-BOUND BY-
BRAIDWOOD & CO,
BOOK BINDERS
522 MAIN STREET,
KEOKUK, - IOWA.

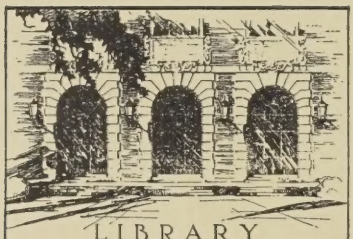

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF ILLINOIS

573.2
D85c

Digitized by the Internet Archive
in 2021 with funding from
University of Illinois Urbana-Champaign

https://archive.org/details/lacreationdelhom00rais

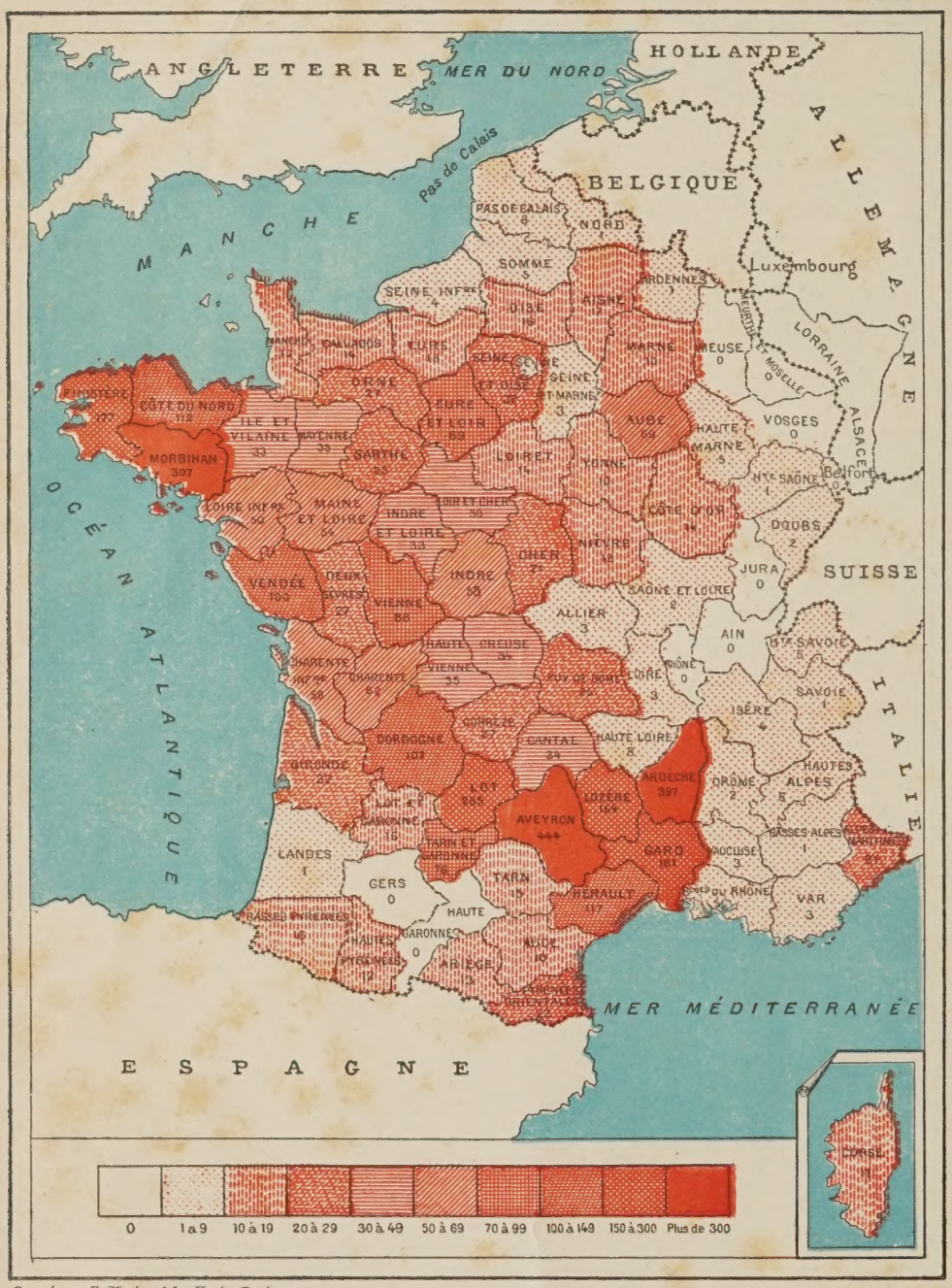

0 | 1 à 9 | 10 à 19 | 20 à 29 | 30 à 49 | 50 à 69 | 70 à 99 | 100 à 149 | 150 à 300 | Plus de 300

Gravé par E. Morieu 45 r. Vavin. Paris.

DISTRIBUTION DES DOLMENS EN FRANCE

Carte dressée par ADRIEN DE MORTILLET. 1886

LA

CRÉATION DE L'HOMME

ET LES

PREMIERS AGES DE L'HUMANITÉ

ŒUVRES DE CAMILLE FLAMMARION

ASTRONOMIE POPULAIRE

Ouvrage couronné par l'Académie française. 1 beau vol. gr. in-8° jésus de 840 pages, illustré de 360 grav. chromolithographies, cartes célestes, etc. *Soixante-quinzième mille.* Prix : broché, 12 fr.

LES ÉTOILES ET LES CURIOSITÉS DU CIEL

SUPPLÉMENT DE L' « ASTRONOMIE POPULAIRE »

Description complète du Ciel, étoile par étoile, constellations, instruments, Catalogues, etc. 1 vol. grand in-8°, illustré de 400 figures, cartes et planches. *Quarantième mille.* 12 fr.

LES TERRES DU CIEL

Description astronomique, climatologique, géographique des planètes qui gravitent avec la Terre autour du Soleil et de l'état probable de la vie à leur surface. 1 vol. grand in-8°
Illustré de photographies célestes, vues télescopiques, 400 figures. *Quarante-cinquième mille.* 12 fr.

LE MONDE AVANT LA CRÉATION DE L'HOMME

ORIGINES DU MONDE. — ORIGINES DE LA VIE. — ORIGINES DE L'HUMANITÉ

Ouvrage illustré de 400 figures, 5 aquarelles, 8 cartes en couleur.
Un volume grand in-8° jésus. Prix : broché, 10 fr. — relié toile, tranches dorées, plaques. 14 fr.

DANS LE CIEL ET SUR LA TERRE

Tableaux et Harmonies.

1 volume in-18 illustré de 4 eaux-fortes : 5 fr.

LA PLURALITÉ DES MONDES HABITÉS

Au point de vue de l'Astronomie, de la Physiologie et de la Philosophie naturelle.
33e édition. 1 vol. in-12. 3 fr. 50.
Le même ouvrage, édition bijou, 4 fr.

LES MONDES IMAGINAIRES & LES MONDES RÉELS

Revue des théories humaines sur les habitants des astres.
20e édition. 1 vol. in-12. 3 fr. 50.

RÉCITS DE L'INFINI

Lumen, histoire d'une âme. — Histoire d'une comète. — La vie universelle et éternelle.
11e édition. 1 vol. in-12. 3 fr. 50.

DIEU DANS LA NATURE

Ou le Spiritualisme et le Matérialisme devant la Science moderne. 20e édition,
1 fort vol. in-12, avec le portrait de l'auteur. 4 fr.

CONTEMPLATIONS SCIENTIFIQUES

Nouvelles études de la nature et exposition des œuvres éminentes de la Science contemporaine.
2 vol. in-12. Le volume : 3 fr. 50.

VOYAGES AÉRIENS

Journal de bord de douze voyages scientifiques en ballon, avec plans topographiques.
1 vol. in-12. 3 fr. 50.

LES DERNIERS JOURS D'UN PHILOSOPHE

Par SIR HUMPHRY DAVY.
Ouvrage traduit de l'anglais et annoté. 1 vol. in-12. 3 fr. 50.

HISTOIRE DU CIEL

Histoire populaire de l'Astronomie et des différents systèmes imaginés pour expliquer l'Univers.
4e édition. 1 vol. grand in-8°. 9 fr.

OUVRAGES DE HENRI DU CLEUZIOU

De la Poterie gauloise. — Étude sur la collection Charvet. — 1 volume in-8°. 1872.

L'Art national. — Étude sur l'Histoire de l'Art en France. — 2 vol. in-8°, ornés de 924 gravures, intercalées dans le texte, de 20 chromolithographies et de 20 planches tirées à part, exécutées d'après les dessins de l'auteur.

L'Œuvre de Delacroix. — Brochure.

La France artistique et pittoresque. — Bretagne, le pays de Léon. — 2 vol. in-8°.

PARIS. — IMP. C. MARPON ET E. FLAMMARION, RUE RACINE, 26.

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE POPULAIRE, PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE
CAMILLE FLAMMARION

LA CRÉATION DE L'HOMME

ET LES

PREMIERS AGES DE L'HUMANITÉ

PAR

HENRI DU CLEUZIOU

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE 350 GRAVURES SUR BOIS

5 GRANDES PLANCHES TIRÉES A PART ET 2 CARTES DES DOLMENS

PARIS
C. MARPON ET E. FLAMMARION, ÉDITEURS
RUE RACINE, 26, PRÈS L'ODÉON

1887
Tous droits réservés.

573.2
D85c

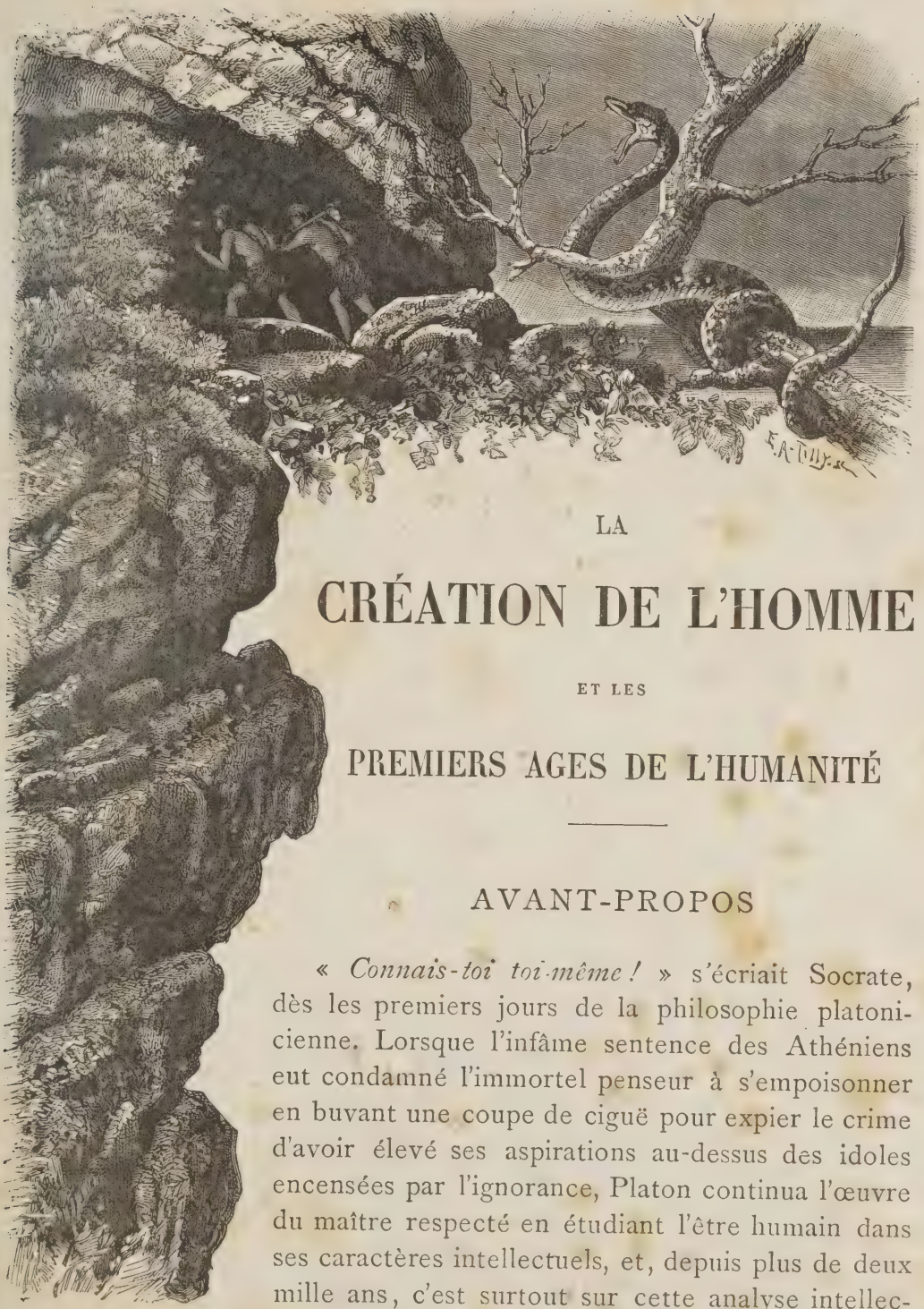

LA

CRÉATION DE L'HOMME

ET LES

PREMIERS AGES DE L'HUMANITÉ

AVANT-PROPOS

« *Connais-toi toi-même !* » s'écriait Socrate, dès les premiers jours de la philosophie platonicienne. Lorsque l'infâme sentence des Athéniens eut condamné l'immortel penseur à s'empoisonner en buvant une coupe de ciguë pour expier le crime d'avoir élevé ses aspirations au-dessus des idoles encensées par l'ignorance, Platon continua l'œuvre du maître respecté en étudiant l'être humain dans ses caractères intellectuels, et, depuis plus de deux mille ans, c'est surtout sur cette analyse intellectuelle que la connaissance de l'homme a été fondée. Cependant, l'homme n'est pas seulement esprit. Et puis, d'où vient l'esprit humain lui-même? Comment l'humanité est-elle devenue ce qu'elle est? Comment a-t-elle

commencé? Par quelle série de progrès l'homme primitif, nu par l'esprit comme par le corps, simple, sans expérience comme sans armes, sauvage et barbare au milieu de la nature, a-t-il su parvenir à l'état dans lequel les premières civilisations nous le présentent aux origines de l'histoire? Si l'homme est un singe perfectionné, par quel miracle une telle métamorphose s'est-elle opérée? Nulle question n'est plus intéressante pour nous ; aucune ne nous touche plus directement, puisqu'il s'agit du problème de notre origine même. Et aussi, nulle étude ne peut mieux répondre définitivement à l'antique recommandation du fondateur de la philosophie : « *Connais-toi toi-même !* »

Certes, naguère encore, il eût été téméraire de poser même cette question de la création de l'homme et des premiers âges de l'humanité, et surtout de prétendre la résoudre scientifiquement. Les éléments de sa solution étaient encore cachés sous la poussière du temps, ensevelis sous les forêts, perdus dans les sables, oubliés dans les solitudes. Mais une nouvelle science vient de naître : la Préhistoire.

On a retrouvé les vestiges d'un passé depuis si longtemps disparu. Outils et armes en pierre, de toutes formes et de toutes dimensions : haches, marteaux, têtes de flèches, lances, pointes, lames, couteaux, grattoirs, racloirs, percuteurs, polissoirs, etc., instruments en os et en ivoire, ossements d'animaux cassés pour en extraire la moelle, coupés, taillés, scupltés, ornementés de naïfs dessins primitifs, ustensiles de la vie quotidienne, débris de cuisine même, tout a été analysé avec un soin scrupuleux, vénéré comme autant de reliques précieuses des siècles évanouis, interrogé comme autant de voix du passé, depuis trop longtemps silencieuses. Cette archéologie humaine est devenue le lien qui, jusqu'à ce jour, avait manqué entre la géologie et l'histoire.

Aujourd'hui, nous pouvons ne plus nous arrêter aux connaissances géologiques que nous a données l'étude du « monde avant la création de l'homme » ; nous pouvons continuer de descendre le cours du fleuve et arriver devant les rivages sur lesquels nous allons retrouver les premiers hommes et les premières civilisations ; et nous pouvons, en nous mettant en communication avec ces primitifs ancêtres, compléter notre connaissance générale du

monde où nous sommes, en suivant la formation progressive de l'humanité jusqu'aux temps modernes.

C'est par milliers, c'est par millions d'objets divers que pourrait aujourd'hui se dénombrer la richesse matérielle de cette archéologie préhistorique. Les témoignages se sont ajoutés aux témoignages, les preuves aux preuves, les documents aux documents, et aujourd'hui les hommes primitifs renaissent de leurs cendres, ressuscitent de leurs tombeaux.

Bien supérieurs en nombre à tout ce que les Romains ont laissé, les objets datant de l'âge de la pierre s'élèvent déjà à plus de cent mille, en France seulement. Ils sont souvent trouvés à fleur de terre. Ainsi, en dix-huit mois, il a été ramassé dans quelques communes du canton de Cloyes (Eure-et-Loir), dans les champs ou sur les mètres de pierres destinés à entretenir les routes, plus de six cents silex de grandeurs et d'époques diverses, tous façonnés par l'homme. Dans la seule commune de Wimille, près Boulogne-sur-Mer, on en a trouvé un millier. On a retiré de la grotte du Veyrier, au pied du Mont-Salève, environ onze cents pierres travaillées ; deux mille pointes de flèches ont été recueillies dans la vallée du Petit-Morin en Champagne ; quatre mille silex taillés à Levallois, près Paris ; douze mille dans la grotte de Thayngen ; vingt-cinq mille sur les bords du lac de Neuchatel, etc., etc. ; certains points s'en sont montrés littéralement jonchés, de telle sorte qu'on voit en eux des ateliers de fabrication. Et l'on en trouve dans toutes les contrées du globe, en Amérique aussi bien qu'en Europe.

Depuis les découvertes retentissantes et l'apostolat si enthousiaste de Boucher de Perthes, ce persévérant chercheur qui parvint à renverser sous ses pieds les obstacles classiques opposés à l'idée nouvelle par toutes les traditions de l'École, depuis les découvertes consécutives d'objets, d'outils, d'armes, de restes humains, de crânes et de squelettes fossiles dues aux recherches de ses successeurs et de ses collègues dans la création de cette nouvelle branche des connaissances humaines (rappelons les noms des principaux pionniers auxquels on doit la victoire : Rigollot d'Amiens, Noulet, Ramsay, Lyell, Prestwich, Evans, Flower, Murchison, Lubbock, Filhol, Garrigou, Gaudry, Broca, G. Pouchet,

Lartet, Desnoyers, Collomb, de Verneuil, J.-G. Saint-Hilaire, Vogt, Huxley, de Quatrefages, Hamy, de Mortillet, Delanoue, Belgrand, A. Bertrand, de Saporta, Reboux, Hardy, Martin, Lehon, Rivière, Dupont, Bourgeois, Guégan, Chantre, Cartailhac, de Nadaillac, du Cleuziou, etc.) ; depuis un demi-siècle environ, l'existence de l'homme fossile a été graduellement démontrée par une accumulation considérable de *faits* (1). A une époque qui se perd au delà de tous les siècles historiques, des races humaines primitives, barbares, sauvages, ont existé. Déjà nous pouvons distinguer les époques successives — l'époque du grand ours — l'époque du mammouth — l'époque du renne ; et déjà aussi l'on reconnaît plusieurs races antiques bien distinctes, car les hommes fossiles trouvés à Canstadt, à Néanderthal, à la Naulette, dans la Haute-Loire, et à Paris, diffèrent par leur crâne et par leur stature de ceux qui ont été trouvés à Cro-Magnon, à Menton, et sur les bords de la Lesse, comme des restes trouvés aux Eyzies, à Aurignac et à Lourdes. Les anthropologistes ont pu les reconstituer d'après leurs propres débris, et l'on a même retrouvé des profils d'hommes et de femmes tracés par nos ancêtres eux-mêmes sur des ornements de cette ère primordiale. Ces hommes primitifs se réveillent et renaissent à l'appel de la science moderne.

Alors nous les revoyons par la pensée, tels qu'ils étaient avant toutes les civilisations conservées dans l'histoire. Au milieu des forêts qui couvraient la plus grande partie des continents, sur les rivages des mers et sur les rives des fleuves, dans les vallées arro-

1. Boucher de Perthes avait été précédé dans ses découvertes par celles de Tournal (1828), Christol (1829), Ami Boué (même année), Émilien Dumas (1831), le docteur Pitore (1832), Schmerling (1833), Joly (1835), Aymard (1844) : tous ces chercheurs avaient trouvé des ossements humains datant de l'époque quaternaire ; mais l'autorité de Cuvier avait imposé silence sur ces découvertes, et ce n'est qu'à partir de 1847 que l'indépendante persévérance de Boucher de Perthes conduisit à la victoire.

Les successeurs de Cuvier, Élie de Beaumont lui-même, Flourens et les naturalistes très classiques, étaient encore plus acharnés que le maître à éteindre les découvertes ou à les tourner en ridicule. Malgré ces obstacles, la vérité a fini par triompher, et aujourd'hui la préhistoire est créée comme science positive. Cette synthèse générale, qui s'impose désormais, est due surtout, entre autres, aux travaux de M. Gabriel de Mortillet.

Pareille opposition a marqué la réforme de l'Astronomie, au temps de Galilée. C'est, du reste là, l'histoire habituelle du progrès de l'humanité.

ILS DISPUTAIENT LEUR VIE AUX BÊTES FÉROCES

sées par les ruisseaux, les rivières ou les lacs, sur une terre inculte non encore défrichée par les agriculteurs futurs, nous les voyons, se nourrissant des produits de la pêche ou de la chasse, des fruits de certains arbres, des glands des chênes, des châtaignes, des dattes, armés de bâtons, de pierres taillées et emmanchées dans du bois, s'abritant dans les cavernes naturelles, disputant leur vie aux bêtes féroces, chassant les anciens dominateurs de la Terre, les maîtres qu'ils devaient déposséder : les mammouths, les éléphants, les singes, les ours, les rhinocéros, les tigres, les lions, les loups, les hyènes, les rennes, les cerfs, les aurochs et tous les souverains quaternaires des domaines continentaux. Parmi ces animaux contemporains de l'homme primitif, les uns ont pu être associés à la vie humaine, être utilisés pendant leur vie et servir ensuite à l'alimentation, et, en fait, successivement, l'homme a su s'attacher bien des espèces : le renne, le cheval, l'âne, le bœuf, le chien, le mouton, le chat et les diverses espèces d'animaux domestiques que l'on connaît. Les autres ont dû être mis en fuite à cause de leur rivalité dangereuse, tels que les lions, les tigres, les hyènes, les ours, les loups ; mais on remarque une parenté originaire évidente entre certaines espèces domestiques et certaines autres restées à l'état sauvage, comme entre le chien et le loup, entre le chat et le tigre, le porc et le sanglier, etc. D'autres encore ont émigré d'eux-mêmes devant l'homme, et aussi devant certaines modifications de climats.

A la fin des siècles tertiaires, lorsque, pendant la période pliocène, nous voyons l'arbre généalogique de la vie terrestre élevé jusqu'aux singes anthropomorphes ; le règne végétal parvenu, comme le règne animal, au degré de perfectionnement dans lequel ils se présentent de nos jours à l'analyste de la nature ; les climats organisés à peu près tels qu'ils existent actuellement, avec leur succession graduelle de l'équateur aux pôles, et des plaines aux cimes neigeuses des hautes montagnes ; la configuration géographique des terres et des mers esquissée dans ses lignes modernes ; en un mot, l'état de la planète devenu ce qu'il est de nos jours, après avoir passé par les phases si diverses qui se sont succédé dans l'histoire de la Terre depuis les temps primordiaux, primaires et secondaires ; notre sentiment, établi sur la logique des faits

eux-mêmes, est que l'heure de l'arrivée de la race humaine a sonné au cadran séculaire des destinées du monde, et que l'époque de ce couronnement de l'édifice de la création ne peut pas être différente de celle de cette grande aurore. Plus tôt, l'homme serait arrivé avant son heure. Plus tard, il ne serait peut-être pas arrivé du tout. Et voici que précisément la nouvelle archéologie vient s'accorder avec les déductions scientifiques en nous faisant retrouver les témoignages de l'existence de l'homme primitif aux premiers siècles mêmes de l'ère quaternaire, associés aux restes des espèces animales disparues, telles que l'ours des cavernes, le mammouth, le rhinocéros tichorhinus et leurs contemporains.

Les plus anciens témoignages que nous rencontrions sont des pierres de silex grossièrement taillées, et telles furent sans doute les premières armes, tels furent les premiers outils de l'humanité naissante. A l'aide de pierres bien taillées et tranchantes on peut mettre à mort des animaux, dépecer leurs chairs, préparer leurs peaux, abattre des arbres, et, hélas ! attaquer l'homme lui-même ou se défendre des premiers malfaiteurs. L'homme primitif s'est servi de ces pierres, qui ont duré plus longtemps que lui, et que l'on a même retrouvées enfoncées dans certains ossements d'animaux tués à la chasse, et encore aujourd'hui les races humaines primitives se servent d'armes et d'outils de pierre analogues aux vestiges laissés par nos ancêtres. Prendre une pierre, comme on saisirait un fruit, pour le jeter à la tête d'un adversaire, n'est peut-être pas fort au-dessus de l'intelligence d'un singe, car on a vu des singes agir de cette façon ; mais remarquer qu'une pierre pointue vaut mieux qu'une ronde pour faire une entaille, et essayer de casser des pierres l'une par l'autre pour en obtenir de semblables, constitue déjà une première invention de mérite. D'éminents naturalistes pensent que certains singes assez avancés en seraient capables, et ont même attribué à des simiens précurseurs de l'homme les silex grossièrement cassés ou éclatés par le feu que MM. Bourgeois, Rames et Ribeiro croient avoir reconnus dans les terrains tertiaires. (M. Gaudry serait disposé à les attribuer au dryopithèque, M. de Mortillet à un anthropopithèque encore inconnu, sorte de précurseur de l'homme, de taille beaucoup plus petite, mais déjà assez intelligent.) Sans discuter ici cette question d'une

ou plusieurs races quasi-humaines antérieures à la nôtre, qu'il nous suffise de rappeler que les candidats à l'humanité n'ont reçu leur titre de noblesse qu'après l'avoir gagné, et que l'*homme* proprement dit n'a pu apparaître dans la création qu'après les singes anthropomorphes les plus avancés et non avant eux : dans l'histoire entière de la nature, il n'y a jamais eu d'anachronismes,

Premières armes et premiers outils (Spécimens authentiques de silex taillés).

en aucun temps. Mais des hommes très primitifs peuvent évidemment avoir cassé des pierres, quoique ce soit déjà là un signe de réflexion et d'avancement intellectuel. Il en est de même de la remarque qui aura été faite, un jour ou l'autre, de l'effet produit par le frottement de deux pierres et par celui, plus fécond, de deux morceaux de bois sec. Les plus grandes choses proviennent souvent des plus petites. On se souvient que l'invention de la lunette d'approche, qui a créé les

ILS HABITAIENT DES CAVERNES...

sciences d'observation et transformé l'astronomie, a été due au jeu de quelques enfants s'amusant à regarder le coq d'un clocher à l'aide de deux lentilles qui se trouvaient par hasard entre leurs mains. L'invention du feu peut, elle aussi, avoir été due aux jeux de quelques enfants, encore demi-singes peut-être. On a retrouvé un peu partout ces pierres taillées et ces vestiges du feu, souvent en des cavernes remplies d'ossements d'ours et de hyènes, parmi lesquels il n'est point surprenant de ne plus reconnaître d'ossements humains, ou de n'en retrouver que de très rares vestiges. (Ils étaient généralement mangés par les bêtes fauves.) Ces stations de l'homme préhistorique ont été reconnues à Paris même, et hier encore une magnifique collection de silex taillés a été trouvée à quelques centimètres seulement sous l'herbe du bois de Clamart.

Tout récemment, en effet, à l'Académie des sciences, M. Émile Rivière (le même qui exhuma l'homme fossile de Menton en 1872), a fait part de la découverte fort intéressante d'une station humaine de l'âge de la pierre aux portes de Paris, dans le bois de Clamart. Ces observations nous mettent en présence d'êtres préhistoriques, qui ont vécu sur les bords de la Seine, bien des siècles avant l'époque à laquelle la première chaumière commença Lutèce, non loin du point marqué aujourd'hui par Notre-Dame. En 1884 et 1885, cet observateur a recueilli là près de *neuf cents* pièces de silex : instruments entiers ou brisés, ébauchés ou finis, silex brûlés, éclats, etc. Par contre, il n'a trouvé qu'un seul ossement, un fragment de côte d'un petit ruminant, et encore cette pièce laisse-t-elle quelques doutes au point de vue de sa grande ancienneté, de sa contemporanéité avec l'homme préhistorique.

Ce nouvel atelier de l'époque néolithique est situé au sud-ouest de Paris, dans le bois de Clamart, à cinq ou six minutes de la route très montueuse dite de la porte de Clamart, sur un plateau assez élevé d'où la vue s'étend au loin. Il occupe une surface de peu d'étendue, une centaine de mètres carrés tout au plus, dans la clairière d'un taillis, dont les principaux arbres avaient été abattus l'année précédente. Depuis des siècles, des millions de Parisiens ont passé là sans se douter qu'ils marchaient sur les demeures de leurs ancêtres.

Tous les silex recueillis se trouvaient soit à la surface du sol

et plus ou moins cachés sous des amas de feuilles mortes et de mousse, soit à la profondeur de quelques centimètres seulement, si bien que les recherches ont été relativement faciles. Ces silex proviennent du gisement voisin de la craie de Meudon. Au point de vue de la forme que l'ouvrier de l'époque leur a donnée et de l'usage auquel ils ont pu servir, on y remarque les genres haches, grattoirs, racloirs, lames, pointes, percuteurs et polissoirs. Un

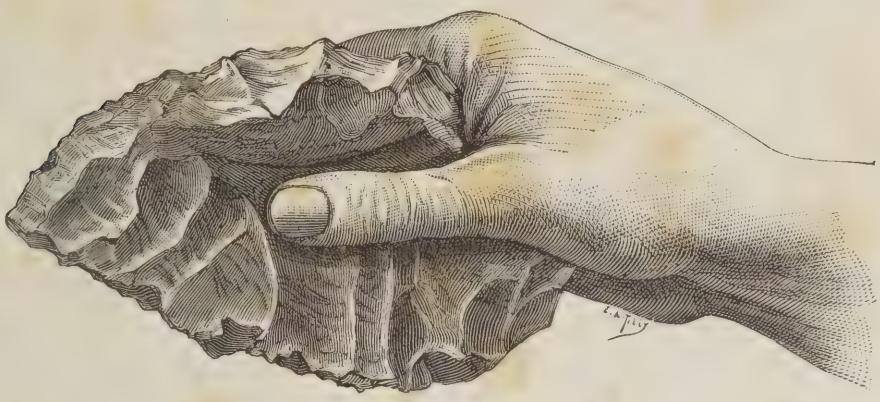

Le premier outil.

Silex taillé, type de Saint-Acheul et de Chelles, ayant pu servir de couteau, de scie, de hachette, de tranchet, de perçoir, etc.

certain nombre ont subi l'action du feu et présentent une infinité de craquelures plus ou moins prononcées.

Il y avait donc là, à une époque qui se perd dans la nuit des temps, des êtres humains plus ou moins barbares, dont les armes et les outils consistaient uniquement en pierres taillées.

Déjà, il y a quelques années, en 1882, le même savant avait découvert à Billancourt, non loin des fortifications de Paris, dans les sablières qui y sont exploitées, quelques silex taillés de main d'homme, mais surtout des restes fossiles de l'elephas primigenius, du rhinocéros tichorhinus, du grand cerf, du bœuf primitif, et, l'année dernière même, M. Rivière a également signalé un gisement quaternaire découvert dans les sablières du Perreux, près de Nogent-sur-Marne (Seine), dans lequel se trouvaient un très grand nombre d'armes de pierre, lames, grattoirs, pointes, etc., réunies à des débris des animaux de la même époque, elephas, rhinocéros, etc.

Non loin de Paris également, le sol du Vésinet appartient à

l'époque quaternaire ; il est entièrement composé d'un limon de couleur rouge ocreuse, sous lequel on trouve une couche de gravier qui atteint quelquefois une assez grande épaisseur. On y a pratiqué de nombreuses sablières, dans lesquelles M. Guégan a trouvé récemment des silex taillés associés aux ossements des animaux dont les espèces ont disparu, tels que l'éléphas primigenius, le rhinocéros tichorhinus, le cerf, le cheval et le grand bœuf.

L'homme a donc habité cette vallée *avant* le mouvement géologique qui l'a transformée en un grand lac ou en une petite mer dont les flots battaient les collines de Saint-Germain, de Cormeilles et d'Orgemont. Puis les eaux s'étant retirées, il y est revenu ; c'est ce qu'attestent les nombreuses haches polies qu'on a trouvées dans le sol superficiel du Vésinet. Cette occupation s'est prolongée jusqu'à l'époque gallo-romaine, car on y a aussi découvert une épée en fer et quelques objets en bronze.

Au pied de Saint-Germain, au Pecq, sur la rive gauche de la Seine, en pratiquant une fouille en 1876, pour l'établissement d'une pompe à feu, on a trouvé, à trois mètres de profondeur, une quantité considérable de silex taillés, que l'on peut voir aujourd'hui au musée de Saint-Germain. La couche de terre noire dans laquelle gisaient ces silex était recouverte par une épaisseur de limon boueux d'alluvion, de $2^{m}10$, dans laquelle existent beaucoup de coquilles fluviales.

Tout récemment aussi, au mois d'août 1885, MM. Martel et de Launay ont trouvé, dans une caverne à Nabrigas (Lozère), des ossements humains et un morceau de poterie en contact avec des squelettes de l'ours des cavernes. Dans cette même caverne, Joly avait découvert, dès 1835, un fragment de poterie grossière non cuite au feu, mêlé à des ossements de l'ours des cavernes, et, sur un crâne de ce carnassier, on remarque la cicatrice d'une blessure faite avec une pierre taillée.

Ces primitifs instruments de pierre, derniers témoins d'une humanité disparue, ont été trouvés un peu partout, comme nous le remarquions plus haut. Sur les bords de la Seine, dans la vallée de l'Oise, dans la vallée de la Marne, notamment à Chelles, dont le gisement, devenu célèbre, a été choisi par M. de Mortillet

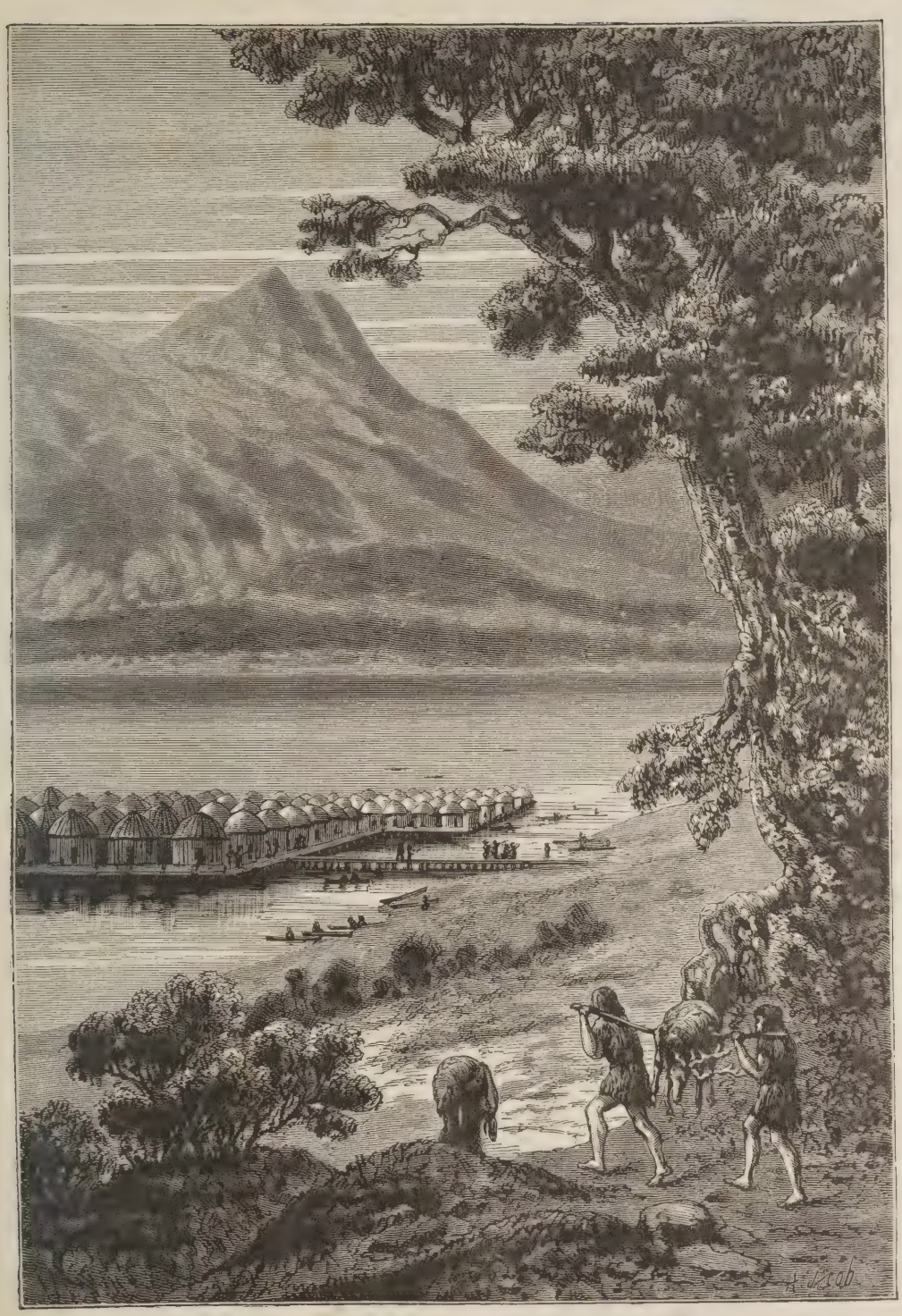

PLUS TARD, ON TROUVE DES CITÉS LACUSTRES, BATIES SUR PILOTIS

comme type de l'époque la plus ancienne de ces premiers instruments de pierre. On les a retrouvés également en Normandie, en Bretagne, dans le bassin de la Loire, dans la vallée de la Vienne, dans les bassins de la Dordogne, de la Gironde et du Rhône, en un mot sur la surface entière de la France. Il est désormais acquis à la science que des races humaines primitives ont habité nos régions dès les premiers siècles de l'époque quaternaire, alors que l'Angleterre était encore rattachée à la France, que la Seine se jetait dans l'Atlantique au delà du département actuel du Calvados et que la Somme allait se jeter dans le même golfe de l'Océan, en passant par la Manche actuelle — et alors que, d'autre part, les volcans du centre de la France, notamment ceux du Velay, étaient encore en pleine activité. L'existence d'êtres semblables à nous durant cette époque est désormais certaine. Nous trouvons ces hommes dans les cavernes. Nous les trouvons dans les alluvions; nous constatons leur nombre; nous arrivons à dater les premiers moments de leur existence; nous savons quels animaux les entouraient, au milieu de quelle végétation ils vivaient, au prix de quels efforts ils assuraient leur vie de chaque jour. Et quelle vie! Une lutte perpétuelle. Ils n'étaient pas heureux; mais leurs labeurs ont préparé notre sécurité actuelle. Aujourd'hui l'homme n'a plus guère d'ennemis que lui-même.

Dès l'origine, toutefois, l'homme a été le rival de l'homme, autant et plus peut-être que les animaux. Les crânes humains, les vertèbres, les ossements, dans lesquels on constate des traces évidentes de coups et de blessures par les armes mêmes de cette époque prouvent que dès l'origine les hommes se sont combattus entre eux, gardant de l'animalité l'instinct féroce et la violence brutale. A Cro-Magnon (Dordogne), on a trouvé un vieillard dont le fémur porte une dépression profonde causée par le choc d'un projectile, sans doute une pierre fortement lancée, et, à côté de lui, une femme jeune dont le crâne porte une entaille profonde qui l'a entièrement troué (Voy. p. 16), et pourtant elle n'est pas morte sur le coup, car on remarque autour de la plaie un travail de reconstitution de l'os. Des témoignages analogues ont été retrouvés sur un grand nombre de points. A Saint-Rome-de-Tarn (Aveyron), on a recueilli un fragment de tibia

humain dans lequel la flèche de silex est restée et a produit une exostose (Voy. aussi p. 16). Dans plusieurs cavernes on a reconnu, à n'en pas douter, des preuves d'antropophagie, les têtes humaines et les meilleurs os ayant été soigneusement cuits et nettoyés dans des repas de cannibales. Armes, instruments, couteaux, tout était fabriqué en pierres, surtout en silex.

Les silex taillés du type de Chelles et de Saint-Acheul (p. 11) sont contemporains de l'éléphas antiquus, qui succéda à l'éléphas méridionalis et précéda le mammouth. La date géologique est donc bien caractérisée, et lorsqu'on parle d'un nombre rond de cent mille ans pour cet âge, on reste certainement au-dessous de la vérité. Nous avons aujourd'hui la preuve que l'homme primitif est antérieur de plusieurs dizaines de milliers d'années à l'âge de l'humanité historique, car on a retrouvé déjà un grand nombre de types de *l'homme fossile*. Grâce à ces recherches persévérantes, nos connaissances sur les premiers âges de l'humanité se développent et s'éclairent de jour en jour.

Mais ce n'est pas ici le lieu de nous étendre sur ces découvertes d'objets préhistoriques; elles sont devenues si considérables, que leur seul catalogue, pour être complet, remplirait un volume de la grosseur de celui-ci. Les principales seront exposées en détail et chronologiquement dans les chapitres qui vont suivre, cet ouvrage ayant pour but de faire passer sous les yeux de ses lecteurs toute la préhistoire, l'âge de la pierre taillée, l'âge de la pierre polie, l'âge du bronze, les races préhistoriques, les cités lacustres, les inventions de l'art et de l'industrie, les premiers essais des sciences, en un mot tout le panorama des hommes primitifs marchant à la conquête de la civilisation. Nous arriverons jusqu'aux jours de l'histoire écrite, jusqu'aux premiers Égyptiens, jusqu'aux Iraniens, jusqu'aux origines des peuples modernes; mais nous ne descendrons pas plus bas, et nous ne pénétrerons pas dans l'Histoire proprement dite.

Nous venons de parler des armes et des outils de pierre imaginés par les hommes primitifs. Quant à ces hommes primitifs eux-mêmes, en a-t-on retrouvé des restes assez bien conservés et assez nombreux pour permettre de reconstituer les types? Sans doute, les restes fossiles des premiers hommes sont incomparable-

ment plus rares que les objets de son mobilier primordial, ces objets étant en pierres d'une conservation pour ainsi dire inaltérable ; mais pour être rares, les découvertes n'en sont pas moins caractéristiques et précieuses. L'une des plus intéressantes est, sans contredit, celle des squelettes trouvés en 1866 par M. de Ferry

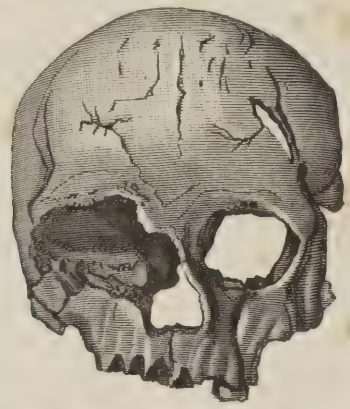

Crâne antique d'une femme de 35 à 40 ans, portant une large blessure faite par une arme de pierre. Trouvé à Cro-Magnon (Dordogne).

sous un tertre près de Solutré (Saône-et-Loire) ; — Voy. p. 17 : — ils étaient nombreux, étendus sur une couche de cendres et d'os brûlés, entourés d'armes et d'outils de silex, de poteries grossières, d'ossements de rennes et de chevaux, mais sans vestiges

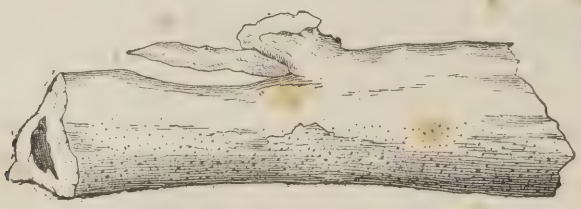

Fragment de tibia humain, ayant gardé la flèche de silex qui a produit une blessure avec exostose. Trouvé à Saint-Rome-de-Tarn (Aveyron).

de chiens. La race de l'époque du renne qui vivait à Solutré était fortement constituée, d'une taille au-dessus de la moyenne, au crâne dolichocéphale, c'est-à-dire allongé, aux pommettes saillantes, au front bas, aux mâchoires avançantes. Tout porte à croire qu'ils se nourrissaient principalement de cheval.

Parmi les découvertes les plus remarquables relatives à l'homme quaternaire, signalons encore celles de Menton, sur la

frontière italienne : les squelettes sont très grands et mesurent de 1m90 à 2 mètres ; — celles de Cro-Magnon, près des Eygies, à Tayac (Dordogne), qui ont exhumé une antique race humaine, également de haute taille, troglodytes combattant le grand ours, le mammouth et le lion des cavernes ; — celles de Laugerie, de

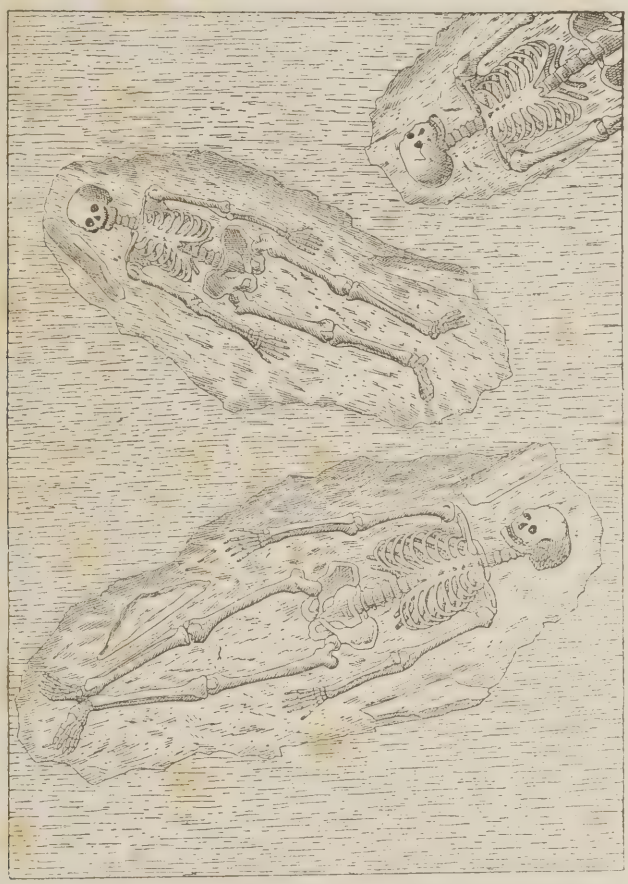

L'homme préhistorique. Squelettes trouvés à Solutré (Saône-et-Loire).

la Madeleine, d'Aurignac, de Bruniquel, de la caverne de l'Homme mort, de Grenelle, à Paris, de Louverné (Mayenne), etc.; qui toutes ont mis hors de doute l'existence de plusieurs races de l'époque quaternaire. Ces découvertes, toutes françaises, ne représentent encore qu'une faible partie des documents recueillis dans les divers pays du monde ; mais l'exposé sommaire que nous faisons en ces premières pages ne nous permet pas de nous étendre sur trop de détails.

Si notre pensée se reporte à ces temps antiques, elle voit la France parcourue par des troupeaux de mammouths, de rhinocéros, d'hippopotames, de bœufs primitifs ; la Seine, incomparablement plus large que de nos jours et élevée de quarante mètres au-dessus de son niveau actuel, occupe l'emplacement entier de Paris, et s'étend de Montmartre à la montagne Sainte-Geneviève, de Passy à Meudon, de Saint-Denis à Saint-Germain ; le fleuve est presque un bras de mer où les marées se propagent comme aujourd'hui à Caudebec, et c'est sans doute en l'un de ces flots qu'est arrivée à Paris la baleine trouvée sous une cave de la rue Dauphine. Des sociétés de castors construisent des huttes sur les eaux, avec une telle perfection qu'il a été parfois difficile de décider si certains restes de cités lacustres provenaient des hommes primitifs ou de ces bêtes si intelligentes. A Paris même, la Seine était peuplée de bièvres, espèce voisine, et c'est même d'eux que la petite rivière de Bièvre a gardé son nom. Au centre de la France, les volcans vomissaient leurs flammes, et l'on a trouvé des restes humains sous leurs laves. Aux troupeaux de mammouths et d'ours ont succédé ceux de rennes, que l'homme s'attacha pendant longtemps. Les premiers hommes de la Gaule ont été témoins de ces antiques spectacles. Songer à ces ancêtres, c'est revivre un instant dans un passé depuis longtemps disparu, — passé non moins intéressant peut-être que le présent actuel.

On peut essayer de se représenter par la pensée cette succession des âges sur un point tel que Paris, par exemple (actuellement habité par une agglomération de plus de trois millions d'êtres humains, soit en son foyer, soit dans sa banlieue) en comparant dans un même panorama les aspects offerts par cette région célèbre, aux origines de l'époque quaternaire, aux origines de notre histoire, et pendant les derniers siècles. Il suffit de contempler ces aspects (p. 20-21), pour en recevoir un fécond enseignement, pour en ressentir l'émotion que donnent tous les grands tableaux de la nature et de l'humanité. Mais ne nous avançons pas dans l'Histoire et restons au sein des âges primitifs.

Quelle différence entre le monde d'alors et le monde d'aujourd'hui ! Sans parler de l'aspect général des nations modernes, sans

parler des chemins de fer, des télégraphes, des bateaux à vapeur, qui sont d'hier ; sans parler même des routes, des grandes villes, des monuments, de la vie matérielle et intellectuelle de cités telles que Paris, Londres, New-York, Vienne, Pékin, ni même des villes plus anciennes, telles que Rome, Athènes ou Carthage, ni même des antiquités disparues, telles que Babylone, Tyr, Sidon, Memphis, Ecbatane, Thèbes et leurs rivales d'autrefois, en remontant plus haut encore, au delà de l'aurore même de l'histoire, au delà des plus antiques souvenirs de l'Inde, de la Chaldée et de l'Égypte, nous voyons l'humanité composée, non plus de quatorze cent millions d'individus, comme aujourd'hui, non plus de peuples pour la plupart civilisés, de nations riches et florissantes chez lesquelles la vie est rendue plus facile et plus agréable par l'innombrable amoncellement d'inventions et de perfectionnements divers dus à nos pères, mais une humanité formée de quelques groupes de sauvages encore dépourvus de la faculté du langage et ne pouvant converser entre eux, transmettre leurs impressions que par des gestes, par un regard doux ou courroucé, par des cris gutturaux ou des sons plus calmes, par des frémissements dans tout leur être, par des monosyllabes ou des interjections. Nous retrouvons cette origine du langage, non seulement dans l'analyse des langues parlées aujourd'hui par l'humanité, mais encore dans les langues primitives monosyllabiques actuellement en usage chez les peuplades sauvages. A cette époque primordiale, les continents sont en partie couverts de forêts impénétrables ; les mers roulent solitairement leurs flots, sur lesquels jamais un être humain ne s'est encore aventuré ; le vent souffle à travers les bois et les paysages, les rayons du soleil illuminent les éclaircies des forêts, les insectes remplissent les broussailles de leur bruissement, les papillons vont se poser sur les fleurs, les oiseaux chantent et construisent leurs nids, les singes gambadent dans les bois, les éléphants, les hippopotames vont se baigner dans les fleuves, la nature vivante se perpétue de saison en saison, d'années en années ; mais l'œil clairvoyant d'un prophète seul pourrait deviner, dans les groupes d'anthropomorphes qui sont déjà réunis en sociétés, au sein des clairières ensoleillées des forêts de l'Asie méridionale, les germes de l'humanité future, sur le point d'éclore pour la

La plaine de Paris, il y a cent mille ans.

Paris, il y a trois mille ans.

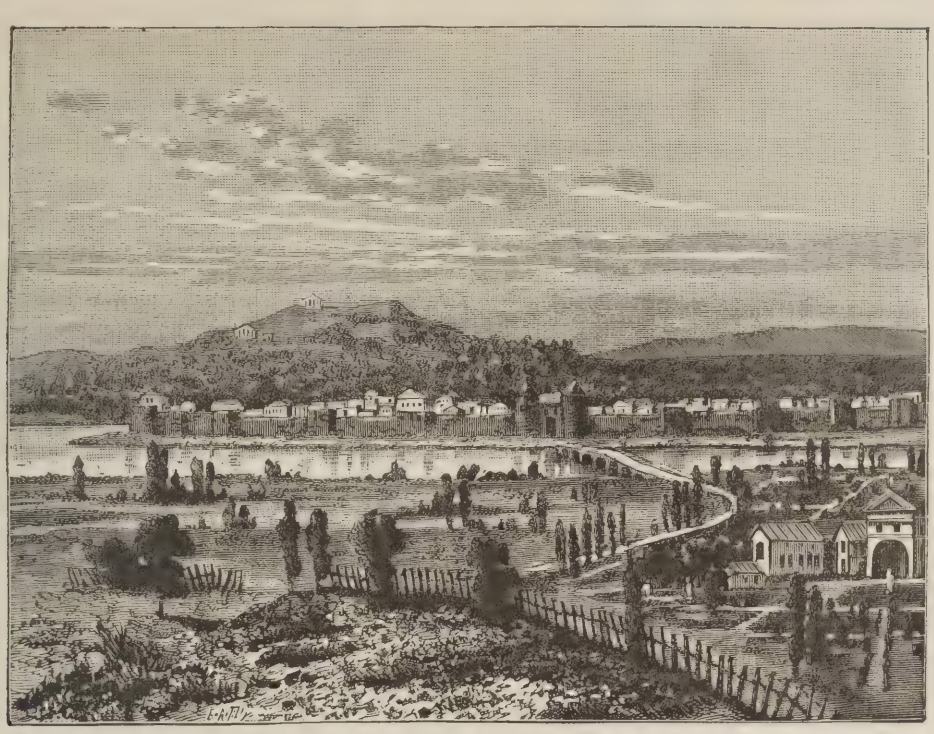

Paris, il y a quinze cents ans.

Paris, il y a six cents ans.

domination définitive du monde. Ce n'est pas encore le plein jour de l'humanité, mais ce n'est plus la nuit antérieure : c'est l'aurore, et nul ne pourrait assigner à la naissance de l'intelligence humaine un instant précis qui n'a jamais existé. Progrès graduel, ascension lente de toutes choses !

Oui, la Terre contemporaine des premiers hommes était bien différente de celle d'aujourd'hui comme aspect esthétique. La plupart des espèces animales de cette époque sont éteintes : le gigantesque mammouth, le grand cerf, l'ours colossal, le chat géant, le rhinocéros aux narines cloisonnées, le bœuf primitif, l'aurochs, auxquels il faut joindre les oiseaux géants de la même époque, tels que le dinornis, l'æpyornis, le dronte, le palaptéryx et l'aphanaptéryx. Le plus curieux de ces oiseaux géants, le dinornis (voy. p. 29) atteignait une hauteur égale au double de la taille humaine. Les indigènes de la Nouvelle-Zélande ont conservé la tradition lointaine de l'existence de ces oiseaux géants, dont on a retrouvé les restes fossiles. Combien ces aspects, ces paysages devaient différer des aspects actuels de la terre cultivée et habitée !

Les premiers hommes, écrivait Buffon, longtemps avant les découvertes faites en notre siècle sur l'homme fossile et les objets préhistoriques, les premiers hommes, témoins des mouvements convulsifs de la Terre, encore récents et très fréquents, n'ayant que les montagnes pour asile contre les inondations, chassés de ces mêmes asiles par le feu des volcans, tremblants sur une terre qui tremblait sous leurs pieds, nus d'esprit et de corps, exposés aux injures de tous les éléments, victimes de la fureur des animaux féroces, dont ils ne pouvaient éviter de devenir la proie; tous également pénétrés du sentiment commun d'une terreur funeste, tous également pressés par la nécessité, n'ont-ils pas cherché à se réunir, d'abord pour se défendre par le nombre, ensuite pour s'aider et travailler de concert à se faire un domicile et des armes? Ils ont commencé par aiguiser en forme de hache ces cailloux durs, ces jades, ces *pierres de foudre*, que l'on a cru tombées des nues et formées par le tonnerre, et qui néanmoins ne sont que les premiers monuments de l'art de l'homme dans l'état de pure nature. Il aura bientôt tiré du feu de ces mêmes cailloux, en les frappant les uns contre les autres ; il aura saisi la flamme des volcans, ou profité du feu de leurs laves brûlantes pour le communiquer, pour se faire jour dans les forêts, les broussailles ; car avec le secours de ce puissant élément il a nettoyé, assaini, purifié les terrains qu'il voulait habiter ; avec la hache de pierre, il a tranché, coupé les arbres, menuisé le bois,

façonné ses armes et les instruments de première nécessité; et, après s'être muni de massues et d'autres armes pesantes et défensives, ces hommes n'ont-ils pas trouvé le moyen d'en faire d'offensives plus légères pour atteindre de loin un cerf! Un tendon d'animal, des fils d'aloès, ou l'écorce souple d'une plante ligneuse, leur ont servi de corde pour réunir les deux extrémités d'une branche élastique dont ils ont fait leur arc; ils ont aiguisé plusieurs petits cailloux pour en armer la flèche; bientôt ils auront eu des filets, des radeaux, des canaux, et s'en sont tenus là tant qu'ils n'ont formé que de petites nations composées de quelques familles ou plutôt de parents issus d'une même famille, comme nous le voyons encore aujourd'hui chez les sauvages qui veulent demeurer sauvages, et qui le peuvent, dans les lieux où l'espace libre ne leur manque pas plus que le gibier, le poisson et les fruits. Mais dans tous ceux où l'espace s'est trouvé confiné par les eaux, ou resserré par les hautes montagnes, ces petites nations, devenues très nombreuses, ont été forcées de partager leur terrain entre elles, et c'est de ce moment que la Terre est devenue le domaine de l'homme; il en a pris possession par ses travaux de culture, et l'attachement à la patrie a suivi de très près les premiers actes de sa propriété; l'intérêt particulier faisant partie de l'intérêt national, l'ordre, la police et les lois ont dû succéder et la société prendre de la consistance et des forces.

Ainsi parle Buffon. Plus d'un siècle après lui, toutes les découvertes préhistoriques confirment le tableau que nous venons de lire, et dix-huit siècles auparavant Lucrèce s'exprimait en termes analogues dans son poème sur *la Nature*. Au cinquième chant de cet ouvrage, éloquent dans sa forme, mais rempli d'erreurs étranges, même pour son époque, on peut lire une très belle description des premiers âges de l'humanité, digne d'être conservée même de nos jours, ce qui n'est pas un mérite modeste pour des pages écrites il y a dix-neuf siècles. Nous en signalerons les passages suivants :

Les premiers hommes erraient à la façon des troupeaux. Nul ne savait encore parmi eux conduire la pénible charrue; ils ignoraient l'art de dompter les champs avec le fer, de confier de jeunes arbustes au sein de la terre, et de trancher avec la serpe les vieux rameaux des grands arbres. Ce que le soleil et la pluie leur donnaient, ce que la terre produisait d'elle-même, suffisait pour apaiser leur faim; ils réparaient leurs forces au milieu des chênes dont le gland les nourrissait; la terre faisait croître en plus grande quantité et d'une grosseur plus considérable les fruits de l'arboisier, que nous voyons pendant l'hiver se colorer en mûrissant de l'éclat de la pourpre. La

nouveauté du monde facilitait encore la production d'un grand nombre d'autres aliments délicieux, et plus que suffisants pour les mortels infortunés.

Les fleuves et les fontaines les invitaient à se désaltérer, comme aujourd'hui les torrents qui roulent du haut des monts semblent avertir au loin les bêtes féroces d'y venir apaiser leur soif. La nuit, ils se retiraient dans les bois consacrés depuis aux nymphes, dans ces asiles solitaires d'où sortaient des sources d'eaux vives qui, après

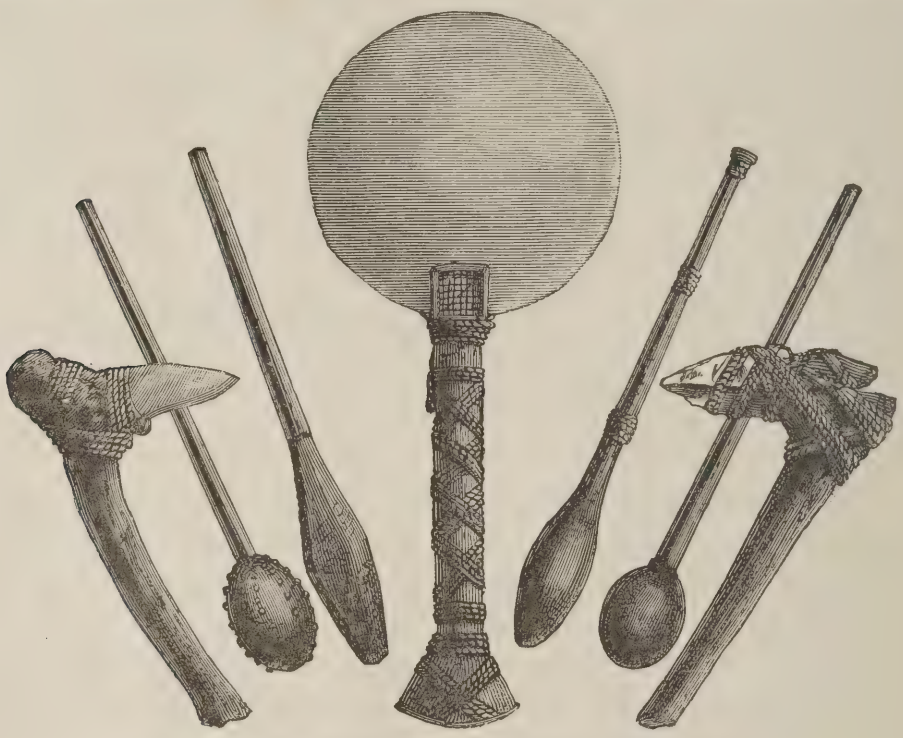

Armes primitives actuelles des sauvages modernes. (Bois et pierre.)

avoir baigné les cailloux, retombaient ensuite lentement sur la mousse des rochers pour aller ou jaillir dans les plaines, ou se précipiter à grands flots dans les campagnes.

Ils ne savaient pas encore traiter les métaux par le feu ; ils ne connaissaient point l'usage des peaux, ni l'art de se revêtir de la dépouilles des bêtes féroces. Les bois, les forêts et les cavités des montagnes étaient leur demeure ordinaire ; forcés de chercher un asile contre les pluies et la fureur des vents, ils allaient se blottir parmi les broussailles. Incapables de s'occuper du bien commun, ils n'avaient institué entre eux, ni lois, ni rapports moraux, chacun s'emparait du premier butin que lui offrait le hasard. La nature ne leur avait appris à vivre et à se conserver que pour eux-mêmes.

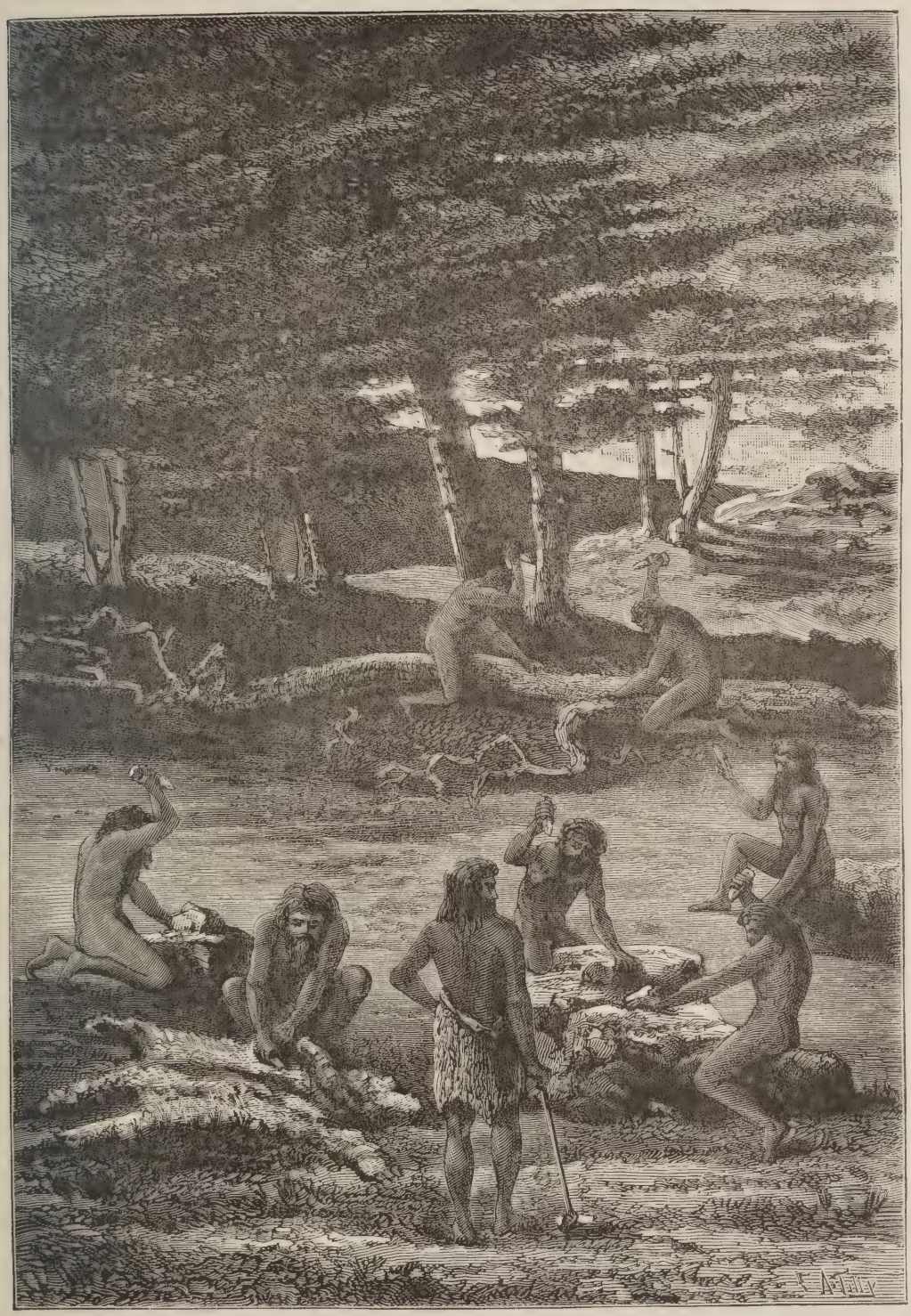

LES HOMMES PRIMITIFS DANS LEURS TRAVAUX (AGE DE LA PIERRE)

Pourvus de deux mains robustes et de deux pieds agiles, ils faisaient la guerre aux animaux sauvages, leur lançaient de loin des pierres, les attaquaient de près avec de pesantes massues, en massacraient un grand nombre, s'enfuyaient dans leurs retraites à l'approche de quelques autres. Quand la nuit les surprenait, ils étendaient à terre leurs membres nus, comme les sangliers couverts de soies, et s'enveloppaient de feuilles et de broussailles.

Leur plus grande inquiétude était causée par les bêtes sauvages, dont les incursions troublaient leur sommeil, et le leur rendait souvent funeste. Chassés de leurs demeures, ils se réfugiaient dans les antres à l'approche d'un énorme sanglier on d'un lion furieux; et, glacés d'effroi, ils cédaient, au milieu de la nuit, à ces cruels hôtes leurs lits et leurs feuillages.

Au reste, la mort ne moissonnait guère plus de têtes dans ces premiers siècles qu'elle n'en moissonne aujourd'hui. Il est vrai qu'un plus grand nombre d'entre eux, surpris et déchirés par les bêtes féroces, leur donnaient un repas vivant et remplissaient de leurs cris aigus les bois et les montagnes, tandis que leurs membres palpitants s'ensevelissaient l'un après l'autre dans un sépulcre animé. Il est vrai que les malheureux, que la fuite avait sauvés le corps à demi rongé, appliquaient leurs mains tremblantes sur les morsures venimeuses, appelant la mort à grands cris, jusqu'à ce que, dénués de secours, ignorant la façon de guérir leurs plaies, ils fussent délivrés de la vie par les vers cruels auxquels ils servaient de pâture. Mais on ne voyait pas des milliers de guerriers, réunis sous des drapeaux différents, périr en un seul jour, ni la mer orageuse broyer contre les écueils navires et passagers. En vain, l'Océan soulevait ses flots irrités; en vain il aplanissait son onde menaçante. La surface riante de ses eaux tranquilles était un appât incapable d'attirer les hommes dans le piège. L'art destructeur de la navigation était encore ignoré. C'était alors la disette des vivres qui donnait la mort; c'est l'abondance qui nous tue aujourd'hui. On s'empoisonnait par ignorance; nous nous empoisonnons à force d'art.

La nature apprit ensuite aux hommes à varier les inflexions de leur voix, et le besoin assigna des noms à chaque chose. Ainsi l'impuissance de se faire entendre par des bégaiements inarticulés, force les enfants à recourir aux gestes, en indiquant du doigt les objets présents; car chacun a la conscience des facultés dont il peut faire usage. Le taureau furieux menace et frappe déjà des cornes avant qu'elles commencent à poindre sur son jeune front. Les cruels nourrissons de la panthère et de la lionne se défendent avec leurs griffes, leurs pieds et leurs dents, avant même d'en avoir. Enfin nous voyons tous les petits des oiseaux se confier à leurs ailes naissantes et s'aider dans les airs d'un vol chancelant.

Penser qu'alors un seul homme imposa des noms aux objets, et que les autres hommes apprirent de lui les premiers mots, c'est le comble de la folie ; car, s'il a pu désigner chaque chose par des termes, et produire les divers sons du langage, d'autres n'auraient-ils pu faire la même chose en même temps que lui ?

Les premières armes ont été les ongles, les mains, les dents, les pierres et les branches d'arbres ; ensuite la flamme et le feu, quand ils eurent été trouvés. Ce ne fut que longtemps après qu'on connut les propriétés du fer et de l'airain : mais l'usage de l'airain précéda celui du fer, parce qu'il était plus aisé à travailler et plus commun. C'était avec l'airain qu'on labourait la terre ; c'était avec l'airain qu'on livrait les combats, qu'on semait la mort, et qu'on s'emparait des troupeaux et des champs. Nu et sans défense, pouvait-on résister à des gens armés ? Insensiblement, le fer se convertit en épée.

Nous avons dédaigné le gland ; nous avons renoncé à ces simples couches de feuilles et de gazon. Les dépouilles des bêtes féroces sont tombées de même dans le mépris : cependant je ne doute pas que l'inventeur de ce vêtement grossier n'ait été l'objet de la jalousie générale : que les autres hommes ne l'aient fait périr en trahison, et n'aient partagé entre eux sa dépouille sanglante sans en jouir eux-mêmes.

C'étaient donc jadis de simples peaux ; c'est aujourd'hui l'or et la pourpre qui sont devenus l'objet de nos soucis et de nos combats.

Déjà l'homme vivait sous l'abri de ses tours et de ses forteresses. La terre était divisée entre ses habitants, la culture florissante, la mer couverte de voiles innombrables, les nations unies d'intérêts et liées par des traités, lorsque les poètes par leurs chants transmirent les événements à la postérité. L'invention de l'écriture est peu antérieure à cette époque. Voilà pourquoi il ne nous reste de ces anciens temps d'autres traces que celles que la raison peut entrevoir confusément.

La navigation, l'agriculture, l'architecture, la jurisprudence, l'art de forger les armes, de construire les chemins, de préparer les étoffes, les autres inventions de ce genre, les arts même de pur agrément, comme la poésie, la peinture, la sculpture, ont été le fruit tardif du besoin, de l'activité et de l'expérience. Ainsi le temps amène pas à pas les découvertes, l'industrie en accélère les progrès, et le génie y porte sans cesse un nouveau jour, jusqu'à ce qu'elles aient atteint leur dernier degré de perfection.

On trouve des traditions analogues dans la plupart des anciens auteurs, et même dans les *Métamorphoses* d'Ovide, à travers les mythes de l'âge d'or et de l'âge d'argent. « Satisfaits des fruits que la terre donnait sans contrainte, lit-on dans les premiers chants de cet ouvrage, les premiers hommes cueillaient les ar

bouses, les cornouilles, les fraises des forêts, les mûres des ronces et les glands de l'arbre de Jupiter... Ensuite, sous l'âge d'argent et des rudes saisons, les hommes cherchèrent des abris, prirent pour asiles des antres, d'épaisses broussailles et des branchages entrelacés d'écorce. » La science peut aujourd'hui recueillir ces traditions et les considérer comme des vestiges du passé. On leur voit souvent associée celle d'un premier couple humain et d'un déluge, et cette tradition a aussi sa raison d'être parce que, d'une part le genre humain a eu à subir de destructives inondations qui ont submergé ses premières patries, et que d'autre part les émigrations des groupes les plus entreprenants ont commencé l'histoire de l'humanité en plusieurs régions différentes, sous la direction d'un premier chef, d'un premier pasteur.

Nous venons de voir Lucrèce mentionner distinctement l'âge de la pierre, l'âge de l'airain et l'âge du fer. Hésiode, qui vivait environ neuf siècles avant notre ère, rappelle de son côté que le fer a été découvert après le cuivre et l'étain ; et, d'après Homère, il semble que la guerre de Troie marque la transition entre l'âge du bronze et l'âge du fer. Tout cela est logique et naturel. Après s'être servi de ses ongles, de ses dents, de ses pieds, de ses mains, l'homme primitif s'est servi de branches d'arbres, de morceaux de bois et de pierres. L'âge des armes et des outils de pierre a duré jusqu'à ce qu'on eût trouvé le moyen de fabriquer des objets en métal. C'est encore ce que nous voyons aujourd'hui chez les peuplades sauvages : elles en sont toujours à l'âge de la pierre ([1]).

1. Aux pierres taillées succédèrent les pierres polies, que l'on retrouve également un peu partout, et dont plusieurs sont admirablement belles. Les unes et les autres sont nommées, dans presque toutes les langues, « pierres de tonnerre », peut-être, comme l'indique M. Cartailhac, à cause de l'odeur que répand le silex lorsqu'on le casse ou qu'on le frotte, peut-être aussi parce qu'on les trouve sous la surface du sol, comme les fulgurites et les pyrites de fer, maintes fois confondues aussi avec les uranolithes. Ces pierres ont été souvent vénérées comme des préservatifs contre la foudre, et en France même, il n'est pas rare que des paysans, pour protéger leurs maisons, placent une hache de pierre ou un couteau en silex dans le mur ou sous le seuil de l'habitation. Je me souviens d'en avoir vu, pendant mon enfance, servant de poids d'horloge, et, au musée de Saint-Germain, on en remarque qui sont percées précisément pour être suspendues.

Certains matelots des bords de la Manche les gardent précieusement dans leur cabine, les considérant comme des talismans contre les orages. Un jour, à Guer-

LE DINORNIS, OISEAU CONTEMPORAIN DE L'HOMME PRIMITIF

Ici le plus simple bon sens, le raisonnement le plus élémentaire, les traditions anciennes et les découvertes scientifiques de l'archéologie préhistorique s'accordent admirablement. Ce sont donc les peuplades primitives actuelles, les tribus sauvages qui existent encore sur divers points du globe, mais qui ne tarderont pas à disparaître devant les conquêtes de la civilisation ; ce sont ces êtres, encore plus animaux qu'humains, que nous devons regarder comme nous offrant l'image la plus rapprochée de l'état primitif de nos propres ancêtres. Les traditions s'harmonisent avec les découvertes pour nous montrer les premiers hommes s'abritant de préférence dans les cavernes ; les plus anciens auteurs nous parlent de troglodytes, qui se rencontraient çà et là, en Asie-Mineure, en Grèce et en Italie. Les réunions de païens ou de chrétiens, empêchés dans l'exercice de leur culte par la persécution des autres croyances, ont eu lieu en tout temps dans les cavernes ou les forêts. César fit enfermer et détruire, dans les cavernes de l'Aquitaine, les Gaulois qui avaient défendu leur patrie contre les armes romaines. La plupart des grottes et cavernes servent encore aujourd'hui de refuge aux bergers contre le mauvais temps ou d'abri pour la préparation de leurs aliments. Il n'y a

nesey, un collectionneur, M. Sukis, avait obtenu l'une de ces pierres d'une brave famille de paysans, et, justement, la nuit suivante, il y eut un orage épouvantable. Le lendemain matin, le paysan et sa femme vinrent en grande hâte redemander leur talisman ; ils n'avaient pu fermer l'œil de la nuit, de crainte d'une catastrophe.

M. Cartailhac raconte que près de Saint-Affrique (Aveyron), ses offres les plus séduisantes n'ont pu lui faire céder, par un cultivateur, une mignonne hachette qu'il convoitait pour sa collection : le cultivateur auquel elle appartient la conserve dans un petit sachet en peau avec d'autres amulettes, des galets de variolithe, une goutte de mercure et une pyrite de fer. — Ce préjugé n'est pas éloigné de ceux des Scandinaves, dont un sorcier avait été enterré avec un morceau de peau de vipère et une flèche en silex soigneusement enveloppés dans un sac de cuir.

Dans le Rouergue, quelques bergers croient encore leur troupeau à l'abri du danger, et surtout des ravages de la foudre, lorsqu'ils ont pu se procurer une hache celtique ou même un fragment qu'ils appellent « peiro de tro » pierre de tonnerre, et qu'ils l'ont suspendue à la sonnette que porte la principale brebis, guide du troupeau.

En Angleterre, les vieilles légendes arment les sorcières de pointes de flèches magiques, flèches de silex que l'on attribuait aux fées. Walter Scott en parle dans sa démonologie, et, chez les anciens, nous trouvons des souvenirs analogues dans Plutarque, Claudius, Pline, Suétone et les autres historiens.

donc rien de surprenant à ce que les restes humains se retrouvent surtout dans les cavernes.

On a déjà exploré en France plus de quatre cents cavernes ou grottes qui ont été habitées par les populations primitives. Signalons comme type celle d'Aurignac (Haute-Garonne), dans laquelle on a découvert dix-sept squelettes humains, enfermés derrière une pierrre verticale. C'était là une sépulture antique. (Voy. les détails dans la légende de la figure.) L'assise inférieure

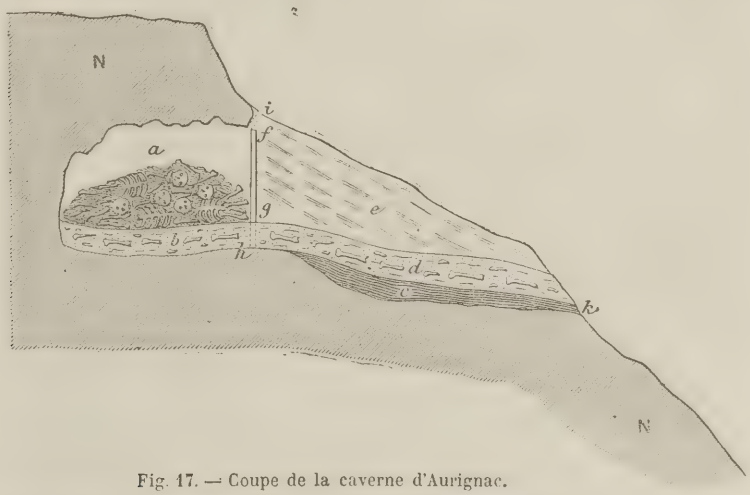

Fig. 17. — Coupe de la caverne d'Aurignac.

a. Partie de la grotte où l'on a retrouvé les restes de dix-sept squelettes humains. — *b*. Lit de terre rapportée de 60 centimètres d'épaisseur, avec des os de mammifères éteints et récents, brisés, brûlés et rongés. — *d* Dépôt contenant des objets analogues. — *e*. Talus formés de déblais venant de la partie supérieure de la colline. — *f*, *g*. Plaque de pierre qui fermait la grotte. — *f*, *i*. Terrier de lapin qui amena la découverte de la grotte. — *h*, *k*. Terrasse primitive sur laquelle s'ouvrait la grotte. — N. Calcaire nummulitique de la colline.

se rapporte aux temps paléolithiques (les plus anciens de l'âge de la pierre) : elle a été l'asile de l'homme aux temps du mammouth et du grand lion ; la couche supérieure, celle de la sépulture, appartient aux temps néolithiques (les plus récents de l'âge de la pierre) : on a retrouvé des os d'animaux portant la trace du feu, des cendres, du charbon, des débris de repas funéraires et même un membre entier d'ours des cavernes qui semblait avoir été déposé auprès du mort pour sa nourriture dans l'autre vie, comme le font encore aujourd'hui bien des sauvages. Il semble, par les vestiges des rites funéraires, que dès que l'homme a eu conscience de son existence intellectuelle, il n'a accepté la mort que comme transition vers une continuité de son être en une mystérieuse

sphère d'immortalité. — On a retrouvé également des tombeaux particuliers, tels que ceux de la Suède (p. 34), dans lesquels les morts ont été enterrés assis.

Dans les pays dépourvus de cavernes naturelles, les premiers

Fig. 18. — Sauvage moderne à l'affût.

abris ont été des cavernes artificielles, formées de pierres recouvertes de terre, et des refuges construits à l'aide de branches d'arbres coupées et de terre remplissant les interstices pour composer des murs rudimentaires. On retrouve aujourd'hui des constructions de ce genre dans les huttes des sauvages, ainsi que des habitations sur eaux (voy. p. 41) singulièrement semblables aux cités lacustres des âges les plus anciens.

Tous ces restes nous montrent les témoignages d'une industrie

Fig. 19. — Hommes primitifs actuels. Indigène de la Nouvelle-Guinée.

primitive : pierres, cornes, os travaillés, argile demi-cuite, charbons, prouvant que l'homme, sauvage mais ambitieux, poussé par

la loi du progrès qui régit la création tout entière, s'efforçait d'augmenter les moyens d'action antérieurement acquis déjà dans sa longue lutte pour l'existence.

L'homme resta nu pendant bien des siècles. Aujourd'hui encore, au sein de l'Afrique centrale, plusieurs tribus sauvages sont composées d'êtres absolument nus, qui n'ont jamais songé à aucun vêtement. Lorsqu'au siècle dernier, les navigateurs arrivèrent pour la première fois dans les îles de l'Océanie, ils trouvèrent les populations toutes nues, hommes, femmes et enfants, assez innocentes d'ailleurs, et plus honnêtes que bien des gens civilisés. Dans les

Fig. 20. — Tombeau suédois du temps de l'âge de la pierre.

climats sans hivers, le besoin de vêtements ne se fait pas sentir. Quant au sentiment de pudeur, c'est un fruit — ou, pour mieux dire, une fleur — de la civilisation, la première, peut-être, la plus délicate et l'une des plus précieuses. L'innocence absolue ne l'aurait pas inventé. L'histoire du costume dans tous les âges et chez tous les peuples laisse apercevoir assez clairement que les vêtements servent au moins autant la coquetterie que la pudeur. On peut sans doute attribuer leur origine au besoin de se garantir des intempéries autant qu'au désir d'une certaine ornementation, de quelque rectification ou dissimulation ; mais les deux causes paraissent à peu près égales. Le froid produit une sensation désagréable. On se garantit de la chaleur sous les ombrages des bois ou dans la fraîcheur des grottes, au voisinage des ruisseaux et des sources. Il est moins facile de se protéger contre le froid. Lorsque les hommes eurent émigré des tièdes contrées de l'Asie méridionale, lorsqu'ils arrivèrent en nos rudes climats, ils durent assez vite

songer à se servir des peaux des animaux tués à la chasse pour en former, en hiver, quelque lit rudimentaire, pour préparer une couche moins dure. De là à jeter cette peau sur les épaules pour se garantir de la neige et du grand froid, il n'y a qu'un pas. Les premiers vêtements furent des peaux de bêtes.

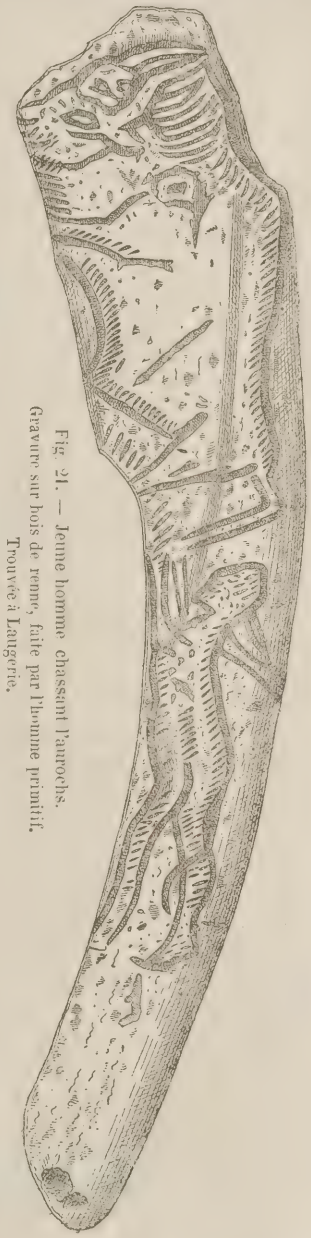

Fig. 21. — Jeune homme chassant l'aurochs. Gravure sur bois de renne, faite par l'homme primitif. Trouvée à Laugerie.

Aujourd'hui encore, nous voyons des tribus primitives vivre entièrement nues, non seulement sous les chaleurs de l'Afrique ou dans les climats océaniens, mais même en plein Groënland, dans les neiges de la baie d'Angmagsalik, dont les indigènes ne se vêtissent que pour sortir de leurs huttes, où ils demeurent constamment nus. Ici, les femmes portent une légère ceinture ; dans l'Afrique centrale, ce sont en certaines tribus les femmes, en d'autres tribus les hommes qui ont commencé le vêtement par la ceinture. Nous n'aurions guère que l'embarras du choix si nous voulions nous représenter les types variés de ces êtres primitifs dont plusieurs régions du globe nous offrent encore aujourd'hui de si curieux spécimens. On peut en prendre une idée bien typique par l'aspect de l'indigène de la Nouvelle-Guinée représenté plus haut (p. 33) d'après un dessin authentique. Ce Néo-guinéen du détroit de Dourga, dessiné par le voyageur van Oort, nous met bien en présence de l'homme primitif, matériel et brutal, dont l'esprit ne s'est encore élevé vers aucun idéal. Ces papouas courent dans les arbres comme des singes.

Nous rappellions tout à l'heure que l'on a retrouvé non seulement les armes, les outils, les restes fossiles de l'homme pri-

mitif, disséminés un peu partout, mais même des armes encore adhérentes aux blessures qu'elles avaient faites, et même aussi des dessins d'animaux et d'hommes gravés sur des os dès ces temps

Fig. 22. — Femme près des jambes d'un cerf.
Gravure sur omoplate de renne, faite aux temps primitifs. Trouvée à Laugerie.

antiques et conservés jusqu'à nous. Nos lecteurs en ont sous les yeux dès ces premières pages, quelques spécimens intéressants : dessin grossier d'homme chassant l'aurochs (*fig* 21) gravé sur bois

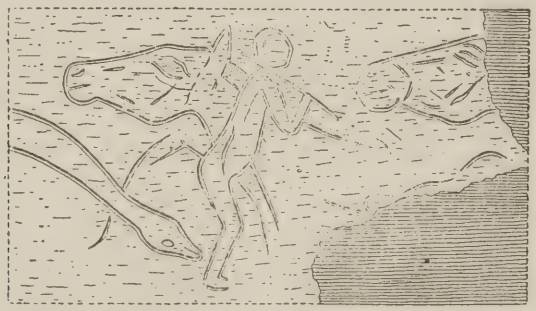

Fig. 23. — Homme portant un bâton, avec des têtes de chevaux et un serpent.
Gravure sur os de renne. Age de la pierre. Trouvée à la Madeleine.

de renne ; femme près des jambes d'un cerf, gravure faite sur un fragment d'omoplate de renne, malheureusement très brisée (*fig.* 22) ; un homme portant un bâton, avec deux têtes de chevaux et un serpent, dessin trouvé à la Madeleine (Périgord) (*fig.* 23) ; un renne

gravé sur un bois de renne, trouvé dans la grotte de Thaïngen (Suisse) : la figure 24 représente les deux côtés de ce bois de

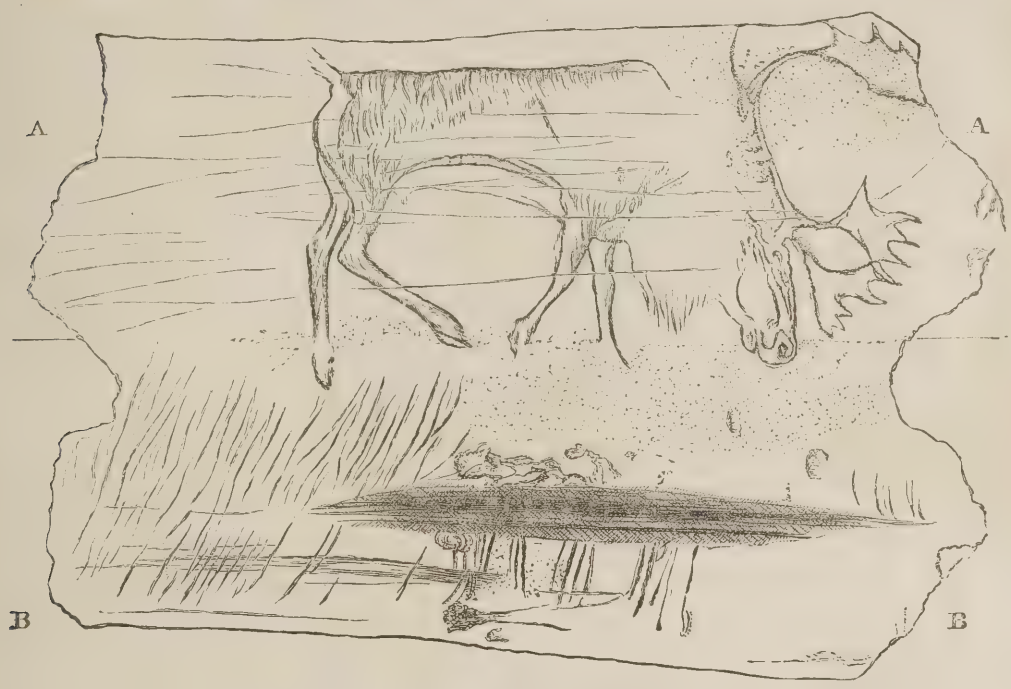

Fig. 24. — Renne au pâturage.
Gravure du temps de l'âge de la pierre. Trouvée à Thaïngen (Suisse).

renne, le côté B, opposé au côté A, porte des incisions qui ont

Fig. 25. — Mammouth gravé par l'homme primitif, contemporain du mammouth dans le Périgord.

peut-être eu pour but de représenter une prairie et de l'eau ; un dessin de mammouth, gravé à l'aide d'un burin de silex, sur une

plaque d'ivoire, trouvé dans la grotte de la Madeleine : on y distingue bien les longs poils et les défenses recourbées (*fig* 25) ; un ours des cavernes gravé sur un galet et trouvé dans la grotte de Massat (Ariège) ; enfin des vertèbres percées par des flèches de pierre, divers outils et armes, harpons, hameçons, aiguilles, des

Fig. 26. — Ours des cavernes, dessiné d'après nature par l'homme primitif.

ornements, colliers, etc. (*fig.* 27 à 32), en un mot tout un ensemble de souvenirs vénérables par leur antiquité et qui nous reportent aux temps où les premières imaginations s'exercèrent sur les premiers dessins et dans les premières inventions.

Il est utile, en certaines circonstances, d'envisager l'humanité

Fig. 27. — Harpon en bois de renne, du temps de l'âge de la pierre.

sous un coup d'œil à la fois analytique et synthétique. Notre mémoire est courte. Songeons donc, un instant, qu'ici même, en France, il y a quelques siècles seulement, la sécurité de la vie matérielle n'existait pas. Des hordes encore barbares se livraient une guerre perpétuelle, et il n'y avait guère que des pillards ou des pilliés. On ne tuait pas seulement, on torturait, on crevait les yeux, on coupait les mains, on mutilait les hommes et les femmes et on les laissait mourir de faim. Il y a huit ou neuf siècles, aux environs de l'an 1000, au temps de Hugues-Capet et de Robert, au temps où le pape, pourtant, était un Français et où la France existait déjà, quoiqu'elle n'eût encore acquis ni les mœurs modernes, qu'elle

n'eût point nos idées, qu'elle ne parlât point notre langue, les Xe et XIe siècles nous présentent le tableau d'une misère universelle. Alors la barbarie, la peste, la famine, la misère régnaient

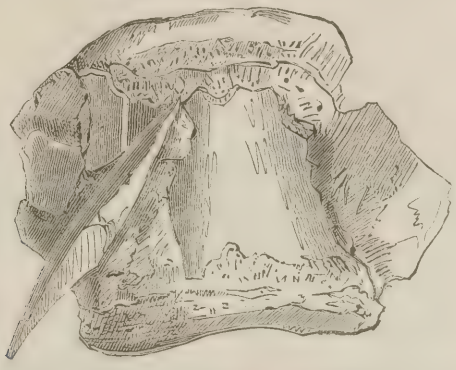

Fig. 28. — Vertèbre lombaire d'un jeune renne, transpercé par une arme de silex.

partout. Pas de travail, pas de cultures, pas de moissons, pas de routes pour se rendre d'un point à un autre, pas de ponts pour traverser les fleuves; quelques châteaux alimentés par le

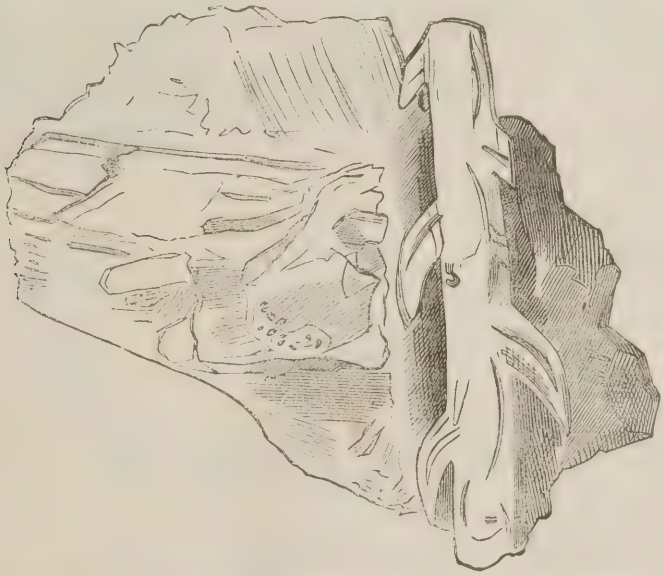

Fig. 29. — Fragment de brèche des Eygies, avec un harpon en bois de renne barbelé. (Musée de Saint-Germain.)

pillage, des couvents où l'on chante des litanies, et la plèbe dans la plus abjecte misère. De l'an 950 à l'an 1050 on ne compte pas moins de quarante-huit années de famine et d'épidémies! Les malades mouraient à la porte des églises empestées par les cadavres.

En 1032, la famine fut telle, qu'on allait jusqu'à déterrer les morts dans les cimetières pour les manger. Le voyageur, assailli sur la route, succombait sous les coups de ses agresseurs; ses membres

Fig. 30. — Aiguille en os du temps de l'âge de la pierre.
Trouvée à la Madeleine (Périgord). Grandeur naturelle.

étaient déchirés, grillés au feu et dévorés. D'autres, fuyant leur pays pour fuir aussi la famine, recevaient l'hospitalité aux envi-

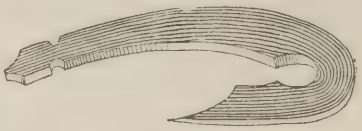

Fig. 31. — Hameçon en défense de sanglier, de l'âge de la pierre.
Trouvé à Moosseedorf Grandeur naturelle.

rons des villes, et leurs hôtes les égorgeaient pendant leur sommeil pour en faire leur nourriture. Près de Mâcon, dans une au-

Fig. 32. — Collier en coquillages de l'âge de la pierre.
Trouvé à Cro-Magnon (Dordogne).

berge, deux voyageurs ayant remarqué des crânes humains, se sauvèrent et racontèrent ce qu'ils avaient vu : on trouva quarante-huit têtes d'hommes et de femmes, dont les corps avaient été mangés ; le cannibale fut attaché à une poutre et immédiatement

brûlé. D'autres présentaient à des enfants un objet pour les attirer et les immolaient à leur faim. On alla jusqu'à vendre au marché de la chair humaine sous le nom de chair de porc, et à Tournus, un marchand fut reconnu, garrotté et brûlé séance tenante. On se croyait à la fin du monde, attendue vers l'an 1000. C'est à peine si, de nos jours, nous pouvons nous représenter une

Les cités lacustres modernes. Habitations sur pilotis de la Nouvelle Guinée.

pareille situation. Pourtant mille ans auparavant, la civilisation s'était montrée à Rome dans toute son élégance : Sénèque, Cicéron, Tacite, Horace n'auraient pu, assurément, supposer le retour d'une telle barbarie. Et avant Rome, Athènes avait brillé de tout son éclat au siècle de Périclès. Et antérieurement à la Grèce, l'humanité avait eu l'Asie de Çakia Mouni, et l'Égypte de Ménès. Il semble que l'histoire soit composée de grandeurs et de décadences, quoique incontestablement le progrès général avance de siècle en siècle. L'homme primitif n'est pas aussi loin de nous qu'il le paraît : grattez le Russe, vous trouvez le Cosaque, disait Napoléon.

Déjà la Terre entière a été couverte de races consécutives et diverses qui se sont succédé sur la scène du monde sans y

laisser leur histoire. Que de générations se sont mutuellement remplacées depuis les origines perdues dans la nuit! Il fait jour autour de nous; le jour a été précédé par l'aurore, et cette aurore par une longue nuit. Il y a dix mille ans, les Égyptiens étaient peut être aussi civilisés que les Français du XIXe siècle — quoique moins instruits, puisque les sciences sont toutes modernes. Mais quel éloignement pour les origines!

Quelle antiquité pour notre race, que l'on s'imaginait naguère encore avoir été créée tout d'une pièce — et parfaite — il y a six mille ans! C'est cent mille ans et davantage qui ont passé sur l'histoire de l'humanité. Cette histoire va être exposée ici dans ses panoramas essentiels. Mille siècles vont défiler devant nos yeux. Ils gisaient ensevelis dans la poussière du passé; mais le flambeau de la science, projeté dans tout son rayonnement sur cette cendre endormie, a fait tressaillir sous leur linceul ces vieux siècles évanouis, et les voici qui se lèvent, un à un, et se dressent devant nous, non comme des spectres ou des fantômes, mais comme des êtres ressuscités qui viennent eux-mêmes raconter leur vivante histoire. Et cette histoire est la nôtre : c'est celle de l'enfance même de notre humanité, c'est notre mystérieux berceau, dégagé pour la première fois des voiles qui l'enveloppaient. L'enfant sauvage qui vient de naître va grandir au milieu de la nature pour arriver à l'âge de la puberté, de l'intelligence et de la raison.

Et puis, à vrai dire, *la création de l'homme n'est pas encore achevée.* Elle se continue de nos jours, car l'univers vivant est un perpétuel devenir. Commencée avec les singes anthropomorphes, avec les hommes des bois, les simiens les plus forts et les plus avancés, commencée même dès les lémuriens, dès les marsupiaux, dès les invertébrés, dès le protoplasma, la création de l'homme, c'est-à-dire la formation de son être tout entier, physique et moral, s'est continuée par tous les perfectionnements acquis depuis l'homme primitif jusqu'à l'homme moderne, par la formation et l'enrichissement des langues, par toutes les inventions et découvertes, et elle se continue par le développement graduel de nos facultés. Cet ouvrage pourrait donc embrasser l'histoire de l'humanité entière, si nous ne devions nous borner au sujet capital

qui nous intéresse le plus en ce moment, à la phase préhistorique et aux origines de la civilisation.

Si le titre de cet ouvrage éveillait une objection analogue à celle qui a été inspirée à quelques esprits par le titre du « Monde avant *la création* de l'homme », on pourrait répondre à cette objection dans les mêmes termes qu'il y a été répondu aux dernières pages de l'œuvre précédente. En effet, le mot de *création* doit être entendu désormais dans son sens naturel et scientifique, et non dans le sens du surnaturel ou du miracle. Nous n'observons que les causes secondes : les causes premières nous restent cachées. Pour nous, la création est permanente et consiste en transformations progressives, infiniment petites et incessantes. Personne n'a jamais vu aucune chose, aucun être, créé de toutes pièces avec rien, dans l'ancien sens du mot création. Le sujet de cet ouvrage est donc bien réellement *la création de l'homme et les premiers âges de l'humanité,* et ce sujet ne peut être traité qu'à l'aide des données positives que l'état actuel des sciences met entre nos mains. Pour tout esprit scientifique, il est impossible de considérer les choses autrement.

Quels furent nos ancêtres humains, et comment surent-ils se dégager de l'état absolument sauvage pour atteindre graduellement le degré de civilisation des sociétés modernes ? La question nous intéresse-t-elle ? Certes : il s'agit de nous-mêmes, de notre passé, de notre présent — et peut-être aussi de notre avenir.

Étaient-ils, ces premiers hommes dont nous sommes les descendants, étaient-ils noirs comme les nègres de l'Afrique centrale ? Offraient-ils la nuance foncée du chocolat, comme les Fuégiens de l'Afrique australe dont nous avons vu dernièrement quelques spécimens à Paris même ? Étaient-ce des peaux rouges, comme les indigènes de l'Amérique du Nord ? Représentaient-ils une race jaune, comme les Chinois et les Japonais, ou bien la race blanche s'est-elle rapidement dégagée elle-même et directement de quelque espèce transitoire déjà perfectionnée ? Les nègres ont-ils la même origine simienne que nous, ou bien l'humanité descend-elle de plusieurs souches ? Quelle est la race humaine la plus ancienne ? Jusqu'à quelle époque les découvertes récentes de l'archéologie préhistorique nous permettent-elles de remonter le

mystérieux courant du fleuve humain? Sous quelle latitude peut-on espérer retrouver sa source, et que reste-t-il de notre premier berceau? En quelle région était situé le véritable paradis terrestre, l'heureuse contrée qui fut illustrée par cette féconde métamorphose? Et comment les civilisations sont-elles consécutivement descendues de ce premier berceau, voilé depuis si longtemps derrière les brumes du passé? Le monde n'a pas toujours été ce qu'il est. Aujourd'hui, grâce à la division du travail, à l'organisation des échanges par la monnaie, la vie est considérablement simplifiée en même temps que développée suivant les goûts personnels et les aptitudes de chacun, et cette division du travail est utile et agréable à tout le monde. Mais avant qu'on eût eu l'idée de la monnaie, chacun devait se suffire à lui-même. La première monnaie paraît avoir consisté en troupeaux! — Quelles transformations consécutives dans la vie de l'humanité!... Pouvons-nous retrouver les origines des inventions, des industries et des arts? Quelle fut la première charrue? Après quelles séries d'observations furent faites les premières semailles et les premières moissons? Quel fut le premier architecte? Que furent les premières demeures, les premiers vêtements, les premiers ustensiles, les premiers instruments de chasse et de pêche, les premiers appareils de navigation, les premiers voyages? Quelle est l'origine des animaux domestiques, des plantes cultivées, des arbres fruitiers, des fleurs de nos parterres? Créations nouvelles, transformations dues au travail de l'homme.... Tout ce qui existe aujourd'hui autour de nous a été *graduellement* inventé! Nous assistons ici à un développement grandiose, tout à l'honneur de l'esprit humain, de sa persévérance et de ses destinées; car aujourd'hui, quelle qu'ait été son origine, l'humanité est une race INTELLECTUELLE, et tous les hommes sont nos frères. Ce sont là autant de questions qui touchent directement la connaissance de notre être, que la science permet aujourd'hui d'aborder et de discuter, et que l'un de ses représentants les plus autorisés va exposer sous nos yeux pour notre plus grande instruction.

L'auteur de cet ouvrage est trop connu du monde instruit pour qu'il soit utile de le présenter à nos lecteurs. M. DU CLEUZIOU est sans contredit l'un des écrivains les plus compétents dans

ces connaissances spéciales qui ont créé une science nouvelle tout entière, une Préhistoire, à la lumière de laquelle s'éclairent désormais les horizons lointains restés cachés jusqu'ici dans le mystère des théogonies. On lui doit déjà des recherches universellement appréciées sur les antiquités de notre histoire, sur les dolmens et les menhirs de la Gaule, sur les origines de notre art national et sur des questions plus générales. Ce n'est pas l'auteur que nous avons voulu présenter dans cet exposé préliminaire ; c'est son œuvre, dont la captivante grandeur va du reste s'imposer d'elle-même à l'attention de tous ceux qui s'intéressent à cette question si capitale de nos origines et de notre primitive histoire.

CAMILLE FLAMMARION.

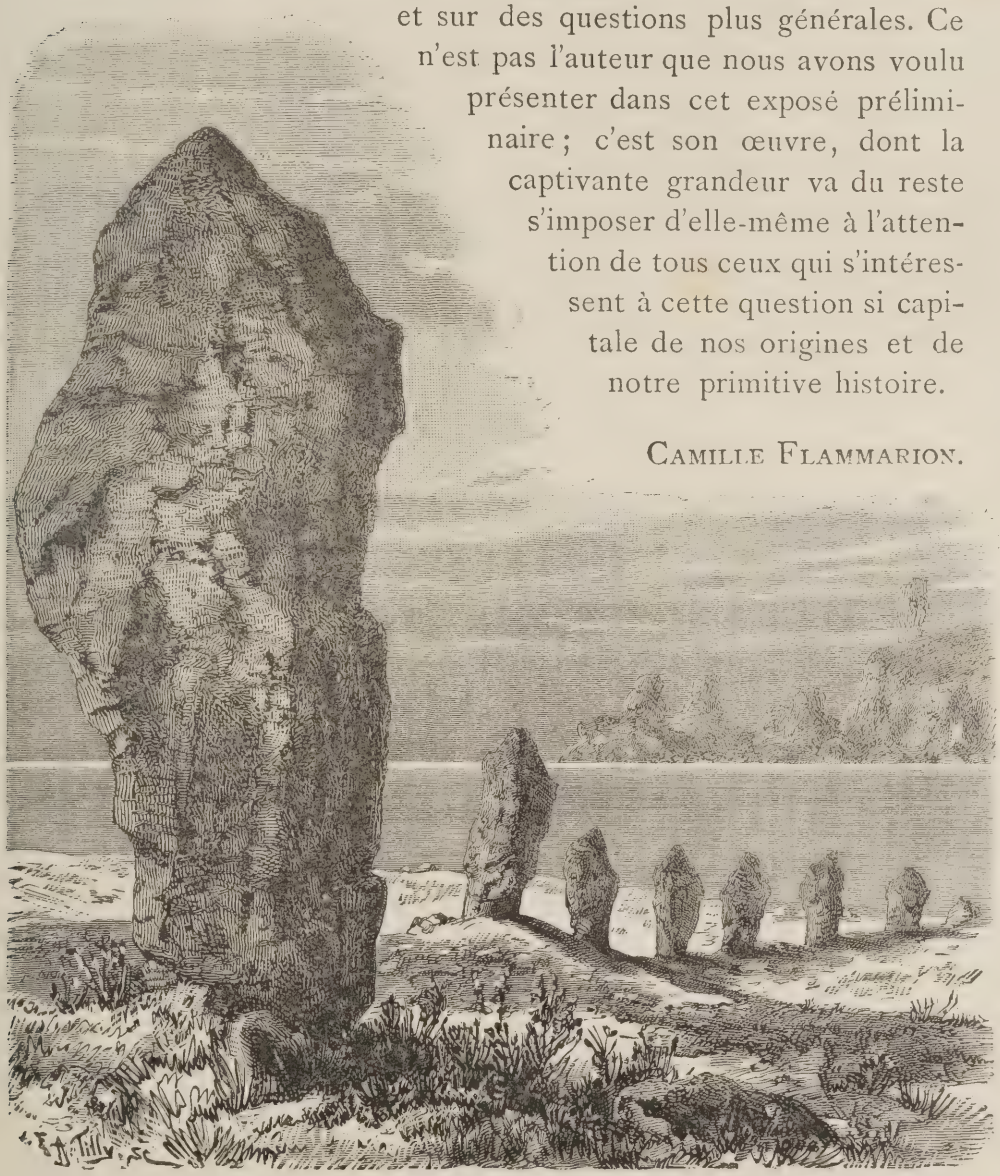

LIVRE PREMIER

L'AURORE DE L'ERE HUMAINE

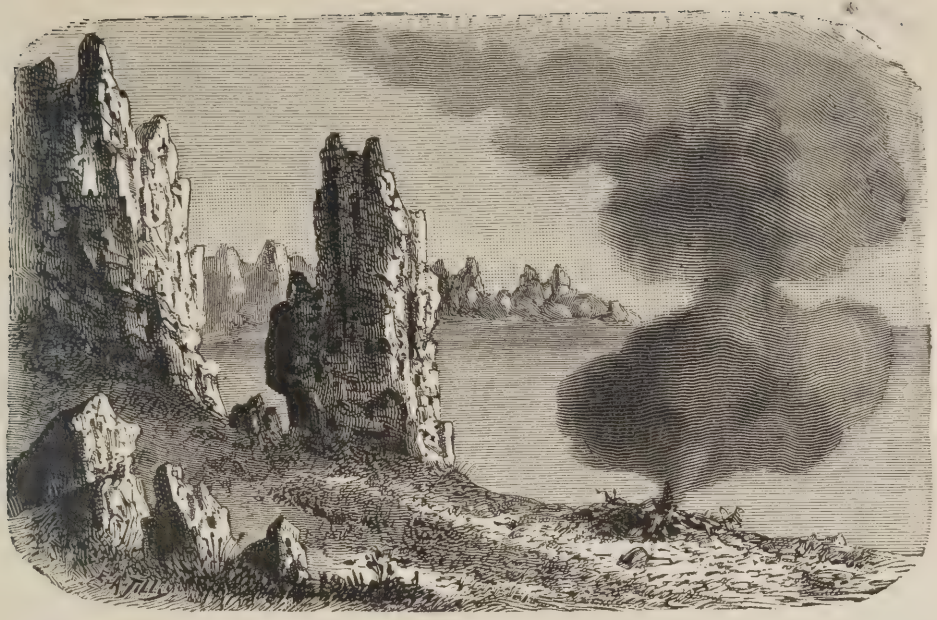

CHAPITRE PREMIER

LE PRÉCURSEUR DE L'HOMME

La science moderne, laissant de côté les théories préconçues, les solutions décidées, le merveilleux et le surnaturel, demande maintenant à ses adeptes des faits, rien que des faits, formellement constatés, sévèrement contrôlés, entièrement irréfutables.

Dans une matière aussi grave que celle que nous allons essayer de traiter ici, nous ne nous préoccuperons donc pas, si vous le voulez bien, de ce que l'on nomme « la révélation », croyance que nous reconnaissons à tout le monde le droit de respecter et que nous admettons, du reste, nous-mêmes comme vénérable à certains égards; mais nous ne parlerons que de la réalité visible, palpable et démontrée. La recherche de la vérité sera l'unique loi à laquelle nous obéirons sans réserve.

Les livres sémitiques qui sont devenus, pour des raisons que nous n'avons pas à discuter ici, la base de la foi religieuse dans nos races, racontent la Création d'une façon fort poétique. Nous verrons plus tard que le sens caché de ces descriptions, soi-disant inspirées, n'est pas si déraisonnable qu'il le paraît à certains esprits

perpétuellement et irrévocablement sceptiques : Moïse, comme les Grecs plus tard, sortait des écoles d'Égypte les plus savantes du monde. Nous nous permettrons pourtant de nous en tenir ici aux seules constatations positives de l'observation directe.

Du reste, nous n'avons pas à juger de ces matières, et si quelques âmes timorées nous infligeaient un blâme immérité, nous nous contenterions de dire qu'un grand nombre des découvertes qui vont être exposées ont été faites par des ministres du culte catholique. Si l'on nous brûle pour hérésie, nous serons en compagnie très orthodoxe.

C'est un prêtre, en effet, M. l'abbé Bourgeois, qui a fait les plus laborieuses recherches en faveur de l'existence antédiluvienne de l'homme dès l'époque tertiaire, et créé de toutes pièces la période thénaisienne.

C'est encore un prêtre, M. l'abbé Delaunay, confrère de M. Bourgeois et comme lui professeur au collège de Pont-Levoy, qui a signalé dans les couches inférieures du calcaire de Beauce des silex craquelés par le feu, de l'âge de la pierre *étonnée*, comme disent messieurs de l'Institut.

C'est un prélat, Mgr Meignan, évêque de Châlons, qui a publié sur la matière un long ouvrage, développement de la thèse déjà soutenue par M. Marcel de Serres dans sa *Cosmogonie* de Moïse comparée aux faits géologiques.

Ce sont enfin des esprits voués à la défense du christianisme, des prêtres catholiques, des ministres protestants, qui ont fait progresser la science anthropologique avec un zèle qu'on ne saurait trop reconnaître. Signalons entr'autres, parmi les auteurs français :

M. l'abbé Lambert, qui a écrit une Étude sur l'homme primitif et la Bible, dans laquelle il établit que les découvertes de la science moderne, concernant l'antiquité de l'homme, ne sont nullement opposées à la révélation judaïque ;

M. l'abbé Ducrost, qui a exploré les trésors de Solutré et constaté la prodigieuse antiquité de ses trouvailles ;

M. l'abbé Landesque, qui a découvert la fameuse femme au renne, une gravure de l'âge du mammouth ;

M. l'abbé Cochet enfin, qui a signé le premier rapport sur les fouilles de Boucher de Perthes.

Le clergé français, comme certains ultramontrains voudraient parfois le faire croire, ne nous est nullement hostile, — je parle du clergé intelligent.

L'abbé Fabre d'Envieu, professeur à la Faculté de théologie de Paris, dans un travail sur l'origine de l'homme prôné par M. de Quatrefages, de l'Académie des sciences, a systématisé l'ensemble de notions et d'idées auxquelles ses confrères n'avaient touché qu'en passant, dans un livre où il fait preuve de connaissances scientifiques sérieuses et variées. La vingtième proposition de cet ouvrage résume ainsi qu'il suit la doctrine de l'auteur :

« L'archéologie et la paléontologie peuvent, sans se mettre en opposition avec la sainte Écriture, découvrir dans les terrains tertiaires et dans la première partie de la période quaternaire des traces de *préadamites*. En ne se préoccupant pas des créations antérieures à l'avant-dernier déluge, la révélation biblique nous laisse libres d'admettre l'homme du diluvium gris, l'homme pliocène et même l'homme éocène. »

Dans son *Hexaméron génésiaque*, il va encore plus loin :

« Nous ne connaissons l'homme tertiaire, y écrit-il, que par quelques rares spécimens de son industrie; mais nous serons d'accord avec la logique en déclarant que l'on ne peut pas conclure des renseignements négatifs obtenus jusqu'à présent, que certains hommes n'existaient pas avant l'époque quaternaire. Ces hommes pouvaient habiter quelques contrées peu étendues ou inexplorées jusqu'ici. »

De la découverte des pierres taillées par eux, il conclut à la trace certaine d'un *animal raisonnable* dans les terrains tertiaires. « Nous ne pouvons pas soutenir, en effet, écrit-il un peu plus loin, qu'il n'y a pas eu, pendant les formations antéhexamériques, des intelligences servies par des organes différents des organes humains. »

Les libres penseurs, qui affirment la parenté de l'homme et du singe, n'ont rien avancé de plus hardi.

Le Père de Valroger, prêtre de l'Oratoire, est tout aussi affirmatif : il emploie, lui, pour désigner les hommes tertiaires, le mot de *précurseur*, dû à M. de Mortillet, et prétend que « l'idée de ces *primates anthropomorphes*, de ces *précurseurs* mystérieux du règne humain peut être chimérique, mais qu'elle n'a rien d'hétérodoxe. »

Du haut de la chaire de Notre-Dame enfin, le Père Monsabré a

LIBRARY
UNIVERSITY OF ILLINOIS

hautement déclaré que des découvertes récentes on ne doit tirer que deux conclusions : « Ou bien les savants reconnaîtront qu'ils ont exagéré la valeur de leurs chronomètres et se verront obligés de rajeunir leurs terrains » ce qui n'est pas probable, « ou bien de nouvelles découvertes nous mettront sur la trace d'un être anthropomorphe qui aura été, dans l'admirable progression du plan divin, l'*ébauche* et le *précurseur* de l'homme, et auquel il faudra attribuer les instruments de l'époque tertiaire. »

Dieu donc n'a pas plus créé le monde en six jours, qu'il ne s'est reposé le septième.

M. Sylvestre de Sacy, du reste, avait déjà dit autrefois « qu'il n'y avait pas de chronologie biblique, et l'abbé Le Hir, professeur au grand séminaire de Saint-Sulpice, a depuis répété avec lui : « La chronologie biblique flotte indécise : c'est aux sciences humaines qu'il appartient de trouver la date de la création de notre espèce. »

Appuyés sur des autorités aussi respectables, laissons donc à la petite tribu des Beni-Israel ses révélations et ses livres, sans nous en préoccuper outre mesure. Il est temps de remettre à sa vraie place ce tout petit peuple, qui a eu l'immense orgueil de se croire seul sur la Terre l'objet des affections du Très-Haut et de s'intituler à l'encontre du reste de l'humanité le *Peuple de Dieu.*

Il est temps d'étudier d'un peu plus près qu'on ne l'a fait jusqu'ici les *Enfants des hommes ;* leur histoire est au moins aussi intéressante que celle des nomades trafiquants de Judée, adorateurs de veaux d'or, fort peu dignes, ce nous semble, de l'admiration qu'une éducation malsaine nous leur a fait attribuer depuis des siècles.

Ces réserves faites, marchons en avant, sans crainte, vers la lumière.

On ne s'attend pas à ce que nous revenions ici sur le grand ouvrage de Camille Flammarion, dont celui-ci peut être considéré comme la suite immédiate. Dans son *Monde avant la création de l'homme,* le savant astronome, qui veut bien diriger nos recherches, a magistralement démontré les origines naturelles de la race humaine et de la planète sur laquelle elle vit : nous n'avons pas à refaire cette démonstration. Pourtant, il nous semble utile de résumer en quelques lignes l'histoire si bien traitée par lui de la généa-

logie des premiers êtres dont nous sommes les descendants directs. A tout tableau il faut d'abord son cadre.

Au commencement donc, *in principio,* « dans cet univers qui est en création perpétuelle, » il arriva que de la nébuleuse solaire, se détacha une parcelle informe qui graduellement se condensa en globe et devint la Terre, petite province de ce colossal système « fleurette imperceptible éclose dans les immenses jardins du ciel. » Combien de temps dura la genèse de cette gelée féconde? Nul ne saurait le dire.

Avec le temps, l'évolution naturelle de ces gaz provoqua des

Et spiritus Dei ferebatur super aquas.
La Création, d'après Raphaël. — (Fresque du Vatican).

associations physiques et mécaniques de molécules qui, d'abord à l'état d'incandescence, se refroidirent lentement, figèrent à la surface et durcirent peu à peu.

L'atmosphère qui environnait cet astre nouveau, en se liquéfiant, constitua la mer; alors l'eau couvrit entièrement le monde ; dans son sein flottait le germe qui devait la féconder plus tard.

Et spiritus Dei ferebatur super aquas. Et l'esprit de Dieu flottait sur la surface des ondes [1].

1. Dans toutes les religions du monde l'origine des choses est toujours l'Océan.

Dans l'Inde, Dieu, par une émanation de sa puissance, produit d'abord les eaux et leur donne du mouvement par le feu, puis il crée un œuf brillant comme un soleil d'or qui flotte sur ces eaux; de ce soleil sort Brahma, père de tous les êtres qui raisonnent. Vichnou, de même, vogue sur la mer d'azur, mollement étendu sur la peau du serpent Ananta.

En Grèce, d'après Hésiode, la Terre s'unit avec Uranus et fait naître l'Océan aux

Comme un métal en fusion qui se refroidit lentement, la croûte terrestre se façonna ; alors parurent les îlots granitiques de la Période primordiale, pierres dures qui gardent encore, dans leur mélange de quartz, de feldspath et de mica, comme une trace de la formidable cuisson d'où elles naquirent; sur ces rocs nulle trace de végétation ne se voyait encore, ni arbres, ni buissons, ni mousses, ni brins d'herbe.

Cependant, d'une combinaison chimique naturelle du carbone avec l'hydrogène et l'azote, éléments primitifs de la planète, se formèrent les premiers organismes, gélatineux, albuminoïdes. Humble *protoplasma !* Première phase de la marche progressive de la vie.

Dans ce primordial océan apparurent les organismes marins rudimentaires, semi-solides, semi-liquides, pâteux, malléables, dociles, mobiles et changeants. Minéraux qui végétaient, végétaux qui s'animaient. C'est l'âge des protistes, des algues, des annélides, des zoophytes, coraux, éponges, madrépores, polypiers, goémons, fucus, mousses de mer, etc. Mais tout cela restait aveugle, sourd et muet; les vagues bruissaient et nul ne pouvait les entendre; les rocs craquelaient sortant de l'onde et nul œil ne pouvait les voir.

Bientôt, parmi ces organismes naquirent les mollusques, les crustacés, chaque milieu moulant pour ainsi dire la forme de son habitant. Parmi eux vibra, armé de son bouclier à trois lobes, le trilobite, dont nous connaissons jusqu'à vingt métamorphoses différentes, le premier être auquel il fut donné de regarder la Création avec cet œil réticulé à la surface bosselée qu'on retrouve dans ses empreintes séculaires, œil à peine indiqué qui s'entr'ouvrit dans

gouffres immenses, bien avant les naissances de Saturne, de Jupiter et des autres habitants de l'olympe hellénique.

Les Mexicains sont fils de Chalchithuityenne, déesse de l'eau; les Péruviens de Mama Cocha; les Botocudos de Taru, toutes mères de l'humanité, personnifications de la mer.

Les mythes américains parlent d'une mer silencieuse poussant ses vagues dans les ténèbres; au-dessus passe l'ouragan Hurrican, le vent puissant et la terre solide apparaît, c'est l'Hesus des Gaulois, Houès, le souffle générateur.

Nous pourrions multiplier les exemples.

Les légendes ont toujours pour base un *fait* complètement naturel.

Voir *Légendes, croyances et superstitions de la mer*, par Paul Sébillot, liv. Ier, Origine de la mer.

sa tête informe pour voir enfin l'abîme. Le trilobite fut la première âme des mers primordiales.

Aux invertébrés flottants succédèrent, dans la tiédeur des eaux primitives, les vertébrés cartilagineux auxquels les savants ont donné des noms si barbares que nous osons à peine ici les transcrire : le Cephalaspis, le Pterygotus bilobus, le Cocosteus decipiens, l'Eurypterus remipes, l'Holopticus, etc. Puis les coquillages, Ptéropodes, Brachiopodes, qui remplirent le limon devenu depuis pierre à bâtir, avec lequel nos habitations actuelles sont construites.

La nature continuait son œuvre. Sur les îles qui graduellement se dégageaient des eaux, au sein d'une atmosphère chaude, lourde, pluvieuse, prennent naissance les plantes primitives, puis, plus tard, les fougères silencieuses qui croissant, mourant, se superposant et renaissant d'elles-mêmes pendant des séries de siècles, formèrent le sol où devaient bientôt grouiller les insectes apparus dans la fermentation des végétaux de cet AGE PRIMAIRE.

Pas un oiseau, pas un reptile, pas un quadrupède dans ces broussailles sombres. Des scorpions gluants, des blattes, et pour seul bruit troublant ce silence, les élytres d'un rampant se frottant l'une l'autre, ou le bourdonnement d'une mouche ou d'un insecte.

Nulle fleur sur ce sol, déjà vert pourtant, mais les noces cachées des plantes, l'ère des cryptogames [1].

« Puis lentement, graduellement, la matière s'épura par son élaboration même, la sensibilité était née : bientôt la pensée, chrysalide inconsciente s'éveilla, se reconnut et prit son essor. »

Les premiers terrains formés, tout s'agrandit avec l'effervescence d'une végétation neuve. A l'époque carbonifère, les fougères de la première heure deviennent des arbres, les buissons ressemblent à des forêts. Alors se profilèrent sur l'horizon les silhouettes bizarres des Lépidodendrons, des Calamites et des Calamodendrons, cactus de quarante mètres, roseaux de deux cents pieds. Humboldt a mesuré des tiges de Macrocytes qui avaient plus de cinq cents mètres de long. La nature alors faisait grand ; sa loi était l'immense.

Que sont devenus ces troncs énormes, ces écorces écaillées,

1. *Étymologie* : κρυπτος, clandestin, caché, et γαμος, épousailles.

dentelées, sigillées, percées de trous régulièrement disposés, couvertes de bosselures qui semblent avoir été gravées au burin, contre lesquelles se frottèrent les premiers reptiles, salamandres gigantesques, Euchirosaures, Actinodons, puis toute la famille des Labyrinthodontes, quadrupèdes aux mâchoires compliquées garnies de dents étranges? Que sont devenues ces forêts impénétrables? Tout cela gît maintenant dans le fond des mines où la pioche des noirs ouvriers va les arracher pour en extraire la chaleur solaire emmagasinée depuis des siècles dans leurs tiges colossales.

Après le règne des Plantes, la Création entra dans une nouvelle phase : celle des Sauriens de l'AGE SECONDAIRE.

Ce fut pendant les périodes triasiques et jurassiques que se montrèrent les monstres dont la légende semblerait nous avoir gardé le souvenir sous la figure terrible des Dragons: les lourds Ichthyosaures, les Plésiosaures au long cou, les Atlantosaures à la queue traînante, les Iguanodons et les Mégalosaures, grands comme des maisons, « hauts barons du royaume de Neptune », comme les appelle le naturaliste Cotta, armés jusqu'aux dents, recouverts d'une impénétrable cuirasse, vrais flibustiers de ces mers primitives qui, sortis de l'onde, amphibies horribles, conquirent la terre à son tour.

Les grandes forêts trouvèrent des hôtes dignes de trôner dans l'ombre épaisse de leur fantastique feuillage.

Tout est empreint d'une férocité sauvage dans ce temps.

Dans l'air volent des chauve-souris colossales, les Ptérodactyles aux ailes membraneuses, les Ramphorinques à la queue armée d'un fer de lance.

Sur l'onde flottent les ammonites à la coquille recourbée en volute, qui prennent leur nom de Jupiter Ammon, orné de cornes de bélier, de l'antique Égypte. Ce fut l'ère des sphinx de Thèbes, des harpies d'Homère, des taureaux ailés de Babylone. Et tout cela, beuglait, hurlait, coassait, criait avec une violence dont nos oreilles modernes n'ont jamais entendu même l'écho affaibli.

Malgré la farouche domination des reptiles, la nature progressait pourtant toujours. C'est sous leur règne que les infiniment petits, polypes gros comme des têtes d'épingle, formèrent ces calcaires immenses qui devinrent comme les squelettes de la terre toujours en transformation continuelle. Quand les grands se croient

maîtres, les petits travaillent, et c'est dans le sable façonné par les animalcules de ces temps que l'on trouve ensevelis de nos jours

Le triomphe de la lumière sur les ténèbres. — Plafond d'Apollon au musée du Louvre, par Eugène Delacroix.

les os des rois de cette époque. Notons un dernier fait de la plus haute importance qui caractérisa la fin de cet âge : les mammifères apparurent, et avec eux le sentiment de la sollicitude pour les petits.

Le règne animal franchit du coup un pas immense, premier degré de l'escalier magique qui devait nous conduire à l'humanité.

Mais le soleil, s'étant peu à peu dégagé de ses brumes, la lumière se fit. *Et Lux facta est.*

Les rayons de l'astre éclatant, en pénétrant dans les forêts obscures, ranimèrent les plantes; alors parurent les noces brillantes des fleurs, les phanérogames [1], alors se dressèrent dans nos contrées aujourd'hui presque froides, les palmiers, les bananiers, les chênes, les ormeaux, les acacias, les figuiers, les baobabs, de la flore des tropiques, parures superbes d'un jardin immense dont le souvenir est comme resté dans toutes les traditions des peuples qui devaient composer l'humanité : le Paradis terrestre.

Les iguanodons grotesques, les reptiles grimpeurs, au vol fantastique, les sauriens géants, tout ce monde informe, rude, grossier, sans élégance et sans grâce, s'ensevelit dans les couches fossilifères ; au-dessus de leurs tombes, gazouillèrent les oiseaux, frémirent les insectes, volèrent les papillons, dans le calme de la nature revivifiée.

Apollon, comme le raconte la fable si magnifiquement traduite par l'auteur du plafond du Louvre, le Dieu de la chaleur et de la vie, perça de ses flèches le serpent Pithon, qui se tordit sanglant en exhalant dans une vapeur enflammée les restes de sa vie et de sa rage impuissante. Les dieux indignés de voir la terre abandonnée à des monstres informes, produits impurs du limon, s'armèrent à sa suite, Diane le suivit de près, lui tendant son carquois, Minerve, Mercure, s'élancèrent à ses côtés pour les exterminer, Hercule les écrasa de sa massue, Vulcain, le dieu du feu, chassa devant lui la nuit et les vapeurs impures, tandis que Borée et les Zéphirs séchaient les eaux de leur souffle et achevaient de dissiper les nuages. Du haut des cieux la Victoire descendit pour couronner Apollon vainqueur, et Iris, la messagère des dieux, déploya dans les airs son écharpe, symbole du triomphe de la lumière sur les ténèbres [2].

La transformation, si poétiquement chantée par le peintre, ne

1. *Étymologie :* φανερος, évident, et γαμος, noces.

2. Note d'Eugène Delacroix sur son plafond de la galerie d'Apollon au musée du Louvre.

se fit pas en un jour, mais occupa des milliers de siècles ; le souvenir pourtant en est parvenu jusqu'à nous.

C'est qu'alors, à l'AGE TERTIAIRE, lorsque se soulevèrent les montagnes, que les collines s'abaissèrent, que la mer se retira, survint un être nouveau, résultante de toutes les forces terrestres, qui possédant en son cœur la grande étincelle de la pensée, devait rayonner sur la création tout entière. L'Homme était né, la terre à son apparition trembla. *Montes exultaverunt sicut arietes, et colles sicut agni ovium.* Les montagnes bondirent comme des béliers, les collines sautèrent comme les jeunes agneaux du troupeau. Le futur dominateur du globe avait posé le pied sur son sol enfin purifié.

La science a mis bien du temps avant d'arriver à la preuve formelle de l'existence de l'homme à ces époques lointaines ; maintenant, cette existence est désormais indéniable.

Retraçons ici sommairement l'histoire des découvertes qui ont conduit la science moderne à admettre non seulement l'homme de l'époque quaternaire, mais encore le précurseur de l'époque tertiaire que Flammarion appelle « le candidat à l'humanité » et M. de Quatrefages « le devancier de notre race. »

Chez tous les peuples, la légende s'est plu à entourer de ses poétiques et merveilleux nuages la question des origines. Nous ne pouvons ici nous arrêter à passer en revue ces traditions, et nous renvoyons le lecteur au remarquable travail de M. Cartailhac *Les souvenirs et les superstitions de l'âge de pierre*, publié en 1878. L'éminent directeur de la revue des *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, a traité à fond le sujet ; notre rôle ici doit se borner à énumérer simplement les faits constatant la présence authentique de l'homme dans les contrées que nous habitons actuellement.

Les anciens collectionnaient de leur temps les objets qui remplissent maintenant nos musées ethnographiques. Ces pierres n'étaient pour eux, il est vrai, que des énigmes sans traductions possibles, mais ils les regardaient déjà comme les témoins de l'existence de l'humanité au delà de l'époque historique.

Auguste, au dire de Suétone, avait rassemblé dans son palais du mont Palatin une collection nombreuse de silex polis et d'ossements

d'animaux disparus, qu'il croyait les restes des géants et les armes des héros. Les Latins, selon Pline, appelaient ces pierres *ceraunia gemma* [1], des pierres de foudre, et les disaient lancées du ciel, par la main puissante de Jupiter lui-même.

Le pape Clément VIII réunit au musée du Vatican quantité de ces cailloux travaillés par la main de l'homme, et Mercati son méde-

Fig. 38. — *Celtæ*. Vulgairement appelée jadis Pierres de foudre ou Ceraunia gemma.

cin, qui mourut en 1593, les proclama des armes d'*êtres antédiluviens* qui ignoraient encore l'usage des métaux.

Ces reliques, précieusement gardées, s'appelaient alors *reliquiæ diluvianæ*, reliques du déluge.

Mais ceci n'était que jeu d'amateurs d'antiquailles; arrivons aux recherches vraiment scientifiques.

Le premier crâne humain préhistorique déterré en Europe fut trouvé en 1700 dans les fouilles que le duc Eberhard Ludwig, de Wurtemberg, faisait faire à Canstadt, près de Stuttgard ; il a été depuis décrit anatomiquement par MM. de Quatrefages et Hamy, dans

1. *Étymologie* : κεραυνειος, du tonnerre; γεμμα, pierre.

leur grand ouvrage des *Crania Ethnica*, et sert même aujourd'hui de type à une race officiellement cataloguée sous le titre de race de Canstadt [1]. A l'époque de sa découverte, on le prit pour une antiquité romaine. Les savants de ce temps ne juraient que par Rome la grande.

En 1709, le docteur Carl, de Francfort,

En 1723, Antoine de Jussieu, de l'Académie des sciences de Paris,

En 1750, l'illustre Camper, de Leyde,

En 1766, Lyttelton, évêque de Carlisle, et président de la Société des antiquaires de Londres,

En 1774, Esper, de Nuremberg,

En 1795, Rosenmuller, enfin, hasardèrent quelques conjectures sur des instruments fabriqués par des barbares, qui ne connaissaient ni le fer ni les autres métaux, et publièrent nombre d'observations judicieuses sur des ossements humains trouvés avec des restes d'ours, d'hyènes, de lions, contemporains les uns des autres.

La science classique resta sourde à ces nouveautés et n'ouvrit même pas la bouche pour les contredire.

En 1797, John Frere, à Suffolk, signalait encore des pierres travaillées, armes évidentes d'un peuple qui n'avait à sa disposition aucun métal. Elles avaient été trouvées par des ouvriers employés à extraire de la terre à brique, mélangées à des ossements extraordinaires, parmi lesquels on remarquait une mâchoire véritablement immense ayant appartenu à quelque animal inconnu. La découverte était digne de l'attention des docteurs. Mais ceux-ci se contentèrent de sourire et tout fut dit.

Ces faits, si curieux qu'ils fussent, dit M. de Nadaillac, ne frappèrent alors personne. « Il semble, ajoute le savant anthropologiste, que le moment de chaque grande découverte est marqué par une sagesse supérieure, et que tant que ce moment n'est pas arrivé, l'évidence passe inaperçue et la science reste aveugle. »

1. *Hommes fossiles et Hommes sauvages*; *Études d'anthropologie* de M. A. DE QUATREFAGES, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle, p. 60. — Le musée de Stuttgard en conserve un trouvé à la même époque avec des ossements de mammouth. *Les premiers hommes et les temps préhistoriques*, par le marquis DE NADAILLAC, t. I, p. 7, note 5.

Les découvertes n'en continuèrent pas moins.

En 1823, Ami Boué, sur la rive droite de la grande vallée du Rhin, presqu'en face de Strasbourg, à Lahr, dans le duché de Bade, déterra de ses propres mains, dans un terrain incontestablement quaternaire, la moitié des os d'un squelette humain.

La trouvaille, soigneusement emballée par ses soins dans une caisse, fut adressée au grand Cuvier. Le baron Georges-Léopold-Chrétien-Frédéric-Dagobert Cuvier, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, inspecteur général de l'instruction publique, professeur au Musée d'histoire naturelle et au Collège de France, conseiller à vie et grand maître de l'Université, président de la section de l'Intérieur, au Conseil d'État, pair de France, enfin, déclara que les os étaient des restes humains, mais se crut en droit de décider qu'ils *ne pouvaient provenir que d'un ancien cimetière abandonné*. On jeta donc les reliques derrière une malle, dans un grenier du Jardin des Plantes : c'est là que Gratiolet, il y a quinze ans, les découvrit, dit-on [1].

L'histoire du progrès dans les sciences et dans les arts n'a, hélas! que trop souvent de pareils faits à constater. La science officielle n'aime pas qu'on la dérange dans ses classifications numérotées d'avance. Deux histoires grotesques défrayaient du reste alors les conversations savantes des gens du Cabinet. Quand on se les racontait *inter pocula*, on en riait à se tordre.

C'était d'abord celle de Teutobochus, dont certain chirurgien, du nom de Mazurier, avait jadis trouvé les os près du château de Chaumont, en Dauphiné. Le célèbre coupeur de jambes avait promené par toute la France, en 1613, son géant long de trente pieds au moins, et, grâce à l'érudition d'un illustre jésuite du collège de Tournon, Teutobochus était devenu légendaire. Or, ce prétendu géant n'était qu'un simple éléphant fossile.

Il y avait en plus la trop fameuse salamandre des carrières d'Œningen, qu'un autre médecin, le docteur Scheuchzer, avait

1. Il paraît que les ossements trouvés par Gratiolet n'étaient pas ceux d'Ami Boué; notre savant avait eu des successeurs aussi méprisés que lui. D'après M. de Quatrefages, les crânes mesurés par Pruner Bey, à cette époque, appartenaient à une autre découverte. Boué n'avait envoyé que des tibias, des péronés et autres menus débris. Le fait du dédain du grand homme n'en est pas moins constant.

acclamé par la qualification d'homme témoin du déluge : *Homo diluvii testis*, possédant des os, des chairs et des parties plus molles encore que les chairs conservées intactes dans la pierre, débris gigantesque de la race maudite ensevelie sous les eaux. Flammarion en a raconté l'histoire dans son chapitre de la période miocène.

Cuvier n'avait eu qu'à dessiner le prolongement des pattes du prétendu bipède, à en indiquer la queue, à en compléter le contour pour démontrer que ce géant était un reptile batracien, de la famille des Urodèles. Le fait, du reste, était venu confirmer son appréciation.

Donc, en 1823, du temps d'Ami Boué, quand on parlait des préadamites, les savants se rengorgeaient dans leurs hautes cravates blanches, et d'un geste souverain, secouant le tabac d'Espagne tombé sur leur jabot de dentelles, ils congédiaient, avec le haussement d'épaules le plus méprisant du monde, le pauvre fouilleur assez naïf pour les entretenir de ces billevesées saugrenues, intempestives, anti-catholiques, et sentant d'une lieue le fagot.

Le baron Chrétien-Dagobert avait parlé, du reste ; tout devait s'incliner devant lui. Mais on n'arrête pas le progrès.

En 1827, Tournal, pharmacien à Narbonne, montra des ossements et des dents d'homme trouvés par lui, dans la caverne de Bise (Aude), au centre de la couche même de boue et de brèche cimentée par les stalagmites, qui contenait des os de mammifères disparus.

Le 20 juin 1829, Christol, de Montpellier, qui s'était déjà fait connaître par un mémoire sur la caverne de Lunel-Viel, osa présenter à l'Académie des sciences une notice sur les ossements humains fossiles des cavernes du Gard ; il avait recueilli dans la grotte de Pondres, près de Nîmes, des débris humains dans la même boue que les os d'une hyène et d'un rhinocéros.

Des cavernes ! répondit Cuvier, « mais il suffit que ces os aient été trouvés dans des cavernes pour qu'ils rentrent dans la règle. »

La règle, c'était que les eaux, opérant dans le sol terrien des cavernes, des filtrations et des remaniements, les objets pouvaient

y occuper des positions contiguës, bien qu'apportés à des dates différentes.

La sentence du maître n'atteignit pas les convaincus.

En 1833, le docteur Schmerling, qui depuis plusieurs années se faisait descendre à l'aide de cordes dans les nombreuses cavernes de la province de Liège et les explorait au péril de sa vie avec cette persévérance que donne seule la foi, la vraie foi, celle de la science, en 1833, le docteur Schmerling publia le résultat de ses recherches. Il avait rapporté de ses explorations souterraines des ossements humains déterrés, avec des dents de mammouths, de rhinocéros, des os de rennes, façonnés, percés de trous réguliers; il exhibait le fameux crâne, désigné depuis sous le nom de crâne d'Engis, conservé maintenant au muséum de l'Université de Liège.

Le grand Cuvier était mort l'année précédente; ses disciples le proclamaient saint. On laissa dire Schmerling, et sir Charles Lyell lui-même, qui devait plus tard consacrer si hardiment les découvertes de Boucher de Perthes, n'osa pas donner raison au philosophe belge, dont il était pourtant l'ami le plus dévoué.

En 1844, Aymard du Puy, écrivain d'une autorité justement méritée, et comme paléontologiste et comme géologue, offrit à son tour aux discussions des savants l'homme de la Denise, contemporain des éruptions volcaniques de la France centrale, dont l'existence était affirmée par les restes palpables de plusieurs squelettes trouvés dans une brèche volcanique près de la ville du Puy-en-Velay.

On ne fit pas en haut lieu aux volcans plus de grâce qu'on n'en avait fait aux cavernes.

En 1857, le docteur Fuhlrott, d'Elberfed, trouvait près de Dusseldorf, dans cette partie de la vallée de la Dussel qui s'appelle le Neanderthal, le crâne à arcades sourcilières accentuées, qui a tant fait parler de lui à cause de son allure entièrement simienne.

A la même époque, en 1860, Édouard Lartet ouvrait la caverne d'Aurignac, dont nous reparlerons plus tard, et conduisait, en Périgord, une expédition dont les résultats devaient être extraordinaires. Mais l'Académie refusa de publier son *Mémoire sur l'ancienneté géologique de l'espèce humaine dans l'Europe occidentale.* Ce fut la Société royale de Londres qui fit connaître

PAYSAGE FRANÇAIS A L'ÉPOQUE TERTIAIRE

ce remarquable travail. Avec Christy, géologue anglais, Lartet parvint à mener à bonne fin l'exploration des cavernes de la Dordogne, dont nous nous occuperons dans le second livre de cette étude.

Les professeurs du Jardin des Plantes gardaient toujours le plus prudent des silences, craignant, avant tout, de se compromettre.

En 1862, Félix Garrigou, de Tarascon, fouillait les cavernes de l'Ariège avec MM. Rames et Filhol. Il y trouva des mâchoires de grand ours façonnées en armes par la main de l'homme. A Bruniquel, dans le Tarn-et-Garonne, sous une brèche osseuse très dure, ce furent d'anciens foyers avec cendres et charbons qui apparurent aux yeux étonnés des travailleurs. Au commencement de l'année suivante, Garrigou présenta un rapport à la Société géologique de France. Mais les foyers, les mâchoires furent relégués, par l'assemblée, dans le domaine des mythes anthropologiques. On le voit, c'est une véritable odyssée que nous racontons, l'odyssée de l'homme fossile.

Enfin arriva Boucher de Perthes. Celui-là luttait depuis son enfance; son histoire, écrite par lui-même avec une *braverie* digne du grand Bernard, de Saintes, un inventeur de premier ordre aussi, est à lire d'un bout à l'autre.

Dès 1805, il flairait déjà des cadavres fossiles dans les débris déterrés par ses mains au fond de la grotte de Rolland, près de Marseille, dans celle de Palo, aux États romains.

En 1835, comme on creusait à Abbeville, où il habitait alors, de profondes tranchées pour la construction de fortifications nouvelles, il se mit à suivre les travaux des terrassiers avec une ardeur sans pareille. Des milliers de silex lui passèrent sous les yeux. Il y voyait des œuvres humaines. Douce folie! disait-on, et on le laissait faire.

En 1838, dans un banc diluvien parfaitement caractérisé par des ossements d'espèces perdues, éléphants et rhinocéros, il rencontra de véritables haches qu'il montra à des savants de ses amis, à Brongniart, entre autres. Brongniart était un élève de Cuvier et avait décidé, avec son maître, que l'homme n'était pas contemporain des grands pachydermes. Il congédia le jeune homme en lui conseillant une occupation plus digne d'un esprit aussi cultivé que le sien.

Boucher de Perthes chercha des aides et des soutiens dans les ouvriers qu'il associait à ses travaux. Toujours les petits qui finissent, à la longue, par ronger le pied d'argile des soi-disant grands.

En 1840, il soumit, à l'examen de l'Institut, vingt silex où le travail de la main de l'homme était manifeste. On douta de son bon sens. On le regardait comme un enthousiaste, comme un fou, dit Lubbock. Dix ans il continua son œuvre, et publia, pour la résumer, son livre de l'*Industrie humaine*. Mais les savants français ayant continué de le dédaigner et n'ayant pu, ou voulu, le comprendre, il présenta ses découvertes aux savants anglais et les invita à les examiner. Ils ne s'y refusèrent pas, et c'est à leur suite que son triomphe fut proclamé — un peu tard — enfin par les nôtres.

Par un excès de politesse extraordinaire, nous avons l'habitude, en France, de n'admettre nos grands hommes, comme véritablement grands, que quand ils ont été baptisés par des étrangers, simple exagération d'une qualité qui devient un défaut national.

Dans les beaux-arts, la peinture, la sculpture, la musique, c'est à Paris que se font sacrer les gens d'un véritable talent. Mais dans la science, il est encore de bon goût de préférer le jugement des étrangers, allemands, anglais ou autres.

Boucher de Perthes s'adressa donc à nos voisins des bords de la Tamise. Falconer, vice-président de la Société géologique de Londres, Joseph Prestwich, John Evans, firent, sur sa demande, une excursion à Abbeville. Ils examinèrent scrupuleusement les travaux du savant français, puis communiquèrent leurs conclusions à la Société royale. Sir Charles Lyell, le chef de l'école, passa le détroit, à son tour fouilla de ses mains les bancs ouverts par Boucher de Perthes, reconnut leur état vierge et, dans un grand discours prononcé en 1859 au meeting de l'Association britannique, proclama solennellement l'authenticité de la découverte française.

A Paris, on commença dès lors à s'émouvoir. Il fallait bien se rendre à l'évidence. On délégua dans le département de la Somme un laborieux naturaliste du Muséum, M. Gaudry, qui reconnut que, d'après ces recherches nouvelles, on pouvait croire à la présence de l'homme dans nos contrées avant la formation du terrain nommé diluvien.

Un doute, malgré tout, planait dans les esprits. Des silex? — Fort bien, mais la nature est si bizarre qu'elle pouvait avoir fabriqué de toutes pièces ces haches, si rudimentaires, du reste, qu'on exhi-

Fig. 40. — Fragment de crâne humain fossile trouvé en 1833, par Schmerling, dans la grotte d'Engis (Belgique).

bait depuis quelque temps. Ah! si l'on trouvait un os, la question serait tranchée du coup. Comment se faisait-il qu'il ne se rencon-

Fig. 41. — Fragment de crâne humain fossile trouvé par des terrassiers à Néanderthal (Allemagne, Prusse rhénane).

trait pas, au milieu de tant de débris, une clavicule, un cubitus, un tibia, un péroné, une phalange, si mince qu'elle fût, véritablement, incontestablement humaine?

Le 23 mars 1863, l'os demandé apparut enfin dans la carrière où

travaillaient les ouvriers du patient chercheur, et la mâchoire du Moulin-Quignon, qui a retenu son nom du lieu où elle gisait depuis tant de siècles, vit le jour.

Procès-verbal devant témoins fut dressé de la trouvaille; nous raconterons le fait dans un de nos chapitres suivants. Les savants de Londres, tous appelés, approuvèrent l'écrit des deux mains et l'Institut français, de guerre lasse, se rendit enfin.

Le 20 avril suivant, M. de Quatrefages crut devoir présenter à

Fig. 42. — Fragment de mâchoire humaine fossile trouvé par Boucher de Perthes à Moulin-Quignon, près d'Abbeville (Somme).

la docte Compagnie, l'intéressante pièce envoyée d'Abbeville à Paris par son inventeur.

On constata le fait sans commentaires, « d'un ton de nez fort dévot », comme dit Prosper Mérimée; mais enfin on le reconnut.

La science classique, enfin domptée, malgré ses dédains systématiques, s'avoua vaincue. Le chronomètre de l'histoire humaine était tout d'un coup décuplé, centuplé; le déluge et la création de l'homme n'avait point été ce qu'on enseignait. La science positive, indépendante, allait remplacer les traditions et les légendes, les expliquer peut-être.

Le succès final de Boucher de Perthes fut un encouragement pour tous les chercheurs.

Depuis, M. Édouard Dupont a fouillé les souterrains de Belgique, le Trou-du-Sureau, le Trou-Magrite, la Caverne-de-Goyet, le Trou-de-Chaleux, d'où il a rapporté d'innombrables preuves en faveur de la thèse soutenue par les savants de France; c'est à lui qu'on doit la découverte de la mâchoire de la Naulette, déterrée dans une grotte devenue célèbre, celle de Dinant.

En Italie, le professeur Cocchi, de Florence, a extrait d'une couche de marne lacustre, le crâne de l'Olmo, qu'il donne comme antérieur à l'époque glaciaire et plus ancien que la mâchoire d'Abbeville.

Sur le Rhin, le docteur Faudel a recueilli celui d'Eguisheim de l'âge des débris d'Ami Boué.

Puis nous avons eu les crânes de Cro-Magnon, celui du Trou-du-Frontal, celui de la Truchère, en Saône-et-Loire.

En plein Paris, enfin, à deux pas de l'Hôtel des Invalides, avenue de Lamothe-Piquet, M. Gosse, de Genève, a prouvé l'existence incontestable de l'homme sur les bords de la Seine à l'époque antédiluvienne en plaçant sous les yeux des savants les plus incrédules de la capitale, des objets identiques à ceux que l'on trouvait dans les sables de la Somme.

J'en passe et des meilleurs; Lartet et ses gravures de Laugerie-Basse et de la Madeleine, Massenat et son chasseur de buffle, M. de Vibraye et sa statuette taillée dans un os de mammouth, Chapelain du Parc et ses boutons de la vallée du gave d'Oloron, Peccadeau de Lisle et ses crayons de sanguine de Montastruc. Nous reviendrons sur ce sujet plus tard, lorsque nous passerons en revue, dans tous ses détails, la classification si claire et si logique faite, de tous les objets de cet âge, par M. Gabriel de Mortillet.

Mais complétons cette première vue.

Jusqu'ici, nous n'avons pas encore parlé de squelettes humains fossiles entiers, mais seulement de débris, crânes, mâchoires ou ossements. Ces découvertes ne devaient pas se faire attendre longtemps.

M. Émile Martin, en 1869, a trouvé le squelette de Grenelle, à Paris même.

M. le docteur Rivière, en 1872, a rapporté des cavernes de Menton le beau squelette, qu'avec des soins extrêmes il a découpé

littéralement dans le sol pierreux où la mort l'avait étendu il y a cent mille ans peut-être.

Elles sont là maintenant en plein Muséum du Jardin des Plantes, dans le sanctuaire dont on les avait éloignées depuis si longtemps, ces *reliquiæ diluvianæ* visibles, palpables, et nul désormais ne

Fig. 43. — Fragment de crâne humain fossile trouvé en 1863, en creusant le chemin de fer à Olmo (Italie).

peut nier, sans passer pour un ignorant, l'existence de l'HOMME FOSSILE à l'époque quaternaire.

Il faut bien du temps à la Vérité pour sortir définitivement de

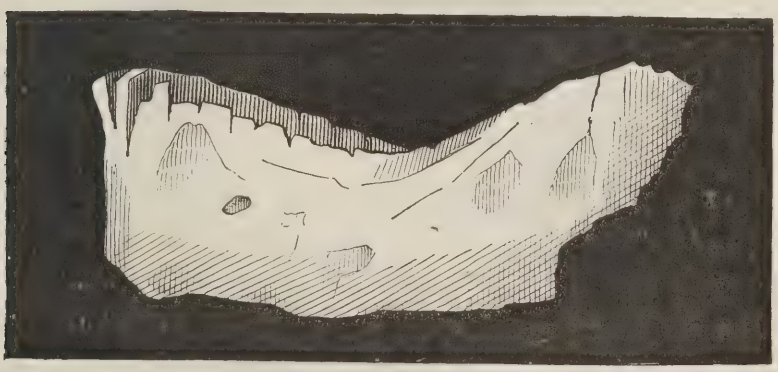

Fig. 44. — Fragment de mâchoire humaine fossile trouvé en 1865, par M. Dupont, à la Naulette (Belgique).

son puits. C'est que nous avons l'immense tort en France de par notre éducation, hélas! encore horriblement romaine, de nous donner à tout propos des maîtres qui passent pour infaillibles.

Roma locuta est; causa finita est. Rome a parlé; la cause est entendue.

Magister dixit. Le maître l'a dit.

Nous ne croyons à rien qu'avec l'approbation formelle du gouvernement et parfois, nous venons de le voir, cette personne morale se trompe quelque peu.

Le peuple français, ce grand enfant, n'a pu encore s'habituer à

Fig. 45. — Fragment de crâne humain fossile trouvé en 1865 en creusant une cave à Eguisheim, près Colmar.

marcher sans lisières. Pour lire un livre, il faut qu'il y trouve en dernière page l'approbation du roi. Pour se servir d'un instrument

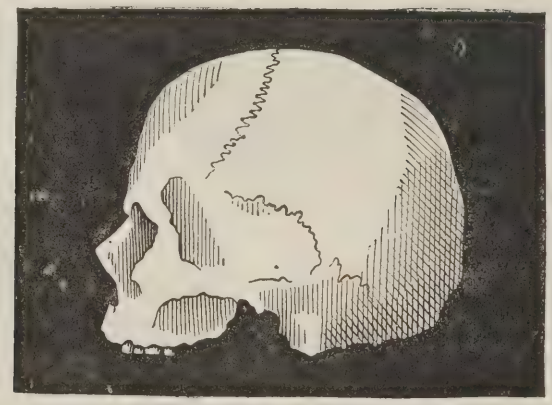

Fig. 46. — Crâne trouvé en 1868, par M. Legrand de Mercey, à la Truchère, dans le lit de la Seille (Saône-et-Loire).

quelconque, il faut qu'il y voie le poinçon du brevet attribué à son auteur. Il n'admire une œuvre, enfin, que sur l'estampille officielle d'un contrôleur patenté. Pourtant, nos pères ont largement et vaillamment lutté contre cette tendance funeste! Le grand mouvement de 1789 avait quelque peu démoli ce principe importé d'Italie et contraire au caractère de notre race; l'âge suivant, grâce à la

volonté d'un homme que nos fils jugeront autrement que nous ne pouvons le faire, nous a fait retomber pour des siècles dans cette ornière du passé.

Depuis quelques années pourtant, la bataille recommence de

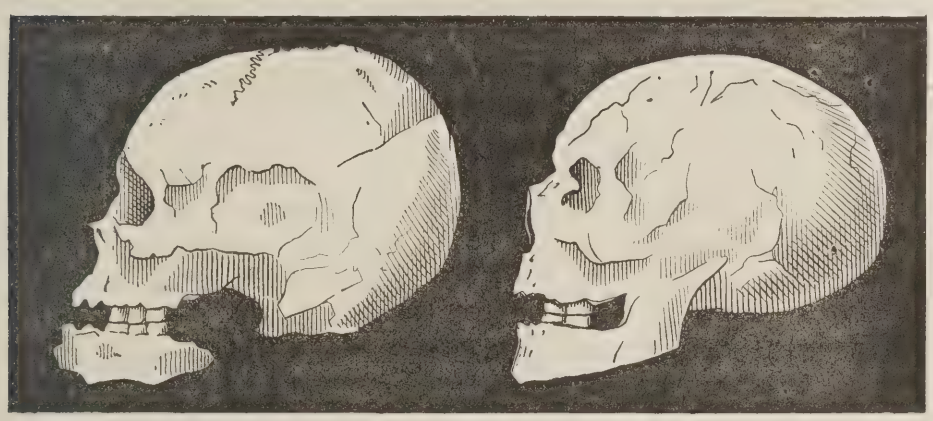

Fig. 47. — Crânes du Trou-du-Frontal, trouvés par M. Dupont, dans les grottes des bords de la Lesse près de Furfooz (Belgique).

plus belle. Que les vrais chercheurs ne se découragent pas ! Heureu-

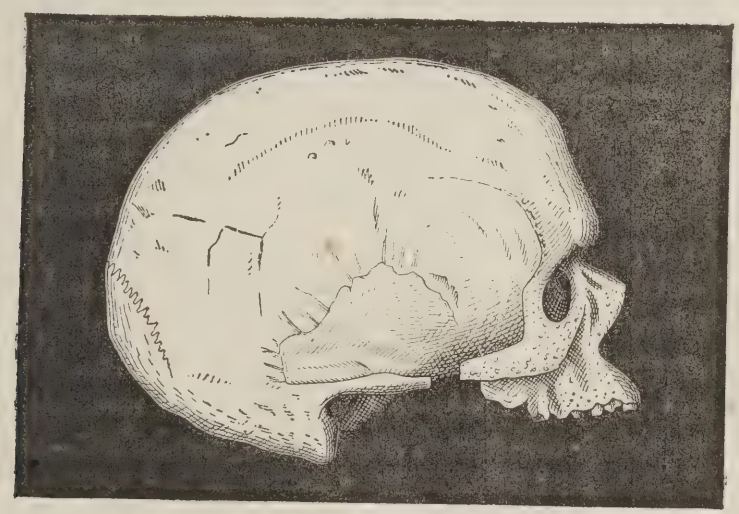

Fig. 48. — Crâne du vieillard de la sépulture de Cro-Magnon trouvé en 1868 par des ouvriers travaillant à la construction du chemin de fer de Limoges à Agen.

sement, les successeurs des grands barons d'autrefois ne sont plus que des *petits maîtres*. Laissons-les donc à leurs chaises curules, ils n'ont plus voix que dans les chapitres des chapelles où se pratique encore le culte de l'admiration mutuelle. Ne nous en inquié-

tons pas plus que de raison. On écoute aujourd'hui la voix qui crie le vrai, même quand elle arrive du désert.

Que ceux qui sont à l'avant-garde de l'armée du progrès doublent le pas. L'avenir n'est plus seulement aux excellences illustrissimes, mais bien aussi aux humbles pionniers de la science.

Revenons à nos fossiles.

Nous en étions à la reconnaissance officielle de l'existence de l'homme à l'époque quaternaire.

Aujourd'hui le fait est définitivement acquis, et personne, même parmi les plus timorés, n'ose plus le contester hautement.

Avons-nous le dernier mot de l'énigme? Pas encore. La science est insatiable, le progrès indéfini n'est-il pas sa loi suprême?

Par delà cette époque, formidablement ancienne, elle s'est lancée de nouveau à la recherche d'un ancêtre antérieur encore. Maintenant il lui faut à tout prix l'homme tertiaire. Elle le trouvera, nous n'en doutons pas, quelque jour.

Quel a été le précurseur de l'homme quaternaire? Quel a été l'anthropoïde tertiaire? C'est ce qu'il nous reste à examiner.

Dès l'année 1823, alors qu'on n'en était encore qu'à la recherche de l'homme *diluvii testis*, on annonça à l'Académie des sciences qu'il avait été découvert dans les grès de la forêt de Fontainebleau, près de Moret, un homme pétrifié, renversé sur son cheval également pétrifié. Le corps était superbe et conservait, disait-on, des proportions parfaitement belles.

M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire honora la trouvaille d'un rapport lu devant le cénacle. Mais l'imagination était ici seule en jeu : une étude sérieuse de l'objet prouva facilement que le prétendu cavalier n'était qu'un rognon de grès siliceux affectant une forme excessivement bizarre. Avant d'arriver au réel, dans la science comme dans tout le reste, l'homme commence toujours par le fabuleux.

Le 8 juin 1863, M. J. Desnoyers, bibliothécaire du Muséum de Paris, signala à cette même Académie des sciences, des traces humaines, aperçues par lui dans les carrières de sables et de graviers de Saint-Prest, près de Chartres (Eure-et-Loir).

L'audace fut trouvée excessive de la part d'un homme si réservé d'ordinaire. Lui-même, dit M. de Mortillet en a été effrayé plus

tard. Les sables de Saint-Prest appartiennent en effet au pliocène, qui est, comme nos lecteurs le savent, la partie supérieure du tertiaire.

M. Desnoyers raconte ainsi qu'il suit sa découverte :

Je fus frappé, dit-il, en dégageant en partie un tibia de rhinocéros, du sable qui le recouvrait, d'y voir apparaître des stries variant de forme, de profondeur et de longueur, qui ne pouvaient être le résultat de cassures ou de dessiccation, qu'on y remarquait aussi, car elles leur étaient évidemment antérieures, coupaient l'os dans le sens de sa largeur et passaient même par-dessus des arêtes en en suivant les contours.

Ces stries ou traces d'incisions très nettes, quelques-unes très fines et très lisses, les autres plus larges et plus obtuses, et comme si elles avaient été produites par des lames tranchantes ou dentelées de silex, étaient accompagnées de petites incisions ou entailles elliptiques nettement limitées, comme les aurait produites le choc d'un instrument aigu; des dentrites ferrugineuses et le sable, recouvraient une grande partie de ces cavités et stries, qui, d'ailleurs, étaient presque toutes un peu usées, par suite du frottement et du roulis que la plupart des os et des dents avaient subis, sans doute avant ou pendant leur enfouissement.

L'étude de ces empreintes amena M. Desnoyers à les diviser en deux catégories. Dans la première il plaça celles d'une très grande finesse et les attribua à une action glaciaire. Quand aux empreintes de la seconde, les incisions transversales profondes et les entailles elliptiques, cet auteur les considéra « comme produites par l'homme au moyen d'instruments en silex, lances et pointes de flèches », et de ces faits il tira franchement la conclusion que l'homme avait vécu sur le sol de France en même temps que l'*elephas meridionalis*.

Le professeur de paléontologie de l'École des Mines auquel on présenta la découverte se contenta de la tourner en plaisanterie. C'étaient, disait-il, les ongles de ses catholiques élèves qui avaient produit tout le mal. D'autres prétendirent que les rayures provenaient des pelles et des pioches des ouvriers de la carrière.

L'Institut, sur le rapport du docteur Charles Robert, ne conclut absolument rien et l'on oublia les ossements présentés par le savant observateur.

M. de Quatrefages, pourtant, dans ses études anthropologiques sur

l'homme fossile, lui fait l'honneur de l'inscrire comme le premier inventeur des traces de l'industrie de l'homme sur notre globe à la fin des temps tertiaires [1].

En 1867, dans l'une des séances du congrès d'archéologie préhistorique qui se tînt à l'Ecole de médecine de Paris, l'abbé Delaunay, le collaborateur de l'abbé Bourgeois, mit sous les yeux de la savante réunion, les débris d'un *haliterium*, fossile de la famille des lamentins, provenant des faluns de Pouancé (Maine-et-Loire).

Les côtes et l'humérus, apportés par l'honorable professeur de

Fig. 49. — Premières traces présumées de l'industrie humaine.
Fragments d'os de Balœnotus, avec profondes incisions ou entailles. — Fouilles de Capellini et Lawley.

Pontlevoy, ne contenaient plus des stries, des hachures fines et délicates, comme celles des fragments livrés par M. Desnoyers, mais bien des coupures, des incisions, des entailles profondes. La chose, nous nous en souvenons encore, fit une impression considérable sur tous les assistants.

L'abbé attribuait, bien entendu, à un homme évidemment tertiaire la fabrication de ces signes étranges.

Le 20 avril 1868, M. Laussedat exhiba devant les membres de la Société géologique de France des fragments d'une mâchoire infé-

1. *Hommes fossiles et hommes sauvages*, p. 17.

rieure de rhinocéros trouvés dans une carrière des environs de Billy (Allier), par M. Bertrand (de Moulins), qui portaient de même des traces d'entailles profondes, d'une netteté incroyable. Qui donc, demandait le rapporteur, avait pu produire ces creux si bien accentués, évidemment un instrument tranchant de silex, manié par la main intelligente d'un être qui vivait à l'époque du miocène inférieur.

Les incrédules commencèrent à ouvrir l'œil.

A la même séance, un pli cacheté de MM. Garrigou et Filhol con-

Fig. 50. — 1. Dent de charcarodon megalodon, grand squaloïde fossile auquel on attribue les incisions précédentes. — 2. Dent de charcarodon des faluns de Maine-et-Loire. — 3. Dent de charcarodon des faluns. (Fouilles de l'abbé Bourgeois)

firma la découverte indiquée par M. Laussedat. Les savants tarasconnais déclaraient, dans cette lettre, qu'ils venaient d'extraire de la colline de Sansan (Gers) des ossements brisés avec une régularité certainement intentionnelle, « pièces suffisantes, écrivaient-ils, pour permettre d'affirmer la contemporanéité de l'homme et des mammifères miocènes. »

L'étonnement des savants prit des proportions énormes.

En 1872, à la session du Congrès international de Bruxelles, M. Von Ducker plaça sur le bureau de la salle des séances des os

paraissant également brisés par une main quelconque, trouvés dans un gisement appartenant à l'étage tortonien miocène supérieur, exploré à quatre lieues d'Athènes, à la base du mont Pentélique, à peu de distance de la plaine de Marathon, près d'une ferme nommée Pikermi, gisement exploré par M. Albert Gaudry.

Que penser de toutes ces constatations?

Rêver à des espaces de temps tellement illimités pour l'existence de nos vieux pères oubliés, faisait trembler les plus téméraires.

Le 25 novembre 1875, le professeur de géologie de l'université de Bologne, M. G. Capellini, ayant récolté près de Monte-Aperto, dans la province de Sienne, des ossements de cétacé, du genre *Balœnotus*, également couvert d'incisions, les offrit à ses confrères.

Comme on lui demandait des explications, il raconta simplement sa fouille.

A mesure qu'il trouvait ses ossements, il les nettoyait avec le plus grand soin.

A peine avais-je commencé à laver ces débris, ajouta-t-il, que je venais d'extraire moi-même de l'argile bleue pliocénique, que je fus grandement surpris de voir sur une apophyse dorsale une entaille et une incision. Cette dernière surtout était tellement nette et profonde qu'on devait admettre à première vue qu'elle avait été faite avec un instrument très tranchant. Je dois dire que les os recueillis sont tellement pétrifiés qu'ils conservent jusqu'aux détails les plus délicats de leur structure microscopique et qu'ils ont acquis une telle dureté, qu'on ne peut les rayer avec une pointe d'acier. Cette circonstance doit faire rejeter toute supposition qui tendrait à attribuer les entailles à des actions modernes.

En poursuivant le lavage, je découvris d'autres très belles incisions, sur la face externe de l'extrémité inférieure des côtes; des incisions et entailles, parfois se croisant, ont aussi été trouvées sur des apophyses de vertèbres, toujours vers l'extrémité supérieure et d'un seul côté.

Donc par leur forme, par la place à laquelle elles se trouvent, les entailles des pièces que j'ai l'honneur de vous présenter, témoignent d'une manière irréfutable, l'action d'un être qui maniait un instrument.

Tel a été l'avis de tous les naturalistes et des anatomistes les plus expérimentés, non seulement d'Italie, mais des différentes parties de l'Europe qui ont examiné les échantillons et les ont jugées sans idées préconçues.

Le *Balœnotus* emportait la pièce, il n'y avait plus rien à dire.

Avant Capellini, un de ses compatriotes, Bartholomeo Gastaldi, avait déjà trouvé une omoplate de *Mastodonte Arvernensis*, grand proboscidien pliocène, qui présentait sur ses parties plates un large et profond trou irrégulièrement elliptique, entouré d'un bourrelet formé par une ostéite, résultat d'une sérieuse blessure qui s'était cicatrisée pendant la vie de l'animal.

Les précurseurs chassaient-ils donc déjà dans ces temps plus qu'antiques ?

Chasser n'était rien : ils perçaient des os pour en faire des armes.

M. Edouard Charlesworth, dans une séance de l'Institut anthropologique de Grande-Bretagne et d'Irlande, montra la dent d'un carcharodon provenant du Crag rouge de Suffolk, qui était entièrement percée d'un trou parfaitement régulier, produit d'un travail humain analogue à celui pratiqué par les insulaires de la mer du Sud sur les dents de poisson qu'ils fixent sur leurs armes pour les rendre plus meurtrières.

Après le carcharodon, il n'y avait qu'à s'incliner; du coup nos tertiaires arrivaient presque à la civilisation : ils se faisaient la guerre. Quoi qu'il en soit, la thèse du précurseur semblait incontestablement prouvée.

Hélas ! dans l'ombre on travaillait avec acharnement à la combattre. L'échafaudage, si bien construit avec les os percés, coupés, cassés, entaillés et striés, devait s'écrouler bientôt avec éclat sous une grêle d'observations qu'avaient accumulés depuis des années, dans leurs cabinets et leurs laboratoires, les ennemis du préhistorique.

Mesurant les perforations du carcharodon de Suffolk, M. T. M. Hughes démontra d'abord qu'elles avaient été produites par un mollusque semblable aux pholades, par un gastéropode spongiaire, et M. Busk confirma sa démonstration au congrès de Bruxelles.

La blessure du mastodonte de Bartholomeo Gastaldi fut ensuite reconnue comme faite par un animal de la même espèce que le pachyderme soi-disant chassé par des hommes ses contemporains.

Quand au *Balænotus* de Monte-Aperto, au congrès de Budapest, M. John Evans prouva que les fragments incisés de sa carcasse

avaient servi de nourriture à des cétacés dont les dents tranchantes et aiguës se rencontraient en abondance dans la couche géologique d'où il avait été déterré.

Les cassures de Pikermi furent également considérées comme des brisures purement accidentelles, et M. Albert Gaudry se plut lui-même à reconnaître le fait un des premiers.

La mâchoire du rhinocéros de Billy et les ossements mutilés de la colline de Sansan quittèrent de même la place d'honneur qu'on leur avait donnée dans les collections, car on s'aperçut aussi que leur section droite ne provenait que de la dessiccation du sol et qu'elles étaient le simple résultat du tassement du terrain.

Sur l'*Haliterium* de l'abbé Delaunay, enfin, on reconnut les traces des dents du carcharodon de Suffolk lui-même, et l'on rencontra les fameuses dents de ce requin vorace au milieu même des nombreuses coquilles des faluns de Pouancé, gardées là comme témoins du combat de ce squaloïde contre sa malheureuse victime.

M. Delfortie, par des expériences probantes, acheva de démolir les trouvailles des savants français et étrangers.

La théorie de l'homme tertiaire perceur d'os, chasseur de bêtes fauves, pêcheur de baleines et sculpteur sur ivoire, disparut du coup, et les beaux discours prononcés sur ses faits et gestes rentrèrent dans les cartons, avec les mémoires écrits sur le cavalier fantastique de la forêt de Fontainebleau.

Cependant les chercheurs ne perdirent pas encore toute espérance. Les silex avaient réussi à Boucher de Perthes et aux autres, l'abbé Bourgeois reprit en main ces silex. Il faut lire le récit de ses hésitations, écrit par lui-même dans la « Revue des questions scientifiques de Louvain ; » il est d'une éloquence rare.

L'abbé commence par l'histoire des premiers échantillons taillés qui frappèrent ses regards.

Un jour, dit-il, en longeant le chemin creux qui coupe la colline sur la rive gauche du ruisseau de Thenay, j'aperçus à la base de l'escarpement, dans une argile marneuse verdâtre, des fragments de silex noir, non roulés, présentant des arêtes vives, avec retouches. Connaissant la position géologique de cette couche, je fus dès lors persuadé que j'étais en présence d'instruments fabriqués par l'homme à une époque très

LA MER DES FALUNS. ASPECT DE LA BEAUCE A L'ÉPOQUE TERTIAIRE

reculée. Je m'empressai de montrer ma précieuse trouvaille à deux amis archéologues qui ne partagèrent pas mon opinion. Je n'ai jamais eu, grâce à Dieu, de parti pris dans cette question; ma conviction fut ébranlée, mais je conservai mes objets.

Deux années après, j'ouvris la caisse qui les contenait, et quel ne fut pas mon étonnement de voir clairement ce que je n'avais fait qu'entrevoir autrefois. Ceux qui apprennent à lire ne voient d'abord, dans un livre, que des caractères confus et de forme indécise; peu à peu ils distinguent avec plus de facilité, et ils lisent ensuite avec une promptitude merveilleuse. Le même phénomène s'était produit chez moi; mon éducation était faite.

Pendant ces deux années, il était passé dans mes mains plus de trente mille instruments de pierre que je considérais attentivement à l'œil nu, à la loupe, et dans lesquels je remarquai la régularité et la raison évidemment intentionnelle des nombreuses retouches, la correspondance des échancrures destinées à l'emmanchement, et enfin la parfaite identité des formes qui constituaient les groupes spéciaux.

J'avais eu soin de les comparer avec les cailloux roulés par l'eau et avec ceux qui ont été brisés par la massue des casseurs de pierres ou par les roues des voitures, et de ces études comparées résultait pour moi la certitude qu'il était facile, dans une foule de cas, de reconnaître la véritable action de l'homme.

Ayant donc appris à distinguer dans ces silex le travail de l'homme des effets dus aux causes naturelles, je repris mes observations interrompues et je fis pratiquer des fouilles en règle dans les couches tertiaires de Thenay.

Je ne tardai pas à découvrir la plupart des types fondamentaux que j'avais trouvés à la surface du sol, c'est-à-dire des instruments pour *couper*, *percer*, *racler* ou *frapper*. On y remarquait facilement tous les signes qui dénotent l'action de l'homme, les retouches, les entailles artificielles produites pour correspondre à des entailles naturelles, les cônes de percussion, quoique rares, les traces d'usure, l'*action du feu*, enfin les reproductions multipliées de certaines formes parfaitement connues.

La présence de ces débris de l'industrie humaine dans un terrain tertiaire, au-dessous des couches à mastodontes et à dinotheriums, était un fait inouï, étrange, de la plus haute gravité. Je me demandai si je n'étais pas victime d'une illusion. Je multipliai les observations; je fis plus de cent cinquante voyages à Thenay. Pour faire travailler les ouvriers sous mes yeux, je retirai moi-même de la masse argileuse qui les empâtait, plusieurs des exemplaires les plus caractérisés de ma collection.

Enfin, vaincu par l'évidence, je fis connaître ma découverte dans un

mémoire lu au Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistorique de Paris, en 1867.

Malgré tous ces efforts, les silex de Thenay restèrent contestés dans le camp des archéologues, non au point de vue de l'authenticité de leur gisement, qui est bien certainement miocène, mais au point de vue de leur taille *intentionnelle* qui reste douteuse, malgré les curieuses cassures observées.

Le vénérable prêtre ne se tint pas pour battu. Il en appela et, devant le Congrès international, réuni à Bruxelles en 1872, demanda la constitution d'un jury pour examiner ses pierres.

M. de Quatrefages et le marquis de Vibraye firent des réserves.

M. Francks, du British-Museum, accepta l'origine humaine d'un grattoir.

M. d'Omalius reconnut l'œuvre de l'homme dans quelques silex.

M. Cartailhac vit dans les poinçons et les racloirs, la trace d'une main intelligente.

MM. Worsaae, Enguelhardt, Waldemar Schmidt admirent quelques-unes de ses séries. M. Capellini, enfin, déclara quelques couteaux d'une fabrication raisonnable. Quant à M. Van Beneden, il se récusa comme incompétent.

L'abbé Bourgeois avait pour lui la majorité. Mais comme M. Steenstrup, qui connaissait à fond la taille des silex du Danemarck et la pratiquait même; comme M. Virchow, physiologiste distingué, député de Berlin; comme MM. Neyrink, Fraas de Stuttgard et Desor, géologue suisse, s'inscrivaient en faux contre sa thèse et niaient de tout point ses preuves, il baissa la tête et se soumit.

On ne discutait pas le gisement. Les marnes blanches (Voir la coupe *fig.* 52) coupées par une couche d'argile verte avec débris d'acerotherium, appartenaient bien au miocène inférieur, l'assise qui surmontait la craie était rangée par tous dans la période éocène.

La question ne roulait que sur la taille *intentionnelle.*

Comment pouvait-on voir la trace d'une pensée dans des pierres aussi frustes?

L'abbé Bourgeois répondait que la chose se constatait par quatre faits parfaitement distincts :

L'éclatement par le feu;
La percussion directe;
Le martellement;
La pression.

En expérimentant l'action du feu sur les silex, on reconnaît que la pierre chauffée graduellement, se fend, éclate, et se couvre de craquelures au moment de son refroidissement subit. C'est ce que quelques-uns appellent l'*étonnement* par le feu.

Or les silex de Thenay présentaient presque tous ce caractère. M. Abel Maitre qui les examina plus tard avec grand soin, et qui

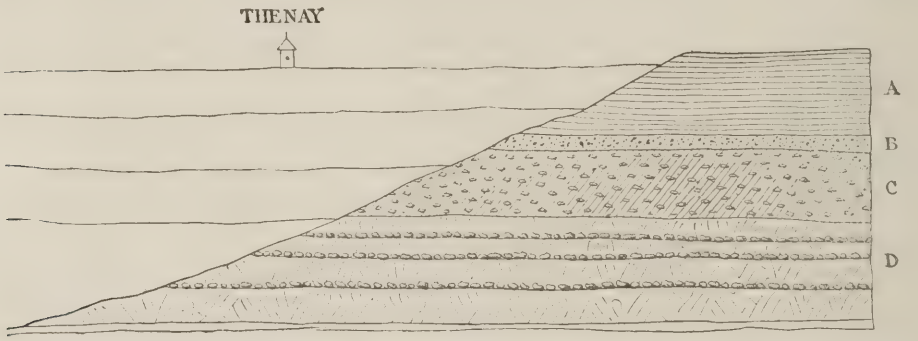

Fig. 52. — Coupe du gisement de Thenay.
A. Marnes blanches miocènes. — B. Remaniement argilo-marneux. — C. Argile à silex, éocène.
D. Craie à lits de silex.

n'est pas partisan de l'intervention humaine, s'est plu lui-même à l'écrire : « La majorité des silex de Thenay, dit-il, dans son rapport motivé, paraissent avoir subi l'action du feu ».

Quant à la *percussion,* lorsque l'on frappe intentionnellement un silex, il se produit au-dessous de l'endroit où le coup a été donné, une boursouflure régulière, qu'on nomme le *conchoïde de percussion.* C'est la caractéristique du choc voulu, la preuve de l'intervention d'une main quelconque.

Or à Thenay, le fait était rare, mais on croyait toutefois le constater formellement sur certaines pièces.

Le *martellement* est l'action de tailler les pièces à coups fréquemment répétés et donnés avec plus ou moins de force suivant le besoin, dans des directions diverses.

Le martellement dessine une *forme,* la similitude entre eux des objets de l'abbé Bourgeois, constituaient cette forme d'une

manière flagrante. Elle était encore plus visiblement accentuée dans les *retouches* obtenues par la pression.

La *pression* consiste à appuyer contre un corps résistant les parties minces d'un silex et à les faire éclater par menus morceaux. C'est ordinairement avec un os, plus facilement maniable qu'une pierre, qu'on obtient ces retouches. Or, les échantillons dont nous parlons portent presque tous des traces analogues.

M. de Mortillet, seul, admit l'authenticité des silex et donna à

Fig. 53. — Premiers instruments de pierre façonnés par une main intelligente.
Silex éclatés par le feu, avec retouches, sur une seule arête et sur une seule face. Fouilles de l'abbé Bourgeois dans les marnes de Thenay (Loir-et-Cher.)

leurs auteurs inconnus le nom d'anthropopithèques ou hommes-singes.

« L'homme quaternaire ancien, disait-il, n'était pas le même que l'homme actuel, comme le prouvent les crânes de Néanderthal, d'Eguisheim, de Denise, de Canstadt et la mâchoire de la Naulette. La différence au commencement du quaternaire, c'est-à-dire géologiquement tout près de nous, est déjà si grande qu'on a parfois hésité si l'on rapporterait bien à l'homme les débris que je viens de citer.

« Nous sommes donc forcément conduits à admettre par une déduction logique tirée de l'observation directe des faits, que les animaux intelligents qui savaient faire du feu et tailler des pierres à l'époque tertiaire, n'étaient pas des hommes dans l'acception géologique et paléontologique du mot; mais des animaux d'un autre genre, des *précurseurs de l'homme* dans l'échelle des êtres. »

Bourgeois replaça ses pierres dans leur caisse, *testis unus,*

testis nullus. Pour croire, il fallait mieux ou pire.

Pendant que toutes ces discussions étaient l'objet de débats assez vifs entre les archéologues de diverses écoles, une autre lumière était apportée sur la question, arrivant des confins de l'Auvergne, pays primitif s'il en fut.

Depuis longtemps, M. J.-B. Rames, géologue distingué, fouillait des carrières de sables quartzeux à Puy-Courny, près d'Aurillac,

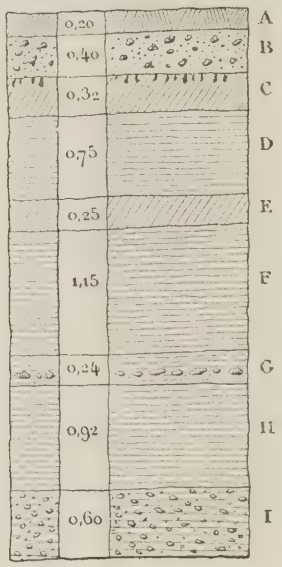

Fig. 54. — Coupe du puits de l'abbé Bourgeois sur le plateau de Thenay.

A. Terre végétale. — B. Faluns, amas de fossiles marins. — C. Couche de calcaire d'eau douce avec trous de pholades. — D. Marnes blanches d'eau douce. — E. Couche de calcaire d'eau douce. — F. Marnes comme en D. — G. Lit d'argile avec rognons calcaires et os d'Acerotheriums. — H. Marnes comme en D. — I. Marnes feuilletées foncées, contenant les silex brûlés et taillés.

dans le Cantal. Ce gisement était complètement tertiaire, la coupe que nous en donnons le fait, du reste, suffisamment comprendre (*fig.* 55). Avec des ossements de *Mastodontes*, de *Dinotheriums* et d'*Hipparions*, l'ancêtre du cheval, faune caractéristique du miocène tout à fait supérieur ou tortonien, le savant chercheur y mettait à jour des silex *cornés* et *pyromaques*, qui n'avaient qu'un défaut : c'était d'être tellement bien façonnés, évidemment par une main très intelligente, qu'on les prenait, à première vue, pour des instruments de Chelles et de Saint-Acheul.

En 1878, il les envoya à l'exposition des sciences anthropologiques.

Grand émoi dans le camp des dissidents.

A Puy-Courny, on trouvait en abondance le fameux *conchoïde* de percussion, dont nous avons parlé plus haut.

Ce bulbe fit éclater de fureur les adversaires de l'homme tertiaire. Le conglomérat trachytique d'Aurillac fut mis à l'index, comme trop civilisé pour son époque.

Alors parut Carlos Ribeiro, de Lisbonne, qui, dans les assises tertiaires de la vallée du Tage, près de Monte-Redondo, à Otta, découvrait, depuis quelque temps aussi, du silex portant des traces indubitables du travail de l'homme.

Comme toujours, les cailloux du célèbre Portugais eurent d'abord bien peu de succès; mais le congrès d'archéologie préhistorique s'étant réuni à Lisbonne, en 1881, le savant provoqua une excursion officielle à ses fouilles; il y amena tout son monde, et là, M. Giuseppe Belluci, l'habile piocheur de l'Ombrie, devant les savants les plus illustres de l'Europe, retira en place, *in situ*, comme on dit, un silex incontestablement taillé, qui tenait si fortement à la roche, qu'il fut obligé d'employer le marteau pour l'en extraire.

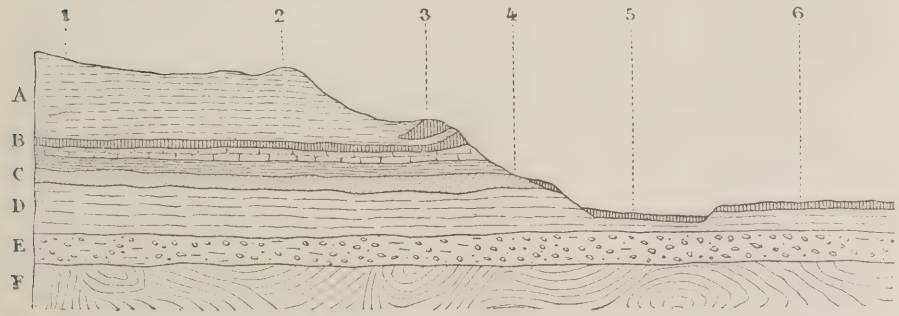

Fig 55. — Coupe géologique du Puy-Courny, près Aurillac (Cantal.)

1. Blocs erratiques, pliocène. — 2. Puy-Courny. — 3 Roc de Coissy. — 4. Route de Coissy. — 5. Jordanne, rivière. — 6. Champs, migières.

A. Tuf andesitique. — B. Tortonien. — C. Tongrien. — D. Eocène. — E. Paléocène. — F. Micaschiste.

M. de Mortillet, prenant acte du fait devant les augustes témoins, admit le gisement d'Otta comme il avait admis celui de Thenay, et sa période fut désignée sous le nom de *période ottaienne*. Mais on n'en continua pas moins de contester les silex d'Auvergne et de Portugal comme on l'avait fait pour ceux de Thenay, quoiqu'ils fussent, en fait, beaucoup moins contestables.

La question reste ouverte, comme on disait au congrès de Blois dernièrement.

M. de Quatrefages, qui a si franchement admis, quand on les combattait si violemment, les théories du prophète d'Abbeville, nous fait pourtant espérer qu'elle sera plus tard tranchée affirmativement. Il écrit, en effet, dans son homme fossile :

« Nous savons à n'en pas douter qu'envisagé au point de vue

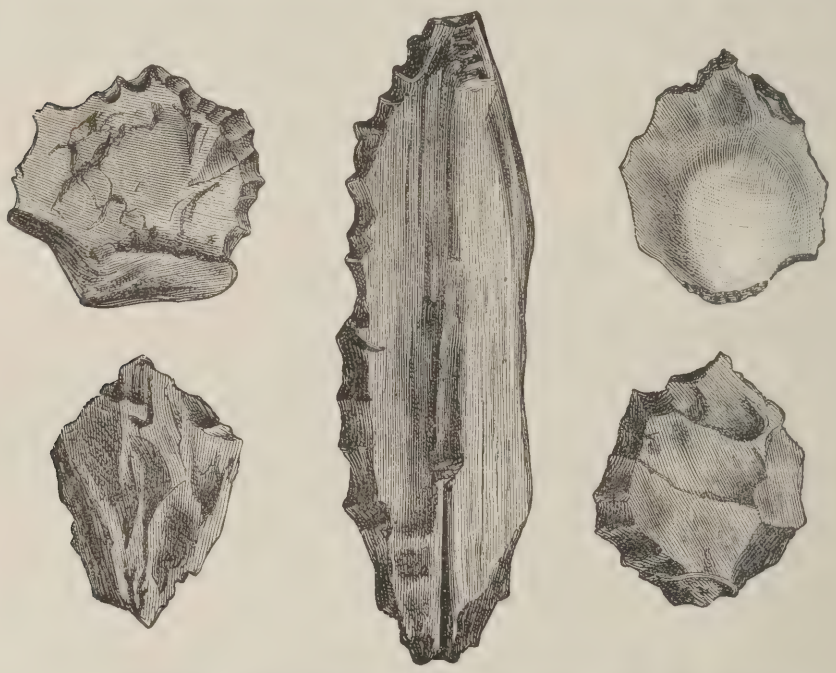

Fig. 56. — Instruments en silex paraissant façonnés pour couper, percer, racler ou frapper. (Fouilles de l'abbé Bourgeois.)

anatomique et physiologique, l'homme n'est autre chose qu'un mammifère, rien de plus, rien de moins. Dès que les mammifères ont pu vivre à la surface du globe, l'homme a pu y vivre comme eux. S'il a survécu à *une* époque géologique quelconque, ce qui est aujourd'hui incontestable, il a bien pu survivre à deux, à trois. Par conséquent, l'homme a pu être le contemporain non seulement des *mammifères miocènes*, mais encore de ceux qui les ont précédés. L'a-t-il été en réalité ? c'est une question de fait que l'observation seule doit résoudre. »

Et un peu plus loin :

L'HOMME PRIMITIF

Reconstitution *problématique* d'après la description d'Ernest Hæckel, professeur à l'Université d'Iéna.

« Il a fallu plusieurs années pour que l'existence de l'homme quaternaire fût acceptée par tous les hommes de science, un temps plus long sera probablement nécessaire pour que la croyance à

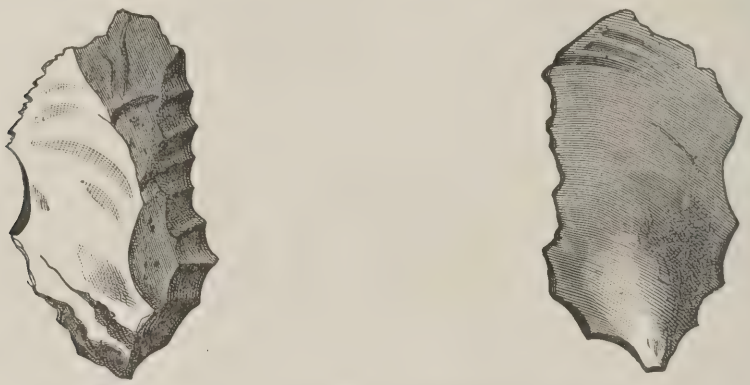

Fig. 58. — Silex taillés avec conchoïde de percussion, trouvés à Puy-Courny, près d'Aurillac, par M. Rames.

l'homme tertiaire en arrive au même point. Mais le temps fera son œuvre pour cette question comme pour celle qui l'a précédée » (1).

Tels sont les *faits*. Nous avons voulu exposer, dès ces premières

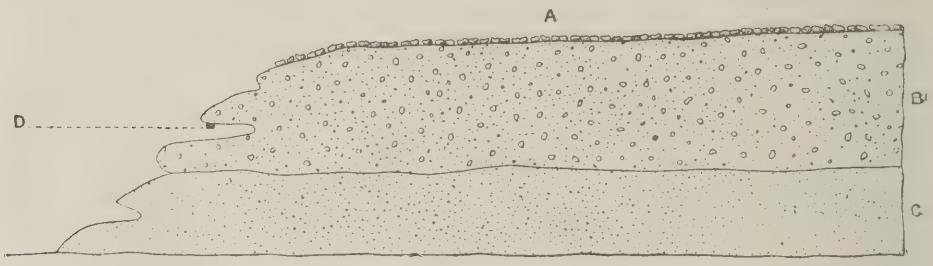

Fig. 58. — Coupe de Monte-Redondo, près d'Otta (Portugal). D'après Gabriel de Mortillet.

A. Surface avec cailloux désagrégés. — B. Couche de grès à cailloux siliceux poudingue. — C. Couche de grès — D. Erosions atmosphériques; le point noir marque la place et la position du silex taillé.

pages, l'ensemble des découvertes relatives à la constatation de l'existence de l'homme primitif, les obstacles qu'elles ont eu à vaincre, comme toutes les nouveautés, pour se faire admettre, et la certitude qui en résulte pour nous de l'existence réelle d'êtres hu-

1. *Hommes fossiles et hommes sauvages.* Études d'anthropologie, par A. de Quatrefages, membre de l'Institut (Académie des sciences), professeur au muséum d'histoire naturelle, p. 15 et 96.

mains, raisonnant, capables de fabriquer des outils et des armes, à une époque incomparablement plus reculée que celle dont les traditions historiques des différents peuples ont gardé le souvenir.

Fig. 59. — Silex taillés avec conchoïdes de percussion très accentués, trouvés à Otta (Portugal.) Collection de l'Académie des sciences de Lisbonne; d'après les dessins de A. de Mortillet.

Maintenant, tous les faits que nous venons d'exposer offrent-ils le même degré de valeur? Suffisent-ils pour décider la question du précurseur de l'homme, de la transition tant cherchée entre l'animalité et l'humanité, et de l'époque à laquelle cette transition a pu s'opérer? Il importe ici de résumer leur enseignement sans outrepasser leur portée.

Pour l'homme quaternaire, antérieur à l'époque glaciaire, aux inondations et aux transformations géologiques qui sont restées dans les souvenirs antiques sous le nom de déluges plus ou moins immenses, pour l'homme quaternaire, disons-nous, il ne peut plus rester l'ombre d'un doute en tout esprit sincère et de bonne foi. L'espèce humaine existait incontestablement à l'époque de l'ours des cavernes, du mammouth, du rhinocéros aux narines cloisonnées, du cerf à bois gigantesque, du renne, etc. On en a retrouvé, non seulement les outils, les armes, les ornements, les sculptures primitives, les témoignages indirects, mais encore les *restes fossiles eux-mêmes*, crânes, mâchoires, ossements et même squelettes tout entiers. Sur ce point, répétons-le, il ne peut plus rester l'ombre d'un doute.

Estimer à cent mille ans l'antiquité des premiers hommes de l'époque quaternaire, des contemporains du grand ours, dont les outils et les armes de pierre sont des silex grossièrement taillés, jamais polis, estimer, disons-nous, à cent mille ans cette antiquité, c'est rester, sans contredit, fort au-dessous de la réalité. Si nous donnons ce chiffre (mille siècles), c'est plutôt dans le but de fixer nos idées par un nombre rond que dans la prétention d'exprimer un résultat mathématique.

Les hommes de ces époques, dont on retrouve les restes fossiles, différaient déjà beaucoup des singes. Sans doute, leurs crânes n'offrent ni l'angle facial de l'Apollon du Belvédère, ni la capacité cérébrale des penseurs modernes, pas plus que leurs œuvres n'indiquent un état d'avancement scientifique, artistique ou industriel comparable à ce que nous voyons depuis quatre ou cinq mille ans dans l'histoire de l'humanité. Mais enfin, ce sont bien là des hommes, et non des singes ou une espèce intermédiaire entre les anthropomorphes et nous.

Les témoignages antérieurs à l'époque quaternaire, les silex trouvés dans les couches de l'époque tertiaire, nous font-ils remonter à l'origine et nous permettent-ils de résoudre le problème?

Souvenons-nous ici des divisions chronologiques de l'époque tertiaire. Elle se partage en trois grands âges : la période éocène, qui est la plus ancienne, la période miocène, qui occupe le milieu, et la

période pliocène, qui est la plus récente et précède immédiatement l'époque quaternaire.

Jusqu'à ce jour, on n'a encore trouvé aucun ossement humain fossile ayant incontestablement appartenu à l'une de ces trois périodes.

Mais, dans les terrains qui caractérisent la dernière, la plus récente, dans les terrains pliocènes, on a trouvé des silex taillés (M. Rames, à Puy-Courny, près d'Aurillac, dans le Cantal; M. Ribeiro, dans la vallée du Tage, en Portugal), silex trouvés bien en place et non entraînés par les eaux ou autrement, adhérant au terrain, mélangés à des ossements de mastodontes, de dinothériums, d'hipparions, mais pourtant taillés aussi sûrement, aussi incontestablement que ceux de l'époque quaternaire. Ce sont là les deux témoignages les plus sûrs que nous possédions jusqu'ici de l'existence de certains êtres intelligents à l'époque tertiaire, et, pour préciser davantage, pendant la période pliocène. Quant aux silex miocènes de l'abbé Bourgeois, le gisement de Thenay est incontestablement miocène, mais les silex qu'on y a trouvés ne sont pas incontestablement *taillés*. Ils ont des pointes, des arêtes vives, des rugosités, des éclats; ils paraissent avoir subi l'action du feu; mais à les examiner sans aucune idée préconçue, sans aucun parti pris, on voit que pour en trouver un sur cent, dans ce gisement de silex, qui *paraisse* travaillé, il faut chercher avec un soin bien scrupuleux, et encore ne trouve-t-on, en définitive, que des éclats qui peuvent fort bien être dus à des causes fortuites, notamment à l'action du feu.

Le feu, a-t-on dit, ne peut être allumé que par des êtres intelligents. C'est une erreur. Il ne se passe pas d'année que la foudre ne mette le feu d'elle-même à de la paille sèche, à du bois, à des combustibles divers, et il n'est pas rare, non plus, de voir la chaleur solaire incendier des prairies entières ou, dans les mines, des combinaisons chimiques allumer des incendies. Le feu est donc antérieur à l'homme.

D'autre part, la paléontologie, en nous montrant que les espèces animales et végétales sont arrivées successivement, progressivement, développement graduel et perpétuel d'un même arbre généalogique pour chaque règne, et que dans l'histoire entière de la nature on n'a pas encore observé un seul exemple d'anachronisme,

établit que les animaux les plus rapprochés de l'espèce humaine comme structure anatomique et comme avancement intellectuel et moral, les singes anthropomorphes, gorilles, orangs et chimpanzés, ne sont pas antérieurs à la période miocène. Quoique l'espèce humaine ne descende ni de l'une ni de l'autre de ces trois espèces animales, cependant il serait contraire à la loi du progrès, qui est inscrite dans tous les actes de la nature, d'admettre que les premiers hommes aient pu arriver sur la Terre en même temps que les grands singes. Marquant une phase considérable — la plus importante de toutes — dans le développement progressif de la vie, les premiers hommes doivent être beaucoup plus récents que les singes dans l'histoire de notre planète.

Pour admettre l'existence d'êtres quasi-humains, intermédiaires entre le singe et l'homme, à l'époque miocène, il faudrait des preuves bien autrement irrécusables que les cailloux de Thenay.

Il n'en est plus de même des derniers temps tertiaires de la période pliocène. Quoique nous ne possédions encore qu'un très petit nombre de témoignages en sa faveur, nous pouvons scientifiquement admettre l'existence, à cette époque, de cet intermédiaire tant cherché, précurseur de l'espèce humaine, être intelligent, capable de tailler des silex pour s'en faire des armes et des outils.

Quels étaient ces êtres ? Il nous est absolument impossible de nous les imaginer.

Le naturaliste allemand, Hæckel, professeur de zoologie à l'Université d'Iéna, en a fait pourtant un portrait qui prouve que les immortels de toutes les académies savantes, quand ils s'y mettent, ont bien plus d'imagination que nous autres simples profanes.

Voici ce crayon si nettement tracé :

« Cet homme primitif était très dolichocéphale, très prognathe, il avait des cheveux laineux, une peau noire ou brune, son corps était revêtu de poils plus abondants que chez aucune race humaine actuelle, ses bras étaient relativement plus longs et plus robustes ; ses jambes, au contraire, plus courtes et plus minces, sans mollets. La station n'était chez lui qu'à demi verticale et les genoux étaient fortement fléchis. » (*Histoire de la Création*, p. 614.) Tel est l'être qu'a essayé de reproduire l'auteur de la gravure ci-dessus.

« Camille Flammarion a écrit sur ce précurseur une page bien

plus poétique et bien plus profonde. Nous la lui empruntons, c'est la meilleure conclusion que nous puissions donner à cette étude.

Que nos précurseurs aient été des simiens, des mammifères bipèdes, ressemblant plus ou moins aux gorilles, aux chimpanzés et aux orangs, c'est certain. Mais de là à reconstituer leur forme exacte, leur taille et leur figure, de là même à décider si tous les hommes actuels descendent d'une même espèce simienne, ou de deux, ou de plusieurs, il y a un abîme, que les découvertes futures de la science pourront seules combler. Il n'est pas anthropologiquement démontré que les nègres aient la même origine que les blancs, ni que la race nègre puisse, avec les siècles, acquérir notre forme, quoique cependant elle puisse être classée fraternellement par nous dans les rangs de la grande famille humaine. » D'ailleurs, si nous nous en rapportons aux traditions des différents peuples, ce ne sont pas des singes, mais des géants qui auraient précédé l'homme sur la Terre. Nous traiterons cette question au chapitre suivant.

« En tout cas, on peut se figurer ces intermédiaires, ces précurseurs, errants nus et velus, sauvages et barbares, dans les forêts de nos contrées; déjà, nous l'avons vu, on a trouvé leurs armes dans les terrains pliocènes de France et de Portugal. Sans doute émigraient-ils de climats plus chauds et moins changeants, des contrées que les plus anciens souvenirs considèrent comme primitives, les régions de l'Asie centrale et méridionale. Habitaient-ils des arbres, à la façon des véritables singes? On connaît encore aujourd'hui plusieurs races humaines qui en sont là. Savaient-ils déjà se réfugier dans les cavernes? Des animaux savent le faire. Construisaient-ils des huttes, comme les castors, ou, toute proportion gardée, comme les oiseaux dont les nids sont parfois si remarquables? Ils ne préparèrent l'avènement de l'humanité qu'en exerçant leurs facultés intellectuelles, en rivalisant de ruse et de courage avec les animaux et en commençant la conquête physique du monde. Rudes et grossiers, ils ne devaient avoir d'autre langage que celui des monosyllabes, des cris qui expriment sans phrases le plaisir ou la douleur, la joie ou la peine, le bonheur ou le désespoir. Leur peau était rude et rugueuse, leur

physionomie était ordinairement sans charme, leurs regards plutôt défiants que contemplateurs, et lorsqu'ils assommaient ou blessaient mortellement leurs ennemis, ils les abandonnaient misérablement à la proie des bêtes fauves, sans peut-être penser même aux souffrances endurées. Mais ils n'avaient encore inventé ni l'hypocrisie de nos sociétés modernes, ni les infamies sociales ou les élégantes trahisons de notre civilisation. Nos regards peuvent les suivre à travers les forêts, se nourrissant des fruits des arbres et des animaux tués à coups de bâtons et de pierres, commençant seulement à imaginer la chasse et la pêche, se désaltérant aux ruisseaux et aux fontaines, gagnant péniblement leur vie pendant le jour, la conservant plus difficilement encore pendant la nuit. Mais déjà leurs cœurs battent, déjà, en certaines heures heureuses, ils connaissent l'amour, l'affection pour les enfants, le dévouement dans le péril, la tendresse peut-être. Les oiseaux ont été leurs modèles; ils ont pris à la nature qui les environne tout ce qu'elle a pu leur donner, et déjà ils commencent la famille et la société.

Quoi qu'il en soit de nos conjectures sur nos plus primitifs ancêtres, dans l'état actuel de la science, nul ne peut douter aujourd'hui de l'existence du précurseur de l'homme (animal déjà assez intelligent pour se fabriquer des armes de pierre) au temps de la *période pliocène,* aux derniers siècles de *l'ère tertiaire.*

En ces temps reculés, les saisons étaient encore récentes sur notre planète, les climats venaient seulement de commencer, les neiges venaient d'apparaître pour la première fois sur les cimes des montagnes comme aux pôles, la végétation tropicale se mélangeait encore en France à la nouvelle végétation tempérée, les volcans d'Auvergne étaient en pleine activité, la mer arrivait jusqu'à Lyon, Rome et le Vatican étaient encore sous les flots, comme la plaine de Paris, au-dessus de laquelle les marées et les tempêtes arrivaient directement de l'Océan. Mais déjà l'évolution de l'animal à l'homme était accomplie. Encore plus près du singe que de l'homme pensant, l'anthropopithèque, l'intermédiaire, était rude et grossier; mais déjà son cerveau renfermait le germe des progrès futurs, et c'est grâce aux travaux des chercheurs indépendants de tous les siècles que l'humanité est arrivée progressivement à l'état de perfection relative dans lequel nous la trouvons aujourd'hui.

EN CES TEMPS RECULÉS, LES VOLCANS D'AUVERGNE ÉTAIENT EN PLEINE ACTIVITÉ.

Si quelques timides se récrient contre nos affirmations, ajoutons simplement que nous ne faisons que suivre des guides et des maîtres sérieux et parfaitement autorisés, et disons hardiment que reculer aussi loin qu'on voudra l'apparition de l'homme sur la Terre, ce n'est pas faire acte d'athéisme tant s'en faut, ce n'est pas amoindrir, diminuer, rétrécir, l'idée de la création de l'homme, c'est agrandir l'œuvre de l'Être infini si bien défini par Pascal, l'immense cercle dont le centre est partout et qui étend sa circonférence au delà des horizons les plus lointains possibles.

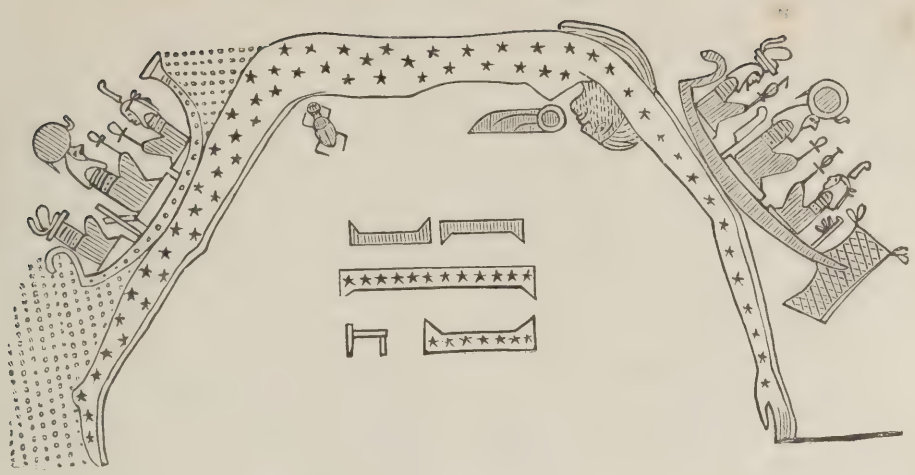

CHAPITRE II

LES GÉANTS

Le spirituel auteur de *Carmen* et de *Colomba*, Prosper Mérimée, qui fut, à ses heures, un savant archéologue, a écrit quelque part dans une préface de la Chronique du règne de Charles IX, qu'il donnerait tout Thucydide pour une page des mémoires d'Aspasie, ou d'un esclave de Périclès.

C'est qu'au-dessous de l'histoire officielle, transcrite par des écrivains à gages, sous la dictée des rois et des empereurs, histoire qui n'est, suivant le mot profond de Joseph de Maistre, qu'une « grande conjuration contre la vérité », il y a le récit juste des faits et des caractères narré par les témoins oculaires.

Celui-là diffère souvent de l'autre. La pompeuse énumération des gestes des soi-disant héros, *Gesta Dei per Francos*, devient chez lui bien peu de chose, car on nous y montre les grands tels qu'ils étaient réellement: petits, excessivement petits.

Pour les origines, les mémoires, le nom même l'indique, *Memoriæ*, ont commencé par être les contes et les légendes, qu'on se transmettait de bouche en bouche, dans les familles, dans les nations. Souvent ornés par l'imagination de détails charmants, tristes ou railleurs, sombres ou gais, suivant la nature des races, qui en conservaient le souvenir, mais toujours profondément vrais dans leur fantaisie, toute de surface.

Les légendes, ce sont les annales du peuple rédigées par lui-même. M. Ernest Renan est encore plus affirmatif : « C'est

l'histoire, dit-il dans une de ses conférences d'Angleterre, écrite comme elle aurait dû l'être et comme elle ne l'est jamais. »

Dans le grand sujet que nous traitons ici, si l'histoire reste presque muette, les légendes ne nous font point défaut. Essayons d'en passer en revue un certain nombre, elles jetteront peut-être quelque lumière sur l'existence du *Précurseur*.

Les archéologues, nous venons de le voir, n'ont trouvé de lui que des traces un peu frustes et parfois contestables. Il est resté, par contre, dans les mythes anciens de tous les peuples du monde, d'innombrables fragments qui tendent à démontrer l'existence positive de cet être primitif.

Les antrhopologues, reconnaissant qu'il ne devait pas être logiquement de même nature que nous, essayent de remonter jusqu'aux animaux dont la forme se rapproche le plus de la nôtre, mais perdent sa trace avant d'arriver aux singes. La légende semble en avoir conservé un souvenir en le peignant comme très fort, très grand, très rude, moins intelligent peut-être que l'homme, mais construit à son image et à sa ressemblance.

Les anciens sages ont fait de nos ancêtres préadamites d'honnêtes géants arrivant presque jusqu'à la civilisation et produisant des filles assez belles pour tenter, par l'éclat de leur visage, jusqu'aux dévots enfants de Dieu.

Dans les premières pages de l'Écriture, nous commençons toujours par la Bible, la convention qui fait de ce livre, le plus ancien document du monde (ne nuisant en rien à nos déductions scientifiques), dans les premières pages de l'écriture donc, il est déjà question de ces géants.

On lit en effet au verset 4 du chapitre VI de la *Genèse :*

Gigantes autem erant super terram in diebus illis. Videntes filii Dei filias hominum quod essent pulchræ, acceperunt sibi uxores ex omnibus quas elegerant. Postquam enim ingressi sunt filii Dei ad filias hominum, illæque genuerunt, isti sunt potentes a sæculo, viri famosi.

« En ce temps-là, il y avait dejà des géants sur la terre, et les fils de Dieu voyant que les filles des hommes étaient belles, prirent pour épouses celles dont ils avaient fait choix.

« Après qu'ils s'en furent approchés, celles-ci leurs donnèrent

des enfants, qui devinrent des hommes fameux et formèrent les puissants de ce siècle. »

L'aristocratie de la force a, comme on le voit, une très antique origine. Elle est antérieure au Paradis terrestre.

Avec qui les fils d'Adam pouvaient-ils *déroger*, en effet, si ce n'est avec des êtres n'appartenant pas à leur famille, et qui

Fig. 63. — Le pays des géants de la Bible, d'après une ancienne gravure.

possédaient déjà le coin de terre où la postérité d'Ève la blonde se réfugia, après l'expulsion du jardin merveilleux.

Du reste, ce n'est pas seulement dans la *Genèse* qu'il est question de ces ancêtres. Nous les retrouvons au chapitre XIII du Livre des Nombres.

Les Hébreux, après leur sortie d'Égypte, traversèrent le désert et y restèrent errants pendant de longs jours. A un certain moment de ce voyage, raconté point par point dans ce livre, ils reviennent vers ces vallons si calmes, objet constant de leurs rêves, qu'ils appellent la Terre promise.

Moïse, qui les conduit, sentant qu'il est tout près du pays de

Chanaan, y envoie des hommes choisis parmi les principaux d'Israël pour explorer la contrée en vue :

Sammua, de la tribu de Ruben;

Saphat, de la tribu de Siméon;

Caleb, fils de Jéphoné, de la tribu de Juda;

Josué, fils de Nun, de la tribu d'Ephraïm, et bien d'autres.

Au retour de l'expédition, qui dure plus de quarante jours, les ambassadeurs interrogés dans l'assemblée du peuple, racontent d'abord les merveilles qu'ils ont vu dans ce fabuleux royaume.

C'est du lait et du miel qui coule dans le lit des ruisseaux au milieu des prairies verdoyantes. Les fruits des arbres sont d'une saveur sans égale. Ils en rapportent une grappe de raisin que deux hommes ont peine à soutenir avec un bâton placé sur leurs épaules. Les grenades et les figues y naissent à foison.

Les villes y sont magnifiques, toutes entourées de superbes murailles.

Mais ce qu'il y a de plus extaordinaire dans ce pays, ce sont les habitants qu'il leur a été donné d'approcher : leur taille est colossale, ce sont des géants de la race d'Énac, ils sont d'une force surhumaine et devant eux, racontent les espions émerveillés, les fils du Très-Haut ressemblent à peine à des sauterelles!

Les fils des hommes, à cette époque déjà historique, ou du moins bien postérieure au déluge, n'avaient pas, comme on le voit, dégénéré de leurs aïeux.

Dans le Deutéronome, il est encore fait mention de ces gigantesques guerriers.

Les Hébreux, au chapitre où nous reprenons le récit de l'Exode, sont toujours en deçà du Jourdain; ils tournent depuis longtemps autour de la montagne de Seir, du sommet de laquelle on aperçoit la cité d'Ar. Le Seigneur qui, comme on le sait, causait familièrement alors avec Moïse, lui défend de s'approcher de cette ville qu'il a donné jadis aux enfants de Loth afin qu'ils la possédassent. Les ordres formulés, il fait ensuite à son confident ordinaire l'histoire des châteaux maintenant occupés par la race de Moab et d'Ammon, fils des échappés de Sodome. Dans cette terre habitait jadis, dit-il au verset 10 du chapitre deuxième, un peuple grand et nombreux, d'une taille fort haute, comme celle des enfants

d'Énac. Le pays en a gardé le nom de Pays des géants, parce qu'en effet des géants l'habitaient autrefois. Les Moabites les nommaient *Emim*, qui signifie terrible, et les Ammonites, *Zomzommim*, c'est-à-dire scélérats.

Mais le Seigneur les a exterminés devant les Ammonites qui, les ayant dépossédés, se sont établis à leur place.

Ayant passé près d'Ar en l'épargnant, suivant la douce expression du Prophète rayonnant, parce que cette noble cité appartenait au petit neveu d'Abraham, les Hébreux, toujours d'après le récit de l'inimitable conteur, remontent jusqu'au chemin qui mène au royaume de Basan. La troupe sainte rencontre là Og, le roi du pays, seul rejeton qui subsistait à cette époque de ce fameux clan de géants. Il couchait, dit l'historien sacré, dans un lit de fer, que l'on voit encore dans Rabbath, qui avait neuf coudées de long sur quatre de large (2^m,375 sur 2^m,05).

Og gouvernait des cités garnies de hautes murailles et commandait les garnisons d'innombrables *oppidums*, disséminés partout dans la contrée habitée par son peuple.

Le Dieu des Juifs n'étendant pas la main sur ce roi, on n'épargna ni lui ni ses gens. Les Hébreux en firent un *anathème*, comme dit le traducteur des saintes Écritures. Ils exterminèrent tous les habitants du pays, hommes, femmes et petits enfants, mais enlevèrent précieusement les troupeaux qu'ils emmenèrent à leur camp avec un butin considérable.

En l'année 2553 de la sortie d'Égypte, 1451 ans avant Jésus-Christ, il y avait donc, au dire de Moïse, des géants, restes d'une race préhistorique, sur les bords de la mer Morte.

La Terre sainte en produisit encore beaucoup plus tard.

Tout le monde se souvient de Goliath et de l'admirable combat que soutint contre lui le petit pâtre qui devait devenir le roi David.

Le récit de ce haut fait d'armes est consigné tout au long dans le premier Livre des Rois, au chapitre XVII; c'est une des pages les plus curieuses de l'histoire du peuple d'Israël. Retraçons en quelques lignes la narration qu'en fait l'écrivain sacré. La description du lieu de la scène et des deux héros est pleine de poésie.

Des deux côtés de la vallée de Térébinthe, entre Socho et Azeca, s'élèvent deux longues collines; sur l'une se dressent les tentes de

l'armée de Saül; sur l'autre s'alignent celles de l'immense camp des terribles Philistins.

Or, tous les matins, depuis quarante jours, nous citons textuellement le livre, un bâtard, *vir spurius*, d'une énorme stature, venait sur le front de bataille des incirconcis et insultait grossièrement l'armée du Dieu vivant.

Il portait sur la tête un casque d'airain, sa cuirasse était faite

Fig 64. — David vainqueur du géant Goliath.
Statue en bronze d'Andréa Verocchio, à Florence.

d'écailles luisantes, elle pesait au moins cinq mille sicles, il avait sur les cuisses des lames d'airain, à ses pieds des chaussures de métal, et sur ses épaules se balançait un bouclier également d'airain, la hampe de sa lance était aussi grosse que le rouleau de bois sur lequel les tisserands étendent leur toile. Devant lui fièrement marchait son *armiger*.

— Pourquoi dressez-vous contre nous la bataille, gens de Saül,

criait-il de sa voix sonore, moi je ne suis pas Philistin. Mais au nom de ceux-ci je vous défie. Choisissez l'un des vôtres et qu'il vienne au-devant de moi. S'il me tue, nous vous serons tous assujettis; si c'est moi qui ai l'avantage, vous serez tous nos esclaves.

Comme un morne silence régnait dans le camp des Hébreux

Fig. 65. — Le Triomphe de David, d'après une ancienne gravure.

et que tous se retiraient saisis d'une immense frayeur, le féroce soudard reprenait dans un langage altier :

— J'ai couvert aujourd'hui d'opprobre toute l'armée d'Israël. Et il rentrait sous sa tente.

Alors survient le champion de Dieu.

Il est tout petit. *David autem erat minimus.*

C'est un chétif berger, fils d'un vieillard de Bethléem. Son père l'a chargé d'aller porter à ses trois frères qui servent dans l'armée, des pains, de l'orge grillé et du fromage de ses brebis.

Caché derrière les bagages, mêlé aux valets du camp, il écoute les insolents propos de Goliath de Geth, et dans son cœur frémit de rage :

— Que donnera-t-on à celui qui tuera cet homme? demande-t-il autour de lui.

Saül, lui répond-on, a promis sa fille en mariage au meurtrier de ce bâtard.

Son frère, Eliab, qui l'aperçoit, veut le renvoyer garder ses moutons, mais le petit se regimbe tant et tant qu'on l'amène au pied du trône du roi des Juifs.

— Raffermissez vos cœurs, dit-il alors à tous les assistants. Moi j'irai et je combattrai le géant.

— Toi! mais tu n'est qu'un enfant.

— Quand je gardais les troupeaux de mon père, lui répond David, il est venu un lion qui a cherché à enlever une de mes bêtes, j'ai couru sur lui et je l'ai terrassé.

Il est venu un ours qui a saisi un de mes agneaux, j'ai défié l'ours en lui arrachant sa victime de la gueule.

Le Seigneur qui m'a délivré des griffes du lion, des pattes de l'ours, me sauvera des mains de cet odieux monstre.

— Va donc! lui répond Saül, et que le Seigneur te conduise!

Puis il l'arme de son propre casque, de sa cuirasse et lui place à la ceinture sa forte épée.

Mais quand le pâtre veut marcher avec ce harnachement glorieux, ses jambes s'arrêtent.

— Je ne puis me remuer, s'écrie-t-il. Et il rejette à terre toute l'armure royale, prend en main son petit bâton, choisit cinq pierres polies dans le lit du torrent, les pose en sa pannetière et, la fronde en main, s'avance joyeux et libre vers son terrible adversaire.

— Qui donc est celui-ci? demanda le colosse à son écuyer.

Puis s'adressant au pâtre :

— Est-ce que je suis un chien, pour que tu viennes à moi armé d'un simple bâton.

Et il jure par tous ses grands dieux qu'il allait exterminer du coup ce blondin beau comme une fillette, et livrer sa chair à manger aux oiseaux du ciel et aux bêtes des champs.

Alors le berger lui répondit :

— Tu viens à moi armé d'une épée, d'une lance et d'un bouclier. Moi, j'ai pour tout glaive un bâton, mais je te tuerai: je trancherai ta tête, et c'est ton grand corps qui sera la proie des oiseaux

du ciel et des bêtes de la terre, car je marche au nom de Dieu, chef de ce peuple que tu abreuves d'insultes depuis quarante jours.

Alors Goliath de Geth, l'enfant sans père, se dressa.

David prit un caillou blanc dans sa pannetière, le posa dans sa fronde, ajusta la tête et frappa en plein front l'orgueilleux bâtard.

La pierre brisa le crâne et s'enfonça, le géant tomba, et le petit courut sur lui, saisit l'épée nue, trancha le cou au ras des épaules et emporta la dépouille sanglante dans le camp du roi Saül.

Lorsque le grand seigneur prince et souverain d'Israël aperçut ce frêle vainqueur :

— De qui es-tu fils? lui dit-il.

Et David répondit :

— Je suis né d'Isaï, de Bethléem. Je suis un pauvre enfant du peuple.

Et Jonathas, le fils du roi, jeta sur ses épaules son riche manteau et lui fit présent de son arc et de son baudrier.

Le roi lui accorda la main de sa fille. Et les femmes sortirent de la ville, dansèrent devant lui et chantèrent en chœur :

Saül a tué mille Philistins, mais David en a tué dix mille.

Ne dirait-on pas Peredur de Cornouailles écrasant le géant du vallon de Kerglas? L'histoire de Goliath a servi de prototype aux légendes celtiques du moyen âge. Toujours des souvenirs transmis par des humbles à leurs descendants.

Dans le livre de Judith, la Bible, une dernière fois, parle encore de ces Géants, enfants des hommes, qui hantaient quelque peu, comme on le voit, l'imagination de la postérité d'Abraham.

L'illustre veuve de Béthulie vient de tuer, dans sa propre tente, le lieutenant de Nabuchodonosor, roi des Assyriens; elle rapporte à la ville la tête du chef des ennemis, tranchée par elle, et là, devant le sanglant trophée, elle chante :

« Assur est venu des montagnes de l'Aquilon avec une multitude de guerriers qui ont mis à sec les torrents et rempli les vallées de leurs innombrables cavaliers.

« Il avait juré de brûler mon territoire, de passer au tranchant de son glaive toute ma jeunesse, de ne faire qu'une bouchée de mes petits-enfants et de rendre mes filles captives.

« Et ce puissant n'a pas été terrassé par mes vaillants guerriers,

ni même par les fils de *Titan*. Ce ne sont pas les Géants à la taille immense qui l'ont vaincu, mais Judith, fille de Mérari, qui a triomphé de lui par la beauté de son visage. »

C'est la seule fois, remarque le commentateur de la Vulgate, que le mot *Titan*, expression grecque, est employée dans le texte sacré.

Pour conclure, la Bible donc constate formellement l'existence d'une race particulière, en dehors des fils de Dieu, qui a vécu dans

Fig. 66. — *Oceanus*, le fils aîné d'Ouranos, le Ciel, et de Ghè, la Terre, d'après Flaxman.

la Syrie, avant et pendant le séjour des Hébreux sur cette terre, livrée à son peuple par le Seigneur.

Les quelques détails qu'elle donne du caractère de ces êtres exceptionnels, ne sont qu'anecdotiques; mais il nous a semblé utile de les consigner à cette place, à cause de l'autorité qu'ils tirent du texte où ils se trouvent indiqués avec une si remarquable précision.

Les Grecs sont bien plus explicites. Chez eux, c'est la généalogie complète des Titans que nous allons rencontrer, nettement établie, par Hésiode et par Homère, et consacrée depuis par tous les sublimes poètes de l'immortelle Hellade.

L'auteur de la Théogonie commence par nous montrer, d'abord : *Ouranos*, *Cœlus*, *le Ciel*, répandant sur la terre les ténèbres discrètes de la nuit sombre, puis s'approchant de sa noble épouse *Ghè*, *Tellus*, *Titea*, s'étendant sur elle et la comblant de ses plus amoureuses caresses [1]. Unie au Ciel, la Terre met au monde une série d'êtres immenses qui se nomment :

Fig. 67. — Briarée aux cent bras, l'un des géants fils de la Terre, d'après Flaxman.

Oceanus, époux de Téthys, mère des néréides et des nymphes, gardienne des fontaines et des grands fleuves ;

Hypérion, mari de Théa, père du Soleil et de l'aurore aux doigts de rose ;

Phœbé, la Lune, que les mortels adorèrent plus tard sous tant de noms divers ;

1. C'est à la mythologie égyptienne que les Grecs empruntèrent la fable des amours du Ciel et de la Terre.

Sur les Papyrus hiéroglyphiques on trouve, en effet, très souvent, la représentation du personnage que nous donnons en tête de ce chapitre. Seulement, en Égypte, le ciel

Japetus, qui engendra Prométhée, souche future de la race humaine;

Saturne, enfin *Chronos, le Temps*, qui devait si cruellement venger sa mère des dédains de son époux pour les enfants qu'elle produisait avec une fécondité si puissante.

A l'origine, on le voit, les Grecs n'ont encore comme Dieux que les personnifications symboliques de la nature, la mer immense, le radieux soleil, la mystérieuse lune, les éléments, *forces* dont ils sentent directement *les effets* dans le milieu même où il leur est donné de vivre.

Après Saturne, *Ghè* ou la Terre, fécondée par le Ciel, eût encore pour fils les redoutables cyclopes, *Brontès*, *Sterops* et le vaillant *Argès*, qui, de son sein, parvinrent à extraire le fer et les métaux; puis enfin des *géants*, d'une taille monstrueuse, d'une force extraordinaire, dont on ne parle qu'en tremblant, dit le poète, *Cottus, Briarée* et *Gygès*, race terrible d'hommes, qui avaient chacun cinquante têtes et cent bras.

On comprend facilement que le nuageux Ouranos, à la vue de toute cette progéniture un peu matérielle, prit en dégoût la nourrice de tant de colosses.

Au contraire du Dieu des Juifs, qui se complaît dans son œuvre et à chaque création répète : *Et vidit Deus quod esset bonum*, « et Dieu vit que cela était bon », le Dieu des Grecs, père de ce peuple, qui aima le beau par-dessus tout, et arriva en art presque à la

est féminin. Il s'appelle *Typhée* ou *Uranie* et son corps étoilé, courbé d'une façon étrange, forme la voûte céleste.

Deux barques naviguent sur la surface de cette courbe.

L'une monte dans une atmosphère chargée de points rouges : c'est le Soleil répandant autour de lui des torrents de lumière; l'autre descend dans le vide où le Dieu s'élance à toutes voiles : c'est la nuit profonde.

Dans les deux barques, *Phré*, l'astre brillant, l'œil du monde, l'âme de la nature, est représenté avec une tête d'épervier, l'oiseau qui fixe le Soleil; il porte sur ses genoux la croix ansée, signe de la vie divine, et est accompagné de sa mère et de son fils. *Bouto*, les ténèbres primordiales sans tête dans la barque de gauche pendant l'ascension du jour et *Djem*, coiffé d'une feuille, l'emblème de la force calme et juste.

Le scarabée, signe d'*Ammon*, cause première de la génération universelle, puise l'existence aux sources de la vie. Et la déesse géante nourrit de son lait le disque ailé, marque de *Toth trismegiste, intelligens omnia*, la science suprême.

Thèbes, dit l'illustre Champollion, auquel nous empruntons l'explication de notre gravure, fut le collège où Platon et tant d'autres *allèrent à l'école*.

perfection, dans tous ces monstres, ne voulut pas reconnaître ses enfants. A mesure qu'ils naissaient, raconte l'auteur de la généalogie des Dieux, il les cachait dans les entrailles de leur mère et ne leur laissait point voir le jour.

D'où gémissements de la femme méprisée :

« Vous voyez, cria-t-elle à ses nourrissons, la conduite cruelle de votre père; si vous voulez m'en croire, nous vengerons les outrages qu'il nous fait et la manière indigne dont il nous traite. »

Et de fait, elle arme Saturne, le plus rusé d'entre eux, d'une tranchante faux, fabriquée par ses frères, et le cache dans un lieu secret.

Quand arrive Ouranos, Saturne d'une main hardie le mutile.

Mais le sang du ciel — c'est toujours Hésiode que nous citons — ne pouvait cesser, même après la douloureuse blessure, œuvre de son fils, d'être encore productif.

Des gouttes qui coulèrent de son corps, abîmé, sur le sol après cette mutilation féroce, naquirent de nouveaux *géants*, et la portion de l'immortel, jetée par son bourreau sur la mer, et flottant sur les eaux, comme l'*esprit* du *Dominus* sémitique, féconda l'écume des vagues et donna naissance à la belle *Aphrodite,* idéal suprême de la beauté par excellence, divine mère de ce qu'il y a de plus grand, de plus consolant sur la terre, l'*amour*.

La fable est ingénieuse ; nous ne pouvons ici nous lancer dans aucun commentaire à son égard. Ce qu'il nous faut constater simplement, c'est que bien avant la naissance de Jupiter, le roi des Dieux, existaient ici-bas pour les habitants du Péloponèse, des êtres d'une nature analogue à celle des hommes, mais plus fortement constitués, des *géants* auxquels, au dire du poète, leur père irrité donna, après sa défaite, l'odieux nom de *Titans,* qui veut dire, en propre terme, « vengeurs. »

Malgré leur cruauté, au fond parfaitement justifiée, le règne de ces Titans sur la terre ne fut pas néanmoins sans quelque gloire. Les poètes eux-mêmes l'ont appelé « l'âge d'or ». L'auteur des travaux et des jours en fait une description merveilleuse.

« Les hommes, dit-il, vivaient alors aussi heureux que des dieux,

dans une entière sécurité, sans souci, sans travail, sans vieillir jamais, toujours avec un corps également jeune et vigoureux, exempts de tout chagrin.

« Leur mort était semblable au sommeil; ils ne manquaient de rien, et la terre féconde, délivrée de son tyran, heureuse de pouvoir dans le calme accomplir les vœux de ses enfants, portait d'elle-même, sans culture, des fruits en abondance.

« Dans la paix d'une tranquillité profonde, ses fils jouissaient à loisir de ses dons. »

Il devait être donné aux Grecs, ces fondateurs des vieilles républiques d'autrefois, de faire de l'*anarchie* dans le sens antique du mot αν αρχος (sans commandant), l'idéal du gouvernement des premiers âges.

Les prêtres, qui vinrent beaucoup plus tard, n'ont pas osé damner ces hommes primitifs.

Hésiode dit d'eux « qu'après leur disparition, ils devinrent les *génies* (*Daïmonès*) qui errent sur la terre, enveloppés d'un air léger, pour prendre soin des hommes, examiner leurs bonnes et leurs mauvaises actions, et leur distribuer, selon leur mérite, les richesses de la nature. »

Hélas! les *Saturnia Regna*, dont parle encore Horace avec tant de regrets, ne devaient pas durer toujours.

Le père et le chef des Titans, Chronos, avait épousé *Rhéa;* il savait par sa mère que d'elle et de lui devait naître un dominateur suprême, roi de la région supérieure et de la région inférieure, qui détruirait son œuvre, dominerait le monde par la foudre et la terreur.

Aussi s'efforça-t-il d'anéantir dans l'œuf l'aigle futur, en contraignant sa femme à lui livrer les fruits de ses entrailles, anéantis par ses soins, à mesure qu'ils voyaient le jour.

Saturne, dit la fable, dévorait ses enfants.

Mais Rhéa, le vrai type de la femme, être faible et délicat, que les mortels gardent parmi eux pour leur malheur (c'est toujours le vieillard d'Ascra que nous citons), quand elle se sentit enceinte de Jupiter, s'enfuit dans l'île de Crète et clandestinement accoucha du futur maître de l'univers.

Ghè, la Terre, le reçut dans ses bras, le nourrit et l'éleva.

Dès qu'il fut en âge, le monarque désigné commença à se démasquer.

Rhéa avait eu de son mari d'autres enfants, soustraits comme lui à la fureur dévorante de Saturne : *Neptune, Pluton, Vesta, Cérès, Junon*, il en fit le noyau de sa nouvelle cour, puis songea à s'entourer d'une formidable garde. Il délivra des montagnes, sous lesquelles *Ouranos* les avait enterrés, les fabricants de foudre.

Fig. 68. — La Défaite des Titans, d'après Flaxman.

Nous verrons, plus tard, à quelle époque géologique appartient ce fait de l'apparition à la lumière des ouvriers souterrains de la flamme et du feu.

Zeus ensuite suscita une révolte des Titans contre son père, prétendant que ses oncles voulaient le détrôner, lui qui, comme nous l'avons dit plus haut, n'avait qu'un mérite, c'était de ne posséder aucun trône.

La lutte dura plus de dix années. Hésiode la décrit dans des vers superbes.

Les Titans sont campés sur l'Othrys, les fils de Rhéa se retranchent sur les contreforts qui dominent la vallée de Tempé.

Les enfants de la Terre entassent Pelion sur Ossa, montagnes sur montagnes. Flammarion vous a raconté ailleurs l'histoire de ces *soulèvements* naturels; nous n'y reviendrons pas. Ils lancent de leurs cent bras, des blocs épouvantables. Les flots de la mer en fureur mêlent leurs bruits confus à celui des combattants, la Terre alarmée pousse de tristes gémissements.

La marche impétueuse des Géants, la violence inouïe de leurs coups, leurs mouvements formidables se font sentir jusqu'au fond du noir Tartare. Les cris de fureur qu'ils poussent pénètrent jusqu'aux cieux. Les vents déchaînés soulèvent des nuages de poussière et dominent de leurs sifflements aigus le tumulte des combattants. Enfin Jupiter paraît, armé de la foudre, une chaleur brûlante envahit la surface du globe et fait bouillonner l'Océan, des tourbillons de flammes se dressent jusqu'aux nues.

Sous la grêle de rocs énormes lancés par l'escorte du dieu, les Titans écrasés sont enfouis à nouveau et précipités dans leurs antres.

Là, le maître enchaîne pour toujours leur orgueil; il les entoure d'un mur de feu devant lequel s'entassent des ténèbres plus épaisses que la nuit ; au-dessus il étend les fondements de la terre et de la mer.

Plongés dans une obscurité complète, les vaincus descendent en un lieu si profond qu'aucun mortel ne pourrait en atteindre la base en marchant pendant tout le cours d'une année.

Les volcans sont éteints.

Proserpine et *Pluton* règnent sur ces palais infernaux; le *Styx* par lequel jureront désormais les dieux, cerne les révoltés de ses triples replis écumants.

Des portes d'airain ferment cette demeure au fond du chaos, gardée par *Cerbère*, le chien à trois têtes, par les Furies *Alecto*, *Mégère* et *Tisiphone*, accompagnées des Parques *Atropos*, *Lachésis* et *Clotho*, flanquées d'un tas d'êtres fantastiques, éclos dans l'imagination surmenée des desservants enrichis d'oracles devenus lucratifs.

Les Géants, fils de la Nature, sont prisonniers pour toujours.

Alors le Louis XIV de l'Olympe régénéré, devenu roi de par la force, songe à faire œuvre de souverain et tout d'abord, bien entendu, tourne les yeux vers ses sujettes. Il séduit *Métis*, une nymphe, fille de l'Océan, et par un phénomène qui inaugure dignement son règne, en conçoit, lui le père, *Minerve*, sortie de son cerveau, personnalité de la sublime sagesse, que *seul* il pouvait mettre au monde.

Puis il a de *Thémis*, fille du Ciel et de la Terre, la *Paix* et la *Loi*, qu'il relègue dans les balances du Zodiaque, les rois devant peu se servir de personnages inutiles au gouvernement des nations.

D'*Eurynome*, sœur de cette épouse délaissée, il fait naître les trois grâces, *Aglaé, Euphrosine, Thalie ;* avec Cérès il produit *Proserpine*, qu'il accorde comme compagne à son frère *Pluton*, ainsi que nous venons de le voir.

Par *Mnémosyne* il donne à l'univers les neuf *Muses*. *Latone* le rend père de Diane et d'Apollon. La jalouse *Junon*, sa propre sœur, n'enrichit le harem de ce prince par trop oriental que d'un avorton, *Vulcain*, que son père chasse du Ciel à coups de pied, ne le reconnaissant pas comme issu de son sang — et d'une pauvre servante, *Hébé*, qui verse aux dieux nouveaux l'ambroisie dans des coupes d'or. *Mars*, le troisième rejeton de la déesse aux brillantes chaussures, naquit des rapports de sa mère avec une fleur.

Enfin, s'étant épris de *Maïa*, fille d'Atlas, le puissant maître du tonnerre en obtient *Mercure*, complaisant messager de ses amours.

Les Divinités ne lui suffisant plus, Jupiter, comme un simple fils de Caïn qu'il était, se tourne alors vers les filles des hommes « parce qu'elles étaient belles ».

Il ravit le cœur de *Sémélé*, mère de Bacchus, trompe *Alcmène* en empruntant les traits de son époux Amphitryon, se change en satyre pour jouir d'*Antiope*, en pluie d'or pour vaincre *Danaé*, en taureau pour enlever *Europe*, en cygne pour s'introduire près de *Léda*, en diane pour surprendre *Calisto*, en aigle pour s'emparer de Ganymède, un bel éphèbe, auquel il donne l'emploi d'Hébé, devenue maladroite à force d'occupations multiples.

Les tyrans se croient déjà tout permis, même les vices des Césars.

Par Jupiter, le surnaturel envahit le monde et l'idée de monarchie universelle, cette plaie inguérissable de l'humanité, tombée dans les mains de la Théocratie, s'incrusta purulente dans les chairs des peuples, pour les siècles des siècles. Dans l'ombre, les conquérants, tous fils légitimes ou légitimés de Zeuz, peuvent fourbir leurs armes pour le malheur du genre humain, l'avenir est à eux.

Saturne ! Saturne ! pourquoi t'es-tu laissé vaincre par l'enfant

Fig. 69. — L'âge d'or ou le règne de Saturne, d'après Flaxman.

de Rhéa. L'âge d'or des Titans valait mieux que le règne de ce tonitruant potentat.

Après le combat des vallées de la Thessalie, nous perdons quelque peu la trace des Géants au milieu des fables qui s'accumulent autour des faits et gestes de leur glorieux vainqueur. Quelques traces en subsistent pourtant dans les temps héroïques.

Nous retrouvons, dans les poèmes d'Homère, les rejetons, un peu dégénérés, mais encore assez vigoureux des enfants de l'antique *Tellus*.

Ulysse, dans son fantastique voyage à travers les îles de la Méditerranée, après avoir quitté les Lotophages, qui ne se nourrissent que de fleurs embaumées, aborde à la terre des Cyclopes, « hommes superbes et sans lois, qui, comme au temps de Saturne, ne labourent point leurs champs, ne sèment de leurs mains aucune plante,

car pour eux sans culture, croissent : le froment, l'orge et des vignes chargées d'énormes grappes que nourrit la rosée du Ciel. »

Là, sur le bord de la mer écumeuse, devant une douce prairie qui étend au loin sa verdure rafraîchie par des sources abondantes, près d'une grotte au fond de laquelle coule l'eau limpide d'une fontaine entourée d'un bouquet de peupliers, il accroche ses navires. — Le protégé de Minerve, accompagné de douze compagnons choisis, part ensuite pour explorer la rive prochaine, et ses

Fig. 70. — Ulysse et le cyclope Polyphème, d'après la gravure de Flaxman.

regards sont d'abord frappés par l'aspect d'une caverne ombragée de lauriers touffus. C'est la demeure d'un homme monstrueux qui ne ressemble en rien aux êtres qu'il a connus jusque-là, mais a bien plutôt l'air du pic chevelu d'une haute montagne qui s'élèverait au-dessus de tous les sommets d'alentour.

Le plus rusé des Grecs se cache avec les siens dans l'antre du sauvage berger et bientôt, à la tête de ses troupeaux, apparaît Polyphème, portant sur ses épaules un énorme monceau de bois desséché qu'il jette à terre avec un fracas terrible.

Nous ne vous raconterons pas ici les curieuses aventures du fils de Laërte dans cette île funeste, comme quoi il vit quatre de ses compagnons successivement dévorés par cet ogre, avec quelle astuce il enivra le Cyclope, ni comment il lui enfonça dans le seul œil qu'il possédait au milieu du front, un épieu, faible éclat arraché

par lui au bâton du monstre, énorme massue d'olivier, aussi grosse que le mat d'un large vaisseau de transport à vingt rameurs. On ne refait pas l'Odysée et nous renvoyons le lecteur au chant IXe de cet admirable poème, où sont narrés par le menu, les exploits de l'illustre père de Télémaque. Notre tâche doit se borner simplement à constater ici la présence d'un fils des Titans dans les mers de la Grèce après le siège et la destruction d'Ilion, de funeste mémoire.

A la suite de l'épisode de Polyphème, on retrouve encore des Géants dans la fable si parfaitement humaine du fils aveugle de Crithéas.

Ulysse, toujours, dans l'île des Lestrigons, en rencontre un autre, Antiphate, dont l'épouse est aussi haute que la cime d'une montagne et qui commande non à des hommes, mais à des monstres d'une inexprimable grandeur. Le roi d'Ithaque n'échappe à leur fureur qu'en tranchant de son glaive le câble qui retenait son navire au rivage, et perd dans la bagarre la plupart de ses compagnons, écrasés sous les blocs immenses que lancent sur eux de toutes parts les horribles habitants de Téléphile, ville escarpée de Lamos.

Si, des Grecs, nous passons aux Latins, Virgile va nous parler encore d'une façon plus précise de nos êtres préhistoriques.

Dans l'Énéide, lorsque le fils d'Anchyse, chéri de Vénus, continuant les voyages d'Ulysse, aborde en la terre où gît le corps d'Encelade, à demi brûlé par la foudre, englouti sous la masse de l'Etna, exhalant son haleine enflammée par le goufre entr'ouvert de la montagne fumante et faisant trembler la Sicile chaque fois qu'il retourne ses flancs fatigués [1], le pieux voyageur rencontre Achéménide, un compagnon oublié là par le vainqueur de Troie, il le reçoit à son bord, malgré sa nationalité, écoute de sa bouche, le récit de ses aventures, et ne fait qu'apercevoir le pasteur Polyphème.

Monstrum horrendum informe ingens, cui lumen ademptum.

« Monstre horrible, informe, immense, auquel la lumière a été

1. *Et fessum quoties mutat latus intremere omnen murmure Tinacriam.*
Enéide, Liv. III, v. 581.

ravie et qui, s'appuyant sur un pin dépouillé de ses feuilles pour assurer sa marche chancelante, pousse, en l'entendant, une formidable clameur. »

Tremblant à cet aspect, Énée précipite sa fuite; le géant appelle à lui tous les fils de l'Etna, qui accourent aussitôt et s'avancent au milieu des flots pour se saisir de l'insolent Troyen.

La blonde Cythérée arrive pour protéger son fils, et le héros s'échappe et disparaît derrière les roches vives d'où le Pantage s'élance dans la mer.

L'anecdote tout entière est empruntée à Homère, mais le Cygne de Mantoue, comme disent les classiques, a de même aussi un Titan qui lui est propre, c'est Cacus, dont Evandre raconte, en vers superbes, l'histoire au vaillant Énée.

Cacus est un géant passablement voleur, digne précurseur des Romains, qui dérobe à Hercule quatre superbes taureaux et autant de puissantes génisses que le vainqueur du triple Géryon faisait paître en ce lieu, où devait plus tard s'élever la ville de Rome. Pour déguiser la trace de son rapt, le brigand a traîné les bestiaux dans sa caverne en les faisant marcher à reculons. Alcide arrive, il entend au loin le mugissement d'une de ses génisses, et s'élance furieux vers la montagne escarpée. Le géant a bouché sa porte avec un bloc immense. Trois fois il parcourt le mont Aventin cherchant une issue sans rien voir. Trois fois il escalade le pic sans rien trouver. Une sombre fureur s'allume dans l'âme du fils d'Alcmène. Alors, saisissant de sa puissante main un rocher qui servait d'asile aux oiseaux de proie, et dressant son sommet aigu dans les airs, dominait toute la contrée, il l'ébranle, le déchausse, et soudain le précipite au fond de la vallée. — L'antre de Cacus apparaît à découvert; le monstre, la poitrine hérissée de poils, roulant des yeux terribles, pousse des rugissements formidables, et de sa bouche béante lance aux cieux des torrents de flamme et de fumée qui le dissimulent à tous les regards. Mais Hercule s'en saisit malgré tout, l'étreint de ses bras puissants, fait jaillir ses yeux de leurs orbites, arrête dans son gosier desséché le sang avec la vie, et traîne son corps dans la plaine, où il l'abandonne aux oiseaux du ciel.

Avec Cacus nous touchons déjà aux hommes des cavernes, dont Virgile, du reste un peu plus loin, fait une description pleine

de caractère [1] : c'est le dernier géant de la mythologie italo-grecque.

De tout ce qui précède, que résulte-t-il pour notre étude des légendes du *Précurseur,* c'est que les Romains, comme les Grecs,

Fig. 71. — Le cyclope Polyphème, d'après le tableau du Poussin.

avaient conservé dans leurs traditions le souvenir d'une race d'hommes ayant habité sur la terre quand les dieux n'existaient pas

1. C'est, en effet, dans le livre VIII de l'Enéide que se trouvent les vers si souvent cités sur les hommes des cavernes.

Hæc nemora indigenæ Fauni nymphæque tenebant
Gensque virum truncis et duro robore nata
Queis neque mos neque cultus erat; nec jungere tauros
Aut componere opes norant aut parcere parto
Sed Rami atque asper victu venatus alebat.

Énéide, Liv. VIII, v. 315 et suiv.

« Ces bois eurent jadis pour habitants des Faunes, des nymphes indigènes, et une race d'hommes nés du tronc des chênes les plus durs. Incultes et sans lois, ils ne savaient ni recueillir ni conserver les dons de Cérès et ne se nourrissaient que de fruits sauvages et des produits d'une chasse pénible. »

LE GÉANT GREC DU MONT IDA, D'APRÈS FLAXMAN.

encore, longtemps, longtemps avant la création de Prométhée, qui le premier introduisit une *étincelle* dans l'argile pétrie par ses mains.

Bien plus, les auteurs latins affirment même qu'ils avaient déjà trouvé, de leur temps, des ossements de ces êtres fabuleux dans des sépulcres antiques. *Grandis que effossis mirabitur ossa sepulchris,* écrit encore Virgile. « Et l'on admire dans les tombeaux fouillés les grands ossements des aïeux. »

Pline ajoute que, dans un tremblement de terre, une montagne s'étant ouverte, on trouva dans l'intérieur un corps haut de 46 coudées (vingt mètres) attribué par les uns à *Orion,* par les autres à *Otus.*

Il reproduit également le récit d'Hérodote, d'après lequel le corps d'*Oreste,* déterré par ordre de l'oracle, aurait eu 7 coudées ($3^m,92$). Plutarque, qui partageait les croyances de son époque à ce sujet, donne 60 coudées à *Antée,* dont le corps fut trouvé par Sertorius, à Tingis (Tanger), en Mauritanie, et Phlegon de Tralles, en Lydie, dit, dans son *Traité des choses merveilleuses,* que l'on a mis à découvert en Afrique et dans le Bosphore cimmérien, des squelettes d'hommes qui mesuraient 23 et 24 coudées [1].

Ce ne sont là que des exemples d'une crédulité naïve assez semblable à celle du célèbre Henrion, qui communiqua, en 1718, à l'Académie dont il faisait partie, les résultats d'un calcul opéré par lui et d'après lequel il démontrait qu'Adam avait dû avoir 123 pieds 9 pouces, Noé 103 pieds, Abraham 27 à 28 pieds, et Moïse 13 pieds seulement.

Les lointains, dans l'histoire comme dans la nature, agrandissent passablement les choses. Toujours la fable des bâtons flottants qui de près ne sont rien.

Néanmoins, cette persistance de toutes les races à voir avant l'homme sur notre terre des êtres plus grands et plus forts que lui, est un fait qui nous porte quand même à rêver quelque peu.

Nous ne pouvons pas nous arrêter ici à chercher le sens vrai de tous ces mythes: c'est une étude qui remplirait dix volumes.

1. *Nains et Géants,* par Edouard Garnier, p. 254.

Terminons donc simplement la nomenclature de nos curieux *Daïmones* chez les différents peuples du monde connu des anciens, et tâchons d'en tirer une conclusion scientifique et raisonnable.

En dehors des Latins, des Grecs et des Hébreux, il nous reste bien peu de documents comme traditions écrites sur les géants primitifs, et quand nous aurons signalé : 1° *Demrusch*, dans les Indes, colosse incomparable qui demeure solitaire au milieu de ses trésors dont il est l'unique gardien, assez semblable au Titan du mont Ida ; 2° les *Djins*, chez les Arabes; 3° les *Dives*, chez les Persans, dont les femmes se nomment *Peris* et sont, comme eux, d'une taille prodigieuse et d'une beauté sans pareille ; quand nous aurons parlé des combats de ces êtres dont les corps gisent sous d'affreuses montagnes, tout comme en Grèce et dans l'antique Latium, liés à jamais par Tahamurah, le Jupiter oriental, nous aurons épuisé la liste de nos *devanciers* dans les pays du soleil.

Restent, il est vrai, les mystères d'Isis, les fables chaldéennes et les livres persans et hindous; mais là le hiératisme, cet esprit sacerdotal qui désagrège les religions en les compliquant à l'infini, a tellement quintessencié les mythologies primitives, que chercher à en retrouver la raison naturelle nous semble une tâche au-dessus de nos forces.

Allez donc découvrir l'histoire vraie d'un honnête géant, fils de la Terre, au milieu des saintes formules écrites en caractères cunéiformes au-dessous des *Cherubs*, taureaux ailés à tête humaine, de la grande Babylone! Allez donc retrouver l'esquisse d'un brave Titan de la belle époque sous le dessin des bras innombrables de *Mahadeva*, ou dans la légende d'*Hanouman*, construisant le pont de *Rama!* Allez donc enfin, chercher l'invention exacte du grand *Typhon* dans la foule des dieux à tête d'ibis, à crâne de belier, à pieds de lion, à bras de vautour, qui couvrent les papyrus de Memphis et de Thèbes!

Peut-être aurons-nous un jour la clef de toutes ces énigmes; aujourd'hui il nous semble prudent de ne rien hasarder à leur sujet.

Mais en Égypte, en Assyrie, dans l'Inde enfin, si les textes nous font défaut, les monuments nous prouvent, avec une magnifique

ampleur, que les traditions de nos *grands hommes* existaient aussi vivantes sur les bords du Nil, de l'Euphrate et du Gange que dans les vallées du Péloponèse et près des sept collines de la Ville éternelle.

Passons en revue quelques-uns de ces monuments.

L'Égypte est par excellence le pays des colosses. Taillés dans le dur granit de la chaîne arabique, aujourd'hui nommée la Mokattam, les œuvres des sculpteurs de ces temps reculés ont bravé depuis des siècles les orages des temps et la destruction bien plus funeste des hommes. Nous les avons retrouvées, de nos jours, intactes, aussi polies, aussi nettes qu'à l'heure où elles furent modelées par les ouvriers des antiques dynasties signalées par Manethon.

Or que voyons-nous à Karnac, à Hermonthis, à Ghizeh et surtout dans les cavernes éloignées d'Ibsamboul? des géants, rien que des géants.

Nous ne pouvons ici écrire l'histoire du grand sphinx monolithe de 39 mètres de long, couché près des Pyramides, qui de son œil fixe regarde le désert. Celui-là est plus vieux que le monde; il remonte à la IVe dynastie et date de 4235 ans avant Jésus-Christ, plus de 200 ans avant la naissance d'Adam !

Nous ne décrirons pas davantage les statues d'Aménophis III, de la XVIIIe dynastie, connues sous le nom de colosses de Memnon, dont la plus petite, qui a déjà 60 pieds de haut, rendait, dit-on, jadis des sons harmonieux, lorsque le soleil faisait évaporer la rosée conservée par la fraîcheur de la nuit sur le sommet de sa tête entourée du bandeau sacré.

Forcés de choisir et de limiter nos exemples, arrêtons-nous donc uniquement à Ibsamboul et contemplons un instant ses deux temples.

Là, quatre figures de 63 pieds de haut, assises dans une pose d'une majesté superbe, flanquent l'entrée du *speos* creusé dans la montagne. Elles représentent Rhamsès III, de la XVIIIe dynastie, un Sésostris illustre entre tous, et le voyageur demeure étonné devant ces masses énormes, en se demandant à quels ancêtres pensait ce peuple lorsqu'il martelait en ce lieu de telles images. Le vestibule de la chapelle est encore plus majestueux que son portail. C'est celui que représente notre gravure (*fig.* 73). Son plafond, orné

d'oiseaux symboliques, est soutenu par huit piliers auxquels sont adossés des géants de plus de 30 pieds.

Il paraît que l'aspect en est extraordinairement saisissant. A quelque distance, toujours enlevées dans le roc vif, six autres statues immenses décorent la façade d'un second sanctuaire dédié,

Fig. 73. — Les géants du vestibule du temple d'Ibsamboul, en Égypte.

celui-là, à Hathor, la Vénus du Nil, par la reine Nofrè Haris.

L'œuvre de la femme est aussi somptueuse, au moins, que celle de l'époux.

Certes, *Chronos* avait dû laisser bien des souvenirs dans l'esprit de ces peuples, et c'est pour cela, peut-être, que *le temps* a respecté leurs œuvres.

Si de la terre des Pharaons, déjà respectablement vieille, comme nous venons de le voir, nous remontons vers la contrée que Michelet appelle la « matrice du monde », que verrons-nous encore ? toujours des géants.

Dans l'Afghanistan, à Bamyan, sur la route qui menait de la Bactriane dans l'Inde, près des grottes où, dit-on, Vyasa a mis en ordre et rédigé les Védas, deux idoles gigantesques s'aperçoivent, taillées aussi dans le flanc d'une colline (*fig.* 74).

L'homme a 120 pieds de haut, il est vêtu d'un manteau qui lui couvre tout le corps, et la roche où il se trouve est enduite d'une espèce de stuc qui laisse croire que jadis cette statue était peinte, comme les bas-reliefs de Memphis. La femme, d'une exécution plus parfaite et d'une meilleure conservation, est un peu moins grande.

Les Persans y voient la représentation de l'homme primitif et de sa femme, dont il est parlé dans le Zend-Avesta, et qui furent, dit-on, enterrés dans cette région, restée d'un aspect absolument primitif.

A Ninive, de même, ce ne sont pas les géants qui manquent. Errez un instant dans les galeries assyriennes du Louvre, et vous vous en rendrez suffisamment compte. Nous ne nous arrêterons pas ici à faire la description des hauts-reliefs de Khorsabad. N'étant pas assez initié aux mystères des religions asiatiques, nous n'essayerons pas de les expliquer; mais qu'il nous soit permis, à leur propos, de raconter une anecdote transcrite dans le procès-verbal des fouilles de M. Layard, à Nemroud, exécutées en 1845. Elle confirme tellement notre thèse, que nous ne pouvons la passer sous silence.

Layard éventrait le sol depuis plusieurs mois, et ne rencontrait que des objets sans grande valeur, quand un jour ses hommes vinrent le trouver à son campement : « Hâte-toi, ô bey ! lui dirent-ils, hâte-toi vers tes ouvriers, ils ont découvert Nemrod lui-même. »

Il se rendit à ses chantiers, « près d'un bas-relief caractéristique apparaissait, dit l'explorateur, une tête colossale, que je reconnus bien vite pour un de ces taureaux ailés que l'on avait découvert avant moi à Khorsabad et à Persépolis. La ligne des contours

attestait une liberté de style et une connaissance de l'art, que l'on ne devait pas s'attendre à rencontrer dans une œuvre qui datait de temps si reculés. En me voyant toucher le monstre, les Arabes que j'employais se prirent de terreur; l'un d'eux, ayant jeté son panier à terre, s'enfuit même à toutes jambes du côté de Mossoul.

« Tandis que je faisais dégager la sculpture et que je donnais des ordres pour que l'on enlevât avec précaution la terre qui couvrait le corps, un bruit de pas de chevaux se fit entendre, et bientôt Abd-ur-Rahman, le *sheik* qui commandait la tribu au milieu de laquelle je me trouvais, apparut à la tête de la moitié de ses gens. En apercevant le profil du colosse, il s'écria : « Il n'y a de « Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète. » Puis il garda quelque temps le silence. Après s'être assuré par lui-même que ce qu'il avait devant les yeux était bien un être de pierre, il continua : « Cette œuvre a été faite, non de la main des hommes, mais par « ces géants infidèles dont le prophète, la paix soit avec lui, a dit « qu'ils étaient plus grands que le plus grand des arbres à dattes. « Ceci est une des idoles que Noé a maudites avant le déluge. »

Certes, le chef arabe dépassait un peu la vérité, en attribuant une date si reculée à cette sculpture. Nous savons, d'une manière à peu près certaine, que les bas-reliefs trouvés par M. Layard, sont bien postérieurs à cette époque. Si nous avons donné son opinion dans sa forme naïve et pompeuse, c'est pour constater une fois de plus la persistance des traditions relatives à l'existence d'une race anté-humaine dans les tribus de l'Asie-Mineure.

La légende de ces êtres primitifs est tellement dans le sang, oserons-nous dire, de l'humanité tout entière, que nous la rencontrons, non seulement en Orient, mais encore au milieu des peuples du nord de l'Europe.

Nous ne parlerons pas de *Gayant* et de sa famille, que l'on promène dans les rues de Douai, au jour de la grande kermesse, ni des autres géants qui font partout, en France et ailleurs, la joie des enfants dans les fêtes populaires. Nous ne dirons même rien de *Gargantua*, le planteur des pierres levées, nous réservant d'en parler un peu plus tard, à propos des *dolmens* nommés, comme on sait, les *dépatures*, les *palets*, les *galoches*, les *chaises* et les *tombeaux* de Gargantua. Mais les *Eddas*, la Bible des Scandinaves,

source de tant de nos contes nationaux, comme Hésiode, Homère et Virgile, comme le Coran de Mahomet, comme la Genèse de Moïse nous parlent, eux aussi, des géants antérieurs à la création de l'homme.

Dans le voyage de Gylfe, Ganglere, le héros du poème, demande à Har, son initiateur : « Avant de créer le ciel et la terre, où était

Fig. 74. — Les géants de Bamyan dans l'Afghanistan.

Dieu ? » Et Har lui répond : « Il était chez les géants qu'on appelle les *Hrimthursars*. Leur pays se nomme Joetenhem; il est situé dans une région froide, au milieu des glaciers, au nord d'Asgôrd, la cité des Ases (Asiatiques), partisans et guerriers d'Odin. »

La naissance de ces géants est racontée dans l'épopée norvégienne, d'une façon que j'oserai appeler absolument scientifique.

Rien n'existe : ni sable, ni mer, ni vagues fraîches, ni terre, ni ciel; mais seulement l'abîme de Ginnung, et point d'herbes. Les vapeurs de cet abîme tout à coup se congèlent; les couches de givre s'accumulent les unes sur les autres; l'ouragan et la tempête

règnent sur tout. Alors, tout à coup, des étincelles s'échappent de Muspelhem, un pays lumineux extra-terrestre. La chaleur atteint la glace et la fond. Il se forme de cette fusion des gouttes d'eau, et la puissance de celui qui envoyait la chaleur leur donne la vie. Il en résulte une forme humaine qui se nomme *Ymer*, que les hommes ont appelé aussi *Oergelmer*. Tout descend de lui. La terre

Fig. 75. — Les géants Assyriens du palais de Nemroud.

a été faite avec sa chair, la mer avec son sang, les montagnes avec ses os, le ciel avec son crâne, les nuages avec sa cervelle et les pierres avec ses dents.

Un jour Ymer s'endort et tombe en sueur : des gouttes de cette sueur naissent un homme et une femme qui ont un fils, nommé *Boerr*. Boerr est le père d'*Odin*, le grand dieu de la religion scandinave, le créateur de la race actuelle, née de deux arbres trouvés sur le rivage de la mer, animés par son souffle et nommés *Ask* et *Embla*.

Ce n'est pas ici le lieu de raconter les exploits des Ases, fils d'Odin, fondateurs de la cité d'Asgôrd, qui avait pour roi *Thor*, le maître d'un palais soutenu par des colonnes d'or, couvert en argent massif, dont les murs sont tapissés de boucliers et de lances; où l'on boit à pleines coupes l'hydromel, cette ambroisie de l'olympe des pays du Nord. Les géants, ces vaincus des Ases, doivent seuls nous préoccuper présentement.

La description de leur demeure, faite par Gylfe, le voyageur, est d'un fantastique incroyable. Ils habitent un château tellement élevé, qu'on en distingue à peine le faîte. Une grille entoure le donjon, les êtres qui y séjournent sont nécessairement d'une taille gigantesque, ils passent leur journée assis sur des bancs, à deviser, à lutter, à se défier, comme de simples mérovingiens fainéants de la cour d'une *aula* germanique.

C'est là qu'a lieu la bataille de Thor contre le géant *Skrymer*, que le fils des Ases frappe une première fois à la tête, pendant son sommeil, avec un formidable marteau, lui faisant une égratignure tellement superficielle, que l'homme en s'éveillant s'écrie : « Me serait-il tombé une feuille d'arbre sur la figure? » Une seconde fois le titan s'endort sous un chêne, Thor, de nouveau, lui assène un grand coup de sa massue de fer, et le fils d'Ymer se contente de murmurer entre ses dents : « Il m'est tombé un gland qui s'est détaché de quelque branche; allons-nous-en. » Enfin, le troisième jour, Skrymer, toujours endormi, est encore atteint par la main féroce de son ennemi. Cette fois, il s'étonne un peu plus : « C'est un oiseau qui s'est oublié près de mon œil, répond-il, il est temps de partir. » Puis, avec une ironie d'une dignité souveraine, il lance ces mots à l'enfant d'Odin : « Jeune homme, soyez modeste, car où nous allons, les miens n'endureront pas l'orgueil d'un jouvencel de votre espèce. »

Tout cela doit avoir subi des transformations nombreuses pendant la période chevaleresque. Les tournois d'Asa-Thor, de Loke et de Thjalfe, dans Utgôrd, une autre ville gigantesque; la *beuverie* du premier et sa lutte avec une vieille femme, la course du second et le pantagruélique festin du troisième, sentent d'une lieue leur moyen âge.

Saemund, le sage, l'auteur de l'Edda rythmique, cherche à

expliquer le sens de toutes ces *épreuves*, encore plus incompréhensibles que celles des mystères d'Isis et d'Osiris. Nous ne le suivrons pas dans ses commentaires absolument nébuleux. Ce symbolisme est tellement mystique qu'on y perd, c'est le cas de le dire, absolument son latin.

Le seul fait qui ressort un peu clairement de ces brumeuses élucubrations, c'est l'existence, au nord de l'Europe, de la tradition des géants antérieurs même aux dieux; réminiscence des légendes romaines, grecques et orientales, dont nous avons parlé plus haut. C'était le point essentiel à signaler pour nos recherches actuelles.

Donc, il nous semble complètement démontré que, dans les *Memoriæ* de tous les peuples, on trouve des traces formelles de l'existence d'un être primordial, antérieur à la révolution glaciaire, aux soulèvements des montagnes, aux éruptions volcaniques de l'époque quaternaire.

Que l'imagination ait agrandi la taille de ces hommes, nous n'en disconviendrons pas. Et, même encore en cela, la légende n'a pas si tort qu'on voudrait bien le croire. L'éléphant actuel est plus petit que le *mammouth*, qui était loin d'atteindre la taille de l'*elephas antiquus*, moins grand lui-même que le *meridionalis* du pliocène, inférieur déjà au *mastodonte* et au *dinotherium* des âges miocènes. Pourquoi l'homme tertiaire n'aurait-il pas suivi une progression analogue?

Peut-être M. Ernest Renan est-il dans le vrai quand il dit que « la légende a refait l'histoire comme elle aurait dû être écrite. » Ce sera notre modeste conclusion.

CHAPITRE III

LE PARADIS TERRESTRE

Une légende plus curieuse encore que celle des géants, et qui prouve aussi bien qu'elle l'existence de l'homme à l'époque tertiaire, c'est celle du Paradis terrestre.

Le souvenir de ce merveilleux jardin est resté dans la mémoire de tous les peuples du monde ; on le retrouve dans les mythes de l'Inde et de l'Égypte, au centre de l'Afrique, au milieu des Montagnes rocheuses, sous les glaces du pôle, et jusqu'en pleine France, dans les roches noires de la sombre Armorique. Edgard Quinet en conclut que « l'atelier de vie » se trouvant partout sur notre globe, partout s'est trouvé un Éden où jadis, à l'origine, ont fructifié « les semences ardentes des êtres à venir. » (*La Création*, t. I, p. 220.)

Avant de rechercher ce qu'était réellement cet Éden, passons en revue les traditions antiques qui le concernent.

Dans la Bible, le *Seigneur*, comme disent les Hébreux, après avoir terminé l'œuvre de la création, qu'il a trouvée bonne, et s'être reposé tout un jour, se reprend d'une nouvelle ardeur et plante, « du côté de l'Orient, un paradis de volupté, *paradisum voluptatis*, rempli de plantes douces au regard, et d'arbres couverts de fruits agréables au goût ». Il fait traverser l'endroit par un fleuve, divisé en quatre canaux, dont l'un s'appelle *Phison* et roule des

paillettes d'or; il nomme l'autre *Géhon*, celui-là qui arrose le pays de Chus, charrie des onyx et des pierres précieuses; le troisième

Gravé par E. Moriau r. Vavin 45 Paris.

Fig. 77. — Carte de la situation du Paradis terrestre, dressée par P.-D. Huet, évêque d'Avranches, en 1698.

bras de son cours d'eau, se dirigeant vers l'Assyrie, est désigné par Lui sous le nom de *Tigre*, et le quatrième reçoit la dénomination d'*Euphrate*.

Au milieu de son parc il enracine l'arbre de vie, l'arbre de la science du bien et du mal.

Nous passons sous silence la conversation criminelle d'Ève avec le serpent, sa gourmandise et son péché, la pudeur subite d'Adam à la vue de la nudité de sa femme, sa fuite à travers les bosquets fleuris, la poursuite du Seigneur, sa réprimande sévère et les vêtements de peaux, *tunicas pelliceas*, dont le Maître revêt ses créatures, en les chassant pour toujours de ce féerique domaine. Ceci est « matière de bréviaire », comme dit le fameux ami du cardinal de Chatillon, et ne touche en rien à la science; nous n'avons pas à nous en occuper à cette place.

Les commentateurs ont versé des flots d'encre pour déterminer la position géographique du pays d'Éden; nous ne les suivrons pas dans leurs dissertations sur cette situation restée, malgré leurs efforts, un tant soit peu problématique.

Un savant prélat du XVIIe siècle, Daniel Huet, évêque d'Avranches, en a établi la latitude et la longitude, dans un remarquable opuscule dédié à l'Académie française et intitulé : « *Tractatus de situ Paradisi terrestris* », Traité sur la situation du Paradis terrestre. C'est au nord du golfe Persique que se trouvait, selon lui, le Jardin des délices de la Bible (1).

Nous avons vu plus haut qu'Hésiode, bien avant la naissance de Jupiter et l'aventure de Prométhée, nous parle d'une terre où, sans culture aucune, naissent des fruits en abondance. C'est là

1. Après avoir entièrement fixé son point entre le 32e au 34e degré de latitude et le 81e degré de longitude, Huet passe en revue toutes les opinions qui avaient cours de son temps sur la place du Paradis terrestre, depuis celle qui le fixait sous l'équateur jusqu'à celle qui lui donnait le cinquième ciel comme position fixe. Le digne prélat se moque beaucoup de ses contemporains, qui voulaient que la ville d'*Hedin*, en Artois, fut l'endroit même de la demeure de nos premiers parents; il ne désespère pas d'entendre soutenir que *Houdan*, en Normandie, a fourni jadis le pommier qui tenta notre mère Ève. Son commentaire est plein d'observations excessivement curieuses; l'archéologie de ce temps était d'une rêverie parfaitement gauloise. Erro y Aspiroz, qui continua Huet, soutient qu'Adam parlait la langue *Escalduanac*. Le brave La Tour-d'Auvergne affirme, lui, que les noms du premier homme et de la première femme sont absolument *Bretons*. « Par le mot *Ève*, écrit-il dans ses *Origines gauloises*, nos enfants demandent à boire, et par le mot *Adam* ils réclament un peu de pain. » *Ève*, en effet, veut dire en langage armoricain *Bois* et *An Tam* signifie un morceau.

Quand on entre dans le domaine de la fantaisie, on s'aperçoit bien vite que ce pays est sans limites.

qu'il place le séjour des enfants d'Uranus et de Ghè, pendant cette période divine qu'il appelle l'*âge d'or*.

Evandre, dans l'Énéide, fait parcourir au fils d'Anchise les riantes campagnes habitées jadis par ce peuple, et lui montre le bois immense, les cimes ombragées, les vastes plaines de ce vieux *Latium*, où vécurent les fils de Janus et de Saturne, contrée magnifique entre toutes où devaient s'élever plus tard le Palatin, le Capitole et les hautes splendeurs de la ville éternelle.

Pour les Latins, le Paradis terrestre était au centre de Rome, à la place même du Forum et du grand quartier des Carènes.

Hanc Janus Pater, hanc Saturnus condidit arcem.
Janiculum huic, illi fuerat Saturnia nomen.

Ici Janus le vieux père, ici Saturne construisit sa ville. Ici fut le Janicule et la cité de Saturnie.

Dans les Eddas, il est question d'un monde resplendissant de clarté, si chaud que les étrangers ne peuvent y demeurer. Surtur habite la limite de ce *muspelhem*, la garde lui en est confiée; il tient en mains un long glaive dont la lame est plus brillante que le soleil des dieux.

Là se trouvent deux arbres, le frêne *Ygdrasel*, dont le feuillage toujours vert ombrage la fontaine d'*Urd*, source divine aux eaux limpides qui blanchit tout ce qu'on y jette. Un serpent, qui porte entre les yeux un épervier sauvage, vit dans les branches touffues de ce frêne, un écureuil nommé *Ratatoesk* grimpe le long de son tronc solide, et quatre cerfs tournent autour de lui, en mangeant les extrémités de ses branches.

Dans le *Walhall*, un sapin célèbre dresse encore sa haute tige, une chèvre appelée *Hejdrun* mange de même les feuilles de ce sapin; des mamelles de cette chèvre coule en abondance l'hydromel, dont s'enivrent tous les Einhaerjars.

Cette mythologie du nord est pleine de mystères. Nous ne chercherons pas à les dissiper. La végétation de son Paradis, malgré toute la chaleur du Muspelhem, est restée terriblement glaciaire.

Plus doux sont les contes de la riante Hybernie : le jardin qui précède l'entrée de la caverne de Saint-Patrice, par laquelle on arrive au séjour des bienheureux, est plein de poésie. On n'y sent que la

tiède haleine des zéphirs amoureux, on n'y entend que « le gazouillement des rossignols et autres petits oiseaux qui, rompant douce-

Fig. 78. — Paysage de l'époque pliocène.

ment le silence de leurs fredons, entrecoupés de feintes, font retentir l'air de leurs chansons, chacun en son petit ramage ».

La variété des arbres et des plantes de toutes sortes y est extraordinaire, les peupliers, rangés en bel ordre, animant leurs rameaux,

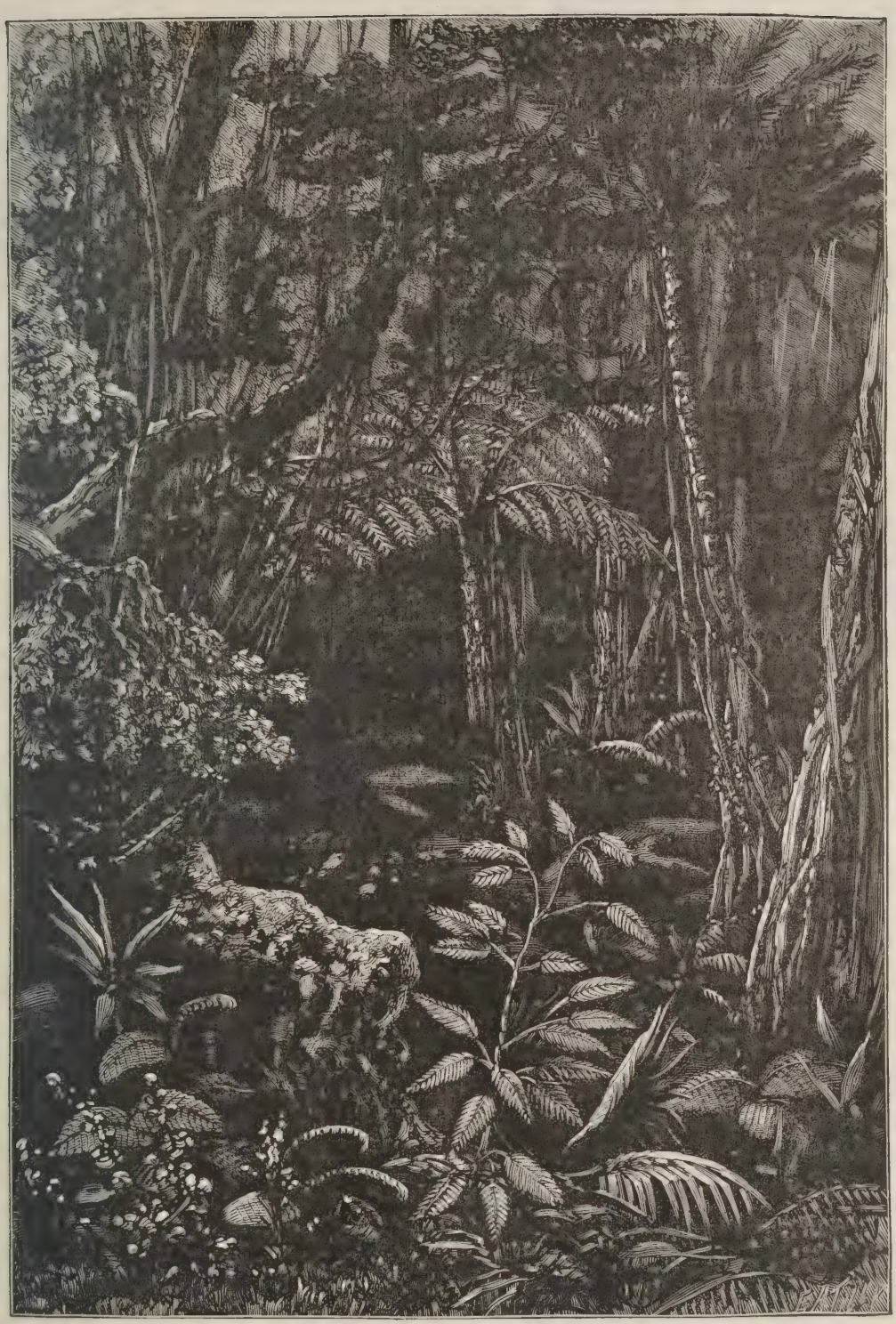

LE PARADIS TERRESTRE, FORÊT DE L'ÉPOQUE TERTIAIRE.

s'entrelacent délicieusement pour y former un doux ombrage aux heureux promeneurs qui s'abritent sous leur feuillage. La terre est émaillée de fleurs si odoriférantes « qu'on en peut dire que le parfum en est semblable à l'ambre des forêts ». Des agneaux vagabonds y paissent en paix broutant l'herbe des prairies et léchant la rosée qui tombe à l'aurore naissante sur la pointe des herbes. Le ciel partout se teint des couleurs les plus harmonieuses, et dans l'air calme et serein le soleil, terminant doucement sa carrière sur le déclin du jour, paraît « comme azuré tirant sur l'incarnat et le rose tendre.» (*Histoire du Purgatoire de Saint-Patrice*, p. 94.)

Nous ne pouvons nous lancer ici dans l'étude de tous les paradis, la liste en est interminable; d'ailleurs, notre sujet n'étant que terrestre, nous bornerons là nos citations.

Où donc tous ces peuples divers avaient-ils trouvé le thème de ces songeries reposantes? Quel était ce pays d'où les avait chassé un sort fatal et qu'ils rêvèrent de reconquérir?

Relisez la description d'un paysage français à l'époque tertiaire, reconstitué scientifiquement par M. de Saporta, et vous vous rendrez compte de l'origine de tous ces souvenirs.

« Cet âge, écrit-il à la page 315 de son *Monde des plantes*, marque pour notre continent une ère de splendeur végétale, un temps de calme, d'humidité égale et bienfaisante, sans extrêmes d'aucune sorte, qui ne reparaîtra plus et qui indique l'apogée du développement de la nature végétale, sur notre sol, encore exempt des épreuves qu'il était destiné à subir.

« L'hiver, à cette époque, était particulièrement doux : il suspendait quelque peu, sans l'interrompre réellement, le cours de la végétation.

« Les fleurs et les fruits se montraient çà et là toute l'année, et selon l'expression même de M. Heer, la vie ne disparaissait jamais entièrement de ces forêts primitives ; elle se renouvelait en répandant à profusion ses richesses, et réalisait, en Europe, le tableau de ces zones bénies, où de nos jours la végétation ne perd jamais son activité.

« Sur les bords de nos lacs, si nombreux alors, on voyait se profiler les frondes en éventail des sabals, des flabellaria, et les longues palmes des *Phœnicites*. Plus loin, les lauriers, les figuiers,

les houx, certains chênes mêlaient leur feuillage ferme, lustré d'un vert sombre et mat, aux branches opulentes, déployées en masses profondes des camphriers et des canneliers. Les acacias aux rameaux tordus et aux fines folioles, se détachaient gracieusement, sur le miroir des eaux, des fougères grimpantes à la tige flexible et déliée, des salsepareilles s'entrelaçaient aux rameaux des arbres dont elles étreignaient le tronc ; plus loin, des érables plantureux complétaient le rideau qui formait, autour du limpide bassin, une lisière contenue de végétaux. A la surface de l'eau s'épanouissaient les feuilles du *nymphœa*, les laîches à grandes feuilles, les souchets, les grands roseaux, s'élevaient au sein des eaux, tandis que dans le fond, paraissaient d'autres palmiers de formes diverses, mêlés à des plantes d'une physionomie tout exotique, parmi lesquelles se dressaient le grand noyer et l'aune, peu différents de ceux que nous avons actuellement sous les yeux, au bord de nos rivières modernes. »

En pleine Aquitaine, la flore de la Louisiane, de l'Amazone et des douces vallées de Taïti.

Edgard Quinet, plus poète encore peut-être, nous fait de ce même Paradis terrestre naturel, une description non moins attrayante.

« Maintenant, écrit-il au chapitre IV de sa *Création*, l'immense forêt tertiaire se déroule sur une partie du globe, au lieu des plantes cryptogames des temps antérieurs, au lieu des végétaux mornes et coriaces, dont se composaient les forêts primaires et secondaires, voici, ô merveille ! des arbres qui se couvrent de bourgeons colorés, et les boutons s'entr'ouvrent pour la première fois ; et ce qui ne s'était pas encore vu sur la terre, la flore s'épanouit ; c'est-à-dire un calice, une corolle découpée, des folioles, des lobes, et comme des antennes végétales, qui palpent autour d'elles ; et dans ce calice une poussière ambroisienne, un nectar, préparé pour les dieux enfants ou pour le premier être qui saura s'en approcher et s'en emparer. Or, cette coupe pleine d'ambroisie, se révèle de loin par un parfum qui n'a pas encore été respiré ; il s'insinue partout et surpasse en délices l'encens des Olympiens. Cette boisson divine ne se trouve pas seulement sur un point de la terre, elle s'est promptement répandue dans chaque lieu. La forêt ter-

tiaire est un océan de fleurs qui entoure le monde de sa guirlande. » (*La Création*, p. 245).

Dans ce jardin céleste, le voyant lance d'abord l'insecte, l'abeille qui s'approprie la première, labeur immense, cet Eden tout entier; puis le papillon, emblème de l'immortalité, qui de chrysalide terrestre devient habitant de l'air, créature nouvelle d'un univers nouveau; puis les grands mammifères, les hipparions, les mammouths, les rhinocéros. Puis les gibbons, les orangs, les chimpanzés, les gorilles. Puis enfin le premier être pensant.

Nous ne suivrons pas le maître dans ses déductions merveilleuses; mais concluons avec lui que la tradition du Paradis terrestre nous est venue des forêts sublimes de l'époque tertiaire.

A cette période pleine de calme, de repos, de parfums, d'harmonie succéda, on le sait, une ère funeste.

Au commencement de l'époque quaternaire, les montagnes se soulevèrent, lançant jusque dans les nuages leurs pics inaccessibles. Tout là-haut, se formèrent les glaciers, qui bientôt couvrirent de leurs blocs immenses les sommets nouveaux. Les mers, rompant leurs digues, envahirent les anciens continents et laissèrent à nu la place jadis occupée par elles. Puis vinrent des pluies torrentielles, la débâcle des fleuves, les ALLUVIONS enfin, et la formation de la terre dans l'état où nous la voyons à notre époque.

Certes, les descendants du précurseur qui survécurent à cette transformation et qui, tout enfants, avaient pu exister dans les paysages décrits par nous, plus haut, durent en garder un impérissable souvenir. Plus tard leurs fils, quand ils eurent perdu ces premiers pères, leurs assignèrent pieusement dans leur imagination naïve, comme demeure permanente, ces jardins merveilleux, dont ils leur avaient entendu parler si souvent. Dans les mythologies anciennes, le séjour des âmes est toujours un Paradis terrestre situé au delà de l'Océan.

Hésiode place les fils de Saturne, après le triomphe définitif du roi de la foudre, « aux extrémités du monde, dans une demeure également éloignée des dieux et des hommes, où ils sont gouvernés par leur ancêtre. » Cette demeure est au milieu des *Iles Fortunées*, situées vers le centre de l'Océan, et les héros y mènent une vie heureuse et tranquille, dans une terre féconde qui

DANS CE JARDIN CÉLESTE,

Edgard Quinet place les insectes : l'abeille, création nouvelle d'un univers nouveau.
Puis les grands mammifères. — Puis les gibbons, les orangs. — Puis enfin le premier être pensant.

porte des fleurs et des fruits trois fois par année. (*Travaux et jours.*)

Dans Homène, Ulysse, sur l'ordre de Circé, part avec ses compagnons, pour aller aux Champs Elyséens, consulter l'ombre du thébain Thirésias. Pendant de longues heures son vaisseau flotte sur les ondes, poussé par un vent violent envoyé par la déesse elle-même; il aborde enfin après une navigation pleine de périls, la rive opposée de l'Océan aux profonds abîmes, et pénètre dans le pays des Cimmériens, peuples toujours enveloppés de nuées et de brouillards, que le soleil n'éclaire jamais de ses rayons. C'est là que coulent les quatre fleuves du royaume de Proserpine, l'*Achéron*, le *Cocyte*, le *Styx* et le *Phlégéton;* sur leurs rives croissent de grands peupliers et des saules au tendre feuillage, et dans des prairies parsemées d'asphodèles, sous des arbres au front superbe, le fils de Laërte s'entretient tout un jour avec les ombres d'Agamemnon, d'Achille et d'Ajax, fils de Télamon ; puis ces yeux reconnaissent au milieu de ce fantastique pays des géants des vieux âges, Orion, le grand chasseur, et Titye, le fils de la Terre, dont le corps couvre neuf arpents, lorsqu'il se repose sur le sein de sa colossale nourrice.

Platon nous fait de même une description éloquente de la ville habitée par la postérité d'Atlas, le soutien du Monde. Elle est située dans une île au centre de l'Océan, la fameuse Atlantide. Dans les pages brillantes du poète philosophe, ce ne sont partout que plaines fertiles, prairies verdoyantes, lacs limpides, fleuves majestueux, vastes forêts « où croissent des arbres d'une grandeur et d'une beauté presque divines. »

C'est au centre du pays que s'élève la grande cité. Les murailles en sont construites de pierres blanches, noires et rouges. La première enceinte est revêtue, en guise d'enduit, de lames d'airain, la seconde, d'étain clair, et l'acropole, d'oricalque aux reflets de feu. Le temple, lieu redoutable, consacré à Neptune, est entouré d'une muraille d'or, l'intérieur en est revêtu d'argent, la voûte et le pavage sont décorés de plaques d'ivoire.

L'introduction de tout ce métal en plein Paradis terrestre n'a rien d'extraordinaire au temps de Platon. Les prêtres d'Athènes, à cette époque, en étaient arrivés à une puissance telle, qu'ils forçaient Socrate, accusé d'athéisme et d'hérésie, à boire la cyguë. Or,

il est un fait à peu près constant dans l'histoire des religions, c'est que plus elles deviennent surnaturelles et tyranniques, plus elles se matérialisent au point de vue de la représentation figurée de leurs conceptions extra-terrestres.

Le *Sacerdos magnus*, le grand prêtre, le *Pontifex maximus*, le Pontife, en effet, vit habituellement dans des palais somptueux, entouré de serviteurs grassement rétribués; l'or afflue de toutes parts dans ses caisses, les pèlerins arrivent des quatre coins du monde pour écouter ses oracles, et le comblent de leurs dons. Il ne paraît en public que revêtu de vêtements superbes chargés de pierres précieuses. Tout s'incline devant lui et l'on baise la trace de ses pas.

D'où *vision smaragdine*, comme dit M. Ernest Renan; d'où substitution très compréhensible dans les conceptions paradisiaques du métal brillant au tertre de gazon vert, du temple orné de colonnes richement sculptées aux bois sacrés primitifs, de l'encens fumeux, aux douces senteurs de l'humble fleur des champs.

Les poètes de ces siècles de domination *hiératique* sont les échos fidèles de cette tendance.

Virgile, sous Auguste, tout en parsemant les campagnes de son paradis de forêts de myrtes odoriférants, d'épais bocages, de riantes prairies, d'arbrisseaux verdoyants, doucement agités dans la vallée solitaire par le souffle du vent, plante, au milieu de son jardin, un palais, celui de Pluton, auquel on accède par une porte immense, garnie de colonnes du diamant le plus pur, et flanquée d'une tour de fer [1].

Et, pour pénétrer dans cette enceinte, le chantre des bucoliques, le poète de la nature toujours vivante et si vraie, met dans la main de son héros, un rameau dont la tige et les feuilles sont fabriquées en or massif.

Dante, de même, quand il n'est pas extrêmement nuageux, est terriblement métallique. A l'entrée de son paradis, il place sept arbres d'or qui deviennent de flamboyants lampadaires, ses vieillards sont couronnés de fleurs de lys, ses femmes ont des chaînes d'éme-

1. *Stat ferrea turris ad auras.*

(Énéïde. Liv. VI, v. 554.)

raudes, son arbre de vie est dépouillé de fleurs et de feuillages et ne se ranime qu'au souffle de Béatrix, ses nuages sont polis comme des

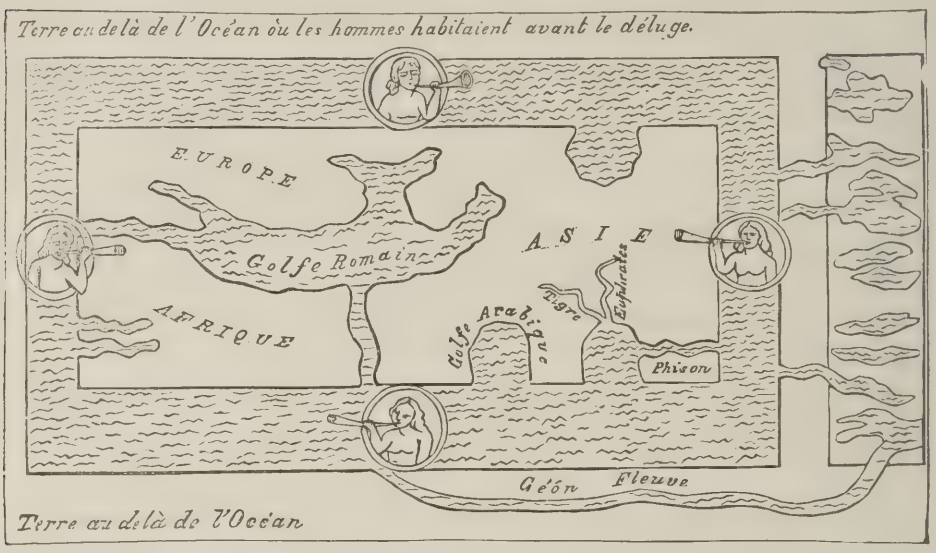

Fig. 81. — La Terre habitée par les hommes avant le Déluge, d'après une miniature de Cosmas, moine égyptien du VIe siècle.

diamants et ses anges qui, pour voler, ne se servent que d'ailes d'or, sont couverts de perles d'onyx et de turquoises.

Milton, en sa qualité de poète biblique, pousse l'amour des

Fig. 82. — Le Paradis terrestre, selon Fra Mauro, cosmographe du XVe siècle.

pierres précieuses bien plus loin encore; son paradis perdu est plein de rochers d'albâtre, de fontaines de saphir, dont les eaux solides

roulent des perles sur du sable d'or, ses bosquets eux-mêmes dis-

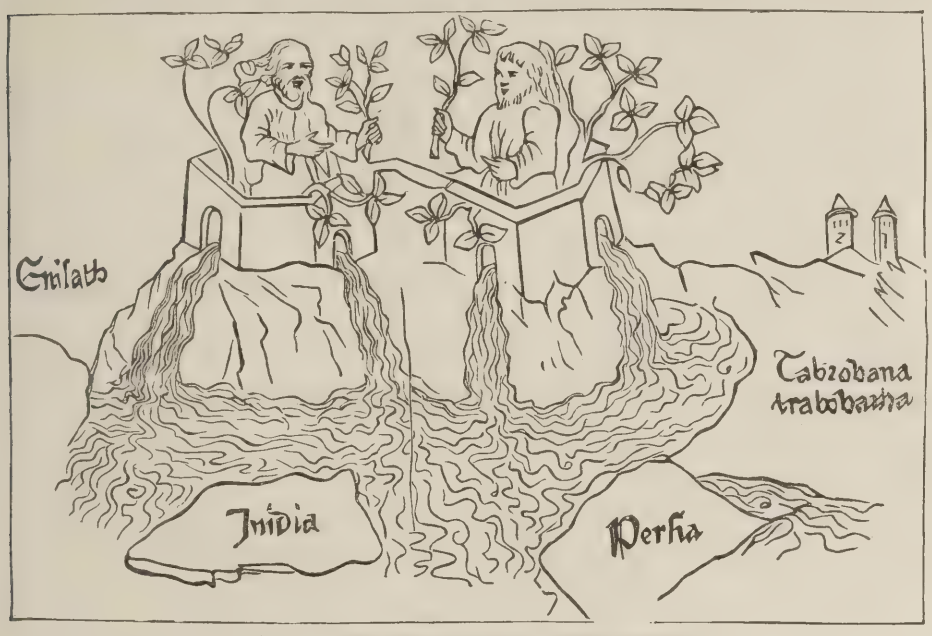

Fig 83. — Les quatre fleuves du Paradis terrestre, d'après la mappemonde du *Rudimentum*.

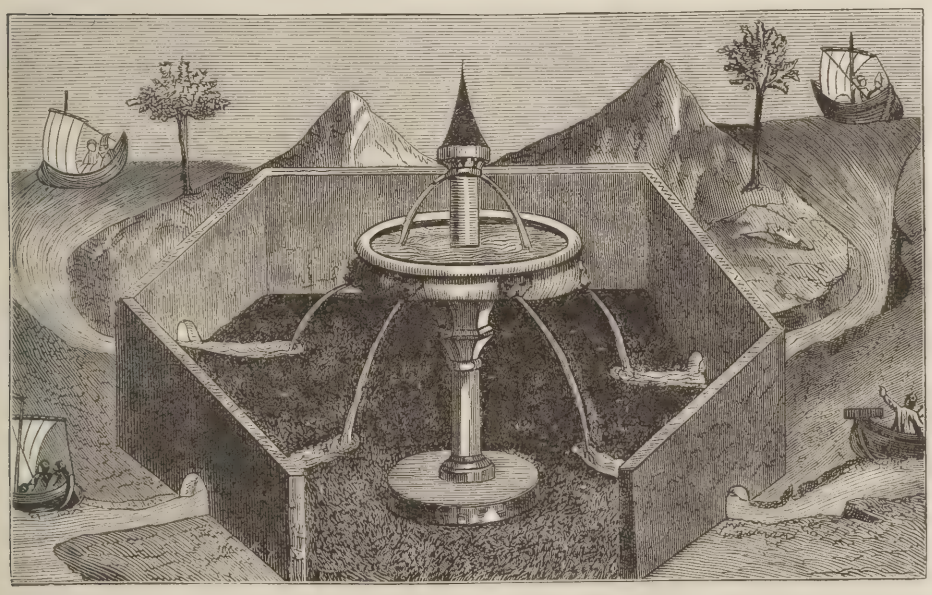

Fig. 84. — La Fontaine du jardin d'Éden, d'après le livre des merveilles du chevalier Jean de Mandeville.

tillent des larmes de baume et de gomme parfumée. Ses lacs sont en cristal, et, dans son ciel enfin, s'élèvent des palais, dont il dé-

crit avec amour les pilastres surmontés de colonnes doriques, couronnés d'architraves d'or avec frises et corniches chargées de bas-reliefs en ronde-bosse supportant des plafonds arrondis en or ciselé.

C'est la Jérusalem céleste de saint Jean qui lui, bâtit de toutes pièces en plein azur, une construction effrayante de richesse, carré parfait de trois mille stades de côté, entouré d'un mur dont le soubassement a douze assises de pierres : la première de jaspe, la seconde de saphir, la troisième de calcédoine, la quatrième d'émeraude, la cinquième de sardoine, la sixième de cornaline, la septième de chrysolithe, la huitième d'aigue marine, la neuvième de topaze, la dixième de chrysoprase, la onzième d'hyacinthe et la douzième d'améthyste.

Je vous fais grâce du *Trésor* (il Tesoretto) de Brunetto Latini, le maître de Dante, et du *Labyrinthe* du cordouan Jean de Mena. Ils sont peut-être encore plus apocalyptiques que la vision de l'aigle de Pathmos.

Au moyen âge, le souvenir de notre pauvre forêt tertiaire, grâce à cette influence indiquée par nous plus haut, disparut complètement de la mémoire des peuples.

Le Paradis terrestre devint l'*Hortus conclusus*, le jardin fermé du cantique des cantiques, au milieu duquel se dressa le *fons signatus*, la fontaine scellée de Salomon, d'où s'échappèrent en jets d'eau réguliers les fleuves dont les noms eux-mêmes furent systématiquement expliqués: « *Phison*, qui veut dire assemblée, parce qu'en sortant du Paradis, plusieurs cours d'eau s'y jettent ensemble; *Géhon*, qui, en langage éthiopique, signifie trouble, parce que ses eaux sont pleines de limons visqueux; *Tigre*, qui est *tête courant*, parce qu'il court plus tôt que nul autre, ainsi que la bête appelée *Tigris; Euphrate* enfin, qui rend le son de bien portant, parce qu'à l'entour, il y croît moult biens. »

Cosmas, moine égyptien du VIe siècle, fit, de la terre habitée par les hommes avant le déluge, un carré plus long que large, échancré par quelques golfes, entouré d'un océan complètement régulier sur lequel soufflent dans un ordre parfait les quatre vents du ciel (*fig.* 81).

Fra Mauro, un géographe en renom du XVe siècle, dont nous

donnons ici une gravure, reproduction exacte de celle de son livre, entoura son jardin d'une fortification compliquée avec donjons carrés, créneaux, mâchicoulis et tourillons de guette, d'une architecture extraordinairement bizarre (*fig.* 82).

L'auteur de la Mappemonde du *Rudimentum* remplaça le fameux archange au glaive rutilant, par deux vieillards porteurs de feuillages, qu'il campa dans une bastille un tant soit peu sauvage (*fig.* 83).

Le chevalier Jean de Mandeville, enfin, cerna son petit parc d'un mur complètement nu, et dressa au milieu une fontaine monumentale, d'un style qui n'est pas sans élégance (*fig.* 84).

D'ailleurs personne, à cette époque, n'avait, dit-on, pu approcher de ce paradis. C'est encore notre chevalier qui l'affirme : « Et sachez que nul homme mortel ne pouvait aller ni approcher ce paradis, car par terre nul n'y pouvait aller à cause des bêtes sauvages qui sont aux déserts et à cause des montagnes et des rochers où nul ne pourrait passer, et pour les lieux ténébreux qui y sont nombreux, et par les rivières, nul n'y pouvait aller, car l'eau coule si roidement parce qu'elle vient à de si grandes ondées que nulle nef ne pourrait naviguer à l'encontre. Et l'eau est si rapide et mène si grand bruit et si grande tempête que l'un ne pourrait ouïr l'autre si haut qu'il pût parler. Et ainsi de grands seigneurs, et de grande volonté, ont essayé plusieurs fois d'aller par cette rivière vers Paradis, et en grande compagnie; mais jamais ils ne purent exploiter leur voie. Au contraire, plusieurs moururent de fatigue en nageant contre les ondes de l'eau, et plusieurs autres devinrent aveugles, plusieurs devinrent sourds par le bruit de l'eau, et plusieurs furent suffoqués et perdus dans les ondes, si bien que nul homme mortel ne pouvait approcher, si ce n'est par la spéciale grâce de Dieu. En sorte que de celui, je ne saurais rien dire ni deviser. Et pour ce je m'en tairai, et je m'en retournerai à ce que j'ai vu. »

Quelques aventureux pèlerins, comme Varthema le Bolonais et maître Gilius, docte naturaliste du temps de François Ier, allèrent bien jusqu'à la maison de Caïn qu'on leur montra en Syrie, mais nul ne se vanta, quoi qu'il vint de loin, d'avoir traversé le pays d'Eden.

Pour tous, le Paradis terrestre au moyen âge, resta une mon-

tagne d'or, au sommet de laquelle se dressait un château d'or dont personne ne pouvait approcher sans mourir.

Puis la folie religieuse s'emparant de plus en plus des esprits, on plaça la demeure primitive d'Adam et d'Ève, sous le pôle Arctique, dans la Terre de Feu, puis dans le troisième ciel, puis dans le quatrième, puis dans le ciel de la Lune, puis dans la Lune elle-même.

Le réel de l'ancienne tradition s'efface complètement sous la triple couche de fantastique, dont les moines qui avaient alors seuls la parole, couvrirent ce qui pouvait rester de vraisemblable au sujet d'Eden, dans le souvenir des races antiques.

Le mythe des Iles Fortunées demeura pourtant vivant au fond du cœur de certains peuples. Les marins de Christophe Colomb disaient qu'ils marchaient à la conquête du Paradis terrestre, et le célèbre navigateur lui-même, quand il vit flotter ses caravelles à l'embouchure des grands fleuves d'Amérique, crut avoir touché aux portes du jardin merveilleux. L'Orénoque était pour lui le Phison.

« Là où je suis, écrivait-il aux monarques espagnols, dans sa lettre datée d'Haïti, en octobre 1498, arrivent les eaux du Paradis. Je n'ai jamais trouvé dans les livres latins et grecs, quelque chose de prouvé sur le site de ce Paradis terrestre; je ne vois rien de certain, non plus, dans les mappemondes. Quelques-uns le placèrent là où sont les sources du Nil, en Éthiopie ; mais les voyageurs qui ont parcouru ces terres n'ont trouvé, ni dans la douceur du climat, ni dans la hauteur du site vers le ciel, rien qui puisse faire présumer que l'Eden est là, et que les eaux du déluge aient pu y parvenir pour le couvrir. Plusieurs païens ont disserté pour établir qu'il était dans les Canaries. Saint Isidore, Saint Ambroise, Scott, et tous les théologiens judicieux affirment, d'un commun accord, que le Paradis est en Orient. C'est de là seulement, que peut venir cette énorme quantité d'eau qui forme les courants des fleuves de ce pays. Ces eaux arrivent ici en abondance et y forment un lac, il y a donc de grands indices du voisinage du Paradis terrestre, car le site est entièrement conforme à celui décrit par les saints théologiens nommés par moi plus haut. Et le climat y est d'une douceur admirable. »

Une légende bretonne nous prouvera, du reste, encore mieux

LE VOYAGE DES AMES VERS LES ILES FORTUNÉES

Légende bretonne de la Baie des Trépassés.

la persistance du souvenir de l'Atlantide dans la mémoire des habitants de la mer océanne.

Si les grands oublient, les petits se souviennent toujours.

On sait que le Paradis celtique était situé dans une île que les vieux Gaulois appelaient l'*Ile d'Avalon*, séjour délicieux où, dans un repos bien gagné, les guerriers, les laboureurs, les princes, les bergers et les femmes, unis dans une égalité complète, erraient sous des grands arbres, au bord d'une mer toujours tranquille, devisant doucement, sans trouble, sans larmes, dans un calme majestueux.

Les Armoricains, bien plus païens qu'on ne le pense généralement, croient que le séjour des âmes est de même une île, située au delà de l'Océan, où, disent leurs contes, on ne parvient qu'en marchant sur un fil ténu, jeté sur les flots par une main invisible.

Or, non loin du *Pen ar Bed*, le cap Finistère, le bout du monde, au milieu des rochers noirs qui bordent la Baie des Trépassés, quand vient le temps de la fête des morts, au mois sombre de novembre, lorsque les vagues bondissantes couvrent le dur granit de leur blanche écume et que, dans la nuit lugubre, gémissent sur la falaise dentelée les mouettes rapides, lançant au loin dans l'air leur cri strident, semblable aux plaintes des êtres oubliés, le pêcheur entend frapper à sa porte trois coups distincts. Il sort : qui donc oserait ne pas répondre à cet appel ? Sa barque est là, accrochée au rivage, il y monte, prend les rames et voyage toute la nuit vers l'inconnu. Au départ, son navire, chargé à couler bas, trace lentement son sillon, sur la crête des flots, il entend les murmures de ceux qui ne sont plus, là près de lui, remuant tous ses souvenirs, puis tout à coup le silence se fait, la barque devient légère, dans la brume une terre a paru, lumineuse et resplendissante, alors l'âme en repos, il revient au logis. Son peuple, comme il dit *E tud*, a passé la mer, il a vu aborder en paix les fantômes enveloppés de leurs blancs linceuls, dans l'île Fortunée.

Conte de vieilles femmes, tant que vous voudrez ; mais quelle philosophie profonde dans cette fable consolante !

La peuplade errante, premier noyau de notre race, partie jadis de l'Inde antique a marché, marché longtemps, jusqu'où finissait

l'univers. Parvenue là, elle a planté sa pierre et s'est dit : Et au de là, qu'y a-t-il? — un autre monde où j'irai vivre plus tard. — L'existence ici-bas, qu'est-ce que c'est? un commencement, — au delà il y a une autre vie, il y a le mieux, il y a le progrès indéfini, à toujours, à toujours, comme dit le *peulvan* de Kerveatou.

J'avoue naïvement que ce rêve est plus satisfaisant que la con-

Fig. 86. — Les Océanides consolant Prométhée.

templation face à face, que le *Nirvana* des orientaux, que la satisfaction dans l'immobilité.

Nos vieux pères ont gardé le souvenir des jardins primitifs et l'idéalisèrent sans le déformer, ils étaient plus près du vrai que les Juifs.

Enchaîné sur sa roche, par la colère d'un Dieu vengeur, Prométhée, ce premier ouvrier de l'espèce humaine, le foie rongé par le remords de son insuccès, se laissait consoler par les belles océanides. Le celte écoute de même le murmure des vagues et rêve la délivrance. Laissez faire le temps, quand il aura rompu ses liens,

c'est peut-être lui, cet homme du peuple, qui guidera le monde vers l'avenir. La marche incessante en avant, toujours en avant.

Pardon de cette excursion à travers les légendes bibliques et autres. Les questions des origines en sont tellement pleines, que nous ne pouvions nous dispenser d'en chercher quelque peu la raison d'être. Maintenant que nous en avons fini avec les rêves, rentrons, si vous le voulez bien, dans les FAITS.

LIVRE II

LES PREMIERS HOMMES

CHAPITRE PREMIER

L'AMANDE DE CHELLES, OU L'ÉPOQUE CHELLÉENNE

Malgré les recherches les plus savantes, les observations les plus ingénieuses, les déductions les plus logiques, la constitution vraie de l'être de l'époque tertiaire s'estompe et s'efface quelque peu dans les brumes, pour nous si lointaines, de l'aurore de l'Ère humaine.

Notre devoir était d'établir la question sous son vrai jour et de la rendre saisissable pous tous; nous avons dit, en toute bonne foi, ce que nous savions du *Précurseur*, rien de plus.

Avec l'époque quaternaire, nous entrons en pleine lumière; à ce moment, L'Homme nous apparaît, non plus problématique, mais réel, semblable à nous; palpable, puisque nous possédons ses ossements, reconstituable en toutes ses parties, puisque nous en sommes arrivés jusqu'à mesurer la capacité de son cerveau; vivant enfin,

puisque nous connaissons son industrie, ses habitudes, son costume, sa manière d'être et jusqu'aux premiers essais de son art

Essayons d'en tracer, avec les documents que les fouilles de ces dernières années ont fait passer entre nos mains, une esquisse aussi complète que possible.

C'est dans les carrières, au fond des entrailles mêmes de la terre, que les savants ont trouvé la preuve de l'existence de cet homme quaternaire.

Les coupes des terrains sont pour les géologues comme les pages d'un livre dont ils déchiffrent les lignes avec une lucidité parfaite. Lorsqu'on pénètre avec ces patients analystes dans une de ces cavités immenses que l'industrie humaine ouvre à chaque instant, de nos jours, auprès des grandes cités, elles aussi en transformation continuelle, la révélation qui ressort de la leçon donnée par eux en pleine nature vous remplit l'âme d'une immense rêverie. Les sciences exactes sont parfois d'une incroyable poésie.

C'est l'histoire palpitante de la vraie création prise sur le vif que vous fait là le professeur en vous expliquant, aussi sûrement que s'il y avait assisté, la formation de ce sol entr'ouvert sous vos yeux. Quand il vous dit comment s'est déposée cette couche de calcaire et pourquoi elle est pleine de coquilles de mer, d'où vient ce sable, cette marne feuilletée, ces argiles, ces graviers transportés par des courants fluviatiles, vous revivez aux siècles passés dont il parle, et si, par hasard, ce jour-là même sa main découvre un de ces nombreux silex taillés, gisant à côté d'ossements d'animaux disparus, s'il s'écrie : « Voilà la trace de l'homme ! » vous avez foi en lui, car sa démonstration est aussi certaine que celle d'un géomètre mesurant les côtés d'un triangle et tirant de ses calculs la preuve d'une vérité absolument mathématique.

La géologie, c'est l'Histoire sainte sans fable.

Nous avons pu, grâce à M. de Saporta, tout à l'heure, donner une description du Paradis terrestre ; avec M. Gabriel de Mortillet, nous allons refaire le tableau de la terre au moment de ce que l'on est convenu de nommer le Déluge universel, évolution naturelle qui précéda de plusieurs siècles la petite inondation qui couvrit de vase les environs de Jérusalem, ce Landerneau de Palestine, dont les Juifs orgueilleux ont fait trop longtemps la capitale de l'univers.

PAYSAGE DE L'ÉPOQUE GLACIAIRE

Au commencement des temps quaternaires, notre globe entra dans ce que les naturalistes ont appelé la *Période glaciaire.*

La température, qui baissait depuis l'époque miocène, acheva de tomber petit à petit. Tout s'arrêta dans la nature, un silence de mort régna dans les contrées florissantes où avait éclaté si puissamment la vie à l'époque tertiaire, le froid envahit le monde.

Quelles furent les causes de ce phénomène? C'est ce que nous n'essayerons pas de vous dire. « Il n'est pas de question, écrit M. de Nadaillac, qui ait plus divisé ceux que l'on nomme à bon droit les maîtres de la science ». Formuler une opinion au milieu du conflit des hypothèses, émises à ce propos, nous semblerait téméraire. Le sujet, du reste, a été traité, dans *Le Monde avant la Création de l'Homme,* et nous n'avons pas à y revenir.

Mais examinons la question au point de vue spécial des premiers âges de l'humanité.

Trois faits importants sont à retenir pour l'histoire de cette grande époque glaciaire et pluviaire :

Le soulèvement des chaînes de montagnes;

La marche incessante en avant de la mer du Nord à travers des pays aujourd'hui couverts de cités illustres.

L'envahissement de l'Afrique équatoriale par les eaux de l'Océan.

Ils suffisent amplement pour expliquer le déluge qui inonda en partie la contrée habitée par nous à l'heure présente.

Au commencement du quaternaire, les Pyrénées d'abord, les Alpes ensuite, s'élevèrent progressivement et fraternisèrent avec les nuages. « M. Favre croit que les Alpes ont été une fois plus élevées qu'elles ne le sont actuellement. Elles se sont abaissées de toute la masse des matériaux, blocs erratiques, cailloux, sable, glaise, qui se sont répandus dans les pleines voisines. Charpentier estime à 1 000 mètres l'altitude supérieure des Alpes quaternaires, si on les compare aux Alpes actuelles. » (*Les Premiers Hommes*, de Nadaillac, p. 177.)

En même temps une immense mer, partant des régions polaires et traînant dans ses flots tumultueux des glaces flottantes, des blocs de roches caractéristiques, enlevées aux grèves de la Finlande, de la Suède et de la Norvège, vint échouer sur nos terres, couvrant plus de la moitié de la Russie, presque toute la Pologne, toute la Prusse,

la Saxe, le Hanovre, le Danemark, la moitié des Pays-Bas, s'étendant en Angleterre sur tout le Norfolk, le Suffolk, venant presque jusqu'à Londres. (*Le Préhistorique*, par Gabriel de Mortillet, p. 183.)

A cette époque encore le Sahara, ce grand calorifère de l'Europe, qui nous envoie de temps à autre le fameux *Foehn*, ce vent appelé *Favonius* par les anciens, *Simoun*, par les modernes, souffle, capable de fondre tous les glaciers, qui ne met que six heures pour aller d'Alger à Marseille, et cinq heures pour venir de Marseille à Genève. Le Sahara était envahi par l'Océan, comme le prouvent les innombrables coquilles quaternaires qui remplissent le sable du grand désert.

L'Europe, entre deux nappes d'eau gigantesques, devait évidemment perdre toute chaleur et se saturer d'humidité. Les grandes altitudes formaient des points de concentration admirablement façonnés pour dissiper tous ces brouillards. Il résulta de l'exhaussement des Alpes une accumulation énorme de nuages à leur sommet, d'où des pluies considérables. Leur évaporation naturelle maintint une humidité constante qui se traduisit bientôt en neige couvrant tous les pics; l'intensité de l'élimination de ces neiges, à son tour, fut la cause nécessaire d'un froid rigoureux qui forma les glaciers, dont la fonte, plus tard, creusa les vallées, ondula les plaines, mamelonna les collines, couvrit tout de graviers, de sables, de cailloux striés, et donna naissance à nos fleuves, à nos rivières, à nos lacs.

On comprend facilement qu'un pareil phénomène ait frappé l'imagination des êtres qui y assistaient, et c'est pour cela qu'on trouve, sous une forme plus ou moins fantastique, la légende du Déluge dans toutes les mythologies des peuples anciens.

« Époque de mort, dit Edgar Quinet, dans son superbe livre de *La Création*, où dans notre hémisphère boréal, toute vie était ensevelie sous un immense linceul de glace. Pour la première fois, la neige tombe, la nature est frappée dans ses forces vives, une mer demi-congelée charrie çà et là des montagnes flottantes; l'Angleterre est tantôt engloutie, tantôt émergée, tour à tour île et continent. Les hautes terres de la Scandinavie et de l'Écosse sont moulées dans des blocs immobiles, l'intérieur de notre continent est semblable, en partie, à un Groënland européen, et les sept glaciers de Suisse poussent devant eux leurs moraines jusqu'au plateau de la Bresse

et jusqu'à la Croix-Rousse, d'une part, et jusqu'à la colline ou s'élève aujourd'hui Turin, de l'autre.

A mesure que ces grands fleuves de glace font un pas, ils gravent patiemment au burin leurs lignes de passage sur les deux flancs striés des vallées où ils descendent; écriture mystérieuse, inscriptions éternelles, où l'on déchiffrera plus tard leur histoire quand

Fig. 89. — Fonte des glaciers et transport des blocs erratiques.

elle sera écoulée et qu'ils auront fait place à la vie renaissante de toutes parts. Mais à l'époque dont nous parlons, ils étendent au loin leurs froids déserts, d'où émergent à mi-corps les pics des Alpes, blancs fantômes surgissant de leur blanc sépulcre de neige.

Aujourd'hui, si l'on regarde ce qui reste de ces fleuves glacés, on dirait qu'ils ont été pétrifiés instantanément, alors qu'ils se précipitaient dans une nuit de mort et d'horreur. Car ils sont sillonnés à leur surface par des ornières que l'on croirait creusées sous les roues de chars gigantesques emportés dans une course furieuse.

Fig. 90. — Vue du Puy-de-Dôme, prise de la place des Petits-Arbres, à Clermont Ferrand.

Fig. 91. — Vue du Puy-de-Dôme aux temps quaternaires.

A mesure que le glacier descendait de siècle en siècle, les plantes froides remplaçaient les palmiers, les cannelliers, les sassafras, les camphriers, les grandes fougères et les magnolias des époques antérieures. Les mousses de Laponie croissaient en Suisse, en France, en Allemagne, et les roses alpines du Simplon et du Saint-Bernard tapissaient les sommets du Jura.

Ce n'était pas seulement en Europe que la nature semblait s'abandonner et périr, l'Afrique était cachée sous une mer morte, et, dans l'autre continent, l'Amérique se coiffait d'un immense voile de glace. (*Création*, par Edgar Quinet, t. II, p. 5.)

Ce ne fut pas quarante jours et quarante nuits que dura ce déluge, mais bien plusieurs siècles. Heureusement qu'il ne fut pas *universel*. Dans ce désert de froidure, il y avait des *oasis* où se réfugièrent les créatures chassées de leurs anciens paradis.

M. de Saporta dit « que l'extension des glaciers, loin d'être une cause de refroidissement, a dû coïncider, en Europe, avec l'existence dans les vallées inférieures, sur les points soustraits à l'action directe des glaces, d'un climat fort doux, plus tempéré et plus chaud, mais surtout plus humide que celui qui règne maintenant aux mêmes lieux. »

Le professeur Ponzi remarque que la chaleur qui se dégageait des volcans des Apennins dut empêcher la formation des glaciers jusqu'à une certaine distance des roches éruptives. — (Congrès de Bologne, 1873.) — L'homme a donc pu continuer à habiter les régions centrales de l'Italie et les tufs de la campagne de Rome, contemporains de la période glaciaire, renfermant des silex travaillés qui témoignent de sa présence.

Chez nous, alors, le massif volcanique du centre de la France était toujours en activité, le Puy-de-Dôme fumait encore (p. 162), et le volcan de la Denise, près Espaly-en-Velay, n'avait pas enseveli l'homme trouvé par M. Aymard.

Il faisait tiède en Auvergne. M. Cazalis de Fondouce nous montre, à l'époque de la Madelaine, qui correspond à la retraite des glaciers, de riches forêts de sapins couvrant déjà les flancs des Cévennes. (Nadaillac, 163, t. II.)

« Aux temps quaternaires, dit enfin l'auteur du *Monde des plantes avant l'apparition de l'homme*, ce n'est pas sur des

plages glacées, sous un ciel sévère, au milieu d'une nature appauvrie, que se pressent en foule des miliers de ruminants, de grands cerfs, des troupes de pachydermes et de proboscidiens gigantesques; c'est à l'ombre de lauriers touffus, de figuiers chargés de fruits, de berceaux de clématites entrelacées à travers les futaies de frênes, de peupliers, de saules, de sycomores, sous un ciel clément, que ces animaux errent librement. Si l'homme est venu s'établir dans ces régions, c'est qu'il y rencontrait une contrée fertile, une température modérée, des hivers remarquablement doux, des animaux nombreux qui assuraient sa vie par la chasse et la pêche, un pays couvert de forêts profondes, propres à lui procurer à la fois un abri facile et un lieu de refuge contre les ennemis qu'il avait à combattre. »

D'ailleurs, la période glaciaire qui règne de nos jours encore dans les régions polaires peut nous faire parfaitement comprendre ce que fut à cette époque celle qui envahit le sol de notre France.

Le raisonnement par analogie est extraordinairement probant pour toutes les questions d'origine. Nous nous permettrons, en nous appuyant sur les plus illustres savants de notre temps, entre autres sur M. de Quatrefages, d'en user désormais quelquefois.

« Une étude attentive, écrit M. de Nadaillac à la page 161 de ses *Temps préhistoriques*, nous montre des phénomènes analogues à ceux de l'époque quaternaire agissant sous nos yeux, dans nos climats, avec une intensité il est vrai moindre et sur un théâtre beaucoup plus restreint. Mais, pour se rendre compte de ce qu'ils furent jadis, il suffit de les contempler avec quelque soin, ce que nous pouvons faire à loisir.

Le Dr Kane et M. Hayes, ces courageux explorateurs du pôle, ont étudié les glaciers modernes, ils en ont trouvé de 110 kilomètres de largeur, dont la longueur reste inconnue. Le grand glacier de Humboldt, raconte Kane, domine de 100 mètres le niveau de la mer, plonge sa base à d'insondables profondeurs, et décrit, entre le cap Agassiz et le cap Forbes, un arc sans solution de continuité, de 60 milles géographiques.

Lord Dufferin dépeint les grands glaciers comme le caractère dominant du Spitzberg, ils couvrent toutes les vallées de l'île; et

Scoresby en mentionne qui ont 40 à 50 milles de longueur, sur 9 à 10 milles de largeur.

Empruntons à MM. Lortet et Chantre un calcul tout au moins ingénieux. Le continent groënlandais, nous disent-ils, compte environ 200 myriamètres de longueur sur 100 de largeur, soit une superficie de 20 000 myriamètres carrés. En évaluant d'une manière très modérée à 165 mètres la profondeur de la glace qui recouvre cette superficie, nous arrivons, pour le volume de cette eau congelée, au total presque fabuleux de 330 trillions de mètres cubes (Nadaillac, *Les premiers Hommes*, t. II, p. 161).

Les Esquimaux, qui habitent ces contrées, peuvent encore se croire au temps du déluge et, pourtant, ils vivent heureux dans leur cruelle patrie et meurent de nostalgie quand on les transplante ailleurs.

Quoi d'étonnant, alors, de rencontrer à l'époque glaciaire des âges quaternaires, sur notre sol de France, l'homme, le vrai homme. Il se perfectionnait par la lutte depuis des siècles. Car, comme le dit l'auteur des *Temps préhistoriques :* « Rien ne permet de mesurer la rapidité avec laquelle les vallées se sont creusées, de fixer la date de la formation des graviers, des hauts niveaux et du limon des plateaux, ou bien encore du dépôt de ce qu'on peut appeler les alluvions modernes. Mais, quelque puisse être la longueur des temps durant lesquels les changements se sont effectués, l'Homme, ne l'oublions pas, notre semblable et notre ancêtre, a été leur témoin; il a vu, nous n'en pouvons plus douter, les glaciers se former, il a vu leur débâcle formidable, il a survécu au climat rigoureux qui régnait autour de lui, et les silex, auxquels son génie naissant parvint déjà à donner les formes appropriées à ses besoins, sont restés pour attester sa présence. »

« Oui, continue Edgar Quinet, sur ce sol humide encore, dans ces vallées à peine essuyées, je rencontre, pour la première fois, l'homme tel que je le connais; il erre en même temps que le grand ours des cavernes, l'éléphant primigénius et le rhinocéros.

« Le voilà donc enfin, celui que je cherchais, le favori de la nature. Tout l'atteste, il est impossible de douter de sa présence. Voilà l'homme, c'est lui ! Mais quel étrange avènement ! partout le silence, le froid, un horizon siberien, les eaux qui ne se distinguent

L'HOMME DE L'ÉPOQUE CHELLÉENNE

pas de la terre sous leur manteau de neige. A mesure que se retire la mer glaciaire, il la suit; il entre tout frissonnant dans le lit encore humide des océans. Il en sort en brisant de sa hache de pierre la surface durcie des fleuves, pour y chercher sa nourriture ou étancher sa soif. C'est ainsi qu'on le rencontre pour la première fois, en France, dans la vallée de la Somme, en Belgique, dans la grotte d'Engis; c'est ainsi qu'il arrive dans les Iles Britanniques.

« Si c'est là son berceau, avouons que tout est fait pour lui apprendre à s'endurcir au dedans, à se roidir au dehors, à lutter contre une nature marâtre, inexorable à son nouveau-né. » (*La Création*, p. 8.)

Qu'importe! c'est par ce combat même qu'il est devenu LUI. La bataille anoblit ceux qui en sortent vainqueurs. Le précurseur des vieux âges a laissé dans les glaces ce qui pouvait lui rester encore de bestialité sauvage, il est devenu un HOMME.

Saluons-le! Celui-là est vraiment notre premier Père.

Le voyageur errant, sur une route poudreuse, rencontre un jour, au détour du chemin, perché sur deux supports légèrement inclinés, un bloc immense suspendu là, dans les airs. Quelle est donc cette étrange pierre? demande-t-il à son guide. — Et celui-ci lui montrant du doigt le sommet d'une montagne qui se perd dans les nuages, répond : — C'est la pierre du mont.

S'il est quelque peu versé dans la science, il comprend aussitôt. — Oui, ce roc colossal, étranger au pays, est composé de quartz, de feldspath, sur ses flancs presque noirs brillent des parcelles de mica et dur granit, il repose sur un simple dépôt calcaire, postérieur de plusieurs milliers d'années à sa formation primordiale, il pèse 12 millions de kilogrammes et cube 4 900 mètres. Qui donc a pu le prendre là-bas, tout là-bas, sur ce pic, et le poser en équilibre ici, près de cette chaux pétrifiée?

Alors, de ses faibles mains, le curieux observateur tâte cette pierre, les angles en sont parfaitement accentués, les arêtes paraissent vives et tranchantes. Ce n'est pas la mer qui a roulé cette masse, elle en aurait arrondi les contours; ce n'est pas le torrent sauvage, il en eût poli la surface. — Non, mais à l'époque de la grande débâcle, lorsque tout un flanc de la haute colline s'est détaché par la rupture des glaces, alors, figé, collé dans l'onde cristallisée

par le froid, le colosse a erré pendant de longs jours, renfermé dans sa prison flottante. Quand sont venus les rayons bienfaisants du soleil, il s'est trouvé tout à coup transporté à vingt lieues de l'endroit où la nature l'avait fait naître et s'est déposé intact sur ce sol nouveau pour lui, témoin flagrant de la grande révolution de ces temps nébuleux.

Les savants appellent ces pierres des *Blocs erratiques*. Tels sont le *Bloc monstre*, ainsi nommé par Charpentier, posé sur le flanc nord du Montet, colline gypseuse qui sépare Bex de la saline des Devens, dans le canton de Vaud (Suisse); — la *Pierre à Bot*, qui domine Neufchâtel, granit à petits grains, isolé au milieu d'une région calcaire et molassique; — le *Bloc de Steinhof*, près Seeberg, dans le canton de Berne; — la *Pierre à Bon Dieu*, à Trept, dans l'Isère, brèche triasique, incrustée sur un calcaire oolithique; — le *Bloc de Pianezza*, en Piémont, qui mesure 2 500 mètres cubes, et sur lequel s'élève une chapelle; — la *Pierre de Lecco*, en Lombardie, granit remarquable par sa forme anguleuse, qui domine le San-Primo, montagne entièrement calcaire, et provient du haut de la Valteline, distante de 50 à 60 kilomètres. Preuves indéniables du phénomène des transports d'énormes massifs de pierres par les glaciers.

Au fond d'une de ces immenses tranchées que les nécessités du creusement des voies modernes ouvre incessamment aujourd'hui sur le sol de notre pays, l'ouvrier terrassier heurte de sa pioche un dur silex mélangé à des cailloux roulés, qu'enveloppe une terre rougeâtre. La forme en est curieuse, sa main saisit l'objet; d'instinct, dans son âme naïve, il a reconnu là comme une trace de travail humain, il appelle ses camarades et leur montre sa trouvaille.

Tous les jours, depuis quelque temps, un homme bienveillant et simple et qui est devenu leur familier, quoique séparé d'eux par sa position de fortune, se mêle à leurs groupes et dirige parfois leurs travaux. Il aime ces pierres, semble y voir quelque chose qu'il commence à déchiffrer à force de patience, et collectionne tous ces cailloux. — Nous montrerons cette amande à M. Boucher de Perthes, dit le compagnon (car ce n'est pas une anecdote en l'air que nous racontons ici, mais bien l'histoire véridique d'une aventure arrivée à l'auteur de l'*Homme antédiluvien*, en 1832, dans

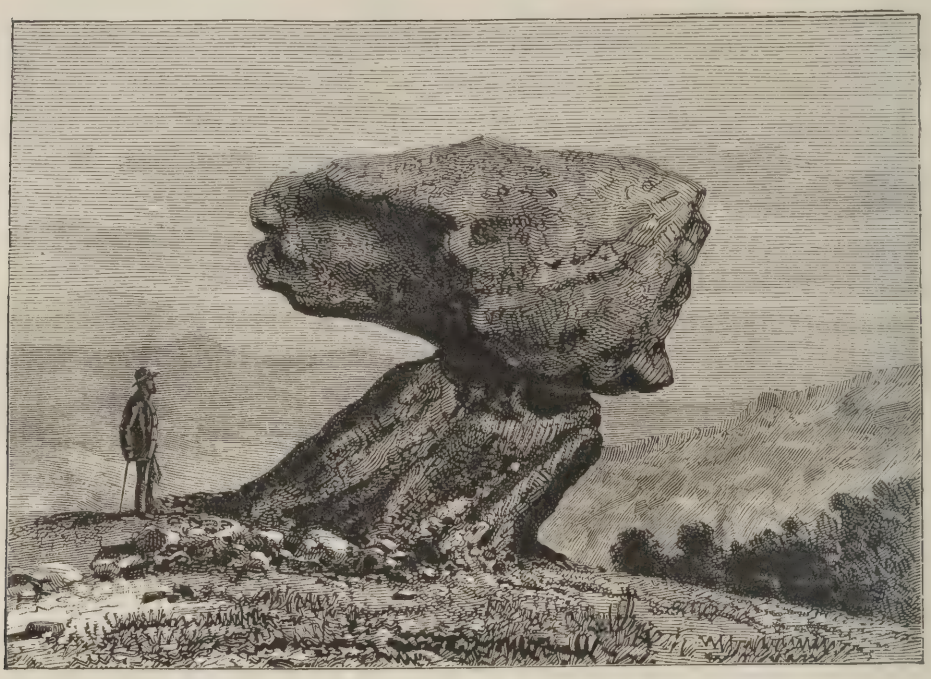

Fig. 93. — Bloc erratique du Bourget (Savoie), sur les bords de la route du mont du Chat.

Fig. 94. — Bloc erratique connu sous le nom de la Pierre-du-Bon Dieu, à Trept (Isère).

Fig. 95. — Les amandes de Chelles.
1. Silex taillé en forme d'amande, trouvé à Chelles (Seine-et-Marne). — 2. Instrument chelléen, en silex trouvé à Saint-Acheul (Somme). — 3. Silex de Saint-Acheul, musée de Saint-Germain.

Fig. 96. — Carrières de sable du pays de Chelles, vue prise en juin 1886.

les sablières de Thuison, aux portes d'Abbeville). — Survient le savant, il saisit vivement le silex qu'on lui donne, puis, passant doucement sa main à la surface, le palpe, l'éloigne, le rapproche, et les larmes aux yeux se tournant vers ses nouveaux amis, s'écrie : — L'homme, l'homme, le voilà ! car vos sables, mes enfants, sont les archives du vieux monde et mieux qu'une inscription, mieux qu'une médaille, cette simple pierre, quand on sait la regarder, proclame tout haut cette vérité qui va devenir incontestable : L'homme a vécu ici pendant les temps quaternaires, le voilà, oui, le voilà.

Les blocs erratiques avaient été les *témoins*, dans le sens scientifique du mot, de l'extension des glaciers, sur le revers des Alpes, l'amande d'Abbeville fut celui de l'œuvre humaine, dans les alluvions du bassin de la Somme. Depuis, on a déterré la fameuse mâchoire du Moulin-Quignon ([1]), celle de la Naulette, les ossements de la Denise, le crâne de Brux, en Bohême, celui d'Eguisheim, celui de Néanderthal, enfin classés par les savants dans cette même époque, et qui ont permis de reconstituer entièrement le type de Saint-Acheul; mais l'amande trouvée en 1832 est le vrai point de départ de toutes les études préhistoriques qui ont pris, depuis lors, une extension si considérable.

Les anthropologues séparent la préhistoire en deux grandes périodes :

La PÉRIODE PALÉOLITHIQUE ([2]).

La PÉRIODE NÉOLITHIQUE ([3]).

1. M. de Mortillet conteste absolument l'authenticité de la mâchoire du Moulin-Quignon. Boucher de Perthes avait promis 200 francs au carrier qui lui apporterait un os humain. La commission d'enquête qui fit ce que l'on a appelé depuis le *Procès de la mâchoire*, a scié ce fragment déterré, en présence de témoins, M. Dimprè entre autres, par le savant chercheur lui-même à 4m50 de profondeur et 30 mètres au-dessus du niveau de la Somme. Or, on a rencontré à l'intérieur des sables grisâtres qui diffèrent complètement de la gangue noire située à l'extérieur. Elle provenait donc d'un autre gisement et aurait été apportée là subrepticement dans le seul but de toucher la gratification. De plus, les ouvriers actuels, continuant la tradition, parsèment les carrières de silex entièrement faux qu'ils font trouver en place par les amateurs. M. de Mortillet l'a constaté par lui-même. Nous laissons à l'auteur du *Préhistorique* toute la responsabilité de son assertion. La trouvaille de la mâchoire n'en a pas moins rendu un immense service à la science, car elle a fait taire les dernières personnes qui ne voulaient pas admettre l'homme quaternaire.

2. De παλαιος, ancien, et λιθος, pierre.

3. De νεος, jeune, nouveau, et λιθος, pierre.

Ils subdivisent la première de ces périodes en quatre âges :

1. L'*époque Chelléenne* ou de l'ursus spelœus, ours des cavernes.

2. L'*époque Moustérienne* ou de l'elephas antiquus, éléphant antique.

3. L'*époque Solutréenne* ou du cervus tarandus, cerf renne.

4. L'*époque Magdalénienne* ou du bos primigenius, bœuf primitif.

A propos de tous ces termes, qu'on nous permette une simple observation.

Par une habitude, que nous oserons qualifier de funeste, on

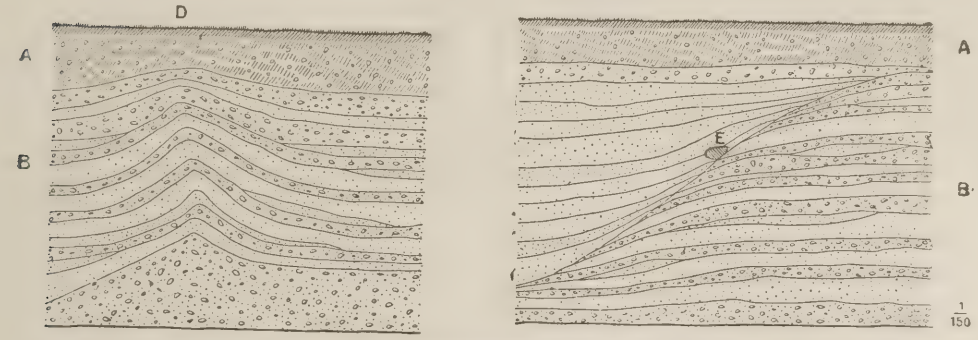

Fig. 97. — Coupe des alluvions de Chelles (Seine-et-Marne), exécutées en juillet 1880, par M. G. de Mortillet.
1. A. Quaternaire atmosphérique. — B. Couches de sables et de graviers avec plissement occasionné par un mouvement postérieur du sol.
2. A. Dilluvium rouge. — B. Couches de sables et de graviers fluviatiles. — D. Ravinement des couches chelléennes à l'époque du moustier. — E. Bloc erratique.

continue chez nous à entourer la science d'un enchevêtrement de mots bizarres et malsonnants qui en rendent aux humbles mortels, l'accès de plus en plus difficile.

Molière s'est moqué jadis de cette tendance ultra pédante, quand il a mis dans la bouche de son *Médecin malgré lui*, la fameuse ordonnance que vous connaissez : « Cabricias arci thuram catalamus, singulariter, nominativo, hic, hœc, hoc, musa la muse, bonus, bona, bonum, Deus sanctus, » etc.

Rabelais l'a flagellé du fouet sanglant de sa mordante satire, dans le fameux dialogue de l'*Escholier*, plein de verbocination latiale : « qui sort de l'inclyte et celebre academie que l'on vocite Lutèce, transfrète la sequane au dilicule et crepuscule deambule par les compites et quadrivies de l'urbe, revère les Olympicoles,

dilige et redame ses proximes, venère latrialement le supernel astripotent et n'est qu'un Limosin pour tout potage. »

Rien n'y a fait.

Le numismate qui veut nous décrire une femme assise près

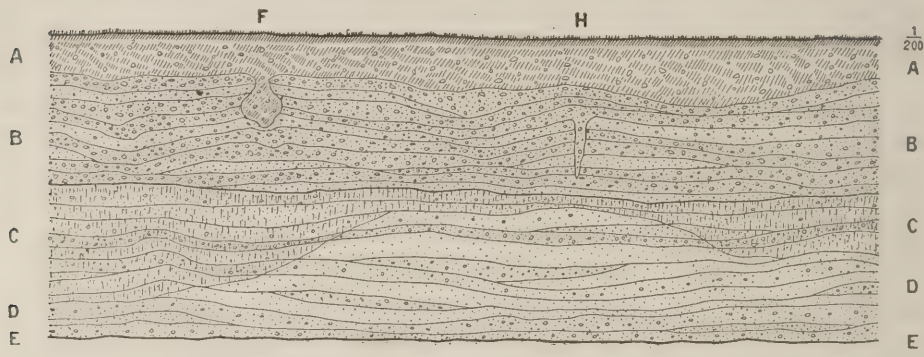

Fig. 98. — Coupe des alluvions de Chelles (Seine-et-Marne).

A. Quaternaire atmosphérique Diluvium rouge. — B. Couche de sables et de graviers. — C. Sables et graviers agglomérés dans un ciment calcaire. — D. Continuation des mêmes couches non agglomérées. — E. Marnes vertes de l'époque tertiaire. — F. Cavité remplie par le diluvium rouge. — H. Puits dans les sables.

d'une table chargée de deux vases à parfum, vous parle d'une *puelle* enveloppée du *peplos* assise sur une *cathedra* près d'une *mensa tripes* ornée d'une *oxibaphon* et d'une *olpa*.

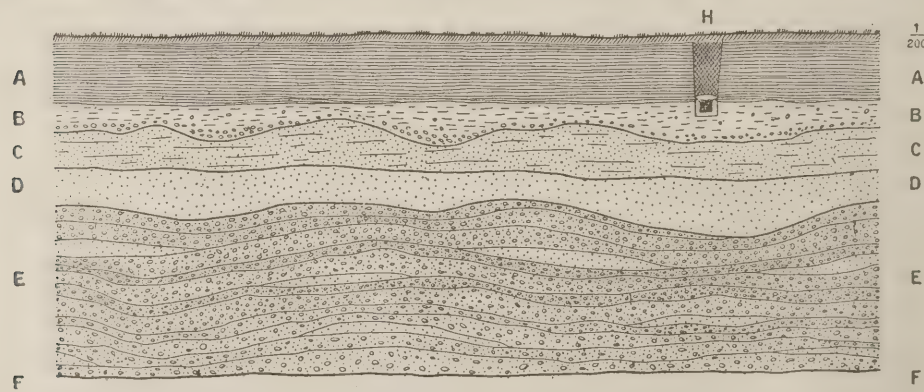

Fig. 99. — Coupes des terrains de Saint-Acheul, commune d'Amiens (Somme).

A. Argile sableuse rouge. — B. Terre argileuse plus claire avec débris pierreux. — C. Sable gras mêlé à de l'argile. — D. Sables très purs, contenant déjà des silex taillés. — E. Graviers et cailloux, silex et ossements fossiles. — F. Craie blanche. — H. Tombe gallo-romaine de l'époque historique.

Le céramiste qui vous dessine une cruche l'appelle une *hydrie*, il nomme *cylix* une coupe à boire, *epichysis* une aiguière, *œnochoé* une bouteille de vin et *cyathus* une tasse à café.

Je passe les médecins et les pharmaciens, grands dieux, j'en

Fig. 100. — Silex taillés de la période chelléenne, dits coups de poing ou langues de chat.
1 et 4. Instruments en silex, trouvés à Saint-Acheul (Somme). — 2 et 3. Profils de ces instruments.

Fig. 101. — Vue des sablonnières de Chelles, prise en juin 1886.

aurais trop à dire. Mais voilà que les anthropologues, dans une matière entièrement neuve, se mettent à suivre cette ornière. Ils

ont déjà des crânes *dolycocéphales, brachicéphales, orthocéphales, cymbalocéphales* et *mezaticéphales,* ils ont des haches *amygdaloïdes,* des lances *pedonculées,* des *mucleus* et des percuteurs *discoïdes.* Quelques-uns arrivent même à nous peindre l'homme quaternaire sortant de son abri sous roche pour aller à la chasse avec son chien fidèle, dans un langage cabalistique, et nous disent que le *venator,* solutréen ou magdalénien, a quitté son *tugurium* construit de *pinus sylvestris,* suivi de son *canis familiaris,* qu'il s'est enfoncé dans la forêt de *Quercus robur* pour y chercher les traces du *cervus capreolus* ou du *sus scrofa,* etc.

On ne saurait trop réagir contre ce latin culinaire, tradition malsaine, éclose jadis dans les marais du lac punais de Sorbonne. Laissons ce *Volapük* suranné aux suppôts du *Collegium Bajocence* ou du *Refugium Claramontis* et tâchons de rester Français le plus possible.

Pour notre compte, en rentrant dans le sujet qui nous occupe, nous appellerons donc, si vous le voulez bien, le PALÉOLITHIQUE l'âge de la pierre taillée, le NÉOLITHIQUE l'âge de la pierre polie, et nous désignerons les subdivisions de notre première période, par ces simples termes :

1. L'amande de Chelles.
2. Le grattoir du Moustier.
3. La lance de Solutré.
4. La flèche de la Madeleine.

Cette classification aura l'avantage d'être intelligible pour tout le monde, et de se conformer aux préceptes du maître de la Renaissance, cité par nous plus haut, qui affirme que, selon le mot du philosophe Aulu-Gelle « il nous convient de toujours parler le langage usité, et qu'il faut avant tout éviter les *mots épaves,* en pareille diligence, que les patrons de navire évitent les rochers de mer. »

L'amande d'Abbeville a donc été le premier jalon du défrichement si péniblement commencé, si fructueusement suivi depuis. Les ouvriers qui la découvrirent, la baptisèrent d'abord, à cause de sa forme, du nom de *langue de chat.* M. de Mortillet propose de l'appeler le *coup de poing,* parce que, pense-t-il, elle n'a jamais été emmanchée et qu'on s'en est servi en la prenant délicatement

entre le pouce et l'index, ainsi que le montre la figure publiée à la page 11 de la préface du présent volume.

Nous regrettons de ne pas être complètement de l'avis de ce savant maître, et nous allons essayer tout à l'heure de soutenir une opinion contraire sur l'emmanchement possible de ce coup de poing. Mais auparavant il est nécessaire d'expliquer le pourquoi du nom attribué à l'époque qui fait le sujet de ce chapitre.

On l'avait d'abord désignée sous le nom d'époque *Acheuléenne* parce qu'elle fut, au commencement des études préhistoriques, représentée par des objets rencontrés en grand nombre dans les carrières de Saint-Acheul, plateau qui domine la cité d'Amiens, dans le département de la Somme, et classée méthodiquement d'après ces objets, comme la première phase du paléolithique. Depuis on a reconnu que Saint-Acheul n'était pas pur de tout mélange. M. Ernest d'Arcy, chercheur infatigable, a mis en relief ces mélanges et s'en est même prévalu pour attaquer la distinction de cette époque. M. de Mortillet, l'auteur du tableau qui sert aujourd'hui de base à toutes les études anthropologiques, malgré l'inconvénient qu'il y a à changer un nom presque admis, a choisi alors une localité plus caractérisée, plus typique, comme il dit, il a pris celle de Chelles (Seine-et-Marne).

L'amande d'Abbeville, l'amande de Saint-Acheul est donc devenue l'*amande de Chelles*. Inutile de dire que nous acceptons entièrement ce changement motivé. Chelles a l'avantage d'être à deux pas de Paris, les constatations géologiques ont pu y être contrôlées nombre de fois. Elle est désormais en pleine possession de son titre. L'*époque Chelléenne* a pris rang dans la science. Nous donnons ici des coupes et des vues de ses carrières; elles nous expliquent assez suffisamment la situation du lieu, pour nous dispenser d'une plus ample description.

Les sablières de cette contrée sont immenses. Messieurs les ingénieurs qui y vont chercher le balast nécessaire à l'entretien de leurs voies ferrées, en changent l'aspect de jour en jour. Mais on n'a cessé, depuis le commencement des travaux, d'y trouver des silex taillés. Le choix de Chelles était excellent, il a été confirmé par l'expérience.

Arrivons à l'instrument unique de cette époque. Qu'est-ce que

l'amande de Chelles? C'est un silex oblong, taillé sur ses deux faces, arrondi par le bas, épointé vers le haut. Quand on a fait connaissance avec lui, dit M. de Mortillet, on le reconnaît toujours facilement (1). Nous en donnons plusieurs spécimens (*fig.* 95) qui en feront facilement comprendre la forme.

Comment s'en servait-on? Ici entrons dans quelques détails.

Il est clair que l'homme a dû commencer d'abord par arracher

Fig. 102. — 1 et 8. Casse-tête modernes des sauvages de la Nouvelle-Calédonie, Exposition universelle de 1878. — 2 et 7. Massues des sauvages de l'Afrique centrale. — 3 et 6. Casse-tête modernes de la Nouvelle-Calédonie, Exposition universelle de 1878. — 4. Outil en corne de cerf de la collection Boucher de Perthes. — 5. Andouiller de cerf servant d'arme, Exposition universelle de 1878. Provenance lacustre.

une branche pour défendre sa vie contre les animaux malfaisants qu'il rencontrait sur son chemin. *Sylvarum fragmenta rami*, dit Lucrèce. Le bâton est l'appui du vieillard, l'arme de piaffe de la jeunesse, il est devenu le sceptre des rois, ce qui prouve hélas

1. L'instrument de Chelles est presque toujours en silex; pourtant en Bretagne, dans les Pyrénées et ailleurs, quand, par suite de la constitution géologique du sol, le silex fait défaut, on trouve des amandes fabriquées en quartzite, en grès compact, en jaspe, etc., conservant toujours la forme primitive et caractéristique de cette époque.

son importance. Nous le retrouvons dans sa première manière, un peu orné mais encore pourtant assez primitif chez les sauvages modernes de la Nouvelle-Calédonie, et dans la main des nomades de l'Afrique centrale (*fig.* 102). C'est la massue d'Hercule, le dompteur de monstres, dont nous parlerons tout à l'heure. C'est le *penbas* des Bretons, un peuple resté quelque peu quaternaire.

Mais le bâton s'use et se casse. L'homme le perfectionna dès

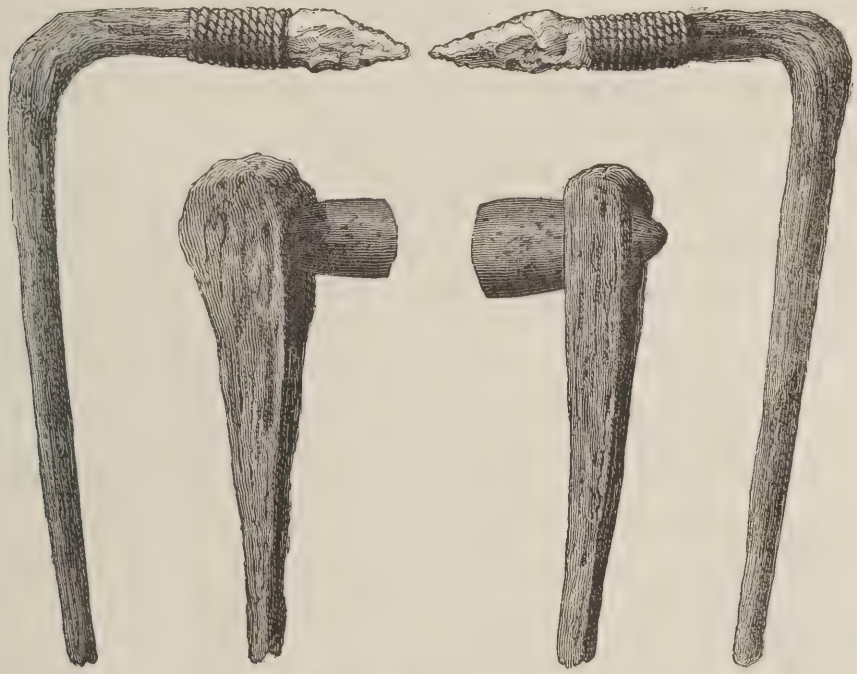

Fig. 103. — 1 et 4. Instruments en bois armés de pierres taillées, des habitants modernes de Taïti, Exposition universelle de 1878. — 2. Hache de pierre des stations lacustres, Expositionu niverselle de 1867. — 3. Hache de pierre emmanchée de la Guadeloupe, Exposition universelle de 1878.

l'origine, ainsi que nous allons le voir... Avec lui, dans les îles océaniennes, se rencontre souvent un second outil, la branche recourbée et appointée. Boucher de Perthes en a découvert de semblables dans ses fouilles, fabriqués, ceux-là, avec des andouillers de bêtes courantes. M. Desor en a récolté chez les lacustres de Suisse, façonnés de même sorte (*fig.* 103).

Le pic fut donc la seconde transformation probable du *penbas*.

Mais les pointes aussi s'émoussent encore assez facilement. Les

habitants de Taïti vont nous fournir la manière dont on dut les rendre jadis plus utiles.

En effet, chez eux, on rencontre souvent (*fig.* 103) des manches recourbés armés de pierres intercallées dans des fentes et solidement maintenues par des liens excessivement solides. Chez les Lacustres, les haches sont de même enfoncées par la pointe dans des massues assez informes (*fig.* 103). A la Guadeloupe enfin, la même disposition se voit à chaque instant dans les armes habituelles aux sauvages habitants de la contrée (*fig.* 103). Qui nous empêcherait d'assimiler à ces instruments ceux que nous déterrons à Chelles, ils ont la même forme, pourquoi n'auraient-ils pas eu le même emmanchement?

Une raison tirée des observations mêmes de M. de Mortillet, va nous prouver, du reste, non seulement l'utilité, mais la nécessité de l'instrument de Chelles ainsi constitué, par l'emploi que furent forcés d'en faire les hommes de la première époque paléolithique.

Ils n'étaient pas encore, dit le savant classificateur, en possession des cavernes. L'ursus spelœus s'y défendait trop bien pour que l'être faible qui errait avec lui dans les bois, osât lui disputer cette demeure. On n'a pas trouvé d'amandes de pierre dans l'intérieur des grottes de ce temps.

Comme les Esquimaux actuels, auquel il devait ressembler quelque peu, il établissait dans la terre des tanières, dont il savait dissimuler l'entrée. Or, avec quoi aurait-il pu creuser ces habitations, si ce n'est avec le fameux pic armé de sa pierre taillée. Donc tout porte à croire que l'emmanchement de Taïti, de la Guadeloupe, de la Nouvelle-Calédonie, des Lacustres enfin, fut praqué dès l'origine.

Cette forme, du reste, nous allons la retrouver partout et toujours, tant elle est logique. Bientôt même elle deviendra sainte, c'est l'*ascia* des sépultures gallo-romaines, c'est le symbole des pyramides de l'antique Égypte, c'est le signe des *Dolmens*, c'est le trait gravé sur les rochers de Baoussé-Roussé. C'est la charrue enfin et certes ce noble soc mérite d'avoir été inventé par le premier homme, car il est l'outil par excellence.

Ayant reconstitué les pierres de l'homme de Chelles, pas-

sons à son costume. Quel fut le premier vêtement de cet ancêtre.

Les commentateurs de la Bible qui ne veulent s'en rapporter en tout et pour tout, qu'à la chronique de cet affreux petit peuple qui a poussé l'orgueil jusqu'à se croire seul sur la terre à l'époque où il y avait des pyramides en Égypte, des statues dans l'Inde et peut-être même des cloisonnés en Chine. Les commentateurs de la Bible, arguant des *Tunicas pelliceas*, dont il est question dans la Genèse, prétendent que Dieu, ne pouvant avoir dépouillé des bêtes en tuant de ses mains célestes des animaux inoffensifs du Paradis terrestre, pour en faire des vêtements cousus à Adam et à Ève, les revêtit, à l'instar du mammouth et du rhinocéros quaternaire, d'une toison naturelle; et ils citent à l'appui de leur thèse les hommes-chiens de Russie, la femme mexicaine, Julia Pastrana et son enfant (*fig.* 104-105), la famille Amras de Bâle, et jusqu'à la petite Krao, exhibée en ce moment à Paris. C'est assez témérairement interpréter, ce nous semble, les textes sacrés.

Nous aimons mieux nous en rapporter, nous, à la fable grecque, qui donne pour vêtement à Hercule, ce prototype du dompteur des animaux quaternaires, la peau du lion de Némée.

Hercule avait la massue. Il était, qu'on s'en souvienne, fils de Jupiter, le vainqueur des Saturniens de l'époque tertiaire et des Titans ensevelis sous les laves de l'Etna. Dans son berceau, il étouffa des serpents; plus tard, il terrassa l'hydre des marais de Lerne, puis tua le sanglier de la montagne d'Érimanthe, qui était un *Sus scrofa* de la belle espèce; ensuite il perça de ses flèches les grands oiseaux du lac Stymphale, dompta le *Bos primigenius* de la Crète, et, pour finir, écrasa le dernier lion de la Grèce.

Il personnifie mieux que tout autre l'homme de l'époque chelléenne, et ce dernier, comme lui, dut jeter sur ses épaules la dépouille des premiers animaux assommés par son bâton noueux.

Si du costume nous passons à la constitution même du corps de cet être, nous n'avons aucunement besoin de la fable pour le mettre sur pied. Les ossements de Larh, le crâne de Néanderthal, les débris de la Naulette, nous permettent d'en déterminer entièrement la structure et de le faire reparaître aussi réel que si nous l'apercevions debout sur sa colline, se dissimulant derrière les

rochers qui cachent l'entrée de son terrier et guettant de loin sa proie, l'*Élephas* errant au milieu des plaines (*fig.* 92).

Sa taille ne dépassait par la moyenne actuelle. Plus fortement

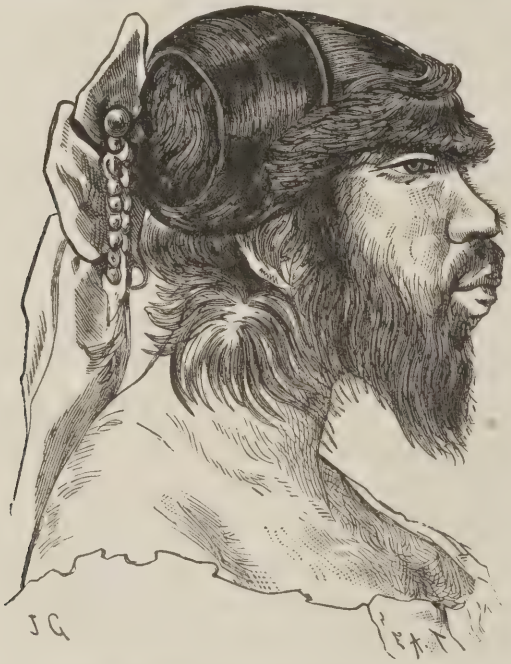

Fig. 104. — Pastrana, femme velue du type quaternaire, née au Mexique.

Fig. 105.
La fille de Julia Pastrana.

Fig. 106. — La jeune Krao, née dans les forêts du Laos.

musclé que nous, ainsi que le prouvent l'épaisseur de ses os et le développement extraordinaire des saillies et des impressions musculaires, son geste était brusque, il portait la poitrine en avant; l'arrondissement de ses côtes indique une énorme puissance du

thorax. Ses jambes étaient minces. Le tibia du squelette trouvé par Ami Boué est très aplati. Son menton fuyait en arrière, ses arcades sourcilières étaient très proéminentes, son front étroit, sa tête oblongue, son regard rude et violent.

Tel il devait errer dans la vallée de la Somme, sur les sables de Grenelle, de Billancourt, de Clichy, de Levallois, au Pecq, à Bois-

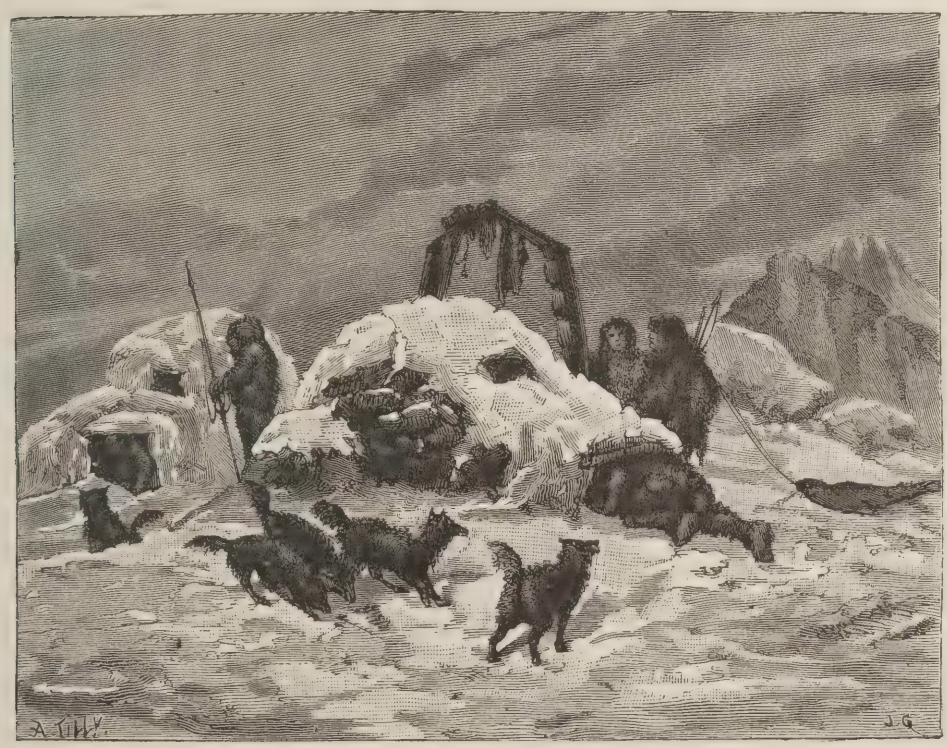

Fig. 107. — Habitation d'hiver des Esquimaux, d'après le voyage de Kane.

Colombes, et dans tout le bassin de la Seine, du Havre à Semur; on a trouvé dans tous ces lieux sa trace absolument certaine.

Tel on devait le rencontrer en Normandie, à Falaise, en Bretagne, près de Saint-Hélèn, sur la Loire, dans l'Allier, dans la Nièvre, à Sauvigny-les-Bois, sur les bords du fleuve de Charente, dans la Dordogne, dans la Gironde, sur le Rhône, non loin de Mâcon, à la Charbonnière. En Allemagne, près de Berlin; en Angleterre, dans le bassin de la Tamise; en Italie, dans la vallée du Pô; en Grèce, dans l'Asie, dans l'Amérique enfin, car on a déterré partout l'amande

de Chelles, identique à celle découverte par Boucher de Perthes au fond de la carrière d'Abbeville.

Partout il a vécu sur notre sol encore en formation. Partout, même en pleine Palestine, au sein de la fameuse terre promise. Là ce sont des abbés qui ont constaté sa présence réelle; l'abbé Moretain, à Beit-Sahour, près Bethléem, l'abbé Bourgeois, au Puits

Fig 108. — Kalutunah, chef d'une tribu d'Esquimaux, type des peuplades modernes, vivant dans les glaciers, d'après Kane. (Artic exploration, Tour du monde.)

de Salomon, à Tyr, l'abbé Richard, entre le mont Thabor et le lac de Tibériade.

Et cet homme, malgré son apparence encore passablement âpre, n'était pas un animal stupide, croyez-le bien, M. Carl Vogt s'est chargé de le démontrer par un argument *ad hominem*, comme disent les docteurs.

Un jour que l'on contestait devant lui l'intelligence de l'homme quaternaire, il montra à ses contradicteurs, un de ses confrères qui lui faisait face, le célèbre médecin aliéniste Emmayer. « Voyez, leur dit-il. » Et, en effet, ce docteur présentait tous les caractères

du crâne de Néanderthal, même proéminence des arcades sourcilières, même front, même ossature, et sous l'épaisse toison de ses sourcils deux yeux brillaient, flamboyaient, pleins de pensée, ces yeux qui terrifiaient ses pauvres malades et lui donnaient sur tous ses auditeurs une influence si considérable. Personne ne répondit à Carl Vogt.

Si l'atavisme est quelque chose, l'homme de Chelles n'était donc pas un être aussi inférieur qu'il le semblerait au premier aspect. — Non, c'était bien un de nos semblables, rude, tenace, fruste, brutal, grossier sans doute, mais, certes, plus humain que la plupart de ces descendus de tant de descendants qui se figurent, à l'heure actuelle, être les premiers hommes du monde.

CHAPITRE II

LE GRATTOIR ET LE COUTEAU DU MOUSTIER OU L'ÉPOQUE MOUSTÉRIENNE

Le Moustier, qui a donné son titre à la seconde époque de la période de la pierre taillée, est un petit village de la commune de Peyzac, situé sur les bords de la Vezère, au sud de Périgueux, non loin de Sarlat, dans le département de la Dordogne. Il tire son nom, comme tous les *Moustiers*, de France. Les *Noirmoutier*, les *Marmoutier*, les *Moustoirs*, etc., d'un ancien monastère (*Monasterium mousterium*) qui s'était planté là le long de ces grandes falaises pittoresques en vue de ces prairies verdoyantes, dans un site merveilleux d'une tranquillité parfaite. Les moines avaient le don de choisir admirablement les lieux où ils bâtissaient leurs demeures. Le frontispice de ce chapitre présente une vue générale de ce Moustier de Dordogne.

Cette station fut signalée en 1864 par MM. Christy et Lartet, lors

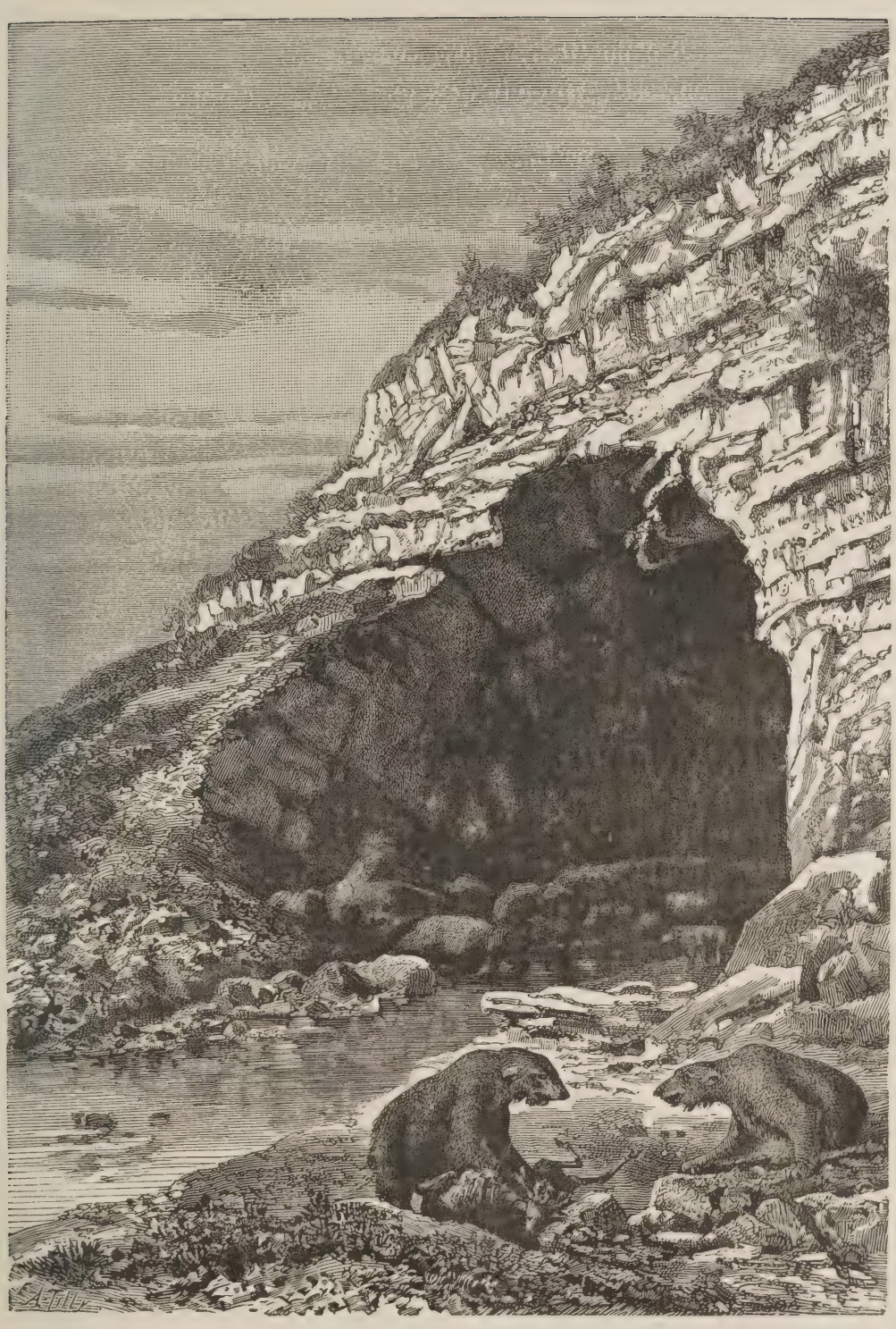

URSUS SPELŒUS, LE GRAND OURS DES CAVERNES

de leur fameuse exploration des cavernes du Périgord. Le *Moustier*, dans la science, est la première caverne d'où l'homme chassa le grand ours.

On sait le dédain suprême avec lequel Cuvier et sa secte traitaient jadis ces cavernes qui, d'après leur décision formelle, rentraient dans la règle, c'est-à-dire ne signifiaient rien du tout en géologie positive.

Édouard Lartet, par la découverte de la grotte d'Aurignac, avait déjà passablement ébranlé la théorie de ces messieurs; ses fouilles du Moustier et des autres stations voisines la renversèrent de fond en comble. Devant les brèches osseuses, plancher même des repaires remplis de débris de victuailles, d'outils, d'instruments, d'armes encore enfermées dans leur gangue pétrifiée ! magnifiques échantillons qui figurent maintenant au musée de Saint-Germain et dans les galeries zoologiques du Jardin des Plantes, il ne restait plus rien à dire, les rétrogrades furent forcés de se taire.

La première trouvaille du savant français, qui fut l'initiateur de cette révolution, la grotte d'Aurignac, mérite une mention toute spéciale. C'est au hasard que la science doit d'avoir pu étudier ce gisement si curieux.

En 1842, un ouvrier terrassier, nommé Bonnemaison, parcourait la colline voisine de cette ville, qui est connue dans le pays sous le nom de *Mountagno de las Hajoles*, la Montagne des Hêtres; il chassait tout bonnement des lapins. Depuis quelque temps son œil investigateur avait remarqué certain trou qui le faisait rêver; en veine de curiosité ce jour-là, Bonnemaison enfonça dans ce trou son bras jusqu'à l'épaule, sa main tâtait quelque chose de dur, de long, assez lourd; il retira l'objet et reconnut un os. Sans rien dire à personne il rentra chez lui, s'arma de ses outils et regagna l'endroit en toute hâte. Quelque trésor devait avoir été caché là jadis.

Le terrassier fit une tranchée régulière en contre-bas du trou. Après un travail de plusieurs heures, il se trouva en présence d'une dalle de grès qui masquait l'entrée d'un souterrain. Renverser l'obstacle fut pour lui l'affaire d'une seconde; mais quel émoi s'empara de lui, quand il vit amoncelée, devant ses yeux, une masse énorme d'ossements humains (Voir la *fig.* 17 de l'avant-propos).

Effrayé de cette profanation involontaire, il rejeta sa pioche sur l'épaule et reprit, en courant, le chemin du logis.

Le soir, à la veillée, comme il racontait son aventure, les commentaires allèrent leur train. Ce sont des victimes de la révolution, dit l'un; ce sont des protestants des Cévennes, reprit un autre, ou des martyrs chrétiens du temps des catacombes, affirma un troisième. Alors un ancien hasarda une quatrième hypothèse. Une bande de faux monnayeurs avait exploité le pays un demi-siècle auparavant, il s'en souvenait, lui. Bien des gens avaient alors disparu; car ces brigands, à leur industrie, ajoutaient le métier de voleurs et d'assassins. C'était là que ces malfaiteurs avaient caché les corps des hommes poigardés par eux.

On courut avertir le maire et le curé. Le maire d'Aurignac était à cette époque un médecin qui se nommait le docteur Amiel; il se transporta sur les lieux, constata la présence de dix-sept squelettes appartenant à dix-sept individus des deux sexes, hommes, femmes, enfants. Par ses soins le tout fut enlevé, transporté dans le cimetière de la localité et pieusement inhumé.

Mais avec les os on avait retiré de la grotte un certain nombre de petites rondelles façonnées dans des espèces de coquilles et percées d'un trou régulier. Les témoins de la cérémonie funèbre avaient gardé ces coquillages comme reliques ou comme amulettes.

Dix-huit ans après, c'est-à-dire en 1860, Édouard Lartet passait à Aurignac; il trouva entre les mains d'un curieux une de ces coquilles, c'était un débris de *Cardium,* buccarde semblable à celle des colliers de Ninive, qui se rencontrent dans les collections assyriennes de nos musées. Il s'informa de la provenance de cet objet. On lui raconta l'histoire de Bonnemaison et de sa découverte; mais dix-huit ans effacent bien des souvenirs. Personne, pas même le fossoyeur, ne put lui dire où les squelettes avaient été enfouis dans le cimetière.

Alors le savant chercheur gravit la colline des Hêtres, la caverne était intacte; il résolut de pratiquer des fouilles dans le sol même de la grotte.

Sous une couche de terre meuble, tôt enlevée, il trouva bientôt des ossements d'ours, de renard, de renne, d'auroch, de cheval, etc.; le tout était mêlé à de nombreux débris de l'industrie humaine,

tels que des instruments en bois de cerf ou de renne soigneusement appointés à un bout et taillés en biseau à l'autre, un manche percé en bois de renne, des silex bien taillés, figurant des couteaux, des poinçons, des armes de différentes sortes. Enfin uue dent canine d'ours, grossièrement sculptée et percée d'un trou (Figuier, l'*Homme primitif*, p. 15).

Les fouilles ayant été poussées plus bas, mirent à découvert des débris d'ours, de chats sauvages, d'hyène des cavernes, de loup,

Fig. 111. — Grotte de Bize (Aude) fouillée par Tournal en 1828

de mammouth, de cheval, de cerf, de renne, de bœuf, de rhinocéros, etc., etc. Ces ossements étaient cassés en long et quelques-uns carbonisés; on y voyait des stries et des entailles produites par des instruments tranchants. Le mode de fragmentation des os montrait qu'ils avaient été cassés pour en extraire la moelle, les entailles qu'ils portaient prouvaient que les chairs en avaient été détachées avec des espèces de couteaux; les cendres indiquaient l'existence d'anciens foyers dans lesquels on avait brûlé en partie quelques-uns de ces os.

L'homme avait d'abord habité ces cavernes, puis ensuite il s'en était servi pour y enterrer ses morts. En dehors on découvrit, au

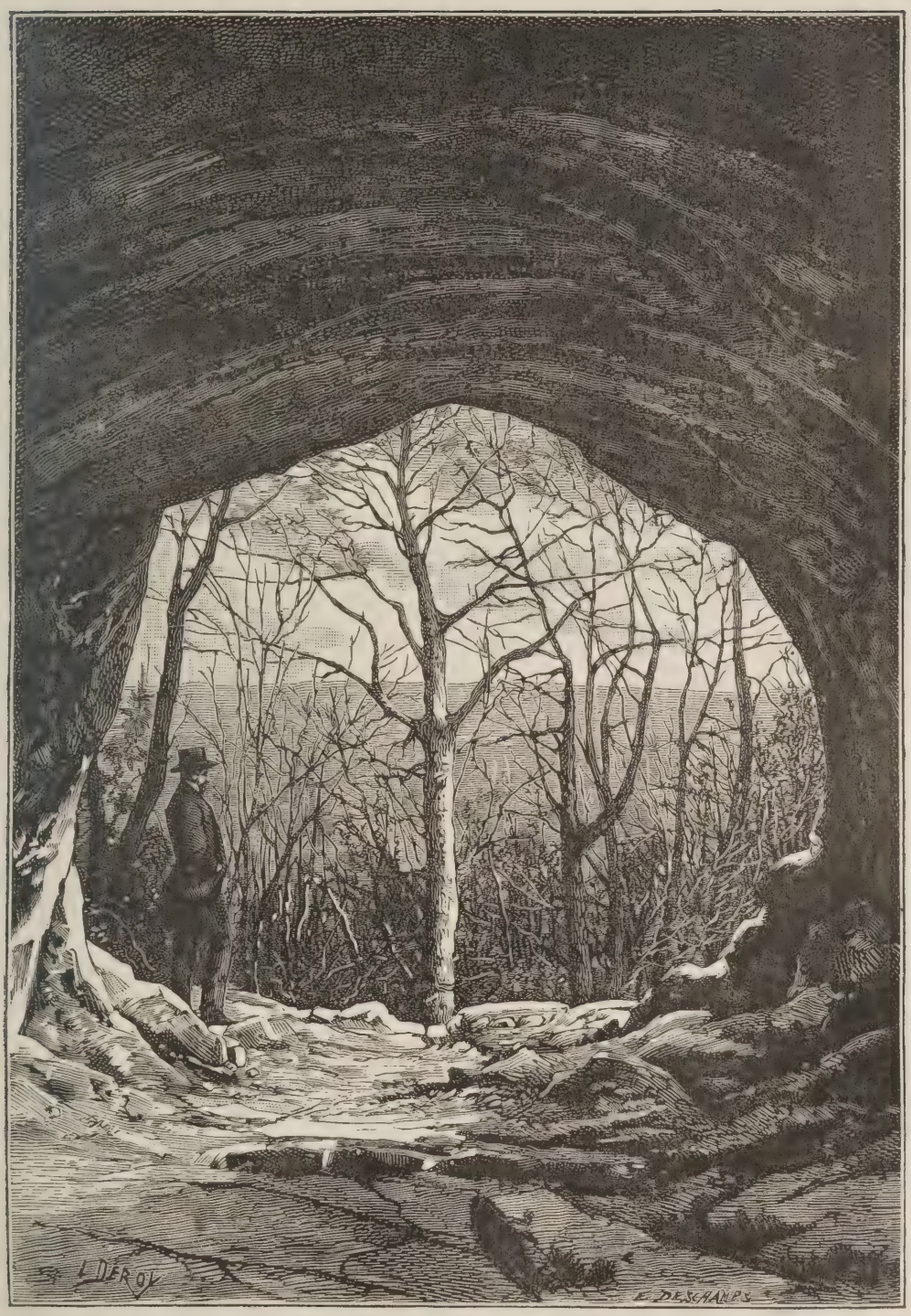

GROTTE DE CHAMPS, PRÈS DE BRIVE (CORRÈZE).

niveau de l'ancien sol, une couche de cendres et de charbons, témoins de l'accomplissement en ce lieu d'anciens rites funéraires.

A la suite d'observations longues et patientes, de constatations formelles et probantes, Lartet conclut que la caverne d'Aurignac était une sépulture humaine, contemporaine du mammouth, du rhinocéros tychorinus et des autres grands mammifères de l'époque quaternaire.

Depuis on a nié l'ancienneté de cette sépulture; l'homme fossile, paraît-il, n'aurait jamais enterré ni même brûlé ses morts (le *Préhistorique,* p. 171). L'affirmation nous semble un peu radicale. Les constatations de Lartet ne doivent pas être traitées avec ce sans gêne un peu trop autoritaire.

Dès l'année suivante, le fouilleur d'Aurignac présenta son rapport à l'Académie : nous avons vu plus haut que les savants français refusèrent obstinément de sanctionner de leur solennel verdict ses découvertes. Ce fut alors qu'il se tourna, comme Boucher de Perthe, vers l'Angleterre; la Société royale de Londres publia son mémoire, et délégua Henry Christy pour l'aider dans ses recherches si savantes au fond des repaires rocheux de cette partie de la France.

Il explora, en compagnie du géologue anglais les Eyzies, Laugerie haute, Laugerie basse, Le Moustier, et plaça même dès cette époque cette dernière station en première ligne comme chronologie préhistorique, écrivant d'elle, dans ses *Reliquiæ aquitanicæ* [1], « que si l'on devait établir une distinction entre les diverses stations de la pierre dans le Périgord, c'était assurément sur la considération des silex taillés du *Moustier* que l'on pourrait s'appuyer pour établir une classification régulière. »

C'est donc avec raison que M. de Mortillet l'a noté dans son tableau immédiatement après celle de Chelles. Cette place lui revenait de droit.

Les cavernes, de par l'évidence, étant soustraites à l'*index* qui les

1. Les découvertes de Lartet ont été publiées à Londres sous ce titre en 1865. Reliquiæ Aquitanicæ. Being contributions to the Archæology and Palæontology of Perigord and the adjoining Provinces of southern France By Édouard Lartet and Henry Christy London. Williams et Norgate.

rayait des cadres des études scientifiques, les audacieux piocheurs s'y jetèrent à l'envi. Le résultat de leurs travaux fut immense.

Il faut lire, dans leurs procès-verbaux, le récit de ces explorations faites la plupart du temps au péril de leur vie. Leurs journaux de fouille sont pleins d'épisodes racontés avec une verve et une émotion absolument communicatives.

Ici c'est Schmerling se laissant glisser le long d'une corde attachée à un arbre jusqu'au pied de la première ouverture de la caverne d'Engis, en Belgique, où il trouva le fameux crâne par nous publié plus haut. On le happe à l'arrivée, puis il se glisse dans la galerie souterraine; bientôt le passage devient si étroit qu'il est obligé de ramper à quatre pattes, écorchant ses genoux sur le sol, pierreux et pouvant à peine se soutenir contre les parois gluantes du trou noir qui mène aux grandes chambres. Arrivé là il se redresse, les ouvriers sont à la besogne depuis le matin à la lueur des torches; il les surveille, passant là, de semaines en semaines, une année tout entière (Lyell, *de l'Ancienneté de l'homme*, p. 71). La pioche perce la croûte déposée par les eaux, aussi dure que du marbre, et, pièce à pièce, on extrait de la brèche osseuse les débris de l'industrie humaine, les os, les pierres taillées, les silex informes pour beaucoup, travaillés pour lui seul. Et le savant, les pieds dans la boue, recevant stoïquement sur la tête l'eau qui suinte des roches, note la position des ossements, les enlève lui-même, accroupi dans la vase, de peur d'en perdre un fragment. Lorsqu'il revient le soir à la lumière, il semble sortir de la tombe; le lendemain, il recommence et quand, après ce dur labeur, il publie les relations de ses fouilles, on le traite de visionnaire, et les explorateurs en chambre l'accablent de leurs mépris.

La foi scientifique est au moins aussi puissante que la foi religieuse; si l'une soulève les montagnes l'autre les creuse, c'est peut-être plus difficile.

Ailleurs, c'est Garrigou gravissant péniblement sur un sol rocheux le petit chemin taillé à pic qui mène à deux cents mètres de hauteur à l'entrée de la caverne de Bedeilhac, une des plus vastes du bassin de l'Ariège. Là il rencontre une voûte immense dont les dimensions sont vraiment colossales. « Nous fûmes saisis par un froid intense en pénétrant dans cette immense région, écrit

un de ses collaborateurs. Nous ne pouvions pas apercevoir le fond de cette vaste excavation, et au-dessus de nos têtes nous entendions voler des chauves-souris qui se sauvaient avec épouvante.

Fig. 113. — Plan de la caverne de l'Herm (Ariège).

Nous allumâmes des torches de paille et nous avançâmes jusqu'au fond du gouffre où s'offrit à nos yeux un long corridor, véritable tunnel naturel. Çà et là des salles sont ouvertes dans les parois, et l'on admire en marchant de belles stalactites qui tombent gracieu-

L'HOMME VAINQUEUR DE L'OURS DES CAVERNES

sement de la voûte et forment une architecture fantastique du plus curieux aspect. Le bruissement des gouttes d'eau qui tombent trouble seul le silence de ces grottes sombres. » Le cabinet de travail est un peu rude d'aspect et peu confortable; mais quelle joie quand on y marche de découvertes en découvertes.

Écoutez l'enthousiaste récit d'un dernier fouilleur, M. Gustave Marty, l'illustre collectionneur de Toulouse : « En arrivant au milieu du caveau de Tantale, un spectacle grandiose frappe l'attention du visiteur. Cette salle, éclairée par la lumière du jour pénétrant à travers une ouverture de 50 centimètres de diamètre, rappelle les ornementations fantastiques que les romanciers ou les poètes décrivent quelquefois ou que les peintres représentent sur nos théâtres pour figurer les palais enchantés, les demeures de cristal élevées par le caprice des ondines.

« C'est le génie des mines, dans sa grotte ruisselante de diamants, appelant à lui ses sujets pour forger sur le socle d'une colonne stalagmitique, l'anneau magique, talisman qui conduit le héros à travers mille dangers.

« Telles sont les impressions qui saisaissent le visiteur lorsqu'il débouche de cet étroit couloir, pour parvenir dans la magnifique salle de Tantale. Le jour pénètre à travers les lierres et les fougères de la forêt et éclaire d'une lueur verdâtre une série de colonnes et de draperies gigantesques à reflets cristallins.

« La pénombre de ce souterrain, la fraîcheur humide de l'air, le sourd murmure des eaux, le bruissement des vents circulant avec effort par d'étroits passages est bien fait pour rappeler un conte des *Mille et une nuits* ou de l'*Enfer mythologique.* »

Nous donnons ici un plan de la caverne de l'Herm, où se trouve cette fameuse salle de Tantale, relevé par M. Gustave Marty lui-même (*fig.* 113); il fait comprendre, au premier aspect, l'immensité du champ d'exploration étudié par ces patients laboureurs de pierres et motive l'enthousiasme de leurs poétiques descriptions.

C'est à l'époque du Moustier que l'homme pénétra, pour la première fois, dans ces mystérieux repaires ; nous l'avons vu dans la période chelléenne, errant sur une terre attristée par la froidure se creusant avec le seul outil qui nous soit parvenu, comme témoin de son industrie, des tanières souterraines, s'associant parfois

un compagnon pour combattre ses terribles ennemis les immenses mammifères qui peuplaient alors le monde, et vivant péniblement, chétif et petit, malgré sa rudesse et sa brutalité apparente, au milieu de ces colosses. Nous avons pu, grâce aux ossements de Neanderthal,

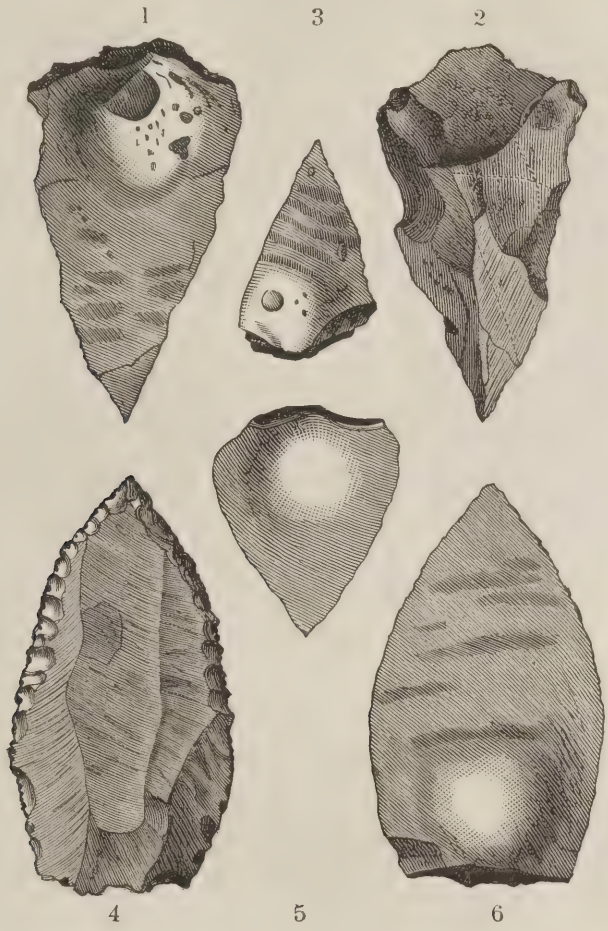

Fig. 115. — 1 et 2. Pointe ou lame en silex trouvée à Abbeville (Somme), par M. Boucher de Perthes, vue des deux côtés. — 3. Pointe moustérienne en silex des sablières de Neuilly (Seine). — 4 et 6. Pointe ou lame de couteau en silex trouvée au Moustier, commune du Peyzac (Dordogne). — 5. Pointe moustérienne de la grotte du Trou-du-Renard, à Soyons (Ardèche).

de Larh et de la Naulette, refaire jusqu'à sa physionomie. Essayons une reconstitution de l'homme de la seconde époque paléolithique.

Pour celui-ci les débris sont moins nombreux, car on conteste à l'heure qu'il est l'âge du crâne d'Engis, et jusqu'à l'authenticité du squelette de Grenelle et de Clichy. Le fragment de tête de l'Olmo

(*fig.* 43) nous reste. C'est assez pour nous montrer le chasseur moustérien dans sa forme réelle et tangible.

Il est déjà en voie de perfectionnement et dépasse de beaucoup,

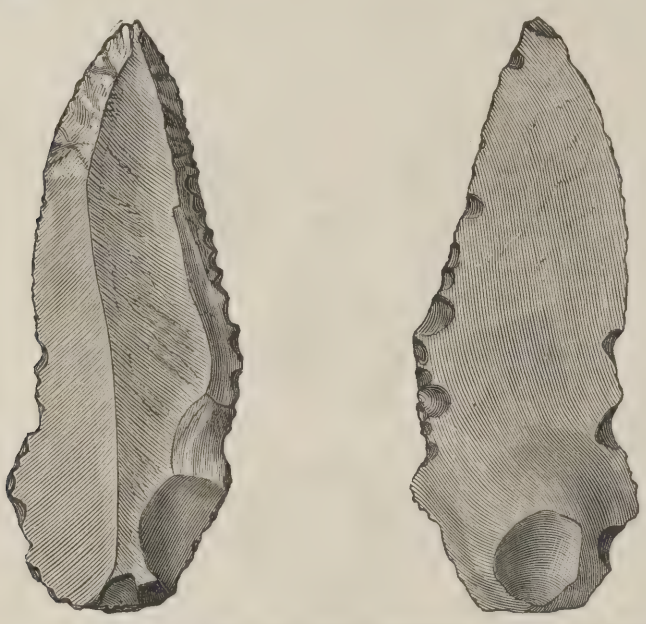

Fig. 116. — Pointe ou lame de couteau de l'époque moustérienne, trouvée dans la Ballastiere de Bracheux (Oise), vue des deux côtés.

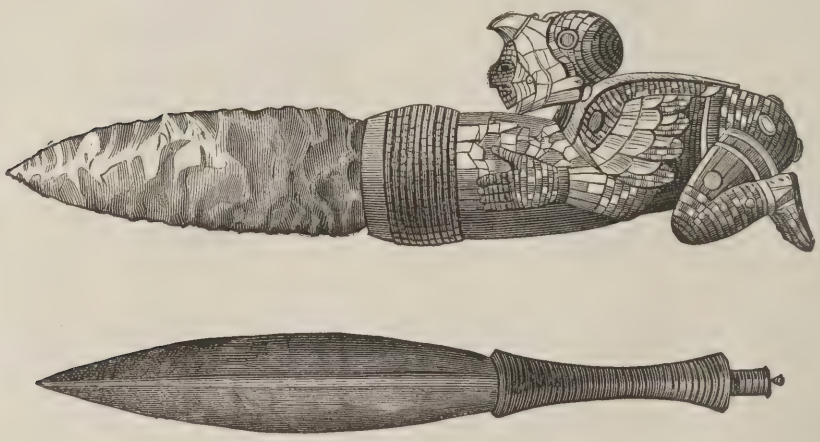

Fig. 117. — Poignard en silex emmanché avec manche sculpté et orné d'une mosaïque (pièce mexicaine) d'après A. de Mortillet. — Poignard en silex emmanché, des peuplades de l'Afrique centrale.

comme intelligence, le coureur de bois de l'époque chelléenne. Son front se relève droit, presque perpendiculaire, au lieu de s'abaisser en arrière comme jadis; les bosses accentuées de ses arcades sourci-

liaires disparaissent, il marche fièrement devant lui regardant d'aplomb les sommets nouveaux. Edgard Quinet voit dans ce front

Fig. 118. — 1. Racloir moustérien de Saugnac (Landes). — 2. Lame de silex des sablières de Levallois (Seine). — 3. Racloir moustérien de la grotte de Néron, commune de Soyons (Ardèche). — 4 et 6. — Racloir en silex de la station du Chez-Pouré, commune de Brive (Corrèze). — 5. Lame ou scie en silex de la commune de Peyzac (Dordogne).

Fig. 119. — Racloirs modernes des esquimaux, d'après Lubbock.

comme un petit monde d'idées déjà plus hautes, car l'esprit façonne sa demeure, comme l'insecte sa coquille, selon le mot du grand

penseur. Il ne fallait qu'une vertèbre au paléontologue pour rebâtir un mastodonte. Quand le philosophe est doublé d'un poète, comme c'est ici le cas, il n'a besoin que de l'empreinte de quelques circonvolutions cérébrales pour faire éclore à nouveau les idées qui ont germé dans cette tête morte, pour revoir l'état moral d'un individu, mieux encore l'état social d'une race à l'état d'enfance.

« Qui nous dira, s'écrie l'auteur de *La Création,* quelle est la puissance d'un embryon de pensée tombée dans un cerveau; comment, en s'obstinant, elle en soulève peu à peu les voûtes, comment elle élargit les tempes, développe les lobes, augmente la masse et la capacité crânienne? » (p. 287, t, I.)

Comme Hamlet au cimetière d'Elseneur, le savant dans son cabinet devant les yeux vides qu'il contemple pendant de longues heures, questionne et répond :

« Toi tu as été chasseur de mammifères éteints; tu n'as songé qu'à ta proie, ton front est dur.

« Toi tu as été pasteur; la prévoyance a déjà commencé à te modeler, au dedans, une tête plus humaine.

« Toi tu as été pêcheur; la reflexion patiente est empreinte dans le moule de ta tête.

« Toi tu as cru à un infini quelconque; je vois poindre une lueur d'idée divine, germe de ta grandeur future dans ta cervelle agrandie. » (288, t. I, *La Création,* par Edgard Quinet.)

Et les découvertes de l'archéologue confirment les dires du voyant.

Certes oui, le troglodyte de l'Olmo, dans sa lutte pour l'existence, avait fait un progrès immense sur le nomade de Néanderthal, il s'était créé une demeure permanente.

Chose curieuse à cette époque, l'éducation de l'homme fut faite par la bête, son inférieure en intelligence. Le grand ours (*ursus spelœus*) lui montra le chemin des cavernes. Jusque-là cet ours avait régné en maître dans ces sombres trous; il était le roi des antres. Mais à l'époque du Moustier, ses forces diminuèrent tout à coup. Les pluies incessantes, l'humidité de l'air pénétrèrent sa peau, l'atteignirent jusqu'au cœur : l'espèce allait disparaître. Les aristocraties finissent toujours par des décrépitudes. Ce fut le moment que l'homme choisit pour se mesurer avec lui.

Alors notre ancêtre, au contraire, commençait à se sentir plus grand par l'esprit, tous les jours; il devenait industrieux, son habileté croissait à mesure, toujours frêle en comparaison du colosse; mais se sentant plus nerveux et plus ferme, il se hasarda à combattre enfin l'indomptable qui l'avait tant effrayé jadis.

Sa grande massue, même armée de l'amande de Chelles, était bien mesquine pour une lutte corps à corps avec le géant des rochers sauvages; il apointa son silex, l'amincit dans sa forme, le retoucha sur les côtés et fabriqua l'objet qui caractérise l'époque du Moustier, la LAME.

Nous n'entrerons pas ici dans une discussion qui nous semblerait inutile avec le savant auteur de la *Classification quaternaire*, sur l'emmanchure possible de cette lame du Moustier. M. de Mortillet déclare formellement que cet instrument n'a jamais été monté, et il affirme qu'on s'en servait, comme à l'époque précédente, en le tenant toujours le plus délicatement du monde entre le pouce et l'index (Voir la *fig.* 27, p. 258 du *Préhistorique*). Sa proposition nous paraît manquer un tant soit peu de logique. Le colonel Leclerc, auquel nous devons les splendides reconstitutions de la galerie des costumes de guerre au musée d'artillerie, n'a pas cru devoir en tenir compte, comme on peut le voir par la reproduction de son homme du Moustier, dont nous donnons ici la gravure.

Nous pouvons donc nous permettre d'adopter de préférence l'opinion de ce judicieux militaire. Par état, il était mieux placé que l'illustre député de Seine-et-Oise pour comprendre la nécessité de cette arme ainsi rétablie.

Les poignards de pierre taillée, emmanchés de même sorte, ne manquent pas, du reste, au musée d'ethnographie et viennent confirmer plus que de raison l'hypothèse du colonel. Nous en donnons deux, l'un emprunté à un trophée de l'Afrique centrale (*fig.* 116); l'autre à l'album préhistorique de M. de Mortillet lui-même (*fig.* 116). Ces exemples complètent, nous le croyons du moins, assez clairement notre démonstration pour qu'il nous soit permis de ne pas insister davantage. Arrêtons toute controverse à ce sujet, elle deviendrait absolument puérile.

Armé donc de son poignard, le chasseur du Moustier attendit bravement son ennemi à l'entrée même du logis dont il voulait à

à son tour devenir aussi le maître. Quand sortit le colosse et qu'il se dressa debout, menaçant et terrible, au lieu de fuire comme autrefois, l'homme s'élança droit sur lui et lui enfonça dans la poitrine

Fig. 120. — Costume d'esquimau moderne d'après la maquette du musée d'ethnographie, à l'Hôtel des Invalides.

son couteau jusqu'à la garde. L'ours tomba lourdement sur le sol.

Alors son vainqueur se hasarda enfin à pénétrer dans la grotte. Au fond, dans l'ombre, se trouvait une anfractuosité à travers laquelle filtrait un rayon de lumière. Le passage était étroit, un de

LE PREMIER RACLOIR ET LA PREMIÈRE CORDE

ces couloirs comme en signale M. Marty dans son exploration de l'Herm. Anxieux, l'homme s'y glissa, rampant à moitié, une salle analogue à la magnifique crypte de Tantale parut alors à ses yeux étonnés. Mais dans le noir remuait quelque chose de plus menaçant et de plus féroce que le mâle terrassé. C'était la mère qui se préparait à défendre ses petits et poussait des rugissements à faire trembler la montagne. Pour conquérir la place il fallait un combat plus acharné que la première bataille. Le poignard de pierre eut encore une fois raison du monstre. Alors, l'homme victorieux déposa sur la terre encore humide du sang de ses victimes sa lame triomphante, un sentiment d'orgueil bien justifié dut faire battre sa poitrine et envahir tout son être. Petit, il avait dompté les grands.

La seule force n'était donc pas l'unique loi du monde... Il s'en fut lui aussi chercher ses fils, et les coucha plein de fierté dans le lit de mousse où s'étaient reposés les bêtes sauvages; puis, comme Cacus ou Polyphème roulant à l'entrée de son refuge une pierre assez forte pour en masquer l'ouverture, l'homme se reposa disant que cela était bien ainsi, et certes le mot était juste, car il venait de constituer la famille.

Au matin, quand il sortit après ce premier repos bien gagné, il remua du pied les cadavres des grands ours traînés par lui en dehors de sa maison.

La neige couvrait le sol, au loin se dressaient les pics glacés des Alpes; la fourrure des bêtes mortes dut nécessairement le tenter : il avait vu ses petits grelotter si souvent dans le bois sombre.

Toujours armé de son couteau, le père appela en aide sa compagne; puis, avec elle, il dépeça les victimes et, tout un jour, coupa, trancha, fouilla dans les chairs vives.

Mais sur la peau détachée du corps de l'animal pendaient çà et là des lambeaux de graisse; il saisit à terre un caillou, et comme il avait fabriqué son poignard, l'homme du Moustier façonna des RACLOIRS pour assouplir la dépouille des fauves.

Le racloir est la seconde pièce typique de l'époque moustérienne.

Il est ordinairement en silex noir ou blond (*fig.* 118), une de ses faces offre la cassure, franche et nette, sans retouche, avec conchoïde de percussion en creux; l'autre présente des arrêtes finement retou-

chées sur une partie des bords, décrivant un arc de cercle plus ou moins ouvert.

C'est l'outil dont se servent encore aujourd'hui les Groënlandais pour le même usage (*fig.* 119).

Dans la peau de l'ours séchée à l'air, l'homme se tailla facilement pour lui et les siens le premier pourpoint, assez semblable à celui des Esquimaux (*fig.* 120), qui vivent en plein XIXe siècle comme vivaient au Périgord les êtres de l'époque quaternaire. — Avec les boyaux tordus, la femme joignit ces morceaux découpés et les ajusta, le plus étroitement possible, sur son corps et sur celui des êtres qu'elle soignait déjà comme une mère.

Le premier costume était trouvé, et le savant conservateur du musée de l'Hôtel des Invalides, en habillant de fourrures ces primitifs, a eu cent fois raison; ses maquettes sont d'une réalité saisissante.

L'homme de l'Olmo, qui vécut à la période glaciaire, ne pouvait manquer de ressembler aux Yakoutes de Sibérie, qui se battent aujourd'hui encore contre les ours blancs des steppes de la Russie du nord, vivent dans des repaires, raclent des peaux et errent sans cesse sur des terres couvertes d'immenses forêts de sapins agrémentés de mousses glabres, sol funeste que viennent inonder à chaque instant des mers charriant les blocs découpés des glaciers qui détachent les aiguilles de leurs cristallisations blanches sur un ciel d'un noir d'encre.

Les Lapons, les Toungouses, les Groënlandais, les Kamtchakadales sont les vrais fils des tueurs d'ours de Montlaur, de la grotte de Néron, du Trou-du-Renard, du Cros-Rouzei et de la Combe-Granal.

Et ces gens, sans dieux, sans fétiches, sans aucune espèce d'idée du surnaturel qui nous broie, nous autres civilisés, vivent doucement heureux d'un bonheur suprême, cachés au fond de leurs huttes de peaux de phoques, dans une ignorance complète du monde extérieur, en compagnie de leurs femmes, jolies pour la plupart, coquettes, même, quelquefois, disent les voyageurs, d'une honnêteté, d'une discrétion, d'une délicatesse incroyable, ajoutent les matelots de *la Recherche*, une corvette qui visita minutieusement le Groënland en 1836.

Tels devaient être nos Moustériens primitifs qui, déjà à leur époque, avaient fait un pas immense en avant, obéissant, avec

Fig. 122. — Reconstitution de l'homme du Moustier, d'après les costumes de guerre du Musée d'artillerie.

leur simple couteau, leur rustique grattoir, leurs peaux d'ours et leurs cavernes solitaires, à l'immuable loi de la nature qui a pour mot d'ordre éternel : le progrès, rien que le progrès.

CHAPITRE III

LA LANCE ET LE JAVELOT DE SOLUTRÉ OU L'ÉPOQUE SOLUTRÉENNE

Quand on suit le chemin qui mène de Mâcon, par la délicieuse vallée de la petite Grosne, aux lieux où s'éleva jadis l'antique abbaye de Cluny, on rencontre, non loin de Milly, la *terre natale* de Lamartine, un roc escarpé qui détache sa falaise abrupte sur le ciel bleu et domine fièrement des prairies calmes parsemées d'arbres, où paissent à l'ombre des grands peupliers, des chevaux en liberté, des bœufs aux cornes luisantes. C'est la station de Solutré qui a donné son nom à la troisième époque de la période paléolithique.

Autrefois un château fort, planté là-haut comme un nid d'aigle, couronnait le pic; la Bourgogne est le pays par excellence de la féodalité.

A deux pas, les ruines de Berzé-le-Châtel, encore en place, peuvent donner une idée de ce que fut Solutré au temps de la chevalerie. Berzé « *vieilles tours que le soir dore dans le lointain,*

murs noircis par les ans, comme dit le poète des *Méditations,* possède encore ses remparts, ses mâchicoulis, ses poternes et ses meurtrières, vaste amas de pierres ternes et grises couvertes de mousses maigres, se confondant avec la montagne pelée, triste et nue, sans terre, sans arbustes, tapissée d'une bruyère à la fleur sanglante, qui ajoute pour ainsi dire à l'aridité du paysage au lieu de l'animer.

Solutré devait être plus sauvage peut-être encore, avec sa cime dentelée, ses grandes assises de roches superposées et son *Cro-du-Charnier*, colossale sépulture qui contient, au dire de M. Chabas, plus de cent vingt mille carcasses de chevaux dont les ossements blanchis couvrent partout la terre.

C'était bien là que devaient naître les inventeurs de la lance, de la pique et du javelot, lames aiguës, tranchantes et farouches, qui caractérisent, au temps que nous étudions, l'époque solutréenne.

Nous avons avons vu que c'étaient le couteau et le racloir qui distinguaient l'époque moustérienne. La pointe classe Solutré.

Ces pointes sont de deux espèces :

La première, dite en *feuille de laurier*, est taillée avec beaucoup de soin, non seulement sur les côtés, mais encore aux extrémités et sur les deux faces, ce qui la sépare nettement de la pointe moustérienne (*fig.* 124).

La seconde, dite en *feuille de saule,* n'est généralement façonnée que d'un seul côté ; la face intérieure, demeurant presque toujours lisse, un cran latéral en est la marque distinctive, ce cran facilitait son emmanchement sur la hampe de bois dont le bout aminci s'appliquait directement contre la pierre, maintenue solidement par une ligature (*fig.* 125).

Nombre de sauvages de l'Afrique centrale et des îles océaniennes se servent, encore de nos jours, d'armes identiques pour la forme, comme on peut le voir par le faisceau de lances que nous donnons à la page 221.

Les pointes en feuilles de laurier sont fabriquées en silex, depuis le silex opaque et jaspoïde de Gargas (Vaucluse), jusqu'au silex le plus transparent d'Excideuil (Dordogne). Celles qui affectent la forme de la feuille de saule sont également taillées dans cette

même pierre. On en trouve un certain nombre en agate et même en cristal de roche.

Le cachet particulier de l'industrie de cette époque, c'est l'élégance, la légèreté, la minceur des pièces. On peut dire que la taille de la pierre, à ce moment, atteint son apogée, selon le mot d'un

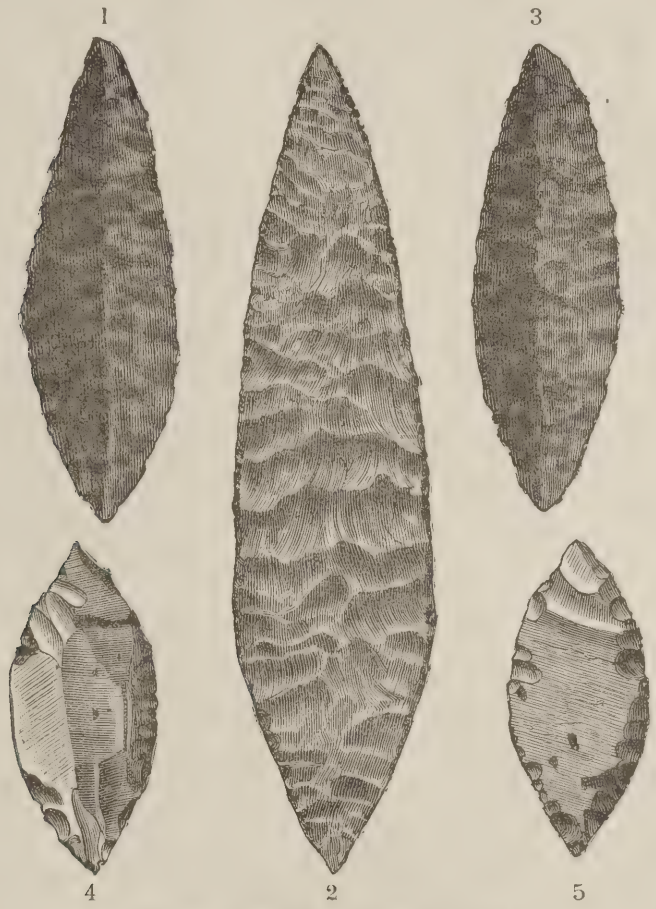

Fig. 124. — Les feuilles de laurier de Solutré.

1 et 3. Pointes solutréennes en silex de la collection Boban. — 2. La plus grande des pointes solutréennes en silex, de Volgu (34 centimètres), trouvé dans le département de Saône-et-Loire. — 4 et 5. Pointe solutréenne en agate trouvée dans la grotte de l'Église, à Excideuil (Dordogne).

anthropologue enthousiaste. L'os, l'ivoire, la corne, vont bientôt remplacer le simple caillou ; avant de disparaître, les artistes paléolithiques tinrent à dire leur dernier mot ; ils ont, à Solutré, admirablement réussi. Jamais rien d'aussi fin n'a paru depuis dans ce genre.

Outre ses armes de jet, la station bourguignonne contient encore

des grattoirs, des percuteurs, des scies et des perçoirs; mais ce qui

Fig. 125. — Les feuilles de saule. Pointes à crans de Solutré.

1. Pointe à cran des grottes des Baoussé-Roussès. — 2. Poinçon de la grotte de l'Église, à Saint-Martin-d'Excideuil (Dordogne). — 3. Pointe à cran de la même provenance. — 4. Pointe à cran trouvée de même dans la grotte de l'Église. — 5 Pointe solutréenne en silex de Laugerie Haute. — 6. Pointe de sagaie de la grotte du Placard (Charente). — 7. Poinçon de la grotte de l'Église.

Fig. 126. — Vue de Laugerie Haute.

la classe à son vrai rang, au milieu de toutes les autres, c'est la lance et le javelot.

CHASSE AUX CHEVAUX A L'ÉPOQUE SOLUTRÉENNE

Ses silex sont généralement admis maintenant, par tous les archéologues qui se sont occupés de la matière, comme ayant été des pointes de sagaies.

Or, la lance est bien plutôt l'arme d'un cavalier que celle d'un fantassin. Ici se pose donc une question grave. Le cheval était-il déjà domestiqué à ce troisième âge du quaternaire. Beaucoup de savants prétendent que non, quelques-uns soutiennent l'affirmative. Nous sommes absolument de l'avis de ces derniers.

Le chien, de toute évidence, est le premier animal qui a vécu de concert avec l'homme et dans sa familiarité immédiate.

Lorsque l'être pensant, je parle de l'homme, eut vaincu le grand ours des cavernes, lorsqu'il eut dépecé sa peau, qu'il se fût revêtu de sa fourrure, il mangea sa chair. Les os de la victime ne lui étant d'aucune utilité, furent relégués par lui dans un coin de la vaste caverne dont il occupait une des salles. Mais certain jour, au matin, quand il sortit de son antre, il aperçut dans ce recoin caché qui servait de dépôt aux restes de ses festins, la silhouette d'une bête d'apparence maigre et sèche qui s'enfuyait à son approche en emportant un de ces os. C'était le *canis lupus*.

Petit, craintif, le regard de ce rôdeur n'avait rien de féroce, d'ailleurs, au moindre geste il s'esquivait. L'homme, ne le craignant point, s'habitua petit à petit à lui servir assez régulièrement une nourriture dont il n'avait que faire. Le chien, reconnaissant, se fia à cet homme; d'ailleurs il l'avait vu abattre leur ennemi commun, ce carnivore brutal dont il avait lui aussi à se plaindre. L'ours, ayant souvent dévoré ses petits et peut-être parfois déchiré sa compagne.

Puisqu'ils étaient tous deux chasseurs, pourquoi ne pas associer leurs forces combinées, l'un avait le flair et la rapidité de la course, l'autre l'œil et le bras vigoureux, ils firent alliance réciproque.

Le chien, de toute évidence, fut la première bête asservie par l'homme.

Mais dans les bois et dans les prés que fréquentaient les nouveaux amis, passait rapide un animal superbe, au pelage satiné, qui semblait doux, malgré son aspect un peu brusque ; il paissait l'herbe des champs, se nourrissait de fleurs, et broutait les tiges délicates des arbustes à la saison nouvelle. Sa taille paraissait ma-

jestueuse, son allure pleine de noblesse, son regard fier. Les proportions de ses membres étaient d'une finesse exquise, sa poitrine large et bien prise, ses jarrets souples et vigoureux. En quelques secondes, il traversait les plus vastes plaines; d'un seul élan il gravissait les plus hautes collines ; d'un bond il franchissait les plus larges rivières. C'était le cheval.

En faire la conquête dut être l'une des premières ambitions de l'homme.

L'être quaternaire le chassa d'abord comme les Kirghis de l'Asie centrale poursuivent aujoud'hui les *tarpans*, comme les sauvages d'Amérique capturent actuellement les *alzados*.

Une si noble bête ne pouvait accepter le joug du premier coup, elle dut vendre cher sa liberté. Mais si la fable du « cheval s'étant voulu venger du cerf » est aussi vraie que les fables le sont d'ordinaire, rien ne peut nous empêcher de croire, qu'à l'époque de Solutré, l'*equus caballus*, comme disent les savants, n'ait servi de monture à l'homme, et que le premier *capreolus*, frappé par une pierre emmanchée dans du bois, n'ait été atteint par un chasseur grimpé sur le descendant dompté du farouche *hipparion*.

Au temps d'Hercule, le vainqueur des Centaures et des Amazones, les chevaux étaient déjà domestiqués au Péloponèse, puisque le héros grec punit Diomède pour avoir voulu nourrir les siens avec de la chair humaine ; et si l'on nous prétexte l'opinion de certains auteurs un peu trop systématiques, sur l'impossibilité des écuries en pleine Bourgogne au temps quaternaire, nous répondrons que le même fils d'Alcmène en trouva d'assez énormes dans l'Hellade, celles d'Augias, pour être forcé d'y faire passer le fleuve Alphée, afin d'en opérer le nettoyage.

Si du fabuleux nous passons au réel, quelques faits nous permettront d'appuyer notre hypothèse sur des constatations moins problématiques.

On a trouvé à Solutré même, une série de « puissantes accumulations, » le mot est de l'auteur du *Préhistorique*, atteignant jusqu'à 3 mètres d'épaisseur et s'étendant sur près de 100 mètres de long, entièrement remplies d'ossements de chevaux. Les savants, qui ont toujours à leur disposition des termes techniques connus d'eux seuls, ont appelé ces accumulations le *magma du cheval*.

Fig. 128. — Vue de Solutré.

Fig. 129. — Vue de Cro-Magnon.

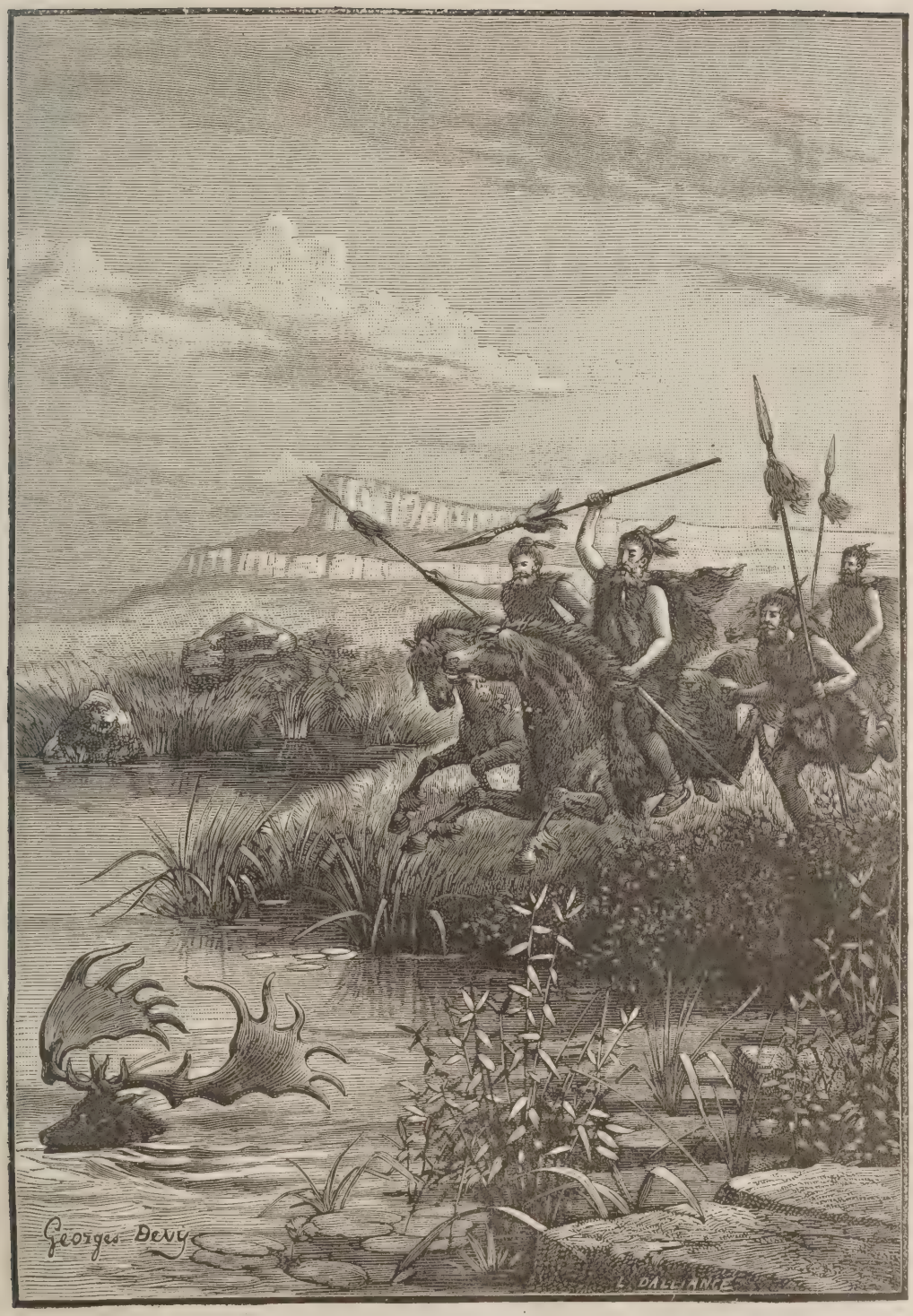

LE CHEVAL S'ÉTANT VOULU VENGER DU CERF

Magma veut simplement dire, résidu, débris amoncelés. Ils ont estimé qu'il y avait là 20 mille carcasses, selon les plus modestes, 40 mille, au dire de M. Toussaint, professeur à l'école vétérinaire de Lyon. Chabas, l'égyptologue si connu, va jusqu'à y voir plus de 100 mille solipèdes inhumés, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

Le cheval de Solutré a été reconstitué de toutes pièces. Il s'en trouve un squelette entier au musée de Lyon.

Il était assez petit, $1^{m},36$. Sa tête était très grosse proportionnellement à la taille, ses maxillaires inférieurs larges et développés. Quelque chose comme un *poney* de la Camargue, de l'Ukraine, du Shetland ou de la Bresse française, ses membres ne manquaient pas de finesse, il avait les articulations des jambes musculeuses et fortes et le sabot très long. C'était un excellent coureur, très dur à la fatigue.

Nous vous épargnons les noms d'*equus fossilis, adamiticus, priscus, brevirostis, plicidens,* etc., sous lesquels on le désigne dans les livres de science. Vous savez notre horreur de la verbocination latiale.

Or le *magma* de Solutré, d'après l'ancien conservateur du musée de Saint-Germain, M. de Mortillet, ne serait qu'un amas gigantesque de débris de cuisine, les restes d'une boucherie hippophagique, très en vogue à cette date reculée. Il va jusqu'à affirmer qu'à l'aspect seul de ce cimetière, on sent que les chevaux ensevelis là étaient, avant leur mort, « abattus moralement » (*Préhistorique,* p. 387), qu'on les a pris par la tête sans les lâcher et qu'on les a assommés en masse, réduits qu'ils étaient par l'étonnement de leur capture faite au moyen du *lazzo,* à un abrutissement complet. C'est aller un peu loin dans le domaine de la conjecture.

Supposition pour supposition, nous aimons donc mieux croire à un haras qu'à un abattoir.

La conclusion du célèbre antiquaire ne nous semble pas être contenue dans ses prémices, comme on dit en philosophie scolastique, et sa majeure ne repose sur aucune base.

Second fait : M. de Ferry, l'un des premiers fouilleurs de ce même gisement de Solutré, qui a été découvert par lui et exploré par MM. Arcelin et Ducrost, a déterré dans les assises supérieures

du Cro-du-Charnier, deux petites pierres calcaires, grossièrement sculptées, sur lesquelles on aperçoit la silhouette de deux corps de cervidés couchés sur le sol, les pattes repliées sous le ventre, dans la position de bêtes qui viennent de recevoir le coup de la mort. Sur l'une de ces pierres on remarque l'essai de représentation d'une main humaine, les doigts allongés (*fig.* 131).

Les féroces chasseurs de Solutré devaient peu se préoccuper

Fig. 131. — Rennes sculptés sur des roches silicéo-calcaires, trouvés à Solutré (Saône-et-Loire).

de sculpture, ils utilisaient mieux leurs pierres taillées. Cette œuvre a-t-elle été fabriquée par eux, la chose est parfaitement contestable. Mais, comme dans ces âges antiques, il existe un pays essentiellement artistique où nous allons trouver dans l'époque suivante des sculpteurs, des graveurs, des tailleurs d'images déjà d'une habileté grande, la Dordogne, et que dans cette Dordogne se rencontre une station tellement solutréenne, que l'auteur de la classification quaternaire a longtemps hésité s'il ne la prendrait pas pour type de l'époque Laugerie Haute, dans la commune de Tayac ; que cette Laugerie Haute est voisine de Laugerie Basse, qui fournit aux temps magdaléniens des gravures merveilleuses, décrites par nous plus

loin [1] ; quelques chercheurs très clairvoyants ont cru reconnaître, dans les calcaires siliceux de M. de Ferry, la *manière* des sculpteurs

Fig. 132. — Chef zoulou en costume de guerre, d'après une gravure allemande

de cette Laugerie Basse, et ils en ont déduit que c'était sur les bords de la Vezère et non ailleurs, qu'avaient été façonnés ces cervidés.

1. C'est même à cause de ce gisement magdalenien et de la confusion qui aurait pu en résulter, que M. de Mortillet a préféré Solutré, comme nom, pour sa troisième époque paléolithique (*le Préhistorique* p. 355. Origine du nom).

Or, comme la distance entre ce fleuve et la douce rivière de Grosne est excessive, ces mêmes observateurs, patients et sagaces, en ont

Fig. 133. — Zoulou du Musée d'Artillerie, galerie ethnographique.

conclu qu'elle n'avait pu être parcourue à pied par les Bourguignons, qu'en conséquence, ils durent la franchir à cheval et qu'évidemment donc, les coursiers du Mâconnais étaient soumis au joug à l'époque qui nous occupe en ce moment.

L'argument est spécieux, nous le donnons pour ce qu'il vaut, n'osant nous prononcer à fond sur sa valeur réelle.

La troisième observation porte sur une gravure de l'époque de la Magdeleine, publiée par nous à la page 23 de la préface du présent livre. Elle représente un homme parfaitement reconnaissable marchant avec un bâton sur l'épaule, en compagnie de deux chevaux. Il nous semble clair que l'artiste qui a tracé la figure de cet homme, en gravant près de lui les deux têtes qu'on aperçoit dans son dessin, a voulu reproduire une scène qui se passait sous ses yeux tous les jours : des bêtes menées au pâturage par un berger de ses amis.

Or, les savants qui contestent l'asservissement du cheval aux temps solutréens nient de même sa domestication à l'époque de la Magdeleine; c'est, on l'avouera, pousser l'esprit de parti, le préjugé dans le sens vrai du mot, un tant soit peu loin. S'ils ont tort ici, il pourrait bien se faire qu'ils n'aient pas raison dans l'autre cas, et leur argumentation tombe d'elle-même à cause de l'ardeur qu'ils mettent à défendre ce qui n'est qu'un système.

Qui veut trop prouver ne prouve rien.

Le *magma* suffit, du reste, amplement pour résoudre la question dans le sens où nous la présentons. Devant cette accumulation énorme d'ossements appartenant à l'espèce chevaline, quand on n'a pas de théorie à défendre, on se rend à l'évidence.

Le cheval a été domestiqué dès l'époque de Solutré.

C'est donc pour cette raison que nous avons osé, malgré les affirmations toujours un peu trop tranchantes de M. de Mortillet, à la science duquel nous nous soumettons pourtant si volontiers d'ordinaire, après avoir représenté l'homme de Solutré chassant le cheval en le poussant vers des défilés étroits pour le forcer à passer à portée de ses javelots, le camper tranquillement sur la croupe de sa monture et le lancer à la poursuite du grand cerf. *Cervus tarandus, cervus elaphus, cervus canadensis, cervus corsicanus.*

Dès cette époque, du reste, l'homme n'habitait plus uniquement les cavernes. Laugerie Haute est une hutte construite sous un rocher, la Balutie, de même, et Solutré, en premier lieu, avec sa dentelure pittoresque et le magnifique plateau qui s'étend à ses pieds, protégé des vents par sa haute falaise, peut être qualifié d'abri sous roche.

L'homme, à cette époque, quittait déjà les tanières et campait en plein air. La *Grotte-du-Placard,* dans la Charente, la *Grotte-de-l'Eglise,* à Saint-Martin-d'Excideuil (Dordogne), le prouvent évidemment; car les cavernes qu'on y rencontre sont excessivement petites et l'escarpement qui les accompagne, où sont disséminés les objets de pierre, énormément grand. La station de Gargas (Vaucluse) s'étend sur un plateau complètement isolé; elle fut pourtant un centre important de fabrication de pointes, de lances, les déchets y sont innombrables.

Les gisements où se trouvent des javelots analogues à ceux du Cro-du-Charnier, sont très nombreux en France. Citons-en quelques-uns.

Dans le centre, on les désigne ordinairement sous le nom de caves. La *Cave-à-Margot,* la *Cave-à-la-Bigote,* la *Grotte-du-Four,* la *Grotte-du-Moulin-de-Rochebrault,* toutes situées dans la petite vallée de l'Erve, au département de la Mayenne, et fouillées par M. Chaplain-Duparc.

La *Cave-à-la-Chèvre,* au même endroit, trouvée par M. Maillard, curé de Thorigné. La *Combe-Rolland,* près d'Angoulême, et le plateau de Clergon, signalés par M. Trémeau de Rochebrune. La *Grotte-des-Fadets,* au Bois-du-Roc, explorée par M. A. de Maret, dans la vallée de la Tardoire.

Les *Caves-de-Gavechou,* la *Grotte-de-l'Ane,* le *Fourneau-du-Diable,* mises à jour par MM. Chauvet et de Vibraye, dans le bassin de la Dordogne.

La *Gorge-d'Enfer,* les *Eyzies, Cro-Magnon,* la *Grotte-de-Champ,* à Brive, dont nous donnons plus haut les dessins, dans les bassins de la Gironde et de l'Adour. Dans celui du Rhône, on retrouve de même de nombreuses pointes à cran, reconnaissables entre toutes, et classées incontestablement par les collectionneurs comme appartenant à l'âge de Solutré.

En Belgique, M. Edouard Dupont en a découvert au *Trou-Magrite,* à Pont-à-Lesse, commune d'Anseremme.

En Angleterre, MM. Magens Mello et Boyd Dawkins, aux grottes de Creswell, dans le Derbyshire.

Aux fameux *Baoussé-Roussés,* les roches rouges désignées pendant longtemps sous le nom des *Grottes-de-Menton,* M. Rivière a

déterré des pointes identiques aux pointes françaises. Enfin il paraît qu'en Afrique même, près de Constantine, on vient de recueillir

Fig. 134. — Cafre. Bassouto, d'après la reconstitution du Musée Ethnographique de l'Hôtel des Invalides.

des feuilles de lauriers en silex semblables aux nôtres, à Tahet-Hent-Nadja près d'Aïn-El-Bey, province de Constantine, dans un lieu où l'Arabe plante aujourd'hui sa tente et attache à un piquet, sans écurie aucune, les chevaux de sa tribu.

Pourquoi l'homme de Solutré n'aurait-il pas agi de même sorte ([1]). Pourquoi ne pas voir dans toutes ces stations toujours placées

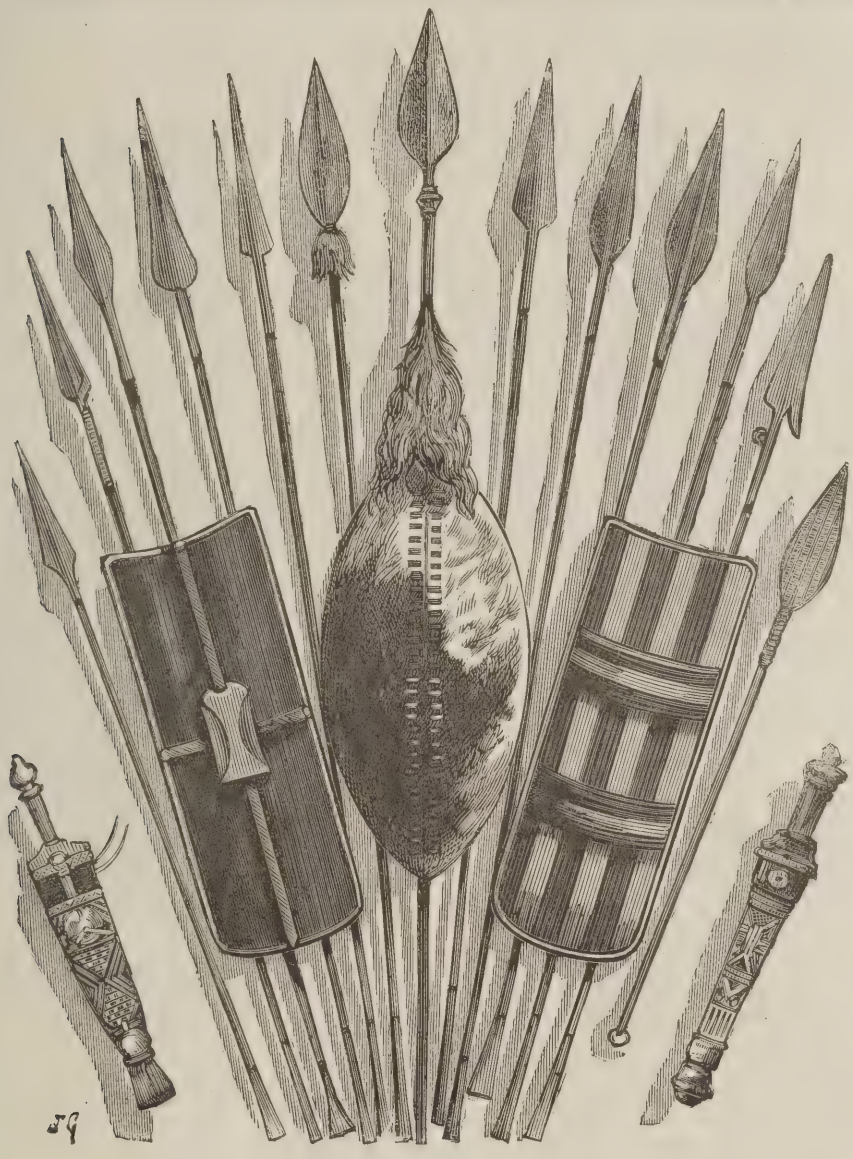

Fig. 135.

Lances et boucliers des peuplades sauvages de l'Afrique, d'après les collections du Musée d'Artillerie.

1. Si nous ne parlons pas ici du cimetière humain de Solutré, c'est qu'il est parfaitement démontré maintenant, que ce cimetière est absolument postérieur au gisement quaternaire au milieu duquel ses tombes ont été creusées. Le groupe dit des Foyers, avec dalles calcaires, remonterait à peine à l'époque de *Kist-Vean*, qui suivit l'ère des Dolmens. Le second groupe qui entoure le premier, appartient aux temps mérovingiens,

en France, près de sources abondantes, des espèces de campements analogues à ceux des Arabes, à ceux surtout des Zoulous et des Cafres, plus primitifs et plus simples, à ceux enfin des Peaux-Rouges de l'Amérique, des naturels de l'Araucanie ou des Patagons du détroit

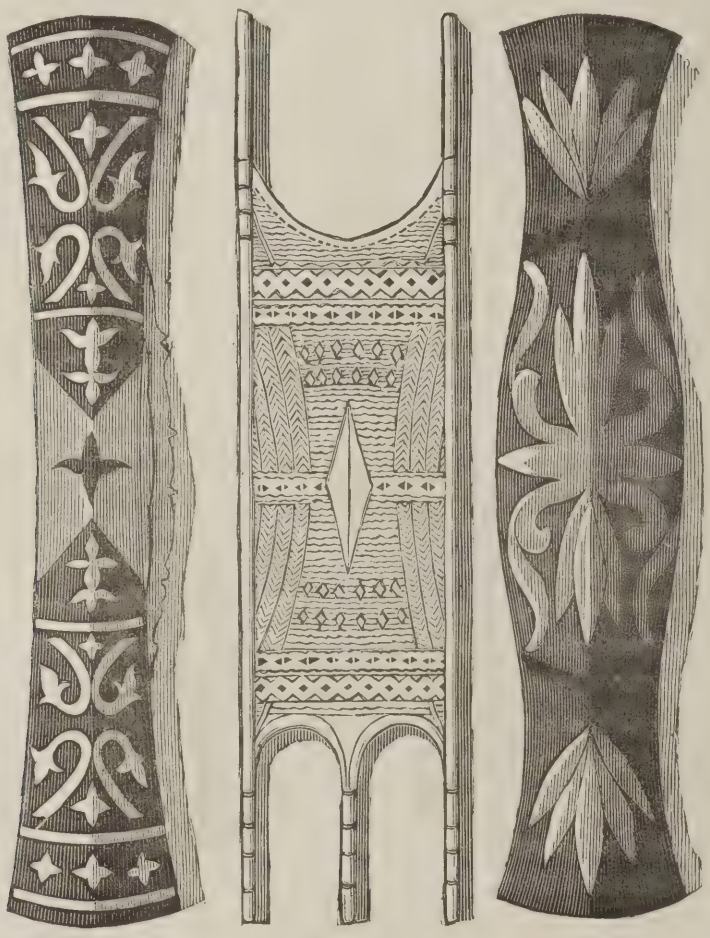

Fig. 136.
1 et 3. Boucliers peints de Java. — 2. Bouclier du Musée Archéologique de Madrid.
(Exposition Universelle de 1878.)

de Magellan, races essentiellement guerrières, disent les voyageurs, qui de nos jours encore capturent les chevaux à l'aide de la fronde

paraît-il. Il y eut glissement de terrains sur les marnes qui forment le sous-sol du Cro-du-Charnier, ce qui explique très bien l'enchevêtrement des sépultures. M. Cartailhac, qui a étudié ce sujet d'une façon toute spéciale, a tranché la question dans le sens de sépultures relativement récentes. Nous sommes absolument de son avis.

et des *bolas*, boules attachées par des lanières de cuir qui se réunissent ensemble quand elles atteignent la bête sur laquelle on les lance de loin, races qui fournissent d'excellents cavaliers grimpant à cru leurs montures, maniant la lance avec une adresse remarquable, dont tous les mâles semblent nés pour la course, la guerre, le bruit, la bataille et la piaffe, qui se couvrent la tête de panaches extravagants, laissent flotter à tous les vents les plumes de leurs coif-

Fig. 137. — Boucliers peints de Java (Exposition Universelle de 1878.)

fures, les glands de leurs sagaies, les peaux découpées de leurs tuniques et portent fièrement aux poings des boucliers blasonnés des plus étranges *totems*, figures grotesques et terribles qui sont les signes respectés de leurs familles et de leurs clans.

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Le blason est de plusieurs milliers d'années antérieur à la noblesse. Et les bandes d'or et d'azur, les bordures componées d'argent et de gueules de la Bourgogne ducale ont peut-être brillé jadis sur les armes défensives des coureurs de bois de la vallée de la Grosne.

Les terribles potentats de la tour de l'ancienne rue du Petit-Lion et du donjon de la place de la Liberté, à Dijon, étaient dignes de descendre d'eux. Par notre siècle d'atavisme, peut-être trouvera-t-on quelque jour que dans les veines de Philippe le Hardi, de Jean sans Peur et de Charles le Téméraire coulait le sang des chevaliers de Solutré.

CHAPITRE IV

L'ARC ET LA FLÈCHE DE LA MADELEINE OU L'ÉPOQUE MAGDALÉNIENNE

Les légendes du pays de Provence racontent que Marie Cléophas, Marie de Béthanie, sœur de Marthe, et Marie-Madeleine, quelques années après la mort du Christ, abordèrent en France en compagnie de Lazare, le ressuscité de l'Évangile.

Près de Marseille, on montre encore la *sainte Baume* (1), caverne vénérée où la dernière des *Trois Maries*, la belle Juive de Magdala, finit, dit-on, ses jours, d'après le récit des naïfs chroniqueurs de la poétique Narbonnaise.

Non loin du rivage de cet adorable lac d'azur, que l'on nomme la Méditerranée, s'élève un sanctuaire muni de tours et de créneaux, bâti au XIIe siècle et appelé l'église des *Saintes-Maries*, qui consacre le souvenir du passage de ces douces servantes du Seigneur idéalisées par notre esprit gaulois, fervent admirateur de la femme, à l'encontre des races sémitiques. Et nombre de grottes

1. De *baoumo*, grotte en patois du Midi.

chez nous, sans d'autre raison que cet amour du merveilleux qui est comme un besoin de notre nature, ont pris leur titre du souvenir de cette belle pécheresse, à laquelle on a tout pardonné parce qu'elle avait beaucoup aimé. Les ermitages de la gracieuse blonde, que le Corrège a immortalisée, en la représentant au fond de sa grotte légendaire plongée dans la lecture d'un livre magnifiquement relié qui ne pouvait être, dans l'esprit du peintre, que la vie de son Dieu, sont innombrables en France. On en trouve partout, depuis Villeneuve-lez-Maguelone, près de Montpellier, jusqu'à Gourin, près du Faouet, au fond de la basse Bretagne.

La caverne de la Madeleine, qu'a choisi M. de Mortillet pour caractériser la quatrième époque de la pierre taillée, est située dans l'arrondissement de Sarlat (Dordogne), à vingt-cinq mètres de la Vezère, à six mètres au-dessus de son niveau. Elle a sept mètres de long et se développe sur quinze mètres le long du rocher. Nous en donnons un aspect pittoresque au frontispice de ce chapitre. Elle était désignée d'avance, à cause des trouvailles qu'on y a faites, pour servir de type à cette période archéologique. Ce sont MM. Édouard Lartet et Henry Christy qui l'ont explorée les premiers en 1864.

Au point de vue des armes de pierre, ce qui donne son cachet spécial à l'époque magdalénienne, c'est l'apparition de la FLÈCHE, qui suppose nécessairement l'invention de l'ARC, et fait des habitants des repaires de ce temps des chasseurs d'une adresse rare, « *Robusti venatores coram Domino* », comme disent les écrivains sacrés.

La Madeleine correspond, en effet, à l'apparition du renne en Europe, et le renne, ce coureur rapide, ne pouvait être atteint qu'avec l'arc et les flèches.

L'ours, dépossédé de son antre, avait fui vers les forêts sombres; le mammouth déclinait; des immenses, troupeaux de l'époque de Chelles, il ne restait plus que des groupes. Le géant des glaciers, ne trouvant plus alors un monde qui lui était conforme, disparaissait à mesure que se réchauffait la terre; il se réfugia obscurément dans les fiords de la mer polaire, comme aujourd'hui, le bison, au plus épais des forêts de la Lithuanie.

Les bandes de rennes, au contraire, s'élançaient partout alors

dans les plaines couvertes encore de neige, cherchant ces mousses si communes à cette époque en Périgord, que les savants appellent *Hypnum diluvii*, mince gazon qu'on rencontre encore de nos jours en Laponie, au Groënland, dans le Labrador.

Embusqué dans les arbres, derrière les rochers, sur les rives des fleuves, l'homme attendait le passage des hordes au front rameux. La bête continuait à faire son éducation. L'ours lui avait appris le

Fig. 139. — Harpons en bois de renne de Laugerie Basse, d'après Lartet et Christy.

chemin des cavernes et le besoin d'un refuge pour sa famille; le renne lui enseigna l'utilité de l'association. Ces ruminants ne voyagent, en effet, que par troupes innombrables; pour attaquer une foule, l'homme comprit que ses seuls bras seraient bien faibles. Il appela ses semblables et leur proposa de s'unir pour augmenter leur butin qui, par le nombre même des assaillants, pouvait devenir considérable et rémunérer utilement leurs efforts. La société n'eut pas d'autre commencement.

Comme les Peaux-Rouges d'Amérique se rassemblent par groupes de familles pour entreprendre, en la saison, les grandes

Fig. 140. — Traîneau de renne des Esquimaux, d'après le voyage de Mme Ève Felinska (Tour du Monde.)

Fig. 141 — Traîneau esquimaux, attelage de chiens, d'après le voyage de Mme Ève Felinska (Tour du monde.)

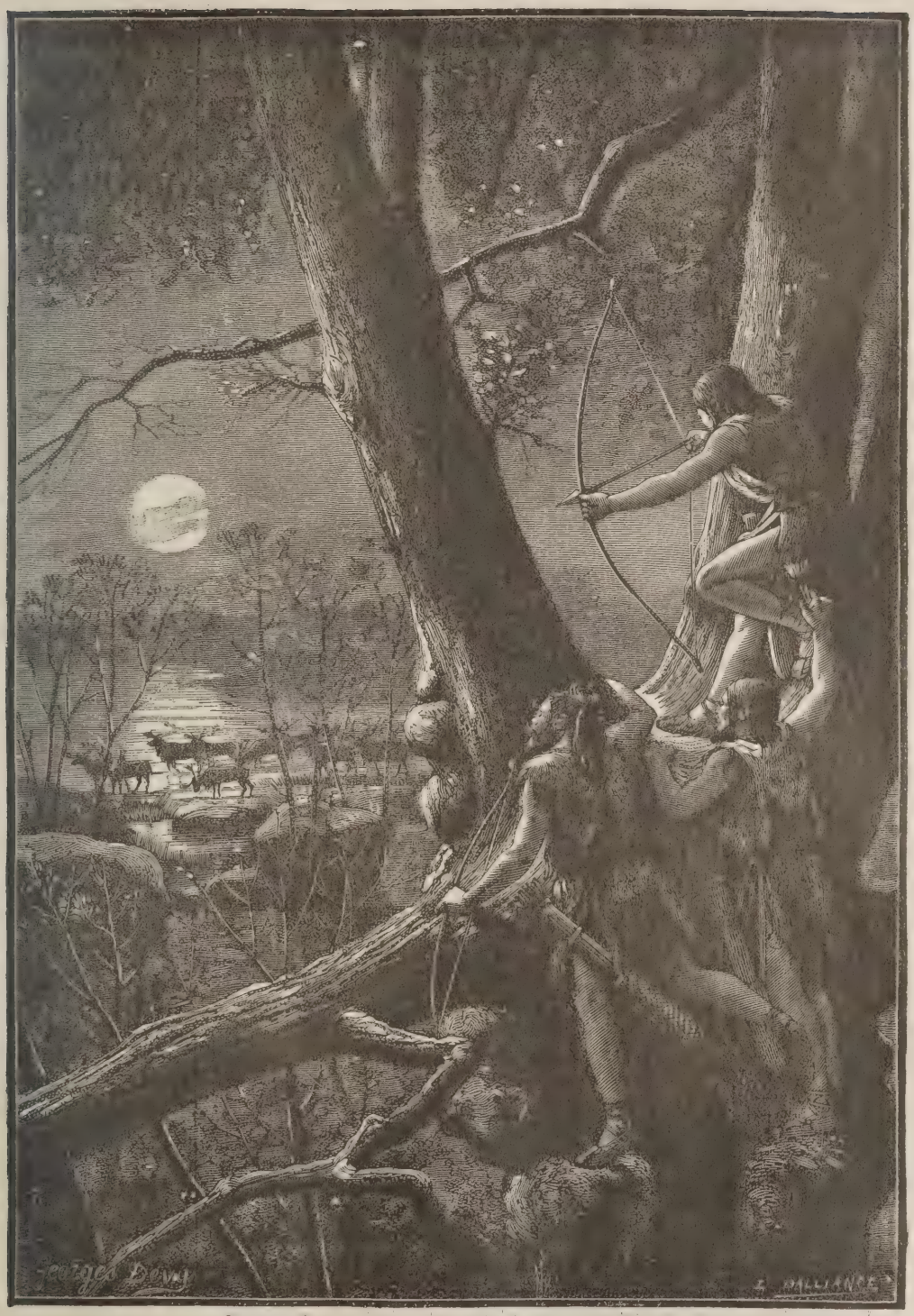

CHASSE AU RENNE PAR LES ARCHERS DE L'ÉPOQUE MAGDALÉNIENNE

chasses aux buffles dans les prairies du Canada, les habitants du Périgord, au moment du passage des rennes, s'allièrent entre eux pour poursuivre la proie que leur envoyait la nature.

L'abondance des victimes fit germer dans leur esprit des idées de prévoyance; ils songèrent au lendemain; toujours comme les Indiens des montagnes Rocheuses, ils firent dessécher au feu les viandes coupées des rennes et les conservèrent.

Sa nourriture assurée jusqu'à la saison prochaine, l'homme, alors, se créa des loisirs; nous allons voir tout à l'heure ce qu'il fit de ces loisirs. Un art tout entier, un art véritable, naquit de ce premier repos.

Le renne porte au front des cornes puissantes; celui qui était parvenu à tailler le dur silex, à l'amincir, à l'apointisser avec une habileté de main, que l'époque de Solutré nous a permis d'apprécier dans toute sa délicatesse, put, à plus forte raison, scier le bois du renne et s'en fabriquer des outils plus légers et d'une solidité au moins égale à celle du caillou primitif.

De l'époque magdalénienne, date l'apparition de l'os dans l'industrie humaine.

C'est l'âge des harpons, longues piques emmanchées assez semblables à celles des habitants des régions polaires, dont l'homme se servit, non plus seulement pour attaquer les bêtes courantes, mais pour atteindre au fond des eaux le phoque et les divers poissons qui se jouaient dans les ondes limpides et transparentes des grands fleuves auprès desquels il était venu transporter son habitation.

L'abri sous roche de Bruniquel nous fournit assez de renseignements pour reconstituer la vie tout entière de notre ancêtre à cette quatrième époque de la période paléolithique.

Il vivait en société : quatre ou cinq groupes d'habitations se rencontrent là, collées aux flancs des rochers qui surplombent le cours de la Vezère. Il commençait à se construire des huttes; la colline ne lui fournissant que le fond de sa demeure, de ses mains il dut la compléter, taillant des pieux qui supportèrent une sorte de toiture, façonnant une entrée nécessaire, ouvrant des jours pour éclairer son logis, qu'il défendit par des palissades de l'approche des bêtes fauves qui erraient la nuit dans ces parages.

Le fleuve lui servait de défense naturelle au devant, le roc, par

son escarpement même, le préservait de toute attaque, de toute surprise par derrière; il avait à proximité sa nourriture toute trouvée dans les nombreux poissons qui se glissaient le long des grosses pierres dont la rive est couverte, et qu'il pêchait au harpon, de jour et surtout de nuit à la lueur des torches, manière d'agir encore en usage dans cette âpre et rude contrée restée, de notre temps si primitive et qui semble avoir conservé, pour ainsi dire, le cachet spécial des aïeux de ces temps reculés. Presque tranquille alors, il se prit à penser. Nous verrons plus loin le résultat de cette première conversation de l'homme avec lui-même. Il nous a laissé des dessins, des bijoux, des sculptures, qui nous révéleront les détails les plus intimes de son existence.

De farouche chasseur il était devenu calme pêcheur. Ses armes, au lieu d'être essentiellement guerrières, comme à Solutré, ne sont plus que les engins nécessaires à la satisfaction de ses besoins nouveaux.

Son combat pour la vie était presque paisible. Ayant déjà, nous l'avons vu plus haut, le chien comme compagnon fidèle, il dompta le cheval; puis, dans ses chasses, rencontrant près des cadavres du renne ses petits, frêles, délicats, craintifs, il les éleva et domestiqua complètement ces ruminants si utiles, si productifs, si nécessaires à son existence.

Alors il se fit pasteur de chevaux d'abord, comme le représente la gravure publiée à la page 36, de rennes ensuite comme l'explique la plaque de la figure 22. Car il est impossible, pour nous du moins, malgré toute la bonne volonté du monde, de voir dans la représentation de la femme couchée près d'un renne, trouvée à Laugerie Basse, autre chose que la domestication forcée de l'animal, par l'être humain, vivant à cette époque.

L'abbé Landesque, inventeur de cette dernière pièce, en a donné, il est vrai, une toute autre explication. Mais les suppositions de cet honorable antiquaire nous semblent vraiment par trop érotiques. Elles sont d'une fantaisie qui dépasse les bornes.

Pour supposer une passion bestiale chez cette pauvre femme grosse, couchée près d'un quadrupède inoffensif, qui broute tranquillement à ses côtés, il faut n'avoir lu que la Bible. Ce livre, plein de récits antinaturels qui vous raconte brutalement les exploits de

Loth et de ses filles, les prévenances intéressées de Ruth pour Booz,

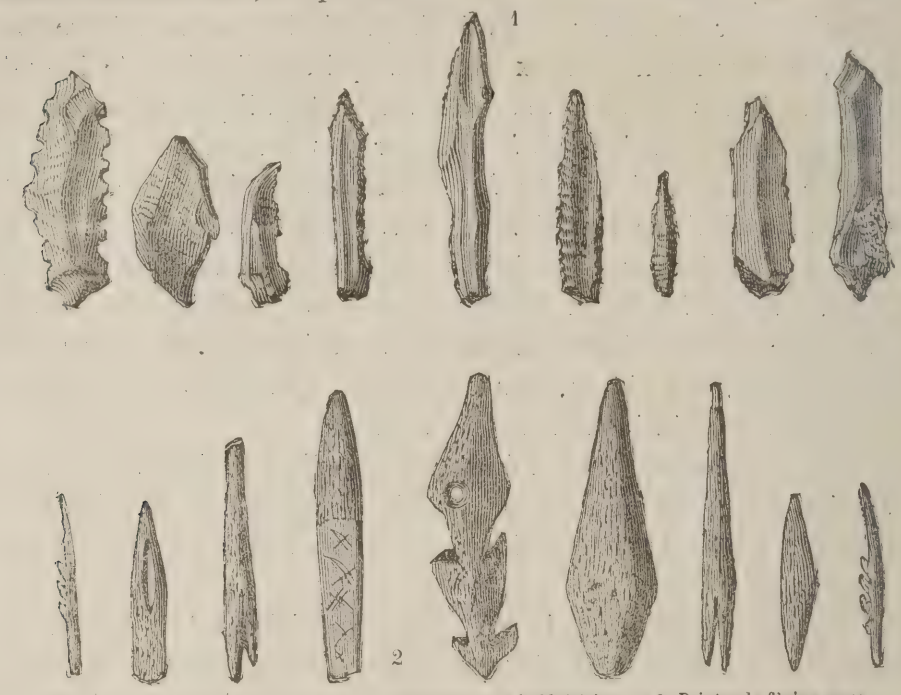

Fig. 143. — 1. Pointes de flèches en pierre de l'époque de la Madeleine. — 2. Pointes de flèches en os de l'epoque de la Madeleine

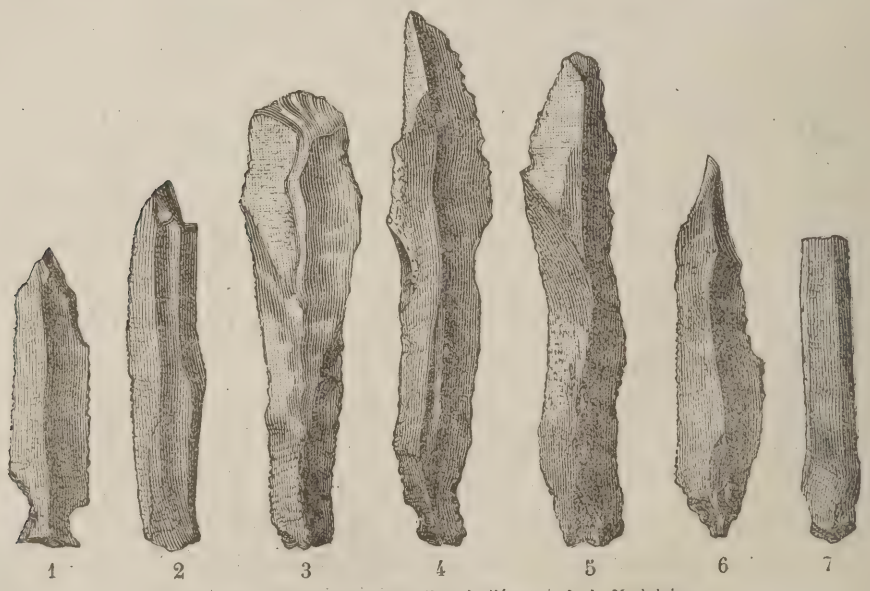

Fig. 144. — Instruments en silex de l'époque de la Madeleine.

1. Burin de la Gorge-d'Enfer, commune de Tayac (Dordogne). — 2. Burin en silex de Laugerie Basse. — 3. Grattoir en silex de la grotte de la Madeleine. — 4. Lame en silex de même provenance. — 5. Lame en silex de la grotte de Murscein (Lot). — 6. Burin en silex des Eyzies, Tayac (Dordogne). — 7. Lame de silex, couteau de Laugerie Basse.

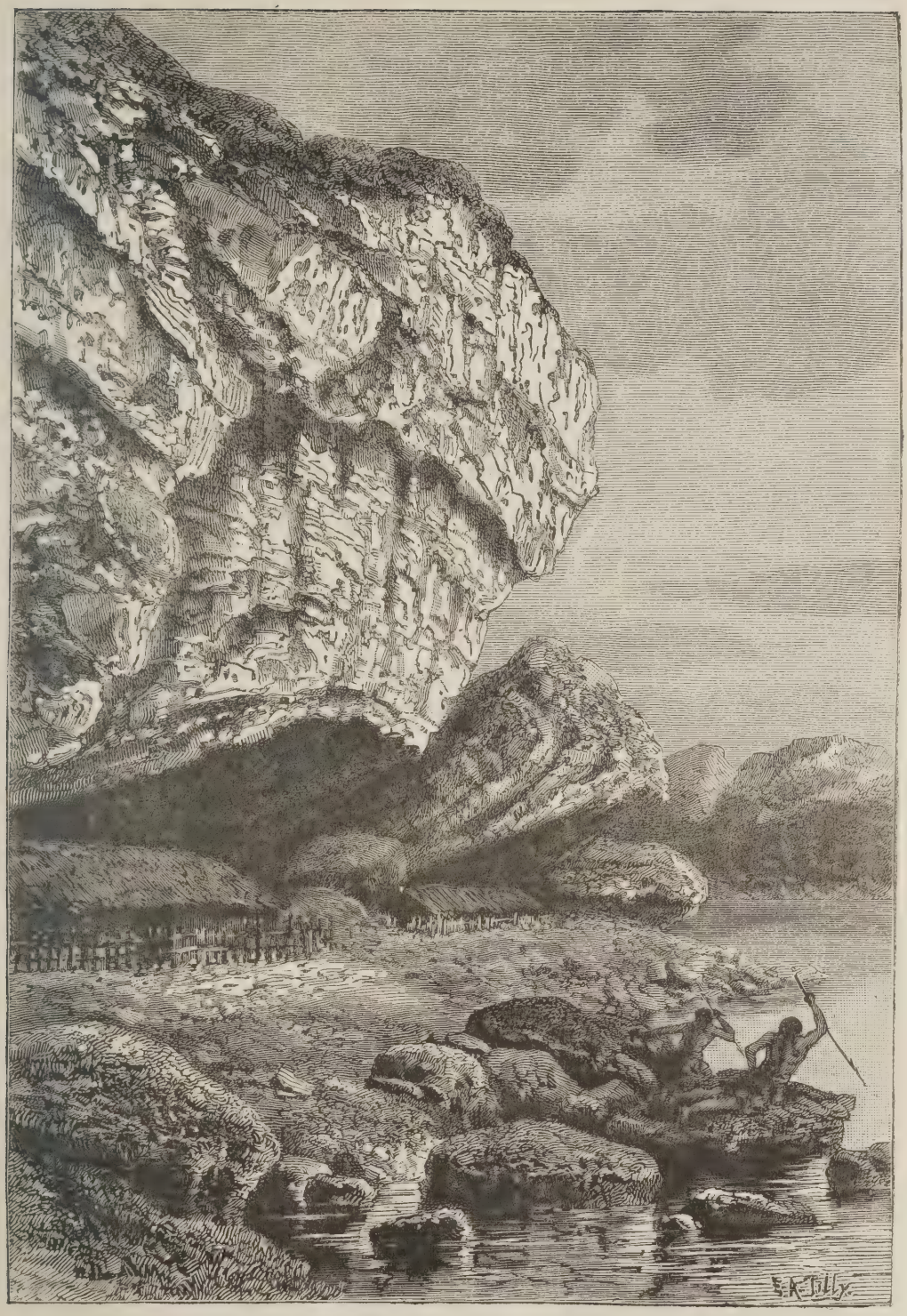

ABRI SOUS ROCHE DE BRUNIQUEL (Tarn-et-Garonne.

la curiosité malsaine de Cham, les poursuites infâmes du saint roi David et les orgies salomoniennes.

On était moins Juif que cela sur les bords de la Vezère à l'époque quaternaire. Nos ancêtres furent des adorateurs de la sainte nature et pas autre chose.

Donc, jusqu'à ce qu'on nous ait démontré le contraire, nous soutiendrons envers et contre tous que le renne était asservi à l'époque de la Madeleine.

Les Samoyèdes, les Toungouses, les Lapons, le Kamchadales et les Koriaques, qui vivent actuellement avec ce paisible brouteur de mousse, races qui ne sont peut-être que la prolongation des descendants directs du quaternaire, émigrés là-bas à la suite de la fonte des glaciers, peuplades à peine parvenues au dix-neuvième siècle au degré de civilisation des antiques Magdaléniens, utilisent le renne, à l'heure qu'il est, d'une façon tout à fait extraordinaire. Pourquoi nos hommes primitifs n'auraient-ils pas, à leur époque, agi de même sorte avec lui que le font ces êtres naïfs, sans culte, sans superstition, peut-être plus près de Dieu que les dévots qui passent leur vie à prier le Seigneur, à nuire à leur prochain et à concasser la tête de leurs ennemis sous les pieds de sa monture fantastique.

S'ils ne s'en servirent pas comme le font les hommes du Nord pour l'attacher à leurs traîneaux, il le parquèrent d'une manière quelconque et le gardèrent à leur portée.

Le lait du renne est une boisson délicieuse; il fournit actuellement, suivant la préparation qu'on lui donne, du fromage, du beurre, du suif, etc. La chair de ces bêtes est succulente; leur peau se taille facilement en vêtements chauds et moelleux au toucher; leurs tendons servent de fils et de cordes; leurs os enfin se travaillent divinement bien quand la bête est fraîchement tuée et fournissent des cuillères, des aiguilles, des poinçons, délicats ustensiles d'une nécessité permanente.

Dociles au commandement, il suffit d'une servante et d'un chien pour traire aujourd'hui tout un troupeau de ces doux ruminants, et le simple sifflet de la ménagère fait rentrer dans l'obéissance les plus turbulents de la bande (*Mag. Pit.*, p. 244, année 1833, t. I). Pourquoi nos Magdaléniens n'auraient-ils pas connu toutes ces uti-

lisations d'un animal qu'ils durent arriver à dompter si promptement. On dit que certaines peuplades du Nord consacrent les cornes de rennes aux dieux protecteurs de la chasse et les dressent en trophée

Fig. 146. — Harpons de Laugerie Basse et bois de renne, d'après Christy et Lartet.

dans leurs temples. Les Magdaléniens en trouvèrent une application plus sage. Nous verrons tout à l'heure que leurs femmes en fabriquèrent des aiguilles, des passe-lacets, des crochets, etc. Les hommes les façonnèrent en armes de jet, que les savants ont classées ainsi qu'il suit :

1° Pointe de sagaies à fente ;
2° Pointes de lances à biseaux ;

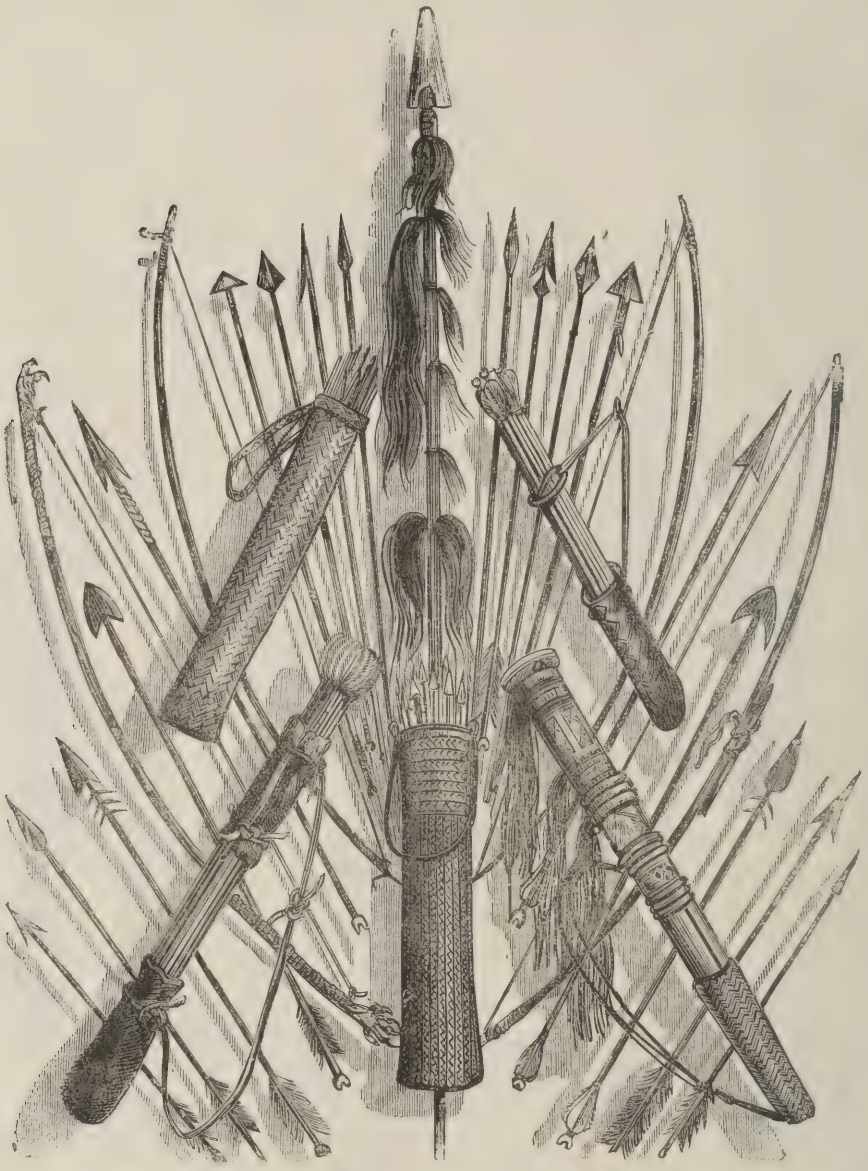

Fig. 147. — Arcs, flèches, lances et carquois des peuplades africaines, d'après les collections du Musée ethnographique de l'Hôtel des Invalides.

3° Pointes à bases aiguës ;
4° Pointes de harpons aplaties ;
5° Pointes de harpons arrondies.

Nous croyons inutile de transcrire ici les détails qu'ils donnent sur les becs de flûte, les barbelures, les sections droites ou courbes,

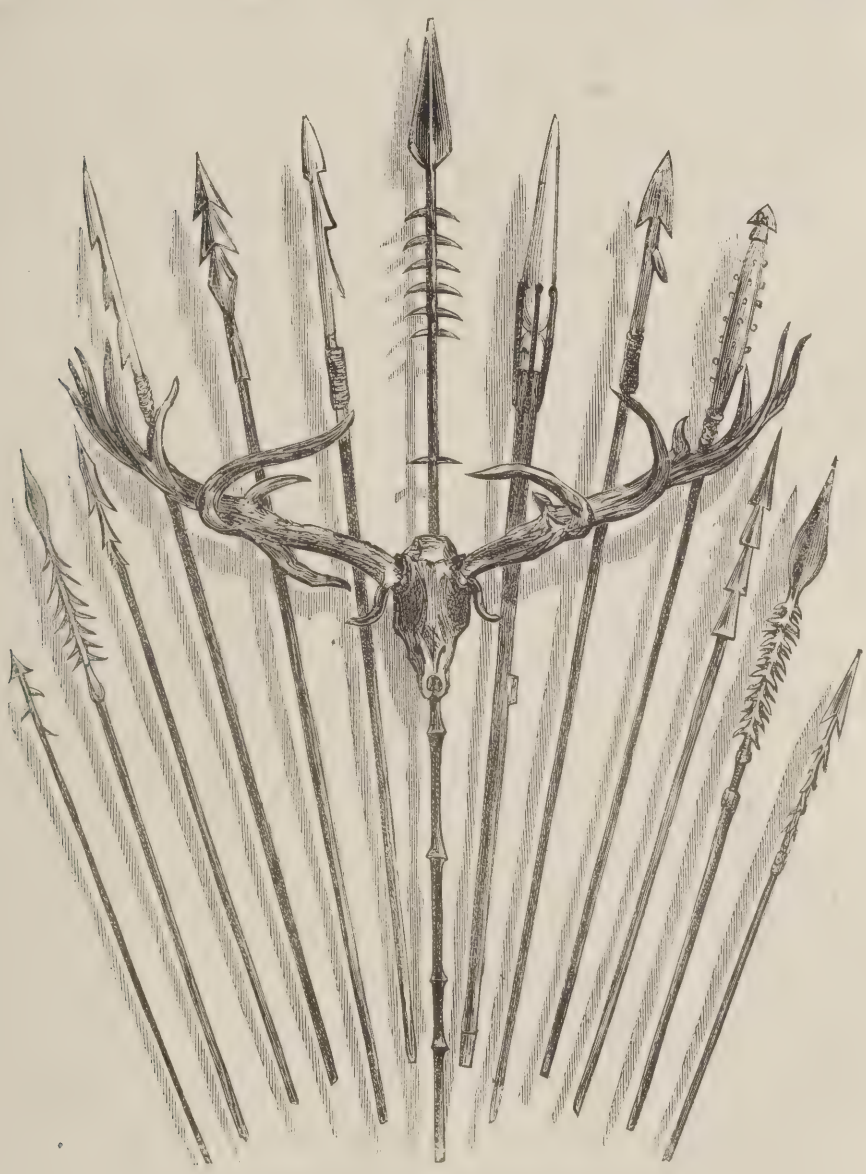

Fig. 148. — Harpons, lances et flèches barbelées, d'après la galerie ethnographique du Musée d'artillerie.

les carreaux, les traits, les encoches, qu'ils décrivent avec le soin minutieux qu'on leur connaît. Ce sont distinctions subtiles qui n'apprennent rien et embrouillent la matière plutôt que de l'éclaircir.

Nos gravures (*fig.* 139 et 146) nous dispensent d'une plus longue description. Pour nous résumer en quelques lignes, contentons-nous donc de constater les faits que signalent et déterminent les objets de l'époque étudiés par nous à cette place.

L'introduction de l'os dans la fabrication des armes amena la dégénérescence complète du silex taillé. On ne trouve plus, à la Madeleine, en fait de pierres travaillées, que des lames toujours étroites, couteaux fabriqués d'un coup pour l'usage habituel, puis quelques burins très soignés dont nous allons indiquer l'emploi dans le chapitre suivant.

Les chasseurs de rennes commencèrent évidemment par armer leurs flèches de petites pointes en pierre (*fig.* 143). Mais dès que l'os leur eut fourni des armes plus commodes, facilement retouchables, qu'ils aiguisaient à volonté, ils abandonnèrent le jaspe, le cristal et le silex pour ne se servir que de la corne, qu'ils employèrent de cent façons différentes, la fendant, pour l'emmancher dans un bois, qu'elle revêtait des deux côtés, solidement maintenue par un lien serré de cordes, la coupant de biais pour la retenir sur un biseau, toujours entourée de tendons rigides, l'introduisant doublement appointée dans un manche préparé à cet effet, l'aplatissant pour l'appliquer avec une adhérence complète à la hampe, la contournant avec un relief très saillant pour l'empêcher de vaciller, l'entaillant enfin assez profondément pour obtenir une jonction parfaite avec le bâton qui la supportait.

Les sauvages de l'Afrique centrale et de l'Amérique du Nord qui se servent encore d'arcs et de flèches, les Esquimaux qui emploient d'habitude les harpons d'os pour leurs pêcheries, en usent encore aujourd'hui de même.

Nous donnons ici des spécimens variés des faisceaux du musée ethnographique de l'hôtel des Invalides, ils expliquent clairement par analogie les procédés anciens, et nous ne croyons pas nécessaire d'insister plus longtemps sur cet outillage.

Laissons les armes et passons à l'homme. Quel dut être la physionomie et l'aspect vrai du Magdalénien quaternaire ? Les débris trouvés de son squelette sont assez nombreux pour nous en donner une idée très complète.

M. de Vibraye, en 1859, a trouvé dans le sol meuble de la grotte

des Fées, à Arcy-sur-Cure (Yonne), une mâchoire humaine entre l'assise inférieure de la caverne et l'assise moyenne. Le gisement est de toute évidence de l'époque magdalénienne.

Vers la fin de l'hiver de 1872, M. Massenat a rencontré dans l'abri de Laugerie Basse un squelette humain, couché sur le côté, tout à fait accroupi, la main gauche sous la tête, la droite sur le cou, une jambe repliée, ayant la colonne vertébrale et les os du bassin entièrement brisés par l'angle d'un gros bloc encore en place. C'est l'*écrasé* de *Laugerie Basse*. Un éboulis de roches le tua raide plusieurs milliers d'années avant l'ère actuelle.

Grâce à ces trouvailles, nous pouvons remettre sur pied l'homme de la Madeleine comme s'il avait vécu de nos jours. Sa physionomie n'a plus rien de la brutalité de l'être chelléen; son menton perpendiculaire est extrêmement humain; ses empreintes musculaires paraissant très larges et très proéminantes, on peut le croire fort, vigoureux, bien membré; les os des jambes présentant un sillon très accentué, le montrent agile, coureur admirable, fait pour escalader les pics et bondir comme un chamois à la poursuite des bouquetins et des cerfs qu'il chassait si souvent. L'agilité jointe à la vigueur, voilà le principal caractère de sa constitution, le cachet réel de sa race.

Nous n'avons pas besoin pour compléter ce crayon où l'imagination ne joue aucun rôle, on le voit par les constatations anatomiques strictement observées que nous donnons à chaque ligne de ce portrait. Nous n'avons pas besoin de discuter l'authenticité des ossements d'Aurignac et de Cro-Magnon, stations explorées par Lartet, ni celle des crânes du Trou-du-Frontal, découverts par Dupont. On les conteste parce qu'on a trouvé dans ces lieux divers, des poteries de terre façonnées et que jusqu'à nouvel ordre, au dire des anthropologues systématiques, la poterie ne doit dater que de l'âge Robenhausien, n'insistons pas. Arcy et Laugerie Basse nous suffisent. Les chasseurs de rennes étaient des êtres fins et puissants, légers et rapides, élégants et fermes. L'humanité progressait toujours. C'est tout ce qu'il fallait démontrer, comme on dit en géométrie. En constater la preuve et la montrer vibrante aux yeux de tous, est notre seule ambition, nous le faisons une fois de plus avec toute la joie de notre cœur. Loi suprême, règle sublime,

saluons-en les traces partout où nous les rencontrons, car elle est la religion vraiment universelle.

Quand au costume que portait notre ancêtre, en ces temps

Fig. 149. — Chef Gallas,
d'après la maquette de la galerie ethnographique du Musée d'Artillerie.

éloignés, il dut ressembler quelque peu à celui de la période précédente. Le climat de nos plaines était toujours excessivement froid, la fonte des glaciers continuait, la neige couvrait la terre pendant

les longues nuits d'un hiver presque constant. Les gens des abris sous roche continuèrent à se revêtir de fourrures.

Ils avaient le renne pour fournisseur. Comme les Lapons et les

Fig. 150. — L'homme de la Madeleine,
d'après la reconstitution du colonel Le Clerc, au Musée d'Artillerie.

Groënlandais, ils purent tailler dans le cuir de leur gibier favori, des *tunicas pelliceas*, analogues à celles qui étaient de mode au temps de Solutré comme à l'époque moustérienne.

Le colonel Le Clerc habille son magdalénien de pied en cap avec des peaux admirablement découpées, délicatement réunies, il invente même des sortes de moufles pour les jambes et les bras. Applicant la fourrure directement sur les chairs, sa reconstitution est ingénieuse et nous paraît parfaitement juste. Seulement il arme la main de son guerrier du fameux bâton de commandement, dont nous parlons un peu plus loin. Sa crosse est de trop. C'est à la ceinture qu'il aurait dû pendre ce bâton qui n'est que le *puk à mogan* de notre Esquimau de la page 200, simple marteau dont nous expliquerons l'usage. Après tout, le marteau a pu être le sceptre de l'homme libre qui vivait alors sans souverains et sans rois. Un jour peut-être il redeviendra le signe des peuples affranchis. Nous n'y voyons pour notre compte aucun inconvénient, hochet pour hochet. Celui-là du moins est utile, tandis que le fleuron des Mérovingiens n'a jamais servi à rien de bon sur la terre.

Quel fut en Europe la distribution des magdaléniens? C'est ce qui nous reste à examiner en quelques lignes.

Ils occupaient déjà le nord-ouest de la France. Le Pas-de-Calais et la *Vallée Heureuse,* près de Rinxent, nous en ont fourni des preuves : on y a rencontré des silex taillés associés à des os de rennes cassés et perforés.

Le bassin de la Seine et celui de la Loire étaient habités par eux; on a trouvé leurs traces. Dans la *Grotte-des-Fées* d'Arcy-sur-Cure, nous l'avons vu plus haut dans la *Grotte-de-la-Baume,* à Bulot, sur la Côte-d'Or. Dans la *Grotte-de-la-Bigotte* (Mayenne), dans la *Cave-aux-Fées* (Allier), à Saint-Marcel (Indre), dans la *Grotte-des-Fadets,* près de Montmorillon (Vienne), dans celle des *Cottes,* sur les bords de la Gartempe.

Ils vécurent même en Bretagne. M. Le Hir les a signalés à *Roc'h-Toul,* la *Roche-Percée* de Guiclan, dans le Finistère.

Ils errèrent sur les rives du fleuve de Charente. On a déterré leurs armes à Cantes, à la *Roche-Fredoc* de Charroux, à la *Caverne-du-Chaffaud,* près de Savigné, où fut découvert il y a bien longtemps, par M. Brouillet père, le premier os gravé qui se trouve actuellement au musée de Cluny, classé au catalogue officiel comme objet celtique ! puis dans les caves de Saint-Angeau, de Rochebertier, de la *Chaise,* à Vouthon, de Montgodier, à Montbron, explorée

par les abbés Bourgeois et Delaunay, de *Mouthiers*, enfin à Blanzac.

Mais le grand centre de tous leurs campements fut surtout le bassin de la Dordogne. Là les abris et les grottes se rencontrent à chaque pas.

Nous avons d'abord les abris de Marmisson et de *Foux-Aban*,

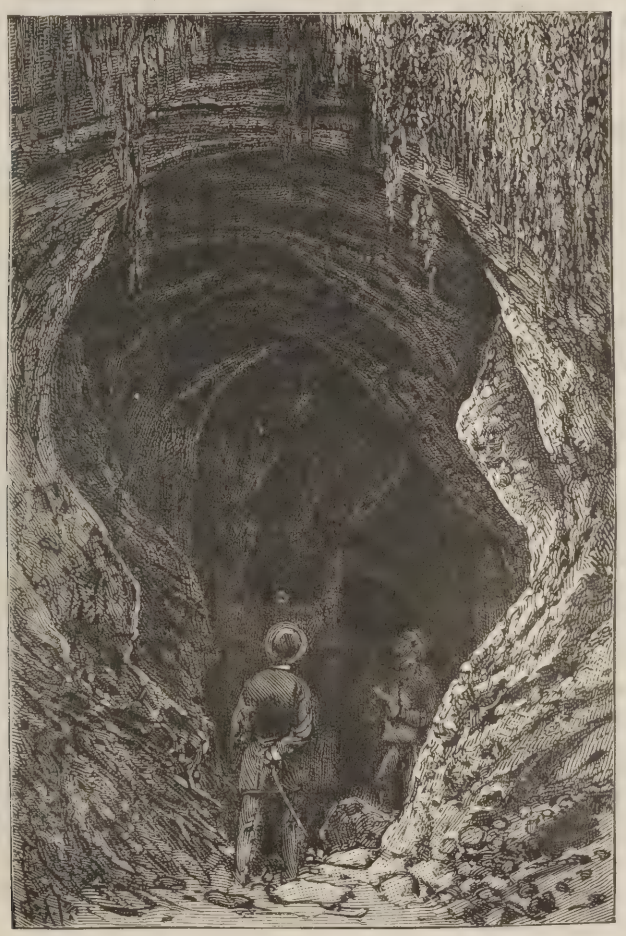

Fig. 151. — Entrée de la grotte des Eyzies.

dans la Gironde, celui de *Fond-Froide*, à Édon, dans la Charente, celui d'*Auberoche*, au *Grand-Change*, l'abri du petit vallon de la *Gardonnette*, entre Bergerac et Eymet, puis les riches stations de la Vezère. Le *Roc-de-Tayac*, l'abri de *Cro-Magnon*, celui de *Laugerie Basse*, celui de la *Balutie*, à Montignac, dépôts extraordinaires où l'on a mis à jour des merveilles de toute espèce.

Les grottes dans cette même contrée, sont plus nombreuses encore que les abris. Nous ne parlons pas de celle de la *Madeleine* de Tursac, qui a donné son nom à la période, après elle viennent les Eyzies, la *Rochette*, la grotte du *Pouzet*, à Terrasson. Celles de Champ, de *Coumba-Négra*, des *Morts*, de *Mallemort* et de l'*Hermite*, dans la Corrèze, fouillées toutes par MM. Lalande et Massenat, possesseurs d'une admirable collection d'objets de cet âge.

Fig. 152. — Vue générale des Eyzies (Dordogne).

A Marmande il y la *Grotte-des-Fées*, celle de *Pair-et-non-Pair*. Celle des *Barricades*, à Saint-Hippolyte. Celle du *Menieu*, dans la Charente, appelée aussi la *Cave-à-Gavechou*, celle de *Lacaud*, dans l'arrondissement de Nontron. Celle de *Raymondon*, enfin à Chancelade; nous en oublions. On compte dans la seule Dordogne 35 stations toutes entièrement magdaléniennes.

Il faut lire dans le *Préhistorique* de M. de Mortillet, la liste complète de tous ces noms de lieux si pittoresques avec la nomen-

clature des fouilleurs obstinés qui les explorèrent, elle remplit tout un chapitre de sa curieuse étude.

Signalons d'après lui les derniers campements de l'homme de la Madeleine, en France.

Il séjourna dans la Garonne à l'abri des *Forges-Hautes*, près de Souveterre, dans le Lot, au *Tustal*, à Vers, à *Cuzoul* de Mousset, à Saint-Géry, aux *Bouzies*, à *Cras*, dans les rochers où s'éleva plus

Fig. 153. — Vue de la grotte de Gourdan (Haute-Garonne).

tard l'oppidum de Mursens, puis sous les blocs surplombants de *Bruniquel*, dont nous donnons un dessin à la page 233, dans les abris de *Lafaye*, de *Plantade*, de *Montastruc*, où furent trouvées les sculptures de M. Peccadeau de l'Isle.

Le département de l'Ariège est plein de souvenirs magdaléniens, on en a exhumé dans la *Grotte-de-la-Vache*, à Alliat, dans celle du *Mas-d'Azil*, à Montesquieu, etc. Et dans la Haute-Garonne, à Aurignac, au fond du fameux trou à lapins découvert par le ter-

rassier Bonnemaison, à Gourdan (*fig.* 153), à Gargas et dans la *Caverne-de-l'Avent*, où M. Chaplain Duparc a récolté des trésors.

Dans le bassin de l'Adour, les explorateurs signalent encore la *Grotte-Duruty*, à Sordes, celle d'*Aurensan*, à Bagnères-de-Bigorre, celle de *Lourdes*, riche en rennes, en silex taillés en pointes de flèches de toute espèce.

La vallée du Rhône et la côte méditerranéenne ne sont pas moins curieuses que le reste des pays méridionaux au point de vue de notre époque magdalénienne. Ces contrées antiques renferment la fameuse grotte de *Bize* (Aude), fouillée, nous l'avons vu plus haut par Tournal, à l'aurore des découvertes de l'homme fossile; celle de la *Crouzade*, à Gruissan, la *Grotte-des-Druides*, à Gallargues-le-Petit, près de Montpellier, puis les *Salpétrières* de Cazillac-le-Bas, la *Cadière*, la *Chèvre*, le *Colombier*, la *Balme*, la *Mère-Grand*, etc., etc.

Les magdaléniens, enfin, séjournèrent de même en Belgique, où les fouilles de M. Dupont les ont signalés au *Trou-du-Frontal*, au *Trou-de-Chaleux*, au *Trou-du-Sureau*, au *Trou-des-Nutons*, dans la *Grotte-d'Engis*.

Ils vécurent en Angleterre, dans les grottes de *Kent* et de *Creswell*, en Allemagne, dans celles de *Wildescheuer* et de *Lindenthal*. En Suisse, à *Thayngen* et ailleurs, en Espagne, en Italie, dans les cavernes d'*Altamira*, dans l'Ayuntamiento de *Camargo*, dans la vieille Castille, dans la grotte de *Natale*, en Sicile.

On a rencontré des débris de leur industrie, en pleine Palestine, sous les abris de *Bethsaour*, à deux pas de *Bethléem*, partout enfin où se sont creusées les *saintes Baumes*.

CHAPITRE V

APPARITION DE L'ART. — LES PREMIERS SCULPTEURS. LES PREMIERS GRAVEURS.

Pendant que les aristocrates de Solutré, du haut de leur abrupt rocher, nid d'aigle digne de ces féodaux en herbe, planaient sur la contrée environnante; pendant qu'ils caracolaient sur leurs montures, brandissant leurs lances de pierre, agitant leurs sagaies, parcourant à fond de train le plat pays, toujours en chasse, quelquefois en guerre, rêvant déjà peut-être conquêtes et batailles, songeries funestes, habituelles à toute chevalerie, même à la chevalerie sauvage; pendant que ce grand monde piaffait, criait, hurlait, les doux Girondins d'Aquitaine, sur les bords calmes de la Vezère, à l'abri des rochers de Bruniquel et de Laugerie Basse, assis à l'ombre des grands arbres, bercés par le doux murmure des ondes claires sur le sable fin de la rive, cachés à tous les regards, les doux Girondins d'Aquitaine, plus grands de cent coudées que les futurs Césars de Bourgogne, inventaient l'ART.

Ce sont leurs œuvres : pierres percées, cornes évidées, plaques d'ivoires gravées, bois de renne ciselés, os taillés, avec des burins de silex que nous allons essayer d'étudier ici avec tout le soin que méritent d'aussi vénérables reliques.

L'influence des milieux sur le développement moral, que dis-je,

sur le développement même physique des individus et des races, est bien plus considérable qu'on ne le pense généralement. Edgard Quinet prétend que la tête d'un homme enfermé « se déforme et devient trop étroite pour que ces grandes divinités : Justice, Vérité, Raison, puissent pénétrer dans son esprit autrement qu'en pliant les genoux et en se ravalant jusqu'à terre ».

Pour preuve, il invoque la *Diminutio capitis* du droit romain,

Fig. 155. — Abri des Ostiaks de Sibérie,
d'après le voyage de Mme Ève Felinska (*Tour du Monde*).

qui est, selon lui, la définition la plus complète qui ait jamais été faite de l'esclave.

« Imposer aux peuples l'inertie de l'intelligence, où, ce qui revient au même, leur ôter la liberté, écrit-il dans son chapitre VIII du tome II de sa *Création*, ce n'est pas seulement attenter à leur vie morale, c'est encore dégrader en eux les organes physiques, des facultés, qui ne leur est plus permis d'exercer, c'est la *diminution de la tête.* »

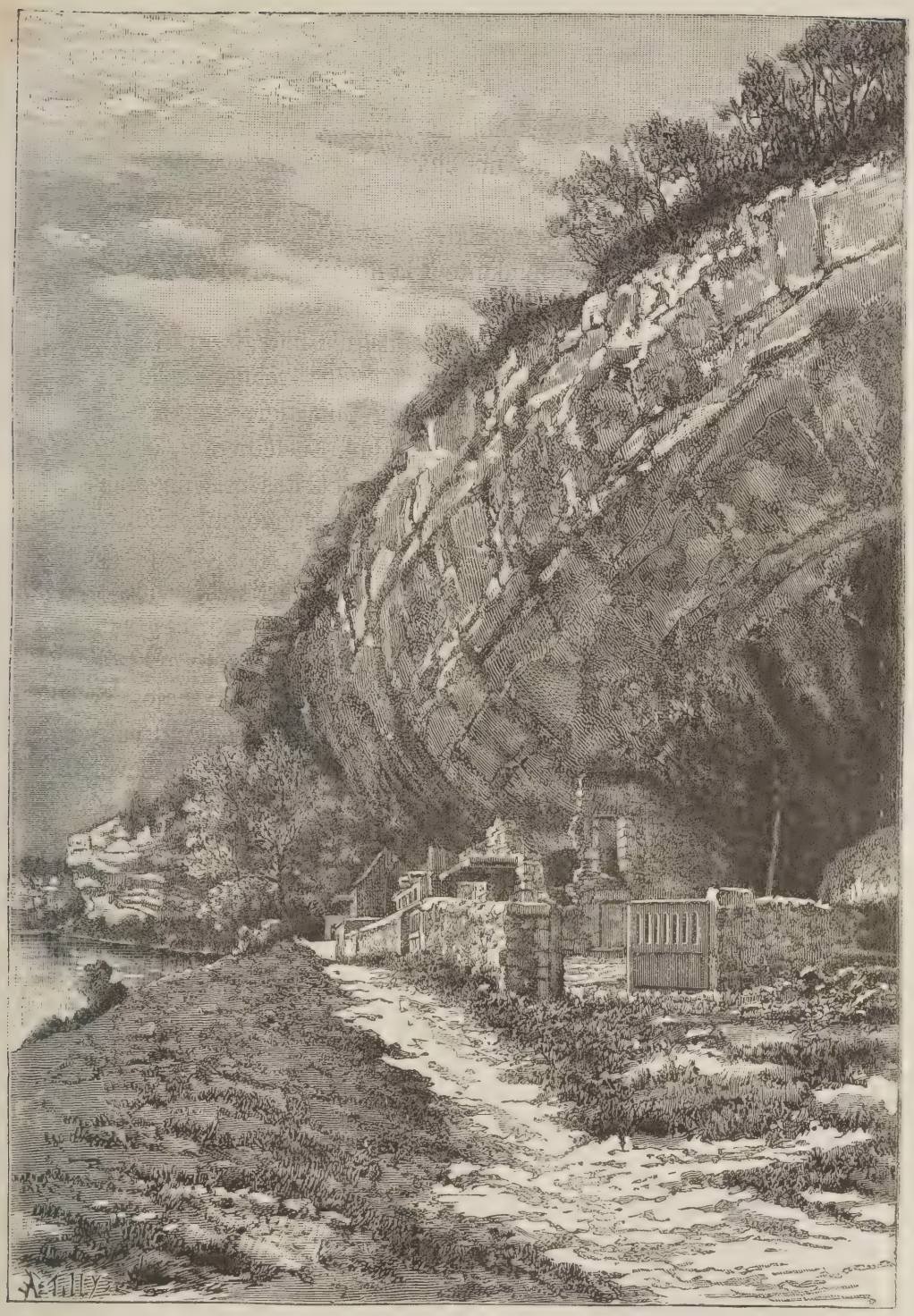

ABRI SOUS ROCHE DE LAUGERIE BASSE SUR LES BORDS DE LA VEZÈRE

Le despotisme, ajoute-t-il un peu plus loin, est le meurtre en grand, la mutilation physique de la race.

Vivre en plein air avec des hommes libres, agrandit le crâne et nourrit la pensée; vivre dans un château avec des courtisans, racornit le cœur et déprime le front. Il y a la pourriture de palais, comme il y a la pourriture d'hôpital.

Cachez dans une cave une plante à la floraison vivace et colorée, ses feuilles s'amoindrissent et se dessèchent, ses fleurs perdent leurs nuances, leur gracieuse allure et jusqu'à leur parfum.

A quoi pouvaient rêver les hommes des rochers gris de la vallée de la Grosne, perchés sur le Cro-du-Charnier, si ce n'est à la proie qu'ils guettaient de loin dans la plaine. En leur gîte, éloignés du fracas, des hennissements, du cliquetis et des cris de guerre, que firent les Magdaléniens? Au contraire, ils songèrent, ainsi que le dit le poète.

Solutré créa des guerriers; la Madeleine, des artistes.

Les *Boisiers*, comme les appelle Émile Souvestre, ces habiles travailleurs du hêtre, qui passent leur vie tout entière au milieu des forêts immenses, gardent dans l'âme un reflet de la majesté des avenues silencieuses, le long desquelles sont bâties leurs calmes demeures, et leur tournure emprunte quelque chose à la sévérité des vieux chênes.

Les pêcheurs de la côte, les marins, ces laboureurs des flots, ont dans l'œil je ne sais quoi de rêveur, qui ne vient que de leur habitude de regarder sans cesse la grande ligne bleue de l'horizon. Ils ont de l'eau de mer autour du cœur, disent les Bretons, leurs gestes sont lents comme les vagues qui glissent doucement sur la grève, et leur corps prennent la rudesse des rochers noirs au milieu desquels passent à tout instant du jour et de la nuit leurs barques légères.

Prenez une jeune fille fraîche, rose, pleine d'espoir et d'amour, et jetez-la au fond d'un cloître sombre. Dix ans après, elle sera plus blême que la coiffe qui entoure son visage pâli par les méditations journalières, et ses mains prendront la couleur lactée du cierge qu'elle porte en tremblant le long des grands corridors où se traîne sa malheureuse existence.

Les vastes horizons, qui font peur aux tyrans, relèvent les

hommes libres. Le rétrécissement des cellules amoindrit les corps et les âmes. Les sommets engendrent des vautours, comme les bocages ombreux appellent des rossignols.

C'est en écoutant les soupirs du vent dans les saulées qui bordaient le fleuve de Vezère, c'est en voyant scintiller, au déclin du jour, le pur cristal des ondes dans le vallon silencieux, que les hommes de la Madeleine pensèrent à tracer sur les cornes de leurs rennes les premières fleurettes, les premiers branchages, les premières bandes ondées, qui décorent leurs outils de ménage, aiguilles, poinçons, cuillers et crochets.

La géographie d'une contrée donne la raison d'être du caractère des gens qui l'habitent.

Maintenant, si de la situation bien définie des deux clans que nous étudions, nous passons à l'examen des produits laissés par eux, nous nous apercevrons aussitôt du pas immense fait par nos Girondins sur les guerriers de la période précédente. En Bourgogne, nous n'avons trouvé qu'une industrie; en Périgord, nous rencontrons un art. Or, comme chaque art a pour ainsi dire sa formule, ici se pose une question nécessaire. Quel est le sentiment qui a inspiré le premier trait tracé par l'homme sur un objet façonné par ses mains?

Les triades bardiques (1) contiennent une sentence qui est la base majestueuse de toutes les règles de l'art chez les peuples celtiques. Nous l'avons commenté ailleurs et nous ne reviendrons pas ici sur ce que nous en avons dit dans la préface de notre *Art national.*

Cette triade, résumé clair et lucide de toute l'esthétique de cette race, est ainsi conçue :

Trois conditions sont nécessaire à l'*awen.*

L'*awen* c'est l'inspiration qui invente les grandes choses, le souffle qui anime toute poésie, le génie qui crée les chefs-d'œuvre.

Trois conditions sont donc nécessaires à l'*awen.*

Un œil qui sache voir la nature;

Un cœur qui sache sentir la nature;

1. *Cyfrinach Beirdd. Ynys Prydain*, par Adolphe Pictet. Genève, 1856.

Une volonté qui ose suivre la nature.

Jamais règle plus saine n'a été exprimée en termes aussi précis.

Savoir, voir. Tout est là, et les maîtres français de la Renais-

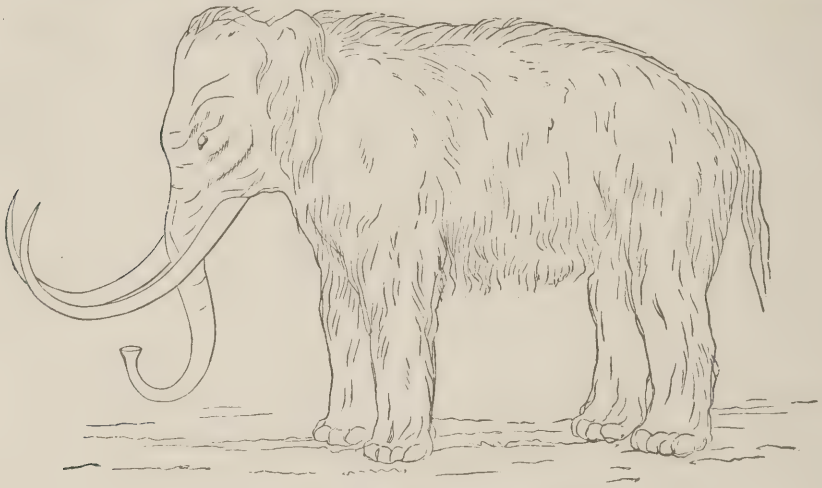

Fig. 157. — Dessin reconstitué de l'éléphant,
gravé sur une plaque d'ivoire trouvée en 1854 dans la grotte de la Madeleine.

sance n'ont fait que rééditer ce précepte presque dans les mêmes termes.

Sentir la nature, Horace n'a pas développé autre chose dans

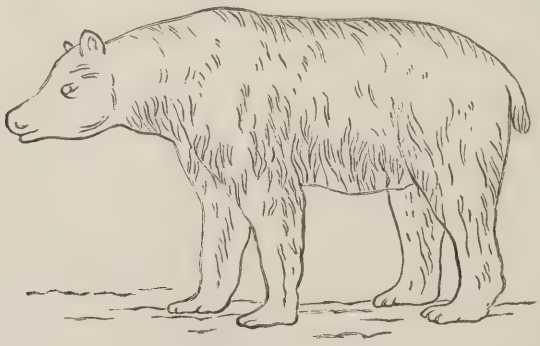

Fig. 158. — Grand ours des cavernes,
d'après le gallet provenant de la grotte de Massat (Ariège).

son fameux Art poétique. Quant à *oser suivre,* nos grands peintres modernes, si hardis dans leurs affirmations, n'ont jamais dit rien de plus fort.

Les Celtes furent les plus grands NATURALISTES du monde.

Et par naturalistes nous n'entendons pas parler ici de cette secte

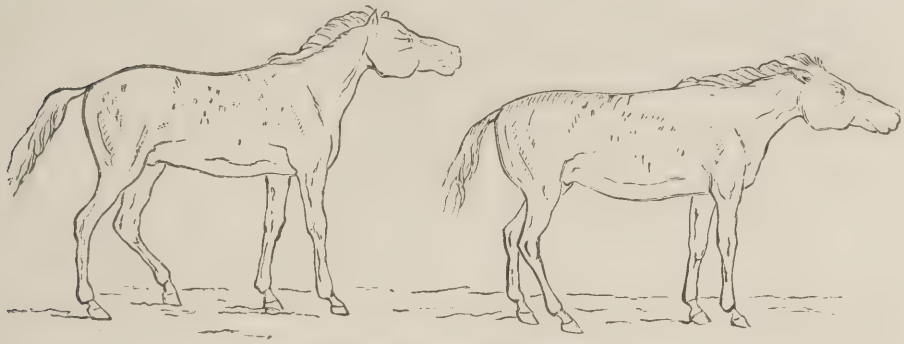

Fig. 159. — Chevaux reconstitués,
d'après les gravures de la grotte de la Madeleine.

Fig. 160. — Dessins de rennes,
d'après les gravures de la Madeleine (Dordogne).

Fig. 161. — Le renne broutant, de Thayngen.

transformée en petite église qui semble vouloir s'efforcer, de nos jours, d'imposer pour idéal à l'univers la seule recherche du laid

comme expression de la vérité ; non, ces réactionnaires qui ne manquent pas de talent, nous nous plaisons à le reconnaître, vont au delà de leur but. Le mot sale, comme disait un fin lettré de nos amis, est toujours plus facile à trouver que le mot propre, et certes cet ami avait cent fois raison quand il faisait cette critique mordante des sectaires du soi-disant réalisme.

Notre naturalisme à nous est la reproduction de la vérité dans sa beauté suprême, de la réalité dans sa majestueuse ampleur. La *splendeur du vrai.*

Si pour le symboliser nous choisissions un emblème, ce n'est pas le bousier, faisant fonctions de fouilleur d'ordures, que nous prendrions comme signe de son écusson, mais le sublime scarabée d'Égypte s'élevant au loin dans le ciel pur.

Or, les Magdaléniens furent encore peut-être plus naturalistes que les Celtes, et leur art, à son aurore, trouva du coup la grande loi qui sera plus tard, quand nous aurons anéanti les conventions romaines et autres qui souillent nos différentes écoles, la règle de l'avenir.

« Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable, »

comme devait dire plus tard un classique qui est parfois plus naturaliste qu'on ne le pense.

L'art de la Madeleine, à l'examiner de très près, est même en progrès sur celui des modernes les plus fougueux. Prouvons notre affirmation par des faits. Nos gravures nous en fourniront de très probants.

Voyez ce mammouth (*fig.* 157) trouvé à la Madeleine, par Cristy et Lartet, et gravé sur l'ivoire même des défenses d'un de ses congénères, il est d'une réalité saisissante. Et cet ours buriné sur un caillou roulé, de roche cristalline, déterré par Garrigou, dans la grotte de Massat (Ariège) (*fig.* 158). Un élève de l'atelier Courbet n'en ferait pas une reproduction plus sincère.

Quand aux chevaux errants (*fig.* 159), aux rennes passants de la Dordogne, jamais gravures à l'eau-forte, contemporaines, ne rendraient mieux l'allure farouche des premiers, la désinvolture passive des seconds. Le ruminant de Thayngen (*fig.* 161) est sous ce rapport un véritable chef-d'œuvre.

Les graveurs de Laugerie Basse osèrent suivre la nature, comme dit le tercet britannique, et ces naïfs, grâce à ce principe, devinrent du premier coup des maîtres.

Une comparaison curieuse va nous faire saisir sur le vif la différence du réel et du convenu. Principe formel qui marque le caractère des œuvres de nos artistes primitifs.

Les allemands, ces contrefacteurs outrecuidants qui nous inondent, à l'heure qu'il est, de produits soi-disant français, dont un

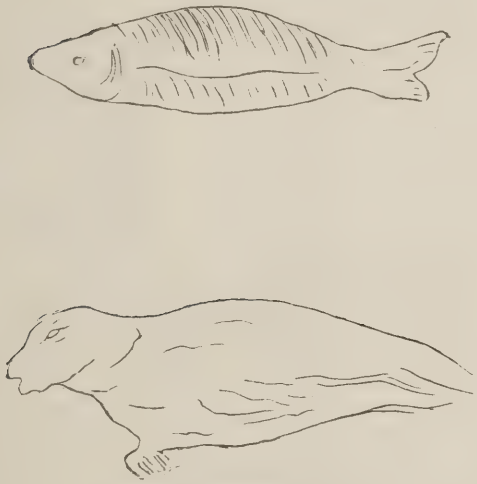

Fig. 162. — Poisson et phoque, gravures trouvées dans la caverne de Duruty, à Sordes (Landes).

Fig. 163. — L'ours assis, gravure fabriquée par des Allemands, sur des os trouvés à Thayngen (canton de Schaffhouse).

œil exercé reconnaît aussitôt la provenance, découvrirent dans une excursion à cette fameuse grotte de Kesser-Loch, à Thayngen, canton de Schaffhouse, le renne broutant, dont nous avons parlé plus haut; avec la plaque où il se trouvait gravé, ils en récoltèrent un certain nombre d'autres absolument nettes. Alors il prit fantaisie à ces rieurs sinistres de berner les savants français. Sur ces plaques un de leurs dessinateurs traça en creux l'ours assis de la (*fig.* 163), et le renard méditant de la (*fig.* 154). Les anthropologues parisiens, qui ont le tort de croire comme parole d'évangile tout ce qui nous vient d'outre-Rhin, reproduisirent comme antiques ces grotesques élucubrations germaniques (de Nadaillac, *Les Premiers hommes*, t. I, p. 130), et pour beaucoup de gens ces images passent encore pour des gravures authentiques de l'époque magdalé-

nienne. Or, il suffit de les examiner sans parti pris pour s'apercevoir immédiatement de la supercherie. L'ours est d'une lourdeur toute prussienne et le renard a la tête tournée de face, chose qui ne se rencontre jamais chez les primitifs, même à l'époque historique, comme le témoignent les frises des tombeaux de Thèbes, et même les bas-reliefs archaïques des premiers âges de la Grèce.

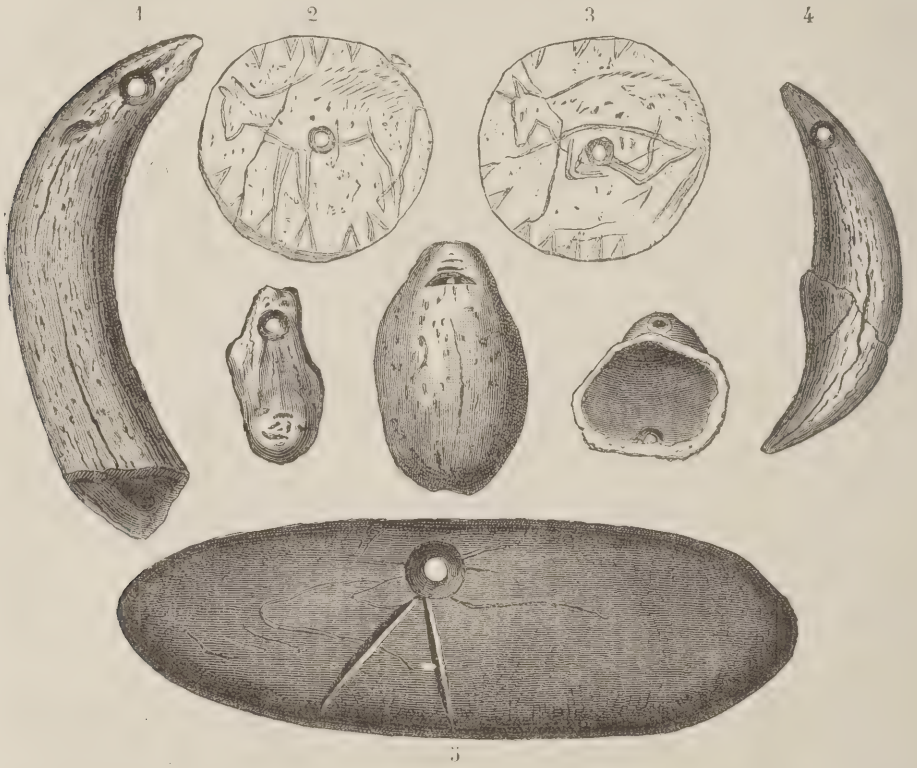

Fig. 161. — 1 et 4. Dents percées de cheval et de loup trouvées à la Madeleine. — 2 et 3. Rondelle en os percée et gravée des abris de Laugerie Basse. — Coquilles et os percés des mêmes stations. — 5. Caillou serpentineux gravé et percé d'un trou de suspension trouvé à la Madeleine.

A première vue, les soi-disant gravures quaternaires de Thayngen paraissent ce qu'elles son réellement : des images allemandes. Un simple coup d'œil suffit pour apercevoir le bout de l'oreille de ces présomptueux soudards qui ne doutent plus de rien, surtout depuis qu'ils sont devenus les premiers moutardiers du pape. Tout cela sonne faux, c'est creux et vide comme une pensée de Schopenhauer.

Les Magdaléniens, moins habiles et moins roués, étaient beaucoup plus forts parce qu'ils ne pensaient qu'à rester sincères. Com-

ment arrivèrent-ils si vite à cette perfection de style ? par leur seul respect de la nature. Mais cet art si puissant dès son origine, par quoi débuta-t-il ? quel fut le premier caillou gravé, le premier os

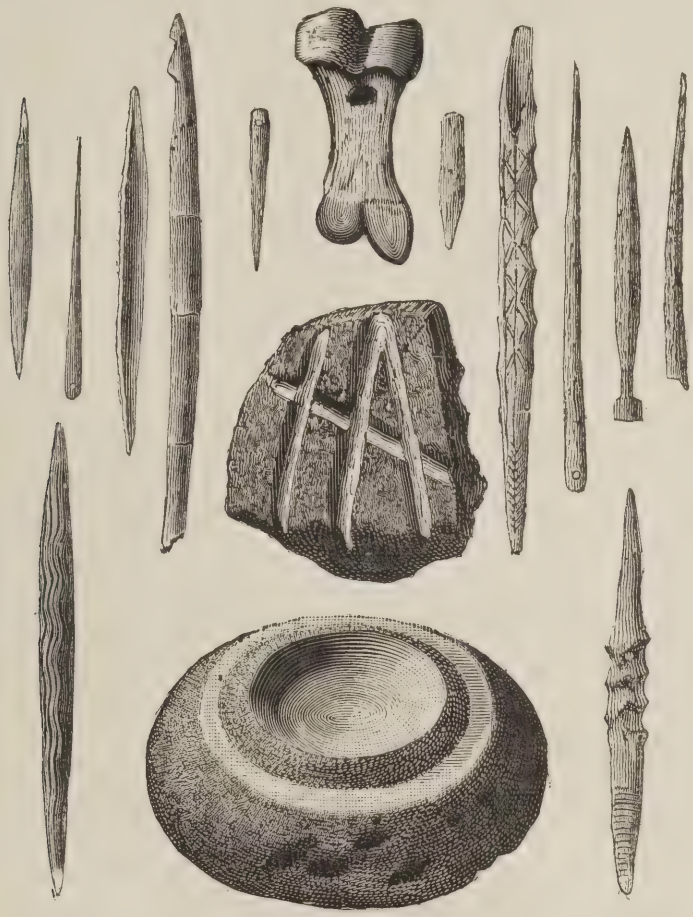

Fig. 165. — Aiguilles, poinçons, cuiller et sifflet en os des grottes du Périgord. Polissoir en grès pour amincir les aiguilles. — Mortier en granit pour broyer la sanguine et le manganèse. Trouvés à la Madeleine.

percé ? Comment ce fait arriva-t-il ? comment naquirent enfin la gravure et la sculpture ?

Milton, dans le quatrième chant de son poème, raconte qu'Ève a sa naissance, mollement étendue sur des fleurs environnées d'ombrages, entendit le doux murmure des eaux qui sortaient d'une grotte et se déployaient en nappe transparente dans le délicieux jardin du Paradis. Sans expérience aucune, la blonde héroïne de

l'Éden mystique, du chantre des « *anges artilleurs,* » s'approche de cette eau pour en contempler la surface limpide qui lui semble un autre firmament, puis s'inclinant pour regarder, elle voit s'avancer vers elle une figure qui se penche aussi pour la reconnaître, elle tressaille et recule, et l'image tressaille et recule de même. Charmée, Ève revient, sourit, pleine de sympathie et d'amour, et sa ressemblance lui jette un doux regard et lui montre des lèvres roses qui semblent appeler un baiser. Vous connaissez cette page délicieuse, je ne vous la transcris pas.

Sur les bords de la Vezère, il dut se passer quelque chose d'analogue. La première femme qui se regarda dans ce premier miroir fourni par la nature, revint sans doute bien souvent près de la source tentatrice. La coquetterie est née le jour où la femme a paru sur la terre. Certain matin qu'auprès de sa fontaine l'Ève de Tayac jouait avec des fleurs, elle s'en fit une coiffure élégante, mais les fleurs coupées se fanent; le soir sa parure n'était plus que lugubre, alors elle cueillit les baies de l'églantier, les unit par un lien quelconque, comme le font encore les petites pastoures que vous avez sans doute rencontrées sur la lande, dans nos provinces primitives, et s'en fit un collier. Ornée de ce ruban naturel, elle revint au bord de la *Douez,* et là trouvant sa gorge plus blanche par le contraste des fruits rouges, resta longtemps en douce contemplation de sa beauté rehaussée par ses soins.

Au retour, l'époux l'embrassa deux fois au lieu d'une.

Les baies se flétrissent comme les fleurs ; elle voulut nécessairement perpétuer le charme et prit des coquillages qui remplacèrent avec avantage les grains rouges de la rose sauvage.

Le premier collier de coquilles trouvé en France a été déterré dans la caverne de Cro-Magnon (voir *fig.* 32, p. 40). Le squelette des Baoussès-Roussès de Menton était orné de même d'une semblable parure et l'écrasé de Laugerie Basse avait comme bijoux douze couples de *cyprées* placées sur le front, sur les épaules, aux genoux et sur le bas des jambes.

La coquille est encore un objet d'une fragilité relative. Or, aux Eyzies, à la Madeleine, à Laugerie, on trouve en très grand nombre des dents de cheval, de loup, de cerf, de bœuf, de renne, percées d'un trou de suspension. La femme de Tursac, remplaça donc

bien vite le tour de cou de sa blanche gorge par un *porte-bonheur* plus solide et plus résistant.

Les dents, chez les sauvages de l'Afrique, sont considérées comme des *Grisgris*, comme des amulettes préservatrices du mauvais sort, et les femmes des Sénégalais en placent, encore de nos jours, au cou de leurs enfants.

Puisqu'on perçait les dents, on pouvait bien les décorer d'autre sorte. M. Hardy, de Dieppe, possède une rondelle en os percé, trouvé à Laugerie Basse, dont nous donnons ici le dessin (*fig.* 164), portant sur ses deux faces la représentation d'un petit animal, entourée de chevrons parfaitement accentués et munie d'un trou central. M. Piette en a, lui, toute une collection. Ce sont les premières médailles miraculeuses qui furent suspendues sur des poitrines humaines.

M. de Mortillet refuse à ses magdaléniens toute idée possible de religiosité ; il prétend que puisqu'on ne trouve pas, en Périgord, d'idoles *monstrueuses*, marque nécessaire, selon lui, de l'aberration d'esprit du dévergondage d'imagination qui fonde les cultes, ils ne croyaient ni à Dieu, ni au diable, soit; mais qui nous empêche de penser qu'ils songeaient à l'amour, cette religion vraie de tous les peuples. Certes, la coquette enfant qui la première para son sein de fleurs, de baies roses, de coquilles dorées, de rondelles gravées, en souvenir des caresses de son mari, dans l'espoir de les voir se renouveler plus souvent, sans être aucunement dévote, fonda peut-être le premier culte, celui de la MÈRE, auquel nous autres Français nous sommes restés si fidèles. Nous lui devons donc *los et honneur*. Car, c'est elle qui inventa l'art et ce nous est doux de penser que c'est à la femme que nous devons le premier germe de ces conceptions sublimes qui font maintenant la grandeur vraie des nations de par le monde.

Si l'on nous reproche de trop civiliser nos vieux habitants du Quercy, nous répondrons par des faits et des dessins.

La petite collection de poinçons, de crochets, d'aiguilles à chas, d'aiguilles à crans, d'aiguilles à tête, que nous donnons ici (*fig.* 165), nous prouve que les mains des magdaléniennes qui s'en servirent n'étaient pas déjà si grossières.

Quant à leur coquetterie première, le petit mortier trouvé par

Edouard Lartet, dans la grotte même de la Madeleine, en est une preuve plus que suffisante. A quoi servait donc ce mortier? Ses dimensions empêchent de lui attribuer la destination de moulin à bras pour la fabrication du pain, encore inconnue du reste à cette époque.

Le musée de Saint-Germain-en-Laye possède un de ces mor-

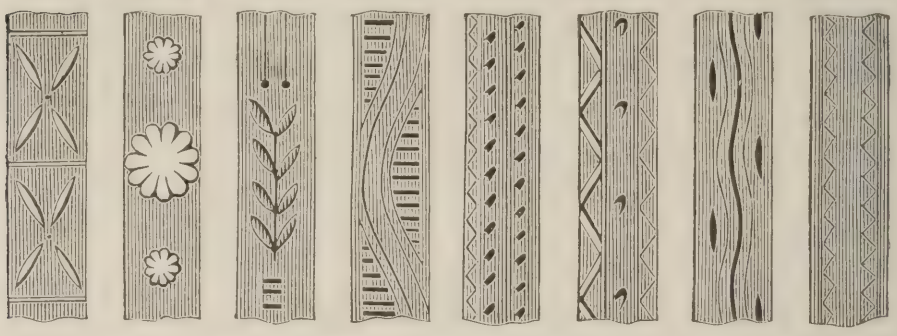

Fig. 166. — Motifs d'ornementaton des objets gravés trouvés dans le Périgord.

tiers absolument semblable à celui de la figure 165, qui provient de la tribu des Osages et a été recueilli à Jefferson-City, dans le Missouri. On l'employait là-bas pour broyer les matières tinctoriales

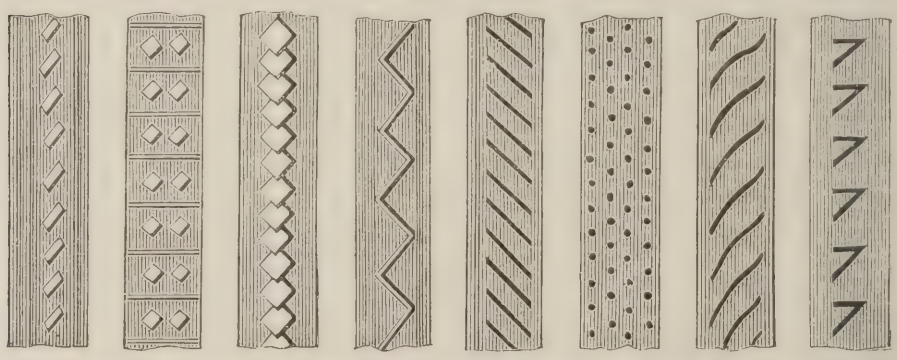

Fig. 167. — Motifs d'ornementation des objets gravés trouvés dans le Périgord.

qui, en les amalgamant avec de la moelle, servaient au tatouage et à la peinture du corps de ses sauvages propriétaires. Les pierres creusées de la Gorge-d'Enfer, de Laugerie Basse et de la Madeleine devaient être affectées au même usage; car on trouve en très grand nombre autour d'elles, dans les fouilles, des morceaux de sanguine, peroxyde de fer hydraté donnant une belle couleur rouge, et du mi-

nerai de manganèse qui, pulvérisé, fournit une poudre très noire.

Fig. 168. — Tête de femme de la Nouvelle-Guinée. — Tête de chef papoua, d'après les hommes fossiles et les hommes sauvages de M. de Quatrefages.

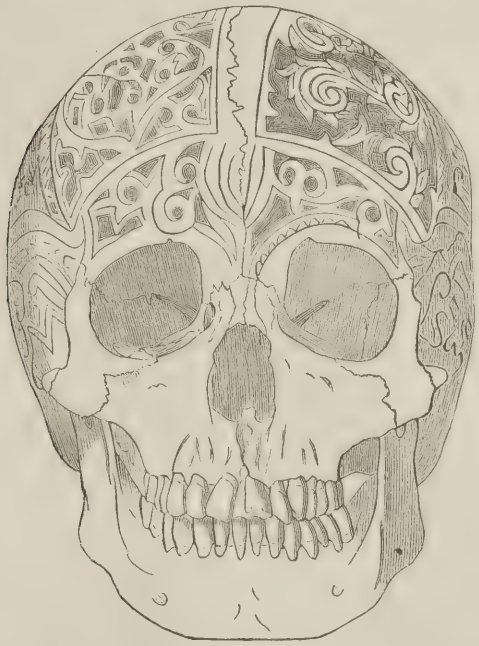

Fig. 169. — Crâne gravé de Negrito Papou, d'après M. de Quatrefages.

Ces fragments conservent des traces de raclage si parfaitement vi-

sibles qu'on ne peut douter de leur emploi pour la fabrication des substances colorantes, surtout lorsqu'on trouve ces substances réunies près du fameux granit qui servait à leur immédiate utilisation.

Donc, les Magdaléniens de Tursac peignaient leurs peaux raclées avec soin et les couvraient d'ornements brodés en cuir de différentes couleurs, comme les Peaux-Rouges du nord de l'Amérique. Leurs vêtements, rudes encore, mais d'une coupe moins sauvage, furent sans doute agrémentés de même façon.

Nous donnons ici une collection de dessins variés de ces ornementations prise sur les gravures du temps. Nos ciseleurs connaissaient déjà le pointillé, le chevron, le zigzag, le losange, l'ondulation, la dent de loup, la feuille, la fleur enfin. Combien de paysans modernes, dans le fond de certaines de nos provinces que nous pourrions nommer, sont, même de nos jours, en fait de goût, à cent piques au-dessous de ces primitifs méprisés.

Quant à leurs femmes, les savants vont jusqu'à affirmer qu'elles se couvraient le visage de rouge et de noir comme les Égyptiennes du temps de Rhamsès II et les petites dames du faubourg Montmartre. Nous laissons à ces messieurs toute la responsabilité de cette supposition malséante. Les Madeleines de Tursac étaient trop naturalistes pour se permettre de déformer ce qu'avait sans doute si bien fait pour elles cette *Anna Perenna,* cette sublime nature qu'elles adoraient de tout leur cœur. Ne les calomnions pas; elles étaient peut-être plus artistes que leurs époux.

De tout ce qui précède, nous pouvons donc conclure que l'art a été révélé à l'homme par la femme. Nous verrons plus tard que c'est elle qui inventa, à l'imitation de la fleur, la première poterie. En creusant à fond le sujet, on trouverait qu'on lui doit encore bien d'autres créations.

Par ces temps de revendications, il nous paraît bon de rendre à nos épouses, comme à nos mères, le juste hommage que les seuls bibliques leur refusent. Les Sémites, qui sont de race inférieure, professent le mépris le plus complet du sexe faible. Pour eux, la femme n'est qu'une servante *ancilla domini.* Partis à leur suite, traînés que nous sommes depuis des siècles par un sot esprit de secte dans les ornières lévitiques, notre grand tort est de nous laisser guider aveuglément par les principes grossiers de ces gens

d'infime extraction. Nous avons pourtant, dans nos propres annales, mieux à trouver si nous voulons. Les races celtiques, dont nous nous faisons gloire de descendre, ont gardé, elles, le respect et l'amour de la femme. Laissons donc le Pentateuque et lisons un peu plus les triades. La galanterie française a des racines bien profondes sur le vieux sol gaulois.

Gardons-nous de l'oublier jamais, l'enfant qui n'aime pas sa mère n'est pas digne de vivre; le peuple qui ne respecte par la

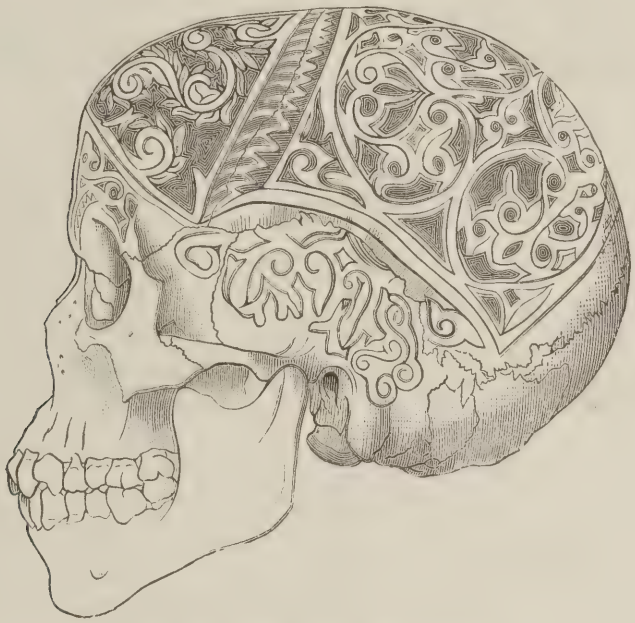

Fig. 170. — Crâne gravé de Negrito Papou.
d'après M. de Quatrefages.

femme doit tôt ou tard s'effacer et disparaître de la grande histoire de l'humanité.

Comme nous ne pouvons nous rendre compte de l'aspect des femmes magdaléniennes par aucun document certain, nous avons cru bon de reproduire ici deux types de sauvages modernes qui, par analogie, nous donneront un concept à peu près sûr de nos aïeux des bords de la Vezère. Les Papous sont les artistes de ces peuplades à peine civilisées; il sculptent, gravent, chantent; nous pouvons donc les rapprocher des Magdaléniens, il nous les expliquent. Nous donnons ici (*fig.* 168), d'après M. de Quatrefages, avec

le portrait d'un de leurs chefs, celui d'une femme de la Nouvelle-Guinée, qui prouvent, sans plus de commentaires, que ces races ne sont pas aussi repoussantes que bien des voyageurs le prétendent.

Nous n'avons, jusqu'ici, parlé que des gravures de la Madeleine

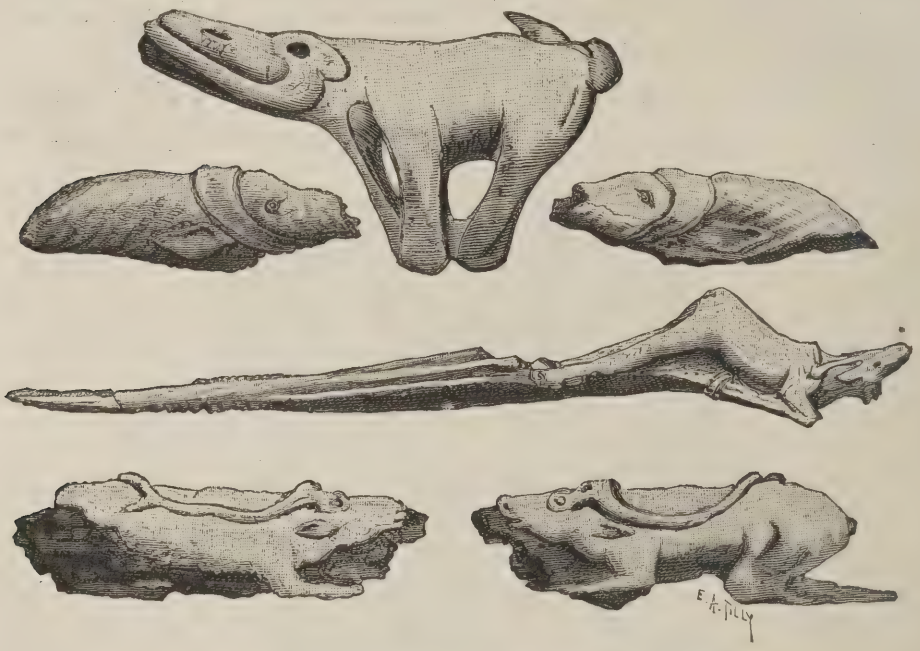

Fig. 171. — Sculptures des grottes du Périgord et de Thayngen.
Manches de couteau et poignard avec représentation de mammouth, de renne et d'ovibos moschatus.

creusées si dextrement par nos Girondins dans leurs bois de rennes. Après avoir tracé ces esquisses, ces fins observateurs crurent devoir

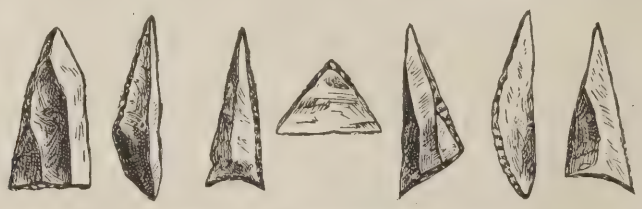

Fig. 172. — Burins de graveurs magdaléniens,
d'après la collection de M. Émile Taté.

s'essayer à des reproductions plus saillantes. Mais la sculpture demande des aptitudes particulières; ils réussirent moins bien dans cet art complexe qui exige presque de la science.

Nous réunissons ici quelques spécimens de leurs antiques reliefs (*fig.* 171).

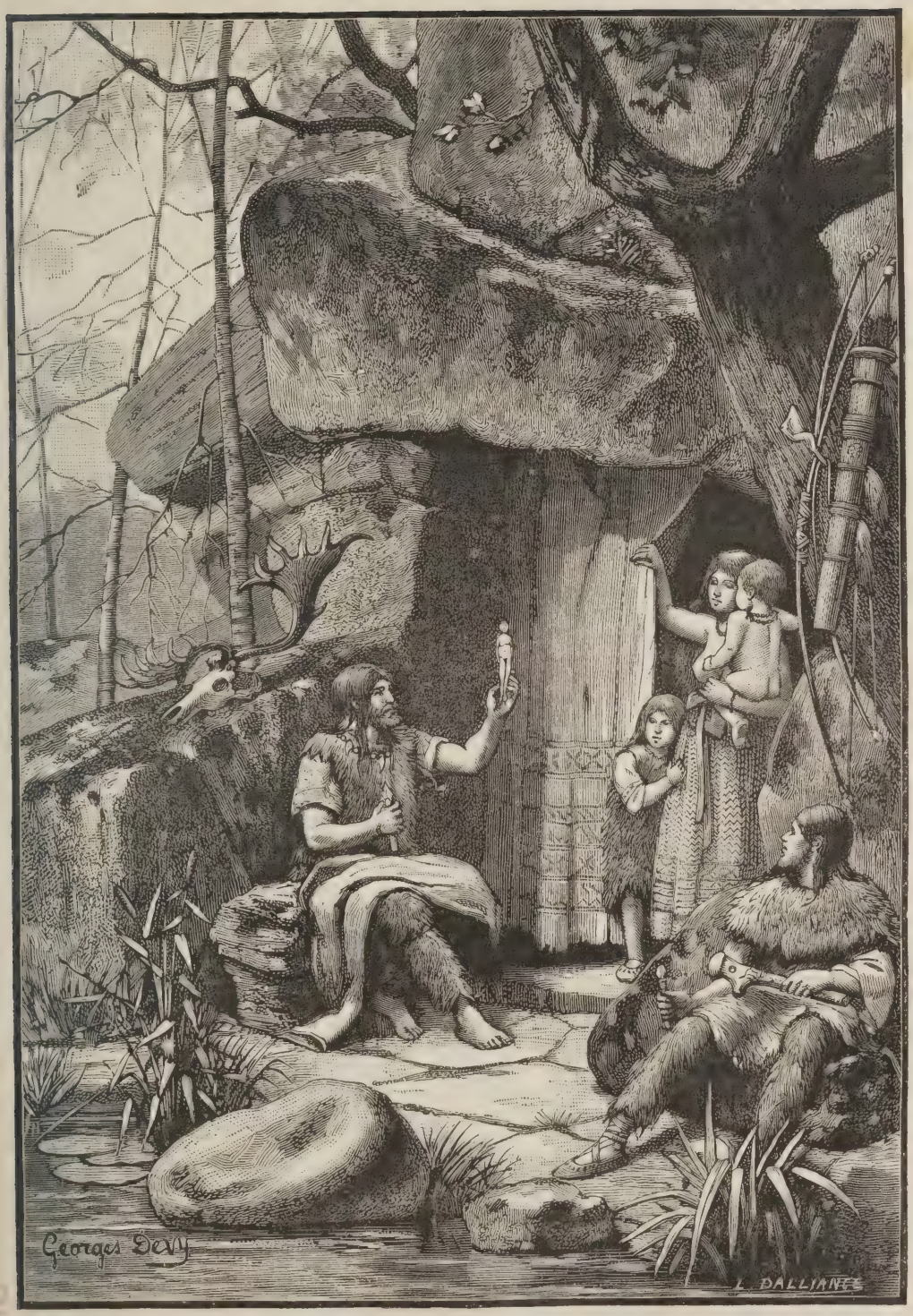

LES SCULPTEURS DE LAUGERIE BASSE.

Il y a d'abord le poignard de Laugerie Basse qui simule un renne les cornes recourbées sur le dos, les pattes pliées sous le ventre comme s'il se préparait à sauter; puis le mammouth taillé dans une palmure, de la collection Peccadeau; les têtes de Thayngen où l'on a cru reconnaître l'*ovibos moschatus*, le manche de couteau de Montastruc et les bâtons de commandement de la grotte d'Arudy. Tout cela est un peu rustique dans le vrai sens du mot.

Si nos habiles dessinateurs ne parvinrent pas en sculpture à rendre aussi rapidement leur pensée qu'ils l'avaient fait par le trait simple, c'est que ces anciens chasseurs procédaient, pour la confection de leurs ébauches, de la façon tout à fait rudimentaire qu'emploient de nos jours les guetteurs de chamois du Tyrol et les gardeurs de chèvres de la Provence.

Les errants des grands bois, braconniers, gardes-chasse et autres, les pâtres des grandes plaines, pendant les longues heures de l'affût, pendant les tristes veillées de l'hiver, s'amusent bien souvent à fouiller de leur serpe la branche coupée par eux dans le taillis. Profitant des nœuds saillants, des creux profonds de toutes les irrégularités de l'objet, ils y ébauchent des têtes de chevaux, des cornes de béliers, des gueules de loup, des chiens accroupis, des sangliers courants, des cerfs agiles, sujets de leurs préoccupations journalières, dont les formes sont pour ainsi dire incrustées dans leur mémoire et qu'ils façonnent machinalement « *par cœur* » comme disait un des guides qui nous conduisit au long rocher de Fontainebleau. Lorsque se rencontre sous leurs pointes un trou à peu près rond, ils en font un œil. Une veine de bois se contourne-t-elle en forme de cuisse, ils achèvent la jambe en utilisant le relief déjà donné par la nature. Ailleurs, s'ils trouvent un commencement de croupe, une apparence d'épaule, les compléter leur est facile; mais leurs conceptions gardent du procédé même qu'ils emploient quelque chose de rude, d'imprévu, d'inégal, qui donne à leurs produits, un cachet tout spécial. L'art des sculpteurs de la Madeleine, étant basé sur les principes de cette fabrication naïve, est absolument identique à celui de ces dompteurs de vipères, et leurs gardes de poignard ressemblent à s'y méprendre au manche de fouet des coureurs de bois dont nous venons de vous parler.

La perfection de leurs gravures ne venait que de la délicatesse

de leurs burins. Nous pouvons en juger sainement à cette heure, où l'on a découvert des pointes magdaléniennes d'une incroyable finesse.

On avait cru jusqu'à ces derniers temps, que ces ciseleurs primitifs ne se servaient que des lourds silex rencontrés dans leurs stations, pour fabriquer toutes les ornementations qui couvrent leurs petites cornes, un patient chercheur, M. Émile Taté, a recueilli

Fig. 174. — Marteaux de graveurs, dits bâtons de commandement, des fouilles de Christy et Lartet.

près de Coincy-l'Abbaye, dans l'Aisne, des pièces qui jettent un nouveau jour sur la question. Il y avait dans ce canton de Ferre-en-Tardenois, un atelier complet de burins, une vraie fabrique de poinçons aiguisés. C'est par centaines que le jeune savant a récolté là les petits triangles dont nous donnons ici quelques spécimens (*fig.* 172). Ils sont tous retaillés avec une finesse remarquable, et comme on ne peut pas malgré la meilleure volonté du monde voir dans ces cailloux ce qu'y cherchent avant tout les savants, des flèches, des armes, des engins de guerre, il a bien fallu pour en déterminer l'emploi nécessaire, les classer comme biseaux, admirable-

ment propres à la confection des dessins dont nous parlions tout à l'heure.

Puis, comme cette fois on ne pouvait pas décemment les faire tenir, ainsi que les amandes de Chelles, entre le pouce et l'index, on en a admis l'emmanchement : de là, à les faire prendre en main à la façon des ciseaux des ornemanistes modernes, il n'y avait qu'un pas. Mais, tout ciseau demande un percuteur, il fallait un marteau,

Fig. 175 — Reconstitution du chasseur d'aurochs, de la collection Massenat.
(Voir la figure 21, page 35.)

et l'on a fini pas s'apercevoir que les fameux bâtons de commandement n'étaient que ces marteaux demandés, percés de trous pour en rendre le maniement plus facile, et les coups plus légers.

Sceptres imaginaires, la haute noblesse de ces casse-tête royaux a dégringolé du coup, et les dignitaires qui étaient censé les porter triomphalement, princes qualifiés de mandarins à trois trous, par M. Figuier, se sont envolés au pays des chimères, d'où ne devraient jamais sortir hélas, ces espèces qui n'empruntent leur importance factice qu'à leur nullité réelle.

Après avoir sculpté des animaux, les quaternaires de Laugerie Basse tentèrent de reproduire leurs semblables.

Nous avons publié leurs essais dans ce genre, aux premières pages de ce volume (*fig.* 21 et suiv.), et nous ne croyons pas devoir revenir ici sur ce qu'en a dit Camille Flammarion. Le Chasseur d'Auroch, de M. Massenat, est un tableau complet; nous avons essayé de le rendre compréhensible en le rétablissant dans sa perspective naturelle, ainsi que le Pasteur de Chevaux, de Lartet, dont nous avons parlé plus haut (*fig.* 175 et 176). Nous ne disons rien non

Fig. 176. — Reconstitution du gardien de chevaux de la Madeleine.
(Voir la figure 23, page 36.)

plus de la Femme au Renne, de l'abbé Landesque (*fig.* 22), ayant déjà traité le sujet dans un chapitre précédent.

Mais la tête de Rochebertier trouvée par l'abbé Bourgeois, et surtout la *Vénus* dite *impudique* du marquis de Vibraye, doivent nous retenir, ce que de raison.

La tête de Vilhonneur est évidemment une reproduction humaine très enfantine, très géométrique, n'étant composée que de deux ovales indiquant les yeux et d'une série superposée de lignes brisées faisant comprendre le nez, la bouche et la courbe du menton, elle rentre dans la sculpture des gardeurs de troupeaux, des dépisteurs de bêtes fauves, dont nous avons dit un mot tout à l'heure.

La statue de Laugerie Basse est déjà plus perfectionnée.

On sait que M. de Mortillet refuse toute idée de religiosité aux Magdaléniens, les remarquables travaux de l'ancien conservateur du musée de Saint-Germain-en-Laye, l'ont mis incontestablement à la tête de la science préhistorique. On ne peut que se trouver bien

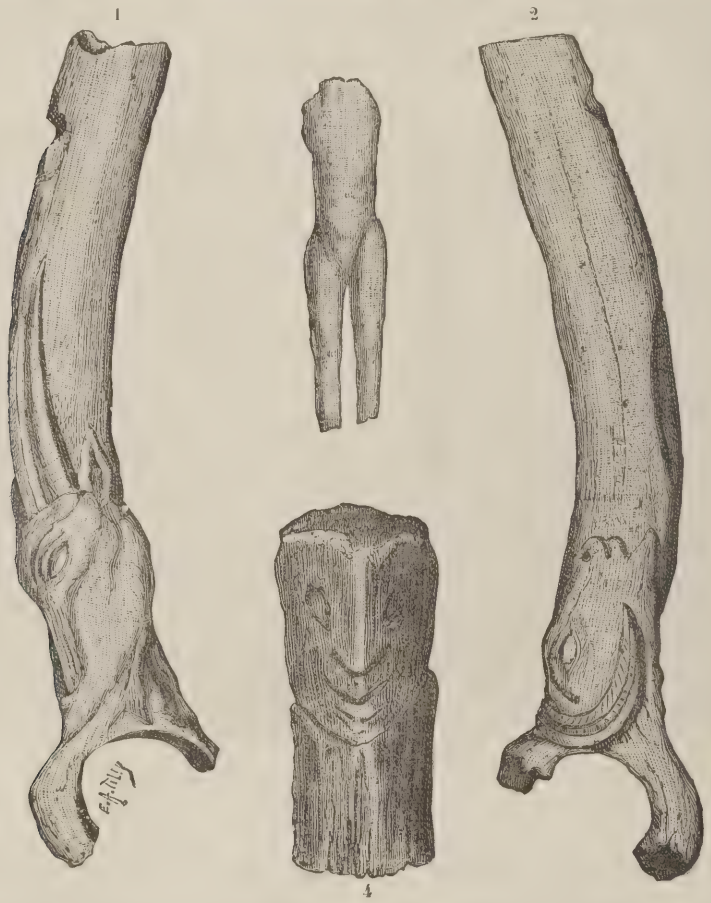

Fig. 177. — 1 et 2. Les bois de renne sculptés de la grotte d'Arudy. — 3. La Vénus impudique de Laugerie Basse. — 4. La tête humaine de Rochebertier.

de le suivre pas à pas dans les recherches que nécessitent ces études. C'est un guide sûr, d'une lucidité plus que parfaite. Mais ici encore, nous oserons quand même contester quelque peu ses affirmations.

La statuette de Laugerie Basse est évidemment une femme. Or, en la rapprochant des idoles rapportées par Alfred Marche, de ses aventureuses courses dans l'Afrique occidentale, en la comparant

aux terres cuites gauloises, si bien décrites et dessinées par Edmond Tudot, en la plaçant enfin près de la Vénus de Médicis, qui n'est pudique, celle-là, que par l'interprétation passablement hypocrite qu'en firent les vertueux *Græculi* du temps des empereurs, à quoi arrive-t-on? à constater ce fait irréfutable.

Le premier culte a été celui de la femme, hommage pieux de

Fig. 178.

1. La Vénus de Médicis. — 2, 3. 4. Idoles de l'Afrique occidentale. — 5. Vénus gauloise.

l'homme reconnaissant du bonheur que lui avait accordé cette charmante moitié de lui-même.

Pourquoi fermer volontairement les yeux!

Les idoles que Rachel cachait sous ses jupes, quand elle fuyait de chez son père Laban, devaient être semblables à la femme de Laugerie. A l'exposition de M. de Brazza, qui nous fait si bien connaître les régions inexplorées de ce mystérieux Congo, que voit-on? des femmes, rien que des femmes. Dans l'Inde quelle est l'éternelle compagne de Vischnou, la douce *Laksmi*. En Égypte, la grande *Athor* née d'elle-même, rectrice des dieux, dominatrice de la région supérieure et de la région inférieure est au-dessus d'*Ammon* lui-

même dans le Panthéon de Thèbes la grande. *Vénus* enfin, en Grèce est antérieure à *Jupiter*.

La première religion a été celle de la femme, et si le chef-d'œuvre de l'art, la plus splendide sculpture qui existe au monde, la Vénus de Milo, est la glorification de la noble compagne de l'homme, on ne doit point s'étonner que la première production façonnée en relief par ce même homme ait été l'image de celle qui lui avait révélé le verbe de cet art.

CHAPITRE VI

LES PREMIERS SÉPULCRES

A la fin de la période magdalénienne, les hommes avaient à peu près partout quitté les cavernes, et s'étaient déjà construit des espèces de huttes au-dessous des rochers. Les bords de la Vezère, nous l'avons vu plus haut, sont pleins des restes de ces premiers villages. — Ailleurs, ils vivaient dans des campements, entourés de talus en terre et de palissades, sur les hauts plateaux où se rencontrent les gissements quaternaires désignés par les savants, sous le nom de « stations à air libre ».

Dans certaines contrées, pourtant, l'occupation des cavernes, par l'homme, persista au delà des temps géologiques. On peut même aller jusqu'à dire, qu'elle n'a jamais cessé complètement, car de nos jours, on trouve encore des familles de Troglodytes, dans des habitations souterraines, creusées par elles ou par leurs aïeux, au sein des rochers et qui y vivent au XIXe siècle, de la vie des hommes de Bruniquel ou de Cro-Magnon.

En Amérique, sur les deux versants des montagnes Rocheuses,

dans les *Canons*, gorges étroites du Colorado et de l'Arizona, il n'est pas rare de découvrir des abris sous roche, avec plates-formes nivelées et murs faits à l'aide de pierres épanelées, posées les unes sur les autres, sans aucune espèce de ciment, repaires que les archéologues du pays considèrent comme bien antérieurs à l'apparition des

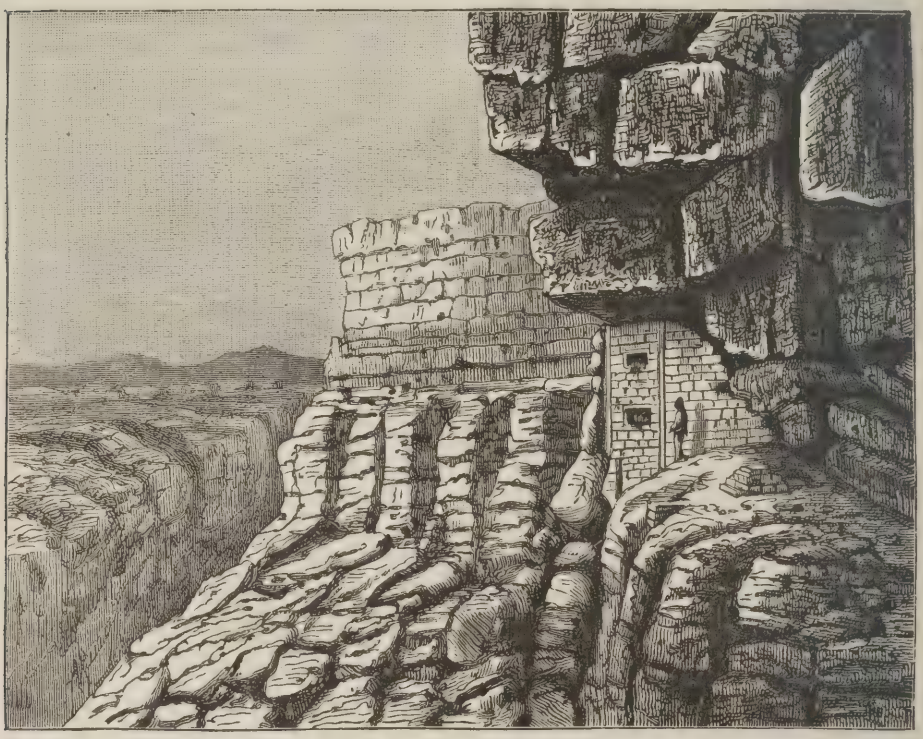

Fig. 180. — Hutte de pierre construite dans un creux de rocher du Canon Mancos, gorges du Colorado.

Mound Builders, les constructeurs de tertres de l'époque des *Dolmens* et des *Tumulus*.

Nous ne pouvons ici en faire une étude complète, indiquons sommairement la nature de ces antiques logis.

Ils étaient habités comme les grottes de la Madeleine, par une race de sculpteurs; les rochers voisins sont couverts de représentations d'animaux : serpents, rats, tortues, oiseaux, quadrupèdes de toute espèce, d'une bizarrerie incroyable; mais les reproductions de ces sculpteurs sont tellement enfantines, grâce au... talent... des savants qui nous les ont transmises, que nous n'osons vraiment

porter aucun jugement sur l'esthétique de ceux qui les tracèrent jadis.

Assigner une date fixe à ces abris, ne nous paraît pas plus facile. Les couteaux d'obsidienne, les haches de pierres noires, qu'on y récolte affectent, il est vrai, des formes très primitives. Mais leurs

Fig. 181. — Construction découverte à Raltlesnathe Bend, d'après M. de Nadaillac.

fabricants appartenaient-ils à la race qui a vu le soulèvement des Cordillères ou à ces mystérieux *fils de Votan*, que les traditions disent être venus là-bas « des pays où il fait de l'ombre, de l'autre côté des mers », c'est ce que nous ne discuterons pas à cette place, se prononcer actuellement sur ces questions, nous paraît quelque peu téméraire, — tant de brumes épaisses obscurcissent encore l'histoire des Précolombiens.

Ces habitations rudimentaires, qui ressemblent à de véritables citadelles (*fig.* 180) sont érigées sur des terrasses inaccessibles à l'homme lui-même, taillées à des hauteurs prodigieuses; elles domi-

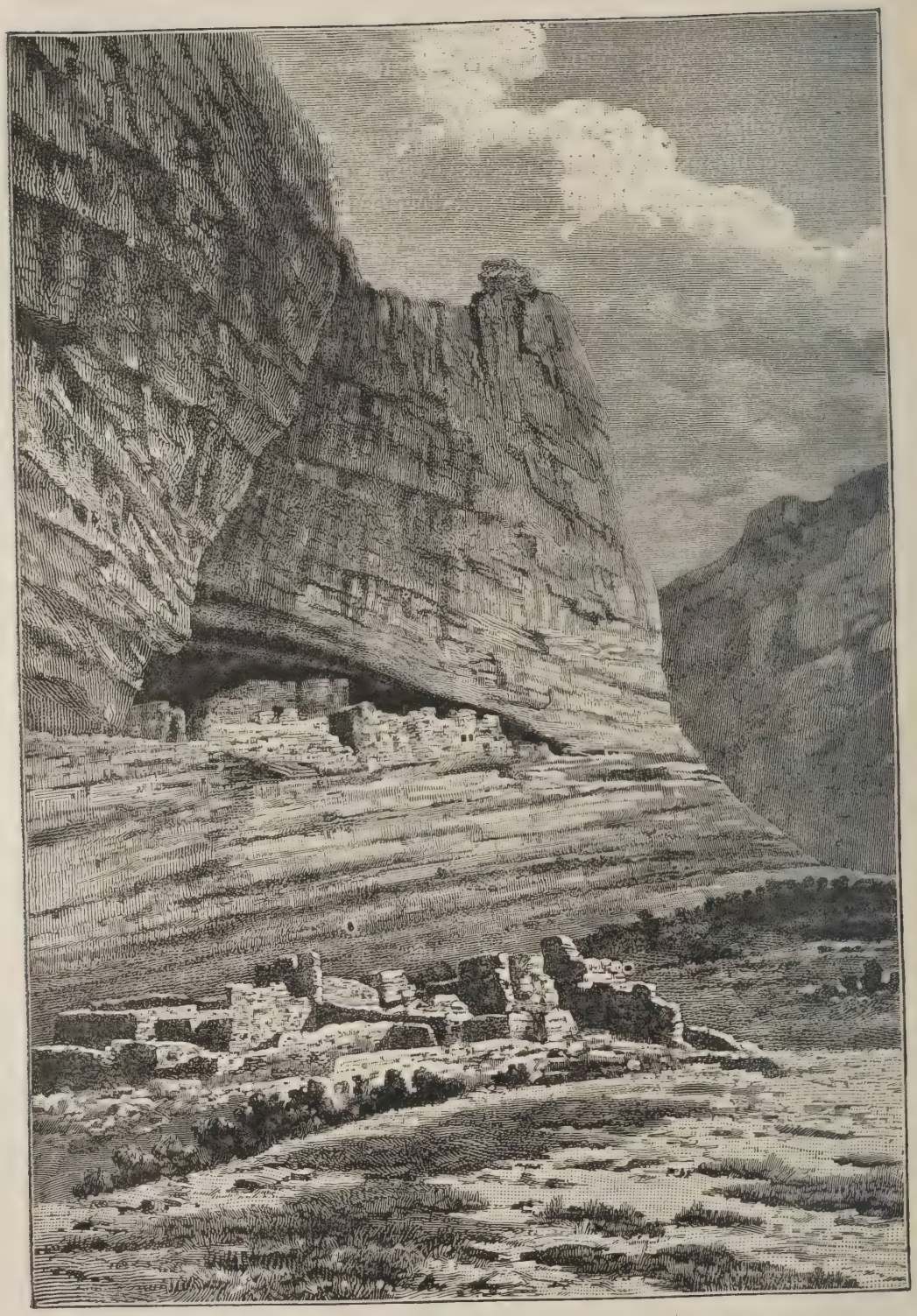

PUEBLO DU NOUVEAU MEXIQUE, HABITATIONS DES PRÉCOLOMBIENS DE L'AMÉRIQUE.

nent de plus de trente mètres le lit actuel des rivières qui coulent au fond de la vallée. Sont-elles de l'époque des abris du Périgord, ou doit-on les croire postérieures, — qui pourrait sur ce point donner des affirmations vraiment scientifiques? — Attendons les découvertes des illustres membres du *Smithsonian institute*, qui

Fig. 183. — Les Troglodytes modernes, village creusé dans la pierre à la Roche-Corbon, sur les bords de la Loire.

poursuivent avec un acharnement remarquable la solution de ces problèmes.

Si nous en donnons ici des dessins, c'est que pour nous ces maisons, j'allais dire ces cités, — il y en a qui occupent une superficie de 480,000 pieds carrés, servent de transition naturelle entre les huttes réunies de Laugerie Basse, et les nombreuses cabanes plantées côte à côte sur les *Palafittes* des lacs de la Suisse.

Ces premiers témoins d'une société en formation, comblent, en partie du moins, le fameux *Hiatus*, immense lacune que les classificateurs obstinés s'efforcent de creuser, entre la période magdalé-

nienne et ce que quelques-uns d'entre eux nomment l'époque Robenhausienne.

Nous essayerons plus tard d'émettre, au sujet de cette lacune, une opinion que les princes de la science traiteront sans doute d'outrecuidante, mais dont l'hypothèse, grâce aux preuves sur lesquelles nous nous appuyerons, nous semble parfaitement soutenable. — Les bâtons de commandement, ces sceptres inutiles, nous serviront alors peut-être à quelque chose.

L'homme donc n'a jamais oublié le premier asile où il se réfugia dès l'aurore de sa rude vie, et, dans l'antre des ours domptés par ses mains, il est revenu souvent en ses jours de malheur, comme revient l'enfant prodigue accablé par les luttes de l'existence au premier foyer, où dans l'enfance il a trouvé le doux repos de la famille.

Nous avons dit que, de nos jours encore, ces grottes antiques lui servaient de demeure ; prouvons-le par quelques exemples.

Sur la rive gauche de la Loire, entre Saumur et l'abbaye de Fontevrault, la falaise qui borde la route de terre est remplie de souterrains occupés par d'industrieux travailleurs, qui y fabriquent les prunes séchées, connues sous le nom de pruneaux de Tours.

En Champagne, tous les vignerons d'Avize, de Châlons, d'Épernay, ont leurs magasins entièrement creusés dans la craie, caves qui s'étendent fort loin au delà des limites de l'habitation où s'ouvre l'escalier par lequel on y pénètre.

A la Roche-Corbon, tout près des fameux colliers de l'abbaye de Marmoutiers, le village entier est formé d'excavations forées dans la pierre tendre, des terrasses, des tourelles, des plates-formes, donnent accès à ces pittoresques chambres, dont on voit les fenêtres et les portes s'ouvrir à des hauteurs vertigineuses ; et dans les champs qui dominent la vallée, le voyageur s'arrête étonné en apercevant sortir de nombreux trous protégés par des tertres verts, la fumée des modestes ménages qui vivent à plusieurs mètres au-dessous dans leurs cases aux parois rugueuses, tout comme les Américains des *Pueblos* du nouveau Mexique, ou les anciens graveurs de Laugerie Basse.

A Rémonat, en Franche-Comté, des villages entiers, y compris

l'église, sont disséminés dans les anfructuosités du sol partout échancré d'une façon bizarre.

A Naples, au pied de la colline de *San-Martino,* plusieurs centaines d'invidus, vivent dans les grottes de Spagari, sous les rampes de Brancaccio. On descend chez eux par une étroite ouverture, où la lumière pénètre à peine, et dans les ténèbres de leurs trous noirs, on entend au loin grincer la roue qui sert à ces pauvres hères à confectionner les cordes, qu'ils viennent ensuite vendre à la ville voisine. Ces lazzaroni souterrains n'ont comme couchettes qu'un peu de paille, comme vêtements que des haillons, dans lesquels ils se drapent avec toute la majesté que donne l'orgueil d'une liberté sauvage conquise au prix de la misère.

A quelques kilomètres de Bordeaux existe un village, celui de Cangoireau, dont les cavernes innombrables servent encore d'habitations aux paysans de la contrée.

A Saint-Chamas, sur les bords de l'étang de Berre, une véritable ruche, peuplée d'abeilles laborieuses, se montre sur les flancs de la colline dans laquelle sont taillés en plein roc les ateliers des nombreux ouvriers qui y cachent leurs moulins à blé, leurs pressoirs d'olives, et y fabriquent tout le long du jour avec une patience obstinée la farine et l'huile dont ils font un commerce assez lucratif.

Je ne parle pas des ermitages si en honneur dans le midi de la France, ni des refuges de pêcheurs de nos côtes qui émaillent les falaises normandes et bretonnes.

Partout les audacieux vainqueurs des speléens ont eu des successeurs.

Mais revenons à nos Magdaléniens eux-mêmes.

A l'époque que nous étudions spécialement dans ce chapitre, quand ils sortirent de leurs tannières et qu'ils eurent planté les pieux de leurs rustiques cabanes sous les blocs surplombants de Tayac et d'ailleurs, ils gardèrent quand même au cœur un souvenir de leur premier séjour au sein mystérieux de la terre.

M. de Mortillet prétend que l'homme quarternaire n'a jamais pensé à enterrer ses morts ; nous lui laisserons la responsabilité de ses affirmations parfois un peu trop tranchantes. M. Ernest Feydeau, qui a étudié mieux que personne la question des sépultures des peuples anciens, soutient la thèse contraire ; il est peut-être plus dans le

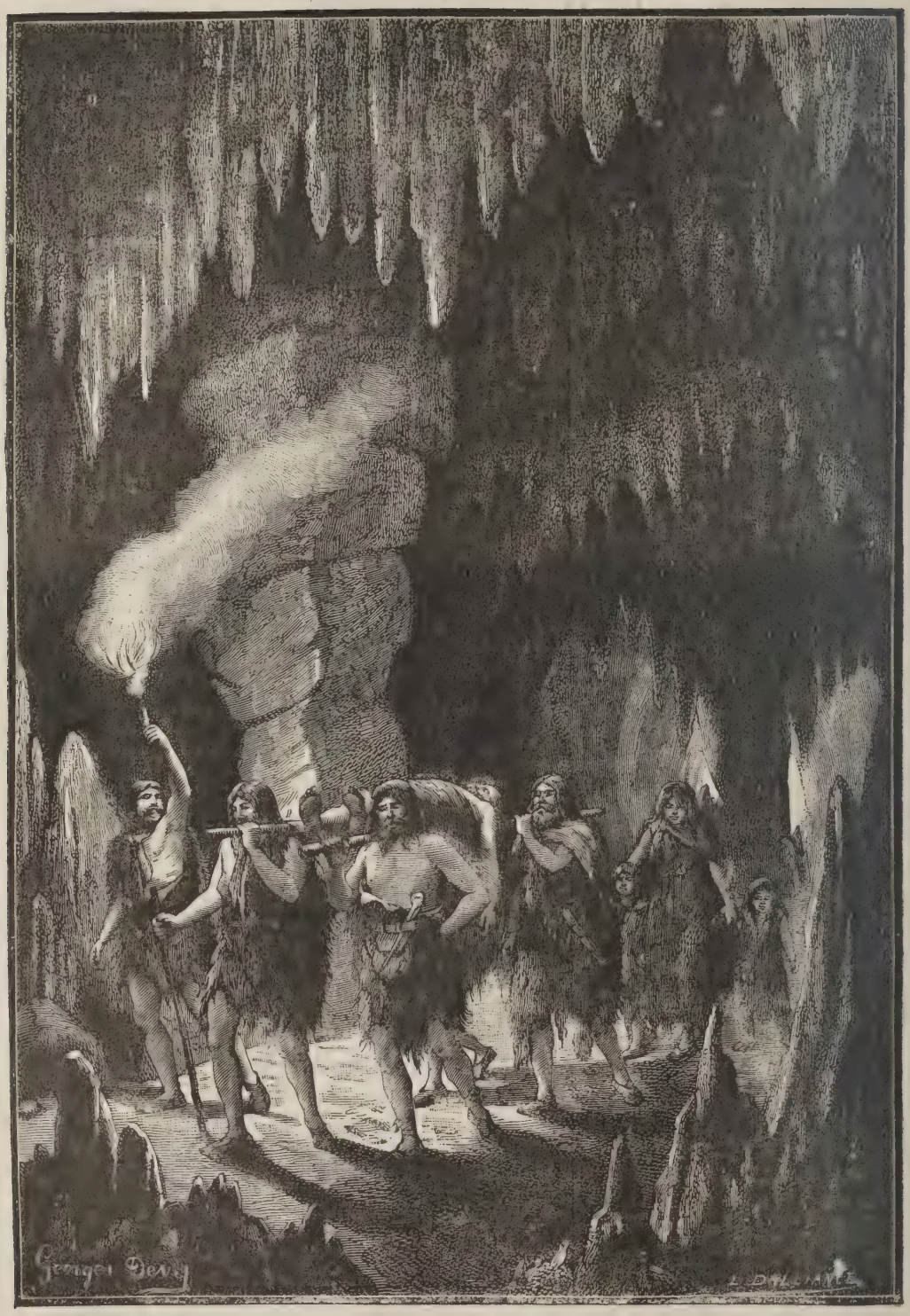

UN ENTERREMENT DANS LES CAVERNES A L'ÉPOQUE MAGDALÉNIENNE.

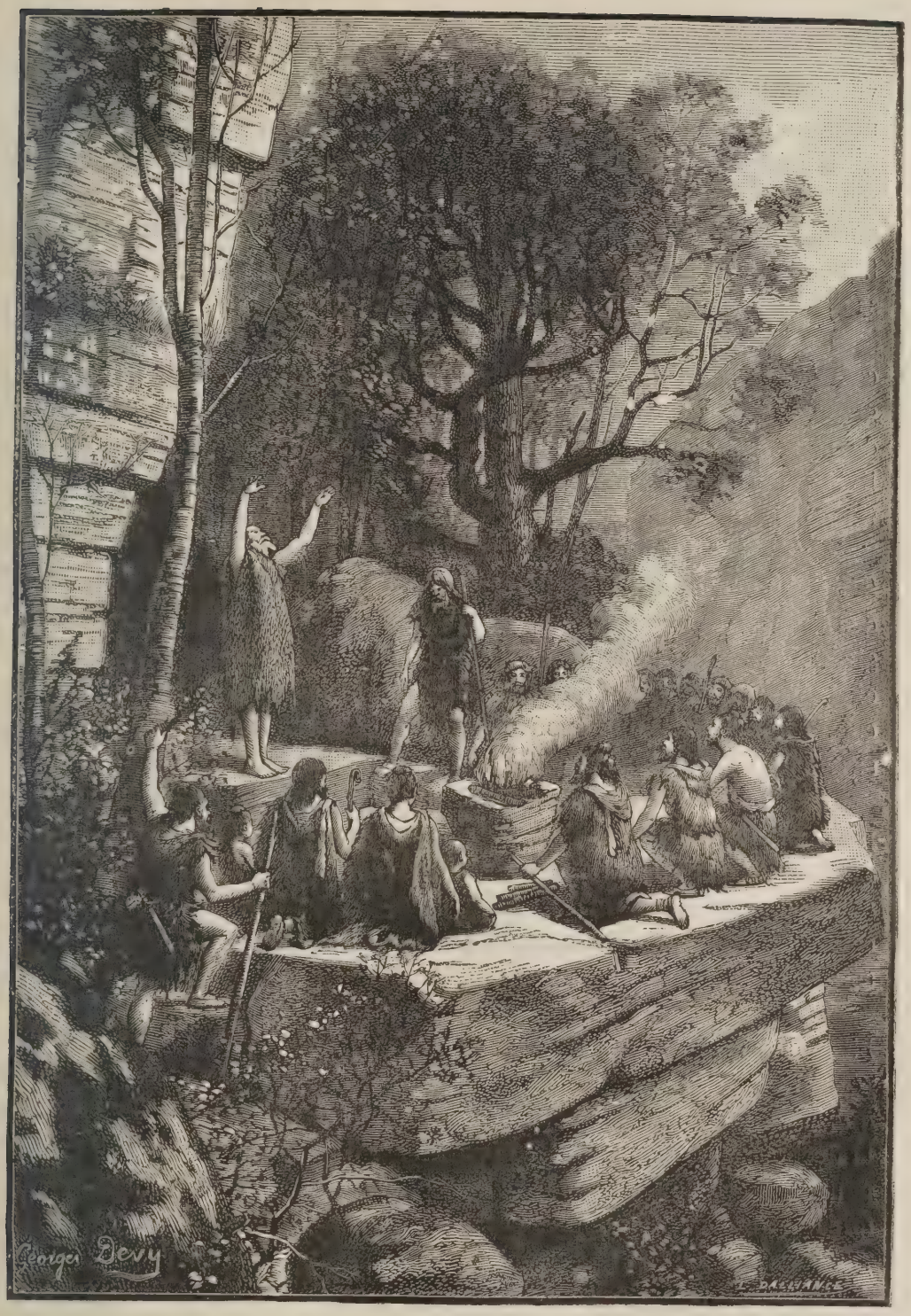

LE PREMIER FEU ALLUMÉ A L'ENTRÉE DES CAVERNES DEVENUES LIEUX D'INHUMATIONS.
(Fouilles d'Édouard Lartet à la cave d'Aurignac.)

vrai que le savant rédacteur de *L'Homme*. Si vous le voulez bien, nous nous rangerons donc à son avis.

Il prétend, lui, que dès l'origine l'être pensant, donc l'être aimant, regretta ceux qui avaient partagé ses peines et ses plaisirs. « Le jour où l'homme aida et secourut son semblable, dit-il dans son magnifique ouvrage de « l'*Histoire des usages funèbres* », il pleura sur sa dépouille et la respecta.

« Lorsque le premier homme pressa sur son sein désolé le cadavre de sa compagne, de quelle longue stupeur, de quelle poignante terreur ne dût-il pas être frappé en voyant l'immobilité de la mort paralyser les mouvements de la vie et les marques livides de la destruction défigurer les traits qui reflétaient sa propre image.

« Errant sur un sol mal affermi, ravagé par les inondations des fleuves et des mers convulsivement secoué par l'incendie souterrain des volcans ; à peine rassuré contre les attaques de ces animaux gigantesques dont les races disparaissaient une à une devant lui, exposé aux injures de tous les éléments, nu de corps et d'esprit, comme dit Buffon, une épouvante nouvelle vint mettre le comble à ses épouvantes passées.

« Parfois dans ses jours de paix et d'abondance, foulant de son pied libre la flore merveilleuse des bocages embaumés, s'endormant sans rêves sous un ciel d'azur éclairé de douces étoiles, parfois il avait pu se croire le maître de la nature en révolte ; mais tout à coup l'horrible anéantissement de son semblable vint déposer dans son esprit le germe de terreurs inattendues.

« Sans doute il refusa longtemps de croire à l'éternelle impossibilité de son *retour à la vie*, il conserva longtemps l'espoir de réchauffer, de ranimer ce corps inerte ? Sans doute, il crut à quelque étrange et pénible lassitude ? Et lorsque les signes expressifs de la décomposition un à un lui apparurent, il dut puiser dans sa stupeur la force de soutenir la présence de cet objet encore innomé qui le remplissait de doutes et de douleurs. » (*Histoire des usages funèbres*, p. 62).

Il serait vain de se demander s'il se débarrassa bientôt de cet objet hideux dont l'aspect lui parlait comme une menace, par quels moyens en délivra-t-il sa vue, comment le défendit-il

de l'approche des oiseaux de proie, comment se décida-t-il à l'enfouir; c'est ce qui nous reste à trouver.

Alors il se souvint de la profonde caverne où il avait joui jadis d'un repos si péniblement gagné. Aidé de ses proches, il y transporta les restes de celle qu'il avait aimé, creusa dans la terre un trou, le tapissa de la mousse sèche du premier nid de ses amours, et coucha sur cette mousse celle qu'il espérait voir un jour se réveiller peut-être.

« Ce serait mal connaître cependant ce profond abîme de douleurs et de joies, dans lequel plonge de toute éternité le cœur humain, que d'admettre, après l'étonnement, le désespoir et la soumission, une indifférence oublieuse, ou l'acceptation docile pure et simple d'un fait aussi grave que la *destruction totale* de l'être pensant. L'âme, ingénieuse de sa nature « va questant partout des consolations et des espérances », dit Montaigne. Les premiers hommes se refusèrent comme nous à l'idée du *néant,* peut-être plus énergiquement que nous.

« Longtemps dans les vagues soupirs du vent, dans le doux murmure de l'onde, dans les voix étranges, solennelles et mystérieuses des solitudes, ils crurent reconnaître les gémissements et les appels de ceux qui les avaient quittés.

« Peut-être revenaient-ils à la vie, tels qu'ils étaient ou rajeunis par l'absence? Peut-être n'étaient-ils pas *morts tout entiers?* Souffraient-ils et demandaient-ils des secours à leurs semblables? Peut-être seulement se plaignaient-ils de la négligence et de l'oubli?

« L'idée de certains rapports de quelque vague communion de sentiment et de pensée entre les vivants et les morts naquit aussitôt de ce soupçon. Les morts éprouvaient-ils des désirs, des besoins; les morts avaient-ils la conscience des marques de tendresse et de souvenir. Pouvait-on adoucir, alléger leur tristesse, leurs regrets, leurs inquiétudes. Doute éternel inséparable de l'éternelle séparation » (Feydeau, *loc. cit.*).

Alors, auprès de leur corps desséché, l'homme porta les fruits qu'ils aimaient, les fleurs odorantes, le lait des brebis et des chèvres. De temps à autre, il les visita, les appela, et dans l'ombre de la caverne les vit venir devant ses yeux illuminés par le souvenir.

Dans l'Inde antique, l'âme des morts était invitée à prendre part

au repas funèbre *Sráddha*. « Lève-toi, dit Baratha dans le *Rig-Véda*, lève-toi, pourquoi dors-tu, me voici arrivé ici sur ton ordre. D'où vient qu'autrefois, à mon retour de quelque pays éloigné, tu me faisais reposer sur ton sein, tu me donnais sur le front un baiser, tu me comblais jadis des caresses de ton amour. Pourquoi

Fig. 186. — L'enterrement de Sara dans la caverne de Machpéla, d'après une ancienne gravure.

dans ce moment ne m'adresses-tu pas la parole, pourquoi t'en vas-tu, pourquoi nous as-tu délaissés. »

« Viens, viens par les voies antiques où nos pères ont passé avant nous, viens sur ce siège élevé que dresse la piété, entre dans cette demeure, et revêts-toi d'un corps brillant. Yama, permets que le trépassé descende pour jouir des libations du matin et du soir. »

Les ancêtres sont la source primordiale de tous les sacrifices. Toutes les religions trouvèrent dans le culte des morts leur raison d'être (Voir Burnouf, *Essai sur le Véda*, p. 184, et Feydeau, *les Usages funèbres*, p. 65).

De ce culte devait naître nécessairement la croyance à une résurrection future. L'homme voyait la plante se faner et périr quand arrivait le dur hiver, il apercevait l'insecte qui se creusait une tombe, lui aussi et s'y enfermait; mais au printemps, quant revenait le soleil, la plante renaissait vivace et toute frémissante au milieu de ses feuilles mortes, le scarabée tout brillant de vie sortait

Fig. 187. — Cavernes sculptées, tombes royales de Nakchi Roustam, en Perse.

de sa demeure souterraine, alors il se tourna vers le soleil et s'écria :

« *O agni* donne aux eaux et aux plantes les portions du corps de celle qui n'est plus, qui leur appartiennent, remets au ciel et à la terre ce que tu leurs dois d'elle, mais il est dans ce corps une partie immortelle, échauffes-la de tes rayons, embrase-la de tes feux et transporte au séjour des Saints cet esprit reconstitué par toi. » (*Rig-Véda*, IV, p. 157).

Le soleil a comme représentant sur la terre, comme symbole, comme signe, comme *fils*, le FEU qui est ainsi que lui chaleur et lumière.

Alors le survivant alluma sur la montagne « *la flamme de la*

vie », le feu sacré qui se rencontre dans toutes les religions sous une forme quelconque.

Pour produire ce feu, il créa tout aussitôt des rites. Dans l'Inde, cette matrice du monde, comme l'appelle Michelet, on allait dans la forêt sombre chercher pour faire briller la flamme un bois que n'avait pas touché le fer, métal impur, qui souillait par sa décomposition même le cadavre près duquel on le déposait. Dans le sein de cette branche *vierge* arrachée du tronc noueux, on plantait le *Twastri*, l'outil de bois, la cheville, le mot signifie, à proprement parler, le *charpentier;* puis, quand après l'avoir fait mouvoir avec rapidité, de l'accointance de ces deux bois, sortait une étincelle, on répandait au-dessus la paille de la crèche; alors quand à l'aide du *Vâyu*, du flabellum, de l'agitateur, de l'éventail donnant le souffle *spiritus*, on était parvenu à faire naître la flamme, on chantait cette naissance de l'enfant divin qui était « fils de celui qui règne dans les cieux » avait pour mère une vierge *Mâyâ*, pour père terrestre l'ouvrier de bois, et n'était venu au monde que par l'opération du souffle du Saint-Esprit.

Dans l'espoir de la résurrection future, les premiers hommes devant la tombe firent ce feu nouveau, cet inépuisable symbole de la génération permanente et le grand chef de la famille, le premier *sacerdos magnus* pur de toute onction celui-là s'éleva criant à tous les siens réunis en cercle autour de ce premier autel : « Les sombres ténèbres sont anéantis, le ciel se couvre de clartés, les feux de la divine aurore sont venus, le soleil s'est revêtu de larges rayons, et vient au milieu des mortels contempler tout ce qui est droit, redresser tout ce qui est tortueux. Qu'à l'instant, dans toutes les demeures, les *Dewas* se réveillent pour chanter et qu'ils affermissent le trône où brille la précieuse lumière ».

« Nos ancêtres, enfants de *Manu*, sont venus s'asseoir autour du foyer, salut aux auteurs de la vie (Vâmadêva II, 103), Burnouf, *Essai sur le Véda*, p. 174).

« Attolite portas, principes vestras et elevamini portæ æternales et introibit rex gloriæ ». Ouvrez vos portes princes pour qu'entre chez nous le roi de gloire (Psaume 23).

Le roi de gloire, celui qui règne dans les cieux, n'était primitivement dans les cultes antiques que le fécondant soleil dont le plus

pur symbole est le cierge pascal, allumé dans nos églises, au feu nouveau du samedi-saint, la veille de la résurrection du vainqueur des ténèbres, à l'équinoxe du printemps.

La persistance des symboles, vraiment grands, est telle, qu'on allume encore à l'heure qu'il est le cierge auprès des morts, pour une raison semblable à celle qui poussa les premiers hommes à faire flamber les premiers feux devant les cavernes où ils avaient transporté leurs cadavres.

La religion chrétienne a cela de sublime que, malgré ses transformations sacerdotales, elle reste le grand culte commun à tous. « La théorie qui la constitua demeure et demeurera toujours, parce qu'elle est le résultat d'une vue spontanée très générale, très juste et très sincère des phénomènes de la nature et des lois du monde« (Burnouf, *Science des religions*, p. 310).

Nous expliquerons plus tard, comment ce cierge, devint l'obélisque d'Égypte et le Menhir de France, se dressant au-devant des tombelles des adorateurs d'*Ammon-Rah*, des disciples du *Vew-atao*, et nous chercherons à déchiffrer l'énigme du grand sphinx gardien des pyramides. Ce colossal générateur avec son *ureus* symbolique qui n'était que la vie dans la mort.

Les cavernes, premières habitations de l'homme, sont partout devenues les premiers sépulcres.

Nous avons vu plus haut qu'Edouard Lartet, par ses fouilles de la grotte d'Aurignac, le prouvait quelque peu, malgré les affirmations contraires des maîtres.

Quand il revint, en 1860, à la fameuse caverne, dont la découverte avait si fort effrayé le terrassier Bonnemaison, et qu'il l'eut fouillée scientifiquement, ne pouvant tirer aucun argument des dix-sept cadavres transportés au cimetière du village et dont on ne put retrouver aucune trace, le savant chercheur, après avoir constaté dans l'intérieur de la grotte la présence de couteaux en silex, de bois de rennes travaillés, d'ossements de mammifères disparus donnant une date précise de son occupation par l'homme, le patient explorateur, disons-nous, creusa le devant du plateau de la montagne des Hêtres, et trouva là, avec des pointes de flèches, des lames, des poinçons parfaitement quaternaires une couche de charbon de 15 à 20 centimètres d'épaisseur, remplie d'os évidés, tranchés,

LA VALLÉE DES TOMBEAUX A PÉTRA, DANS L'ARABIE.

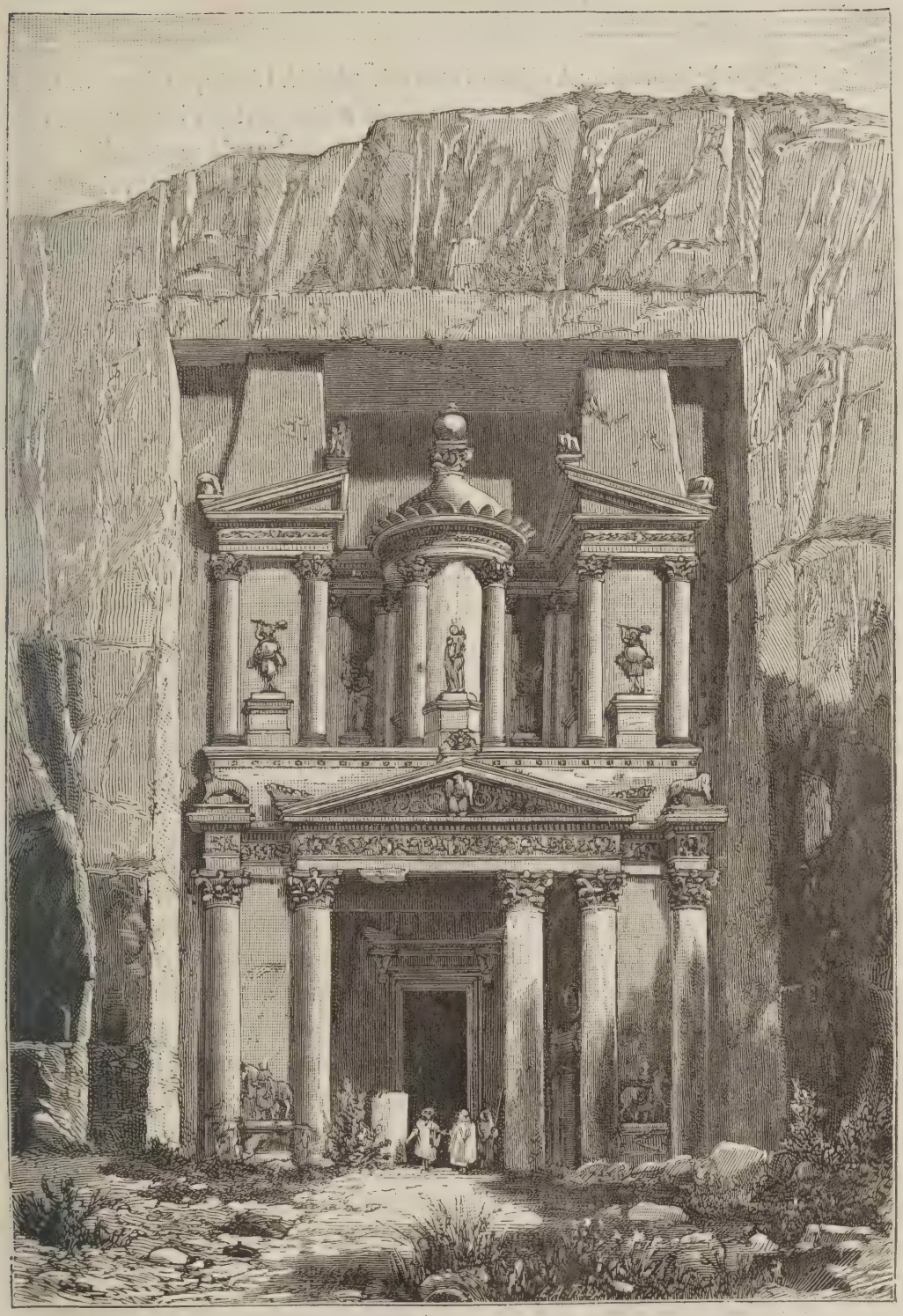

VUE DU KHASNÉ. — LE TOMBEAU DU ROI DES GÉANTS, A PÉTRA.

taillés, qui lui permirent d'établir un fait positif. C'est que l'homme, à la fin de l'époque de la Madeleine, avait enseveli dans les cavernes ses parents défunts, que devant ces cavernes il avait accompli des cérémonies funèbres, germe des religions futures, qu'il y avait fait du feu, qu'il y avait bu et mangé en l'honneur des morts, comme le firent plus tard les Aryas, les Persans, les Égyptiens, les Hébreux, les Celtes, les Gaulois et bien d'autres peuples, dans des âges plus récents.

On a traité son hypothèse de rêverie fantaisiste. Lartet a trop bien prouvé depuis, par la sagacité de ses observations, qu'il ne hasardait rien sans preuves; fions-nous donc à lui.

D'ailleurs les traditions et les monuments de toutes les nations, pour ainsi dire, nous montrent partout les premiers hommes enterrant leurs morts dans des cavernes.

Dans la Genèse, au chapitre XXIII, verset 2, il est dit que Sara étant morte à Kiriath-Arba qui est Hébron au pays de Chanaan, Abraham vint faire le deuil de son épouse et la pleura. Après sa lamentation, s'étant levé devant son mort, il demanda aux Héthéens de lui céder la propriété d'une *caverne* pour l'enterrer devant lui.

Les Héthéens lui proposèrent la meilleure de leurs sépultures; mais le patriarche, préférant à cette hospitalité généreuse la possession perpétuelle d'un sépulcre, pria le peuple qui était devant la porte de la ville, d'intercéder pour lui auprès d'Ephron, fils de Tsohar, pour qu'il lui cédât la caverne de Machpéla, située au bout de son champ, contre argent valable, et Ephron, qui était assis parmi les Héthéens, dit à l'époux de Sara : « Seigneur, une terre de quatre cents sicles, qu'est-ce que cela entre toi et moi, enterre ton mort»; — mais Abraham fit peser, en présence du peuple, les quatre cents sicles d'argent ayant cours entre les marchands et acquit le champ d'Ephron situé à Machpéla, au devant de Mambré, avec la caverne, tous les arbres qui étaient dans le champ et dans toute la limite alentour. Puis il y enterra sa femme. A sa mort son fils y ensevelit son corps près de celui de sa mère, et Ismaël, de même, fut par la suite transporté par les siens dans la caverne située devant Mambré (*fig.* 186).

Nous ne parlerons pas ici des *hypogées* de Beni-Hassan, du labyrinthe de Sâmoun, ni des *Speos* de la vallée du Nil, ayant à

traiter la question de l'analogie des rites égyptiens avec ceux des races celtiques à propos de la comparaison que nous faisons ailleurs des tertres des Dolmens avec les Pyramides. Les cavernes sépulcrales sont aussi nombreuses à Thèbes qu'à Tortose, qu'à Chypre, qu'à Cyrène, que dans l'Argos de M. Schliemann, contrée que nous sommes forcés de passer également sous silence.

En Perse, les splendides sépulcres de Nakchi-Roustam nous montrent la vénération des sectateurs de Zoroastre pour les tombeaux creusés dans le rocher.

A douze lieues de Schiraz une immense falaise de marbre blanc de près de neuf cents pieds de hauteur, terminée à l'une de ses extrémités par un bloc en retour d'équerre naturellement crénelée au sommet comme les murailles d'une forteresse de géants, s'élève en plein désert avec une majesté surhumaine.

Dans ses flancs, à des hauteurs inaccessibles, sont percées quatre cavernes décorées de portiques et de colonnes. Les bas-reliefs, qui se profilent sur ces façades, nous expliquent mieux que ne le feraient aucun texte les coutumes sacrées des anciens Persans, avec une clarté parfaite.

Sur un piédestal est représenté le roi mort, debout, enveloppé d'une longue robe, tenant dans la main l'arc et la flèche, devant lui sur un autre piédestal s'élève un autel où brûle le *feu sacré*, au-dessus presque dans l'angle se trouve un globe, l'emblème du soleil, et au milieu plane la figure symbolique du défunt, le *ferouher*, substance immatérielle qui représente le mort volant dans la région supérieure plus esprit qu'il n'avait été dans la région inférieure. C'est comme la traduction en marbre des prescriptions de Zend-Avesta qui veut que « ni le chien, ni l'oiseau, ni le loup, ni le vent, ni la mouche ne troublent le repos de ceux qui ne sont plus.» Interprétation sculpturale des cérémonies primitives que nous avons essayé de reconstituer plus haut, en parlant de nos hommes des cavernes (*fig.* 187).

A Pétra, ancienne ville des Nabathéens, isolée au milieu du désert à quatre journées de marche de Jéricho, à cinq journées du Sinaï, le luxe des cavernes sépulcrales est poussée jusqu'à la folie.

Jadis cette capitale, placée à la jonction des routes que traversaient les antiques caravanes, sentinelle avancée veillant sur le che-

min qui reliait l'Égypte aux vastes empires de l'Asie, était le séjour de commerçants devenus, par le trafic immense de ces convois, colossalement riches et puissants.

Cette richesse est la seule raison d'être des trous pompeusement décorés, percés là dans le flanc du rocher qui forme les deux faces de l'extraordinaire défilé dont nous donnons ici un aspect dessiné sur nature. C'était au-dessus de cette coupure que se trouvait jadis la glorieuse cité hantée par les Semites rapaces qu'engraissaient tous les jours les dîmes prélevées sur leurs riches voisins, forcés, par la nature même de ce relai, de laisser entre les mains de ces féodaux de comptoir le plus clair de leurs bénéfices.

Les tombes de la tranchée de *Ouadi-Moussa* (vallée de Moïse) présentent une succession non interrompue pendant des siècles d'édifices divers, de tous les styles, alignés par étage, sans ordre, sans loi, au caprice du premier richard venu. M. Feydeau n'ose même pas leur assigner de date précise.

Ce ne sont que des témoins séculaires de l'orgueil excessif d'un peuple sans art et sans artistes, un vrai peuple juif reproduisant en plein désert les choses qu'il avait vu dans ses courses lointaines, grimpé sur son armée de chameaux chargés de marchandises, avec le faux goût ordinaire à ces espèces et la prodigalité fastueuse qui caractérise les parvenus. Quelque chose comme le tombeau du major Martin, cet enfant du peuple de Lyon, devenu Nabab qui, dans son palais de Constantia, à Lucknow, au royaume d'Oude, se faisait creuser dans un bloc de marbre immense un sarcophage superbe devant lequel il posait aux quatre angles des cipayes en carton bariolés de costumes multicolores. Il ne manque aux tombeaux de Pétra que l'inscription banale en 27 langues que déchiffrera sans doute quelque jour un savant patenté : « Sa veuve inconsolable continue son commerce, rue Saint-Denis, n° 366 ». Les Arabes ont pillé tous les trésors renfermés dans ces trous splendides. Il ne reste que des ruines de ces temples élevés à si grand prix.

Le Khasné, dont nous donnons ici la gravure, appelé aussi *Kasr-Pharaon*, est un des types les plus curieux des œdicules taillés de Pétra (*fig.* 189).

Lorsque les tribus nomades qui ont remplacé dans ce pays les Nabathéens dévastèrent ce monument, ils n'y trouvèrent pro-

bablement pas tout l'or qu'ils espéraient y rencontrer, aussi leurs traditions prétendent-elles que le trésor du Pharaon problématique qui, selon eux, reposait dans cette caverne, est enfermé dans l'urne ou la boule qui surmonte la niche centrale de cette chapelle funéraire. Toutes les fois qu'ils passent dans la vallée, ils déchargent sur cette boule leurs longs fusils, dans le vain espoir de la

Fig. 190. — Vue générale de la vallée de Josaphat.

briser, et murmurent contre celui qu'ils appellent le Roi des géants des imprécations formidables.

Pétra a eu le sort de tout ce qui n'est élevé ici-bas qu'à la vanité humaine, et c'est à peine si la grande capitale des glorieux marchands d'autrefois est aujourd'hui visitée par la procession pouilleuse qui se rend tous les ans à la Mecque pour aller baiser le sol foulé jadis par les pieds du Prophète.

De toutes les races, la race juive est certainement celle qui a le plus scrupuleusement conservé les mœurs et les coutumes de ses ancêtres. Aussi ne devons-nous pas nous étonner de

rencontrer chez elles le culte des cavernes funéraires poussé jusqu'à l'excès.

La vallée de Josaphat, immense et large crevasse ouverte à l'ombre du temple, lit pierreux d'un torrent tari, lieu plein de mystère, aride et désolé, est profondément labouré dans toutes ses assises, par des milliers de tombeaux creusés dans le roc.

C'est bien l'idéal champ de repos d'un peuple éternellement asservi, qui n'avait comme principe de sa sagesse que ce mot funeste, la crainte du maître, *Timor Domini.*

Quel terrible paysage que cette vallée de Josaphat (*fig.* 190).

A peine un chétif arbrisseau, une vigne tortueuse, un sauvage olivier végètent-ils tristement çà et là entre deux sépulcres dans ce lieu funèbre. Sous le ciel d'un bleu cru qui l'éclaire et la sillonne d'ombres tranchées et de plaques de lumière, entre les flancs déserts des rouges falaises qui la surplombent, incessamment dominée par un formidable silence, cette grandiose solitude ne semble peuplée que par les morts. Nul être vivant ne la traverse; mais de toutes les pierres qui la pavent, s'exhale, protestation incessante et douloureuse, un souvenir funeste toujours présent, toujours poignant. Ces tombes en ruines, éventrées, violées, pressées les unes contre les autres, alignées comme les degrés géants de quelque Babel foudroyée, ces sépulcres ouverts, encastrés l'un sur l'autre; ces pierres allongées qui pèsent sur des cadavres, ces pierres vivent, ces pierres parlent et des profondeurs qu'elles recouvrent, s'exhalent toutes les douleurs et toutes les lamentations de l'histoire la plus désolée qu'ait retenu la mémoire humaine » (Feydeau, p. 162).

Les Juifs, s'ils étaient quelque chose, seraient encore les hommes des cavernes; ils n'ont pas changé depuis Abraham, et le dernier tombeau creusé par eux dans le roc de Jérusalem a été le Saint-Sépulcre.

Qu'on vienne nous dire après cela que les hommes primitifs ne se sont pas servis de leurs habitations premières pour y enterrer leurs morts. La permanence des traditions, la multiplicité des monuments, prouvent que dès l'origine, après avoir servi de refuge aux vivants, la caverne fut le premier asile des morts. Les assertions les plus violentes disparaissent devant l'évidence des faits.

LIVRE III

LES PREMIÈRES CITÉS

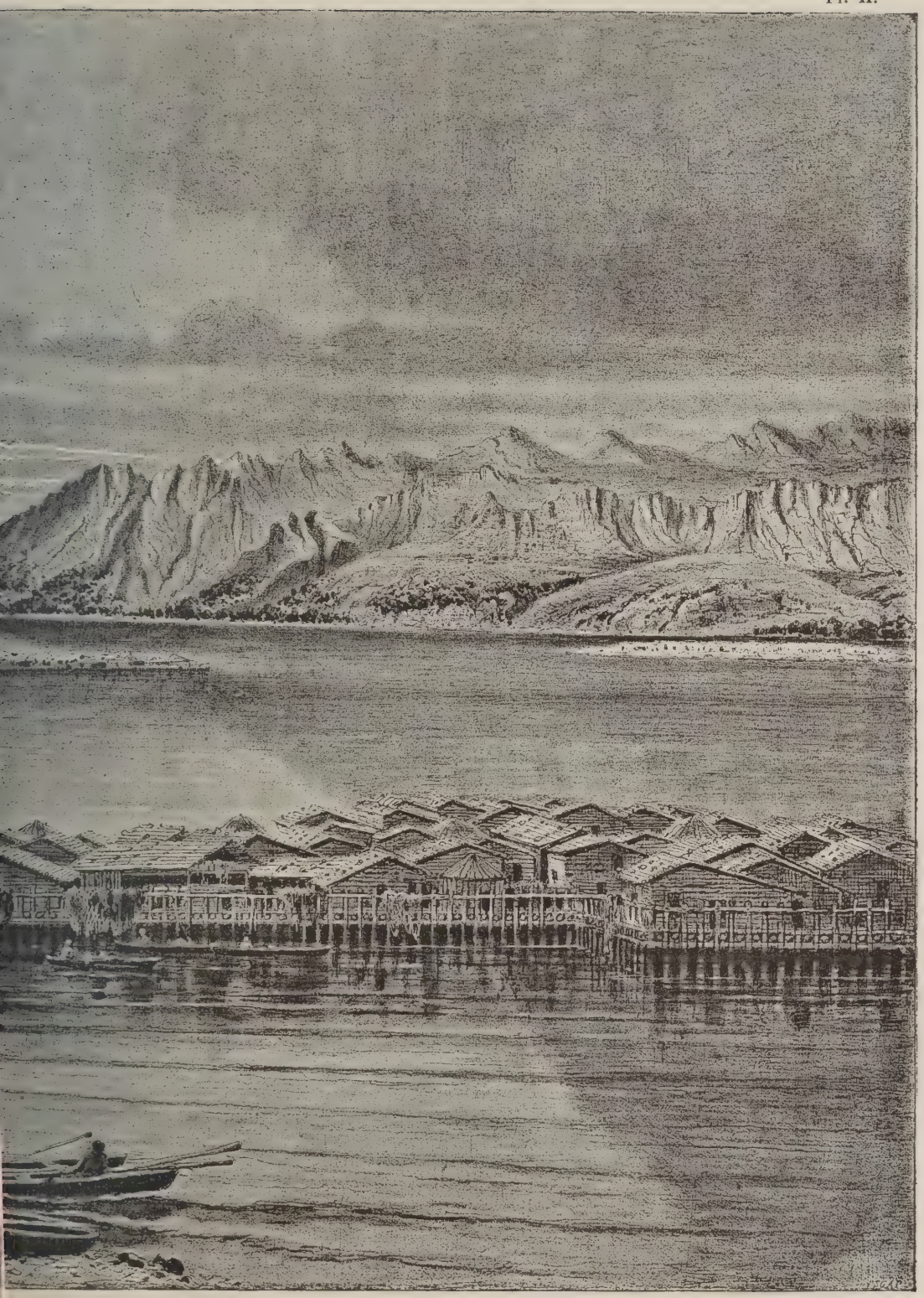

CUSTRES

CHAPITRE PREMIER

LES OUTILS MAGDALÉNIENS DE CHAVANNES
ou
LA PREMIÈRE ÉPOQUE LACUSTRE

Les légendes antiques racontent que les *Barbares,* — c'est ainsi que les Romains appelaient dédaigneusement tout ce qui n'était pas citoyen de l'*Urbs* éternelle, et certes, pour ne parler que de l'Orient, les Égyptiens, les Assyriens, la vieille Asie, l'Inde et la Chine elle-même, à leur époque, étaient cent fois moins barbares que « l'*agreste Patrie* » de ces soldats féroces, — les légendes latines donc racontent que les Barbares ont appris l'existence de l'Europe en poursuivant une biche à travers les marais fangeux des Palus Méotides.

Nous verrons plus tard ce qu'est devenue dans les fables aryennes cette tradition de la biche chassée par les hommes primitifs. Ici contentons-nous de constater, à propos de cette traversée de la mer d'Azoff, la persistance du fait de l'éducation de l'homme par l'animal, fait qu'avec Edgar Quinet nous avons déjà signalé dans les chapitres qui précèdent.

Si la biche de Crimée fut la cause d'un envahissement qui changea la face du monde sur les bords du Pont-Euxin, le renne du Périgord, par une fuite plus lointaine, provoqua, à l'époque où nous arrivons, une invasion en sens contraire qui eut des conséquences bien plus importantes encore.

A la fin des temps quaternaires, il se fit, dans nos contrées, une révolution atmosphérique qui changea complètement la nature du sol et des plantes qui y croissaient pendant l'époque glaciaire.

La terre sortit de son blanc linceul de frimas. Les Alpes diminuées commencèrent à prendre l'aspect qu'elles ont conservé depuis. Les continents modernes se formèrent définitivement. « La vie reprenant partout son cours, le monde entra comme dans une saison nouvelle, qui était à la précédente, ce que le printemps est à l'hiver». E. Quinet.

Indra, monté sur un char d'or, traîné par des coursiers jaunes, vainqueur des brumes et des nuages, s'élança dans le ciel. L'Aurore aux doigts de rose entr'ouvrit les portes de l'Orient. *Apollon* s'empara du monde. La douce chaleur d'*Agni* se répandit au loin sur la terre.

Dans les vertes prairies de la belle Aquitaine, les fleurs s'épanouirent aux rayons de ce soleil bienfaisant. Alors le renne, à l'époque de sa double migration de chaque année, ne trouvant plus sur les bords de la Vezère les mousses diluviennes qui l'avaient attiré jadis vers ces contrées, au lieu de descendre jusqu'aux Pyrénées, s'arrêta dans sa course beaucoup plus haut vers le nord.

Lorsqu'à l'époque des passages l'homme de la Madeleine n'aperçut plus les mâles sauvages qui venaient régulièrement féconder ses troupeaux domestiques, sa terreur fut grande. Allait-il perdre tout à coup sa nourriture succulente, les douces fourrures qui l'avaient si longtemps protégé contre les rigueurs de la saison froide, les matières qui lui servent à fabriquer tous ses outils, toutes ses armes, les bois si bien travaillés par lui; allait-il être privé pour toujours du lait, du beurre, de la graisse que lui fournissaient ses bandes apprivoisées, qui elles-mêmes dépérissaient tous les jours? Une immense terreur s'empara de son âme.

Alors il s'enquit de ses voisins; le renne était bien revenu comme

autrefois, mais il n'avait pas dépassé le pied des grands monts dont on apercevait au loin les cimes. Sous son toit de rocher, dans son pauvre abri devenu vide, le vieillard de Cro-Magnon se promit bien de ne pas le manquer à son prochain passage, et quand arriva la saison, il se lança avec toute sa famille dans la direction des sommets couverts de neige. L'année suivante, sa pénible chasse le mena bien plus loin encore, et c'est ainsi que, de siècles en siècles, sa race s'est transportée peu à peu dans les régions glacées où nous trouvons aujourd'hui ses descendants probables, les Iakoutes, les Toungouses, les Groënlandais, les Esquimaux, armés encore, à cette heure, des flèches barbelées, des harpons aigus, des fameux marteaux enfin déterrés dans la Dordogne, abandonnés par leurs ancêtres en ces temps reculés.

Mais aux pieds de ces montagnes que venaient d'atteindre les émigrants, leur œil fut frappé soudainement par un phénomène tout nouveau pour eux; ils trouvèrent les lacs immenses que la fonte des glaciers venait de creuser dans les profondes vallées de ce qui est aujourd'hui la Suisse.

On sait que les glaciers en mouvement sont doués d'une irrésistible force. Nous avons vu plus haut comment cette force rongeait les roches les plus dures, moutonnait les granits, les quartz, les porphyres, transportait à des distances énormes des blocs immenses, entraînait tout enfin dans la course furibonde de ses *Icebergs* flottants.

L'action de ces glaciers sur les sols meubles se traduit d'ordinaire par un affouillement prodigieux. Or, les vallées des Alpes se trouvaient alors remplies d'alluvions antérieures. A la grande débâcle, les glaciers les creusèrent en dessous à des profondeurs insondables, déposant ensuite à l'extrémité de ces trous leurs *moraines frontales;* ils formèrent là une barrière devant laquelle s'arrêtèrent les derniers blocs détachés de la montagne. Après la fonte, les trous ainsi creusés restèrent occupés par les eaux. M. de Mortillet démontre avec une clarté parfaite que les lacs de Genève, de Neuchâtel, de Constance, en Suisse; ceux d'Ammer, de Wurm, de Chiem, en Bavière; le lac de Werther, en Carinthie; les lacs de Garde, d'Iseo, de Côme, en Italie; les immenses bassins de la région des lacs en Angleterre; ceux de la Norwège, de la Suède, de la Finlande;

ceux de l'Amérique enfin, aux limites du Canada, n'ont pas d'autre raison d'être.

Lorsque nos Magdaléniens, poursuivant le renne, arrivèrent devant ces nappes d'eau si limpide, leur étonnement dut être immense. Eux habitués aux fleuves rapides, aux courants tumultueux, aux torrents pleins de caprices, ne trouvaient là partout que nappes tranquilles, eaux sereines, qui se ridaient à peine au souffle

Fig. 192. — Maison lacustre, d'après Victor Gross.

du vent et réfléchissaient dans leurs calmes profondeurs les collines boisées d'alentour. Ils avaient vu la mer peut-être, là-bas, avec ses vagues bondissantes, ses orages cruels, ses tempêtes ; ils avaient entendu le bruit sinistre de sa grande voix terrifiante. Il n'y avait ici que le silence à peine troublé par le cri d'un oiseau frôlant de son aile la surface de l'onde, et dans les grands bois qui couvraient la rive, on n'entendait que le bruissement du feuillage doucement agité par la brise légère. C'était la paix, la grande paix de la nature, dans toute sa splendeur.

Sous les yeux de l'ancien guetteur de nuit de Bruniquel, dans le cristal pur, se jouaient de nombreux poissons ; le pêcheur girondin

eut comme un ressouvenir des jours de son enfance ; il erra longtemps sur ce paisible rivage ; mais parvenu, dans sa course vagabonde, à une des pointes du lac, au lieu où se dessinait une sorte de rade étroite et prolongée comme les estuaires de son pays, un spectacle étrange acheva de troubler son entendement.

D'une espèce de cabane fabriquée de branches d'arbres garnies de mousses et d'herbes, revêtues d'argile et de terre grasse, il vit

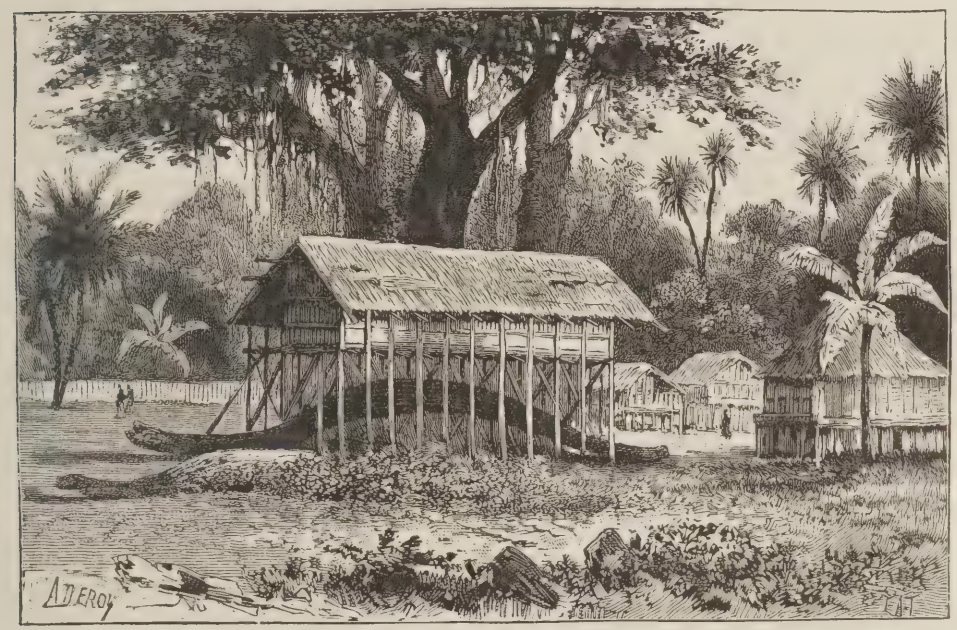

Fig. 193. — Village papou sur pilotis dans la Nouvelle-Guinée, d'après Dumont d'Urville.

sortir une bête roussâtre. C'était le castor, ce premier vrai constructeur des villages lacastres. L'animal allait encore donner une leçon à l'homme.

Devant ces digues, ces ponts, ces terrassements, ces nids, véritables maisons, l'homme primitif se prit à rêver.

De petits îlots garnis d'arbustes maigres se présentaient à sa vue non loin de la rive, il les gagna bien vite à la nage et là, lorsqu'il eut senti pendant quelques heures la quiétude complète que lui donnait au sein des eaux dormantes l'isolement parfait du reste de l'univers, il s'écria — il fait bien ici, plantons-y trois tentes — et il vint rejoindre les siens.

Au pied même de la colline trempant dans l'onde leurs branches pendantes, croissaient des grands arbres aux troncs puissants. En abattre deux ou trois fut pour lui l'affaire de quelques heures; cette besogne faite, il les poussa jusqu'à l'île, puis les attacha solidement, pratiquant de la sorte un chemin facile pour sa compagne et pour ses petits. Tous passèrent et, lorsque le soir, le pont retiré par ses soins, près de ses enfants, tous réunis dans cette solitude, il entendit hurler au loin dans les bois sombres les fauves carnassiers, une immense joie envahit son cœur; appuyé sur le sein de son épouse, ayant à ses pieds sa nichée, pour la première fois il dormit tranquille. La nature elle-même se chargeait de le défendre contre ses ennemis.

Quelques mois après, il avait consolidé sa hutte, planté tous ses pieux et dressé sa maison lui aussi.

Au milieu, il posa la pierre du premier foyer, non plus celle de l'autel des cavernes, déserte parfois à ses heures, mais bien celle du culte permanent de la famille, et c'est en souvenir de ce foyer béni que les hommes ont, depuis, appelé du nom de *Feux* les maisons qui composent leurs villages. Les paysans actuels ne désignent pas autrement, de nos jours, leurs pauvres bourgades. Kerstang a vingt feux, et Saint-Jean-de-l'Isle compte quarante cheminées.

La fonte des neiges, les pluies abondantes, en donnant une activité nouvelle aux eaux qui alimentent les lacs, occasionnent souvent sur ces bassins des crues subites suivies d'abaissement de niveaux considérables. C'est même à ce dernier phénomène qu'on a dû la découverte des habitations de Bienne et de Zurich, mises à jour par hasard après le grand hiver de 1854.

La petite île, premier refuge de l'émigrant de la Madeleine, dut avoir à souffrir d'une de ces inondations. La chétive et fragile cabane, construite hâtivement par des mains inexpérimentées, ne résista pas à la première débâcle qui suivit l'hiver rigoureux et fut en partie détruite. Le pont, les pieux, fichés en terre ferme, avaient au contraire résisté à l'élan des eaux; l'homme comprit aussitôt l'utilité de ce genre spécial de constructions, et, comme les Papous de la Nouvelle-Guinée, comme les Africains des régions méridionales, il suréleva le plancher de sa nouvelle demeure, établie cette fois au-dessus du niveau des plus grandes eaux, et dans le fond solide du

lac planta les pieux aiguisés, les poutres durcies au feu qui servirent de base à son logis; charpentes assez solides pour résister à tous les orages. De là le nom de Palafittes donné par les savants aux villages helvètes (*Palafitti,* pilotis en langage italien).

L'antique foyer, reconstitué à nouveau, devint alors immuable, et le vieux chef de famille le consacra, en y venant le soir, entouré de sa lignée tout entière, narrer ses longs voyages et les péripéties de sa lutte à travers la vie pour la protection des siens (*fig.* 195).

Mais dans la paix profonde de ce foyer, les liens de la famille se resserrèrent, les petits grandirent et bientôt, près de la hutte du père s'éleva celle du fils, qui, lorsqu'il eut fait souche à son tour, fut forcé de fixer au fond des eaux de nouvelles poutres destinées à soutenir l'abri de ses enfants.

Les nomades s'étaient arrêtés, la cité commençait à naître.

Il paraît que les castors ajoutent à la cabane où ils vivent réunis en famille de véritables magasins, servant à recevoir les provisions d'hiver, écorces tendres des arbres à feuilles tombantes, grosses racines de nénuphars jaunes, herbes séchées qu'ils entassent soigneusement en ces lieux pendant la saison chaude. Toujours à l'exemple de l'animal, l'homme, entouré d'une progéniture sans cesse croissante, devint à son tour prévoyant; lui aussi se créa des réserves. Partout dans les ruines des villages que nous étudions, on a trouvé les traces de hangars immenses, où les pêcheurs de Bienne et de Morat accumulaient les noisettes, les châtaignes d'eau, les amandes des pins, les faînes des hêtres, les glands des chênes qu'ils ramassaient à la tiède saison de l'automne.

La récolte de la graine mène nécessairement à l'idée de la culture des plantes qui la produisent. Les lacustres sentirent dès l'origine le besoin de cette culture; leurs poteries, à peine dégrossies, enfoncées dans les boues des étangs où ils séjournaient, sont pleines de grains de blé, d'orge, de seigle, etc. On peut en conclure qu'ils se firent, dès l'aurore de leur station sur ces eaux, laboureurs de terre. Que dis-je, leurs femmes elles-mêmes filèrent à cette époque le lin récolté par elles dans leurs jardins de terre ferme; on a trouvé les pesons de leurs fuseaux.

Tout en progressant, ils n'oublièrent pas pourtant leur ancien métier de pasteur. Sur les coteaux verdoyants, dans les vallées mouil-

lées de ce calme pays de Suisse, l'homme de la Madeleine, l'ancien dompteur de rennes rencontra d'innombrables troupeaux de chèvres, de moutons à la toison laineuse, des vaches nourricières qui devaient remplacer avec un avantage immense les ruminants disparus ; il les domestiqua facilement.

Ses villages portent partout des traces d'étables nombreuses. Le lait et ses produits divers forment encore, du reste, la principale

Fig. 194. — Habitations lacustres de l'Afrique méridionale.

nourriture des bergers du chalet moderne, race dont la rusticité primitive n'a pu encore être entamée par la plus banale des exploitations qui l'énerve en l'enrichissant, celle des marchands parvenus de Londres la grande.

La civilisation fit à la première époque lacustre un pas immense.

Si l'on nous reprochait encore ici de trop poétiser nos chers préhistoriques, nous répondrions aux sceptiques, qui ne veulent que des textes, par une page d'Hérodote. En décrivant les Péoniens de son temps, le grand historien a fait, sans s'en douter, le portrait le

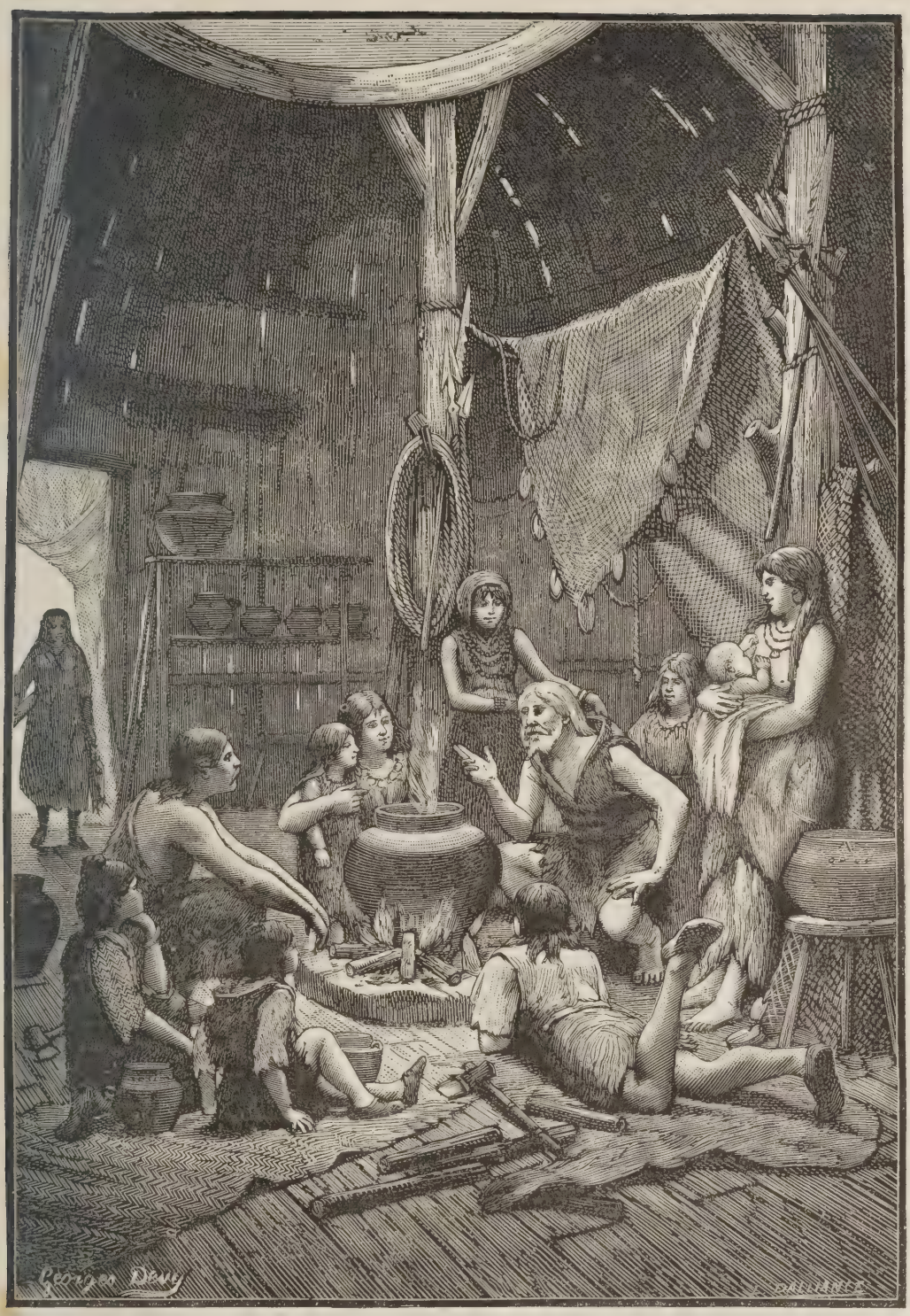

L'ANTIQUE FOYER, RECONSTITUÉ A NOUVEAU, DEVINT ALORS IMMUABLE, ET LE VIEUX CHEF DE FAMILLE LE CONSACRA EN Y VENANT NARRER SES LONGS VOYAGES (page 303).

plus exact, le plus réaliste qui se puisse voir de nos pêcheurs de l'époque de Chavannes.

« Leurs maisons, dit-il (Terpsichore, v. 14), sont ainsi construites. Sur des pieux très élevés, enfoncés dans le lac, on a posé des planches jointes ensemble ; un pont étroit est le seul passage qui y conduise. Les habitants plantaient autrefois ces pilotis à frais communs ; mais, dans la suite, il fut réglé qu'on en apporterait trois du mont Orbelus à chaque femme que l'on épouserait, la pluralité des femmes est permise en ce pays. Ils ont chacun sur ces planches leur cabane avec une trappe bien jointe qui conduit au lac. et dans la crainte que leurs enfants ne tombent par cette ouverture, ils les attachent par le pied avec une corde. En place de foin, ils donnent aux chevaux et aux bêtes de somme du poisson. Il est si abondant dans ce lac, qu'en y descendant par la trappe un panier, on le retire, peu après, rempli de poisson »

Mais lorsque le doux Girondin, en route malgré lui vers le nord, exilé, chose inouïe, par la chaleur de la température, eut trouvé la vraie place où déposer en lieu sûr, ses dieux pénates si laborieusement sculptés par ses mains naïves, et qu'il se fut arrêté sur ces rivages hospitaliers, d'autres compatriotes suivirent son exemple et comme lui, se fixèrent aux pieds des Alpes. La liste des premiers villages lacustres est innombrable ; quelque savant de la région, amoureux de ce pays superbe, la fera sans doute un jour.

Alors sur la surface immense de ces larges nappes d'eau limpide s'établirent partout des huttes. En qualité d'anciens compatriotes, leurs habitants communiquèrent entre eux, d'abord par les routes de terre, puis au moyen de radeaux grossièrement assemblés, puis par des barques creusées dans des troncs d'arbres (*fig.* 196). On se visita, et bientôt on navigua de concert, s'unissant pour la pêche comme on s'était uni pour l'embuscade du troupeau de rennes.

C'est de cette fréquentation quotidienne que sont nées les CITÉS si nombreuses en ce coin solitaire, qui semble créé pour l'union, la grande union humaine, et qu'on nomme encore aujourd'hui la *Confédération* des *cantons* libres.

La Suisse moderne a gardé de nos jours, de cette occupation primitive, le cachet personnel qui la distingue et la marque au milieu

de toutes les nations européennes. Elle est encore, en plein XIXe siècle, la vieille patrie des Lacustres.

« Renfermée en elle-même, dit Edgard Quinet, dans les bassins de ses lacs, elle met son ambition à vivre à l'écart, en dehors de la mêlée des choses humaines comme à l'époque des Palafittes. Sa *neutralité* est la condition de sa vie ». (*Création*, t. II, p. 14). Dès l'origine, elle fonda la République, ce gouvernement essentiellement de droit humain, sa force et sa gloire, qui a résisté à tous les chocs et prouvé par sa stabilité même qu'il est l'idéal, auquel reviendront nécessairement quand ils seront débarrassés de toutes les superfétations royales implantées de force dans leurs mœurs, les peuples affranchis. La République basée sur l'unique loi qui devrait régir le monde, la loi de la nature.

De cette réunion de clans, qui par leur situation même étaient maintenus dans une égalité nécessaire, arrêtés par la force des choses dans toute idée d'envahissement du voisin, naquit un besoin, celui de la mutualité, de la réciprocité, de la charité, de l'amour. *Caritas* n'a pas d'autre signification dans les langues anciennes.

Or, qui dit amour, dit nécessairement art, nous l'avons vu plus haut. Vénus, la mère d'Eros, est la déesse par excellence de la beauté, le seul idéal vrai de l'art. Les descendants du sculpteur de Laugerie Basse continuèrent donc dans leur nouvelle patrie les traditions de leurs devanciers. Les pâtres du Tyrol sculptent encore des chamois, des cerfs, des chevaux, des ours, des bouquetins absolument semblables à ceux que leurs ancêtres taillaient dans leurs empaumures de rennes. La comparaison de ces produits si curieux serait trop longue à faire, nous ne pouvons ici que l'indiquer. Mais outre la sculpture et la gravure, les fils des êtres de Thayngen, inspirés par la nature même du pays qu'ils habitaient, par leur situation sur ces eaux transparentes d'une limpidité, d'une tranquillité si parfaite, trouvèrent encore mieux. Ils créèrent la musique.

Il vous est sans doute arrivé par une de ces tièdes journées de septembre, fatigué du tumulte grinçant de la grande ville, d'aller vous égarer aux bords fleuris de la Seine, sur les rives ombragées de la Marne, et là d'aborder dans une de ces îles, bruyantes le dimanche, doucement solitaires à ces heures, refuges discrets que le Parisien,

parfois plus rêveur qu'on ne le croit, appelle du poétique nom d'Iles d'Amour. Lorsqu'en mignonne compagnie vous vous êtes oublié jusqu'à l'heure du crépuscule, vous laissant bercer par l'harmonie du paysage, le murmure des eaux, le bruissement des feuillages, pendant un silence de votre amoureux dialogue, il vous a semblé entendre comme la prolongation de vos paroles, glissant sur les flots

Fig. 196. — Barque de l'époque lacustre trouvée dernièrement dans la Saône.

argentés par la lune et vous revenant en écho de la rive opposée transformé et noté pour ainsi dire dans des modulations d'une poésie charmante.

Sur les splendides lacs de la Suisse, à l'époque où tout y était baigné de silence, quelque chose de semblable a dû se passer.

Alors le fils du vieillard de Cro-Magnon, qui était allé pendant le jour conduire au pâturage ses troupeaux récemment domptés, et sur la route, avait rencontré la fille de Laugerie Haute, croyant apercevoir la fière silhouette de sa bien-aimée, se détachant là-bas

dans la nuit claire, près des cabanes de son village, éloigné de quelques brasses, a lancé dans l'air un nom, s'efforçant de rendre sa voix

Fig. 197. — L'Homme de l'époque lacustre, d'après la reconstitution du Musée d'artillerie.

la plus douce possible. L'*appel des pâtres* fut le premier chant de toutes les nations du monde.

« L'autre jour, en allant conduire mon troupeau au pâturage, j'entendis ma douce chanter et je la reconnus à sa voix, j'entendis ma douce chanter gaiement sur la montagne et je résolus de faire

pour elle une chanson digne de son doux regard ». (*An Alikè*, chant des pâtres bretons, Barsas Breis, p. 348, t. II).

« Les bergers des Colombettes, de bon matin se sont levés. Ah! ah! ah! ah! Venez vaches blanches et noires, venez toutes sous un chêne, venez vaches sous un tremble, où la belle va vous traire, où la belle vous traira. » (*Ranz des Vaches*).

Le z'armailli dei Colombette est resté le chant national de la Suisse, air naïf plein de fraîcheur antique, dont un simple couplet fait encore fondre en larmes l'exilé qui l'écoute sur la terre étrangère. « Il était défendu sous peine de mort, dit Jean-Jacques, de jouer le *Ranz des Vaches* au régiment des Suisses, parce qu'il provoquait la désertion ou le suicide des soldats qui l'entendaient, tant il excitait dans eux l'ardent désir de revoir leur pays. »

La musique est née de la contemplation de l'onde, bonne conductrice des sons. C'est sur les bords du Céphise qu'*Écho*, la fille de l'Air, chanta pour la première fois les tourments que lui faisait endurer les dédains du beau Narcisse.

Comme tout ce que nous venons de dire à propos de nos lacustres pourrait être traité de simple hypothèse et de songerie creuse par quelque savant, nous allons essayer de confirmer nos dires par l'étude approfondie des objets eux-mêmes trouvés dans les palafittes.

Les fondateurs des cabanes, disions nous plus haut, se rattachent directement aux Magdaléniens. Donc, il n'existe aucune espèce de *hiatus* entre la fin du quaternaire et le commencement des temps actuels, prouvons-le.

Quels sont les objets qui caractérisent surtout l'époque Magdalénienne? *L'arc et la flèche.* Que trouve-t-on en fait d'armes, de pierres et d'os, particulièrement aux Eyzies? La *lame* enlevée d'un coup sec dans un *nucleus* de silex, le *poignard* étroit, la *flèche* en os ou en corne de cerf, le *harpon* en bois de renne enfin.

Or, dans les palafittes primitifs, qu'a-t-on découvert en très grand nombre? Des *harpons*, semblables en tout point à ceux de nos figures 139 et 146, des *flèches* analogues à celles de la figure 143, des *poignards* d'une forme identique à celle des solutréens de la meilleure provenance, des *couteaux* enfin faciles à confondre

avec ceux de Tayac et de Laugerie Basse (Voir la *fig.* 144, comparée à la *fig.* 200).

Qu'en conclure! qu'il faut avoir un triple verre colorant sur les yeux pour ne pas se rendre à l'évidence des faits.

Nous donnons ici, avec des poignards de la collection de M. Victor Gross, un couteau trouvé dans le canton de Berne, à la Thielle,

Fig. 198. — 1 et 2. Scies en silex montées dans un manche en bois de la station lacustre de Wangen, sur le lac de Constance. — 3. Scie montée dans un manche de la collection de Victor Gross. — 4. Tranchet en silex trouvé en Danemark. — 5 à 7. Harpons de la collection de Victor Gross. — 8. Poignard monté dans une poignés de bois d'if de la même provenance. — 9. Scie en silex trouvée en Vignacourt (Somme).

avec quelques objets classés comme Robenhausiens, par M. de Mortillet, qui ont absolument la même allure que les silex les plus magdaléniens du monde (*fig.* 200).

Nos gravures nous dispensent de vous décrire les arcs et les flèches. Tout ici, emmanchement et façon d'être devient pour ainsi dire palpable, le bois et les ligaments eux-mêmes ayant été conservés intacts dans le lit de vase d'où on les a enlevés.

L'époque de la Madeleine se signalait surtout par des harpons; les lacs de Suisse sont pleins d'engins de pêche absolument sembla-

bles à ceux de Bruniquel; on croirait les lances barbelées de Latrigen sorties des ateliers des bords de la Vezère.

La théorie du pouce et de l'index disparaît, il est vrai, quelque peu devant les manches admirablement accentués que reproduisent nos dessins des objets trouvés dans les stations de Wrangen,

Fig. 199. — Arc en bois d'if de Robenhausen, musée de Zurich. — Joug en bois de la station du Fenil, musée de Berne. — 1. Flèches de la collection Victor Gross et des Palafittes du lac de Neuchâtel. — 2. Flèches en obsidienne du musée de Saint-Germain (Californie). — 3. Pointe de flèches des Palafittes de Saint-Aubin (en os). — 4. Pointe de flèches des Palafittes d'Auvernier, lac de Neuchâtel (en andouiller de cerf). — 3. Pointes de flèches des Palafittes du lac de Vareze (Italie).

au lac de Constance, devant les scies montées de la collection de l'auteur des Protohelvètes (*fig.* 198).

Qu'importe, tant pis pour elle.

Il n'est pas jusqu'aux boutons gravés, jusqu'aux dents percées, jusqu'aux amulettes des abris de la Dordogne (V. *fig.* 164), qui n'aient leurs pendants dans les provenances lacustres. La *fig.* 201 en donne des preuves qui se passent de commentaires.

Les bâtons de commandement enfin, ont été eux aussi d'un usage constant dans nos villages suisses. Seulement comme ici, chez

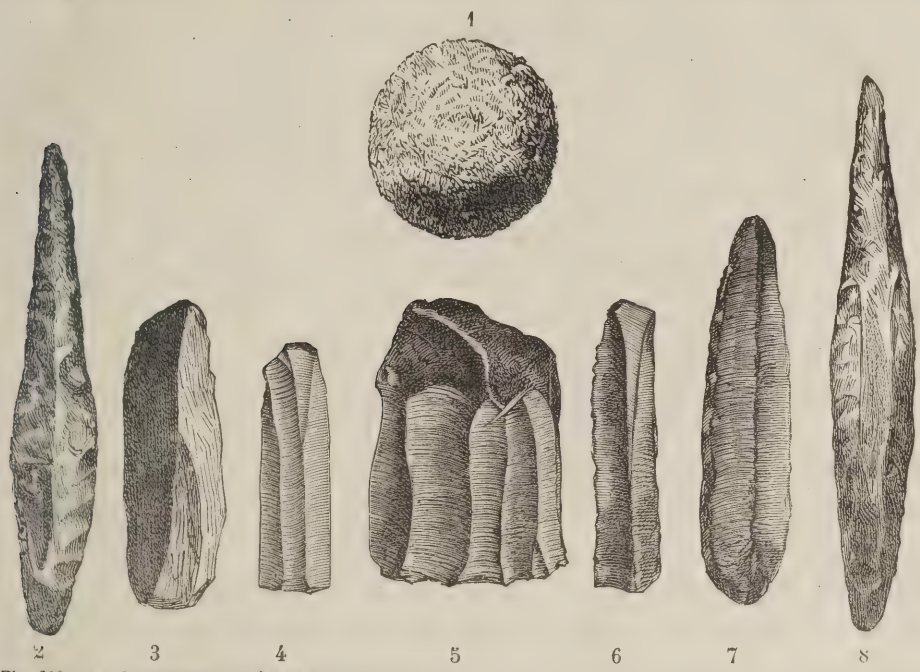

Fig. 200. — 1. Percuteur trouvé à la Souterraine (Creuse). — 2. et 8. Lames de poignard de la collection de M. Victor Gross. — 3. Couteau trouvé à Roppe, arrondissement de Belfort. — Couteau trouvé à Beit Sahour, près de Bethléem (Palestine). — 6. Nucléus de Neusy (Saône-et-Loire). — 6. Couteau des Palafittes de la Thielle (canton de Berne). — 7. Couteau en silex du Danemark.

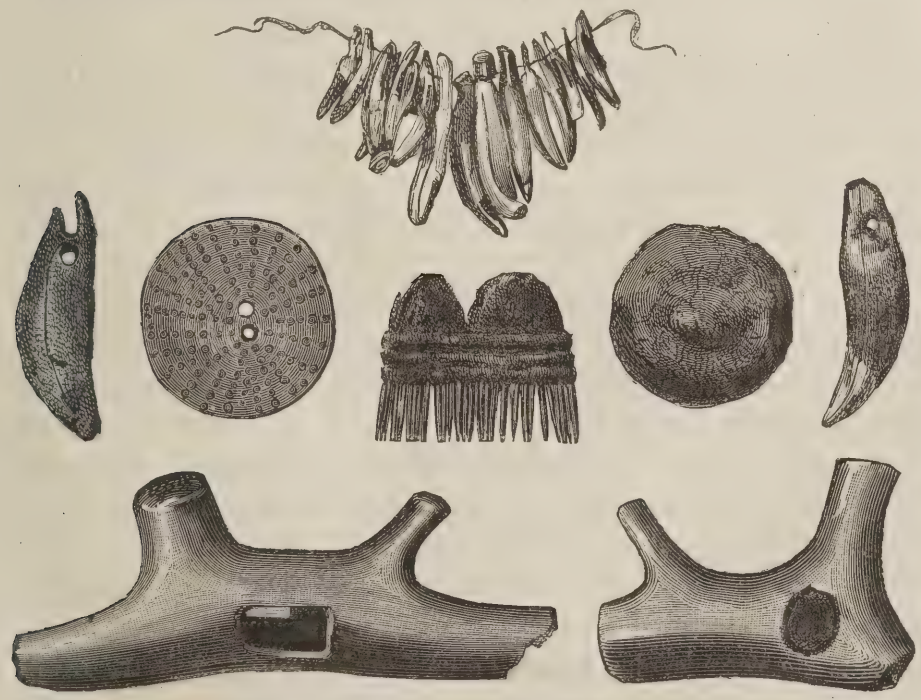

Fig. 201. — Dents percées, boutons troués, peigne et fragments de marteaux, dits bâtons de commandement, de la collection de M. Victor Gross.

un peuple essentiellement républicain d'origine, on ne pouvait décemment en faire des sceptres, par un reste d'habitude latine et militaire, on les désigne dans les catalogues sous le nom de *marteaux casse-têtes*. Pourquoi casse-tête? N'insistons pas, la discussion serait puérile. Il y a des gens qui ne rêvent jamais qu'à pourfendre des crânes. Comme ils n'opèrent plus, dans notre cas, que sur des morts, on peut leur passer cette manie. Elle ne fait de mal à personne.

Donc, rien ne nous empêche de croire que le fameux abîme creusé entre l'époque de la Madeleine et la soi-disant époque Robenhausienne, n'est qu'un petit fossé qu'on peut franchir d'un pas.

A la fin des temps magdaléniens, les chasseurs de rennes ne trouvant plus leurs proies, les cherchèrent vers le nord, où elles émigraient; sur leurs routes, ils rencontrèrent des lacs, s'y installèrent et y transportèrent leur outillage en le perfectionnant. Bientôt ils se trouvèrent si heureux dans leur nouvelle patrie, qu'ils ne la quittèrent plus, leurs descendants y séjournent encore.

Quant au mot *Robenhausien*, qualificatif sonore attribué par quelques-uns à cette époque, disons nettement ce que nous en pensons.

Lorsqu'en 1854, après un hiver excessivement sec et froid, les lacs de Suisse s'abaissèrent beaucoup plus que de coutume, un large espace resta découvert sur leurs bords. Le niveau de l'eau, pendant cette saison, fut le plus bas qu'on ait jamais remarqué. Celui de 1674, indiqué sur la pierre de Stafa, était dépassé de plus d'un pied.

Dans la petite baie située entre Ober-Meilen et Dollikon, les habitants qui saisissaient l'occasion des basses eaux pour augmenter leur jardin en bâtissant un mur, au bord du lac, transportèrent au delà de ce mur une très grande quantité de vase laissée à sec. En enlevant cette boue, ils trouvèrent de nombreux pilotis, des cornes de daims et quelques instruments qui leur semblèrent étranges. Le docteur Keller, qui se trouvait dans la région, entreprit à Meilen des recherches savantes au sujet de ces curieux débris. Les haches polies, les couteaux, les poteries, les aiguilles, les dents, l'ambre, les bois de rennes, les cornes de cerf qu'on y mit à jour, firent immédiatement classer tous ces objets dans l'époque gauloise pro-

prement dite : l'étiquette placée par le savant docteur sur ces pièces a depuis paru quelque peu problématique.

M. de Mortillet, à cause de la station de Robenhausen, cité lacustre du canton de Zurich, fort riche en restes antiques de toute espèce, a appelé la période des Lacustres, confondue hélas! par lui avec celle des Dolmens, L'ÉPOQUE ROBENHAUSIENNE. Le nom est vraiment un peu trop germanique, et nous avouons humblement qu'il nous paraît pénible de désigner les *Menhirs* du Menec vras, les *Dolmens* de Kermario, de Plouharnel ou de Gavrinis, les *Cromlechs* de Kerlescan ou du Manio, par ce mot de *pierres Robenhausiennes*, dont une oreille française a tout au moins le droit de s'étonner.

D'ailleurs, la période susdite va, des *silex* taillés du Grand-Pressigny au *jade* le plus poli de Loc-Maria, au *calaïs* le plus pur de Saint-Michel.

La classification nous semble embrasser un trop vaste champ, il y a quelques subdivisions à faire.

M. Victor Gross, qui depuis plus de dix ans fouille avec un soin digne des plus grands éloges les stations lacustres de la Suisse, propose un autre système.

Il divise, lui, les Palafittes en quatre époques :

1° Celle de *Chavannes*, du nom d'un petit village situé près de Neuveville, sur le lac de Bienne, station remplie de minéral indigène;

2° Celle de *Locras* et de Latrigen, où s'aperçoit déjà la néphrite, la jadéite, la chloromélanite, minéraux d'importation étrangère;

3° Celle de *Fenil*, toujours sur le lac de Bienne, qu'il nomme période du *cuivre pur*, sans alliage d'étain;

4° Celle du *bronze*, où il trouve des épées de divers types, qu'il désigne par le nom de type d'*Auvernier*, type de Mærigen, etc., se refusant à admettre l'époque *Morgienne* ou du fondeur, l'époque *Larnaudienne* ou du marteleur.

Ennemi né des dénominations, que Viollet-Le-Duc appelait *pharmaceutiques*, nous avons cru devoir simplement désigner la première époque lacustre, que nous traitons ici, par la dénomination *d'époque de Chavannes*, suivant en cela la trace de M. Victor Gross, si compétent dans la matière.

En appelant ensuite, nous avons dit pourquoi, *outils magdaléniens*, les objets qu'on y rencontre, en décrivant les emmanchements qui déterminent parfaitement leur usage certain, nous avons donné, ce nous semble, la raison d'être du titre de ce chapitre.

Contentons-nous donc de ces simples explications ; elles n'ont qu'un avantage, celui de prouver que la clarté sera toujours notre constante préoccupation.

CHAPITRE II

LES ARMES SOLUTRÉENNES DES SCANDINAVES
ou
LES KJOEKKENMOEDDINGS DU DANEMARK

Kjoekkenmoeddings! quel admirable mot et comme on comprend que les savants se soient précipités sur ce kjoekkenmoeddings, pour en faire une des étiquettes les plus pompeuses de leurs solennelles classifications! Mais, quand on saura que kjoekkenmoeddings veut dire en langue danoise *débris de cuisine* (de kjoekken, *cuisine*, et moeddings, *amas de rebuts*), on aura, pour les hommes qui essaient de faire consister la science dans un étalage de termes sonores et vides, toute la considération qui leur est due.

Qu'est-ce donc, en réalité, que les kjoekkenmoeddings?

Vers 1861, au début des études préhistoriques, quelques antiquaires danois rencontrèrent dans leur presqu'île, si riche en objets curieux de ces époques oubliées, des espèces de tumuli ou de tourbières, pleins de coquillages, au milieu desquels s'apercevaient çà là des silex taillés, des flèches, des fragments de poterie et des os

fendus dans toute leur longueur, évidemment pour en extraire la moelle, os absolument semblables à ceux des cavernes du Périgord. Les géologues crurent à un soulèvement naturel des côtes, à un dépôt marin, à je ne sais quoi encore.

Mais on trouvait là réunis des mollusques qui n'ont jamais eu l'habitude de vivre ensemble; on trouvait des foyers composés de pierres plates encore recouvertes de cendre, des fragments de bois et de charbons, traces évidentes d'une occupation prolongée d'êtres humains quelconques.

Le roi, qui par hasard ne méprisait pas la science, nomma une commission chargée d'examiner à fond les choses. Il eut la chance de tomber sur des hommes d'une valeur exceptionnelle, M. le professeur Steenstrup, le célèbre auteur du *Traité sur les générations alternantes,* le géologue Forchaammer, l'éminent archéologue Worsaœ. De la réunion de ce triumvirat, on ne pouvait attendre qu'un résultat fructueux. Six rapports furent présentés par ces *docteurs* à l'Académie des sciences. Plus de cinquante tertres furent examinés, plusieurs milliers d'objets recueillis et déposés au musée de Copenhague. La question fut élucidée du coup.

Ces amas coquilliers étaient les restes des repas de peuplades nombreuses qui vivaient de pêche et de chasse, et avaient stationné dans le pays pendant un laps de temps considérable.

Ces messieurs, trouvant à Havelse, à Meilgaard, à Fannerup, à Bilidt, dans tous les *fiords* enfin, l'*Ostrea edulis,* le *Cardium,* le *Mytilus,* la *Littorina littorea,* la *Nassa reticulata,* la *Venus pullastra,* la *Trigonella plana,* ce qui veut dire, en langage humain, l'huître, la coque, la moule, etc., en conclurent que les hommes des buttes couraient à travers les rochers voisins, pour y récolter les univalves et les bivalves, dont ils faisaient leur nourriture habituelle.

Découvrant ensuite qu'on avait dans ces mêmes lieux mangé le *Clupea harengus,* le *Gadus callarias,* la *Pleuronectes limanda,* et la *Murœna anguilla,* c'est-à-dire le hareng, le cabillaud, la limande et l'anguille, ils en tirèrent la conséquence d'une navigation en bateau, ces différents poissons ne paraissant qu'au large.

De plus, les habitants des fiords avaient continué à tuer, dans les bois qui couvraient au loin le rivage, toutes sortes de fauves.

Dans les débris de leurs festins, on trouvait, en effet, le *Cervus capreolus*, le *Canis vulpes*, le *Canis lupus*, l'*Ursus arctos*. C'est le chevreuil, le renard, le loup et l'ours. Et, sur les bords des grèves, ces adroits tireurs d'arcs avaient harponné les amphibies, la *Lutra vulgaris*, la *Phoca*, l'*Hypudœus amphibius*, le *Fiber;* en français, la loutre, le phoque, le rat d'eau et le castor. Nos savants en déduisirent, qu'en devenant pêcheurs, ces premiers occupants avaient gardé un très grand goût pour la chasse; réflexions, on le voit, absolument judicieuses et sagaces.

Les commissaires délégués parvinrent même à reconstituer le site des villages déterrés par eux, qui étaient, paraît-il, composés de huttes faites de branchages et de tentes recouvertes avec des peaux de bêtes; le tout, planté sur le rivage, un peu au-dessus du niveau des grandes marées, à une petite distance des flots, abrité des vents violents du nord et de l'ouest par de hautes falaises.

Quant à assigner une date formelle à leur trouvaille, ces messieurs ne l'osèrent pas. Là-dessus, *gramatici certebant*. Les uns prétendaient que, puisqu'on n'avait trouvé à Havelse, au milieu d'une énorme quantité de silex taillé, qu'un seul fragment de racloir, à peu près poli, peut-être par l'usage, que, puisque à Meilgaard, sur plus de mille instruments d'os et de pierres, ne s'étaient montrées que deux haches en grès aiguisées, on était ici en pleine période paléolithique ou de la pierre éclatée.

D'autres, à cause des poteries, penchaient quand même pour le néolithique, âge de la pierre polie. On discuta quelque peu. Mais pourtant on finit par conclure « que, sur les côtes basses de l'archipel danois, avait vécu, entre la fin de l'époque quaternaire et le commencement des temps actuels, une race d'hommes à petite taille, aux sourcils lourds et épais, à la tête ronde, au visage ressemblant beaucoup à celui des Lapons actuels, que cette race habitait des maisons rondes, les fondations en donnaient la preuve matérielle, et qu'elle ne s'était servie que d'armes faites avec du bois, des pierres, de la corne et de l'os ». (Sir John Lubbock, p. 191.)

Alors survinrent des observateurs plus méticuleux, qui, examinant à la loupe les silex trouvés dans les kjoekkenmoeddings, affirmèrent que ces pierres ressemblaient trop à celles de Solutré, pour

ne pas provenir d'êtres de cette époque, ou tout au moins de l'époque postérieure.

De déduction en déduction, ces nouveaux venus arrivèrent à prouver que les Bourguignons du temps, pour une raison analogue

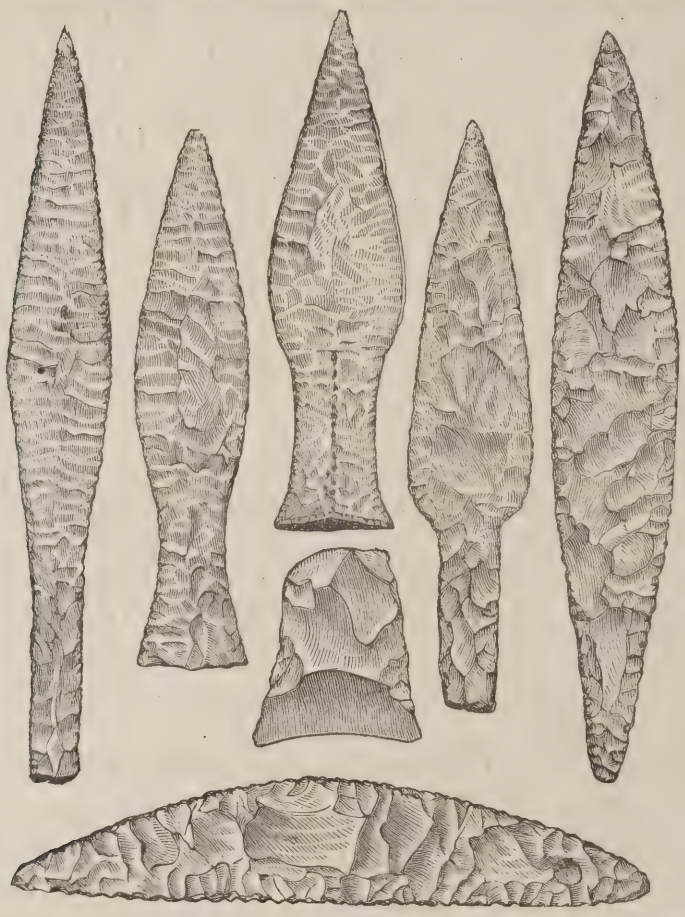

Fig. 203. — Pointes de lance et poignards des kjoekkenmoeddings du Danemark, récoltes de l'État. Tranchet et scie de même provenance.

à celle qui avait provoqué l'émigration des Magdaléniens de la Vezère, s'étaient mis en route un peu plus tôt qu'eux, peut-être, à la poursuite du renne, fuyant vers le pôle; qu'ils avaient ainsi découvert le Danemark, qui était alors une terre neuve, laissée à sec par la retraite de la grande mer du Nord, et, qu'à l'instar des lacustres, nos hommes s'y étaient arrêtés, choisissant, par un goût inné chez eux, les grands rochers des falaises, semblables à ceux du Cro-du-Charnier, pour y fixer leur campement.

L'observation est assez subtile pour qu'on la discute; mais l'hypothèse soutenue par ces chercheurs consciencieux est tellement de notre goût, que nous la prenons comme nôtre, absolument.

Les vrais amateurs d'anciennes gravures, à une taille recoupée, à un clair-obscur obtenu au pouce, à une lumière vive, enlevée à la craie, reconnaissent une eau-forte de Rembrandt, tirée par le maître lui-même.

Les collectionneurs de pierres taillées, à un éclat obtenu par la

Fig. 204. — Vue des kjoekkenmoeddings de Havelse, sur le bord du Fiord de Roskilde (Danemark).

pression, à une retouche faite par un percuteur, à une saillie gardée intacte, vous diront clairement la provenance sûre d'une feuille de laurier, d'une amande de Chelles, ou d'une langue de chat de Saint-Acheul.

Quand on a eu le bonheur de pouvoir saisir en main un de ces légers poignards du Danemark et surtout d'en faire un dessin très poussé, vraie manière, selon nous, d'observer scientifiquement l'objet qu'on prétend étudier, en esquissant leur fin profil, leurs pointes amenuisées si délicatement, leurs crans nettement coupés, la ressemblance entre les deux époques vous saute aux yeux tout aussitôt.

Les silex d'Havelse, comme ceux de la vallée de la Grosne, ont été d'abord dégrossis par la percussion, ensuite remaniés, façonnés, plissés, pour ainsi dire, « au moyen d'un corps dur, doué pourtant d'une certaine élasticité ». (De Mortillet.) Les petites esquilles transversales sont enlevées ici comme là-bas avec une adresse toute particulière, et les bords ménagés et retouchés à petits coups, d'une façon toute spéciale. Pour un œil exercé, le faire bourguignon est parfaitement reconnaissable entre tous.

Comparez, du reste, les lames de la figure 203, toutes provenant des récoltes de la commission nommée par le roi de Danemark, avec les feuilles de laurier de notre planche 124, rapprochez les pointes à crans de la figure 205 de celles que nous donnons à la page 208, et si vous pouvez, pour un instant, débarrasser votre esprit du *préjugé*, du *préconçu*, du parti pris qui trouble si souvent nos maîtres, vous vous rendrez compte aussitôt de la justesse de l'observation par nous transcrite plus haut.

Même allure, même préciosité de travail, mêmes fines dentelures, même aspect enfin.

Or, de l'identité de la fabrication des armes, des outils, des ustensiles, on peut, ce nous semble, conclure, surtout à cette époque, à l'identité de la race.

Donc rien ne nous empêche de croire que les Scandinaves des kjoekkenmoeddings sont les cousins germains, sinon les frères, des chasseurs de cerf du Mâconnais, comme les Magdaléniens des cités lacustres étaient les descendants des pêcheurs de la Vezère.

Évidemment, ils sont en progrès; mais, en cela, ne suivent-ils pas la loi générale de l'humanité; ils ont fait un pas énorme : de coureurs de plaines, de nomades, ils sont devenus contemplateurs des flots calmes et promeneurs solitaires des grèves silencieuses, voilà tout. Quand arriveront plus tard les Aryas de la pierre polie, ils les trouveront prêt à accepter « la bonne nouvelle ». Ce mélange des deux races se fera pacifiquement, comme en Suisse, et l'initiation de l'art du jade pénétrera chez eux doucement, sans secousses et sans guerres.

Ah! si nous pouvions ici la suivre, la généalogie de cet art indien, que de remarques elle nous suggérerait. Les broderies des ceintures tyroliennes ne sont-elles pas absolument semblables à

celles des *chupens* bretons, et les *justins* des Cornouaillaises, enfin, ne ressemblent-ils pas, à s'y méprendre, aux corsages des Suédoises et des Norvégiennes?

L'ornementation populaire, comme la philologie, et, plus encore peut-être, est une des clefs de l'histoire des races. Mais, qui donc s'occupe de ces détails, considérés par tant de gens comme puérils.

Ah! quand donc fera-t-on l'histoire des peuples, de leurs mœurs, de leurs coutumes, de leurs habillements, de leurs légendes, de leurs chansons, de leurs traditions. Quel bien il en résulterait pour la fraternité future des nations sœurs, fraternité que nous ne verrons peut-être pas, nous autres, mais qui sera l'œuvre sublime de nos neveux quand les empires, les royaumes et les États, divisés pour la seule ambition des puissants, se seront délivrés de toutes les institutions bysantines, diplomatiques, militaires, sacerdotales ou autres, qui nous arrêtent depuis des siècles dans notre marche nécessaire vers la grande fédération des États unis d'Europe.

Revenons à nos émigrants quaternaires. Si quelques-uns remontèrent jusqu'aux pays qu'habitent aujourd'hui les Ostiaks et les Esquimaux, nombre d'entre eux, nous venons de le constater, s'arrêtèrent en chemin. Les uns peuplèrent la Suisse, les autres, la Chersonèse Cimbrique; mais, outre ces deux vastes clans, les traces de ces *icthiophages*, mangeurs de coquilles, se retrouvent partout dans le monde connu des anciens.

Il existe, en Irlande, une incroyable quantité d'îlots, plus ou moins artificiels, appelés vulgairement *Crannoges*. Des pilotis, composés de pieux de chêne, assujettis avec des chevilles de bois ou de simples mortaises, les entourent. Sur ces pilotis s'étendent des planchers horizontaux, recouverts de dallages en galets, encore visibles de nos jours. Ces dallages sont revêtus d'une mince couche de terre battue; au milieu se dressent des foyers de pierres plates, absolument semblables à ceux des kjoekkenmoedings du Jutland.

On a trouvé, dans ces crannoges, plusieurs outils en silex taillés, sans trace de polissage, ce qui les ferait remonter à une époque très reculée. Quelques archéologues du pays leur assignent la même date qu'à nos stations danoises. Nous les croyons plus récents.

L'îlot de Lough-Ravel, dans l'Ulster, celui du comté d'Antrim,

celui d'Ardkellin-Lough (Roscommon), portent des traces de constructions de pierres sèches, évidemment plus modernes.

Les chefs des clans, qui combattirent pendant tant de siècles pour l'indépendance du pays d'Erin, s'en firent, dans les temps historiques, des places de refuge. La position de ces *crannoges* était bien choisie, car ils ont bravé toutes les attaques. En 1567, le lord

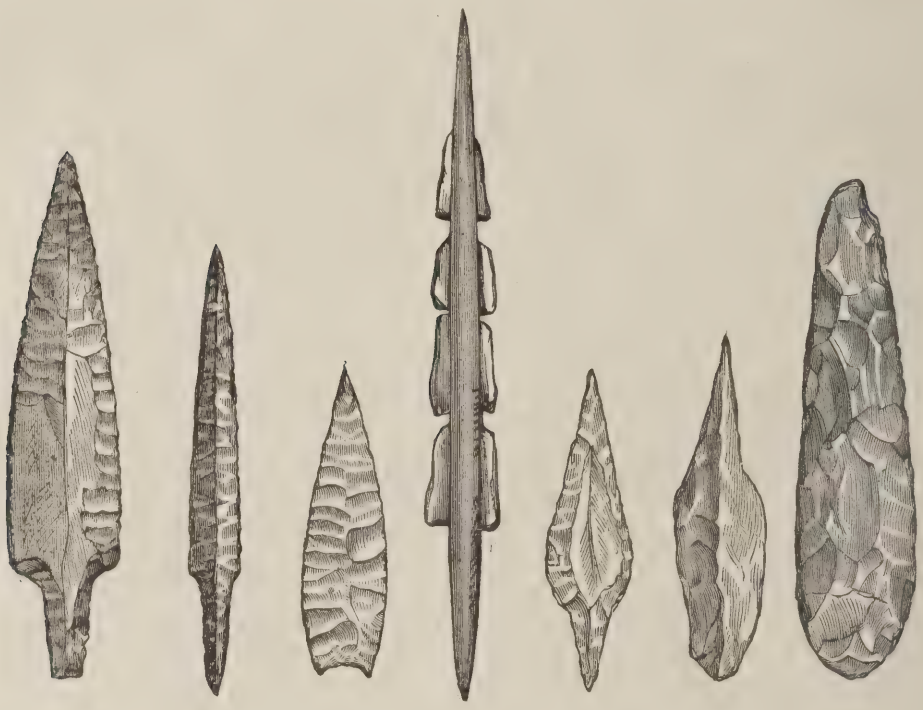

Fig. 205. — Pointes de flèches, de javelots et de harpons des kjoekkenmoeddings du Danemark.

député du comté, Sir Harry Sydney, envoyé pour en pendre quelques-uns, échoua honteusement dans son entreprise.

En Ecosse, dans les Orcades et dans les Shetland, les *Burgs-Brocks* ou *Broughs* abondent de même. Les îlots des lacs de Kincardine et de Forfar, formés de troncs énormes rassemblés et cimentés d'un enduit composé de graisse et de sable de mer, étaient réputés imprenables. C'est dans un de ces *burgs*, celui de l'île de Moussa, qui fait partie du groupe des Shetland, que, vers 1150, Erlend transporta la belle Marguerite, mère de Harold, enlevée par lui; et le fils de cette blonde héroïne de roman, malgré un siège en

règle, ne put jamais parvenir à l'arracher des mains de son ravisseur.

En Italie, au lieu de *burgs* et de *steinbergs*, en fait de con-

Fig. 206. — Reconstitution d'un Américain précolombien, d'après la maquette du musée d'artillerie.

structions sur pilotis de ce même âge, on rencontre ce que quelques savants ont appelé des *Terramares*.

« Le *terramare*, dit M. de Nadaillac, tient à la fois du kjoekkenmoedding danois et des palafittes suisses. Les plus remarquables

se trouvent dans une plaine, traversée par la voie Emilienne, entre les Apennins et le Pô. Cinquante-cinq stations ont été successivement reconnues, et il est évident qu'un nombre bien autrement considérable a dû disparaître durant le cours des siècles qui se sont écoulés depuis leur formation. » Les pilotis, là, sont enfoncés dans un terrain marécageux, et supportent un plancher sur lequel avaient dû s'élever des cabanes construites en bois ou en argile séchée. On y trouve, en quantité très abondante, des ossements d'animaux propres à la nourriture de l'homme, des vases, des objets en corne de cerf, des fragments de pavés et de foyers, et surtout des pesons de fuseaux que les Italiens ont appelé *fusaioles,* absolument semblables aux rondelles des habitations lacustres de la Suisse.

On a enfin signalé des stations de même genre sur les côtes de Scanie, dans la Suède; en Angleterre, dans la Cornouaille et le Devonshire, au fond de l'estuaire de la baie de Cork (Irlande); et dans le Royaume-Uni, l'exploration de ces îlots n'en est encore qu'à son aurore.

En France, enfin, il s'en trouve à la Salle, dans la commune d'Outreau, au Pas-de-Calais; aux Cronquelets, dans la commune d'Etaples; à Saint-Valéry, près de l'embouchure de la Somme: à Saint-Georges-de-Didonne, dans la Charente-Inférieure; près d'Hyères, enfin, dans le département du Var.

Nous ne parlerons pas ici des *Sambaquis* du Brésil, des *Nuraghi* de l'île de Sardaigne, des *Talayoti* des Baléares, des *Castellieri* de l'Istrie. Ces *Sepolture dei giganti,* ces tombes de géants, sont pour nous bien plus modernes que les lacustres et les amas de coquilles.

Nous ne dirons rien non plus des fameux tertres de la vallée du Mississipi, explorés par E.-G. Squier et E.-H. Davis. L'Amérique nous réserve sans doute bien des suprises; mais attendons, avant de nous prononcer, qu'on ait pu contrôler sérieusement les dires de gens qui, venant d'un peu loin, ont beau jeu pour conter des merveilles. Toutefois, dans l'espèce, l'association scientifique américaine, à sa session de Chicago, a pu constater l'existence de vrais kjoekkenmoeddings sur toute la côte des États-Unis, depuis la Nouvelle-Ecosse jusqu'à la Floride. On les nomme, au delà de l'Océan, des *Shell-heaps.*

Des voyageurs attestent leur présence sur tous les points du globe : Dampier, en Australie ; Darwin, à la Terre de Feu ; M. Earle, dans la péninsule malaise ; le docteur Stolieza, aux îles Andaman. On en a vu même au Japon. Maintenons donc nos réserves ; les études préhistoriques commencent à peine ; tenons-nous sur nos gardes et n'avançons rien sans preuves réelles.

Quand à vous décrire les kjoekkenmoeddings du Danemark, tels qu'ils étaient de leur temps, grâces aux recherches patientes des savants qui les ont fouillés, nous pouvons essayer de le faire.

Le site était toujours admirablement choisi. Une grève en pente, entourée de vastes falaises, protégeant du vent de mer le clan tout entier. Dans les anfractuosités du vallon s'étendaient, sur les rives de l'estuaire, de grandes forêts de hêtres, comme à Meilgaard, des bois de pins, comme à Havelse (Lubbock, p. 184). A quelques pieds au-dessus du niveau des grandes marées, se dressaient des terrassements garnis de pierres, de pieux et de poutres fixés solidement pour pouvoir résister au choc incessant des flots. Au-devant, les rejets de coquilles présentaient aux vagues un brise-lame s'augmentant tous les jours. Près de ces terrasses, des madriers entrelacés formaient çà et là des espèces d'estacades. Par derrière, dessinant un grand cercle, s'élevaient les huttes entourant une place vide, au milieu de laquelle s'apercevait un tertre à sommet plat, quelque chose comme le cercle du grand conseil, *forum* des wigwams des habitants de la Terre de Feu, *Place* des tentes des sauvages de l'Amérique du Nord. C'était là le lieu de réunion habituelle des familles associées. Sur cette place, en temps ordinaire, s'esbataient les enfants sous l'œil de leurs vieilles grand'mères. Au jour du repos, les hommes, les bras croisés, y discutaient les chances de la pêche ou de la chasse prochaine. Sur la grève, tout en haut, quelques barques tirées à sec se cachaient dans les creux des rochers, aménagés pour servir de hangars naturels ; le long des maisons, des engins de pêche séchaient au soleil.

Un peuple calme, comme tous ceux qui passent leur vie à lutter contre la tourmente, habitait ces hameaux. Braves pêcheurs qui, à l'instar de tous les pauvres gens, voyaient avec joie grouiller autour d'eux des rejetons innombrables ; patriarches dont la postérité était plus nombreuse que les grains de sable de leurs rivages. Mo-

destes dans leurs appétits, doux les uns pour les autres, comme le sont tous les marins ; bien plus près du grand et du beau que ne le croient généralement les savants, qui ne veulent voir dans tous les primitifs que des guerriers, massacreurs d'hommes, des héros porteurs de haches, ou des rois manieurs de casse-têtes.

Les Danois des amas coquilliers, comme les lacustres d'Helvétie, prirent, de la contemplation sereine de la surface unie des ondes, de la pénétration, permettez-moi le mot, des lignes azurées de leurs horizons, la tranquillité de l'âme que donne aux hommes la nature placide au milieu de laquelle ils se plaisent à se laisser vivre.

Dans les paysages silencieux naissent les plantes aux feuillages réguliers, aux fleurs teintées de couleurs tendres. Dans les sites tourmentés croissent les cactus aux dards aigus, les ronces, les épines et les sauvageons noueux.

Les mangeurs de coquilles n'ont pas tous disparu de nos régions. Il en existe encore parmi nous, à l'époque actuelle, qui peuvent, par analogie, nous expliquer, mieux encore que les recherches des érudits, l'état ancien de leurs devanciers.

Pendant que nous préparions les notes qui devaient nous servir à faire le présent volume, il nous a été donné de trouver, dans cet admirable pays de Léon, comme une reconstitution vivante des kjoekkenmoeddings du Danemark. Résumons en quelques lignes les impressions jetées par nous alors, au hasard du crayon, sur les pages de notre album, pendant ce court voyage.

Nous avions quitté Lesneven depuis quelques heures, et notre course nous avait mené du côté de Goulven, de Kerlouan et des Aber, dans le pays des Guisseniens, que les pieux habitants de Saint-Pol-de-Léon appellent encore *ar Paganed*, les payens, convertis qu'ils sont à peine à la religion catholique depuis le XVIIIe siècle, grâce aux soins du Père Michel le Nobletz, d'illustre mémoire.

Comme nous cheminions le long de ces grèves splendides, parsemées de roches dentelées, découpées d'anfractuosités d'un pittoresque inoubliable, vers le soir, il nous arriva de pénétrer dans un hameau composé d'une vingtaine de huttes, plantées en cercle, à l'abri d'une de ces falaises gigantesques, si nombreuses dans ces contrées. Sur les murs des habitations s'appuyaient des rames, des mats ornés de poulies et de cordages detendus, des harpons, des

gaffes, des engins de pêche, enfin, de toute espèce. Le sol était partout jonché d'amas de coquilles, *Ostrea edulis*, *Cardium*, *Mytilus edulis*, *Littorina littorea*. Les chaumières, comme à Havelse, se

Fig. 207. — Paysan breton moderne, côtes du Finistère.

détachaient sur la sombre verdure de grands arbres, plantés dans les creux des rochers, ormes touffus dont les hautes branches étaient comme tondues en biseau par le vent d'ouest.

Au milieu de la place du village, quand nous y entrâmes, il n'y

avait que trois ou quatre vieilles femmes à la coiffe brune, accroupies sur des pierres noires, *groach cos*, fées d'un autre âge, qui tournaient lentement leurs *fusaioles* en murmurant des refrains tristes et monotones ; à leurs pieds, couchés sur le sable fin, reposaient des marmots aux longs cheveux qui, pieds nus, bras nus, le cou orné de chapelets de coquilles, traçaient sur l'arène des cercles figurés par des galets blancs.

L'arrivée d'un étranger ne parut troubler en rien ces braves matrones, chose peu commune en Basse-Bretagne. Nous demandâmes à une de ces vieilles le chemin des Barachou, rochers curieux qu'on nous avait signalés bien souvent et que nous n'avions jamais visités. La mère, sans dire mot, étendit la main vers le nord et reprit sa quenouille et sa chanson. L'étonnement de Cambry devant le silence des habitants de l'île de Batz « île sans fleurs, sans rossignols et sans verdures » qu'on apercevait du reste à l'horizon, nous revint en mémoire. « Peuple simple dans ses idées, écrivait-il au commencement de la révolution, d'une précision, d'une concision de langage extraordinaire, qui a en horreur les compliments, les courbettes et toutes les fadeurs de nos mœurs soi-disant policées. Peuple républicain avant la République, où ne se trouvent ni gens de loi, ni prêtres, ni médecins et qui possédait, avant nous, dans toute leur pureté, la liberté, l'égalité et la fraternité ». (Cambry, *Voyage dans le Finistère*).

Nous gravîmes la colline voisine ; près des Barachou, un spectacle étrange frappa tout à coup nos regards : sur des pierres plates, formant une sorte de dallage irrégulier, d'immenses brasiers étaient partout allumés. Des femmes, armées de longs harpons, y jetaient de temps à autre des masses de goémons secs, encore tout imprégnées de sel ; une fumée âcre, noire, épaisse, s'échappait de ces foyers ; la grève en était toute obscurcie. La scène avait je ne sais quoi de fantastique et d'ultra-primitif qui nous saisit au cœur.

Ces femmes faisaient tout simplement de la soude, *Ludu du*, de la cendre noire, comme elles disent ; engrais puissant, qui donne aux prairies immenses de ces éleveurs de chevaux rapides une puissance de végétation incroyable.

Au loin derrière les îlots de rochers, cinglait toute une flottille

de petites barques aux voiles rouges, montées par des pêcheurs coiffés de capuchons blancs.

Sur la falaise, quelques vieillards, appuyés sur le parapet des terrasses élevées du côté de la mer, regardaient, muets toujours, la vague qu'argentaient çà et là, d'un reflet de cuirasse, les bancs de poissons qui filaient vers le large.

Le silence de ces lieux paisibles n'était troublé que par le cri strident des oiseaux de mer, voletant au-dessus des crêtes écumeuses du flot montant.

Le concept complet des Kjoekkenmoeddings nous passa comme une vision dans l'esprit. Oui, telle avait dû être la vie des cadets de Solutré, dans la presqu'île des Scandinaves, à l'époque où, ayant fui les chevaliers leurs aînés, ils s'y arrêtèrent pour y fixer leur demeure.

Lorsqu'au retour, nous croisâmes sur la route les *Glazeis* (les bonnets bleus), comme on dénomme ces paysans de Guisseny, avec leur culotte courte serrée au genou, leurs jambes fines, leurs bras nerveux rejetant sur l'épaule leurs petits manteaux et balançant dans leurs mains rudes leurs grands harpons aux crocs aigus. Lorsque nous remarquâmes les collerettes blanches, chargées de dessins rouges, bleus ou jaunes, les corsages brodés des femmes, les chemisettes plissées, les tabliers à piécettes des jeunes filles, presque suédoises de forme, d'aspect et d'allure, nous nous prîmes à rêver malgré nous à certains rapprochements ethnologiques, déjà faits bien souvent, répétant avec Monteil ce mot si vrai : On a fait jusqu'ici l'*histoire Bataille,* l'histoire des rois, comme il est temps d'entreprendre pour tout de bon l'HISTOIRE DES PEUPLES.

CHAPITRE III

LES PREMIERS ESSAIS DE L'ART DE TERRE

« L'art de terre, dit Bernard Palissy, est, de tous les arts, le plus ancien, le plus noble, le plus utile à la République. » (*De l'Art de terre, dialogue entre théorique et practique.*)

« L'histoire de la céramique, écrit de son côté le philosophe Joachim Lelewel, c'est l'histoire de l'humanité tout entière. » (*L'Art de terre chez les Poitevins*, par Benjamin Fillon, lettre de Lelewel à l'auteur.)

« Dans les poteries modelées par les hommes, depuis le jour où la main commença à façonner l'argile, ajoute un peu plus loin le savant polonais, je vois les rameaux de la race humaine, leurs mariages, déplacements, fusions de branches, notés clairs par une forme, un profil, un procédé de fabrique, une couleur, un vernis. — La terre est la bibliothèque des livres, qui attendent les clairvoyants. » (*Id.*, p. 3.)

Dans nos campagnes naïves, je ne sais quoi de mystérieux enveloppe encore l'existence des manieurs d'argile, et les villages où séjournent ces potiers, qui ne se marient qu'entre eux et vivent pour ainsi dire en dehors des populations voisines, sont encore, de nos jours, l'objet d'une sorte de vénération, mêlée de quelque crainte.

Toutes les religions, à l'origine, ont divinisé, par la légende, les ouvriers de terre.

Dans l'Inde, en Égypte, en Judée même, tous les dieux créateurs sont des façonneurs de limon.

Les *Védas* désignent la cause naturelle, aussi bien qu'efficiente de l'univers, *Manou,* par cette phrase caractéristique : « le potier qui a fabriqué le vase ».

En Chine, *Fou-Hi,* le fils d'*Hoa-Sse* (la fleur attendue), produit divin d'une caresse de l'arc-en-ciel à sa merveilleuse mère, fabrique tout d'abord, comme premier témoignage de reconnaissance à ce père nuageux, un vase, qu'il appelle *Ting,* premier calice du premier sacrifice, offert par le fils du ciel aux esprits des régions inférieures et des régions supérieures de l'air.

En Grèce, Prométhée, l'ami de la sage Minerve, est encore un modeleur de glaise. Le premier, il ose de ses mains pétrir l'argile; puis, son œuvre achevée, il l'anime de son souffle puissant et du fait, devient le rival de Jupiter lui-même. Aussi, le dominateur du monde, effrayé, s'en venge en le clouant au rocher que vous savez, et ordonne au royal oiseau, toujours à ses ordres, de dévorer le cœur de ce chercheur d'étincelles. Le seul acte de manipuler la fange avait fait trembler sur son trône la toute-puissance factice de cet Olympien, déjà réduit à jouer le rôle d'un simple dieu vengeur.

Dans la Bible enfin, le Tout-Puissant prend la terre à pleines mains, et en fabrique l'homme : « *Formavit igitur Dominus Deus hominem de limo terræ* », et Dieu forma l'homme du limon de la terre. (Genèse, chap. II, v. 7.)

A quelle source les premiers potiers puisèrent-ils l'idée des formes qu'ils donnèrent à leurs premiers vases de terre.

Les auteurs de l'antiquité prétendent que la première coupe fut moulée sur le sein d'une femme; ils disent même que l'on voyait au temple de Lindos cette mamelle de la Belle Hélène, sculptée en ambre jaune et offerte par la fille de Tyndare à la divine Athénée.

L'orgueil des Grecs et des Romains les a rendus parfois un peu trop particularistes; ils se sont attribués à tort toutes les inventions dans les arts, les sciences, la philosophie et dans bien autre chose · le monde, pour les premiers, finissait au Péloponèse; il n'y avait pour les seconds, dans l'univers, que le rustique Latium. Notre éducation classique, en faisant de nous les simples disciples de ces vaniteux égoïstes, nous a lancés, à notre tour, dans des erreurs, hélas!

consacrées par des siècles, et qu'il n'est que temps d'essayer de détruire.

Dis-je une chose assez belle?
L'antiquité, tout en émoi,
Répond : Je l'ai dite avant toi.
C'est une plaisante donzelle;
Que ne venait-elle après moi?
J'aurais dit la chose avant elle.

Que de choses on avait dites, en effet, avant ces fameux Romains, ces illustres Grecs, et qu'ils se sont pourtant vantés d'avoir créées de toutes pièces.

La peinture et le dessin n'avaient commencé, pour les Athéniens, qu'à Dibutade, cette jeune fille de Sicyone, qui traça sur le mur la silhouette de l'ombre projetée par la figure de son amant. Bien avant Dibutade, les Égyptiens peignaient déjà des tableaux admirables dans les frises de Thèbes, de Karnak et de Samoun. Bien avant, les Magdaléniens, nous l'avons vu plus haut, gravaient des profils autrement accentués.

Pour la céramique, les Grecs dataient son apparition dans le monde de la fondation d'*Argis*, petit village où furent fabriqués, selon eux, les premiers vaisseaux de terre, d'où le nom d'*argile* donné, depuis ce temps, à toutes les terres propres à faire des poteries. Palissy a démontré, en se jouant, l'inanité de cette prétention, prouvant qu'argile vient d'*argos*, qui signifie blanc, couleur primitive des vases en terre de pipe, et il en conclut malicieusement qu'il ne faut pas toujours s'en rapporter au dire des anciens, « car les Grecs et les Romains ont pu tout aussi bien faillir que les Français ». (*Des terres d'argile*, p. 298.)

Pour la sculpture architecturale, on sait l'origine que les Grecs donnaient à leur chapiteau corinthien. Une jeune fille de Corinthe étant morte, la veille de son mariage, sa nourrice, au lendemain recueillit dans une corbeille les objets que l'enfant avait aimés pendant la vie, et porta sur sa tombe ce panier plein des souvenirs de la morte. Pour préserver son offrande des injures du temps, la vieille servante la couvrit d'une grande brique carrée; mais les racines d'une achante se rencontrant à cet endroit, au printemps, les feuilles poussèrent, enveloppant délicatement le présent de la pauvre

femme, puis, arrivées au rebord, rencontrant le couvercle improvisé, elles se recourbèrent en gracieuses volutes. Le sculpteur Callimaque, que ses contemporains nommaient Catatechnos, l'artiste par excellence, passant par hasard en ce lieu, vit cet objet vulgaire, si magnifiquement transformé par la nature, et, entrant tout aussitôt en méditation avec ses pensées, en fit le couronnement des colonnes du temple qu'il bâtissait en ce moment.

L'histoire de Callimaque a un avantage, c'est qu'elle rentre dans la loi ordinaire de l'art, l'inspiration de la nature; on peut la tenir pour vraie. Le rôle que la contemplation de la plante a joué dans les différentes évolutions de l'esprit humain est véritablement immense. Et pour revenir à nos *pots*, c'est à cette contemplation qu'il faut remonter pour trouver la vraie raison d'être des profils variés de toutes les urnes, de tous les calices, de toutes les gourdes possibles. « Les formes génératrices des vases, c'est encore le fameux Lelewel que nous citons, durent naître toutes de l'imitation du végétal ».

Certes, on comprend assez facilement que les adorateurs de la grande Vénus aient pu chercher sur la poitrine de la funeste épouse de Ménélas le modèle de la coupe première. La chair a joué un très grand rôle dans toutes les manifestations de l'art en Grèce.

Mais l'origine de ce vase, sacré entre tous, est loin d'être aussi matérielle; nous allons essayer de le prouver.

Quelques anthropologues prétendent que c'est le crâne scié en deux d'un ennemi, tué dans une bataille, qui a servi de type à ce bol primitif. Nous ne nous arrêterons pas à réfuter cette opinion A force d'étudier les sauvages, les savants deviennent féroces; à force de mesurer des *indices céphaliques* et de chercher des points *métopiques*, des *vertex* et des *gonions*, ils en arrivent à des rêveries complètement macabres.

Il est clair que la première fois que l'homme s'approcha d'une fontaine ou d'un ruisseau, pour y désaltérer ses lèvres séchées par un labeur pénible, par une course rapide, il se servit, pour accomplir cet acte, de la fameuse coupe des soldats de Gédéon allant combattre les Madianites, il but de l'eau pure dans le creux de sa main.

Mais, lorsque, plus perfectionné déjà, à l'époque de la Madeleine, par exemple, il en fut arrivé à meubler le coin de sa caverne, l'inté-

rieur de son abri sous roche, des objets divers dont nous avons parlé plus haut, l'idée de fabriquer des vases dut lui venir bien vite à l'esprit.

Quelques hommes, très consciencieux, mais un peu trop systématiques, affirment que l'apparition de la poterie ne date que de l'époque Robenhausienne. On sait notre opinion sur cette classification absolument arbitaire; pour un peu, nous arriverions à rayer absolument Robenhausen de nos papiers.

Puisque nous trouvons chez les Magdaléniens des lacs de Suisse

Fig. 209. — Céramique égyptienne.
Coupes en forme de lotus, vases à libation en forme de pistils, d'après les dessins de M. Prisse d'Avennes.

des vases authentiquement de leur temps, nous ne voyons pas pourquoi nous priverions les sculpteurs de Laugerie-Basse et des Eyzies de ces ustensiles, dont ces pasteurs de rennes durent apprécier l'utilité grande, à l'époque de leur séjour en Périgord.

La coupe doit dater du jour où le premier sentiment artistique, l'idée de la reproduction de ce que voyaient ses yeux, naquit dans le cœur de l'homme.

L'animal fuyait à travers les herbes et disparaissait dans les forêts, pourtant le graveur de Tayac en retraça l'image; le poisson glissait dans l'onde, pourtant il en dessina l'aspect. La fleur toujours riante, posait devant lui, entr'ouvrant sa corolle aux doux rayons du soleil, s'offrant à sa main, pour ainsi dire; pourquoi n'en aurait-il pas façonné la ressemblance? La coupe, c'est la fleur solidifiée.

Un jour, la femme, se rendant à la fontaine, doux souvenir de la première révélation de sa beauté, miroir limpide, qu'elle dut consulter bien des fois, aperçut, aux fraîches heures du lever de l'aurore, un lotus épanoui, qui gardait encore, entre les blancs pétales de sa corolle, la rosée qu'y avait déposée la nuit sereine; l'approcher de ses lèvres fut, pour elle, une action pleine de charme. L'onde, dans ce calice lui parut plus douce et plus fraîche; de ce premier *boire* amoureux, elle garda la mémoire éternelle.

Dans tous les bas-relief antiques, la coupe est faite à l'imitation du lotus (*fig.* 209). C'est lui, c'est elle, que les prêtres tiennent au

Fig. 210. — Céramique chinoise.
Vases en forme de calices de fleurs, bouteilles en forme de gourdes naturelles, d'après le *Po-Kou-Tou*.
Collection impériale du XVIIIe siècle.

bout de leurs mains fluettes dans les sculptures des palais de Ninive et de Khorsabad. C'est lui, c'est elle, que portent en Égypte les grandes déesses : *Neith,* venue d'elle-même; *Sati,* dame du ciel; *Athor,* l'occulte, l'ignorée, l'inconnue; *Bouto,* la nuit primordiale; *Isis* enfin, et toutes ces sublimes figures, variantes du même type, les mères divines.

C'est ce lotus immortel qu'on offre au soleil pénétrant tout, au dieu Nil, fécondant tout, à Mnevis, le taureau noir, « *qui naturam inseminare dicatur* ».

En Gaule, la coupe est devenue le symbole superbe du mariage. On se souvient de l'histoire de cette belle Gyptis, la fille de Nann, le roi des Segobriges, offrant sa coupe au beau phocéen, le brillant Euxène, par qui fut fondée l'illustre cité de Marseille.

La coupe, sans doute en souvenir de celle qui l'inventa, a été choisie par tous comme le signe féminin par excellence.

« La femme n'est-elle pas, en effet, la plus délicieuse des coupes que l'homme, modeleur habile, peut parvenir facilement à façonner à sa guise; grande, immense, magnifique par le sentiment, l'intelligence et le cœur, s'il ne répand en elle que le baume sacré de l'amour; d'autant plus mauvaise, infâme et funeste, qu'elle aurait pu être bonne, digne et bienfaisante, s'il verse en elle le poison de la tromperie, du mensonge et du déshonneur. »

Lorsqu'au déclin du jour s'effeuille la corolle, brillante parure de ce divin lotus, au-dessus des ondes limpides, on aperçoit alors les *sépales* persistants de son petit calice, au milieu desquels se dresse, fécondé, le *pistil.*

C'est ce pistil qui a servi de type à tous les vases à libation des races antiques.

Les premiers hommes n'étaient pas aussi ferrés que nous sur la méthode de Linné, non plus que sur celle de Tournefort. Comme ils avaient pris la fleur épanouie pour symbole de la femme, ils jugèrent que le pistil était la représentation vraie de l'organe mâle des plantes, et façonnèrent à son intention tous leurs vases à verser.

Le feu avait été leur premier témoignage de reconnaissance au soleil générateur; la libation fut le second acte, accompli par eux, dans une intention de symbolisme analogue.

Que contenait, en effet, ce pistil fécondé? La graine des fleurs futures. Lorsque la froidure vint glacer la plante, et quelle eut perdu, peu à peu, ses fleurs et ses feuillages, de cette graine tombée en terre renaquit une herbe nouvelle.

L'homme osa, de cet ovaire, faire le signe de la virilité.

Puis, dans ce vase, devenu par lui aussi sacré que la coupe, il versa le suc des plantes fécondantes, et inventa le second sacrifice, celui du *Soma,* liqueur d'immortalité. Breuvage béni qui, bu par les hommes « les remplissait d'ardeur, de courage et de joie, xaltait leurs forces et faisait couler dans leurs veines la vie céleste ; qui, bu par les femmes, leur donnait la prudence, l'énergie, la victoire, la bonté, la santé, et rendait les stériles, mères de beaux enfants. »

Le sacrifice du Soma fut la messe de l'antiquité védique dans toute sa sublimité primordiale.

On allait sur les hauts lieux, où croissait l'herbe sainte, la cueillir

à la lueur de la lune; puis, dès que disparaissait l'étoile, marquée par le prêtre, au milieu de l'enceinte sacrée, jonchée d'herbes fraîches (*Kuça*), le sacrificateur (*Hotri*), après avoir produit le feu sacré, rite antique, conservé pieusement, priait.

Indra, le brillant soleil aux cheveux jaunes, chassait devant lui l'armée des *Maruts* traînés par des antilopes, nuages légers, chargés de vapeurs humides; alors, vers le roi des cieux, on faisait l'élévation de la coupe femelle, remplie par le vase mâle, et le chœur chantait la renaissance de la nature [1].

« Reçois notre hommage, radieux soleil; prend plaisir à nos chants; aime notre prière comme l'époux aime son épouse. Être sans commencement, sans milieu, sans fin, toi qui échauffes par te chaleur cet univers, qui remplis toute l'étendue du ciel et de la terre, qui touches à toutes les régions, raconte-moi qui tu es. Sois-moi propice; louange à toi. Je désire te connaître, essence primitive, car je ne puis saisir la marche de ton action (*Essai sur le Véda*, par Burnouf, p. 308). »

En Perse, au-dessous des grands arbres qui environnaient la temple d'Orsmud, se rassemblaient les convives des banquets mystiques. Puis, le contenu du calice consacré était donné en communion à tous les assistants, qui buvaient en chantant les bienfaits du *Haoma* blanc, qui croît dans la source de la fontaine d'Ardouizour. « Haoma, couleur d'or, toi qui fais concevoir, éloigne la mort », car il est dit de toi : « Celui qui boira du suc de cet arbre ne mourra pas. »

1. Les catholiques ont conservé le souvenir de ces anciens symboles dans les cérémonies de leur culte « et, quelque puissance que les mages et les druides aient attribuée à leur coupe, dit Jean Regnaud, ils ne sont jamais entrés par ce rite dans un surnaturel plus profond que les chrétiens par leur calice (*Esprit de la Gaule*, p. 229). Jadis, toutes nos églises en France étaient tournées vers le soleil levant, et le prêtre, à l'élévation, faisait l'offrande du calice à l'astre qui donne la force et le secours « *Da robur, fer auxilium* ». A Paris, cette coutume d'orienter les églises s'était si bien conservée, qu'au XVe siècle, lorsque les chanoines de la rue Saint-Jacques bâtirent Saint-Benoît, en tournant son chevet vere le sud, le peuple appela ce sanctuaire *Saint-Benoît le Mautourné*. Plus tard, lorsque du transept de l'est, ils eurent fait un abside, les Parisiens, heureux de ce changement, nommèrent l'église *Saint-Benoît le Bétourné* (le Bientourné). Ce sont les jésuites qui, les premiers, osèrent braver ce qu'ils appelaient une superstition gallicane. Saint-Paul-Saint-Louis, leur temple de la rue Saint-Antoine, est la première église où l'ancienne coutume de l'orientation n'a pas été observée. Aujourd'hui, les architectes qui oublient tant de choses et en apprennent si peu, tournent leurs sanctuaires à tous les vents. »

Par la suite, poussés par cette idée sublime de l'immortalité de l'âme, que nous retrouvons partout, à l'origine, les Aryas répandirent sur les tombes la liqueur sainte destinée à revivifier les morts, si tendrement aimés par eux.

Le rite de la libation funèbre a traversé les siècles et s'est conservé même jusqu'à notre époque. Comme on allume un cierge aux pieds des cadavres, encore de nos jours, nous l'avons vu plus haut, de même au cimetière on répand sur leurs tombes l'eau lustrale, selon la tradition des ancêtres.

Nous avons traité la question autre part (*Poterie gauloise*, chap. II), nous ne croyons pas devoir y revenir à cette place.

La libation a toujours existé chez tous les peuples originaires de la Lémurie.

Dans l'Inde, Bharata, sur les bords de la Çarayou, la sainte rivière, emplit d'eau ses deux mains, réunies en coupe, et répand cette eau sur son mort, afin de rasséréner l'âme de son père.

Ulysse, dans l'Odyssée, donne à boire à l'ombre de sa mère, avant de s'entretenir avec elle, au fameux voyage qu'il fait chez les fantastiques Cimmériens, sur l'ordre de Circée, l'enchanteresse.

Dans le roman du Rou, on enterre les héros sous l'égout du toit des églises, pour qu'ils reçoivent directement du ciel l'eau sainte, objet de leurs constants désirs.

Nos paysans Berrichons, Bretons et autres, au jour du dimanche, dans ces pauvres villages, où le sanctuaire s'élève au milieu du champ de repos, répandent sur les dalles de leurs pères l'eau, prise à deux mains, dans la sainte piscine, tout comme l'Indien des antiques Védas.

« De tels faits, très nombreux dans toutes les contrées de la terre, sont, pour la science des religions, pareils à ces blocs de pierre que les géologues nomment *erratiques* et, qui, du milieu de terrains d'une autre nature, attestent un ancien état de choses dont ils sont quelquefois les uniques témoins. » (*Science des Religions*, par Emile Burnouf, p. 10.)

Le soir, il arrive souvent à la fleur de replier sur elle-même sa belle parure aux couleurs vives, comme si elle voulait cacher aux yeux de tous les mystérieuses liaisons de ses étamines.

L'urne est née, dans les âges primitifs, de l'imitation de cette

corolle ainsi fermée; les vases, que les savants appellent vases *apodes*, ou sans pieds, gardent tous l'aspect du lotus ainsi disposé. Les peintures des nécropoles de Thèbes et de Medinet Habou, présentent une très grande quantité d'urnes de ce genre, et les décorations florales, tracées sur leurs panses arrondies, ne peuvent laisser aucun doute sur l'origine voulue de leur forme. (Voir Prisse d'Avennes, l'*Art égyptien. Planche de céramique* de la XVIIIe dynastie, et *Poterie gauloise*, p. 30 et suiv.)

Le fruit succède à la fleur; l'homme, dans l'étude des façons d'être du fruit, trouva les motifs de tous ses vases à conserver.

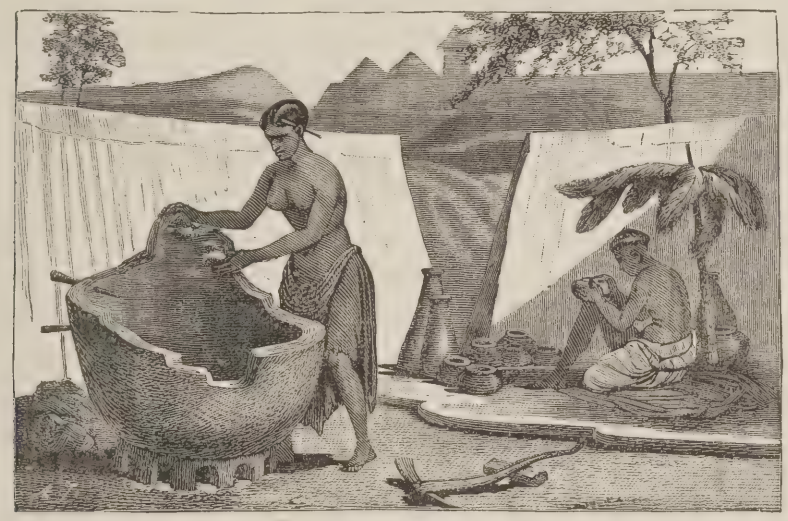

Fig. 211. — Fabrication d'une jarre chez les Çafres, d'après l'atlas de Brongniart.

Parfois, dans sa course vagabonde à travers les plaines désolées, entraîné qu'il était par l'ardeur de la poursuite des fauves, il lui était arrivé, n'apercevant à l'horizon ni sources, ni ruisseaux, ni fontaines, de sentir sa poitrine haletante dévorée par un feu brûlant. A l'instar du braconnier moderne, que vous avez sans doute rencontré bien des fois, portant suspendue à l'épaule une gourde naturelle, il dut évider les fruits à l'écorce dure qu'il trouvait sous sa main, et les remplir d'une eau, si utile pour lui dans ses moments de détresse. Plus tard, quand il eut appris à façonner la terre, le chasseur, devenu sédentaire, donna à ses bouteilles la figure de cette même gourde. Les Chinois nous ont conservé la

tradition de cette première forme, comme nous le voyons (*fig.* 210). On la retrouve dans les plus anciens vases de la collection du Po-Kou-Tou, dessinée en 1772, par un des descendants de l'empereur qui régnait à cette époque. (*Po-Kou-Tou,* recueil du XVIIIe siècle, voir Pauthier, p. 202).

Nos carafes actuelles ont, pour ainsi dire, gardé quelque chose de cette invention primitive.

Ah! si l'on pouvait enseigner aux ouvriers de nos manufactures, si fins, si délicats, si artistes, le *pourquoi* de tous les objets qu'ils fabriquent banalement sur commande, quels progrès immenses on ferait faire à la Céramique française.

Nous sommes inondés, à cette heure, par les produits décolorés de la pâle Angleterre, par les lourdes gréseries monotones de la Germanie, et nos marchands se pâment d'aise devant ces pots aux ornements enchevêtrés, devant ces cruches verdâtres, jaunâtres, bleuâtres, sans grâce, sans goût, sans élégance aucune. Nous, qui avions gardé, mieux que tout autre peuple, les saines traditions des aïeux, deviendrions-nous, les plats imitateurs de ces Allemands et de ces Anglais. Nous n'avons pas besoin d'aller chercher chez eux nos modèles. Il en existe d'assez originaux dans les vaisseliers de nos paysans. Puisque les grands les ont oubliés, allons les demander aux petits. Restons français, nous nous en trouverons beaucoup mieux.

Espérons qu'il se fera quelque jour une révolution dans ce sens patriotique. Là, et là seulement est l'avenir de notre art national.

Quand à la façon même dont furent fabriqués les premiers vases, nous pouvons suivre les progrès de cette fabrication, depuis les essais rudimentaires des temps les plus reculés, jusqu'aux perfectionnements de l'époque moderne, grâce au plus savant des ouvriers en l'art de terre, M. Brongniart, l'ancien directeur de la manufacture de Sèvres, qui a étudié la matière jusque dans ses plus minutieux détails.

Résumons, en quelques lignes, son remarquable travail (*Traité des arts Céramiques et des Poteries,* considérées dans leur histoire, leur pratique et leur théorie. 2 vol. Paris, 1854).

Le *façonnage* à la main a dû être évidemment la première opération du potier, à l'origine.

Lorsque la femme eut pétri l'argile, elle la dressa, en amincissant le plus possible, de sa main délicate, les deux côtés de sa première coupe.

Certains peuples de l'Afrique, les Hottentots Boschimans, ne procèdent pas autrement de nos jours pour la confection de leurs grandes jarres (*fig.* 211).

La femme Cafre, après avoir formé le plateau qui doit servir de fond à son urne, en élève les parois au moyen de *colombins*, rouleaux d'argile, appelés quelquefois *mèches*, qu'elle courbe en cercle et qu'elle applique successivement les unes au-dessus des

Fig. 212. — Fabrication à la batte des poteries chinoises.

autres, en les comprimant avec force, extérieurement et intérieurement.

Les Chinois agissent, en certains cas, d'une façon analogue (*fig.* 212). Seulement, au lieu de se servir purement et simplement de leurs doigts, les ouvriers du céleste empire emploient la *batte*, sorte de petite pelle courbe, qu'ils placent à l'intérieur et contre laquelle, avec un outil à peu près semblable, mais plus droit, ils resserrent la terre molle en la frappant légèrement à plusieurs reprises.

Il paraît qu'en Espagne, qu'en Arménie, qu'à Java, on confectionne encore de notre temps des *tinajas*, des *koupchines*, des *cuviers*, absolument semblables aux jarres des Cafres et fabriqués de la même manière.

Nous avons rencontré en Bretagne, au village de Malansac, dans le département du Morbihan, des potiers qui montaient des jarres

à la manière des Chinois, à la façon des Hottentots, avec la main, la batte et le tampon. La chose nous a paru si curieuse à constater, en pleine France, en plein XIXe siècle, que nous en avons fait un croquis, reproduit ici à la figure 213.

La Bretagne est tellement conservatrice, qu'il n'est pas rare d'y retrouver encore les traces d'usages entièrement disparus dans le reste du monde civilisé. Sa position géographique, son esprit, sa

Fig. 213. — Potier de Malansac (Morbihan) levant une jarre au battoir et au tampon.

langue même, l'ont si longtemps séparée de ses voisins, qu'on ne doit pas s'étonner de ces marques d'atavisme. Celles-ci n'ont rien que de très respectable, c'est pour cela que nous les signalons.

La céramique armoricaine va, du reste, nous fournir des points de comparaison, tout à fait particuliers dans cette étude des méthodes employées, jadis, pour lever, tourner et cuire les poteries primitives. Garder à ce point, pure de tout mélange, la tradition de ses pères, n'est certes pas un mal. Pour les archéologues, la chose, vous le voyez, a quelquefois son utilité pratique.

Après la manipulation directe, l'homme trouva qu'il était plus commode de faire mouvoir le vase que de circuler incessamment autour de lui; il inventa alors ce que les modernes appellent la *tournette*.

La tournette est une table montée sur pivot, à laquelle, au moyen de la main gauche, on donne une forte impulsion, pendant que de la droite on façonne le *ballon* de terre posé sur elle.

Fig. 214. — La tournette égyptienne, d'après les bas-reliefs de Thèbes (Brongniart).

Les Égyptiens, du temps des Pyramides, employaient la tournette.

Fig. 215. — Tournette chinoise, d'après l'atlas de Brongniart.

Nous donnons ici, d'après une peinture des hypogées de Thèbes et de Beni-Hassan, deux exemples de ce mode de fabrication (*fig.* 214).

En Chine, à la table de cette même tournette, on appliquait,

dans une sorte de rainure, une lanière de cuir qui permettait au manieur d'argile de ne s'occuper spécialement que de la pièce à faire (*fig.* 215). Nous avons, toujours en Bretagne, au bourg de Pabu, près de Guingamp, vu des femmes qui usaient, de même, de la tournette antique avec autant de dextérité que les Chinois les plus habiles.

Les étrangers pénètrent difficilement dans l'intérieur des ateliers de ces potiers. On nous avait avertis de la susceptibilité de ces braves gens quand nous nous rendîmes à Pabu; ce ne fut donc pas

Fig. 216. — Tournette bretonne à la poterie de Pabu, près Guingamp (Côtes-du-Nord).

sans une certaine appréhension que nous abordâmes ce petit village. Mais, la langue celtique est une clef qui ouvre là-bas toutes les portes. Aux premiers mots, prononcés par nous en bas-breton, les femmes nous firent littéralement les honneurs de leurs chaumières. Elles prirent même un certain plaisir à nous initier aux mystères de leurs professions, et fabriquèrent devant nous plusieurs vases.

Leurs procédés, leurs attitudes avaient quelque chose de hiératique qui nous frappa vivement.

A peine introduit dans la hutte où travaillaient les ouvrières, sur les instances de la vieille mère, deux jeunes filles se mirent à

l'œuvre. Elles disposèrent l'argile sur le centre de la plate, puis s'accroupirent en face l'une de l'autre. La plus grande, celle qui maniait la glaise, entonna alors un refrain mélancolique et tendre, comme toutes les chansons de ce pays; sa compagne, de ses deux mains, étendues au-devant d'elle, faisait tourner la petite table. Au premier couplet, la cadette répondit par trois vers, en accentuant la mesure. Puis, toutes deux répétèrent ensemble les derniers mots du tercet. La première triade chantée, elles en recommencèrent une seconde, répétant toujours alternativement leurs dernières rimes; le chant continua de la sorte jusqu'au parfait achèvement du vase.

Fig. 217. — Tournette et vases de la poterie de Quimper (Finistère).

Ah! certes, ces *Basses-Brettes* ne se doutaient pas qu'elles reproduisaient, devant nos yeux étonnés, une scène sculptée sur les bas-reliefs de Thèbes la savante; nous nous enfuîmes, tout songeurs, rêvant à cette illumination d'un passé si lointain, reconstitué par les gestes simples et naïfs de pauvres paysannes ignorantes.

Après la tournette, les potiers d'antan inventèrent la *roue*. La roue, dont parle Homère au livre XVIII de *l'Iliade*, quand il décrit les jeux figurés sur le bouclier d'Achille, et qu'il compare la rapidité des danseurs « à celle de la roue que le potier met en mouvement avec ses mains ».

Horace, dans *l'Art poétique*, cite aussi cette roue à propos de l'ambition des *décadents* de son époque.

..... Amphora cœpit,
Institui; currente rota cur urceus exit?

« Ils annoncent une amphore superbe, la roue tourne, pourquoi n'en sort-il qu'une tasse infime? »

Les Grecs ont fait honneur de son invention à Talès, sculpteur athénien, neveu de Dédale, qui vivait l'an 1200 avant l'ère chrétienne. Elle a une origine bien plus antique; les Chinois l'employaient, ainsi que le démontre la *fig.* 218; son usage a persisté jusqu'à l'époque moderne.

Nous l'avons vue fonctionner, toujours en Armorique, à Saint-Jean-la-Poterie, près Redon. Là, les femmes, assises à califourchon

Fig. 218. — La roue du potier en Chine, d'après le *Traité des Arts céramiques* de Brongniart.

sur une petite banquette, une jambe deci, une jambe delà, absolument comme à Jao-tcheou ou à King-te-tching, font d'abord mouvoir très rapidement cette roue, au moyen d'un bâton, placé dans une encoche disposée à cet effet. Elles placent sur le centre, sur le moyeu, la terre préparée en quantité nécessaire; puis *lèvent* le pot avec une adresse inouïe. Lorsque s'arrête le mouvement, elles reprennent la grande canne, déposée à leur côté, et, pleines d'une ardeur nouvelle, recommencent de plus belle.

Pour profiler les fines moulures des rebords de leurs *bricards*, de leurs *jatons*, de leurs buires, de leurs écuelles, elles ne se servent que d'un seul outil, l'ébauchoir carré, en forme de peigne, que les Français appellent *Estèque*, les Bretons, *Scliffet*, et les Gallots,

Ecli. Toujours comme en Chine, la servante, qui aide les ouvrières, range sur une planche, placée au pied de l'appareil, les vases, à mesure qu'ils sont achevés (*fig*. 219).

Ce village de Saint-Jean-la-Poterie a été pour nous l'objet d'une étude spéciale, et vraiment il en valait bien la peine. Toutes les coutumes et les façons de faire des ancêtres sont encore là vivantes, conservées intactes depuis des siècles.

Bien entendu, la femme est, à Saint-Jean, maîtresse absolue de

Fig. 219. — La roue du potier à Saint-Jean-la-Poterie, près de Redon (Morbihan).

la terre. L'homme qui oserait toucher de ses mains la glaise serait méprisé et honni par la population entière. Nous y avons vu un de ces malheureux, qui avait porté sur l'argile un doigt téméraire; il fabriquait des pots, c'est vrai, mais on le rencontrait par les rues ramenant ses vaches, qu'il venait de traire lui-même, portant son linge qu'il avait été laver à la rivière, et tricotant des bas comme une fille. Les enfants le poursuivaient en l'insultant; il avait pétri l'argile; son crime était impardonnable.

C'est à ce bourg de la Poterie qu'un soir, il nous a été donné d'assister à la mise au feu d'une série complète de vases, séchés d'abord au soleil. Ce foyer avait absolument la forme d'un four antique (*fig*. 220). On se serait cru presque à l'époque des Lacustres

ou des Dolmens. Comme, ce jour-là, le vent soufflait avec une violence extrême, les femmes, tout autour de la place du village, au milieu de laquelle elles opéraient, avaient tendu des cordes solidement attachées à de gros pieux fichés en terre; sur ces cordes se balançaient des couvertures de laine, enlevées à leurs couchettes, qu'elles maintenaient à force de bras. D'autres attisaient le brasier rouge avec de grandes fourches de fer. D'autres veillaient, rôdant autour des flammes.

La tête serrée dans un petit bonnet rond, les cheveux épars, les

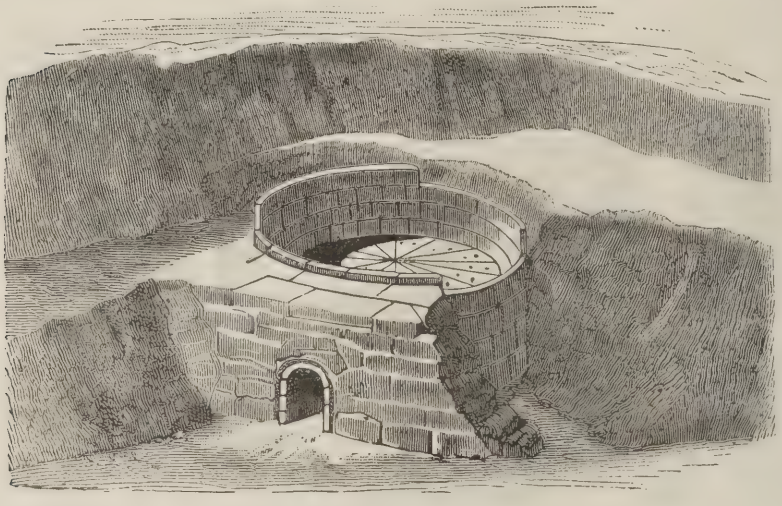

Fig. 220. — Four antique du comté de Norwich, en Angleterre, d'après Brongniart.

bras nus, la jupe relevée, tout ce clan *muliebre*, comme diraient les pédants, courait, criait, gesticulait, se démenait de mille façons. Les groupes autour de ce feu, en pleine nuit, se détachaient, tantôt en silhouette noire, tantôt vivement éclairés de face. La scène avait quelque chose de véritablement fantastique.

C'était bien les filles des vieux *Namnettes* que nous avions sous les yeux.

Pendant que nous faisions divers croquis de toutes ces druidesses modernes, un rapprochement nous vint tout à coup à l'esprit.

Les fameux mystères de Samothrace et d'Eleusis, célébrés par les soi-disant prêtresses du pays de Nantes, dans l'île de Noirmoutier, le temple détruit et reconstruit en une seule nuit, les briques jetées à terre, attirant les imprécations de la foule, toute cette fan-

tasmagorique cérémonie, décrite par Strabon, ne serait-elle en réalité qu'une simple cuisson de pots, agrandie par l'imagination d'un ignorant géographe, qui n'avait vu le fait que de très loin, sans s'en rendre compte.

Les faiseurs de commentaires, César en tête, ont écrit tant de fables saugrenues sur nos pères, qu'on serait presque tenté de le croire.

L'histoire des mœurs de nos aïeux est complètement à refaire.

Fig. 221. — Four moderne des potiers de Redon.

Car « les anciens (c'est le célèbre Père Dom Martin, de la congrégation de Saint-Maur, que nous citons), n'ont formé leurs jugements que sur des apparences légères et chimériques. Ils n'ont su de la vie des nôtres que ce qui pouvait se savoir en gros, et ils se sont trompés, comme la plupart des voyageurs qui se mêlent d'écrire leur impression sur les on dit qu'on leur raconte.

Ce vieux bénédictin a peut-être plus raison qu'on ne le pense.

Revenons à nos Lacustres, dont l'étude forcée des origines de la poterie nous a quelque peu éloigné.

Personne plus qu'eux n'a suivi strictement la voie indiquée par nous plus haut. S'ils ne se sont pas servis tout d'abord de la *roue*, de la *tournette*, de l'*ébauchoir* et de l'*estèque*, ils ont sûrement em-

ployés le *battoir* et le *tampon* de Malansac. Ils connurent le *façonnage;* le seul aspect de leurs vases en témoigne suffisamment.

Fig. 222. — Poteries lacustres, d'après les protohelvètes de M. Victor Gross.

Quand aux formes, les quelques spécimens indiqués par nous

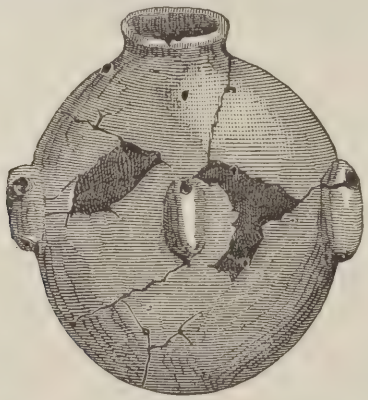

Fig. 223. — La gourde de Furfooz, trouvée par M. Dupont.

à la *fig.* 222, nous prouvent que la fleur et le fruit leur servirent de modèles directs.

Leurs coupes sont des calices ouverts, grossiers, naïfs, mais déjà d'une allure presque artistique. Leurs vases à provision, comme

les appelle M. Gross, sont des lotus fermés. Leurs gourdes, enfin, ont des apparences de fruits, fort distinctes, qui les rapprochent de celle trouvée, par M. Dupont, à Furfooz. Vraie courge de chasse, celle-là, qu'on a considérée longtemps, avec raison selon nous, comme la plus ancienne poterie connue.

Décidément, on peut donc conclure de tout ce qui précède, que le savant Polonais, cité par nous au commencement de ce chapitre, a eu raison d'énoncer cette proposition : « Partout, les formes génératrices des vases durent naître à l'imitation du végétal ».

LIVRE IV

LES PREMIERS MONUMENTS

RECONSTITUTION DES

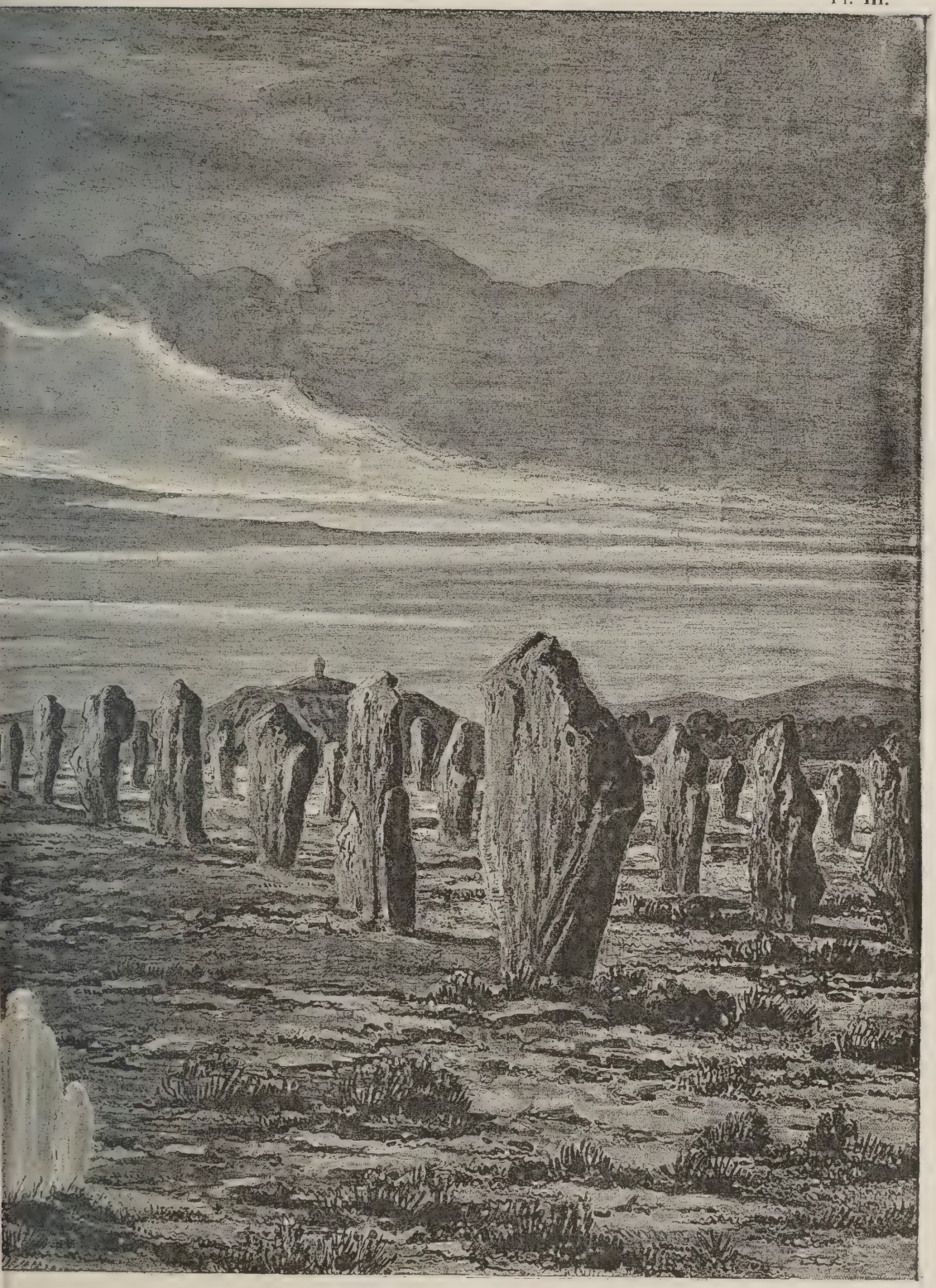

NEMENTS DE CARNAC

CHAPITRE PREMIER

LES PYRAMIDES

Les Pyramides de Dahschour et de Sakkarah sont, au dire de Champollion, « les plus anciens monuments construits par la main des hommes dans le monde connu » (*Lettres d'Égypte et de Nubie*, 1828, 1829, p. 364). Elles furent élevées sous les rois de la troisième dynastie, originaires de Memphis, vers l'an 5318 avant Jésus-Christ. Celles de Gizeh, qu'on appelle les grandes Pyramides, et qui contiennent les tombeaux de Saophi Ier et de Sen-Saophi, le Chéops et le Chéprem des Grecs, sont un peu plus récentes; elles ne datent que de la quatrième dynastie, 5121 ans avant Jésus-Christ (*Table de Manéthon*, p. 269; *Égypte ancienne*, par Champollion-Figeac). Or, on sait qu'Adam, d'après la chronologie sacrée, ne vint au monde que vers l'an 4004. L'âge de ces monuments remonte donc à une antiquité qui a droit, ce nous semble, à tous nos respects. Ce ne sont pas quarante siècles qui, du haut des Pyramides, nous contemplent, selon le mot fameux du général Bonaparte, mais bien soixante, au moins. « Ruines silencieuses, tombeaux saints, masses formidables, leur aspect, comme dit Volney, ne peut que faire naître dans le cœur de l'homme les leçons utiles, les réflexions

fortes, que doit inspirer l'expression première d'une idée sublime, majestueusement tracée par des lignes devenues immortelles. »

Ces gigantesques débris sont, pour tout être pensant, profondément vénérables.

La race qui les créa arriva-t-elle du premier coup à combiner ces tailles de pierre, à fabriquer ces plafonds, à creuser ces couloirs, à orienter ces assises, à polir ces granits et ces calcaires? — Non.

La Pyramide, née de l'imitation de la tombe du scarabée, qui enterre, sous une *motte de limon* façonnée par ses pattes, son œuf, d'où doit renaître au printemps l'insecte ailé qui s'élèvera vers le soleil (A. Jacquemart, *Les Merveilles de la Céramique*, p. 12), la Pyramide a eu comme principe un monument plus simple, le *tumulus*. Ce tertre vert, dont nous retrouvons des traces à l'autre bout du désert (Guillaume Le Jean a signalé des *Megalithes* dans son voyage à travers ces contrées inexplorées), ce tertre que nous revoyons chez une autre race, celle des Dolmens, fut l'expression formelle d'une idée, que durent puiser à la même source, les Égyptiens et les Aryas, religion basée sur le culte des morts, verbe superbe d'immortalité révélation de nos vrais aïeux.

La butte de Tumiac, dont nous donnons ici une coupe, est une pyramide sans architecture. Qui sait si elle n'est pas plus ancienne que la grande tombe de Chéops?

Les Égyptiens des bords du Nil, lorsqu'ils dressèrent les immenses marches de Gizeh, étaient déjà gouvernés par des rois, preuve de décrépitude; les hommes de la presqu'île d'Arzon, lorsqu'ils accumulèrent les durs cailloux de leur *Manè*, n'obéissaient encore qu'à des juges : ils étaient restés libres. Appartenaient-ils au même peuple? C'est ce que nous n'oserions affirmer; mais, à coup sûr, ils dataient d'une époque où l'évolution de la pensée sur la terre se fit jour d'une façon identique, dans ce qui était alors l'humanité.

A la fin de l'époque quaternaire, une révolution colossale eut lieu dans nos contrées. Nous trouvons à ce moment, dit M. de Mortillet, les traces irréfutables de l'invasion chez nous d'une civilisation importée de toutes pièces, s'installant en maîtresse, sans aucun lien avec celle qui l'avait précédée, se substituant complètement à elle, s'impatronisant de force, l'invasion de la *pierre polie*.

C'est à partir de cet instant, progrès immense, que toutes les hachesu sculptées, les lances taillées, les poignards en silex, les harpons barbelés, les lames étroites, les pointes aiguisées, furent remplacés par un seul objet, fin, délicat, reconnaissable entre tous, le *Celtæ de jade,* outil sacré, conservé comme tel, dans la mémoire de tous les peuples, sous le nom de *Céraunie,* de pierre céleste, de pierre de foudre.

Or, ce *Celtæ* de jade, où se rencontre-t-il dans la pureté complète de sa forme primitive? En Nouvelle-Calédonie, dans le sud de l'Afrique, sur les bords du Gange, façonné de la même manière qu'en Armorique, au fond des chambres carrées, appelées *Dolmens,* qui, nous le verrons plus tard, ne sont que les cryptes centrales des grandes pyramides de terre.

Mais ce jade, dont on ne trouve aucun gisement dans nos pays, d'où venait-il? — D'un point inconnu, de l'extrême Orient. — Quel était ce point? — C'est ce que nous allons essayer de démontrer.

En jetant un coup d'œil sur la carte de la distribution des Dolmens dans le monde, carte qu'a bien voulu dresser, spécialement pour nous, M. Adrien de Mortillet, on se prend à rêver. La marche de cette civilisation de la pierre polie s'y trouve nettement indiquée, depuis son point de départ jusqu'à son point d'arrivée.

L'Inde d'abord y apparaît, pleine de pierres levées ; puis, sur la route suivie par la grande débâcle des peuples, nous trouvons ensuite un très grand nombre de « pierres du souvenir » auprès de ces fameux Palus-Méotides, dont une biche, nous l'avons vu plus haut, apprit la route aux hommes en quête d'une nouvelle patrie.

Après, les émigrants des pays du soleil arrivent d'un saut à tous les finistères, le finistère de Galice, le finistère de Gaule, le finistère de Cornouaille insulaire, le finistère d'Irlande, le finistère de Danemark, et sur toutes ces pointes ils dressent leurs obélisques.

D'où sortaient ces nouveaux venus? La science moderne a essayé de prouver qu ils arrivaient directement de la Lémurie.

L'Atlantide, malgré l'autorité de Platon, est restée quelque peu fantastique. La Lémurie, terre moins problématique, grâce aux savants modernes, a pris depuis quelques années plus de consistance. Il paraît aujourd'hui démontré qu'il exista jadis au sud de

l'Asie actuelle une vaste contrée, actuellement submergée par l'Océan Indien, continent énorme, que l'Anglais Sclater a appelé

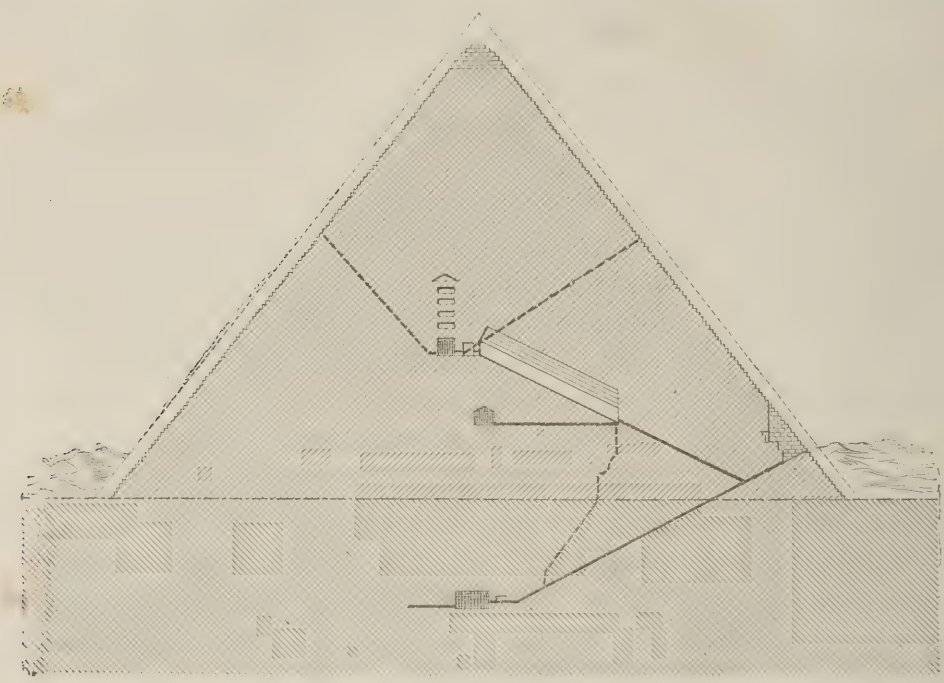

Fig. 225. — Coupe de la grande pyramide de Gizeh.

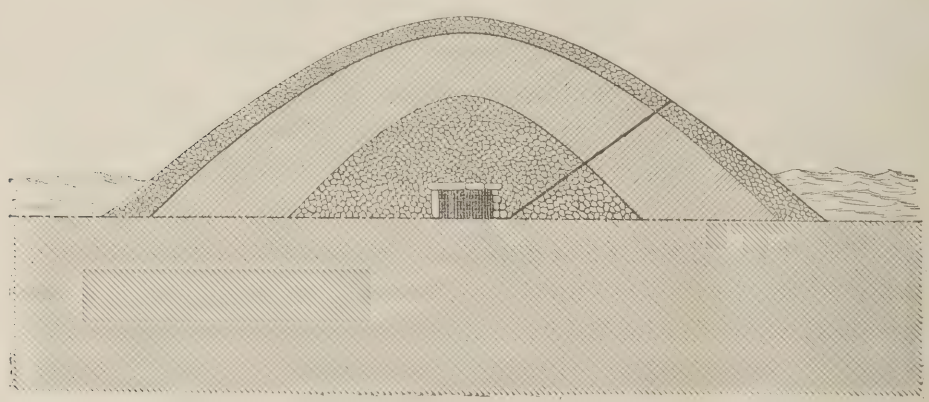

Fig. 226. — Coupe de la butte de Tumiac, dans la presqu'île d'Arzon (Morbihan).

Lémurie, à cause des Prosimiens qui, d'après lui, y habitaient. Nous en donnons la carte, d'après Ernest Hæckel, le savant professeur de l'Université d'Iéna. Là, fut le vrai berceau de l'homme de la période actuelle; c'est de là que le jade, affectant partout la forme

Gravé par E. Morieu 45, r. Vavin. Paris.

DISTRIBUTION DES DOLMENS EN EUROPE

Carte dressée par ADRIEN DE MORTILLET

Fig. 227. — Vue de la butte de Tumiac en Arzon, presqu'île de Rhuys, d'après Maudet de Penhouet.

Fig. 228 — Le sphinx de Memphis et la grande pyramide de Gizeh.

consacrée du *Celtæ*, terme qui n'a aucun rapport avec le nom des Celtes, mais signifie simplement *ciseau* (voir Henri Martin, *Études d'archéologie celtique*, p. 103) ; c'est de là que le jade se répandit en Afrique méridionale, en Océanie, dans les îles de l'Océan Pacifique, au sud de l'Himalaya, d'où le transportèrent en Europe les émigrants de la période néolithique.

Longtemps, longtemps avant les Pyramides, l'homme, avec cet instrument, labourait déjà la terre, même en Égypte. Champollion prétend que les premiers fellahs qui s'établirent sur les bords du Nil étaient des nomades, d'abord errants, qui devinrent peu à peu agriculteurs, à cause même de leur situation géographique.

Ce fleuve, leur apportant régulièrement deux fois par an, presque sans culture, ce que leurs descendants appellent encore « le *don de Dieu* », il en résulta une fécondation superbe de toutes les graines jetées en terre et couvertes par les eaux d'une vase essentiellement productrice.

Fixés sur ce sol béni, ces gens, devenus d'instinct laboureurs, y construisirent des villages, puis bientôt des cités florissantes. Thèbes, Louqsor, Karnac, Esnè, Edfou, et les autres villes au-dessous de Denderah, sont les plus anciennes villes du monde.

Les grands travaux d'endiguement de ces premiers hommes, leurs canaux, leurs lacs factices, les aménagements nécessaires de ce fleuve nourricier, les amenèrent rapidement à une civilisation relative.

Les savants ouvriers, qui dirigeaient tous ces travaux, devinrent pour ce peuple des personnes sacrées; il se laissa gouverner par eux et réalisa de la sorte, dès l'origine, le règne des philosophes, cet idéal des républiques futures. L'Égyptien ne tomba que beaucoup plus tard, et petit à petit, dans le hiératisme, cette plaie, qui engendre nécessairement un mal bien plus funeste, la royauté militaire.

Avant les Pyramides, une population immense occupait donc déjà l'Égypte.

Mariette Rey a fait de la civilisation de Memphis, à cette époque, une peinture superbe.

«Alors, dit-il, à la page 17 de son *Aperçu de l'Histoire ancienne d'Égypte*, la société égyptienne était déjà constituée. Des villes

furent fondées, de grandes fermes enrichissaient les campagnes. On y élevait des milliers de têtes de bétail ; des antilopes, des cigognes, des oies sauvages y étaient gardées en domesticité; des moissons abondantes couvraient le sol, et, dans des habitations déjà élégantes, le maître de la maison, aimé, respecté des siens, cultivait des fleurs, chassait, pêchait dans les nombreux canaux, dont la contrée était sillonnée. De grandes barques, aux voiles carrées, flottaient pour lui sur le Nil, instruments d'un commerce, sans doute très actif.

Fig. 229. — Carte de la Lémurie et esquisse hypothétique des migrations humaines, d'après Ernest Hæckel.

Partout l'Égypte nous apparaît alors dans l'épanouissement d'une jeunesse vigoureuse et pleine de sève.

« Quand le reste de la terre était encore plongé dans les ténèbres de la barbarie, quand les nations les plus illustres, qui jouèrent plus tard un rôle si considérable dans les affaires du monde, étaient encore à l'état sauvage, les rives du Nil nourrissaient un peuple sage et policé. Dès que nous l'apercevons, à l'origine du temps, la civilisation égyptienne se montre à nous toute formée, et les siècles à venir, si nombreux qu'ils soient, ne lui apprendront presque plus rien. Au contraire, dans une certaine mesure, l'Égypte perdra. Le premier monument, témoignage de son art, n'a-t-il

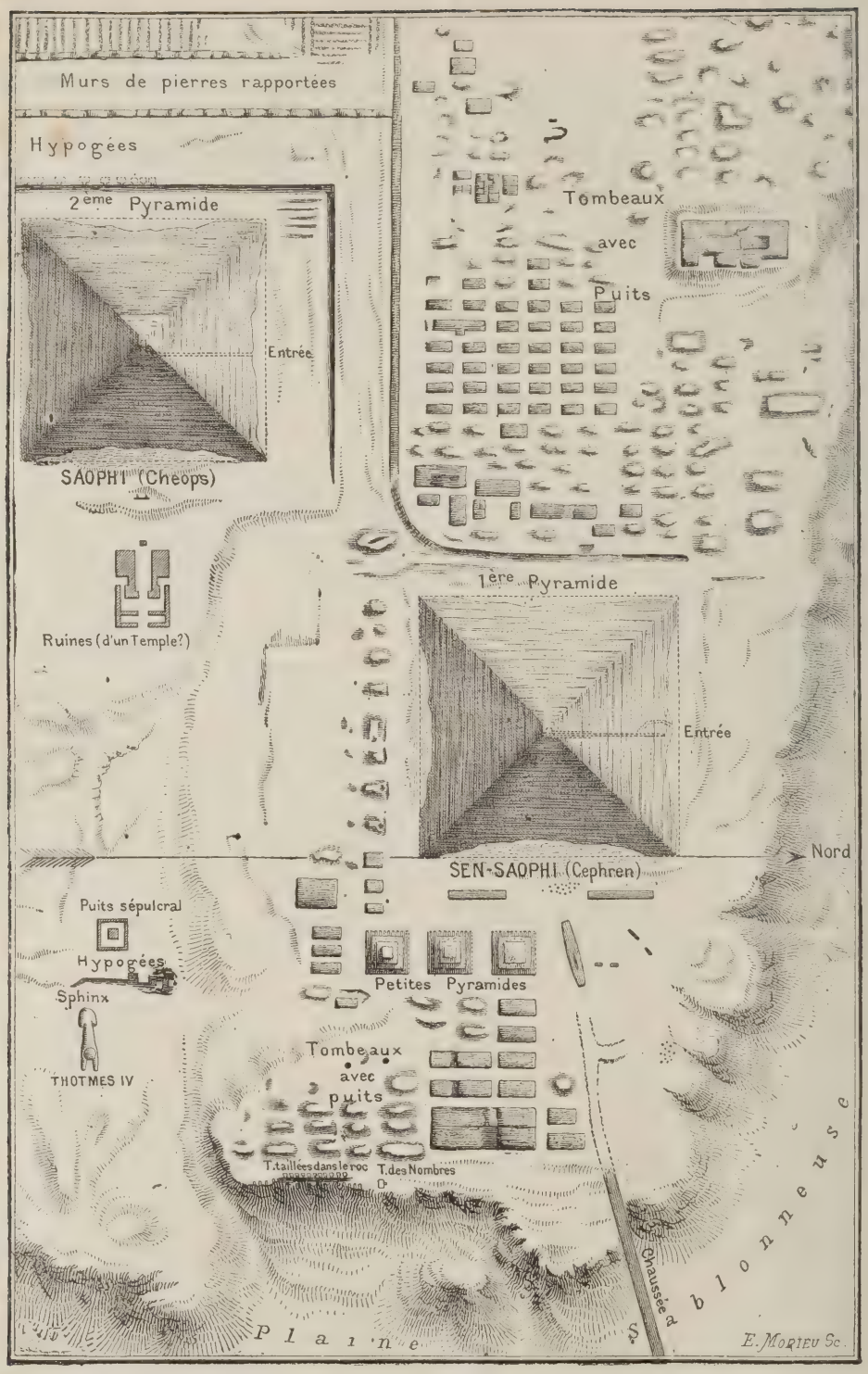

PLAN DES PYRAMIDES DE GIZEH ET D'UNE PARTIE DE LA NÉCROPOLE,
d'après A. Feydeau.

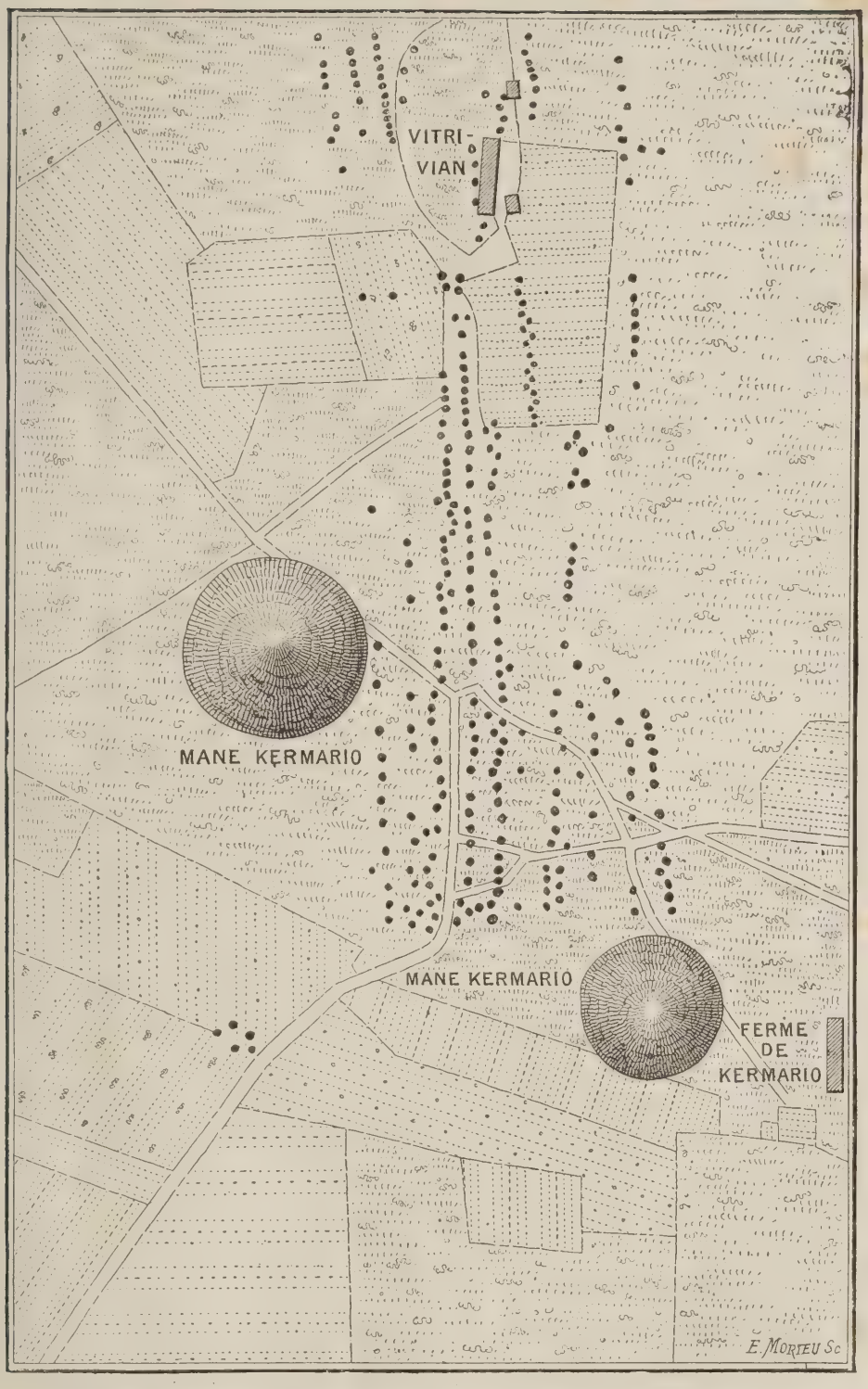

PLAN DES ALIGNEMENTS DE KERMARIO A CARNAC, AVEC BUTTES RECONSTITUÉES SUR LES RUINES DES DOLMENS EXISTANTS

pas été considéré par l'antiquité tout entière comme l'une des sept merveilles du monde. »

A l'autre extrémité de la Lémurie, une race plus importante et plus nombreuse, avant l'Égypte, peut-être, pour des raisons analogues de non déplacement, arriva de même à un degré de civilisation énorme; nous voulons parler de la Chine.

En Chine, la nuit des temps n'a plus de limite. Les écrivains du Céleste Empire fixent à quatre-vingt-seize millions d'années l'apparition, dans la contrée qu'habitaient leurs pères, de Yu-chi, l'ordonnateur du monde. « L'homme naît chez eux avec les autres êtres de la nature, y compris les plantes et de la même manière. » (*Chine*, par M. G. Pauthier, p. 22.)

Après lui, commencent les trois grands règnes, les trois *Hoang*. (Ce sont des prêtres qui ont écrit l'histoire de la Chine, et, dès l'aurore, ils ne voient déjà partout que rois, empereurs, fils de Dieu, nécessairement merveilleux, et tout ce qu'il y a de plus fantastiques). Les trois Hoang comprennent d'abord le règne du serpent à visage de fille, puis celui du dragon à pieds de cheval, puis celui du reptile à tête humaine. Ensuite, viennent dix périodes nommées *Ki*, pendant lesquelles les humains demeurent dans des antres; c'est l'époque des cavernes, et les périodes durent 1,100,750 années.

Au commencement de la huitième période de cet âge quaternaire, les hommes cessent d'habiter les grottes, et les empereurs, montés sur des chars traînés par des licornes, leur apprennent à se couvrir, d'abord, de vêtements d'herbes, puis de peaux de bêtes. Ces empereurs et leurs sujets deviennent ensuite des chasseurs acharnés ; c'est l'époque du renne.

Après, ces primitifs se retirent dans des maisons de bois, les habitations lacustres du temps, et, le dernier roi de la neuvième dynastie, *Tsang-Kie*, qui, plus favorisé que Polyphème, possédait quatre yeux au lieu d'un seul, invente l'écriture, la musique, la monnaie de cuivre et les balances de la justice.

Grâce aux glorieux règnes de tous ces souverains, la terre se peuple, l'homme asservit tous les animaux « et l'on entend partout, d'un lieu à l'autre, le chant des coqs et la voix des chiens. »

C'est alors qu'arrive *Fou-hi*, le fils d'Hoa-Ssé, la fleur attendue, dont nous avons parlé plus haut.

Nous ne dirons rien de l'Inde. Dans ce merveilleux pays, les jours de *Brahma*, les *Calpas* se chiffrent par quatre milliards trois cent vingt millions d'années.

Manéthon, on le voit, est plus que dépassé, et ceux qui lui cherchent querelle, à propos de ses dates fixes, contestées encore par quelques éplucheurs de textes, auraient fort à faire, s'ils prenaient à partie les dynasties de tous ces peuples, bien autrement vieilles que celles des Fellahs des bords du Nil.

Le tort immense de tous ceux qui ont voulu numéroter systématiquement les phases de la transformation qui précéda l'ère actuelle, c'est d'avoir pris, à la lettre, les indications données par Moïse dans l'histoire de son peuple.

Les Juifs, ces gens sans patrie, qui sont encore aujourd'hui pour ainsi dire nomades, ne pouvant avoir sur terre, selon le texte de leur loi, « aucune demeure permanente », les Juifs n'avaient, en fait d'histoire, lorsqu'ils arrivèrent en Égypte, que quelques légendes, transmises de bouche en bouche, dans leurs tribus errantes.

C'étaient de simples bergers, menant paître un peu partout leurs troupeaux et même ceux des autres (Voir l'histoire de Laban), et qui n'avaient absolument ni feu ni lieu.

Ce fut Ioussouf, fils de Iakoub, dit Champollion, qui, devenant premier ministre d'un roi de sa race, *Hiksos, pasteur*, comme lui, attira, sur les bords du Nil, la famille de son père, et forma ainsi la souche de la nation israélite. (*Notice sommaire sur l'histoire d'Égypte* rédigée pour le vice-roi en 1829, p. 365).

Une fois installée dans le *Ghetto* de Thèbes, la maison Jacob prospéra bien vite. Rien ne peuple comme les circoncis. Elle emplit de ses rejetons innombrables tout le faubourg où on l'avait parquée. Si bien, qu'un beau jour, les monarques légitimes, étant remontés sur le trône, *Aménophis*, l'un d'eux, s'inquiéta de cette incessante multiplication d'étrangers, partisans nécessaires de l'usurpateur, chassé par son père *Amosis*, et il ordonna la destruction de leurs premiers-nés.

On sait comment la généreuse *Thermutis*, fille de ce pharaon, sauva Moïse, nommé ainsi par elle, parce qu'elle l'avait préservé des eaux; « car, *mo*, en langue égyptienne, dit l'historien Josèphe, signifie *eau*, et *yses*, *préservé*. »

Elevé dans le collège des Prêtres, l'enfant, qui avait passé sa jeunesse à copier des cartouches royaux, semblables à ceux de la chambre des rois ou de la table d'Abydos, écussons hiéroglyphiques qui couvrent tous les papyrus égyptiens, trouva sa famille bien jeune quand il se prit, devenu savant, à la comparer à celle de ses protecteurs. Iakoub et les gardiens de troupeaux de son clan, faisaient triste figure, comparés aux faits et gestes de tous ces preux.

Aussi, lorsqu'il prît fantaisie au jeune initié d'écrire les exploits des siens, sa première préoccupation fut-elle de vieillir quelque peu leur généalogie, et, malgré ses savantes recherches, on sent partout percer, dans sa chronique, cette orgueilleuse manie du *Genuit autem* qui n'a qu'un but, faire remonter sa race dans la nuit des temps, comme on disait aux époques des réformations nobiliaires.

Avant Noé, Moïse n'attribue à ses ancêtres, alignés en ordre par lui, que 200 ans d'existence.

Tharé, le père d'Abraham, meurt à 205 ans; Nachor, à 119 ans; Sarug, à 200 ans; Reü, à 207 ans; Phaleg, à 209 ans.

Parvenu à un nombre respectable de siècles, l'écrivain sacré s'enhardit peu à peu. Heber, le père de Phaleg, vit 430 ans; Salé, 403 ans; Arphaxad, 403 ans; Sem, 500 ans; Noé, enfin, pousse jusqu'à 950 ans sa glorieuse carrière.

Après avoir remonté jusqu'au déluge, l'audace de l'héraldiste ne connaît plus de bornes. Lamech règne 777 ans; Mathusalem, 969 ans; Henoch, lui, est enlevé au ciel, après avoir gouverné 365 ans; Jared porte le sceptre pendant 962 ans; Malaléel, pendant 895 ans; puis, viennent Caïnan qui vit 910 ans; Enos, 905 ans; Seth, 912 ans et Adam, enfin, 930 ans, avec des *genuit filios* et *filias* à l'infini.

Malgré tous ses efforts, l'aristocratique élucubration du premier juif qui sut écrire, considérée au point de vue humain, le seul qui soit de notre compétence, apparaît, quand même, comme une œuvre patiente, mais un peu trop forcée, quelque chose comme le pénible travail d'un subtil d'Hozier, qui se serait donné une peine extrême, pour faire remonter aux Croisades, une obscure famille de la rue du Petit-Musc ou de la pointe Rivoli.

Les Juifs n'ont joué qu'un rôle infime dans l'histoire de l'humanité. Ils se sont implantés à Thèbes sous une branche qui n'était

même pas une branche cadette. Là, un ministre selon leur cœur leur ayant dit : « Enrichissez-vous », ils ont suivi le conseil avec profit; puis, devenus puissants dans la marchandise, ils ont couronné leurs blasons de tous les tortils de barons qu'ils ont pu acheter à prix fort. Malgré tout, sous leur peau de lion toute neuve, on aper-

Fig. 232. — Celtæs en jadéite, du musée de la Société Polymathique du Morbihan, à Vannes.

çoit le bout de l'oreille de ces simples porteurs de farine. Ils ne datent que d'hier.

Caïn était de l'âge de bronze ; son fils Tubal travailla le fer et l'airain, et ce n'est qu'en s'alliant aux filles des hommes que leurs fils ont trouvé une savonnette à vilain qui leur a permis de faire figure dans l'univers et de se décrasser quelque peu.

Pour Dieu, en fait de science, ne nous préoccupons pas d'eux outre mesure; leurs pompeuses généalogies ne valent réellement pas la peine d'une réfutation sérieuse.

Les Lémuriens, déjà cadets de tous les quaternaires, les Magdaéniens, les Solutréens, les Moustériens, les Chelléens, les Acheuléens, sont d'une antiquité bien autrement vénérable.

Reprenons les traces de leur histoire.

M. Alexandre Bertrand, dans ses savantes leçons de l'école du Louvre, prouve, jusqu'à l'évidence, avec des textes de M. Damour à l'appui, que les perles en *Calaïs* (sorte de turquoises), trouvées à Tumiac, au Mont Saint-Michel, à Kercado, à Kériaval, en Bretagne, rencontrées par M. Cazalis de Fondouce, en Provence, dans l'allée couverte du Castellet, près d'Arles, déterrées, par M. Piette, au plateau d'Ossun, en plein pays de Lourdes, sont absolument de provenance orientale.

« Dans aucune partie de la France, dit-il, on n'a trouvé matière semblable, et MM. Ribeïro, Delgado et Villanova, qui ont récolté de même des calaïs en Espagne, sont aussi affirmatifs pour la péninsule explorée par eux, que le conservateur du musée de Saint-Germain pour les départements français, si minutieusement étudiés par lui. »

Pour ce qu'il appelle les *haches de jade* ou de jadéite, les *celtæs* de néphrite ou de chloro-mélanite, toujours enlevées aux dolmens bretons et autres, M. Bertrand va encore plus loin. « Tournons nos regards vers l'Orient, écrit-il à la page 132 de sa *Gaule avant les Gaulois*, là, seulement, se rencontrent en abondance les gisements de turquoises et de jade. De là, déjà, au temps de Pline, on faisait venir la calaïs; le jade abondait au Caucase, dans les régions habitées par les Phycases, au delà des Indes, chez les Saces, dans la Caramanie, ancienne Lycaonie d'Asie-Mineure, au pays des Kirghiz enfin, peuplades restées de nos jours encore plus que primitives.

C'est de l'Orient seul que vinrent toutes ces pierres précieuses, et M. Victor Gross, par une observation à lui personnelle, confirme le fait en indiquant, dans son volumes des *Protohelvètes*, que le professeur Fischer a vu un pèlerin moderne, venant du centre de l'Asie et se rendant au tombeau de Gal-Baba, à Budapesth, faire parade

d'un de ces bijoux en chloro-mélanite, affectant la forme d'une hachette qu'il avait pieusement rapportée de son voyage au pays des ancêtres.

L'invasion néolithique partit donc évidemment de l'Inde. L'Asie fut la féconde mère qui repeupla nos contrées désolées par le fait du départ de leurs habitants, entraînés sur les traces de leurs rennes ; fuite décrite par nous dans les pages précédentes.

Comme nouvelle preuve de l'origine asiatique du peuple des dolmens, M. Alexandre Bertrand ajoute, que ce peuple amena, de ces contrées lointaines, des troupeaux entiers d'animaux domestiqués par lui. « L'*equus asiaticus*, dont les variétés se rencontrent encore aujourd'hui, associées aux monuments mégalithiques, sur les landes de Bretagne, puis en Limousin, en Auvergne et au Morvan » (p. 137). Le chien domestique qui, comme cette petite et fidèle race de chevaux bretons et limousins, nous est venu d'Asie; le *Bos asiaticus*, enfin, à propos duquel M. Sanson a écrit ces lignes, dignes de toute notre attention : « l'histoire de l'extension de la race bovine asiatique se confond avec celle des migrations et des invasions humaines, depuis les temps les plus reculés » (p. 138).

D'après M. Gabriel de Mortillet, le froment, *Triticum vulgare*, nous vint également de la Mésopotamie, où il est encore trouvé à l'état d'*épeautre* sauvage. L'illustre député de Seine-et-Oise a écrit, au sujet de ce *Triticum vulgare*, une dissertation très remarquable (p. 580, *Le Préhistorique*), qu'il termine par cette affirmation, parfaitement catégorique : « On peut conclure de ce qui précède, que c'est vers l'Orient qu'il faut chercher le berceau des hommes de la pierre polie. »

De la communauté d'opinion de ces deux anthropologues, si souvent en désaccord, on peut donc tirer, ce nous semble, un motif de certitude parfaite, et dire avec eux : que la race nouvelle qui parvint chez nous à la fin des temps quaternaires, était composée d'immigrants caucasiques; qu'à cause même de la nature des instruments qu'elle apportait avec elle et surtout des bestiaux qu'elle traînait à sa suite, elle s'imposa, plutôt par une supériorité morale que par la force brutale. Son introduction fut lente et progressive; mais, si elle s'implanta fortement dans notre sol, ce fut surtout à

cause de l'immense bienfait qu'elle apportait aux populations moins civilisées, dont il restait encore des débris en France, la CULTURE DE LA TERRE. (Voir p. 140, Alexandre Bertrand, *La Gaule avant les Gaulois*, et p. 580, GABRIEL DE MORTILLET, *Le Préhistorique*.)

Si, maintenant, des jades trouvés en Armorique, en Portugal,

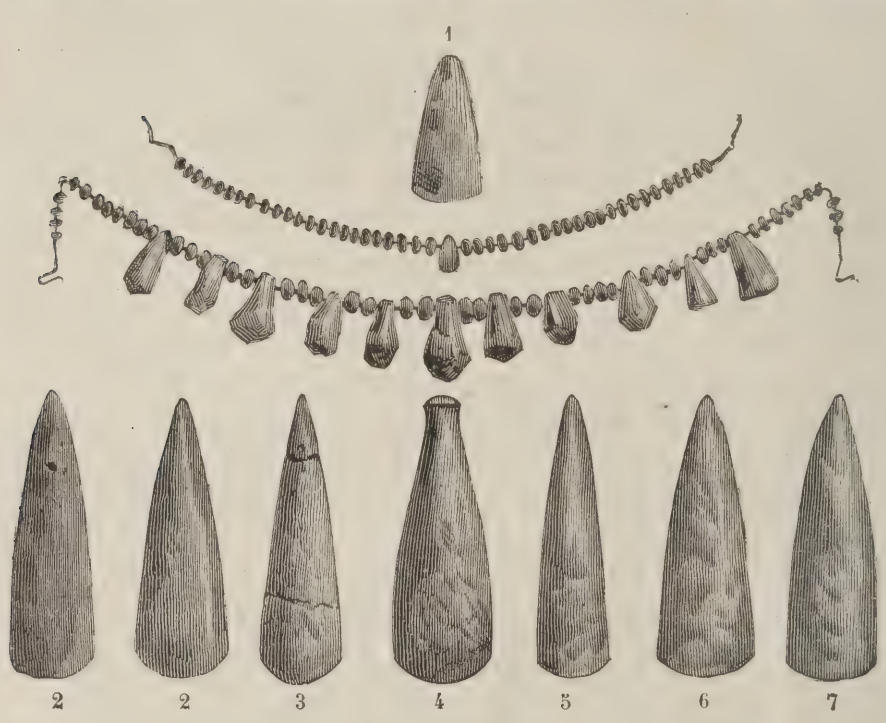

Fig. 233. — Collier en calaïs vert, trouvé au Mont Saint-Michel de Carnac; autre collier de petites perles en os, avec amulette de calaïs de la même provenance.
1. 2. 3, 5, 6, 7. Haches ou celtæs de jadéite et de chloromélanite du musée de Vannes.
4. Hache polie avec bourrelet, trouvée au lac de Grandlieu (Loire-Inférieure).

en Provence, nous rapprochons les pierres polies de même espèce récoltées en Nouvelle-Calédonie, au Sénégal, à la Guadeloupe, emmanchées, celles-là, d'une façon absolument certaine (*fig.* 234), il pourra résulter, de cette comparaison, un jour tout nouveau pour la question qui nous occupe; jour qui ne fera, du reste, que confirmer entièrement les hypothèses émises par nos maîtres sur nos constructeurs de dolmens.

Que sont, en effet, ces pierres vénérées, appelées en latin *lapis viridis, lapis divinus, lapis nephreticus*, etc.; en australien,

kawa-kawa, en chinois, *juchi*, en japonais, *tama*, *artama*; en turc, *kasch*, en persan, *yesehm*. Des casse-tête? Actuellement peut-être, oui. La faux, qui sert à récolter les riches moissons, est devenue parfois, en Pologne, par exemple, une arme aux mains des défenseurs de la patrie opprimée. Mais, qu'étaient-elles, primitivement, ces pierres? Des charrues! des herminettes! de simples pioches!

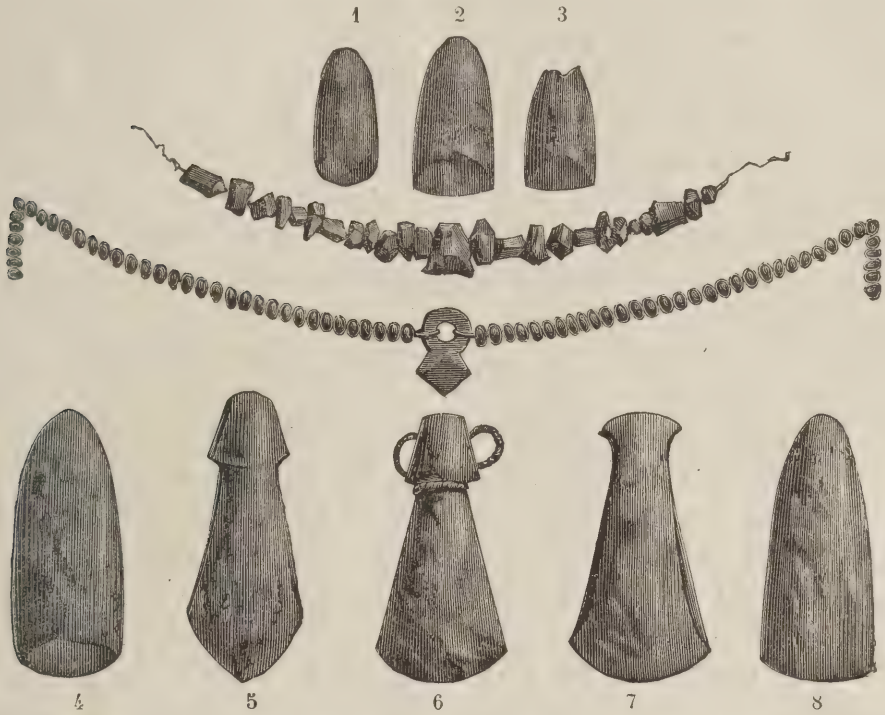

Fig. 234. — Collier en calaïs vert de la collection de M. Geronimo Olivares de Garovillas. (Exposition universelle de 1878). — Amulette de jade et collier du Sénégal (Exposition universelle de 1878). 1, 2, 3. Haches polies de la Nouvelle-Calédonie. — 4. Pierre polie du Sénégal. — 5, 6. *Tapaï*, haches polies de l'Océanie. — 7. Hache polie du Sénégal. — 8. Celtæ en jade de la Guadeloupe (Exposition universelle de 1878).

Prouvons le fait par quelques rapprochements, que nous essayerons de rendre aussi clairs que possible.

Jetez un coup d'œil sur les charrues égyptiennes que représente notre figure 235. Quelle forme affectent-elles? Identiquement la même que celle des tapaï de la Nouvelle-Calédonie, des jades de la Guadeloupe, des outils de Java, des pierres polies des Kanacks (*fig.* 234).

L'Égypte est le pays des sphinx; mais, de nos jours, grâce aux savantes recherches des continuateurs de Champollion, les énigmes

de ces sphinx sont pour nous parfaitement compréhensibles. Bientôt, vous le verrez, cette Égypte nous expliquera bien des choses. Ici, elle nous donne la clef de ces outils que les érudits, toujours en quête de tuerie, appellent des *haches* de pierre, — de ce que des savants plus modestes nomment des *celtæs* — et que nous désignerons, nous, sous la dénomination plus humaine de *hoyaux*.

Sur l'épaule, des statuettes votives, placées dans les cercueils des momies, les habitants des bords du Nil mettaient, en effet, nos instruments parfaitement emmanchés, et leur rituel funéraire faisait dire au porteur de ces instruments, ces mots significatifs : « J'ai, croisés sur la poitrine, les instruments d'agriculture, hoyaux, sarcloirs et le reste. J'ai le sac de graines sur l'épaule. Jugez-moi digne de fertiliser les champs, d'inonder les ruisseaux, de transporter les sables de l'est à l'ouest; accordez-moi, dans la suite des temps, Être bon, de recevoir, moi aussi, le pain sacré. » (*Catalogue du musée du Louvre*, par Paul Pierret, salle historique égyptienne, p. 23.)

Nous reviendrons plus tard sur ces figurines si curieuses.

Les Chinois avaient, de même, en vénération ces charrues primitives. Une chanson contemporaine du Tang dit qu'il y avait à Ya-men-si un grand *Miao*, dédié au tonnerre, auquel les habitants avaient coutume de faire des présents pour en obtenir de ces pierres (céraunies).

Nous trouverons ces socs tracés sur la voûte des dolmens, et les Gallo-Romains en avaient conservé le souvenir. Ils inscrivaient sur leurs stèles funéraires des charrues, avec la formule sacrée : *Sub ascia dedicavit* : (Il en a fait la dédicace sous le signe de l'ascia), ou de l'*haschen*, qui veulent simplement dire charrue.

L'outil qui fournit le pain ne pouvait manquer d'être considéré comme saint par tous les peuples.

Mais, puisque nous trouvons cet outil dans sa vraie forme, taillé dans la même pierre polie, avec le même soin, en Océanie, en Chine, dans l'Inde, en Afrique enfin, il devait avoir un même lieu d'origine. Et, nous voilà revenus à notre Lémurie qui apparaît dès lors comme le point lumineux par excellence de l'aurore de la race actuelle.

Certes, la différence est grande entre les Kanacks, les Africains

du Sénégal, les sauvages des îles du Pacifique, les Chinois, les Égyptiens et les peuples de France. Mais, la semence, partie de la même main, quand elle tombe le long du chemin, n'est-elle pas mangée par les oiseaux du ciel; quand elle s'arrête en des lieux pierreux, n'est-elle pas séchée par les rayons du soleil; quand elle s'égare au milieu des épines, n'est-elle pas étouffée par les branches des ronces et des ajoncs.

La civilisation, déjà puissante des lémuriens, a bien pu, donc, s'arrêter aussi en Océanie, en Afrique et ailleurs, et rester aujourd'hui ce qu'elle fut autrefois. La séparation brutale de ces peuples du reste de l'univers fut la seule cause de cette stagnation. En Égypte et dans l'Inde ce bon grain fructifia glorieusement. La terre, là, fut pour lui profonde et fécondante. Il grandit et mûrit, parce que la nature ambiante l'aida dans sa croissance superbe.

Quand s'opéra la disparition de ce continent fantastique? C'est ce que nous n'essayerons pas de vous dire, laissant aux géologues le soin de vous le démontrer scientifiquement. Ce que l'observation des faits nous laisse entrevoir clairement, c'est que, au moment de ce cataclysme, l'Inde fut envahie, comme la France des Pyrénées, à l'époque du retrait de l'Atlantide, par des réfugiés innombrables, chassés par la force des choses de leur terre, engloutie pour toujours. Les peuples, qui habitaient déjà ces contrées, refoulés vers le nord, se mirent en marche alors avec leurs outils, leurs bestiaux, leurs familles. Ce sont eux qui peuplèrent l'Europe presque entièrement. Mais l'invasion se fit sans secousse et sans batailles; les laboureurs ne sont pas des guerriers. Ils transformèrent simplement les contrées envahies par eux en les cultivant à mesure, et, l'introduction de la pierre polie chez nos lacustres, la présence du jade dans nos finistères s'explique de la sorte avec une lucidité parfaite.

Une admirable légende, racontée par M. Stanislas Julien, nous fait connaître, du reste, d'une façon charmante, comment se passa cet événement, à jamais mémorable. C'est le commentaire le plus délicieux qui se puisse voir de la fable de la Biche des Palus méotides. Le souvenir en est resté dans la mémoire de tous nos conteurs populaires. La ballade de Saint-Hubert, celle d'Arthur, du comte Varoch, de la Biche de Saint-Guenolé, du beau Pécopin et

bien d'autres, n'en sont que des versions légèrement christianisées.

La voici dans sa forme indienne primitive :

Un roi, grand coureur de bêtes fauves, qui possédait cent épouses choisies, mais n'ayant pu obtenir d'elles aucun héritier, ayant chassé tout un jour dans un bois de manguiers, fut grandement surpris le soir, en chevauchant vers sa ville, de rencontrer sur la route, aride et pierreuse, traversée par lui le matin, une énorme quantité de lotus fraîchement épanouis.

Comme il descendait de cheval, pour cueillir un de ces lotus,

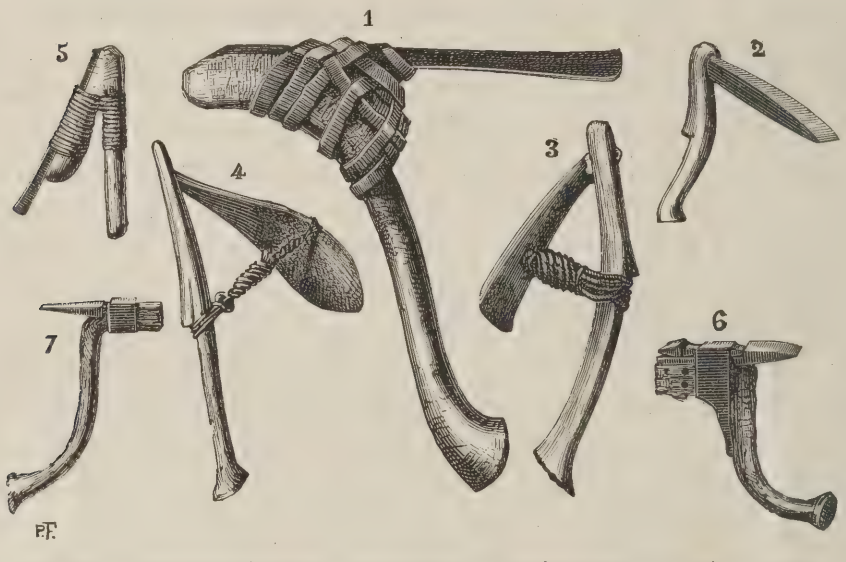

Fig. 235. — Charrues, herminettes et hoyaux des collections égyptiennes du musée du Louvre.

il s'aperçut que la fleur prenait naissance dans l'empreinte d'un pied de biche, dont un trait lumineux dessinait le contour.

Les traces se dirigeaient vers une fontaine vénérée, où s'était désaltéré le divin Djanakara, qui est, comme on sait, le vingt-septième Bouddha de la période des sages.

Bhramanandita, c'était le nom du roi, étonné du phénomène, se mit à suivre, pas à pas, cette piste toute nouvelle pour lui. Arrivé près de la fontaine, il aperçut une jeune fille, dont l'éblouissante beauté rayonnait à travers le voile baissé sur son visage; elle dormait, mollement étendue sur le frais gazon, près de la source.

Frappé d'admiration, le roi poussa un grand cri; la dormeuse,

soudain réveillée, s'enfuit; mais quelle ne fut pas la stupeur du monarque, quand il vit que les pieds de la jeune fille avaient la forme de ceux d'une biche, et que, partout où elle touchait le sol, ils laissaient une empreinte lumineuse, où naissait immédiatement une fleur brillante.

Longtemps, il poursuivit la belle, qui, par mille détours, le mena dans la grotte d'un vénérable *Richi*, interprète des divins livres.

L'ermite l'accueillit avec la bienveillance ordinaire à tous ceux

Fig. 236. — Pierres polies emmanchées, des mers du Sud.

1. Instrument de Java, résidence de Bondo Raosso. — 2, 3. Instrument en pierre polie des colonies espagnoles (musée archéologique de Madrid, Exposition de 1878). — 4, 5. Herminettes en jade de la Nouvelle-Calédonie. — 6, 7. Herminettes de Kanacks (Exposition universelle de 1878).

qui vivent loin du bruit des villes et du tumulte des cours, et lui expliqua que la sentence des cieux, qui le condamnait à mourir sans postérité, était révoquée, et que, la biche haletante, qu'il avait chassée si longtemps, le rendrait père d'une innombrable quantité d'enfants, s'il voulait en faire sa compagne.

Sur un signe du consentement du roi, le solitaire appela la jeune enfant, et, joignant ses mains à celles du brillant cavalier, les unit en disant à sa protégée : « Voilà ton époux; celui que tu fuyais, tu dois le suivre maintenant. »

Prenant par la taille sa nouvelle épouse, Bhramanandita la fit

monter en croupe, et, grâce à la nuit sombre, rentra dans sa ville sans que personne s'aperçût de son retour.

Grand fut l'étonnement de la fille du bois des manguiers quand elle rencontra chez son maître les cent femmes choisies, qui la dévisagèrent à qui mieux mieux; mais, plus grand fut son effroi, quand elle entendit leurs propos railleurs et menaçants. Comme au bout de quelques mois, on s'aperçut que la nouvelle venue allait donner un héritier au roi de Vaïçâli, la colère des cent femmes stériles ne connut plus de bornes. Le palais retentit bientôt de leurs clameurs, sourdes d'abord, de leurs cris féroces ensuite, et la fille aux pieds de biche en prit une terreur extrême.

Son royal époux, tout rayonnant de joie, la fit alors conduire dans un pavillon isolé, dont l'entrée fut sévèrement interdite aux cent épouses, méprisées désormais par lui, et la mère du futur prince y fut gardée par des serviteurs fidèles, chargés de la protéger à tout instant contre la fureur de ses rivales.

Inquiète pourtant encore, la fille du bois des manguiers, ne sachant comment préserver à sa naissance le fruit encore en fleur dans son sein, invoqua, du fond de son cœur, les puissances célestes, les priant de la dérober, elle et lui, aux poursuites de ses ennemies.

Comme elle achevait sa supplique, une poignante angoisse lui survint; elle poussa un grand cri et se jeta sur le sol de sa haute chambre, d'où l'on apercevait au loin le cours du fleuve sacré, le Gange.

Le ciel avait recueilli les pieuses invocations de la mère. On attendait un fils, ce fut une fleur de lotus qui naquit d'elle; fleur merveilleuse, dont mille pétales rayonnantes composaient la brillante corolle; fleur incomparable, qui répandait partout le plus doux des parfums.

Le roi de Vaïçâli, l'esprit rempli des promesses du richi, s'était préparé à la plus vive des joies. Lorsqu'il vit que, pour prix de tant d'espérances, celle qui lui devait un prince n'avait mis au monde qu'une fleur, il éprouva la plus violente des colères, et ordonna qu'on descendit l'être malfaisant, qui l'avait si bien trompé, dans la prison souterraine où l'on avait coutume d'enfermer les esclaves rebelles, qui ne devaient plus revoir la lumière du jour.

Alors, la belle jeune femme, jetant un regard d'amour à la

fleur qui venait de naître d'elle, la tenant couchée sur ses deux mains, contempla quelque temps le beau lotus, avec une ineffable tendresse, puis, s'approchant de la fenêtre qui donnait sur le fleuve, elle la lança résolument dans l'espace.

Or, le souverain d'Oudjiyana, ce jour-là, rêvait au bord d'une terrasse de ses jardins, qui dominaient aussi le Gange, voyant au milieu du fleuve, s'avancer vers lui une fleur magnifique, majestueusement balançée par les flots, il la désira.

Aussitôt, le lotus aux mille feuilles se dirigea de lui-même vers la terrasse du roi d'Oudjiyana et, arrivé en regard du souverain, sa tige s'allongeant, grandit, s'éleva jusqu'à lui, et présenta à ses yeux émerveillés mille petits berceaux, creusés dans ses mille feuilles, au milieu desquels reposaient mille petits enfants, beaux comme le jour, jumeaux d'une ressemblance parfaite, qu'il recueillit pieusement et fit élever dans son palais, avec tous les soins nécessaires à une progéniture aussi délicate.

Or, à vingt ans de là, il n'était bruit partout que des mille enfants adoptés par le roi de Oudjiyana; doués d'une force surhumaine, leur courage était invincible; ils valaient à eux seuls une armée, et étaient devenus les plus illustres guerriers de toute la contrée. Rien ne résistait à leur vaillance. Ils conquirent à leur maître tous les royaumes environnants.

Un jour, la ville de Vaïçâli tenta l'ambition du radja d'Oudjiyana; il envoya ses fils dans le pays de Bhramanandita.

La terreur au palais du vieux chasseur fut horrible... Ce roi, se sentant vaincu d'avance, ne voulut pas pourtant tomber vivant aux mains de ses terribles ennemis; il fit construire un immense bûcher, et résolut d'y périr, lui, ses femmes et ses serviteurs, au moment où la ville ouvrirait ses portes aux assaillants.

Au milieu de la débâcle générale, apparut alors, tout à coup, l'esclave oubliée, la mère délaissée, dont les esprits célestes avaient rompu les chaînes, et qui se présentait toujours jeune, toujours belle, devant le farouche despote, qui la tenait enfermée depuis tant d'années.

« Il ne faut pas songer à combattre, dit-elle, d'une voix vibrante et claire; votre devoir est de recevoir en père, ceux qui viennent à vous... Que vos soldats arborent le signe d'aillance sur les tours

de la ville, et que les portes m'en soient ouvertes ; laissez-moi aller seule au-devant des mille ; à ma voix tombera leur colère, et moi, humble femme, je les amènerai à vos pieds, courbés par le respect et vaincus par l'amour ».

Le roi, entendant cette douce voix qu'il croyait éteinte pour toujours, revoyant vivante celle qu'il croyait morte, ordonna d'arborer le signe d'aillance, et d'ouvrir les portes à l'épouse-mère.

Quand les fils du Lotus virent le sigue au haut des remparts, ils crurent à une feinte; quand ils aperçurent les portes toutes grandes ouvertes, ils craignirent une surprise, et, fièrement unis, tous de front, s'élancèrent en avant ; mais, à la vue de la femme qui, seule, s'avançait vers eux, soudain ils s'arrêtèrent, saisis d'une émotion grande. « Enfants, cria la mère, ne marchez pas plus loin, car vous seriez sacrilèges et parricides. Celui d'ici est votre père, et c'est votre mère qui vous parle ».

L'un des fils alors sortit des rangs et vint vers elle. — « Il est vrai, s'écria-t-il, que nous ne connaissons pas notre père; il est vrai que jamais voix de femme n'a ému nos cœurs comme la vôtre ; mais, donnez-nous un gage, afin que nous puissions vous croire; et nous abaisserons nos armes et nous obéirons à votre bouche. »

Alors, avec une majestueuse lenteur, la mère dégrafa son corsage, et, de ses deux seins pressés par ses deux mains, jaillirent vers le ciel mille fontaines de lait, dont les gouttes retombèrent en rosée blanche sur les mille frères.

Ils se jetèrent aussitôt à genoux : d'un seul regard de tendresse, elle les embrassa voluptueusement et donna le signal du retour.

Ce fut en triomphe qu'elle fut portée dans la ville par douze de ses fils, escortée par tous les autres, et depuis elle régna, souveraine respectée, dans le royaume de Vaïçâli, augmenté de tous les gouvernements d'alentour.

Toute l'histoire des conséquences morales de la grande invasion Aryenne est dans ce naïf récit.

Domination de la férocité guerrière par l'amour; réhabilitation de la femme, cause d'opprobre et de péché pour tous les bibliques; idéalisation de la mère, culte superbe, conservé chez nous intact à travers les siècles.

Oui, l'Inde a vraiment dompté les chasseurs, qui erraient encore

dans nos forêts à la fin des temps quaternaires. Elles les a forcés, par le charme de sa voix, par les élans de son cœur, à se soumettre à elle, et c'est de cette alliance qu'est née la race forte dont nous sommes les descendants directs.

La science archéologique a le grand tort de se cantonner un peu trop dans l'observation simplement locale des objets et des monuments qu'elle étudie, place par place; les analyses minutieuses de

Fig. 237. — Le sphinx, emblème du soleil, fécondateur du monde, d'après le panthéon de Champollion.

ses adeptes sont certes très utiles, mais il nous semble qu'il est plus que temps d'essayer d'en faire des synthèses.

La comparaison des nôtres avec les autres peuples du nord, à ces époques lointaines, nous sera devenue facile, grâce à nos musées, à nos collections, conservées secrètes si longtemps, ouvertes maintenant à tous les travailleurs; grâce surtout aux grandes expositions, qui réunissant les richesses venues de tous les points du globe, provoquent des comparaisons parfaitement lumineuses.

L'Asie, l'Afrique, les grandes îles de la Mer du Sud, nous ont déjà fourni, on le voit, des renseignements tout nouveaux sur les

temps qui font l'objet de nos études spéciales. L'Égypte, surtout, perfectionnement superbe du premier élan de l'humanité, à l'origine, nous a déjà permis d'établir la parenté des fellahs, semeurs de blé, bâtisseurs de pyramides, avec les agriculteurs de l'Inde, constructeurs de *topes* et les laboureurs de France, dresseurs de tombelles, — nous nous permettrons donc de la consulter encore bien des fois dans le courant de cet ouvrage. Les monuments de Dahschour et de Giseh nous ont déjà appris ce que furent les *Manè* de Saint-Michel, de Gavrinis et de Tumiac. Les obélisques de Louxor, pierres du chéri d'Ammon, toujours vivant, nous feront peut-être comprendre le pourquoi des menhirs de Kerveatou, les stèles des vivants à toujours. Et, le grand sphinx, accroupi près des hypogées, tête humaine pleine de pensée, corps de lion plein de force, contemplant d'un œil calme la figure de l'idéale justice, bercé par ce grand bruit d'ailes de l'*ureus*, esprit, qu'entendit un jour le grand croyant; bête sublime, fécondant de son souffle puissant la nature entière, symbolisée par le Lotus entr'ouvert (*fig.* 237); le grand sphinx, plantant la vie dans la mort, nous indiquera que la même pensée d'immortalité surhumaine a traversé le monde, et que le génie celtique, en écrivant au Cap Finistère, au milieu des tombes, cette belle devise : *Mervel da veva*, mourir c'est vivre, était bien le frère de celui qui inspira jadis les grands penseurs de Thèbes et de Memphis.

CHAPITRE II

LES DOLMENS

On remplirait des volumes avec les élucubrations fantaisistes des auteurs, qui ont émis les opinions les plus contradictoires, sur la destination probable des monuments primitifs.

M. Fialin de Persigny, qui fut une des gloires du second empire, a écrit, pendant qu'il était prisonnier à Doullens, un livre, tout entier, sur les pyramides d'Égypte, dans lequel il démontre que ces monuments n'ont pu être édifiés qu'en vue d'opposer une barrière infranchissable à l'envahissement des sables du désert. La thèse est, on l'avouera, un tant soit peu incohérente, et ne pouvait tenter qu'un homme de la valeur du savant ministre de Napoléon III.

Je passe les obélisques, que quelques-uns croient être des monuments *panégyriques*, et que Dulaure nomme des colonnes *politiques*. Ce que l'on a dit d'eux est innénarable.

Les *topes* indiens ont donné lieu à des explications non moins extraordinaires; comme nous reviendrons sur ces topes, un peu plus loin, nous ne les citerons ici que pour mémoire.

Quant au tombeau des rois de Mauritanie, il suffit de rappeler que l'énorme massif de pierre, que l'on aperçoit de Boufarik et de

Fig. 239. — Allée couverte à l'île Grande.

Fig. 240. — Grande allée couverte (Dolmen), à l'île Grande, près Lannion.

Blidah, a été appelé : *tombeau* de la *chrétienne*, pour donner une idée des dénominations extravagantes, dont les hommes à système ont décoré nos tombelles et les édifices qui leur ressemblent.

Le môle d'Adrien, enfin, *Moles adriana*, la dernière pyramide élevée par des architectes latins, a été, lui, pieusement baptisé du titre pompeux de château Saint-Ange.

Le premier auteur qui ait parlé, au point de vue architectoni-

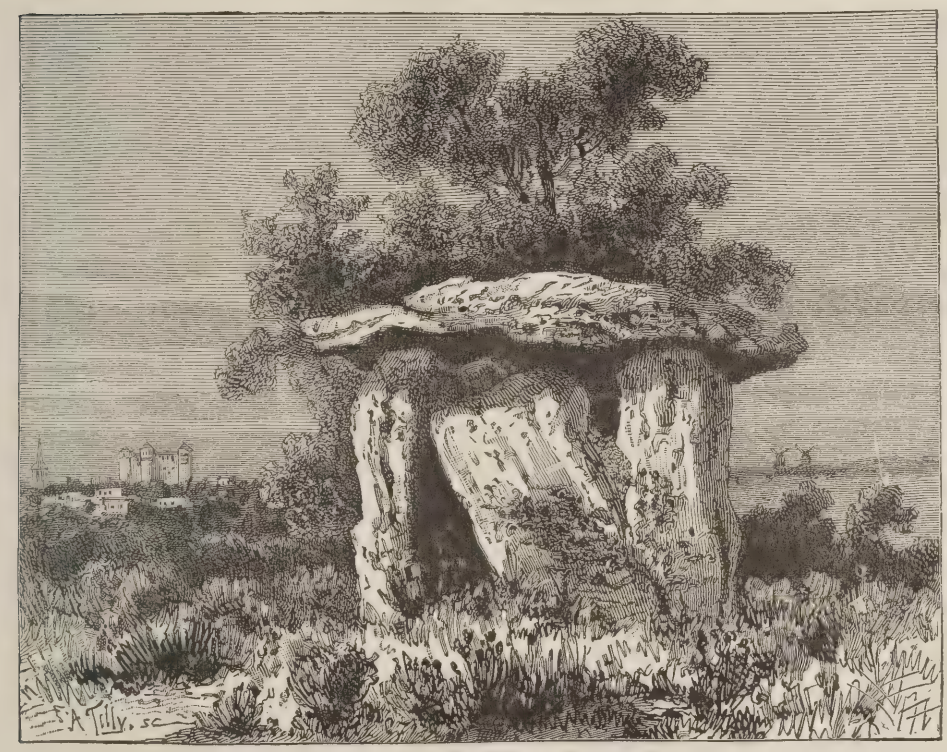

Fig. 241. — Petit dolmen de Saumur.

que, des pierres, que les savants modernes classent aujourd'hui comme monuments mégalithiques, est sir Inigo Jones, architecte anglais, qui vivait à la fin du XVIe siècle (1572 à 1651).

Un jour, que son maître, Jacques VI, devenu roi d'Angleterre, sous le nom de Jacques Ier, errait avec le fameux constructeur de Whitehall, dans les landes, où se voient les étranges cromlechs de Stonehenge, il fut tellement frappé de la mystérieuse grandeur de ces cercles, qu'il daigna interroger son compagnon et exigea de lui,

sur l'heure, l'explication de cette énigme. Inigo Jones, élevé à l'école de Palladio, imbu partant de tout le romanisme possible, répondit aussitôt. « Stonehenge est un temple païen, dédié à Cœlus, et bâti dans le style toscan. »

Rome avait parlé, la cause était entendue, et, pour les savants du temps, les pierres levées ne furent plus désormais que de simples colonnes toscanes.

En 1747, un des compatriotes du célèbre inventeur de l'architecture italico-britannique, trouva mieux. Celui-ci était docteur, et s'appelait Stukeley.

Stukeley, donc, depuis son enfance, observait avec le plus grand soin les cromlechs du comté de Wilt ; il y passait de longues journées, des mois entiers, vivait au milieu de ces cercles, interrogeait ces rangées de pierres, ne les quittait que pour en rêver, et y revenait toujours, leur demandant, à mains jointes, leur indéchiffrable secret. Après plusieurs années de recherches, il le découvrit enfin.

« Il existe, sur la colline de Hakpen, un petit cercle qui précède une avenue, formée par six ou huit pierres, orientées de l'est à l'ouest ; entre Kennet et Avebury, se trouve une autre avenue, conduisant aux cercles, mais dirigée du nord au sud. On peut relier ces fragments par une ligne courbe, et, quand on sait voir, on distingue parfaitement que Hakpen est la tête d'un serpent, l'avenue, son corps ; Avebury, une portion sinueuse de ce corps, dont la queue se retrouve tracée plus loin, par les deux pierres du dolmen, appelé : l'Abri de la pierre longue, et situé à moitié chemin entre Avebury et l'extrémité de l'animal. »

A cette rare découverte, il fallait un titre non moins rare ; aussi le docteur Stukeley appela-t-il Stonehenge et tous les cromlechs similaires : *Dracontium* ou *Dracontia*, et l'ophiolatrie fut ainsi créée de toutes pièces, avec force textes latins à l'appui.

Pline n'avait-il pas donné l'origine de ce culte, quand il avait écrit l'histoire du fameux œuf magique, fabriqué dans la grande assemblée annuelle de tous les serpents de la Gaule, au jour où, solennellement réunis, ils façonnaient en commun, avec leur bave accumulée, une boule qu'ils lançaient ensuite en l'air. Un druide, aposté, recevait ce fantastique produit dans une couverture, avant qu'il n'eût touché le sol, montait à cheval aussitôt, et s'enfuyait à

la hâte. Si les serpents l'atteignaient avant qu'il eût franchi le premier ruisseau qui formait la frontière de leur royaume, il était perdu ; s'il parvenait à leur échapper, tout lui réussissait, l'œuf étant un talisman à la puissance duquel rien ne résistait ici-bas.

Les druides, dit encore le naturaliste, se servent toujours de cet œuf pour les enchantements.

Les Gaulois, donc, grands adorateurs du serpent, quand ils construisirent leurs premiers temples, durent donner la forme de leur dieu à ces édifices, et voilà pourquoi Stonehenge est courbé, tortillé, enchevêtré comme une couleuvre.

Les Anglais adorent le merveilleux ; nous verrons, tout à l'heure, que nos compatriotes sont encore plus fanatiques d'interprétations fabuleuses que les nuageux rêveurs d'outre-Manche. M. Maudet de Penhouet, le grand pontife des *Dracontia* armoricains, a dépassé Stukeley de cent coudées.

Le premier auteur français, qui ait parlé scientifiquement des dolmens, est dom Bernard de Montfaucon, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur (1719-1724).

C'est sur le rapport de deux de ses collègues, dom de la Prevalaye et dom Le Roi, que le savant auteur de « l'*Antiquité expliquée et représentée en figures* », se hasarde à donner son avis sur des découvertes « dont tant de gens parlent sans en rien savoir, et sur lesquelles on fait de grands raisonnements en imaginant bien des choses. »

Avec la sagesse, dont tous les hommes remarquables qui illustrèrent, au XVIIIe siècle, l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, ont donné tant de preuves, Montfaucon hésite à émettre sur le compte de ces grandes pierres, une opinion quelconque, « de peur d'être forcé, par la suite, de corriger ses premières idées » ; néanmoins il dit que, ces sortes de monuments, qui se présentent en foule quand on a une fois commencé à les remarquer, et que l'on négligeait, *devant*, les regardant avec indifférence, en les détruisant quand on pouvait s'en servir comme de matériaux, sont dignes d'être examinés avec soin.

Il en donne quelques gravures, qu'il rapproche du tombeau, avec cromlech carré, publié par Jean-George Keysler, et s'étend surtout sur la fouille, faite en 1687, à Cocherel, par un gentilhomme de

Normandie, seigneur du dit lieu, où, près de grandes pierres, les ouvriers trouvèrent un sépulcre.

Le savant bénédictin décrit ce sépulcre, composé de cinq petites buttes, sous lesquelles se montrèrent des crânes, des pierres taillées en manière de haches, des pyrites, en beau giade oriental, verdâtre et marqueté d'argent, bonnes, dit-on, contre l'épilepsie et la néphrétique, des urnes remplies de charbon, un morceau de corne

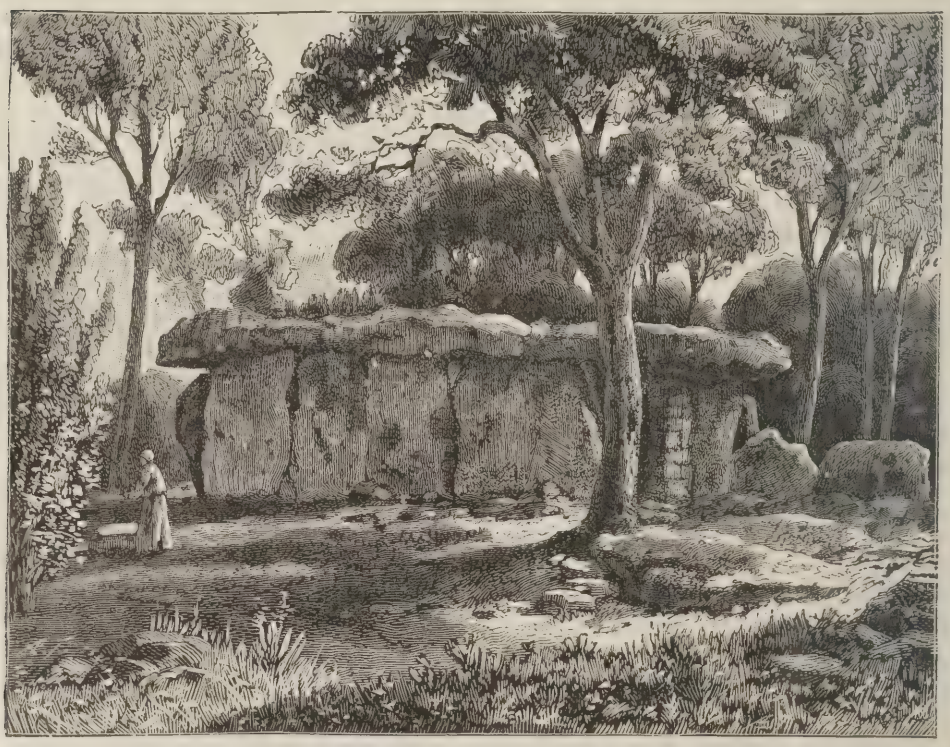

Fig. 242 — Le grand dolmen de Bagneux, près de Saumur (Maine-et-Loire).

de cerf, troué pour y insérer une hache, etc., etc. Il en conclut, avec M. de Cocherel, homme d'esprit, son ami, qu'on a dû enterrer sous ces pierres, quelque Gaulois défunt, et que ce que l'on peut dire de plus raisonnable, au sujet de ces monuments, c'est qu'ils sont tout simplement des tombeaux.

Dom Martin, le confrère de Montfaucon (1727), qui a si bien traité « de la *Religion des Gaulois* » dans son magnifique ouvrage sur l'origine de notre race, parle peu des tombelles qu'il nomme

monceaux de mercure, *acervus mercurii*, et ne dit pas un mot des pierres levées.

Après lui, Deslandes, le fameux commissaire de marine, qui écrivit des monceaux de volumes, et qui fut quelque peu maltraité par Voltaire, honneur insigne pour un aussi maigre personnage, Deslandes traita le sujet qui nous occupe d'une manière entièrement *physique* dans le vrai sens du mot. Dans les ouvrages consacrés

Fig. 243. — Vue intérieure du grand dolmen de Bagneux, à Saumur.

par lui spécialement aux sciences exactes, il regarde « les amas de pierres, qu'on rencontre surtout en Bretagne, comme les témoins d'une révolution géologique qui changea la nature du globe à une époque indéterminée.

« A ce moment, dit-il, le sol détrempé et emporté par l'eau du déluge, laissa à découvert ces pierres qu'il renfermait depuis des siècles dans son sein. Et voilà tout. »

« Opinion qui doit non seulement faire trembler par sa pré-

vention, ajoute Caylus, mais inspirer une grande défiance de soi-même, car M. Deslandes avait beaucoup de connaissances et toutes supérieures à celles qui pouvaient conduire à une réflexion *si simple.* »

Ce fut Deslandes qui donna le premier à nos pierres le nom de *lech a ven* (p. 380), terme qu'il a, dit-il, entendu employer dans le pays de Vannes, d'Hennebont et d'Auray pour les désigner. (*Lec'h ar ven* veut dire littéralement, en bas-breton, *le lieu des pierres*).

En 1751, M. de la Sauvagère, dans sa brochure intitulée : « Recherches sur les antiquités des environs de Vannes à la côte sud de Bretagne, ou description historique des pierres extraordinaires et de quelques camps des anciens Romains qui se remarquent dans le pays des anciens Vénètes jusqu'à Belle-Isle », M. de la Sauvagère émet, lui, sur les mégalithes, une idée bien originale.

En sa qualité de militaire, (il était officier général du génie,) M. de la Sauvagère est nécessairement césarien. Carnac ne lui inspire que des pensées romaines; il en fait une description entièrement classique. « C'est en Bretagne, écrit-il à la page 253 de son livre, que ces pierres étonnantes se voient. On ne connaît aucun écrit qui ait fait mention de leur véritable état, ni de ce qui peut leur avoir donné lieu. Elles sont placées sur la côte sud du Morbihan, tout auprès du bourg de Carnac, où elles occupent au-dessus le terrain le plus élevé en face de la mer, en allant depuis ce bourg au bras de mer de la Trinité, sur la longueur de 760 toises, où elles sont plantées et alignées comme des rangées d'arbres, sur onze rangs parallèles, qui forment dix intervalles comme des rues tirées au cordeau, dont la première, en comptant par la plus prochaine de Carnac, a 6 toises de largeur, la seconde 5 toises 3 pieds, la troisième 6 toises, la quatrième 6 toises 2 pieds, la cinquième 5 toises, la sixième 5 toise, la septième 3 toises 3 pieds, la huitième 3 toises 4 pieds, la neuvième 4 toises et la dixième 2 toises, ce qui fait une longueur totale de 47 toises. Ces pierres sont plantées a 18, 20 et 25 pieds les unes des autres. Il y en a beaucoup qui ne sont pas plus grosses que des bornes ordinaires, mais, en revanche, il s'en voit, surtout aux extrémités de la distance ci-devant marquée, qui sont d'une grosseur énorme et

hautes de 16, 18 et 20 pieds. On ne peut les considérer sans en être étonné; j'en ai cubé qui doivent peser plus de 80 milliers. Il est inconcevable de quelles machines on a pu se servir pour les mettre debout, et ce qui est extrêmement singulier, c'est qu'elles sont presque toutes plantées de façon que la plus grande grosseur est en haut et la moindre en bas, de sorte qu'il y en a plusieurs qui sont portées comme sur un pivot. Elles sont brutes telles qu'on les a tirées de la terre; l'on a affecté, pour celles qui sont plates ou qui ont quelques côtés aplatis, de les retourner suivant les alignements et de leur faire faire parement aux rues.

« Le sol étant partout de rochers, il n'est pas douteux que ces pierres n'aient été tirées sur le lieu même où on les voit, au nombre de plus de quatre mille, tant grosses que petites (p. 255).

« Il me paraît qu'on n'en peut croire autre chose, sinon qu'elles marquent les traces d'un ancien camp, et celles d'Ardeven celui où était l'emplacement de la garde avancée. Outre que l'inspection des lieux fait naître cette idée, elle paraît être d'autant plus probable, qu'elle est appuyée sur une tradition qui a conservé au terrain occupé par ces pierres, le nom de *Camp de César* (p. 258).

« Il est certain que César, pendant le temps de sa campagne, a dû, avec son armée, prendre poste et occuper quelque bon camp à portée de l'ennemi qu'il avait à combattre. De ce premier camp, qui occupait les environs du Morbihan, il alla se camper où est cette quantité de pierres debout, sur les hauteurs de Carnac.

Cette assiette était d'autant plus avantageuse, qu'entourée de la mer des trois côtés, il avait sa droite appuyée au bras de la Trinité, sa gauche à la côte, vers Quiberon, et en dos celle de Carnac; il pouvait, de là, découvrir très au loin dans cette vaste plaine qui s'étend du côté d'Auray et de la rivière ou bras de mer de Saint-Cado, qui ne laisse qu'un intervalle où il faut passer pour aller à la côte de Carnac, seul point où César avait à veiller. Ce camp pouvait contenir treize où quatorze mille hommes. La vue sur la mer s'étend aussi très loin, surtout sur le débouquement de la Loire, point intéressant pour César; il réunissait encore, dans son camp, l'avantage de voir tout ce qui sortait ou entrait dans le Morbihan, et de pouvoir juger de toutes les manœuvres des vaisseaux des Vénètes en sortant de leur port.

« Donc, cette quantité de pierres plantées ou posées, n'a pu être placée là que dans un seul but et pour un seul objet : celui de mettre les tentes romaines à l'abri et de les appuyer contre cette espèce de muraille continue de ces grosses masses de pierre, pour se garantir des coups de vents violents qui règnent fréquemment sur ces côtes, dont les troupes qui étaient campées à l'île de Belle-Isle, dans cette dernière guerre (guerre de la succession

Fig. 244. — Dolmen de Condutto, commune de Viggianello (Corse). d'après A. de Mortillet.

d'Autriche), ont fait de si rudes épreuves, leur camp ayant été plusieurs fois emporté et rasé par les tempêtes. Ces exemples favorisent l'opinion sur le motif de ces grosses pierres, et sur le temps où elles ont dû être plantées: il est vrai qu'on ne peut envisager l'entreprise de ce travail qu'avec étonnement; mais l'on sait que l'esprit qui régnait dans les soldats romains, les a portés à laisser, partout où ils ont séjourné, des monuments aussi extraordinaires que celui-ci. Il ne fallut pas moins que leur industrie pour l'imaginer et que leur ardeur infatigable pour l'exécuter. » (p. 26[illegible]).

Le comte de Caylus (1765), ce grand seigneur artiste, qui donna, au XVIIIe siècle, une impulsion si grande aux études archéolo-

DOLMEN AU PIED DU CANIGOU (PYRÉNÉES),
d'après M. Cartailhac.

giques, et osa écrire en tête de son œuvre, à la suite du titre « Antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines », ce titre: *Antiquités gauloises*, le comte de Caylus combattit l'opinion de la Sauvagère.

Avec l'urbanité d'un parfait gentilhomme, il commence par reconnaître que « l'auteur est savant dans son art, que son ouvrage est fait en homme de mérite et présente le caractère de l'intelligence et de la vérité; » qu'il a même été goûté du public avec raison, mais, malgré l'éloge qui lui est dû, comme il craint que cet ouvrage ne soit capable d'induire en erreur en quelques points, il affirme nettement qu'il s'écarte des sentiments de l'auteur, à propos de l'usage qu'il attribue aux monuments de Carnac, et il prouve son dire.

« Voici ma réponse aux opinions de M. de la Sauvagère, écrit-il à la page 265 de son recueil : Ces pierres ou ces rochers de Carnac peuvent porter le nom de Camp de César, par une tradition qui a pu se conserver, d'autant que César a véritablement campé dans ce terrain, dans le temps qu'il attaquait les peuples Venètes. D'un autre côté, cette dénomination ne prouve absolument rien; les peuples de nos provinces ont contracté depuis longtemps l'habitude de donner ce nom à tout ce qui a rapport à la guerre et qui leur paraît ancien. »

« De plus, l'arrangement de ces pierres ne présente point les dispositions, je ne dis pas d'un camp romain, mais de quelque camp que ce soit; on n'a jamais fait d'efforts semblables pour abriter des tentes contre la force des vents, comme l'auteur le prétend, quelque travaux que les soldats romains fussent dans l'habitude d'exécuter pour camper et se retrancher, ils n'ont rien laissé de pareil, je soutiens même, sans crainte d'être contredit, qu'il leur aurait été impossible de faire un tel ouvrage qui, d'ailleurs, ne présente ni la forme, ni les dispositions qu'ils donnaient constamment à leurs camps, lorsque la nature n'y mettait point obstacle. Ils ont pu employer ces rochers à l'usage que leur donne M. de la Sauvagère puisqu'ils les trouvaient placés, mais cette conjecture n'est d'aucune importance par rapport au fait. Quoiqu'il en soit, la distance éloignée et continue, en quelque façon, à laquelle on retrouve ces pierres, tantôt éparses et tantôt réunies, m'engagent à dire que ces

amas de blocs énormes, et leur disposition, ne pouvaient avoir aucun rapport avec un camp. »

Généralisant le sujet, M. de Caylus dit ailleurs, toujours à propos des monuments de pierres vierges : « Je ne déciderai pas du motif pour lequel ils ont été construits; leur objet n'est pas plus facile à déterminer que leur date; mais je dirai que le peuple qui a élevé ces édifices était animé d'un désir d'immortaliser sa mémoire, comparable à celui des Égyptiens; qu'il avait réfléchi sur les moyens de durée, en évitant l'assemblage des matériaux pour la bâtisse, et l'amas raisonné de ces pierres énormes présentera, aussi longtemps que les Pyramides, une preuve de la grandeur des idées et des moyens d'exécution de la race qui les dressa. Ils élèvent l'esprit, mais ne peuvent satisfaire aucune curiosité; on admire, mais on ignore. » Et plus loin : « Ces monuments bruts peuvent autoriser mille conjectures, on peut donner à leur construction tous les motifs que l'imagination voudra supposer; on peut également les regarder comme des bornes, des limites, des témoignages de quelque événement, enfin comme des tombeaux, et ce dernier sentiment me paraîtrait le plus naturel; mais ce dont on ne peut douter, c'est que leur transport a dû coûter beaucoup de peines et de dépenses, et que ces preuves de puissance sont constantes dans quelque temps qu'on les veuille supposer. »

« Quelle explication pourrait-on hasarder à leur égard? quelle idée pourrait être adoptée par la raison? On s'y perd et le silence est le meilleur parti. Il est plus court de convenir que l'étude de l'antiquité, comme celle des sciences, présente quelques points dont l'éclaircissement est impossible et qui sont condamnés à une éternelle obscurité. » (p. 265.)

On voit que le célèbre antiquaire n'ose, pas plus que Montfaucon, rien hasarder sur les dolmens ni sur les alignements; pourtant, ainsi que le fameux bénédictin de Saint-Maur, il penche à les considérer comme des sépulcres. Ce fut le président de Robien qui le convertit à cette idée.

« M. de Robien, qui habitait au Plessis-Kaer, à deux pas de Carnac, avait souvent dirigé ses pas vers ces régions si riches en pierres celtiques, il avait souvent erré dans ces allées mystérieuses, il possédait la langue du pays, il aimait cette vieille terre et parlait

de visu, chose très appréciable, aussi parvint-il bien vite à persuader le savant parisien, qui se plut à reconnaître dans ses recherches un très grand mérite. » (*Art national,* p. 69.)

Le fils du vieux parlementaire breton communiqua au comte de Caylus les manuscrits de son père, manuscrits qui doivent encore se trouver aujourd'hui dans quelque recoin de la bibliothèque des avocats de Rennes. L'auteur des antiquités grecques, romaines et gauloises lut avec le plus grand soin « l'*Abrégé de l'histoire ancienne de la Bretagne,* avec les vues des principales positions

Fig. 246. — Coupe du dolmen du Manè er Groez, à Kercado (Carnac).

des villes et des monuments qui subsistent ou qu'on en a tirées. » Il admira « l'œuvre de ce citoyen éclairé » qui mériterait, selon lui, d'autant plus d'être publiée « que les détails de cette province, considérés sous le point de vue de l'antiquité, sont entièrement ignorés, et malgré son goût pour certaine population du nord, venues par mer », qu'un académicien moderne a été recueillir chez lui pour en faire les trop fameux *Hyperboréens* de son système, heureusement déconsidéré à l'heure qu'il est, il se rangea bien vite à l'opinion du modeste chercheur armoricain et regarda, comme lui, toutes les pierres bretonnes comme « des tombeaux gaulois. »

LE PARADIS TERRESTRE. — PAY

GE DE L'ÉPOQUE TERTIAIRE.

Nous verrons, plus tard, combien avaient raison ces premiers explorateurs des monuments celtiques.

Après M. de Caylus, un illustre jésuite devenu, par force, après l'abolition de la fameuse compagnie, savant laïque, le citoyen Legrand d'Aussy, reprit ces études, patriotiques entre toutes.

Le 7 ventôse an VII, Legrand lut à l'Institut national des arts et des sciences une série de travaux remarquables, d'une sagacité merveilleuse, au sujet des pierres levées. Ils ont été publiés dans les mémoires de cette savante Société en fructidor an VII [1].

C'est à lui que l'on doit les dénominations de *Dolmens*, *Menhirs*, etc., attribuées aux monuments mégalithiques.

Fig. 247. — Coupe du tombeau de Meneptha-Seti Ier, dans la vallée de Biban el Molouk, d'après Belzoni.

« On m'a dit, écrit-il à la page 544 de sa curieuse communication, qu'en bas-breton ces *obélisques bruts* s'appellent *ar men ir*, littéralement, la pierre longue. J'adopte d'autant plus volontiers cette expression, qu'avec l'avantage de m'épargner des périphrases, elle m'offre encore celui d'appartenir à la France et de présenter à l'esprit un sens précis et un mot dont la prononciation n'est pas désagréable. La nécessité, où s'est vu la nation bretonne, d'imaginer

1. Mémoires sur les anciennes sépultures nationales et les ornements extérieurs qui en divers temps y furent employés; sur les embaumements, sur les tombeaux des rois Francs dans la ci-devant église de Saint-Germain-des-Prés et sur un projet de fouilles à faire dans nos départements par le citoyen Legrand d'Aussy. (*Institut national des Sciences et Arts, sciences morales et politiques*, tome second. Paris, Baudouin. Fructidor an VII.)

une expression pour désigner cette sorte de monument, semble annoncer qu'elle en avait chez elle en très grande quantité. »

Il emprunte à Deslandes ses *Lek a ven,* en ajoutant : « Voilà encore une dénomination qui, toute âpre et toute rude qu'elle est, me devient nécessaire, puisque notre langue n'en a point de correspondante. Je m'en empare donc, et, en l'adoucissant un peu, j'appellerai *Lecavènes* ces couples de colonnes brutes surmontées d'une architrave rustique. »

Puis, il explique de même le mot *dolmens,* qu'il écrit *dolmines*, en s'appuyant sur le texte de Latour-d'Auvergne : « Le citoyen Corret, écrit-il page 565, dit qu'en bas-breton on nomme les tables de pierre *dolmins ;* je saisis de nouveau cette expression qui, comme les deux précédentes, m'est nécessaire. Dans un sujet, totalement neuf, et dont, par conséquent, le vocabulaire n'existe pas encore, je suis forcé de m'en faire un ; et quoique, par mon droit, je fusse autorisé à créer des mots, je préfère néanmoins d'adopter ceux que je trouve existants, surtout quand ils me donnent, comme le bas-breton, l'espoir de représenter les anciennes dénominations gauloises. J'adopte donc le mot de *dolmine,* et je vais l'employer pour désigner les tables dont je parle. »

Legrand d'Aussy réfute ensuite le système de Caylus sur les *Hyperboréens* : « Supposition gratuite, dit-il, de je ne sais quel peuple inconnu dans l'histoire, ou plutôt de deux peuples qui, sortis de je ne sais où, occupent, je ne sais comment et sans résistance, l'un, l'espace immense de nos côtes sur la Manche et sur l'Océan, l'autre, celles de la Méditerranée, et qui, là, s'amusent, je ne ne sais par quel motif, à y dresser des quantités innombrables de *menhirs,* et en accumulent quatre mille à Carnac.

« Dans cette fable invraisemblable, ou doublant sans raison la difficulté, Caylus attribue à des étrangers ce qui se trouve par milliers dans la Gaule, paraissant croire, sans preuves, que les Gaulois n'en étaient point capables ; je ne reconnais point l'homme qui a écrit sur les arts avec tant de sagacité et qui, quand il s'agissait de la France, s'est toujours montré si jaloux de sa gloire (p. 556).

« Les tombeaux gaulois, fruits d'une croyance à une autre vie fort étrange, nous représentent des opinions religieuses et des

mœurs qu'il était utile de peindre et dont on a oublié entièrement de s'occuper...

« ... Ils sont pour la France ce que sont pour l'Égypte les *Pyramides*, c'est-à-dire des monuments de superstition, fort extraordinaires, mais recommandables cependant, par leur haute antiquité imposants, par leur grandeur et par leur forme, et spécialement curieux comme produits d'une *industrie nationale*, qui visait au grand et travaillait pour l'immortalité.

« J'ajouterai même que si, sous le rapport de production de l'art, ils ne peuvent être mis en parallèle avec les étonnantes constructions de Memphis, au moins elles l'emportent sur elles en ce qu'on peut conclure de leur immense quantité, qu'ils furent un ouvrage *libre* et *volontaire*, et non, comme elles, la tâche d'un esclave, exigée par un tyran. » (p. 597.)

Legrand termine sa harangue par cette réflexion saisissante de vérité :

« Depuis longtemps les savants se plaignent, avec raison, de n'avoir, sur l'histoire primitive de notre nation et de notre pays, d'autres mémoires que ceux qui, depuis son asservissement et sa conquête, nous ont été laissés par des Romains ou des Grecs, souvent peu d'accord entre eux. Voici des monuments authentiques, des monuments irrécusables, et je suis convaincu que si l'on veut, ou si l'on sait les lire, on y trouvera des notions curieuses, à l'aide desquelles nos archéologues pourront écrire sur nos premiers temps quelques pages neuves et intéressantes. » (p. 600.)

« Théophile-Malo Corret, dit Latour-d'Auvergne, capitaine d'infanterie, ci-devant commandant des grenadiers de l'armée des Pyrénées occidentales, dans son volume « *Des Origines gauloises*, « celles des plus anciens peuples de l'Europe, » s'éprend, lui, des druides, qu'il connaissait peu et attribue tous les dolmens à ces prêtres. Carnac n'est pour lui « que le lieu choisi par les druides d'Armorique et par ceux des îles Britanniques pour leurs réunions communes et pour leurs assemblées générales. Ils n'avaient aucun temple, écrit-il dans une note de son chapitre premier, adoraient la divinité sur les lieux élevés, en plein air, sous le ciel, car ils auraient craint d'insulter à la majesté des dieux dont, le vaste univers est la demeure, en les circonscrivant dans l'enceinte des murailles. »

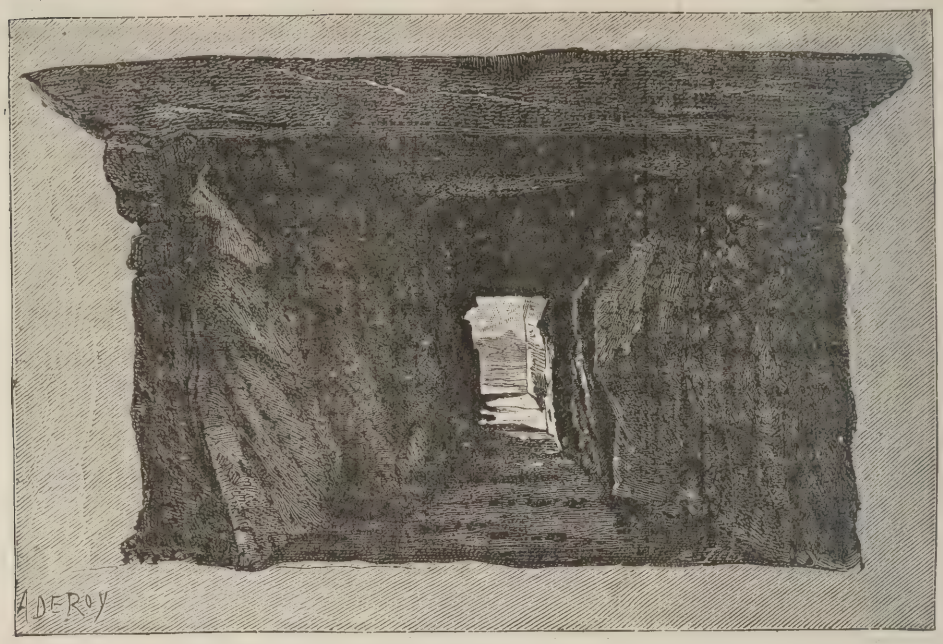

Fig. 248. — Coupe transversale de la chambre du dolmen de Kercado (Carnac).

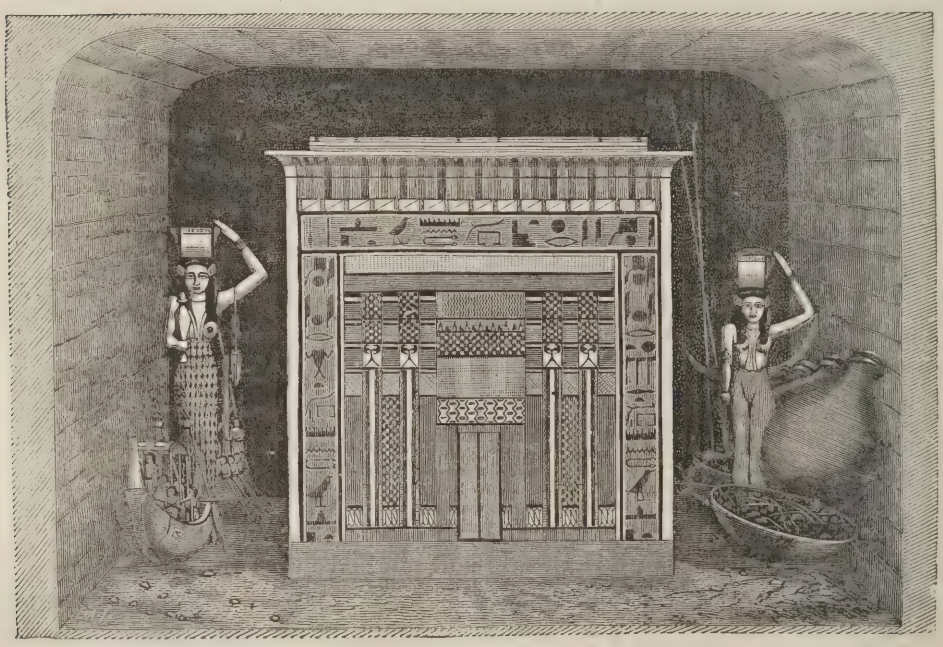

Fig. 249. — Chambre sépulcrale découverte dans la nécropole de Thèbes, par M. J. Passalacqua, d'après Prisse d'Avesnes.

« Comme on conçoit, s'écrie ensuite l'enthousiaste savant, qu'entouré de ces monuments qui paraissaient tenir du prodige et qui parlaient à l'imagination aussi fortement qu'aux yeux, les druides parvinrent à donner à leurs assemblées et à leurs pratiques religieuses un caractère véritablement imposant. » (Note 1, chap. Ier, p. 24.)

Nous verrons plus tard ce qu'il faut penser de ces druides, que les érudits modernes ont enfin remis à leur vraie place.

Le citoyen Cambry, qui fut chargé par le gouvernement de la République d'une mission scientifique en Basse-Bretagne, comme Latour-d'Auvergne, croit aussi aux druides, et nous les montre « errants aux milieu des pierres de Carnac, dans le silence des nuits, éclairés par la lueur vacillante de la lune, dictant, à tous, les volontés du ciel dont ils étaient les interprètes. » (*Monuments celtiques*, p. 118.)

Il voit dans ce monument « si sévère, si majestueux, si prodigieux par son étendue et par les efforts qu'il a fallu faire pour l'élever, si mélancolique avec ses sables solitaires, sous la voûte du ciel qui l'enveloppe, un *thème céleste*, appartenant à l'astronomie, un *zodiaque terrestre*, consacrant la mesure des siècles de trente ans, adoptés, dit-il, par les druides. » (*Id.*, p. 281.)

Mais, plein du patriotisme ardent, qui animait à son époque la nation tout entière, il adjure les savants d'étudier ces *pierres gauloises* et de les expliquer « pour qu'on fasse enfin connaître au peuple, la France qui, selon l'expression du grand-duc de Toscane, n'est encore pour les Français qu'une belle inconnue. ».

Le réveil de la patrie antique, la résurrection de la race, asservie jusqu'alors, fut vraiment, en 1789, quelque chose de sublime et de grandiose. Tous les vieux chefs des clans celtiques et gaulois durent en tressaillir dans leurs tombes.

L'abbé Sieyès, le fameux auteur de la brochure du *Tiers état*, qui n'était rien et voulait devenir quelque chose, proposa même alors « de rejeter dans les forêts de la Franconie toutes ces familles qui conservaient la folle prétention d'être issues de la race des conquérants et d'avoir succédé à des droits de conquête. » « Il faut épurer la nation, disait-il, et prouver à nos pauvres concitoyens qu'ils tirent leur noblesse des Gaulois, et que celle-là vaut au moins

autant que celle qui viendrait des Sicambres, des Welches et autres sauvages sortis des bois et des marais de l'ancienne Germanie. »

Ce fut alors aussi que Quintus Auclerc s'écria : « Français et Belges, races gauloises et celtiques, vous vous êtes débarrassés du culte où s'étaient rattachés les Barbares... revenez à celui de la nature, à celui des tribus indiennes, tribus celtiques émigrées jadis des hauts plateaux de l'Asie... »

Ce fut alors enfin que fut déposée, à l'Hôtel de ville de Paris, la fameuse pétition signée Ducalle, citée par nous déjà plusieurs fois, qui demandait aux citoyens administrateurs de ne plus porter un nom, dont s'était honorée trop longtemps une troupe de brigands, et que la France, délivrée d'eux à jamais, s'appelât désormais la Gaule.

« Nous sommes du sang pur des Gaulois, s'écriaient les auteurs de cette requête. Chose plus qu'étonnante, Paris est une pépinière de savants, Paris a fait la révolution, et pas un seul de nos savants n'a daigné nous instruire de notre origine, quelque intérêt que nous ayons à la connaître; c'est chez vous, citoyens administrateurs, que nous venons chercher cet appui; souffrirez-vous que les Parisiens n'aient fait la révolution que pour faire honneur de leur courage à nos plus grands, à nos seuls ennemis de quatorze siècles, aux bourreaux de nos ancêtres et à nos oppresseurs. Non, sans doute, vous les instruirez qu'ils ne sont point de cette race abominable, qui ne s'est jamais distinguée que par ses crimes, surtout contre nous, et vous concourrez avec nous à obtenir de la Convention nationale qu'elle nous rende le nom de *Gaulois*. » (*Des noms de Gaule et de France, Mag. pitt.*, XVI, 1848, p. 22 et suiv.)

Quel élan, quelle verve, quelle revendication pleine de fierté grandiose. Hélas, la botte d'un soldat, *romain*, celui-là jusqu'aux moelles, devait nous rejeter, pour des siècles, dans l'abîme du césarisme et de la *servitude volontaire*, dont nous étions enfin si victorieusement sortis.

Reprenons l'histoire de nos menhirs.

Une fois les druides entrés, de par la science, en possession de tous les dolmens, l'imagination et la poésie se mirent de la partie, et l'on ne vit partout sur nos landes qu'autels, avec bassins pour

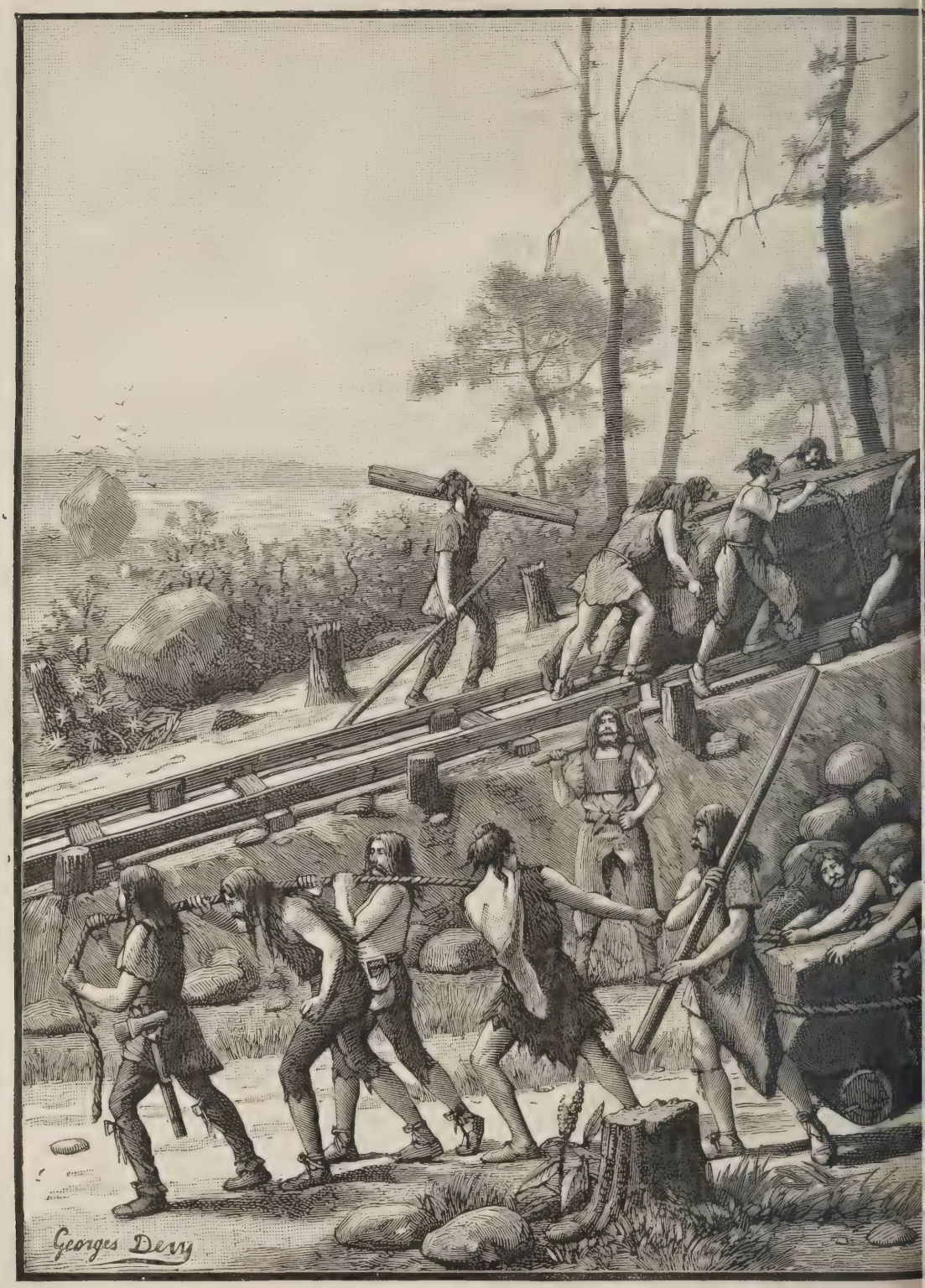

CONSTRUC

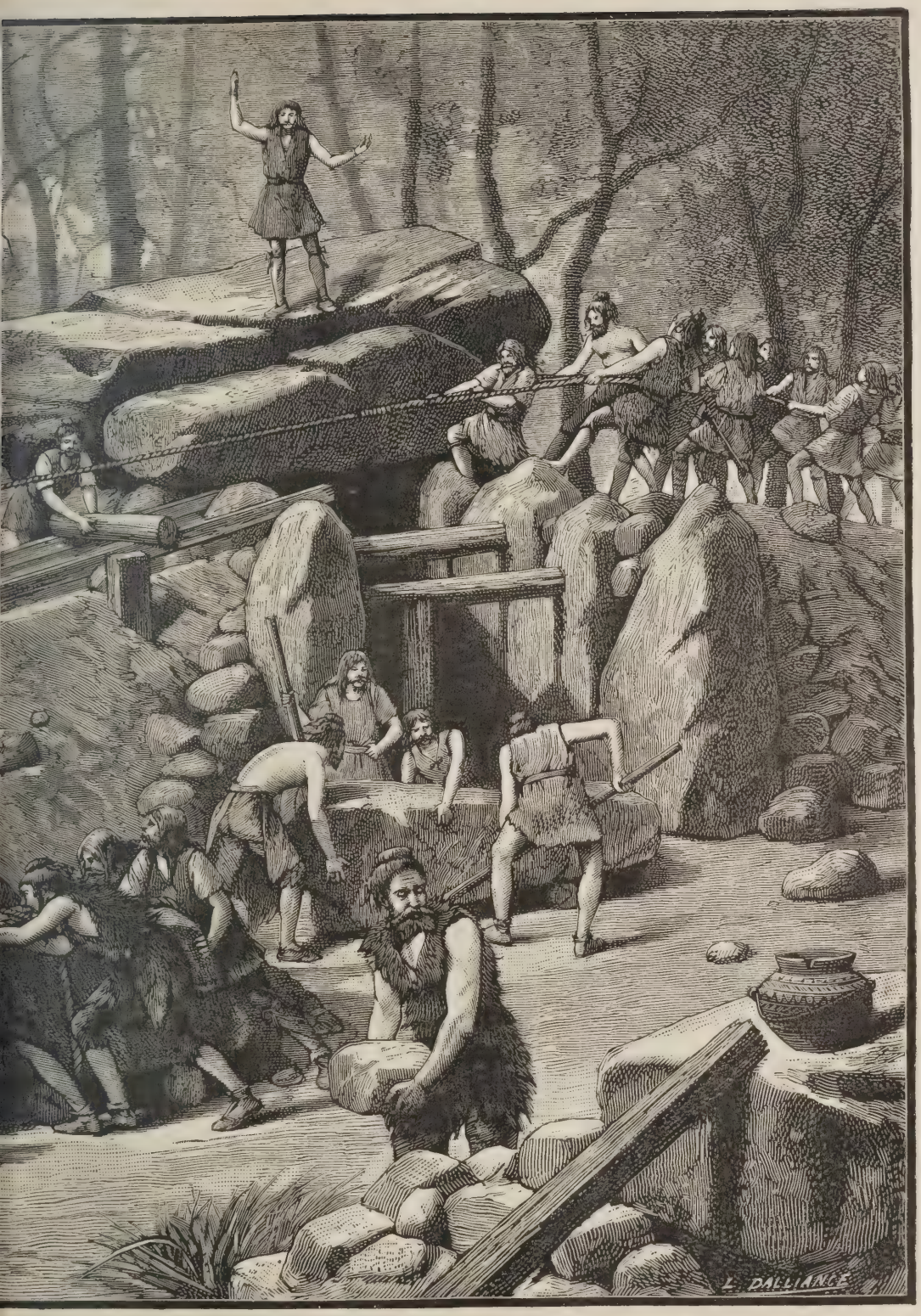

UN DOLMEN

recevoir les corps des victimes, rigoles pour laisser couler le sang, poignards, glaives rouges, égorgements continuels et sacrifices humains.

Chateaubriand mit le comble à la féerique reconstitution du culte druidique en plaçant, au milieu de ces pierres, une scène de son poème des *Martyrs*, restée depuis, grâce à la magie de son style, désormais inoubliable.

Tout le monde connaît la magnifique description du grand sacrifice de l'épisode de Velléda : « Une femme de haute taille, vêtue d'une tunique noire, courte et sans manches, qui servait à peine de voile à sa nudité, s'élance dans un esquif et semblant se jouer dans les vents, traverse un lac où elle jete en passant des pains de cire, des pièces de toiles, des toisons de brebis et des petites meules d'or et d'argent.

« Bientôt elle touche terre, s'élance sur la rive, attache sa nacelle au tronc d'un saule et s'enfonce dans le bois, en s'appuyant sur la rame de peuplier qu'elle tient à la main.

« Elle porte une faucille d'or, suspendue à sa ceinture d'airain, sa tête est couronnée d'une branche de chêne, la blancheur de ses bras et de son teint, ses yeux bleus, ses lèvres de rose, ses longs cheveux blonds, qui flottent épais, annoncent la fille du Gaulois, et contrastent par leur douceur avec sa démarche fière et sauvage. Elle chante, d'une voix mélodieuse, des paroles terribles, et son sein découvert s'élève et s'abaisse comme l'écume des flots.

« Bientôt elle atteint une lande, couverte de mousses et de fougères, au bout de laquelle se trouve une immense forêt; au milieu de ce bois s'étend une autre bruyère de plusieurs milles de tour, dont le sol n'a jamais été défriché et où se voient des pierres semées dans ce lieu pour qu'il restât toujours inaccessible à la faux et à la charrue; à l'extrémité de cette arène s'élève une de ces roches isolées, que les Gaulois appellent dolmens, roche que le laboureur contemplera sans doute un jour au milieu de ses sillons, et qu'il attribuera, effrayé de la grandeur du monument, à des puissances invisibles et funestes.

« La nuit arrive, la jeune fille s'arrête non loin de la pierre, frappe trois fois dans ses mains et prononce à haute voix ces mots mystérieux : Au gui l'an neuf !

« Aussitôt, brillent dans les profondeurs des bois mille lumières ; chaque chêne enfante pour ainsi dire un Gaulois; les uns sont complètement armés, les autres portent des branches de chêne dans la main droite et un flambeau dans la main gauche, puis l'on commence une procession solennelle.

« Des eubages marchent en tête, conduisant des taureaux blancs, qui doivent servir de victimes. Les bardes suivent en chantant sur des espèces de guitares les louanges de Teutatès; après eux viennent les disciples, accompagnés d'un héraut d'armes vêtu de blanc, qui tient en main une branche de verveine entourée de deux serpents. Puis, viennent trois senanis, l'un, portant un pain, l'autre, un vase plein d'eau, le troisième, une main d'ivoire. Enfin, la druidesse, tenant la place de l'archidruide dont elle était descendue, ferme la marche.

« Suit la description de la cueillette du gui, coupé avec une faucille d'or, reçu dans une saie blanche et distribué en égales parties à l'assemblée tout entière.

« La cérémonie achevée, on retourne aux dolmens; là, on plante une épée nue, pour indiquer le centre du mallus ou du conseil, et l'héroïne monte sur la tribune pour haranguer les siens. A sa vue, les guerriers aux cheveux blancs laissent tomber de grosses larmes, qui roulent sur leur boucliers et, tous penchés en avant sur leurs lances, boivent les paroles de l'inspirée.

« Elle parle longuement de liberté, d'indépendance; et les mugissement des taureaux, mal égorgés, se mêlant au sifflement de la tempête, troublent seuls ce sauvage discours, prononcé sur une bruyère, à la lueur des flambeaux, qui finit par exalter tellement l'assistance, que mille cris retentissent réclamant le sacrifice d'une victime humaine, seul moyen de connaître la volonté du ciel.

« Aussitôt on apporte un bassin de fer sur lequel Velléda doit égorger le vieillard destiné à la mort. Elle s'assied sur un triangle de bronze, les vêtements en désordre, la tête échevelée, tenant un poignard à la main et une torche flamboyante sous les pieds.

« Puis tout disparaît, la lumière du jour survenant tout à coup, la foule se disperse à travers les bruyères, les flambeaux s'éteignent, quelques torches agitées par le vent brillent encore çà et là dans la

profondeur du bois, et l'on entend au loin le chœur des bardes qui chantent, en se retirant, ces paroles lugubres :

« Teutatès veut du sang; il a parlé dans le chêne des druides. Le gui sacré a été coupé avec une faucille d'or, au sixième jour de la lune, au premier jour du siècle. Teutatès veut du sang, il a parlé dans le chêne des druides. » (*Les Martyrs*, chant, IX, p. 157.)

La lecture de ces pages brillantes ne devait-elle pas donner à tous l'explication complète des dolmens, évidemment, autels druidiques. Parler d'hypogées, de pyramides, de cryptes funéraires, de

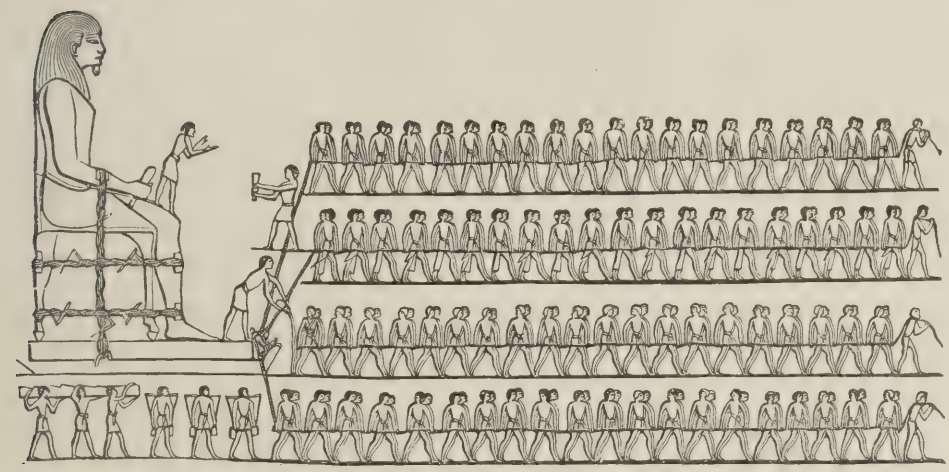

Fig. 251. — Transport d'un colosse en Égypte, d'après une peinture de El. Berscheh.

sépulcres, etc., après une reconstitution aussi merveilleuse, c'était prêcher dans le désert; aussi fut-il acquis, après l'apparition des *Martyrs*, que toutes les pierres celtiques n'avaient servi jadis qu'à sacrifier des victimes humaines, et maintenant, encore, bien des gens ne considèrent les monuments mégalithiques que comme des tables, particulièrement dressées pour y chanter des psaumes et des oraisons, pendant la célébration de messes horriblement sanglantes. L'abbé Mahé appelle tous les *cromlechs*, les *barrows*, les *galgals*, les *témènes*, les *dolmens*, les *menhirs*, etc., « des *chapelles* cantonales, dont Carnac était la *cathédrale*. » (*Essai sur les antiquités départementales du Morbihan*, p. 37.)

Le chantre d'Eudore eut, hélas! nombre d'imitateurs, et le préjugé s'est, depuis, tellement ancré dans les esprits, qu'il est devenu

presque indéracinable. Nous allons pourtant tout à l'heure essayer de le saper par la base.

Sous la Restauration, on fit, des *trilythes* et des *lecavènes*, comme disait Legrand d'Aussy, mieux encore que des autels.

Toutes les réactions religieuses provoquent, chez les hommes qui les subissent, des tendances à un entraînement, vraiment incroyable, vers le miraculeux, le merveilleux, le fantastique. Les savants de cette époque n'échappèrent pas eux-mêmes à cette funeste influence.

M. Maudet de Penhouet, maréchal de camp en retraite, membre de la Société royale académique de Nantes, a consacré aux monuments druidiques quatre brochures, presque introuvables aujourd'hui. Résumons-en l'esprit en quelques lignes. Elles présentent, mieux que tout autre écrit, le caractère vrai des études archéologiques de ce temps.

Dans la première, intitulée : « *Essai sur des monuments armoricains qui se voient sur la côte méridionale du département du Morbihan, proche Quiberon* » (Nantes, chez Busseuil jeune). Maudet, après avoir réfuté la Sauvagère, Deslandes, Caylus, le général de Pommereuil, etc., prouve que ces monuments « doivent être considérés comme érigés en mémoire d'un nombre de guerriers péris en ce lieu dans une bataille mémorable » (p. 4).

« Il est probable, ajoute-t-il (p. 26), que le peuple Armoricain, guidé par ses prêtres, commandé par ses magistrats, croyant remplir un acte de religion, a consacré plusieurs années à dresser ces pierres, en mémoire des braves qui périrent en combattant contre les Romains. Pouvait-on, en effet, transmettre à la postérité la bravoure de ces gens par une idée plus grande qu'en les représentant pour ainsi dire à perpétuité dans leurs rangs, chacun à son poste » (p. 23).

« Aussi rencontre-t-on à Carnac de petites pierres basses en très grand nombre, indiquant les simples soldats, des blocs très élevés qui marquent la station des officiers et, en avant, plusieurs groupes désignant la place des généraux. »

Quant à la bataille mémorable qui a provoqué l'érection de ces pierres, elle ne peut être, au dire de l'illustre maréchal de camp, que celle du siège de *Dariorigum*, ou Vannes, gagnée sur le peuple

Venète par le grand César lui-même. Et M. de Penhouet termine son œuvre par ces mots héroïques :

Sta Viator. Heroem Calcas.

Dans sa seconde brochure, dédiée à Son Altesse Royale Monseigneur le duc d'Angoulême, grand amiral de France, notre officier supérieur, qui ne veut pas se borner « à copier toujours les idées de ceux qui l'ont précédé, mais aime les faits peu connus, les opinions neuves, et tient à reculer les cippes de notre histoire au delà des époques fixées jusqu'ici par des écrivains routiniers », notre militaire découvre que l'origine primitive des Armoricains remonte « à l'établissement d'une colonie phénicienne ou carthaginoise sur nos côtes. Or, comme il est démontré qu'Hercule était Phénicien, c'est lui qui a planté les menhirs de Carnac, vraies colonnes d'Hercule : *Hercules saxonas, Hercules e petra;* lui seul avait la force nécessaire pour remuer de pareilles masses. » (*Recherches sur l'origine des Bretons Armoricains*. Nantes, chez Victor Mangin, p. 74.)

Dans son troisième mémoire, M. Maudet de Penhouet, ayant découvert à nouveau que « les Bretons adoraient le soleil, la lune, les douze signes du zodiaque, les constellations et généralement toutes les étoiles », arrive à se dire qu'il pourrait bien se faire que le monument de Carnac ne fût que « la figure du zodiaque sous la forme d'un serpent » ; car, ainsi que l'écrit le docteur Stukeley, *acen* en langue chaldéenne, *hags* dans le dialecte de la province d'York, *hac* en bas-breton, signifient serpent, et pas autre chose. Donc Carnac est un temple dédié au serpent Baal.

C'est un baronnet anglais, du nom de sir Richard Colt Hoare, qui, l'ayant honoré d'un exemplaire de son ouvrage sur les pierres de la province de Wilt, traitant de monuments analogues à ceux de Carnac, l'a converti à cette nouvelle opinion, et l'a fait rejeter tout ce qu'il avait dit précédemment sur les alignements. (*Mémoire sur les pierres de Carnac. Archéologie armoricaine,* p. 15. Paris, chez Dentu, rue des Vieux-Augustins,)

Le quatrième opuscule de M. Maudet de Penhouet est intitulé : « *De l'ophiolâtrie,* ou culte du serpent, appliquée aux monuments de Carnac, comme moyen de parvenir à leur explication si désirée. »

(Rennes, librairie de Mlle Blouet.) Grâce à l'intervention du Révérend M. Deane, membre de la Société royale des antiquaires de Londres, de M. Alexandre Logan, voyageur écossais, de M. Murray d'Exeter, enfin, géomètre anglais, qui confectionna un plan de Carnac, de douze pieds de long sur quatre de large, M. Maudet brûle définitivement tout ce qu'il avait adoré, et donne à plein collier dans les folies britanniques dont nous avons parlé plus haut,

Fig. 252. — Le Manè er Groez. — Tumulus avec dolmen à Kercado (Carnac).

remettant complètement à neuf les théories de Stukeley sur les *Dracontia*.

Le mont Saint-Michel devient pour lui la plate-forme qui servait de tribune au collège des prêtres, le jour où ils donnaient le signal des processions et des illuminations nocturnes du haut de ce tertre sacré.

Puis, comme *Belec*, en breton, veut dire : envoyé de Dieu et dérive de *Bel*, le soleil, les alignements se transforment en milice du Dieu céleste, que celui-ci inspecte régulièrement dans sa marche annuelle à travers l'azur.

La clef ophiolâtrique ouvrit à l'antiquaire français la route où

il trouva son chemin de Damas, et, sur cette route, ses yeux, éblouis par la lumière, virent clairement l'explication de tout ce qui était resté obscur jusque-là.

Aussi, termine-t-il son livre par ce cri mystérieux, poussé, dit-il, par le peuple à la fête patronale du bourg de Serent : *Gric a Molac, en bon espoir*. Silence, voici venir le Dieu Moloch, le seul Dieu, le vrai Dieu, dont M. de Penhoet se proclame définitivement le prophète.

Fig. 253. — Le Manè Mikel (mont Saint-Michel), près de Carnac.

Jamais on ne pourra concevoir ce que contient de rêveries la cervelle de ces abstracteurs de quintessence. Avec M. Maudet de Penhouet, vous pensiez avoir atteint le sommet le plus élevé de la montagne du royaume d'Utopie; il n'en est rien. Vous l'allez bien voir.

Nous ne pouvons nous arrêter ici à passer en revue les systèmes divers imaginés par ses successeurs.

L'abbé Mahé, dont nous avons relaté tout à l'heure l'opinion particulièrement évangélique, n'a vu dans les monuments mégalithiques que des églises.

Le chevalier de Fréminville, plus sage, après avoir sacrifié aux druides et parlé de géants pétrifiés, consent, lui, à faire, des

dolmens, de véritables tombeaux. (*Antiquités de Bretagne, Morbihan,* p. 51. Brest, 1834.)

Le baron de M. L., officier supérieur dans le corps d'artillerie, affirme catégoriquement que les alignements de Carnac ont été élevés en l'honneur de César par ses victimes terrifiées, s'inclinant de force devant l'immensité de ce dominateur des nations. « *Vidimus Cæsarem* », s'écrit-il, les Commentaires en main. Salut au divin Jules. (*Le monument de Carnac et les deux pierres colossales de Locmariaquer.* Paris, Dumoulin, 1845.)

M. Denizet, enfin, ne veut voir dans les cromlechs du Morbihan et d'ailleurs, que « des chambres de députés, des salles de délibération, destinées à réunir les représentants du peuple de l'époque. »

La série des divagations, écrites à propos des pierres celtiques, est interminable; nous n'essayerons pas d'en donner ici la nomenclature. Mais, avant de terminer l'analyse, déjà peut-être un peu trop longue, des travaux des archéologues qui ont parlé de nos menhirs, nous devons pourtant signaler encore l'interprétation, plus que fantastique, de deux graves docteurs, qui ont dépassé, dans leurs curieuses suppositions, toutes les bornes de la fantaisie.

Le premier, M. F. Voulot, « professeur de l'Université, membre correspondant des Sociétés d'histoire naturelle de Colmar, d'émulation de Montbéliard, de Belfort, etc. », dans un gros volume, intitulé : « *A B C d'une science nouvelle*, ou les Vosges avant l'histoire, étude sur les traditions, les institutions, les usages, les idiomes, les armes, les ustensiles, les habitations, les cultes, les types de race, des habitants primitifs de ces montagnes, » (Mulhouse, imprimerie de la Vve Bader et Cie, 1872), M. F. Voulot démontre, irréfutablement « que les menhirs du Morbihan, qui pourraient être des cippes funéraires, figurant les tribus confédérées d'un vaste pays, dont la nécropole de Carnac serait le lieu de repos, sont bien plus vraisemblablement un immense calendrier, composé de 11 lignes de 365 ou 364 peulvans, cycle de 11 ans, qui figure les courbes enflammées que décrivent au-dessus de nos têtes les flambeaux du jour et de la nuit... dont le mot *kar* est la traduction formelle. »

Kar naval est, en effet, la désignation des danses de l'hiver, et *Karmagnole* (Kar mann ol), celui des danses de l'été, jours consa-

crés, où l'on lance encore dans les Vosges, du haut des montagnes, des roues enflammées, symboles du soleil.

Carnac donc, dit M. Voulot, à la fin de son ouvrage, qui a deux alignements [1] composés, de 11 et de 9 rangées, à peu près droites, formés de blocs entourés d'une vaste courbe, se terminant par deux cercles, est un monument astronomique.

9 est le nombre trois fois grand d'Hermès Trismégiste; 11, celui des sept planètes réunies aux quatre saisons.

Donc, l'explication nette de ces roches plantées, augmentant de volume à mesure qu'on s'approche de la courbe, comme les jours augmentent de durée, à mesure qu'on arrive au solstice d'été, est que Carnac symbolise le cours de la lune, dont saint Corneille, le patron du lieu, *Corne de El,* détermine le sens juste. Et voilà tout trouvé, définitivement, le mot de l'énigme des pierres celtiques.

Était-il possible d'aller plus loin encore? M. Hippolyte Clausel, de Bergerac, l'a tenté. M. le docteur Clausel déclare « qu'il ne veut rien avancer à la légère », — « mais, ayant des choses d'une importance incalculable à révéler au monde, il laisse la science s'arrêter sur la terre, devant les monolithes, sphinx d'un nouveau genre, et monte plus haut vers les régions sereines de l'empyrée. C'est de là qu'il ose déchirer enfin le voile qui, pendant des milliers d'années, avait caché au monde la lumière éclatante des premiers jours, c'est de là qu'il pénètre les motifs vrais de l'érection de ces pierres, motifs qui étaient restés scellés sous un sceau indestructible et qu'il s'écrie : il faut dévoiler enfin le secret de Mercure ! Ce secret, c'est que les menhirs représentent tout bonnement le fruit d'Eden (p. 85), la pomme d'Adam. Ce secret, c'est que les dolmens figurent le Dieu en trois personnes; les deux piliers indiquant le Fils et le Saint-Esprit, la pierre de dessus symbolisant le Père (p. 67). Voilà la véritable origine des pierres gigantesques. Quant aux *Celtæs,* soi-disant haches de pierres, qui se rencontrent parfois auprès de ces monuments, ils sont le signe de la saine doctrine, les gouttes de la science venue du ciel (p. 120). Tout cela n'était jusqu'ici que des pierres d'achoppement pour la folie des ignorants, que l'aberration des incrédules ne pouvait parvenir à comprendre; elles doivent être

1. Ces nombres et la description des alignements sont complètement inexacts.

considérées désormais, comme la preuve la plus flagrante qui se puisse trouver de la vérité du christianisme et proclament majestueusement le triomphe du Fils de Dieu » (p. 43). (Le triomphe du

Fig. 254. — L'homme des dolmens, d'après la reconstitution du musée d'artillerie.

Christ ou découverte d'une science immense, perdue depuis 5,000 ans, en vente, à Bergerac, chez l'auteur). (Voir l'*Art national*, p. 56).

L'archéologie élève dans les ruines, qu'elle conserve si pré-

cieusement, la collection la plus complète d'hippogriffes qui se puisse trouver. Tour à tour ses adeptes enfourchent quelques-uns de ces quadrupèdes apocalyptiques, et s'élèvent, grâce à leurs montures, à des hauteurs vertigineuses. Hélas, les pégases ailés de ces hardis voyageurs, quand ils ne les laissent pas dans les nues, les précipitent souvent, de là-haut, dans la réalité banale des faits et ils en meurent.

Plus modestes que ces audacieux bellérophons, nous qui n'avons

Fig. 255. — Dolmen de Bosquet (Aveyron), d'après un dessin de M. Cartailhac.

aucunement l'ambition de faire concurrence aux aventureux chevaliers des légendes, nous reviendrons, si vous le voulez bien, à ces Faits, qui ne cesseront, jamais, d'être, pour nous, la base unique de tous nos raisonnements.

Vers 1850, il se fit parmi les archéologues bretons, lecteurs assidus de M. de Penhouet, du chevalier de Freminville et de l'abbé Mahé, une réaction, naturaliste dans le vrai sens du mot, vraiment incroyable.

La réalité devenait de nécessité urgente. On a les bras rompus,

comme dit le poète, lorsque l'on fait métier d'embrasser à la fois tant de nuages.

Au mois de juillet de l'année 1843, M. Peyron, adjudicataire d'une coupe de bois dans la forêt de Carnoët, le *Carn*, le *Kairn*, l'ossuaire du bois, que les vieilles chartes appelaient *Castellum nemoris*, trouva un tumulus parfaitement intact. L'idée lui vint de le fouiller; il profita de la présence de ses ouvriers sur les lieux pour mettre son projet à exécution. M. Boutarel, inspecteur des forêts à Quimperlé, lui avait octroyé la permission de creuser ce tertre, à condition qu'il assisterait à l'opération. M. Peyron, accompagné de quelques amis, MM. Julien, receveur de douanes; Binet, professeur de médecine à l'école d'agriculture de Lezardeau; Ledoze, propriétaire au manoir de l'Ile, éventra donc la butte et rencontra bientôt dans son intérieur de grosses pierres, formant la chambre creusée d'un dolmen. Dans l'intérieur de cette tombe, on déterra :

1° Une chaîne en or;

2° Une chaîne en argent très oxydée;

3° Cinq poignards en bronze, dont trois portaient des traces d'une couche d'argent;

4° Une amulette en pierre rouge;

5° Une pierre verte percée d'un trou;

6° Des pointes de flèches en silex dentelées.

En bon administrateur, M. Boutarel s'empara de ces objets et les présenta, le mois suivant, à M. le duc de Nemours, de passage à Lorient.

Aujourd'hui, la chaîne d'or et le reste figurent au musée de Cluny, sous le numéro 1798 du catalogue, classés comme « objets d'origine gallo-romaine et celtique », avec mention du donateur, le susdit ingénieur Boutarel. L'étiquette celtique et gallo-romaine ne doit pas étonner dans un livre où, des fragments de l'époque de la Madeleine, trouvés dans le département de Maine-et-Loire, par M. Jolly Leterne, architecte à Saumur, sont désignés, au numéro 2467, comme outils de l'époque celtique. Les conservateurs de l'hôtel de Cluny, en fait de science anthropologique, en sont encore aux us et coutumes du XVe siècle, simple influence du milieu dans lequel ils vivent.

Le 6 octobre 1849, M. Le Bail, maire de la commune de Plouharnel (*Plou-Carnel*, la peuplade de l'ossuaire), trouva dans un tertre, connu sous le nom breton de *Roch Guyon tal rondossec*, non plus un dolmen, mais trois chambres sépulcrales, accompagnées d'allées couvertes (*fig.* 257), et il enleva du sol même de ces cryptes :

1° Quelques fragments de *celtæs ;*

2° Des vases brisés ;

3° Des os, des cendres et du charbon ;

4° Deux bracelets d'or très minces, admirables de conservation.

La découverte fit époque dans la contrée.

Le département du Morbihan a l'avantage de posséder une société savante qui, malgré son nom un peu pompeux de *société polymathique*, est une réunion de gens sérieux, compétents en la matière qui nous occupe, et qui a rendu, depuis quelques années, les plus grands services à l'anthropologie.

Les trouvailles de Carnoët et de Plouharnel donnèrent l'éveil aux membres de cette savante réunion. Ils avaient sous la main tous les éléments pour résoudre la question des dolmens ; aussi, se mirent-ils à l'œuvre, avec une ardeur qu'on ne saurait trop louer, résolus d'en finir définitivement et de trouver, à force de fouilles et de constatations certaines, la solution du grand problème.

Ils prirent le taureau par les cornes, et, le 21 juillet 1853, attaquèrent d'enthousiasme le *Manè-Bras* [1] de la presqu'île d'Arzon, la butte de Tumiac (*fig.* 226 et *fig.* 227). Au centre, les hardis piocheurs, M. Louis Galles et le docteur Fouquet rencontrèrent, comme dans la pyramide de Gizeh, une chambre sépulcrale avec pierres gravées.

L'intérieur de cette chambre était couvert, dans toute son étendue, d'une poussière fine, grasse au toucher, qu'ils reconnurent plus tard pour être du terreau de bois, parmi lequel on voyait des décompositions osseuses n'ayant pas subi l'action du feu. « A l'angle

1. *Manè*, dans le dialecte de Vannes, signifie montagne, colline, tertre, butte. Dans la Cornouaille et le pays de Tréguier, on écrit et l'on prononce *ménè ; ménè Hom*, près de Chateaulin, *ménè Bré* près de Guingamp. Le mot s'est même conservé dans le pays français. Le *mené*, près de Moncontour.

nord-ouest de la chambre, sur le dallage et au milieu de détritus végétal, brillaient, quand ils pénétrèrent dans la caverne, un assez grand nombre de perles de moyenne grosseur, et de pendeloques en jaspe réunies ensemble (calaïs Damour). A l'angle sud-ouest, même réunion de perles, mais plus grosses et en moindre quantité; à l'extrémité est, au commencement de l'allée, d'autres perles, beaucoup plus petites et plus nombreuses encore, toutes en jaspe, étin-

Fig 256. — Dolmens à Kafr-er-Wal (Palestine).

celaient dans la terre noire. Tout contre la muraille sud en pierres sèches, vers le milieu de l'allée, se rencontra une agglomération de quinze *celtæs* en trémolite compacte et, un peu plus à l'est, touchant la même paroi, quinze autres *celtæs* de toute taille, en jade, et dont la plupart étaient brisés en deux ou trois fragments. Près du support nord, mais parmi les pierres formant la muraille, on trouva un fragment de bois de 4 à 5 centimètres de long, et entre les pierres de maçonnerie sèche de la même muraille, un fragment de l'os pariétal d'un crâne humain assez bien conservé. » (*Fouilles du tumulus de Tumiac en Arzon*, Vannes, 1864.)

La vraie destination du dolmen était absolument découverte. MM. Louis Galles et Fouquet n'osèrent pourtant pas tout d'abord tirer une conclusion définitive de leur opération si consciencieusement menée à bonne fin ; l'affirmation de l'autel druidique, devenant un simple sépulcre, leur parut un peu téméraire.

Au milieu de l'immense plaine où s'alignent les innombrables menhirs du Menec et de Kermario, contre les dernières maisons du petit village appelé *Cloucarnac*, ou mieux *Plou-Carnac* (la peuplade du pays des ossuaires), se dresse sur le haut d'une colline en pente douce, un monticule factice, dont la plate-forme est aujour-

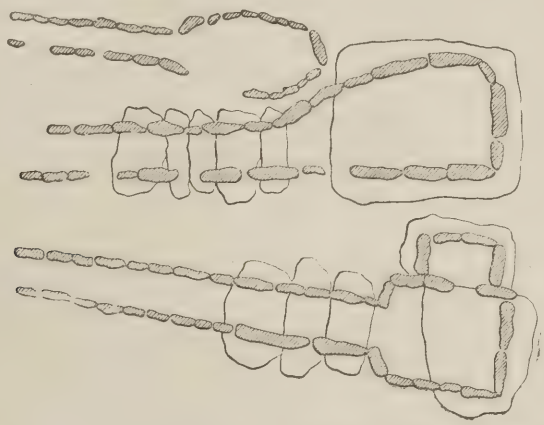

Fig 257. — Plan des trois chambres sépulcrales de Roch Guyon, à Plouharnel, fouillées par M. Le Bail, en 1849.

d'hui surmontée d'une chapelle, d'une vieille croix plantée au centre et des ruines d'un poste d'observation, élevé là autrefois par l'administration de la marine. Ce tertre est connu dans le pays sous le nom de *Manè Mikel*, le mont Saint-Michel, à cause de l'archange auquel est dédié le sanctuaire qui le couronne.

Quand on a gravi à travers les pierrailles, débris de la tombelle, le sentier tortueux qui conduit au sommet du tumulus, on parvient bientôt au pied de la croix centrale qui a, paraît-il, remplacé un grand menhir, que les anciens du pays disent avoir vu se dresser là, jadis.

De ce point, du côté de la terre, l'œil embrasse un horizon d'une mélancolie superbe. Les champs déserts sont parsemés de pierres grises. Les *alignements*, dont les silhouettes bizarres se détachent

en clair sur la sombre verdure de la lande. Au-devant, apparaît à l'ouest, le moulin de Courdiec, avec son dolmen détruit, sur la table duquel s'élevait la croix, si souvent reproduite dans tous les manuels d'archéologie; le *Crach tri men*, la butte des trois pierres, à deux pas du *Menec Vras* (le lieu du souvenir); puis, *Kermario* (la cité des morts) avec son front de blocs argentés devant lesquels s'élève, toujours sur un *Manè*, les restes d'un autre dolmen, encore debout près d'une ferme en ruines.

Au delà, se distinguent les grottes de Plouharnel, Sainte-Barbe, le camp de Hoche, les pierres du vieux moulin Erdeven, Kerlan et tous ses soi-disant autels (*an autérieu*), le tertre de Crucuni surmonté de son menhir, le Moustoir dont nous parlerons tout à l'heure, autre *manè*, où se voit également une pierre levée très caractéristique. Et, dans les brumes lointaines, se perdent : l'île de Groix, l'entrée du port de Lorient, Plouhinec et ses *peulvans* légendaires, puis les clochers, fines aiguilles de granit, d'Auray, de Sainte-Anne et de l'abbaye de Grandchamp.

Lorsque l'on fait face à l'Océan, c'est d'abord le bras de mer de la Trinité, avec tous ses tertres funéraires, qui s'offre à vos regards, dominé par les falaises de Locmariaquer si riches en *tumuli;* puis, au delà, sur la ligne blanche du flot, se découpe Gavrinis, l'île à la grotte couverte d'hiéroglyphes qui attendent encore leur Champollion, Tumiac et sa grande pyramide flanquée du petit mont d'Arzon, Saint-Gildas-de-Rhuys, puis les îles d'Houat et d'Hœdic, l'embouchure de la Loire, la Teignouse et son phare, Quiberon, le fort Penthièvre, la tombe de *Bec er nod*; Belle-Isle, enfin, baignée par sa mer sauvage, Belle-Isle, qui profile sur l'azur les découpures de ses longs rochers, lignes harmonieuses, auxquelles le bourg hospitalier de Carnac, avec sa flèche aiguë et ses maisons blanches, parsemées de bouquets d'arbres, forme un premier plan d'un calme plein de pittoresque.

Trouver le secret du mont Saint-Michel était, depuis bien des années, l'ambition des archéologues armoricains.

En septembre 1862, M. René Galles, sous-intendant militaire, ancien élève de l'École polytechnique, membre de la Société polymathique, M. René Galles le tenta.

Il a fait lui-même, dans un style étincelant, le récit de son explo-

ration; nous allons essayer de résumer ses impressions, aussi polymathiques que polytechniques.

Dans son rapport à M. le préfet du département du Morbihan, qui le subventionnait au nom du gouvernement de Sa Majesté l'empereur Napoléon III, il décrit ainsi ses travaux :

« Pour pénétrer jusqu'au centre du tumulus, sans ébranler les constructions qu'il supporte et, surtout sans modifier les formes extérieures de la tombelle, car nous sommes de ceux qui croient que des fouilles, même sous des ruines, ne donnent pas plus le droit de les bouleverser, que les recherches dans un vieux livre ne donnent celui d'en déchirer les pages, pour dégager l'inconnue cherchée, nous étions réduits à ne faire dans le monument qu'une étroite ponction. » (*fig.* 258.)

Le point de cette ponction devait donc être déterminé mathématiquement. Pour ce faire, l'honorable intendant « qui avait parcouru, la boussole en main, la forêt des dolmens morbihannais » ne voulant procéder que du connu à l'X, constata d'abord que toutes les entrées de ces chambres étaient « orientées vers l'est et que toutes leurs directions étaient contenues entre deux limites extrêmes formant un angle dont l'un des côtés tendait un peu vers le nord, tandis que l'autre descendait beaucoup plus vers le sud ». Deux exceptions, découvertes par lui, ne faisaient que confirmer la règle.

Muni de ces prolégomènes, il se rendit donc au sommet du mont Saint-Michel, et marqua sur la plate-forme la trace du plan vertical qui contenait le plus grand diamètre de la base; sur cette ligne, il creusa une série de puits, qui, après avoir traversé une couche de pierres sèches de 80 centimètres environ, mirent à nu un lit de vases desséchées et probablement damées. Au-dessous se montra un *galgal* de pierres de $1^{m},60$ d'épaisseur.

Déterminant alors, aussi exactement que possible, le centre du monument, M. Galles se plaça à quelque distance de ce point vers l'est et fit établir, en ce lieu, un puits vertical de 1 mètre sur 2 mètres d'orifice, qui, destiné à être prolongé jusqu'au sol naturel, devait passer, d'après ses évaluations, très près du monument intérieur qu'il cherchait.

Son puits, en effet, à 8 mètres de profondeur, rencontra une ligne de grosses pierres indiquant une vague intention de muraille-

ment, il marcha en galerie horizontale, le long de ces pierres vers le nord, espérant rencontrer la paroi orientale de la crypte par laquelle il avait chance d'aborder un seul point par où il lui était possible d'y pénétrer sans la détruire.

Ce fut là, en effet, qu'il trouva la porte de son dolmen; mais laissons-lui la parole. Les géomètres ont des enthousiasmes que seuls ils peuvent rendre compréhensibles.

« Déjà par une fissure, on apercevait le vide, et nos lampes éclai-

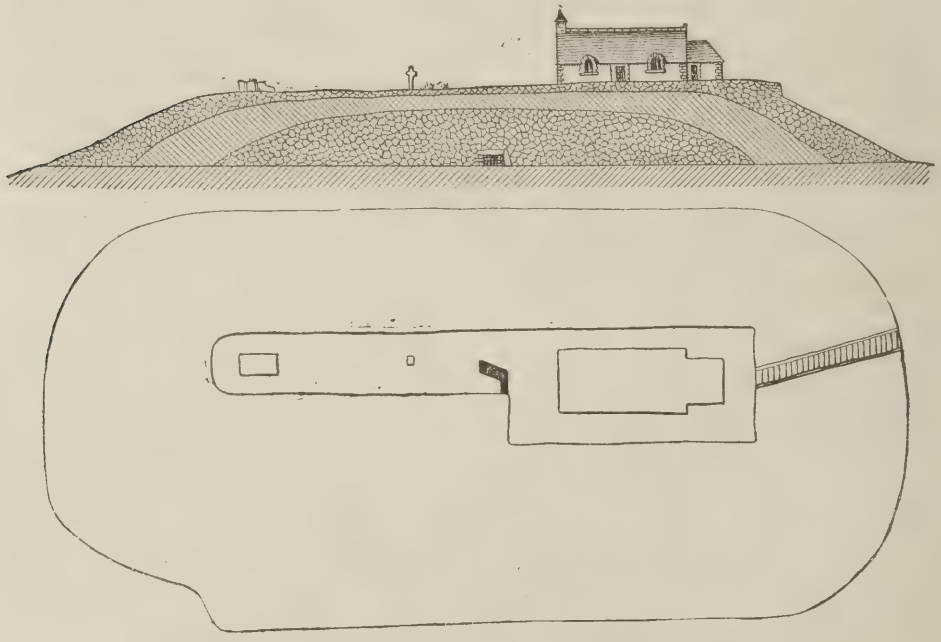

Fig. 258. — Plan et coupe du Manè Mikel, le mont Saint-Michel de Carnac, fouillé en septembre 1862, par M. René Galles.

raient, sur un sol obscur, la tranche de deux *celtæs* et trois grosses perles de jaspe, qui brillaient azurées au milieu de la crypte comme si elles y eussent été placées la veille.

« Bientôt après, avec les plus grandes précautions, une entrée suffisante ayant été pratiquée, je pénétrais dans cette enceinte, où le silence et l'obscurité régnaient depuis plus de trois mille ans peut-être.

« Ce n'est pas sans une émotion singulière que l'on trouble ainsi, soi premier et chétif, ces antiques solitudes fermées ; elles inspirent, je ne sais quel respect mêlé de vagues terreurs : que de celtæs furieux

eussent châtié ma curiosité téméraire, sans cet abîme rompu, qui séparait le nouvel entré du dernier sort (M. Galles, étant militaire,

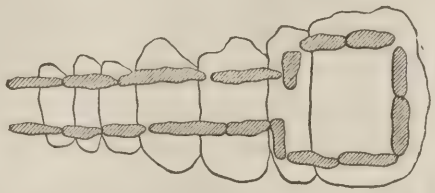

Fig. 259. — Plan du dolmen du Manè er Groez, à Kercado, Carnac.

croit aux *haches celtiques;* nous verrons plus tard ce qu'il faut penser de ces armes, si peu massacrantes). Il me semblait que tous

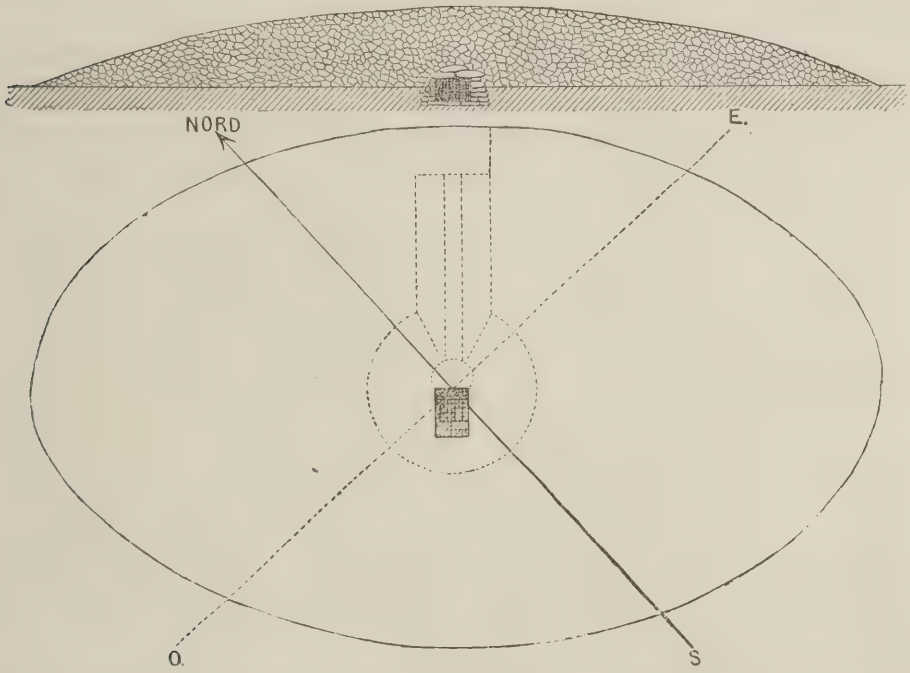

Fig. 260. — Plan et coupe du Manè er Groech, fouillé par M. René Galles, à Locmariaquer.

les siècles, vécus depuis par le monde, s'entassaient autour de moi, se hâtant par l'étroite ouverture pour combler ce vide béant. Le soleil de César lui-même, quand après la victoire terrassante de Brutus, il traversait les plaines vaincues de l'Armorique, n'avait pu irradier cette nuit, et sans doute les effluves impériales aussi, mais cette fois aborigènes qui venaient d'y pénétrer, réveillaient plus dou-

cement le vieux Gaulois endormi. » (*Bulletin de la Société polymathique*. Rapport à M. le préfet, p. 12, année 1862).

« Le sol de ce lieu souterrain s'affaissait sous moi en une poussière sèche et noirâtre, molle et douce au toucher, où la main plongeait comme dans de la farine. La pierre unique, formant la voûte, était rompue suivant toute sa longueur, de l'est à l'ouest en une grande fente dont heureusement les deux arêtes supérieures s'étaient appuyées en s'arc-boutant l'une contre l'autre, circonstance qui seule avait empêché le dolmen de s'abattre et de se combler. Les petites pierres des assises horizontales, broyées sous le poids des énormes; la table, éclatant sous le fardeau de la montagne qu'on lui avait imposée; ces grandes roches à menhirs bouchant gauchement l'entrée, toute cette construction accusait d'une manière évidente l'extrême impéritie de l'architecte et la naïveté d'un peuple enfant. Sans doute, on avait dû construire le mont Saint-Michel vers les époques diluviennes, l'élégance relative de Gavrinis n'avait dû venir que longtemps après, et l'on touchait là à l'âge primordial des vieux peuples d'Armor. »

Tel fut l'avis de M. René Galles, tel fut aussi, celui de M. le préfet du Morbihan et de M. le conseiller d'État Besson, auquel le savant explorateur, suivant sa pittoresque expression, remit solennellement le dolmen qu'il leur avait promis.

Le minutieux fouilleur entre ensuite dans tous les détails des découvertes qu'il fit en ce lieu.

« D'abord, j'illuminai ce vieux sépulcre comme une chapelle ardente, il fallait tout voir. Et ce ne fut qu'après quelques minutes que je pus me rendre compte de l'état de la crypte, car l'on dirait que les ténèbres séculaires donnent à ces lieux enfouis je ne sais quelle inertie à la lumière, qui semble absorber d'abord une masse considérable d'ondes lumineuses, avant que les parois soient utilement éclairées.

« J'avais pénétré seul au fond de la crypte, j'en sondais le sol, suivant des lignes parallèles, et chaque fois que ma main retirait de la poussière un des objets qu'elle contenait, je prenais deux coordonnées qui en fixaient la place sur le plan de la cave; Louis Galles, qu'Hoffmann eut nommé l'homme des dolmens, se tenant à l'entrée, inscrivait immédiatement mes chiffres, puis passait la trouvaille à

notre savant et laborieux collègue Alfred Lallemand, qui la timbrait d'un numéro de série. »

Les membres de la Société polymathique retirèrent de l'hypogée du mont Saint-Michel :

1° Onze celtæs de jade d'une exquise pureté de formes (jadéite et chloromélanite);

2° Deux grands celtæs en matière plus grossière, brisés tous les deux;

3° Vingt-six petits celtæs plats en trémolite compacte (fibrolite);

4° Neuf pendeloques de jaspe et 101 grains, la plupart en jaspe aussi, peut-être quelques-uns en turquoise (ce sont les calaïs de M. Damour), tous bien percés, et que nous avons pu réunir en un collier qui, certes, ne déparerait pas de riches épaules marmoréennes (V. *fig.* 233);

5° Des silex taillés;

6° Des petites perles en os, au nombre de trente-neuf;

7° Des fragments d'os, du charbon et de la terre remplie d'une décomposition osseuse qui, examinée par M. Malagutti, doyen de la Faculté des sciences de Rennes, fut reconnue comme ayant appartenu à des débris humains, incinérés avant d'avoir été déposés à cette place.

La théorie du dolmen, chambre cachée d'une pyramide de terre, ayant servi de sépulcre, après la fouille du mont Saint-Michel de Carnac, devenait presque indiscutable.

Mais des fouilleurs, aussi intrépides que nos braves Bretons, pouvaient-ils se contenter d'un seul témoignage ?

Pendant qu'il surveillait les importants travaux du mont Saint-Michel, M. René Galles avait rencontré, en errant dans la campagne voisine, à quelques centaines de mètres du lieu de ses fouilles, une autre butte bien plus petite, mais qui lui parut tout aussi intacte que son grand mont : c'était le *Manè er Groez* (la butte de la Croix), près du château de Kercado.

Mme Beauvais, la propriétaire du sol, lui ayant donné gracieusement les autorisations nécessaires, Galles fit creuser, par de vigoureux travailleurs du 74e de ligne, commandés par un sous-officier intelligent, que son ami, le préfet, avait mis à sa disposition, une tranchée profonde dans ce nouveau manè.

Bientôt apparut, à ses yeux étonnés, le magnifique dolmen, muni de son allée couverte, lont nous donnons une vue (*fig.* 252), deux coupes (*fig.* 246, 248) et un plan (*fig.* 259).

L'extraction des terres, et leur examen minutieux, lui fournit les objets suivants :

1° Des ossements humains;

2° Du sulfate de chaux qui, l'on s'en aperçut après, ne provenait que de l'infiltration des eaux à travers le piédestal de maçon-

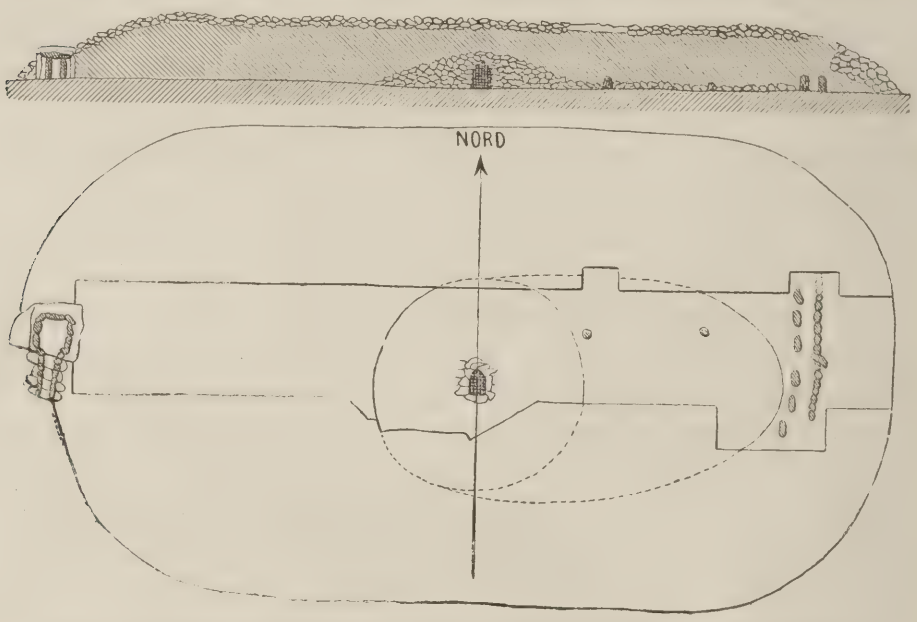

Fig. 261 — Plan et coupe du Manè Lud, tumulus avec dolmen et crypte funéraire à Locmariaquer.

nerie de la petite croix, qui surmontait le tumulus autrefois, et avait donné son nom au lieu dit;

3° Du charbon de bois, si bien conservé, que l'on put découvrir l'essence du combustible qui l'avait donné;

4° Un celtæ en grès de sept centimètres;

5° Trois grossières pendeloques en schiste micacé et un discoïde en même matière, comme elles, percé d'un trou;

6° D'innombrables fragments de poterie, que M. de Cussé, conservateur du musée de Vannes, sauva de la destruction;

7° Un grain de collier en serpentine, sept grains de collier en jaspe (calaïs);

8° Un petit celtæ de jade;

9° Quelques silex taillés.

Décidément, les dolmens-sépulcres prenaient une consistance de plus en plus grande dans la science, et, comme le disait Louis Galles : « La régularité de l'intrados et le sans-souci des formes extérieures prouvaient clairement qu'ils n'avaient jamais été des autels et qu'il fallait, dans l'étude qu'on commençait à en faire sérieusement, laisser absolument le dessus pour ne s'occuper que du

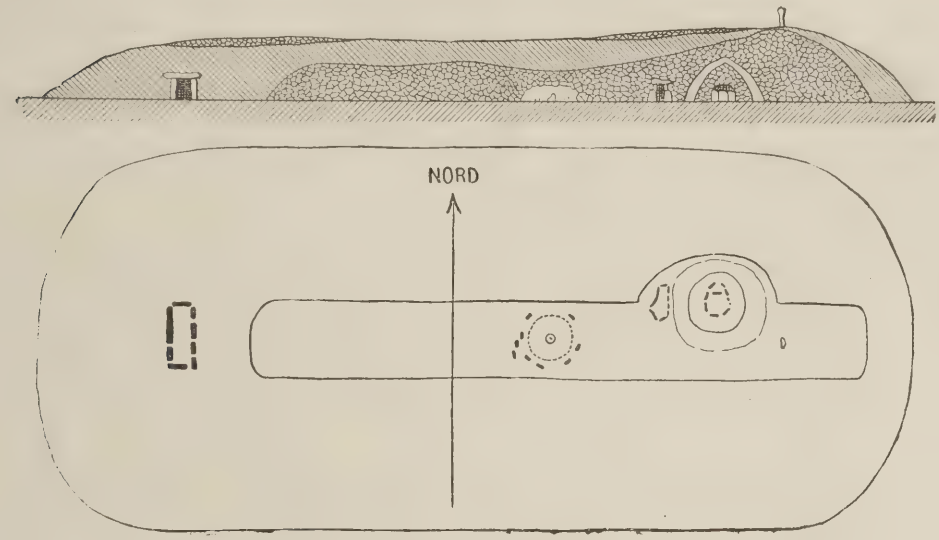

Fig 262. — Plan et coupe du tumulus avec dolmen et menhir, fouillé par M. René Galles, au Moustoir, près Carnac.

dessous, le seul côté tangible et visible autrefois. » (*Tumulus et dolmen de Kercado*, p. 2. Vannes, 1864.)

Les allées couvertes de Bretagne, les tables à sacrifices, ne pouvaient plus passer que pour des *hypogées*, comme celles de Beni Hassan ou de Biban el Molouk. Rien n'y manquait, pas même les décorations inexpliquées.

Kercado en fournissait comme Gavrinis, et la chambre du Manè er Groez, si le climat brumeux et destructeur de nos provinces maritimes avait été pareil à celui de l'Égypte, si conservateur, à cause de sa sécheresse, la chambre du tertre de la Croix aurait pu, peut-être, réserver à M. René Galles la surprise qu'éprouva Passalacqua, lorsqu'il lui fut donné de pénétrer « lui premier et chétif aussi »,

après plusieurs siècles, dans le sépulcre de la montagne d'El Assassif, et d'y rencontrer, inviolés, les trois cercueils en bois peint, emboîtés les uns dans les autres, de Mantouôph, le grand intendant royal, flanqués de ses jarres de terre cuite, encore humide de l'eau du Nil qu'elles avaient contenue, accompagnées de coupes pleines, de gâteaux posés sur des feuilles de sycomore, près desquelles il vit, se dressant encore presque vivantes les deux statues de femmes aux yeux émaillés, les mains chargées de coffrets précieux, qui gardaient les barques d'or, symboles de la Bari mystique, dans laquelle avait dû s'accomplir le voyage de l'âme du mort aux douces régions de l'Amenti (*fig.* 249).

Nos dolmens se classaient d'eux-mêmes, grâce à ces savantes recherches, avant ou après les caves de Thèbes, comme nos tertres verts, avant ou après les Pyramides.

Même forme, donc, même but et même idée, exprimés, d'une part, avec une délicatesse exquise, par une race arrivée au maximum de la science, esquissés, de l'autre, d'une manière plus brutale, par une autre race plus grande, et peut-être plus forte, parce qu'elle était restée plus naïve, comme le disait si bien Legrand d'Aussy.

Dans les sciences exactes, *la preuve,* comme on dit en mathématiques, est ordinairement considérée comme décisive après trois opérations successives. Tumiac, Saint-Michel et Kercado pouvaient donc suffire pour établir le principe de la consécration funèbre du plus complet de nos monuments mégalithiques, le dolmen.

Mais les savants sont insatiables.

Pendant qu'il y était, M. René Galles tint à confondre, à coups d'arguments nouveaux, les systématiques professeurs qui hochaient la tête devant ses découvertes et maintenaient, envers et contre tous, leurs druides, leurs bassins, leurs poignards, leurs faucilles d'or et leur guy sacré.

En septembre 1863, toujours accompagné de M. Lefebvre, préfet du département, l'infatigable sous-intendant militaire fouilla, près de Locmariaquer, qu'il appelle « la Venise des lagunes armoricaines », un tertre immense, connu dans le pays sous le nom de *Manè er Groech,* la butte de la Fée, « gigantesque tortue endormie »,

c'est toujours M. Galles que nous citons, qui étend son énorme carapace entre les deux rivages de la pointe de Kerpenhir (*fig.* 260).

Après bien des recherches, infructueuses d'abord, mais poussées avec l'entêtement particulier aux Venètes de tous les temps, les efforts des piocheurs de terre furent enfin couronnés de succès.

L'heureux explorateur trouva au milieu de son tertre un dolmen plus vaste encore que celui du mont Saint-Michel, d'où il put enlever, en un seul jour, trésor inespéré :

1° Quatre-vingt-dix celtæs en fibrolite d'une délicatesse charmante ;

2° Onze grandes haches en jadéite et chloromélanite que M. Galles, chose remarquable entre toutes, compare à des pioches de terrassiers (*Bulletin de la Société polymathique,* année 1863, 2e semestre, p. 26) ;

3° Neuf pendeloques en calaïs;

4° Quarante-un petits grains de collier, également en calaïs ;

5° Un anneau superbe en jadéite, de forme ovale ;

6° Deux haches en granit;

7° Quelques éclats de silex, des cristaux de quartz et des fragments d'amulettes;

8° Enfin, à l'extérieur du dolmen, dans la terre de ce que les membres de la Société polymathique appellent le *galgal,* tumulus de pierres amoncelées, des fusaiolles en terre cuite, des débris de poterie rouge, des perles, des billes de verre coloré, deux bagues de bronze et des médailles romaines à l'effigie de Domitien, d'Auguste, de Tibère, de Claude, de Néron et de Trajan.

De plus, à l'entrée, on déterra, brisée, hélas, une pierre gravée contenant un cartouche et des signes, dont nous dirons un mot plus tard.

Les pierres parlent! s'écrie M. Galles ; mais leur langue primordiale, qui nous l'apprendra?

En 1864, il continuait, avec une ténacité superbe, ses constatations vraiment surprenantes : l'ancien polytechnicien cherchait toujours à dégager son inconnue, comme il dit.

Près du *Manè er Groech* se trouvait un autre monticule où, dans le flanc, du côté de l'ouest, s'apercevaient, à découvert, les tables d'un magnifique dolmen. C'était le *Manè Lud,* la montagne des Cendres

(*fig.* 261). Comme là il avait les coudées franches, la tombelle étant déjà à moitié détruite, René Galles tailla en plein drap.

La chambre ayant été violée, lui fournit peu de choses : des silex, des fusaiolles, des restes d'ossements humains, une hache et quelques fragments de poteries.

Il fit descendre sa tranchée jusqu'à la plate-forme rocheuse, et

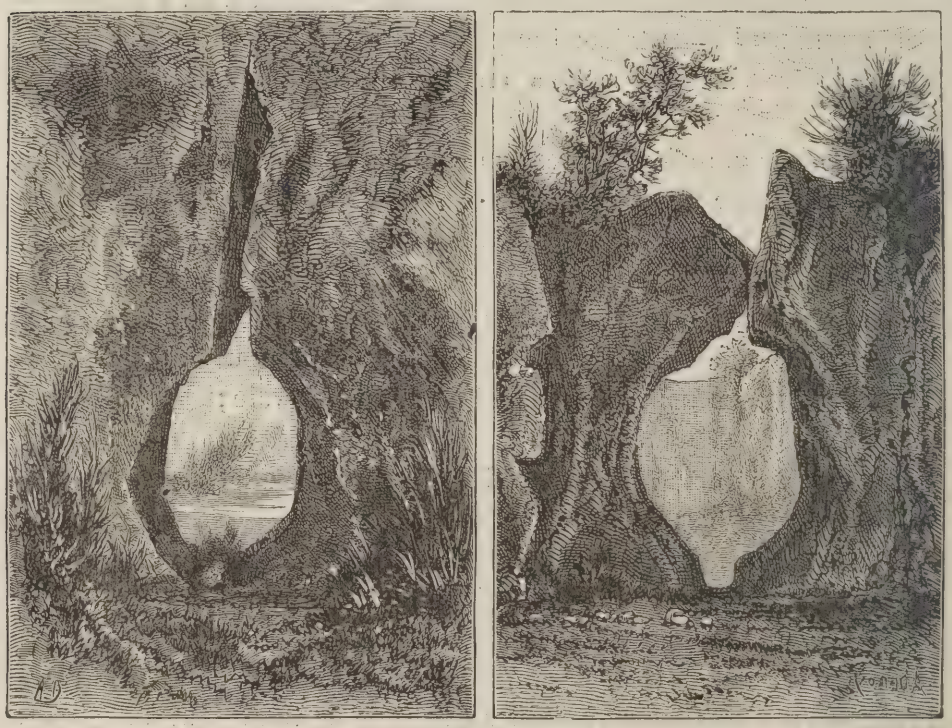

Fig. 263. — Portes du dolmen détruit du crach vras. Le trou des crions près de Kerlescan-Carnac.

reconnut qu'elle avait été préparée pour soutenir le monticule sur une étendue de plus de 80 mètres en longueur, et de plus de 50 mètres en largeur.

A l'extrémité occidentale de ce plateau, s'élevait le dolmen dont nous avons parlé. A l'extrémité orientale, les fouilleurs trouvèrent une sorte de cromlech, à double enceinte semi-circulaire, dont presque tous les menhirs supportaient des têtes de chevaux, disposées en ordre régulier.

Au milieu du manè, les ouvriers mirent à jour un *galgal*, recouvrant une crypte sépulcrale, établie dans un système de construc-

LES CHOÉPHORES A L'ÉPOQUE DES DOLMENS
(Reconstitution.)

tions tout différent de ceux rencontrés jusque-là, qui renfermait des ossements humains; puis, à droite, sur une nappe de pierres, artificielle, couvrant le sol naturel, on déterra un monceau de charbons, et, plus loin, un tas d'ossements d'animaux divers. Le tout était noyé dans un monticule de vase desséchée, formant une masse imperméable de plus de 10,000 mètres cubes. (*Bulletin, loc. cit.*, année 1864, p. 84.)

Il y avait là, évidemment, des traces de repas funéraires, d'offrandes, de libations, cérémonies d'un rite, commun à toutes les races primitives. Culte né de la croyance à une autre vie, à un voyage vers une contrée lointaine, qui nécessitait un viatique indispensable à la transmigration future du défunt.

Le fait de ces animaux tués, de ces foyers, de ces vases, déposés près des tombeaux, pour devenir une certitude, demandait une confirmation. M. René Galles la chercha dans le grand tumulus du Moustoir, encore orné de son menhir, qui profilait à deux pas des alignements de Carnac la silhouette complète de son intact manè, sur la plaine parsemée de pierres levées. Il résolut de terminer son œuvre d'éclaircissement par cette dernière fouille, et, dans le courant de cette même année 1864, il éventra la tombelle du fameux Moustoir (*fig.* 262.)

A l'ouest, comme au Manè Lud, les ouvriers mirent à jour une crypte, immense dolmen sépulcral renfermant des charbons, des silex, des vases, etc. Au centre du tertre, ils trouvèrent, toujours, comme à Locmariaquer, des ossements d'animaux et les restes d'un foyer considérable. A l'est, enfin, se montrèrent deux cellules funéraires.

La solution du problème était enfin trouvée : le dolmen n'avait jamais été un autel à sacrifices, mais bien un simple ossuaire.

M. de Keranflech, au *Crach vras*, la butte des Crions, près de Kerlescan, découvrit même les portes par lesquelles les pieux descendants des aïeux vénérables, ensevelis dans ces chambres, pénétraient en ces lieux pour aller prier sur les restes de leurs pères (*fig.* 263).

L'argument était décisif; depuis, du reste, on a rencontré partout ces portes qui, nécessairement, ne pouvaient clore que des caveaux : à la Pierre Turquoise, dans Seine-et-Oise; au dolmen de

Gramont, près de Lodève (Hérault); à celui de Conflans Sainte-Honorine, aujourd'hui déposé dans les fossés du château de Saint-Germain-en-Laye; à la pierre de la Justice, près de Presles (Oise); au tumulus de Rodmarton, dans le Gloucestershire, en Angleterre; en Palestine même, à Ala-Safat; dans l'Inde méridionale enfin, au dolmen de Coorg.

Vouloir, après ces constatations formelles, scientifiques, implacables, faire, de nos soi-disant tables de pierre, le théâtre des scènes épiques, rêvées par le poète de Segenax et de Velléda, était désormais impossible.

Les dolmens-tombeaux, au point de vue des rites qui purent s'y accomplir, n'en sont pas moins superbes. Car la religion de la famille, le culte des aïeux, qui motiva leur création, dut pratiquer dans les alignements, près des grandes tombelles, au milieu des cromlechs, enceintes sacrées des ossuaires, des cérémonies bien autrement grandioses que celle du livre neuvième des *Martyrs*.

Un jour que les hasards d'une exploration archéologique, dans les montagnes de Cornouailles, nous avaient fait errer, à des heures plus que matinales, dans les environs de Châteauneuf-du-Faou, il nous arriva d'apercevoir, sur la route qui mène de Carhaix à cette petite ville, se dissimulant dans les brumes de l'aurore, à cette époque de l'année où les âmes, comme disent les paysans de la contrée, sont plus nombreuses dans l'air que les feuilles mortes dans les chemins creux, un groupe de femmes, vêtues de ces manteaux de deuil, qu'on retrouve en Auvergne, au Berry, au Poitou, en Provence et dans toutes les vieilles provinces de notre antique Gaule, encore en usage parmi les descendants reconnus des races primordiales. Ces femmes portaient sur la tête des vases d'une forme tout à fait particulière et cheminaient en silence le long d'une muraille tapissée de lierre, au-dessus de laquelle se voyaient des ifs, des cyprès et des peupliers au feuillage d'or. L'idée nous vint de les suivre de loin. A leur démarche calme et presque majestueuse, nous devinâmes que les préoccupations vulgaires de la vie n'agitaient pas seulement leur cœur, et qu'elles devaient, en ce lieu solitaire, à cette heure surtout, aller accomplir quelque rite ancien, connu d'elles seules.

Elles franchirent, en effet, la porte d'un cimetière, et nous les vîmes, après avoir versé l'eau sainte sur la tombe de leur *peuple*, comme elle disent, déposer dans une crypte minuscule, réservée au pied des fosses, les vases qu'elles avaient si pieusement apportés là du foyer sacré de leur chaumière.

Ce rapprochement classique de la première scène des choephores d'Eschyle nous revint aussitôt en mémoire.

« Que vois-je? Quelles sont ces femmes ainsi rassemblées couvertes de noirs vêtements? Est-ce à mon père qu'elles apportent ces libations pour apaiser ses mânes? Oui, c'est cela même. Je vois s'avancer avec elles Électre, ma sœur; je la reconnais à sa tristesse profonde; son sein retentit sous les coups redoublés de ses mains, ses joues ruissellent de larmes, son cœur se nourrit d'éternelles lamentations.

« O vous, fidèles servantes qui conduisez avec elle ce deuil de suppliantes, faites boire à la terre qui enfante tout, qui nourrit tout, à qui revient tout ce qui est sorti de ses flancs, l'onde sainte que vous portez si doucement à la tombe du vieillard aimé... » (L'*Orestie*, 3e partie. Les *Choéphores*, scène I).

Ah! si l'on osait étudier à fond, sur le vif, les vieilles coutumes de nos paysans, que de choses les savants pourraient y trouver. Ce n'est pas seulement dans les livres qu'on apprend l'histoire d'une nation, mais bien plutôt dans les mœurs de ceux qui n'ont pas dérogé et gardent intacte la vraie religion, celle du passé.

Malgré les invasions romaines, germaines et autres, nous sommes restés Grecs, mieux encore, Aryens dans l'âme.

Comme dans cette même Orestie, nous avons vu, à Saint-Briac, des tresses de cheveux, déposées sur la tombe vénérée du vieillard, apôtre de ce lieu.

« De qui sont ces cheveux, qu'on a coupés pour honorer la mémoire du mort? Qui donc a fait ici l'hommage saint de ces boucles? Ai-je donc obtenu des dieux que mes vœux les plus chers soient enfin exaucés? — Oui, c'est moi, ton frère, qui ai porté là cette offrande. Je suis Oreste; ne cherche pasun ami plus dévoué que moi. » (Les *Choéphores*, loc. cit.)

Nos menhirs-tombes! mais, nous les trouvons même en plein Péloponèse.

Les peintures des deux *Lecythes*, que nous donnons à la figure 266, 267 nous le prouvent Sur l'une, l'offrande est faite par deux personnages à un cippe parfaitement reconnaissable ; sur l'autre, ce

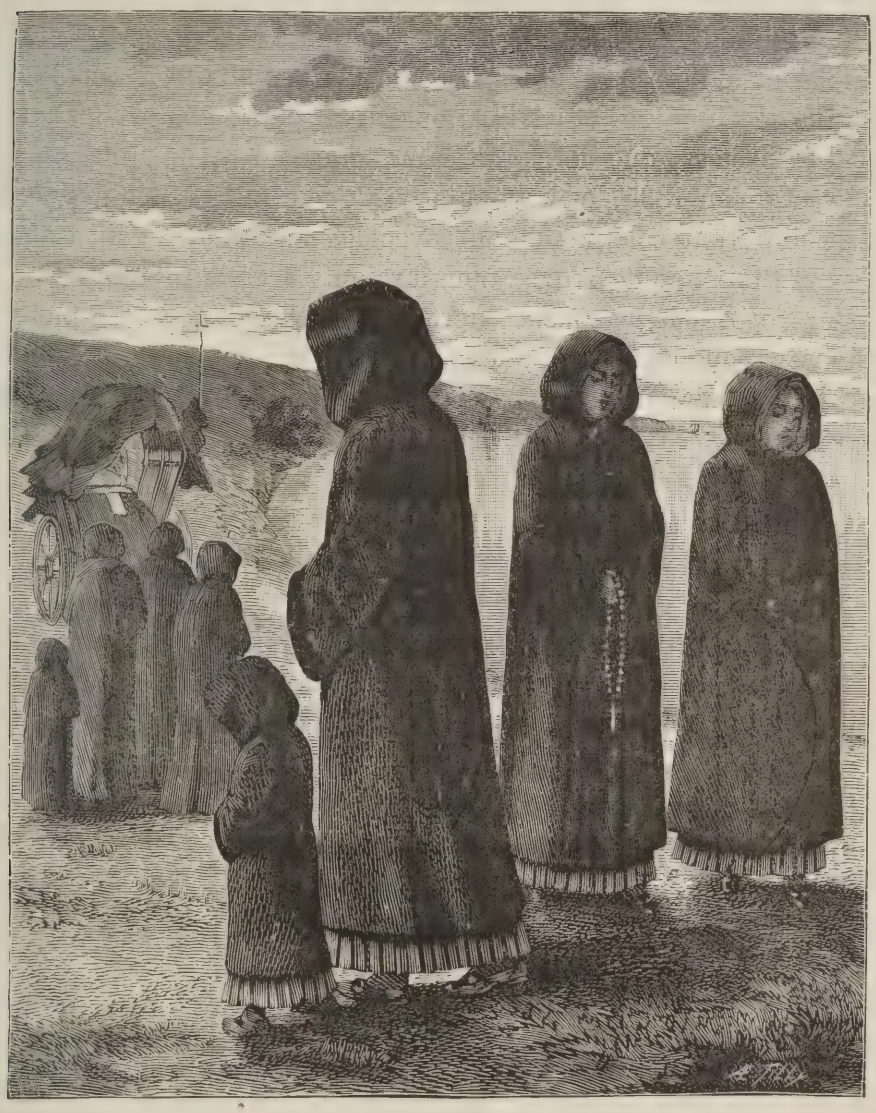

Fig. 265. — Les pleureuses. Enterrement breton à l'époque moderne.

cippe est remplacé par un vrai *peulvan*, duquel s'échappe un génie ailé. Ces deux vases doivent être classés quelque part dans le catalogue du musée du Louvre; ils ont été trouvés dernièrement près d'un tombeau grec, par un élève de l'école française d'Athènes.

La légende qui est, on le sait, notre grande auxiliaire, avait, du reste, fait déjà de tous nos monuments mégalithiques de simples sépultures.

Il se trouve, au milieu de la forêt de Paimpont, un cromlech avec dolmen, fontaine sacrée, et le reste. Ce cromlech est connu dans la région sous le nom de tombeau de Merlin; la fontaine s'appelle la fontaine de Baranton, et les libations qu'on y fait encore sont tellement respectées, que le clergé catholique, lui-même, n'a pu les abolir, et qu'en 1835, les habitants de Concoret (la vallée des Fées) les accomplirent solennellement avec les cérémonies dont Robert Wace et Chrestien de Troyes nous avaient gardé la mémoire.

Qui repose donc sous ce tertre vert? Celui que les anciens Bretons appellent Marthin; les Gallois modernes, Myrdhin; les Armoricains, Marzin; les Écossais, Melziar, et les Français Merlin, ou mieux, Martin, tout court. Nom assez commun chez nous pour que nous n'insistions pas sur sa forme essentiellement nationale.

Comment a-t-il été transporté dans ce coin sacré du Val sans retour, au fond de cette divine forêt de Broceliande? L'histoire en est admirable.

Merlin, le vrai prototype de Faust, avait passé sa vie à chercher le secret des choses, la vertu des plantes, la raison des maladies, le pourquoi du venin des serpents; il était, disait-on, le petit-fils du Soleil, et, devenu enchanteur, commandait aux éléments et dominait jusqu'aux rois eux-mêmes.

Mais, parvenu à ce point culminant de la science, son cœur, un jour du mois de mai, au temps nouveau et joli, où les oiseaux recommençaient à chanter, les feuilles à s'ouvrir, les fleurs à embaumer les airs de leur parfum, les douces eaux à murmurer et toute chose à s'enflammer, son cœur se mit à parler, et il s'aperçut qu'il y avait une chose qu'il ignorait complètement : c'était l'amour.

Comme, à son époque, on n'avait pas encore inventé le diable, il n'eut aucun besoin de recourir à l'intervention d'un Méphistophélès à manteau rouge et, de lui-même, il se transforma en jeune écolier, à la mine éveillée, le front couvert de cheveux blonds bouclés, et s'en vint, simplement revêtu de sa cotte et de son chaperon *pers*, errer sous les grands bois de la forêt de Broceliande, prenant un bain de nature, chose saine entre toutes.

Comme il cheminait à travers la verdure, il aperçut une belle fontaine, près de laquelle se jouait une *gente* demoiselle, d'une merveilleuse beauté.

Après avoir longuement roulé ses pensées en son âme, il ne crut pas devoir s'en aller sans la saluer. En personne bien élevée, la jeune fille lui rendit son salut.

— Que celui qui connaît les pensées du cœur, dit-elle, vous en envoie de telles que vous vous en trouviez bien, et qu'il vous donne autant de bonheur et d'honneur que j'en voudrais avoir pour moi-même.

Merlin, en l'entendant si bien parler, s'assit au bord de la fontaine, puis, après un moment de silence, lui demanda son nom.

— Je suis fille d'un gentilhomme du pays, lui répondit-elle, et je me nomme Viviane ; et vous, doux ami, qui êtes-vous donc?

— Demoiselle, je suis un écolier, qui va retrouver son maître.

— Et que vous a-t-il enseigné, votre maître?

— Oh! bien des choses.

— En vérité, seigneur écolier, je voudrais bien connaître ces choses; si vous voulez me les apprendre, je vous offrirai en échange mon amitié, sans vilenie.

— Par ma foi, demoiselle, vous me semblez si douce et si gentille, que je ne saurais vous refuser de vous enseigner ce que je sais ; seulement, pour votre amitié, sans vous demander rien de plus.

— Je vous l'accorde, dit Viviane. (*Myrdhinn*, par le vicomte Hersart de la Villemarqué, p. 205.)

Merlin, alors, s'éloigna de quelques pas et traça, sur la bruyère, un cercle du bout de son bâton ; puis, il revint vers la demoiselle et s'assit avec elle au bord de la fontaine. Bientôt, à l'horizon, parut d'abord un jardin merveilleux, dont les arbres avaient autant de fleurs que de feuilles et autant de fruits que de fleurs ; et, de ces arbres, soufflait dans l'air un parfum d'une suavité délicieuse. Alors, au milieu du jardin, s'éleva un château magnifique, d'où bientôt sortirent une foule de damoiseaux et de belles dames, qui se mirent à chanter et à danser, et la fête dura tout le jour.

Comme avec les brumes du soir, tout disparaissait aux yeux étonnés de la belle, Viviane demanda à son doux ami de conserver le jardin, ce qui fut fait, et ils l'appelèrent *le Jardin de joie*.

Merlin, alors, laissant sa douce amie, se leva pour continuer sa route, non sans lui avoir promis de revenir, la veille de la Saint-Jean d'été, à l'heure des songes de la grande nuit, où tous les esprits de l'air viennent se jouer au milieu des humains.

Merlin, ensuite, retourne à la cour d'Arthur, où il marie le prince avec la belle Genièvre. Puis, il accomplit mille prouesses, qui n'ont aucun rapport avec ses amours, revenant toujours, après chacun de ses exploits, dans ce jardin de joie qui ne quittait plus sa pensée.

Enfin, un certain jour, que les églantiers étaient en fleur, au

Fig. 266 — Cérémonie funèbre Offrandes à un tombeau, d'après un vase grec.

bord de la forêt, comme à l'instant où il avait vu son amie pour la première fois, Merlin, toujours jeune, arriva près de la fontaine; Viviane le trouva si charmant qu'elle lui témoigna plus d'amour que les autres fois. Cependant, comme elle se désolait à l'idée de le voir la quitter encore, elle chercha comment elle pourrait le retenir près d'elle, ainsi jeune et beau pour toujours.

— Mon doux ami, il y a encore une chose que je ne sais pas, et je l'apprendrais volontiers, lui dit-elle, en lui faisant des caresses, comme elle ne lui en avait jamais faites, et je vous prie de me l'enseigner.

Merlin, quoiqu'il devinât sa pensée, lui demanda ce que c'était.

— Doux ami, je voudrais savoir comment emprisonner quelqu'un sans pierres, sans bois et sans fer.

Merlin hocha la tête et soupira.

— Pourquoi soupirez-vous, dit-elle.

— Douce dame, je vois bien ce que vous peusez, et que vous voulez me retenir; mais, je me sens si faible que, bon gré, mal gré, il faudra que je vous accorde ce que vous me demandez.

Viviane, avec une joie d'enfant, lui sauta au cou.

— Mon doux ami, n'est-il pas juste que vous soyez mien, puisque

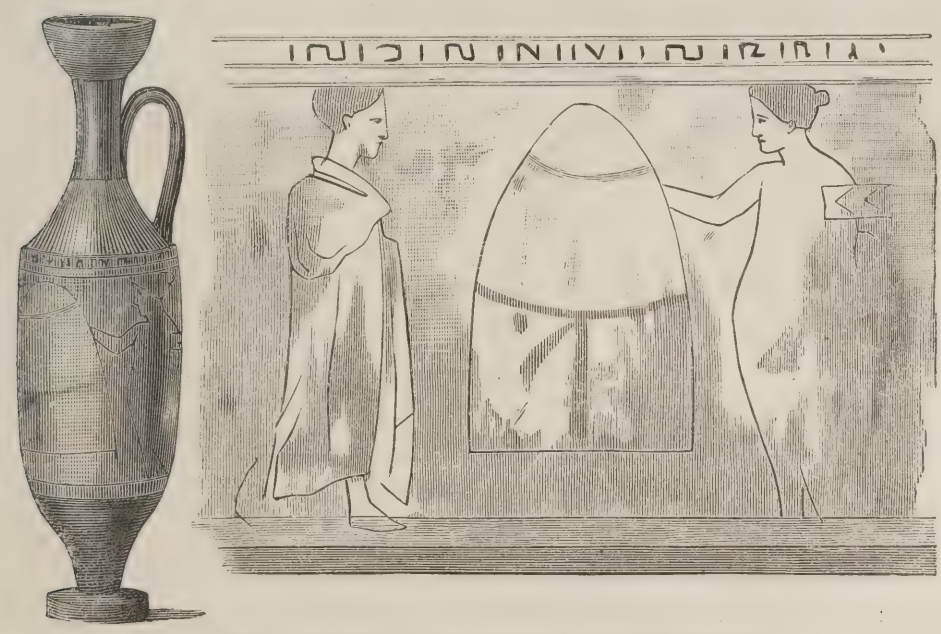

Fig. 267. — Offrandes à un menhir-tombeau, d'après un vase grec.

je suis vôtre? N'ai-je pas quitté père et mère pour vous? Tout mon désir, toute ma pensée, n'est-ce pas vous? Sans vous, ai-je joie ou bonheur? En vous est toute mon espérance; je n'attends de bien que de vous, et puisque je vous aime et que vous m'aimez, j'ai bien droit que vous fassiez ma volonté, comme vous avez droit que je fasse la vôtre.

Merlin répondit :

— Oui, je la ferai de tout mon cœur, ma douce amie, c'est justice; demandez-moi ce que vous voudrez.

— Je veux, reprit Viviane, que ce *Jardin de Joie* ne soit jamais

détruit; que nous y vivions toujours tous les deux, sans vieillir, sans nous quitter, sans jamais cesser de nous aimer et d'être heureux.

— Je ferai ce que vous désirez, répondit Merlin.

Et il lui apprit ce qu'elle devait faire pour le retenir éternellement près d'elle.

Puis, ils se promenèrent, seul à seul, la main dans la main sous les feuilles nouvelles; puis, ils trouvèrent un grand buisson d'aubépine, tout chargé de fleurs; ils s'assirent dessous, à l'ombre, parmi l'herbe verte, et Merlin reposa sa tête sur les genoux de Viviane.

Passant et repassant avec amour les doigts dans les cheveux blonds de son amant, Viviane finit par l'endormir. Lorsqu'elle sentit qu'il dormait, elle se leva et tourna neuf fois son écharpe autour du buisson d'aubépine fleurie; puis, revint s'asseoir près de lui et remit la tête de son ami sur ses genoux.

Quand Merlin ouvrit les yeux, la forêt, le jardin, l'aubépine, tout avait disparu; il n'y avait plus qu'un lit de fleurs, sur lequel ils étaient couchés tous deux. Il était le *prisonnier d'amour* de Viviane.

— Ah! Viviane, s'écria-t-il, je croirais que vous avez voulu me tromper, si vous me quittiez jamais.

— Mon doux ami, répondit Viviane, à son cher captif volontaire, pourrez-vous le croire. Pourrai-je vous quitter jamais?

Et elle lui tint parole.

C'est depuis qu'ils reposent vivants dans la tombe, sous le dolmen du tertre vert, dans la forêt de Broceliande, dans le val sans retour.

L'amour est l'immortalité; *la mort n'y mord.*

Ce paradis celtique en vaut bien un autre, qu'en dites-vous?

La légende, on le voit, confirme les découvertes de la science. Elle seule donne toujours le vrai sens des mots et des choses.

CHAPITRE III

LES MENHIRS

On nous reprochera peut-être, dans un sujet qui semble devoir embrasser l'humanité tout entière, de rester, à propos des monuments de pierres vierges, particulièrement Breton, et même Bas-Breton.

A cela nous répondrons, d'abord, par l'argument de Legrand d'Aussy, cité par nous plus haut.

Pourquoi aller chercher les Grecs et les Romains pour parler de ces pierres. Si, malgré l'effort des savants modernes, qui ont voulu les débaptiser, en les appelant *monolithes, dylithes, trilithes*, etc.; en les désignant ensuite : Pruner Bey, sous le titre de monuments *mégalithiques;* Fleuriot de l'Angle, sous celui de *mégalolithiques;* Rhind, par l'adjectif barbare *ortholithique;* et le baron Roger de Belloguet, enfin, par l'incompréhensible mot d'*argo mégalithique* (1). Si, malgré les savants, ils sont restés

1. Monolithes de μονος seul et λιθος pierre. — Dylithes de δυο par élision δυ et λιθος. — Trilithes de τρια par élision τρι et λιθος. — Mégalithiques de μεγας grand et λιθος pierre. — Mégalolithiques de μεγαλως beaucoup magnifiquement et λιθος pierre. — Ortholithique de ορθος dressé. — Argomégalithique de αργος brut non travaillé.

pour tout le monde des *Menhirs*, des *Dolmens*, des *Cromlechs*, c'est qu'ils avaient été, dès l'origine, définis, par une nation qui, en possédant chez elle un très grand nombre, s'était vue dans la nécessité de trouver une expression vraie pour les nommer.

Pour nous, ils n'ont jamais été que des pierres longues : *Men*, pierre, *hir*, longue; des tables, *dol*, table, *men*, de pierre; des cercles, *crom*, cercle, *lech*, lieu, place entourée d'un cercle. En les désignant par ces noms typiques, nous avons dû nécessairement

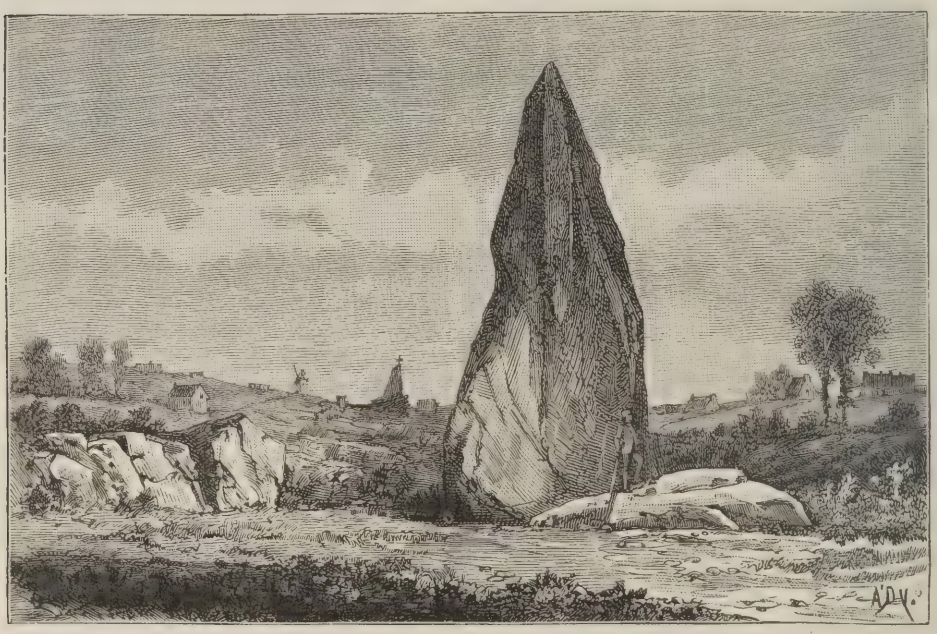

Fig. 269. — Menhir du Mesneau, près Plouneour-Trez, pays de Léon.

chercher des exemples de leurs constructions dans la province où on leur donnait encore ces titres significatifs.

Où, d'ailleurs, pouvions-nous en trouver de plus complets spécimens.

Le sculpteur, chargé de restaurer un marbre, déterré par lui, ira-t-il perdre son temps à refaire une tête et des bras à sa statue, s'il rencontre près du tronc, mis à jour par ses soins, cette tête et ces bras presque intacts.

Le paléontologue en train de reconstituer un être fossile quelconque et trouvant sous sa main le squelette complet de cet être,

le laissera-t-il de côté pour rétablir hypothétiquement sur deux ou trois pièces dépareillées, l'animal dont il possède entièrement la charpente osseuse?

Le chasseur, enfin, qui suit une piste, ira-t-il prendre la trace du pied de sa bête sur une route poussiéreuse, où les pas de la foule ont effacé presqu'entièrement l'empreinte relevée par lui? Non. Mais s'il la rencontre pure, moulée distinctement dans une terre d'argile, il en étudiera avec soin tous les contours, la scrutera

Fig. 270. — Menhir de Tredrez, près Saint-Michel-en-Grève.

point par point, et, parvenant bien vite à en reconnaître l'aspect et la forme, arrivant à déterminer le sexe et jusqu'à l'âge de l'objet de sa poursuite, il reviendra sans cesse à sa glaise et laissera la grande route aux naïfs.

En Bretagne, nous avions, au lieu des bornes de Champagne, au lieu des caves garnies de grès bâtards du centre de la France, au lieu des ronds étroits de Joinville-le-Pont, qui figurent en place d'honneur à l'Hôtel de Cluny; en Bretagne, nous avions des piliers superbes comme ceux de Locmariaquer et de Pontusval, des chambres immenses comme celles de Gavrinis ou de Krukenno; des

cercles complets comme ceux de Lorette et de la presqu'île de Quiberon; des manès, aussi grands que les pyramides, comme ceux de Tumiac et du mont Saint-Michel; des lieues entières, semées de blocs énormes, comme les alignements de Carnac et d'Erdeven; et nous aurions négligé tout cela pour nous étendre sur les minces tables du Languedoc et de l'Aveyron! On ne pouvait vraiment pas attendre de nous un désintéressement aussi peu patriotique.

D'ailleurs, ayant eu l'avantage d'avoir nous-mêmes, pendant de longs mois, vécu au milieu de ces pierres, de les avoir interrogées, comme avait fait Stukeley des siennes; d'en parler, enfin, en connaissance de cause, nous sommes restés Armoricains. Qu'on nous excuse donc d'être revenus sans cesse à nos dols, à nos croms, à nos manès. Les champs où l'on a, tout enfant, si souvent erré, dans la douce compagnie de ceux que l'on a bien aimés, restent toujours chers à votre cœur. On parle mieux de ces rivages bénis, que de ceux dont on n'a fait que lire la description dans des pages savantes.

Que celui qui ne rêve jamais à la terre natale nous jette la première pierre.

Lorsqu'on aime bien sa petite patrie, on se sent capable du dévouement le plus complet pour la grande, et la grande, pour nous, n'a pas de frontières.

Nous n'avons donc pas, en parlant spécialement de la Bretagne, restreint notre cadre; nous n'avons fait, en décrivant nos vieilles pierres, que lire une des pages de l'histoire de l'humanité, mieux tracée sur les landes et les bruyères du pays d'Arvor, que partout ailleurs.

Maintenant que nous avons rendu au Dolmen sa destination primitive, il nous reste à décrire le *Menhir* et a chercher la raison d'être de ce second monument mégalithique (1).

Pourquoi et par qui ces pierres ont-elles été plantées?

Un jour que nous cheminions sur la route qui mène de Plou-

1. Si nous employons ici le mot mégalithique pour désigner nos pierres, c'est que, malgré notre profonde antipathie pour les termes grecs, nous sommes bien forcés de le faire. Ce mot a pris rang dans la science, il est adopté par tous et nous ne pouvons nous dispenser de nous conformer à l'usage qui l'a rendu familier.

Désigner les dolmens et les menhirs par l'appellation de *pierres vierges*, nous semble prétentieux. MM. Henri Martin et Jean Reynaud l'ont essayé, personne ne les a suivis. Les grandes pierres de nos dolmens sont, du reste, aussi peu vierges que possible,

neour à la chapelle Pol, dans ce pays de Léon, si riche en souvenirs antiques, un bloc immense, rude, grossier, informe, nous apparut tout à coup, se dressant, fantastique et sauvage, sur l'horizon bleu de la mer. Comme nous demandions au petit pâtre, qui nous servait de guide, le nom de cette pierre, il nous répondit, non sans une certaine hésitation : la Quenouille des Fées, mon gentilhomme. C'est le titre ordinairement donné par les gens de ce pays à tous les étrangers. Puis il nous raconta que le soir, de belles femmes aux cheveux d'or venaient danser autour de cette pierre et que ces femmes habitaient, pendant le jour, sous les grandes masses de rochers, qu'il nous désigna du doigt, tout là-bas, du côté de l'anse de Goulven.

Alors, nous revinrent en mémoire les noms bizarres, recueillis : dans la Bresse et la Franche-Comté, par Vingtrinier; au Berry, par Laisnel de la Salle et George Sand; en Normandie, par Amélie Bosquet, qui tous, reflétaient la même croyance aux fées gardiennes des pierres levées.

La pierre à la *Marte* de Mont-Chevrier.

La *Tioule de los Fadas*, près de Saint-Flour.

La *Tuile des Fades*, à Langeac.

La *Lauza de la Fada*, en Provence.

Lou daro de la Fadèe, dans la Creuse.

Les *Milloraines* ou demoiselles, à Langon.

Les *Korrigannes*, au Morbihan.

Et nous nous prîmes à rêver, nous demandant pourquoi les Menhirs étaient, partout, devenus les outils respectés des personnages de nos légendes merveilleuses, les jouets vénérés des géants de nos contes de la veillée (1).

ayant été parfaitement dégrossies par des outils sur leur face intérieure, et même gravées au burin dans certaines circonstances.

Les appeler monuments *celtiques* est impossible; la définition « non convenit toto » comme on dit en scolastique. Il y en a évidemment qui appartiennent à la période de l'invasion du peuple Celte, mais il en existe d'antérieurs et de postérieurs. Entre Tumiac et Caranda il s'est passé des siècles.

Nous ne pouvons décemment les qualifier de monuments druidiques; les Druides n'ont peut-être fait que les détruire; résignons-nous donc à les appeler des *Mégalithes*. Il faut hurler avec les loups, sans cela ils vous dévorent.

1. Les palets, les cuillers, les galoches de Gargantua dans l'île d'Oléron, les pierres à affiler de Gargantua à Neaufles, les dépatures de Gargantua à Châtillon-sur-Indre, la chaise de Gargantua à Duclair, etc., etc. (Voir *L'Art national*, p. 78.)

Les religions, comme le dit si bien Émile Burnouf, quand elles se succèdent, ne font pas, du coup, table rase du passé : elles se métamorphosent; les nouvelles gardant des anciennes tout ce que

Fig. 271. — Menhir de Capo di Luogo, Corse.

celles-ci avaient de bon, de grand, d'humain, de consacré par le temps.

Lorsque le christianisme envahit la Gaule, deux courants, absolument contraires, marquèrent, dans notre sol, l'influence de la foi nouvelle. Le premier, absolument oriental et byzantin, remonte à saint Pothin, le disciple de saint Polycarpe, et prend sa source à Lyon. Le second, indiqué très nettement par les confrères du moine

LA DANSE DES KORRIGANNES, PRÈS DES MENHIRS

Légende bretonne.

Augustinus, l'apôtre de la Grande-Bretagne, est représenté par les Hyberniens de Cornouaille insulaire : Brieuc, du pays de Walles; Malo, de Winchester; Gildas, Pol Aurelian, Méen de Cambrie, etc.; saints légendaires, tous honorés encore chez nous, quoique très peu prisés par la cour de Rome.

De ces deux courants, le premier, à cause même de son origine, méprisa nos pierres levées et chercha à les détruire.

Dans ce temps, les jours de fête, on couvrait les menhirs de guirlandes et de couronnes de fleurs. Comme à la pierre *Abadir* de Delphes, que cite Pausanias, comme à celle des vases grecs dont nous parlons plus haut, on faisait à leurs pieds des libations d'huile ou de vin, on les enveloppait de laines crues, ou de toisons de brebis, souvenir pieux de leur ancienne destination funéraire.

Les Semites envahisseurs, ne comprenant rien à ces rites, les anathématisèrent partout de prime-saut.

Dès 452, le concile d'Arles proclama que celui qui négligerait d'extirper la coutume d'adorer les fontaines, les arbres, les pierres, serait coupable de sacrilège.

En 567, le concile de Tours conjura les pasteurs de chasser de l'Église tous ceux qui allaient devant ces pierres faire des choses qui n'avaient aucun rapport avec les cérémonies chrétiennes, et qui gardaient ainsi les observances des Gentils.

En 538, le synode d'Auxerre renouvela ces virulentes attaques contre ces superstitions païennes.

Saint Ouen de Rouen, un des premiers évêques de Normandie, qualifia ces pratiques d'impures et de sacrilèges.

En 743, le concile de Leptine, défendit les cérémonies qui se pratiquaient auprès des *Fans*, soi-disant consacrés à Mercure et à Jupiter.

Le concile de Nantes déclara de son côté : que les démons seuls stationnaient auprès des menhirs, et que les adorations qu'on y faisait étaient impies au premier chef.

L'évêque de Cahors se vit obligé de faire détruire une de ces pierres, située près Livernon, qui recevait l'hommage des habitants de la contrée, et, près de laquelle on répandait en cachette, des fleurs, de l'huile et des libations de toute espèce.

Charlemagne, enfin, en 789, dans un capitulaire, daté d'Aix-la-

Chapelle, ordonna d'abolir absolument l'usage, qu'avaient conservé quelques insensés, d'aller allumer des chandelles et pratiquer d'autres rites odieux près des arbres, des pierres et fontaines antiques. « Que celui, s'écrie-t-il, dans son ordonnance, qui suffisamment averti ne fera pas disparaître de son champ les simulacres qui y sont dressés, soit traité comme sacrilège et déclaré anathème. » J'en passe.

Les Hervé, les Armel, les Goulven, les Gouesnou, au contraire, qui savaient, eux, la cause première du grand respect de leurs disciples, nouvellement convertis, pour les Peulvans, en parcourant à pied, appuyés sur leurs vieilles crosses de bois, les campagnes évangélisées si charitablement par eux, laissèrent au peuple, attiré par leur douceur, cette consolante parole : « La pierre est bonne avec l'évangile. » Et, timbrant les menhirs du signe de la croix, les sanctifièrent à toujours.

Voilà pourquoi, peut-être, on trouve tant de monuments mégalithiques en Bretagne, en Normandie, en Poitou, et que, dans l'est de la France, sur les bords de la Meuse, dans les Vosges, près des rives du Rhône, et dans les départements de l'Ain, du Jura, de la Haute-Garonne et du Gers, il sont si peu nombreux.

Devant les ordres des empereurs germaniques, devant les objurgations saintes des évêques byzantins, certaines provinces, faites au joug, asservies qu'elles avaient été depuis longtemps par les fonctionnaires de Rome la Grande, certaines provinces se courbèrent docilement. D'autres, plus sauvages, plus abruptes, mais plus libres, résistèrent quand même.

Pour conserver les *Fans*, comme disaient les moines, les peuples de ces contrées les consacrèrent alors à des êtres que les nouveaux venus considéraient eux-mêmes comme terribles et funestes : les géants et les fées. Puis, pour plus de sûreté, ils donnèrent comme gardiens aux trésors enfouis par les aïeux aux pieds des menhirs, d'innombrables légions de nains, que toutes les subtilités scolastiques des docteurs, de grande et de petite robe, n'ont pu faire passer encore pour de véritables démons : les *Kornikaneds*, chanteurs; les *Korils*, danseurs; les *Poulpikans*, fouilleurs de mare; les *Crions* du pays de Vannes; les *Follets* du Berry; les *Koboltz* des provinces de l'Est; les *Gobelins* de Paris, tous les

Dus de la nuit enfin, cousins germains des *Dives* persans, qui sont restés, pour nos paysans, les lutins les plus pacifiques du monde, serviteurs obligeants et parfois gouailleurs, tressant les crins des chevaux dans les prairies, garnissant les râteliers, renouvelant les litières dans les étables, barattant le lait, balayant les maisons, cirant les meubles, trempant la soupe des moissonneurs et coupant le pain dans les écuelles; mais surtout, rendant inviolables les champs où se dressent les pierres levées, leur habituel séjour.

Emile Souvestre, dans ses contes du *Teuz ar Pouliet* et des *Korils de Plaudren*, a délicieusement raconté les exploits de ces nains et leurs rondes de nuit, dans lesquelles ils entraînent de force les passants attardés, qui tournent, tournent avec eux, près des pierres, jusqu'au premier chant du coq, et finissent par mourir à la peine.

Tout le monde connaît son charmant récit de l'aventure de Benead de Loqueltas au *Motenn Dervenn*, sur le tertre du chêne, où le porteur de fourche, apercevant les petits hommes noirs éparpillés sur la lande comme des oiseaux sur un champ de blé, cause familièrement avec eux, leur apprend à finir leur chanson :

Lundi, mardi, mercredi

qui, s'arrêtant à ce premier vers, devenait par conséquent monotone, et complétant leur refrain par ce tercet libérateur :

Jeudi, vendredi, samedi,
Avec le dimanche aussi,
Et voilà la semaine finie,

rompt le charme qui les attachait à la glèbe.

Les nains, en récompense de ces versiculets naïfs, enlèvent au brave laboureur un effroyable bosse qui le rendait ridicule, et l'appliquent miraculeusement entre les épaules de son concurrent en magie, le rapace Balibouzik, avide seulement des trésors qu'ils étaient chargés de protéger.

Le conte des pierres de Plouhinec, que donne également l'auteur du *Foyer breton*, est l'explication la plus complète que nous connaissions de la transformation des menhirs par le christianisme. C'est dans ce récit que les stèles oubliées, près desquelles on ne

faisait plus les libations prescrites par les rites de l'Inde et de la Grèce, s'en vont boire à la mer, au jour du solstice d'hiver, et en reviennent, écrasant, dans leur course folle, les violateurs des tombes gardées par eux.

Le *guerz* de Souvestre est tellement védique d'esprit et de forme, qu'il nous semble impossible, après sa lecture, de nier la parenté des Aryas primitifs et de nos constructeurs de Dolmens,

Fig. 273. — La pierre de la justice, menhir situé au haut de la côte de Kéranpont.

aussi bien que de contester la destination formelle des pierres levées comme sépultures des ancêtres.

Les trésors gardés par les *Dus*, colliers de perles, anneaux d'or, pierres précieuses de toutes sortes et de tout genre, qui deviennent feuilles mortes dans les mains des profanateurs, n'étaient peut-être pas aussi fabuleux qu'on le pense. Et, si nos fouilleurs modernes ont été assez heureux pour déterrer les chaînes de Carnouet, les bracelets de Plouharnel, les calaïs de Tumiac et du mont Saint-Michel, ils doivent peut-être leur bonheur à la tradition qui a fait respecter les tombes explorées depuis par eux.

Les dolmens, étant cachés, demeurèrent inviolés.

Les menhirs, plus apparents, ont dû tenter, de tout temps, l'avidité des chercheurs d'or.

C'est peut-être la raison qui fait qu'on ne rencontre à leurs pieds aujourd'hui que des cendres.

Les légendes ont fait leur temps ; heureusement que la science, nous l'espérons bien du moins, saura, désormais, préserver les monuments mégalithiques de la destruction, ordonnée si brutalement par les empereurs et les évêques des temps jadis, continuée systématiquement par les constructeurs et les ingénieurs modernes.

Comme pour nous toute tradition locale a toujours une cause naturelle quelconque, à l'époque où nous passions nos journées à étudier les alignements de Carnac, il nous vint bien souvent à l'idée de rechercher l'explication possible des Korrigans et des Poulpiquets. Ce fut un jeune peintre de nos amis, grand observateur de la nature, qui nous la fit toucher du doigt, un certain soir que nous revenions ensemble de Kerlescan au bourg de Carnac, par le chemin de Vitrivian.

Il avait plu depuis midi. Nous avions passé la journée près de la grande cheminée du château du Lach, où les vieilles femmes, qui habitaient alors la ferme, nous avaient raconté force légendes. Vers les six heures, le soleil se montra tout à coup radieux et superbe ; tout en devisant, nous traversions, rentrant au logis, les grands bois de pins qui avoisinent l'avenue de Kercado.

Arrivés près du moulin de Kermao, en plein alignement, mon ami m'arrêta.

— Entendez-vous les Korrigans ! s'écria-t-il.

Un bruit étrange, comme celui qu'aurait fait le piétinement d'une foule en marche nous arrivait en effet aux oreilles, et paraissait venir de la lande, couverte des fleurs d'or qui parsemaient le front des grandes pierres de Kermario.

Nous restâmes quelque temps immobiles, étonnés plus que de raison de ce fourmillement sonore.

Comme nous nous approchions des menhirs, mon ami, continuant son observation, me montra, au-dessus des ajoncs, une nuée absolument noire, qui semblait tourbillonner et voltiger autour des blocs de granit.

Pour le coup, lui répondis-je, vous avez raison : c'est la danse des Crions.

La chaleur, en effet, dilatant les gousses, resserrées tout le jour, fruits minces, qui couronnent partout les tiges de la lande, à cette époque de l'année, il en résultait le pétillement qui nous avait frappé tout d'abord. Ces gousses, en s'entr'ouvrant, lançaient en l'air leurs petites graines noires, d'où venait la nuée aperçue par nous de loin.

Ce fut quand nous nous trouvâmes en plein dans les ajoncs, que le phénomène s'expliqua de lui-même.

Le soleil se couchait derrière Quiberon, les hautes pierres dressaient sur l'horizon doré leur silhouette étrange, du large arrivait une brise parfumée, et les Follets menaient la danse. L'illusion était surprenante.

Comme à la pointe du Raz, où les plaintes des oiseaux nous avaient donné le pourquoi du cri des âmes voyageuses, la fleur d'or, ici, nous faisait saisir le branle des Nains. La nature expliquait la fable ; nous avons gardé, de cette soirée fantastique, un souvenir qui ne s'effacera jamais de notre mémoire.

Les pierres levées nous livraient d'elles-mêmes un de leurs secrets ; nous espérâmes bien, dès lors, découvrir ainsi les autres.

Ce sont les vieux auteurs qui nous ont donné la seconde clef du mystère des menhirs.

Les fouilleurs modernes sont ensuite venus confirmer les dires des anciens. Il nous reste à passer en revue les textes des uns, les constatations des autres, pour élucider à fond la question. C'est ce que nous allons essayer maintenant de faire le plus sommairement possible.

« Il y a, dit M. Henri Martin dans son chapitre des *Antiquités Irlandaises*, un très ancien livre où il est dit : « Sur un monceau de pierres (*Cairn*) se voit une haute pierre (*Leach*) sur laquelle est écrit un *ogham*. »

Ce qui est écrit sur la pierre est ceci : *Lochaid Airgtheac est ici*. Le menhir-tombe est, ce nous semble, assez caractérisé par ce premier texte.

Lochaid était, paraît-il, un roi d'Irlande, tué dans une bataille, en l'an 285 de notre ère.

Ossian est plus formel encore; on lit, en effet, dans le poème de ce vieux barde ce texte affirmatif : « Place-moi, Fingal, sous quelque pierre mémorable, qui atteste la gloire de Calma Cathula, dresse une tombe sur la colline et place sur cette tombe une pierre grise, où tu écriras : Ici repose, sous ce bloc dressé, le chef de la race de Dermud, et cette pierre dira mon nom aux siècles à venir; elle parlera aux années qui s'élèvent derrière les âges. »

Dans un petit cimetière du Bas-Léon, des marins du pays de Galles rencontrèrent, il y a quelques années, la tombe d'un homme illustre parmi les Celtes, le sage Le Gonidec, comme l'appelle Roger de Belloguet, homme de vérité, qui fit jadis en ses écrits renaître littéralement la langue armoricaine. La foudre avait brisé la dalle sous laquelle reposait, l'auteur du dictionnaire dont M. Hersart de la Villemarqué a publié depuis, une si remarquable édition. Les Gallois, étonnés du délaissement de ce sépulcre, le restaurèrent à leurs frais. Or, savez-vous ce que ces vieux frères de nos paysans du Léonnais firent inscrire sur le granit, levé par leurs soins à cette place :

« *Peulvan Disked dan holl*
Hano ar Gonidek den Guiriek
Ha den fur, Reizer ar Breyzounnek.

« Pierre levée, parle au peuple, et dis-lui le nom du Gonidek, homme vrai; homme droit, qui a ressuscité le Breton. »

Dans nos races rien ne se perd.

Nier, après cela, la destination funèbre de la haute borne, nous semble vraiment bien présomptueux.

La Bible, du reste, a donné des menhirs l'explication la plus complète possible.

Le patriarche Jacob, qui pendant son séjour en Mésopotamie dut rencontrer les Aryens en marche alors vers les Palus meotides. Jacob apprit d'eux à planter les pierres.

Après sa première entrevue avec le Seigneur, au matin de cette fameuse nuit où il aperçut l'échelle à laquelle il a donné son nom, il dresse la pierre sur laquelle il avait reposé sa tête et répand au pied du monument l'huile sainte des libations (Genèse, chap. XXVIII, v. 18).

MENHIR SANCTIFIÉ A PLOEMEUR, PRÈS LANNION (COTES-DU-NORD).

Lors de son départ du pays des Orientaux, quand il enlève ses femmes Lia et Rachel, et dérobe à son beau-père les idoles, déesses mères dont nous avons parlé plus haut, il fait, en mémoire de sa dernière entrevue avec Laban, un véritable tumulus qu'il nomme *Acervumi testimoni,* le monceau du témoignage (Genèse, chap. XXXI, v. 47).

Enfin, lorsque meurt sa bien-aimée Rachel, sur sa tombe il dresse un vrai menhir, « Erexit que Jacob titulum super sepulcrum ejus » (Genèse, chap. XXXV, v. 10).

Des auteurs plus récents confirment, par des faits, ladesti nation funéraire des pierres levées.

Grégoire de Rostrenen, dans son *Dictionnaire françois-celtique* publié à Rennes en 1732, écrit, au mot *Pillier* : « Pierre longue et haute élevée dans les landes et sur les grands chemins par les païens nos ancêtres, *Peulvan peulvanou*, *Mœn-hirr*, *Mæn Sao*. On en a abattu une près de Castre, paroisse à quatre lieues de Quimper, il y a environ vingt ans, sous laquelle on trouva onze têtes de morts dans un grand bassin, qui se changèrent en cendres dès qu'on y toucha » (p. 723).

M. le docteur Fouquet, par des fouilles savantes opérées en septembre 1864 au pied de cinq menhirs en Pleucadeuc, tranche pour ainsi dire la question du menhir-tombe.

Nous empruntons, au rapport, communiqué par lui à la Société polimathyque à cette époque, les constatations officielles qui rendent incontestables ses affirmations si nettes et si franches.

L'illustre docteur avait trouvé sur la route de Rochefort-en-Terre une colline naturelle, isolée, parfaitement régulière, certainement la plus élevée et la plus remarquable du vaste désert connu sous le nom de la Lande de Lanvau; cette colline était désignée dans le pays par une appellation qu'il tient pour véritablement celtique : la *Butte du Bretin;* elle était couverte de menhirs, brisés pour la plupart, renversés en désordre. M. Fouquet, certain de ne rien détruire, résolut de poursuivre là une exploration qui ne pouvait manquer de jeter quelque lumière sur la destination vraie des Peulvans.

Ce fut au pied d'une haute borne de 3 mètres de haut qu'il donna le premier coup de pioche. Là il observa, au milieu de granits

rougis, de terrains brûlés, de nombreux fragments de charbons entassés, comme dans les dolmens; puis, à 75 centimètres de profondeur, une terre d'un gris verdâtre, grasse, onctueuse, rappelant pour l'aspect les terres profondes d'un cimetière. L'analyse chimique de ces terres lui procura une très grande quantité de phosphate de chaux, matière absolument inusitée dans la contrée, qui était pour lui la preuve évidente d'ossements antiques cachés jadis à cette place.

Un peu plus loin, près d'un nouveau menhir encore debout, il rencontra des charbons à toutes les hauteurs, et la partie pointue d'un beau celtæ de grès gris verdâtre très fin et d'un admirable poli.

Nous renvoyons le lecteur à son journal, publié dans les *Mémoires de la Société du Morbihan*, dans le second semestre de l'année 1864, p. 109.

Partout il constata « la marque indélébile de l'action du feu », représentée par des charbons innombrables, une très grande quantité de phosphate de chaux, des argiles chauffées, des granits brûlés, etc., etc.

Le docteur, de toutes ces remarques, subtiles peut-être, mais justes, avec une bonne foi sans égale et un soin remarquable, conclut, après avoir examiné au creuset la terre extraite au pied de ses cinq menhirs, que là « avait dû se passer une cérémonie dans laquelle le feu avait joué un grand rôle », fait qui semblait indiquer que les corps dont il avait parfaitement constaté la présence dans son phosphate de chaux aggloméré, avaient été consumés sur place.

Les fosses creusées par lui étaient donc des tombeaux où « les très anciens habitants du pays inhumés sur la lande de Lanvau, soit qu'ils fussent *autochtones*, soit qu'ils fussent *advènes*, nous le citons textuellement, avaient employé en leur temps, tantôt le mode d'inhumation, tantôt le mode d'incinération.

« *Valeat quod valeat* », dit-il en terminant, et il raconte l'histoire d'un certain Joseph le Barr de la Bourdlaye, qui lui affirma avoir trouvé au pied d'un menhir, en ce même endroit, des tables disposées régulièrement en façon de cercueil et un pot de terre contenant des cendres et des charbons, qu'il brisa brutalement en

le lançant contre la pierre levée, au pied de laquelle il l'avait trouvé, vase, paraît-il, analogue comme forme à ceux de la tombelle de Kercado, preuve évidente de l'ancienneté des sépultures de Pleucadeuc.

M. Louis Galles, que ses confrères considéraient comme l'homme par excellence des mégalithes de toutes ces analyses, a osé faire une synthèse (*Mémoire sur les monuments de l'âge de pierre*, Vannes, 1864).

Cet érudit piocheur de manès, qui avait déjà si victorieusement prouvé que les dolmens n'avaient jamais pu être des tables à sacrifices, mais ne devaient être considérés que comme des grottes en-

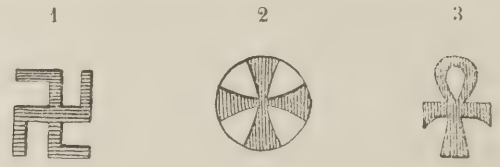

Fig. 275. — Croix antérieures au christianisme.
1. Swastika, croix gammée (indienne). — 2. Croix pattée (assyrienne). — 3. Croix ansée (égyptienne).

fouies sous des montagnes factices, après les explications de M. Fouquet résuma ses impressions en s'écriant : « Les menhirs, quoique différents des dolmens par la forme, ne sont avec lui qu'une seule et même chose pour la destination, soit isolés, soit en nombre plus ou moins grands ; ils ne constituent qu'un seul genre de monuments : des tombeaux ! »

La phrase est formelle, et de la part d'un tel homme, elle nous paraît concluante.

M. Galles, dans sa brochure si nourrie de faits et de déductions, se lance ensuite dans un commentaire extraordinairement savant d'un certain texte d'Olaüs Magnus, archevêque d'Upsal ; nous ne le suivrons pas dans sa dissertation sur les pierres ; « *Mirabili situ et mirabiliori ordine ac mirabilissime charactere* », mais nous retiendrons de son opuscule cette conclusion plus que nette : « Reconnaissons dans les dolmens et dans les menhirs autant de tombeaux, soit commémoratifs, soit locaux, élevés par les peuples primitifs à la mémoire de leurs guerriers et de leurs ancêtres », et disons, avec M. de Fréminville : « On ne peut douter que ces blocs de pierre

ne désignent effectivement autant de sépulcres. » (*Mémoire cité*, p. 19.)

Lorsque les apôtres irlandais, dont nous avons cherché à expliquer l'influence salutaire parmi les nôtres, gravèrent la croix sur le menhir, ils ne firent donc qu'en consacrer la destination primitive.

Fig. 276. — Lech et croix de Charles de Blois, champ de bataille d'Auray (menhir du XIVe siècle).

La croix n'est-elle pas actuellement encore le signal de la tombe.

Le christianisme lui a donné, en outre, une autre signification, l'espoir d'une vie éternelle. Cette signification, comme beaucoup d'autres choses, il l'emprunta aux antiques croyances des peuplades indiennes qui envahirent nos contrées à l'époque néolithique.

Dès l'apparition de la pierre polie, on trouve, en effet, la croix sur divers objets de ce temps. Sa forme première fut celle du *Swastika*, la *croix gammée* (*fig.* 275). Elle se rencontre partout dans les nécropoles hallstattiennes de l'Italie, sur les fusaioles découvertes par Schliemann, en Troade, sur les fibules de la Grèce ancienne (V. Mortillet, pl. XCIX).

Que signifiait-elle à cette époque? Elle ne fût que l'expression d'un symbole, tracé par des hommes, qui n'avaient à leur disposition que la ligne droite ou la ligne brisée, pour indiquer la fonction d'un astre éminemment fécondant, tournant dans l'espace et répandant à droite et à gauche tout autour de lui, la chaleur et la lumière, le signe naïf de la génération solaire, que ces peuples regardaient comme éternelle.

En Assyrie, plus tard, cette même croix nous apparaît, sculptée sur la poitrine de Samsi Vul, le fils de Shalmaneser, sous une autre forme (*fig.* 275, n° 2), la forme dite *croix pattée*. Qu'était-elle encore là? Toujours le rayonnement de l'astre bienfaisant, lançant ses flammes divines du centre à la circonférence.

Les Égyptiens, enfin, nous donnent la croix comme symbole caractéristique de la *vie divine*, comme marque d'Ammon Rah, l'esprit qui pénètre toutes choses, comme ornement d'Ahé, source de la génération céleste et terrestre, et ils placent cette *croiv ansée* (*fig.* 275, n° 3), dans la main de toutes leurs déesses mères : Neilh, la génératrice par excellence; Sati, la Junon du Nil; Athor, la Vénus de Memphis; Bouto, la grande nourrice du monde, etc. (*Panthéon*, de Champollion).

Certes, le symbole était dès les origines assez significatif, et si le christianisme l'a adopté, ce n'est pas nous qui le blâmeront d'avoir relevé un signe dont les princes des prêtres avaient cherché à faire une marque d'ignominie, pour le dresser glorieusement en témoignage d'une résurrection promise, d'un voyage éternel, d'une nouvelle *vie divine* dans un pays sans limites.

Le menhir tout seul n'avait point d'autre signification, lui aussi. C'était l'aspiration rudement indiquée d'une fécondation éternelle, *Ker veatou* vivant, à toujours, comme dit la pierre de Saint-Renan, comme crie le granit de Louqsor. Le mot d'une race, ivre d'immortalité.

La croix était digne du menhir comme le menhir de la croix, et les doux hyberniens eurent bien raison de dire que « *la pierre était bonne avec l'évangile* ».

Leurs descendants ont gardé de cette parole de charité généreuse un souvenir qui n'a pas encore disparu chez eux.

Depuis le IVe siècle, celui des Enora, des Nennok, des Ursule, des Aurélie, des Odille, épouses vertueuses de saints plus vertueux encore, ils ont simultanément planté des croix et des menhirs, en signe d'une rencontre ou d'une alliance, comme le patriarche Jacob, en mémoire d'une bataille où d'un fait remarquable, et surtout en souvenir des morts, qu'ils inhumaient au-dessous de ces croix et de ces peulvans.

Nous ne pouvons ici passer en revue tous ces *Lec'hs*, car se sont de véritables *lec'hs*, comme celui du Lochaïd d'Henri Martin, qu'on trouve partout sur nos côtes et dans nos montagnes, qu'il nous suffise de dire que M. de Kéranflech, qui les a spécialement étudiés et a même fait adopter par la science le mot typique que nous employons, en a signalé un très grand nombre, dont il a même lu les *Oghams* (inscriptions).

1° Celui de Langonbrach en Landaul, du Ve siècle, selon lui, où est écrit : « *Crux brit et mulieris*, la croix du Brit et de son épouse... *ril ego*... un nom propre suivi de *Filius Cambraci*, le fils de Cambrac, avec une formule d'absolution dont les derniers mots seraient : *qui cumque ligaverit.* »

2° Le lec'h de la montagne de Crac'h, aujourd'hui placé au musée de Vannes, où sont écrits ces mots : *Lapidem Herrannuen filius Heranal... amie Ranhubrit*, que l'auteur de l'article sur les tombeaux celtiques postérieurs aux dolmens, traduit par : « Ce, est la pierre de Nuen, fils d'Alamic ».

3° Le menhir du cimetière de Plumergat, où se trouve le simple nom de *Rimoete*.

4° La pierre levée de la presqu'île du Plec, où on lit au-dessous d'une croix en creux, *Iagu*, nom encore commun dans le pays.

5° La tombe avec stèle de l'église de Plouagat-Châtelaudren, où se trouve gravé d'un côté une face d'homme et de l'autre le génitif d'un nom gaulois latinisé, *Vormvini*.

6° Enfin, la pierre renversée du cimetière de Louanec, où se li-

sent ces mots : *Desideri filius Bodocnous.* « Ci-est la pierre de Desiré, fils de Budoc. »

M. de Fréminville avait déjà parlé de la tombe de saint Tromeur, au village de Sainte-Triphine, au milieu des montagnes d'Arrez. Là, s'élève un vrai peulvan, à la tête d'une tombe aujourd'hui béante, dans laquelle, par je ne sais quelle superstition locale, on descend

Fig. 277. — Tumulus avec menhir, à Crucuny, près Carnac.

les enfants, pour obtenir du patron du pays qu'ils soient forts et puissants.

Sous ce pilier orné d'une croix, on lit très distinctement cette inscription : *Cruxx, murei,* la croix du meur, la pierre du grand, et, près de la fosse ouverte, gardée pieusement dans l'intérieur d'une chapelle consacrée au guériseur de la femme de Commorre le Maudit, fosse décorée de quatre petites bornes placées aux angles du sépulcre, accompagnée d'une pierre plus grande trouée intentionnellement, les mères viennent encore verser la libation sainte comme au temps jadis.

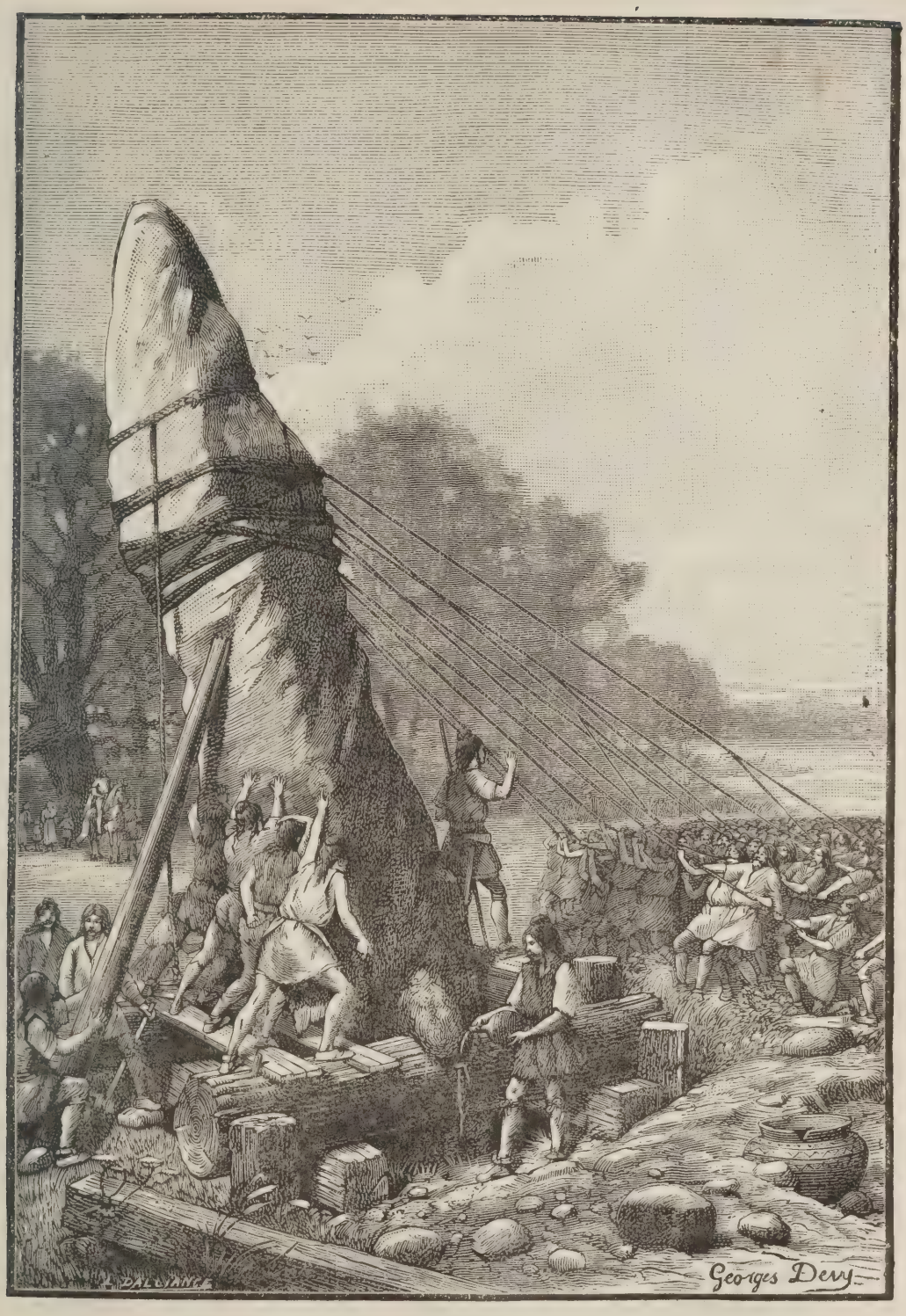

ÉRECTION D'UN MENHIR.

Dans l'île de Locoal Mendon enfin, se montre une haute borne taillée avec soin, décorée d'une coiffure bizarre, ornée de longues tresses, sur laquelle, près d'une croix pattée, est gravé en creux ce nom : *Crouxx Prostlon.* Prostlon, fut une princesse normande, qui devint la femme de Paskweten, fils d'un roi breton au IXe siècle.

Ici, on le voit, nous sommes en plein dans l'histoire.

La tradition de la pierre droite, élevée en souvenir d'un mort, s'est conservée bien plus longtemps encore... A deux pas de Sainte-Anne-d'Auray, à l'endroit même où périt, en 1364, Charles de Blois, compétiteur de Jean de Montfort, devant l'abbaye de la Chartreuse, fondée par le vainqueur sous le nom de « Collégiale de Saint-Michel-du-Champ, » en souvenir de son triomphe, se voit, au pied d'une croix restaurée dernièrement, un *lec'h*, planté là le jour-même de la bataille à la place où l'on trouva parmi d'innombrables cadavres, le corps inanimé du prétendant. Au XIVe siècle, on élevait encore en l'honneur des morts, des menhirs en Basse-Bretagne.

Comme type des pierres sanctifiées par la croix, nous donnons ici le pilier de la lande de la Justice, planté au haut de la butte de Keranpont, près Lannion (*fig.* 273), et le superbe menhir de Ploemeur, sur lequel un artiste naïf a sculpté, autour d'une image grossière du Christ, tous les instruments de la Passion (*fig.* 274). Ce dernier peulvan est encore si vénéré dans le pays, que les desservants de la paroisse où il se trouve ont cru devoir planter à sa base un tronc pour recevoir les offrandes des fervents qui y viennent tous les jours prier pour les trépassés.

Il n'y avait nul besoin de redescendre le cours des âges pour se convaincre, du reste, que le menhir n'était primitivement que le signal d'une tombe. La destination vraie du dolmen étant trouvée, il suffisait d'examiner si on rencontrait ce *men sao,* cette pierre levée, en accointance directe avec lui.

Or, nous avons vu, à propos des fouilles du Moustoir, près de Carnac, que les savants qui éventrèrent ce manè, tombelle parfaitement accentuée avec dolmens, chambres sépulcrales, restes de festins funèbres) etc., avaient trouvé, au sommet de leur butte, un menhir encore en place.

C'était un premier argument. En face de ce Moustoir, on peut voir sur le tertre de Crucuny (*fig.* 277) un autre obélisque parfaitement intact. Là, l'ensemble du monument est presque complet.

Donc, la destination funéraire du peulvan ressortait de ces deux preuves, indiscutable.

Dans cette seule région de Carnac, nous pourrions en citer bien d'autres, situés près de dolmens détruits, mais dont les noms indiquant parfaitement la forme primitive, sont restés, eux, intacts et probants; nous pourrions parler de la croix du Manè er Groez de Kercado, décrit par nous plus haut. Comme dernier point, nous nous contenterons de signaler la grande pierre levée du Manio, près des alignements de Kerlescan.

Cette pierre énorme se voit gisante, hélas, au sommet d'une colline, à deux pas d'un cromlech, enceinte d'un dolmen, jadis caché sous un tertre.

La dénomination locale, ici, est assez significative : *Manio* veut dire les tombelles, c'est le pluriel de *Manè*. Nous avons, dans notre vue cavalière (*fig.* 278), relevé le menhir signal pour rendre notre exemple plus facile à comprendre.

Au Manio, qu'avons-nous ? 1° un dolmen détruit, dont les pierres furent employées jadis pour la construction d'un moulin à vent, dont la base s'aperçoit dans notre dessin; 2° un cercle de pierres levées qui entouraient jadis, comme *au Crach vras*, situé à deux pas de là, la base d'un tumulus, et droit, à quelques mètres, un colossal peulvan, criant à tous, comme la croix du cimetière : Passants, inclinez-vous et priez, ici est un ossuaire.

Chose curieuse, les paysans, grâce au respect souverain qu'ils ont pour tous ces débris antiques ont, ici, malgré tout, conservé en place, quand leurs maîtres détruisaient les sépulcres, tous les signes extérieurs de la tombe. Nous nous contenterons, en ces pages, d'indiquer le sens de cette vénération, comptant y revenir plus tard.

Terminons notre dissertation, déjà bien longue, sur la destination probable du menhir; il nous semble incontestablement prouvé qu'il fût, comme le disaient les vieux auteurs du XVIIIe siècle, la marque d'une tombe.

Pendant que nous errions à travers toutes ces pierres, souvent nous nous sommes demandés par quels moyens puissants les hommes

de cette époque avaient levé sur ces landes désertes ces blocs d'une

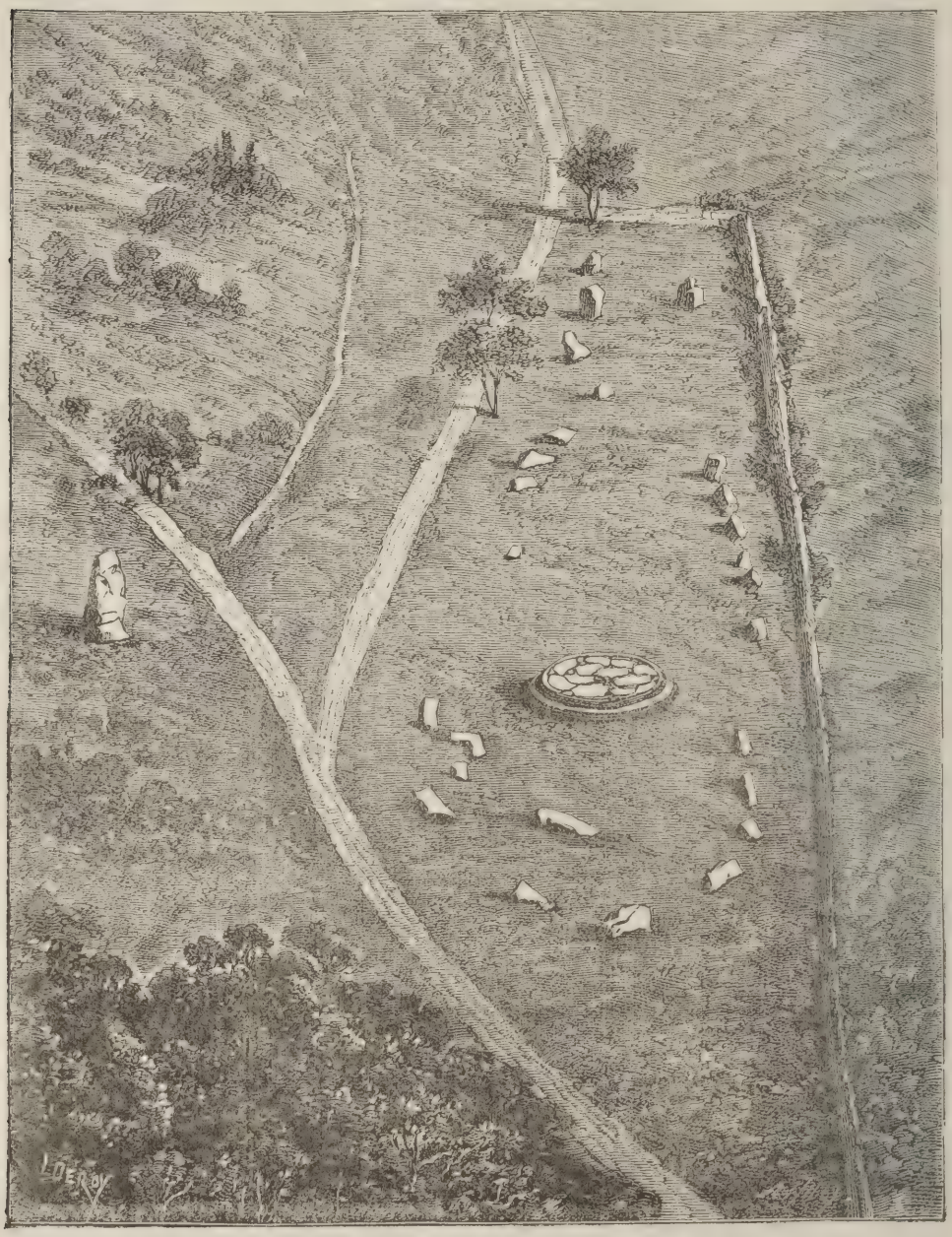

Fig. 279. — Vue cavalière du tertre complet du Manio, avec cromlech et menhir signal.

grosseur incommensurable. Le souvenir des colosses égyptiens traînés sur des rouleaux par des centaines d'hommes, et reproduits

par nous à la page 409, nous trottait bien quelque peu par l'esprit, mais les Égyptiens, auprès de nos vieux pères, étaient des

Fig. 280. — Kerveatou. La pierre du vivant, à toujours, menhir près de Saint-Renan (Finistère).

raffinés de science et d'art. Nous savions, à n'en pas douter, que les constructeurs des dolmens s'étaient servis de *railieres*, ancien terme français, dont le mot *rail* n'est que la traduction anglaise un

peu déformée. Le dressement des tables sur leurs supports, opération dont nous avons essayé plus haut une reconstitution, nous était parfaitement démontré par une série d'observations sur place; le menhir nous laissait rêveur.

Le fameux ingénieur Le Bas, pour mener à bien l'érection de l'obélisque de la place de la Concorde, avait dû employer force cabestans, force bigues, force poulies de renvoi, avec cordages, chaînes, praticables en pierres maçonnées, etc., etc. Comment les hommes de l'époque néolithique, sans avoir passé par l'école, étaient-ils arrivés à remuer les colosses de Locmariaquer et de Carnac?

Ce fut un sculpteur de nos amis qui, dans une exploration que nous fîmes au Bas-Léon, nous donna un jour naïvement l'explication de ce fait étrange que nous cherchions depuis si longtemps.

Nous avions rencontré ce brave camarade à l'église de Folgoat, et là déjà il nous avait déterminé, avec cette bonhomie charmante qui caractérise tous les ouvriers de la pensée, l'origine bien étrange des gargouilles, grossièrement satiriques, qui couvrent partout le monument du pauvre Salaün le Fol.

Un fabricant d'imagerie religieuse l'avait chargé de reproduire pour son commerce un certain nombre de saints de cette chapelle si curieuse, et il avait fait du porche, voûté en ogive, connu sous le nom de porche des Apôtres, un atelier d'un pittoresque achevé.

Quand nous y entrâmes pour la première fois, au milieu de cinq ou six statuettes presque achevées, un horrible diable encapuchonné nous apparut admirablement modelé en belle glaise, placé juste au milieu de cette vénérable assemblée de bienheureux. Comme nous demandions à notre ami la raison d'être de ce diable, il se contenta de découvrir quelques-uns de ses personnages encore à l'état d'ébauche et nous dit, non sans une certaine amertume : Voilà des saints que l'on me demande, et je dois leur donner une banalité de geste, de tournure, de maintien assez grande pour que l'on puisse faire avec un simple changement d'instrument, clef, glaive, bâton, hache, épieu, hallebarde, de tous ces bonshommes, des saint Pierre, des saint Paul, des saint Jude, des saint Mathieu ou autres, à volonté. Au bout d'un mois de ce travail, j'ai pris en

horreur tout le paradis. Alors, par vengeance, j'ai fabriqué, en diable, le persécuteur qui me forçait à cette maudite besogne.

Les gargouilles du moyen âge n'ont pas d'autre origine. L'âne qui vielle à Chartres, vengeance ! Le moine et la religieuse de Cluny, vengeance ! Les gouttières de Notre-Dame-de-l'Épine, vengeance ! Pantagruel est la plus superbe des gargouilles du XVIe siècle, vengeance ! La perspicacité de ce rêveur nous étonna vivement ; aussi, résolûmes-nous de la mettre encore à l'épreuve au sujet des pierres levées, si abondantes dans la contrée, et dont il nous parlait tous les jours avec enthousiasme.

Il voulut bien, à plusieurs reprises, abandonner son atelier et nous fit gracieusement les honneurs du pays qu'il connaissait à fond.

C'était un vrai tailleur de pierre dans l'antique acception du mot, se passant de praticien et mettant, comme on dit, la main à la pâte.

Aucun des secrets du métier ne lui étaient inconnus, ce qui nous donna l'espoir d'arriver par lui à la solution du problème que nous cherchions depuis si longtemps.

Le jour où il nous mena à la pierre des Kerveatou, distante de quelques lieues de la ville de Lesneven, notre séjour habituel, lorsque nous lui demandâmes le pourquoi des deux bosses qui décoraient la base de ce menhir (*fig.* 279), il se prit à sourire, et nous raconta la fameuse cérémonie qui se pratique encore quelquefois, paraît-il, devant ces deux bosses, lorsque les mariés du jour viennent se frotter contre ces rugosités pour demander au vieux celte, qui repose sous la pierre, de leur donner des enfants dignes de leur puissants aïeux.

Le lendemain de notre visite à Kergadiou, notre sculpteur nous fit visiter la carrière des Aber, où se trouve ce magnifique granit avec lequel on fabrique toutes les croix de la contrée, d'où l'on a extrait jadis le bloc qui sert de base à l'obélisque de la place de la Concorde.

Pendant notre excursion, nous nous arrêtâmes devant un groupe d'ouvriers qui remuaient avec une facilité extraordinaire d'immenses rochers détachés par eux de la falaise.

Sur ces rochers, les carriers avaient ménagé des appendices, absolument analogues à ceux du menhir de Saint-Renan. C'était sur

ces tenants appuyés sur des poutrelles de bois, qu'ils faisaient vaciller leur masse de granit; et les bases de croix énormes, les colonnes futures, les grands linteaux de portes glissaient sur les plans inclinés du terrain, grâce à cet appareil ingénieux gardé par eux traditionnellement, depuis des siècles, avec une élégance merveilleuse.

Les menhirs, s'écria mon ami, voilà comment on les remuait.

Alors nous revinrent à l'esprit les triades du mystère des bardes gallois *Cyfrinach*, *Beirdd*, *Ynis*, *Prydain*, où il est question si souvent du fameux *point d'équilibre*, la grande préoccupation des auteurs de ces curieuses maximes, et nous comprîmes l'érection facile du menhir manœuvré, tout simplement, comme on manœuvre une pièce d'artillerie sur ses tourillons.

Ce n'est pas seulement dans les élucubrations savantes des théoriciens qu'il faut chercher les explications vraies des choses. Les petits et les simples nous apprennent souvent, en ces matières, bien plus que les grands et les sages.

Décidément, cette vieille Bretagne est une mine inépuisable d'observations pour les archéologues; qu'on nous pardonne d'y revenir si souvent. Vous voyez qu'il est bon de la scruter jusque dans ses recoins les plus cachés. De ses obscurités, on peut parfois faire jaillir bien des lumières.

CHAPITRE IV

LES ALIGNEMENTS (1)

Si les menhirs isolés peuvent être considérés comme des signaux de tombes, pourquoi, quand ils se trouvent réunis, n'auraient-ils pas la même signification?

Mais, alors, que deviennent, me direz-vous peut-être, les fameux sanctuaires de Carnac, les temples d'Avebury, de Stonehenge, où l'on a vu grouiller des serpents fantastiques, ramper des dragons monstrueux, s'aligner des armées de guerriers majestueux, se dresser les colonnes d'Hercule lui-même; où les astronomes ont trouvé des thèmes célestes, les romantiques des cathédrales, les voyants l'image de la lune, les fervents le symbole victorieux du Christ? Tous ces merveilleux monuments ne seraient que de vulgaires nécropoles, de simples cimetières?... Pourquoi pas?

Pour démontrer cette proposition, ce n'est pas aux doctes archéologues, aux savants géologues, ou même aux érudits philologues

1. La gravure de notre frontispice représente les menhirs de Carnac, d'après l'ouvrage du citoyen Cambry sur les monuments celtiques. En l'an XIII, on voyait tout en grand. Nous donnons à la page 486 les dimensions réelles de ces pierres, mais il nous a paru curieux à cette place de reproduire ce dessin pittoresque quoique primitif.

que nous nous adresserons; selon notre habitude, nous irons encore cette fois chercher nos arguments chez les petits, et c'est aux paysans du pays, gardiens fidèles de ces pierres et de toutes les dénominations locales, qui les caractérisent mieux que tout autre chose, que nous demanderons le mot définitif de cette énigme séculaire.

Comme, en fait d'alignements, Carnac est le monument le plus complet qui existe au monde, c'est par lui que nous commencerons.

Une pieuse légende en donne une explication, quelque peu fantaisiste; mais, cette fois, la tradition, au lieu d'éclairer la science, pourrait l'obscurcir plus que de raison. Aussi, nous permettrons-nous, tout d'abord, de dire nettement comment est née et par qui a été inventée cette légende.

L'abbé Mahé, chanoine de la cathédrale de Vannes, dans son *Essai sur les antiquités du Morbihan,* en donne une version d'une charmante simplicité.

« Saint Corneille ou saint Cornely, comme disent les habitants du lieu, pape et martyr, se promenait un jour, par je ne sais quel hasard, sur les côtes de Bretagne; il se trouvait alors dans les environs d'Auray et errait sur la lande, coiffé de la tiare à triple couronne, muni de la croix pastorale, revêtu d'une belle aube brodée et d'une grande chape, toute constellée de pierres précieuses, tel enfin que le représentent toutes les complaintes anciennes et modernes. Il fut aperçu, tout à coup, par les soldats païens de César. Les farouches légionnaires, armés de la *lorica,* du *pilum,* coiffés du casque à aigrette rouge, se mirent aussitôt à la poursuite du saint homme, en brandissant leurs glaives, en agitant leurs aigles d'or, leurs louves de bronze et leurs manipules. «A mort, à mort, le chrétien!» criaient-ils, et toute l'armée se mit en marche, suivie des machines de guerre, balistes, catapultes, onagres, béliers, etc. Le saint, qui courait devant ses ennemis, arriva bientôt à la mer; mais, là, pas la moindre barque, pas la moindre galère, pas la moindre *liburne;* comment faire? Alors, comme un simple trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris,

« *Il tira du manteau sa dextre vengeresse* »

et, bénissant ses persécuteurs, du coup les pétrifia. Et, voilà pourquoi il y a, dans les champs de Carnac, des dolmens qui sont les machines de guerre, des alignements qui sont l'armée de César, et des pierres isolées qui sont les chefs de cette armée, à leur rang de bataille. »

A première vue, on sent dans ce récit l'expression d'un génie qui n'a rien de celtique, de gaulois, ni même de breton; il détonne dans ce pays des Korriganes, des Crions et des Poulpicans : c'est comme la retouche maladroite d'un barbouilleur de troisième ordre, sur une toile de maître.

D'où venait donc là ce saint Corneille?

Les paysans, qui ont une si grande vénération pour sa fontaine, où ils vont faire, en compagnie de leurs bestiaux, de véritables lustrations, comme au temps où ils étaient païens, qui errent en silence, pendant la nuit, menant par la bride leurs chevaux et leurs taureaux au temple, comme des initiés d'Isis et des sectateurs de Mnèvis et d'Ahé, sourient toujours, quand on les interroge sur la pétrification des soldats romains par leur illustre patron.

L'observation que nous fîmes de cette indifférence très marquée nous avait jadis fortement intrigué.

En général, les légendes sont toujours absolument d'accord avec les faits historiques. Or, saint Corneille, qui vécut vers le milieu du IIIe siècle, passa une partie de sa vie à combattre l'antipape Novatien, son concurrent à la tiare, qu'il traite, dans ses violentes harangues, d'imposteur infâme, de parjure odieux, d'ambitieux plein d'orgueil et d'hypocrite, digne de tous les mépris des honnêtes gens. Il parvint même à faire condamner solennellement ce compétiteur par le concile de Carthage et le fit anathématiser par saint Cyprien. Carthage est bien loin de Vannes. D'autre part, les armées romaines de Décius et de Gallus, les empereurs du temps, étaient alors bien plus occupées à combattre les Goths du Danube et de l'Illyrie qu'à poursuivre des prélats en chape sur les rivages des mers armoricaines. Comment le pontife belliqueux avait-il pu devenir le constructeur, sans le savoir, des alignements de Carnac?

L'étude précise de l'architecture de l'église de ce bourg, et surtout celle des dates inscrites sur les frontons du sanctuaire, sur les

autels, sur les peintures de la voûte et ailleurs, nous expliquèrent bientôt l'interpolation entrevue.

Comme, dans une matière où il y a si peu de documents sérieux, les moindres constatations sont d'une importance capitale, nous avons recherché minutieusement toutes celles qui étaient relatives à cette légende; qu'on nous permette de les résumer, ici, en quel-

Fig. 282. — Vue des alignements du Menec-Vras (Carnac).

ques lignes. Elles ont, pour nous, du moins, une portée bien plus grande qu'on ne le saurait croire.

En 1639, date gravée sur la base de la tour de l'église de Carnac, ce gros bourg n'était qu'un hameau, composé de quelques maisonettes, couvertes de chaume, au milieu desquelles s'élevait une modeste chapelle, dont on peut voir encore une fenêtre ogivale, ornée d'une rosace trilobée, dont les débris sont conservés dans le mur d'une grange presque en ruines. Ce hameau se nommait Nilestree, *an ilis trech*, l'église du passage. Au-dessous, se trouvait, en effet, un petit port, le Brenno, où s'accrochaient des bar-

ques, sur lesquelles montaient les pèlerins qui se rendaient à Saint-Colomban, dans une île voisine, aujourd'hui devenue terre ferme, mais dont les noms de lieux nous expliquent la situation à cette époque. Saint-Colomban s'appelle encore en effet *Lez enes vras*, la grande cour de l'île, et, tout auprès, se trouve un village nommé *Lez enes vihan*, la petite cour de l'île [1]. *Lez*, on le sait, veut

Fig. 283. — Vue des alignements de Kermario (Carnac). Les grandes pierres.

dire, non une cour royale, mais une cour de manoir, avec portail et poterne attenante. Nous n'avons pas le loisir de nous étendre sur

1. Ces *Lez enes* sont devenus depuis, par ignorance de copiste, Légenes, puis enfin les genets. Toute l'explication des déformations françaises du breton de Vannes se trouve dans ces mots. Le *Blohaïc* (langage en bloc), nom burlesque donné au dialecte du Morbihan, désagrège tous les noms de cette manière : Pour un trecorois, il ressemble à du français prononcé par des créoles, une langue édulcorée, par des euphonismes innombrables. Quand on est forcé de l'étudier comme nous le faisons ici, il ne faut procéder pour les restitutions antiques, qu'avec des précautions infinies, en s'appuyant toujours sur les vieux auteurs. La tâche est d'une difficulté énorme; qu'on nous pardonne donc nos erreurs, si nous en faisons. Nous n'apportons dans ce travail qu'une conscience scrupuleuse. Aux savants à nous corriger.

cette étymologie : on rencontre partout là-bas de ces *Lez*, entre autres à Lesneven, à Lezardrieux, à Lezormel, etc.

Le vrai village de Carnac était situé au bas du Mont-Saint-Michel, à *Clou*, ou *Plou Carnac*, qui garde encore de nos jours ce nom plus que topique. C'était une *trève* de Plouharnel, la seule paroisse de la contrée.

Donc en 1639, les sieurs Rémond Duguern Le Gril, et Jean le Gril, son frère, résolurent d'élever, près de Nilestrec, un sanctuaire, digne de la piété des fidèles, au milieu desquels ils vivaient.

Or, à la fin du règne de Louis XIII, il nous arrivait d'Italie une impulsion d'une formidable puissance, un souffle absolument romain, alimenté par une compagnie de formation récente, qui s'étant mise à l'entière disposition du pape, se donnait comme principale mission chez nous, d'établir, avant tout, la domination unique de l'évêque de Rome sur les âmes, et pour ce faire, de démolir surtout notre pauvre Église gallicane ; mission que cette compagnie a du reste menée à bonne fin depuis.

Les disciples d'Ignace de Loyola révolutionnèrent bien des choses ; leur influence en architecture fut colossale.

L'église de Carnac est entièrement construite en style jésuite. Baldaquin extérieur sur le porche du nord, à l'instar de celui de Saint-Pierre de Rome, autels en marbre, retables en stuc, à l'instar de ceux de Saint-Paul, Saint-Louis, aux grands jésuites de la rue Saint-Antoine, chaire à prêcher en fer forgé, d'un dessin pompeux et contourné, comme celui des rampes d'escalier des hôtels du Marais. L'influence italienne à Carnac saute partout aux yeux.

Lorsque nos deux frères Le Gril eurent construit leur basilique, ils se demandèrent nécessairement à quel saint la vouer. C'était le temps où, d'un temple de Vénus, situé à Langon, on faisait une église consacrée à saint *Vénère*, où l'étrange personnage, connu sous le nom de *Diboan* (qui enlève le mal), mythe extraordinairement curieux du pays d'Arrez, devenait par assonance saint Adibon ; où, *Perpetua Felicitas*, souhait mélodieux d'étrennes, se transformait en sainte Perpétue, en sainte Félicité, comme *Aura Placida* en sainte Aure et sainte Placide ; où le dieu du vin, enfin, *Dyonisos*, *Bacchos*, *Eleutheros*, *Rusticus*, se dédoublait en quatre personnes, saint Denis, saint Bach, saint Eleuthère et saint Rustique.

Nos braves missionnaires, illuminés par la foi nouvelle du *Gesu*, paroissiens dévots de *Plou Carnel*, dans ce mot sonore, découvrirent immédiatement, *Cornel*, et donnèrent pour patron à leur temple le pape saint Corneille.

Inspirés par le lieu, les pierres levées dont ils s'étaient, hélas ! largement servis pour leur bâtisse, se transfigurèrent, de même, miraculeusement, en soldats romains et, les pieux confrères inventèrent de toutes pièces la légende racontée par nous plus haut. De là vient le manque de cachet de leur sainte élucubration, son caractère faux et antinational, et le peu de foi qu'ajoutèrent à leur récit fantastique les descendants peu césariens des anciens vaincus de Dariorigum.

La *Corne de El* est, on le voit, passablement moderne.

Toujours sous l'influence du goût ultramontain, auquel ils avaient déjà tant sacrifié, les frères Le Gril, en 1731, résolurent de faire peindre à la manière italienne les voûtes de la chapelle nouvellement construite par leurs soins. L'artiste, auquel ils confièrent la tâche d'illustrer ces lambris, était évidemment un élève des écoles de Rome ; il se mit donc courageusement à la besogne et dessina, le plus classiquement du monde, nombre de sujets, pris dans la vie du saint ou dans celle d'un confesseur quelconque du commun des martyrs.

— *Saint Corneille, par sa prière, ressuscite la fille d'un sénateur romain.* — *Saint Corneille, par ses prières et bénédictions, repousse l'incendie d'une ville de Corsette.* — *Saint Corneille délivre une fille possédée du démon.* — *Saint Corneille guérit un homme paralytique.* — *Saint Corneille sauve un navire du naufrage.* — *Saint Corneille prêche à plusieurs nations.*

Arrivé au martyre de son héros, le peintre se garda d'oublier le traditionnel sacrifice aux idoles. Près d'un autel, où fume l'encens, il campa un magnifique taureau que des prêtres présentent à saint Corneille, avec prière de faire lui-même l'oblation de la victime à une statue de Jupiter, qui se voit au fond de la scène. Le prélat refuse, en repoussant d'un geste majestueux la bête : *Te dominum confitemur.*

Le paysan du pays de Vannes, qui ne savait pas le latin, ignorait

Jupiter et la coutume d'égorger inutilement des ruminants dans les églises, ne vit dans le geste du pape, qu'on lui proposait pour patron, qu'un signe de protection du Pontife sur les troupeaux, et il en fit *le guérisseur* que vous savez. Cette interprétation est, du reste, celle que donne encore, aux étrangers qu'il conduit, le sacristain de l'endroit.

Et voilà comment le vainqueur de Novatien et l'ami de saint

Fig. 284. — Le front des pierres de Kermario.

Cyprien est devenu l'universel défenseur des bêtes à cornes.

Lorsque, sans parti pris, on sonde quelque peu les origines de la plupart des cultes légendaires, on rencontre, presque toujours, une explication naturelle des actes miraculeux qui provoquèrent leurs fondations.

Quand le bon Nicolazic, en 1625, déterra à Keranna, près de sa ferme, dans un parc nommé les *Bocennos* ou les buttes, terrain réfractaire à toute culture, à cause des innombrables débris de poteries, de briques, de pierres qui le couvraient dans toute sa

VUE CAVALIÈRE DE L'ALIGNEMENT COMPLET DE KERLENSCA.

longueur; lorsque Nicolazic déterra la fameuse statue de sainte Anne d'Auray, « image couverte de terre, rongée de vétusté, dans laquelle il était très difficile de rencontrer une forme quelconque » (note du R. P. Arthur Martin), il ne se doutait pas que, dans d'autres *Bocennos*, situés, ceux-là, près du Mont-Saint-Michel de Carnac, on rencontrerait plus tard, toujours au milieu de poteries rouges, de briques, de pierres, à petit appareil carré, un *sacellum*, véritable chapelle encore garnie de son autel, tout entouré de statuettes de Vénus, de Déesse Mères, absolument païennes.

La statue des *Bocennos* d'Auray, trouvée au XVIIe siècle, n'était peut-être, ce qui ne nuit du reste en rien à la vénération qu'on peut lui porter, qu'une *Anna Perenna*, semblable à celle qui fut placée jadis, et dont on ne voit aujourd'hui que les débris mutilés, au pied du calendrier de la grande porte du triomphe de la Vierge à Notre-Dame de Paris.

Pour en revenir à saint Corneille, au point de vue des éclaircis-

Fig. 286. — Plan des quatre alignements de Carnac, dressé en 1871.

sements que pourrait donner sa légende, il n'a jamais eu rien à voir avec les pierres de Carnac. C'est, dans le tableau des alignements, un *repeint* qu'il faut se hâter d'effacer avant tout; saluons-le donc, très respectueusement, et passons outre.

Que sont en réalité les alignements, et d'abord, que signifie le mot *Carnac?* « Les Bretons d'outre-Manche appellent *Karn*, *Kairn* leurs tumulus et leurs dolmens. Ce mot, en armorique, avait la même signification, comme le témoignent encore les noms de *Carnouet*, le bois du Carn. *Loc Karn*, le lieu du Karn. On sait que ce fut dans les tombelles du *Carnouet* que le fameux ingénieur Boutarel trouva, ou fit trouver le collier du musée de Cluny. Pour *Loc Karn*, qui est situé entre Carhaix et Callac, dans la forêt de Duault, M. l'amiral Fleuriot de l'Angle y signale un grand nombre de monuments *mégalolithiques*. »

Le Carn, pris dans le sens de Dolmen recouvert d'un tumulus, est donc une dénomination commune aux deux peuples de la grande et de la petite Bretagne.

De plus, au pays d'Arvor, l'ossuaire, ce petit édifice, tapissé de têtes de morts, enchâssées dans des coffres de bois, percés d'un trou en cœur, l'ossuaire, accompagnement ordinaire de tous les cimetières, s'appelle encore aujourd'hui *Carnell ;* en Vannes, dit Grégoire de Rostrenen, *er Harnel,* nom que nous retrouvons dans Carnel, cimetière de Lorient, dans Carnel-en-Plouay, dans Plouharnel, même dans la forêt de Carnelle, près de Paris, où M. de Saulcy a exploré tant de tombes de toute espèce.

Ac est un suffixe que les Latins traduisaient par *Acus* et dont « se servaient les Celtes pour former un adjectif d'un substantif, dans l'intention d'ajouter un qualificatif à un mot ». (Voir pour les différents emplois du suffixe *ac, auc, ec, ach,* l'Étude de M. Houzé, sur la signification des noms de lieux en France, p. 72.) Il joue, en breton, le rôle de la syllabe *eux;* dans la langue française, peur, peureux, malheur, malheureux. M. Houzé en donne une foule d'exemples : *gonid, gain, gonidek, gagneur, korn,* angle, *kornek,* angulaire, *poul,* étang, *poulauc,* marécageux, etc.

Ayant déterminé la traduction du mot *carn, carnac* signifierait donc littéralement qui a des *carns*, qui possède des ossuaires.

Ducange traduit *Carnarium,* le latin de Carnac ou de Carnel, par « *locus ubi carnes reponuntur*, ossarium cœmeterium, *locus ubi ossa mortuorum ponuntur, sedes ossuum,* et enfin *capella in cimeterio quæ dicitur charnier.* » Lieu où reposent les morts, ossuaire, cimetière, lieu où sont déposés les os des morts, chapelle dans un cimetière qu'on appelle le charnier.

En un charnier les ont fait apporter
A grand dotor, là, les ont enterrés.
(P. 188, édition Didot.)

M. Roger de Belloguet traduit Karn, Karnedd, par amas de pierres, *tumulus Karneu*, *lapidum cumuli.* Glossaire gaulois, p. 321.

Jehan Lagadenc, en son Catholicon, écrit Carnel. — Reliquaire, *Lipsanum.*

Nous venons de voir l'opinion de Grégoire de Rostrenen. L'Armérie la partage à la page 53 de son Dictionnaire.

Tout donc, ce nous semble, confirme la traduction que nous venons de donner, et *Carnac* veut bien dire *la terre des ossuaires.* » (*Art national*, p. 117.)

Ses alignements se rattachent aux deux groupes du Vieux-Moulin

Fig. 287. — Le moulin de Kermario, alignements de Carnac.

et de Sainte-Barbe et forment ainsi une première ligne de sépultures du côté de l'Océan, allant de la rivière d'Etel au bras de mer de la Trinité. Une seconde ligne, qui n'a pas été déterminée, hélas! comprendrait les pierres d'Erdeven et tous les monuments, détruits depuis peu, qui couvraient autrefois la plaine arrosée par le Guyandeur (l'eau de l'hiver) et ferait ainsi de tout le pays, en avant d'Auray, une nécropole immense, parsemée, outre ces pierres levées, d'une quantité innombrable de tombelles, quelque chose comme la vallée de Josaphat des peuples armoricains.

Les monuments spécialement désignés par les savants comme

Fig. 288. — Vue prise au milieu des alignements d'Erdeven,

Fig. 289. — Vue des alignements de la pointe de Toulinguet, près de Camaret (presqu'île de Crozon).

alignements de Carnac occupent une superficie d'une longueur d'un peu plus de quatre mille mètres, depuis les premières pierres du cromlech, du Menec-Vras, jusqu'au menhir de Boud-er-Bic, dernière pierre levée du Menec-Vihan, qui s'aperçoit, perchée sur une colline en pente douce, à l'entrée d'un bois taillis, non loin du château du Lac'h. Son total de pierres, actuellement existantes, est de deux mille trois cent soixante-cinq, dont, en 1874, date de notre dernière exploration, sept cent quatre-vingt-huit étaient encore levées, et quinze cent soixante-dix-sept gisaient à terre. En calculant la longueur totale et la distance entre les pierres, il n'a pu exister, dans les quatre alignements de Carnac, jadis, plus de neuf mille menhirs dressés (1).

Le monument entier se divise en quatre parties parfaitement distinctes : 1° le Menec-Vras; 2° Kermario; 3° Kerlescan; 4° le Menec-Vihan, orientées sensiblement à l'est, les unes dans la direction des solstices, les autres dans la direction des équinoxes. Par ces termes solstices, équinoxes, nous prétendons dire, qu'en se mettant au milieu de l'alignement de Kerlescan, par exemple, au matin du jour de Noël, à la Saint-Jean d'hiver, on verrait se lever le soleil au-dessus des dernières pierres de l'horizon; qu'à la Saint-Jean d'été, à Kermario, et que le jour de Pâques ou le jour de la Saint-Michel, au Menec-Vras, il en serait de même.

Un archéologue anglais, M. Ellis, cité par Fergusson, avait fait la même remarque à Stonehenge; étant assis, au matin d'un jour d'été, sur une pierre appelée l'autel, il vit le soleil se lever derrière une autre pierre appelée le Talon-du-Moine. La Société royale de Londres tire de ce fait des conclusions plus qu'astronomiques; nous nous garderons bien de la suivre sur cette route dangereuse, sa thèse n'ayant aucun rapport avec les *faits* que nous cherchons strictement à établir à cette place.

1. La hauteur moyenne des pierres levées de Carnac est, au Menec-Vras, de deux mètres cinquante à trois mètres; quelques pierres atteignent quatre mètres; dans les petites pierres, les menhirs ne dépassent pas 1m,50, 1m,40, et même 0,90 centimètres. A Kermario, la hauteur moyenne des grandes pierres est de quatre mètres; quelques-unes atteignent jusqu'à six mètres; elles sont renversées; les petites pierres debout ont 1m,60 et 1m,80. A Kerlescan, la hauteur moyenne est de 2 mètres, 2m,50; quelques grandes pierres atteignent trois mètres; le Menec-Vihan est tellement en ruine qu'on ne peut juger ni de ses pierres ni de leur hauteur moyenne.

Le *Menec-Vras* a douze cents mètres de long sur cent mètres de large et se compose de onze rangées de menhirs, qui partent d'un demi-cercle, encore assez régulièrement tracé, au milieu des maisons du petit village qui a pris son nom de cet alignement. Il a neuf cent quarante-deux pierres en place, quatre cent neuf levées, cinq cent trente-trois renversées. Dans le cromlech, qui forme la tête du monument, s'élevaient jadis au moins deux tombelles; nous en parlerons au chapitre suivant. Les rangées de pierres du Menec sont flanquées, à droite et à gauche, d'un certain nombre de *tumuli*, quelques-uns complets, la plupart entièrement détruits. A gauche, en tête, près de Kerderf, la cité des Chênes, deux grands menhirs isolés se voient encore dans une prairie; auprès, une immense pierre renversée porte le nom de Mengorvaise, la pierre de la vieille femme; toujours à gauche, dans la direction de Kerlan, se dresse, sur un tertre, un menhir indicateur, que les paysans du lieu appellent Mab-Criforn, le fils de Criforn; ils ont fait de ce mot un surnom typique pour désigner les gens du pays dont la conduite s'éloigne de la ligne droite. Un peu plus loin, sur le chemin de Kerlan, se dressaient, autrefois, trois tombelles, les deux Mezépel et le Manégradeven, aujourd'hui détruits. Enfin, près du chemin de Carnac à Auray se profilent encore dans le ciel deux tumulus complets, le Mane-Runel et le Mane-Couclour; à droite des alignements de Menec, dans la direction du bourg, les débris des tombelles sont plus nombreux; il y a d'abord le Stelseu, dolmen détruit, avec grand menhir renversé; le Gratrimen, la butte des Trois-Pierres, petit dolmen qui touche presque aux dernières pierres des alignements; puis, sur la colline, le Mané-Courdiec, aujourd'hui décoré d'un moulin à vent; la Croazmoquen, la Croix-de-la-Butte, petit dolmen surmonté d'un calvaire, dont nous avons déjà parlé et que nous avons, hélas! vu disparaître, grâce à l'impardonnable négligence du maire de l'endroit; le Mané-Nilestrec, tumulus détruit; le Crac'h-Nilestrec, dont il ne reste plus, près de la route de Plouharnel, qu'un petit menhir déchiqueté, de l'effet le plus pittoresque; le Mont-Saint-Michel, sur lequel nous n'avons pas à revenir, est enfin la dernière tombelle qui accostait les alignements du Menec-Vras.

Le second alignement, celui de Kermario, veuf de son cromlech

Fig. 290. — Pierres levées, près de Peshawur (Kaboul), d'après Fergusson.

Fig. 291. — Une vue des alignements des Khassias dans l'Hindoustan, d'après Fergusson.

de tête, mais, qui montre encore, à sa place vraie, un dolmen à peu près complet, accompagné, à gauche, des débris d'un monument analogue, a mille deux cent cinquante mètres de long, sur cent mètres de large ; il ne présente, à son origine, que dix lignes de pierres levées ; la onzième se laisse apercevoir, seulement au-dessous du moulin de Kermao, ou Kermaux ; Kermario a, lui, huit

Fig. 292. — Vue du Menec-Vras avec le Manè-Vihan et le Manè-Vras restaurés.

cent quatre-vingt menhirs ; deux cent cinq levés, six cent quatre-vingt renversés ; il n'est accompagné, à gauche, que de deux tumulus : celui du Coët-er-Manio et celui du moulin du Manio, avec menhir renversé, dont nous avons donné plus haut une vue cavalière. A droite, dans la direction de la mer, une énorme quantité de Mané, dont les débris s'aperçoivent encore dans les fossés voisins, couvraient le sol; Mané-Vélin, près du château de Kermaux; Mané-er-Néchen, près de l'avenue de Kercado ; Mané-er-Groez ; Mané-Kervinio; et, dans la direction des Bocennos, Er-Roc'h, tumulus détruit, avec dolmen et menhir, encore en place.

Le troisième alignement, celui de Kerlescan, orienté au solstice d'hiver, possède, lui, à son origine, un cromlech carré, qui porte un nom plus significatif que tous les autres; il se nomme le Manio, les tombelles.

Le groupe de Kerlescan occupe une longueur de trois cent cinquante mètres, sur cent vingt-huit mètres de longueur; treize lignes de pierre partent de ce cromlech. Il y a, à Kerlescan, deux cent quatre-vingt-quatre pierres : cent seize levées, cent soixante-dix-huit renversées.

Quant au quatrième alignement, celui de Menec-Vihan, ou petit Menec, qui devait commencer à la place même du village de Kerlescan, situé sur le haut de la colline, il possédait, en tête, au moins une tombelle, comme le témoigne le nom du lieu appelé Mané-Kerlescan; il n'en reste, en prenant les pierres qui servent de support au talus du chemin creux, que deux cent quarante-quatre menhirs, dont cinquante-huit levés, et cent quatre-vingt-six renversés. C'est au père de l'*illustre* général Trochu que nous devons la destruction complète de ce monument; entrepreneur des phares de Belle-Isle-en-Mer, il a trouvé, dans ce qu'il appelait : *ces roches volantes,* matière à un gain considérable, n'ayant pas à extraire des carrières les assises de ses bâtisses officielles et administratives, largement subventionnées. Nous ne pouvons rien dire de ces ruines; il n'en reste plus que des débris informes. En revanche, les dolmens sous tertre qui accompagnent les alignements de Kerlescan et ceux du Menec-Vihan sont innombrables. Il y a, à gauche, d'abord le Cra'h-Vras; puis le fameux Barow, avec cromlech, signalé par tous les guides anglais; c'est le Toul-ar-Crionnet, le trou des Crions, dont nous avons publié les portes, aujourd'hui détruites; puis le tumulus de Lannec-Vras, avec des restes de monuments mégalithiques, des menhirs, des demi-cercles, sur lesquels nous ne pouvons nous étendre; enfin, sur les bords de la rivière, les deux Mané-Lac'h, près du château qui leur a emprunté son nom; le tumulus de Kerrieux, le Mané-Hui, la grande allée couverte du Dérver (la chênaie), de Kerléarec, le Mané-Vihan, le Crac'h-Bouchec, le Crac'h-Vras et les Manés du moulin du Lac'h. A droite, en allant à la mer, se voient encore les débris du Mané-Li, du Crac'h-Tan, du Mané-er-Rohec, en Kervilor, du Mané-Cua, du Mané-Roc'h, du

Mané-er-Penher, du Mané-er-Gabellec, du Mané-Croizian, du Mané-Kermaquer, du Mané-Kérisper, qui, tous, ont fourni aux archéologues du Morbihan des trésors inestimables.

M. de Kéranflech a compté soixante-sept dolmens dans la commune de Carnac, et, certes, il ne les a pas tous découverts. On voit donc que la région méritait bien de porter le nom de *pays des ossuaires*. S'il nous avait été loisible de nous étendre sur l'interprétation des noms de lieux, nous vous dirions maintenant que Dom Le Pelletier, dans son dictionnaire, traduit Menec par ces deux mots : *mémoire, souvenir;* que Kermario signifie : la cité des morts; du breton *ker*, ville, et de *mario*, pluriel inusité de *maro*, mort. (Le mot : Mort, en effet, n'a pas de pluriel en breton ; pour dire les morts on emploie d'ordinaire le terme An anaoun, les trépassés) ; que Kermao (Kermaux) est une corruption de Kermaro, la cité de la mort, dont la forme, ainsi écrite, se retrouve dans Mez-ar-Varo, le champ de la mort, nom d'un champ avoisinant. Nous vous traduirions Kerlescan, de *ker*, ville, *leski*, brûlée, par le terme de cité des cendres. Enfin, nous trouverions, parsemant tous les alignements, des *Luduen*, des Ludueux, contractés souvent en Luheux, des Parc ar Luduen, Prat ar Luduhen, Coat ar Luheux, le champ, le pré, le bois des cendres, et nous arriverions à trouver, qu'à chaque pas, la destination funèbre des alignements de Carnac est écrite en caractères indéniables, aussi bien sur le sol qui les porte que dans la mémoire du peuple qui l'habite.

Une race, qui avait placé le pays idéal de ses rêves, son paradis futur dans l'île d'Avallon, cette terre des pommiers, qu'il apercevait toujours par delà les vagues bleues de l'Océan, ne pouvait choisir de site plus complètement conforme à sa pensée que cette presqu'île, d'où les âmes s'échappaient naturellement par un chemin facile, glissant sur la surface des eaux, vers ce pays de l'avenir. Nous avons dit ailleurs que les fleuves servaient partout, dans les religions primitives, de véhicules à l'esprit des morts. Les Indiens des bords du Gange confient encore aux calmes vagues du fleuve sacré les restes de leurs défunts. Les Aryas, constructeurs de dolmens, dresseurs de menhirs, en choisissant les presqu'îles pour y creuser la tombe de leurs ancêtres, étaient hantés par cette même idée du voyage vers les terres inconnues. Carnac, cerné par l'im-

mense rivière d'Étel, par le bras de mer de la Trinité, était la place idéale du lieu de repos de ceux qui attendaient le départ pour l'au delà. Du reste, toutes nos presqu'îles bretonnes sont couvertes de monuments funéraires, comme le sont dans l'intérieur de la France les abords de tous les confluents (conflans).

Locmariaquer, presqu'île, est couverte de tertres, de tumuli, de

Fig. 293. — Vue du tope de Thuparamya (Inde), d'après Ernest Feydeau.

menhirs; sur la presqu'île de Tumiac se dresse la plus grande pyramide de terre que nous possédions en France; la presqu'île de Crozon montre les alignements de Camaret, les cromlechs du Fret et des buttes, en quantité énorme. Kermorvan, au Pen-ar-Bed, le bout du monde (cap Finistère), est plus que riche en dolmens, en cercles sacrés, en fontaines saintes, en ossuaires de toutes sortes. Nous nous arrêtons; la nomenclature de ces cimetières, placés près des eaux « bonnes conductrices des âmes », n'a jamais été faite; nous ne pouvons l'entreprendre; que les érudits piocheurs, qui, partout maintenant en France, cherchent avec tant de soin à déga-

ger l'*inconnu* de nos origines, se mettent à la besogne; la matière est digne de faire vibrer leurs cœurs patriotiques.

A ceux qui trouveraient notre thèse trop exclusivement armoricaine, nous répondrons par un rapprochement, cette fois, purement indien. Dans le pays des Khassias, on élève encore de véritables alignements en l'honneur des défunts. La région montagneuse qu'habite ce peuple est située entre la vallée d'Assam et la plaine de Sylhet; les monuments en pierres brutes y sont si nombreux qu'il serait probablement impossible de trouver une portion du globe de même étendue qui en contînt davantage. Tous les voyageurs qui ont visité ce pays ont été frappés du fait, en même temps que de la curieuse ressemblance que présentent ces monuments avec ceux d'Europe; cette ressemblance est telle que bien des esprits sérieux, concluant de l'identité de la forme, en ont dégagé l'identité du principe de leur construction. Dans cette supposition, pour connaître les motifs qui ont présidé à la construction des mégalithes d'Europe, il suffit de savoir dans quel but les Indiens élevaient les leurs, et la chose est facile. Les Indiens ne font nul mystère à cet égard; plusieurs de leurs monuments sont de construction récente, d'autres sont élevés encore de nos jours. Fergusson en donne ainsi l'explication : si l'un des membres de la tribu des Khassias tombe malade, ou redoute quelque malheur, il invoque un de ces ancêtres décédés, dont il s'imagine que l'esprit peut venir à son secours et lui promet d'ériger une ou plusieurs pierres en son honneur; jamais il ne manque à son engagement.

Dans l'Inde, comme en Armorique, les alignements sont donc des stèles funéraires, et les *topes* de Thuparamya, entourés de piliers monolithes, taillés dans des blocs de granit, couronnés de chapiteaux bizarres, dont nous donnons ici le dessin, nous expliqueront le mané du Menech-Vras.

Après des siècles, les peuples frères se retrouvent et se tendent la main sur les reliques vénérées de leurs ancêtres.

CHAPITRE V

LES CROMLECHS

De tous les monuments mégalithiques, le cromlech est encore celui qui a provoqué le plus d'interprétations fantastiques, de la part des savants qui s'en sont occupés. Les anciens, comme Olaüs Magnus, archevêque d'Upsal, en avaient fait des *Chorre a giganteum*, danse de géants; saint Gildas les appelait *portenta diabolica*, des merveilles diaboliques, qui surpassaient en puissance et en nombre ce que l'Égypte avait produit de plus extraordinaire en ce genre. Ils affectaient la forme ronde qui, paraît-il, est celle du temple de Jérusalem. Aussi, Fergusson, dans son fameux ouvrage sur les monuments mégalithiques de tous pays, a voulu voir dans l'extraordinaire cromlech de Stonehenge et dans celui d'Avebury des temples, rien que des temples. Au milieu, il trouve un chœur, dans lequel l'office divin pouvait être célébré, et, précisément à l'endroit qu'occupe ordinairement l'autel, il voit une pierre, à laquelle, du reste, on a donné ce nom; puis, il considère le premier cercle comme le pourtour du chœur, voie processionnelle, où il fait défiler les blanches

tuniques de chanoines fantasmagoriques, et ajoute qu'il serait vraiment difficile de prouver que « là ne s'était pas trouvé un temple, érigé pour un culte. » Nous ne le suivrons pas dans sa dissertation sur la toiture problématique qui pouvait recouvrir Stonehenge, et qu'auraient placée, là, des gens, lesquels, n'étant pas beaucoup plus insensibles au froid et à la pluie que leurs descendants dégénérés, n'auraient pu accomplir leurs cérémonies en cet endroit découvert sans risquer d'y contracter des maladies sérieuses, dans un pays où il pleut un peu plus souvent que tous les jours. Fergusson abandonne sa toiture devant les cercles d'Avebury, sur lesquels on ne peut décemment jeter des charpentes de 360 mètres. Il conclut, néanmoins, que Stonehenge fut un temple construit, lentement, dans un temps de paix, par un prince qui avait conservé dans ses veines un reste de *sang romain* (?...), tandis que tous ou presque tous les autres monuments d'Angleterre furent érigés à la hâte par des soldats ou des ouvriers inhabiles. Ne nous arrêtons pas à ces subtilités scolastiques. Stonehenge n'est pas plus romain que vous ni moi. Fergusson et son traducteur, l'abbé Hamard, ont des préjugés si formels que, ce qui nous semble le plus sage à leur égard, c'est de les laisser à leurs cérémonies, à leurs processions, à leurs autels et à leurs théories.

Le cromlech, en laissant de côté ces opinions vides de sens, n'est, en réalité, qu'une enceinte, entourant un ou plusieurs tertres, qui renfermaient des ossuaires.

Pour prouver cette affirmation, qui paraîtra peut-être radicale, revenons un peu à Carnac. Au commencement des alignement du Menec-Vras, se voient deux demi-cercles de pierres levées, dans le plus petit desquels existe encore un reste de dolmen. La cour de la ferme, où se découvrent les débris de cette chambre funéraire se nomme le Mané-Vihan, la petite butte. Le grand champ voisin, entouré du grand cercle, s'appelle le Mané-Vras, la grande butte. Il existait donc là, bien placées, en tête d'un des monuments les plus remarquables de l'époque mégalithique, deux pyramides de terre, entourées de cercles. Nous avons décrit le grand cromlech du moulin de Kercado, flanqué de son menhir-signal, et dit, comment on avait détruit la pyramide centrale qui s'y dressait jadis (voir *fig.* 279). N'y revenons pas. Au groupe des menhirs de Ker-

lescan, le cromlech est immense, carré, presque complet; or, le champ qu'il entoure s'appelle le Manio, les tombelles; il contenait des buttes, aujourd'hui démolies. Ces trois exemples, formellement constatés, nous semblent déjà passablement concluants. A Carnac, les cromlechs étaient donc les enceintes sacrées des tombeaux. Dans la presqu'île de Quiberon, toujours en tête d'un alignement, celui de Saint-Pierre, un cercle de menhirs entoure un moulin, et le lieu s'appelle Mané-Vélin. Les faits continuent à prouver notre thèse;

Fig. 295. — Le Cromlech du Menec-Vras (Carnac).

nous pourrions les accentuer en allant chercher des preuves dans l'Aveyron, en Algérie et ailleurs. Sans sortir de la contrée, choisie par nous comme type, terminons par un dernier exemple, emprunté au rapport de M. Louis Galles. Il s'agit d'un dolmen de l'époque du bronze, trouvé au rocher, en Plougoumelen, dont nous reproduisons ici un plan, qui ne laisse aucun doute sur la destination des cromlechs comme accompagnement ordinaire, comme enceinte normale du tumulus, au milieu duquel se trouvait construite une chambre sépulcrale. Si, maintenant, de ces observations modestement morbihannaises, nous passons aux immenses monuments d'Angleterre, nous n'expliquerons pas autrement leurs *pierres bleues*, leurs *sarcen*, leurs trilithes, leurs architraves, leurs tables, leurs autels, etc. Ce ne sont toujours que de simples enceintes de tombes,

plus ou moins détruites. Qu'y avait-il, en effet, à Avebury ? Un

Fig. 296. — Le Cromlech de Kerlescan (Carnac).

Fig. 297. — Cromlech du Manè-Velin, avec alignements de Saint-Pierre-de-Quiberon (Morbihan).

cercle magnifique, dit-on, protégé par un fossé, entouré d'un talus ;

et, dans l'intérieur de ce cercle, deux autres ronds plus petits où pouvaient fort bien s'élever des tombelles; la plaine voisine en est couverte. Qu'y a-t-il à Stonehenge? Un premier cercle de pierres, et, dans l'intérieur, au centre, un second cercle, au milieu duquel, nous ne voyons certainement pas pourquoi ne se serait pas élevée une pyramide quelconque. « A Sanchi, dans l'Inde centrale, il existe un tumulus de pierre de cent six pieds anglais de diamètre, de quarante-deux pieds de hauteur; une palissade entoure extérieurement ce *tope;* elle consiste en poteaux de pierre de huit pieds sept pouces de haut, séparés les uns des autres par des intervalles d'environ deux pieds. Ils sont surmontés par une architrave unie, légèrement arrondie au sommet; entre chaque poteau vertical sont insérées trois barres de pierre transversales, de forme elliptique. Les poteaux, ou piliers droits de cette balustrade, portent des inscriptions, indiquant qu'ils furent tous offerts par des personnages différents; mais, ni ces inscriptions, ni celles qui se rencontrent dans les autres parties du *tope* ne mentionnent aucun nom connu et ne nous donnent aucun indice sur leur âge. »

Le mot *tope,* dit l'*Ariana antiqua,* est employé pour désigner une construction massive, composée de larges pierres, disposées par couches cimentées de terre battue et se terminant ordinairement en coupole. C'est la pyramide indienne. Au centre, est réservée une chambre qui contenait, renfermées dans des vases de pierre, les reliques du défunt, en l'honneur duquel était élevé le monument.

Le *tope* de Sanchi, dont M. Feydeau donne plusieurs gravures que nous lui empruntons, est un des plus curieux de tous ceux dont il parle. Nous avons vu sa tombelle et ses palissades; cette dernière enceinte est flanquée de portes d'une architecture entièrement originale; celle que représente notre gravure consiste en deux piliers carrés, chargés de sculptures, avec des éléphants debout, au-dessus, en guise de chapiteaux. A quelque distance sont superposées trois barres transversales, légèrement convexes vers le centre, et terminées par des volutes, inspirées par la forme de celles appelées ioniques. Ces trois traverses sont supportées par des piliers carrés qui continuent à monter et par trois petits poteaux verticaux, insérés entre chacun d'eux, dans des espaces ouverts entre les traverses. La

hauteur totale de cette porte est de trente-trois pieds six pouces anglais.

Le sens de toutes ces sculptures est la glorifications des ossements vénérés qui se trouvent enfouis sous le tertre qu'elles décorent; et ce tertre qu'on appelle *tope, stûpa, tchâitya,* n'est, au dire de tous les auteurs qui s'en sont occupés sérieusement, qu'un tumulus, qu'une tombe. C'est, du reste, l'explication que Burnouf,

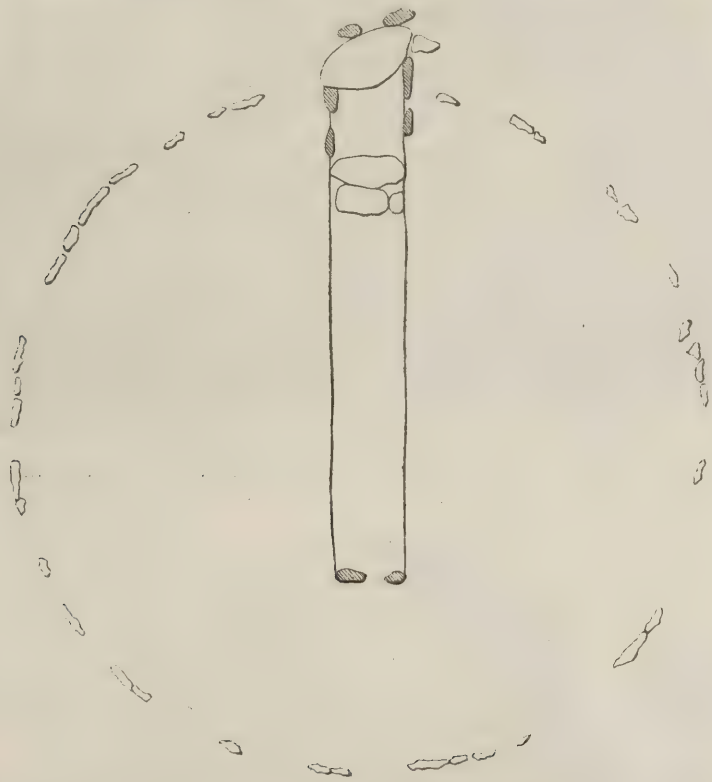

Fig. 298. — Plan du dolmen et du cromlech de Plougoumelen, d'après Louis Galles.

l'homme le plus compétent qui puisse se trouver dans la matière, donne de ces reliquaires. Que signifient tous ces bas-reliefs, en effet, délicieux spécimens de l'architecture *boudhique,* qui ressemblent si bien, comme caractère et comme exécution, à ceux des plus anciens hypogées de Cuttak? Ils représentent la procession des écrins à reliques, écrins couronnés par des génies, adorés par des hommes à genoux, portés par des éléphants groupés trois par trois, couverts et coiffés de housses à franges, ayant sur le dos des cornacs armés

de crochets et des hommes porteurs d'étendards; les animaux eux-

Fig. 299. — Le tombeau de la Chrétienne, monument funéraire des rois de Mauritane, près de Kolea (Algérie).

Fig. 300. — Vue du grand tope de Sanchi, d'après l'ouvrage sur les sépultures des peuples anciens de M. Ernest Feydeau.

mêmes, dessinés sur ces pierres, ne sont que les acteurs d'une cérémonie sainte : vaches et taureaux accroupis, avec des colliers de fleurs au cou, des personnages à cheval sur leur dos; paons, prome-

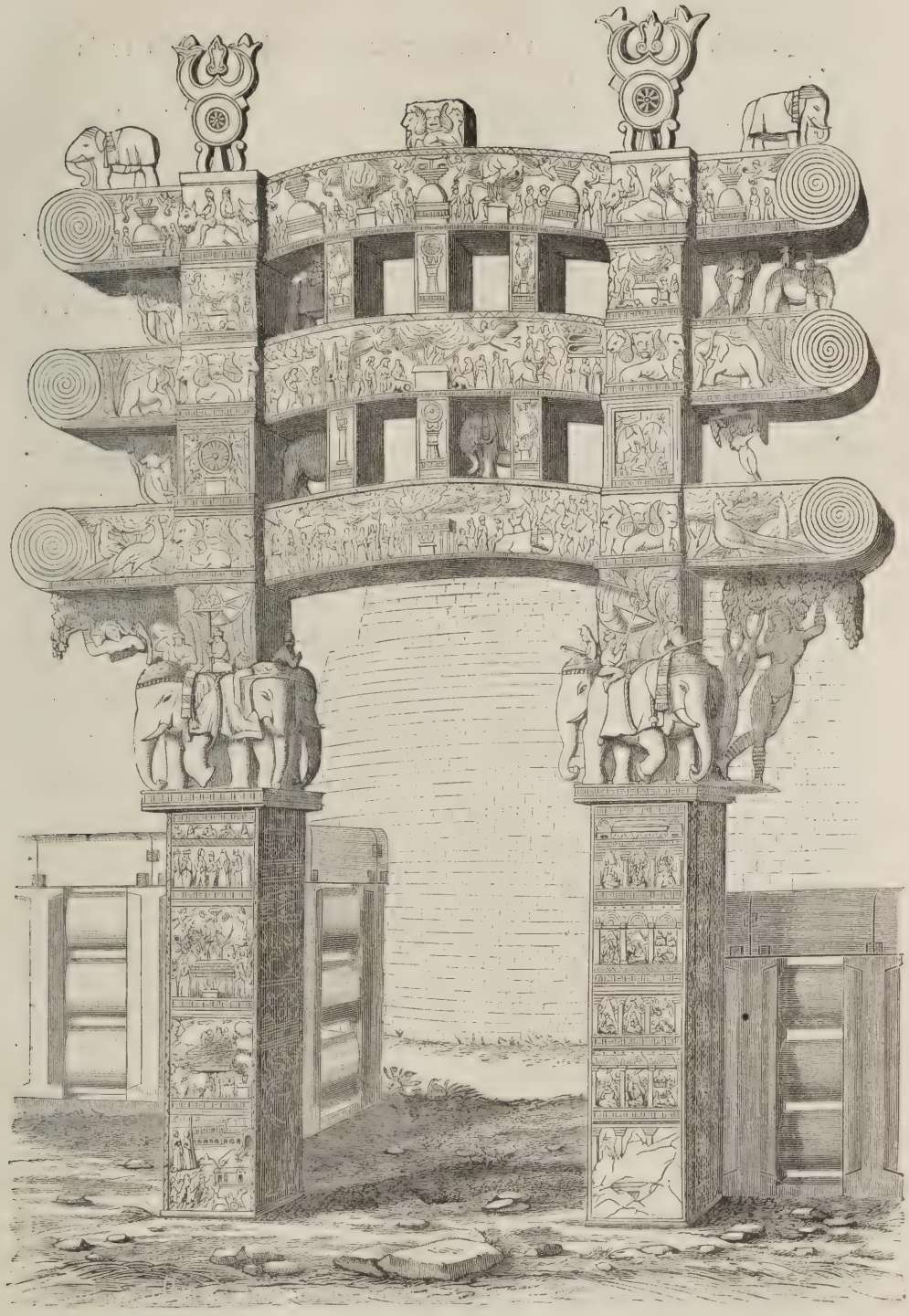

PORTE DU GRAND TOPE DE SANCHI, D'APRÈS M. ERNEST FEYDEAU.

nant çà et là leur queue en éventail; dragons ailés réunis trois par trois.

Les femmes nues, danseuses, dont les bras et les jambes sont couverts entièrement de bracelets superposés, et qui se suspendent périlleusement sur le vide, en se tenant d'un bras à une branche d'arbre (nous les avons vues figurer dans les défilés pieux des Cyngalaises, qui se firent admirer dernièrement à Paris), tout cela, c'est le culte des ancêtres, traduit d'une façon particulière au pays où se trouvent les *topes*.

Pourquoi Stonehenge, Avebury, etc., ne seraient-ils pas, dans les pays brumeux du Nord, des *stûpa* moins brillantes, sans bas-reliefs, sans inscriptions, sans sculptures, dressés dans la même intention et dans le même but que ceux de l'Inde centrale? Leur construction est identique; le monument de Stonehenge, en effet, situé à six milles de Salisbury, sur une éminence, dans le voisinage de laquelle on rencontre plusieurs tumulus, est composé de quatre cercles concentriques, dont les deux plus grands sont circulaires, et les deux autres un peu elliptiques.

Lorsque M. King le décrivit, en 1799, ce monument était déjà en ruines; mais on pouvait reconnaître les places des pierres qui manquaient et restaurer les différents cercles d'une manière presque complète. La reconstitution, que nous empruntons à M. de Quatrefages, dans son chapitre de l'homme de l'époque néolithique (homme fossile et homme sauvage, Études d'anthropologie, page 112), est une des moins fausses qui aient été tentées sur ces pierres étranges. Le cercle extérieur, d'après M. King, avait à peu près quatre-vingt-dix-sept pieds de diamètre; il se composait, primitivement, de trente pierres levées, hautes de dix à douze pieds, placées à un mètre de distance les unes des autres. Ces trente pierres supportaient un pareil nombre d'impostes et de pierres horizontales, qui se joignaient par leurs extrémités et formaient ainsi une sorte de balustrade grossière. Le deuxième cercle, à neuf pieds du précédent, était formé de vingt-neuf pierres levées, sans imposte, qui étaient de moitié moins grandes que celles du cercle extérieur.

Il y a trente ans, dix-sept de ces pierres étaient encore debout. Le troisième cercle, à treize pieds du précédent, offrait une ellipse dont le petit diamètre était de cinquante-deux pieds et le plus

grand d'environ cinquante-cinq; il était formé par des trilithes d'assez grande dimension, dont le plus considérable avait vingt-deux pieds d'élévation. Enfin, la chambre centrale, légèrement elliptique, se composait de vingt supports d'environ six pieds; à l'extrémité orientale de l'ovale enfermé dans cette dernière chambre était une grande pierre, mesurant seize pieds de longueur et quatre

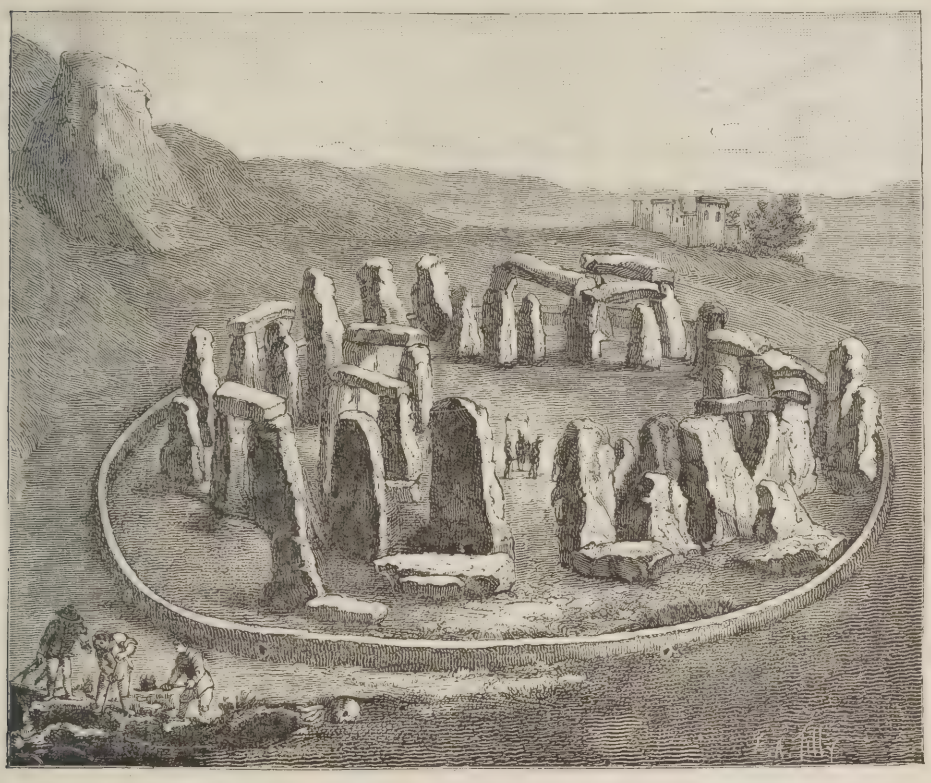

Fig. 302. — Le monument de Stonehenge, d'après une ancienne gravure.

de largeur, posée à plat sur le sol. Les pierres levées qui composaient ce monument étaient généralement plus larges vers leur base que vers leur sommet. Elles avaient été plantées dans des cavités creusées au milieu d'une roche crayeuse et on avait eu soin de les assujétir solidement dans ces espèces d'alvéoles avec des silex brisés étroitement tassés. Un fossé, large de trente pieds, placé entre deux levées de terre, formait une cinquième enceinte circulaire autour du cercle extérieur. C'est du sanchi tout pur. Le rapprochement que nous en faisons par la gravure est assez signifi-

catif pour que nous nous dispensions d'insister sur la conformité des deux monuments. Toutes ces pierres ont la même raison d'être ; elles ne proviennent que de la croyance sublime à l'immortalité, croyance commune à l'Inde comme à la Celtique; ce sont des tombes, rien que des tombes. Donc, les menhirs, les dolmens, les

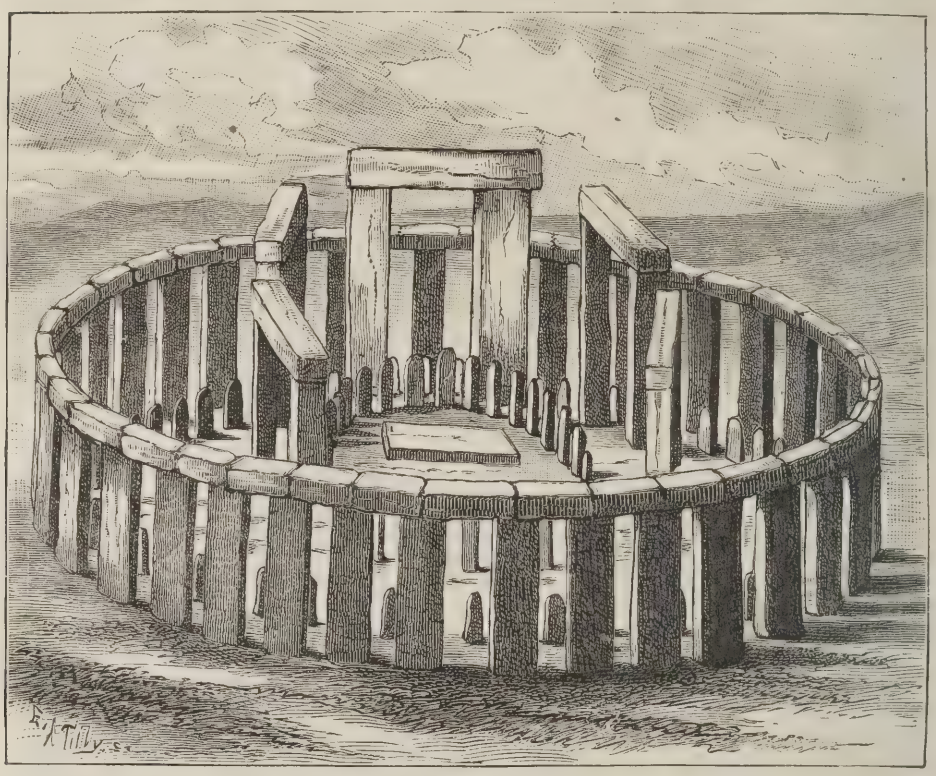

Fig. 303. — Le monument de Stonehenge, restauré d'après M. de Quatrefages.

alignements, les cromlechs, les pyramides, les topes, tous les premiers monuments appartiennent au culte des morts, témoins superbes d'une idée qui a pu germer sur les bords du Gange et s'est conservée pure, à travers l'espace comme à travers le temps, parce qu'elle est humaine avant tout. *Verbe* de la religion vraie, religion qui n'a jamais été démolie par personne et qui n'a ni schismatiques, ni hérétiques, ni protestants, parce qu'elle n'a pas de pontife à sa tête, l'indestructible *religion des ancêtres.*

CHAPITRE V

LES PIERRES BRANLANTES

Fergusson, qui est, malgré certaines excentricités anglaises, un guide sérieux dans l'étude des monuments mégalithiques, fait, à propos des dolmens de l'Inde, cette remarque judicieuse. Deux peuples, dans la partie orientale de la presqu'île, qui fut, comme le dit si hardiment Michelet « la matrice du monde », ont résisté à toutes les influences qui, pour des raisons que nous n'avons pas à développer ici, ont successivement déformé leurs compatriotes. Nous avons dit un mot de ceux qui portent le nom générique de Kassias. Macpherson, savant explorateur irlandais, appelle les seconds Khonds, et leur assigne comme séjour les collines qui limitent tout le côté ouest de la province de Cuttack. Non loin de leur frontière, s'élève la grande tour du temple de Bohaneswar et les nombreuses petites chapelles, dédiées au culte de Siva, qui fut établi là, dans toute sa splendeur, au VIIe siècle. Plus loin se dresse,

sur le bord de l'Océan, la grande tour du temple de Jaggernaut, à Puri, temple élevé au XIIe siècle, pour le sanglant culte de Vishnou. Les Khonds, qui ne sont ni bouddhistes ni brahmanes, et trouvent absurde l'idée de bâtir une maison en l'honneur d'une divinité, mais errent incessamment dans des bois que n'a jamais atteints la cognée, au milieu des rochers sauvages de la contrée, sur le sommet des collines, près des claires fontaines et sur les bords des rivières, sacrifient tous les ans des victimes humaines, pour apaiser la colère du terrible Tari et pour procurer aux terres la fertilité. Un clergé tout-puissant les gouverne, s'adonnant à la divination et à toutes les autres superstitions qui découlent de cette rêverie surnaturelle. Or, chez eux, il n'y a pas une seule pierre levée, pas un seul dolmen, ni aucun autre monument analogue. Nous avons vu, qu'au contraire, les Kassias parsemaient leur territoire d'alignements, de trilithes et de menhirs ; eux, n'ont aucune espèce de clergé influent, aucun sacrifice humain, aucun bosquet sacré, ni rien qui puisse rappeler la religion druidique. Le rapprochement de l'archéologue anglais est curieux et démontre la fausseté des opinions savantes qui, pendant un si long temps, ont voulu, quand même, chez nous, attribuer toutes les pierres levées à ces fameux druides, dont nous sommes forcés de dire un mot à notre tour.

Vous ne vous attendez pas, sans doute, à rencontrer sous notre plume une théorie complète des autels à sacrifices, des bassins à immolations et des rigoles, écumantes de sang humain ; nous avons vu ce qu'il fallait penser des dolmens-tables à égorger ; quant aux bassins, M. Geoffroy d'Ault-Dumesnil en a fait depuis longtemps justice, dans sa remarquable brochure sur le phénomène de dénudation et de désagrégation des granits, où il a analysé ce composé de quartz, de feldspath et de mica qui se nomme le granit et qui, se dissolvant sous l'influence des pluies, avec une facilité remarquable, fournit ces creux qu'on a voulu prendre pour des cuvettes destinées à recevoir le sang des victimes, que les druides auraient égorgées sur ces pierres.

Le docteur Fouquet, promoteur de la théorie des bassins, l'avait, lui-même, presque entièrement abandonnée, devant l'évidence des faits ; c'est lui qui, examinant la plus belle des coupes à sacrifices connues, creusée perpendiculairement dans un des menhirs du

Menec à Carnac, prétendait que les archéologues néolithiques n'avaient placé à l'envers ce fameux trou, que pour faire pièce aux archéologues futurs. C'est assez dire le cas qu'il faisait lui-même de la chose.

La seule pierre, vraiment druidique, est la pierre branlante.

La pierre branlante est un phénomène curieux, et propre à frapper l'imagination des simples. Bizarrerie de la nature, ces blocs, qu'on rencontre un peu partout, offrent d'abord à l'œil un véritable défi aux lois de l'équilibre, tant leur mince point d'appui semble hors de proportion avec leur volume. Quelques-unes oscillent imperceptiblement sous la plus faible poussée, même celle d'une petite main d'enfant; d'autres, et c'est le plus grand nombre, ne s'ébranlent que dans l'imagination des croyants. Ce sont, en réalité, des pierres absolument naturelles et qui n'ont rien de commun avec les dolmens et les menhirs. Mais leur apparence, quelque peu fantastique, les rendait propres à servir d'outils de domination aux druides, ces charlatans, qu'on s'est plu à grandir outre mesure, et qu'il est temps de remettre en bonne place. Ils en firent des *pierres d'épreuves*. On devait les consulter dans maintes circonstances importantes et regarder leur arrêt comme irrévocable. Mais la pierre ne pouvant répondre que par des mouvements à peine distincts aux demandes des fervents, le druide, cet augure, se chargea de l'interprétation de ce primitif oracle. De là, une source constante de bénéfices de tout genre. Ce n'est pas d'aujourd'hui que le champ le plus riche à exploiter est celui de la crédulité publique.

De nos jours, dans un grand nombre de nos vieilles provinces françaises, les sorciers, qui sont les druides de l'époque, savent encore se faire un revenu à l'aide des pierres branlantes.

Dans le centre et dans le midi de la France, elles portent le nom de *pierres qui virent*. Ailleurs, ce sont les *pierres tournales*, les *pierres tournoises* ou les *pierres tourneresses*.

Elles sont souvent un but de pèlerinage pour les fiancés, qui viennent y faire des dévotions variées. Dans la vallée de Fours, c'est à la *Pierre de l'Épousée;* à Verdun, à la *Pierre de l'Appétit*, que s'échangent les anneaux et que les époux reçoivent le baiser de leur nouvelle famille.

A Trégunc, ce sont, au contraire, les maris inquiets qui

viennent y demander la confirmation de leur infortune ou l'heureuse preuve du contraire.

Les pratiques druidiques ont laissé plus de traces en France qu'on ne pourrait d'abord le croire; mais, parmi les monuments mégalithiques, la pierre branlante est la seule qui puisse être attribuée, à juste titre, aux prêtres d'Esus et de Teutatès.

Qu'étaient donc, en fin de compte, ces fameux druides?

A l'aurore de l'ère humaine, la religion n'était pas sortie de la

Fig. 305. — La pierre pendue de Cos-Yandet, près Lannion (Côtes-du-Nord).

famille. Lorsque mourait le fils, le vieillard, *Presbus, presbuteros, presbutatos,* à l'entrée de la caverne où l'on venait de déposer le corps du défunt, allumait un feu, invoquait le soleil, dont la flamme du foyer était le symbole, et jetait aux siens quelques mots, pleins de l'espoir d'une vie nouvelle, pour celui qui avait disparu. C'était tout, et le clan congédié s'en allait, régénéré par la voix inspirée du vieillard. Nul sacerdoce, on le voit; rien qu'une simple cérémonie de famille.

Plus tard, lorsque la jeune fille, parmi les chasseurs de la vallée, avait rencontré celui auquel elle était résolue de consacrer sa vie,

elle se présentait devant l'aïeul, avec l'époux de son choix. Le vieux père répandait dans la coupe sacrée la liqueur superbe qui devait la rendre féconde; puis offrant aux amants le *boire amoureux,* unissait leurs mains, et les *jeunes* rentraient au logis, animés par ce *boire,* et pleins de l'espoir d'une génération future. Là, encore, nul prêtre; la famille était seule la loi du monde.

Lorsque mourut à son tour le vieillard, ses filles, sur sa tombe,

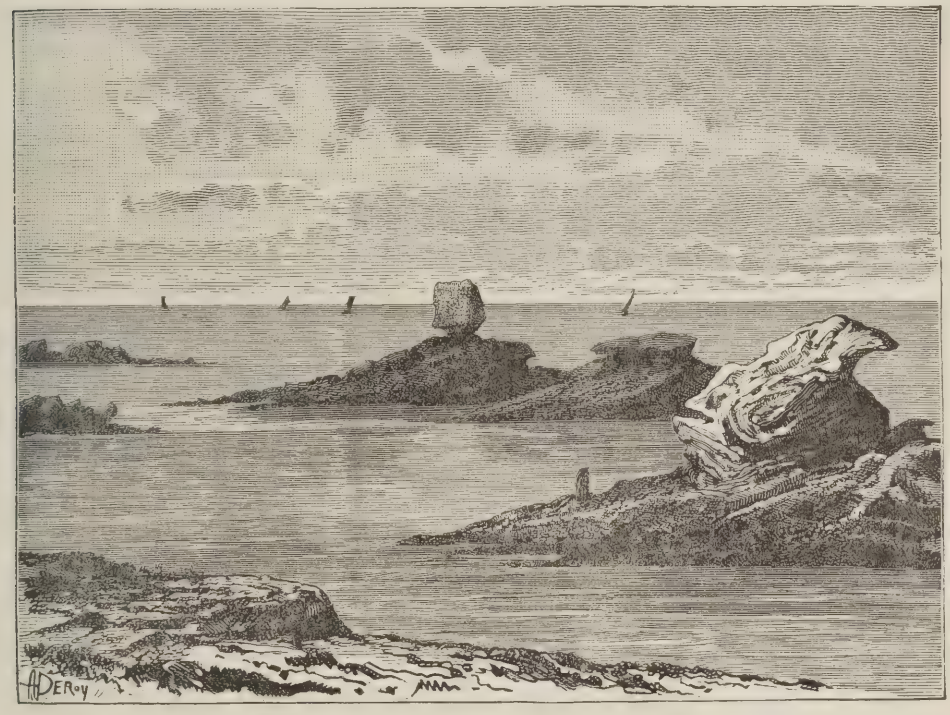

Fig. 306. — Min-Crouget, la pierre pendue à Tregastel, près de Perros-Guirec.

sans ordres, sans prescriptions formulées, allèrent répandre la libation sainte, qui rafraîchissait l'âme du défunt, dans les régions où elle errait avant de gagner un monde meilleur. Les Choéphores n'ont encore absolument rien de hiératique.

Mais, un beau jour, la jeune fille, ayant donné son cœur à un homme fait, d'un âge assez différent du sien, l'homme mourut. Sur sa tombe, l'enfant en pleurs, remuée par cette idée d'une vie après le trépas, croyance générale dans toutes les races primitives, sur la fosse béante, eut un désir sublime: suivre l'époux dans cette

autre vie... Se donner la mort, elle ne l'osait. Se tournant alors vers les assistants, elle implora d'eux de l'aider dans l'accomplissement de son vœu.

« Vois comme ma gorge est belle, disait plus tard la fille des Gaules ; vois comme frémit mon cœur. Frappe là, frappe, pour que je ne sois pas séparée dans la mort de celui dont je n'ai pas été séparée dans la vie. »

Et il se trouva un eubage, qui plongea le couteau de pierre dans le sein de la victime volontaire et lui permit ainsi d'accomplir son funèbre voyage.

Après cet acte, lorsque le cruel sacrificateur erra parmi les huttes des compagnons de son clan, ce ne fut pas sans une certaine terreur, mêlée de respect, qu'on suivit des yeux sa marche solitaire.

— « C'est celui qui a tué, murmurait-on à voix basse. »

Et on s'éloignait, malgré tout, de sa personne.

Alors, celui-ci, s'enfermant dans sa solitude, se livra à d'orgueilleuses méditations.

Le naturalisme indien, qui faisait le fond de la race celtique, maintint quelque temps le solitaire à des hauteurs d'une incontestable sublimité. Fils des gymnosophistes, les druides primitifs furent évidemment d'abord des philosophes. Les Grecs, Aristote en tête, prétendaient même que cette science superbe : *Divinarum adque humanarum rerum scientia,* avait pris naissance chez les barbares. Pythagore et Numa ne furent, du reste, que les disciples des Semnothés de la Gaule celtique.

Mais, lorsque la pratique du sacerdoce devint pour le druide une profession lucrative, sa haute philosophie ne tarda pas à disparaître pour faire place à la soif du gain. Le peuple avait pour lui une certaine vénération mêlée de quelque crainte. Il en profita.

Peu à peu, l'idée que l'homme qui donnait la mort pourrait peut-être conserver la vie germa dans les esprits ; on vint à lui, implorer le soulagement des grandes souffrances du corps, et le bourreau se fit médecin. Sur la colline lointaine, où il revenait sans cesse promener ses pensées, il cueillit des plantes, les étudia, les analysa; il découvrit enfin : *viscum omnia sanans,* le gui, remède universel, souvenir du Haoma blanc des pays orientaux, qui éloi-

gnait la Mort, faisait concevoir et rendait les femmes stériles mères d'une postérité pure.

Il inventa encore la verveine, le sélage, le samolus, que l'on déracinait à jeun, en faisant passer la main droite au-dessous de la main gauche, et trouva les propriétés de toutes les fameuses herbes, qui sont devenues depuis les herbes de la Saint-Jean.

Le druidisme se perdit dès qu'il fut devenu puissant par la richesse des membres de son clergé. La première victime, tombée sous le couteau de l'eubage, avait fait de ce prêtre un être à part. Afin de perpétuer ce prestige les Druides, s'habituant peu à peu à verser le sang, inventèrent le sacrifice humain, non plus volontaire, mais ordonné par eux, férocement. Pour cela, ils abusèrent de ce mépris de la mort, caractère particulier d'une race qui considérait le trépas comme un affranchissement, comme le passage facile d'un fossé, qu'on franchit d'un bond pour s'élancer en souriant, ainsi que le dit Jean Reynaud, sur un autre bord, joyeux et fertile, en continuant sa route vers le mieux, dans le pays de l'avenir infini.

Le premier prêtre fut le premier bourreau.

La trace de ce sacrificateur primitif est restée dans toutes les religions, même les plus épurées. Depuis les Romains, qui offraient à Jupiter le sang des bœufs et des génisses, depuis Socrate qui, avant de boire la ciguë, sacrifiait un coq à Esculape, jusqu'aux Juifs, qui, à la fête du renouveau, égorgent l'agneau pascal, et jusqu'au Christianisme même, où la Messe s'appelle encore le Saint Sacrifice et où le prêtre, sur l'autel, offre à Dieu l'hostie, la victime.

Dès lors, le Druide, devenu dominateur des âmes et des corps, maître de tout par la terreur, se créa de lui-même pontife et régna.

Dion Chrysostôme a constaté cette puissance par ce texte caractéristique :

« Les rois, tout assis qu'ils sont sur leurs trônes d'or, quoique habitant des maisons magnifiques, où on les nourrit splendidement, ne sont que les ministres et les serviteurs des commandements des Druides. »

Petit à petit, ce sacerdoce prit des proportions formidables.

César nous donne des druides l'idée que le commun des mortels

se faisait d'eux à son époque. Dans sa guerre des Gaules il en fait une peinture magnifique.

« Deux classes, écrit-il, sont comptées pour quelque chose dans la Gaule. L'une est celle des druides, l'autre est celle des chevaliers. Les premiers sont chargés des choses divines, ils président aux sacrifices publics et particuliers et interprètent les mystères de la religion. Un grand nombre de jeunes gens se rassemblent de tous côtés autour d'eux pour s'instruire, et ces jeunes gens ont pour eux le plus grand respect. Les druides jugent en effet toutes les contestations qui intéressent les particuliers ou l'État ; si quelque délit grave, si quelque meurtre a été commis, s'il s'élève une difficulté pour un héritage ou pour des limites, ce sont eux qui prononcent; ils récompensent et ils punissent. Lorsqu'un homme, revêtu d'un caractère public ou un simple particulier, ne se soumet point à leur décision, ils lui interdisent les sacrifices. C'est là, chez eux, le châtiment le plus grave; ceux que frappe cet *interdit* sont regardés comme des impies et des scélérats; chacun les fuit, chacun évite de les aborder, de leur parler, dans la crainte d'éprouver quelque malheur par l'effet de leur contact; ils ne sont point admis à demander justice, et on ne leur confère aucune dignité. Un chef unique est placé à la tête des druides ; il a sur eux une autorité absolue. Ce chef, à sa mort, est remplacé par celui qui occupe le rang le plus élevé, et, si plusieurs compétiteurs ont des titres égaux, il est élu par le suffrage des druides, et, quelquefois même, sa place est disputée par les armes. Chaque année, à une époque fixe, ils s'assemblent dans un lieu consacré, sur le territoire des Carnutes, qui passe pour être situé au centre de la Gaule. Ceux qui ont des différends à vider se rendent de tous côtés dans cet endroit, et ils se soumettent aux décisions et aux arrêts des druides. On dit que leur science, découverte en Bretagne, a été de là apportée dans la Gaule, et, maintenant, ceux qui veulent la connaître à fond, vont l'étudier dans cette île.

« Les druides, en vertu d'un antique usage, ne vont point à la guerre et ne paient point les impôts comme le reste de la nation. Ils sont exempts du service militaire et affranchis de toutes les charges. Attirés par de si grands avantages, un grand nombre de Gaulois fréquentent leurs écoles, les uns de leur propre mouve-

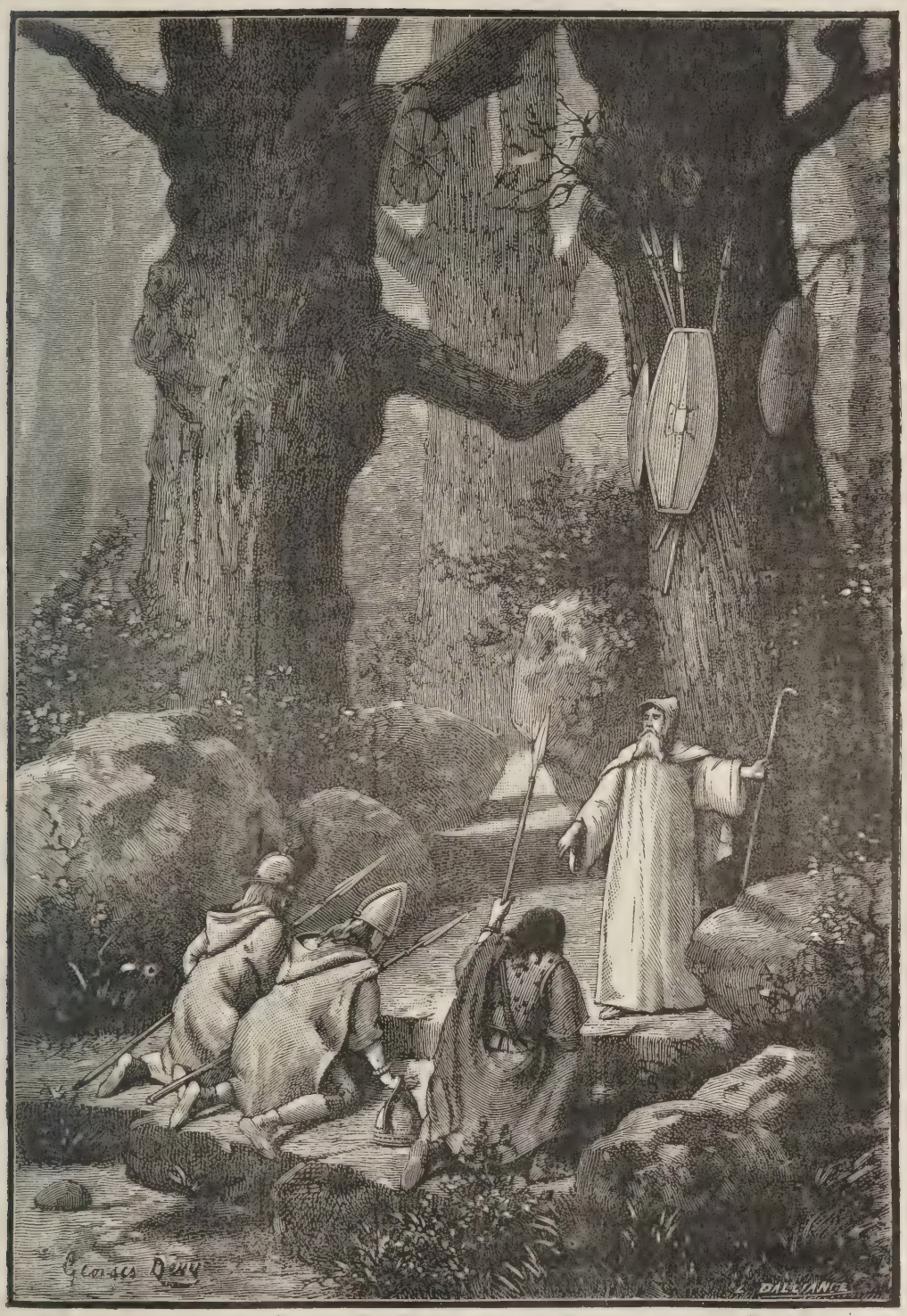

LE DRUIDISME

ment; les autres, parce qu'ils sont envoyés par leurs parents et leurs amis. On dit qu'ils y apprennent un grand nombre de vers, et c'est pourquoi quelques-uns de ces disciples passent vingt ans à étudier..... Ils ont, en outre, un grand nombre de systèmes sur les astres et leurs mouvements, l'étendue de l'univers et de la terre, la nature des choses, la force et la puissance de dieux immortels et ils les transmettent aux jeunes gens. »

César se servit énormément des druides dans la grande guerre de l'Indépendance. Il s'appuya même un jour si fortement sur ce clergé, qu'il arriva, grâce à son influence, à empêcher les Eduens de se joindre à Vercingétorix. Le druidisme, à l'époque de Caïus Julius, était déjà anti-national. Divitiacus, le seul prêtre qui ait joué un rôle, du reste infâme, dans la défense du territoire, n'est qu'un plat valet, qui a mérité les éloges de l'avocat Cicéron. Lorsqu'après la guerre, lorsqu'après la lutte, les débris de la race se rencontrèrent, encore vivaces et libres sous le joug même, ils se demandèrent, eux, les sanglants, les mutilés, le rôle qu'avaient joué leurs prêtres, si vénérés jadis, et ils s'aperçurent que ce rôle avait été nul; alors ces tolérants les abandonnèrent à leurs cérémonies, à leurs *pierres d'épreuve,* à leurs sélages, à leurs faucilles d'or, à leur gui sacré.

Les pouvoirs souverains, quand ils ne sont basés que sur une convention factice, arrivent facilement à la tyrannie, et, comme elle, ils disparaissent en un instant.

Les princes des prêtres tuent ceux qui ne pensent pas comme eux, mais ils en meurent. Les moines, dominateurs de rois, inventent l'inquisition, et leurs victimes, un jour révoltées, les étranglent. Les druides, maîtres des chefs celtiques, massacrèrent un nombre incroyable de martyrs; quand arriva le jour du dédain, leur puissance s'effondra, comme s'effondrent toutes les dominations intolérantes. Fétu de paille, dont on a fait des crosses et des sceptres et que le souffle populaire disperse en une heure.

Sous Claude, après que l'empereur, sollicité par les Gaulois, fatigués de l'outrecuidance sans cesse renaissante des druides, leur eut interdit leurs sanglants sacrifices, ils cherchèrent brutalement à les renouveler quand même, pour remonter sur leur trône. Le mépris du peuple, qui commençait à s'instruire, en fit justice. Ils

furent réduits à l'état de simples *popes*. On ne se souvint que de leur manque de patriotisme, et leurs remèdes ne guérissant plus, ils moururent tranquillement de leur belle mort.

M. Fustel de Coulanges, dans sa remarquable étude, intitulée : *Comment le druidisme a disparu*, porte sur eux un jugement qui les classe à leur rang véritable de *sinistres bateleurs*, et détruit enfin le prestige dont les avait entourés la trop grande ferveur des Jean Reynaud, des Pierre Leroux et des Henri Martin.

« Présenter le druidisme comme le champion opiniâtre et invaincu de la liberté gauloise est une hypothèse qu'aucun texte n'appuie et à laquelle aucun auteur ancien n'a pensé. »

Dans certains petits recoins de province, les druides continuèrent leurs affreux sacrifices. Le peuple, exaspéré, s'adressa aux empereurs; Tibère et Claude leur interdirent leurs sanglants miracles, sans toucher à leurs institutions. Les persécuter, ce n'était vraiment pas la peine.

« Les religions peuvent mourir de mort naturelle lorsque l'esprit et la conscience les quittent. Avant César, les druides avaient été un ordre puissant, riche, dominateur, et l'historien avait remarqué qu'ils tenaient « *la plèbe* » fort au-dessous d'eux. Après lui, ils ne paraissent plus comme caste supérieure; ils sont de la *plèbe*. Autrefois, ils avaient été les juges de la Gaule; les crimes et les procès de tous avaient été portés devant eux; en politique, on les avait vus intervenir dans l'élection des magistrats. Ils avaient pratiqué seuls l'unique espèce de médecine que la Gaule connût. Ils avaient tenu de grandes écoles où la jeunesse des plus nobles familles gauloises venait recevoir l'instruction. Tout cela disparut après César et sous la domination romaine. L'autorité judiciaire leur fut enlevée; les magistrats municipaux furent élus sans eux; on ne crut plus à leur médecine; il s'ouvrit partout des écoles latines et la jeunesse gauloise y courut; aux vieux vers druidiques qu'il fallait vingt ans pour se mettre dans la mémoire, on préféra les vers de Virgile et d'Horace. Les druides n'eurent plus rien de ce qui fait la force ou de ce qui donne au moins le prestige. Leurs pratiques, qui avaient terrifié les générations précédentes, n'inspirèrent plus que le dégoût. Leurs sacrifices humains, réduits à un simple simulacre firent sourire. Leurs sentences d'excommunication n effrayè-

rent plus personne; elles furent une arme impuissante, qui, s'ils continuèrent à s'en servir, ne nuisit plus qu'à eux-mêmes. Les Romains n'eurent pas besoin de les persécuter; les Gaulois les abandonnèrent. Les esprits incultes purent leur rester assez longtemps fidèles; mais, à la longue, toutes les classes de la société, à mesure qu'elles s'éclairèrent, se séparèrent d'eux, et, quand vint le christianisme, il n'eut même pas à les combattre [1]. »

Des druides, ces vétérinaires en tunique blanche, comme les appelle M. d'Arbois de Jubainville, le savant professeur à l'Université, il n'est resté qu'une chose en France, les pierres branlantes.

1. Fustel de Coulanges. *Comment le druidisme a disparu.*

CHAPITRE VI

LES INSTRUMENTS, LES TISSUS, LES BIJOUX DE LATRIGEN

OU

LA SECONDE ÉPOQUE LACUSTRE

C'est à M. Victor Gross, le savant auteur des *Protohelvètes*, que nous empruntons cette classification de la seconde époque lacustre, caractérisée surtout, d'après lui, par les trouvailles de la station de Latrigen.

Ce nom de lieu a surtout pour nous un avantage, c'est que par son assonance, il nous évitera, nous l'espérons du moins, cette épouvantable transformation anti-gauloise et complètement germaine, que les érudits, depuis quelques temps, essaient d'introduire dans la langue française. Qui donc oserait nomenclaturer notre période des outils perfectionnés des pêcheurs et des pasteurs

des lacs, devenus agriculteurs, sous le nom d'*Époque Latrigenienne?* On nous a déjà accablé du *Robenhausen,* du *Morgien,* du *Larnaudien,* de l'*Halstattien,* traductions pédantes des pauvres cités qui s'appelaient simplement Robenhausen, Morges, Larnaud ou Halstatt. Nous aimons à croire que la folie des constructeurs de termes savants s'arrêtera peut-être devant l'euphonie malplaisante de Latrigen, et nous laissera parler un peu français, ce qui est surtout notre devoir.

Vraiment la barbarie du langage, introduite de force dans nos études préhistoriques, le flot de néologisme tudesque, sonore, mais vide, infusé, par violence, dans nos recherches, a de quoi effrayer. Nous en arriverions facilement a regretter le *Potamides Lamarki,* le *Papaver somniferum* ou la *Malva rotundifolia* du *Diafoirus* de Molière.

M. Gross, quoique médecin, a su rester compréhensible; suivons ses traces avec enthousiasme. La science a surtout besoin de clarté.

Ceci posé, tâchons d'établir ce que fut cette seconde époque des Palafittes, qui correspond exactement à celle des Dolmens bretons, et l'explique pour ainsi dire en la complétant de tous points.

Lorsque les Magdaléniens, en route à la poursuite du renne, s'arrêtèrent dans les douces vallées de la Suisse, au bord du lac limpide, nouvelle formation des glaciers, ils trouvèrent là le repos, qu'ils cherchaient depuis si longtemps, et ils s'y installèrent à toujours. L'eau reflète librement le ciel et n'appartient à personne; ce ne sont pas les carpes paresseuses, les sinueuses anguilles, et tout le petit peuple aux écailles argentées, s'ébattant sur des rives bordées de fleurettes, de glaïeuls ondoyants et d'harmonieux roseaux, qui viendront disputer la jouissance du lieu à l'homme qui veut y élire sa demeure.

Plus tard, les hommes de l'époque néolithique, en marche dans un autre sens, vers d'autres finistères, lorsqu'ils arrivèrent à ces mêmes lacs, dans ces pays du calme, prédestinés à offrir l'hospitalité à tous les exilés, comme les Magdaléniens, trouvant que la place était bonne, y plantèrent leurs tentes.

Cette prise de possession ne fut pas une invasion proprement dite; elle dut être quelque chose comme ce voyage des premiers

patriarches, qui s'en allaient avec leurs troupeaux, leur famille, leur tribu, cherchant, de place en place, des pâturages plus frais, des vallées plus ombreuses, des coins toujours plus calmes pour y reposer leur tête. Ce fut comme une pénétration, l'envahissement lent et progressif de la mer sur les grèves plates, où, dans le sable blanc, un flot sourd filtre à peine, puis, insensiblement, s'augmente... s'augmente encore, et, le soir, a couvert tout le pays de ses ondes.

L'invasion, la véritable, la première, c'est l'Exode. Là, tout un peuple armé en guerre, un chef à sa tête, se rue, détruit, massacre, sous le couvert d'une mission *divine*. Ce sont des populations entières qu'on passe au fil de l'épée, par ordre du Seigneur. Ce sont des contrées fertiles, dévastées dans toute leur étendue, au nom de Jéhovah. Glorification de la tuerie, du vol, de l'incendie, du pillage, toute l'histoire biblique, en un mot, voilà l'invasion.

Les Aryas de la pierre polie ne tuaient pas, eux, et, pour preuve irréfutable de leurs habitudes pacifiques, il nous suffira de donner la nomenclature des objets trouvés au fond des lacs de la Suisse, juste au-dessous de la place où ils avaient installé leur modeste et tranquille foyer. Qu'ont récolté là, en effet, les Gross, les Keller, les Desor?... Des ciseaux quadrangulaires, en pierre brune, emmanchés dans des cornes de cerf, des gouges à double biseau (*fig.* 309), des herminettes tranchantes, et cette série de marteaux habilement polis, finement aiguisés, qui semblent ne devoir être maniés que par la main légère des femmes, et que les archéologues brutaux qualifient toujours de casse-tête; des bracelets en pierre amoureusement adoucie, des bagues en coquillages, des peignes en bois durci; trouvailles des palafittes de Locras; une énorme quantité de *fusaiolles* (pesons de fuseaux, *fig.* 310), des ornements de colliers en grand nombre, parures délicates qui ne pouvaient être destinées à orner la poitrine velue de massacreurs d'hommes; des boutons à bélière, d'une petitesse merveilleuse, et, auprès de tout cela, des polissoirs, grès rugueux, dont les creux, façonnés régulièrement, nous ont donné le secret de la fabrication de la hache polie; des meules fixes enfin, avec leurs broyeurs, encore en place, qui attestent que les lacustres savaient déjà récolter le blé, en extraire la farine et fabriquer le pain. Le pain, cette chose sublime

qui est restée le symbole de la grande communion, le pain qui rendait la personne d'un hôte sacrée quand, une fois, on l'avait

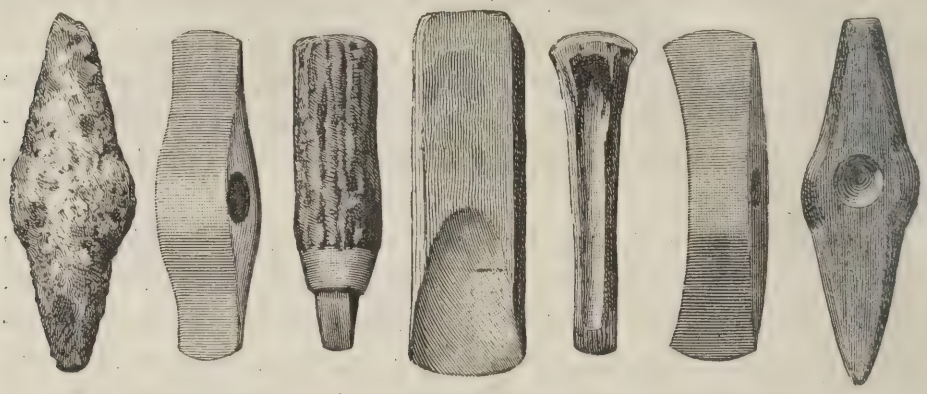

Fig. 309. — Outils trouvés dans les lacs de Suisse : ciseaux, gouges, marteaux.

rompu avec lui, le pain, dont les religions modernes ont fait l'emblème de la divinité.

Vouloir absolument voir des guerriers féroces dans tous ces

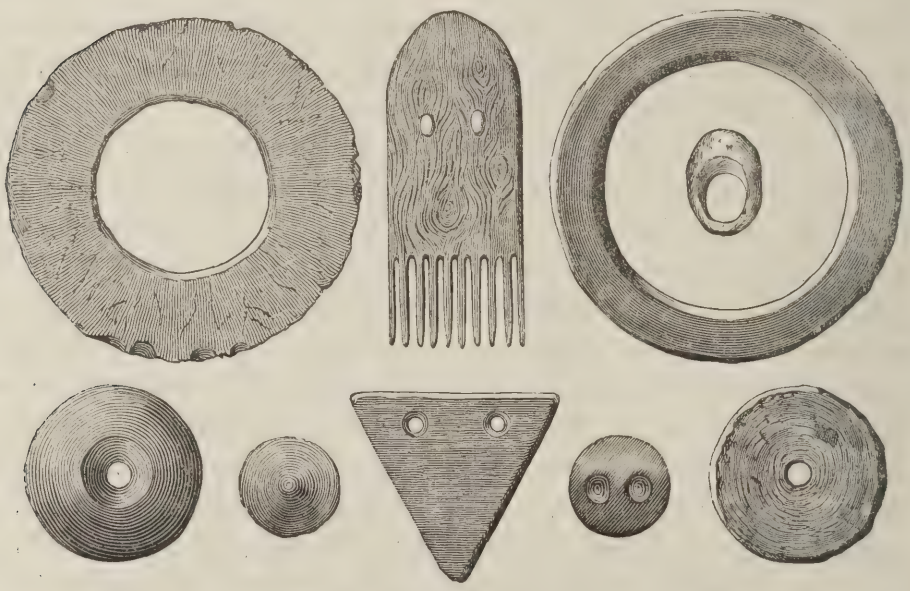

Fig. 310. — Bijoux de l'époque lacustre.
Pierre et bois : Bracelets, bagues, peigne, amulettes, boutons, fusaiolles.

nouveaux arrivants, c'est trop demander à l'esprit calme des vrais chercheurs.

La contemplation permanente de la surface limpide d'un étang ne pousse pas à l'idée sauvage de massacrer ses semblables. Pantagruel aima Panurge toute sa vie, parce qu'il le rencontra un jour, rêvant le long du fleuve de Seine, non loin du pont de Charenton, et, quoique le pauvre hère ressemblât plutôt à un cueilleur de pommes du pays du Perche, qu'à un seigneur de riche et noble

Fig. 311. — Station de Fluelen, lac de Lucerne.

lignée, il l'estima de par cette méditation sereine, faite tranquillement, tout le long, le long de la rivière.

Bernard Palissy, accablé des combats formidables, qui se livraient dans son âme, entre *Théorique* et *Practique*, s'en allait, lui aussi, sur les rives du doux fleuve de Charente, pour écouter au loin les jeunes filles qui chantaient le psaume 122, et il s'en revenait au logis, raffermi de corps et d'esprit, reprendre ses immortelles recherches.

Les lacustres n'ont jamais été des tueurs d'hommes.

Une des particularités les plus curieuses des trouvailles lacustres, c'est que, la vase ou la tourbe, dans laquelle ont été recueillis les innombrables objets qui décorent les vitrines des Musées de Zurich et de Saint-Germain, qui forment le noyau des collections Gross, Keller, Desor, etc., c'est que cette vase a conservé, intacts, dans leur forme première, non seulement la pierre, la corne de cerf, le bois de frêne, mais encore jusqu'aux tissus et jusqu'aux broderies mêmes sur les étoffes de vêtements, fabriquées par la

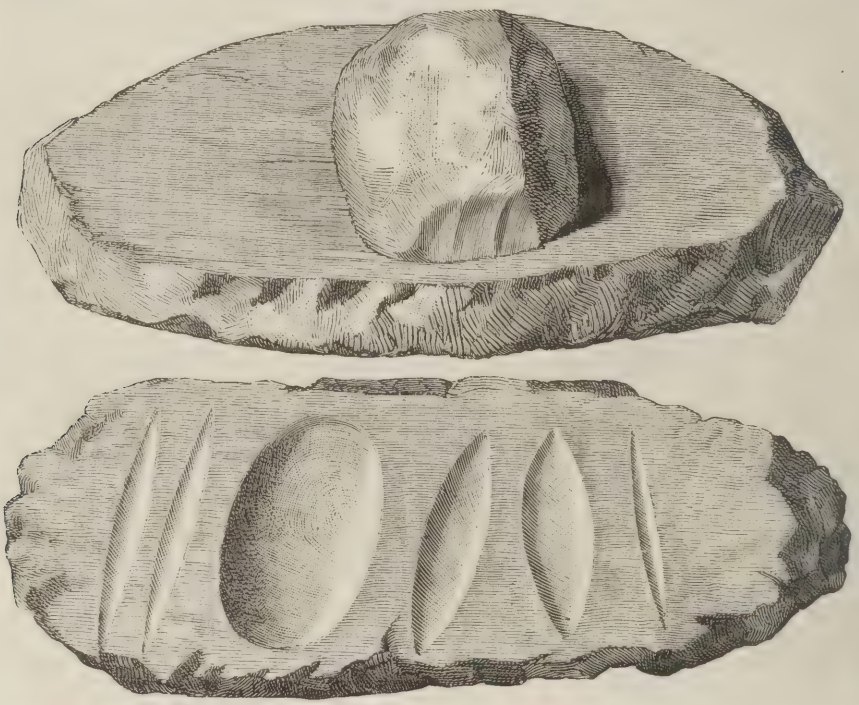

Fig. 312. — Meule fixe et dormante et meule mobile en grès pour moudre le blé, trouvées dans l'Aisne (polissoir en grès pour la fabrication des haches trouvé dans la Somme).

main industrieuse des habitants des huttes lacustres. C'est ce qui nous permet de restituer dans leurs détails les plus minutieux, les filets, les nattes en aubier, les couvertures, les manteaux, et jusqu'aux costumes de ce peuple, d'une époque si reculée.

Le Musée des antiquités nationales possède deux ou trois échantillons de filets à grandes mailles, en ficelle de lin, extraits des palafittes de Wangen, au lac de Constance et des tombes de Robenhausen, au canton de Zurich. On a les poids qui servaient à tendre ces filets; on a les grosses cordes auxquelles ils étaient attachés.

Quant aux étoffes, composées d'une sorte de ficelle, dont la trame est fort espacée, et dont on retrouve la trace en Afrique et en Polynésie, les récoltes de M. Alexandre Bertrand, à Robenhausen, nous en donnent des échantillons d'une perfection extraordinaire (*fig.* 313). M. Keller a rencontré de ces étoffes, plus fines encore, dans ces mêmes palafittes de Wangen que nous venons de citer.

Ces tissus, dont quelques-uns sont ornés de broderies (*fig.* 313),

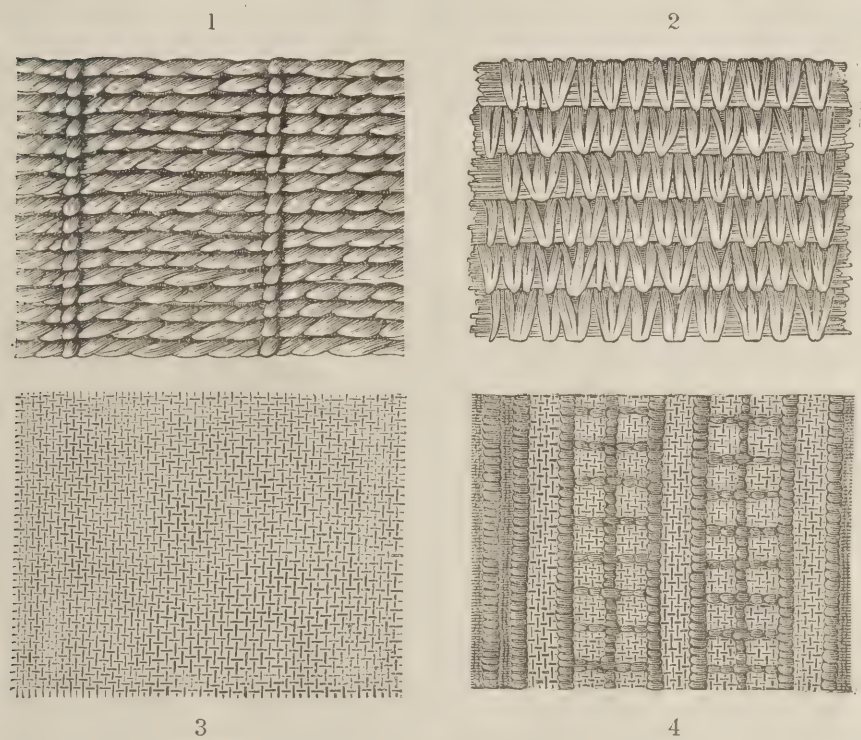

Fig. 313. — Étoffes trouvées dans les palafittes de la Suisse.

1. Étoffe en lin, à trame épaisse (tourbe de Robenhausen. — 2. Natte en aubier ou en jonc (palafitte de Wangen. 3. Étoffe fine en fil de lin (palafitte de Wangen. — 4. Étoffe ornée de broderies (palafitte de Robenhausen.

ne peuvent se comprendre que par la comparaison avec ceux dont sont faits les vêtements des naturels des îles Carolines, archipel situé à gauche de la Malaisie, et ceux des gardes du sultan du Soudan.

Le Musée d'artillerie de Paris exhibe, dans sa galerie ethnographique, un costume complet d'un sauvage des îles Carolines. Il est en tenue de guerre; ses cheveux sont relevés, dressés et liés sur le haut de sa tête; il porte une braie façonnée avec des cordages,

réunis en manière de filet, reproduction presque identique des tissus lacustres. Une petite veste couvre ses bras, son dos et sa poitrine. C'est le plus bizarre vêtement qui se puisse voir. Cette ma-

Fig. 314. — Garde du sultan au Soudan.

quette a servi de type aux savants conservateurs des galeries des Invalides, pour fabriquer la tunique et le pantalon de l'homme des dolmens, dont nous donnons un aspect à la figure 254 du présent volume. Cette reconstitution du colonel Leclerc a un cachet de

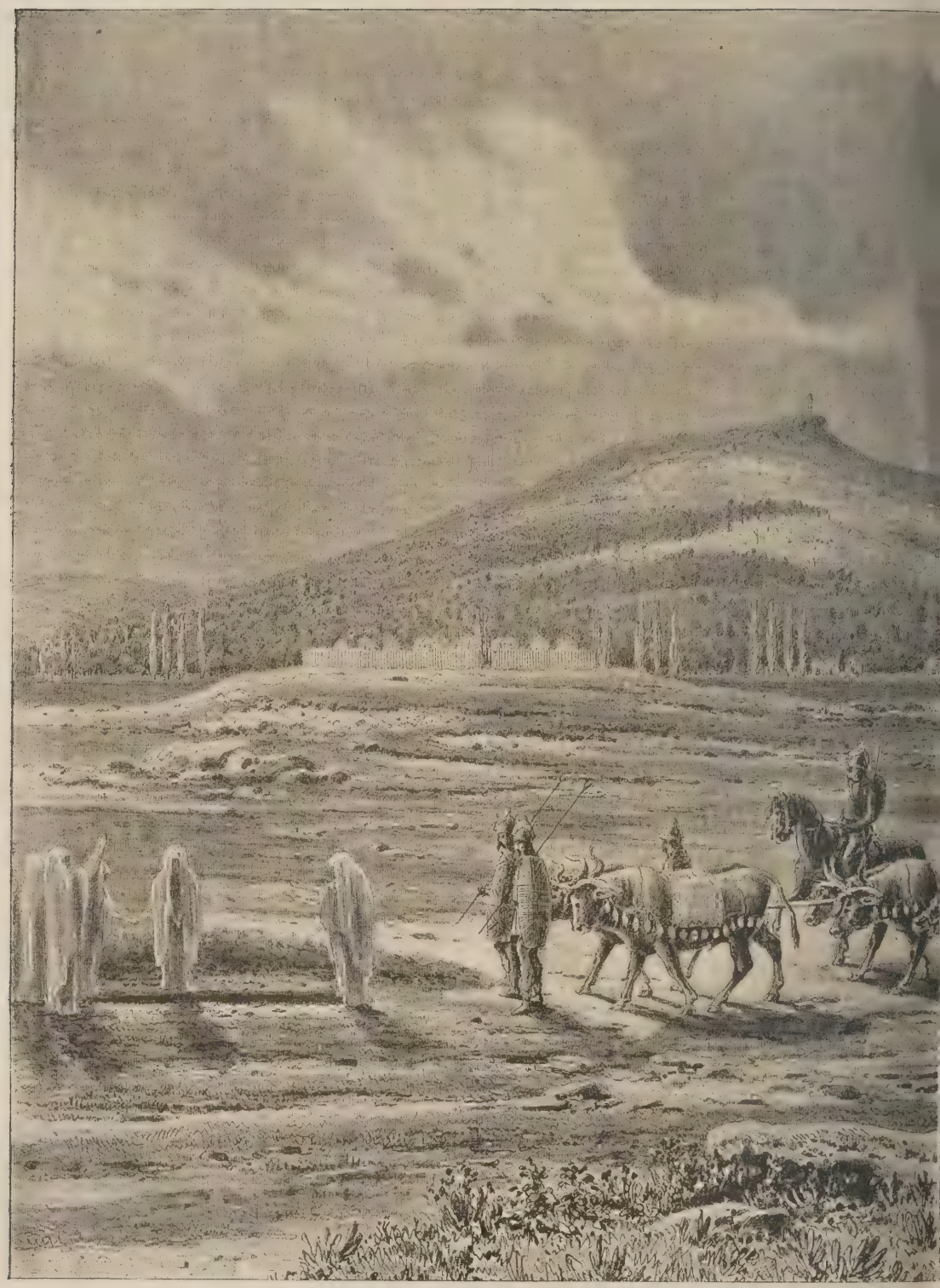

UN ENTERREMENT AUX CRONS DE VERTU.

L'ÉPOQUE DES CIMETIÈRES DE LA MARNE.

raideur qui ferait prendre de loin son personnage pour un mannequin, porteur d'un complet anglais.

Fig. 315. — Costume en cardes tressées des naturels de la Polynésie (îles Carolines), d'après la galerie ethnographique du musée d'artillerie.

Si l'on veut se rendre compte de l'aspect réel des pêcheurs de Morges, de Fluelen ou de Wesen, c'est encore sur les côtes de l'Armorique qu'il faut aller chercher nos points de comparaison.

Le pêcheur de Kerlouan, dont nous donnons ici un croquis, porte la braie étroite, à plis serrés, le *chupen* à capuchon et le petit bonnet rond, dont devaient se revêtir les traîneurs de filets des lacs de la Suisse. Le nom même de ces vêtements en est une preuve; la braie s'appelle encore, en Cornouailles, *bragou-braz;* en Tréguier, *bragou moan,* d'où le mot *gallia bracata,* donné à la région où cette partie du costume celtique était en usage. Quant au petit manteau, on l'appelle, en Léon, *cougoul,* qui est l'origine de la *cuculla,* du *bardo cucul,* si fort à la mode chez les élégants du Bas-Empire, qui s'en servaient pour courir les ruelles et s'en cacher le visage dans les faubourgs de Rome la grande.

Cette Bretagne, à laquelle « force est toujours pour nous de revenir », a gardé, on le voit, bien plus de souvenirs des anciens, que le reste du monde.

Nous ne pouvons entrer ici dans des détails, qui nous mèneraient trop loin, sur le *bigouden* de Pont-Labbé (*bec-an-den,* pointe de l'homme), coiffure bizarre, dont les jeunes filles qui le portent ont probablement oublié la signification, plus bizarre encore.

Le *jobelinen* (gobelin), dont nous donnons ici un aspect, est encore une coiffure, restée fantastique, jusque dans l'Ile de France; les Gobelins, ces démons du faubourg Saint-Marcel, le lieu le plus diabolique de la grande cité de Lutèce, ont pris leur nom de ce capulet, on le voit, des plus primitifs.

De ces comparaisons, sommairement indiquées, nous pouvons arriver à une reconstitution moins problématique, mais d'une logique absolue des proto-helvètes de l'époque de la pierre polie.

La tourbe conservatrice des palafittes nous réserve des surprises encore plus grandes que celle même de la conservation des étoffes.

M. Frank, inspecteur des forêts à Schussenried (Wurtemberg), a eu dernièrement le bonheur de découvrir, en exploitant un marais tourbeux de la région, les restes, parfaitement conservés d'une de ces huttes de l'époque de la pierre polie, dont nous ne connaissions jusqu'ici que les fondations, à peine indiquées par quelques pieux, brûlés ou pourris.

D'aprés le plan, très fidèle, levé sur place, par un géomètre aux ordres du savant explorateur, cette cabane, dont les planchers

et une portion des parois subsistent encore, avait la forme d'un rectangle long de dix mètres et large de sept. Elle était divisée en deux compartiments, qui communiquaient ensemble par une passerelle formée de trois poutres alignées. L'unique porte d'entrée, large de six mètres, s'ouvrait du côté du midi et conduisait dans un premier local de 6^{m},50 de long sur 4 mètres de large, où, dans un coin, se trouvait un amas de pierres, espèces de pavés, qui, apparemment, tenait jadis lieu de foyer. Cette première pièce était donc à la fois la cuisine, la chambre de ménage, la *salle*, comme on dit encore dans certaines provinces françaises. La seconde pièce était plus spacieuse, 6^{m},50 sur 5 mètres; elle n'avait pas de communication avec l'extérieur; c'était le local où se retirait la famille pendant la nuit. Les planchers de ces deux chambres étaient formés de séries de bois rond, alignés les uns à côté des autres, tandis que les parois n'étaient faites que de pieux refendus en deux. L'esplanade sur laquelle se trouvait cette hutte lacustre communiquait avec le rivage par un pont plus ou moins long et avec la surface de l'eau par des échelles. M. Victor Gross a retrouvé des exemplaires de ces échelles dans la fameuse station de Chavannes. C'étaient de longs pieux de chêne percés, de distance en distance, de trous arrondis, destinés à recevoir les échelons.

C'était absolument, on le voit, la cabane des Péoniens, d'Hérodote, décrite par nous plus haut.

Les villages lacustres portent partout les traces d'étables nombreuses. Nous en avons déjà parlé au chapitre des outils de Chavannes.

Les savants ont découvert toutes les races d'animaux, domestiqués par ces primitifs. On a trouvé, au-dessous des étables, bâties sur pilotis, les ossements du chien, du *sus-celtae*, en français le porc; de la chèvre, du mouton, du *bos-asiaticus*, en langage *chrestien* le bœuf; du cheval, que M. Samson, l'homme le plus compétent dans la matière, fait venir du Caucase, *equus asiaticus*, comme du reste tous les animaux dont l'énumération précède.

Les savants en concluent que les premiers émigrants de la race aryenne pénétrèrent chez nous en poussant devant eux d'immenses troupeaux; patriarches en quête de pâturages fertiles, ainsi que

nous le disions au commencement de ce chapitre, race bien plus pacifique que guerrière.

Nous connaissons par le menu toutes les céréales cultivées par

Fig. 316. — Costume des pêcheurs de Kerhouan, *ar payaned*, les payens (Finistère).

ces agriculteurs primitifs; nous savons les fruits dont ils se nourrissaient; pour un peu, nous connaîtrions jusqu'aux fleurs dont ils ornaient leurs jardins. On a déterré dans la vase des palafittes, des

UNE HABITATION LACUSTRE A L'ÉPOQUE DE LA PIERRE POLIE.

graines de froment, d'épautre, trois variétés d'orge; on a récolté dans cette boue, si précieuse, des pépins de pommier sauvage, de poirier cultivé, des noyaux de prunes et de cerises, des châtaignes d'eau, des noisettes, des faînes de hêtre, et nombre de traces de tous les produits de nos grands bois, de nos prés verts et de nos coteaux rustiques.

D'où venaient donc ces paisibles mangeurs de framboises, de fraises et de prunelles bleues?

Hélas! des hommes nourris d'ethnogénie, d'ethnographie, d'ethnologie, de physiologie, d'archéologie, de philologie, ont été chercher les traces de leurs migrations partout où elles n'étaient pas.

Réfuter les thèses jadis soutenues par M. Roger de Belloguet sur les Ligures, par M. Alexandre Bertrand sur les Hyperboréens, serait désormais inutile.

Les Ligures de l'auteur de l'ethnogénie gauloise, misérables sauvages, à la tête arrondie en sphère, au front étroit, fuyant vers les tempes, avec de grands yeux ouverts sous leurs cheveux crépus, frisés, bouclés, « *torti, plerum que crines* » avec une chair fauve, un corps trapu, des amours d'une bestialité légendaire, les *Fallaces Ligures* d'Ausone, que Fleurus appelait *Callidum genus,* une race de Tartufes, ne ressemblent en rien à nos placides Lacustres, pas plus qu'à nos fiers planteurs de pierres levées, leurs frères directs.

Quant aux Hyperboréens du savant conservateur du musée de Saint-Germain, ces espèces de Normands venus des bords du Dnieper, de l'Oder et de la Vistule, remontant les fleuves et nous apportant la lumière, « peuples dont l'histoire ne nous parle pas et qui n'existaient plus du temps de César, » il en a été fait justice.

On pouvait encore, avant 1870, chercher à prouver que la civilisation française venait de la Prusse. C'était de mode à la cour des Tuileries. Aujourd'hui, soutenir une pareille thèse serait simplement odieux. Du reste, l'auteur de la Gaule avant les Gaulois s'est depuis complètement tourné vers l'Orient. Nous ne pouvons que l'en féliciter de tout notre cœur. C'est même à son témoignage, venant confirmer tant d'autres preuves, que nous en

appellerons, pour dire avec lui que cette race nouvelle sortait de l'Inde et qu'elle est descendue des hauts plateaux de l'Himalaya

Fig. 318. — Le *Gobelinen* (gobelin), coiffure des femmes de Cornouaille.

pour apporter chez nous, grâce à sa supériorité morale, tous les germes de la civilisation future.

Nous avons dit que les constructeurs des huttes lacustres étaient les frères des dresseurs de pierres de l'Armorique. Il y a quelques

années, on ne connaissait pas encore leur mode de sépulture. Quelques auteurs même prétendaient qu'ils n'avaient jamais enterré ni incinéré leurs morts, se contentant de leur donner pour dernier lit la profondeur des lacs sur lesquels ils demeuraient. Les dolmens des populations lacustres ont été depuis mis à jour, et leur identité avec ceux des populations néolithiques du reste de la France ne fait pas un doute. Nous n'en décrirons ici qu'un seul,

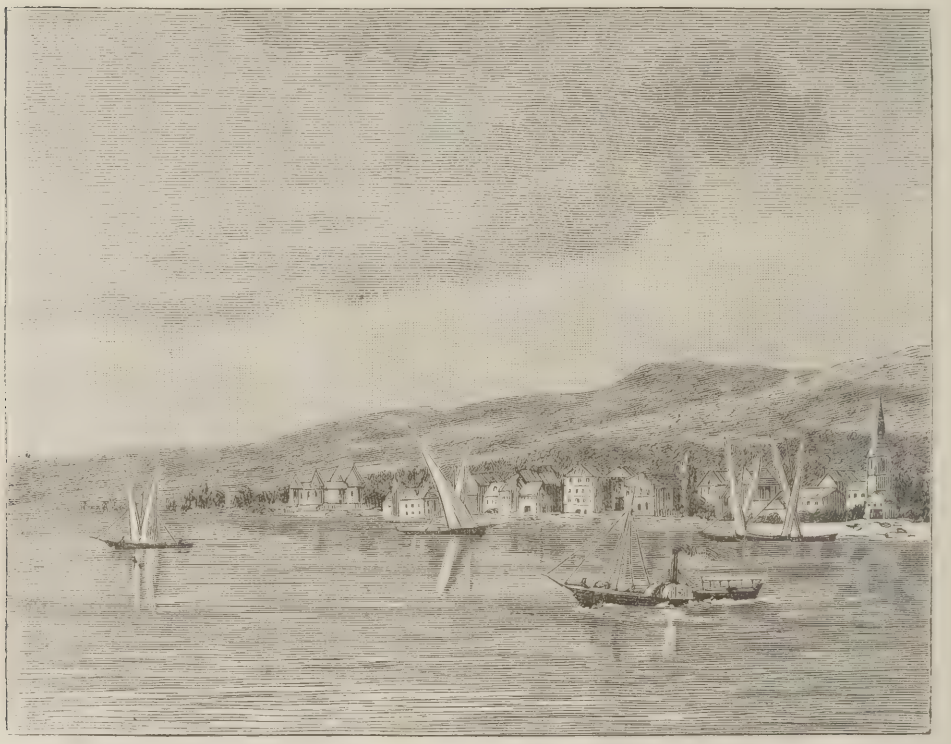

Fig. 319. — Station de Morges. Lac de Genève.

celui d'Auvernier, à cinquante mètres environ du lac de Neuchâtel.

Lorsqu'on découvrit cette chambre négalithique, on la trouva formée, comme celle des *cists* britanniques, de larges dalles de granit, grossièrement travaillées, posées de champ, recouvertes de pierres semblables et d'épaisses couches de terre. C'était le tertre vert à sa dernière période, l'ossuaire dans toute sa simplicité primitive. Il n'a pas été possible de déterminer exacte-

ment à Auvernier le nombre des squelettes ni leur position dans la tombe. M. de Nadaillac, auquel nous empruntons le dessin de la figure 320, les évalue pourtant à quinze ou vingt. Avec les squelettes, on trouva deux haches en serpentine, une défense de sanglier, deux dents d'ours et de loup, percées à leur extrémité, tous objets caractéristiques de l'âge de la pierre polie.

Avec ces objets, on a recueilli quelques petits ornements en

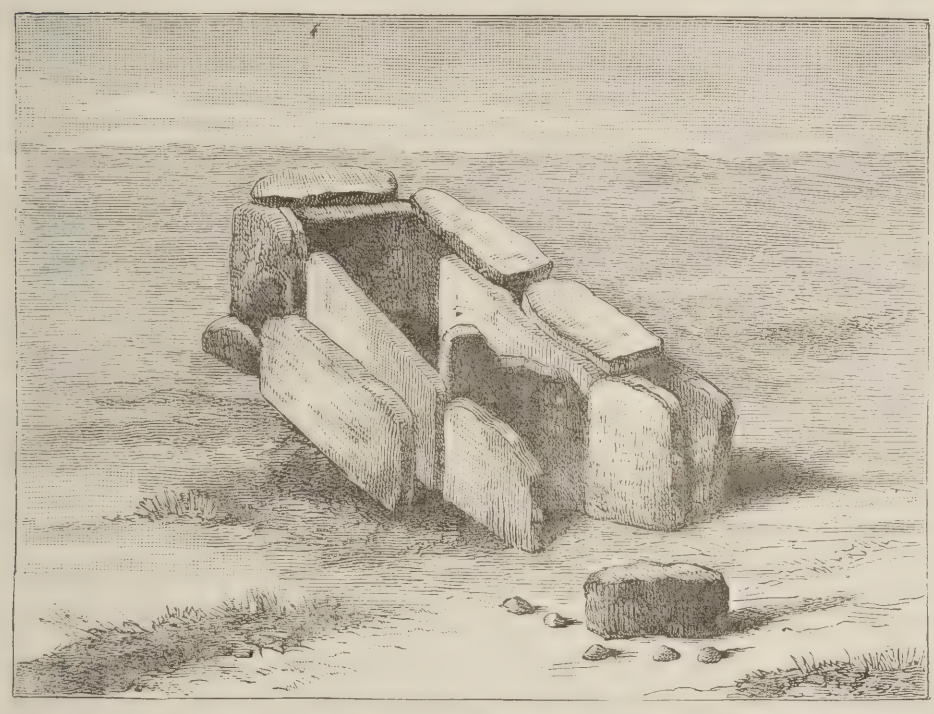

Fig. 320. — Le dolmen lacustre d'Auvernier (lac de Neuchâtel), d'après M. de Nadaillac.

bronze; mais nous avons vu qu'en Bretagne, aussi bien que dans l'Aveyron, le bronze était contemporain des dolmens. La station d'Auvernier n'était donc qu'une tombe de la fin de la pierre polie; les crânes nombreux qui s'y rencontrent ne prouvent qu'une chose, c'est qu'elle était, comme la chambre de Kercado, du Rocher, du Moustoir, et de tant d'autres pyramides de terre, une sépulture de famille, un *carnel*.

La fusion de la race néolithique avec celle qui l'avait précédée sur les lacs, fut donc, on le voit, très complète, puisqu'elle im-

planta, dans ces lieux calmes, non seulement l'usage de ses pierres polies, de ses bijoux, de ses outils, mais encore jusqu'à ses coutumes, on pourrait presque dire jusqu'à sa religion.

Pourtant, de l'antique occupation des Magdaléniens de Chavannes, il resta, çà et là, quelques traces. Pour le prouver, il suffit de lire, dans les *Commentaires de César*, le récit de la fuite des Helvètes et l'incendie volontaire de leurs bourgades au moment où, navrés depuis de longues années, par les incessantes incursions des *Allemani*, ils se déterminèrent à quitter ce pays, où ils avaient trouvé pendant si longtemps le repos le plus absolu, pour fuir vers des contrées moins troublées par la guerre, pour laquelle, quoiqu'en dise le proconsul, ils ne se sentirent jamais aucun goût.

Quelle était donc la terre promise qu'ils demandèrent alors à revoir? La douce Aquitaine, où jadis avaient vécu leurs pères, et dont le souvenir était resté gravé dans leur mémoire.

Depuis longtemps, dit l'auteur de la *Guerre des Gaules*, les Helvètes avaient presque tous les jours des combats à soutenir contre les Germains, cette race (c'est Caïus Julius lui-même que nous citons) née pour la guerre et le brigandage; *in bello latrociniisque natos*. Un beau jour, ils rassemblèrent leurs chariots, leurs bêtes de somme, d'abondantes provisions de blé, réunirent leurs femmes et leurs enfants, puis, dans une seule nuit, brûlèrent quatre cents villages. Ils arrivèrent au territoire des Sequanes et des Eduens et leur demandèrent passage pour aller au pays des *Santons* (Saintes, Angoulême). Ils s'étaient déjà adressés aux Allobroges, nouvellement soumis à la domination romaine. Partout, les agents de César parvinrent à leur faire refuser le libre passage. Repoussés par tous, ils tombèrent nécessairement entre les serres des aigles du Capitole. On sait la boucherie qu'en fit César. Nous n'avons pas ici à raconter cette histoire. Le fait seul du désir de retourner à leur lieu d'origine était utile à constater.

Par cette fin lugubre, qui dépeupla pour un moment la Suisse, par cette fuite devant les bêtes fauves d'outre-Rhin, qui commençaient à sortir de leurs tanières, on peut facilement juger du caractère vrai des hommes de l'époque lacustre. Nous les avons vus, vêtus de lin fin, marchant sur des nattes industrieusement tressées,

pêchant à la ligne et au filet, récoltant les fruits savoureux de la rive, façonnant des poteries délicieuses de forme, réunis autour de leur tranquille foyer; nous avons vu leurs femmes, parées de ces bagues, de ces bracelets, de ces colliers, dont nous avons donné des dessins, filant leur quenouille, en laissant glisser entre leurs doigts délicats de légères fusaiolles, couvrant leurs étoffes de broderies d'un caractère étrange dans leur simplicité. Ces gens pouvaient-ils être de hideux sauvages, ne rêvant que massacres, sang et carnage, des manieurs de casse-tête et des pourfendeurs de crânes. Non,

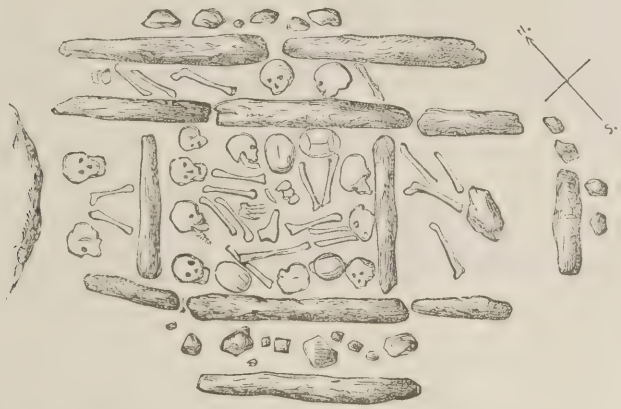

Fig. 321. — Plan du dolmen lacustre d'Auvernier avec la position des crânes.

jamais cette calomnie, venue d'outre-Rhin, ne prendra racine dans notre esprit.

A ceux qui nous traiteraient de visionnaire, nous voudrions pouvoir répondre par ce simple souhait :

— Qu'un jour, votre heureuse étoile vous conduise vers un de ces rivages paisibles, au lac de Côme, par exemple. Là, une de ces barques, enfouies dans les chèvrefeuilles à l'odeur d'une griserie pénétrante, dans les massifs pourprés de rosiers, dont les jets éclatants viennent jouer avec la vague molle, tentera votre rêverie, au coin d'une baie ensoleillée. Quant, au fil de l'eau paresseuse, votre esquif glissera lentement, suivi et caressé par ces longues traînées de pétales de roses rouges, cortège frissonnant de couleurs et de parfums, dites alors si, dans cette sérénité, bercé par le chant assourdi du batelier qui vous mène, vous avez rêvé batailles. Si oui, c'est que, dans votre cœur, tout ce qu'il y a d'humain aura

été faussé par une éducation malsaine, puisée aux sources des pires ennemis de notre race, les seuls Latins; éducation que nous nous efforcerons toujours de combattre, suivant en cela les traces des Bénédictins du dernier siècle, qui déjà, dom Martin en tête, sapaient par la base ces errements funestes, qu'un revirement antinational a depuis dès lors remis en honneur.

Les lacustres ne furent que des pacifiques.

De tout temps, le séjour sur l'onde a fait germer et fleurir ce qu'il y a de poétique dans l'âme humaine; jamais il n'engendra l'idée de broyer les os de son semblable; de s'emparer, au prix d'épouvantables violences, de la propriété de son voisin. Sur la surface limpide du lac majestueux, il y a place pour tous au grand soleil.

Les sublimes rêveurs, les grands philosophes, qui ont travaillé au bien de l'humanité, sont venus de l'Helvétie.

Saluons donc cette terre bénie entre toutes, enviant pour nous-mêmes le bonheur des heureux républicains qui la peuplent.

CHAPITRE VII

LES PREMIÈRES CHARRUES

Les Celtaes emmanchés des habitations lacustres. — Les Ascias gravées des Dolmens

De tous les instruments importés par les peuplades de la seconde époque lacustre, le plus noble outil, dont l'humanité leur soit redevable, c'est assurément le *celtæ*, la *céraunie*, qui n'étaient autre chose, à l'origine, que des socs de *charrues*. Comme cette affirmation, que nous avions déjà plus haut essayé d'établir, pourrait paraître téméraire à quelques timides, nous allons indiquer, d'après les maîtres de la science moderne, le vrai rôle des hommes de la pierre polie qui la confirment; puis, par des rapprochements formels, soulignés par nos dessins, nous tâcherons de rendre claire à tous les yeux cette assertion qui, pour nous, est un fait incontestable.

Certes, cette charrue a pu devenir, quelquefois, un instrument

de guerre, ou plutôt de défense. Paisiblement courbé sur son *araire*, le laboureur tranquille traçait dans son champ le sillon, où devait s'enfouir le grain, espoir de sa moisson future. Tout à coup, sur lui fondirent, du haut de la colline voisine, de nobles cavaliers qui, sous prétexte de le défendre, l'attaquèrent et voulurent le forcer à leur donner le fruit de ses pénibles labeurs. Il n'avait pas d'armes; il brandit cette charrue bienfaisante et se défendit de son mieux.

Oui, la modeste pioche a parfois servi à tuer.

L'histoire grecque raconte qu'à la bataille de Marathon, un Athénien, sans autre arme que sa charrue, mit à mal un nombre incalculable de Perses. En conclura-t-on, qu'à cette mémorable journée, tous les soldats de Miltiade n'étaient armés que de socs, plus ou moins bien emmanchés?... Non. Les historiens nous ont assez décrit la phalange grecque, pour que nous la connaissions par le menu. Elle avait le casque, la cuirasse, les cnémides et le bouclier rond. Et, c'est avec l'épée, le poignard, la pique, la *sarisse* et la javeline que les *hoplites* des Thermopyles repoussèrent les féroces envahisseurs de la patrie.

Nous avons parlé des « Faucheurs de la Mort », ces braves Lithuaniens, qui, du seul tranchant de leur faux, abattirent tant de soldats russes, à la dernière guerre de l'indépendance polonaise. Mais, dès que ces paysans révoltés se furent emparés des armes abandonnées par leurs ennemis, rudes moissonneurs d'hommes, ils accrochèrent à nouveau leurs outils aux murailles de leurs granges, les réservant à des besognes moins inhumaines.

Nous pourrions citer encore, dans notre propre histoire, bien des *Jacques*, qui, détournant de leur destination leurs pacifiques instruments de travail, firent couler le sang et donnèrent la mort, avec un fer, fabriqué pour produire les éléments de la vie.

Un poète immortel a chanté ces luttes suprêmes, alors que :

« La bravoure ajoutant à l'homme une coudée,
« Pour vaincre un bastion, pour rompre une muraille,
« Pour prendre cent canons, vomissant la mitraille,
« *On* n'*avait* qu'un bâton... »

L'herminette, en temps ordinaire, n'en est pas moins restée le sceptre du vigneron, le bâton de commandement du semeur de blé,

comme le *celtæ* des temps anciens, qui a pu servir de hache pour massacrer un adversaire, mais qui ne fut, dans la pensée de ses inventeurs, qu'un simple hoyau.

Nous avons dit que les peuples de la période néolithique ne durent leur supériorité sur les autocthones de l'Europe, envahie par eux, que par ce bienfait de la culture de la terre, qu'ils enseignèrent à ces pauvres pasteurs. Prouvons-le par des citations prises dans des auteurs qui, par la position qu'ils occupent, doivent faire foi dans la question.

M. d'Arbois de Jubainville, professeur au Collège de France, dit, en parlant des premiers émigrants de la race indo-européenne, qui peuplèrent nos contrées à cette époque, qu'ils arrivèrent chez nous « dans des chars, traînés par des bœufs et des chevaux sous le joug, au milieu de leurs nombreux troupeaux de chèvres, de cochons et d'oies. » Ils dressèrent alors leurs maisons de bois dans la vallée du Danube, d'abord, dans les régions qui devaient être un jour l'empire d'Autriche, puis, sur les lacs de Suisse. « Et, au grand étonnement des sauvages habitants de ces lieux, ces hommes nouveaux tracèrent, dans ce sol, encore vierge, les premiers sillons de *la charrue.* »

« La charrue et le blé, ajoute le savant archéologue, ont été pour eux la base d'une puissance, infiniment supérieure à celle des races qui les avaient précédés dans la même partie du monde. En augmentant dans une énorme proportion la production de la terre, ils purent augmenter, dans une proportion analogue, la densité de la population, et, ils ont trouvé dans leur nombre, autant que dans la supériorité de leur intelligence, le principe de leurs victoires et de leurs conquêtes. (*Les premiers habitants de l'Europe,* liv. II, ch. Ier, p. 138.)

Nous ne suivrons pas M. d'Arbois dans ses dissertations sur la linguistique de ce peuple, où il retrouve tout, jusqu'au nom même de ses charrues (*aratra*), nom conservé encore dans nos idiomes, ainsi que bien d'autres termes d'agriculture, dont il nous donne une nomenclature complète : *Araya,* labourer; *aratar,* laboureur; *arva,* terre en culture; *saman,* semence; *garna,* grain; *malna,* mil; *pura,* froment; *carmusa,* ail, etc., etc.

Nous ne pouvons davantage nous étendre sur la signification des

noms de tous les animaux, domestiqués par ces Aryas primitifs, et que traduit le savant commentateur des *Origines*. *Ak-va*, le cheval, celui qui va vite; *vaká*, la vache, celle qui mugit; *uksan*, le taureau, celui qui féconde; *aga*, la chèvre, celle qui est agile; *kuan*, le chien, celui qui est fort et utile; *ghansa*, l'oie, celle qui bâille; *bah*, l'abeille, celle qui bourdonne.

Il faut lire les ingénieux commentaires de l'érudit chercheur

Fig. 323. — Village des naturels de l'Afrique méridionale.

pour se rendre compte de l'importance de cette civilisation déjà si avancée. Contentons-nous de renvoyer le lecteur aux pages pleines de finesse d'observation de M. de Jubainville; elles sont du plus haut intérêt (*Les premiers habitants de l'Europe, loc. cit.*, p. 131 et p. 135).

M. Alexandre Bertrand, professeur à l'école du Louvre, est encore plus formel. Nous avons déjà donné, p. 371, quelques-unes de ses déductions, à propos de la provenance, pour lui, évidem-

ment orientale, du jade et de la chloro-mélanite, matières premières de nos instruments de la pierre polie. Complétons nos citations par quelques extraits de son cours, très caractéristiques, surtout dans la bouche d'un nouveau converti.

A propos de l'invasion aryenne, il écrit, p. 132, de sa *Gaule avant les Gaulois :*

« Nous sommes obligés, quand nous parlons des peuples de

Fig. 324. — Village dans les blés (Afrique centrale).

cette période, de tourner nos regards vers l'Orient. C'est de là que partirent ces premiers immigrants, qui possédaient déjà l'art de domestiquer les animaux sauvages.

« ..... Et, tout concorde, pour donner à ce grand mouvement d'émigration d'Orient en Occident, remontant, originairement, si haut dans le passé, très probablement au delà des premières manifestations de l'industrie de la pierre polie, une importance capitale à l'histoire de la civilisation gauloise.

« ..... Ces nouveaux hommes importèrent en Occident l'usage des dolmens, des céréales et des animaux domestiques, et firent passer les peuplades de la Gaule, de l'état chasseur à l'état pastoral et *agricole*.

« ..... Ce flot nouveau se répandit dans nos contrées, en introduisant, avec la pierre polie, les cités lacustres, les monuments funéraires mégalithiques, les animaux domestiques et les céréales. » (*La Gaule avant les Gaulois*, p. 146.)

L'introduction, chez nous, de la charrue indienne marque donc l'origine de la grande civilisation, évidemment pacifique, qui transforma notre sol et fonda la nation, qui devait s'appeler plus tard le peuple français.

M. de Mortillet, enfin, professeur à l'École d'anthropologie de Paris, qui n'admet, en aucune façon, le peuple des dolmens, mais, en revanche, tient essentiellement à appeler toute cette période de l'histoire de l'humanité, période robenhausienne, de Robenhausen, petit hameau de la commune de Wetzicon, canton de Zurich, M. de Mortillet, apercevant tout à coup, à ce moment, chez nous, des animaux étrangers, évidemment originaires de l'Asie, qui arrivent en foule, associés à une civilisation toute nouvelle, trouvant chez nous la culture du blé, la fabrication du pain, celle d'une liqueur fermentée qu'il appelle le vin de Cornouilles, le tout, en pleine vigueur du jour au lendemain, constatant, enfin, que l'*art de la Madeleine*, comme il dit, s'efface devant un système de décoration tout nouveau, dont il n'aperçoit aucunement les beautés, et qu'il critique même assez vivement, s'écrie à son tour : « L'industrie autocthone, au commencement du robenhausien, se trouve, tout à coup, remplacée par une industrie toute différente. C'est donc la preuve d'une grande invasion à ce moment. D'où provenait cette invasion? Elle provenait de l'Orient (p. 613). Et nous a transmis, avec les animaux domestiques apportés par elle, l'*agriculture* (p. 614).

Grâce à notre éducation absolument sémitique, l'*Histoire sainte*, l'histoire de la petite tribu des Beni-Israël étant la seule qu'on nous apprenne, à cette époque de la vie, où les impressions, semées dans l'esprit de l'enfant, deviennent comme indéracinables, grâce à la *Bible*, enfin, nous ne pouvons nous figurer la marche

d'un peuple, vers une terre, Promise ou non, qu'accompagnée de tueries et de massacres.

Les adorateurs du Dieu d'Abraham et du Dieu de Nachor, en effet, ont, à l'égard des peuples qu'ils rencontrent sur leur chemin, des procédés, qu'on peut, sans être taxé d'exagération, traiter de quelque peu barbares.

Jacob, le premier, après avoir dérobé à son beau-père Laban, ses moutons, ses filles et jusqu'à ses dieux, arrive près d'une ville, où règne Hémor-Hévéen, prince du pays. Sichem, son fils, se prend d'amour pour Dina, la fille du patriarche, et la retient dans son palais. Sur ces entrefaites, arrivent les frères de la belle, qui étaient allés paître leurs troupeaux dans les champs voisins. Ils menacent Sichem et les siens d'une éclatante vengeance; mais, comme on leur propose une alliance lucrative, ils l'acceptent à une condition, c'est que tous les habitants mâles de la ville se feront circoncire. Trois jours après, *quando gravissimus vulnerum dolor esset*, Siméon et Lévi, les frères de Dina, ayant pris leurs épées, entrent dans la cité et tuent tous les mâles; puis, appelant les autres enfants du vénérable chef des fils de Dieu, ils pillent les maisons, prennent les brebis, les bœufs et les ânes, ruinent tout, de fond en comble, et emmènent les femmes et les enfants en esclavage. (*Genèse*, ch. XXXIV.)

Du temps de Moïse, qui part de l'Égypte en volant les vases d'or, d'argent, d'airain, toutes les étoffes précieuses que ses rapaces serviteurs peuvent emporter, les massacres étaient plus complets encore. Les belles Madianites et les filles de Moab, curieuses, comme toutes les femmes, viennent voir ce que sont ces nouveaux venus qui plantent des tentes dans leur plaine. Les enfants d'Israël, les trouvant à leur goût, sacrifient avec elles à Belphégor. De là, grande colère du Seigneur qui ordonne à Moïse de rassembler ses guerriers et d'attaquer Madian. Les Hébreux marchent donc contre ce peuple, et comme toujours font mourir tous les mâles. Ils tuent *Evi*, *Récem*, *Sur*, *Hur* et *Rébé*, les rois de ce peuple, et font périr par l'épée *Balaam*, fils de *Béor;* ils emmènent en captivité les femmes et les petits enfants des Madianites, pillent toutes leurs bêtes de charge, tous leurs bestiaux et toutes leurs richesses, et mettent le feu à toutes les villes et à tous les châteaux. Lorsqu'ils viennent

présenter les prisonniers à Moïse et à Eléazar, grand-prêtre, ceux-ci entrent dans une fureur indicible. — Pourquoi avez-vous sauvé la vie à ces femmes, s'écrient-ils, vous savez que ce sont elles qui ont appris aux enfants d'Israël à prévariquer. Tuez tous les mâles d'entre les enfants; faites mourir de même toutes les femmes dont quelque homme s'est approché. Quant aux jeunes filles, réservez-les

Fig. 325. — Village de Cafres (Zoulous).

pour les lévites qui veillent à la garde du tabernacle avec la dîme des animaux. C'est la part du Seigneur. (*Les Nombres*, ch. XXXI.)

J'en passe. Il y aurait, au sujet des invasions juives, trop de choses à dire. D'ordinaire, ces doux émigrants affirment aux chefs des peuples qu'ils ne traverseront ni leurs champs ni leurs vignes, qu'ils ne boiront pas l'eau de leurs citernes, mais qu'ils iront par le grand chemin, sans se détourner à gauche ni à droite jusqu'à ce qu'ils aient passé à travers leurs terres.

Puis, une fois entrés dans le pays, ils brûlent tout, parce que les villes sont soumises à l'*anathème*.

Ils pourfendent tout, parce que Dieu a livré ces races maudites entre leurs mains.

Ils dévorent les nations, consument les ennemis du Très-Haut, ils brisent leurs os, concassent leurs têtes et les foulent aux pieds

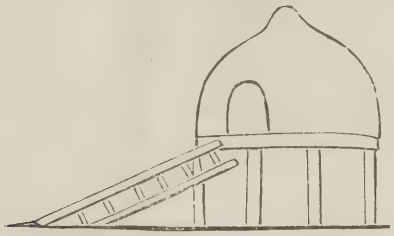

Fig. 326. — Habitation des Galiléens du temps des Pharaons, d'après un bas-relief égyptien.

pour accomplir saintement la vengeance dont ils sont spécialement chargés par Jéhovah.

Après l'*Histoire sainte*, on nous donne ordinairement à apprendre l'*Histoire romaine*. A l'*Epitome historiæ sacræ* succède le *De Viris illustribus urbis Romæ* et les récits de l'introduction sublime de la civilisation romaine parmi nous. Là, nous voyons César, Fils des dieux, lui aussi, qui commence par massacrer

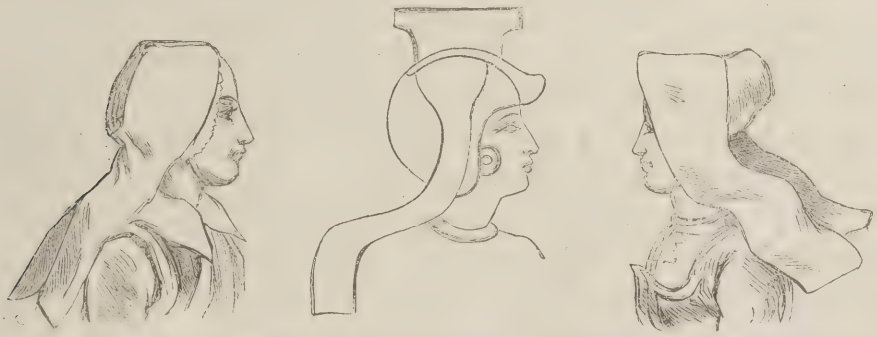

Fig. 327. — Coiffure des Galiléennes du temps des Pharaons, rapprochées des coiffures modernes des femmes du pays de Vannes.

soixante-neuf mille Helvètes, pauvres lacustres, qui ne demandaient qu'à retourner dans leur Terre promise, la douce Aquitaine. Puis, dans la guerre d'Arioviste, on tue, en un jour, quatre-vingt-sept mille hommes; puis, sur la Sambre, chez les Nerviens, soixante mille guerriers. A Vannes, comme la ville se rend, on passe par les armes tous les vieillards; à Clèves, ce sont les femmes et les

enfants que l'armée reçoit l'ordre d'assommer, — et les soldats, sans perdre un homme, frappent, tant que les bras peuvent soutenir les épées. Dans le pays des Bituriges, à Bourges, on aurait pu suivre les Romains aux traces lugubres des incendies.

Ces bourreaux sinistres se fatiguent enfin de fendre des crânes, de ravager des moissons, de détruire des cités; alors, le glorieux César convoque les Sicambres, ces Allemands « nés pour la guerre et le brigandage » qui font, en quelques jours, disparaître du monde une race tout entière, celle des paisibles laboureurs de Tongres et de Namur.

Je passe la grande levée de boucliers de Vercingétorix. Là, le proconsul nage littéralement dans le sang. A la fin de la révolte, les marchés de Rome regorgeant de Gaulois et de Gauloises; Caïus Julius, par un raffinement de cruauté, fit couper les mains à tous les défenseurs de la patrie qui étaient restés valides.

En dix années, le conquérant venait de prendre huit cents villes, de soumettre trois cents nations, de combattre trois millions d'hommes, d'en massacrer un million et d'en vendre à peu près autant.

Les Latins avaient conquis la Gaule, qui désormais était ouverte enfin aux bienfaits de la civilisation de la Ville éternelle.

Comment voudrait-on faire entrer dans l'esprit d'hommes, nourris dès le berceau de ces souvenirs, l'idée qu'une masse énorme de braves agriculteurs a traversé de vrais déserts, un peu moins peuplés que le désert de Moïse, sans faire couler des flots de sang, sans se vautrer dans l'orgie des massacres. Comment ne pas se les figurer toujours prêts à faire tournoyer au-dessus de leurs têtes de bêtes fauves des haches de pierre fantastiques, buvant dans des crânes le sang des vaincus, comme le prétendent les savants, et se mangeant entre eux, comme de simples canaques de la Nouvelle-Calédonie.

Pourtant, il fut tout autre l'Exode des hommes de l'époque néolithique.

Ils partirent de l'Inde profonde « cette source vraie des races, des idées et des langues de l'Europe moderne, » comme le dit si bien Michelet, dans son admirable livre la *Bible de l'humanité*. Chassés primitivement par une révolution géologique, la disparition de

la Lémurie, dont les savants, un jour, nous donneront sans doute les causes, ou, peut-être, déjà poursuivis par une race, dont nous ne connaissons l'existence que par les exploits funestes des conquérants qui la rendirent illustre, celle des futurs barbares qui devait produire plus tard les Attila, les Genséric, les Odoacre, pères des Timour et des Djenghiz-kan, rêveurs de domination universelle, auxquels ont succédé, hélas! des *Borussiens*, bien plus Tchoudes, bien plus Mongoloïdes que leurs devanciers; toujours, du reste, grands admirateurs de la force qui prime le droit[1].

Ah! qu'elle remonte haut dans l'histoire, cette race, génératrice de rois et d'empereurs. Nemrod le premier, qui commença à être puissant « *ipse cœpit esse potens in terra* » et fut un violent chasseur devant le Seigneur, dans la légende sémitique, remonte presque jusqu'à Noé.

Cette race commença-t-elle à cette époque lointaine ses méfaits glorieux?... C'est ce que nous n'essaierons pas de démontrer. Notre rôle, ici, ne consistant qu'à relater les faits prouvés, nous interdit toute espèce de conjectures sur l'origine des Rois des rois.

Le berceau de ces illustres préférés du Très-Haut était bien près de l'Inde!...

Quoi qu'il en soit, par leur fait, ou par une autre cause plus naturelle, la fin de l'époque quaternaire fut marquée par le déplacement certain des Aryas et par leur marche vers l'Occident. Nos laboureurs donc se mirent alors en route; le chemin qu'ils parcoururent, nous pouvons le suivre complètement sur la carte de la distribution des dolmens en Europe, reproduite par nous plus haut; la tache rouge de l'Hindoustan est leur point de départ. Lentement, sur des chariots formés de minces troncs d'arbres ajustés, montés sur des roues pleines sciées dans l'épaisseur des gros chênes, ils s'avancèrent. Non, par bandes immenses, comme les pasteurs hébreux, qui s'enfuirent de Thèbes, au nombre de six cent mille hommes de pied, sans compter les femmes et les enfants, suivis d'une multitude innombrable de menu peuple,

1. Les Prussiens, dit M. Godron, cité par M. de Quatrefages, dans sa brochure sur la race prussienne, ne sont ni des Allemands, ni des Slaves; les Prussiens sont des Prussiens (*La Race prussienne*, 1871, p. 80, note).

mais, par groupes de familles, réunis sous la conduite d'un vieux chef de clan.

Les pasteurs plantent, çà et là, leurs tentes fabriquées de peaux, plus ou moins teintes, comme celles du tabernacle d'Aaron; puis,

Fig. 328. — Guerrier Galiléen auxiliaire de l'Egypte, d'après un bas-relief antique.

quand l'herbe est tondue dans toute la contrée par leurs moutons ou leurs chèvres, ils lèvent le camp et s'en vont ailleurs.

Les laboureurs, eux, ne s'arrêtent que lorsque, leurs provisions épuisées, ils trouvent une terre propre à la culture. Là, comme le font encore les peuplades de l'Afrique inconnue presque néolithiques, elles aussi, par leurs outils, leurs herminettes et leurs pier-

res polies, ils élèvent leurs petites maisons de bois, entourées de palissades juchées sur des pilotis semblables aux *palafittes* des

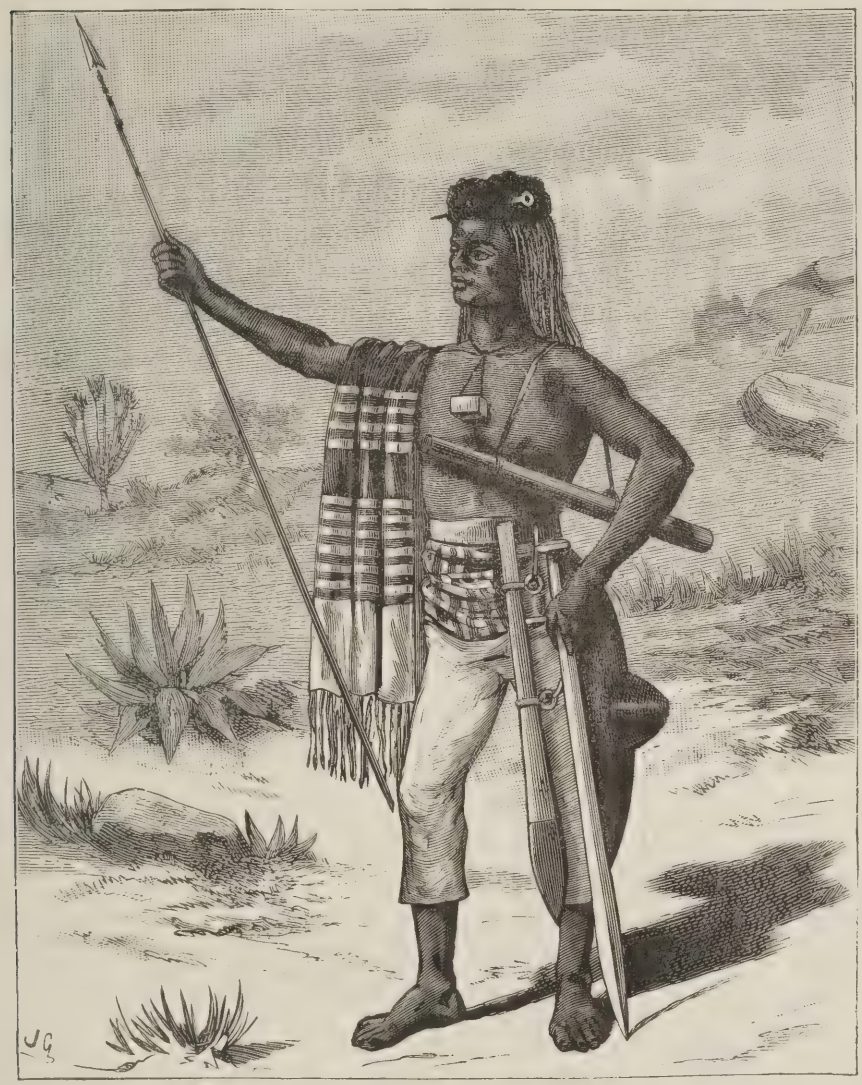

Fig. 329. — Guerrier Nubien, d'après les maquettes du musée d'ethnographie (Hôtel des Invalides).

lacustres (*fig.* 323 et suiv.). Puis, traçant péniblement leur sillon, confient à la terre la semence, dont ils attendent la germination avec une patience pleine de soucis pendant les longs mois de la saison rude.

Quand revient le soleil de messidor, la récolte faite, les épis

fauves entassés de nouveau sur les chars, les émigrants reprennent leur course en avant.

Ce fut aux Palus Méotides, qu'après leur descente des hauts plateaux de l'Himalaya et leur traversée des plaines voisines de la Caspienne, partis de différents points et à différentes époques, ils se retrouvèrent. Nous avons raconté ailleurs comment, après y avoir séjourné longtemps, faute de pouvoir aller plus loin, une biche légendaire leur enseigna la route qui menait vers cet au delà, but de tous leurs désirs. Sans doute, quelques-uns d'entre eux se fixèrent sur les rivages hospitaliers de la Chersonèse; la Crimée est un sol productif et doux pour des laboureurs. Mais les jeunes, vrai noyau de ces grandes bandes avides de découvertes, passèrent le gué à la suite de la bête fauve et se mirent en chemin, de nouveau, vers l'inconnu.

Bientôt, le Danube, à son tour, les arrêta. A Kilia, le fleuve est large; ils n'avaient pas de barques; la troupe des chercheurs alors remonta le long de la rive gauche le majestueux courant. Les plaines de la Valachie les retinrent sans doute quelque temps; les maisons actuelles des habitants de ces régions ont encore gardé aujourd'hui, je ne sais quel cachet primitif qui fait rêver à des âges perdus dans la nuit des temps. Lorsque, après un pénible voyage, à travers les steppes désolées de la Basse-Hongrie, ils joignirent les champs qui servent encore à notre époque de greniers à l'Europe centrale, et qu'ils aperçurent ces riches plaines, ils plantèrent à nouveau les pieux de leurs chaumières, et, pendant de nombreuses années sans doute, fouillèrent le sol et firent, en paix, dans la solitude de ces lieux déserts, alors, d'abondantes récoltes.

Le grand fleuve leur barrait toujours le passage; ils le remontèrent jusqu'aux défilés sombres du versant des Alpes Noriques et parvinrent, enfin, dans ces vastes bois, dont la Forêt-Noire n'est plus qu'un faible vestige. Là, ils traversèrent l'eau, à la source même de la rivière, puis s'avancèrent jusqu'aux lacs de Suisse, près de Fribourg, où ils campèrent définitivement, pour la plupart, comme le prouvent les traces nombreuses de leur long séjour que nous avons déjà étudiées dans les chapitres qui précèdent.

La période néolithique, à cause du nombre et de la richesse des stations de cette époque qui couvrent ce pays, a mérité d'être

classée par quelques-uns sous un nom topique, qui, d'après eux, la caractérise mieux que tout autre, celui de *Robenhausen*. Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons déjà dit de ce nom.

Si, des clans divers qui composèrent l'émigration de la pierre polie, quelques-uns demeurèrent indéfiniment sur ces lacs, le plus grand nombre, poussés par une idée, plus en rapport avec leur aventureux caractère, marchèrent encore en avant, toujours en avant.

M. de Mortillet reproche à ces nouveaux venus, une chose qui, pour lui, est capitale, la *religiosité*, et leur en fait un crime. Pour nous, cette religiosité, qui consistait surtout dans le culte des ancêtres, culte dont l'érection des dolmens, tombeaux si majestueux dans leur naïveté primitive, fournit la preuve, est, au contraire, une révélation superbe de la grandeur du génie de ce noble peuple. M. Renan a dit quelque part que « les vrais hommes de progrès sont ceux qui ont pour point de départ le respect profond de leurs pères, » et Lycurgue avait inscrit dans son Code cette pensée profonde. « Tout peuple qui n'honore pas son passé n'a point d'avenir. » Les néolithes poussèrent ce respect des morts à l'extrême; c'est même, grâce aux monuments funèbres, laissés par eux sur leur chemin, que nous pouvons suivre leurs traces, à travers les régions qu'ils parcoururent à cette époque. Nous serions vraiment bien mal venus, nous autre fouilleur de vieilles pierres, de leur en vouloir.

Ah! c'est que la contemplation sereine de la terre, quand on l'a remuée de ses mains, quand on lui a parlé, pour ainsi dire, et qu'on attend d'elle une réponse, procure des émotions souveraines.

« Le blé, dans ses naissances et ses renaissances éternelles, écrit le grand Michelet, beaucoup mieux qu'aucun dogme, enseigne la résurrection. Si la fleur ne meurt que pour renaître, pourquoi ne renaîtrait pas l'âme, cette fleur du monde. » Et, voilà que l'idée d'immortalité apparaît, dès l'aurore de l'humanité, comme un Verbe plus que divin d'espérance. Il faut toujours au cœur humain un coin de rêve pour le soutenir dans la lutte matérielle pour la vie; celui-là en vaut bien un autre.

M. Alfred Dumesnil, qui a fait sur la matière un volume extraordinairement remarquable, prétend que, dès l'origine de l'univers, cette lumière céleste de l'immortalité illumina le monde; ce fut la

colonne lumineuse que suivirent chez nous les peuples asiatiques, en quête de leur Jérusalem terrestre.

Songeries creuses, utopies, direz-vous? Jetez, sans parti pris, un regard désintéressé de tout préjugé sur la carte qu'a bien voulu dresser pour nous M. Adrien de Mortillet. Du côté opposé à l'Inde, la tache rouge partout va jusqu'aux pointes extrêmes, jusqu'aux finistères danois, scandinaves, irlandais, bretons et celtibères. Et, là les monuments mégalithiques se multiplient à l'infini. La France étant le point de communication le plus direct entre les lacustres et ces *pen-ar-bed* (tête du monde), devient comme l'Inde nouvelle des Aryas, en quête des limites extrêmes, et mérite, de la sorte, d'être destinée, par la suite, à être la patrie des Celtes, les successeurs directs des Néolithes, des Gaulois, les glorieux enfants de ces Celtes, le peuple qui a fait de la mort le commencement de la vie.

Nous avons déjà traité plus haut cette matière; nous ne pourrions ici que nous répéter que le lecteur veuille bien se reporter au chapitre du Paradis terrestre, où nous avons essayé d'indiquer le pourquoi de cette marche obstinée des planteurs de menhirs vers les îles de leur rêve. Nous n'y reviendrons pas à cette place.

On a nié la participation des Gaulois et des Celtes à l'érection des monuments mégalithiques. Les Gaulois et les Celtes n'étaient que les successeurs directs des Aryas, premiers architectes de ces monuments, et, cette race tout entière mérite d'être appelée le peuple des dolmens.

Oui, il y a eu un peuple des dolmens qui communiqua peut-être à l'humanité d'alors ses idées sublimes et la convertit à sa religion. Ce peuple, qui a eu à sa tête les constructeurs des alignements mystérieux du Morbihan, des cromlechs inexpliqués de l'Angleterre, a réellement existé et ne mérite pas le silence qu'on fait de nos jours, systématiquement, autour de lui. On peut se faire gloire de descendre de ces hardis remueurs de blocs; puisqu'on les renie dans les sphères élevées de la science, qu'on nous permette, à nous, modeste, d'en revendiquer la paternité.

L'ère des dolmens a duré, évidemment, des siècles. Nous sommes encore à l'enfance de l'art, en fait d'études archéologiques sur ce sujet. Il y a vingt ans, on confondait, sous la dénomination géné-

rale de monuments gothiques les cathédrales du XIIIe siècle, les châteaux du XIVe, les hôtels du XVe. La Sainte-Chapelle du Palais portait la même date que celle du château de Vincennes, et la façade de Saint-Gatien de Tours était, pour tous, contemporaine du porche de Reims ou de celui de Notre-Dame de Paris. Depuis, nous avons fait des distinctions, et, maintenant un chou frisé, un étroit meneau, une accolade, un cintre surbaissé, un chapiteau garni de

Fig. 330. — Outils de pierre emmanchés dans du bois ou dans des cornes de cerf.

1. Hache de la baie de Penhouet. — 2. Herminette de la collection Desor. — 3. Hache de la station de Concise, lac de Neuchâtel. — 4. Herminette de Locras. — 5. Hache de la station de Locras (canton de Berne).

fleurs nous permettent de dire, à coup sûr, sans aucun risque d'erreur : ce transsept, ce cloître, ce chœur a été construit en 1240; cette salle d'armes, ce réfectoire, ce donjon est de 1320; ce clocher, cette chapelle, de 1450. Plus tard, vous verrez que nos neveux souriront de notre naïveté en fait de nomenclatures des grands tombeaux de la pierre polie, et l'on nous prouvera sans doute, bientôt, qu'il s'est écoulé nombre d'années entre l'érection du tertre de Tumiac et celle du tumulus de Bosquet; que la pierre de Plœmeur

fut dressée au soleil, plusieurs siècles, peut-être, avant la haute borne de Vertus. Ne tirons donc pas des conclusions qu'il serait téméraire de formuler dans l'état actuel de la science, et, surtout, ne soutenons pas, comme le font, hélas! bien des maîtres, qu'il n'y a jamais eu de peuple des dolmens.

L'évolution a duré des millions d'années; elle fut le résultat d'une même tendance vers l'infini, due à cette religiosité, caractère primordial des premiers émigrants, foi naïve, gardée pieusement par leurs descendants, bien plus longtemps qu'on ne voudrait le croire. Si l'on trouve des mégalithes en Algérie, n'en tirons pas la conséquence qu'ils ont été dressés par les Arabes. Les sémites n'ont pas plus élevé de pierres dans cette partie de l'Afrique qu'ils n'en érigèrent dans la fameuse Palestine des Hébreux.

Pour les Kabyles, nous n'avons, comme preuve de notre assertion, que des rapprochements. Les Kabyles agriculteurs, avec leurs institutions républicaines, partant primitives, leurs *Djemmas*, leurs *Amines*, leurs chefs élus, sont, pour beaucoup d'ethnologues, de véritables Celtes. On les conteste; nous n'avons pas le loisir de nous étendre sur cette question. Passons. Quant aux Galiléens, les travaux de M. Chabas, l'égyptologue si connu, ne laissant sur eux aucun doute, arrêtons-nous-y quelque peu.

Dans sa remarquable étude sur l'antiquité historique, d'après les monuments égyptiens, et les monuments réputés préhistoriques (Paris, Maisonneuve, 1873). M. Chabas prouve, jusqu'à la dernière évidence, qu'à l'époque des Pharaons, une colonie, composée de peuples du littoral de la Méditerranée, vint s'établir sur la rive syriaque et y construisit des villages, assez semblables à ceux que nous avons décrits au commencement de ce chapitre. Il donne, d'après un bas-relief égyptien, une des maisons de ce village (*fig.* 326). Elle est absolument construite dans le style de celles des lacs de Suisse. Dans une série de gravures très curieuses, reproduisant ces Sardiniens, ces Sicules, ces Pélasges, ces peuples de l'ouest et du nord, Tamaou et Hanebou, il nous fait connaître leurs chariots d'osier, attelés de deux paires de bœufs, placés de front, la coiffure de leurs femmes, leurs barques, ornées de poupes élevées, leurs chevaux, leurs armes, leurs parures, même.

Les aimés d'Ammon-rah, poussant vers la Judée, rencontrent

tout à coup ces courageux guerriers, et remportent sur eux une victoire qui dut leur coûter cher, d'après l'importance qu'ils donnent aux vaincus. Ils se sont défendus comme des braves gens, ces vaincus, non comme des Juifs, habitués à courber la tête sous le pied des dominateurs. Le Pharaon, protégé d'Horus-Soleil, de retour à Memphis, fait de ces soldats prisonniers sa garde particulière, rendant ainsi hommage à leur grande bravoure et à leur loyauté. M. Chabas nous donne la figure d'un de ces guerriers qui est gaulois de pied en cap. Les femmes et les enfants sont envoyés par delà la mer Rouge, aux mines de pierres précieuses. C'est là qu'un Anglais, M. John Keart, a découvert leurs traces avec monuments druidiques, comme il dit, semblables à ceux de Dartemoor, et *cairns* de pierres absolument gaéliques.

Les Galiléens des Pharaons, pères, peut-être des Gallas d'Abyssinie, ces adorateurs modernes de la nature, qui, au milieu du fanatisme qui les entoure, ne sont devenus ni musulmans ni chrétiens, arrivèrent donc, par mer, directement de nos contrées. Certes, ceux qui, sur les lacs de Suisse, avaient creusé des troncs d'arbre pour leur servir de barques, parvenus aux finistères, purent bien se construire des navires plus solides pour explorer d'abord les îles, dont les rochers gris se montraient à l'horizon. Et leurs frères de Galice d'Espagne, sans doute, suivirent l'exemple des Gallois de Cornouailles, des Gaulois d'Armorique. Leur présence en Syrie, à cette époque, n'a donc nul lieu de nous étonner. Le nom de Galilée qu'ils donnèrent à la contrée occupée par eux, n'est qu'une preuve de la prise de possession de ce pays par nos ancêtres.

Les monuments mégalithiques de Syrie, plus récents que ceux d'Espagne, de Portugal et des côtes océaniennes, contemporains, peut-être de ceux de Corse et d'Afrique, ne sont donc que des témoins certains de la tradition primitive, gardée saintement par ce peuple, resté aussi indien que possible.

Si nous avons insisté sur ce fait, c'est qu'il peut avoir dans l'histoire des religions des conséquences incalculables, et, l'immense révolution qui prit naissance, à l'époque de la mort du Nazaréen aux cheveux blonds, né dans une terre profondément méprisée par les Juifs, sa fréquentation constante avec Jean, le porteur de peau de bique, farouche novateur, sa liaison avec Pierre, le pêcheur

lacustre de Génésareth, ses sermons sur la montagne, si pleins d'idées qui n'ont rien d'oriental, s'expliqueraient, peut-être, naturellement, par une simple influence de race. Le sujet étant dangereux à traiter; nous ne nous y arrêterons pas davantage. Revenons à nos charrues.

L'idée de résurrection, avons-nous dit plus haut, naquit chez les agriculteurs de la période néolithique, de la contemplation du blé sortant de terre au printemps et reprenant la vie aux rayons du

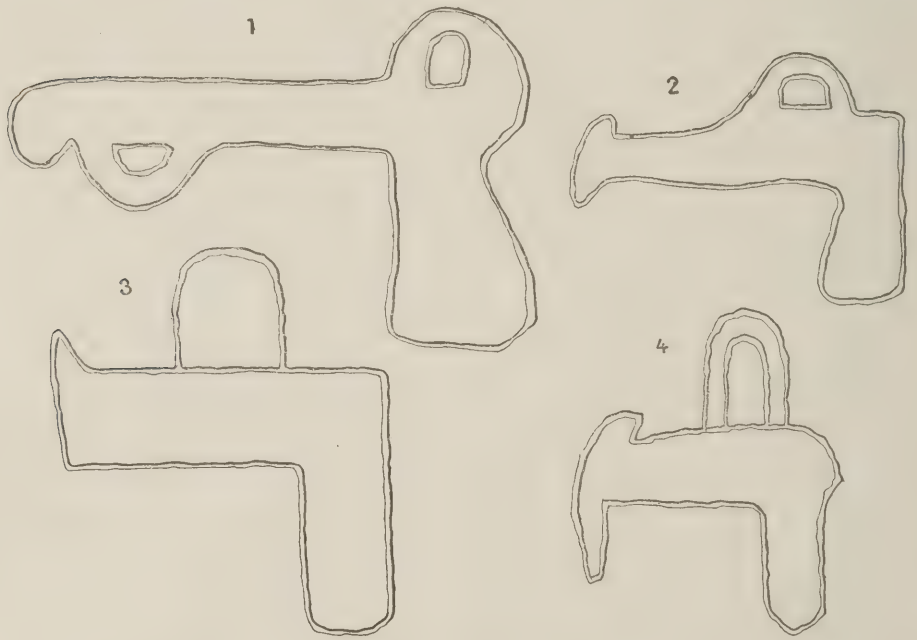

Fig. 331. — Ascias, charrues symboliques gravées sur les dolmens.

1. Table de César. — 2. Bé-er Groech. — 3. Dolmen de Kercado. — 4. Pen Hap (île aux moines).

soleil. Tout ne mourait dans la nature que pour renaître; l'âme, cette fleur du monde, selon la noble expression de Michelet, ne pouvait, elle, non plus, périr. De là, survint chez eux, le culte d'un symbole que nous devons constater, et qui va nous expliquer complètement la destination vraie du celtae et de la céraunie, et nous donner la raison du respect profond des peuples pour la pierre céleste que les savants veulent classer comme hache et comme casse-tête.

Nous avons déjà dit un mot de la vénération des anciens pour

ces pierres qu'ils appelaient *lapis divinus*, et, rapproché leur forme probable des charrues de Java, des instruments d'agriculture égyptiens, des figures tracées sur les dolmens, des *ascias* gravées sur les tombes gallo-romaines (voir p. 372 et suivantes). Force nous est ici pour les besoins de la démonstration complète de notre thèse de reprendre à fond ce sujet.

Le culte de la *pierre de foudre*, comme tous ceux qui sont basés sur des traditions primitives, a résisté à toutes les persécutions. Il subsiste encore chez nous en plein XIXe siècle, bravant

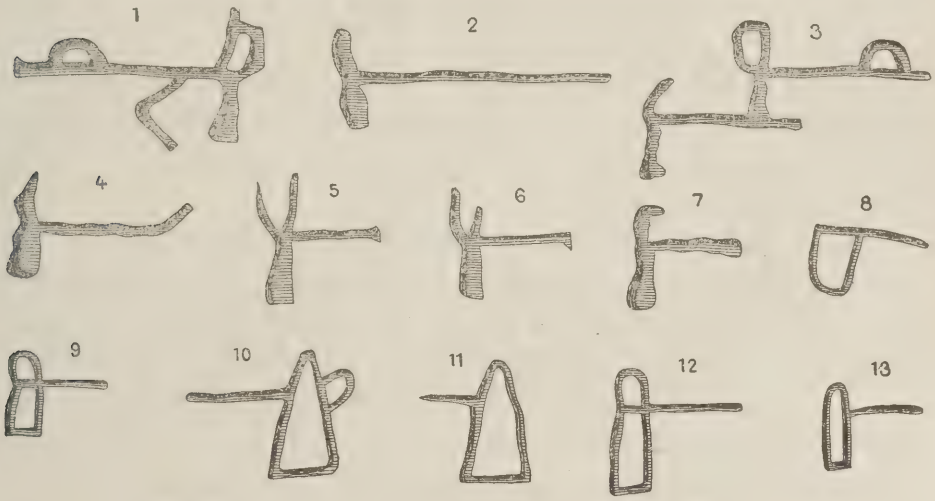

Fig. 332. — Ascias des dolmens de Locmariaquer et d'Arzon (Morbihan).

tous les anathèmes des fanatiques ignorants, surtout dans les pays où s'est gardée pure la religion des menhirs et des dolmens.

M. Cartailhac, qui a écrit un livre sur les croyances des peuplades néolithiques, signale ce culte comme permanent dans plusieurs provinces de France. Il prétend que dans ces provinces, les paysans placent, dans les fondations de leurs maisons, ou, sous le seuil de l'habitation qu'ils vont construire, une pierre polie des temps antiques pour préserver leurs demeures de tout accident funeste et de tout mauvais sort.

Les matelots de la Manche cachent de même, paraît-il, dans les flancs du navire qui les emporte sur leur mer sauvage, des pierres polies, comme talisman contre la fureur des vents et des flots, et ces *gris-gris*, disent-ils, éloignent d'eux tous les orages.

M. Lukis raconte qu'à Guernesey, il avait acheté d'un laboureur de l'île une magnifique hache de pierre. Pendant la nuit, une tempête faillit renverser la chaumière de ce pauvre paysan. Le lendemain, le collectionneur anglais fut forcé de restituer sa relique au naïf insulaire qui ne voulut, à aucun prix, la lui céder à nouveau.

L'auteur des *Souvenirs et superstitions populaires*, cité par nous tout à l'heure, affirme encore qu'à Mas-les-Comtes, près de Saint-Affrique (Aveyron), il a vu une de ces céraunies merveilleuses, gardées dans un petit sachet de peau par un cultivateur dudit lieu, et que les promesses les plus séduisantes n'ont jamais pu le déterminer à la lui vendre.

D'après M. Valadier, dans le Rouergue, les bergers attachent à la sonnette que porte la principale brebis du troupeau des *pierres de tro*, comme ils les appellent, qui mettent à l'abri de toute attaque les moutons paissant dans les pâturages.

M. le docteur Closmadeuc, enfin, écrit que les paysans des environs de Vannes, quand ils rencontrent parfois, dans les sillons de leur champ, quelques-unes de ces pierres saintes, si nombreuses pourtant dans leurs contrées, s'agenouillent devant elles et ne les ramassent qu'avec un cérémonial tout particulier. (*La Gaule avant les Gaulois*, par M. Alexandre Bertrand, p. 144.)

Déjà, à l'époque même des dolmens, les soi-disant haches de pierre du Morbihan étaient entourées d'un respect profond. On les portait au cou, comme parures sacrées. Dans l'ossuaire du Mont-Saint-Michel, on a trouvé des *calaïs* percés, affectant la forme des grands *celtæ* de jade, et mêlés à des perles de colliers authentiques. Nulle part on n'a vu les jeunes filles décorer leur poitrine blanche de symboles sanglants et meurtriers, et il faut redescendre, en histoire, jusqu'au temps de la Terreur, pour rencontrer des fous assez *incroyables* pour se suspendre aux oreilles des guillotines en pierres précieuses.

On ne vénère ni les haches, ni les couteaux, ni les épées, ni les lances.

Qu'étaient donc, réellement, nos *celtæs?* Des charrues, nous l'avons déjà dit bien des fois. Prouvons-le par de nouveaux exemples, et donnons, enfin, définitivement, la vraie raison de la présence de ces signes dans les tombeaux de nos aïeux.

Jusqu'aux dernières découvertes, faites si sérieusement par les fouilleurs patients des habitations lacustres de la Suisse, les Keller, les Desor et les Gross, l'emmanchement des pierres polies pouvait laisser subsister quelque doute dans les esprits. La vase conservatrice des grèves des proto-helvètes nous a enfin donné le dernier mot de cet emmanchement. Nous possédons maintenant ces outils, non plus en effigie, mais en réalité. Des explorations étrangères à la Suisse n'ont fait que confirmer les trouvailles des savants docteurs de Genève et de Neuchâtel.

Notre figure 330 réunit quelques spécimens de ces objets divers dans leurs formes complètes si caractéristiques.

Le premier outil de cette figure n° 1 provient des récoltes de M. Kerviller dans les dépôts limoneux de la baie de Penhoet, près de Saint-Nazaire (Loire-Inférieure). Celui-là est parfaitement breton.

Le n° 2 représente une herminette de la collection Desor, exposée différentes fois à Paris, où nous l'avons dessinée nous-même.

Le n° 3 offre une hache (gardons le mot des catalogues) directement emmanchée dans une corne de cerf. Elle a été trouvée dans le lac de Neufchâtel, à la station de Concise.

Le n° 4 figure une herminette en pierre polie, également emmanchée dans une gaine en corne de cerf et fixée dans un manche en bois, découverte à Locras, dans le lac de Bienne, canton de Berne.

Le n° 5, enfin, provient de ce même lac de Bienne et nous montre un exemple complet de la pierre, directement placée dans du bois.

Les charrues de nos figures 235 et 236, au chapitre des pyramides, ont absolument le même aspect que ces hoyaux des laboureux de la première invasion aryenne. Or, les gravures, naïvement creusées dans le granit des dolmens armoricains, ne peuvent avoir eu d'autre but que de représenter ces mêmes outils avec leurs manches de bois dur. M. le docteur Closmadeuc a osé depuis longtemps les appeler des signes *asciformes*. Il a eu cent fois raison.

Ces reproductions d'instruments aratoires, un peu frustes, mais très reconnaissables dans leur intention, sont ordinairement placées sous la table qui recouvre la grande chambre des allées couvertes, au plafond même de l'ossuaire.

Nous en avons réuni quatre dans la figure 331. Celle de l'immense dolmen de la *Table de César* ou des *Marchands;* celle du *Mané-er-Groez,* à Kercado-Carnac; celle de *Penhap,* à l'Ile-aux-Moines, et celle du *Bé-er-Groec'h,* la Montagne-de-la-Fée, à Locmariaquer.

Les dessins de ces ascias, sous une forme un peu plus petite, sont innombrables dans les monuments mégalithiques de la province de Bretagne. Nous en avons groupé quelques-uns dans la figure 332.

Sur la fameuse pierre qui fermait l'entrée du Mané-er-Groec'h, à Locmariaquer, mané qui contenait, à lui seul, plus de cent haches en pierre polie (chloro-mélanite, jadéite et fibrolite, voir p. 431), on en a trouvé huit dessins entourant un cartouche en forme d'écusson renversé.

M. Émile Rivière, le fameux explorateur des Rochers-Rouges de Menton, dans son expédition au lac des Merveilles, en Italie, a vu, tracés sur les falaises abruptes de ce lac, des signes encore plus formels que ceux des dolmens du Morbihan. Notre figure 333 en reproduit quelques-uns. Là, l'intention de figurer des charrues est bien plus évidente que partout ailleurs. Les jougs des attelages, les roues des avant-trains sont parfaitement reconnaissables. Y voir des haches serait vraiment puéril.

L'idée de consacrer des tombes sous le signe de la charrue était, du reste, bien plus général qu'on ne le croit dans les âges primitifs. M. de Sainte-Marie a retrouvé ce signe jusque dans les ruines de Carthage. Le fragment, publié par nous (*fig.* 334), fut jadis exposé, en place d'honneur, au milieu des spécimens, trop variés, rapportés par lui de sa course pittoresque. Au-dessous de son outil agricole, nettement indiqué, M. de Sainte-Marie a cru lire :

A Notre-Dame Tanit Péné Baal et à Hamilcat, fils de Baal-Hano, fils de Matan.

Enfin, nos monuments funéraires de l'époque gallo-romaine nous fournissent une très grande quantité de charrues, désignées déjà par les vieux savants du XVIIIe siècle sous le nom d'*ascias* avec inscriptions significatives :

Diis manibus et memoriæ aternæ Hylatis Dimachero sive

assidario; palmarum septem rude donato. Ermais conjux conjugi carissimo, ponendum curavit et sub ascia dedicavit.

C'est-à-dire monument consacré aux Dieux mânes et à la mémoire d'Hylas qui, pour avoir remporté sept fois la victoire, soit en combattant avec deux épées, soit assis sur un char, a été honoré d'un bâton de *Manumission.* Ermais a érigé et consacré sous L'ASCIA ce tombeau à son très cher époux. (Dom Martin, *Religion des Gaulois*, t. II, p. 236.)

Nous ne pouvons ici parler en détail de ces inscriptions; elles

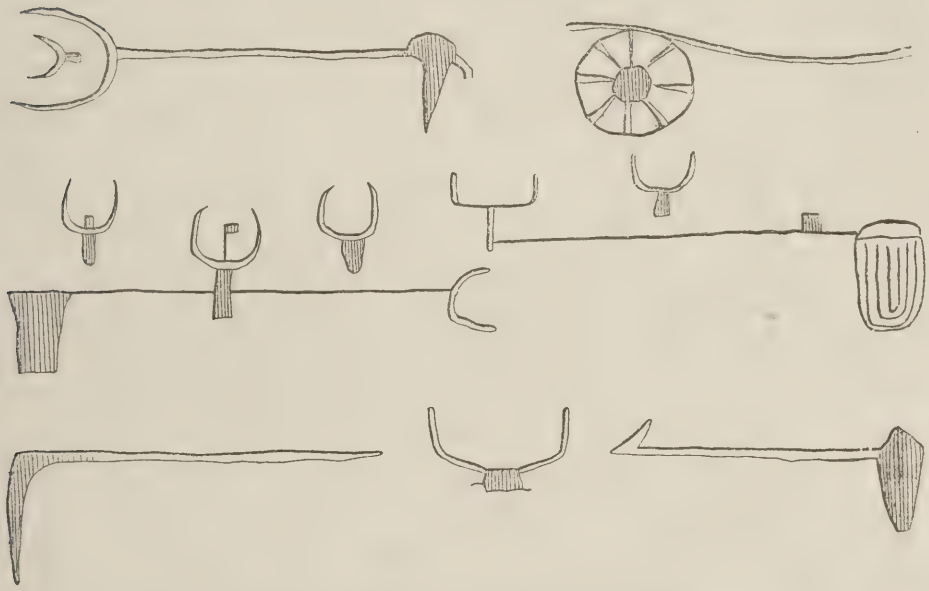

Fig. 333. — Charrues gravées du lac des Merveilles (Italie), d'après M. Rivière.

sont excessivement nombreuses et contiennent des variantes à l'infini. Donnons cependant encore, pour en bien indiquer le sens, la traduction de celle qu'a pu déchiffrer sur une stèle en marbre de la ville de Lyon le révérend père Ménétrier. En voici, d'après lui, le sens.

« Julien Marcianus, décurion de la colonie Cornu-Copia de Lyon, a consacré ce monument à la mémoire de sa femme, exemple d'une rare vertu, et l'objet de son amour : elle a vécu avec lui vingt-trois ans et quinze jours, sans la moindre altération d'esprit. Son époux a fait ériger ce Cippe pour lui et pour les siens, et l'a dédié sous le

signe de l'*ascia*. *Sub ascia dedicavit*. (Dom Martin, *loc. cit.*, p. 249.)

On a écrit des volumes sur ces inscriptions et sur ces ascias. Nous ne pouvons ici entamer à leur sujet aucune discussion, et nous nous contenterons, si vous le voulez bien, de nous en rapporter à l'explication qu'en donne le vieux bénédictin si sagace et si judicieux que nous venons de citer, le père Dom Martin, de la congrégation réformée de Saint-Maur, qui, le premier, a su voir clair dans les vraies origines de la nation gauloise.

Selon lui, *ascia* vient de ἄςκω ou d' ἀςκέω, qui veut dire : travailler, labourer, cultiver, creuser des sillons, et ce signe est la représentation d'un instrument qui n'était ni une hache, ni une daloire, ni une scie, ni une gâche, mais une *marre*, une houe, une véritable charrue. (*Idem*, p. 245.)

De tout ce qui précède, que pouvons-nous conclure?... Que les agriculteurs de l'époque néolithique ont importé chez nous l'usage de la charrue; que la *religiosité* si connue de ce peuple, par un rapprochement facile à saisir, a fait de cette charrue, cause première de la renaissance du blé, le symbole de la résurrection de l'âme; qu'en conséquence, il l'a inscrit sur ses tombeaux et que cet usage, enfin, de consacrer les sépulcres sous ce signe, s'est perpétué dans la race qui a succédé directement aux premiers envahisseurs, partis de l'Inde, à l'origine.

A ceux dans l'esprit desquels il resterait quelques doutes au sujet de la thèse que nous osons soutenir, nous répondrons par un dernier argument qui, pour nous, est décisif.

Les Égyptiens ont expliqué le signe de l'ascia de la même façon que les Gaulois, que les Celtes, que les constructeurs de dolmens, et nous ont donné, par écrit, sa signification formelle.

Devant une preuve aussi scientifique, il nous semble qu'il ne reste plus qu'à s'incliner.

Nous avons déjà, à la page 374, parlé de certaines figurines que les constructeurs de pyramides et les dresseurs d'obélisques avaient l'habitude de déposer près des coffres de bois peint de leurs momies, dans la salle funéraire où ils transportaient leurs parents défunts, en attendant le jour où ils reviendraient à la vie. Complétons la citation faite par nous à cette page.

Ces figurines sculptées dans le bois, dans la pierre dure, dans le calcaire, façonnées en bronze, en faïence peinte, en émail bleu, etc., ont toutes l'aspect de la momie elle-même; elles en sont comme la représentation directe (*fig.* 336). Leurs mains sont croisées sur la poitrine; et elles tiennent dans ces mains des instruments d'agriculture, hoyaux, sarcloirs, herminettes, etc. Un sac, destiné à contenir des graines, pend sur leur épaule.

« Le sens de cet outillage nous est expliqué par le tableau du chapitre cx du Livre des Morts, qui représente le défunt, labourant, semant et moissonnant dans les champs célestes. Sur ces petites statuettes est habituellement tracé le texte du chapitre vi du même livre dans lequel elles sont appelées *ouschabtiou*, du verbe *ouscheb*, répondre. Elles étaient donc considérées comme des répondantes de l'aptitude du personnage représenté à accomplir les travaux de l'autre vie. Voici ce texte qui est une allocution que leur adresse le défunt : « O, *Ouschabtiou!* si cet osiris M... est jugé digne de faire tous les travaux qui se font dans la divine région inférieure, alors, tout principe mauvais lui est enlevé, comme à un homme, maître de ses facultés. Or, moi, je vous dis, jugez-moi digne, pour chaque journée qui s'accomplit ici de fertiliser les champs, d'inonder les ruisseaux, de transporter le sable de l'ouest à l'est. Or, je vous dis cela, moi, l'osiris N... »

Une rédaction plus ancienne, dont la statuette d'Aménophis III nous offre un spécimen, est ainsi conçue : « Faire faire des répondantes pour l'osiris N..., ô Dieux qui êtes auprès du Seigneur universel, qui siégez auprès de lui, il vous est ordonné de proclamer son nom, accordez-lui les choses de l'autel du sanctuaire; écoutez tous ses vœux.

..... L'osiris N... aura à inonder les ruisseaux, à transporter le sable de l'est à l'ouest qu'il soit désigné dans la suite des temps pour recevoir des pains sacrés. (*Catalogue de la salle historique de la galerie égyptienne,* Musée du Louvre, par Paul Pierret, conservateur, p. 28.)

En Égypte, nous avons donc des hoyaux, des herminettes, des charrues incontestables, dont la destination, dans le monde inconnu où doit aller le défunt, est indiquée de la façon la plus évidente. Or, comme la forme de ces outils est identiquement la même

que celle de nos pioches lacustres, que celle de nos ascias des dolmens, nous en pouvons conclure que ces dernières ont pu avoir une

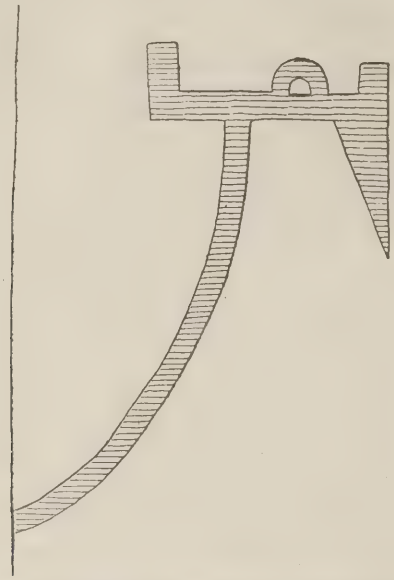

Fig. 334. — Charrue gravée trouvée à Carthage (mission Sainte-Marie).

signification et une destination absolument semblables; et que les haches de Suisse ne sont que des houes, propres à creuser des sil-

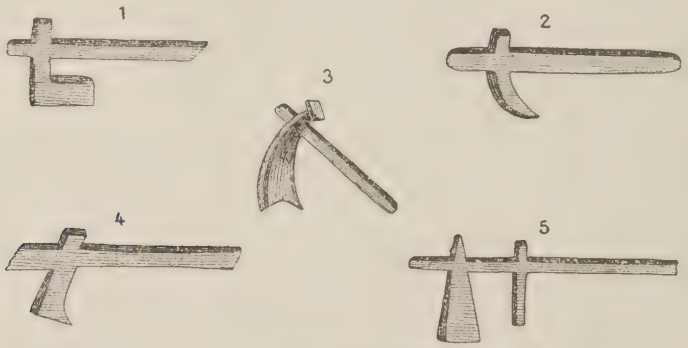

Fig. 335. — Ascias des tombes Gallo-Romaines, d'après le R. P. Dom Martin.

lons et à labourer la terre, comme le disait si bien le Père Dom Martin.

Les dolmens bretons nous ont encore ici servi à quelque chose. On nous reproche de revenir sans cesse à ce coin du monde que

nous chérissons tant. C'est que, pour nous, ce coin est resté pur de tout contact romain, germain, ou autre, et, que seul, dans les questions d'origine, il donne la note juste, vraie et palpitante, nécessaire à l'entente complète des sujets que nous traitons.

Bien des choses sont restées cachées là-bas, traces profondes de ce culte de la nature, qui redeviendra peut-être, plus tard, la Religion de l'humanité. Qui sait si ces choses, saines entre toutes, ne

Fig. 336. — Charrues égyptiennes dans les mains des figurines dites Ouschabtiou (Musée du Louvre).

ressusciteront pas un jour. Au milieu des énervements provoqués par les tendances modernes, nous osons l'espérer. Oui, là-bas, dans cette vieille terre celtique se garde toujours le *levain* qui fera fermenter un jour le vrai pain, dont nous pourrons nous rassasier avec ivresse, quand on aura rejeté au loin tous les *azymes* qui ont failli, depuis des siècles qu'ils sont notre seul aliment, rendre anémique la nation la plus virile du monde.

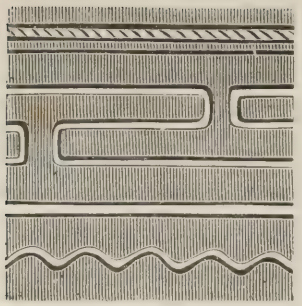
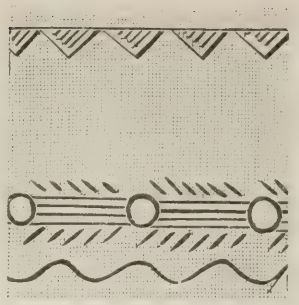
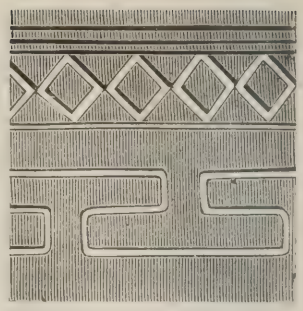

CHAPITRE VIII

DE L'ORNEMENTATION EN USAGE CHEZ LE PEUPLE DES DOLMENS

L'art, pour un véritable observateur, ne consiste pas seulement dans la reproduction plus ou moins exacte, plus ou moins idéale de la figure humaine, non plus que dans le dessin, consciencieusement réaliste, des chevaux, des rennes, des bouquetins, des éléphants, des phoques, etc., fréquentation habituelle d'un peuple de chasseurs ou de pasteurs, et, c'est pourtant cette seule reproduction qui a fait exclusivement attribuer, par quelques érudits, la qualité primordiale d'artistes aux hommes de la Madeleine. Aussi, lorsque ces mêmes savants viennent nous affirmer péremptoirement que « l'art, très développé à cette époque des cavernes, a été *délaissé*, *oublié*, s'est éteint, et, même a *complètement disparu* » lors de l'invasion, qu'ils appellent robenhausienne, sont-ils, selon nous, absolument dans le faux. (*Les Préhistoriques*, de M. de Mortillet, p. 602.)

Le chasseur, pendant les longues heures de l'affût, avait des loisirs; le pasteur, lorsque, tout un jour, il errait au milieu de son troupeau, calme, au milieu de la prairie verdoyante, put, sans fatigue, examiner avec le plus grand soin les tranquilles bêtes qu'il conduisait aux pâturages. Que de ces loisirs, que de cette contemplation soit née, chez lui, l'idée de sculpter sur une empaumure de renne, de graver sur une plaque quelconque l'animal qu'il guettait ou celui qu'il avait su asservir; que ce berger, que ce chasseur ait même essayé de fabriquer une statuette un peu sauvage, souvenir

de la femme qu'il aimait, qu'il ait dessiné le profil de ce corps, couché sur l'herbe au milieu de son troupeau, rien de plus naturel : la nature de ses travaux paisibles lui permettait cette réalisation de son rêve.

Le laboureur, lui, quand il avait, sous l'âpre soleil, creusé la terre à la sueur de son front, et qu'il revenait le soir prendre un repos bien gagné, dans sa modeste cabane, les bras rompus de fatigue, ne songea pas sans doute à tracer sur une corne ou sur un os le portrait des ruminants qui l'avaient aidé dans son pénible labeur.

L'image de sa chère compagne, il la portait gravée dans son cœur; mais jamais ne germa dans son esprit l'idée d'en reproduire, comme Dibutade, de Sycione, la silhouette, même projetée par une ombre sur le rocher gris, où il était venu s'abriter au milieu du jour.

L'homme des dolmens, le laboureur indien fut-il pour cela moins artiste que le chasseur des cavernes, que le dompteur de rennes?... Certes, non.

L'art vrai, dit M. de Broglie, est un miroir. C'est un reflet, dit M. Charles Blanc. Le planteur de menhir eut ce reflet plus que tout autre.

Ce n'est pas la mesquinerie, la petitesse qu'on peut reprocher à la race, qui, pour transmettre son souvenir à la postérité, osa, selon le mot du citoyen d'Aussy, viser au grand, et sut, par l'immensité de ses travaux, travailler du coup pour l'immortalité.

Nous ne pouvons nous résoudre à croire que les braves patriarches, qui amenèrent chez nous ces vieux pères, aient pu leur infliger la sotte prescription « de ne jamais faire d'image taillée, ni autre figure de ce qui est en haut dans le ciel, en bas sur la terre ou dans les eaux sous la terre. » (*Exode*, chap. xx.) Pareille absurdité était tout au plus bonne pour des sémites.

Nous sommes encore à l'aurore des recherches sérieuses sur les dolmens. Qui nous dit que, plus tard, quelque fouilleur obstiné ne découvrira pas les traces d'une figure humaine, dans le recoin d'une chambre funéraire inviolée. Déjà, au petit Mont d'Arzon (presqu'île de Rhuys), on a trouvé, gravés, deux pieds humains, dont nous reparlerons plus loin.

En tout cas, d'après ce qui nous reste des ornementations de ce

temps, nous pouvons déjà porter, sur les néolithes, un jugement qui prouvera, nous l'espérons du moins, qu'il existait chez eux un art au moins aussi délicat que celui dont nous avons signalé les rudiments chez les habitants des cavernes du Périgord.

De leur contact, complet et permanent, avec les arbres, les plantes et les fleurs; de leur amour de la terre productive, *Terra Mater*, naquit en eux l'idée d'une décoration végétale, absolument analo-

Fig. 338. — Pierres gravées du dolmen de Gavrinis.

gue à celle qui produisit en Égypte les superbes sculptures des frises de Thèbes la Grande, de Memphis et de Karnac, à celle qui fit sortir du sol de la Grèce les chapiteaux des temples d'Athènes, de Delphes et d'Olympie.

Nous n'avons pas la prétention de comparer l'architecture des colonnades de *Médinet-Abou*, ni le merveilleux décor de la salle *hypostyle* avec les allées couvertes de Gavrinis et de Kériaval. Nous ne ferons pas aux Propylées l'injure de les mettre sur le rang des alignements de Carnac ou des cromlechs d'Angleterre; mais, les sculpteurs qui fouillèrent les fleurs de lotus épanouies, surmontant les fûts des *drômes* d'Anubis ou d'Ammon; ceux qui détachèrent, sur le ciel bleu de l'Hellade les fines découpures des acanthes corinthiennes suivirent la même règle, s'inspirèrent du même principe de l'art que les pauvres piqueurs de pierres de la Gaule, le culte de la nature végétale.

Sur les bords de la grande mer intérieure, à Memphis, comme à Athènes, nous avons, il est vrai, ce culte de la nature dans son épanouissement le plus complet; mais, en suivant le cours des siècles, nous le retrouverions chez nous, aussi beau peut-être, qu'à son aurore, dans les pays, amis du soleil.

Si nous en avions le loisir, nous vous le montrerions, au XIIIe siè-

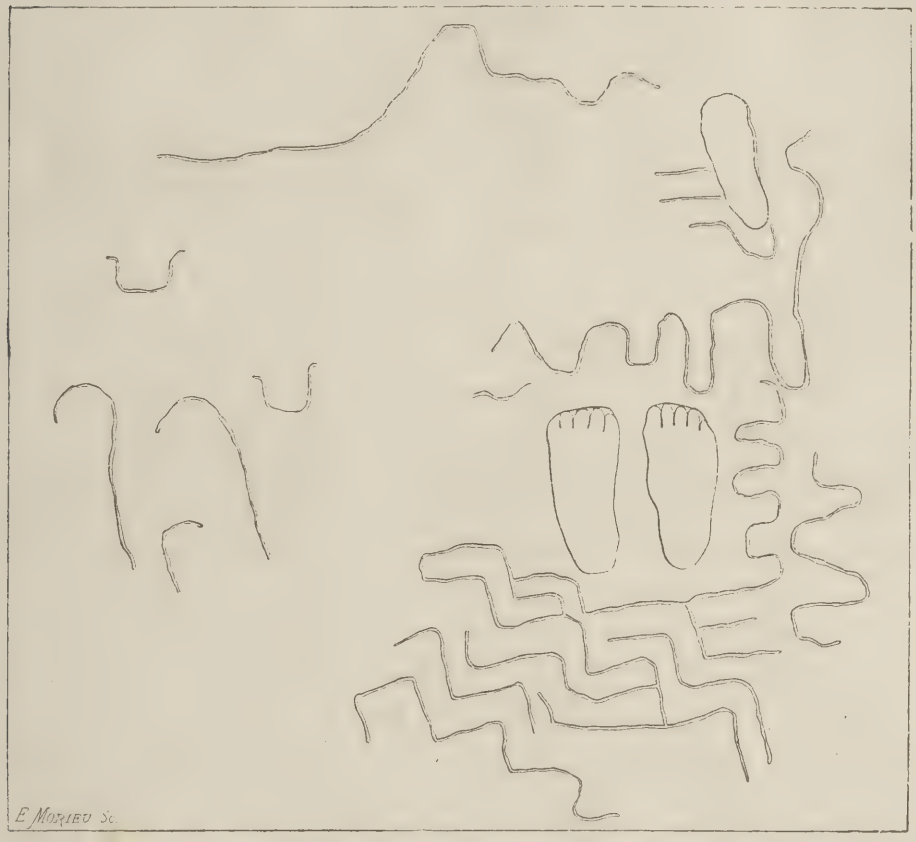

Fig. 339. — Pieds humains, gravés sur une pierre du dolmen du Petit Mont, à Arzon, presqu'île de Tumiac.

cle, à l'époque de la première renaissance de la Gaule affranchie, couvrant les faisceaux des colonnes de ses temples, non plus de lotus ou d'acanthes, mais de chênes, d'érables, de figuiers, de hêtres, de lierres, d'églantiers, de liserons, de vignes, etc., enroulant ses guirlandes de roses autour de toutes ses moulures, couvrant toutes ses façades des plantes vivaces de ses halliers, et glorifiant, par-dessus tout, dans les plus beaux motifs de décoration de

son architecture, véritablement nationale, le *trèfle*, cette plante sacrée des agriculteurs, ses ancêtres.

Le germe de cette renaissance est contenu tout entier dans les lignes naïves des vieux granits que nous allons essayer d'étudier, dans les simples vases des pêcheurs de Suisse, dans les modestes poteries des musées de Vannes et de Saint-Germain.

Si, comme nous le disions plus haut, avec le philosophe Lelewel (voir p. 232), l'histoire de la céramique est l'histoire de l'humanité tout entière, celle de l'ornementation, titre modeste de notre chapitre, pourra peut-être nous montrer, de son côté, les caractères différents des races, leur cachet primordial, leur génie propre, et nous donner la raison de leur influence profonde dans le développement de l'art à travers les âges.

Pour le vrai chercheur, rien n'est à négliger dans la science : un trait, une ligne brisée, un chevron, un zigzag, un feuillage, une fleurette en disent tout autant, pour celui qui a su dominer les préjugés de l'École, qu'un torse, qu'un buste, et même qu'une statue tout entière.

Que furent, en effet, les premières statues? des Idoles.

Si Dieu créa l'homme à son image, comme le prétendent les écrivains sacrés, plus tard, l'homme le lui a bien rendu.

A l'origine, les représentations de la Divinité furent empreintes, à cause même de la pureté d'intention de leurs auteurs, d'un cachet naïf et d'une grande simplicité de formes.

C'était la Terre nourricière, *Ghè*, fécondée par Cœlus, le Ciel, et produisant *Chronos*, *Saturne*, le père de l'agriculture, le doux patriarche de l'Age d'or. C'était *Neith*, l'immense génératrice, épouse d'Ammon-Ra (le Soleil), *Mater*, *Magna Domina*, Rectrice des régions inférieures et des régions supérieures, Divine Mère de Phta. C'était Indra, l'astre pénétrant, rayonnant la vie; Vishnou, Agni, que sais-je.

Dieux immenses, sculptures grossières, saisissantes d'aspect et de lignes.

Mais, toute idole suppose un temple, et tout temple, un gardien, un *sacerdos* quelconque, qui devient l'intermédiaire entre le dieu et l'homme, reçoit les offrandes et, bientôt, invente les sacrifices.

Or, nous avons vu que, du sacrifice naquit la crainte du sacri-

ficateur, d'abord; la terreur de ses sentences, ensuite, qui fit toute la force et toute la puissance du prêtre.

L'augure, en possession de son idole et de sa chapelle, devenant, par la suite des siècles, de plus en plus ignorant du sens vrai des choses, ne tarda pas, dès lors, à voiler Isis pour la rendre terrible et cachée. Et l'art se hiératisa, peu à peu : les dieux se transformèrent en monstres hideux plus remplis de vices que les hommes qui les avaient créés, et l'on ne parla plus que de leur colère et de leur vengeance.

Brahma, dans l'Inde, a trois têtes et je ne sais combien de bras. Les incarnations de Vishnou sont innombrables. Prakriti devient la Trinité, un être à trois visages, tour à tour, créateur, conservateur et destructeur (*Trimourti*). Ganesa (la Sagesse), fils de Mahadéva, ne s'offre aux yeux de ses adorateurs qu'avec une tête ornée d'une trompe d'éléphant, des défenses d'ivoire et deux oreilles pendantes.

En Égypte, Ammon, changé en Cneph, a quatre âmes, représentées par quatre têtes de béliers. Neith prend les ailes d'un vautour et les pattes d'un lion. Sati (la Justice) est, tour à tour, uræus, aspic ou basilic. Phtà se déforme en scarabée, et Thoth, trismégiste, le grand législateur, prend la figure d'un épervier. Hathor, aphrodite, la Vénus du Nil, est une vache. Suchus, le Chronos de Thèbès, un crocodile. Hermès, un ibis et Mnévis, un taureau.

En Grèce, même, dans la sage terre de la grande Minerve, surgissent tout à coup des créatures plus fantastiques encore. L'hydre des marais de Lerne, dont les innombrables têtes renaissent à mesure qu'on les coupe, le terrible lion de la forêt de Némée, les immondes volatiles du lac Stymphale, le taureau de Crète, le dragon des Hespérides, puis les géants aux cent bras, dont nous avons déjà parlé, puis les Centaures, enfin, moitié hommes et moitié chevaux.

Heureusement que les Athéniens, penseurs délicats et philosophes, quand même, se lassèrent bien vite de ces imaginations sacerdotales. Ils inventèrent un *honnête bâtard*, comme l'appelle Michelet, le grand Hercule, qui se fit un jeu de purger la terre de ces monstres et brava jusqu'à Jupiter lui-même, le premier Roi de l'Olympe, en délivrant sa victime, l'immortel Prométhée, cloué

par ses ordres barbares sur un roc inaccessible, pour avoir osé vouloir éclairer le monde; fable délicieuse qui permit à ce peuple de revenir à l'art pur, et de nous donner, par la suite, les plus belles figures de dieux que l'on connaisse : la Vénus de Milo, la

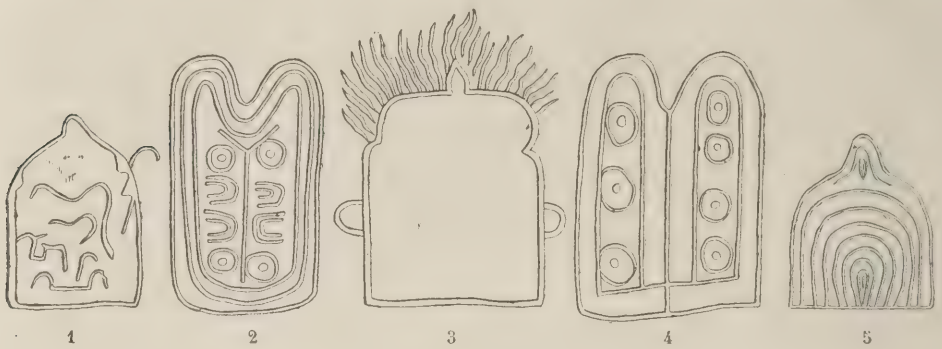

Fig. 340. — Cartouches gravés sur les dolmens.

1. Pierre du dolmen du manè er Groech. — 2. Dolmen des pierres plates (Locmariaker). — 3. Dolmen de l'île Longue (Baden). — 4. Dolmen des pierres plates. — 5. Grotte de Gavrinie.

Diane de Gabies et l'Apollon du Belvédère; figures bien humaines, celles-là, s'il en fut jamais.

La race aryenne de l'invasion néolithique et ses fils directs, les Celtes, avaient, eux, de la Divinité, un concept bien autrement

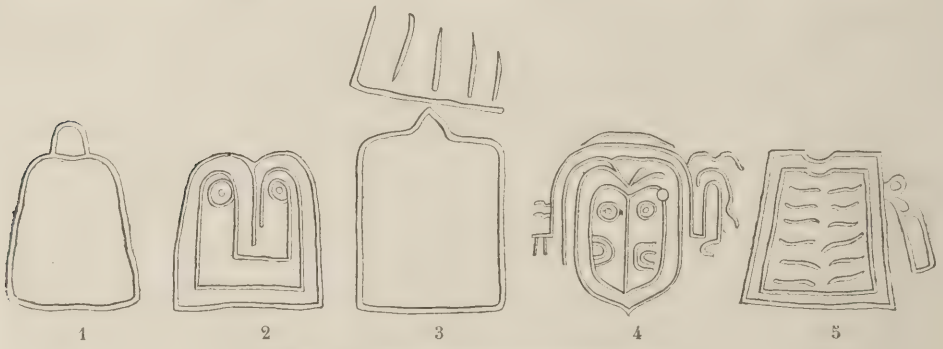

Fig. 341. — Cartouches gravés sur les dolmens.

1. Dolmen de Keryaval (Curnac). — 2. Dolmen des pierres plates. — 3. Dolmen du Manè Lud. 4 et 5. Dolmen des pierres plates.

sublime. Leur vrai dieu, c'était Houez, Hesus (le *souffle*), mot que M. Chavée fait dériver, avec raison, du radical sanscrit : *hasu*, qui a ce sens dans la langue indienne des Védas. C'était l'*Haisa* des Etrusques et des Grecs; ce *Spiritus Dei*, porté sur les eaux au commencement du monde; ce vent doux et fécondant, dont, au

renouveau, les chaudes haleines couvrent la terre, tout enamourée sous les premières caresses du soleil, dans ce mois que l'on appelle Apvril, de : *aperire,* ouvrir; quand s'entr'ouvrent les bourgeons rosés des feuilles naissantes, que l'enveloppe soyeuse du calice craque sous l'effort de la sève et qu'on entend, au-dessus de l'air, ce grand battement d'ailes, symbolisé par les Égyptiens au fronton de leurs temples; bruissement étrange et sacré, perçu par l'auteur des *Paroles d'un Croyant,* fantastique vol d'un Être sans nom, au-dessus des campagnes et des cités.

Donner un corps matériel, gratifier de bras et de jambes (fussent-ils innombrables) une idéalité si grandiose, eût été puéril.

Les auteurs du XVIIIe siècle, qui ont écrit sur nos pères, avan-

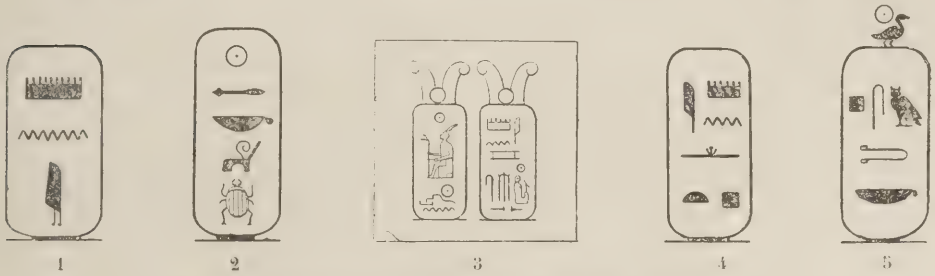

Fig. 342. — Cartouches des rois égyptiens, d'après M. Hippolyte Ferry.

1. Cartouche de Menès, premier roi d'Egypte. — 2. Cartouche de Tout Mosis II (le grand soleil, seigneur du monde). 3. Cartouches gravés sous le plan de la base de l'obélisque de Louqsor. — 4. Cartouche d'Amenophis, le pharaon de l'exodes. — 5. Cartouche de Psammetichus Ier (fils du soleil).

cent que, dans la pensée de ces aïeux vénérables, comme dans celle des Germains de Tacite, cités par Dulaure, dans son Histoire du Fétichisme (p. 42) « emprisonner entre des murailles ou représenter sous une figure humaine l'Être qu'ils adoraient, eût été le dégrader. »

Là, peut-être, est la raison vraie de l'absence des statues chez le peuple des dolmens et chez ses successeurs immédiats.

Sous Tibère, les druides dégénérés, lorsqu'ils eurent cessé d'être les Sémnothés aux robes blanches, si prisés par les philosophes grecs, et que, suivant la loi, esquissée par nous tout à l'heure, ils furent devenus de simples marchands de vulnéraire pour ranimer leur prestige éteint, tentèrent de remplacer ce Houez superbe par un Hésus, dont ils firent le Dieu terrible. Ils lui donnèrent alors une apparence humaine, comme on peut le voir sur le bas-relief

de l'autel de Notre-Dame, conservé au Musée de Cluny, où l'*Esprit* des religions aryennes se profile, grossièrement affublé d'une saie, coupant un arbre avec une hache, formant pendant à un taureau, agrémenté de trois grues, avec Vulcain et Jupiter comme acolytes; tentative de révolution cléricale qui échoua piteusement; flatterie par trop directe au pouvoir de l'envahisseur; promiscuité malsaine des deux religions qui ne rapporta, du reste, aucun bénéfice à ses auteurs. On sait comment finirent, à l'époque de Claude, ces charlatans démodés, et sous quel mépris universel ils tombèrent.

Avec eux disparut tout le bagage fantastique dont ils avaient chargé leur culte : l'œuf *anguinum*, dont parle Pline, qui était soutenu en l'air par la bave de tous les serpents de la contrée réunis; le crocodile du nain *Korrig;* l'*Avank-du* du lac des grandes eaux, et tous les dieux fabriqués par leur imagination, latinisée du premier coup : *Camulus, Taranis, Teutatès, Bélénus, Cernunnos, Nehalenia, Arduina, Circius*, etc. Si on les avait laissé faire, ils auraient peuplé la Gaule d'autant de divinités, qu'au dire de la vieille bonne femme de Pétrone, il y en avait en Italie, où il était plus facile de rencontrer un dieu qu'un homme.

A l'âge suivant, les Bysantins, qui, jusqu'à l'an mil, avaient aussi besoin de terreur, tentèrent bien de ressusciter quelques-uns des dragons druidiques; mais, le bon sens de nos ancêtres, à défaut d'Hercule, fit combattre tous ces monstres par des vieillards débiles et des enfants aux cheveux bouclés : les Marcel de Paris, les Pol de Léon, les Armel de Cornouailles, les Koat-gour-e-den du Toul-ar-sarpent, qui conduisirent bénignement tout ce troupeau de quadrupèdes merveilleux, éclos dans l'imagination d'un hiératisme aux abois, jusqu'à la falaise prochaine, et, là, les précipitèrent, à tout jamais, dans les vagues profondes.

Alors, aussi, revint le culte d'Isis, de la Maia de l'Inde, de la Mère, épouse de l'Esprit.

Peut-être nous sera-t-il donné d'étudier un jour cette grande expression de la sculpture religieuse de nos contrées. Nous devons nous contenter aujourd'hui de l'indiquer discrètement à cette place.

Si les hauts reliefs nous manquent à l'origine de l'art des néolithes, leurs gravures peuvent nous fournir des sujets d'études innombrables.

Ces gravures couvrent toutes les parois intérieures des chambres sépulcrales des dolmens; on en rencontre jusque sur les flancs des pierres levées. Les Anglais en découvrent tous les jours dans leurs tumulus d'Irlande et d'Écosse. Quelques érudits cherchent à les rapprocher des inscriptions oghamiques et des ornements qu'on commence à déchiffrer sur les *Lec'hs*, qui, comme on sait, succédèrent immédiatement aux menhirs. On a cru voir, enfin, sur les médailles, tout à fait primitives de la Gaule, des traits creusés qui présentaient quelque analogie avec ceux de Gavrinis et de Tumiac.

Que signifient ces traits, que représentent ces gravures? Quelle idée les vieux pères ont-ils cherché à transmettre par ces signes à leurs descendants, c'est ce que nous n'essaierons pas ici de vous démontrer. Ce sont des énigmes qui attendent encore leur Œdipe. Hasarder une affirmation à leur égard, ce serait entrer de plain pied dans le domaine des conjectures, et ce domaine est un bois touffu, où l'on pénètre facilement, mais dont les sentiers sont plus inextricables que ceux du labyrinthe de Crète. En nous y engageant, sans pouvoir compter sur la protection d'aucune Ariane, nous craindrions de ne pouvoir en sortir, et d'être honteusement dévoré par les Minotaures qu'on rencontre à tout bout de champ, dans l'impraticable forêt de la science anthropologique, comme dirait Fergusson, l'ami des métaphores préhistoriques.

Restons donc sur la terre ferme des faits, et ne relatons, dans l'espèce, que des observations sévèrement contrôlées.

On a écrit tant de choses sur ces incompréhensibles signes que l'étude des pages qui leur sont consacrées ne fait, selon le mot si sage du comte de Caylus, que vous inspirer une immense défiance de vous-même, en voyant, jusqu'où peut aller, dans le vide, l'imagination des hommes de haut savoir. La réflexion de ce savant antiquaire expliquera suffisamment, ce nous semble, notre prudente réserve.

Ce sont des prêtres qui, les premiers, ont examiné ces images qu'ils prenaient pour des symboles druidiques. Le respectable Jean Mahé, chanoine de la cathédrale de Vannes, a cru voir, dans l'ascia gravée sur le dolmen de la Table des Marchands, dont nous avons donné une reproduction à la figure 331, du chapitre précédent, un gigantesque phallus.

L'abbé Cahours, ex-président de la Société archéologique de Nantes, dans cette même ascia, retrouve l'emblème du péché originel. « Partie distincte de l'homme, de la femme et du serpent, liées ensemble, de manière à former un tout, pour faire comprendre le concours et la complicité de chacun d'eux à l'action coupable qui leur attira le châtiment de Dieu. » (*Bulletin archéologique de Nantes*, 3 janvier 1865.)

L'abbé Mouillard affirme, lui, que les dolmens « ne portent, en creux, que l'image du corps humain avec des conduites et des réservoirs. »

Un auteur plus moderne reconnaît, dans cette même Table des

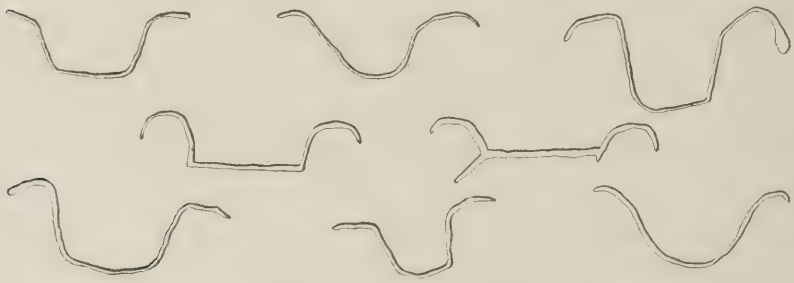

Fig. 343. — Signes Jugiformes (Jougs) tracés sur les pierres du dolmen du Manè Lud.

Marchands de Locmariaquer, « l'empreinte des anneaux en fer qui servaient à retenir les victimes vouées aux dieux infernaux. »

M. de Penhoet, dont nous avons passé en revue les opinions diverses sur les alignements néolithiques, trouve dans ces signes des caractères inconnus, auxquels il attribue une origine phénicienne. Puis, selon son habitude, brûlant, au lendemain, ce qu'il avait adoré la veille, ou, si vous voulez, adorant ce qu'il avait brûlé, il écrit, à propos des pierres plates des bords de la rivière d'Auray, « que, sur leurs parois, se voient, très distinctement, l'empreinte du scarabée sacré des temples égyptiens et les branches de palmiers des déserts africains. »

L'abbé Manet, enfin, qui tient toujours les dolmens pour des autels à sacrifices, prétend, à son tour, « que tous ces griffonnages baroques, gravés à la pointe du marteau, sur les lourds jambages qui supportent leurs tables, sont dus, selon toute apparence, aux bergers qui y cherchaient un abri dans les mauvais temps. »

Des savants moins fantaisistes, s'appuyant sur des textes bardiques, ont cru déchiffrer sur nos pierres les sentences de Taliésin lui-même, « *la signification des rameaux, marquée sur la table des sentences dans le souterrain du devin suprême.* » (Voir, sur *L'Écriture végétale des druides*, Jean Reynaud, p. 233.)

Sur une des pierres de la grotte de Gavrinis se voient, en effet,

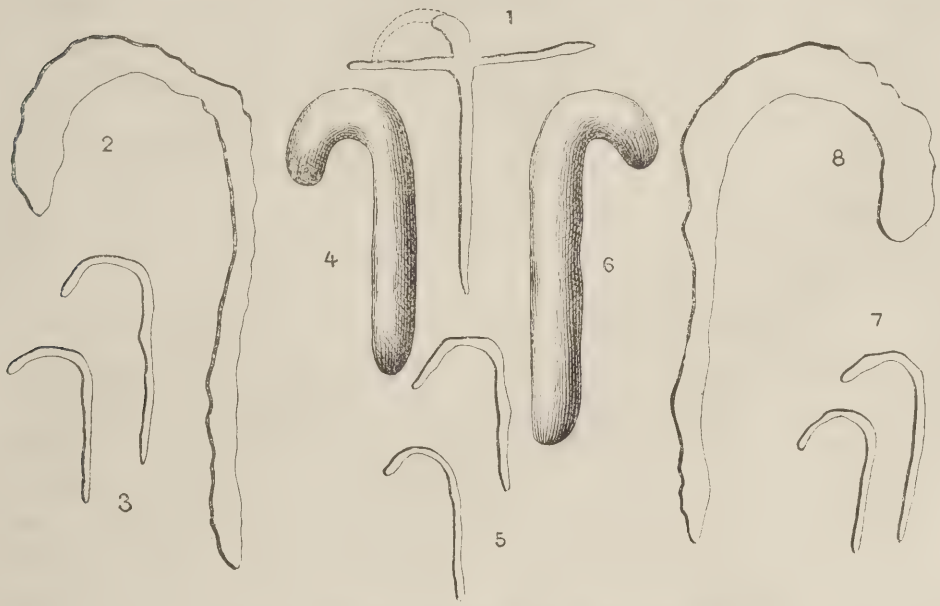

Fig. 344. — Crosses ou bâtons de pasteurs (signes pédiformes).

1. Dolmen du Mein Drein (Locmariaker). — 2 et 8. Dolmen du Bé er Groueïh (montagne de la Fée). — 3, 5 et 7. Mein Drein. — 4 et 6. Menhir de la Boulaie (Moustoir ac).

trois ou quatre reproductions de tiges avec feuillages alternés (*fig.* 238).

Dans la fameuse cave de New-Grange, à Drogheda, en Irlande, auprès de volutes, assez semblables aux crosses de fougères naissantes, on rencontre de même une palme, distinctement tracée. (Voir les *Monuments mégalithiques* de James Fergusson, p. 220.)

Sur les supports de la chambre du dolmen de Dowth, enfin, on a cru reconnaître des formes végétales, analogues à celles de Gavrinis et de New-Grange.

De ces observations, nos érudits ont conclu que ces gravures n'étaient que l'*illustration*, passez-moi le mot, un peu moderne,

pour une chose aussi ancienne, de la triade du Voyant, au front lumineux, du Moïse des mystères druidiques, *Tal-Iesin* (front rayonnant).

« *Je connais la signification des arbres.*

« *Dans l'inscription des choses convenues.*

« *Je connais le bien et le mal.* »

Ils y ont vu l'interprétation :

« Des pointes des arbres imitateurs qui murmurent si puis-
« samment les choses lues par les sages versés dans les sciences.

« Les mots des rameaux verts du bouleau qui conduit le pied
« de l'homme hors du piège.

« Des rameaux verts du chêne feuillu qui conduit le pied de
« l'homme hors de la prison.

« Les pointes amères du frêne et la douce bruyère qui signi-
« fient le rêve brisé.

« Les pointes du noisetier et celles du troëne d'égale longueur
« qui signifient : heureux celui qui voit celui qu'il aime, etc., etc. »

De déductions en déductions, nos archéologues en sont arrivés à rapprocher ces dessins du fameux alphabet, nommé : l'arbre symbolique de l'*ogham* ou *beithluisnion*, où l'*a* est représenté par le sapin : *ailm;* le *b*, par le bouleau : *beith;* le *c*, par le noisetier : *coll;* le *d*, par le chêne : *duir;* l'*e*, par le tremble : *eadha;* l'*f*, par l'aulne : *fearn* (vern), etc. Et, ils en ont conclu que nos signes étaient des caractères analogues à ceux des Scandinaves.

Cet alphabet a été publié par Jean Reynaud, dans son magnifique ouvrage sur *L'Esprit de la Gaule*, p. 241.

Nous ne suivrons pas nos chercheurs dans la voie périlleuse de ces rapprochements. Cela pourrait nous mener à des catastrophes encore plus formidables que celles dont était menacé le profane qui osait se hasarder sans guide, dans la forêt plantée par *Dédale*. Attendons la lumière; elle ne peut manquer d'illuminer un jour ces ténèbres cimmériennes, quand Indra, le vrai soleil de l'Inde, aura vaincu l'armée des *Maruts* qui prennent plaisir à accumuler, autour de nos origines, les nuages de plus en plus opaques de la science officielle.

Lorsque Champollion, en contemplation véhémente devant les premiers hiéroglyphes qui nous étaient venus d'Égypte, passait les

longues heures de ses veilles à scruter la pensée qui pouvait se cacher sous les profils de ces éperviers, de ces ibis, de ces lions, de ces hiboux, de ces scarabées, de ces serpents au cou gonflé qui couvraient toutes ces pages, objet de ses études acharnées, que de déceptions il éprouva. Souvent il dut quitter sa table de travail, désespéré de son impuissance. Dans un trait, façonné en onde, il reconnaissait bien la mer; dans un disque pointillé, le soleil, dans une étoile à cinq rayons, la nuit sombre; dans un lotus entr'ouvert, la plante fécondée par l'astre divin; et, dans une croix hansée le signe de la vie éternelle. Mais, quel rapport tous ces symboles pouvaient-ils avoir entre eux... Son incertitude croissait de jour en jour. Ce fut alors que la *pierre de Rosette* lui tomba sous les yeux; la pierre de Rosette, découverte par le citoyen d'Hautpoul, à l'ancien fort de Rachid, où trois textes antiques se trouvaient réunis sur une même page de granit (1). Alors, seulement, le savant français parvint à voir clair dans ces obscurités séculaires; il trouva que le nom des rois, enfermé dans des cartouches et se répétant plusieurs fois avec les formules laudatives ordinaires à ces personnages, pouvait se décomposer, dans les caractères figuratifs, en véritables lettres symboliques, en signes alphabétiques, exprimant un son; il classa ces lettres et ces signes et lut : en grec, d'abord, en caractères démotiques, ensuite, en signes hiéroglyphiques enfin : « *Le roi Ptolémée, toujours vivant, chéri de Phtah, Dieu Epiphane, seigneur trois fois gracieux.* »

Euréka! Il tenait enfin la clef du système d'écriture des anciennes dynasties pharaoniques. Les obélisques, les chambres funéraires, les pyramides, les papyrus roulés n'avaient plus de secrets pour lui. Et, depuis, les observations des Rougé, des Chabas, des Lepsius, des Mariette sont venues confirmer de tout point son hypothèse.

Qui nous dit qu'un jour, sur quelque pierre d'Écosse, d'Irlande

1. La pierre de Rosette, découverte dans des travaux de fortifications, faits à Boghaz, sur la rive gauche du Nil, branche de Rosette, fut transportée au Caire par les soins du citoyen Bouchard, officier du corps du génie, sur les ordres du commandant d'Hautpoul. Elle est tombée, depuis, au pouvoir des Anglais, par une clause du traité conclu à Alexandrie, et se trouve aujourd'hui au British-Museum de Londres. Nous n'en avons en France qu'une empreinte en plâtre, prise en 1815 par M. Jomard, savant orientaliste.

ou d'Armorique, un autre Champollion ne découvrira pas, lui aussi, un texte trilingue, une triple inscription néolithique, bretonne et latine. Nous avons déjà, sur nombre de *lec'hs*, ces menhirs des premiers siècles de notre ère, déchiffré, grâce aux alphabets, publiés jadis par les Bénédictins de Saint-Maur, des noms propres, avec ou sans cartouche, parfaitement reconnus comme tels : la pierre de *Nuen*, à la montagne de *Crac'h* (*lapidem herrannuen*); la croix de *Brit* et de sa femme, en Landaul (*Crox Brit... et mulier...*); la face de *Vormvinus*, en Plouagat (*vormvini*); la tombe de saint Tromeur (*crux Muhrei*), au village de Sainte-Tryphine, dans les montagnes d'Arez; et la pierre commémorative de *Prostlon* (*croux-Prostlon*), la femme du comte Paskweten, dans le champ de l'Épée, en l'Ile de Locoal-Mendon, sur la rivière d'Etel.

Les noms celtiques eux-mêmes ne nous font pas défaut. Nous avons au lec'h du Plec le *Jagu*, si commun encore aujourd'hui dans les familles bretonnes; le *Rimoet* de Plumargat; le *Disideri*, *Filius Bodocnous*, Désiré, fils de Budoc, un saint vénéré de tous les Léonards et de tous les Trécorrois, à Louanec, près de Lannion [1].

Mieux encore, le sens complet de ces inscriptions nous a été conservé par un texte du *Gododin*, le poème d'*Aneurin*, publié par M. Hersart de la Villemarqué, dans ses *Bardes bretons* (Paris, Didier, 1860, p. 286).

Diaberz e kaez e kengir
Diva oez enn kevrein gan gouir
Ha ken he golo oc'h dan elerc'h
Un ez oez goured enn e eirc'h
Gorgolc'hez kreu e seirc'h
Budvan mab Bleizvan dihavarc'h.

1. Ce génitif n'est pas pour étonner les archéologues, un peu versés dans la science des inscriptions; ici, il est évidemment gouverné par le mot *lapis*, comme au menhir de *Cra'ch*, ou, par le mot *crux*, partout gravé sur les pierres levées chrétiennes de la presqu'île armoricaine (la pierre ou la croix de *Jagu*, de *Rimoet* ou de Désiré). L'habitude de ces génitifs se retrouve dans toutes les poteries gallo-romaines, *Sabini* du Calvados, *Montani* d'Angers, *Severi* du Mans, *Communi* de Bavay, *Priscilli* d'Orléans, sous-entendu : *officina*, de la boutique, ou *manu*, de la main de Sabinus, de *Montan*, de *Sévère*, etc. On le retrouve, même à Paris, sur les pierres des fameuses Arènes de la rue Monge : *Grati*, *Marati*, *Marti*, *Posthumi*, *Titrici*; sous entendu : *Ludi*, jeux, spectacles, donnés au peuple par *Gratus*, *Marat*, *Martin*, *Posthumus* ou *Titricus*).

« Libre de servitude, libre d'oppression, il fut tué dans le combat par les guerriers ennemis; mais, avant qu'il fût enterré sous un *lec'h*, il était parvenu au plus haut point de vaillance; il avait lavé le harnais dans le sang, le brave Budvan, le fils de Bleizvan. »

Tous nos *lec'hs* sont recouverts d'ornements auxquels on n'a

Fig. 315. — Crosses entourées d'un cartouche, gravées sur la pierre de la table des marchands (Locmariaker).

pas fait assez attention jusqu'ici. A Langon-Brac'h et à Crac'h, des observateurs judicieux ont cru reconnaître, au-dessus de la croix pattée, au pied fiché, qui surmonte les lignes tracées sur le granit, des *ascias* parfaitement distinctes.

Rien donc ne nous empêche de caresser l'espoir de rencontrer aussi, un beau jour, notre pierre de Rosette.

Ce ne sont pas les cartouches qui nous manquent; nous en avons

au Mané-er-Groec'h, aux Pierres-Plates, en Locmariaquer; à l'Ile-Longue, à Gavrinis, au Mané-Lud, à Kéryaval, en Carnac, parfaitement dessinée; sur deux d'entre eux, celui de Baden et celui de la Montagne des Cendres (*fig.* 340 et 341), des flammes ou des rayons, surtout reconnaissables à l'écusson de la figure du dolmen de l'île Longue (n° 3, *fig.* 340), couronnent ces blasons primitifs. Peut-être veulent-ils indiquer le rayonnement du front de l'*apprenti* devenu *Maître*, « appelé à tenir la coupe et à porter l'écharpe bleue », qui avait nom Taliesin, qualificatif commun à plusieurs personnages de la légende bardique; noble origine des couronnes de comtes, de ducs et de marquis du moyen âge, et qui les valaient bien.

Les cercles pointillés, les bâtons de pasteur, les jougs, dont nous parlerons plus loin, abondent dans ces cartouches. Quelques-uns sont vides (n° 1, n° 3 de la figure 341, n° 3 de la figure 340). Ont-ils été peints jadis, c'est ce que nous ne pouvons affirmer.

De nos rustiques emblèmes, si nous rapprochons les symboles des Pharaons Égyptiens (*fig.* 342), qui contiennent des signes analogues aux nôtres, peut-être en résultera-t-il une lumière qui pourra servir de guide aux chercheurs patients, acharnés à la solution de ces problèmes.

Indiquer une piste, une trace évidente, est toujours une chose louable et bonne. Aux chasseurs habiles à la suivre. Fasse le ciel qu'il leur soit donné, à eux qui peuvent consacrer leurs veilles à ces études, d'arriver à découvrir enfin le sens caché de ces mystérieux hiéroglyphes.

Voici l'explication des noms trouvés et lus, positivement, sur les bords du Nil.

Le n° 1 de la figure 342 appartient aux monuments de l'époque égyptienne la plus antique; il contient le nom de Menès, premier roi d'Egypte, qui conquit sur les marais formés par le fleuve sacré, la place où il éleva Memphis. Son inscription est composée tout entière de caractères phonétiques, sans aucun signe idéographique. Elle a été lue par Champollion : ces lettres sont les suivantes :

M.N.EE.

Le n° 2 est le cartouche de Tout Mosis II, et se lit : « *Le grand soleil, seigneur du monde.* »

Le n° 3 a été découvert, lorsque l'on renversa l'obélisque, sur le plan de la base de ce monument. Il contient deux cartouches, surmontés des plumes royales. Sur celui de droite, on déchiffre la phrase : « *Soleil abondant de vérité, approuvé par Phré,* » et, sur celui de gauche, en écriture phonétique, le titre du roi : « *Ammon-Mai Ramsès* » (le chéri d'Ammon Ramsès). C'est le prénom de Ramsès II, Sésostris, sous le règne duquel fut agrandi le palais d'Aménophis, Memnon, le Ramesseion. C'est ce Pharaon qui fit dresser ce fameux monolithe, connu sous le nom d'obélisque de Louqsor, qui décore aujourd'hui la place de la Concorde.

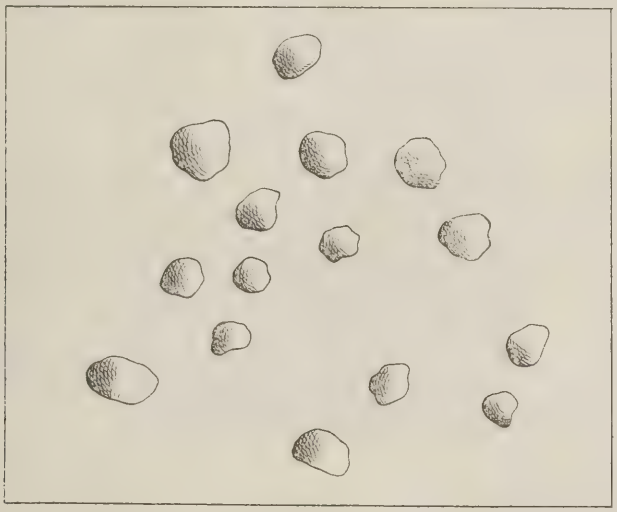

Fig. 346. — Signes capuliformes. Trous ronds creusés dans une des pierres du Petit Mont d'Arzou.

Le n° 4 renferme le nom d'Aménophis :

Amnotph, le père de la belle Thermoutis, qui sauva des eaux Moïse, et sous le gouvernement duquel eut lieu la fuite des Hébreux de la terre d'Égypte.

Le n° 5 enfin, écrit tout entier, comme le précédent, en caractères phonétiques, contient le titre de Psamméticus Ier Psmtkm. A son sommet, le cartouche du roi porte la figure d'un oiseau, surmonté du disque du soleil; qualificatif qui signifie : Fils du Soleil. (Voir *la Notice sur l'obélisque de Louqsor,* par M. Ferry, p. 39 et suivantes.)

Qui nous dit qu'un jour, on ne lira pas de même sur la stèle

de Locmariaquer : « *Jagu, fils de Budoc, chéri d'Esus, le fécondant, a gouverné, d'une main libre, la charrue pendant sa vie entière, et nous l'avons ici enterré sous le signe de cet outil vénérable.* »

Ah ! comme il est temps de rejeter, pour toujours dans l'oubli,

Fig. 347. — Poteries lacustres, d'après Victor Gross.

les attributions guerrières qu'on a si pompeusement données à tous les objets polis, sculptés ou gravés par les hommes de l'époque néolithique. C'étaient des agriculteurs, rappelons-nous-le bien ; cherchons donc ailleurs que dans les armes et les instruments de tuerie les explications de leurs saintes reliques.

Nous avons vu, dans le chapitre précédent, que la représenta-

tion de la charrue est parfaitement reconnaissable sur plusieurs de nos monuments mégalithiques, et, que la tradition de l'ensevelissement des hommes, sous son signe protecteur, s'était conservée, bien longtemps après la conquête, dans les pays de race gauloise. En entrant dans ce nouveau courant d'idées, les découvertes ré-

Fig. 318. — Poteries lacustres, d'après les protohelvètes de Victor Gross.

centes sont venues confirmer l'explication plus sage de nos signes. Près de la charrue, on a trouvé le joug des bestiaux qui servaient à la traîner; la chose était naturelle.

Certaines lignes courbes, que l'on a comparées à des *upsilon* grecs, sont très communes sur les pierres qui nous occupent. M. le docteur Closmadeuc, qui a écrit sur les sculptures lapidaires des

dolmens une brochure excessivement intéressante, appelle ces courbes des signes *jugiformes;* en les comparant aux jougs véritables, trouvés par M. Rivière, au Lac des Merveilles, et gravés, ceux-là, en place même, au-dessus des charrues (*fig.* 333), on voit que le savant docteur a parfaitement raison, au lieu de chercher des *boumerang* de sauvages, de revenir aux attelages des calmes troupeaux qui firent la joie de nos pères.

Ces lignes courbes sont tout simplement des jougs, comme il le prétend. Nous donnons ici (*fig.* 343) quelques-uns des signes *jugiformes,* gravés sur les pierres des dolmens du Mané-Lud et de Tumiac. On en a retrouvé un peu partout là-bas. L'interprétation de M. Closmadeuc nous semblant juste, nous nous y rangeons complètement.

Un autre instrument plus pastoral encore a de même été déchiffré dans le sens de l'interprétation pacifique, que nous cherchons à faire admettre, par l'auteur de la brochure, où nous puisons ces renseignements. Ce sont les crosses, sceptres des bergers primitifs : *baculum pastoralis,* comme on disait au temps des Évêques d'or; marque de dignité qui a pu être attribuée jadis aux patriarches de nos vieux clans, comme elle l'a été depuis à des surveillants (episcopus) quelquefois moins dignes de la vénération des peuples.

Ces crosses sont innombrables dans nos dolmens; nous en avons réuni ici quelques-unes (*fig.* 344) dessinées : les n°s 1, 3, 5 et 7 sur la grotte du *Meindrein;* les n°s 2 et 8 sur celle du *Beer-groec'h;* les n°s 4 et 6 sur le menhir de la Boulaie, au Moustoir-Ac.

Voir autre chose dans ces bâtons que des *cambotta,* comme les appellent les émigrés d'Irlande, des crosses de vieux pasteurs, serait vouloir, à toute force, donner une explication saugrenue à une chose très simple. Et nous voilà parvenus à trouver la clef de la symbolique sculpture, tracée sur la fameuse Table des Marchands, qui contient, enfermées dans un cartouche, plus de cinquante de ces crosses (*fig.* 345). On sait que la plus belle des *ascias* connues est gravée au plafond de cette grotte. Dressée en tête de l'ossuaire, notre pierre ne crierait donc pas autre chose, à ceux qui arrivent « à l'horizon des siècles, » selon l'expression bardique, que cette phrase significative : « *Ici, nous avons réuni les restes de*

plus de cinquante chefs de famille qui ont tenu dignement pendant la vie le bâton du pasteur, et nous les avons inhumés sous l'ascia. »

Quand nous aurons vaincu les préjugés d'École, nous lirons peut-être mieux ce Livre des Aïeux; mais, hâtons-nous. A force d'accumuler les systèmes, on recouvre de plus en plus, tous les jours, les traits naïfs, laissés par eux, d'une couche de badigeon classique qui les rendra bientôt à jamais indéchiffrables.

Soutenir que toutes les gravures de nos dolmens sont des signes symboliques serait, ce nous semble, aller un peu loin.

Voir dans les oves multiples de Gavrinis « les zones concentriques d'un tronc d'arbre, et les ondulations moirées d'un lac agité par la chute d'un caillou; » dans les lignes onduleuses de cette grotte typique, découvrir « des serpents magiques qui se tordent au milieu des flammes d'un brasier; » reconnaître : dans les spirales et les croissants des Manè de Locmariaquer, « les pièces du harnais d'un quadrupède à cornes; » dans les lignes brisées ou courbes de la Grotte-de-la-Fée, des sangliers et des chevaux; à Tumiac, enfin, dans une figure plus ou moins géométrique, « le squelette d'un oiseau fantastique, » c'est, il faut l'avouer, dépasser les bornes des visions permises.

Tous ces reptiles, toutes ces bêtes fauves, qui, selon M. Léon Fallue, rappelleraient « quelques belles sentences des druides », et qu'on retrouve, plus enchevêtrées encore qu'au Morbihan, à Dooth, en Irlande, aux pierres de Coisfield, dans le comté d'Ayr (Fergusson, p. 224 et 281), sont aussi problématiques que les zodiaques de la Chaise-de-la-Sorcière, à Lough-Crew, que les constellations de Kervérès ou du Mont-Saint-Michel, à Carnac.

Non; il y a, évidemment, dans les dolmens un système d'*ornementation,* dans le sens le plus complet du mot, qui n'a absolument rien d'emblématique.

Nous avons jadis rapproché de ces décorations lapidaires les broderies des *chupens* bretons et des chaussures de Quimper et de Pont-Labbé. (*Bretagne artistique,* juillet 1881). Les motifs de ces broderies sont inspirés directement par le même esprit d'où naquit primitivement ce décor, dont la tradition s'est gardée fidèlement chez les kemeners (tailleurs) modernes du Finistère,

et qui fut créé de toutes pièces autrefois par le peuple néolithique.

Nos broderies bretonnes ne sont, en effet, que la reproduction exacte des gravures antiques des dolmens d'Écosse, d'Irlande et d'Armorique. *Mode* nationale, signe de race, qu'en cherchant bien, on retrouve, quoi qu'on en dise, sur les médailles celtiques, publiées par M. Eugène Hucher, dans son remarquable volume de *l'Art gaulois;* qui se reproduit aux flancs des poteries lacustres et est burinée distinctement sur la panse des vases du Musée de Van-

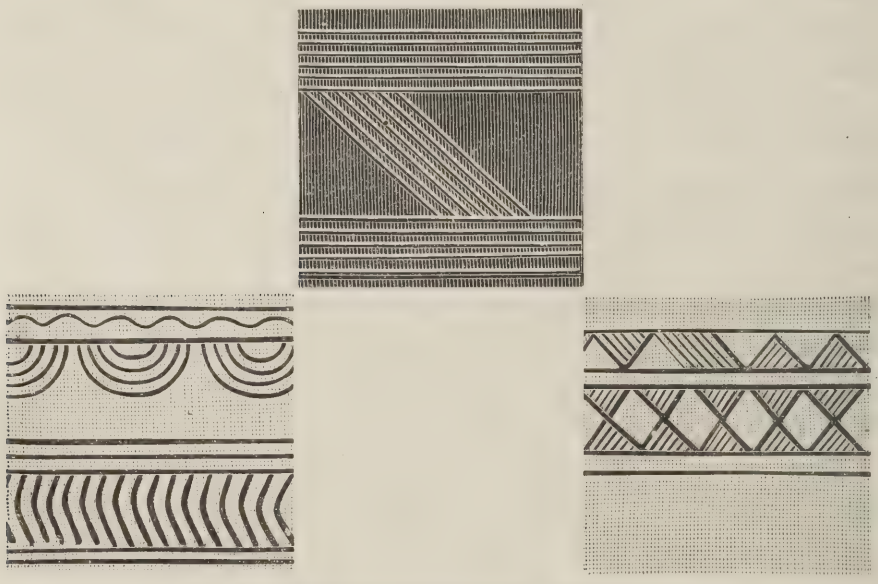

Fig. 349. — Motifs d'ornementation des poteries lacustres.

nes. Mode qui, lorsqu'on la voit, traduite par une coloration, brillante et douce, à la fois, sur les justins, les surcots, les jupes aux mille plis des paysannes de Cornouailles, peut, sans trop de frais d'imagination, être comparée à ces superbes dessins des étoffes de cachemire, tissés par ces Hindous aux mains de femme, artistes délicats, que n'ont pu tuer encore les hommes rouges d'Angleterre; l'Inde, doux pays, que les barbares modernes se vantent d'avoir civilisé à leur manière, mais qui, malgré les Bibles et les missionnaires de l'Armée du Salut, est resté toujours et profondément Aryen.

Les chevrons, les feuillages, les volutes, les disques, les demi-

cercles superposés, les zigzags, les spirales, les croissants, les colliers perlés, les lignes onduleuses, les courbes variées des Pictes, des Scots et des Vénètes sentent d'une lieue leur origine orientale. C'est le style vrai de l'art de la grande péninsule asiatique; aussi vivace à ces finistères, où vinrent camper les premiers émigrants de la période des pierres levées que sur les rives de l'Indus ou du Gange, d'où jadis ils partirent.

Dans l'Inde seulement est la clef de ces soi-disant mystères de nos aïeux. Nous sommes restés les fils des grands rêveurs des

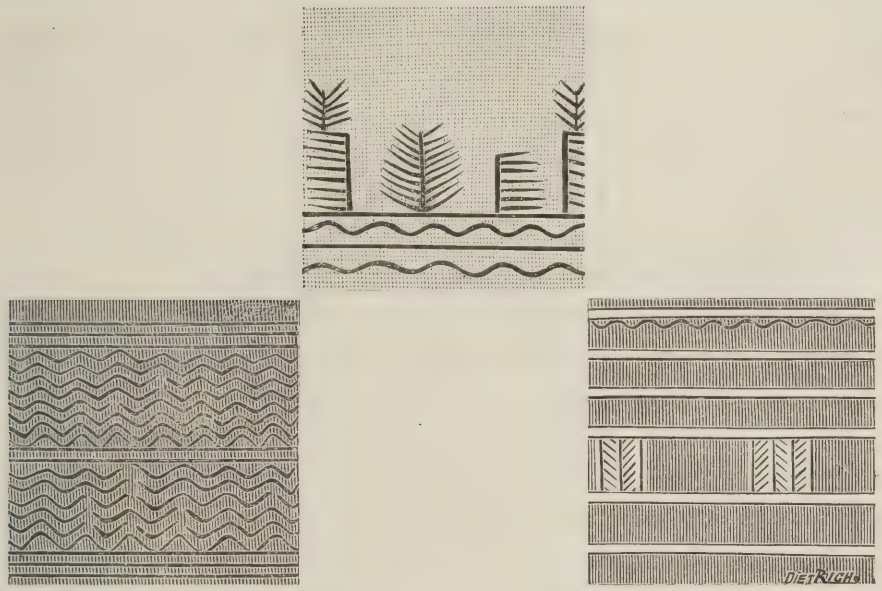

Fig. 350. — Motifs d'ornementation des poteries lacustres.

poèmes du Rig-Véda. Il y a partout, chez nous, comme un écho voilé de cette divine patrie.

Nous en avons trouvé un ressouvenir dans les broderies de nos paysans; un vestige plus évident de cette communauté d'origine se rencontre au milieu même des sculptures que nous étudions en ce moment. C'est au Petit-Mont-d'Arzon qu'on peut le déchiffrer, écrit en toutes lettres.

Nous avons mentionné déjà le dessin des deux pieds humains qui se voient sur une des pierres de ce tertre vert de la presqu'île de Rhuys. Or, l'usage de marquer, ou sur le sable ou sur la pierre, le contour des pieds de l'homme qui était venu visiter un tombeau,

accomplir un pèlerinage, était, paraît-il, constant en Orient. Nous tenons le fait d'un savant qui a pénétré à fond les secrets de l'art des pays du Levant, M. Prisse d'Avesnes.

« Je suis venu ici, disait le voyageur, et j'ai rendu hommage; et, la preuve, c'est que voilà la trace de mes pas, que baiseront, plus tard, mes descendants à venir. »

La gravure d'Arzon n'est que la constatation de cet usage, transporté des contrées du soleil sur nos rives brumeuses.

Les dogmes, imposés par les religions étrangères, qui ont pris racine chez nous, ne nous ont rien appris et nous ont fait tout oublier. Pour Dieu! quand nous voudrons chercher la raison vraie de ces traces de nos ancêtres, laissons en paix les traditions sémitiques, qui ne font qu'obscurcir notre passé. Remontons plus haut. Là-bas est la lumière, qui viendra peut-être un jour éclairer nos grottes profondes et nous fera lire clairement, enfin, ce qui, aujourd'hui, n'est plus pour nous qu'une énigme insoluble.

Reprenons l'analyse de nos ornementations.

Le savant auteur de la brochure sur *Les Sculptures lapidaires et les Signes gravés des dolmens du Morbihan,* classe ainsi qu'il suit toutes ces sculptures et tous ces signes :

1° Les signes *asciformes*. Ce sont ceux que nous avons décrits au chapitre précédent. M. de Closmadeuc, tout en leur donnant ce nom, pourtant assez significatif, se refuse à les considérer comme des charrues. Nous ne reviendrons pas sur les arguments apportés par nous à l'appui de la thèse, qui fait de toutes ces *haches* de simples outils de laboureurs.

2° Les signes *pediformes*. C'est sous ce titre qu'il désigne les crosses et les bâtons de pasteur du Manè-Lud, de Keryaval et du menhir de la Boulaie.

3° Les signes *scutiformes*. Ce sont nos cartouches, qu'il regarde comme des blasons, sculptés sur les boucliers et sur les écus de ceux qu'il prend pour des chevaliers bannerets de haut lignage.

4° Les signes *celtiformes*, reproductions de *celtæs* en relief si nombreuses à Gavrinis. Notre gravure de la page 568 en donne quelques-uns. L'une des pierres de cette fameuse grotte en contient jusqu'à dix-huit parfaitement reconnaissables, entourés d'ornements ondulés, de palmettes et de demi-cercles concentriques. Le

docteur Closmadeuc en publie dans son livre, à la planche VIII, un dessin très fidèle. C'est, évidemment, le tracé du contour exact de ces *céraunies*, qui ont fait donner le nom d'âge de la pierre polie à l'époque néolithique.

5° Les signes *pectiniformes*, en façon de peignes. Le n° 3 de notre figure 341 donne un de ces prétendus peignes. Nous laissons au savant auteur de cette nomenclature la responsabilité de ce nom et de cette interprétation. Admettre que les belles épouses des lacustres et des planteurs de pierres levées se soient servies, pour démêler leur blonde chevelure légendaire, de ces rustiques râteaux, nous semble une concession tout à fait impossible.

Nous avons donné plus haut une explication, peut-être un peu hasardée, de ces signes pectiniformes, en les rapprochant des rayons évidents du cartouche n° 3 de la figure 340. Que le lecteur décide entre nous.

6° Les signes *jugiformes*, figure 343, que M. Closmadeuc considère comme de véritables jougs de bestiaux attelés, rentrant en cela dans les attributions vraies de ces gravures d'outils, œuvre d'une race, on le sait, essentiellement agricole.

7° Les signes *cupuliformes* enfin, petits trous ronds, creusés régulièrement en forme de coupe, et affectant, selon le docteur qui nous sert toujours de guide dans cette étude, « une disposition intentionnelle, qui a bien pu vouloir représenter des groupes astronomiques. »

Ces trous ronds sont très communs sur nos dolmens, on en voit à Kérinis, à Kervérès, au Parc-er-Guiren, à Saint-Michel, au Manè-er-Groech, au Petit-Mont-d'Arzon, *fig.* 346; on en rencontre même, sur certains menhirs, entre autres à la base d'un des piliers qui se dressent non loin de l'abbaye de Saint-Mathieu, au cap de Pen-Arbed, le Bout du Monde (Finistère). Ils sont très nombreux en Écosse. Les pierres de Lough-Crew en contiennent plusieurs, mêlés à des cercles concentriques et à des oves, semblables à ceux de Gavrinis.

Pour être entièrement fixé sur leur valeur exacte comme reproduction de constellations, nous nous sommes adressé à notre savant collaborateur, M. Camille Flammarion, pour qui les choses du Ciel n'ont plus aucun secret; il nous a répondu qu'il n'avait jamais pu

reconnaître dans ces trous la disposition intentionnelle dont parle le savant docteur Morbihannais. On comprend que nous nous en rapportions complètement à son témoignage. Aussi, croyons-nous, qu'il serait bon de reléguer désormais ces rêveries azurées avec les « thèmes célestes », avec les « zodiaques terrestres » que le citoyen Cambry voulut voir à Stonehenge, à Carnac et ailleurs.

M. de Closmadeuc, dans les conclusions de sa brochure, se range à l'avis de M. Simpson, l'archéologue anglais, qui a fait connaître,

Fig. 351. — Poteries des dolmens conservées au musée de Vannes. Restauration de M. de Cussé.

le premier, les signes gravés des dolmens de la Grande-Bretagne et qui prétend que tout cela « n'étant que chose mystérieuse et énigmatique, la science, qui est aujourd'hui le seul guide rationnel, en ces sortes de matières, doit se borner à douter de tout, à l'égard de nos gravures, de peur d'être pris en flagrant délit d'erreur par les découvertes qui suivront. »

Nous espérions davantage de la part de l'heureux propriétaire de la grotte de Gavrinis, mieux placé que personne pour sonder ces mystères. Attendons ses nouvelles recherches. Il ne peut man-

quer de se remettre à la besogne, avec l'acharnement breton, qui est une de ses qualités. Lui seul peut nous donner la clef de ces hiéroglyphes; vous verrez, qu'un de ces jours, il nous ouvrira toute grande la porte qui fera pénétrer la lumière dans cette caverne *absconse*.

Qu'il nous permette, à propos de sa brochure, une seule observation. Pourquoi gratifier ces dessins si curieux d'épithètes, que nous oserons qualifier de pharmaceutiques : jugiformes, pectini-

Fig. 352. — Poteries des dolmens. Musée de la société polymathique de Vannes (Morbihan).

formes, pediformes, scutiformes, cupuliformes, sonnent mal à nos oreilles gauloises. Pourquoi la science continue-t-elle à s'affubler des lunettes bleues, du chapeau pointu, de la robe, du rabat et des manchettes du trop célèbre Purgon, de Thomas Diafoirus et de M. Fleurant, l'apothicaire. Pourquoi ne pas parler un langage chrestien, comme dit frère Jean des Entommeures, à de braves Français, qui ne demandent qu'à vous comprendre. Le temps où les illustres grenouilles du lac punais de Sorbonne nommaient leur roi : *Divus*

Augustus, Magnus Optimus, est passé. Appelons donc un chat, un chat, et, Rolet, un fripon. Tout le monde s'en trouvera mieux.

La botanique tuera l'archéologie. Voilà qu'après les ornementations des supports et des tables de nos dolmens, il nous arrive d'être forcé d'étudier celle des poteries de cette même époque néolithique. A ce propos, nous ouvrons nécessairement le traité le plus complet écrit sur la matière, celui des Arts céramiques, de M. Alexandre Brongniart, membre de l'Institut, et directeur de la manufacture de Sèvres. Or, savez-vous comment ce savant, si amoureux pourtant de toutes ces œuvres de terre, appelle les pauvres pots dont nous allons nous occuper?... Des vases : pomiformes, lagéniformes, bursiformes, oviformes, caliciformes, pyriformes, utriformes, hominiformes, turbiniformes, orbiculiformes, infundibuliformes...

C'est à en perdre son latin.

Et, cela, pour nous apprendre que les façonneurs d'argile des temps anciens ont donné à leurs pots la forme des fleurs et des fruits qu'ils avaient sous les yeux tous les jours. Il est vrai que ces mêmes savants, quand ils veulent décrire les calices délicats de ces fleurs, disent que celui de la pervenche est *hypocratériforme;* celui de la digitale, *réniforme;* celui du basilic, *corniforme,* et celui de l'hellébore, *cuculliforme.*

Par Hercule! qui nous délivrera des Grecs et des Romains.

Nous avions jadis osé proposer de classer les vases antiques sous des appellations qui indiqueraient directement leur usage : *vases à conserver, vases à boire, vases à verser,* etc. (Poterie gauloise, 1872). Notre nomenclature fut alors taxée de naïveté, quelque peu *barbare,* dans le sens classique du mot. Ce n'est pas sans un certain plaisir que nous l'avons vue, depuis, adoptée par bon nombre de gens sages, plus amis de la clarté que du pédantisme latin, qui tient encore, aujourd'hui, tant de place dans la science.

Hélas! pour nous, une *hydrie* ne sera jamais qu'une cruche, ou, si l'on veut, une aiguière; un *cratère* ou une *kélébée,* qu'une écuelle, tout au plus une coupe; et une *œnochoé,* qu'un simple pichet de vin.

Notre naturalisme va même plus loin encore; logique naturelle

d'un principe, notre unique guide dans ces études, qui ne deviennent ardues, que parce qu'on les enveloppe d'étiquettes incompréhensibles.

Nous voudrions qu'il se trouvât, de par le monde, des archéologues, assez épris de leur pays et de leur art, pour nous donner, province par province, les noms vrais, que les *potiers*, fabricants de ces ouvrages; que les paysans, qui en font un usage journalier, emploient quand ils en parlent.

Au lieu de gratifier ces pots des titres pompeux de *kilix*, de *lékitas*, de *kottabes*, de *rythons*, d'*amphores* ou de *pythos*, pourquoi ne pas les appeler, tout bonnement, des *papelots*, des *bricards*, des *jarres*, des *jatons*, des *ribots*, des *terrines*, des *tasses* ou des *penoises*.

De même, les vases lacustres gagneraient à être catologués sous ces dénominations populaires; on y découvrirait, peut-être, par analogie, la destination exacte de ces vases anciens, où, probablement, les bergers suisses d'autrefois, comme ceux d'aujourd'hui, déposaient les produits du laitage de leurs vaches, de leurs chèvres et de leurs brebis.

Que les Provençaux, les Auvergnats, les Normands, les Poitevins, les Picards nous apprennent les mots, dont ils se servent encore pour désigner leurs bidons, leurs gourdes, leurs brocs et leurs gobelets, leurs saladiers, leurs plats et leurs assiettes, et nous aurons la définition vraie de ces œuvres de terre, qu'on ne reconnaît plus sous le déguisement grec ou latin dont on les affuble.

Pour les érudits patentés, le Peuple ne compte pas. Pour nous, il est le véritable Maître, et, dans la matière que nous traitons, c'est lui surtout qu'on doit consulter.

Il y a un livre qu'on veut ignorer et qu'on n'ouvre jamais, c'est ce Livre du Peuple. Si l'on se donnait la peine de le lire, que de révélations en surgiraient.

Ce Peuple, il est resté *nature*, comme disent les amis de l'art, et il boit encore à la source limpide où se sont abreuvés ses ancêtres, source aujourd'hui cachée sous des amas de décombres. Laissons-nous conduire par lui, et, n'en doutez pas, il nous mènera tout droit à cette fontaine sainte dont nous cherchons la trace avec tant d'efforts.

Nous avons essayé d'établir, dans un chapitre précédent, en nous appuyant sur l'autorité des hommes les plus compétents dans la matière, qu'à l'origine, tous les ouvriers de l'art de terre s'étaient inspirés, pour la confection de leurs premiers vases, de la forme des fleurs et de celle des fruits.

A l'époque néolithique, cette tendance est encore plus accentuée qu'au moment de la première invasion des lacustres primitifs.

Fig. 353. — Poteries trouvées dans les dolmens bretons.

Parmi les quelques vases que nous choisissons, comme spécimens de cette époque, dans la collection de M. Victor Gross, qui, dans son magnifique ouvrage des Protohelvètes, en a publié de bien plus significatifs encore; on peut facilement retrouver, en effet, des profils de pots, nettement inspirés du calice des plantes. Pour s'en convaincre, *de visu*, il est une expérience qu'il nous est arrivé de faire bien souvent et qui a toujours été parfaitement concluante. Prenez un de ces vases, tracez-en le contour avec soin, et au-dessous, d'un trait, indiquez une tige courbe, avec deux ou trois feuilles, vous aurez aussitôt la représentation exacte d'une

fleur, preuve la plus complète de cette inspiration végétale, qu'avaient si bien aperçue les chercheurs, qui ont établi la loi dont nous parlons; loi énoncée plus haut à la page 335 du pré-

Fig. 354. — Ornementation des poteries de l'époque des dolmens.

sent volume et sur laquelle nous croyons inutile d'insister à nouveau.

Une autre preuve de ce principe se rencontre dans la configuration même des vases à boire de cet âge; la plupart n'ont pas de base, ce qui leur donne l'aspect formel d'une corolle détachée de

sa tige; et il n'est pas rare de trouver dans les fouilles des lacs suisses, comme dans les dolmens, les petites rondelles de terre cuite, dont se servaient les hommes de ce temps, pour disposer solidement sur leurs tables toutes ces fleurs coupées, façonnées en argile. Les savants appellent ces genres de vases, des vases apodes.

Quant aux ornementations qui les couvrent, un simple coup d'œil sur les figures 349 et 350 nous en montrera tout le cachet, naïf, mais pourtant empreint d'une certaine élégance. Ce sont toujours les demi-cercles concentriques des grottes armoricaines, leurs lignes ondées, leurs chevrons réguliers, leurs branchages à feuilles opposées, augmentés de quelques lignes géométriques, formant encadrement; perfectionnement qu'explique la délicatesse relative de l'ébauchoir employé en place du marteau, et la matière même, si facile à manier, sur laquelle travaillait l'ouvrier.

Les poteries des dolmens sont encore plus caractéristiques, peut-être, au point de vue des végétaux que celle des lacs de Suisse. On n'avait, jusqu'à ces dernières années, porté nulle attention à cette poterie des dolmens. Quand on découvrait par hasard, dans les fouilles, des fragments de terre cuite, on les jetait comme pièces de rebut. Que faire de ces vulgaires tessons. Il s'est rencontré un savant d'une rare patience, M. Davy de Cussé, conservateur du Musée de la Société polymathique. Avec un soin minutieux, il a rapproché ces débris, cherchant pendant de longues heures leur point de contact, et a fini par nous donner la forme exacte de tous ces objets. Certes, ils valaient bien la peine d'être étudiés avec ce zèle, que donne, seule, la foi dans la science (*fig.* 351 et suiv.).

En fin de compte, qu'a trouvé encore, à Vannes, M. de Cussé? Des fleurs, toujours des fleurs. Souvenir éternel du divin Lotus, coupe première, encore pleine de la rosée du matin, que rencontra, jadis, la femme, au sortir de sa demeure, qu'elle approcha doucement de ses lèvres et tendit ensuite à son époux. Fleur, qui est devenue le *calice*, dont la tradition s'est conservée dans toutes les religions primitives, le vase, par excellence, de la communion de l'homme avec son rêve, l'Infini.

A ceux qui nieraient encore cette préoccupation constante des potiers primitifs d'imiter dans tous leurs ouvrages la nature végé-

tale, nous répondrons par la constatation du fait, dans deux observations qui nous semblent concluantes.

Les vitrines égyptiennes du Musée du Louvre contiennent dans la salle civile, nombre de vases, trouvés dans les tombes de Thèbes et de Memphis, où ils avaient été déposés comme attestation du festin funèbre, accompli près du mort. Parmi ces vases, il en est trois, au moins, qui, gardant la forme extérieure du lotus, montrent, tracées sur leur panse, les pétales mêmes de la fleur, cernées d'un trait noir. (Voir *Poterie gauloise, fig.* 23 et 24.) Près d'eux, une coupe, où le céramiste a peint dans l'intérieur la fleur épanouie, parfaitement reconnaissable, offre aux regards, à son centre, les étamines et les pistils de cette fleur, elle-même, indiqués d'une façon très nette. (*Id.*, page 25.)

Lors de l'Exposition universelle de 1878, dans la magnifique collection indienne, exposée par le prince de Galles, des lotus semblables à ceux d'Égypte, également en terre d'argile, richement émaillée de bleu, figuraient de même, en quantité très considérable, avec calices, corolles, pétales, étamines et pistils, délicieusement reproduits. Ceux-là, nous n'avons pu les étudier à loisir, des ordres féroces interdisant formellement toute espèce de reproduction des objets envoyés par le futur empereur des Indes.

Devant ces preuves, dont nous regrettons de ne pouvoir faire passer les images gravées sous les yeux du lecteur, toute contestation est impossible.

La nature, la seule nature a été et sera toujours la grande inspiratrice de l'art.

L'éducation latine, stupidement conventionnelle, qui nous déforme depuis des siècles, nous a fait oublier ce principe, que nos aïeux avaient inscrit en tête de leurs Triades. En architecture, nous faisons des temples, soi-disant grecs; en sculpture nous devenons complètement romains; en peinture, on donne à nos jeunes artistes, comme sujets de concours, Horatius Coclès, Numa Pompilius ou Tarquin le Superbe; en art de terre, pour rentrer dans notre sujet, Sèvres fabrique des vases bi-turbinés, des ovoïdes bi-tronqués, des lagènes, des coupes d'Arcésilas ou des amphores panathénaïques; et les puissants s'inclinent partout, devant ce

mauvais goût qui nous ronge. Que sont devenues nos adorables fleurs !

Ne désespérez pas, vous qui avez encore les yeux tournés vers l'idéal, vers le progrès, vers l'avenir. Renouons le fil des traditions. Mais, ces traditions nationales, ne les cherchons pas chez les grands. Vous avez vu, tout à l'heure, comment ils encouragent nos études et quelle bienveillance ils témoignent à nos arts. Tournons-nous vers les petits ; le paysan de nos campagnes boit encore, lui, dans la tasse fleurie de ses pères.

Tout est couvert de fleurs, au modeste vaisselier de sa chaumière, et, au beau milieu de ces fleurs chante le coq, blason de sa famille antique. Il est gaulois, le paysan; mieux, encore, il est Celte, Arya par le sang. Revenons à lui; le peuple, comme nous disions tout à l'heure, n'a rien oublié, et il a peut-être plus appris qu'on ne le croit. Que de choses sa fréquentation saine peut encore nous enseigner.

La renaissance future, le grand réveil, s'il arrive jamais, viendra de chez lui, non d'ailleurs; car chez lui, seulement, se trouve ce que M. Henri Martin appelait si noblement : « le vrai tuf de la nation. »

LIVRE V

L'AURORE DE L'HISTOIRE

CHAPITRE PREMIER

LES HAUTES BORNES. — LES PIERRES FITES ET LES GROTTES AUX FÉES DE L'ÉPOQUE CELTIQUE

Les transformations dans la nature ne se font pas instantanément, en quelques secondes, comme les changements à vue dans un théâtre. Le jour ne succède pas immédiatement à la nuit, non plus que la nuit au jour; entre le passage des ténèbres à la lumière et de la lumière aux ténèbres, il y a des aurores et des crépuscules.

Lorsqu'arrive le renouveau, l'arbre qui semblait mort voit d'abord, sur ses branches sèches et roides, s'épanouir une innombrable quantité de bourgeons roses, dont la teinte adoucie couvre le feuillage d'un reflet tendre, d'une mélancolie délicieuse. Puis, lorsqu'a fui l'âpre bise, « que le temps a jeté son manteau de vent, de froidure et de pluie, » ces bourgeons se dilatent et laissent échapper de leurs gaines les jeunes feuilles verdissantes, encore repliées

frileusement sur elles-mêmes; le rayonnant Indra, Phœbus victorieux, Phré l'œil du monde, brillent, enfin là-haut, de tout l'éclat de leur récent triomphe; ces feuilles s'ouvrent alors, amoureuses

Fig. 356. — Guerrier de l'époque celtique, d'après la reconstitution du musée d'artillerie.

du soleil, et, pressées, frémissantes, couvrent chaque rameau, chaque brindille desséchée d'une parure vivante que fait étinceler la tiède brise du printemps. Le vieux chêne noueux ressuscite; le bouleau a repris sa robe argentée; le châtaignier balance

ses palmes aux fines découpures, et, sous leur ombre transparente, s'abrite le gazon naissant du tertre, qui s'émaille à son tour de

Fig. 357. — Guerrier de l'âge de bronze, d'après la reconstitution du musée d'artillerie. Type restitué d'après les armes trouvées dans le sud-est de la France.

marguerites blanches, de boutons d'or et de véroniques aux fleurs d'azur.

Mai succède à l'inconstant Avril, et, partout, ont disparu ces

froides apparences de la mort qui avaient si longtemps attristé nos regards. Le changement dure souvent de longues semaines, et, quelquefois, hélas! la pâle jeune fille, qui a vu s'épanouir le bouton, meurt avant d'avoir respiré le parfum de la fleur promise.

Lorsque vient l'automne, de même, l'arbre ne se résigne à se laisser dépouiller qu'après avoir subi les affronts redoublés des affreuses nuits du mois noir. Les froides pluies s'acharnent pour le flétrir; le vent funeste siffle dans ses branches qui se tordent sous l'effort; l'arbre résiste; à regret, une à une, il abandonne ses feuilles décolorées, et ne s'avoue vaincu par la tempête qu'en sentant trembler dans le sol ses profondes racines, qui, seules, désormais, le rattacheront à l'existence.

Le combat dure bien longtemps. Parfois, commencé au mois de la blanche paille (septembre), il ne cesse qu'au jour sombre, où les âmes des morts viennent réclamer un souvenir de ceux qu'ils ont laissés sur la terre.

Dans l'histoire des changements de race, il se passe quelque chose de semblable.

Les agriculteurs de la pierre polie mirent peut-être des siècles à faire comprendre aux pasteurs des lacs de la Suisse les bienfaits de la charrue. Le gardeur de moutons, a dit je ne sais quel philolosophe, est l'homme le plus conservateur qu'on puisse rencontrer de par le monde; il a plus de foi dans la sagesse de ses ancêtres que dans les faits les plus évidents.

A la fin de la période néolithique survint, en Europe, l'invasion d'un peuple qui a joué dans l'histoire un rôle immense : LE PEUPLE CELTE.

Les nouveaux venus apportaient une civilisation d'une toute autre nature que celle de la race qui les avaient précédés : l'introduction des métaux, la mise en usage du cuivre, d'abord, du bronze ensuite, du fer, enfin.

Les savants, qui avaient fait des braves laboureurs de la période des dolmens, des manieurs de casse-têtes, trouvant dans la main des Celtes l'épée, la lance et le poignard, les rencontrant la tête ornée d'un casque, la poitrine protégée par une cuirasse, les ont travestis, nécessairement, en tueurs d'hommes, en pourfendeurs de crânes. Nous verrons, tout à l'heure, qu'outre leurs glaives, ces voyageurs

avaient aussi de nombreuses et délicates parures : bracelets gravés, bijoux de toute sorte, épingles ornées, boutons finement découpés, fibules à ressorts, etc.; que leurs couteaux et leurs rasoirs furent, parfois, très inoffensifs, et qu'ils perfectionnèrent les outils d'agriculture, en façonnant, avec ces métaux introduits par eux, des pioches, des houes, des ascias semblables à celles que nos vignerons et nos maraîchers, quand ils vont aux champs, jettent encore sur leur épaule.

Industrieux inventeurs, fabricants pacifiques, les Celtes furent plutôt des commerçants que des guerriers. Leur introduction chez les lacustres, parmi les Planteurs de Pierres, fut toute progressive; mais elle suivit la loi naturelle que nous venons d'indiquer et dura de même aussi des siècles.

L'idée d'envahir une contrée, riche et calme, en se ruant sur elle tout à coup, en inondant ses plaines fertiles d'un flot sombre de noirs bataillons, n'a pu naître que dans l'esprit de gens poussés par l'ambition de faire parler d'eux et surtout de s'approprier, au profit de leur paresse, une terre fécondée par des travailleurs patients.

Les Suèves, les Alains, les Vandales, les Goths de toute espèce, les Huns, à la peau sale et rance, comme dit Auguste Barbier, nous ont donné, dans les temps historiques, l'exemple de ces tentatives violentes de superposition forcée de peuple sur peuple. Hélas! leurs descendant directs, les Borussiens, les *Prutzi* de l'archevêque de Prague (voir A. de Quatrefages, p. 55), ont encore, de nos jours, gardé cette funeste tradition. Nous en savons quelque chose.

L'invasion celtique fut tout autre. Nous avons déjà parlé (p. 337) de la ravissante légende de cet aventureux capitaine, qui, parti, six cents ans avant l'ère chrétienne, de la ville ionienne de Phocée, aborda tranquillement sur nos côtes, et vint, avec les siens, réclamer l'hospitalité de Nann, le chef des Segobriges, roi du pays. Reprenons le récit du fait, narré par Aristote lui-même. Il vous expliquera, mieux qu'une dissertation, fût-elle la plus scientifique du monde, le caractère que dut avoir chez nous l'apparition première des hommes de l'âge du bronze. La fille du *brenn*, la belle Gyptis, y joue le rôle sublime de la femme, chez ces races primitives, et nous montre les mères de notre race sous un jour auquel

ne nous ont pas habitués les historiens sacrés, qui parlent, d'ordinaire avec tant de mépris, de celles qui n'étaient chez leur peuple que les *servantes* de tous les seigneurs du royaume de Dieu.

Cette tradition peut, à elle seule, éclairer sur bien des points l'époque inconnue que nous étudions en ce moment.

Le vaisseau d'Euxène a jeté l'ancre dans le vaste golfe, où, calme, il se balance, à l'abri du vent, sur le flot bleu. Les marins grecs, couchés à terre, attendent, confiants, leur chef qui est parti seul, sur la foi d'une parole loyablement donnée, vers les huttes plantées au sommet de la colline voisine; c'est là qu'il doit avoir sa première entrevue avec le grand chef des tribus, maîtresses de tout ce rivage.

Il y a fête, ce jour-là, dans le fier campement des hôtes chevelus qui attendent le jeune grec. La fille du roi doit se choisir un époux, et, selon l'usage, c'est au milieu du festin, préparé pour les prétendants, qu'elle apparaîtra soudain, offrant sa coupe à celui pour lequel aura parlé son cœur.

Autour de la table ronde, dans la maison forte du brenn sont groupés tous les farouches amoureux de la belle Gyptis, la poitrine parée de leur saie brillante, ornés de leurs bracelets, de leurs colliers d'or, ayant au flanc leur large poignard, au côté droit leur longue épée; ils devisent de leurs exploits, se racontant mutuellement mille prouesses, pour mieux appuyer leurs prétentions à la main de la jeune héritière; et, derrière eux, deux rangs de serviteurs applaudissent, en remuant les lances et les boucliers aux blasons éclatants, les paroles hautaines de leurs glorieux maîtres.

Le jeune grec arrive sans casque, sans cuirasse, sans épée; il ne porte, lui, que la simple tunique, harmonieusement drapée, de son pays. Sur ses épaules flotte le petit manteau des marins du Péloponèse. Il s'assied, sur l'invitation du roi, et, silencieux, il écoute, en prenant modestement part au somptueux banquet des fiançailles. Le repas touche à sa fin; tout à coup apparaît la jeune fille; sa chevelure, blonde comme l'orge dorée par le soleil, tombe sur ses épaules blanches; elle tient en main une coupe pleine; après avoir jeté un coup d'œil placide sur toutes ces têtes à cheveux fauves, ses regards se portent sur le bel étranger; elle s'approche de lui lentement; puis, élevant à la hauteur de sa bouche le vase d'or, elle y

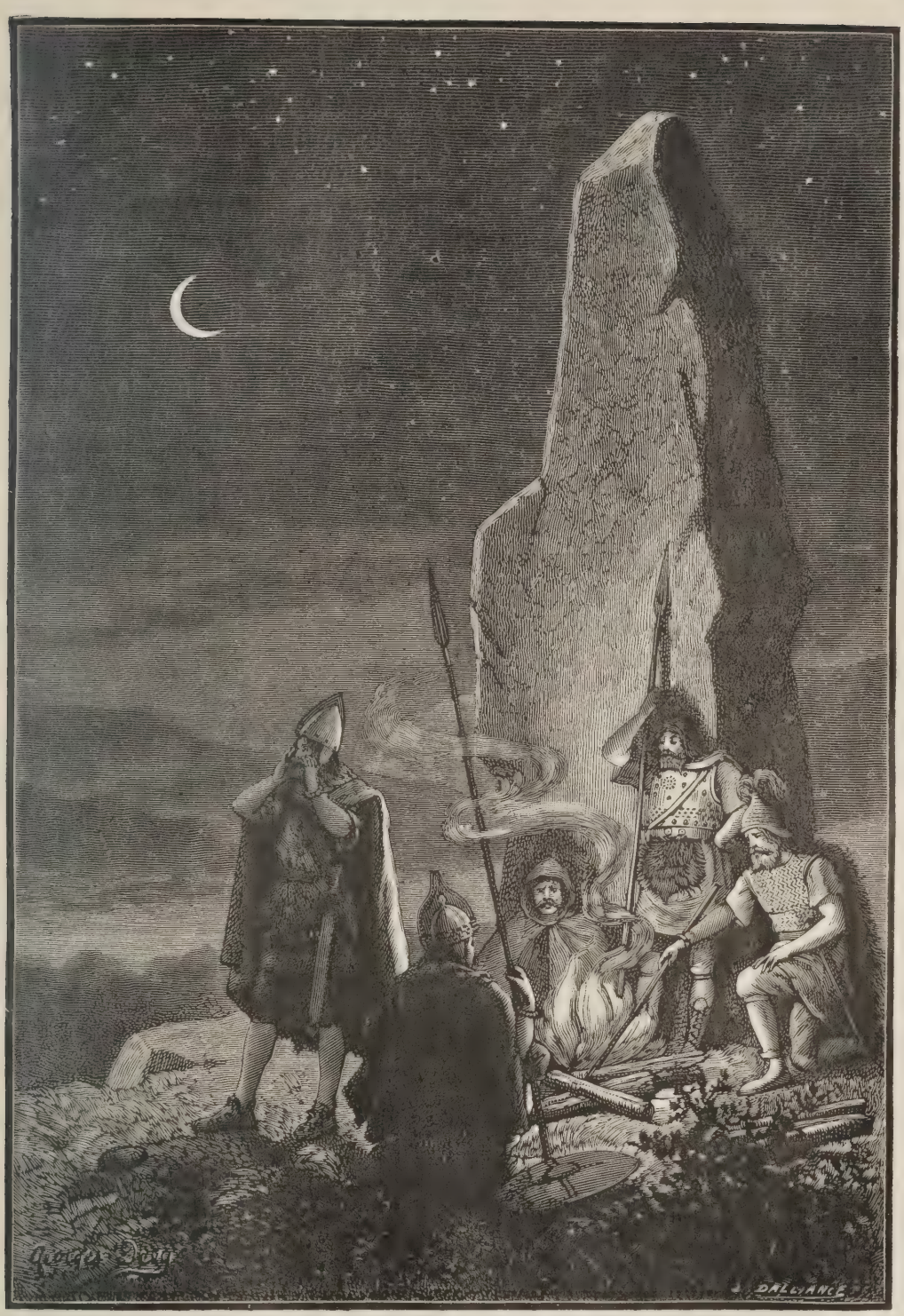

LA HUCHÉE GAULOISE (Huppa).

trempe ses lèvres; se penchant ensuite vers le Phocéen, Gyptis lui présente en souriant le breuvage d'amour qu'il boit à son tour jusqu'à la dernière goutte, signe éternel d'alliance entre la race de sa future épouse et la sienne. Libre choix, doux accueil, d'où résulta la fondation de Massalie, l'illustre cité, qui porte aujourd'hui le nom glorieux de Marseille.

A l'arrivée des Celtes sur les lacs de Suisse, il dut se passer quelque chose d'analogue. La jeune enfant d'un conducteur de charrues voyant apparaître, sur les bords de l'étang limpide où se dressait sa demeure, un jeune chef, les bras nus, parés d'*armilles*, la tête couverte d'un casque à la crête aiguë, les reins entourés d'une ceinture, chargée d'ornements repoussés en relief, les cheveux au vent, la lance au poing, le plaid rejeté sur l'épaule, dut se laisser séduire par l'allure triomphante du héros, et lui tendit aussi sa coupe, comme sa sœur, plus tard, aux rivages de la mer intérieure.

L'invasion des hommes du bronze ne fut pas une invasion militaire.

Le massacre de l'homme par l'homme ne date pas chez nous, comme chez les Sémites, de l'origine même de la famille humaine. Il n'est que le résultat d'une civilisation, déjà pervertie par la domination d'un eubage, d'un druide ou d'un prêtre quelconque.

Les hommes du bronze se mêlèrent pacifiquement à ceux de la pierre polie. Nous n'en donnerons pour preuve que la présence, officiellement constatée, dans les tombes sacrées de l'âge néolithique, des restes des nouveaux venus, mêlés à ceux des premiers occupants.

« Le nombre des monuments mégalithiques, sous lesquels des objets de bronze ont été découverts, atteint aujourd'hui la centaine, si nous ne comptons que ceux où se sont rencontrés des objets de bronze importants. Il dépasse 250, si nous tenons compte des sépultures, qui, comme celles de la Lozère ou de l'Aveyron, renferment quelques grains de bronze, perles ou amulettes, mêlées à des parures où domine la pierre; ce qui est beaucoup, sur un millier à peine de monuments explorés. (*La Gaule avant les Gaulois*, par Alexandre Bertrand, p. 53.)

« Les plus belles sépultures mégalithiques, où figure encore la

pierre polie, sont celles où le bronze commence à paraître. Cette opinion est celle de M. Cazalis de Fondouce et celle de M. Frédéric de Rougemont, qui déclare, qu'à son avis, les mégalithes gaulois ont été érigés, en très grande partie pendant l'âge de bronze, et auraient vu leur nombre s'accroître pendant celui du fer. » (*Id., loc. cit.*)

M. James Fergusson rajeunit encore bien plus les dolmens et les menhirs.

L'opinion de ces illustres maîtres, placés à des points de vue très différents, tendrait donc à prouver que les anciens auteurs du XVIIIe siècle, qui, dépourvus de préjugés et n'ayant à soutenir aucun système, basé sur l'existence d'hyperboréens fantastiques, donnèrent naïvement à ces pierres le nom de *Monuments celtiques* n'étaient pas si dénués de sens qu'on voudrait nous le faire croire aujourd'hui.

Ce ne furent pas eux, non plus, qui démolirent nos pierres levées, comme le prétendent certains érudits, qui ont osé écrire de ces pierres qu'elles étaient « les monuments les moins celtiques du monde. » (*Archéologie celtique et gauloise*, de M. Alexandre Bertrand, p. 104 et 126.)

Le flot des immigrants augmentant tous les jours, la population s'agglomérant, peu à peu, sur une même partie du sol, il arriva, sans doute, un moment où, les champs labourés par un clan durent bientôt confiner à ceux cultivés par un village voisin; que l'on ait pris, alors, comme pierre de limite entre deux héritages, le *peulvan*, dressé, jadis, dans un autre but, rien de plus naturel; d'autant plus, qu'à la fin de l'époque néolithique, la hauteur des pierres employées allait toujours en diminuant, comme on peut s'en convaincre facilement en examinant celles des nombreux alignements qui nous restent (1).

Ce n'étaient plus des masses énormes que l'on remuait, au

1. A Carnac, au Menec-Vras, la hauteur des premières pierres des alignements est de 2^{m},50 à 3 mètres, celle des dernières lignes atteint, à peine, 1^{m},50 et descend jusqu'à 0^{m},80. A Kermario, les grandes pierres ont 4 mètres et jusqu'à 6 mètres de hauteur (la plupart sont renversées), et les petites ne dépassent pas 1^{m},60 et 1^{m},80. — A Kerlescan, de même, la moyenne des menhirs près du grand cromlech est de 2^{m},50 à 3 mètres, et dans le fond du vallon, les dernières pierres dressées ont à peine 1 mètre.

moment de l'arrivée des hommes du bronze, mais bien de modestes blocs qui, par leur apparence même, pouvaient plutôt passer pour des *termes* que pour les anciennes *pierres du souvenir*, jadis, si magnifiquement levées par une nation tout entière en l'honneur de ses pères.

La foi, à l'origine des cultes, élève des cathédrales. Après, elle ne bâtit plus que des chapelles.

Les menhirs, transformés en hautes bornes, sont très nombreux

Fig. 359. — La Haute-Borne, menhir près de Vertus (Marne).

en France. Affirmer que toutes les *pierres fixes*, les *pierres fites*, les *pierres fichades*, les *pierres plantées*, les *pierres des las*, les *pierres du leu*, les *pierres lites*, les *pierres locs* (*petra fixa*, *petra erecta*, *saxum erectum*, etc.), remontent à l'époque du bronze, nous paraîtrait un peu téméraire. En tout cas, les Celtes ne les détruisirent pas.

Celles dont nous donnons ici des dessins ont été prises en Champagne (*fig.* 359, 360), un pays où l'âge du bronze a laissé les traces nombreuses d'une occupation permanente. Lorsque les Gau-

lois, plus tard, fils directs des Celtes, occupèrent cette même contrée, ils vénérèrent si bien ces monuments qu'ils en firent des points de réunion, des postes d'observation, où ils établirent ces fameuses *huchées*, qui étonnèrent tant César, lors de son invasion féroce de la patrie française. Le conquérant en parle dans ses *Commentaires* à propos de la grande révolte des Carnutes, qui commença, comme on le sait, par le meurtre à Génabum du chevalier

Fig. 360. — La Pierre de la Justice. menhir dans le cimetière de Voipreux (Marne).

romain *Fusius Cita*, que le proconsul avait placé là comme préposé aux vivres.

« Le bruit de cet événement, écrit-il au commencement de son livre XII de *La Guerre des Gaules*, se répandit avec rapidité dans toutes les cités, car, du moment où il se passe un fait important et digne d'être signalé, les Gaulois l'annoncent par leurs cris dans les campagnes et le long des routes; ceux qui reçoivent la nouvelle la transmettent ensuite à leurs voisins, comme il advint dans cette circonstance, car ce qui était arrivé au lever du soleil à Génabum

était connu avant la fin de la première veille sur les frontières des Arvernes, qui en sont éloignées d'environ cent soixante mille pas. » (*Commentaires*, livre VII, p. 368.)

Ces postes, devenus des signaux à feux, se sont conservés bien longtemps après la conquête. Viollet-le-Duc les signale dans son *Dictionnaire raisonné d'architecture*, à l'article *Tours*.

« Une ligne non interrompue de ces tours, dit-il, en citant M. Bulliot, part du Beuvray et se dirige par la vieille montagne vers le cours de l'Aron jusqu'à Decize par Cercy-la-Tour. La plaine d'Autun en offre une autre semblable, qui longe la chaîne des montagnes du nord-ouest, entre les camps de la vallée d'Arroux, au-dessus et au-dessous de la ville. Elle commence au coude d'Arroux, sur la rive droite, entre le mont Dru et la Perrière, et, franchissant le bassin d'Autun, sur les points culminants de la plaine, va aboutir à la vallée de Barnay, en face de la montagne de Bar, sans que les tours qui composent cette ligne se perdent jamais de vue de l'une à l'autre. Le souvenir de leurs fanaux s'est conservé presque partout, soit dans leurs noms, soit dans la tradition populaire. Le nom de Montigny (*Mons Ignis, Mons ignitus*) est resté à plusieurs de ces localités. (*Dictionnaire raisonné*, tome IXe, p. 69.)

En Champagne, les points où se dressaient les piliers, devenus des guettes militaires, origine de ces tours à feu, s'appellent encore des *houppes*, de *huppa*, crier. En Bretagne, on les nomme des *guel*, à Quiberon *konguel*, de *guellet*, voir; sur tous les caps, dans ce dernier pays, on trouve encore ces menhirs en place; le cap Saint-Mathieu en a deux, aujourd'hui sanctifiés par des croix; au Toulinguet, en Crozon, se dresse un alignement complet avec cromlech; la pointe du Raz possède un *peulvan* à moitié brisé, qui, jadis, devait être énorme; sur les presqu'îles de Rhuys et de Quiberon, au Morbihan, s'élèvent deux pierres au pied desquelles les marins se rendent encore, au moment du danger, pour surveiller la baie.

En Champagne, sur les promontoires qui regardent la plaine immense des champs catalauniques, au lieu de dominer la mer, les pierres ont disparu, pour la plupart, mais les noms de lieux en conservent pieusement la trace. A la *houppe* de Vertus, le chemin

qui mène à l'extrémité de la falaise s'appelle encore chemin de la Haute-Borne.

A l'époque, où, sur ces pointes se dressaient de vrais menhirs, en cas d'alarme, on faisait, la nuit, à la base même du pilier de pierre, un grand feu de lande; le *peulvan,* vivement éclairé par la flamme, se dressait, alors, blanc fantôme, au milieu du ciel noir. A ce signal convenu répondaient aussitôt, sur tous les points de l'horizon, des brasiers allumés par les veilleurs de nuit. Lorsque, sur la *houppe* la plus voisine, à portée de la voix, les guerriers réunis de la première guette apercevaient la silhouette de leurs frères, se profilant en sombre sur la flamme claire, ils appelaient, on leur répondait aussitôt; la nouvelle à transmettre volait dans l'air, au-dessus des villages paisiblement endormis, et les mouvements de l'ennemi étaient connus à Lutèce avant même qu'il eût dépassé la Loire, franchi le défilé des Vosges.

Certes, oui, les vieux antiquaires, si méprisés par les pédants modernes, n'avaient pas tort lorsqu'ils désignaient les dolmens et les menhirs sous le nom de *pierres celtiques.* Les hommes du bronze eurent pour elles la vénération que des fils pieux ont pour les monuments de leurs pères.

Ceux qui les brisèrent appartenaient à la fameuse race, qui, n'ayant pas une goutte de sang aryen dans les veines, ne les comprit jamais; cette race, toujours en quête de la destruction de tout ce qui est le rêve du Celte : le progrès indéfini; race de force et de rapine, race bien caractérisée par le signe qu'elle a pris pour blason depuis des siècles : l'aigle à deux têtes, et qui mérite d'être appelée, selon l'énergique expression de M. de Maistre, caractérisant une de ses maisons princières : « *La grande ennemie du genre humain.* »

Charlemagne, ce germain, nous l'avons vu dans un chapitre précédent, ordonna, l'un des premiers, de faire disparaître des campagnes de son empire ces simulacres qu'il déclarait sacrilèges et anathèmes. Les évêques bysantins de Lyon, ces disciples syriaques de saint Jean, suivant, en cela les préceptes de l'Écriture sainte, qui ordonne aux Hébreux, après le passage du Jourdain, « d'entrer dans le pays de Chanaan, d'en exterminer tous les habitants et surtout de briser leurs *pierres érigées,* de rompre leurs idoles et de

dévaster tous leurs *hauts lieux* » (Nombres, chap. XXXIII, verset 52), les disciples de saint Jean furent encore plus intolérants peut-être. Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit de leurs décrets à la page 450 du présent volume.

Nous ne parlerons pas davantage des fées, sous la protection desquelles le peuple de Gaule, se montrant en cela digne de ses aïeux, mit toutes ses pierres levées, ce qui, du reste, fut la cause

Fig. 361. — Hubaya, capitale de l'Ayanda, village africain moderne analogue à nos villages de l'époque celtique.

de leur conservation jusqu'à nos jours. Mais il est un grand saint Patron des menhirs, des dolmens, des hautes bornes et des pierres fites sur l'histoire duquel nous vous demanderons ici la permission de nous étendre quelque peu, son origine antique le rattachant à tout ce qui nous reste de celtique en France; c'est : Gargantua.

Le très horrifique géant, père de Pantagruel, roi des Dipsodes, dont Rabelais, au reste, mentionne la généalogie comme trouvée « par Jean Audeau, en un grand *tombeau de bronze,* près l'arceau

Gualeau, au-dessous de l'Olive, tirant à Narsay », ne sortit pas tout équipé de la cervelle du célèbre abstracteur de quintessence. Il datait d'un peu plus loin.

Un érudit moderne, M. Henri Gaidoz, dans un mémoire, lu devant la Société de linguistique, dans les séances des 6 et 20 juin 1868, a fait, sur cette immense figure légendaire, un travail excessivement remarquable. Il n'hésite pas à rattacher Gargantua

Fig. 362. — Huttes des sauvages modernes de l'Afrique Vue prise dans un village du Dar.

aux personnages fabuleux de nos traditions populaires; à l'Hercule gaulois, au bon géant qui fut, selon l'expression si heureuse de Michelet, le dieu purifiant et bienfaisant, le grand soleil, vainqueur de toutes les créations monstrueuses des marécages. M. Gaidoz a même trouvé sa généalogie vraie en Angleterre, pays celtique par excellence, où il se nomme : *Gurguntius, filius nobilis illius Beleni*, souverain qui régna, dit Giraud le Gallois, écrivain du XIIe siècle, sur la Grande-Bretagne, bien longtemps avant l'arrivée

de César. Pour l'auteur de la mythologie celtique, Gargantua, fils de l'Apollo Bélénus, du dieu Bel, de Baal, est un oriental de haute lignée, un vrai mythe solaire. Nous nous inclinons devant la science du célèbre professeur, heureux de nous appuyer sur l'autorité d'un homme aussi compétent dans la matière. Ne pouvant nous lancer à sa suite dans des recherches qui nous entraîneraient beaucoup trop loin, tirons de son travail une seule conclusion.

En nommant les dolmens : *tombeaux de Gargantua,* comme à Veulette, à Corlay, dans les Côtes-du-Nord, à Caussade, dans le Tarn-et-Garonne; *Mont-Gargant,* comme à Sainte-Catherine de Rouen; *Pierre-Gante*, chaire de Gargantua, comme à Tancarville; caillou de Cargantua, gravier de Gargantua, pierre de Gargantua, comme à Pont-Mort, à Etampes, à Orléans, etc., etc., les fils des Gaulois n'ont fait que nous transmettre le souvenir d'un fait reconnu vrai, comme tous ceux que consacrent les légendes populaires, ainsi que l'affirme M. Ernest Renan. Les mégalithes ne seraient donc que les monuments les plus celtiques du monde.

La race de la pierre polie, loin d'être accablée par les introducteurs du bronze, par les glorieux Celtes, fut pour ainsi dire régénérée à leur contact; ils ne déracinèrent pas le grand chêne qui abritait le dolmen, mais l'arrosèrent pieusement; le vieux tronc, grâce à eux, se couvrit encore une fois de feuilles nouvelles. Retrouvant chez les lacustres primitifs une antique famille oubliée, ils s'allièrent à eux, au lieu de les massacrer, et échangèrent eux, ouvriers, avec ces laboureurs, le doux breuvage d'amour, trempant à nouveau leurs lèvres dans la coupe sacrée où, jadis, leurs frères communs avaient bu « le *haoma,* couleur d'or, qui donne la prudence, l'énergie, la victoire et rend les femmes aimées, mères d'une postérité pure. »

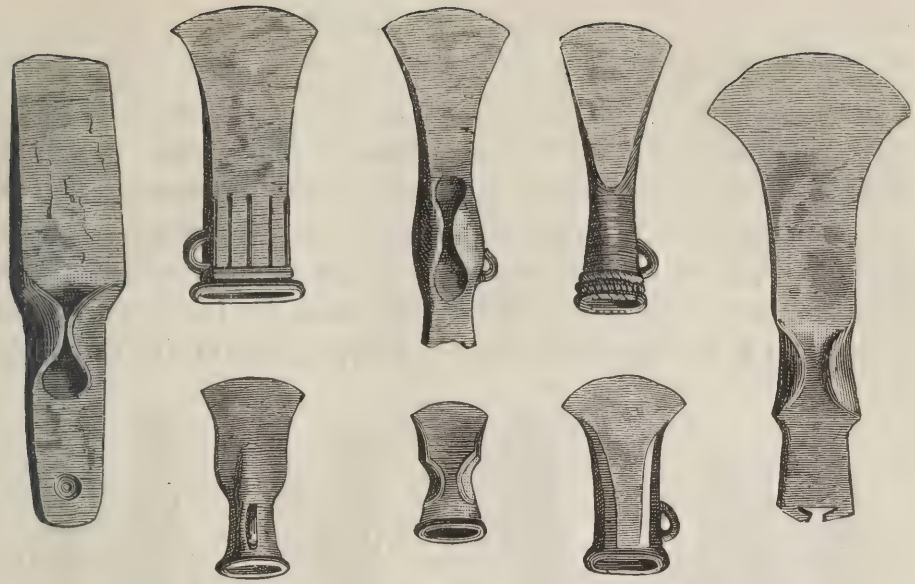

CHAPITRE II

L'AGE DE CUIVRE. — L'AGE DE BRONZE. — L'AGE DE FER.

Pour certaines gens, les douces verdures des paysages du printemps, les teintes fauves du sombre automne sont lettre morte. Le renouveau n'est pour eux qu'une saison qui commence à l'instant précis où le soleil entre dans le premier degré du Bélier, et finit à l'heure où ce même soleil arrive au premier degré de l'Écrevisse. 92 jours, 21 heures, 74 minutes, après l'apparition de l'astre dans ledit Bélier, ils arboreront leur chapeau de paille et quitteront leur gilet de flanelle. 93 jours, 13 heures, 58 minutes après ce changement de costume, ils décrèteront la chute des feuilles, et, quand Phœbus aura lancé son chariot par-dessus la limite du Capricorne, ces êtres ponctuels remonteront leur poêle mobile et placeront une bûche économique au fond de la cheminée de leur bureau, comme dans les ministères.

La science, hélas ! est encore, en France, livrée, pieds et poings liés à ces personnages administratifs, qui réclament, à cor et à cri, pour l'époque, dont nous entreprenons ici l'étude « des divisions, des subdivisions de périodes distinctes et nettement tranchées, soli-

dement établies, permettant d'apporter au classement de nos antiquités nationales un ordre plus logique et plus lumineux ». (*Archéologie celtique et gauloise*, par M. Alexandre Bertrand, p. 188.

Habitués, qu'ils sont, à piquer, avec de fines épingles sur des plaques de liège, des coléoptères, des orthoptères, des névroptères, des hyménoptères ou des lépidoptères ; façonnés dès l'enfance, au lieu de respirer le parfum des fleurs, à les empaqueter entre des feuilles

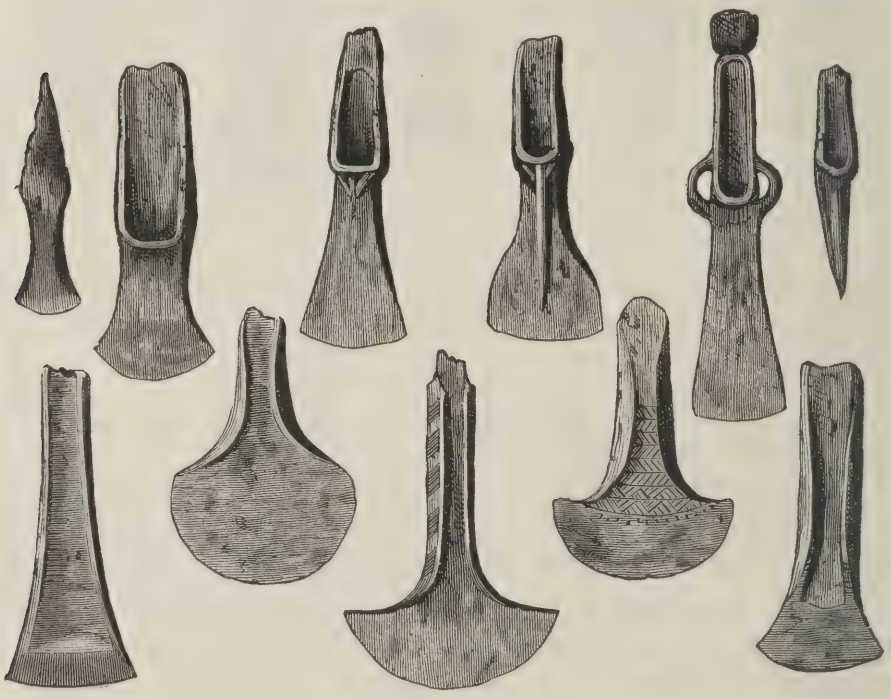

OUTILS DE BRONZE

Fig. 364. — Haches à talons du musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye. Haches à mains et haches à bords droits d'après l'album du musée préhistorique de MM. de Mortillet.

de papier buvard, sous la dénomination de caryophyllées, de rosacées, de borraginées, de solanées, de labiées, d'orchidées, de liliacées, de renonculacées ou de papavéracées, ils n'ont qu'une idée, c'est d'étiqueter toutes nos armes, nos épées, nos lances, nos flèches, tous nos bijoux, nos outils, nos bracelets, nos colliers, sous un numéro matricule, propre à figurer dans leur catalogue.

Parfois, entraînés au delà des limites du possible, par l'application même de leurs théories, ils arrivent, il est vrai, à nier eux-mêmes jusqu'à la légitimité de leur principe, et à supplier leurs

lecteurs « d'oublier ces classifications si nettes et si formelles, » adjurant les congrès, aux travaux desquels ils prennent part, « d'abandonner ces malheureuses expressions d'*âge de fer, de bronze,* etc., qui dépassent, presque toujours, par les idées accessoires qu'elles entraînent avec elles la portée des faits. » Et ils déclarent, solennellement, « dangereuses ces généralisations trop hâtives et ces cadres tout faits. » (Alexandre Bertrand, *Communi-*

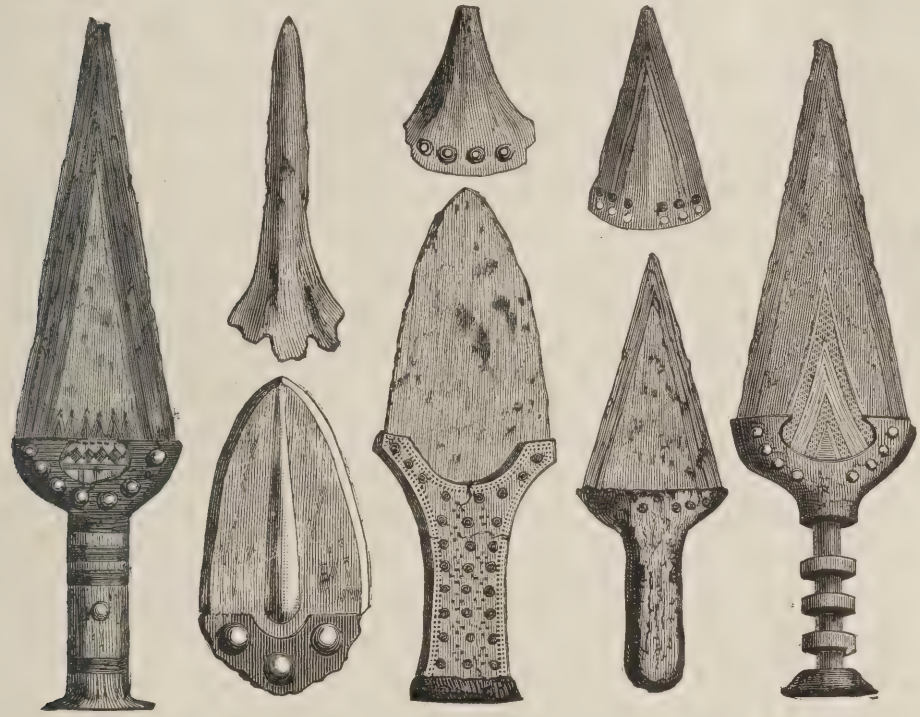

Fig. 365. — Poignards de bronze à lame triangulaire, trouvés dans les fouilles bretonnes et dans les cités lacustres, d'après Adrien de Mortillet.

cation faite au Congrès de Stockholm, loc. cit., p. 213 et 214.)

Mais, allez donc arrêter des cavaliers, lancés à fond de train, dans une grande manœuvre, que vous avez commandée vous-même. Donc, dans toutes les assemblées scientifiques, dans toutes les réunions académiques, dans tous les congrès préhistoriques, les anthropologues, les archéologues, les paléontologues, les ethnologues, etc., classent, déclassent et reclassent à qui mieux mieux.

Libre, que nous sommes, de tout préjugé d'école, n'appartenant à aucune secte, à aucune coterie, nous nous contenterons, ici

comme toujours, d'analyser les faits et d'en tirer les conclusions qu'ils comportent, sans nous préoccuper aucunement de ces distinctions subtiles, qui deviennent, on le voit, de l'aveu même de ceux qui les prônent, parfois si embarrassantes.

Prétendre, avec quelques érudits, que les ouvriers en métaux ont commencé d'abord par fondre le cuivre et le bronze avant de le marteler, et diviser cette époque en époque *morgienne*, de Morges (Suisse), ou du fondeur; en époque *larnaudienne*, de Larnaud (Jura) ou du chaudronnier, nous semble aussi puéril que de classer les temps où le fer se mêle au bronze en époque *hallstatienne*, de Hallstatt (Autriche), en époque *marnienne*, des cimetières de la Marne (France).

Chercher ensuite, avec d'autres savants, des subdivisions plus caractéristiques de tous ces métaux combinés, dans les stations des Cévennes, des bords du Rhône ou des rives du lac de Mœringen, et nommer ces subdivisions : époque *cebénienne*, époque *rhodanienne*, époque *mœringienne*, nous paraît encore plus propre à embrouiller la question qu'à l'éclaircir. Le moindre terme, pris dans la langue usuelle, ferait bien mieux notre affaire.

Que les fameux coins de bronze, désignés sous le nom de haches, aient commencé à être fabriqués : 1° avec des *bords droits* sur les côtés, *fig.* 364; 2° avec des *talons*, *fig.* 364; 3° avec des *ailerons*, *fig.* 363; 4° avec une *douille* large et profonde (*fig.* 363) (*Classification et chronologie des haches de bronze*, p. 68.), nous ne voyons aucun inconvénient à l'admettre.

Que les lames de poignards aient été d'abord façonnées dans une forme triangulaire, analogue à celle des *kangiars* indiens; qu'elles soient devenues, par la suite, *pistilliformes*, comme celles des épées de Fribourg et de Saint-Nazaire, peu nous importe.

Ce ne sont pas les détails qu'il faut chercher à cette heure dans les études celtiques, mais seulement les ensembles. Nous sommes trop peu avancés dans la science préhistorique pour établir les fameuses « catégories, solidement tranchées » demandées par M. Bertrand. Mais, déclarer que les classements généraux des outils, des armes, laissés par les hommes de ces temps reculés, « sont dangereux, » c'est ce que nous ne consentirons jamais à faire.

Dire que : « la Grèce et l'Italie n'ont pas eu plus que la Gaule d'âge de bronze proprement dit ». Que : « l'âge de bronze y est à l'état légendaire, à l'état de souvenir, consacré seulement dans les chants nationaux ». Que : « la preuve de l'existence d'un âge de bronze, distinct du premier âge de fer, semble toujours s'être dérobée à toutes les recherches, qu'il n'y a pas eu d'âge de bronze », enfin (A. B., p. 207, 219), c'est aller un peu loin, c'est conclure sans preuves, et, comme le dit si bien M. Cartailhac, c'est contredire systématiquement, « de bonne foi, peut-être, mais avec une mauvaise humeur évidente ». (*Matériaux pour l'histoire primitive de l'homme*, XVIIIe vol., p. 361.)

Nous nous garderons bien de suivre sur cette pente funeste l'illustre professeur de l'École du Louvre.

Affirmer est le fort de M. Bertrand. Jadis il a écrit, à propos des dolmens « qu'ils appartenaient tous à l'âge de pierre, — que les faits ne portaient point à croire que les menhirs fussent des pierres élevées sur des tombeaux, — que les tumulus appartenaient tous à l'âge de bronze (même les *manès* bretons, sans doute?), — que l'on ensevelissait sous les dolmens, — qu'on brûlait les corps sous les tumulus », etc., etc. (*Archéologie celtique et gauloise*, p. 84 et p. 101.)

Il est vrai, qu'un peu plus loin, M. Bertrand avoue n'avoir raisonné « que sur un petit nombre de faits et, qu'il est possible, que, des faits nouveaux se multipliant, il se trouve qu'il ait pu avoir tort. »

Il est vrai qu'il termine une de ses préfaces en s'écriant : « Qu'oser s'exposer à se tromper est une des vertus de l'archéologue, et qu'il tient à en donner l'exemple. » (*Id.*, p. 32.)

Fort de ces aveux, dépouillés d'artifice, nous le laisserons donc à ses remords, et, pour revenir à l'âge de bronze, nous dirons d'abord, avec M. Gross, l'infatigable fouilleur des lacs de Suisse :

« Malgré les doutes, exprimés par quelques savants étrangers, sur la justesse de la classification, proposée par les archéologues du Nord, et adoptée par leurs émules de Suisse, la division de la haute antiquité en trois âges : — de la pierre, du bronze et du fer, — s'est trouvée parfaitement d'accord avec les résultats de nos cités lacustres. Il existe, en effet, dans nos lacs, des palafittes, où on aurait

vainement cherché le *moindre* vestige de métal. Il en est d'autres où le métal n'apparaît encore qu'en faibles proportions, sous forme d'outils ou d'armes en *cuivre pur*, et, très exceptionnellement,

Fig. 366. — Couteaux de bronze avec manches et anneaux de suspension, couteaux à douille, trouvés dans les palafittes et les tumuli de l'âge de bronze.

en bronze. Viennent ensuite celles où cet alliage de cuivre et d'étain fournit matière, à lui seul, à toutes les découvertes, et ne laisse qu'une place infinitésimale à quelques parcelles de fer ornant des bijoux ou des armes de luxe. Enfin, survient le fer usuel, qui, dans l'*unique* station de la Tène, affirme sa conquête d'une prépon-

dérance qu'il ne perdra plus. » (*Les Protohelvètes*, par Victor Gross, p. 11.)

Nous appuyant ensuite sur l'autorité de M. Mortillet, si compé-

Fig. 367. — Homme de la période des tumuli celtiques d'après la reconstitution du musée d'artillerie.

tent dans toutes les questions préhistoriques, nous ajouterons que « le bronze étant un composé, un alliage de deux métaux simples : 1° le cuivre, très répandu dans la nature, qui forme les neuf dixièmes de l'alliage, et 2° l'étain, beaucoup plus rare, qui n'entre

que pour un dixième, n'a certainement pas été le premier métal utilisé. L'*âge de bronze* a dû être précédé d'un *âge de cuivre;* comme cet âge de cuivre ne se retrouve pas en Europe, il faut admettre qu'il a pris naissance et s'est développé ailleurs; c'est ailleurs aussi qu'aurait été inventé le bronze, qui n'a été importé que longtemps après dans nos régions; aussi le voit-on apparaître peu à peu, se développer successivement et ne se généraliser qu'à la longue » (*Revue d'anthroplogie,* n° 111, 1877).

Enfin, avec M. Chantre, qui croit que l'importation du bronze est venue d'Orient et l'affirme nettement dans ses recherches si savantes sur l'origine de la métallurgie en France, nous tirerons de ce qui précède, la conclusion « qu'il existe réellement *un âge de bronze* parfaitement caractérisé, en Gaule, en Suisse et dans les pays scandinaves, et que, dès à présent, des rapports et des dissemblances qui existent dans les produits de ces différentes régions, on peut établir le fait d'un progrès successif de l'art des métaux chez les nations, progrès qui a duré des siècles, fait que prouveront, sans doute, des fouilles nouvelles, exécutées avec méthode et bien étudiées, qui permettront, dans un avenir prochain, d'éclairer cette question si digne d'intérêt » (Congrès du Havre, 1877, séance du 29 août).

Les Celtes, comme leurs ancêtres de la pierre polie, partirent donc de l'Inde à la fin de l'époque néolithique, et par le même chemin, la grande voie du Palus Meotides et la vallée du Danube, arrivèrent sur les bords des lacs de Suisse, non par bandes tumultueuses et pillardes, mais par familles peu nombreuses, en quête d'un coin de terre où s'installer en paix, pour y fabriquer les produits nouveaux qu'ils importaient et les échanger en toute liberté avec leurs plus proches voisins contre les fruits de la terre, que ceux-ci avaient eu le loisir d'accumuler dans les greniers de leurs palafittes.

Vous n'êtes pas sans avoir rencontré quelques-uns de ces chaudronniers nomades qui, de nos jours encore, descendent, à la belle saison, des montagnes de l'Auvergne, des gorges des Cévennes et des sombres vallées de la Forêt Noire. On les désigne, dans le Midi de la France, sous le nom de *Peirerous* ou d'*Estama-brazaïres.* Ils arrivent dans nos villages, s'installent sur les places et y pra-

tiquent, dans le sol, un creux, qu'ils remplissent de charbons allumés. Leur creuset est une espèce de *pochon* de terre, muni d'un manche; ils entretiennent la combustion de leur foyer avec des soufflets bizarres, enfoncés dans le sol, et battent le cuivre et le fer sur de petites enclumes fichées en terre. Ils fabriquent des chandeliers, des clochettes, des crochets, des clous, des pointes, des couteaux, nettoient les lampes, les burettes, les couverts, les assiettes et les plats d'étain; ils raccommodent les bassins, les réchauds, les écumoires et parviennent même à restaurer les serrures et les horloges.

Le peuple les entoure d'une sorte de vénération superstitieuse. Ils ont si bien gardé la tradition de leurs ancêtres celtiques que, les fers des pieux qu'ils confectionnent affectent encore la forme des fameuses haches à douilles et à ailerons, classées par nos savants en tête des produits de l'âge de bronze; que leurs couteaux à lames aiguës, vrais *navajas* de la péninsule celtibérienne, ressemblent, à s'y méprendre, aux spécimens antiques, publiés par nous à la figure 366 [1].

Les premiers importateurs du cuivre et du bronze chez nous, durent ressembler quelque peu à ces chaudronniers ambulants.

Quant à leur origine orientale, le métal même employé par eux fournit une preuve incontestable de leur nationalité aryenne.

On trouve, il est vrai, le cuivre à l'état de minerais exploitables, sulfure de cuivre carbonaté, oxyde de cuivre, etc., en France, auprès de Lyon, dans les Pyrénées, en Toscane, dans le Hartz, en Saxe, en Thuringe, en Hongrie, en Norwège; mais l'étain, qui entre pour une part assez considérable dans la fabrication du bronze, composé de cuivre et d'étain dans une proportion moyenne d'une partie d'étain pour neuf parties de cuivre, ne se rencontre que dans les Indes orientales, dans la Cornouaille et le Devonshire.

La Cornouaille insulaire fut plus tard, on le sait, une mine fé-

1. M. Bataillard, à l'Exposition universelle de 1878, exposait des couteaux en cuivre rouge, et des soi-disant haches en bronze, absolument semblables aux objets publiés ici par nous et qui avaient été fabriqués sur les bords de la mer Noire par des Tziganes zlotars, arrière-garde de nos émigrants primitifs, sous les yeux même de M. Pszybyslawski, auquel il en devait la communication. (Voir *Art national*, fig. 122, page 206, tome I.)

conde où vinrent puiser les Phéniciens, ces navigateurs audacieux des temps antiques. Mais les Phéniciens n'existaient pas encore au

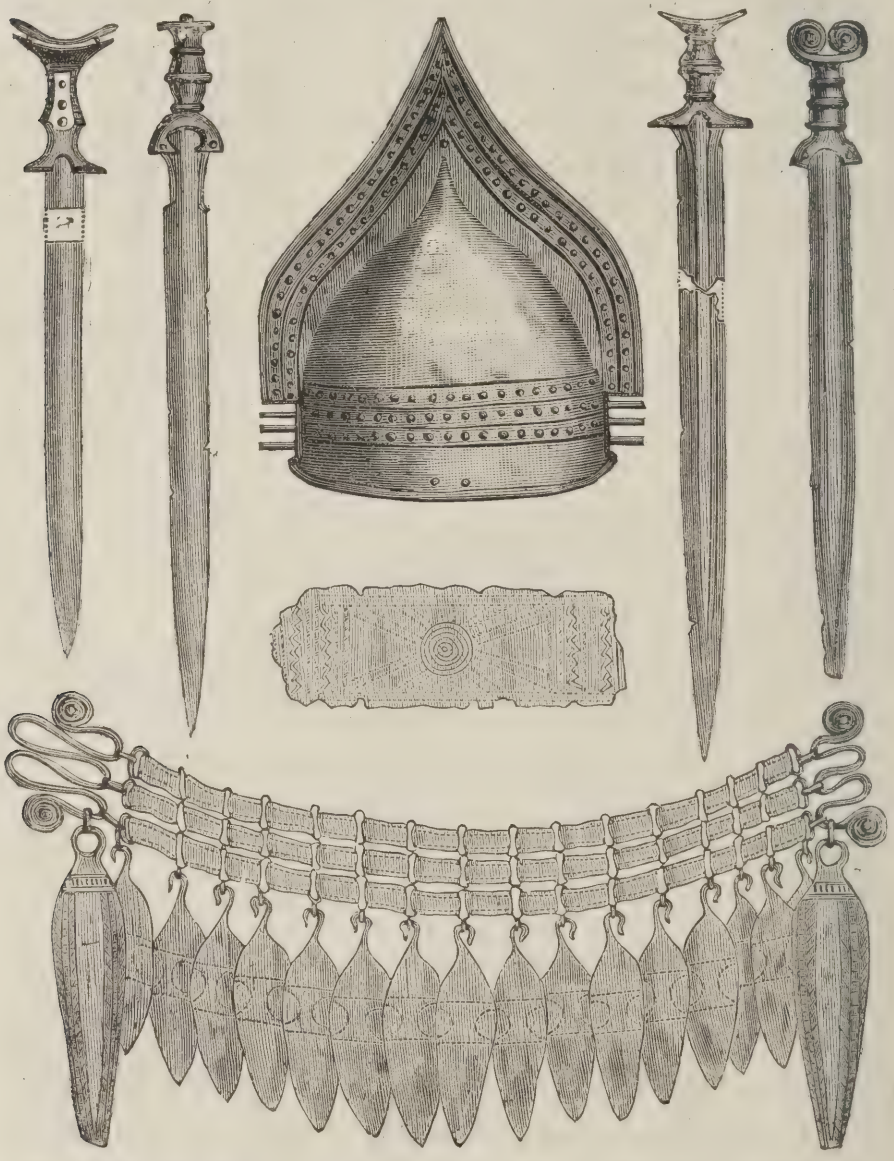

Fig. 368. — Épées de l'âge de bronze. — Casque en bronze trouvé à Asti (Piémont). — Ceinture de bronze avec pendeloques et fragments de plaques, ornées au repoussé, trouvée au Theil (Loir-et-Cher), par M. l'abbé Bourgeois.

moment de l'apparition des premières tribus celtiques sur les lacs de Suisse. « On ne peut, dit M. le Hon, dans son volume de l'*Homme fossile en Europe,* faire remonter au delà de trois mille cinq cents

ans l'époque *maxima* où les vaisseaux tyriens s'aventurèrent jusqu'aux colonnes d'Hercule et pénétrèrent pour la première fois dans l'Océan. »

Or, l'âge de bronze des protohelvètes a commencé, d'après ce

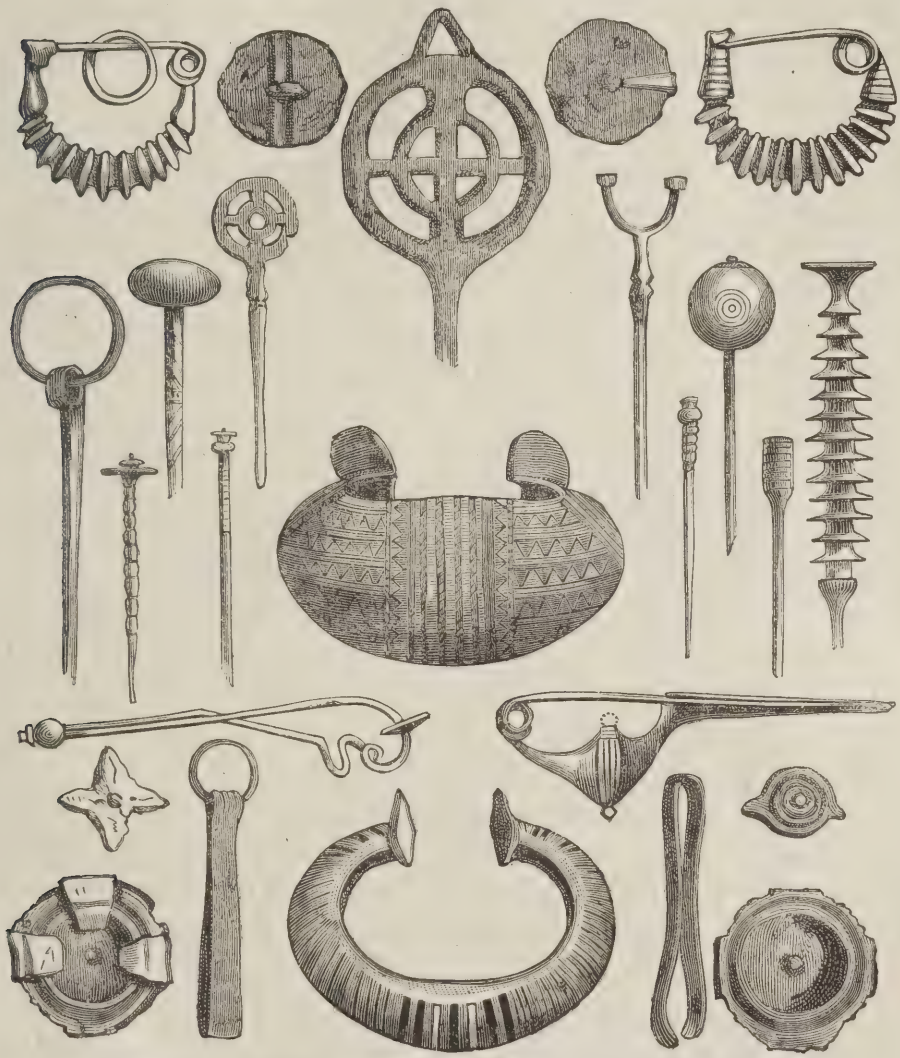

Fig. 369. — Fibules, épingles, boutons, bracelets, pinces à épiler de l'époque de bronze, d'après l'album d'Adrien de Mortillet.

savant consciencieux, auquel on peut s'en rapporter complètement dans ces matières, treize siècles au moins avant notre ère (*Homme fossile en Europe,* par M. le Hon. Bruxelles, 1879, p. 250).

Donc, les ouvriers qui travaillèrent ce métal venaient directe-

ment des frontières de l'Inde, et l'on doit conclure, avec M. de Mortillet, que : « L'industrie du bronze nous a été apportée toute faite et très perfectionnée, par une race originaire de l'extrême Orient » et que « l'*âge de bronze* a eu, en France, un commencement et une fin très caractérisés et entre eux une longue période de développement » (*Revue préhistorique. L'Age de bronze,* 1877, p. 5. — *L'Homme,* 1844, ou p. 4).

Cet âge fut-il un âge de massacres et de tueries? Les nouveaux venus exterminèrent-ils entièrement les premiers occupants pour s'emparer de leurs pauvres richesses, et, après les avoir fait disparaître du monde, les remplacèrent-ils par leur peuple vainqueur, comme le faisaient les Juifs. C'est ce que beaucoup de gens ont avancé; mais, nous nous permettrons, nous autres, antisémites d'esprit et de cœur, d'être d'un avis contraire à celui de ces féroces bibliques.

Il y eut, à l'époque de l'arrivée des Celtes chez nous, mélange entre deux races sœurs, et voilà tout.

Apportons quelques nouvelles preuves à l'appui de cette thèse, déjà soutenue par nous dans les pages qui précèdent.

Certes, lorsque l'on contemple, non sans une certaine admiration, les lames aiguës des poignards de Bienne, de Plouneour et d'Henvic; lorsque l'on prend en main les longues épées de la Côte-d'Or, d'Uzès et de Copenhague, qu'on étudie, avec le soin qu'ils méritent, les casques de Falaise et de Turin, les cuirasses de la Saône et les lances trouvées dans le lit de la Seine, il serait difficile de ne voir dans les hommes qui manièrent toutes ces choses, que de fades chanteurs d'églogues, des faiseurs d'idylles ou des bergers virgiliens enguirlandés de pampres, de lierre et de reines-marguerites.

Les néolithes avaient été chassés de leur pays, nous l'avons vu, par une révolution géologique, la disparition de la Lémurie. Les Celtes le furent sans doute par une révolution politique, l'apparition des Nemrods de l'Asie centrale, ce paradis terrestre des futurs barbares.

C'est au contact des Huns, les ancêtres de ceux que vous savez, que, forcés de se défendre, ils s'ingénièrent à créer leur outillage métallique, inconnu jusque-là des sages Aryens.

Quant ils se présentèrent dans nos régions, ils étaient donc armés de pied en cap; mais, comme les Français, leurs vrais fils, plus faits pour la défense que pour l'attaque, ce n'est pas, la menace à la bouche, qu'ils abordèrent les agriculteurs en possession des cités lacustres.

A Mœringen, à Morges, à Corcelettes, à Auvernier, ils aperçurent des cités florissantes, dit M. Victor Gross, habitées par des hommes en pleine jouissance des bienfaits d'une civilisation déjà très avancée. Loin de la détruire, cette civilisation, ils l'accrurent, au contraire, par l'apport d'une industrie nouvelle, celle des métaux, si utile pour des pêcheurs, des laboureurs et des conducteurs de bestiaux.

Une des preuves les plus flagrantes de l'immixtion pacifique des Celtes chez les habitants primitifs des grands lacs a été donnée par l'auteur, si souvent cité par nous, des Protohelvètes.

Le savant explorateur des cités lacustres a trouvé, en effet, dans les grèves et les bas-fonds, explorés par lui avec tant de soin, sous l'emplacement même des pilotis « d'innombrables moules, des creusets, des marteaux, des enclumes, des matrices, des coins à estamper, des burins, des poinçons, des gouges, des tranchets, des vrilles, des limes, des scies, des pinces; » puis des culots de bronze, des objets brisés, destinés à la refonte; en un mot, tout l'outillage des ouvriers fondeurs et marteleurs de la première époque du bronze, mêlés à ce que les savants appellent « le riche et abondant mobilier robenhausien », c'est-à-dire les pierres polies de toute espèce, celtaes, charrues, grattoirs, ciseaux, meules fixes, polissoirs, fusaiolles, herminettes, etc., traces évidentes d'une occupation *simultanée* des palafittes par les anciens possesseurs et les nouveaux émigrants.

M. Gross en conclut à l'établissement à poste fixe sur l'onde elle-même, dans l'intérieur des cités suisses, de nombreuses familles de travailleurs, installés sur la large esplanade qui servait de place publique, comme les *peyrerous* d'Auvergne ou des Cévennes, se livrant en paix au travail de la fonte, de l'écrouissage, du martelage du métal, et produisant « des outils pour tous les besoins et pour tous les goûts ». Clans, évidemment alliés aux agriculteurs, mais formant « une espèce de caste exclusivement vouée à

ce genre d'occupation et se transmettant, de père en fils, les secrets de leur métier. » (*Les Protohelvètes*, p. 55.)

Pendant qu'ils besognaient à qui mieux mieux, les agriculteurs, qui se chargeaient de les nourrir et profitaient des inventions nouvelles, importées par eux, continuaient leur vie calme, entassant toujours dans leurs greniers, à l'abri de toute attaque extérieure, leurs abondantes récoltes, faisant rentrer, le soir, à l'étable, leurs troupeaux rassasiés, et, vivant, là, sans guerres et sans massacres, avec des hommes de leur race.

Sir W.-R. Wild, sir John Lubbock et le docteur Keller, le premier inventeur des lacustres, confirment l'opinion du savant Génevois, en écrivant : « Que les Celtes ont bien pu se mêler pacifiquement à la race primitive de la Suisse, puisqu'ils n'appartenaient pas à un peuple différent de celui qui occupait, à leur arrivée, les villages des palafittes » (l'*Homme avant l'histoire*, p. 33).

Et, voilà, tout expliqué, le respect des pierres levées, indiqué par nous, dans le chapitre précédent, et l'inhumation sainte des hommes du bronze, dans les dolmens de ce que l'on appelle : l'époque *robenhausienne*.

Certes, tout en perfectionnant les instruments de travail, en fabriquant des socs, des pioches, des houes, des *marres*, les fondeurs n'en continuèrent pas moins à couler des poignards, des épées, des glaives et des couteaux; les marteleurs à forger des flèches, des lances et des lames aiguës; mais, ce n'était pas pour attenter à la vie de leurs hôtes qu'ils confectionnaient tous ces engins de mort.

Il était encore là, l'ennemi séculaire, derrière la Forêt Noire, qui s'appelait alors l'Hercynienne, toujours aux aguets, dans son aristocratique fainéantise, chasseur de bêtes fauves, en attendant qu'il devînt chasseur d'hommes; l'*Allemanus*, apte au pillage, comme dit César; il avait, par des chemins à lui, suivi ses anciennes victimes, et plus tard, hélas! il devait les retrouver, à nouveau, quand il les força à chercher ailleurs une autre patrie (voir p. 534). On devait bien songer à se garer de ses violences; c'est contre lui qu'on fabriqua ces armes.

Non, tous ces glaives, à son arrivée sur la frontière de Gaule, le Celte ne les tourna pas contre les siens, ses frères par le sang.

L'arrivée des hommes du bronze ne fut pas un tumulte militaire.

Elles ne sont pas, d'ailleurs, si nombreuses qu'on voudrait bien le dire, les armes de la période, qu'on pourrait appeler LA TROISIÈME ÉPOQUE LACUSTRE.

Leurs *haches*, à les bien considérer, n'étaient pas plus des haches que les *celtæs* n'étaient des casse-têtes.

Regardez les honnêtes bâtons, dont sont encore munis aujour-

Fig. 370. — Rasoirs et faucilles de bronze du Danemark, de la Suisse et de l'Italie.

d'hui les pâtres de Champagne, les bergers du Berry, quand ils s'en vont dans les grandes plaines conduire leurs troupeaux de moutons. Ces épieux sont garnis d'un fer, qui affecte la forme des haches à bords droits, des haches à ailerons, des haches à talons, des haches à douilles, pêchées dans les palafittes ou trouvées dans les cachettes des Morgiens, des Larnaudiens, des Cébéniens, des Rhodaniens, des Mœringiens de notre antique âge du bronze.

Un jour, que nous cheminions sur une de ces grèves au sable fin, si nombreuses sur les côtes de Bretagne, nos regards furent attirés par un magnifique attelage de bœufs qui, sur le flanc de la colline

voisine, traînait péniblement une charrue. Le paysan qui conduisait l'araire portait sur l'épaule un grand aiguillon, dont il se servait de temps à autre pour exciter ses bêtes. A un certain moment, avec un geste superbe, il retourna sa longue perche et nous vîmes briller, à l'extrémité de ce bâton, un fer large et aplati, avec lequel il nettoya le coutre, chargé de terre grasse, de son instrument, très primitif du reste. Gravir la falaise fut pour nous l'affaire de quelques secondes. Ce fer nous préoccupait extraordinairement; de loin nous avions cru en reconnaître la forme antique; de près, nous vîmes qu'il était la reproduction exacte d'une de ces haches de bronze, dont nous avions dessiné la veille, au musée de Vannes, des spécimens d'une conservation parfaite. Le laboureur nous donna, fort obligeamment, le nom de ce bâton qu'il appelait : *garzou, carpenn,* et nous en expliqua l'usage.

Après l'avoir quitté, nous nous prîmes à rêver aux prétendues haches des savants.

Les explorateurs en chambre ont vraiment bien tort de se cantonner dans leurs livres. Le peuple, nous ne cesserons jamais de le répéter, est le meilleur initiateur qu'on puisse trouver dans l'interprétation des usages anciens; et les attributions données aux reliques des vieux âges par les fouilleurs de paperasses latines, disparaissent, la plupart du temps, devant le contrôle qu'on en peut faire sur nature.

La leçon de réalisme que nous venions de recevoir nous porta, nécessairement, à rechercher si les textes, sur lesquels nos maîtres ont l'habitude de s'appuyer, ne nous fourniraient pas, en les lisant bien, quelques lumières nouvelles sur l'emploi vrai de tous ces outils, considérés, à tort, comme armes offensives.

Cette étude ayant entièrement confirmé notre hypothèse, nous vous demanderons d'en indiquer ici les principaux résultats.

Strabon met dans la main des Belges un bâton qu'il appelle *materis,* dont le nom est resté dans les *matras* du moyen âge et dans la *matraque* des Arabes, et qui n'était qu'une branche d'épine coupée dans un hallier, ornée d'un fer à sa base.

Virgile nomme *sparus* un autre morceau de bois, également ferré, que Servius désigne sous le nom de *telum rusticum,* qui pourrait bien être le *pen-bas* armé de nos paysans.

Les haches de bronze ne seraient-elles donc que la garniture obligée de ce *telum*, de ce *sparus*, de cette *matara?* Peut-être.

En tout cas, elles furent des talons de lances; les hallebardes, les pertuisanes des XIVe au XVIe siècle en portent au bas de leur hampe, et la plupart des armes de trait des sauvages modernes en sont également pourvues, comme on peut s'en convaincre en visitant la galerie ethnographique du Musée d'artillerie de Paris, où nombre de pièces de *haste*, africaines et autres, ont à leur base de véritables haches à douilles, identiquement semblables à celles qu'on a trouvées dans les habitations lacustres.

L'emmanchement recourbé, imaginé par des hommes de parti pris, qui fait de ces instruments des francisques et des cognées, a pu seul dénaturer leur destination première.

Quant au petit anneau qui les décore, dans nombre de cas nous en trouvons l'emploi direct, très clairement expliqué, toujours dans nos auteurs latins. Virgile parle, en effet, d'un certain *baculus*, qu'il appelle *cateia :*

Teutonico ritu soliti torquere cateias.

« A la façon teutonique, ils brandissent leurs *cateias*. » (*Énéide*, livre VII, vers 740.)

Il en arme le bras « des peuples de Célenne et des doux champs d'Abelle, féconde en fruits. »

Cette arme paysanne, dit-il, se lançait avec une courroie, retenue par le guerrier, laquelle servait, la blessure faite, à ramener le trait pour une nouvelle attaque.

... teretes sunt aclydes illis
Tela : sed haec lento mos est aptare flagello.

« Ils sont armés d'un court javelot, qu'une longue courroie lance et ramène. » (*Énéide*, id., vers 731.)

Les Romains craignaient beaucoup cette cateia, car elle brisait tout quand elle arrivait droit au but; *quo pervenit omnia perfringit*, dit Servius de Scoliaste.

Je ne sais si cette explication naturelle contentera le lecteur; elle a, du moins, l'avantage d'être courte, et l'on a écrit des volumes sur l'anneau des haches de bronze. Qu'on excuse nos quelques lignes.

Transformer en instrument peu noble une si auguste *securis* n'est pas archéologique, mais nous sommes si peu archéologues.

La houlette du pasteur, l'aiguillon du laboureur, comme la faux des Polonais et des Vendéens, comme la charrue du paysan de Marathon (voir page 538), ont pu devenir une arme terrible au jour de la bataille.

Mais, après la victoire, elles ont repris leur rôle d'instrument de travail, utile à la ferme, et n'ont plus servi que de *garzou*, que de *carpenn* aux mains du Celte, débarrassé des conquérants, rapaces et voleurs, qui l'avaient attaqué.

Une autre lame, transformée en glaive vengeur par les sanguinaires interprètes que nous combattons ici, c'est le couteau à manche, muni, de même, d'un petit anneau de suspension. Ce qu'ils en ont fait est encore plus féroce. Ce fut une dague, disent les uns. — Une *vouze*, disent les autres. — Une *guisarde*, selon certains spécialistes. — Un scalpel, pour les médecins. — Une *miséricorde*, enfin. Modeste *coustel*, qui ne trancha peut-être que du pain, du lard, des liens de gerbes et des branches chargées de fleurs : *coutiau*, que nos gars du Poitou, du Limousin, de Normandie portent encore, suspendu à leur veste de bure, par une tranquille ficelle, comme leurs ancêtres, jadis, ainsi que le témoignent les annelets, dont sont munis tous les spécimens donnés par nous à la figure 366.

Pourquoi chercher chez ces pauvres gens des temps oubliés des meurtriers et des assassins. Les hommes qui, sur leurs tombeaux, plaçaient, comme sublime emblème de leur religion, la grande *ascia*, ne faisaient pas état de verser le sang de leurs semblables. Ils n'étaient soldats que pour défendre leur liberté, n'ayant pas de couronne à protéger, ni de rois à replacer sur des trônes.

Que trouvons-nous encore parmi les objets qu'ils ont laissés? — Des armes? — Non. — Rien que des outils.

Dans les palafittes de Mæringen, au lac du Bourget, à Auvernier, dans les cachettes du fondeur de Larnaud, du marchand de Réallon, qu'ont récolté les fouilleurs? Une énorme quantité de faucilles, qui figurent magnifiquement dans les collections Gross, Chantre, Evans, Charvet; faucilles qui n'ont pas servi à couper les gorges blanches des femmes, comme le veulent les romantiques de l'école du vi-

comte de Châteaubriand, mais bien à cueillir l'herbe fraîche des prairies, les épis d'or des collines.

Sur les étagères de nos musées, classées par nos farouches con-

Fig. 371. — Guerrier indien moderne, d'après la maquette de la galerie ethnographique du Musée d'artillerie.

servateurs, qu'aperçoit-on encore : une lame terrible, funeste, un rasoir à double face (*fig.* 370), une feuille de bronze, à tranchant vif, avec enroulement gracieux, sur le plat de laquelle, au Danemark, on a gravé des navires avec proues élevées; signe honnête de

braves marins, qui n'aimaient pas à avoir le bas de leur visage, le dessus de leurs lèvres chargés d'une barbe gênante.

Puis, au lac de Neuchâtel, dans les ruines des maisons de Grésine, à Chambéry, dans le bassin de la Saône, au village de *Conjux*, un nom prédestiné; dans les dragages de Villeneuve-Saint-Georges, à Lausanne, au Vieux-Moulin, au Saut-de-la-Pucelle (voir Mortillet, pl., l. XXXVI; pl., l. XXXVII. *Album préhistorique*), qu'ont rencontré nos patients fouilleurs? — Des bracelets couverts de ciselures délicates, des fibules (agrafes de manteaux) d'une courbe charmante, des épingles annelées garnies de collerettes, de têtes creusées et ajourées, de cercles concentriques finement découpés; des pinces à épiler, des boutons à rubans, des appliques à rayons (*fig.* 369), des pendeloques, que sais-je? un tas d'engins qui n'ont rien de meurtrier et ne pouvaient se trouver fixés que sur des poitrines placides, où battaient des cœurs aimants et généreux.

Par les fils, on peut juger des pères. Or, si d'après le mot superbe du grand Rabelais, le peuple de France a eu pour ancêtres directs « les nobles, vaillants, chevalereux et triomphants Celtes », ces fiers aïeux n'ont pas été de simples barbares, malfaisants et sanguinaires.

Si parfois, dans notre histoire, nous sommes allés « conquester des royaumes, avec dommage de nos prochains frères chrestiens » c'est que nous étions menés en guerre par des étrangers : Charlemagne, un Germain; Louis XIV, un Franc, comme il le disait à d'Hozier [1]; Napoléon, un Corse génois; ces êtres qui ne rêvent « qu'à faire maux à leurs pauvres sujets et à troubler le monde pour leur unique et détestable plaisir. » (*Pantagruel*, livre II, chap. XXXI.)

A l'origine, nous avons conquis Rome, par simple curiosité de voir de près les soldats vantards, qui se proposaient de soumettre l'univers à leur épée. Puis, la ville prise, nous sommes revenus tranquillement au logis. Hélas! pourquoi le Brenn n'a-t-il pas écrasé dans l'œuf, en ce jour, l'aigle funeste qui devait, plus tard, faire tant de mal à l'humanité.

1. « Surtout, ne faites pas de moi un Gaulois, d'Hozier. Je suis Franc, tout ce qu'il y a de plus Franc. » (Mot du roi à son généalogiste. Voir les *Mémoires de Saint-Simon*.)

Nous avons brûlé Delphes. Mais Delphes se posait en oracle. Après avoir percé à jour le vide et la fausseté de cet oracle, c'est au fond d'un lac que nous avons jeté le trésor, emporté de cette chapelle, si riche en *ex-voto*, par dédain des richesses mal acquises.

Notre rôle a été si chevaleresque à travers les siècles, qu'un ennemi, même, a osé nous donner le noble titre de : *soldats de Dieu.*

L'invasion celtique, répétons-le pour la dernière fois, ne fut pas une invasion militaire. Les femmes (tous les bijoux que nous venons de passer en revue nous en donnent une preuve nouvelle) y jouèrent un rôle immense, et les femmes ont horreur du sang.

L'invasion celtique fut un mariage entre deux races, nées d'un ancêtre commun : l'Arya de l'Inde.

Les pères des Gaulois, loin d'être des hommes de proie, furent au contraire les prototypes de ces *lutteurs de l'esprit* par lesquels la lumière pénétra dans le monde. Fous de *liberté*, ceux qui se croyaient, au dire de César, tous, les fils d'un même Dieu, tous, du même sang, proclamèrent l'*égalité* en faisant, des laboureurs, des hommes nobles par excellence (Jean Reynaud, *L'Esprit de la Gaule*, p. 136). Mieux encore, ils inventèrent, les premiers parmi les nations antiques, la *fraternité*, cette *Brodeure* dont nous parlerons plus tard; complétant par cette triade la devise glorieuse inscrite plus tard par leurs fils sur leurs drapeaux le jour où ils osèrent revendiquer à la face du monde leurs droits imprescriptibles, les *Droits de l'homme.*

Nous ne nous sommes pas fait assez honneur d'être issus de leur noble sang.

CHAPITRE III

LA NÉCROPOLE D'HALLSTATT

Nous avons vu que les princes de la science, qui ont une horreur instinctive, non seulement de l'esprit celtique, mais encore du mot même, après avoir enlevé aux hommes de cette seconde invasion indienne l'honneur de l'érection des monuments mégalithiques, rayèrent, d'un trait de plume, le Celte de l'humanité, en proclamant qu'il n'y avait pas eu, chez nous, d'âge de bronze.

Dans leur manie antinationale, ces germanophiles français, car la théorie nous vient directement des pays d'outre-Rhin et n'est patronnée en France que par une secte plus dogmatique que critique, comme le dit si bien M. de Mortillet, nos germanophiles français, selon leur habitude scolastique, formulèrent ainsi qu'il suit, les décisions rendues par eux.

1° Les dolmens sont préceltiques. Les tumulus sont celtiques. On ensevelissait sous les premiers, on brûlait les corps sous les

seconds (*Archéologie celtique et gauloise*, par M. A. Bertrand, p. 101) [1].

2° Les Celtes, en leur qualité d'Aryens, pratiquaient l'incinéra-

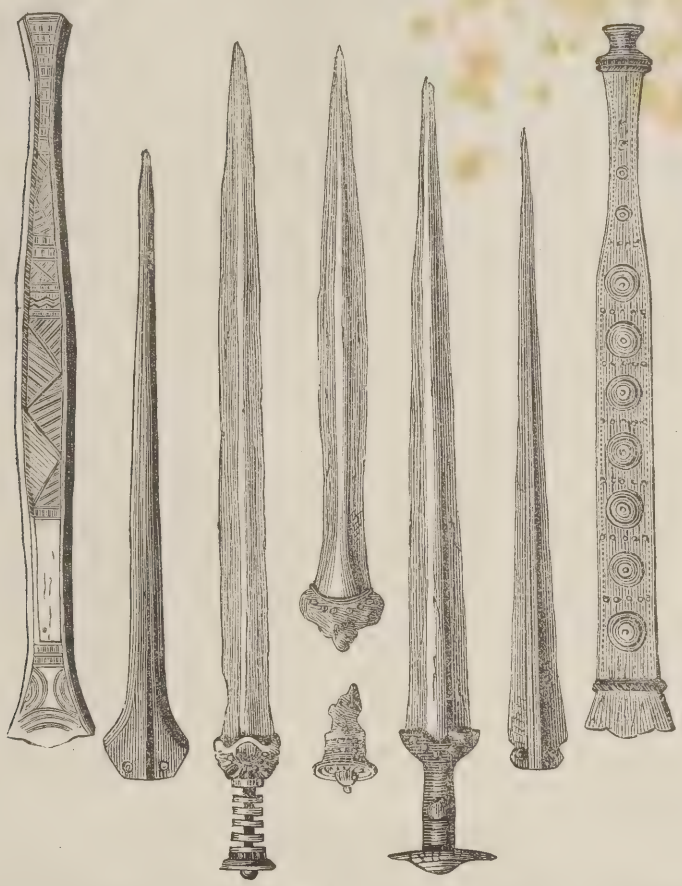

Fig. 373. — Épées et fourreaux de l'époque du bronze, d'après l'album du préhistorique.

tion, parce que ce rite était agréable à Indra. Aujourd'hui, encore, les brahmanes, leurs descendants, incinèrent, et se faire inhumer

1. Quelques pages plus loin, l'auteur écrit, il est vrai, que cette hypothèse doit être combattue et il la réfute page 88 et page 97. « Cette opinion soutenue et propagée par les archéologues du Nord, est contredite par la majorité des faits observés en France, où l'incinération, sous les tumulus comme sous les dolmens, est l'exception. En supposant même que les observations aient été mal faites et soient incomplètes, et qu'il y ait plus de monuments à incinération que nos statistiques ne nous conduisent à le supposer, le fait contraire, la présence d'inhumations nombreuses sous les tumulus, n'en resterait pas moins un fait acquis et qui ruine la théorie des archéologues du Nord. »

On voit que M. Alexandre Bertrand n'y regarde pas de si près.

serait pour eux une abomination. (*La Gaule avant les Gaulois*, p. 169.)

3° Nous ne connaissons pas les rites funéraires des cités lacustres. Peut-être, comme les Colchidiens, le peuple qui les habitait avait une égale horreur de l'inhumation et de l'incinération, et n'avait point, par conséquent, de cimetières. (*Id.*, p. 162.)

4° Il n'existe en Gaule aucune sépulture intermédiaire entre les sépultures mégalithiques et les sépultures de l'âge de fer. (*Id.*, p. 159.)

5° La Gaule, donc, ne possédant pas de tombes de l'âge de bronze, et les tombeaux étant le *criterium* par excellence de la science archéologique, comme le remarque Jorio, il n'y a pas eu d'âge de bronze dans nos contrées. (*Id.*, p. 163.)

Propositions solennellement énoncées, mais comme toujours affirmées sans preuves.

Il est de règle en philosophie, comme dans les sciences, de ne jamais conclure « du particulier au général ». C'est pourtant d'ordinaire, on le voit, le procédé de ces messieurs. Les faits s'accumulant peu à peu, détruisent, il est vrai, par la suite, ces théories fabriquées d'avance pour les besoins d'une classification ou d'un catalogue; mais la vérité met bien du temps à se faire jour quand elle est dénaturée par ceux qui ont mission de nous la montrer.

Roma locuta est; causa finita est. Rome avait parlé; la cause était entendue.

Personne n'osa contredire les décrets des professeurs.

Malheureusement, dès l'année 1846, MM. Ramsauer et von Sacken, découvraient, non loin d'Ischl, dans la basse-Autriche, à proximité d'un petit lac (*fig.* 372) et d'un gisement de sel gemme, exploité dès les temps préhistoriques, un cimetière colossal, celui d'Hallstatt, où ils fouillaient près d'un millier de tombes, dans lesquelles se rencontraient et se confondaient même, quelquefois, l'inhumation et l'incinération.

— Hallstatt était une exception; d'ailleurs, on y trouvait du fer en petite quantité, il est vrai, mais on en trouvait. Donc, l'exception confirmait la règle. Constater l'existence de « sépultures intermédiaires entre les mégalithes et l'ère actuelle », c'était, vraiment, trop fort.

Elle était, là, pourtant bien évidente, la preuve de la longue prédominance des hommes du bronze. Les tombes tenaient à la fois des dolmens et des *kist-vean* (coffres de pierre). Une légère construction en dalles, formant voûte, protégeait les corps et les urnes. Les morts étaient enterrés, tout habillés, dans les tombes à inhumation; dans les tombes à incinération, un riche mobilier était déposé près des cendres. Et que de richesses, grand Dieu! contenait cette nécropole. Les sépultures à incinération étaient, de beaucoup, les plus abondantes en objets d'or, en vases de bronze pur.

En 1873, Hallstatt avait livré plus de huit mille *antiques*, comme dit M. Victor Gross. Cinq mille cinq cent soixante-quatorze objets en bronze; cinq cent quatre-vingt-quatorze en fer; soixante-quatre en or; deux cent soixante en ambre; soixante-treize en verre; mille quatre cent quarante-trois en terre figuline. Il y avait des épées et des dagues; mais, auprès, se trouvaient des récipients de toute nature, des seaux, des *situles*, des colliers, des épinglettes et des vases usuels en innombrable quantité.

D'après l'opinion de M. von Sacken, ce cimetière aurait commencé à se peupler mille ans, environ, avant l'ère chrétienne, et, pendant cinq ou six siècles, il avait donné asile aux morts d'une tribu celtique, que le produit des fouilles signalait comme adonnées tout à la fois aux entreprises guerrières et à la féconde activité de l'industrie et du commerce. (*La Tène. Un oppidum helvète*, par M. Victor Gross.)

— Tumuli de l'âge de fer! s'écriaient les classificateurs obstinés, qui avaient déjà trouvé leurs subdivisions toutes prêtes pour ces nouvelles découvertes, et les désignaient sous le titre de : *cimetières homogènes et de cimetières mixtes*, toujours de l'âge de fer. Comme si la présence de quelques lames de ce funeste métal constituait l'introduction de ce qu'ils osaient appeler « la civilisation du fer », en insistant sur le mot. (*Id.*, p. 157. *La Gaule avant les Gaulois*.)

Civilisation du fer! en pleine période celtique! Deux mots qui grincent d'être réunis l'un à l'autre.

Ah! qu'ils la connaissaient peu, cette effroyable barbarie, dont l'auteur des protohelvètes a trouvé la date vraie, l'origine exacte, dans les ruines de la cité de la Tène. L'âge de fer! il est tout entier

dans cet *oppidum*, avec ses longues épées, à la lame rectiligne, large et flexible; ses couteaux qui se redressent en lignes droites et perdent les ondulations des poignards orientaux primitifs : armes de bouchers, type des *skramasax* des Francs, ces glaives, dans la rainure desquels les Frédégondes futures couleront du poison. « *Fredegondis duos cultros ferreos fieri præcepit, quos etiam caraxari profundius et veneno infici jusserat.* » Avec ses haches, véritables haches, celles-là, lourdes, grossières, qui se lançaient à la course, dans un tournoiement, d'une rapidité vertigineuse; les *francisques* de la *truste* de Mérovée, avec ses javelots à long fer; *hang* ou *angon*, qui se découpèrent, dans la suite des siècles en fleurs de lis; avec ses harnachements, pleins de jactance militaire, véritables parures d'une peuplade (c'est toujours M. Gross que nous citons) « qui paraît ne se rattacher en rien aux populations lacustres, et dont les ornements, les décorations, les ustensiles, les armes, n'ont aucune analogie avec les produits de la période du bronze. » (*La Tène. Un oppidum helvète*, par M. V. Gross, p. 3.)

Le fer! il a été introduit chez nous par la race qui devait donner naissance aux chevaliers bardés de fer des burgs allemands; aux hordes sauvages, dont tous les mâles portent, dès l'enfance, comme coiffure nationale, le casque de fer; que leurs empereurs décorent de la croix de fer, et qui se vantent d'obéir servilement à des chanceliers de fer.

M. Alexandre Bertrand, qui a le culte des Hyperboréens de la Vistule et du Dniéper « qui ont fécondé notre pays dans tous les temps » trouverait, là, le placement direct de ses chers ancêtres; puisqu'il lui faut, absolument, une civilisation borussienne, pourquoi ne les introduit-il pas sous ce numéro d'ordre. Peut-être y viendra-t-il un de ces jours. Il nous a, depuis longtemps, habitué à toutes les hardiesses.

Le fer!... Mais il était connu bien avant le bronze, bien avant le cuivre, peut-être. « Un homme seul, dans ces forêts que traversèrent les grandes migrations des premiers âges, dit le profond Michelet, avec un peu d'argile pour creuset; pour soufflet, deux feuilles, fortes, élastiques, vous faisait, avec le minerai, du fer en quelques heures. » (*Bible de l'humanité*, p. 20.)

S'il ne fut pas employé, habituellement, dès l'origine, c'est que les peuples primitifs l'avaient en profond mépris. Le savant profes-

Fig. 374. — Pointes de lances, lames d'épées, casque et cuirasse de l'époque du bronze, Musée de Saint-Germain-en-Laye.

seur de l'École du Louvre nous le dit lui-même. Le fer, écrit-il, au commencement de son chapitre de l'Introduction des métaux en Occident, était connu et utilisé dans le monde hellénique dès

l'an 1400 avant notre ère. « L'art de la métallurgie, toujours selon lui, remonte, en Orient, à l'époque la plus reculée. Sans parler du Tubalcaïn de la Genèse, les fouilles exécutées en Egypte et en Chaldée en donnent des preuves irréfutables. Je dis : l'art de la métallurgie, et non pas seulement, l'art de travailler le bronze, parce qu'il est à peu près certain que l'art de travailler le fer est en Orient aussi ancien que l'art de fabriquer le bronze. C'est au moins l'opinion très ferme d'un des savants les plus versés dans la connaissance du Haut-Orient, mon confrère et ami, M. Jules Oppert. » (*La Gaule avant les Gaulois*, p. 164).

Qu'on se soit abstenu de l'employer, par suite de certains préjugés religieux, tout en en connaissant à fond la fabrication. Peut-être. M. Alexandre Bertrand l'affirme encore, en ajoutant que les Scandinaves se sont obstinés à exclure le fer de toutes leurs îles jusqu'après l'ère chrétienne, et que les Égyptiens ne s'en sont jamais servis qu'à regret. (*Id.*, p. 150.)

Le mépris pour ce noir métal était si profond dans les temps anciens que chez les Etrusques on obligeait les fondateurs d'une ville à en tracer le périmètre avec un soc d'airain ; que les prêtres sabins et le *flamine dïalis* ne pouvaient se couper les cheveux et la barbe qu'avec des outils de bronze ; qu'il y avait défense de réparer les ponts de bois, entre autres le pont *Sublicius*, autrement qu'avec des clous d'airain ; et qu'il était interdit, enfin, sous peine de profanation, d'introduire des instruments de fer dans les enceintes sacrées. C'est M. Bertrand, lui-même, qui nous transcrit les inscriptions relatives à ce dernier usage, et nous raconte les sacrifices expiatoires que les frères Arvales (une vieille corporation religieuse, antérieure à la fondation de Rome) faisaient, à l'occasion du fer, apporté dans leurs temples, et pratiquaient dans les forêts sacrées, quand on avait été obligé de se servir de haches de fer pour couper les arbres, frappés par la foudre. (*La Gaule avant les Gaulois*, p. 168.)

On peut donc, en plein âge de bronze, trouver accidentellement du fer dans quelques tombes ; mais la nécropole d'Hallstatt est vraiment trop artistique pour la classer dans cette malheureuse époque du fer, qui se révélera de plus en plus barbare à mesure qu'on l'étudiera sérieusement.

Les récentes fouilles des Italiens, des Danois et des antiquaires de la Carniole ont rendu au reste depuis longtemps au cimetière de la Basse-Autriche sa vraie place dans les nomenclatures, écrites sans partipris. Hallstatt, nous allons le voir, n'est pas une exception.

En 1861, MM. Worsaac et Herbst trouvèrent près d'une ferme occupée par M. Dahls, non loin de Ribe, dans le Jutland, quatre *tumuli*. Ils n'en fouillèrent qu'un seul, celui qui était connu sous le nom de la butte de Treenhoi.

Là, sous une couche de terre sablonneuse, près du centre du tertre, se montrèrent trois cercueils de bois, deux de grandeur naturelle et le troisième plus petit, qui avait dû contenir le corps d'un enfant.

M. Lubbock, dans son remarquable ouvrage de « *L'Homme avant l'histoire,* » a donné en détail le récit de cette fouille; nous renvoyons le lecteur à sa curieuse description.

L'humidité du sol, imprégné d'une substance métallique très abondante, avait conservé, non seulement les objets déposés avec le cadavre, mais encore ses vêtements eux-mêmes. On recueillit, dans la tombe de Treenhoi, l'épais bonnet qui avait couvert la tête du défunt; son manteau, grossier tissu, échancré au cou, comme les dalmatiques anciennes et les *bliauts* du moyen âge; deux châles carrés garnis de franges et une chemise de laine attachée autour des reins avec une ceinture de même étoffe.

Le corps avait été, au moment de l'inhumation, entièrement enveloppé dans une grande peau de bœuf; aux pieds, on distinguait des traces de chaussures de cuir.

Au côté gauche du cadavre, on déterra une épée de bronze dans un fourreau de bois; à droite, on trouva un coffret garni d'écorce et d'osier, dans lequel avait été déposé une petite boîte sans couvercle qui contenait un second bonnet, un petit peigne et un couteau de bronze très simple.

Les deux autres cercueils ne furent pas examinés par des personnes compétentes, et les renseignements qu'ils auraient pu fournir furent ainsi perdus.

Les objets les plus indestructibles qu'ils contenaient furent ce-

pendant conservés; ils consistaient en une épée, une broche, un couteau, un poinçon à deux pointes, une pince, un grand double

Fig 375. — Guerrier indien moderne armé de son kangiar, de son épée, de sa lance, de sa hache d'armes et de son arc, d'après la maquette de la galerie ethnographique du Musée d'artillerie de Paris.

bouton, le tout de bronze, un petit bouton double d'étain et une pointe de javeline de silex.

Dans le cercueil d'enfant, on ne trouva qu'une boule d'ambre et un petit bracelet de bronze.

Les savants danois classèrent nécessairement leur trouvaille dans l'âge de bronze. Les Germains français, qui pourtant reconnaissent qu'en Scandinavie cet âge a une certaine importance,

Fig. 376. — Guerrier celte de l'époque d'Hallstatt, d'après la reconstitution du musée d'artillerie.

déclarèrent quand même que la tombe de Ribe appartenait au premier âge du fer.

Les Celtes, selon eux, ne nous ont rien laissé; et tout ce qui pourrait se rapporter à cette race maudite doit être attribué scien-

tifiquement à un peuple « dont l'histoire ne nous parle pas, qui n'existait plus du temps de César » (A B, p. 109), mais que prétendent créer de toutes pièces les patriotes qui s'inclinent à tout propos devant la science, plus que nuageuse, des pédants d'outre-Rhin.

La règle était là, et les faits eux-mêmes ne devaient pas s'écarter de la règle.

Les découvertes ne tardèrent pas néanmoins à se multiplier.

Dès 1824, un avocat italien, Giovanni-Battista Giani, avait signalé un cimetière situé en Cisalpine, sur les bords du Tessin, au sud du lac Majeur. A cette époque (1824), Rome seule éclairait encore le monde. Avant la fondation de la ville éternelle, il n'y avait eu, dans l'univers, que ténèbres et barbarie.

Giani fit de son cimetière le champ des morts de la bataille d'Annibal et de Scipion « *Bataglia del Ticino tra Annibale e Scipione.* »

En 1866, M. de Mortillet, dans un article inséré dans la *Revue archéologique*, releva les erreurs de Giani, et les cimetières de Golasecca, de Vergiate et de Soma furent remis par lui à leur vraie place dans la série des âges archéologiques.

En 1873, M. Abel Maître, pour le compte du Musée de Saint-Germain, fouilla à son tour, en ce même lieu, la colline de Monsorino, et y découvrit, avec la science d'observation qui lui est particulière, autour des sépultures à incinération, des cercles ou des carrés, sorte de *cromlechs* « composés de pierres de dimensions variant de soixante-dix à quatre-vingt-dix centimètres de diamètre, presque complètement enfoncées en terre, mais qui devaient autrefois avoir été apparentes, et qui entouraient les urnes d'une véritable enceinte sacrée ». Quelques-unes de ces petites enceintes étaient reliées les unes aux autres par des allées formées également de blocs de pierre de dimensions analogues, comme aux cimetières de la lande de Cojou, près de Redon et de Saint-Gaudens, dans la Haute-Garonne.

De plus, les tombes de Monsorino affectaient la forme de petits *dolmens* (A B, p. 178) et contenaient, outre le grand pot qui renfermait les cendres du défunt, des vases dont plusieurs gardaient encore les offrandes faites au mort le jour des funérailles : couteaux

à manche de bronze, chaînettes en bronze avec pendeloques et fibules innombrables de formes très élégantes.

M. Abel Maître en concluait que les populations ensevelies à Golasecca, Vergiate et Soma n'avaient pu appartenir à des tribus guerrières, vu la rareté des armes, mais à des clans pacifiques, déjà même en possession d'une civilisation relativement artistique.

La présence de pierres vraiment celtiques, officiellement constatée dans les sépultures de l'âge de bronze, était surtout le fait remarquable des fouilles du savant directeur du Musée de Saint-Germain-en-Laye.

Dans le grand tumulus de Græckwyl, petit village de la paroisse de Meikirch, au cercle d'Aarberg, canton de Berne, où fut trouvé, près des débris d'un char, le fameux vase de bronze orné d'animaux et de personnages publié dans le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, 1875, on avait au reste trouvé de même un gros bloc de pierre, que M. Bertrand qualifie lui-même de *menhir*. (A B, 339.)

Décidément, les Celtes se rattachaient partout, quand même, à la grande race néolithique.

Les partisans de l'âge de bronze continuèrent avec ardeur leurs fouilles, dont les résultats prenaient tous les jours une importance de plus en plus considérable.

En 1867, M. Biondelli, conservateur du Musée Brera, à Milan, découvrait à Sesto-Calende, toujours sur les bords du lac Majeur, au point où le Tessin s'en échappe, une tombe à incinération, qui renfermait, comme celle de Monsorino, une urne cinéraire, avec des vases à offrandes, les débris d'un char, une grande épée dans un fourreau de bronze et des jambières de bronze, semblables aux cnémides que portaient les héros d'Homère. Les fragments d'un magnifique vase de bronze, orné au repoussé, complétaient le mobilier funéraire de cette tombe. Le décor de ce vase, qui tout en restant celtique, a, je ne sais quel avant-goût d'art étrusque, frappa surtout les archéologues italiens. Les morts parlaient et expliquaient eux-mêmes toutes les transitions de l'histoire.

En 1870, M. le comte Jean Gozzadini fouillait, dans la Cisalpine, à Villanova, près de Bologne, une vraie nécropole, dont les tombes ressemblaient absolument à celles de Golasecca. Même civilisation,

mêmes rites, mêmes urnes cinéraires, un peu plus élégantes et plus ornées, mais de formes identiques; mêmes fibules, plus riches, quelques-unes en or et argent, mêmes *cultri* de bronze, etc. Le tout enfermé dans des *ciottoli*, petits dolmens formés de galets et de pierres habilement amoncelées pour protéger les reliques contre les injures du temps et des hommes.

En 1873, à Poggio-Renzo, dans le pays des Ombriens, que les traditions appelaient *Veteres Galli* (les vieux Gaulois), près de Chiusi, le Clusium des Latins, le chanoine Broggi analysait des ossuaires, ensevelis sous une épaisse couche de débris. Ce sol remanié provenait du creusement de chambres funéraires étrusques, preuve flagrante de l'antiquité des tombes ensevelies sous ces débris, déjà si vénérables. On trouva à Poggio-Renzo des fibules, des rasoirs de bronze (*novaculæ*), des chaînes à mailles doubles disposées régulièrement autour d'urnes, affectant la forme des pots appelés en Italie *vasi di bucchero*, vases de terre noire particuliers au pays. Ces urnes cinéraires étaient décorées la plupart de la fameuse *swastika*, croix gammée, dont nous avons parlé au chapitre III du livre qui précède. Presque toutes étaient revêtues de couvercles en forme de coupe, usage que nous retrouverons plus tard dans les cimetières de la Marne.

J'en passe : Albano, l'*Alba-Longua* de l'histoire romaine, qui fournit des urnes, d'un caractère presque néolithique, qu'on peut voir aujourd'hui au Musée du Louvre et à celui de Saint-Germain-en-Laye, Cœre, Vadena, Matrai, cimetières pleins de richesses, analogues à celles de Golasecca, de Vergiate et de Monsorino.

Puis, vinrent la Certosa (la Chartreuse de Bologne), fouillée avec tant de soin par l'ingénieur Zannoni, et Marzabotto, qui livra à M. le chevalier G. Aria, une collection d'objets, que les classificateurs les plus entêtés furent forcés de désigner comme objets « franchement gaulois (A. B., 359) tant ils différaient des poteries, des glaives et des bijoux que l'on entassait depuis des siècles sur les étagères des musées sous le nom d'antiquités romaines.

La vieille *Galla togata* nous révélait tous les secrets de ses origines.

A cette même époque, MM. Strobel et Pigorini signalaient dans le Parmesan, dans le Modenais, entre le Pô, les Apennins, l'Arda et

le Reno des traces nombreuses d'habitations du même genre que les habitations lacustres, qu'ils appelaient stations palustres ou terramares de *terra mara*, terre noire, nom populaire de l'engrais terreux,

Fig. 377. — Guerrier persan, d'après la maquette de la galerie ethnographique du musée d'artillerie de Paris.

formé par les accumulations de cendres, de charbon, d'ossements d'animaux et de débris de toute sorte qu'on récoltait dans ces ruines.

Comme aux bords des lacs de Genève et de Neuchâtel, dans les marécages italiens, on découvrait des pieux de 2 ou 3 mètres

de long, formés de troncs d'arbres, entiers ou refendus et apointissés à l'extrémité, qui étaient enfoncés dans le fond des anciens bassins, à grands coups de maillet. Leur sommet portait encore la trace des chocs qu'ils avaient reçus lorsqu'on les avait ainsi plantés. Les explorateurs en trouvèrent encore en place dans plusieurs *marières*, entre autres dans celle de Castione. Des poutrelles horizontales et entre-croisées reliaient les pilotis et assuraient la solidité de l'ensemble. Sur ces poutrelles reposait un plancher, formé de madriers épais, recouverts de terre battue.

C'était, on le voit, l'habitation des pêcheurs des étangs de l'Helvétie, décrite par nous, d'après M. Gross, dont la tradition se conservait chez leurs pacifiques voisins, hommes du bronze comme eux. Les *terra mara,* en effet, ne fournissaient que des pointes de lances en bronze, des poignards en bronze, des haches (?) en bronze, des épingles en bronze; puis, des meules à broyer le grain, analogues à celles que nous avons publiées page 522, des fusaiolles en terre cuite, des boutons de vêtements et des vases à ornements variés, semblables à ceux qu'on déterrait au-dessous des palafittes de la Suisse.

Près des nécropoles, il était logique de trouver les demeures, qu'avaient habitées jadis, les morts, pieusement enterrés dans ces cimetières, et ces maisons ne pouvaient manquer de ressembler à celles que les gens de la même race et du même âge élevaient à cette même époque, dans les contrées limitrophes.

En conclure que le nord de l'Italie eut, bien avant l'arrivée des Étrusques, un âge de bronze, une civilisation de bronze, parut chose simple aux auteurs de ces fouilles diverses. Les maîtres n'en nièrent pas moins de plus en plus l'existence de cet âge, et déclarèrent, comme toujours « l'assertion dangereuse », affirmant qu'elle ne reposait « que sur des hypothèses, qu'on ne devait pas laisser passer sans protestation. » (A. B., 206).

Les savants de la Basse-Autriche, qui nous avaient déjà donné Hallstatt, tinrent à ajouter de nouvelles preuves à celles fournies par MM. von Saken et Ramsauer.

Dès l'année 1844, les tumuli de la Carniole avaient attiré l'attention des antiquaires du temps. En 1857, M. Protobevera les signala à la Société historique de Styrie.

A Klein-Glein, on avait fouillé des buttes énormes, au centre

desquelles se trouvaient des caveaux, véritables dolmens, faits de cailloux, mesurant 4 mètres de largeur sur 1 mètre de hauteur, et renfermant des objets funéraires, composés du bronze le plus pur : cuirasses martelées, casques coniques, agrémentés de pendeloques triangulaires, d'un goût absolument persan; urnes, ornées de dessins d'hommes et d'animaux, exécutés au poinçon; nombreux vases en terre, épées à antennes, haches à douille, *cistres* cylindriques, parsemées d'ornementation d'une bizarrerie tout à fait particulière; chars votifs, enfin, pièces extraordinaires, couvertes de figurines de chevaux, de cerfs, de statuettes de chasseurs casqués, soutenant des coupes, symboles inexpliqués, qui prouvaient un état de civilisation déjà fort avancé pour l'époque.

En 1879, MM. Deschmann et Hochstetter mettaient à jour les fameuses nécropoles de Watsch, de San-Margarethen, de Zirknitz, etc., où, des tombes, dont les parois étaient formées de blocs de pierre, recouverts de dalles de grande dimension, le tout revêtu de terre glaise, comme les *Mané* de Bretagne, fournirent des fibules étranges garnies de chapelets de pendeloques, des statuettes humaines, sculptées dans des cornes de cerf, des ceintures, des bracelets, des bagues, des *torques* de bronze; des pendants d'oreilles, des perles d'ambre et de verre, etc., précieux trésor, dont chaque objet portait l'empreinte d'un cachet que nous oserons appeler, nous qui n'avons aucun parti pris, le cachet celtique.

A Watsch, on trouva, en outre, des *cistes*, gravées et décorées de personnages sur lesquels nous ne hasarderons aucune observation, attendant que les fouilles des patients explorateurs de ces cimetières nous fournissent des points de comparaison qui nous expliqueront le pourquoi de ces cavaliers extraordinaires, de ces athlètes, de ces oiseaux incitateurs, de ces femmes porteuses de coupes, de ces bouquetins, qu'on rencontre là, profilés à l'égyptienne, comme à la Certosa de Bologne, comme à la villa Benvenuti, comme dans les nécropoles d'Italie.

L'infatigable M. de Hochstetter, qu'une mort prématurée a si vite enlevé à la science, eut des imitateurs. Dans les derniers jours de sa vie, il a publié lui-même les résultats, excessivement intéressants, des travaux de ses divers collaborateurs. Nous les résumons d'après sa brochure.

C'est, d'abord : M. le docteur Carl Moser qui fouilla la grotte de Belovajama, près Nussdorf (Carniole) et la nécropole de Vermo, près Mitterburg-Pisino (Istrie), si formellement de l'âge de bronze que les vases de terre qu'on y rencontra portaient encore, incrustées dans leurs flancs, des zones de ce précieux métal intercalé dans l'argile molle avant la cuisson.

M. Alfred Müller, de Linz, qui exposa le tumulus de Frog, près de Rosegg, toujours en Carniole; M. Schulz, préparateur au musée de Laybach, qui, dans le tumulus de Rovische, déterra des caisses quadrangulaires en dalles de pierre, contenant des cadavres étendus la tête tournée vers l'Orient, avec les urnes du festin funèbre aux pieds, des anneaux au doigt, des fibules sur la poitrine, et, sur la tête, des casques tellement persans qu'on les dirait enlevés d'hier à des guerriers de la Bactriane.

Que conclure de toutes ces fouilles, si consciencieusement faites, de ces sépultures innombrables, où les rites de la religion des hommes de la pierre polie se trouvaient, pour ainsi dire, respectés et continués par les nouveaux venus, où les outils sacrés de jade oriental étaient seulement remplacés par un métal éclatant, provenant, comme cette pierre précieuse, des pays aimés du soleil, où le fer enfin, au dire de M. Chantre, l'homme le plus compétent qui se puisse voir en ces matières, n'apparaissait « que sous la forme de quelques objets rares » (*Études sur quelques nécropoles hallstatiennes. Matériaux pour l'histoire primitive de l'homme*, XVIIIe volume, p. 313). Que conclure? — Que l'âge de bronze n'est pas un mythe; qu'à la fin de la période néolithique, une invasion bienfaisante et pacifique partit du même point que celle des hommes des dolmens, et, suivant comme elle, cette voie primordiale de toutes les migrations des peuplades qui ont civilisé l'Europe, la profonde vallée du Danube, était venue lentement, petit à petit, d'année en année, planter ses tentes et construire ses huttes dans cette hospitalière contrée des grands lacs tranquilles de la Suisse, d'où, plus tard, comme un fleuve aux ondes majestueuses, elle se répandit sur l'Hellade, en Italie, dans le pays qui allait s'appeler la Gaule, et jusqu'au fond de la presqu'île scandinave.

Comme la plante qui, selon le terrain où on la sème, s'épa-

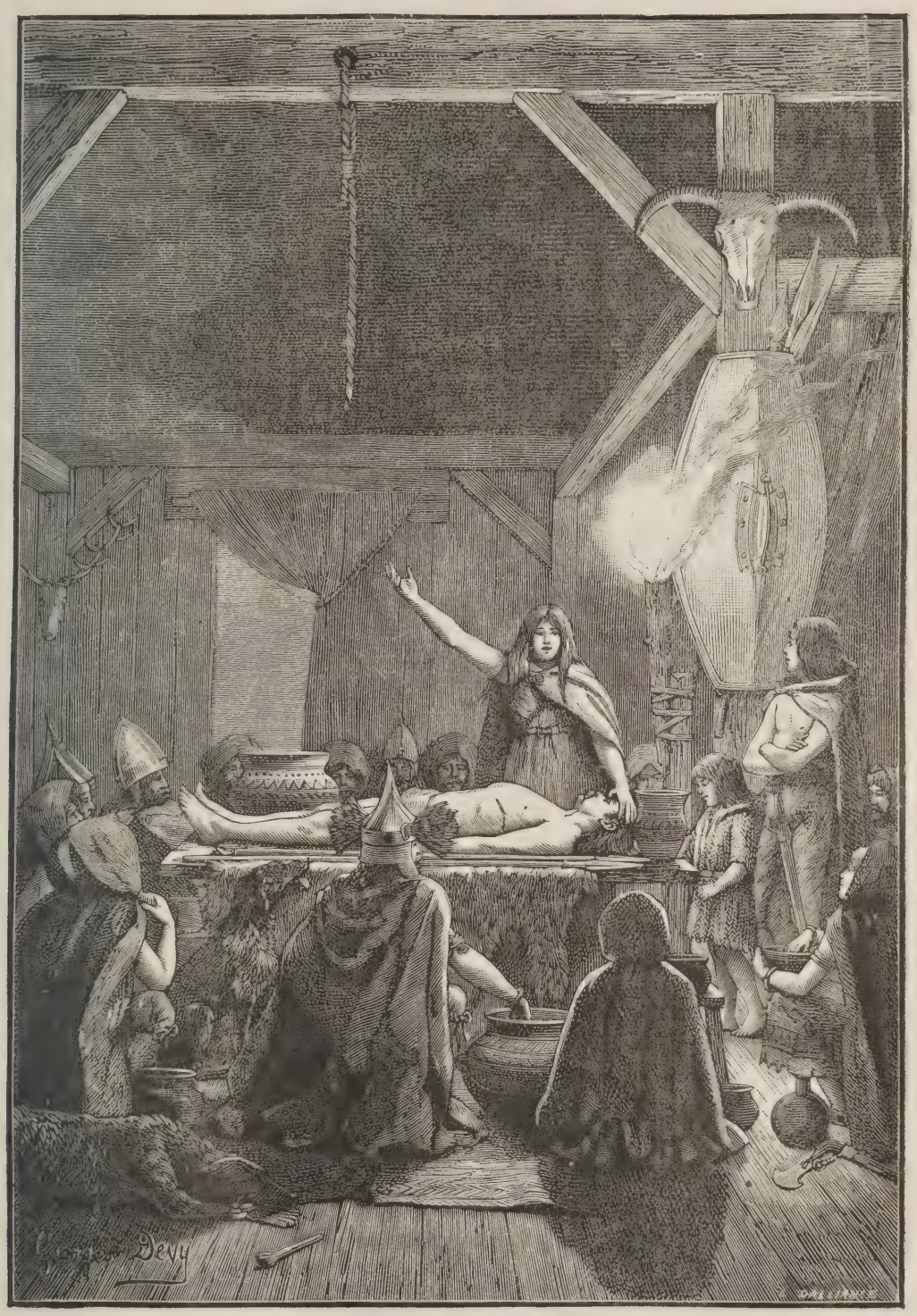

LE VOCERO, CHANT DE MORT D'UN GUERRIER CELTE AVANT SON INHUMATION

nouit ou se resserre, devient immense, montant droit au ciel, ou reste plus gracile et plus délicate, se contentant de couvrir le sol de ses rameaux, nombreux mais fragiles, sans perdre pour cela rien de son parfum, la fleur Aryenne, sous les bienfaisants rayons d'Hélios, se revêtit en Grèce des plus brillantes couleurs de l'écharpe d'Iris; en Toscane, l'Apollon étrusque lui donna, je ne sais quel aspect bizarre et fantastique, et chez nous, sous le souffle du puissant Hésus, elle demeura plus agreste, plus sauvage, plus primitive, mais enfonça dans notre sol de granit des racines si profondes que toutes les tempêtes humaines n'ont pu l'en arracher.

Ah ! certes oui, la race gauloise est encore la race celtique par excellence.

De ces mêmes fouilles, enfin, qui, selon nous, prouvent, d'une manière irréfutable, la prééminence certaine de la civilisation du bronze dans nos pays, nous, qui n'avons aucune thèse à soutenir, aucun système à faire prévaloir, nous tirerons encore, si vous le voulez bien, deux autres conclusions qui nous semblent ressortir, lumineuses et probantes, de la présence de ces bijoux éclatants, de ces armes brillantes, de ces vases merveilleux dans les nécropoles vénérables d'Autriche et d'Italie.

Virgile nous a dépeint les Gaulois du Capitole sous des couleurs d'une suprême magnificence. « Ils étaient là, dit-il, grimpant à travers les buissons, à l'assaut de la citadelle, protégés par la faveur d'une nuit épaisse, superbes guerriers, remplis d'une audace plus qu'humaine. Leurs cheveux blonds flottaient au vent sous leurs casques d'or; sur leur cou blanc comme le lait brillaient des *torques* d'or; leurs bras nerveux étaient décorés de bracelets d'or, et leur poitrine se cachait sous des cuirasses d'or; revêtus de saies, rayées de bandes brillantes, ils marchaient, brandissant dans les airs deux javelots des Alpes, et protégeaient leurs épaules avec de longs boucliers, peints de couleurs éclatantes. »

Aurea cæsaries ollis atque aurea vestis
Virgatis lucent sagulis; tum lactea colla
Auro innectuntur; duo quisque Alpina coruscant
Gæsa manu, scutis protecti corpora longis.

(Énéide, livre VIII, vers. 659.)

Ailleurs, quand il décrit les « coursiers aux pieds ailés » qui

servent de monture habituelle aux héros, dont il parle si magnifiquement, il couvre ces cavales rapides de « housses de pourpre brodées avec art », suspend à leur poitrail le *monile*, ornement particulier à la race, collier agrémenté de pendeloques [1], de croissants et de clochettes sonores, au milieu desquels éclatait la *Phalera*, petit fleuron décoré de ciselures; l'or, dit-il, brille encore partout sur leurs harnais, et dans leur bouche ils rongent un frein d'or étincelant.

Instratos ostro alipedes pictisque tapetis
Aurea pectoribus demissa monilia pendent
Tecti auro, fulvum mandunt sub dentibus aurum.

(ÉNÉIDE, livre VII, vers. 277.)

Comme les Gaulois n'étaient que les fils des Celtes, grâce aux trouvailles certaines de Watsch, de San-Margarethen, de Klein-Glein, de Rovische, de Saint-Germain-du-Plain, de Berru, d'Asti, de Sesto-Calende, de Sarrelouis, du lac du Bourget et des palafittes de la Suisse, nous pouvons reconstituer, sans leur donner le caractère sublime que les licences poétiques permettaient au chantre de Turnus et du fils d'Anchise, la parure des guerriers de l'âge de bronze, avec leur cachet primitif, sans aucune exagération possible.

Watsch nous a donné, en effet, la *bourguignotte* à visière dont ils étaient coiffés, heaume dont les gravures du ciste trouvé dans ce cimetière nous ont indiqué les aigrettes et les longs couvre-nuque.

Margarethen et Rovische, les calottes circassiennes ornées de pointes aiguës; Klein-Glein, les coiffures de bronze agrémentées de pendeloques dont ils aimaient à se parer; Saint-Germain-du-Plain, grâce à M. Verchères, les cuirasses en métal battu, avec dents de loup pointillées en creux de la *fig.* 374; Berru, leur mitre persane; Asti, leur salade à sommet conique; Sesto-Calende, leurs jambières, percées de trous réguliers; Sarrelouis et les étangs de Suisse, enfin, leurs fines épées, *gladiolus*, inspirées du glaïeul des rivières; leurs

1. La fameuse ceinture, découverte par l'abbé Bourgeois, et dont les antiquaires ont revêtu les guerriers de l'époque celtique (V. notre *fig.* de la page 614), les pendeloques trouvées à Hallstatt, qui décorent la reconstitution du guerrier de ce temps, faite par le conservateur du Musée d'artillerie de Paris (*fig.* 376), ne sont probablement que des spécimens de ce *monile lunatum* dont parle ici Virgile.

poignards en forme de feuille; leurs lances, rappelant les pétales des fleurs sauvages.

Certes, ils ne devaient pas être des barbares les hommes qui ornaient leur vaste poitrine de ces plaques brillantes, leur tête fière et hautaine de ces hauberts aux orgueilleux panaches; certes, ils ne devaient pas être de grossiers soudards, ceux qui brandissaient dans leur main délicate ces épées, dont les poignées sont si fines qu'elles semblent faites pour n'être maniées que par des mains de femme.

Lorsque des savants, patients et consciencieux, comme M. Ernest Chantre, affirment, après cela, l'existence de la *civilisation* du bronze dans nos régions, répétons le mot en le soulignant, et appuient leur dire en publiant 679 dessins d'objets trouvés par eux, dans les seuls bassins de la Saône et du Rhône, et 362 croquis représentant des armes et des bijoux étrangers à la France, mais recueillis dans les contrées voisines des lacs de la Suisse et en Italie, on peut avec eux croire à un véritable âge de bronze et considérer comme « dangereuse » l'assertion qui raye d'un trait de plume les Celtes de l'humanité.

Notre seconde conclusion est relative aux poteries trouvées dans les tombes d'Hallstatt et d'ailleurs. Nous avons vu que dans les sépultures à incinération d'Autriche et de Toscane, outre l'urne cinéraire principale, on déterrait ce que les savants ont appelé des vases à offrandes; que, dans les tombes à inhumation de ces mêmes pays, entre les pieds du mort, contre ses épaules, parfois même jusque sur sa poitrine, on rencontrait d'innombrables pots, petits et grands, qui affectaient la forme d'ustensiles d'un usage commun : vases à boire, vases à verser, vases à conserver, etc. Que pouvait signifier ce mobilier funéraire? Pour nous, il n'est que la constatation formelle de l'usage du festin funèbre, dont nous allons retrouver en Champagne la coutume, parfaitement indiquée, par la nature même des restes retrouvés dans les vases des sépultures de la Marne.

Et voilà que les Gaulois vont encore une fois nous expliquer les mœurs de leurs aïeux.

Que trouvons-nous dans César, en effet, à propos du culte des morts, si bien conservé dans cette race, qu'il ne put s'empêcher

d'admirer, tout en cherchant brutalement à l'anéantir. « Les funérailles des Gaulois, eu égard à leur civilisation, sont magnifiquement somptueuses. Tous les objets qu'on pense avoir été chers au mort, et même les animaux, sont jetés dans le bûcher funèbre. A une époque, qui n'est pas éloignée de nous, les esclaves et les clients qu'ils avaient aimés étaient brûlés avec eux, quand les formalités des funérailles étaient accomplies. » (*Commentaires*, livre VI, paragraphe 19.)

Chez les Égyptiens, quand les embaumeurs rendaient à la famille la momie dans son cartonnage peint, on la plaçait debout dans une salle de la maison qu'elle avait habitée, et devant elle on étendait des plantes bulbeuses liées ensemble en forme de vase. Les assistants les présentaient au mort sur des tables ornées, et c'était à qui viendrait offrir à celui qui était parti pour d'autres régions des paniers de raisin, des fruits amoncelés dans des bannes, des branches de palme, des bouquets de fleurs, des vases de toute grandeur et de toute forme, et surtout l'éternelle fleur bénie du lotus. Puis, dans une dernière réunion de famille, avant de charger le cercueil sur la *bari* symbolique que devaient traîner les bœufs blancs, tachetés de noir, les fresques innombrables nous montrent les assistants, buvant dans de larges coupes, accroupis sur une jambe, le genou relevé, servis par des femmes, les cheveux pendants, vêtues de gaze légère et transparente, respirant le parfum des fleurs, pendant qu'auprès d'eux se balancent, dans des poses gracieuses et tristes, des almées, au corps souple et fin, le buste et les bras nus, les cheveux teints de couleur d'azur, ceints de bandeaux, revêtues de longues robes blanches, chantant les louanges du mort, en s'accompagnant sur la harpe dorée, la flûte de roseau, le téorbe ou la mandore au long manche. (*Poterie gauloise*, p. 46.)

Dans l'Inde antique, l'âme des morts était invitée à prendre part au repas funèbre : *Sraddha*. « Viens, lui disait le Rig-Véda, viens sur ce siège élevé que dresse la piété; entre dans cette demeure et revêts-toi d'un corps brillant. Yama! permets que le trépassé descende jouir des libations du matin et du soir. Puis la femme, exempte de larmes et de maux, couverte de parures, se levait près du foyer. Et l'on chantait au mort : « O toi, vas trouver la Terre, cette Mère large et bonne, toujours jeune; qu'elle soit

pour toi douce comme un tapis moelleux. Terre, soulève-toi, ne blesse point ses ossements; sois pour lui prévenante, couvre-le, comme une mère couvre son enfant d'un pan de sa robe. Que la terre se soulève pour toi; que sa poussière t'enveloppe mollement; j'amasse la terre autour de toi, je *forme ce tertre*, pour que tes ossements ne soient point blessés; que les *Pitries* gardent cette tombe; que Yama creuse ici ta demeure. » (*Id.*, page 49.)

Chez nous, à Hallstatt, à Golasecca, comme plus tard aux Crons de Vertus, autour de l'estrade, où reposait le corps, se groupaient les vieillards. Tous, femmes, enfants, guerriers, prenaient part au repas des adieux. La coupe circulait et se passait de main en main. Puis, comme en Corse, ce pays plein de dolmens (nous l'avons au chapitre III, livre IV, du présent volume), la Voceratrice se levait et s'écriait :

« A Guened, j'ai vu couler le sang, et les cadavres devant les armes, et les hommes rouges de sang devant l'assaut de la mort.

« A Guened, j'ai vu les éperons d'hommes qui ne reculent pas devant la peur des lances et qui avaient bu du vin dans des coupes brillantes.

« Ils étaient légers, les coursiers, sous les cuisses de Morvan, hauts sur jambes, nourris d'orge, impétueux comme le feu des broussailles sur les montagnes désertes.

« Ils étaient légers, les coursiers, sous les cuisses de Morvan; rouges, impétueux comme des aigles bleus.

« Et son corps, délicat et blanc, sera couvert d'épais gazons, de mottes de terres surmontées d'un signe.

« Malheur à moi. Le fils du Brenn est tué.

« Et son corps délicat et blanc sera couvert de pierres choisies.

« Malheur à moi. A quelle chute étais-je destinée !

« Elle est triste, cette nuit, Eurzel : à Guenad a été tué son frère.

« Elle est triste, elle est dans la douleur, Eurzel, privée du chef de l'armée. A Guened a été tué Morvan.

« Silence à toi, souffle du poète. Ils seront rares les chants d'éloge. Morvan n'est plus.

« Que tu es sombre, salle du Lech' ! Quel silence règne autour

de toi. Plus de compagnons, plus de corne circulant dans les banquets! O! Mort! prends-moi vite.

« Que tu es sombre, salle du Lech', accoutumée jadis aux acclamations des grands chefs, aux concerts des bardes, aux cris des guerriers.

« La ronce, l'ortie, l'épine et la mousse envahissent le foyer. Il n'entendra plus autour de la table, le bruit de l'épée terrible de Morvan. O mort! prends-moi.

« O foyer! plus de cervoise dans les grands vases, plus de gardiens près de ta flamme, plus de chants sur ta pierre bénie.

« Morvan est mort. O mort! prends-moi (*Poterie gauloise*, p. 57). »

Les bardes disaient des *menhirs :* « Pierres grises, vous parlerez à ceux qui viennent à l'horizon des siècles et vous leur direz la grandeur de leurs pères. » On voit que les *hautes bornes*, toutes petites qu'elles sont, élèvent aussi la voix dans le grand concert des enseignements du passé. — Écoutons-les.

Et, qu'on ne vienne pas traiter de songeries creuses et d'imaginations vaines les reconstitutions essayées par nous. Derrière chacune de nos assertions nous avons placé les objets eux-mêmes qui les motivent, et nos déductions ne reposent que sur des faits, authentiquement reconnus, même par nos adversaires, ce qui est, au dire des scolastiques, le motif le plus complet qui se puisse trouver de ce qu'ils nomment « la certitude historique. »

Donc, l'âge du bronze a été un glorieux âge. Il fut l'aurore de l'histoire d'un peuple noble et valeureux, et, nous autres, vrais Français, de cœur et d'âme, nous avons le droit, à juste titre, de nous regarder comme les descendants de la race qui implanta ce rayonnant métal dans notre patrie : la race Celtique.

M. Desor, l'un des premiers savants qui fit connaître à l'Europe l'existence des cités lacustres, dans un magistral mémoire publié sur les palafittes, a osé désigner l'époque que nous venons d'étudier sous ce titre net et franc : *le bel âge du bronze*, en l'attribuant aux Celtes, bien entendu.

M. Victor Gross, dans ses études si remarquables sur ces mêmes palafittes, a classé les stations explorées par lui, sous le nom de *stations de l'âge du Bronze*, les distinguant formellement de celles

de *l'âge du fer* dont il a trouvé la vraie date dans l'Oppidum de la Tène.

M. Ernest Chantre, dans ses recherches sur *l'origine de la métallurgie en France* a écrit, en tête de son livre : *De l'âge du bronze,* démolissant, pied à pied, par ses arguments victorieux, l'œuvre néfaste de l'école germanophile française.

Nous ne parlons pas de MM. de Mortillet et Cartailhac; ceux-là sont toujours sur la brèche, et proclament à la face de tous l'existence de l'âge de bronze, la gloire de la race Celtique.

En regard, M. Alexandre Bertrand, de l'Institut, professe tous les jours, du haut de sa chaire du Louvre, qu'il n'y a jamais eu d'âge de bronze en France, et écrit à la page 90 de son *Archéologie celtique et gauloise :* « Rien ne nous dit que nous puissions jamais parvenir à trouver un *groupe ethnique* qui mérite le nom de *Celte.*

Nous laissons au lecteur à trancher la question.

CHAPITRE IV

LES CRONS DE VERTUS

Nous avons tous, en France, grâce à une éducation factice et malsaine (dont il ne nous est pas permis de rechercher ici les causes), et, malgré notre titre de citoyen, la suprême ambition d'occuper, une fois dans notre vie, un siège, un fauteuil quelconque, de présider et de trôner à notre tour.

L'étudiant correct, emprisonné dans son col, qui se rend au Palais, portant sous le bras les dossiers volumineux confiés à lui par son patron, rêve de s'asseoir, un beau jour, revêtu d'une robe rouge, sur ou sous les fleurs de lys, comme on disait jadis, et de s'entendre appeler : Monsieur le Président de la Cour.

Le collégien qui sort du grand concours, boutonné dans sa tunique et le képi rejeté en arrière, quand il passe sur le pont des Arts et qu'il regarde la coupole Mazarine qui lui fait face, se dit mentalement : Il y a là-dessous quarante fauteuils; qui sait si je n'en occuperai pas un dans l'avenir?

Le pâle vicaire, qui vient de courber vingt fois les genoux

devant le trône de Monseigneur, en rentrant à son presbytère songe que, peut-être, devant sa mince personne, assise en robe d'or sur ce même trône, s'inclineront un jour les puissants d'ici-bas, et qu'il donnera majestueusement son anneau de pasteur à baiser à des duchesses.

Il n'est pas jusqu'à l'employé grincheux de quelque ministère qui, descendant essoufflé les innombrables marches de l'escalier menant au cabinet de son chef de bureau, ne caresse en son cœur le désir de s'étendre, lui tout seul, dans ce fauteuil de cuir, d'où son maître l'a si vertement menacé d'une retenue sur ses appointements.

Mais tout ce monde ne se préoccupe que d'une chose : la façon d'arriver avant tout à prendre possession de ce siège, de ce fauteuil, sans rechercher en rien à acquérir les qualités nécessaires pour l'occuper dignement.

Aussi, l'homme au fauteuil, une fois parvenu au but de ses désirs, s'assied-t-il, solennellement repu, et, s'y trouvant bien, puisqu'il y est, il y reste, et du coup devient inamovible.

Bercé moelleusement par le doux capitonnage de cette chaise curule, il s'endort dans une contemplation concentrée de lui-même, entrant en plein dans le *nirvanâ*, comme dit M. Renan, et n'espérant plus qu'une chose, c'est de voir sortir de son ventre la sublime fleur du lotus, dans laquelle brillera de tout son éclat la trinité bouddhique aux multiples bras, qui doit tout soumettre à sa souveraine sagesse.

Ce que cette adoration du fauteuil a nui chez nous aux découvertes scientifiques est véritablement incroyable.

Nous avons vu, au commencement de ce volume, tous les embarras que la science officielle créa aux premiers chercheurs de l'homme antédiluvien, et quelle persécution subirent, avant de faire prédominer leurs idées, les Boucher de Perthes, les Ami Boué, les Tournal, les Christol et les Lartet, qui avaient pourtant trouvé la preuve évidente de l'existence de l'homme quaternaire. De nos jours, nous en sommes encore, en fait de progrès nouveaux dans les études préhistoriques, au même point que du temps de Léopold, Frédéric, Chrétien, Dagobert, Cuvier.

Heureusement que, devant les pédants cristallisés, il se trouve

une phalange de pionniers qui, sans se préoccuper des ordres de cet état-major, marchent toujours et font hardiment le coup de feu pour leur propre compte. Les découvertes de notre âge de bronze français sont dues à cette phalange.

Il y a vingt ans, pendant qu'on en était encore à étiqueter les *coins* de *Catteia*, qu'on trouve partout en France, sous le nom de haches de bronze et à les cataloguer comme « haches à rebords plats, haches à talons, haches à ailerons, haches à douilles rondes, haches à douilles carrées, etc. » ; pendant qu'on classait les tertres verts en « tumulus à noyaux de pierre ou sans noyaux de pierre » et les tombes libres en « tombes archaïques ou tombes non archaïques » (progrès énorme, déjà, sur les conservateurs du Musée Charles X et des antiquités du Louvre qui attribuaient le tout, indistinctement, aux conquérants de la Ville éternelle), il y a vingt ans, nombre d'archéologues improvisés, qui n'étaient nullement patentés, creusaient partout le sol, à qui mieux mieux, et y déterraient d'innombrables objets absolument celtiques.

Dans les premiers temps, on ne prit pas garde à ces trouvailles, parce qu'elles étaient isolées et dues, la plupart du temps, au hasard. Mais, comme elles se multiplièrent, on fut bien forcé d'y attacher l'importance qui leur était due. Depuis, elles ont fait loi dans la science.

Ce fut l'ancienne province de Champagne qui, dans l'espace de quelques années, nous livra, en ce genre, une si grande quantité de richesses que les savants ont cru devoir qualifier l'époque à laquelle ils faisaient remonter tous ces bronzes d'*Époque Marnienne*.

Si nous confondons intentionnellement l'époque *Marnienne*, l'époque *Hallstatienne*, l'époque *Larnaudienne* et l'époque *Morgienne*, c'est que ces subdivisions sont, à notre sens, entièrement illusoires.

Les Gaulois succédèrent, non d'une façon brutale, mais d'une manière latente, pour ainsi dire, aux Celtes, leurs pères légitimes, qui, eux-mêmes, s'étaient immiscés, peu à peu, dans les peuplades néolithiques, auxquelles revient l'honneur de l'introduction première de la civilisation aryenne dans nos régions.

Le temps n'est pas encore venu de scinder en numéros d'ordre toutes ces époques. Les hommes de la pierre polie, comme les

hommes du bronze, apportèrent dans notre race les développements successifs d'un progrès à eux propre. Notre devoir doit se borner à constater les phases de ce progrès.

C'est pour cela que nous classons résolument, sous l'étiquette unique *d'âge de bronze,* toutes les manifestations de cet avancement bienfaisant.

A plus tard les distinctions. Le point de fait à établir, c'est l'in-

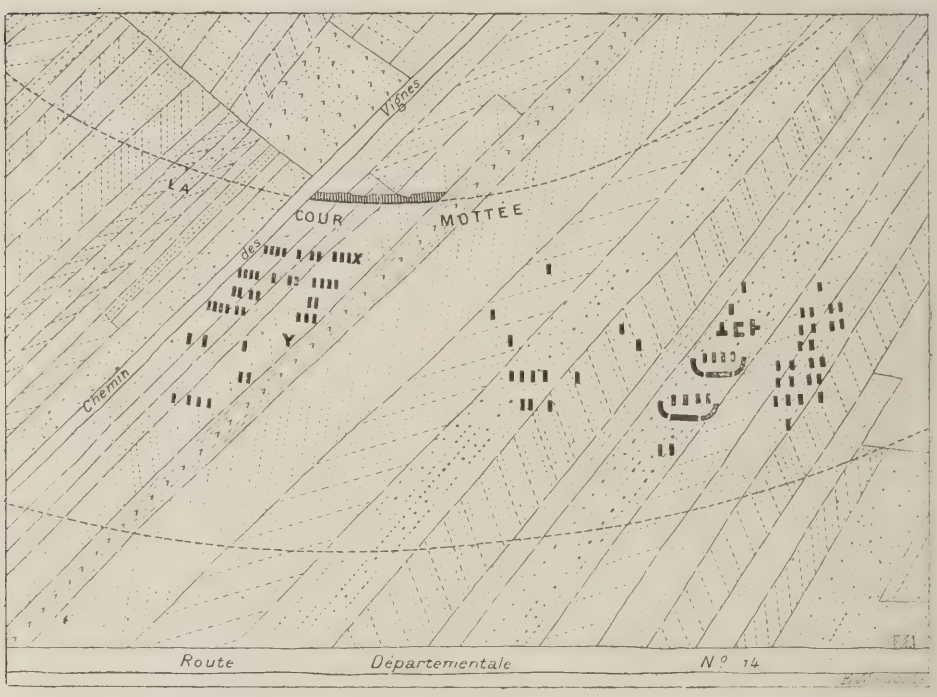

Fig. 380. — Plan de la nécropole des crons de Vertus, fouillée par M. Lebœuf en 1868.

troduction progressive, chez nous, de cette *civilisation,* à laquelle succéda, directement, la *Barbarie,* qu'on a osé qualifier orgueilleusement de *Civilisation du fer.*

Ceci posé, revenons à nos découvertes françaises :

A Reims, depuis longtemps, M. Duquenelle, l'illustre amateur, si connu des antiquaires, récoltait de ci, de là, des *torques* de bronze d'une délicatesse de fabrication tout à fait exceptionnelle, des épingles, des fibules, des boutons, etc., qu'il classait, tout bonnement, dans sa riche collection, comme *objets celtiques,* chose remarquable dans une cité qui se vante d'avoir été bâtie par Rémus, lui-

même, et qui écrit sur sa maison commune : S. P. Q. R. *Senatus, Populus, que remigius,* et qui dédie ses cathédrales : D. O. M. *Deo optimo maximo. Au Dieu très bon, très grand,* attribuant ainsi au Christ les épithètes pompeuses que les anciens réservaient au seul Jupiter, ou aux Césars, ses dignes fils.

A Troyes, M. Julien Gréau réunissait dans les vitrines de son musée particulier les spécimens les plus variés de la céramique

Fig. 381. — Carte des cimetières gaulois situés dans les environs d'Avize (Marne).

nationale, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin de la période gallo-romaine, spécimens déterrés, tous, dans les tombes des cimetières champenois.

Les *Catalauni,* la race la plus celtique du monde, après les Armoricains, conservèrent, en effet, la coutume du festin funèbre, du dépôt des vases à offrandes dans les sépultures, non seulement jusqu'à l'ère des Antonius, mais encore longtemps après.

La collection Gréau pourrait fournir, à elle seule, tous les matériaux nécessaires à l'histoire de la poterie française. Elle a, du reste, été exposée dans les salles du Musée des Arts décoratifs, et le

monde savant a pu en apprécier la valeur. Ses vases à boire, ses vases à verser de l'époque marnienne sont admirables d'aspect, de forme et de conservation.

Entre temps, M. Benoni Lelorrain glanait, à droite, à gauche, dans cette même contrée, des rondelles, des colliers, des bagues, des bracelets, des épées, des poignards, fouillant, un peu au hasard, sur les indications des paysans et rapportant, à chaque expédition, des richesses d'une curiosité rare, richesses presque toutes dispersées aujourd'hui dans des collections privées.

Mais, le résultat de toutes ces récoltes était, pour ainsi dire, à peu près nul pour la science. Ce fut en 1868, que M. Lebœuf, commissaire de police à Vertus, découvrit dans les environs de Bergères une véritable nécropole, de la même époque que celle de Watsch et d'Hallstatt, et fit faire, du coup, un pas énorme à la question de l'âge du bronze en *Gaule*.

Les champs où se trouvaient rangées symétriquement les tombes de Vertus étaient désignés au cadastre sous le nom de *Champs-des-Crons*. Le centre de la butte naturelle s'appelait la *Cour-Mottée* (V. *fig.* 380). Cour, en Champagne, est employé dans le même sens que *Lez* en Bretagne. Il est vrai que, du tertre central, avec ossuaire, sans doute, comme à Caranda, que, du cercle, semblable à ceux des cimetières d'Italie et des groupes de *Kist vean* de la fin de la période néolithique en Bretagne (*fig.* 382), que semblait indiquer le radical *Crom* (cromlech'), il ne restait plus de trace. La pierre est rare dans le pays d'Avize; dès qu'on trouve des fragments de ce que les ingénieurs appellent des « roches volantes » on se hâte de les utiliser. Mais, l'orientation des tombes fouillées par M. Lebœuf, leur situation sur le flanc d'un *Mané*, tout près des sources des rivières de la région (sources encore aujourd'hui considérées comme sacrées, puisque le ruisseau de Bergères prend naissance dans une fontaine adossée à l'abside de la chapelle du village et que la rivière de Vertus sort directement des fondations de la crypte romane de l'église du lieu), classaient la nécropole découverte par l'heureux fouilleur parmi les cimetières les mieux caractérisés de l'époque celtique. Lieux de repos vénérés de cette race aryenne, dont les traditions funéraires se sont aussi bien conservées chez nous, descendants indirects des émigrants partis des hauts

plateaux de l'Himalaya, que chez les Indiens des bords du Gange, leurs fils premiers-nés.

Dans l'Inde, en effet, c'est aux flots calmes du fleuve saint que l'enfant confie le corps de son père pour qu'il soit doucement transporté vers le pays des esprits. En Gaule, on inhumait les morts le long des rivières, parce que ces grands chemins qui marchent conduisaient, de même, directement, les âmes des trépassés à la mer, derrière laquelle se dresse l'île d'Avallon, jardin délicieux, paradis, où revivent à toujours les hommes justes et bons.

Comme il nous a été donné de dessiner, nous-même, dans leurs tombes, les cadavres trouvés par M. Lebœuf, de contempler en place les vases qui accompagnent ces restes, les armes qui reposaient à côté de ces guerriers, d'enlever de nos mains les colliers, les bracelets et les fibules de bronze, dont ils avaient été parés, jadis, par les soins pieux de leurs parents et de leurs amis, nous vous demanderons de nous arrêter quelque peu à ces Crons de Vertus; ils valent bien, je vous assure, les *Ciottoli* de Toscane et les Fosses de la Carniole.

Dans la seule année 1868, M. Lebœuf fouilla à Bergères plus de cent tombes.

Dans toutes ces sépultures, les morts avaient la face tournée vers le soleil levant; beaucoup de tombes contenaient des corps superposés, faisant rêver à des inhumations simultanées d'époux et d'épouses, l'homme encore armé de son poignard, de son glaive et de ses lances; la femme, parée de son collier de perles, de sa ceinture légère formée d'anneaux de bronze. Quelques-unes renfermaient des guerriers, reconnaissables à leurs armes, liés, deux à deux après le trépas, par le même bracelet, comme ils l'avaient été pendant la vie, par le même serment [1].

Les fosses doubles affectaient, parfois, des formes bizarres; les unes creusées en X, les autres en façon d'Y, ou de T renversé (voir le plan, *fig.* 380). D'autres étaient disposées en demi-cercles, entourant quatre tombes parallèles. Partout, encore attachés aux vertèbres du cou, M. Lebœuf trouva des colliers, des *torques* décorés

1. Les quatre os des deux avant-bras, verdis par l'oxydation d'un unique bracelet de bronze, trouvés à Vertus, par M. Lebœuf, sont exposés aujourd'hui dans une des vitrines du Musée de Saint-Germain.

de ciselures d'une surprenante délicatesse. Les hommes portaient, au-dessus du coude ou près du poignet, des anneaux gravés; aux doigts de leurs mains s'enroulaient des bagues très fines. Les femmes avaient sur la poitrine des perles d'ambre ou d'émail, aux brillantes couleurs. Sur leurs épaules, on trouva des épinglettes avec ardillons pointus, exquises de forme.

Les épées des guerriers étaient toujours placées à droite des

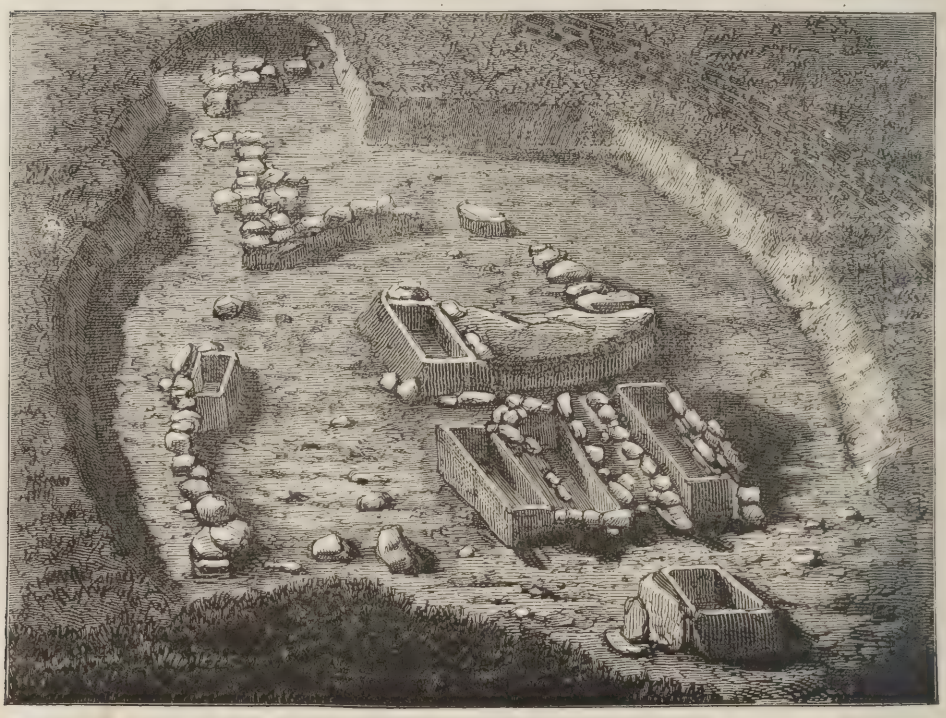

Fig. 382. — Kist vean de Quiberon, Tombes gauloises entourées d'un cromlech.

cadavres. A gauche, se profilaient les débris de leurs lances ou de leurs javelots.

Dans presque toutes les tombes, le long des bras, quelquefois près du crâne, le plus souvent entre les jambes ou sous les pieds se rencontraient des vases de toutes formes et de toute espèce, contenant des fragments d'os, des débris de squelettes d'oiseaux et même des noyaux de fruits, témoins irrécusables du festin funèbre dont on avait réservé sa part à celui qui partait pour le long voyage dont nul ne revient.

La nécropole des *Crons* fournissait aux plus incrédules la preuve formelle d'un culte des ancêtres poussé jusqu'au fanatisme,

Fig. 383. — Type de guerrier de l'époque des cimetières de la Marne, d'après la reconstitution du musée d'artillerie de Paris.

si l'on peut dire, et d'une familiarité avec la mort, presque extraordinaire. Foi sublime de nos aïeux, les Celtes et les Gaulois, basée sur cette admirable croyance à l'immortalité de l'âme qu'ils nous

avaient rapportée de l'Inde et qui fut, nous l'avons déjà dit, la *révélation* de nos pères. Religion sainte, dont nous n'apercevons aucune trace dans la Bible ni dans tout le fatras des traditions sémitiques, qu'on prétend nous faire passer pour contenir la seule histoire vraie des origines de l'humanité.

Ce n'était pas la première fois qu'on trouvait chez les nôtres des marques sensibles de ce mépris de la mort qui faisait rêver Horace :

Non paventis funera Galliæ.

(Odes, l. IV, Ode XIII.)

Ce n'était pas la première fois qu'on rencontrait ces inhumations simultanées, preuves d'un sacrifice volontaire, demandé et accompli sur la tombe, même, d'un parent ou d'un ami.

En 1838, sur la pente orientale de la grande colline de Bel-Air, près de Lausanne, dans un lieu consacré par les traditions populaires, qui le remplissaient de trésors fantastiques, comme les champs, jadis occupés par les *dolmens* ou les roches aux Fées, dans nos provinces, et le peuplaient de Dames blanches, d'ombres sans tête et de farfadets de toute espèce, on avait trouvé près de trois cents tombes, orientées de l'est à l'ouest, superposées, comme à Bergères, et contenant des cadavres, qui, au dire des ouvriers terrassiers qui les fouillèrent, « avaient rebougé. »

On constata dans les squelettes mis à jour des traces d'efforts désespérés; les jambes étaient reployées, comme pour écarter, des genoux ou des pieds, les parois du cercueil. Les épines dorsales, légèrement ondulées, trahissaient le mouvement de l'effort. Les mains étaient ouvertes, les doigts écartés; les têtes s'inclinaient vers l'épaule ou se relevaient comme pour crier. Dans une fosse, la main droite manquait et l'on trouva derrière la mâchoire inférieure, sous la tête du mort, les phalanges coupées, qui avaient été fiévreusement détachées dans une crise suprême. Les fouilleurs de Bel-Air crurent à des cas de léthargie. (*Mag. Pit.*, 1854, p. 274.)

Les Arènes de Lutèce devaient nous donner plus tard des cas bien plus extraordinaires de vivants se jetant dans la fosse des morts et se faisant volontairement enfouir avec le cadavre de leurs amis.

A quelques années de là, toujours auprès de la ville de Lucerne, au cimetière de Bois-Genou, on découvrit des tumulus contenant des urnes cinéraires, parfaitement caractérisées et, sur ces urnes, les explorateurs constatèrent la présence des squelettes brisés de quatre jeunes femmes, ornées de leurs plus riches parures. (Le Hon, p. 332.)

Comme dans le pays des Méryahs, les épouses, ici, après l'ensevelissement de leurs maris, s'étaient précipitées dans leurs tombeaux, vêtues comme au jour de leurs fiançailles en s'écriant, à l'instar de Camma, la prêtresse de Galatie : « Je vais rejoindre pour toujours celui auquel j'avais donné toute mon âme, mon bien-aimé Sinat. »

Les fouilles archéologiques, quand on sait les conduire, vous réservent des révélations vraiment surprenantes de réalisme.

Vous souvenez-vous des impressions décrites par les chercheurs enthousiastes qui découvrirent, les premiers, les grottes néolithiques des plages armoricaines. (V. p. 424.) Si M. Lebœuf ou les fouilleurs de Lausanne nous avaient transmis les émotions, éprouvées par eux, au moment où ils parvinrent à extraire de leurs *crons* les ossements verdis par leurs bracelets de bronze, à enlever des fosses entr'ouvertes les perles éparses sur la poitrine des cadavres de jeunes femmes sacrifiées, ils nous auraient peut-être laissé des pages aussi émouvantes que celles que traça Louis Galles, au fond de la crypte du mont Saint-Michel.

Deux faits n'en ressortent pas moins de ces trouvailles dans la nécropole de Vertus comme dans celles de Bois-Genou et de Bel-Air.

1° Celui du repas des funérailles, du *Sraddah* de l'Inde antique, pratiqué selon le rite du Rig-Véda en Champagne et en Suisse, à l'époque celtique; 2° celui de l'inhumation volontaire de la femme avec son mari trépassé, du Breur, du frère d'armes, avec son dévoué, son *soldure,* mort avant lui.

Nous ne reviendrons pas sur le premier fait, en ayant parlé plus haut. Quant au second, comme il pourrait paraître extraordinaire à quelques-uns, nous vous demanderons d'en confirmer l'existence par un texte précis de César, lui-même.

« Les soldures, *quas illi soldurios appellant*, dit-il au livre III

de ses *Commentaires*, se lient par des vœux faits sous l'invocation de dieux. En vertu de ces vœux, ils partagent tous les avantages dont jouissent pendant la vie les chefs auxquels ils sont unis, et, si ces derniers sont victimes de quelque acte de violence, ils s'associent aux mêmes dangers qu'eux, et, quand ils périssent, ils se donnent la mort sur leur tombe. On ne peut se souvenir qu'un seul d'entre eux ait refusé de mourir quand l'homme auquel il s'était

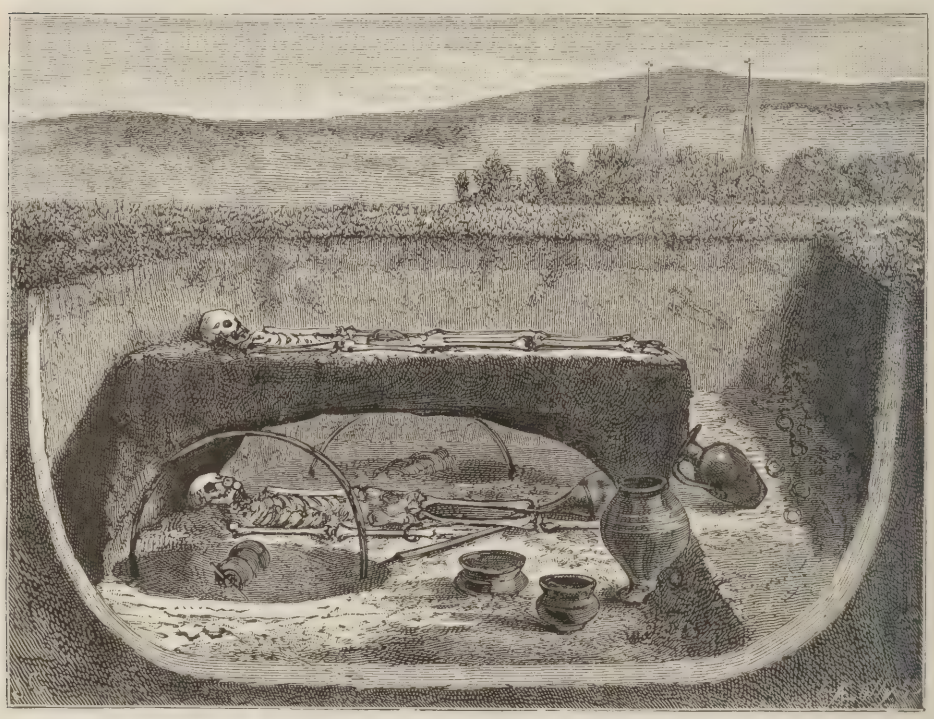

Fig. 384. — Double sépulture de la gorge Meillet, à Somme-Tourbe (Marne), d'après la reconstitution de M. Fourdrignier.

voué était mort lui-même. *Neque adhuc hominum memoria repertus est quisquam, qui eo interfecto, cujus se amicitiæ devovisset, mori recusaret* (*Guerre des Gaules*, l. III, § 22, p. 131.)

Le texte du proconsul nous dispense, ce nous semble, d'une plus longue dissertation.

Séduits par l'heureuse chance du fouilleur des Crons, les riverains du doux fleuve de Marne se lancèrent à sa suite à la découverte des trésors cachés dans la craie de leurs collines. M. Lebœuf avait

trouvé ses tombes non loin des sources des rivières, sous la protection des hautes-bornes, encore en place, comme à Trécon et à Voipreux (*fig.* 360). Son rapport signalait, en outre, le long des cours d'eau, des mottes qui devaient contenir des sépultures: la Motte-des-Prés, la Motte-Rouge, la Motte-Noire, la Motte-Conflans, etc., au-dessous de Bergères. Les chercheurs s'attachèrent à toutes les

Fig. 385. — Tumulus à double sépulture (Kousgasse du Caucase), d'après le modèle exposé au Trocadéro en 1878.

Sommes; c'est par ce nom qu'on désigne dans le pays de Reims les hauts lieux d'où s'échappent les ruisseaux.

M. Morel, de Châlons-sur-Marne, trouva, du coup, quatre tombes à Somme-Bionne, trois tombes à Somme-Tourbe, une à Pied-Mont, d'innombrables sépultures à Somme-Suippes, à Somme-Py, à Somme-Sous, à Somme-Sois. Il signala, en quelques années, soixante-douze communes dans le seul département de la Marne, qui contenaient des cimetières antérieurs à la conquête romaine.

Vers la fin de l'année 1872, M. Edouard de Barthélemy, au lieu dit le Terrage, à trois kilomètres du village de Berru (Marne), sur

les indications d'un paysan de l'endroit, fouilla un tumulus et y découvrit : « un squelette d'homme enseveli dans la force de l'âge, sans trace de cercueil. » A gauche de ce cadavre, dans l'angle de la fosse, étaient déposés sept vases de formes diverses; deux coupes reposaient près de sa main. Aux pieds du défunt étaient entassés des objets nombreux de fer et surtout de bronze, deux anneaux en métal noir, un *torques* en bronze creux, des coutelas et des poignards, six disques en bronze de dimensions variées et diversement ornés, un mors de cheval, trois agrafes en bronze, quatre clous ou boutons, toujours en bronze, une fibule et deux aiguillettes de même métal, une applique découpée à jour et ornée de pâte de verre, un fragment de chaînette, les restes d'un bouclier et un casque superbe, de forme complètement orientale, celui dont le conservateur du Musée d'artillerie a coiffé sa reconstitution du guerrier de l'époque marnienne (*fig.* 383). Plus les débris d'une roue de char en fer qui tombèrent en poudre, dès qu'on les eut mis à l'air.

La sépulture de Berru fit époque.

Un casque, un bouclier, un char de guerre dans une tombe, des vases en quantité considérable, des poignards, etc.; la trouvaille méritait d'être étudiée. Le Musée de Saint-Germain, auquel M. Anatole de Barthélemy, frère de l'explorateur, confia son trésor, restaura le casque, grâce aux soins d'Abel Maître. La Champagne commençait à devenir une contrée digne d'attirer l'attention des hommes de la science assise. La mitre de Berru eut les honneurs d'une gravure officielle en taille-douce.

Les débris du char, surtout, inquiétaient les stationnaires. On en avait bien trouvé à Monsorino, mais Monsorino est en Italie. Des voitures funèbres, en pleine France, avant l'apparition glorieuse des Romains, c'était impossible à admettre de prime-abord.

Les Champenois entêtés continuèrent leurs découvertes, et l'on déterra : des roues de char et des mors de bride à Saint-Etienne-au-Temple ; des masses de cercles, de roues et de moyeux dans les tombes éparses, fouillées par MM. Lelorrain et Machet, toujours en plein département de la Marne ; des roues « admirablement travaillées » au tumulus de la Côte-d'Or (celles-là accompagnées de boucles d'oreilles et de bracelets d'une délicatesse toute féminine).

Il y avait bien, dans le IVe livre des *Commentaires*, des chars à

deux roues, sur lesquels combattaient les *Essédaires* qui, d'un bond, sautaient sur le timon et revenaient en courant entre leurs montures reprendre sur leur siège leur poste de combat. Il y avait bien le char d'argent de Bituitus, dont Florus parle avec admiration; celui de Luern, au pays des Aulnes, d'où le roi jetait l'or à pleines mains aux bardes qui chantaient ses louanges; même celui de Boadicée, dans Tacite, sur lequel la Bretonne ardente traînait ses deux filles, victimes de la brutalité lascive des Romains, en criant : vengeance!... Mais, tout cela, c'était de l'histoire. — Des chars antérieurs à la conquête, des chars presque celtiques!... C'était à en perdre son latin.

En 1876, M. Edouard Fourdrignier donna l'explication de ces anciennes voitures en en découvrant une, complète, dans une tombe, devenue depuis mémorable, et constata, du fait, l'usage d'enterrer les guerriers morts sur les planchers mêmes de ces chariots.

Sur le territoire de Somme-Tourbe (Marne), au lieu dit la *Gorge-Meillet*, il fouilla avec des précautions minutieuses une tombelle, celle dont nous donnons ici la reconstitution, copiée sur un de ses dessins (*fig.* 384) [1].

Il y déterra, d'abord, un premier cadavre, qui n'avait près de lui que son épée; puis, au-dessous, l'infatigable piocheur aperçut un second squelette, le poignet gauche garni d'un bracelet d'or massif, la poitrine encore ornée de boutons et de fibules de bronze, ayant à son côté son épée, sa lance et ses javelots, qui avaient été déposés sur un char, dont les deux roues garnies de fer, avec des moyeux de bronze, toujours en place, étaient là, conservées intactes. Le temps, hélas! avait eu raison du bois avec lequel avait été fabriquée la *birota*, comme on dit en Sorbonne, sur laquelle, jadis, s'était tenu si fièrement le guerrier enseveli dans cette gorge, mais la présence du véhicule lui-même au milieu de la sépulture, était incontestable.

A droite du mort, des vases étaient enfouis, contenant des restes de victuailles, un quartier de porc et des ossements d'oiseaux; près

1. La reproduction moulée de sa fouille a été exposée au Musée du Trocadéro en 1878. Elle se trouve aujourd'hui rétablie dans une des salles hautes du Musée des antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye.

de ces urnes se voyait une coupe à boire; aux pieds du cadavre, des mors brisés, des attaches de bronze, ayant fait partie de la bride des chevaux qui avaient été attelés à ce char; des pendeloques en forme de croix, incrustées de corail, d'une grande élégance, tout le harnachement d'un attelage, enfin, se voyait disséminé sur le sol.

C'est à Somme-Tourbe que M. Fourdrignier déterra aussi le fameux casque publié par lui en 1878, coiffure absolument orientale plus riche encore peut-être que le casque de Berru lui-même. Le texte de César sur la somptuosité des funérailles gauloises se trouvait ici confirmé sur tous les points: « *Omniaque quæ vivis cordi fuisse arbitrantur, inignem inferunt, etiam animalia* » (tous les objets qu'on pense avoir été chers au mort et même les animaux sont jetés dans le bûcher funèbre) (*Guerre des Gaules*, l. VI, XIX, p. 271.)

Somptueuses, en effet, devaient être ces funérailles, lorsque s'avançait, à travers les plaines, parti du petit castellum, où jadis avait vécu le chef, ce cortège majestueux que les constatations de nos fouilles nous permettent aisément de reconstituer.

Le guerrier mort, armé de toutes pièces, était placé sur son char de bataille; devant, l'épée nue, son servant d'armes marchait fier, le front haut; lui aussi, il allait à la mort. Des deux côtés du cadavre, les pairs du défunt, montés sur leurs chevaux richement caparaçonnés, suivaient. Puis venaient les soldats, dans leur costume éclatant, lance au poing, casque en tête, bouclier rond rejeté sur l'épaule. Aux Crons, la fosse immense était ouverte; le char y entrait tout entier. Comme au Mané-Lud, en Locmariaquer, on abattait les coursiers. Le *breur*, la fosse à demi comblée, s'étendait au-dessus de son frère. Les femmes entonnaient le grand chant de la délivrance, et, sans cris, sans larmes, tous revenaient au clan, affermis pour ainsi dire, et plus prêts à affronter à nouveau la grande bataille de la vie.

« Heureux, dit Lucain, ces peuples qui regardent le nord; la crainte de la mort ne les tourmente pas; de là, chez eux, ces cœurs si hardis à courir au-devant du trépas, ces âmes si disposées à mourir, dans cette idée qu'il n'y a pas à épargner une vie qui va renaître. »

Longæ vitæ mors media est.

La mort n'est que le milieu d'une longue vie; « un fossé qui sépare le vivant des campagnes plus riches vers lesquelles il aspire et qu'il traverse d'un bond, s'élançant en souriant sur l'autre rive,

Fig. 386. — Type d'un guerrier de l'âge de bronze, d'après les vestiges trouvés dans la région des Alpes. (reconstitution du Musée d'Artillerie).

pour continuer sa route vers le mieux. » (Jean Reynaud, *L'Esprit de la Gaule*, p. 69.)

« Flambeau divin de la conscience humaine, s'écrie M. Roger de

Belloguet, que les nôtres n'ont jamais laissé s'obscurcir ou vaciller dans leur esprit, dont les Hébreux n'aperçurent que des lueurs confuses, et qu'offusquèrent continuellement tant de nuages et d'incertitudes chez les Grecs et les Romains. (*Ethnogénie*, t. III, p. 75.)

La Champagne n'a pas seule fourni des preuves de l'influence énorme de la race celtique parmi nous.

Dans les Alpes françaises, dans le Jura, dans la Franche-Comté, on se mit à creuser la terre à l'unisson des fouilleurs de la Marne et à lui demander les secrets enfouis dans son sein par les ancêtres.

M. Ernest Chantre a résumé les travaux faits par les archéologues indépendants de ces contrées. Il divise les cimetières du bronze, au sud de la France, en quatre groupes:

1° Celui de la vallée de l'Ubaye ou de Barcelonnette, dans les Basses-Alpes;

2° Celui de la Durance et du Queyras, dans les Hautes-Alpes;

3° Celui du Drac et de l'Oisans, dans l'Isère;

4° Celui de la Maurienne et de la Tarentaise, dans la Savoie.

Le premier a été étudié par le docteur Ollivier, de Digne, et par M. Chappuis, professeur à la Faculté des lettres de Besançon. Des nécropoles considérables ont été découvertes là, par les explorateurs, entre autres celles de Jausiers et de la Grande-Serenne.

Les richesses fournies par le 2e groupe furent mises en lumière par M. le pasteur Tournier. L'avidité des habitants du pays a dispersé, malheureusement, tous les trésors trouvés dans ces vallées. Plusieurs kilogrammes de bracelets, de fibules, de colliers de bronze furent vendus par eux à des étrangers. M. Barry, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, en a sauvé quelques-uns qui se trouvent aujourd'hui exposés dans le superbe musée archéologique de cette dernière cité.

M. Chantre, en 1874, a fouillé scientifiquement quelques-unes de ces tombes. Nous renvoyons le lecteur à la description qu'il en fait dans sa communication à l'Association française pour l'avancement des sciences, au congrès du Havre de 1877. Elle est extraordinairement intéressante.

Le 3e groupe, celui de l'Oisans, a été beaucoup moins exploré. C'est par des découvertes dues au hasard que l'on connaît quelques-unes de ces sépultures; mais les localités d'Ornon et de Venosc ont

livré des tombes, rapprochées les unes des autres, en quantité suffisante pour faire pressentir sur ce point des nécropoles, peut-être considérables.

Le 4e groupe, celui de la Maurienne, a été étudié avec plus de soin. M. Vuillermet, de Saint-Jean-de-Maurienne, et M. Costa, de Beauregard, ont fait opérer là des fouilles considérables. Les résultats de leurs travaux ont donné des séries de colliers de bronze, des fibules de formes variées et richement décorées, des chapelets de grains d'ambre excessivement nombreux. Le Musée de Lyon possède des merveilles provenant de ces localités importantes.

La Bretagne ne pouvait rester en arrière. M. Paul du Châtellier qui, dès 1867, avait deviné les constructions souterraines qui succédèrent, là-bas, directement aux dolmens, et constaté, avec M. Grenot, professeur au collège de Quimper, la présence d'instruments en fer, mêlés à des anneaux et à des flèches de bronze, au Parc-ar-Bosser, le Champ-de-la-Butte, près de la ville de Saint-Corentin, M. du Châtellier fouilla, dans la commune de Châteaulin, la grotte de Kérédan, près d'un menhir encore en place à la Gouren-Menhir, et découvrit l'enceinte sacrée qui entourait le monument; puis il perça le Ty-ar-Gall (la Maison-du-Gaulois), près du Ménez-Hour; puis, l'allée couverte de Kerveret (le lieu du cimetière) en Plounevez-Lochrist; puis, la crypte de Kerougant (le village des Fées), où il déterra un poignard en bronze et des vases absolument champenois; puis, le tumulus de Parc-an-Dorguen, à Penker; celui de Castelouroc, à Lannilis; celui de Kergoniou, celui de Plouguen, où se rencontrèrent toujours des poignards en bronze et des urnes décorées à la façon des vases des vieux *Manè* du Morbihan.

Après M. du Châtellier, M. Luckis, dans un tumulus, au milieu des Montagnes-Noires, à Plouyé, au sud de Carhaix, trouva, lui aussi, sous les dalles d'un dolmen de la dernière époque, des dagues de bronze, des poignards de même métal, des haches plates, toujours en bronze, avec des flèches à ailerons en silex pur.

Le clergé se mit de la partie. Mgr David, l'évêque de Saint-Brieuc, dans un tumulus près de Plestin, récolta une trentaine de pointes en silex avec des poignards en bronze; puis, dans une autre tombelle géminée, au Fanwoueda, d'autres objets de bronze, toujours mêlés à des pointes de pierre dure. A Prat, enfin,

dans le tertre de Kergourognon, l'abbé Prigent recueillit quarante pointes de flèches et six poignards en bronze.

On trouva tant de spécimens de ce fameux âge de bronze, en Bretagne, que deux savants de cette province, MM. Micault et Pitre de Lisle, en firent une nomenclature raisonnée qui leur fournit presque la matière d'un volume. Malheureusement, ils adoptèrent pour leur catalogue la classification de leurs armes en objets du type morgien, du type larnaudien, du type hallstattien, etc., ce qui ne fit que jeter une grande obscurité dans ce travail consciencieux. Nous ne discuterons pas leur synthèse, nous nous contenterons de la donner sans commentaires.

Ils trouvèrent dans les Côtes-du-Nord quarante-trois épées complètes et quarante-six poignards; dans le Finistère, vingt-trois épées et vingt-six poignards; dans l'Ille-et-Vilaine, neuf épées et un seul poignard; dans la Loire-Inférieure, quarante-sept poignards et quinze épées; dans le Morbihan, dix épées, cinq poignards et des fragments.

Nier, après cela la civilisation du bronze en France, nous paraît inadmissible.

Les fouilles bretonnes de 1883 confirmèrent, on le voit, partout, l'influence de ce beau métal dans la presqu'île armoricaine; de plus, elles donnèrent raison au perspicace fouilleur des dolmens du pays de Vannes, Louis Galles qui, dès 1873, avait signalé à Plougoumelen, dans un dolmen avec cromlech, publié par nous à la page 99 de ce volume, la présence du cuivre, du bronze et même du fer dans les monuments mégalithiques. A cette époque, en effet, il avait trouvé, dans le tertre, à chambre très caractérisée, du Rocher, un seau en cuivre rouge, dont le rebord était enroulé sur un gros fil du fer le plus pur. Le sagace observateur en avait conclu que les savants qui voulaient adopter comme base du classement de leurs périodes, le fer, comme faisant suite au bronze, induisaient en erreur leurs trop crédules disciples; et, certes, il avait bien raison.

La civilisation du fer, puisque civilisation il y a, est bien postérieure à l'époque celtique. Le Celte connaissait l'emploi de ce métal dur; s'il ne s'en servit pas d'habitude, c'est qu'il le méprisait profondément; et, de la présence de quelques lames, cachées dans des

SERMENT DES SOLDURES (FRÈRES D'ARMES GAULOIS).

fourreaux, de quelques fils, disséminés çà et là, on ne doit point arguer, pour imposer à cette race, cet art *sidéréen*, si cher aux Germanophiles français; il ne sera jamais pour nous que l'art qui a produit tant d'instruments de guerre, de supplices et de tortures, qu'il est devenu d'après le terme propre de ce qu'il y a de plus infâme au monde : l'esclavage.

Pendant que nos vaillants explorateurs libres fouillaient si heureusement le sol de notre patrie et remplissaient nos musées de tant de trésors, la Commission de la topographie des Gaules creusait le seul tumulus de Magny-Lambert, et parvenait à extraire du Monceau-Laurent trois groupes d'objets variés :

« Le premier, contenant des objets reconnus généralement comme gaulois et classés, jusqu'à ce jour, sous ce titre, par les archéologues les plus autorisés : 1° une épée de fer; 2° un rasoir de bronze; 3° des bracelets et anneaux simples en bronze; 4° des bracelets de lignite; 5° une aiguille en bronze; 6° une épingle à cheveux; 7° des fragments de céramique brune.

« Le deuxième, composé d'objets de caractère étrusque, d'après les archéologues italiens et le docteur Lindenschmidt : 1° un seau de bronze, à côtes; 2° une coupe de bronze; 3° une cuillère de bronze à manche recourbé.

« Le troisième, renfermant des objets de provenance moins bien déterminée, mais en tout cas très rares en Gaule : 1° un collier ou ornement de tête, à enroulement; 2° un bracelet ou anneau de jambes, à enroulement; 3° une feuille d'or, ornée au repoussé; 4° une perle de verre. »

Et dire qu'on a écrit des mémoires considérables sur le tumulus de Magny-Lambert.

Décidément, les fauteuils ont des bras qui retiennent malencontreusement les gens sur lesquels les amis du progrès avaient le droit de compter. Dans la lutte pour la recherche de la vérité, pour avancer il vaut mieux être libre de tous ses membres.

Laissons donc les gros bonnets des états-majors se constellér d'étoiles d'or et de palmes vertes, et siéger en paix dans leur chaire.

Pour prendre d'assaut la citadelle qui nous arrête sur la grande voie de l'avenir, les épaulettes rouges valent mieux que les graines d'épinards.

CHAPITRE V

LES CIMETIÈRES DE CARANDA

De tous les explorateurs indépendants qui se sont révélés, depuis quelque temps en France, et grâce aux travaux personnels desquels l'archéologie préhistorique a pu faire tant de progrès, le plus heureux en fait de découvertes, celui qui a rendu le plus de service à la science, c'est certainement M. Frédéric Moreau père.

M. Moreau n'est pas sorti, pour ainsi dire, des environs de Fère-en-Tardenois, dans le département de l'Aisne. Il a borné ses travaux à la recherche des cimetières qui avoisinaient le cours de la petite rivière de l'Ourcq, prise à peu près à sa source ; mais la sincérité de toutes ses fouilles, ses procès-verbaux tenus avec une régularité parfaite, ses plans, ses cartes, les restaurations minutieuses obtenues par ses soins constants, font de la publication de ce qu'il appelle modestement *l'Album Caranda,* un livre sur lequel on pourrait mettre, comme exergue, avec bien plus de vérité que sur certains gros volumes, plus prétentieux mais moins utiles,

cette phrase, si belle dans sa simplicité, de Michel de Montaigne : « *C'est ici un livre de bonne foy* ». Ce qui manque le plus à la préhistoire, ce sont des livres de cette sorte.

M. Moreau a commencé ses recherches dans le courant de l'année 1873. Il a passé quatorze ans à fouiller, successivement, les nécropoles de Caranda, de Sablonnières, d'Arcy-Sainte-Restitue, de Trugny, de Breny, d'Armentières, de Chouy, d'Aiguisy et de Nanteuil-sous-Muret. Le nombre des sépultures ouvertes par lui s'élève, d'après ses tables publiées en 1886, à douze mille cinq cents.

Le mobilier funéraire de ces tombes, comprenant dix mille sept cents objets, ornements et bijoux de l'âge de bronze, poteries de toute espèce, vases de verre, armes, plaques de ceinturons, boucles, monnaies, médailles, embrassant une période qui remonte à l'époque néolithique et s'étend jusqu'à la fin des temps mérovingiens et même jusqu'en plein moyen âge, a été classé par lui religieusement. Sa collection contient, en outre, plus de trente mille silex votifs, déterrés également dans les nécropoles du département de l'Aisne, sans compter les pierres polies et même les instruments de l'époque Chelléenne et de l'époque Moustérienne, récoltés un peu partout par ses ouvriers, au hasard de ses fouilles.

L'infatigable archéologue, après avoir mis en ordre, chez lui, cette énorme quantité de richesses préhistoriques, a pu encore faire don d'échantillons nombreux, pris dans ses vitrines, à la Manufacture de Sèvres, à l'École des Chartes, au Musée ethnographique du Trocadéro, aux Sociétés savantes de Bordeaux, de Nantes, de Rennes, de Reims, de Verdun, de Bar-le-Duc, de Château-Thierry, de Dax, de Brives, de Pont-Audemer, etc.

Malgré ces dons multiples, M. Frédéric Moreau père possède encore le musée le plus curieux qui se puisse voir d'antiquités, vraiment nationales, puisqu'il n'est composé que de reliques extraites du sol, au cœur même de la France.

On le voit, peu de savants ont plus de droits que lui à la reconnaissance de leurs concitoyens.

Ce fut en 1873 que M. Moreau commença ses fouilles, au lieu dit de l'Hommée, sur le territoire de Cierges, à dix kilomètres de la ville de Fère-en-Tardenois.

L'Hommée était un plateau rectangulaire, dont la pointe est cir-

conscrite, au nord, par un affluent de l'Ourcq, appelé le Ru-de-Jéyeux, et, au sud, par la rivière même que nous venons de nommer; une vraie *Somme* champenoise, un *Manè* des rives du Guyandeur. A l'angle même, formé par les deux courants d'eau, s'élevait le moulin de Caranda, dont nous reproduisons l'aspect, d'après un charmant croquis, dû à l'habile crayon du petit-fils de

Fig. 389. — Dolmen de Caranda, d'après l'*Album* de M. Frédéric Moreau père.

l'auteur même des fouilles (*fig.* 388). C'est de ce moulin que M. Moreau a pris le titre de son album et de son livre : (l'*Album Caranda aux époques préhistoriques, gauloises, romaines et franques*. Paris, maison Quantin.)

Il y déblaya d'abord, un amas de pierres frustes, connu dans le pays sous le nom de *Dolmen de Caranda*. Le monument était situé au sommet d'une petite éminence, au bas de laquelle court la rivière de l'Ourcq. Sa forme était celle d'un carré long, régulier, mesurant environ 3 mètres en longueur, 2 mètres en largeur et 2 mètres en hauteur. Il était orienté de l'est à l'ouest, son ouver-

ture regardant le levant, comme à Kercado, et se fermant au moyen d'une pierre mobile, comme à Locmariaquer ou à Conflans-Sainte-Honorine. L'ensemble était couvert par des dalles de grande dimension. Quand il eut enlevé le sable qui obstruait le tombeau, il y découvrit, sur le dallage qui en formait le sol, le crâne et la plus grande partie d'un squelette, depuis offert par lui au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Auprès, avaient été déposés des pointes de lances et des flèches en silex, très finement taillées, un grand poignard, des couteaux de pierre, des grattoirs et un poinçon en bois de cerf. Le tout affectant le caractère de ce que l'on est convenu d'appeler le robenhausien le plus pur.

Les agriculteurs de la période néolithique avaient habité Caranda et laissé aux sources de la rivière de l'Ourcq des traces incontestables de leur séjour.

Tout contre ce monument mégalithique, parfaitement caractérisé, M. Moreau trouva, régulièrement disposées, des tombes nombreuses de l'époque du bronze. Il en fouilla trois cents; elles étaient orientées : la tête à l'ouest, les pieds à l'est, comme aux Crons de Vertus, et contenaient des colliers de bronze, tordus élégamment, analogues à ceux de la collection Lebœuf, semblables aussi à ces fameux *torques* d'or, trouvés jadis au Pual-en-Cessons, à Saint-Marc-le-Blanc, près de Rennes, et dans le fameux dolmen de Carnoët, bijoux néolithiques purs, actuellement exposés au Musée de Cluny, dont on n'a jamais fait assez remarquer la parenté flagrante avec tous nos ornements de Champagne et des Alpes françaises.

Avec ces colliers, M. Moreau trouva, nécessairement, toujours comme à Bergères, des fibules de bronze, des pendeloques d'ambre, des amulettes, des boucles d'oreille, des anneaux, des bagues, et, enfin, des spécimens nombreux et superbes de cette poterie celtique et gauloise, qui suffirait, à elle seule, pour ranger la race qui, si délicatement, la façonna, parmi les peuples les plus artistiques et les plus civilisés de l'univers. Nous ne pouvons insister ici sur le caractère particulier de cette céramique, cela nous entraînerait beaucoup trop loin; les quelques exemples que nous en donnons à la *fig.* 392 et à la *fig.* 393 nous dispensent, du reste, d'une dissertation qui nous éloignerait de notre sujet.

Après Caranda, M. Frédéric Moreau eut la chance de rencontrer, dans son cher Tardenois, des témoignages encore plus authentiques de la longue occupation du pays par les peuplades celtiques.

Descendant tout naïvement le cours de la petite rivière de l'Ourcq, à Sablonnières, sur une petite éminence s'inclinant en pente douce vers le ruisseau, dans la direction d'un calvaire, élevé, dit-on, sur un tumulus, il découvrit plus de deux milles tombes nouvelles, remplies d'armes, de bijoux, de médailles et de poteries gauloises, qu'il indique lui-même dans son journal comme « appartenant au type dit de la Marne. »

C'est à Sablonnières que, le 27 janvier 1876, à l'extrémité est du cimetière orienté vers le levant, il mit à jour la sépulture d'un chef gaulois, enterré sur son char tout comme à la Gorge-Meillet, de Somme-Tourbe. Près de la tête du cadavre gisait un groupe de vases en terre, de formes et de dimensions remarquables. Deux autres poteries intactes, très élégantes de contour, se rencontrèrent sous la main droite du mort. Il était accompagné de sa lance, la pointe en bas, de son poignard et de deux anneaux de ceinture, appliqués sur les os du bassin. Près du cou, sur sa poitrine, on déterra une fibule de fer. Comme la fosse paraissait aux ouvriers terrassiers plus largement creusée que ne l'étaient les fosses voisines, ils poursuivirent leurs investigations à droite et à gauche du cadavre, et, bientôt, découvrirent les grands cercles de fer de deux roues, parfaitement distincts, placés verticalement dans une tranchée creusée en contre-bas. Le guerrier reposait entre les deux roues, à peu près à la hauteur des moyeux. Autour du squelette étaient disséminés des crochets, des boulons, des pitons d'attelage; aux pieds se voyait un mors de cheval avec son filet de fer. L'Ile de France n'avait plus rien à envier à la Champagne; sur les bords de l'Ourcq comme sur ceux de la Tourbe, on avait gardé les vieux us; les grands chefs y étaient conduits à leur dernière demeure, armés de pied en cap, et magnifiquement étendus sur leur char de guerre.

Nous ne pouvons suivre M. Moreau dans les minutieuses explorations qu'il poursuivit pendant plus de quatorze ans, nous l'avons vu, le long de son clair ruisseau.

Résumons, en quelques lignes, ses nombreuses découvertes.

En 1878, à Arcy-Sainte-Restitue, il mit la main sur une tombe,

presque royale, de l'époque mérovingienne, d'où il enleva la fameuse épée garnie d'or et de pierres précieuses qui figure dans sa collection; épée qui n'a de comparable que celle du Musée de Troyes, trouvée à Pouan et connue sous le nom d'épée de Théodoric, et celle de Childéric, trouvée à Tournay en 1653.

Comme vestige de l'âge de bronze, il recueillit encore à Trugny,

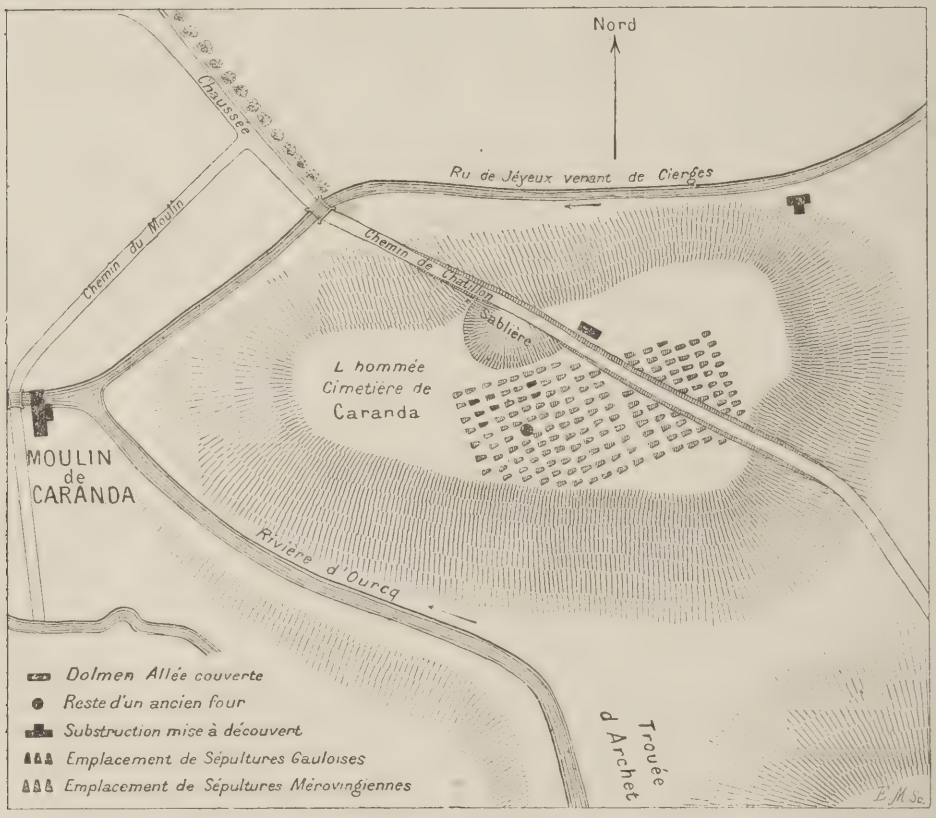

Fig. 390 — Plan du cimetière de Caranda, d'après l'*Album* de M. Moreau.

commune de Bruyères, arrondissement de Château-Thierry, dans le pays des *Creuttes*, cavernes d'une antiquité fabuleuse, au fond des sépultures d'un ancien cimetière gaulois, établi sur le haut plateau qui domine la plus riante vallée de la contrée, des lances, des javelots, des poignards, des coutelas, des colliers, des bracelets de bronze, des fibules, des pendeloques, des boucles d'oreille en argent et en or, et, comme toujours, une énorme quantité de vases, entourés de silex votifs, d'un cachet absolument primitif.

A Trugny, M. Moreau trouva un cavalier inhumé avec tout le harnais de sa monture, dans une espèce de caveau, construit en pierres brutes, assez semblable au Ty-ar-Gall (la maison du Gaulois), fouillé par M. du Châtellier, dans le Finistère.

En 1880, au Breny, petit village du canton d'Oulchy-le-Château, ses persévérants travaux lui révélèrent, au lieu dit *le Martois* (terme encore usité dans le pays pour désigner les cimetières), la présence de mille six cent cinquante sépultures antiques.

Armentières retint deux années consécutives, 1881 et 1882, le

Fig. 391. — Carte de la vallée de l'Ourcq et des cimetières explorés par M. Moreau, d'après l'*Album Caranda*.

patient chercheur. Ce fut là, près du fameux château, qui appartint, dit-on, à Fulbert, le chantre de Charles le Chauve, et à Saint-Crépin de Soissons, le patron des ouvriers du cuir, qu'il eut le bonheur de mettre en lumière une nouvelle sépulture à char, malheureusement endommagée par des fouilles précédentes.

En 1883, suivant toujours le cours de sa rivière, il creusa sur le territoire de Rozet-Saint-Albin, au hameau de Chouy, trois cents tombes, soixante purement gauloises, deux cents gallo-romaines, et quarante mérovingiennes.

En 1884, près du village d'Aiguisy, dans la commune de Villers-Agron, sur une éminence appelée le Calvaire, butte qui domine l'ancienne voie romaine de Paris à Reims, connue dans le pays sous le nom de *Chemin des Morts*, M. Moreau rencontra, à côté de

squelettes appartenant évidemment à l'époque mérovingienne, de petites haches en jadéite, aussi anciennes que celles de Tumiac et du Mont Saint-Michel, mêlées à des rasoirs de bronze, semblables aux *novacula* des lacs de Suisse, instruments de la seconde invasion aryenne, qui se trouvaient accolés, là, à des plaques argentées et à des boutons cloisonnés de la fin du cinquième siècle de notre ère.

La race celtique a, décidément, la vie dure.

En 1885, l'énergique vieillard, plus jeune que jamais, à Nampteuil-sous-Muret, déterrait encore des vases de verre, délicieux de forme et d'irisation, des poteries noires, conservant dans leurs flancs les restes du festin funèbre, des urnes parlantes, décorées d'inscriptions éloquentes : *Bibe; Vivas; Amo-te,* etc.; et, toujours vaillant à la bataille de la science, s'appuyait sur l'immense dalle du dolmen de Nampteuil pour surveiller ses piocheurs, enthousiasmés de travailler si fructueusement sous les yeux d'un pareil guide.

Et maintenant, quelle conclusion tirerons-nous pour notre compte des immenses travaux de ce modeste savant. — C'est d'abord, qu'il a plus fait, à lui seul, depuis quinze ans, que toutes les Commissions et tous les Comités de France et de Navarre; qu'ensuite, par ses constatations si formelles, si nettes, si probantes, il a démontré, scientifiquement et matériellement, ce que nous nous efforçons de prouver, péniblement, hélas! dans les chapitres qui précèdent. Quand on a eu le bonheur de visiter son musée, d'étudier son livre, de feuilleter les admirables reproductions de tous les objets enlevés par lui au sol de cette Ile de France, si riche en souvenirs, on en arrive à pénétrer, dans toute la force du mot, les nuages qui obscurcissent l'aurore de l'histoire, à dissiper toutes ces brumes, à voir clair enfin dans cette nuit; les Celtes nous apparaissent alors, non plus comme des brigands farouches, horde immonde envahissant l'Europe et se ruant dans le sang et l'orgie, mais bien comme de paisibles agriculteurs, qui respectèrent tellement le culte, les mœurs et les usages des premiers occupants de la race néolithique, qu'ils réclamèrent d'eux la faveur d'abriter leurs chers morts à l'ombre des grands dolmens et des ossuaires vénérés du pays où on les avait si généreusement accueillis.

La grande race du bronze se montre ensuite à nous, répandant

jusqu'au cœur même de la France les bienfaits d'une civilisation déjà presque raffinée; les hommes doués d'une magnifique prestance (les squelettes nous ont donné jusqu'à leur taille), décorant leur large poitrine de torques brillants, que n'auraient pas dédaignés les habitants d'Athènes et de Corinthe, enlaçant à leur poignet des bracelets aussi fins que les porte-bonheur de nos élégantes, suspendant à leur ceinture des poignards d'une tournure entièrement orientale, souvenir de la primitive patrie, et balançant dans leurs mains puissantes des javelots en fer, découpés comme la feuille du saule ou du laurier; les femmes entourant leur cou blanc comme du lait (*lactea colla*), de perles d'ambre et d'émail, agrafant sur leurs épaules de longs manteaux flottants, avec des épinglettes qu'envieraient les plus luxueuses des parisiennes modernes, et passant à leurs doigts effilés des bagues d'une petitesse si merveilleuse qu'elles font rêver à des mains plus délicates que celles des châtelaines si vantées du moyen âge.

Après les Celtes, M. Moreau nous a révélé les Gaulois, leurs descendants directs, non seulement dans les détails les plus précis de leurs costumes, mais encore dans leurs mœurs et dans leurs usages, en enlevant à leurs tombes les vases si charmants de forme qui couvraient leurs tables somptueuses, les chars richement décorés [1] sur lesquels ils parcouraient au galop de leurs montures les splendides vallées de la contrée, pendant le cours de leur vie paisible, et qui devaient, suivant la croyance naïve habituelle à leur clan religieux, leur servir après la mort à voyager dans le pays des ombres.

Si nous confondons ici, de nouveau, les Celtes avec les Gaulois, c'est que, pour nous, malgré les savantes divisions des époques morgienne, larnaudienne, hellstattienne, marnienne, bohémienne, galatienne, etc., on ne peut constater véritablement aucune délimitation fixe entre les deux invasions successives de ces deux races. La suture entre elles est complète et ce « groupe ethnique » constitue pour nous ce que nous oserons appeler l'âge de bronze, et, comme dit Desor, *le bel âge de bronze*, en dépit de toutes les

1. M. Counhaye vient de découvrir à la Bouvandeau, dans la commune de Somme Tourbe, un timon de char couvert d'ornements en bronze, découpé et incrusté de corail, d'un travail inouï de finesse. (Voir sa notice publiée à Châlons, chez Leroy, 1886.)

décisions solennelles des pédants de grande et de petite robe.

A cet âge succéda, dans des temps très rapprochés de notre ère, *l'âge de fer.*

M. Victor Gross a cherché, nous l'avons vu plus haut, à déterminer l'époque de la première apparition de cet âge en Gaule. Son étude approfondie de l'*oppidum* de la Tène lui sert à établir les preuves les plus lumineuses de l'arrivée des vrais hommes de fer

Fig 392. — Poteries des cimetières de l'Aisne, d'après l'*Album Caranda.*

parmi nous, à une date bien plus récente qu'on ne le croyait généralement jusqu'ici.

Analysant cette sorte de donjon, qu'il appelle un *blockhaus,* il prouve que ce *burg* était le refuge stratégique d'une race « exclusivement vouée à l'art de la guerre, où l'élément féminin (chose strictement constatée par ses fouilles) faisait entièrement défaut. » Et, y voyant l'absence de toute corrélation entre la race lacustre et celle de cette citadelle germaine, il en arrive à supposer qu'elle pourrait bien venir d'une toute autre contrée que de celle d'où partirent jadis les pasteurs et les laboureurs de Bienne et de Neu-

châtel. Étudiant ensuite les épées de fer, droites, longues, raides, enfermées dans des fourreaux ornés de décorations fantastiques; les lances disproportionnées, tranchantes, les flèches à ailerons sauvages, les boucliers chargés *d'umbos* monstrueux, les haches, les faux, les couteaux, les baquets garnis de cercles grossiers, les monnaies ornées de profils grotesques, qu'il récolte à profusion dans cette demeure, si bien défendue contre toute attaque des gens

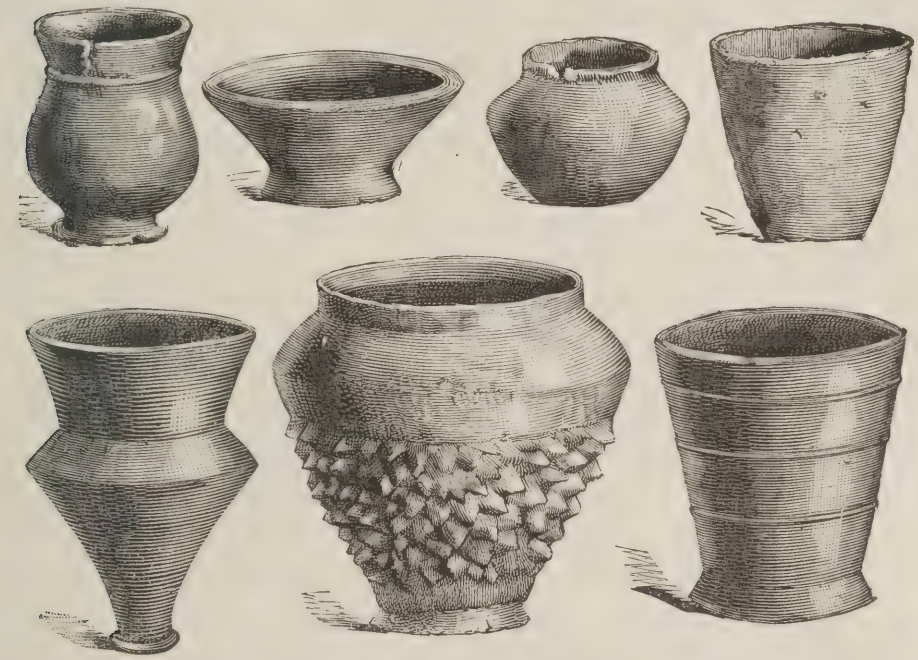

Fig. 393. — Poteries des cimetières de l'Aisne fouillés par M. Moreau, d'après l'*Album Caranda*.

du pays, il en conclut à l'introduction du métal noir en Gaule par la race germanique, celle qui arrivait des contrées du Hartz, de la Westphalie, de la Bohême et des provinces Rhénanes, où les mines de fer sont encore si abondantes de nos jours.

M. Moreau, à Caranda, a vu plus juste encore. Trouvant là, comme à Breny, comme à Chouy, comme à Aiguisy, des cisailles coupantes, de pesantes francisques, des hangs à crocs recourbés, des framées à long fer, des skramasax à rainures profondément creusées, des plaques de baudriers massives, il se demande, lui, à qui il fut donné d'étudier, près d'Arcy-Sainte-Restitue, l'art de la

cour de Soissons, transformé par le bon goût gaulois et par l'influence féminine des Radegonde, civilisées par les Fortunat, s'il n'a pas devant les yeux les traces de ce qu'il appelle l'époque franque, celle des *Sicambri* et des *Allemani* des premiers âges. Et, sans parti pris, comme toujours, il propose de classer tous ces objets comme antérieurs à la conquête, trouvant, lui aussi, la vraie date de cette civilisation sanglante du fer.

L'âge du fer commença chez nous au moment où Divitiac aperçut derrière le Rhin ce flot toujours grossissant des Suèves, amenés traîtreusement là par l'orgueilleux Arioviste, qui guettait comme une proie, facile à dépecer, la Gaule heureuse et calme.

« — Prenez garde, criait le pauvre Eduen, devant cette apparition terrible. Ils étaient quinze mille au premier jour; ils sont aujourd'hui cent vingt mille. Pour ces hommes rudes et grossiers le sol de la Gaule est plein d'attraits; ses mœurs policées, la richesse de ses habitants les attirent. Il arrivera, dans peu d'années, que tous les Gaulois seront chassés de chez eux et que tous les Germains passeront le Rhin, car on ne peut comparer le sol de la Gaule à celui de la Germanie, non plus que la vie d'un tel peuple avec celle de nos concitoyens. » (*Commentaires de César*, liv. I, § 31.)

Hélas! le voyant de Bibracte avait bien raison. Il assista à la défaite de sa nation et en mourut de douleur.

Après Arioviste survinrent les massacreurs des Eburons, puis, les bandes que Julien mit en pièces près de Strasbourg, puis, Mérovée, né, dit la légende, des relations monstrueuses de sa mère avec un dragon fantastique, qui se rua sur nous avec son troupeau de bêtes fauves. Hideux pillards, la tête ornée de mufles de dogues et de loups, les jambes emprisonnées dans de larges courroies de cuir entortillées, avec des plaques de fer sur la poitrine, des boucliers de fer à la main, des haches de fer à la ceinture, harnachés de tout le fer dont nous venons de parler tout à l'heure, traînant à leur suite, dans des chariots aux roues pleines, leurs femelles à la chevelure graisseuse, assises sur des coffres cerclés de fer, garnis d'une triple serrure de fer.

Après Mérovée parut Charlemagne, un vrai germain, s'il en fut, l'homme de fer, celui-là, par excellence. Écoutez ce qu'en dit le moine de Saint-Gal : « Alors parut en personne Karle, cet homme

de fer, la tête couverte d'un casque de fer, les bras enfermés dans des brassards de fer; sa poitrine et ses épaules de marbre étaient défendues par une cotte de fer. Il élevait de la main gauche une lance de fer, et sa droite était toujours étendue sur l'acier de son invincible épée; le dessus de ses cuisses, que les autres guerriers ont coutume de porter dégarni d'armure, pour monter à cheval plus facilement, était entouré de lames de fer, et rien n'apparaissait sur son bouclier qui ne fût de fer. Son cheval même avait la couleur et la force du fer. Tous ceux qui le précédaient, tous ceux qui marchaient à ses côtés, tous ceux qui le suivaient et l'armée tout entière avait imité le maître selon le pouvoir de chacun; le fer remplissait les champs et les plaines, les pointes de fer renvoyaient au soleil rayon pour rayon. Au froid métal hommage fut rendu par la terreur d'un peuple, plus glacé que le fer même; les remparts tremblèrent d'effroi, l'audace des jeunes gens fut abattue, la sagesse des vieillards anéantie, et tous les citoyens s'écrièrent avec des clameurs confuses : — Que de fer! hélas! que de fer! »

Depuis, le fer a dominé le monde, et la chevalerie, avec tous ses heaumes, ses armets, ses brassards, ses corselets, ses cuissots, ses gantelets, ses tassettes, campée dans ses fiefs de haubert, a pu se croire, pendant quelque temps, maîtresse de l'univers. Mais, ceci touche à l'histoire; c'est un terrain sur lequel il ne nous est pas permis de nous hasarder. Revenons donc à nos Celtes; leurs reliques sont plus douces à étudier que toute cette ferraille germanique, qui a si malheureusement, pendant tant de siècles, arrêté l'humanité dans sa marche nécessaire vers son but éternel : le Progrès indéfini.

Nous venons de voir le pas immense que les pionniers de la science, que les gens qui ne siègent pas, mais qui marchent, avaient fait faire aux études préhistoriques. Nous étions en droit d'attendre des maîtres antorisés de ces études, une solennelle reconnaissance de ces travaux. Ils n'y ont même pas pris garde.

Constater des inhumations simultanées, des superpositions de cadavres, des nécropoles placées au confluent des rivières, sont choses qui ne rentrent pas dans leur ordre du jour. On pouvait, au reste, passer lestement sur les découvertes de Bergères, de Somme-Tourbe et de Caranda. C'était de la science de province.

Mais pendant que M. Lebœuf découvrait les Crons de Champagne, que M. Fourdrignier déterrait des guerriers inhumés sur leur char, que M. Frédéric Moreau explorait si fructueusement les rives de l'Ourcq, Paris, le grand Paris, se mit à son tour à révéler aux membres de l'Institut, des Gaulois tout aussi authentiques que ceux du joyeux pays des Rémiges.

Dès 1870, en plein quartier Latin, on mit à jour, dans les ruines

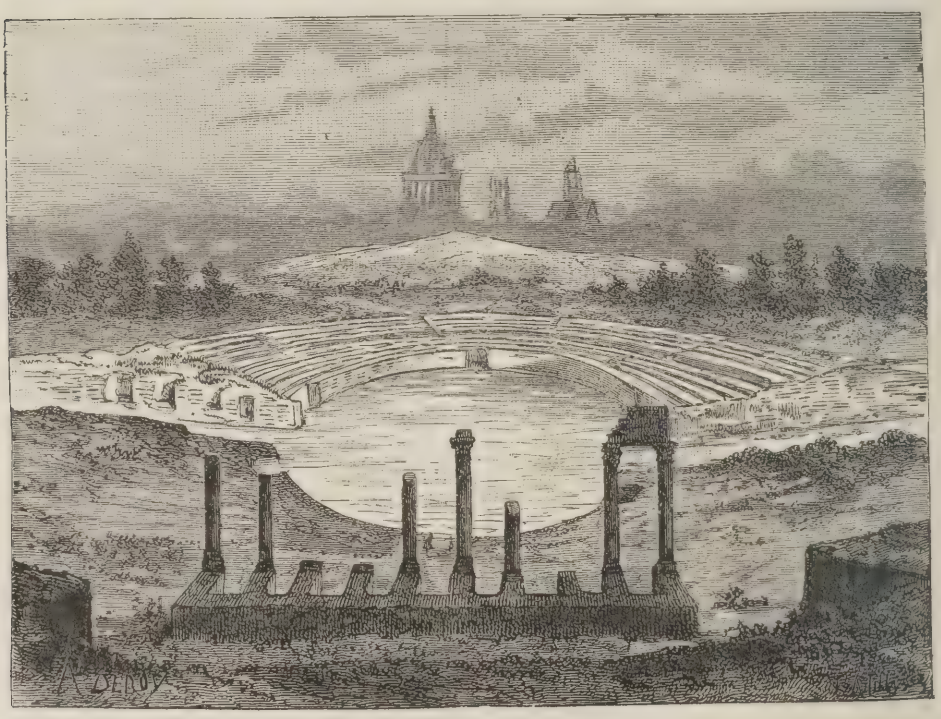

Fig. 394. — Les Arènes de Lutèce.

d'un monument, celui-là complètement historique, les Arènes de la rue Monge, des tombes dont la comparaison avec celles de la Champagne aurait pu jeter une lumière énorme sur la question des mœurs et des coutumes des peuplades françaises antérieures à la conquête.

Ces comparaisons, personne dans l'état-major de la science ne songea à les faire. D'ailleurs, les Arènes n'avaient déjà été découvertes que par hasard. Il y avait bien les traditions de la vieille Lutèce qui avaient gardé dans la mémoire du peuple le souvenir de cet antique édifice et désignaient encore, il y a cent ans à

peine, le clos de vignes, au-dessous duquel il se trouvait enfoui, sous le nom de clos des Arènes. Il y avait bien la charte du cartulaire de l'église de Paris, publiée par Adrien de Valois, où se trouvait écrit, à propos de l'amortissement du fief des Rosiers qui appartenait à l'église de Sorbonne, « que dans ce fief se trouvaient situés trois quartiers de vignes, à l'endroit appelé les *Areinnes*, devant Saint-Victor » (*In loco qui dicitur, les Areinnes, ante Sanctum Victorem*). Il y avait enfin les plans gravés, déposés à la section des estampes de la Bibliothèque nationale, où s'apercevait, en plein, la vue cavalière du monument, en son lieu et place. Mais,

1 2 3

Fig. 395. — 1 et 3. Vases trouvés à Roufly, cimetière de la Marne. — 2. Vase trouvé dans une tombe des Arènes de la rue Monge.

qui s'occupe, parmi nos directeurs, des traditions du peuple, des chartes et des estampes. D'ailleurs, en 1870, on avait dans les sphères gouvernementales, où siègent les hommes assis, dont nous avons déjà tant parlé, des préoccupations bien plus importantes. Personne n'avait pensé aux murailles gallo-romaines de la rue Monge. Leur découverte fut entièrement inopinée.

Des ruines de ce *theatrum Veneris*, comme l'appelait encore au XIIe siècle un poète étranger, Alexandre Meckham de Saint-Alban, nous n'avons pas à parler. Il date à peine des règnes de Tetricus et Posthumus, ces chefs révoltés de la Gaule, qui firent trembler sur leur trône les décadents de la Rome impériale (les

inscriptions déchiffrées sur les pierres du parapet de l'ancien *podium* en témoignent suffisamment); ce que nous pourrions en dire, c'est qu'il était creusé, ainsi que celui d'Autun, d'Orange, d'Arles et de tant d'autres villes antiques, dans le flanc même de la colline où s'élève aujourd'hui le Panthéon, et, qu'en enlevant brutalement la terre de cette colline, on en détruisit alors plus des trois quarts.

Mais, en dessous des fondations de l'enceinte réservée aux jeux, en plein sol vierge, dès l'année 1870 on déterra : 1° des cadavres inhumés côte à côte; 2° d'autres, enfouis tête bêche, comme on dit vulgairement; 3° d'autres, accolés deux par deux; 4° d'autres isolés. Près de l'un de ces squelettes on enleva même un vase exposé maintenant dans une salle de l'hôtel Carnavalet, qui date évidemment des premiers siècles de la conquête et a tous les caractères de la céramique champenoise des nécropoles de Rouffy, de la poterie de Sablonnières.

Des commissions se constituèrent dans le but très louable de conserver ces malheureuses arènes; on fit force conférences, banquets, meetings, etc.; mais de ces pauvres cadavres, nul ne se soucia. — C'étaient, dirent les uns, des chrétiens livrés aux bêtes. — Des gladiateurs enterrés par leurs camarades, affirmèrent les autres. Personne ne songea à rapprocher ces tombes des cimetières de la Marne, déjà découverts à cette époque. Les Arènes de la rue Monge n'étaient pas, du reste, très en faveur dans l'entourage galonné de S. M. Napoléon III; et, malgré l'intervention de M. le vicomte Ponton d'Amécourt, président du comité de sauvegarde, malgré la proposition soumise à la haute compétence du Corps Législatif, par le baron Lafond de Saint-Mur, on passa outre, et la Compagnie des omnibus fut autorisée à construire des écuries sur les ruines mêmes de ce monument, national entre tous.

Les moulages des cadavres furent envoyés à l'hôtel Carnavalet qui, depuis, leur a fait l'honneur d'une exposition pittoresque, mais fort peu scientifique, dans une cave éclairée *ad hoc*, au fond d'une cuisine du logis de Mme de Sévigné, où ils font la joie des bourgeois parisiens, en quête d'impressions plus ou moins macabres.

Ce n'est pas de l'indifférence, c'est une espèce d'hostilité qu'on professe en haut lieu contre tout ce qui pourrait jeter quelque lumière certaine sur la vie réelle de nos pères. C'est à peine si l'on admet dans ces régions souveraines, l'existence si nettement prouvée pourtant, du festin funèbre chez nos aïeux; quant à l'inhumation simultanée, si vous osez en parler, c'est par un haussement d'épaules dédaigneux qu'on vous répond chez les illustres professeurs de ce sacré collège.

Nous avons cherché par tous les moyens possibles à découvrir un plan exact, constatant l'orientation des tombes trouvées en 1870 dans les Arènes de Lutèce, indiquant la disposition des cadavres, dans le but d'en faire un rapprochement avec les cartes publiées par nous, à propos des fouilles de Bergères et de Caranda, il nous a été impossible de réunir les éléments nécessaires à la confection de ce plan. Aucune constatation sérieuse n'avait été faite de ce fragment de cimetière.

En 1886, à propos du percement de je ne sais quelle voie projetée à l'angle de la rue de Navarre, les entrepreneurs des travaux de la Ville ont mis à découvert, de nouveau, au-dessous du couvent et de la petite église ronde des religieuses de Notre-Dame de Sion, le reste du théâtre de Tétricus, enterré là jadis par Philippe-Auguste, en train de construire l'enceinte de sa ville neuve et d'y creuser les fossés appelés depuis fossés Saint-Victor et fossés Saint-Bernard. On y a trouvé, cette fois, les gradins des *précinctions* de l'ancien amphithéâtre, les *vomitoires*, les *carceres* de bêtes fauves, l'entrée des combattants, avec contreforts en voûte creuse, destinés à soutenir la poussée des terres, plus, un égout menant les eaux pluviales à la Bièvre, qui coulait jadis à deux pas de ce clos, quand elle se jetait dans la Seine, près de la place Maubert, à l'endroit où se trouve encore la rue de Bièvre, et la scène elle-même, enfin, autrefois destinée aux mimes de ce théâtre mixte.

Le sol, mis à nu, au-dessous de l'*arena*, comme en 1870, on a déterré de nouveaux cadavres. Ceux-là, il nous a été permis de les étudier en place. On peut, du reste, les voir en entier dans le petit musée, où M. Maurice du Seigneur, secrétaire de la commission des fouilles, présidée par M. Henri Martin d'abord, par M. Duruy

ensuite, les a fait pieusement déposer. Ils étaient, comme à Vertus, comme à Caranda, parfaitement orientés, les pieds à l'est, la tête à l'ouest; quatre d'entre eux avaient été enterrés deux par deux, et, la position même du corps, les bras tordus et la bouche ouverte, prouvait aux plus incrédules que la mort, pour l'un des deux squelettes appareillés, avait certainement suivi l'inhumation. « Ils avaient rebougé » comme disaient les ouvriers de Lausanne. Nul vase, hélas! nul collier, nul bracelet, n'accompagnait ces cadavres.

Les princes de la science, convoqués au moment de la découverte, hochèrent doctoralement la tête et déclarèrent qu'on ne pouvait avoir sous les yeux que des Mérovingiens de la décadence, comme ceux qu'on avait rencontrés, il y a quelques années, près de là, au cimetière de la collégiale de Saint-Marcel. L'absence des cercueils de pierre ou de plâtre qui caractérisent l'âge des sépultures chrétiennes de cette époque ne les arrêta pas un instant. A l'église on avait inhumé les riches; aux Arènes on avait enterré les faubouriens sans sou ni maille. Il était inutile de s'arrêter davantage à cette plèbe peu intéressante.

Il n'y a pas encore de casier établi à l'ancien collège Mazarin pour les inhumations volontaires celtiques et le texte de César sur les *Soldures* est considéré comme non avenu.

Mais, voilà-t-il pas, qu'à la porte de ce même Paris, près de Saint-Maur-les-Fossés, un simple architecte, M. Macé, s'avise à son tour de dénicher des Gaulois authentiques, toujours sur le bord d'une rivière, et même dans une presqu'île, au beau milieu de la fameuse boucle de Marne. Il vient, ces jours derniers, à Adamville, boulevard Bellechasse, au bout de la rue Aline, de fouiller en quelques jours cinquante-deux tombes, et plus de vingt autres sépultures, à quelque distance de là, rue Rocroy. Il y a trouvé des guerriers, toujours comme aux Crons et à Caranda, inhumés côte à côte avec leurs épées, leurs boucliers, leurs ceintures à boucles de fer, leurs bracelets de bronze, etc. Il y a trouvé des femmes entourées d'enfants avec coupes « à fond conique », comme disent les procès-verbaux des fouilles, déposées soigneusement auprès des cadavres, des fibules, des appliques de bronze, des anneaux, etc., reliques saintes de contemporains des chefs de

Somme-Bionne, restes vénérés de compatriotes des inhumés de la rue Monge (1).

Décidément, ce sont les francs-tireurs et les engagés volontaires qui, dans la science comme ailleurs, combattent le bon combat. Les gros bataillons marchent, pesamment chargés de tous leurs *impedimenta*, à des lieues de cette vaillante avant-garde, et

Fig. 396. — Fouilles de M. Macé au cimetière gaulois d'Adamville.

les généraux se tiennent à une distance incalculable en arrière de

1. On a déjà écrit tant d'inepties sur les fouilles de M. Macé, qu'il faudrait un volume pour les réfuter. Tous les chroniqueurs, à court de copie, ont fait de ces cadavres des Bagaudes. Il n'y a pas plus de Bagaudes à Adamville, que de gens véridiques dans la bande des reporters parisiens. Ce fut vers 290, à la fin du IIIe siècle, que Maximien, lieutenant de Dioclétien, vainquit à cette place Aelianus, Amandus et la troupe d'insurgés qui suivit ces chefs illustres dans leur révolte contre les épouvantables exactions des administrateurs de l'insatiable Rome. Or, le cimetière de la rue Aline est, par la forme des épées, des lances, des *umbos* de boucliers, de par la façon d'être des bracelets, des fibules, des ceintures, des agrafes, des anneaux, de par la nature des poteries, est antérieur, de plusieurs siècles peut-être, à l'apparition de Caïus Julius César en Gaule. Donc, ces guerriers n'ont absolument rien de commun avec lesdits Bagaudes et sont tout bonnement de braves Gaulois du temps de l'indépendance.

ces gros bataillons eux-mêmes. C'est Boucher de Perthes qui, malgré l'Institut, a révélé au monde l'existence de l'homme quaternaire. C'est Lartet qui, en dépit de toutes les Académies a découvert l'art du graveur de la Madeleine. Ce sont les piocheurs sans diplôme du Morbihan, Fouquet, Closmadeuc, René Galles qui ont détruit la légende des dolmens, autels à sacrifices, et ont rendu à ces tombeaux vénérables leur destination vraie. C'est Victor Gross, c'est Ernest Chantre qui ont fait triompher, malgré le parti pris des savants patentés, l'âge du bronze dans toute sa splendeur. Ce sont les Lebœuf, les Fourdrignier, les Morel, les Counhaye, les Moreau père qui ont mis à leur vraie place les vieux Celtes, les nobles Gaulois qui furent nos aïeux. Marchons donc courageusement en avant, sans attendre un signal qu'on ne nous donnera pas. Il est vrai qu'à l'avant-garde on reçoit parfois bien des horions. Qu'importe. On ne sait pas l'immense joie qui s'empare de tout votre être quand on a trouvé seul le mot juste de quelque grande énigme, et quelle ivresse on éprouve quand il vous a été donné, une fois dans votre vie, d'embrasser pour de bon, fût-elle même au fond d'un puits, la Vérité toute nue.

Pour nous, notre idéal a toujours été, nous le disions au commencement de ce volume, de nous consacrer tout entier au culte de cette vérité; et notre espoir, en terminant ce livre, est de n'avoir jamais failli au devoir que nous imposait cette religion :

VITAM IMPENDERE VERO.

CHEF GAULOIS DU TEMPS DES GUERRES DE L'INDÉPENDANCE.

Lorsque le voyageur, dans sa course rapide, après de longues heures de marche sous le soleil, arrive au sommet d'une montagne, s'il y trouve le frais abri de l'épais feuillage des vieux chênes, avidement désiré par lui pendant tout le jour, il jette à terre son bâton, et sur la mousse qui croît entre les racines, étend doucement ses membres fatigués. Alors, laissant errer un regard pensif sur le chemin parcouru, il se prend à songer. — Depuis combien de temps est-il parti de la contrée lointaine, que cachent à l'horizon ces pics de neige; combien de jours a-t-il mis pour franchir ces arides montagnes, pour traverser ces immenses plaines. — Et il refait en esprit la route si rudement suivie par lui jusqu'à ce jour.

Tout là-bas, derrière la ligne bleue que dominent les glaciers, il a d'abord traversé des terres entièrement nues. Son œil les devine à peine à cette heure. La vie fut pour lui bien rude au milieu de ces steppes, dans lesquelles erraient seules des bêtes fauves. D'êtres semblables à lui, il en rencontra peu. C'était au fond de terriers sauvages, creusés dans le sol glacé que se cachaient ces êtres n'ayant pour tout vêtement que la dépouille des carnassiers qu'ils chassaient. Dans sa course rapide, il les évita, comme il eût fait d'ennemis dangereux et féroces.

Sur le flanc des coteaux abrupts qui servaient de frontières aux contrées habitées par ces gens, il trouva des hommes moins repoussants d'aspect; ceux-là vivaient dans des cavernes d'où ils avaient chassé les grands ours, et ce fut chez eux qu'il lui fut donné, certain soir, de pouvoir réchauffer, près d'un feu clair, allumé par un vieillard à l'entrée de sa demeure, son corps transi par les frimas.

Plus alerte et plus dispos, il descendit ensuite le long d'étroits

sentiers, tracés au milieu des rochers gris, par le pied de nombreux troupeaux de rennes; chemins parfois périlleux, qui le menèrent au fond d'une vallée, où coulait un fleuve rapide. Là, ce furent des femmes qui l'accueillirent; elles étaient assises, entourées de nombreux enfants, à la porte d'espèce de huttes, construites sous des rochers surplombants, qui formaient à leur habitation, tout à fait primitive, une toiture majestueuse. A la nuit, les mâles revinrent de la pêche, armés de crochets, de harpons, d'engins de toute espèce; et, doucement, sans obséquiosité comme sans morgue, l'invitèrent à partager leur frugal repas. Pendant la veillée, il admira l'industrie déjà savante de ces hommes, et surtout les ornementations pittoresques et les gravures naïves dont ils couvraient tous leurs outils, taillés dans des empaumures de renne et dans des bois de cervidés.

Le lendemain, il remonta le fleuve, près duquel vivait tout ce monde, et se trouva, tout à coup, transporté dans la région des grands lacs. Ce fut une jeune fille, poussant devant elle un troupeau de chèvres, qui lui indiqua la route d'un village, bâti sur pilotis, dont les huttes se dressaient, plantées à quelques mètres au-dessus de la surface des ondes. Elle jeta dans l'air un cri plantif d'une harmonie charmante, que répétèrent les échos d'alentour; à cet appel, du village, situé à l'extrémité d'un promontoire, on fit glisser sur la rive un pont sur lequel ils passèrent; ce pont retiré, ils se trouvèrent là, comme isolés du monde, dans une solitude merveilleuse de calme; et le père de l'enfant lui ayant tendu sa main loyale, il pénétra dans un logis modeste, mais d'une ampleur plus que suffisante, où, pour la première fois de sa vie, couché sur un lit d'herbes fraîches, à l'abri de toute attaque possible des rôdeurs de la nuit, il se livra, en compagnie d'une famille patriarcale, au plus doux repos qu'il lui eût été donné de goûter dans le cours de son voyage.

Depuis, il a suivi dans des prairies verdoyantes, bien des moissonneurs aux mains rudes et au cœur franc et pur; depuis, il a traversé bien des plaines, habitées par des laboureurs, dévots de la terre, amis du soleil qui féconde leurs sillons, contemplateurs sublimes de la nature, dont ils chantaient les bienfaits dans des hymnes inoubliables; et jamais rien n'a pu effacer de sa mémoire les souvenirs de son séjour au pays des grands lacs, la vraie patrie

de la liberté; et, maintenant, tout seul, à l'orée du grand bois, près duquel il repose, il se rappelle encore avec une ineffable joie les nuits placides passées dans ces cabanes.

A l'aurore, il va recommencer sa course; c'est à travers la forêt sombre qu'il doit diriger ses pas errants. On lui a dit que là vivait une race pillarde, contre laquelle il aurait à défendre sa vie; jusque-là, il n'a eu à combattre que des fauves; à cette heure, il va, chose bien plus terrible, avoir à lutter contre des hommes. Ils sont là cent mille, armés de lances, de poignards, d'épées, de javelots, de piques et d'épieux. Ne récoltant rien par eux-mêmes, ils descendent de temps en temps pour ravager le plat pays et voler les moissons des laboureurs. Mais la veille il a croisé tout un clan de jeunes guerriers, les fils vaillants des piocheurs de terre, qui se sont unis contre ces brigands, pour la défense de leur patrie menacée, et veulent tenter une incursion jusque dans leurs repaires. Avec eux, il espère dompter les tueurs d'hommes et gagner enfin le pays dont on lui a tant parlé pendant son enfance, terre promise à sa race, où les arbres sont chargés de fruits savoureux, où la terre est partout couverte de fleurs merveilleuses; île superbe, qui se trouve située à l'endroit où finit le monde. Confiant dans le courage de ses nouveaux amis, plein d'espoir, il attend; la forêt des hommes de fer n'est pas infranchissable.

Ainsi que ce voyageur, nous avons, nous aussi, gravi une montagne bien aride et bien sauvage; nous avons traversé ce que M. Roger de Belloguet appelle : « les steppes de l'archéologie préhistorique. » Parvenu à la dernière étape de ce voyage, qu'il nous soit permis de jeter un coup d'œil en arrière.

Nous avons pris l'homme à ses débuts, laissant dans l'incertitude, sans la contester toutefois, son existence à l'époque tertiaire. Puis, nous l'avons vu, au commencement de l'âge quaternaire, donnant des signes certains de sa présence sur la terre que nous habitons, et se creusant dans le sol, à la période chelléenne, des abris rudimentaires, avec la fameuse amande qui sert à caractériser les premières manifestations de son industrie dans ces temps reculés.

Au Moustier, nous l'avons ensuite reconnu de nouveau, terrassant avec son couteau de pierre son terrible ennemi l'*ursus speleus*, s'emparant de sa caverne, y abritant sa famille, et se faisant,

de la dépouille de sa victime, des vêtements qui garantissaient son corps contre les horribles froids de l'époque glaciaire.

A Solutré, nous avons constaté ses progrès dans l'art de tailler le silex et de se fabriquer des armes, propres à chasser de loin le cerf et le renne.

A la Madeleine, enfin, et dans toute la vallée de la Vézère, c'est sur les bois de ces ruminants, travaillés par ses mains, que nous avons pu reconnaître qu'à l'aurore de l'humanité, l'être pensant, qui allait devenir le roi du monde, rêvait déjà en contemplant en paix la nature, et reproduisait sa vision avec un goût, d'une délicatesse et surtout d'une vérité surprenante.

Une grande révolution géologique se produisit alors sur toute la surface du globe et le transforma, pour ainsi dire. Après cette transformation, dont nous n'avons fait qu'indiquer les causes, nous avons retrouvé l'homme des cavernes cédant la place à des nouveaux-venus, partis d'un autre coin du monde pour des raisons analogues à celles qui provoquaient sa propre émigration, et se dirigeant, lui, vers le nord, à la poursuite de son gibier favori, le renne, que l'absence des mousses froides, si abondantes autrefois dans nos contrées, forçait à se cantonner désormais dans les régions voisines du pôle.

C'est dans ces temps troublés que se sont montrés à nous pour la première fois les Aryas, ces grands penseurs, partis des pays du Soleil, et arrivant chez nous avec une religion basée sur le seul culte de la nature, le respect souverain des ancêtres et l'amour de la terre bienfaisante, fécondée par Indra.

Nous les avons vus, ces hommes des dolmens, non comme le disaient tant de gens, broyant les têtes de tous les êtres qu'ils rencontraient avec des haches sanglantes et monstrueuses, mais bien, traçant dans le sol de leur nouvelle patrie le sillon de la charrue, faisant de cet instrument béni le signe de la résurrection de la nature, de l'immortalité.

Nous les avons suivis, depuis l'époque où ils fraternisèrent sur les lacs de la Suisse avec les derniers survivants des temps antiques, jusqu'à celle où ils dressèrent si fièrement les pierres levées de Carnac et d'Erdeven, à l'endroit où finissait le monde.

Dans les derniers chapitres de cette étude, nous avons cherché

ensuite à retracer le caractère vrai de cette race superbe, toujours en quête du mieux, enivrée d'idéal, à laquelle nous avons rendu son nom propre de RACE CELTIQUE; rameau nouveau du grand tronc qui produisit les hommes des menhirs, souche de la branche fleurie, qui devait donner son nom à notre patrie bien-aimée, la Gaule.

Nous n'avons pu que tracer un léger crayon de ces illustres fondateurs de la *nation,* comme disaient nos pères en 1789; le récit de leurs exploits appartient à l'histoire. Mais nous les avons déjà montrés dans ces âges lointains, résistant aux hommes de proie bardés de fer, qui se cachaient derrière les noires frondaisons de la forêt Hercynienne, brandissant leur métal encore plus sombre que la contrée, choisie par eux pour repaire.

Nous les avons vus, ces Gaulois, entrer en lutte avec leurs terribles et irréconciliables adversaires, les *Allemani.* D'autres vous feront le récit de cette lutte qui se déroula dans les plaines où, laboureurs pacifiques, ils n'avaient songé qu'à semer le bon grain, et qui devinrent, grâce aux massacreurs d'outre-Rhin, les *champs* de bataille où se ruèrent, dans la suite, toutes les royautés du monde, hantées par l'immonde désir de la domination universelle. Le combat entre les deux races dure toujours; nous sommes encore, au XIXe siècle, en plein âge du fer. Mais qu'il nous soit pourtant permis d'espérer que les lutteurs de l'esprit domineront un jour les champions de la force.

Les bardes, dans leurs Triades, disaient que « trois choses diminuent continuellement : *tywyll, anwir, a maru,* l'obscurité, l'erreur et la mort. »

« Que trois choses, au contraire, s'accroissent à jamais ? *goleuni, gwirionedd* et *bywyd,* le feu ou la lumière, l'intelligence ou la vérité, l'esprit ou la vie. »

« Ces choses, ajoutent les chanteurs celtiques, finiront par prédominer sur toutes les autres, et alors *Abred* sera détruit. » (Abred, l'immobilité, la station; littéralement, *ab,* sans; *red,* courir.)

Proclamons-la bien haut, cette triade; elle a soutenu le courage de nos ancêtres, qu'elle ranime le nôtre.

L'immobilité absolue dans la soumission, que M. de Bonald ose

donner comme « le souverain bien des peuples », disparaîtra un jour, définitivement, du monde.

La marche incessante en avant est la seule loi de l'humanité.

Laissons se créer les empires; comme les nuées chargées d'orage, un simple souffle de printemps les dissipe. Que sont devenus les souverains divinisés d'Égypte et d'Assyrie? Que sont devenues les conquêtes d'Alexandre le Grand? Qui parle aujourd'hui de César et de sa fortune? Qui parlera dans quelques siècles d'un autre César, qui fut plus funeste encore que l'infâme Caïus Julius.

Où se cache « l'emperier aux poings dorez » qui trônait à Constantinople.

Et :

« Le roy de Chypre, de renom
« Hélas! et le bon roy d'Espaigne,
« Duquel je ne sais pas le nom?
« Mais, ou est le preux Charlemaigne!
« — Mais, où sont les neiges d'antan!

Trois choses croissent éternellement : l'esprit, la vérité, la lumière.

APPENDICE

DERNIÈRES DÉCOUVERTES

FAITES EN

ANTHROPOLOGIE PRÉHISTORIQUE

Documents originaux

APPENDICE

Nous réunissons dans les pages suivantes les documents les plus importants récemment obtenus sur les premiers âges de l'humanité. En les lisant, on sera frappé de ce fait que les instruments en silex, héritage de nos aïeux, abondent dans la France entière, et qu'il y avait des habitants dans nos contrées, à Paris même, dès l'aurore quaternaire, dès le temps du mammouth. Les cavernes fouillées ont rendu leurs squelettes endormis depuis tant de siècles dans la nuit de tombeaux qu'on aurait pu croire éternels. Il suffit d'interroger le sol n'importe où, sur les montagnes et dans les vallées, dans les champs ou dans les bois, pour retrouver ces précieuses pierres taillées ou polies, que les injures du temps n'ont pu détruire, et qui demeurent inaltérables. Il n'y a pour ainsi dire qu'à se baisser pour en prendre. Toute persévérance a été récompensée.

Ces documents mettront sous les yeux de nos lecteurs les faits eux-mêmes. Nous les publions dans l'ordre chronologique, en commençant par les travaux si importants de M. de Quatrefages sur les races humaines fossiles, et de M. Rivière sur ses fouilles mémorables des grottes de Menton. Remonter plus haut eût été superflu pour nos lecteurs. Ces dernières découvertes présentent la question à son état actuel et font connaître ce qu'il y a de plus récent dans ces recherches.

On peut dire que la PRÉHISTOIRE est désormais créée, et qu'elle représente l'une des branches les plus intéressantes, et déjà les plus riches, de tout l'ensemble des connaissances humaines.

DERNIÈRES DÉCOUVERTES

FAITES EN

ANTHROPOLOGIE PRÉHISTORIQUE

RACES HUMAINES FOSSILES

RACE DE CANSTADT

PAR MM. DE QUATREFAGES ET HAMY

Les *races fossiles ne sont pas éteintes;* leurs descendants sont encore aujourd'hui mêlés ou juxtaposés aux représentants des types plus récents. Cette conviction ne repose pas seulement sur des considérations théoriques : elle est chez nous le résultat d'observations maintes fois répétées, et nous espérons la faire partager à tous ceux qui tiendront compte des faits.

En tête des races fossiles nous plaçons celle de *Canstadt*, celle dont l'existence, dans l'état actuel de la science, remonte le plus haut, et dont le fameux crâne de Néanderthal [1] pourrait être regardé comme le type exagéré. Le nom que nous lui attribuons est un souvenir justement donné à la découverte faite, dès 1700, du premier fossile humain, à Canstadt, près de Stuttgard, à la suite de fouilles entreprises par ordre du duc Eberhard Ludwig de Wurtemberg.

Les caractères essentiels de la race de Canstadt sont, surtout chez l'homme, un aplatissement remarquable de la voûte crânienne coïncidant avec une dolichocéphalie [2] très prononcée; la projection en arrière de la région postérieure du crâne; le développement parfois énorme des sinus frontaux et la direction très oblique du front; la dépression des pariétaux

1. Voir ce fragment de crâne plus haut, *fig.* 41, p. 68.

2. On a donné le nom de *dolichocéphales* aux crânes allongés dans le sens d'avant en arrière. Etymologie : Δολιχὸς, long, et κεφαλή, tête.

dans leur tiers postéro-interne. Ces caractères s'atténuent chez la femme. Les saillies surcilières disparaissent presque totalement; la saillie de l'occipital et surtout le relèvement de son écaille supérieure sont bien moins marqués, mais l'aplatissement de la voûte et les autres caractères persistent.

Nous considérons, comme appartenant au sexe masculin, les crânes de Canstadt, d'Eguisheim, de Brux, de Néanderthal, de la Denise. Nous rapportons au sexe féminin ceux de Stængenæs, de l'Olmo, de Clichy.

Les crânes que nous croyons pouvoir rapporter au type de Canstadt sont malheureusement plus ou moins incomplets et surtout manquent de face. Si l'âge de la tête de Forbes Quarry (Gibraltar) était déterminé avec certitude, cette pièce curieuse comblerait cette grave lacune. Toujours est-il que ce crâne rappelle, à beaucoup d'égards, ceux de Néanderthal et de Brux. On peut donc demander des renseignements à la face qu'il surmonte. Cette face est large, massive; les orbites en sont remarquablement grandes, les narines très ouvertes, la mâchoire supérieure très prognathe [1]. Tout cet ensemble concorde fort bien avec ce que peut faire supposer la voûte crânienne isolée.

Ce crâne, cette face ne sont pas confinés dans les temps géologiques. On les a retrouvés dans les dolmens, dans des tombes du moyen âge, chez des individus vivants. Depuis que l'attention a été éveillée sur ce point, les faits ont été recueillis en grand nombre en Écosse, en Irlande, en Angleterre, en Espagne, en Italie, en France, en Suède, en Danemark, en Suisse, en Autriche, en Russie. Des frontières orientales de l'Europe jusqu'en Australie, nous ne connaissons aucun exemple de tête humaine pouvant se rattacher au type de Canstadt; mais, parmi les races qui peuplent la grande île mélanésienne, il en est une dont les tribus vivent aux environs de Port-Western, et qui rappelle à tous égards, par la forme de son crâne, les hommes fossiles dont nous parlons. Ce rapprochement, qui a été fait pour la première fois par M. Huxley, est aujourd'hui justifié par la comparaison des têtes elles-mêmes et de moulages intracrâniens.

En présence de cette diffusion actuelle d'un type aussi caractérisé que celui de Canstadt, on se trouve forcément placé dans l'alternative, ou bien d'accepter la reproduction de cette forme crânienne comme le résultat de l'atavisme, ou bien d'admettre que cette même forme si exceptionnelle peut apparaître, isolément et *par hasard*, au milieu de populations *appartenant aux races les plus diverses*, *dans des conditions de milieu les plus différentes*. Cette dernière conclusion nous a paru inacceptable. Voilà pourquoi nous regardons les crânes mentionnés plus haut comme ayant

1. On a désigné sous le nom de *prognatisme* un angle facial très aigu. Plus la mâchoire avance, plus elle est prognathe. Une figure de singe est prognathe; l'Apollon du Belvédère ne l'est pas. Etymologie: Πρὸ, en avant, et γνάθος, mâchoire.

appartenu à une race humaine paléontologique particulière, qui, fondue avec les races postérieures, accuse son existence passée par l'empreinte qu'elle impose encore aujourd'hui à quelques rares individus [1].

RACES HUMAINES FOSSILES

RACE DE CRO-MAGNON

PAR MM. DE QUATREFAGES ET HAMY

Nous proposons de donner à ce second groupe humain le nom de *race de Cro-Magnon.* Les anthropologistes l'accepteront, pensons-nous, sans difficulté. Les restes humains d'homme et de femme retirés en 1868 de l'abri-sous-roche de Cro-Magnon, conservés à la science par MM. Berton-Meyron, Delmarès et Louis Lartet, ont été presque d'emblée considérés comme typiques, grâce aux excellentes descriptions qu'en ont données en même temps MM. Broca et Pruner-Bey (1868). Les caractères en sont très distincts, extrêmement accusés et probablement exagérés dans le grand vieillard dont on possède non seulement la tête, mais une grande partie du squelette.

Voyons quels sont les caractères essentiels de ce groupe, chez l'homme d'abord, le vieillard dont nous venons de parler étant pris pour type [2].

Dans la race de Cro-Magnon comme dans celle de Canstadt, le crâne est dolichocéphale; l'indice céphalique est presque le même. Cette particularité est la seule qui rapproche les têtes de ces deux groupes humains. Sous tous les autres rapports, elles sont extrêmement dissemblables. Au lieu d'un front bas et fuyant placé au-dessus d'énormes sinus frontaux, au lieu d'une voûte surbaissée comme dans le crâne de Néanderthal et ses congénères, on trouve ici un front large, élevé, à sinus peu prononcés et une voûte présentant les plus belles proportions. Le frontal est remarquablement développé d'avant en arrière. La courbe fronto-occipitale se continue avec une régularité frappante jusqu'un peu au-dessus du lambda. Là, elle s'infléchit pour former un méplat qui se prolonge sur la portion cérébrale de l'occipital. La région cérébelleuse du même os se porte brusquement en dessous et forme une sorte de large plan portant de nombreuses et robustes empreintes d'insertions musculaires. Les bosses parié-

1. Académie des sciences, séance du 2 juin 1873.
2. Voir ce crâne plus haut, *fig.* 48, p. 73.

tales, larges, bien accusées et placées en arrière, donnent au crâne, vu d'en haut, une forme subpentagonale allongée.

Ce crâne, remarquable par ses belles proportions, l'est encore par sa capacité. Selon M. Broca, il ne jauge pas moins de 1590 centimètres cubes, chiffre très sensiblement supérieur à celui de la moyenne de toutes les populations européennes. Ainsi chez ces sauvages primitifs qui, avec leurs armes de pierre ont lutté contre le mammouth, nous trouvons réunis presque tous les caractères crâniologiques généralement regardés comme autant de signes d'un grand développement intellectuel.

Dans une tête *harmonique* (Pruner-Bey), à un crâne dolichocéphale, c'est-à-dire allongé d'avant en arrière, correspond une face dolichopse (Quatrefages), c'est-à-dire allongée de bas en haut. Lorsqu'il y a désaccord entre ces proportions, la tête est dite *disharmonique* (Pruner-Bey). Ce dernier caractère est extrêmement marqué chez l'homme de Cro-Magnon, en particulier chez le vieillard qui nous sert de type. Le diamètre transversal bizygomatique atteint une longueur qu'il ne présente qu'exceptionnellement chez les brachycéphales harmoniques et l'indice facial descend à 63.

Cette exagération en largeur se retrouve dans tout le haut et les parties moyennes externes de la face. Les orbites, par exemple, sont remarquablement peu élevés et en revanche très allongés : aussi l'indice orbitaire atteint-il son minimum, 61. C'est encore le contraire de ce que nous avons vu exister dans la race de Canstadt.

Mais cette tendance à l'élargissement n'atteint ni la région médiane, ni la portion inférieure de la face. Le nez, dont les os sont hardiment projetés en avant et font une saillie remarquable, est étroit. La mâchoire supérieure est également rétrécie relativement à la face qu'elle termine. La largeur ne dépasse pas la moyenne. Le bord alvéolaire est projeté en avant de manière à produire un prognathisme très accentué. La mâchoire inférieure est surtout remarquable par la largeur de sa branche montante, son angle postérieur arrondi et son menton triangulaire avancé.

Tels sont les principaux caractères que la race de Cro-Magnon présente chez l'homme. On les retrouvera plus ou moins accusés chez tous les individus du sexe masculin, mais nulle part aussi prononcé que chez le vieillard qui nous sert de type. Ils s'atténuent plus encore, d'une manière générale, chez la femme. Cette remarque, déjà faite à propos de la race de Canstadt, s'applique d'ailleurs à presque toutes les autres et surtout aux races sauvages.

Ainsi, même chez la femme dont la tête, malheureusement incomplète, a été recueillie non loin de celle du vieillard, nous voyons le crâne conserver ses belles lignes, le front même s'élever un peu; mais le méplat pariétal postérieur est moins accusé, le plan occipito-cérébelleux moins prononcé. La disharmonie est moins forte entre le crâne et la face.

Celle-ci est relativement moins large, les orbites sont moins allongés, le nez est plus large, le prognathisme très atténué. Cependant la moindre attention suffit pour reconnaître l'étroite parenté ethnologique de ces deux têtes; et la circonstance fort heureuse d'avoir été trouvées ensemble nous est un gage de plus qu'elles appartiennent bien à la même race et nous fournissent des termes de comparaison sûrs pour les deux sexes.

Nous rattachons aux hommes de Cro-Magnon, parmi les restes humains fossiles découverts avant ou après eux, quelques autres spécimens recueillis dans cette même vallée de la Vézère, dont le nom est si grand en anthropologie. Ils proviennent de la Madelaine et de Laugerie-Basse. Cette dernière a fourni en outre la tête qu'on a appelée *l'homme écrasé*, qui, malgré son état fruste, nous paraît être évidemment proche parent de ses voisins de Cro-Magnon.

Nous retrouvons la même race à Bruniquel, dans l'abri-sous-roche de Lafaye. Deux autres crânes ont été retirés par M. de Lastic de la grotte des Forges, dans la même commune. Plus au midi, vers les Pyrénées, la grotte d'Aurignac a montré quelques restes qu'on peut rattacher à la race actuelle, mêlés à d'autres dont il sera question plus tard. La grotte de Gourdon, près de Montréjeau, a fourni plusieurs fragments bien caractérisés.

Il en est autrement des têtes appartenant aux squelettes découverts par M. Rivière. Toutes les études faites depuis que l'un de nous avait rapproché l'homme de Menton de ceux de Cro-Magnon ont confirmé ce résultat. Plus loin, dans la même direction, mais au delà des Alpes, nous rencontrons les crânes de Cantalupo (campagne romaine), décrits par MM. Rossi et Ponzi, et que M. Pruner-Bey rattacha le premier, avec raison, au type qui nous occupe. Plus loin enfin, dans la Terre de Labour, à Isola-del-Liri, le crâne décrit par M. Nicolucci nous montre la même race, dont la capacité crânienne a toutefois diminué.

En revenant en France, nous avons tout d'abord à signaler comme ayant fourni des têtes masculines de même race et contemporaines de celles de Cro-Magnon la station de Solutré, en Mâconnais, rendue célèbre par les fouilles et les publications de MM. de Ferry, Arcelin, Freminville, Chantre, l'abbé Ducrost, Pruner-Bey. Aux portes de Paris, à Grenelle, M. Martin (de Vervins) a recueilli plusieurs têtes d'une grande importance et entre autres un crâne masculin à placer à côté des précédents.

En portant nos regards au delà de nos frontières du Nord, nous avons à rappeler avant tout autre le fameux crâne d'Engis, découvert dans une des grottes de Liége par Schmerling; des fragments extraits de la caverne d'Engihoul par ce même Schmerling; ceux que M. Malaise a retirés d'une caverne voisine. Nous rapprochons de ces restes un maxillaire trouvé par M. Dupont dans sa caverne de Goyet (vallée de la Lesse). Enfin, si le maxillaire inférieur provenant de Smeermass, dans la vallée de la Meuse,

est décidément reconnu comme appartenant à la race de Cro-Magnon, nous aurons suivi cette race jusqu'en Hollande, avant d'avoir abordé l'étude de ses représentants féminins.

En France, ceux-ci ne sont guère moins nombreux que les précédents. Nous les trouvons plus ou moins bien représentés à côté des crânes masculins à Cro-Magnon, à Laugerie-Basse, à Lafaye, aux Forges, à Montréjeau, à Grenelle, à Solutré; mais nous n'en connaissons pas d'exemple à l'étranger, et M. Rivière n'a encore rencontré que des hommes dans les grottes de Menton.

Ainsi, dans l'état actuel de la science, *la race de Cro-Magnon*, pendant l'époque quaternaire, semblerait avoir eu son principal centre de population *dans le sud-ouest de la France*, et, plus particulièrement, aux environs de cette vallée de la Vézère, où l'on peut suivre pour ainsi dire de stations en stations le développement intellectuel qui l'avait conduite peut-être jusqu'aux confins de la civilisation; mais, à en juger par tout ce que nous savons, elle n'aurait jamais été bien nombreuse. Les restes qu'elle a laissés en Italie, dans la vallée de la Meuse et même dans le nord de la France, ne seraient que la trace de colonies séparées du gros de la nation et juxtaposées à d'autres races dont nous aurons à nous occuper plus tard.

L'homme de Cro-Magnon n'en a pas moins traversé les âges qui nous séparent de ces temps reculés. On le retrouve à diverses époques préhistoriques; il s'est maintenu à l'état de peuplades jusque dans les temps modernes; il est représenté encore par un certain nombre d'individus isolés.

A l'âge de la pierre polie, la race qui nous occupe laissait ses traces en Belgique dans la caverne d'Hamoir, à quelques lieues de ses anciennes stations d'Engis et d'Engihoul; le crâne trouvé sur les bords du Rhin à Nieder-Ingelheim, non loin du Taunus, avec des instruments néolithiques, a été avec raison rapproché du même type les alluvions de Grenelle se rattachant à la même époque ont donné des têtes qui rappellent celles des niveaux plus anciens; les sépultures néolithiques de Solutré attestent que la race dont il s'agit s'était maintenue dans le Mâconnais, associée à des hommes d'un type tout différent. Mais le fait le plus remarquable que nous présente cette époque est celui que M. Broca a fait connaître dans sa curieuse étude sur les crânes de la *Caverne de l'homme mort* (Lozère). Sans doute la race de Cro-Magnon porte ici des traces de croisement; mais on ne saurait méconnaître le type fondamental; et il s'agit d'une peuplade qui avait conservé les habitudes troglodytiques de ses ancêtres. Les crânes de même type extraits des tourbières du nord de la France et du port de Boulogne, à une profondeur de plus de 8 mètres, datent d'une époque qui n'est peut-être pas très éloignée de la précédente.

A Paris, les fouilles de l'Hôtel-Dieu, celles du boulevard de Port-

Royal, etc., ont donné des crânes du même type, dont le plus remarquable paraît être du Ve siècle.

Dans le midi de la France, l'un de nous a pu observer une femme originaire des Landes dont les caractères faciaux répondaient exactement à ceux que suppose le squelette décrit plus haut; la collection des têtes basques de Zaraus, recueillie par MM. Broca et Vélasco, renferme plusieurs pièces remarquables par quelques-uns des traits les plus frappants du type de Cro-Magnon, entre autres les dimensions exagérées du diamètre bizygomatique.

C'est pourtant en Afrique qu'il faut aller chercher aujourd'hui les représentants de la race qui nous occupe.

Les tombes mégalithiques de Roknia, explorées avec tant de soin par MM. Bourguignat, Mac-Carthy et surtout par M. le général Faidherbe, ont donné un grand nombre de crânes qui se rapprochent plus ou moins de ceux de Cro-Magnon et en reproduisent les traits les plus essentiels. L'un des types actuellement représentés parmi les Kabyles des Beni-Ménasser et du Djurjura, et signalé par le Dr Guyon, est remarquable au même point de vue. Mais c'est surtout parmi les Guanches de Ténériffe que le type de l'antique race de la Vézère semble s'être le mieux conservé. La belle collection recueillie par Bouglinval au Barranco-Hundo, et que se partagent aujourd'hui le Muséum et l'École des hautes-études, présente plusieurs têtes qui ne peuvent guère laisser de doutes sur ce point.

Ce résultat, quelque singulier qu'il puisse paraître d'abord, ne fait que montrer dans l'espèce humaine la répétition de ce qui a été déjà signalé chez les animaux. Les belles recherches de M. Lartet nous ont appris comment, après l'époque quaternaire, un certain nombre de mammifères avaient émigré d'Europe en Afrique ou tout au moins s'étaient éteints chez nous, tandis qu'on les retrouve au delà de la Méditerranée. Comme on explique l'ancien mélange des faunes et l'espèce de *départ* qui en a amené la séparation, il n'y a rien d'étrange à voir les populations humaines présenter un fait analogue. Cela même rend très naturellement compte de l'ancienne extension du type de Cro-Magnon, de sa présence actuelle à l'état erratique et par atavisme en Europe, de son existence plus fréquente, plus franchement accusée dans le nord-ouest de l'Afrique et dans les îles où il s'est trouvé à l'abri des métissages [1].

1. Académie des sciences, séance du 30 mars 1874.

RACES HUMAINES FOSSILES

MÉSATICÉPHALES ET BRACHYCÉPHALES

PAR MM. DE QUATREFAGES ET HAMY

De nouveaux faits sont venus confirmer d'une manière remarquable quelques-unes de nos conclusions. Je me bornerai à signaler la belle découverte faite par MM. Louis Lartet et Chaplain-Duparc, à Sorde, près de Peyrehorade, sur l'extrême frontière du département des Landes et des Basses-Pyrénées. Dans cette sépulture se sont trouvés superposés des objets fabriqués par l'homme, répondant, les plus inférieurs, aux temps paléolithiques, les supérieurs, aux temps néolithiques : la race des ouvriers n'a pas changé pour cela. Seize crânes comparés sexe à sexe avec les types déjà connus ont présenté non seulement des caractères généraux évidemment semblables, mais encore des dimensions moyennes absolues et relatives allant presque jusqu'à l'identité.

A elle seule, l'étude de la grotte de Sorde suffirait pour démontrer que les races humaines ont survécu aux derniers grands phénomènes géologiques. Si certaines observations recueillies en Belgique et dans le midi même de la France ont conduit quelques hommes éminents à admettre un grand hiatus, qui aurait séparé les populations paléolithiques et néolithiques, il ne nous paraît guère possible de les considérer autrement que comme des faits purement locaux qui n'infirment en rien le fait général.

La grotte de Sorde montre, en outre, la race ancienne de Cro-Magnon dans le voisinage presque immédiat des Pyrénées. Par là elle fait mieux comprendre comment l'un de nous (M. Hamy) a pu retrouver ses descendants au milieu des populations modernes de cette chaîne de montagnes.

Les types brachycéphales [1] fossiles sont à la fois plus nombreux et plus rapprochés que les types dolichocéphales. Nous devions craindre soit de multiplier outre mesure les divisions, soit de réunir des objets ethniquement distincts. Nous croyons avoir évité ce double écueil par une analyse des caractères très détaillée. Nous avons été conduits ainsi à admettre quatre types humains, au crâne plus ou moins arrondi, qui, pendant la période quaternaire, sont venus se superposer ou se juxtaposer en Europe aux deux types à crâne allongé étudiés précédemment. Ce sont : 1° le type mésaticéphale de Furfooz; 2° le sous-brachycéphale

1. On a donné le nom de *brachycéphales* aux crânes larges. Étymologie : βραχυς, court et κεφαλή, tête.

de la même localité; 3° le brachycéphale de Grenelle; 4° le brachycéphale de la Truchère, près de Lyon.

Nous prenons pour type de notre première race le crâne n° 1 découvert par M. Dupont dans le trou du Frontal [1], une de ces grottes de la Lesse que le naturaliste belge a explorées avec tant de zèle et de succès. Ce crâne présente dans son ensemble une ossature sèche et fine. Vu de profil, il montre, au-dessus des arcs surciliers, petits mais bien dessinés, un front très fuyant, dont la courbe très régulière se continue en haut et en arrière avec celle des régions temporale et occipitale sans présenter d'autre inflexion qu'une légère dépression aux sutures. Le même caractère se retrouve dans le crâne vu de face; le frontal est réduit en tous sens, et les bosses en sont presque entièrement effacées. Les pariétaux présentent des caractères analogues. Il en est autrement de l'occipital. Celui-ci, relativement bien développé, s'enchâsse pour ainsi dire dans les pariétaux à la façon d'une lentille et se projette en arrière; mais il ne présente que des traces de la protubérance externe, et les empreintes musculaires y sont très faiblement marquées. L'indice céphalique est de 79,31.

La face placée sous ce crâne est large, et l'indice en est presque le même que celui de la race de Cro-Magnon; mais, comme l'indice céphalique est ici très élevé, les deux grandes régions de la tête osseuse sont dans un juste rapport, et la tête est *harmonique* au lieu d'être *disharmonique*, comme chez les Troglodytes du Périgord. Les os nasaux, vus de profil, sont légèrement concaves et assez saillants; les orbites sont carrés; la fosse canine est très peu marquée, la mâchoire supérieure est presque orthognathe. La mâchoire inférieure, mince sans être délicate, rappelle, à quelques égards, celles de Cro-Magnon, mais se projette moins en avant.

Notre seconde race a pour type le sous-brachycéphale trouvé par M. Dupont dans la même localité que le précédent. Ici le front, vu de profil, se relève et monte assez droit jusqu'au niveau des bosses frontales latérales, qui sont bien marquées; puis la courbe s'affaisse brusquement jusque vers le premier tiers des pariétaux, où elle s'infléchit davantage et redevient régulière jusqu'au trou occipital, ne présentant dans ce trajet que des ondulations marquées surtout sur l'occipital.

La face de notre sous-brachycéphale diffère, plus encore que le crâne, de ce que nous avons trouvé dans la tête de Furfooz n° 1. L'indice facial reste, il est vrai, presque le même; mais les orbites et le nez s'allongent, les fosses canines se creusent profondément, la mâchoire supérieure s'allonge aussi et devient très prognathe, les dents s'inclinent également en avant. Un fragment de mâchoire inférieure, rapporté avec quelque doute à ce même crâne, permet de juger que cet os

1. Voir ce crâne plus haut, *fig.* 47, p. 72.

est ici plus haut, plus épais, plus robuste que celui dont nous avons parlé plus haut.

M. Dupont a retiré du trou du Frontal, indépendamment des deux têtes dont nous venons de parler et d'une autre dont il a été déjà question, divers fragments de crânes ayant appartenu à onze individus. La plupart pourraient être rapportés avec plus ou moins de certitude aux types précédemment décrits.

L'éminent naturaliste belge a rencontré daus ses diverses fouilles un nombre considérable de mâchoires inférieures, dont plusieurs ont la plus grande analogie avec celle de son homme de Furfooz n° 1. C'est à celles-ci que se rattache de la manière la plus étroite la célèbre mâchoire de Moulin-Quignon. On sait que des doutes se sont reproduits à diverses reprises relativement à l'authenticité de cette pièce ; mais ils ont dû être levés par la découverte, dans la même localité, d'une seconde mâchoire présentant les mêmes caractères et dont personne n'a contesté l'origine quaternaire.

L'un de nous (M. de Quatrefages) a montré depuis longtemps, et précisément à propos de la découverte faite par M. Boucher de Perthes, que la mâchoire inférieure varie souvent beaucoup dans la race la mieux caractérisée d'ailleurs. On ne peut donc attribuer aux particularités morphologiques de cet os une valeur égale à celle que présentent la plupart des autres parties de la tête osseuse. Toutefois, lorsque plusieurs caractères, partout ailleurs rares et isolés, se rencontrent réunis sur un certain nombre de mâchoires appartenant à des populations assez peu distantes et ayant vécu à la même époque géologique, il est difficile de ne pas voir dans ce fait un signe de proximité ethnique. Nous regardons en conséquence comme très probable que l'homme de Moulin-Quignon doit être rattaché au mésaticéphale de Furfooz.

A la suite des pièces dont il vient d'être question, nous plaçons la description des crânes n°s 1 et 2 de Solutré. Ces deux têtes ont été rapprochées de celles de Furfooz. Nous constatons en effet, entre ces deux groupes, certaines ressemblances assez prononcées ; mais les différences nous paraissent être plus marquées encore, et nous rattacherions plutôt ces crânes solutréens à notre troisième race, race brachycéphale de Grenelle, dont nous allons résumer les caractères.

Le gisement de Grenelle a cela de curieux qu'il présente en superposition géologique, et dans l'ordre que nous avons adopté, les trois types de Canstadt, de Cro-Magnon et celui dont il s'agit ici. L'un de nous (M. Hamy) vient de montrer tout récemment que les ossements des *graviers de fond* appartiennent au premier ; ceux des alluvions, à 3 ou 4 mètres de profondeur, se rattachent au second (*carrière Coulon*) ; enfin nos brachycéphales de la *carrière Hélie* ont été trouvés à une profondeur de $2^m,50$ à $1^m,40$. Tout autant que les autres, ces derniers sont

acceptés comme étant contemporains des animaux éteints ou émigrés. M. Belgrand a fait figurer dans son grand ouvrage sur *Le bassin parisien aux âges préhistoriques* une de ces têtes osseuses. C'est donc bien encore une race humaine fossile dont il s'agit ici.

Cette race est représentée par les crânes plus ou moins complets de deux hommes et quatre femmes, plus un certain nombre de fragments assez bien caractérisés pour qu'on ne puisse guère hésiter sur leurs rapports ethniques. Les différences individuelles sont en somme assez peu prononcées dans le même sexe ; mais, comme à l'ordinaire, les caractères s'atténuent d'une manière assez marquée de l'homme à la femme.

Chez le premier, la glabelle est très prononcée ; les arcs surciliers rappellent parfois ceux de la race de Canstadt, mais sont rejetés plus en dehors. Le front s'élève d'abord un peu obliquement. Il se renfle à la hauteur de la bosse frontale moyenne et, à partir de ce point, la courbe du crâne vue de profil se développe régulièrement sans ressaut ni méplat. Chez la femme, l'écaille occipitale présente une légère saillie. L'indice céphalique moyen est de 83,53 chez les hommes, de 83,68 chez les femmes.

Le frontal, large relativement à celui des races précédemment étudiées, n'a pour ainsi dire pas de bosses latérales. Les pariétaux sont bombés et courts ; leurs bosses sont mal circonscrites. L'écaille occipitale est courte et large. La protubérance externe est rugueuse, mais peu saillante.

La face est bien en harmonie avec le crâne, quant aux proportions générales. Les pommettes sont rugueuses et bien accusées ; la fosse canine est haute, mais peu profonde. Les orbites se rapprochent de la forme carrée ; les os du nez sont concaves et assez saillants. La mâchoire supérieure est volumineuse.

La troisième race de notre second groupe est donc bien distincte des précédentes, et suffisamment représentée dans les alluvions de Grenelle ; mais nous ne voyons à lui rattacher en dehors de cette localité, et encore sous toutes réserves, que deux fragments de mandibule recueillis à Orly et à Charonne par MM. Blondin et Eugène Robert, et le crâne de Nagy-Sap en Hongrie.

La quatrième race de notre second groupe n'est représentée jusqu'ici que par une seule tête trouvée par M. de Mercey dans les marnes grises à mammouth de la Truchère. Ce fait, et quelques anomalies d'ossification inutiles à décrire ici, nous ont fait hésiter sur la valeur de cette pièce unique ; on pouvait n'y voir qu'un cas d'anomalie individuelle. Toutefois les caractères en sont si spéciaux et si bien accusés, que nous avons cru devoir la regarder comme le type d'une race dont on retrouvera plus tard d'autres représentants.

Ce qui frappe tout d'abord dans cette tête, c'est le désaccord de la face

et du crâne. Celui-ci est très grand, très large ; l'indice est de 84,32. Il surmonte une face proportionnellement petite, et relativement étroite. Cette tête est donc disharmonique, et la disharmonie est précisément inverse de celle qui caractérise les crânes de Cro-Magnon.

Le frontal, étroit en bas, s'élargit considérablement à la hauteur des bosses latérales. Les pariétaux sont très developpés dans le sens transversal. L'occipital est large et la portion cérébrale en est relativement beaucoup plus développée que la portion cérébelleuse.

Le trait le plus frappant de la face est un nez très saillant, long et étroit, placé entre deux orbites carrés et relativement petits. Les pommettes sont massives, mais un peu effacées ; les fosses canines sont presque effacées ; la mâchoire supérieure et les dents sont légèrement prognathes.

Après avoir décrit la tête des hommes plus ou moins brachycéphales de la période quaternaire, nous avons dû, comme pour les dichocéphales, rechercher quelle trace les quatre types précédents avaient pu laisser dans les populations de la période actuelle ; mais ici la tâche devenait de plus en plus difficile. La proximité de ces types, les mélanges opérés pendant une longue suite de siècles, l'intervention d'autres races ont produit une confusion qui rend nécessaires de nouvelles et longues études. Toutefois, même parmi les populations modernes, on retrouve au moins certains traits dont l'origine remonte évidemment aux races dont nous avons tracé la caractérisque. Au Congrès de Bruxelles, plusieurs de nos collègues et nous-mêmes avons constaté, dans la vallée même de la Lesse, des traces évidentes du sang des races de Furfooz. L'un de nous (M. de Quatrefages) les a trouvées plus marquées encore dans les habitants des environs d'Anvers.

Le même a rattaché depuis longtemps à l'influence des races fossiles le prognathisme si accusé chez certains Européens, chez des Parisiens en particulier, alors que rien ne permet de supposer un mélange de sang noir.

En remontant plus haut et jusque dans les temps préhistoriques, on a des termes de comparaison plus précis. Nous nous bornerons à indiquer ici les principaux.

Nous rattachons à notre mésaticéphale de Furfooz la tête découverte par M. Gervais dans la grotte sépulcrale de Baillargues (Hérault), tête que ce naturaliste a décrite et figurée. Nous rapprochons du même type une tête inédite trouvée dans une caverne néolithique de Lombrives. Ces mêmes régions, Hyères (Var), Gibraltar (Espagne) ont fourni des mâchoires inférieures dont quelques-unes au moins paraissent devoir être rapprochées de la mâchoire de Moulin-Quignon, et par conséquent de celles de Furfooz n° 1.

Les crânes qui viennent se grouper autour de notre second type sont

sensiblement plus nombreux. M. Liénard a retiré d'un seul puits funéraire néolithique, près de Verdun (Meuse), sept crânes humains dont la plupart ont les plus grands rapports avec le crâne de Furfooz n° 2. Nous en dirons autant d'un certain nombre de têtes extraites des allées couvertes de Meudon, Vauréal, Presle (Seine-et-Oise). Trois crânes de la sépulture d'Orrouy, si bien étudiée par M. Broca, rentrent dans la même catégorie. Nous en dirons autant d'une tête trouvée à la station néolithique des Hautes-Bornes par M. Roujou. En outre, M. Bouchard-Chantereaux a retiré des argiles bleues du bassin de Boulogne une tête datant de l'âge de bronze. De son côté, M. Bourguignat a trouvé dans un ancien tombeau, au Cap Long de Saint-Césaire, un crâne qui doit prendre place à côté des précédents. Enfin en Portugal, au Cabeço d'Arrada, M. Pereira da Costa a rencontré un crâne dont le type métis paraît emprunté au moins en partie à la race de Furfooz n° 2.

Notre race brachycéphale de Grenelle paraît être celle dont la trace est la plus profonde. Chez nous, on l'a trouvée dans l'allée couverte de Marly-le-Roi, à la Pierre-qui-Tourne de la forêt de Compiègne... En Angleterre on la trouve de même dans les sépultures néolithiques et surtout dans les Round-Barow. En Allemagne, M. Schaaffhausen en a décrit un très bon exemplaire provenant des environs de Plau. En Danemark, cette même race n'est autre chose que le type brachychépale d'Eschricht. En Suède, l'illustre et vénérable M. Nilsson en a trouvé, dans les tourbières de Scanie. Enfin les crânes de cette même race entrent pour un douzième dans le nombre total des têtes retirées des dolmen suédois et étudiées par Retzius et ses successeurs.

En revanche, notre type de la Truchère continue à n'être représenté que par la tête sommairement décrite plus haut [1].

TÊTE OSSEUSE DE RACES HUMAINES FOSSILES ET ACTUELLES

HISTOIRE DE LA CRANIOLOGIE ETHNIQUE

PAR MM. DE QUATREFAGES ET HAMY

Il nous reste à parler de quelques faits concernant les rapports entre la race fossile de Paris et les populations de l'époque moderne qui se rattachent au type Lapon.

Il n'y a pas, il est vrai, une identité parfaite entre les crânes extraits des carrières de Grenelle (moyens niveaux supérieurs) et ceux des Lapons de nos jours. Mais, en somme, les analogies que nous avons constatées entre

1. Académie des sciences, séance du 11 janvier 1875.

ces têtes osseuses sont beaucoup plus nombreuses et plus importantes que les différences Ainsi, nos crânes de Grenelle viennent se placer exactement entre ceux des deux collections de crânes lapons les plus considérables qui aient été recueillies, celle Lycksele et celle de Kautokeino, par leur courbe horizontale, les indices céphaliques et la longueur des diamètres antéro-postérieur et transverse.

Ces diverses particularités nous ont fait admettre l'existence d'un *type laponoïde*, auquel se rattache un grand nombre de populations échelonnées dans le temps et répandues à peu près dans l'Europe entière.

C'est à lui qu'appartiennent ces têtes osseuses de l'époque néolithique, recueillies en Suède et en Danemark, regardées comme franchement lapones par le vénérable Sven Nilsson. Retzius père, après quelques hésitations, s'était rangé à la même opinion, qui est aujourd'hui celle, croyons-nous, de tous les anatomistes du Nord et en particulier celle de notre éminent correspondant M. Steenstrup.

Cette même race s'est retrouvée dans les anciennes sépultures de l'Allemagne du Nord et de l'Ouest, dans les *round-baurrows* des îles britanniques. Toutefois, sauf peut-être dans les îles danoises où elle semble avoir prédominé, elle est généralement peu nombreuse. L'un de nous (M. Hamy), après avoir fait le relevé des collections de Stockholm et de Lund, a trouvé qu'elle n'entrait que pour un dixième environ dans la composition des anciennes populations suédoises. Il en est à peu près de même en Angleterre.

En France, le type laponoïde s'est rencontré dans les sépultures néolithiques de la Pierre-qui-Tourne et de Marly-le-Roi. On le retrouve dans les populations actuelles des environs de Paris. Les collections du Muséum renferment un certain nombre de têtes qui ne peuvent laisser de doute à cet égard.

Nous retrouvons encore ce type, presque à l'état de pureté, dans les Alpes du Dauphiné.

La distinction des types dolichocéphale et brachycéphale se montre dans les statues, dans les portraits que nous devons aux sculpteurs. Au premier appartiennent les grands dieux de l'Olympe; les satyres, les faunes se rattachent au second. Miltiade, Périclès, Eschyle, Sophocle, Démosthènes, etc., étaient dolichocéphales; Socrate était brachycéphale.

Les Romains ont laissé plus de documents utilisables pour nos études. Mais aucun peuple de l'antiquité ne peut, à ce point de vue, rivaliser avec les Égyptiens. Les deux auteurs ont pu juger par eux-mêmes du nombre et de l'exactitude des peintures et des bas-reliefs, du plus haut intérêt pour l'ethnologiste, que renferment les temples et les hypogées égyptiens. Ce ne sont plus seulement les types généraux que l'on recon-

naît ici du premier coup d'œil : les caractères secondaires sont reproduits avec une précision qui a devancé parfois la science moderne. C'est ainsi que la variation du teint des races nègres, allant du noir au rouge brun, figurée sur les monuments égyptiens, n'a peut-être été acceptée comme réelle que depuis les derniers voyages.

Les Assyriens, les Babyloniens, les Persans ont aussi retracé sur leurs monuments bien des scènes instructives pour l'ethnologiste. Les peuples mystérieux qui élevèrent les monuments de l'Amérique centrale ont eux-mêmes laissé des renseignements d'un haut intérêt à ce point de vue.

A la période purement artistique succède la période scientifique. Celle-ci est toute moderne. Vers le milieu du XIVe siècle et à des titres divers, Luca della Robbia, Albert Durer, Bernard Palissy et N. de Nicolay peuvent être considérés comme ayant ouvert la voie. Toutefois, c'est seulement en 1627 que Spigel se crée, à l'aide de quatre lignes idéales, un type crânien, selon lui bien proportionné. Il est amené par là à comparer la tête du Moscovite, des macrocéphales d'Hippocrate, des Germains, des Génois et des Belges; mais adoptant une idée déjà émise par Vésale, il ne voit, dans les différences morphologiques de ces têtes, que le résultat de manœuvres ou d'habitudes qui ont modifié des formes primitivement semblables.

En réalité, il faut arriver à Daubenton, et surtout à Camper pour trouver des exemples d'étude vraiment scientifique de la tête osseuse. L'angle occipital du premier, bien plus encore les projections et l'angle facial du second attirèrent sérieusement l'attention, et l'on peut dire qu'il se forma une école campérienne à laquelle se rattachent Geoffroy Saint-Hilaire et Cuvier, par leur étude géométrique sur le triangle facial. Mais c'est surtout Blumenbach qui doit être regardé comme le véritable fondateur de la crâniologie ethnique.

La France, qui, par Buffon et Daubenton, avait ouvert la voie, d'abord aux études d'anthropologie, puis à l'introduction des mesures précises dans la description de la tête humaine, resta longtemps en arrière du mouvement qui se manifestait en Angleterre, en Amérique et en Suède. Il faut arriver à William Edwards et à la Société d'ethnologie pour voir l'école française reprendre son autorité.

La Société d'anthropologie succéda à la Société d'ethnologie. Elle aussi compte aujourd'hui dans tous les grands États de l'Europe des Sociétés sœurs, fondées à son imitation et qui ont déclaré vouloir marcher sur ses traces. L'autorité qu'elle a su prendre presque dès ses débuts est certainement due à la direction sévère de ses travaux. Il serait impossible d'en rappeler ici même une faible partie et de rendre justice à tous les travailleurs à qui elle doit la position qu'elle a prise; mais nous ne saurions passer sous silence les noms de MM. Broca et Pruner-Bey, dont la parole

et l'exemple ont été certainement pour une grande part dans la direction générale des travaux de la Société [1].

SQUELETTE HUMAIN

TROUVÉ DANS LES CAVERNES DES BAOUSSÉ-ROUSSÉ (ITALIE)
DITES GROTTES DE MENTON, LE 26 MARS 1872

PAR M. E. RIVIÈRE

La caverne du Cavaillon ou quatrième caverne des *Baoussé-Roussé* [2] a été exploitée maintes fois, mais seulement dans les couches supérieures, depuis nombre d'années, et antérieurement aux recherches dont j'ai été chargé au mois de juillet dernier par M. le ministre de l'instruction publique. Jusqu'alors aucun ossement humain n'y avait été découvert.

Depuis plus de trois mois, j'étudiais également le sol de cette caverne, creusant chaque jour plus profondément, et j'étais parvenu à $6^m,55$ au-dessous du premier niveau, sans avoir recueilli d'autres objets que de nombreux instruments en silex [3], des instruments en os, des coquilles marines et terrestres, et un grand nombre d'ossements, de dents et de mâchoires appartenant à divers animaux, carnassiers (l'*Ursus spelæus* entre autres), pachydermes, ruminants et rongeurs; j'étais, dis-je, parvenu à $6^m,55$ de profondeur, lorsque, dans la journée du 26 mars dernier, je découvris les premiers ossements d'un pied appartenant au squelette sujet de cette première note.

Ce squelette, dont le dégagement entier n'a pu être terminé qu'après huit jours d'un travail non interrompu, était placé sur le côté gauche (décubitus latéral gauche); son attitude était celle du repos, celle d'un homme que la mort aurait surpris pendant le sommeil. La tête, un peu plus élevée que le reste du corps et légèrement inclinée en bas, reposait sur la partie latérale gauche du crâne et de la face; le maxillaire inférieur était appuyé sur les dernières phalanges de la main gauche.

Le squelette était situé dans le sens longitudinal de la caverne, à 7 mètres environ de l'entrée et près de la paroi latérale droite.

Le crâne était recouvert de nombreuses coquilles percées d'un trou se rapportant au genre *Nassa* (la *Nassa neritea*), et de quelques dents également perforées par l'homme (prémolaires du cerf).

De plus, un instrument en os, long de $0^m,173$, terminé en pointe d'un

1. Académie des sciences, séance du 3 janvier 1876.
2. Mot patois qui signifie *rochers rouges*.
3. Quelques milliers.

côté, de l'autre par une extrémité large et aplatie, était appliqué sur le crâne en travers du front.

En arrière du crâne et contre l'occipital étaient placées deux pointes de lance en silex, toutes deux brisées à la base, mais à pointe à peu près intacte, à bords accidentellement dentelés. La plus grande mesurait $0^m,095$ de longueur, l'autre $0^m,083$.

Le crâne a conservé sa forme, malgré les quelques fractures qui le sillonnent, et présente les caractères des dolichocéphales.

L'occipital est fortement déprimé. Les os de la face sont bien conservés; les dents paraissent être au complet; elles sont très usées (indice d'un âge avancé) (?). Le maxillaire inférieur est assez développé; l'apophyse odontoïde très peu saillante, l'angle de la mâchoire très arrondi. Le crâne a éprouvé un léger renversement, de gauche à droite et de haut en bas, sur les os de la face. L'angle facial, difficile à déterminer, paraît mesurer plus de 80 degrés.

Le thorax, qui a dû subir une compression considérable par le poids des terres qui le recouvraient, est assez fortement écrasé, les côtes sont brisées. Les membres supérieurs présentent une flexion prononcée des os de l'avant-bras sur l'humérus. Le cubitus et le radius gauches sont fracturés au niveau du tiers inférieur [1].

Les os du bassin, très friables, ont souffert également d'une forte compression et présentent quelques fractures.

Les membres inférieurs, à demi fléchis, s'entre-croisent légèrement, reposant l'un sur l'autre.

Les fémurs sont parfaitement conservés, et mesurent de la tête aux condyles $0^m,464$. Les rotules sont intactes. Par contre, les extrémités supérieures et inférieures, très volumineuses, des tibias sont fracturées ainsi que l'extrémité supérieure du péroné droit. Au-dessous des tubérosités de l'extrémité supérieure du tibia gauche, j'ai recueilli quarante et une coquilles percées d'un trou (les *Nassa neritea* trouvées sur la boîte crânienne), paraissant avoir fait partie d'un bracelet.

Seuls, les ossements des pieds sont incomplets. Les objets environnant le squelette, soit autour, soit au-dessus de lui, se composent de :

1° Une cinquantaine d'instruments en silex taillé mais non poli, tels que pointes, lames et grattoirs;

2° Un fragment de poinçon en os, de petite dimension;

3° Une dent incisive de bœuf, quelques dents séparées, trois maxillaires inférieurs brisés, appartenant à des ruminants du genre cerf, une dent incisive du porc, deux fragments de côte de bœuf, ainsi que d'autres ossements plus ou moins brisés;

1. Un bourrelet osseux ayant les apparences d'un col semble indiquer que cette fracture s'est produite pendant la vie.

4° Des coquilles diverses : l'une, renfermant encore des traces de cendres et de charbon, était placée tout auprès du crâne. Le sol était mêlé de nombreuses parcelles de charbon et de quelques pierres calcinées.

La base du crâne, ainsi que la région postérieure du tronc jusqu'au bassin, était appuyée contre quelques pierres plus ou moins volumineuses, non taillées et de formes irrégulières. La disposition de ces pierres n'indique nullement un éboulement; elles paraissent plutôt avoir servi de points d'appui au corps pendant le sommeil [1].

DÉCOUVERTE D'UN NOUVEAU SQUELETTE HUMAIN

DE L'ÉPOQUE PALÉOLITHIQUE DANS LES CAVERNES DES BAOUSSÉ-ROUSSÉ (ITALIE) DITES GROTTES DE MENTON

PAR M. E. RIVIÈRE

La sixième caverne des Baoussé-Roussé, dans laquelle je viens de découvrir un nouveau squelette humain, à la profondeur de $3^{m},75$ au-dessous de son premier niveau, avait été déjà explorée par moi, mais seulement jusqu'à $1^{m},80$ de profondeur, pendant le cours de la mission scientifique qui m'avait été confiée, en 1871, par M. le ministre de l'instruction publique. Elle n'avait jamais été creusée ni fouillée avant mes recherches, lesquelles n'avaient produit jusqu'à 2 mètres que peu de résultats ; mais, à partir de ce niveau, le foyer de la caverne est devenu beaucoup plus riche en débris d'animaux, en coquillages comestibles ou non, et en silex taillés.

Les armes et les instruments trouvés sont en silex ou en os, ceux-ci très rares.

Les silex sont nombreux ; ils sont plus ou moins bien taillés : quelques-uns sont seulement ébauchés, d'autres sont mieux finis, notamment certaines pointes, et retaillés soit sur un seul, soit sur les deux bords. Leurs diverses formes sont identiques à celles qui avaient été trouvées jusqu'ici dans les grottes de Menton, et répondent aux types racloir, grattoir, pointerolle, pointe de flèche et autres. Aucun instrument aucune arme n'appartient à l'âge de la pierre polie.

1. Académie des sciences, séance du 29 avril 1872. — Ce squelette humain fossile a pu être transporté, intact, au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Il est représenté dans le dernier chapitre du *Monde avant la Création de l'Homme*.

Les instruments en os sont généralement grossièrement fabriqués; ce sont des diaphyses osseuses fendues, dont l'une des extrémités rendue cylindrique a été taillée en pointe, l'autre extrémité restant fruste.

Aucun fragment de poterie n'a jamais été trouvé dans cette caverne.

Les ossements humains récemment découverts constituent un squelette moins complet et moins bien conservé que celui qui avait été trouvé l'an dernier. L'homme auquel ces débris appartiennent était complètement étendu sur le dos, dans le sens longitudinal de la caverne, dont il regardait l'entrée, et dirigé d'arrière en avant, du N.-O. au S.-E. La tête devait avoir été appuyée contre le fond de la grotte, les fragments du crâne conservés n'en étant distants que de 7 à 8 centimètres; le genou gauche était légèrement relevé.

Aucun bloc de pierre, soit d'éboulement, soit placé intentionnellement, ne recouvrait ni n'entourait ce squelette, et le sol sur lequel il reposait n'était autre que la continuation du foyer supérieur, régulièrement stratifié et formé par un mélange de charbon, de cendres, de pierres anguleuses, calcinées, de petite dimension, d'ossements et de dents d'animaux, de coquilles et de silex. Il avait été inhumé avec ses armes et ses parures.

Les ossements que j'ai pu conserver, complets ou incomplets, intacts ou brisés, et que j'ai enlevés avec une portion du sol auquel ils adhéraient, se composent des pièces suivantes :

1° *Crâne.* — Portion de l'occipital; portion du pariétal gauche et os wormien.

2° *Face.* — Partie du corps du maxillaire inférieur, avec les deux incisives moyennes et l'incisive latérale gauche; dents rasées comme celles du premier squelette.

3° *Extrémités supérieures.* — Portion supérieure du scapulum gauche; contre la face sus-épineuse et en travers de l'épine scapulaire était placée, lui adhérant encore, une lance en silex, intacte, longue de $0^m,146$, large à la partie moyenne de $0^m,037$, triangulaire, arrondie à la base et légèrement retaillée, présentant une face supérieure convexe, une face inférieure concave. — Portion de clavicule, longue de $0^m,06$. A 2 centimètres environ au-dessous de cet os, j'ai trouvé trois coquilles perforées, une *cyprée* et deux *nassa neritea*, semblant avoir fait partie de quelque collier. — Humérus droit : de cet os, il ne reste que l'épiphyse inférieure, en contact parfait avec les deux os de l'avant-bras, et formant l'articulation du coude. Cette épiphyse volumineuse est entourée, surtout en dehors, d'un bracelet formé par trente-deux coquilles perforées, et par une dent canine de cerf, également percée. Au-dessus et en dehors de l'humérus droit, se trouvait un galet en silex, long de $0^m,184$, large à la partie moyenne de $0^m,078$, aplati sur ses deux faces, grossièrement et

irrégulièrement taillé et à larges éclats. Ce silex me paraît avoir pu servir de hache ou de massue. — Humérus gauche. Bien qu'incomplet, cet os mesure encore $0^m,246$; il lui manque les deux extrémités articulaires. Au niveau du pli du coude gauche se trouvait aussi un bracelet de coquilles perforées formé par 4 *cyprées*, 18 *nassa* et 2 petits *buccins*. — Les deux os de l'avant-bras droit sont très développés, et relativement plus volumineux que l'humérus; le cubitus est à peu près entier et mesure $0^m,288$; le radius est brisé aux deux tiers inférieurs; la partie conservée mesure $0^m,192$. — L'avant-bras gauche n'existe plus. Au niveau du poignet droit existait un bracelet de coquilles, formé par une *cyprée* et 15 *nassa* perforées. — La main droite est représentée par les deux os du carpe déjà cités, par les 2e, 3e et 4e métacarpiens, par les premières phalanges du pouce, du 2e et du 5e doigt, par les secondes phalanges des 2e, 3e et 5e doigts, par trois phalanges unguéales. — La main gauche n'est représentée que par deux phalanges.

4° *Thorax.* — Il reste seulement quelques fragments de côtes.

5° *Colonne vertébrale.* — De la colonne vertébrale, ont été conservées les trois dernières vertèbres lombaires, vertèbres très volumineuses, et l'extrémité supérieure du sacrum, pièces extrêmement friables.

6° *Bassin.* — Le bassin ne laisse plus apercevoir, avec la partie du sacrum ci-dessus indiquée, qu'une faible portion du bord supérieur et de la fosse iliaque interne du côté droit.

7° *Extrémités inférieures.* — Fémur droit: la diaphyse de cet os est brisée aux deux extrémités et mesure encore $0^m,38$. — Fémur gauche: beaucoup plus complet, a été brisé au-dessous du petit trochanter et mesure de ce point aux condyles $0^m,454$, ce qui devrait lui donner une longueur totale de $0^m,53$ à $0^m,54$. Son volume est proportionnel à sa longueur, et sa circonférence dans la partie la plus étroite mesure $0^m,11$. Le diamètre transverse au niveau des condyles donne $0^m,094$. La ligne âpre est très proéminente, et les empreintes musculaires très accentuées. La courbure de torsion n'est pas considérable, mais la courbure antéro-postérieure est très prononcée. Au niveau de l'extrémité inférieure de chaque fémur, j'ai trouvé un bracelet ou jambelet, formé pour la jambe droite par 2 *cyprées*, 5 *buccins* et 15 *nassa;* pour la jambe gauche, par 3 *buccins*, 21 *nassa* et 1 *trochus;* toutes coquilles perforées. — Rotules : elles existent toutes deux et entières. — Tibia droit: de cet os, il n'existe que l'extrémité supérieure ou tête, laquelle est volumineuse; son diamètre transverse est de $0^m,093$, son diamètre antéro-postérieur $0^m,06$. — Pied : le pied est très long et très fort; il devait avoir de $0^m,28$ à $0^m,29$ de longueur, c'est-à-dire $0^m,04$ environ de plus que le pied du squelette trouvé l'an dernier.

L'homme auquel appartenaient ces divers ossements devait être d'une

grande taille, d'une taille de près de 2 mètres; du reste, le squelette découvert l'an dernier mesurait déjà de 1m,85 à 1m,90. Les peuplades préhistoriques des cavernes de Menton appartenaient donc très probablement à une race de grande taille.

Certaines coutumes entrevues lors de la découverte du premier squelette se trouvent aujourd'hui confirmées; entre autres, l'*inhumation de l'homme sur un foyer de cendres*, le cadavre orné de ses parures et environné de ses armes, recouvert aussi d'une couche de fer oligiste qui, par l'hydratation, s'est transformé en peroxyde de fer et a donné à tous les ossements humains, sans aucune exception, ainsi qu'aux objets, parures et armes, qui étaient en contact immédiat avec lui, et à eux seulement, une teinte rouge très prononcée. Avec l'homme, j'ai trouvé également les restes d'un repas, soit qu'ils provinssent des détritus de la vie de chaque jour, soit qu'ils fussent les résultats d'un repas funéraire [1].

NOUVEAUX SQUELETTES HUMAINS

DÉCOUVERTS DANS LES GROTTES DE MENTON, DISPARITION DES SILEX TAILLÉS ET LEUR REMPLACEMENT PAR DES INSTRUMENTS EN GRÈS ET EN GALCAIRE

PAR E. RIVIÈRE

Les grottes de Menton ou cavernes de Baoussé-Roussé ont donné lieu, depuis la dernière communication que j'ai eu l'honneur de faire à l'Académie, à la découverte de trois autres squelettes humains, dont deux d'enfants, et à quelques faits nouveaux relatifs à la nature des armes et des intruments en pierre.

En effet, le 3 juin 1873, j'ai commencé à découvrir dans la caverne qui porte le n° 6, à 3m,90 de profondeur, un nouveau squelette d'adulte, le troisième des grottes de Menton ou le second de la sixième caverne, et deux jours plus tard, le 5 juin, à 3m,80, dans le voisinage de celui-ci et presque à ses pieds, le squelette d'un enfant d'une quinzaine d'années. Le second enfant a été trouvé il y a trois semaines, le 27 janvier 1874, dans la caverne n° 1.

La découverte du nouveau squelette d'adulte confirme pleinement certaines coutumes funéraires, dont j'ai parlé dans mes précédentes communications, par la coloration rouge des ossements et du foyer sur lequel ils reposent immédiatement, et par leur aspect parfois brillant et métallique; coloration et aspect dus comme toujours à la présence du fer oligiste dont, à l'exemple des deux premiers squelettes, celui-ci avait été

1. Académie des sciences, séance du 21 avril 1873.

entièrement recouvert, et que je retrouve aussi sur les armes en os et en pierre et sur les parures de coquilles et de dents percées dont il était orné.

Ce troisième squelette était situé à droite et en avant du second, à un niveau inférieur de $0^m,15$ seulement, et dans une position un peu divergente par rapport à celui-ci. La tête repose sur la partie latérale gauche du crâne et de la face, comme chez le premier squelette, tandis que le corps affecte un décubitus dorso-latéral gauche.

Le plan du foyer sur lequel ce squelette est étendu présente une double déclivité : 1° de haut en bas et d'arrière en avant; 2° de haut en bas et de droite à gauche, de telle sorte que la tête est de $0^m,23$ plus élevée que les extrémités inférieures et que toute la partie latérale gauche du corps est également plus haute de $0^m,14$ que la partie latérale droite.

Il n'existait de bloc de pierre un peu volumineux ni sur la tête ni sur les autres parties du squelette, médiatement ou immédiatement.

Tous les ossements dont il se compose sont en place et dans leurs rapports anatomiques entre eux, sauf quelques-uns de ceux qui constituent les membres inférieurs. Ces derniers, par suite d'un accident difficile à expliquer, ont subi et une certaine destruction et un déplacement des plus bizarres.

La destruction porte sur l'avant-bras droit, ainsi que sur la main du même côté, qui ont disparu presque entièrement; car du cubitus et du radius il ne reste que deux courts fragments, fragments supérieurs de ces deux os fracturés inégalement, qui sont encore dans leurs rapports articulaires normaux avec la poulie humérale. Par contre, les autres ossements qui complètent le membre thoracique droit et ceux qui constituent son congénère du côté gauche sont entiers. La cage thoracique, à l'exception de la première côte droite, la colonne vertébrale moins deux vertèbres cervicales, l'os iliaque droit et le sacrum, ont également disparu, ainsi que les rotules droite et gauche, la tête du fémur droit, le péroné gauche et tous les ossements des pieds, sauf l'astragale et la phalange onguéale du gros orteil du côté droit. Les deux fémurs sont brisés. Les tibias sont brisés aussi tous deux.

Quant au déplacement, il affecte : 1° le fragment inférieur du fémur droit, qui est placé transversalement en dehors et à gauche du squelette, sur un plan plus élevé et oblique de haut en bas; 2° le tibia gauche qui est aussi reporté transversalement sur un plan oblique, mais un peu inférieur au précédent, de telle sorte que l'extrémité inférieure de l'os correspond à l'extrémité inférieure du fémur gauche; 3° le tibia droit qui se trouve longitudinalement situé au niveau du thorax, son extrémité supérieure reposant médiatement sur le bord supérieur de l'os iliaque, dont il est séparé par une faible couche de cendres, tandis que l'extrémité inférieure plus élevée correspond pour ainsi dire à l'espace interclaviculaire; 4° le péroné droit qui croise à angle droit l'extrémité inférieure

du tibia droit, passant un peu au-dessous de lui, et s'enfonce dans le foyer sous le bord spinal du scapulum droit, qui est dans sa position normale.

Les principaux caractères que présente ce troisième squelettte d'adulte sont : une dolichocéphalie prononcée ; des orbites tout à fait analogues à ceux du premier squelette ; un maxillaire inférieur puissant, doué de dents épaisses, jeunes, non usées, mais aux tubercules saillants ; des ossements très développés, aux attaches musculaires fortes, et entre autres des clavicules qui mesurent environ $0^m,17$ de longueur ; enfin une grande stature.

La tête est environnée d'un très grand nombre de coquilles percées, appartenant principalement aux genres *Nassa*, *Buccinum*, *Columbella* et *Cypræa*, et de quelques dents canines de cerf perforées ; coquilles et dents non adhérentes au crâne, mais contenues dans une couche de cendres de 2 à 3 centimètres d'épaisseur, fortement colorée en rouge, comme ces pièces elles-mêmes, par le fer oligiste, et formant au-dessous et en arrière du crâne comme une sorte d'auréole. Ces coquilles et ces dents réunies devaient constituer soit une résille, soit une couronne.

Quant aux armes et aux instruments, ils sont en os et en pierre. Les premiers se composent d'un fragment de poignard, long de 47 millimètres, trouvé en dedans de l'humérus gauche, à pointe dirigée vers la partie supérieure du thorax, et d'un fragment de poinçon, dont la pointe est à peu près intacte. Les seconds présentent un fait extrêmement curieux, que j'ai commencé à trouver pour la première fois avec ce squelette, je veux parler des armes et des instruments en grès.

En effet, les objets en silex diminuent ici considérablement pour disparaître bientôt dans les couches un peu plus inférieures, où ils sont complètement remplacés par des instruments en grès taillés et plus ou moins retouchés sur les bords, tandis qu'auparavant le grès n'apparaissait qu'à l'état d'exception. Ces grès sont parfois accompagnés de quelques quartzites, de quelques afanites et surtout de calcaires taillés, parmi lesquels je citerai un nucléus parfaitement conservé.

La disparition des silex taillés coïncide aussi avec celle des armes en os au-dessous du troisième squelette. La faune qui accompagne ces grès travaillés ne différant en rien de celle des foyers supérieurs, je ne crois pas devoir attribuer la présence de ceux-ci à une époque plus ancienne, bien que la taille des flèches, par exemple, se trouve modifiée et affecte le type des Moustiers. J'inclinerais volontiers à l'expliquer par l'arrivée des premières tribus dans les grottes de Menton, qui recoururent d'abord aux roches les plus faciles à trouver, en attendant qu'elles eussent découvert les gisements de silex auxquels elles devaient un peu plus tard emprunter les matériaux qui leur étaient nécessaires.

Quant aux deux squelettes d'enfant, le premier semble appartenir à

un sujet d'une quinzaine d'années, d'après le défaut de soudure de certaines épiphyses osseuses. Il repose, comme toujours, sur un foyer de cendres, non plus étendu sur le dos ou sur le côté, mais bien cette fois sur le ventre; le crâne est totalement écrasé et impossible à reconstituer; le reste du squelette est en assez bon état de conservation. Il est situé à 80 centimètres environ en avant du troisième squelette d'adulte et à un niveau supérieur de quelques centimètres seulement. Il n'était orné d'aucune parure ni d'aucune arme en os.

Le second squelette d'enfant, découvert le 27 janvier 1874, ne provient plus de la sixième caverne, mais bien de la grotte n° 1, à $2^m,70$ de profondeur. Il semble appartenir à un enfant d'une dizaine d'années. Il est situé à $10^m,50$ de l'entrée de la caverne, à égale distance des parois droite et gauche, dans le sens de la longueur de la grotte et dirigé du nord-est au sud-ouest [1].

GROTTES PRÉHISTORIQUES DE LA MARNE

ÉPOQUE DE LA PIERRE POLIE

PAR M. J. DE BAYE

1° *Grottes.* — Ces cavernes affectent les mêmes formes et, malgré les nuances particulières à chacune, elles revêtent des caractères qui révèlent une commune origine. Les parois et les voûtes portent les empreintes des coups de hache en silex. Les unes sont simples, les autres composées de deux compartiments. Certaines sont exclusivement des sépultures, d'autres ont évidemment servi d'habitations. Ces dernières, généralement plus confortables, ont un accès plus facile; des rainures pratiquées autour des portes permettaient de les fermer plus exactement et plus commodément. Les parois sont pourvues de crochets taillés dans la craie, quelques-unes ont des étagères; enfin elles offrent des surfaces polies, particulièrement aux entrées, qui dénotent une fréquentation réitérée et prolongée. L'une de ces grottes-habitations est ornée dans sa partie antérieure d'un relief sculpté dans la craie naturelle, qui représente une hache emmanchée et une fronde. C'est, à n'en pas douter, l'œuvre d'un habitant primitif qui avait utilisé ses loisirs et qui semblait avoir quelques dispositions pour les arts.

Les grottes sépulcrales proprement dites sont généralement moins bien travaillées, simples; elles ont été peu pratiquées; l'ouverture en est plus soigneusement fermée et la pierre de l'entrée est scellée fort solidement.

1. Académie des sciences, séance du 23 février 1874.

La tranchée qui précède les grottes, la pierre qui les obstrue et qui les indique, les matières calcaires pilées qui la remplissent sont autant de sujets dignes d'attention et d'étude

2° *Mode de sépulture.* — Aucune des grottes n'était vide. Un certain nombre contenaient de la cendre mélangée à des ossements peu abondants; plusieurs renfermaient une terre pulvérulente mélangée à quelques rares fragments d'os. J'ai lieu de le croire, ces grottes ont été fréquentées à des époques postérieures à l'âge de la pierre polie. Celles qui avaient été respectées et conservées intactes étaient loin d'offrir le même aspect. Dans plusieurs, les corps, déposés horizontalement, étaient nus. Les ossements gardaient leurs rapports anatomiques; des crânes, dans leur position naturelle, regardaient encore vers la voûte de la grotte. Une de ces sépultures avait reçu quarante sujets, disposés d'une manière fort intéressante que nous avons notée. Dans d'autres, les corps placés aussi horizontalement, étaient recouverts de cendres ou de terre fine. Plusieurs nous offrirent un autre mode de sépulture : les corps y étaient accroupis et soutenus par des pierres.

Nous avons cru remarquer que les corps qui étaient nus se rencontraient spécialement dans les grottes qui avaient préalablement servi d'habitation.

3° *Crânes et ossements humains.* — Tous les crânes dans un état de conservation convenable ont été recueillis. Le type brachycéphale domine presque exclusivement. Deux ou trois crânes se rapprochent du type dolichocéphale. Nous regrettons la disparition d'un de ces derniers types, très caractérisé; une main indélicate se l'est approprié. Le col du fémur est fort prolongé dans certains sujets. Plusieurs anomalies se sont rencontrées; elles offriraient plus d'intérêt à la médecine qu'à la paléontologie humaine.

4° *Ossements d'animaux.* — Les ossements d'animaux, malgré ce qui a été publié sur la découverte des cavernes préhistoriques de la Marne, n'offrent que peu d'intérêt. Si l'on excepte quelques mâchoires de pachydermes, les autres ossements ne sont généralement que des restes des repas des carnassiers qui fréquentèrent les grottes à certaines époques, comme on peut s'en assurer par les traces de leurs griffes, encore visibles sur plusieurs points des parois.

5° *Objets appartenant à l'industrie primitive.* — L'art primitif était représenté dans ces grottes par de nombreux spécimens, dont je signalerai seulement les principaux. Les instruments en silex sont : des haches en grande quantité, de formes, de natures, de dimensions variées. Plusieurs de ces haches étaient encore dans leur gaine. Le nombre des couteaux est considérable; plusieurs sont remarquables par leur longueur. Les perçoirs, en grand nombre, sont intéressants par leur travail. Des scies retaillées délicatement, des flèches d'un travail recherché,

des grattoirs, dont un du type du Grand-Pressigny, forment une intéressante collection. Les tranchets s'y trouvaient par centaines. Outre les haches en silex, nous en avons trouvé plusieurs en matière verte et une en porphyre. Un polissoir bien caractérisé, quelques pierres à aiguiser, des objets en craie grossièrement travaillés sont dignes d'attention.

Les instruments en os sont moins nombreux et moins variés. Cependant plusieurs poinçons sont remarquables. Un tranchet formé d'un os, armé à ses deux extrémités d'une canine d'animal, est fort intéressant. Une aiguille à chas, des manches d'instruments courts et cylindriques, un cône surmonté d'une petite sphère rappelant assez la forme d'une quille, sont, parmi beaucoup d'autres, les objets les mieux caractérisés.

Un instrument en corne de cerf, taillé en biseau et percé, comme les gaines des haches, d'un trou destiné à recevoir le manche, mérite une mention particulière.

Comme objets de parure, nous avons recueilli : des coquillages de plusieurs genres, taillés de différentes manières, percés d'un ou de plusieurs trous ; des grains de collier en craie et en pétoncle ; des pendeloques en schiste et en marbre. Ces objets de l'art primitif sont nombreux et plusieurs offrent un grand intérêt.

La céramique nous a donné un vase entier, une partie notable d'un autre et des fragments en quantité [1].

DÉCOUVERTE D'UN SQUELETTE HUMAIN DE L'AGE DU RENNE

A LAUGERIE-BASSE (DORDOGNE)

PAR MM. E. MASSENAT, PH. LALANDE ET CARTAILHAC

Le gisement célèbre de Laugerie-Basse, presque en face de la station des Eysies, est constitué par un talus considérable le long de la Vézère, au pied des grands escarpements qui la dominent. Pendant 500 mètres environ, ce talus, élevé de 12 mètres en moyenne au-dessus du lit actuel de la rivière, présente d'innombrables traces du long séjour de l'homme. Mais sur les points nombreux qui n'ont pas été abrités par le surplomb des rochers et là où des sources ont entretenu une trop grande humidité, les ossements sont à peu près pourris, et les dents et les silex seuls attestent la richesse des foyers, que décèle aussi la coloration toute spéciale des terres.

Dans l'endroit le mieux préservé de cette immense station, MM. Lartet et Christy et le marquis de Vibraye avaient exécuté jadis, on le sait, des

1. Académie des sciences, séance du 17 juin 1872.

fouilles fructueuses. Depuis six années, un de nous, M. Massenat, poursuit sans se lasser des recherches lentes, mais complètes.

A partir de l'époque du renne, l'homme a toujours vécu sous ces débris majestueux, mais la principale partie du talus s'est formée pendant la période paléolithique. Malgré des nivellements plus ou moins récents de la surface, des vestiges de ces occupations successives se montrent çà et là : par exemple, ce sont les traces de l'âge du bronze, avec des résidus de creuset et de charmants petits vases en poterie noire très fine, ornés de dessins géométriques, identiques à quelques-uns de ceux du lac du Bourget ; ailleurs, c'est un foyer de l'âge de la pierre polie, avec ses ossements d'animaux actuels, ses lissoirs et poinçons en os, ses haches et surtout ses poteries grossières.

La poterie, nous saisissons l'occasion de le dire, n'a jamais été trouvée par nous dans les couches franchement intactes de l'âge du renne. Elle accompagne constamment, au contraire, les ossements d'animaux domestiques. Elle est l'œuvre des populations de l'âge de la pierre polie, et sa présence dans un gisement quaternaire est pour nous un signe certain de remaniement ; car, il faut le dire, sans songer encore aux conséquences possibles, un abîme trop peu remarqué sépare les civilisations de l'âge de la pierre taillée et de l'âge de la pierre polie ; elles n'ont aucun point de contact dans nos pays.

Les couches quaternaires de l'âge du renne affleurent donc à la surface du talus de Laugerie-Basse. Les fouilles n'offrent pas d'abord de difficultés ; les objets les plus beaux, les plus remarquables sculptures et représentations d'animaux ont été trouvés dans ces foyers supérieurs ; mais l'explorateur rencontre bientôt des rochers, souvent énormes, détachés de la voûte de l'excavation ou du sommet de l'escarpement. Il doit chercher un passage dans les interstices de ces blocs, qui, par la force de leur chute, se sont enfouis dans les cendres et les terres des foyers inférieurs. Les fouilles sont pénibles dans ces galeries souterraines.

On peut descendre ainsi, jusqu'au niveau actuel des plus grandes crues de la Vézère, sans sortir des foyers de l'âge du renne ; d'où l'on doit tirer cette conséquence, que la vallée était déjà à cette époque dans son état actuel. Il ne paraît pas que la rivière ait recouvert les foyers inférieurs ; tandis que, dans la grotte du Moustier, à quelques kilomètres en amont et *à 24 mètres* au-dessus du lit actuel, la couche archéologique, renfermant des silex semblables à ceux de Saint-Acheul et les ossements d'une faune antérieure au grand développement du renne, se trouve divisée en deux, par un lit de sable dont la nature et la position démontrent qu'il a été déposé par les eaux.

Les sauvages de l'âge du renne proprement dit se sont donc installés, à un moment donné, au bord de l'eau, sous les grands abris de Laugerie, et c'est alors que des éboulements considérables se sont produits, à des

intervalles de temps à coup sûr fort longs. C'est au moins la conviction des personnes qui examinent la puissance des couches ossifères. Les sauvages ont, après chaque chute de rochers, repris possession du sol exhaussé; ils n'ont pas cherché à le niveler, et ils ont, au contraire, profité des intervalles des blocs pour y rallumer leurs feux.

Une fois au moins, nous venons de le constater, un des leurs fut victime de l'éboulement.

Au-dessous d'une bergerie que l'on remarque sur le talus, dans la direction de la gorge d'enfer et derrière elle, une assise assez superficielle de 1^{m},25 d'épaisseur avait été soigneusement exploitée. Parmi les objets qu'elle avait livrés, silex, os et bois de renne travaillés, nous signalerons : 1° deux charmantes gravures : l'une, sur os, est un jeune renne lancé au galop ; l'autre est une tête de cheval, sur bois de renne ; 2° trois sculptures en bois de renne : une ébauche de lièvre très reconnaissable, une tête de renne avec ses bois, un animal aux allures félines fort curieux. Cette couche reposait sur une série de blocs; quelques-uns avaient 5 mètres de longueur et 2 de largeur et d'épaisseur; pour parvenir au-dessous d'eux, il fallut reprendre les fouilles à une certaine distance et faire une étroite galerie ; pendant ce travail, on n'a pas cessé de recueillir des ossements et bois de rennes, et de nombreux silex taillés.

Quand cette galerie est arrivée sous les grands rochers indiqués plus haut, nous avons constaté qu'ils recouvraient une couche de 1^{m},20 d'épaisseur, très riche en objets et dans laquelle on remarquait des lits de terre brûlée et de charbons. L'horizontalité de ces couches avait été dérangée par le choc et le poids des rochers; mais c'est encore au-dessous d'elle que nous avons découvert un squelette humain.

La tête était au nord-est, du côté de la Vézère, les pieds au sud-ouest vers le rocher. Il était allongé sur le côté et tout à fait accroupi ; la main gauche sous le pariétal gauche, la droite sur le cou ; les coudes touchant à peu près les genoux, un pied rapproché du bassin. Les os étaient presque en place; il y avait eu à peine un très léger tassement des terres; mais la colonne vertébrale était écrasée par l'angle d'un gros bloc, et le bassin était brisé. Nous avions devant nous les restes d'une victime de l'éboulement sans aucun doute. Elle avait été renversée sur le foyer et s'était en vain repliée pour éviter la chute des rochers; mais finalement ceux-ci et la terre qui accompagne toujours un éboulement l'avaient ensevelie. Nous ne pouvons admettre que l'on puisse ici parler de sépulture; trop souvent on a cru à des sépultures quaternaires ; dans le cas qui nous occupe, nous ne pouvons accepter que notre explication.

Nous avons étudié avec une attention scrupuleuse la situation des objets qui accompagnaient le squelette. Nous avons trouvé une vingtaine de coquilles. D'après la détermination qu'a bien voulu faire M. G. de Mortillet, elles appartiennent à deux espèces différentes : ce sont les

deux plus grosses porcelaines de la Méditerranée, *Cypræa pyrum* (Gmel.) ou *rufa* (Lam.) et *Cypræa lurida* (Lin.). Ce qu'il y a d'intéressant, c'est qu'elles étaient disséminées par couple sur le corps : deux couples sur le front, un près de chaque humérus, quatre dans la région des genoux, deux sur chaque pied. Il faut donc écarter l'idée d'un collier ou de bracelets. Ces porcelaines, qui étaient percées par une entaille, devaient orner un vêtement.

Ce squelette étant situé à près de trois mètres au-dessous de la surface des foyers de l'époque du renne, au-dessous d'une assise de rochers qui pendant toute cette période quaternaire avaient soustrait à tout atteinte ce qu'ils recouvraient, son âge ne peut être un seul instant douteux ; en cela il se distingue de la plupart des squelettes humains plus ou moins entiers que l'on regarde comme quaternaires et que l'âge de pierre polie peut sans doute revendiquer [1].

EXISTENCE DE L'HOMME PENDANT L'ÉPOQUE GLACIAIRE

EN ALSACE

PAR M. CH. GRAD

L'homme a vécu en Alsace à l'époque glaciaire : il a été contemporain des glaciers disparus des Vosges et des anciens glaciers des Alpes lors de leur grande extension. Son existence, à cette époque, est attestée par la présence de ses fossiles dans le lehm rhénan, vaste dépôt de boue glaciaire superposé, comme les moraines terminales des Vosges, à une formation inférieure de cailloux roulés d'origine fluviatile. Superposés immédiatement à la même formation d'alluvions anciennes, le lehm de la plaine du Rhin avec fossiles humains et les moraines des vallées vosgiennes sont de même date. Quant à l'apparition des glaciers des Vosges, elle s'explique, ainsi que l'ancien développement des glaciers des Alpes en dehors de leur limite actuelle, par une plus grande humidité du climat, avec des précipitations de neige plus abondante dans les montagnes, sans abaissement considérable de la température.

Dès l'année 1823, le Dr Ami Boué a découvert des fossiles humains à Lahr, sur la rive allemande du Rhin, et le Dr Faudel en a signalé d'autres en Alsace, à Eguisheim, en 1866. A Lahr comme à Eguisheim, ces ossements se sont trouvés, dans le lehm, associés à des ossements de grands mammifères d'espèce éteinte, de mammouth, de bison, de cerf, de cheval, etc. Les ossements humains de Lahr forment la moitié d'un

1. Académie des sciences, séance du 14 octobre 1872.

squelette, moins la tête; ceux d'Eguisheim proviennent, au contraire, du crâne et consistent en un pariétal et un frontal qui s'adaptent l'un à l'autre. Toutes ces pièces ont été recueillies en place, enclavées dans le lehm encore adhérent à leur surface. Les fossiles de Lahr se sont présentés en saillie dans une tranchée, placés horizontalement, mais non dans la position d'un cadavre enterré en cet endroit. Les fragments du crâne humain d'Eguisheim et les ossements de mammifères d'espèce éteinte qui les accompagnent indiquent le même état de conservation. Sur les deux points, en Alsace et dans le pays de Bade, on a recueilli avec les fossiles humains les coquilles fossiles caractéristiques du lehm : *Helix hispada*, *Pupa muscarum*, *Succinea oblonga*, etc. Provenant d'un terrain non remanié, du lehm, les ossements de Lahr et d'Eguisheim ont été enfouis lors du dépôt de ce lehm et lui sont évidemment contemporains.

On le sait, la formation du lehm s'étend sur toute la plaine du Rhin, depuis Bâle jusqu'à Mayence, avec des caractères identiques. C'est un dépôt de limon composé d'un mélange intime de sable fin, d'argile et de carbonate de chaux, chargé par places de particules fines de mica, le tout parfaitement homogène, sans aucun indice de stratification. Avec une puissance variable, cette formation atteint sur certains points une épaisseur de 60 mètres et même plus, tandis que sur d'autres elle manque complètement et laisse paraître à la surface le sable et le gravier des alluvions anciennes, qui constituent le sol aride des forêts de Haguenau et de la Hardh. Le lehm provient, en majeure partie, de boue glaciaire consolidée, déposée par le Rhin dans la plaine au-dessous de Bâle, à l'époque où le grand glacier qui alimentait le fleuve a déposé les blocs erratiques de l'Alpe du Wurtemberg, sur les bords du lac de Constance. Du côte de la Forêt-Noire, comme le long de la chaîne des Vosges, le dépôt pénètre à l'intérieur des vallées et constitue de petites colonnes à pente douce, au pied des montagnes, montrant partout de nombreuses traces de dénudations et ne dépassant nulle part la limite inférieure des moraines frontales les plus avancées.

L'homme a donc vécu en Alsace à l'époque des glaciers des Vosges et lors de la grande extension des glaciers des Alpes. Un climat plus humide avec des chutes de neige excessives dans les montagnes suffit, comme nous l'avons affirmé, pour expliquer le grand développement des glaces anciennes sans abaissement considérable de la température actuelle. En effet, la température moyenne du Grindelwald, dans les Alpes, près de l'extrémité inférieure des glaciers du même nom, équivaut actuellement ou se trouve à peine au-dessous de 8 degrés centigrades, moyenne annuelle de la température dans les Vosges, au niveau des dernières moraines frontales, entre 400 et 450 mètres d'altitude; à 1200 mètres d'élévation, les flancs du Hohneck, un des principaux som-

mets des Vosges, présentent encore, pendant les années humides, de petits glaciers temporaires, ou des amas de névé persistant d'un hiver à l'autre. D'un autre côté, l'humidité du climat manifeste parfaitement son influence sur le développement des grandes glaces à la Nouvelle-Zélande, puisque sur le versant occidental des montagnes de cette contrée nous voyons les glaciers descendre jusqu'à 200 mètres au-dessus de la mer, au milieu d'une riche végétation de fougères arborescentes, alors que, sur le versant opposé, dans un air plus sec, les glaciers les plus puissants s'arrêtent déjà entre 800 et 1000 mètres d'élévation [1].

GROTTE DE L'AGE DU RENNE

DÉCOUVERTE A LORTET (HAUTES-PYRÉNÉES)

PAR M. ED. PIETTE

Je viens de découvrir une caverne de l'âge du renne à Lortet (Hautes-Pyrénées). La petite grotte d'Aurensan était jusqu'aujourd'hui la seule de ce département dans laquelle on eût recueilli des vestiges de cette époque. Celle de Lortet est une station beaucoup plus importante; par sa grandeur et sa situation, elle paraît devoir fournir de nombreuses richesses paléolithiques. Elle est située presque en face du village, sur le penchant d'une montagne pittoresque, à 15 mètres au-dessus de la rivière de Neste. Une route passe au bout de sa vaste entrée, qui reçoit les rayons du soleil couchant.

En pénétrant dans la grotte, on se trouve d'abord dans une chambre composée de deux parties : l'une formant un vaste vestibule éclairé, très sain; l'autre plus profonde, plus sombre, pleine de stalactites d'où l'eau tombe goutte à goutte.

Le vestibule a $12^m,39$ de largeur à l'ouverture, $15^m,20$ un peu plus loin, 12 mètres vers le milieu, et 6 à son extrémité. Sa longueur est de 20 mètres. Sa voûte, dépourvue d'anfractuosités remarquables, a $2^m,10$ de hauteur vers le centre. Son aire est formée par une stalagmite unie, que ne recouvre aucune parcelle de terre. Ce vestibule est séparé du fond de la caverne par deux piliers de stalactites

Au delà de ces piliers, la grotte s'élargit de nouveau, projette au nord un bras au fond duquel on voit poindre le jour venant de l'extérieur à travers un petit trou, qui est peut-être une ancienne entrée. Elle se rétrécit à l'est et forme une chambre, dont le plancher en stalagmite s'épaissit et s'élève rapidement. De la voûte pendent de nombreuses stalactites, qui

1. Académie des sciences, séance du 10 mars 1873.

entretiennent l'humidité. Cette chambre est fermée au fond par un rideau de stalactites, percé autrefois par un trou servant de passage pour s'avancer dans d'autres chambres. Les anciens du pays prétendent que, lorsque ce trou existait, on pouvait, en suivant une série de cavernes et de corridors, pénétrer fort loin dans la montagne et atteindre un torrent souterrain. Je n'ai exploré aucune des chambres profondes, les trouvant trop humides : la première seule m'a paru assez saine pour avoir été habitée.

J'ai fait percer la stalagmite du plancher, vers le milieu du vestibule. En relevant les plaques arrachées par la pioche et le levier, j'ai trouvé des mâchoires de renne et de cerf, adhérentes à leur surface interne. Sous la stalagmite était un amas de cendre et de charbon, dans lequel on voyait en abondance des os brisés. Je fis faire en cet endroit une fouille qui atteignit $1^m,60$ de profondeur, et je pus voir la coupe suivante :

$0^m,20$, stalagmite formant le parvis de la grotte.

$1^m,02$, foyers noirs, pleins d'ossements brisés en long, de mâchoires d'animaux fracturées, de silex taillés et de bois de renne travaillés.

$1^m,38$, terre jaune, mêlée de cendre et de charbon, contenant les mêmes objets et les mêmes ossements que la couche précédente.

A cette profondeur, je fis enfoncer un levier en fer ayant plus de 1 mètre de longueur; il entra tout entier dans la terre, sans rencontrer de résistance. Il y a donc là des foyers superposés, d'une épaisseur considérable. J'y ai recueilli des grattoirs, des couteaux, des pointes en silex, des lissoirs en bois de cerf, des poinçons, des aiguilles, des pointes de lance, des flèches barbelées en bois de renne.

Parmi les animaux dont j'ai recueilli les ossements, je citerai l'ours actuel des Pyrénées (*ursus arctos*), le loup, le cerf élaphe, le renne, le chamois, le bouquetin, le bœuf, le cheval, le coq de bruyère. Le cerf paraît beaucoup plus abondant que le renne. Sur un fragment de bois de renne, est gravé un coq de bruyère : cet animal habite encore aujourd'hui les environs de Lortet.

Il y a là plus de 500 mètres cubes de cendres, pleines de débris, conservées intactes sous une couche de stalagmites, sans mélange possible avec les vestiges des âges suivants. C'est la demi-civilisation des sauvages raffinés de l'âge du renne [1].

1. Académie des sciences, séance du 11 août 1873.

SÉPULTURE D'ANCIENS TROGLODYTES DES PYRÉNÉES

SUPERPOSÉE A UN FOYER CONTENANT DES DÉBRIS HUMAINS ASSOCIÉS A DES DENTS SCULPTÉES DE LION ET D'OURS

PAR MM. L. LARTET ET CHAPLAIN-DUPARC

Vers les limites méridionales de la Chalosse et dans le voisinage du pays basque et du Béarn, les deux principaux affluents de l'Adour, le Gave de Pau et celui d'Oloron, isolent, avant de se rejoindre aux environs de Peyrehorade, un promontoire rocheux qui domine à la fois leurs deux vallées.

Le redressement des couches nummulitiques, qui constituent ce relief, en rend les abords escarpés du côté du Gave d'Oloron, près du village de Sorde. C'est au pied de ces escarpements qu'un infatigable archéologue de Dax, M. Raymond Pottier, avait découvert, il y a deux ans, des traces de séjour de ces *chasseurs de rennes*, dont les Pyrénées et le Périgord ont conservé de si intéressants vestiges.

Dans un abri de 9 mètres de long sur 2 mètres de profondeur, resté ignoré jusqu'à ce jour, caché qu'il était sous un épais talus, nous avons trouvé à deux niveaux différents des débris humains associés à des outils de pierre et d'os dans des conditions curieuses.

Sur le calcaire nummulitique, calciné et dégagé, qui forme le sol de la grotte, gisait un squelette humain associé à des silex taillés ainsi qu'à une cinquantaine de canines d'ours et de lion, percées pour la plupart d'un trou de suspension. Une vingtaine de ces dents portaient, gravées au silex, des lignes ornementales dont on retrouve les analogues dans les stations préhistoriques de la Madeleine et de Laugerie, dans le Périgord. La plupart de ces dernières montraient, en outre, des traits paraissant figurer des flèches barbelées, signes qui semblent caractériser notre station ; enfin quelques-unes de ces canines étaient délicatement sculptées et nous ont offert des représentations de poissons et de phoques.

Tous ces objets étaient immédiatement recouverts par une couche noire de 60 centimètres à 1 mètre d'épaisseur, composée de cendres, de galets de rivières, d'ossements cassés de bœuf, de cheval, de cerf et de renne et de silex taillés suivant les types communément répandus dans les stations de la fin de l'âge du renne en Périgord.

Dans ce *foyer noir* se trouvaient divers instruments en os ainsi que des débris de flèches barbelées semblables à celles des stations que nous venons de citer. On peut donc, sans hésitation, rapporter cette couche à *l'âge du renne*.

Nous en dirons autant de celle qui lui est immédiatement superposée et n'en est séparée que par une mince couche d'*helix nemoralis*, indiquant l'abandon mementané de l'abri par les chasseurs de rennes. Ce second foyer brun, de 60 à 75 centimètres d'épaisseur, renferme les mêmes ossements et les mêmes silex que le précédent, mais en bien plus petit nombre.

Immédiatement au-dessus, et plus spécialement groupés vers l'encoignure septentrionale de l'abri, étaient entassés une trentaine de squelettes humains, remués, à la partie supérieure, par les renards et les blaireaux.

Des poinçons en os, rappelant par leurs formes ceux que l'on trouve dans les grottes pyrénéennes de l'*âge de la pierre polie*, des amulettes et des silex, étaient mêlés à ces débris humains. Quelques-uns de ces silex rappellent, par la perfection de leur taille, les belles lames du Danemark, des *longs barrows* de l'Angleterre et des dolmens. Deux d'entre eux portent des traces de polissage; et, ce qu'il y a de singulier, c'est que le plus beau, qui est à section triangulaire et a la forme d'un poignard, paraît avoir été poli avant de recevoir les retouches sinueuses qui lui donnent un aspect si élégant, comme si le polissage avait été pratiqué seulement dans le but de faciliter une taille plus parfaite.

Un crâne de femme portait la trace d'une blessure comparable à celle reçue par la femme dont les débris ont été recueillis à Cro-Magnon. Nos squelettes de Sorbe paraîtraient d'ailleurs, d'après l'examen qu'a pu en faire M. Hamy, au laboratoire d'anthropologie du Muséum, se rattacher, par leurs principaux caractères, à la race de Cro-Magnon.

Voilà donc une race humaine que nous trouvons, dans le Périgord, associée au mammouth, au lion et au renne, d'abord à l'âge des flèches d'os triangulaires (Cro-Magnon), puis à celle caractérisée par les flèches d'os barbelées et les représentations d'animaux (la Madeleine, Laugerie), et qui, après s'être montrée, à la base de notre abri de Sorde, en pleine phase artistique, comme à la Madeleine, se retrouve encore, vers la partie supérieure du même abri, avec des armes de silex, que leur taille perfectionnée et leur commencement de polissage font classer dans l'âge de la pierre polie.

Aurions-nous rencontré ici le passage tant cherché dans nos régions, de l'*âge de la pierre éclatée* à l'*âge de la pierre polie ?* Cela n'est guère probable; mais ne devra-t-on pas pour conclure des faits qui précèdent que les perfectionnements industriels n'impliquent pas toujours des changements de races, et que l'étude isolée des restes humains, aussi bien que celle de leur outillage, ne suffisent point à établir une bonne classification chronologique de ces sortes de gisements ?

Il nous semble que si l'on veut apprécier sainement la succession des époques pour lesquelles nous font défaut les documents historiques, on

devra retourner aux méthodes paléontologiques et continuer à compter le temps écoulé d'après les changements de faune qu'entraînent les changements de milieu [1].

M. de Quatrefages a examiné avec grand soin ces ossements humains fossiles. Ses appréciations ont été exactement semblables à celles de M. Hamy. Il est impossible de ne pas reconnaître, soit sur les têtes, soit sur les os des membres qui ont été conservés, la plupart des caractères les plus frappants dont le vieillard de Cro-Magnon présente l'exagération. Cette nouvelle trouvaille ajoute donc un fait des plus importants à ceux qui ont été présentés plus haut aux premières pages de cet Appendice.

UNE FLUTE NÉOLITHIQUE

PAR M. ED. PIETTE

La science préhistorique, en nous révélant l'existence des peuples qui ont autrefois habité notre pays, nous a fait connaître leurs progrès dans les arts du dessin, de la gravure et de la sculpture. Mais il semblait que leurs aptitudes pour la musique dussent être toujours ignorées de nous; car les instruments dont ils avaient pu se servir, au temps où l'on ne connaissait pas le métal, avaient dû se pourrir promptement, et il n'y avait guère apparence qu'on en découvrît un jour.

J'ai eu cependant la bonne fortune de trouver une flûte néolithique en os, dans la caverne de Gourdan (Haute-Garonne). Cette caverne, que j'ai découverte en 1871, présente une succession d'assises superposées, correspondant aux âges du renne, de la pierre polie et du bronze. La couche dans laquelle j'ai recueilli ce vieil instrument de musique est un amas de cendre et de charbon renfermant des outils en silex, des fragments de poterie grossière et mal cuite, des os brisés de cerf, de bœuf domestique et de porc. Les silex, quoique non polis, sont, par leur forme, très caractéristiques des temps néolithiques. Ce sont des pointes de piques, des ciseaux semblables à ceux qu'on a nommés flèches à tranchant transversal, des grattoirs, de larges racloirs sans retouches, des poinçons, des couteaux.

La flûte est percée de deux trous parfaitement ronds, très soigneusement forés, un peu versants sur les bords extérieurs. Il est probable que les pasteurs néolithiques ne faisaient pas ordinairement en os les

1. Académie des sciences, séance du 27 avril 1874.

instruments de cette sorte. Les bois et les roseaux leur fournissaient une matière plus facile à travailler, plus légère, peut-être même plus sonore; et sans doute c'est à un essai malheureux que nous devons cette flûte. Mais celui qui l'a faite ne peut avoir innové que dans l'emploi de la matière, et il est évident que les flûtes en bois employées par les hommes de ce temps devaient être, comme celle-ci, percées de deux trous. Avec un pareil instrument, on ne peut émettre que quatre sons. L'art de la musique était donc, à cette époque, tout à fait rudimentaire dans les Pyrénées. Il nous fournit un rapprochement de plus entre l'état des peuples néolithiques, au temps où leur civilisation florissait dans le pays de Gaule, et celui des insulaires de l'Océanie au moment où les navigateurs les ont fait connaître aux nations modernes. Les habitants d'Otaïti, quand le capitaine Cook aborda dans leur île, ne connaissaient que la flûte à deux trous. C'est avec elle qu'ils dirigeaient leurs voix; aussi leur chant était-il si monotone que le célèbre marin s'imaginait entendre toujours le même air.

Aujourd'hui, les Tahitiens ont abandonné la gamme incomplète de leurs pères, ils écoutent avec avidité notre musique d'orchestre et chantent nos airs, en chœur, avec ensemble. Ils étaient donc perfectibles sous le rapport de la musique. Nos races néolithiques, dont le sang coule encore dans les veines d'une partie du peuple français, malgré un nombre considérable d'invasions, n'étaient pas moins perfectibles sous ce rapport [1].

LA FLUTE COMPOSÉE

A L'AGE DU RENNE

PAR M. ED. PIETTE

Dans la communication qui précède, j'ai fait connaître la découverte d'une flûte néolithique à deux trous dans la caverne de Gourdan (Haute-Garonne). Cet instrument, qui ne peut donner que trois notes, indiquait un art musical très rudimentaire chez les races qui se servaient de la hache en pierre polie. Aucun indice ne montrait que l'homme eût connu la musique en des temps plus reculés.

Dans la collection que m'ont fournie les cavernes des Pyrénées, j'avais remarqué depuis longtemps un tube en os d'oiseau, brisé irrégulièrement à sa partie inférieure, coupé perpendiculairement à l'axe, et poli sur les

1. Académie des sciences, séance du 6 juillet 1874.

bords à sa partie supérieure; mais j'avais inutilement cherché à deviner l'usage auquel avait pu servir ce fragment.

En visitant la collection de l'abbé Landesque, je remarquai deux tubes en os d'oiseau, qu'il me présenta comme des sifflets. Ils étaient lisses, coupés perpendiculairement à l'axe, et polis à leurs extrémités. Leur diamètre était d'environ 5 millimètres et leur longueur de 9 centimètres. Je reconnus en eux des tubes complets, semblables à ceux dont j'avais recueilli des fragments dans les cavernes des Pyrénées. Ceux-là provenaient de Laugerie-Basse. Il me parut certain qu'ils n'avaient jamais dû servir comme sifflets; ils eussent été beaucoup moins commodes pour cet usage que les simples phalanges de renne forées. Je pensai que peut-être ils avaient fait partie d'une flûte composée, semblable à celles que, dans l'antiquité classique, on faisait de roseaux ajustés les uns près des autres et assemblés par un lien ou par du bois. Cette supposition me parut pleinement justifiée, quand, en visitant la collection que M. Fermond a tirée de la grotte de Rochebertier (Charente), je reconnus quatre tubes semblables, qu'il avait recueillis dans une même poignée de cendre, et dont l'un était brisé. Les tubes de M. Fermond présentent d'ailleurs quelques particularités que je n'avais pas vues sur ceux de l'abbé Landesque : plusieurs ont des encoches, et deux sont percés par un petit trou. Ils paraissent avoir eu tous la même taille. La flûte de cette lointaine époque, composée d'os d'oiseau assemblés, devait donc avoir la forme rectangulaire.

Pour tirer un son d'un pareil instrument, il faut boucher les tubes inférieurement et souffler dans l'ouverture supérieure, comme on le fedrait dans une clef évidée. Le son est plus ou moins grave, selon que le tube est plus ou moins profond. On peut donc obtenir, de cylindres également longs, des notes différentes, en donnant des dimensions variables au morceau de bois ou de cuir par lequel on bouche la partie inférieure du tube. Chaque tube représente en réalité une note, et l'on peut multiplier le nombre des notes en multipliant celui des cylindres.

Il sera probablement toujours difficile de savoir combien la flûte composée de l'âge du renne avait de notes, car ses éléments, réunis par du bois ou des tendons qui ont probablement disparu, sont épars dans les couches de cendre des cavernes, où ils n'ont été abandonnés que lorsque l'instrument était brisé, et par conséquent incomplet. Mais il est certain qu'à l'époque magdalénienne, l'homme était en possession d'un instrument dont on pouvait tirer une plus grande variété de sons que de la flûte à deux trous en usage chez les peuples néolithiques. Il a donc eu sur ces peuples, dans l'art musical, la même supériorité que dans les arts plastiques.

La flûte composée est encore employée actuellement par une partie de nos populations rustiques, particulièrement dans les Ardennes, dans les Pyrénées, etc.

Le capitaine Cook, quand il découvrit les îles des Amis, trouva un instrument analogue chez les sauvages de ces îles :

Leurs flûtes composées, dit-il, ont huit, neuf ou dix roseaux placés parallèlement, mais dans une progression qui n'est pas régulière, car les plus longs sont quelquefois au milieu, et il y en a plusieurs de la même longueur. Je n'en ai vu aucune qui donnât plus de six notes. Ils paraissent incapables d'en tirer une musique dont nos oreilles puissent distinguer les divers tons.

Cette flûte si simple semble avoir été la première connue des peuples paléolithiques. Peut-être a-t-elle même précédé le sentiment musical. Quoi qu'il en soit, la découverte de cet instrument dans les vestiges de l'âge du renne, et celle de la flûte à deux trous dans ceux de l'âge néolithique, permettent maintenant d'écrire le premier chapitre de l'histoire de la musique [1].

LE MAMMOUTH A MONT-DOL (ILLE-ET-VILAINE)

PAR M. SIRODOT

J'ai eu l'honneur d'adresser à l'Académie les résultats généraux de fouilles exécutées à Mont-Dol, dans un gisement quaternaire offrant tous les caractères d'une *station humaine remontant à l'époque de l'Elephas primigenius*. Les débris du mammouth s'y trouvent accumulés en quantité prodigieuse; les pièces recueillies représentent un minimum d'au moins soixante éléphants.

La préparation des pièces composant le système dentaire étant terminée, j'ai réuni les échantillons les plus remarquables pour être soumis à l'examen de juges compétents. Cette collection représente le système complet des molaires aux différents âges, avec des variations aussi remarquables que nombreuses. On y trouvera des échantillons dont l'émail plissé rappelle si exactement la disposition caractéristique chez l'*Elephas indicus*, qu'il faut admettre que cette espèce vivante est déjà représentée à Mont-Dol.

Cette collection permettra d'établir les rapports qui peuvent exister entre l'*Elephas primigenius* et l'*Elephas indicus;* elle permettra surtout de compléter et de rectifier les travaux de de Blainville et de Falconnet sur la dentition des éléphants vivants et fossiles [2].

1. Académie des sciences, séance du 30 novembre 1874.
2. Académie des sciences, séance du 29 mars 1875.

DÉCOUVERTE D'UNE STATION HUMAINE

DE L'ÉPOQUE DE LA PIERRE POLIE, PRÈS DE BELFORT

PAR M. CH. GRAD

L'exploitation des carrières du mont de Cravanches, à 3 kilomètres de Belfort, vient d'amener la découverte d'une station humaine de l'époque de la pierre polie. Une faille, formée au contact des calcaires jurassiques de l'étage bathonien avec le terrain de transition du Salbert, à 400 mètres d'altitude, offre une série de grottes spacieuses. Depuis nombre d'années, une de ces grottes a été convertie en caves à bière. Les autres, mises au jour il y a quelques semaines seulement, renferment de nombreux squelettes humains, en partie incrustés dans une formation de stalagmites et accompagnés de poteries grossières, avec des instruments en pierre et en os. Aucune observation d'un intérêt particulier n'a été faite dans la grotte convertie en cave à bière. Celles qui renferment les débris humains présentent une succession de trois salles principales, communiquant ensemble par d'étroits couloirs. Elles sont très accidentées, jonchées de blocs éboulés, remplies de stalactites et de stalagmites de l'effet le plus pittoresque. Sur certains points, stalactites et stalagmites se rejoignent de manière à former des colonnes. Sur d'autres points, les dépôts calcaires dessinent des tentures et des draperies, qui continuent à s'allonger encore sous l'effet de l'infiltration des eaux incrustantes. L'ouverture primitive de ces cavernes n'a pas encore été reconnue. On y pénètre par un trou de mine ouvert par suite de l'exploitation des carrières servant pour la construction des fortifications du Salbert. La première salle mesure 30 mètres de longueur, sur une largeur de 10 à 12 mètres, et 8 à 10 de hauteur. Les autres salles présentent des dimensions sensibles; mais tout l'ensemble est des plus accidenté. Certains couloirs sont si étroits, qu'un homme a de la peine à s'y glisser en rampant. Quelques-uns descendent verticalement à des profondeurs inconnues.

Dans les derniers temps de leur occupation par l'homme, les grottes de Cravanches ont dû servir de lieu de sépulture. J'y ai vu plusieurs squelettes étendus l'un à côté de l'autre et en partie incrustés dans le dépôt de calcaire en voie de formation. M. Félix Voulot, chargé des fouilles par la municipalité de Belfort, en a déjà retiré une douzaine de crânes bien conservés. Ces crânes se rattachent au type mésocéphale et proviennent d'une belle race, au front élevé, à l'angle facial très développé, à grande capacité cervicale. Les mâchoires sont presque toutes orthogonales et les arcades surcilières ne présentent point de saillie prononcée.

D'autres ossements empâtés dans une terre grasse, plastique, se trouvent en état de conservation moins satisfaisant. Outre les squelettes humains, les fouilles ont donné une mâchoire de chevreuil, une tête de cerf de grande taille, un squelette de loup encore complet.

Parmi les objets de l'industrie humaine et les instruments trouvés jusqu'à présent, je citerai notamment trois vases entiers en terre cuite, à anses mamelonnées, des couteaux en silex dont plusieurs retaillés, deux anneaux plats en serpentine, des pointes de flèches en silex, des poinçons et des lames de poignard en os, des instruments en corne de cerf, pareils à nos couteaux à papier, et dont on trouve les analogues dans les constructions lacustres de la Suisse, enfin un collier de grains en os très blancs et très durs, avec d'autres provenant de serpules, d'apiocrinites fossiles ou d'une ardoise dont les couches existent en place entre Giromagny et Plancher-les-Mines, sur le versant méridional des Vosges. Les anneaux trouvés dans la première chambre, à gauche de l'entrée, sont trop petits pour avoir servi de bracelets et ressemblent davantage à nos racloirs de tanneurs. Quant aux vases, ils ont 8 à 10 litres de capacité et ne sont pas tous de même forme. L'un de ceux provenant de la première salle est cylindrique et à fond presque plat. L'autre est plus renflé et à fond arrondi. Tous ont été faits à la main et non tournés, munis de trois anses mamelonnées, avec trous horizontaux pour être suspendus, comme les poteries des dolmens du Morbihan. Il y a aussi dans les deux chambres les plus rapprochées de l'entrée actuelle des traces de foyers [1].

LE MONT-VAUDOIS ET LA CAVERNE DE CRAVANCHE

PAR M. F. VOULOT

Le Mont-Vaudois est une colline de calcaire oolithique (gr. oolithe) dominant la plaine d'une hauteur de près de 300 mètres. Cette colline, dont les couches s'inclinent à 15 degrés environ du nord vers le sud, offre au nord une ligne de roches taillées à pic.

L'emplacement de ce point culminant devait convenir à merveille pour un camp. Aussi un *vallum* de 400 mètres de développement a-t-il toujours passé pour un rempart de camp romain. Ce *vallum* forme un triangle isocèle élevé, dont les deux côtés longs seraient convexes. L'un des côtés longs et la base sont formés par le *vallum*, tandis que le troisième côté, de 270 mètres de longueur, est constitué par les roches. Le *vallum* est une sorte de muraille grossière, à pentes douces, toute remplie

1. Académie des sciences, séance du 17 avril 1876.

de taches noirâtres. Elles m'ont présenté tous les éléments des sépultures par incinération. J'y ai même rencontré le squelette carbonisé d'une jeune fille. En outre, une vingtaine de squelettes assez bien conservés ont été exhumés par moi, tant du *vallum* funéraire que de quelques-uns des nombreux *tumuli* qui l'environnent. Les corps sont datés admirablement par les instruments nombreux d'os et de pétrosilex qui les accompagnaient.

Les corps contenus dans les sarcophages étaient couchés sur les omoplates et la hanche gauche, les genoux violemment repliés.

Les individus sont en général d'une taille un peu au-dessous de la moyenne. Au Mont-Vaudois, sur dix corps, elle devait être de $1^m,626$. Les corps sont trapus en général. Ainsi un squelette, que j'ai pu recueillir en entier, offre une tête assez volumineuse, tandis que les proportions de quelques os longs sont les suivantes : fémur, $0^m,40$; humérus, $0^m,29$; clavicule, $0^m,132$. La brièveté de la clavicule montre que le thorax n'était pas très large; mais les articulations sont très volumineuses, les attaches musculaires très saillantes. La clavicule, épaisse, raboteuse, tourmentée dans son contour, accuse un grand déploiement de force.

Toutefois, il y a une assez grande variété de types dans les sépultures que j'ai rencontrées, tant sous quelques tumuli environnants que sous le *vallum* lui-même. Les crânes sont en général dolichocéphales, sans exagération. Il en est un, par exception, qui est étonnamment long, étroit sur le devant; mais comme il correspond à une face très longue et étroite, à un squelette très allongé, je ne pense pas qu'il y ait eu dans ce crâne une déformation artificielle. Un crâne de femme, au contraire, très épais, est presque brachycéphale. L'angle facial est en général assez ouvert, le front un peu déprimé; l'appareil maxillaire, presque sans prognathisme, est en général très vigoureux; la ligne médiane orbitaire descend vers l'extérieur. Nulle cavité olécrânienne percée dans les fémurs. L'usure précoce des dents, comme aussi le grand nombre d'os fendus en long, nous montre que les tribus inhumées au Mont-Vaudois vivaient de chasse surtout. Elles ont laissé comme débris de leurs repas funéraires un grand nombre d'os de *Bos priscus*, de cerf gigantesque des cités lacustres de Suisse (*Cervus elaphus*), de sanglier, peu de chèvre ou chevreuil, point de cheval. En général, le Mont-Vaudois nous montre les restes de tribus d'assez petite taille ou de moyenne taille, d'une constitution vigoureuse, habituées aux fatigues et aux privations, et maintenues dans l'état sauvage.

A Cravanche, la côte du *Mont* est un long plateau de calcaire battunien dont les couches sont inclinées du nord au sud, comme celles du mont Vaudois, situé en face. Toutefois, au Mont, l'inclinaison, plus considérable, atteint 30 degrés.

Les peuples précités eurent le temps d'approprier la grotte, par des arrangements dolméniques remarquables, aux usages d'une nécropole.

Ils utilisèrent plusieurs étages du sous-sol, formés d'un amas de roches souvent habilement disposées, pour receler des sépultures. Plusieurs autres galeries sont garnies de sépultures superposées.

Les squelettes, demi-étendus, la tête et les genoux relevés, sont nombreux. Ce qui en marque et précise l'âge, ce sont des ustensiles de silex, d'os, de corne de cerf gigantesque, des urnes de terre noire ou brune qui les accompagnent. Ces objets font remonter la nécropole à la deuxième moitié et à la limite extrême de l'âge de la pierre polie.

L'état de conservation des squelettes est fort remarquable ; l'air de la grotte n'est pas humide, malgré de forts suintements, et la température en était, trois jours après l'ouverture, de 9°,3. Malgré deux exceptions pour deux squelettes de haute stature, les personnages inhumés sont de petite taille. La moyenne pour vingt et un individus, presque tous des hommes, est de $1^{m},54$ seulement. Ils sont donc bien plus petits que ceux du Mont-Vaudois. La taille est svelte, les os sont polis, peu épais, les articulations sont médiocrement fortes, ainsi que les attaches musculaires, les extrémités sont petites; la clavicule montre chez les femmes et chez quelques hommes même des individus peu habitués aux travaux pénibles. Le crâne offre un angle facial bien ouvert, une forme un peu dolichocéphale, un beau front, des protubérances orbitaires peu visibles, parfois nulles. La ligne médiane des orbites descend à l'extérieur. L'œil est grand, la face ovale ; point de prognathisme, et les mâchoires sont médiocrement développées.

Cette tribu était belle au physique, douée d'un certain instinct du beau, comme le montrent quelques dessins de poteries et une natte de graminée incrustée. Elle paraît avoir eu des mœurs douces, quoiqu'un frontal brisé nous montre les traces d'un coup de pierre survenu pendant la vie [1].

TRACES DE LA PRÉSENCE DE L'HOMME

DANS LES GROTTES DES DIVERSES PARTIES DE LA PROVENCE

PAR M. JAUBERT

La Provence, par sa position topographique, par son climat, ses cours d'eau, son vaste littoral, en admettant qu'elle ait été autrefois ce qu'elle est aujourd'hui, ne pouvait manquer d'attirer et de fixer les premières peuplades errantes. Cette opinion, établie sur les plus anciennes données de l'histoire, est tous les jours confirmée par de nouvelles découvertes ; mais, à mesure que les recherches se multiplient, le champ paraît s'é-

1. Académie des sciences, séance du 26 avril 1876.

largir et il est, aujourd'hui, à peu près avéré qu'il n'y a guère de grottes, de galeries ou de simples anfractuosités du sol, en Provence, qui n'aient été habitées. Sans parler des grottes de Gonfaron, de Rians, de Chateau-Double, de Gémenos, où le bronze a été trouvé mélangé à des silex taillés, nous pourrions signaler les environs de Barjols, de Varages, de Cabasse, de Saint-Jullien, de Montferrat et de bien d'autres villages, comme stations préhistoriques à peu près inexplorées, où les traces du passage de l'homme sont évidentes. Elles le sont, non seulement dans les grottes, mais aussi à la surface du sol, ainsi qu'on peut s'en convaincre en visitant, près d'Hyères, le dépôt de coquilles exploré par le duc de Luynes et, dans l'intérieur des terres, quelques points où l'on trouve un grand nombre de coquilles éparses sur le sol, avec des silex taillés et des pointes de bronze [1]. Mais, à mesure que l'on s'élève vers la région des Basses-Alpes, les traces de ces anciennes populations deviennent de plus en plus fréquentes, probablement par le fait de l'existence de nombreuses grottes naturelles qui, ayant offert un asile aux premiers hommes, durent les solliciter à s'y établir.

Plusieurs vallées étroites, celle du Verdon en particulier, y offrent ce singulier spectacle de grottes parallèles, s'enfonçant dans les parois de leurs rives escarpées. A partir de Gréoulx, par exemple, jusques et au-dessus de Castellane, on rencontre très fréquemment de ces excavations naturelles, dont quelques-unes sont très remarquables par leurs dimensions, entre autres celles de Moustiers. Les travaux du canal de Verdon en ont, successivement, mis au jour ou comblé un nombre considérable. Dans des rectifications de routes, près de Saint-Martin, près d'Allemagne, dans des carrières ouvertes pour l'extraction des blocs, dans des travaux d'endiguement, on a encore découvert de ces cavernes avec ossements humains et silex taillés.

A Gréoulx, surtout, les grottes offrent une disposition particulière ou mieux accentuée : ce sont de longues galeries, régulières, arrondies ou ogivales, prenant jour, pour la plupart, sur la rive droite du Verdon, dans un banc de roches néocomiennes qui s'enfoncent du sud au nord. Ces galeries, souvent réunies par des manches transversales, suivent la couche de terrain et s'en vont ainsi à une distance qu'on ne peut calculer. Cette couche, se relevant vers le nord-ouest, supporte le village qui s'échelonne sur la pente méridionale du coteau. Plusieurs de ses maisons ont, pour caves, des enfoncements dans le roc qui vont se perdre dans les profondeurs du sol et ne sont autre chose que des entrées de grottes.

Les premières fouilles, commencées il y a quelques mois à peine, me

1. Ces dépôts de coquilles se continuent, de nos jours, sur les bords de la mer, partout où l'existence d'une source convie les bateaux de pêche à s'arrêter.

donnèrent la certitude que toutes ces grottes avaient été habitées, à une époque antérieure sans doute à l'usage du bronze. Les objets recueillis sont des silex taillés, des silex polis (quelques-uns très finement), des poinçons en corne de cerf, de nombreux fragments de vases d'une pâte plus ou moins grossière, tantôt rougeâtre, tantôt noire, mélangé de grains de quartz. Ces poteries noires, exactement conformes aux types danois, ne pouvaient être fabriquées que dans un rayon assez éloigné, car il n'y a, dans les environs, ni argiles noires, ni sables quartzeux. Quant aux silex polis, on prétend qu'il en existait une fabrique non loin de Forcalquier. Les deux seuls vases à peu près intacts que j'ai rencontrés portent les traces du feu. Les plus grands étaient ornementés par des impressions digitales, des anses, des cordons en creux ou en saillie, quelques-uns portaient des trous destinés à passer des liens pour les suspendre. Les uns, à peine cuits, se délitent facilement; les autres, au contraire, paraissent irréprochables sous le rapport de la cuisson. Avec ces débris de poteries, se rencontrent de nombreux fragments de bois plus ou moins carbonisés; quelques branches de chêne vert éparses offraient une particularité à signaler : la partie ligneuse avait complètement disparu ou se trouvait réduite en poussière, tandis que l'écorce, protégée par son tannin, était restée intacte. J'ai gardé plusieurs de ces fourreaux, d'une conservation parfaite. Les ossements d'animaux recueillis, jusqu'à présent en petit nombre, appartiennent au loup ou au chien, au cerf ou au daim, au sanglier ou au cochon.

Le premier squelette humain trouvé avait été enfoui à l'entrée d'une des grottes, avec plusieurs armes de silex; les autres reposent dans les parties profondes. Or, ces grottes, ayant la forme de longs boyaux, n'étaient habitables que dans leur partie éclairée; aussi avaient-elles été murées, à l'aide de pierres superposées, à 12 ou 15 mètres de l'entrée; les parties profondes devaient être réservées à l'inhumation des corps, à en juger par la quantité d'ossements que l'on y rencontre sur quelques points accessibles, où ils ont été malheureusement bouleversés par le travail des animaux fouisseurs (lapins ou blaireaux).

Si l'on considère maintenant le nombre de ces galeries dont le sol est parsemé et les résultats qu'ont donnés les premières fouilles, on ne peut douter qu'il n'y ait eu là une station des plus importantes. Le village de Gréoulx, construit sur l'emplacement même des grottes, serait la continuation des habitations primitives; la race actuelle, une filiation plus ou moins directe des premières générations qui, répandues comme elles l'étaient sur les bords du Vernon et de la Durance, ont dû concourir à la fondation de Riez (*Civitas Rheiorum*), une de nos plus anciennes villes connues... On ne saurait toutefois, sur les données actuelles, fixer l'âge auquel il faut faire remonter la présence de l'homme dans nos grottes provençales. On n'a aucune preuve paléontologique de son ancienneté;

rien ne prouve que cette présence soit de beaucoup antérieure aux temps historiques. Quand on songe, d'une part, que l'existence de la capitale des Rhéiens est considérée comme bien antérieure à la fondation de Marseille par les Phocéens, il est permis d'admettre chez les populations de cette époque reculée l'usage encore exclusif des armes de silex... Mais, d'un autre côté, l'absence du bronze dans nos grottes ne prouverait pas que ces dépôts fussent antérieurs à cet âge ; car des peuplades disséminées loin des grands centres ont pu conserver leurs usages et leur industrie, alors que le progrès s'étendait autour d'elles. En un mot, tous les silex taillés ne sont pas de l'*âge de la pierre !* Quoi qu'il en soit, l'époque qui nous occupe est fort reculée, et les grottes à explorer sont probablement pleines de révélations [1].

DÉBRIS DE MAMMOUTH TROUVÉS DANS L'ENCEINTE DE PARIS

PAR M. A. GAUDRY

En faisant les fondations du nouvel Hôtel des postes, rue Pagevin, on a trouvé quelques débris d'animaux quaternaires ; M. Guadet, architecte de l'Hôtel des postes, les a remis au Muséum d'histoire naturelle. Ces débris proviennent d'un cheval (*Equus caballus*), d'un jeune cerf (*Cervus elaphus*) et du mammouth (*Elephas primigenius*). Je mets sous les yeux de l'Académie une molaire qui, par ses lames très serrées, minces et couvertes d'une fine couche d'émail, présente le type le plus accentué de la dentition du mammouth ; pour faire ressortir sa différence avec celle de l'*Elephas antiquus*, je place à côté une molaire de cette espèce, que M. Chouquet vient de recueillir dans le diluvium de Chelles.

Du temps de Cuvier, on a rencontré des restes de mammouth près de la Salpêtrière. On en a trouvé aussi dans les sablières de la rue du Chevaleret et à l'hospice Necker. MM. Martin et Reboux ont donné au Muséum des pièces de mammouth qu'ils ont recueillies à Grenelle, associées avec des restes de rhinocéros, d'hippopotames et de bœufs primitifs. M. Leprat nous a remis une dent de mammouth découverte rue Lafayette. M. Lecomte, architecte, en faisant construire une maison rue Doudeauville, près du boulevard Ornano, a vu extraire des fouilles un os d'éléphant, avec des dents du *Rhinoceros tichorhinus*, le compagnon habituel du mammouth ; il a également donné ces pièces au Muséum. Ainsi, non seulement dans la banlieue, mais dans l'enceinte même de Paris, les grands animaux quaternaires n'ont pas été rares.

1. Académie des sciences, séance du 17 juillet 1876.

Paris, à l'époque du mammouth, avait déjà des habitants, puisqu'on a trouvé des instruments humains dans les mêmes couches où l'on a recueilli des os de mammouth [1].

LE GISEMENT DE BILLANCOURT

Par M. E. RIVIÈRE

Je demande à l'Académie la permission de lui présenter une note sur des gisements de fossiles qui sont situés à la porte de Paris, et n'avaient pas encore été signalés jusqu'à présent : je veux parler des nombreuses sablières qui sont en exploitation sur la commune de Billancourt. Ces sablières sont comprises entre les fortifications à l'est, la Seine au sud et à l'ouest, l'avenue de Saint-Cloud et le parc des Princes à l'ouest. Pendant sept ans, j'ai suivi constamment les travaux entrepris pour les extractions du sable, fouillant quelquefois par moi-même, mais recommandant surtout aux ouvriers de recueillir avec soin tous les ossements et toutes les dents fossiles qu'ils mettraient à découvert, ainsi que les silex taillés.

C'est ainsi que je puis aujourd'hui dresser la liste suivante des animaux qui constituent la faune quaternaire de Billancourt :

Elephas primigenius. — Rhinoceros tichorhinus. — Equus. — Bos primigenius. — Bos. — Cervus megaceros. — Cervus tarandus. — Cervus elaphus.

Quant aux silex, ils sont peu nombreux à Billancourt; malgré le soin que j'ai mis à les chercher, je n'ai trouvé jusqu'à présent que deux pièces authentiques : l'une qui se trouvait dans le même bloc de sable fin que la mâchoire du rhinocéros; c'est une pointe analogue à celles auxquelles on a donné le nom de *pointe moustiérienne;* l'autre m'a été remise par un ouvrier de la carrière Méranger. A ces deux silex je dois ajouter trois ou quatre gros cailloux roulés qui, d'après les érosions qu'ils présentent, me paraissent avoir servi de percuteurs.

Telles sont les diverses pièces qui proviennent des terrains quaternaires de Billancourt et qui font partie de ma collection. M. Albert Gaudry a bien voulu parcourir récemment avec moi ces terrains; il les considère aussi comme représentant le diluvium des bas niveaux de Grenelle et de Levallois-Perret, dans lequel MM. Martin et Reboux ont trouvé aussi l'*Elephas primigenius*, le *Rhinoceros tichorhinus* et le *Renne*.

Je dois faire remarquer que les os présentent deux teintes très diffé-

1. Académie des sciences, séance du 26 juin 1882.

rentes, selon le milieu où ils se trouvent; parfaitement blancs dans les lits de sable fin un peu supérieurs, ils deviennent d'un brun rougeâtre plus ou moins foncé dès qu'on les rencontre dans les couches envahies par les infiltrations de la Seine.

J'ajouterai en terminant que, parmi les pièces osseuses plus ou moins nombreuses qui figurent dans les collections du musée Carnavalet comme provenant des sablières du bassin parisien, il n'en n'est aucune qui provienne de Billancourt. Toutes ou presque toutes sont originaires soit de Montreuil, et faisaient partie de la collection Belgrand, soit de Levallois-Perret, et ont été données par M. Reboux. De même, parmi les silex, en très grand nombre, qui ont été donnés aussi par cet archéologue, une seule pièce porte l'indication d'origine, *Billancourt :* c'est un simple éclat, long de $0^m,10$ sur $0^m,05$ à $0^m,06$ de large [1].

DÉCOUVERTES ET FOUILLES DU DOMAINE D'ORS

ILE D'OLÉRON (CHARENTE-INFÉRIEURE)

PAR M. LE Dr E. PINEAU

J'ai fait connaître, dans les *Matériaux pour l'histoire primitive de l'homme*, année 1876, une riche et belle station néolithique, répandue sur une langue de plage de quelques centaines de mètres de longueur, sur la côte de l'île d'Oléron qui regarde le continent.

Vers le milieu de cette plage, enfoui par une de ses extrémités dans la digue côtière, enterré par l'autre dans un petit pré, émargeant par la troisième, un monolithe, autant qu'on pouvait le deviner, de forme triangulaire, jalonnait cette station. Partie au-dessus, partie au-dessous du sol, légèrement incliné, de dimensions incertaines, sans traces apparentes de substruction, je le pris pendant longtemps pour un petit menhir sans importance.

Cependant, ce pouvait être un dolmen, ou tout au moins un menhir de proportions plus imposantes qu'on ne pouvait le croire d'après la partie émergée.

Décidé à éclaircir ce problème, j'y fis pratiquer des fouilles, et voici ce que je constatai :

Monolithe de 16 mètres de circuit sur 80 centimètres d'épaisseur moyenne, pierre calcaire étrangère aux carrières du pays, rappelant, comme masse, épaisseur, aspect, l'assise presque à fleur de gazon longuement répandue sur la route de Gemazac à Saintes, non loin de Thénac

1. Académie des sciences, séance du 21 avril 1882.

et, par conséquent, du camp du Peu-Richard, avec l'industrie duquel cette station a les plus nombreuses et les plus étroites analogies; quatre piliers supportant cette table, trois se touchant, dont l'un ne monte pas tout à fait jusqu'au plafond, le quatrième seul opposé aux trois autres et incliné vers l'intérieur de la chambre, d'où l'inclinaison de la table; les vides laissés par ces deux groupes de piliers sont fermés : l'un incomplètement par un gros bloc irrégulièrement sphérique, le second par une muraille en galets et pierre sèche; les piliers sont de pierres du pays, l'édifice entier repose sur un lit de sable de mer.

Cette belle table a été fendue dans toute sa longueur par une explosion de mine qu'un de ses propriétaires y avait posée dans la pensée de la débiter pour en utiliser les morceaux.

Les piliers sont formés de longues dalles brutes, grossièrement rectangulaires, l'une à bord supérieur très amincis; une autre, cassée à 40 centimètres du plafond, a pu servir de porte pour pénétrer sous le dolmen.

Un coup d'œil jeté par cette ouverture laisse voir la cella comblée par des apports très hétérogènes jusqu'à 10 ou 15 centimètres du plafond. Dans les parties supérieures de ces déblais, je trouve jusqu'à des coquilles d'huîtres portugaises importées dans nos eaux il y a à peine une dizaine d'années, preuve, d'ailleurs, attestée par de nombreux témoins, que, par les grandes marées poussées par des coups de vent, la pierre a été maintes fois submergée par la mer. Il y a quatre ans encore, un marin me disait avoir passé par-dessus avec son bateau.

Mais, avant de pénétrer dans la cella, voyons ce que l'extérieur nous réserve.

En dehors de la porte présumée du dolmen, et sous trois larges moellons superposés depuis 58 centimètres de la surface jusqu'à $1^{m},50$ de profondeur, je trouve tout un ossuaire : phalanges de la main et du pied, côtes d'enfant du premier âge, épiphyse fémorale d'un autre plus âgé, puis côtes d'adultes, mâchoire inférieure dans un excellent état de conservation; un autre maxillaire d'un sujet plus âgé et beaucoup plus grand, des diaphyses d'os longs, et, tout au fond, appuyé contre le pilier et reposant sur la dernière pierre plate, un beau crâne dolichocéphale à sutures non encore ossifiées, auquel tenaient encore quelques vertèbres, à moitié plein lui-même de divers petits os d'enfants. Ce crâne, complètement dégagé, mais alourdi par l'argile qui l'emplissait, s'émietta dans mes mains quand je voulus le soulever. Bref, les débris de quatre squelettes au moins, dont deux d'enfants.

Deux ou trois grattoirs ou éclats de silex, quelques fragments de poteries, une sorte de large brique brûlée, de nombreuses coquilles d'*Ostrea edulis* accompagnaient ces restes pêle-mêle.

Dans la chambre, la première couche, sur 30 centimètres d'épaisseur,

représente des apports récents par la mer ; j'y trouve une moitié de hache polie, des ossements de lapins qui avaient établi de temps immémorial leurs galeries sous cette pierre. Nous verrons bientôt que ces mêmes os se rencontrent à toutes les profondeurs.

Cette couche enlevée, j'arrive sur un mince lit de charbon qui repose sur une couche d'alluvion marine déposée lentement pendant une longue période où la presqu'île occupa, par rapport à la mer, un niveau encore supérieur à celui qu'elle occupe aujourd'hui. Ce lit de charbon, épais à peine de 1 centimètre en moyenne, est continu dans toute l'étendue de la chambre et à 1 pied à peine de son plafond ; il est légèrement incliné de l'est à l'ouest.

A 20 centimètres environ plus bas, un second lit de charbon un peu plus épais, renfermant des morceaux gros comme le bout du doigt, incliné et continu comme le précédent, mélangé de terre et de pierres, laisse apparaître un certain nombre d'ossements épars et de jolis fragments de la poterie caractéristique des dolmens : fonds en forme de calotte crânienne, bords droits et déjetés, lignes en creux et en relief, cannelures multiples, parallèles, festons, pâte mince, allant du gris au noir en passant par les divers rouges qui indiquent le degré de cuisson : pas trace de tour, surface comme vernissée, tant l'argile de quelques-unes est fine et bien polie. Une seule anse d'une poterie de grande taille et grossière.

A l'est, sur un plan un peu supérieur, quelques ossements ayant dû appartenir à une femme ; c'est là que se trouvent les débris de vases les plus ornés et une perle d'or formée sans doute par l'enroulement sans soudure d'une pépite préalablement amincie par le battage ; elle a la forme d'un petit morceau de paille de blé long de 12 centimètres sur 3 ou 4 de diamètre : ces trouvailles d'or dans les dolmens ne sont pas si fréquentes qu'on ne doive y insister.

Un joli tranchet de silex, de petite dimension, était peu éloigné.

Plus riche était la sépulture centrale, où j'ai trouvé épars, brisés, ramollis outre mesure par les infiltrations constantes de la mer, — on se trouve en effet à ce niveau au-dessous des marées moyennes de syzygies, — des restes de cinq ou six squelettes dont deux d'enfants de 8 à 12 ans.

En résumé, dolmen vierge, je crois, du fait de l'homme, mais sapé par la mer, submergé par elle, à la suite d'un affaissement de cette pointe de terre, qui tend maintenant à se relever, pénétration des alluvions de sable et de vase jusque sous la dalle, rasement du tumulus par les eaux, comblement de la cella par des matériaux venus du dehors et bouleversement des ossements et du mobilier funéraire pour les causes diverses que je viens d'indiquer.

Cependant, dominant ce désordre, diverses couches stratifiées, indiquant de longues périodes de calme, lits de sable et de vase, de cendres

et de charbons, ces derniers allumés par qui? Et entre eux, le pêle-mêle dont j'ai essayé de donner une idée et que je résumerai en deux lignes : ossuaire extérieur par exhumation, inhumations centrales avec squelettes accroupies [1].

L'AGE DE LA PIERRE DANS LES ENVIRONS DE NEMOURS

Par M. E. DOIGNEAU

Depuis longtemps, dans ce pays comme partout, les cultivateurs ont rencontré fortuitement à la surface du sol l'outil de silex qu'on a appelé hache, dont la forme régulière et le poli attirait l'attention, et que l'on considérait comme un produit naturel.

La première que j'ai vue m'a été donnée vers 1860. Cette hache, de grande dimension, avait reçu un commencement de polissage, mais le tranchant est resté à l'état d'ébauche et les arêtes vives des parties éclatées indiquaient qu'elle avait été taillée non loin du lieu où elle avait été trouvée (près de Pierre-le-Sault).

Cette circonstance m'engagea à en chercher d'autres.

En novembre 1866, en chassant sur les hauteurs qui dominent Launoy, je rencontrai une petite hache très fine, et je fus frappé de la présence d'éclats de silex dans ces terrains calcaires, à l'altitude de 120 mètres. Sur mes indications, le garde des *Champs-Marolles*, qui m'accompagnait, se mettait en quête de son côté, et bientôt nous trouvions, avec de nouveaux éclats, des pointes de flèche très finement travaillées, qui démontraient clairement qu'à une certaine époque ces contrées avaient été parcourues par des chasseurs qui ne disposaient pas de moyens de destruction aussi perfectionnés que nos fusils à bascule.

Mais d'où venaient ces chasseurs? En quel endroit du territoire leur tribu était-elle campée? Peut-être loin d'ici; cet emplacement pouvait être caché sous une épaisse couche de terre.

Après avoir parcouru le pays en tous sens, et avoir passé bien des fois au-dessous des principaux gisements, guidé par le petit éclat prismatique, débris de lame de silex si caractéristique, je finis par reconnaître que c'était surtout au deuxième étage, c'est-à-dire sur le plateau supérieur, qu'on devait chercher.

La tâche devenait facile, car le banc de poudingue et de galets ne dépasse pas l'étage moyen dans les environs, et tous les silex qu'on rencontre à l'étage supérieur y ont donc été apportés...

1. Association française pour l'avancement des sciences, 13e session, 1884.

J'arrivai ainsi à l'objet de mes recherches : un atelier où l'on a longtemps taillé le silex, et contenant, comme on devait s'y attendre, les innombrables éclats, les déchets, les débris de silex, qu'avait dû produire et que produirait encore ce genre de travail.

Au bout d'une année je pus reconnaître que sur les plateaux bordant les vallées du Loing et du Lunain, sur une étendue de 16 à 20 kilomètres, on rencontrait, en divers points, les traces évidentes du séjour des peuplades qui vivaient dans ces contrées à une époque antérieure à toute civilisation.

Sur certains points, les silex taillés se trouvent répandus dans un espace assez restreint; dans d'autres ils sont disséminés sur une grande étendue de terrain; mais les éclats, les fragments, devenant de plus en plus rares à mesure qu'on s'éloigne du centre de l'emplacement, il est assez facile, dans les terrains cultivés, de déterminer le lieu de stationnement. Dans les parties boisées, c'est plus difficile; il est rare cependant que le fragment de lame de silex blanchi n'apparaisse à la surface, souvent tiré des profondeurs du sol par la taupe ou le lapin.

Les tribus qui ont occupé les bords escarpés de la vallée semblent avoir choisi les coteaux dont la rivière, dans ses sinuosités, se rapproche le plus, et les bords des petits vallons aboutissant à la vallée principale, probablement pour être plus à portée du silex et descendre plus facilement à la rivière.

On remarque encore que ces traces se rencontrent le plus souvent sur les terrains pierreux, arides, sans doute parce que ces terrains formaient alors des clairières au milieu des forêts qui couvraient toute la contrée.

En partant de Nemours par la rive gauche du Loing, nous voyons les premiers vestiges de la taille du silex autour des rochers de *La Joie*, et de *Chaintreauville*, vers le versant exposé au midi; sur le faîte de la *Grande-École* et du *Rocher-Noir*.

En remontant au sud, nous les retrouvons au delà du vallon de *Chaintreauville*, au chemin de *Fay*, au *Casse-Bouteille*, les uns à découvert, les autres enfouis dans le diluvium et sous les roches.

Ils reparaissent sur les coteaux qui dominent *Fromonceau*, *Bagneaux*, au *Mauny;* autour du vallon de *Montmulon*, au *Montgagnant*, sur plusieurs points dépendant des territoires de *Lagroue la Madeleine;* autour du vallon de *Beaumoulin*, où les silex se rencontrent largement disséminés jusqu'à plusieurs kilomètres de la vallée, vers le *Tillet*, le *Colombier*, *Besigny*, *Chancepoix*.

Nous les retrouvons (toujours sur les hauteurs) sur le promontoire formé par la rencontre des vallées du Fusain et du Loing, vers *Mocquepoix*, et au delà de Château-Landon, vers *Jallemin Niceville*. *Gasson*, etc.

Si nous passons le Fusain, à l'embouchure de la vallée, près de la sablière d'où l'on a retiré une molaire d'éléphant fossile, les silex se rencontrent de nouveau vers *Turelle*.

La recherche devient plus difficile vers Nargis, où le silex se montre à ce niveau. Nous y avons encore trouvé des outils de silex, ainsi qu'à Girolles où M. de Girardot a recueilli de très beaux spécimens.

Revenant sur nos pas, nous traversons la rivière au *gué de Beaumoulin*, afin de prendre le chemin que suivaient les hommes de l'âge de la pierre. Comme sur la côte opposée, le plateau est coupé de distance en distance par les vallées secondaires aboutissant à la rivière, et les traces de stationnement deviennent plus nombreuses au-dessus de ces vallons, vers *Montapot*, *la Forêt*, etc.

Sur ces plateaux où le calcaire affleure, les silex ne sont plus enfouis. Aussi sont-ils tous blanchis comme des ossements et tachés d'un lichen.

Plus nombreux vers les pentes exposées au midi, on les rencontre aussi à plusieurs centaines de mètres des bords de la vallée.

Les blocs de grès s'amoncellent de plus en plus volumineux, et nous arrivons sur le sommet de ce massif de rochers d'où l'on découvre toute la vallée et qui par cette raison a reçu le nom de *Beauregard*.

Nous sommes sur l'emplacement de l'atelier d'un des gisements les plus intéressants de la contrée [1].

Tous ces gisements n'ont pas, à beaucoup près, la même importance. Quelques-uns seulement présentent les vestiges nombreux, et réunis sur un espace assez restreint, qui caractérisent les lieux de stationnement prolongé. Les autres n'offrent que les traces, disséminées plus ou moins, d'un passage ou d'un séjour de courte durée, d'une petite troupe « à la recherche du gibier, ou marchant dans le sentier de la guerre ».

Ici les outils de silex sont très abondants, comme si la peuplade, obligée de s'enfuir précipitamment, avait abandonné sur place son précieux mobilier; là les déchets du travail sont nombreux, mais les silex utilisés très rares; la tribu a tranquillement décampé.

1. Ce plateau de Beauregard a été visité notamment en août 1886 par M. C. Flammarion, accompagné par l'auteur de ce Mémoire. On y trouve encore sur place un grand nombre d'éclats. M. Doigneau a réuni à Nemours, de ses trouvailles personnelles, l'une des plus belles collections de silex taillés qu'on ait recueillies aux environs de Paris. Presque tous les types y sont représentés en de magnifiques spécimens. M. Doigneau a également découvert, comme on le verra plus loin, les blocs sur lesquels nos aïeux polissaient leurs silex.

A Juvisy (Seine-et-Oise) on a trouvé dans les champs de la ferme de Champagne, et même en bas, entre le chemin de fer et la Seine, un grand nombre de silex taillés et polis, dont on peut voir plusieurs spécimens remarquables au musée de l'Observatoire de Juvisy.

Dans certaines stations, les objets se rencontrent presque à la surface du sol et il paraît évident que le terrain que foulaient aux pieds les gens qui les ont abandonnés était alors, à peu de chose près, dans le même état qu'aujourd'hui. Ailleurs, au contraire, les pierres taillées sont profondément enfouies dans un terrain d'origine quaternaire et par des causes qui ne paraissent pas appartenir à notre époque géologique.

Évidemment ces stations ne sont pas contemporaines.

Lorsqu'on connaît les environs de Nemours, on s'explique aisément pourquoi ils ont été occupés dès les temps les plus reculés par les peuplades de l'âge de la pierre. Elles y trouvaient réunies les principales conditions nécessaires à leur existence : des carrières inépuisables de silex, à *découvert;* de belles eaux, et du gibier en abondance. Aussi les principaux centres d'habitation se trouvent au sud de Nemours, d'abord au Beauregard, et plus tard sur les plateaux de la rive gauche, les plus voisins des amas de galets et de la rivière.

C'est de là que partaient les tribus pour leurs expéditions de chasse ou de guerre et là qu'elles revenaient chercher de nouveaux approvisionnements de silex. Il est facile de nous représenter la contrée lorsque les stations des plateaux étaient occupées.

Figurez-vous placés sur certains sommets de la forêt de Fontainebleau, au milieu de ces « *déserts* », comme les appelait saint Louis, et dont l'aspect n'a pas changé. C'est un de ces beaux paysages si bien décrits par F. Cooper : « Autour de nous les grandes landes arides, pavées de rochers et à peine recouvertes de maigres bruyères ».

Au lieu du grès supposez le granit, et vous vous croirez en Bretagne. Rien n'y manque : les tables des dolmens disparaissent enfouies sous la mousse, et les menhirs renversés gisent dans les ajoncs, ou bien se dressent au loin et de tous côtés, comme dans la lande de Carnac ou de Kermario.

Au bas de l'escarpement coule la rivière : tantôt jaune et fangeuse, quand, pendant les grandes crues, elle couvre presque tout l'étage moyen, tantôt noire et limpide pendant la belle saison.

Du haut des rochers de Chaintreauville nous pouvons suivre jusqu'à l'horizon cette ceinture hérissée d'énormes blocs de grès qui entoure le grand golfe dont nous avons indiqué les limites. Partout le silence imposant des grands bois, qu'interrompt à peine le murmure sourd et continu des eaux franchissant les digues naturelles qui coupent le cours de la rivière. Çà et là, dans les clairières, quelques colonnes de fumée indiquent seules la présence de l'homme et l'emplacement des huttes ou des tentes qui abritent la tribu. Quelques îlots de grève, le plus ordinairement couverts d'eau, marquent la place où s'élèvera, bien des siècles plus tard, notre petite cité.

Voilà pour le pays; occupons-nous des habitants.

Par ce que nous ont appris les récits des navigateurs sur les moyens d'existence, les usages, les mœurs des sauvages modernes, qui se trouvaient précisément dans la période de l'âge de la pierre lors de la découverte de leurs contrées, et dont, par conséquent les besoins devaient avoir la plus grande analogie avec ceux de nos ancêtres, nous pouvons nous faire une idée de leur genre de vie. Certes, ce n'était pas l'âge d'or, l'ère de l'innocence et du bonheur, tant chantée par les poètes (ces aimables menteurs). Quoi qu'il en coûte, il faut abandonner le rêve, la fiction et revenir à la triste réalité.

La préférence des terrains pierreux secs pour l'emplacement des campements prouverait assez que ces tribus ne savaient pas encore demander leur nourriture à la culture de la terre qui, à peu de distance, est des plus fertiles; et qu'ils devaient chercher la plus grande partie de leur alimentation dans le produit souvent précaire et insuffisant de la chasse et de la pêche.

Si l'on en juge approximativement par l'espace de terrain occupé, les tribus devaient être composées d'un petit nombre de familles; on sait d'ailleurs quelle grande étendue de terrain est nécessaire pour faire vivre une famille de sauvages chasseurs; on l'a calculé pour les tribus de l'Amérique du Nord; il lui faut plusieurs lieues carrées, tandis qu'un ou deux hectares suffisent au cultivateur de nos jours.

C'est encore un motif à ajouter à ceux déjà donnés, pour croire que les lieux de campement, que nous avons indiqués assez rapprochés les uns des autres, n'ont pas dû être occupés simultanément. Lorsque le gibier décimé ou effrayé dévenait rare, il fallait bien se mettre en quête d'une contrée plus giboyeuse. Cette nécessité de changer de territoire et de s'étendre sur de vastes espaces doit faire supposer qu'ils étaient, comme tous les nomades, pourvus de ce qui est nécessaire pour installer promptement une habitation temporaire; peut-être la grande tente conique couverte de peaux, dont font encore usage les peuplades errantes des steppes de l'Asie centrale, ou les derniers représentants de la race rouge, dans les prairies de l'Amérique.

Après la chasse, la pêche venait augmenter ou varier leurs ressources culinaires; la rivière, en certains endroits profonde, était certainement très poissonneuse, et ses nombreuses digues qui la divisent en bassins, et dont nous avons plus tard utilisé les chutes pour les moulins, permettaient de tendre facilement des pièges à ses habitants.

La forêt leur donnait en outre une nourriture végétale assez abondante : les châtaigniers, très rares aujourd'hui, étaient encore très communs vers le XIe siècle; le nom de vallée des Châtaigniers donné à la gorge voisine en vient probablement et les quelques touffes qu'on trouve çà et là sur les rochers en sont, je crois, les derniers rejetons.

Lorsque ces diverses ressources faisaient défaut, on mangeait les

limaçons, les reptiles, les rats (on a trouvé en grande quantité les restes de ces victuailles dans certaines cavernes). Comme vous pouvez le penser, ils n'étaient pas difficiles sur le choix des aliments. La grossièreté de goût des sauvages modernes a été constatée par tous les navigateurs.

Ce qui caractérise le sauvage, comme l'enfant, c'est l'imprévoyance. Par une heureuse disposition naturelle, il jouit du présent, se souvient à peine des choses passées les plus rapprochées, et ne s'inquiète pas de l'avenir. Ainsi qu'on l'a observé chez les peuplades du nouveau monde, après une chasse heureuse, ce sont des repas interminables. Comme les grands carnassiers, l'homme se gorge de nourriture, puis il tombe dans un lourd sommeil qui dure de longues heures ; mais bientôt la faim l'oblige à sortir de son repos et à se remettre en chasse ; et alors toute la finesse de l'instinct de l'animal chasseur, développée par cet exercice continuel, et aidée de l'intelligence humaine, en fait le plus redoutable ennemi que les animaux, même les plus forts, les plus féroces, puissent rencontrer.

Cependant il arrivait quelquefois que toutes les ressources manquaient... Alors l'homme chassait l'homme... la forêt, les rochers retentissaient des cris de guerre... les prisonniers tombaient sous la hache de pierre et les couteaux de silex figuraient dans les repas de cannibales.

Il est aujourd'hui admis par un grand nombre de savants que certaines peuplades préhistoriques ont pratiqué l'anthropophagie; ils s'appuient sur des découvertes nombreuses d'ossements humains brisés dans le sens de leur longueur, et à demi brûlés.

Ce fait n'a rien de surprenant quand on sait que cette affreuse coutume est la conséquence forcée des famines fréquentes qui déciment les peuplades sauvages, et qu'elle règne encore aujourd'hui en plusieurs contrées : au centre de l'Afrique, vers la source du Calédon, aux îles Fidji, etc.

L'anthropophagie, d'après le capitaine Cook, n'a pas toujours pour cause le manque de nourriture animale ; elle remonte chez certaines peuplades à une époque très reculée, et tire son origine dans les luttes sanglantes qui se renouvellent sans cesse, et dans l'esprit de vengeance poussé jusqu'à la rage, à la frénésie, et passé ensuite dans les mœurs.

En somme, il ne paraît pas évident que la vie sauvage, même aux premiers âges, soit aussi attrayante, aussi innocente, aussi exempte de souci que le prétendaient certains philosophes du siècle dernier.

« L'homme sauvage, quand il a dîné, dit Jean-Jacques, vit en paix avec toute la nature, il est ami de tous ses semblables. S'agit-il quelquefois de disputer son repas? il n'en vient jamais aux coups sans avoir auparavant comparé la difficulté de vaincre avec celle de trouver ailleurs sa subsistance, et comme l'orgueil ne se mêle pas au combat, il se termine

par quelques coups de poing; le vainqueur mange, le vaincu va chercher fortune et tout est pacifié. »

Pour être plus exact, J.-J. Rousseau aurait dû supprimer la virgule et dire : le vainqueur mange le vaincu et tout est pacifié.

Rien ne prouve que nos tribus aient été réduites à cette dure extrémité, mais nul doute que l'éternelle lutte pour l'existence, avec toutes ses abominables conséquences, n'ait dès cette époque ensanglanté nos contrées.

Aujourd'hui, il y a progrès... On se bat toujours autant, il est vrai, sinon davantage... mais on ne se mange plus.

La grande quantité de fragments de haches polies que nous avions trouvés sur les stations de la dernière époque nous autorisait à penser que ces lieux de campement devaient nous donner, sinon des polissoirs entiers, au moins quelques fragments des roches sur lesquelles ces haches ont été aiguisées et polies; cependant nos investigations persévérantes et très attentives étaient restées infructueuses pendant plusieurs années (nous verrons tout à l'heure pourquoi), lorsque, en 1872, le hasard nous conduisit à la découverte d'un premier grand polissoir, par la rencontre inattendue d'un des plus remarquables monuments mégalithiques de la contrée, et postérieurement de plusieurs autres.

On a dit avec raison que notre contrée n'est pas riche en monuments mégalithiques; mais il est certain que tous ceux qui s'y trouvent ne sont pas connus ou plutôt n'ont pas été remarqués par les archéologues; car toutes ces pierres, même les moins apparentes, sont parfaitement connues des habitants des villages voisins, non pour ce qu'elles sont réellement, mais comme des pierres enchantées, douées de vertus merveilleuses, ou dont la présence se rattache à l'existence de ces êtres surnaturels qui jouent un si grand rôle dans les récits fantastiques qu'on trouve à l'origine de l'histoire chez tous les peuples.

C'est ainsi que nous avons dans le canton de Nemours plusieurs de ces monuments dont nous ne soupçonnions pas l'existence et que le hasard nous a fait rencontrer en cherchant le silex taillé.

L'un d'eux (le plus remarquable peut-être de la région par sa dimension et sa forme) se trouve à la limite du canton, sur le territoire de *Nanteau-sur-Lunain*, à 800 ou 900 mètres au sud-est du hameau des *Ortures*.

C'est un beau menhir dont on aperçoit de loin la silhouette se détachant sur l'horizon, vers le point culminant du plateau qui borde la rive droite de la vallée, où il se dresse isolément comme un gigantesque pilier. Ce bloc de grès brut, en forme de parallélipipède rectangle assez régulier, a 4 mètres de haut hors de terre, sur $1^m,40$ de large et $0^m,80$ d'épaisseur, et comme on ne peut lui avoir donné moins de $1^m,50$ de fiche, il mesure donc environ 6 mètres cubes et ne pèserait pas moins de 15 à

16,000 kilos. En recherchant d'où il a pu être tiré, j'ai reconnu que le lieu le plus rapproché où le grès affleure le sol, et où se trouvent encore plusieurs blocs d'une dimension et d'une forme à peu près semblable, est éloigné de 5 à 600 mètres du menhir.

Comme pour les menhirs bretons, toutes les générations qui passeront devant celui des Ortures se demanderont avec un profond étonnement comment des masses pareilles ont pu être soulevées, transportées et dressées par des gens qui ne disposaient (il y a tout lieu de le croire) d'autres forces motrices que celle de leurs bras.

Je suis porté à croire que, malgré l'état rudimentaire de leur outillage, les hommes de la pierre polie étaient déjà pour cette époque et dans notre pays arrivés à un état de civilisation *relativement* avancé et étaient installés dans la contrée à demeure permanente.

De temps immémorial, la présence inexplicable de cet étrange monument a attiré l'attention des habitants, qui lui ont donné le nom significatif de *Pierre frite :* nom générique que portent tous les lieux où l'on rencontre ces *pierres fichées* (petra fixa) et qui suffirait à indiquer son origine, quand même sa situation et sa forme laisseraient quelques doutes à cet égard.

Le grand menhir des Ortures, si remarquable par sa dimension, se distingue encore par une particularité très curieuse : en l'examinant de près, on remarque sur ses différentes faces un grand nombre de petits trous creusés naturellement (ainsi qu'on le voit sur certains calcaires); chacun de ces trous contient un clou ou une petite fiche de fer qui y a été enfoncée de manière à ne pas désaffleurer, de sorte qu'il serait très difficile de les arracher sans casser la pierre, et qu'on ne les aperçoit que de très près.

J'en ai compté plus de quatre-vingts de différentes grosseurs, depuis celle d'une pointe jusqu'à celle du petit doigt; les plus petits ont été presque complètement rongés par la rouille, il n'en reste plus qu'un fragment au fond de quelques trous où il était mieux protégé contre les agents destructeurs.

S'il ne s'y trouvait que quelques petits morceaux de fer, quelques clous plus ou moins enfoncés, on pourrait supposer qu'ils ont été fichés par des enfants ou des bergers désœuvrés; mais la grande quantité de ces clous, la manière dont ils sont également enfoncés, l'éloignement du village, la rareté des clous perdus dans les champs, tout démontre dans ce fait un but plus sérieux, mais lequel?

Il était intéressant de connaître sur ce point l'opinion des gens du pays, et de savoir aussi ce qu'ils pensaient sur l'origine de cette grande pierre et sur sa destination. Deux personnes se trouvaient dans les environs : l'une, une bonne vieille qui faisait paître sa vache; l'autre, un berger qui gardait son troupeau. Leurs réponses peuvent être regardées

comme le résumé de tout ce qui a été dit et écrit sur ces antiques monolithes.

D'abord la vieille légende populaire qui attribue aux géants, aux êtres surnaturels, un ouvrage qui semble au-dessus des forces ordinaires de l'homme ; puis l'appréciation moderne positive qui la considère comme la tombe d'un grand guerrier, indiquant peut-être la place où il est tombé :

— Les anciens, me dit la bonne femme, nous ont raconté que cette pierre a été dressée par le diable; elle lui servait de but pour jouer au palet.

— C'est le tombeau d'un *général*, me répondit le berger, avec l'assurance qui distingue les hommes qui *savent:* il est mort là, du temps des *grandes guerres*, et on l'y a enterré.

On ne pouvait attendre des explications plus satisfaisantes.

Quant aux clous, tout le monde les connaît et les a toujours vus tels qu'ils sont; mais personne ne sait qui les a enfoncés, ni quand, ni pourquoi, ni comment. Il est probable qu'en venant planter un clou dans la grande pierre, pendant telle saison, à une certaine heure, en prononçant certaines paroles cabalistiques, on espérait obtenir la guérison d'une maladie ou la réussite d'une entreprise. Ce sont autant d'ex-voto.

Cette hypothèse est d'autant plus acceptable qu'on trouve dans la même localité la trace toute récente de cet antique culte des pierres, qui du paganisme a été transmis au catholicisme en plaçant ces pierres sous l'invocation d'un saint. On montre sur le territoire de la commune de Nanteau deux pierres dites de saint Barthélemy, dont une (qu'on prendrait pour la grossière borne d'un champ) est à 200 ou 300 mètres de la *Pierre aux aiguilles*. Toutes deux avaient la vertu de guérir certaines maladies des vaches et des chevaux; et il suffisait de faire faire plusieurs tours de la pierre à l'animal malade pour lui rendre la santé. En reconnaissance, le conducteur déposait sur la roche une menue pièce de monnaie, un liard, que les pauvres de la commune, dans leur tournée ordinaire, venaient ramasser, après avoir fait à genoux une courte prière.

Suivant la légende, dont je recueillis plusieurs variantes, « le diable, « voulant jouer au palet, prend un gros bloc de grès et le plante sur la « hauteur où nous le voyons aujourd'hui. Puis, il passe de l'autre côté « de la vallée, et va se placer sur la colline opposée, dans la direction « du hameau de *Guerlot*, à 2 000 mètres environ du but. »

« Selon les uns, sa majesté infernale jouait seule; suivant les autres, « elle avait pour partenaire ou plutôt pour adversaire, son éternel et « tout-puissant antagoniste, le génie du bien, le bon Dieu. »

C'est toujours l'antique récit de la lutte entre les deux puissances qui se partagent ce monde sublunaire : le bien et le mal.

Et comme toujours, par un sentiment qui honore les auteurs de ces légendes, le diable est honteusement battu.

« Les deux adversaires saisissent chacun un rocher ; le bon Dieu lance « son palet qui va tomber près du but. Maître Satan, toujours présomp- « tueux, prend une roche beaucoup plus volumineuse. Mais, soit mala- « dresse, accident ou défaut de vigueur, il sent son gros palet s'échapper « de sa patte crochue. Il serre plus fortement ses griffes, entre lesquelles « le palet glisse. Mais il a beau faire, sa roche ne franchit même pas la « vallée, elle va s'enfoncer dans la prairie, au bord du Lunain, où elle « est encore, et l'on peut voir sur le grès les quatre empreintes profondes « que ses ongles y ont creusées, et qui ne permettent pas le moindre « doute sur l'authenticité du récit. »

Je dois dire cependant qu'on ne donne pas cette légende comme un article de foi, et qu'on la raconte en riant. « *Tout de même*, ajoutait un paysan, la trace de ses griffes y est. »

Le *tout de même* de mon paysan m'intriguait; il connaissait comme moi les cavités naturelles qui existent sur tous nos rochers, celles dont il parlait avaient donc une disposition particulière?

Quinze jours après j'étais sur les lieux, et, guidé par mon cicerone, je trouvai facilement la *Roche au diable*.

Il avait raison. Il était impossible de confondre un seul instant ces rainures, régulières et profondes, avec aucune des nombreuses fissures dont nos rochers sont couverts. Mon homme triomphait : les traces de ses griffes y sont « tout de même ».

Mais je dus renverser tout l'édifice légendaire : j'avais, au premier coup d'œil, reconnu dans la *Roche au diable*..... un polissoir de l'âge de pierre.

Grâce à la légende, j'avais enfin trouvé ce que je cherchais depuis six ans dans tous les environs, un bloc de grès sur lequel on a aiguisé et poli des haches de pierre.

Cette roche est située à 400 ou 500 mètres au nord-est du hameau de Guerlot, près de Ténières, sur la limite du canton. Elle gît dans la prairie, à 31 mètres du Lunain; il faut en être tout près pour l'apercevoir, car la partie la plus saillante n'a guère plus de 35 à 40 centimètres hors de terre, et l'on ne peut connaître sa dimension entière.

La partie de la roche à découvert a environ $1^m,50$ de long sur 1 mètre de large; sa surface très fruste et raboteuse est légèrement inclinée du côté de la rivière, et c'est sur cette partie inclinée qu'ont été creusées quatre rainures, dont trois parallèles entre elles ont $0^m,80$, $0^m,55$, $0^m,60$ de longueur et sont espacées de $0^m,04$; la quatrième s'écarte dans une direction oblique et n'a que $0^m,40$ de long.

Toutes présentent la forme régulière et rectiligne d'un fuseau très allongé, ayant 3 à 4 centimètres de profondeur vers le milieu, sur 6 à 7 centimètres de large, et finissant à rien aux extrémités. La coupe en tra-

vers, au milieu, donne la figure évasée d'une ogive renversée dont le sommet ou le fond est légèrement arrondi, c'est-à-dire le creux, le moule élargi de la moitié de l'objet qui a été usé, frotté sur ce grès.

Or, si nous considérons que cette coupe de forme elliptique est précisément celle des haches de pierre; que ces rainures ont précisément la longueur que peut donner le mouvement du bras, poussant et ramenant dans le sens de sa longueur une hache de moyenne grandeur; que la haute antiquité de ces rainures est suffisamment attestée par la légende que je viens de rapporter, et qu'enfin nous avons constaté sur différents points du territoire voisin de cette roche les traces de stations de l'âge de pierre, nous sommes autorisés à conclure que les empreintes de la griffe du diable ne sont autre chose que le résultat du polissage des haches de pierre. Cette trouvaille en amena bientôt plusieurs autres.

On peut voir à 6 kilomètres de Nemours, en face du Cocluchon, près du gué de Beaumoulin, ce qu'on put appeler un atelier de polissage.

Parmi les roches qui gisent au bord du Loing et dont la traînée relie le massif du Cocluchon aux poudingues qui se dressent en face, huit, sur la rive droite, portent les traces de ce travail.

Sur la rive gauche, deux autres polissoirs se trouvent à 500 ou 600 mètres en amont du gué, à l'endroit où la rivière se rapproche le plus de cette côte escarpée, au pied d'un amoncellement de blocs énormes de cliquart et de poudingue faisant le pendant du Cocluchon.

Enfin, une onzième, faisant partie du même atelier, existait au milieu des gros fragments qui couvrent le talus autour du Cocluchon. Elle est maintenant à Nemours, où je l'avais fait transporter avant de connaître l'existence des autres.

Elles portent ensemble cinquante rainures et vingt-cinq cuvettes ou surfaces polies.

C'est la réunion de polissoirs la plus nombreuse que l'on connaisse en France, sur un même point.

Signalons encore dans les bois de Laveau un polissoir des plus remarquables, portant onze grandes rainures parallèles, de 60 à 80 centimètres de long, et plusieurs parties planes ou légèrement concaves usées par le frottement des surfaces larges de haches.

Nous mentionnerons enfin un mégalithe du même genre vers l'embouchure du Loing, sur la rive droite, à 500 mètres à l'est du village de Saint-Mamès. Ce polissoir de petite dimension ne porte qu'une rainure et une cuvette.

Autour de Nemours, mais en dehors du rayon de nos explorations, nous pouvons encore indiquer comme monuments mégalithiques :

La *Pierre aux couteaux*, menhir en grès de 4 mètres de haut et $0^{m},80$ d'épaisseur, situé sur la commune de Diant, canton de Lorrez, et qui a donné son nom au territoire;

La *Pierre droite* d'Écuelles, près du canal, bloc de grès méplat de $3^m,51$ de haut, $2^m,40$ de large et $0^m,55$ d'épaisseur, de forme irrégulière, au pied duquel les fouilles faites en 1860 ont fait découvrir des traces de sépulture et une hache de pierre noirâtre;

La *Pierre cornoise*, de Thoury-Ferrottes, située au lieu du même nom, de $4^m,90$ de long, méplate, et pointue aux deux extrémités; aujourd'hui renversée sur le sol par le propriétaire, qui cherchait à son pied « le trésor » et qui n'a rien trouvé;

La *Roche de Dormelles*, bloc de grès situé au lieu dit de la Roche, sur le domaine de Chaleau, ayant $1^m,50$ de haut, 1 mètre de large d'un côté, $0^m,50$ de l'autre.

Enfin on peut encore voir un très beau menhir, à l'ouest de Milly (Seine-et-Oise), près de la ferme du Corbeau.

Les dolmens sont beaucoup plus rares dans notre région; je n'en connais qu'un assez éloigné : il est situé à 2 kilomètres au nord de Rumont, entre Rumont et Amponville. Il consiste en une grande dalle de grès, de $5^m,30$ de long sur 4 mètres de large et $0^m,50$ d'épaisseur, posée sur trois autres pierres dressées en carré. Les deux pierres latérales sont les plus fortes; elles ont environ $0^m,80$ d'épaisseur sur $1^m,20$ de hauteur; plusieurs autres blocs qui fermaient le caveau sont renversés: l'un est au fond à droite, l'autre à l'ouverture. Il n'existe plus trace du tumulus; c'est maintenant une sorte de petite grotte, dont la table, formant plafond, dépasse de $1^m,50$ environ le niveau du sol.

Dans les champs voisins sont disséminés et assez rares quelques éclats de silex taillés. Cette sépulture a été fouillée depuis si longtemps, qu'on ignore complètement dans le pays, et son ancienne origine, et ce qu'on a pu en retirer; mais le nom qu'elle porte et qu'elle a donné au terroir, la *Pierre mort* (la pierre du mort), conserve un vague souvenir de son antique destination [1].

ASTRONOMIE PRÉHISTORIQUE

Par M. CAMILLE FLAMMARION

Vers la fin de l'année 1884, nous avons reçu la lettre suivante, que nous avons publiée dans notre *Revue mensuelle d'Astronomie populaire :*

Monsieur le Directeur,

Vos recherches sur les changements de forme des constellations par les mouvements propres des étoiles et vos études sur l'Astronomie ancienne m'engagent à vous soumettre

1. *Nemours, Temps géologiques, Temps préhistoriques, Temps historiques.* Conférences, 1884.

le *fac-simile* d'un dessin astronomique fait sur un polissoir en ardoise trouvé dans mes terres de Bologoë, près du lac de ce nom, dans la couche néolithique.

Cet antique objet du temps de l'âge de pierre, datant d'une époque inconnue, porte, comme on le voit sur ce dessin (de grandeur naturelle), les sept étoiles caractéristiques

Fig. 444 — Étoiles du nord gravées sur un polisseur du temps de l'âge de la pierre, trouvé en Russie.

du Septentrion, ainsi que d'autres étoiles qui me paraissent appartenir d'abord à la Grande Ourse elle-même, ensuite aux Chiens de chasse, au Bouvier et au Dragon.

L'étoile ζ de la Grande Ourse est marquée double, et il en est de même de l'étoile α des Chiens de chasse. L'étoile α de la Grande Ourse est, comme les deux dont je viens de parler, plus grosse que les autres.

Il y a, entre α et δ, entre δ et ε, et près de ζ, trois étoiles assez grosses que l'on ne voit plus au ciel. Les autres sont plus petites. Ces diverses étoiles ont-elles changé de grandeur depuis les temps préhistoriques?

La configuration des étoiles du Chariot est-elle une inexactitude de l'ouvrier préhistorique, ou correspondrait-elle à une figure réelle remontant à une époque très reculée?

La ligne AB peut marquer l'horizon. La ligne CD n'indiquerait-elle pas la direction du pôle à l'époque où les étoiles λ, κ du Dragon étaient polaires?

Les autres étoiles gravées ont-elles jamais été visibles à l'œil nu?

L'étude du Ciel paraît avoir été apportée en Russie par les proto-Scythes. Ces étoiles ne sont-elles pas mieux visibles en d'autres contrées de la migration asiatique?

Veuillez agréer, etc.

Prince Paul Pontiatinn.

La communication précédente est du plus haut intérêt, et nous remercions le prince Pontiatinn de nous l'avoir adressée. Elle soulève en effet plusieurs problèmes.

Et d'abord, la forme des constellations changeant avec le temps, on a pu voir, dans notre *Astronomie populaire* (p. 794), quelle était la disposition des sept étoiles du Chariot il y a cinquante mille ans, et quelle elle sera dans cinquante mille ans. Si un dessin de la Grande Ourse avait été fait il y a cinquante mille ans, quarante mille ou seulement vingt-cinq mille, il différerait assez de nos dessins actuels pour que nous puissions lui assigner une date approchée. Les mouvements propres dont ces sept étoiles sont animées ont pour effet principal de relever de siècle en siècle l'étoile η vers le prolongement de la ligne presque droite et peu variable δεζ, et de l'éloigner des six autres, auxquelles elle est, du reste,

étrangère par son origine. Or on peut remarquer que, sur le dessin du polissoir, la position de l'étoile η n'est pas très différente de sa position actuelle, pas plus que celle de α, dont le mouvement propre est également contraire à celui des cinq autres. Donc, à ce point de vue, aucune date ne peut être donnée par l'Astronomie pour l'époque de ce dessin, sinon qu'il est moderne et ne dépasse pas quelques milliers d'années. Un berger pourrait encore aujourd'hui le faire précisément tel qu'il est là.

Voyons maintenant les deux étoiles marquées doubles, ζ de la Grande Ourse et α des Chiens de chasse. Que la première le soit, cela n'a rien de surprenant, puisque toutes les bonnes vues distinguent Alcor à côté de Mizar (Alcor n'est pas à sa place, mais il n'y a pas lieu d'être trop exigeant). Quant à α des Chiens de chasse, elle est bien vraiment une étoile double, mais il est impossible à l'œil nu d'effectuer le dédoublement.

Sans doute l'allongement de l'étoile sur le dessin avait une autre signification. Nous ne pouvons guère admettre l'existence d'instruments d'optique, tous les documents anciens s'accordant pour prouver que le verre n'a été appliqué pour la première fois aux observations célestes qu'au commencement du XVIIe siècle, et celui-ci ne présentant point les caractères d'une précision scientifique.

L'étoile qui est marquée sur le prolongement de δζ Grande Ourse est l'étoile χ. Celle qui est au-dessus de α est λ du Dragon et sa voisine de gauche est κ de la même constellation. Les trois voisines de η, à gauche, sont θ, κ et ι du Bouvier. Au-dessous de η, près du bord, ce doit être λ Bouvier. Entre α Chiens de chasse et χ Grande Ourse, la première est probablement 8 des Chiens de chasse. Les autres ne peuvent pas être identifiées ; il n'y a même pas d'étoiles de 6e et 7e grandeur aux positions gravées, et des étoiles qui existent au ciel ne sont pas indiquées. Le document, d'ailleurs, ne présente pas de caractère scientifique déterminé. C'était peut-être une amulette des premiers pasteurs. La représentation des sept astres du Septentrion n'est pas rare chez les anciens. En visitant, il y a une dizaine d'années, les solitudes bretonnes des environs de Guérande et du bourg de Batz, nous avons remarqué sur les rochers un grand nombre de dessins faits par trous sur les rochers, parmi lesquels on reconnaît entre autres la Grande Ourse et Cassiopée. Nous possédons au musée de l'Observatoire de Juvisy un ancien sabre d'exécuteur japonais, près de la garde duquel sont gravées, d'un côté, la Grande Ourse et, de l'autre, Cassiopée. Ce sont là des représentations primitives, dont l'idée toute naturelle est directement inspirée par le spectacle du ciel. Que l'artiste qui s'est complu à représenter ces étoiles sur la pierre ou sur le bronze y ait ajouté des points qui n'existent pas au ciel, on ne saurait en tirer de conjonctures en faveur de changements arrivés dans l'univers.

L'aspect de la Grande Ourse et de toute cette région du ciel se

le même pour tous les pays du Nord, depuis la France jusqu'au détroit de Behring.

La ligne joignant α à λ, qui est à peu près parallèle à la ligne CD, aboutissait au pôle nord au commencement de notre ère, et la ligne menée de α à $\varkappa$ douze siècles avant notre ère. Si donc on considérait la ligne CD comme indicatrice du nord, le document ne remonterait pas au delà du commencement de l'ère chrétienne.

Quoi qu'il en soit, c'est là un document rare et intéressant (unique jusqu'à présent à notre connaissance) et l'on ne saurait trop remercier ceux qui découvrent ces vestiges des âges disparus de les faire connaître, afin qu'étant publiés ils apportent leur élément au progrès général des connaissances humaines [1].

LE DAUPHINÉ PRÉHISTORIQUE

Par M. ERNEST CHANTRE, sous-directeur du musée de Lyon

La région alpine du Dauphiné ne montre aucune trace de l'existence de l'homme durant la première partie des temps quaternaires. L'immense nappe de glace qui s'étendit alors depuis les Alpes jusqu'aux collines lyonnaises, recouvrant la plus grande partie des contrées baignées par le Rhône supérieur et moyen, n'a pas permis à nos ancêtres dit Chelléens d'y vivre et de s'y développer.

En dehors de la zone glaciaire, dans le bas Dauphiné, par exemple, on devra trouver, au contraire, les vestiges de cette phase de l'industrie humaine. Le département de la Drôme a fourni quatre découvertes à l'appui de cette manière de voir. La plus importante est celle de Turson, tout récemment faite. Elle se compose de quartzites intentionnellement taillées, associées à des ossements d'*Elephas intermedius*, puis vient celle de Sure-la-Rousse, une pièce chelléenne en silex, de la plus belle facture, trouvée isolément et conservée dans la collection de M. Vaschalde, instituteur à Clausayes. Dans cette dernière localité, ainsi qu'à Saint-Paul-trois-Châteaux, on a relevé l'existence d'objets que leur forme permet d'attribuer à l'époque moustérienne, si développée dans les départements tout voisins de l'Ardèche et Vaucluse.

A mesure que les glaciers se retiraient et se restreignaient peu à peu aux limites que nous leur voyons occuper aujourd'hui, la région delphino-savoisienne devenait de plus en plus habitable, et les descendants des hommes de Curson et de Salutré s'établissaient dans les grottes de

1. *L'Astronomie*. Revue mensuelle d'astronomie populaire, 1er février 1885.

Béthenas, près Crémieu (Isère) et de la Balme, sur les bords du Rhône, où les traces de leur séjour ont été recueillies dès 1864.

Ces paisibles chasseurs de rennes ont disparu avec la faune quaternaire, et des populations nouvelles les ont remplacées peu à peu. L'art de polir la pierre, l'usage de se construire des habitations sur les lacs, la sépulture enfin apparaissent avec elles. Des deux modes d'inhumations usités à cette époque — âge néolithique — celle dans les dolmens n'a pas laissé de traces qui aient résisté à la destruction ; celle dans les grottes a été retrouvée, au contraire, sur un grand nombre de points. La principale grotte sépulcrale du Dauphiné est celle de la Buisse qui a fourni, entre autres objets remarquables, une rondelle taillée dans un crâne humain attestant l'existence dans cette province française de la trépanation, si répandue à l'époque de la pierre polie. La grotte de la Buisse a fourni de plus une magnifique amulette en forme de croissant, en jadéite. Les grottes de Béthenas inférieur, de Creys, ont donné également de beaux mobiliers funéraires néolithiques. Peut-être faudra-t-il ajouter à cette énumération la station des Balmes-de-Fontaine, près Grenoble, bien que son explorateur, M. Penet, ne lui attribue pas une origine sépulcrale.

En dehors des sépultures, l'époque robenhaussienne a laissé de nombreux souvenirs dans l'Isère, mais ils sont généralement très disséminés. Il existe, à Balme, de très intéressants fonds de cabanes. Les haches polies en roche dure ont été trouvées, en assez grand nombre, dans neuf communes de l'arrondissement de la Tour-du-Pin, dans cinq communes de l'arrondissement de Vienne, dans cinq de l'arrondissement de Grenoble et dans une seule de l'arrondissement de Saint-Marcellin. Les autres départements du Dauphiné, la Drôme notamment, n'ont pas fourni moins de restes néolithiques que l'Isère. Les grottes sépulcrales de Clansayes, de Châteauneuf, décrites par Vallentin, les stations de Chantemerle, de Charolles, de Châteauneuf, d'Espeluche, de Pierrelatte, de Dieu-le-Fit, de Suze-la-Rousse, de Saint-Paul-des-trois-Châteaux, de Clansayes et tant d'autres témoignent de l'activité des populations qui habitaient la Drôme à cette lointaine époque. Ces nombreuses découvertes témoignent surtout de l'activité des recherches faites dans ce département. Il ne faudrait pas croire, en effet, que la densité relative des vestiges d'une époque dans une région donnée soit toujours en raison directe de la densité de la population humaine de cette région à cette même époque. Cette relation, qui paraît naturelle au premier abord, est profondément modifiée par un très grand nombre de facteurs dont les principaux sont : le développement des cultures, l'altérabilité diverse des matériaux qui composent ces vestiges suivant les époques et surtout le nombre plus ou moins grand des travaux d'exploration. Les Hautes-Alpes, moins peuplées, moins explorées aussi que la Drôme, ont les stations néolithiques de Châteauneuf, de Châbre,

Montroud, Saint-Jean-Saint-Nicolas, décrites par Tournier, les dolmens de Tallard et de Saint-Jean-Saint-Nicolas, aujourd'hui détruits comme les menhirs de Guillestre et de Château-Queyras.

Le premier métal introduit dans le Dauphiné est, comme dans toute l'Europe, le bronze. Nous disons introduit, car il ne paraît pas que, dans le Dauphiné plus qu'ailleurs, les populations néolithiques soient arrivées spontanément à la connaissance des métaux. Il est vraisemblable que la vallée du Rhône fut la première voie d'introduction du bronze. C'est du moins près des rives de ce fleuve que l'on rencontre les découvertes offrant dans leur ensemble l'aspect le plus primitif. Telles sont les fonderies de Chasses et de Cernay. De proche en proche, l'usage du nouvel alliage se répandit. La fonderie de la Paype-Vaugris, non loin de Vienne, celle de Thodure et de Saint-Siméon de Bressieux, dans la vallée de la Collières, celle de Goncelin enfin, dans la vallée moyenne de l'Isère, en amont de Grenoble, présentent des caractères qui permettent de leur attribuer une date plus récente. Les très importantes cachettes de Marchands de Réallon et de Richiers, dans les Hautes-Alpes, nous révèlent de leur côté un nouveau courant d'importation auquel on peut assigner sans grand risque d'erreur l'Italie pour point de départ. Outre ces découvertes considérables, un grand nombre d'une moindre importance ont été faites en Dauphiné. Les vallées de l'Isère et du Rhône, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par l'examen de la carte paléontologique du Dauphiné, sont particulièrement favorisées sous ce rapport. On peut citer néanmoins, en dehors de ces grandes voies, les trouvailles isolées de Die, de Beaurières, de la Charce, etc., dans la Drôme, celle du Lautaret, à 2000 mètres d'altitude, celle enfin de Saint-Jean-Saint-Nicolas et de la vallée de l'Ubaye (Hautes et Basses-Alpes).

Les différentes périodes de l'âge de fer sont aussi représentées d'une manière assez complète dans le Dauphiné.

Enfin, et pour compléter notre inventaire, il nous reste à signaler un exemple bien curieux de survivance que nous offre le département de l'Isère. Le lac de Daladru, près Virieu, a conservé des restes de constructions sur pilotis, que de nombreuses découvertes permettent d'attribuer à l'époque de Charlemagne. On est ainsi en présence d'un usage qui, apparu daus notre Occident avec l'âge de la pierre polie, s'est maintenu jusqu'à une époque relativement récente. Peut-être des fouilles plus profondes nous révèleront-elles, un jour, une station néolithique sur l'emplacement même ou aux environs de cette cité lacustre du moyen âge [1].

1. Association française pour l'avancement des sciences, 14e session, 1885.

L'AGE DU GISEMENT DU MONT-DOL (ILLE-ET-VILAINE)

PAR M. SIRODOT

Par le grand nombre des outils en silex taillés par éclats, disséminé soit à la surface d'un sol exposé à l'air libre ou recouvert d'eau douce soit dans des monceaux de cendres, soit enfin au milieu d'innombrables débris d'animaux, parmi lesquels les éléphants figurent en première ligne, le gisement du Mont-Dol se présente avec un indiscutable intérêt. Je n'aurais pas répondu à l'attente du monde savant si, après l'avoir exploré avec la plus consciencieuse persévérance, je n'avais cherché à fixer aussi exactement que possible, l'époque à laquelle il faut faire remonter une aussi considérable accumulation de débris d'animaux et de produits de l'industrie humaine. De grands travaux ont été poursuivis pendant deux mois pour élucider la question; ce sont les résultats généraux de ces recherches que je vais exposer.

L'âge relatif d'un gisement ne peut être déterminé que par deux sortes d'arguments: les uns paléontologiques, les autres stratigraphiques. Paléontologique — c'est-à-dire par la présence des espèces animales — le gisement est de l'époque du mammouth; je ne crois pas qu'en aucune région du globe on ait jamais trouvé les débris d'un aussi grand nombre d'individus de l'espèce (plus de 80), réunis sur un espace de 1200 à 1400 mètres carrés. Mais combien a duré cette période du mammouth? Quels phénomènes en ont marqué le commencement et la fin? A quel temps de cette période faut-il rapporter le gisement du Mont-Dol? Ces questions ne pouvaient être résolues que par des données géologiques. Il convenait plus particulièrement de déterminer la position du gisement par rapport aux couches de formation récente du marais de Dol, de rechercher s'il était possible de mettre à découvert la limite de séparation du terrain quaternaire et des terrains récents.

Le gisement est compris dans une couche de sable argileux dont la couleur vert jaunâtre passe au gris par le mélange d'une plus forte proportion de sable à mesure qu'on se rapproche de la masse rocheuse du monticule.

Cette couche de sable argileux se présente sous la forme d'un talus adossé aux escarpements granitiques qui limitent une petite anse prolongeant du côté du sud-est. Son épaisseur, de 7 à 8 mètres au pied des escarpements, s'atténue progressivement et la couche disparaît à une distance de 70 à 80 mètres.

Cette couche, ainsi limitée, repose sur un sable grossier, à composition irrégulière, provenant de l'érosion des roches voisines (granit

schistes) et remplissant une petite cuvette creusée dans un schiste micacé azoïque de couleur bleuâtre. La surface de ce sable est sensiblement horizontale, et cette disposition accuse l'existence d'un petit étang alimenté par l'eau d'une source qui se voit encore au sommet du Mont-Dol. J'ai pu connaître la direction dans laquelle arrivait le courant. La couche est recouverte d'un sable ocracé, marbré de taches d'argile bleuâtre provenant de la décomposition du schiste, formant la partie inférieure d'un conglomérat granitique dont les blocs, de peu d'épaisseur relativement à leur étendue, reposent régulièrement sur leur grande face.

Or, le sable ocracé et le conglomérat granitique qui le surmonte ne recouvrent pas seulement le sédiment jaune verdâtre, il s'étend bien au delà sur le flanc du monticule, reposant immédiatement sur le schiste. Cette formation a été suivie aussi loin que le permettait l'extrême mobilité de tangues qui composent le fond des terrains récents du marais.

L'origine du sédiment jaune verdâtre ne s'accuse pas nettement, la présence d'un grand nombre de mollusques terrestres et de quelques lymnées, mollusques d'eau douce, pouvait induire en erreur, faire songer à une boue glaciaire; mais au fond d'un puits creusé dans la direction du thalweg, il s'est trouvé un grand nombre de coquilles marines bien conservées, au milieu de fragments de ces mêmes coquilles. Le sable environnant, lavé, fournit un certain nombre de foraminifères, et depuis, la présence de ces animaux marins a été constatée dans toute l'étendue de la couche, en forme de talus. Elle est d'origine marine et comprise entre deux formations d'eau douce, le sable inférieur et le sable ocracé supérieur.

Lorsqu'on a lavé deux fragments pris dans le sédiment jaune verdâtre et la couche ocracée qui le surmonte pour en enlever les matières argileuses, il reste du sable pur; mais tandis que celui qui provient de la couche jaune verdâtre offre des grains arrondis et par conséquent roulés, les grains de la couche ocracée représentent tous les éléments du granite et ceux de quartz ont leurs angles aussi vifs que s'il s'agissait de fragments de verre récemment cassé. La couche ocracée provient donc de l'érosion des granites et le conglomérat qui s'étend au loin sur les flancs ne s'explique que comme formation glaciaire, les blocs de granite ayant glissé aux flancs du monticule sur un plan incliné de glace ou de neige durcie.

Le gisement est compris dans le sédiment jaune verdâtre; mais il n'y est pas irrégulièrement distribué. Les débris d'animaux et les objets de l'industrie humaine sont plus particulièrement accumulés suivant trois niveaux, entre des blocs de granite accusant trois éboulements successifs des escarpements, qui limitaient une petite anse. Les débris d'animaux, les objets d'industrie humaine, sont tombés avec les blocs de rochers, ils étaient donc accumulés dans leurs anfractuosités.

A la limite ouest du gisement, entre d'énormes blocs dont un certain nombre ont été réduits par des coups de mine, il s'est trouvé une grande quantité de cendres renfermant des os brûlés, des silex taillés et surtout des éclats plus ou moins tranchants obtenus par percussion. On peut évaluer, sans exagération, à 8 mètres cubes la masse des cendres déplacées pendant l'exploration. Ces cendres représentent des foyers établis eux-mêmes dans les escarpements.

A la surface du sable d'eau formant la limite inférieure du gisement, il a été recueilli un nombre considérable de fragments de silex — environ 140 par mètre carré — parmi lesquels se trouvaient de petits os, et surtout des fragments d'os brûlé. *L'accumulation des débris et des objets de l'industrie humaine est donc antérieure au dépôt de sédiment marin* dans lequel ils ont été ensevelis à la suite d'éboulements.

Ces considérations permettent de reconstituer cet antique paysage : — Une famille humaine, établie sur le versant sud du Mont-Dol, à l'abri d'escarpements granitiques limitant un petit bassin d'eau douce, vivant des produits de chasses dont le mammouth et le rhinocéros à narines cloisonnées étaient le gibier favori. Beaucoup de débris et de fragments de silex ont été jetés à l'eau. Cette famille a vécu longtemps sur un monticule où elle pouvait facilement se défendre jusqu'à ce qu'elle en ait été chassée par un brusque envahissement de la mer : le flot venant battre les escarpements qui s'écroulent avec les débris accumulés dans leurs anfractuosités.

La couche de sable ocracé et le conglomérat granitique supérieur ont une importance capitale au point de vue de la détermination de l'âge relatif du sédiment marin jaune verdâtre, parce qu'après avoir recouvert ce dernier, au pied des escarpements granitiques, il s'étend plus bas d'une façon continue en conservant exactement les mêmes caractères physiques. Le fait est rigoureusement établi par *huit puits*, de 2 à 4 mètres de diamètre, qui ont été creusés sur le flanc de la colline et dans le marais de formation récente : quatre dans la direction du nord au sud et quatre dans la direction du thalweg.

Par l'absence de toute espèce de fossile, en dehors de quelques ossements de petits rongeurs, par la disposition des blocs granitiques, le conglomérat est une formation glaciaire résultant du glissement des sables et des assises superficielles de granite sur la glace ou sur la neige durcie. On peut ajouter que, par sa position superficielle, cette formation correspond au dernier minimum de la période glaciaire.

Le sédiment marin dans lequel est compris le gisement est antérieur, puisqu'il est situé au-dessous du conglomérat. L'époque de sa formation peut être précisée davantage, par ce fait que ce sédiment est aujourd'hui relevé de 14 mètres au-dessus du niveau actuel de la mer, et qu'on est naturellement conduit à penser que ce relèvement est contemporain du

mouvement du sol, qui, pendant la période quaternaire, a soulevé certaines régions du nord de l'Europe et particulièrement les côtes de la mer Baltique [1].

FOUILLES DANS LA GROTTE DE NERMONT, A SAINT-MORÉ (YONNE)

PAR M. LE Dr A. FICATIER

La grotte de Nermont appartient au groupe de grottes situées dans la falaise oolithique de Saint-Moré, voisines des grottes bien connues d'Arcy-sur-Cure. Cette grotte est à 60 mètres environ au-dessus du niveau de la Cure ; on y arrive par un talus très rapide, presque exclusivement formé par des portions de calcaire oolithique détachées de la falaise. Son accès étant très difficile, elle est presque inconnue aux habitants du pays, qui ne la désignent, avec les grottes ses voisines, que sous le nom générique de roches creuses. La grotte de Nermont se divise en plusieurs parties, dont une seule peut facilement être explorée. C'est la salle la plus grande, celle où on arrive directement par le talus qui regarde la Cure. La portion au nord-est est obstruée par d'énormes blocs de la falaise, qui, se détachant, ont fait communiquer cette partie de la grotte avec le plateau de la montagne. Nous avons donc laissé de côté cette partie de la grotte, dont les fouilles nécessiteraient des frais énormes, pour nous occuper exclusivement de la grande salle, plus facilement accessible, qui mesure environ 35 mètres de profondeur sur autant de largeur.

La Société des sciences de l'Yonne fit, pour la première fois, pratiquer des fouilles dans cette grotte, sous la direction de MM. Tanneville et Berthelot. Dans ces fouilles qui ont été pratiquées en 1874, 1875 et 1876, le sol naturel de la grotte n'avait pas été atteint ; aussi avons-nous cru devoir reprendre l'étude de ces grottes afin d'arriver, si cela était possible, à un résultat plus complet.

Au mois d'avril de cette année j'ai entrepris, de concert avec deux de mes amis, MM. Boulard et Thiercelin, de continuer les recherches de la Société et de les pousser plus avant. Laissant de côté la partie centrale de la grotte déjà fouillée et en partie remblayée, nos recherches ont porté surtout sur les côtés et le long des parois. Nous avons fait enlever successivement et avec soin, sur une largeur de 4 mètres environ, les diverses couches que nous avons rencontrées jusqu'à ce que la pioche de nos ouvriers eût rencontré le sol naturel, c'est-à-dire le roc.

1. Association française pour l'avancement des sciences, 14e session, 1885.

Nous avons alors constaté la disposition suivante en allant de la surface à la profondeur :

1re *couche.* — Terres remuées de 50 centimètres d'épaisseur environ, renfermant avec des pierres et une certaine quantité de cailloux roulés de la Cure, beaucoup de débris de poteries diverses. Nous y avons recueilli :

Une épingle en bronze de 15 centimètres de longueur, trois anneaux de bronze de grandeurs différentes sans aucune ornementation, des clous en fer, une rondelle de terre cuite percée au centre, des pesons de fuseau en terre cuite, un fragment de bracelet en bronze, une partie d'anneau ou disque en marbre admirablement poli, une partie d'un anneau de même nature d'un diamètre moindre et paraissant être un fragment de bracelet.

Beaucoup de débris de poteries recueillis dans cette couche semblent appartenir à l'époque celtique par leur forme et leur ornementation.

2e *couche.* — Couche argileuse de couleur jaunâtre de 10 centimètres d'épaisseur environ et ne contenant aucun objet.

3e *couche.* — Cette couche, formée entièrement de pierres mélangées à des cendres et du charbon, mesure environ 20 centimètres d'épaisseur. Nous y avons trouvé, avec une grande quantité de poteries diverses assez bien ornées et d'une pâte assez fine, beaucoup de silex et d'instruments en os.

Nous y avons recueilli :

Une grande quantité de silex ouvrés : grattoirs, pointes, couteaux, etc., quatre pointes de flèche en feuilles de laurier, très artistement taillées et fort bien conservées, un fragment de hache polie en jade, une hache en granit du Morvan dont le polissage n'est pas achevé, deux dents de loups canines avec un trou de suspension à la racine, une canine d'ours également percée à sa racine, une dent de cerf (insicive) également perforée; ces quatre dents ont dû servir d'ornements ou d'amulettes; une autre dent de carnivore dont le trou de suspension n'était pas achevé et que nous avons perdue depuis, une coquille d'anodante perforée, d'autres coquilles également perforées ayant dû servir aussi d'ornements, une quantité de poinçons en os de grandeur et de forme différentes, un vase en terre cuite presque entier fait au tour et renfermant une cinquantaine de grains de cornouiller, une quantité de fragments d'os brisés et carbonisés, parmi lesquels nous avons pu reconnaître des ossements de bœuf, sanglier, cerf, chevreuil, etc.

4e *couche.* — Deuxième foyer avec cendres de 30 centimètres d'épaisseur environ, séparé du précédent par une épaisse couche de pierres et de terre; ce foyer nous a donné, au milieu des cendres, à peu près les mêmes objets que le foyer précédent. Les éclats de silex étaient plus nombreux, les débris de poteries avaient une apparence plus grossière, leur ornementation paraissait plus primitive. Nous y avons recueilli en outre une assez grande quantité de bois de cerf et de chevreuil, mais nous n'y avons remarqué aucune trace de travail.

5e *couche.* — Séparée de la précédente également par une épaisseur assez grande de pierres et de terre. C'est le foyer le plus important, les

cendres mesurent 50 centimètres de hauteur, elles sont fortement tassées. Nous y avons recueilli une grande quantité d'éclats de silex sans forme déterminée, beaucoup de grattoirs, perçoirs et lames se rapprochant du type magdalénien, une grande quantité de fragments de poteries grossièrement façonnés et d'une pâte grossière, sans ornements ou ornés seulement avec l'ongle :

Deux vases en terre cuite entiers en forme de calotte, dont l'un, par sa forme primitive, doit être un des premiers essais de poterie, des poinçons en os, un poignard en os, un instrument quadrangulaire échancré à deux de ses extrémités, en silex, du Grand-Pressigny, de la forme de ceux décrits par M. de Mortillet sous le nom de scies à coches latérales, une grande quantité de moules fluviatiles et de coquilles d'anodante, des fragments d'os se rapportant aux espèces précédemment décrites, des galets roulés de la Cure, ayant pu servir de percuteurs ou de broyeurs, plusieurs morceaux d'ocre rouge, un morceaux de sanguine paraissant avoir été raclée avec des silex, de nombreux bois de cerf et de chevreuil, dont un taillé en forme de polissoir et un autre percé d'un trou à sa partie moyenne.

Au-dessous de cette couche, nous en avons trouvé une dernière formée de graviers et de sables d'alluvion dans laquelle nous n'avons pu recueillir aucun objet qui pût se rapporter à l'homme. Au-dessous de ces graviers se trouvait le sol naturel de la grotte, c'est-à-dire le roc.

La grotte de Nermont appartient à la période néolithique par son mobilier, dont cependant d'assez nombreux échantillons, retirés de la couche industrielle la plus profonde, rappellent manifestement la tradition magdalénienne. Elle est composée de trois foyers superposés contenant à peu près les mêmes objets; il est à remarquer que la poterie s'améliore au fur et à mesure qu'on arrive à la surface; la matière première qui sert à la fabriquer devient plus fine, la cuisson meilleure et l'ornementation plus perfectionnée. Ces progrès de fabrication sont faciles à suivre parmi les nombreux échantillons que j'ai dans ma collection ou que possède le musée d'Auxerre (1).

POTERIE ET PARURE NÉOLITHIQUES

Par M. le Dr Fr. POMMEROL

Nous avons appelé l'attention sur des objets trouvés dans une station des temps néolithiques, près de Cébazat (Puy-de-Dôme). Nous présentons aujourd'hui les résultats de découvertes nouvelles qui consistent en échantillons de poterie et en une série d'ossements percés ou de pendeloques formant une véritable parure.

1. Association française pour l'avancement des sciences, 14e session, 1885.

Les poteries appartiennent à deux vases presque complets. Le premier a la forme de notre pot vulgaire, et sa hauteur est de 13 centimètres. La panse est saillante supérieurement ; elle va se confondant insensiblement avec la base, qui est plane et à peine détachée. Il porte une anse demi-circulaire, dont l'ouverture est plus large d'un côté que de l'autre. On dirait que, pour la façonner, l'ouvrier a appliqué la pâte sur son index gauche, tandis qu'il la modelait de la main droite. Sur le côté opposé à l'anse, le fond du vase est usé assez fortement. On trouve ce caractère sur le pot actuel du paysan, si le pot a servi longtemps. Il provient du frottement répété du vase contre la pierre de l'âtre, quand on le pousse dans les cendres du brasier. Ainsi devait faire l'homme préhistorique, en mettant au feu sa vaisselle grossière ; il écartait la cendre pour asseoir solidement le vase sur le sol du foyer. La pâte dont il est fait est fine, d'un brun noirâtre, les parois sont très unies. Il lui manque la moitié du col, et il a dû être longtemps en usage.

Le second vase est d'une pâte très grossière, dont la couleur est gris noirâtre ; il est fait avec peu d'habileté et a la forme d'un bol. Les empreintes des doigts sur la pâte sont visibles ; on y remarque de nombreux petits sillons souvent parallèles, prouvant que le vase a été lissé avec une simple poignée d'herbes. Il est asymétrique, à fond plat, irrégulièrement circulaire ; sa hauteur est de 8 centimètres, et son bord supérieur est fracturé.

Ces vases ont la plus grande analogie avec ceux que l'on trouve dans les dolmens, les grottes sépulcrales et les cités lacustres [1].

La parure consiste en une série de petites pièces osseuses, percées à une de leurs extrémités et destinées à être portées sur la personne. Je la dois à l'obligeance de mes amis, M. Barre, maire de Cébazat, et M. le docteur Petit, médecin consultant à Royat. Elle comprend quarante-trois pièces qui ont toutes été retrouvées réunies sous une couche de limon épaisse d'environ $1^{m},50$. Elles devaient être autrefois attachées les unes aux autres par un lien suspenseur, qu'un long séjour dans la terre humide aura fait disparaître. Vingt-huit spécimens appartiennent au chien domestique, treize au cochon et deux au bœuf.

Quelques-unes de ces pendeloques ont un trou de suspension très usé et par cela même ayant acquis une forme ovale. Quelquefois c'est l'extrémité inférieure ou flottante qui montre les plus grandes marques d'usure. On constate que les unes ont été portées plus longtemps que d'autres. Quand une pendeloque venait à se briser, on la remplaçait par une nouvelle récemment fabriquée.

1. On peut voir au musée de l'Observatoire de Juvisy, un beau fragment de poterie préhistorique du même genre, trouvé en avril 1887, par M. Eiffel, à 14 mètres de profondeur sous le sol du Champ-de-Mars, à Paris, en fondant l'un des piliers de la tour de 300 mètres.

De tout temps les tribus les plus sauvages comme les plus civilisées ont aimé la parure. Dans toutes les stations anciennes on trouve des dents et des ossements percés; mais ce n'est que très rarement que l'explorateur a la bonne fortune de mettre la main sur un nombre considérable de pièces composant une parure complète. Le docteur F. Keller et M. de Mortillet ont représenté des métatarsiens ou des métacarpiens de chien et des canines de porc percés de la même manière que nos spécimens de Cébazat. Les ossements percés et réunis en parure sont encore en usage parmi les sauvages modernes. En Italie, M. de Mortillet a trouvé des canines de porc montées en argent, destinées à faciliter la dentition des jeunes enfants, ou à les préserver des mauvais esprits.

Parmi ces pendeloques, il ne se trouve que des ossements de pattes ou des dents. Ne seraient-elles pas un trophée de chasse? Nous ne le pensons pas, par la raison que le chien, le porc et le bœuf étaient des animaux domestiques aux temps néolithiques. Un certain culte a toujours été attaché aux pattes et aux dents des animaux tués à la chasse. De nos jours, quand des chasseurs veulent honorer une personne de leur compagnie, ils lui offrent le pied de l'animal abattu. Les paysans clouent encore à la porte de leur maison ou de leur grange la patte des bêtes fauves. Les anciens Gaulois pendaient aussi à l'extérieur de la hutte les dépouilles des animaux et la tête de leurs ennemis.

Cette parure n'avait-elle pas un sens symbolique, une vertu surnaturelle, et les pendeloques ne seraient-elles pas des amulettes? Les peuples primitifs ont toujours rendu un culte grossier aux choses dont ils retiraient de grands avantages. Le porc et le bœuf servaient à leur nourriture journalière; le chien gardait la personne et les troupeaux. Ces animaux ont aidé grandement l'homme à traverser les phases difficiles des temps antiques. Et c'est sans doute par suite d'une idée de reconnaissance que les Gaulois mettaient l'image du sanglier sur leurs enseignes militaires.

Il est aussi très intéressant d'étudier ces pièces osseuses au simple point de vue anatomique. Les dents de bœuf se rapportent à une petite espèce analogue à celle que Rütimeyer a appelée le bœuf des marais. Les os de porc appartiennent tous à de jeunes individus; ils sont assez semblables à ceux du sanglier ou du cochon domestique de forte taille.

Les ossements de chien annoncent un animal de taille moyenne, fort agile. Ils présentent un caractère qui ne se trouve pas sur les os analogues du loup, du renard et du chien actuel : c'est un aplatissement très prononcé dans le sens antéro-postérieur. Nous proposerions, à cause de cette conformation spéciale, d'appeler le chien néolithique : *Canis familiaris palustris*, le chien des marais [1].

1. Association française pour l'avancement des sciences, 14e section, 1885.

L'ATELIER DE SILEX ET DE PIERRE POLIE DU ROCHER

DE BEG-ER-GOALENNEC EN QUIBERON

PAR M. GAILLARD, DE PLOUHARNEL

Les fouilles de l'atelier du Beg-er-Goalennec nous ont donné la preuve que les armes et les instruments en pierre polie ou taillée par éclats se fabriquaient sur les lieux mêmes, et que la matière seule était, en partie, d'importation.

Sur le côté ouest de Quiberon existent, formé par l'envahissement de l'Océan, de nombreux îlots ou rochers contenant les vestiges de diverses époques, entre autres les îles de Thinic, de Tevice et de Rohellan, le Fousen, Port-Blanc et Port-Bara.

Le rocher de Beg-er Goalennec est à l'extrême pointe sud-ouest de Quiberon. Port-Bara en est à 2 kilomètres au nord, le Manémeur et Quiberon à l'est, le premier à 1200 mètres, l'anse de Port-Maria à 1500 mètres sud-est.

Les envahissements de la mer ont fourni à cette extrême pointe de nombreuses excavations et séparé diverses superficies de la terre ferme. Celle qui renfermait l'atelier est un rocher isolé par la mer, à l'ouest, par un espace de 11 mètres et à l'est de 6 mètres. La profondeur des deux côtés est de 10 mètres. Ce rocher présente une forme allongée : 55 mètres de long sur une moyenne de 9 mètres de large; sa superficie est d'environ 500 mètres carrés. Il était recouvert d'un maigre gazon, brûlé par les vents et la mer, et une couche de terre variant de 40 à 45 centimètres. Ses deux extrémités, nord et sud, sur un espace indiqué sur plan au pointillé, étaient complètement dépouillées par la mer.

La situation générale environnante doit être signalée. A 50 mètres vers l'est, au village du Manémeur, existe une accumulation de pierres en désordre, formant talus. Cet endroit fut exploré en 1871 par M. l'abbé Savenot. Il conclut de ses résultats qu'il y aurait là des ruines indéterminées de monuments préhistoriques.

A 75 mètres de ce talus, gisent trois menhirs. Le plus colossal, du milieu, mesure 6 mètres. Au delà la situation est dominée par le grand menhir debout du Manémeur.

Vers le nord, à 700 mètres, et non loin de la côte, se trouvent aussi les ruines d'un dolmen autrefois sous-tumulus et également exploré par M. Savenot.

Les fouilles ont été commencées par le côté nord, et au cours de ces travaux nous y avons trouvé :

Au nord, à peu près dans le milieu de la largeur et à 11 mètres de l'extrémité, un squelette sous une épaisseur de 45 centimètres, reposant sur le rocher même, quelques pierres sans ordre autour, couché sur le dos, le crâne au nord, position allongée et les bras le long du corps; le torse légèrement incliné à gauche, la tête penchée sur le côté gauche. Presque dans les ossements, et à droite, un instrument en biseau, pareil à ceux trouvés à l'île de Thinic, en dioride schistoïde; de nombreux grattoirs en silex et des éclats de même matière.

Les travaux ont suivi du nord au sud sur toute la largeur et nous y avons successivement recueilli :

Des instruments usés en biseau, pareils à ceux de l'île Thinic, en diorite schistoïde.

Une hache en silex. Longueur, 4 centimètres; largeur du tranchant, 35 millimètres.

Une pointe de flèche en silex, barbelée et à ailerons. Cet objet d'un admirable travail.

Deux grains de collier en talc.

Six haches en diorite, de différentes dimensions.

Deux haches ébauchées en diorite schistoïde. Il en a été ensuite recueilli plusieurs non marquées sur plan.

Deux pendeloques ébauchées.

Une pierre, dioride schistoïde, aiguisée en hache d'un côté et de l'autre ayant été perforée pour faire pendeloque.

Une pendeloque en silex. Elle est formée d'un simple caillou de silex triangulaire.

Deux haches en schiste.

Un fragment de polissoir en grès. Cet objet a été d'un usage si fréquent, qu'il a conservé un poli aussi fin que celui d'une pierre à rasoir.

Grain de collier ou pendeloque en silex formé d'un galet percé. Et enfin une pendeloque en silex.

Outre ces divers instruments, il fut recueilli, dispersés sur toute la superficie, une énorme quantité de grattoirs, de formes et de silex variés. J'en estime la quantité à plus d'un millier.

Toutes les variétés d'instruments en silex ont aussi été recueillies en grand nombre. Nous avons eu ainsi :

Des perçoirs ou forets, exactement semblables aux dessins de M. John Evans.

Des têtes de flèches triangulaires, non barbelées; d'autres dites transversales ou tranchets.

Une certaine quantité d'autres instruments affectant la forme de carrés longs, retaillés sur le pourtour et principalement à l'une des extrémités.

D'autres éclats triangulairement et formant une pointe acérée à l'un des sommets, tandis que la base opposée est d'une certaine épaisseur.

Des éclats en demi-lune, dont les uns sont ébauchés ou simplement éclatés, et d'autres mieux finis, présentent des retailles sur le côté opposé au tranchant, c'est-à-dire à la partie convexe.

Enfin des lames de toutes formes et longueurs ont aussi été recueillies en quantité. Il y avait, en un mot, dispersés sur toute cette superficie, tous les genres d'instruments en silex trouvés et décrits par tous les auteurs.

En outre et plus abondants, en certains endroits, de nombreux débris de poterie. Dans l'ensemble, ils ne présentent que des types de poterie grossière, noirâtre, quelquefois avec superficie rougeâtre, mais sans ornement. Les épaisseurs en varient de 6 millimètres à 12 millimètres, et, ce qui est à signaler, jusqu'à 3 centimètres. Il y a d'assez nombreux spécimens de cette sorte.

Tous ces débris de poterie peuvent, au total, être évalués à 1 hectolitre. Les éclats de silex représentent au moins 4 décalitres. Sans qu'on puisse le contester, ces débris nombreux démontrent qu'il y eut en cet endroit une fabrication suivie.

Les outils de travail sont en nombre et parfaitement caractérisés. Les percuteurs recueillis sont de toutes formes et de tous les volumes. Plusieurs ont servi par bout et à plat; d'autres ont aussi servi de molettes.

De nombreux éclats ou fragments de cristal de roche étaient épars. Quelques-uns semblent présenter trace d'un premier polissage. Évidemment, la quantité de ces fragments indique qu'on en voulut faire usage.

Il a été également observé qu'à certaines distances se rencontraient des accumulations de pierre sans ordre, mais à plat, et qu'autour se recueillaient des quantités de grattoirs ou autres instruments en silex et de nombreux éclats. On pourrait en inférer que ces pierres formaient des sièges pour l'ouvrier et que ces débris provenaient de sa fabrication.

Par ces détails, on peut hardiment conclure que sur le rocher de Goalennec, qui formait comme le point central d'un vaste système environnant de monuments variés, était établi un atelier de fabrication d'outils en silex éclaté et en pierre polie.

Les nombreux nucléi que nous avons gardés, les cailloux intacts de silex que nous avons recueillis, comme tous les éclats, nous permettent d'assurer qu'il se trouvait là tous les genres, toutes les couleurs de silex : gris, noir, brun, rouge, jaune, etc., même multicolore. Certaines variétés sont craquelées et elles varient aussi de couleur. Ces silex craquelés se retrouvent dans les éclats comme dans les morceaux travaillés, principalement les grattoirs. Il y en a de gris, de lilas, de bruns, de rouges, etc.; mais ils ne paraissent nullement craquelés au feu. Du moins, sur la plupart de ces échantillons, le cacholon qui y adhère n'en porte pas trace

Le volume des blocs employés n'est pas grand ; l'ouvrier ne disposait que de simples cailloux; ils varient de 7 à 9 et 10 centimètres. Plusieurs spécimens de ces silex tournent à l'agate et d'autres au jaspe. Il exites des lames ou scies du premier genre et des grattoirs du second.

Assurément cette grande variété est une preuve de provenances diverses, et si on observe que le sol du pays est essentiellement granitique et ne produit pas de silex, on est amené à conclure que la matière employée était d'importation et qu'elle fut importée à l'état brut [1].

1. Association française pour l'avancement des sciences, 14e session, 1885.

L'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE DANS L'ORNE

Par M. Eugène VIMONT

Chaque fois que le cultivateur remue le sol sur le sommet ou sur les flancs du mont Épinette, il découvre des vestiges variés remontant à des époques depuis longtemps disparues. Ces souvenirs des autres âges ont appartenu à des civilisations différentes, car l'on rencontre des pierres taillées à côté de monnaies à l'effigie d'Antonin, des haches polies auprès de tuiles gallo-romaines. Les propriétaires de Montabard ne prennent même pas la peine de recueillir ces traces du séjour de nos ancêtres en ces lieux. Seuls, quelques amateurs plus intelligents ont ramassé des objets de toutes les formes et de toutes les dimensions : haches, percuteurs, lances, flèches, couteaux et racloirs ; briques, tuiles, meules et pièces de bronze.

Le mont Épinette a une altitude de 252 mètres et se termine par un large plateau d'où la vue s'étend sur les bassins de l'Orne et de la Dives. A l'époque où vivait l'homme préhistorique, les points élevés, seuls, étaient accessibles, car les cavernes creusées dans les flancs des coteaux étaient remplies par les eaux puissantes et tumul ueuses des rivières qui travaillaient alors à se creuser les lits profonds, devenus les belles vallées au centre desquelles coulent actuellement leurs ondes bien réduites.

En général, les *silex* de Montabard se trouvent à fleur de terre et il suffit de se baisser pour faire une ample moisson. Presque tous sont gris, d'une teinte blanchâtre ou jaune, et recouverts d'une patine plus ou moins épaisse. Ils proviennent des rognons de silex, des gisements de calcaire du voisinage, assez abon lants dans la forêt de Gouffern.

Au point de vue de l'usage auquel ils ont servi, on partage ces objets découverts en plusieurs catégories.

Percuteurs. — Deux *percuteurs* ont été trouvés ; leur grosseur dépasse celle du poing. Ce sont des gneiss à la texture grenue, arrondis et transformés en galets par les eaux diluviennes. Ces percuteurs étaient fort durs et tenaient exactement dans la main de l'ouvrier qui s'en servait pour façonner le silex ou rognon de pierre à feu, d'une dimension plus grande que celle qu'il destinait à la hache projetée. L'ouvrier dégrossissait ce caillou à grands éclats d'abord, à plus petits ensuite en lui donnant l'aspect d'un coin. Après quoi il retaillait la pièce en abattant les arêtes trop vives et la préparait pour le polissage. L'un des percuteurs a 28 centimètres de contour.

Haches. — Une première *hache* est en agate, triangulaire, amincie

vers la tranche, mais inachevée. Le moindre choc fait éclater des morceaux de ce silex. Sans doute ce défaut capital a fait rejeter ce caillou, qui mesure encore 12 centimètres de longueur sur 6 centimètres ½ à la tranche. Deux des faces opposées sont planes.

La seconde *hache* est polie, en silex noir, mais elle a été légèrement mutilée d'un coup de pioche, au moment où le propriétaire la trouva, en faisant une tranchée dans son pré. Le coupant a été très soigneusement poli et bien arqué. Sur l'une des faces, on voit les restes d'une patine assez épaisse.

Pendant des siècles, la *hache de pierre* fut l'arme nationale des premiers habitants de l'Europe occidentale, comme elle est encore l'arme privilégiée de certaines peuplades océaniennes. On ne se défendait pas avec la pointe, mais bien avec la partie la plus large, amincie sur le bord afin d'obtenir une puissance de pénétration plus grande. La surface étant très unie, le pouvoir de s'enfoncer dans le corps des ennemis s'accroissait avec le degré de polissage. Il fallait donc, après avoir fabriqué une hache avec le percuteur, la retoucher par des retailles répétées et minutieuses avant de lui donner le poli voulu. C'était une besogne difficile, assez pénible et qui exigeait des soins spéciaux, des outils particuliers et une table de granit ou de silex recouverte de sable fin. On mouillait le sable fin et l'on usait lentement les aspérités de la hache, qui acquérait ainsi les qualités qui la rendaient si précieuse et si belle. Un coup porté sur un corps dur, résistant, endommageait-il la hache? Le percuteur était là et bientôt l'instrument reprenait son fil primitif.

Casse-tête. — On a trouvé un remarquable *casse-tête* en calcaire oolithique très dur. Il a 11 centimètres de long et se termine par deux pointes de grandeurs inégales. De ses quatre faces, deux sont concaves, les deux autres un peu bombées. Sa plus forte largeur est de 2 centimètres ½. Cette arme s'adapte exactement à la main, et la place du pouce est toujours nettement marquée. Le casse-tête était autrefois poli soigneusement; mais il est demeuré si longtemps exposé à l'air que, par la suite des temps, les gelées d'hiver ont enlevé une mince couche de sa surface. Néanmoins cette pierre est extrêmement curieuse et mérite de figurer dans un musée archéologique. De l'avis des savants, ce casse-tête ne pouvait qu'assommer un animal ou un homme dans une lutte corps à corps.

Pointes de lance et de flèche. — Les unes et les autres sont triangulaires, taillées à grands coups. Elles portent le *bulbe de percussion*, sorte d'excroissance bien prononcée, ressemblant à une goutte et qui n'existe que si le rognon de silex a été vivement frappé avec un percuteur ou marteau de pierre.

Il y a trois *pointes de lance*. La première est haute de 10 centimètres et large de 9 centimètres; elle présente trois faces recourbées, ayant de

fort jolies arêtes. La deuxième a 11 centimètres de haut et 7 centimètres de large à la base. La troisième est quadrangulaire; la grande diagonale mesure 7 centimètres, et la petite 6 centimètres; elle est un peu aplatie. Les extrémités pointues sont dans un excellent état de conservation et les bords ne présentent qu'une petite quantité de retouches. On écrit sur leur surface aussi commodément que sur une feuille de papier.

Les *pointes de flèche* sont petites et presque toutes ont perdu leur pointe aiguë. Toutes sont très légères.

Une sorte de pointe de flèche en bois de renne, travaillé et aiguisé, est assez intéressante.

Grattoirs, lames, scies. — Tous ces objets sont parfaitement conservés et ont en moyenne de 6 à 7 centimètres de longueur. Ils ont un joli tranchant et un dos large et bien taillé, permettant de tenir fermement le grattoir ou la scie entre le pouce et les doigts.

Parmi ces silex, quelques-uns ont subi l'action du feu et présentent une couleur violette et des craquelures prononcées.

On ne peut donc nier l'existence d'êtres humains, intelligents, peut-être barbares, dont les armes et les outils consistaient uniquement d'abord en silex taillés, puis en silex polis. Que de choses à apprendre sur ces âges si éloignés et combien sont vraiment utiles des fouilles faites avec méthode sur le mont Épinette! Grâce à ces recherches, nos connaissances préhistoriques s'étendent de jour en jour! De toutes parts, on creuse le sol, et l'archéologie humaine est devenue le lien qui jusqu'alors manquait entre la géologie et l'histoire.

Bien longtemps après que l'homme préhistorique eut disparu, le Gaulois habita Montabart, excellent lieu d'observation, à cheval sur les vallées de l'Orne et de la Dives. Plus tard, les Gallo-Romains y édifièrent à leur tour de solides maisons dont la charrue nous présente journellement les débris: substructions, ciment, tuiles à rebord, meules romaines et statuettes [1].

LE GISEMENT QUATERNAIRE DU PERREUX

Par M. Émile RIVIÈRE

Il y a trois ans [2], j'avais l'honneur d'entretenir l'Académie des recherches que j'avais faites dans les sablières de Billancourt (Seine) et de lui en soumettre les principaux résultats. Aujourd'hui, j'ai à faire

1. *Bulletin de la Société scientifique Flammarion, d'Argentan,* 15 mai 1886.
2. Voir plus haut, p. 764, Académie des sciences, séance du 21 août 1882.

connaître des gisements du même ordre, mais situés plus loin de Paris et dans une direction opposée, à l'est.

Ces nouveaux gisements, que j'explore depuis une année environ, sont les sablières du Perreux de Nogent-sur-Marne (Seine). Ces sablières, au nombre de quatre et toutes voisines les unes des autres, sont situées pour ainsi dire sur les bords de la Marne, entre l'avenue des Champs-Élysées et l'avenue de Bry. Elles comprennent une grande étendue de terrain et sont exploitées, pour l'extraction du sable et du caillou, de haut en bas jusqu'à la rencontre de la nappe d'eau souterraine. Le fond de deux d'entre elles a même été dragué sur certains points jusqu'à près de 2 mètres au-dessous des plus basses eaux, jusqu'aux marnes tertiaires sur lesquelles les sables quaternaires reposent immédiatement.

La couche dans laquelle se trouvaient tous les ossements d'animaux dont je donne ci-dessous la liste, ainsi que les silex taillés, est une sorte de conglomérat, généralement dur, formé d'un mélange de sable fin, de gravier et de cailloux de dimensions variables, souvent si fortement agglutinés entre eux et adhérents aux os et aux silex qu'il est parfois très difficile de les dégager sans les briser.

La profondeur à laquelle on rencontre ces os et ces silex n'est pas partout la même ; elle oscille entre la cote 33 et la cote 36, selon l'obliquité et l'épaisseur plus ou moins grandes de la couche. Je puis d'autant mieux l'affirmer que, en dehors des objets découverts par les ouvriers carriers et qui par eux m'ont été remis, j'ai trouvé moi-même *en place* plusieurs pièces importantes, entre autres une portion de défense d'éléphant.

Faune. — Les ossements et les dents que j'ai recueillis jusqu'à présent n'appartiennent qu'à un petit nombre d'espèces animales. Ce sont :

1° *Elephas primigenius.* — La bonne conservation de quatre dents molaires sur les sept que je possède ne peut laisser aucun doute sur l'animal auquel elles appartiennent.

2° *Rhinoceros tichorhinus.* — Ici, également, la parfaite conservation des trois dents molaires supérieures de Rhinocéros ne permet pas de les confondre avec celles d'une autre espèce. C'est bien le *Rhinoceros tichorhinus.*

3° *Equus...* — Les pièces trouvées sont au nombre de huit : sept dents molaires inférieures ou supérieures, appartenant à des animaux de taille ordinaire.

4° *Cervidé...* — Plusieurs os, un scalpulum entre autres, représentant les Cervidés (cerf ou renne); plus une portion de bois en trop mauvais état pour être déterminable.

5° *Bovidé...* — Le seul ossement trouvé est l'extrémité inférieure d'un canon ayant dû appartenir à un bœuf de grande taille (aurochs ou bison).

J'ajoute que j'ai recueilli aussi dans ces sablières d'autres os plus ou moins brisés et trop incomplets pour les pouvoir déterminer sûrement. Ce sont pour la plupart des diaphyses, dont quelques-unes ont été fendues et brisées intentionnellement, comme celles que l'on rencontre dans les grottes d'habitation de l'homme.

J'ai trouvé, dans la même couche que les os que je viens d'énumérer, huit échantillons de bois fossile dont l'un est de grande dimension.

Industrie. — Tandis que dans les divers gisements de Billancourt je

n'avais trouvé, dans l'espace de plusieurs années, qu'*une seule pièce* absolument authentique au point de vue du travail de l'homme, qu'un seul silex taillé (type du Moustiers), par contre, les sablières du Perreux m'ont donné des pièces relativement nombreuses dans les couches à ossements fossiles. Quelques-unes d'entre elles sont des plus remarquables par leur patine, par leur forme et leur fini. Elles appartiennent au type moustiérien. Ce sont : de belles lames et de grandes dimensions, les unes larges, minces et plates, les autres longues et épaisses; des pointes grandes aussi pour la plupart (l'une d'elles ne mesure pas moins de $0^m,155$), aux bords tranchants et finement retouchés. J'ai trouvé aussi deux beaux grattoirs, l'un très large et grand, l'autre petit et court. Parmi ces pièces, les unes, les plus nombreuses, sont entières et pourvues de leurs bulbes de percussion; quelques-unes sont brisées. Une de mes plus belles pointes a été, malheureusement, retouchée par l'ouvrier qui l'a trouvée et qui a cru ainsi lui donner plus de valeur. Enfin, je citerai un nucléus de très grande dimension ($0^m,18$ de long sur $0^m,165$ de large). Je n'ai pas trouvé la moindre hache chelléenne, mais seulement peut-être une simple ébauche; je dis « peut-être », car la pièce me paraît bien douteuse en tant même que hache ébauchée.

En résumé, les sablières du Perreux me paraissent constituer un nouveau et très important gisement quaternaire à ajouter à ceux qui ont été déjà signalés aux environs de Paris. Non seulemeut il démontre une fois de plus la contemporanéité de l'homme et des grands animaux quaternaires, mais il représente l'une de ces trois grandes phases établies par mon savant maître, M. le professeur Gaudry, dont les deux autres sont représentées : 1° par les dépôts du plateau de Montreuil; 2° par les sablières de Chelles [1].

FRAGMENTS DE CRANES HUMAINS

ET UN DÉBRIS DE POTERIE, CONTEMPORAINS DE L'URSUS SPELÆUS

PAR MM. E.-A. MARTEL ET L. LAUNAY

En 1835, M. Joly trouvait, dans la caverne de Nabrigas, à 6 kilomètres ouest de *Meyrueis* (Lozère), un fragment de poterie grossière non cuite au feu, mêlé à des ossements d'*Ursus spelæus;* sur un crâne de ce carnassier, il vit en même temps la cicatrice d'une blessure, qui paraissait faite avec un instrument tranchant (silex taillé). S'appuyant sur cette découverte, M. Joly émit donc, l'un des premiers, l'idée que l'homme avait pu être contemporain du grand ours des cavernes.

1. Académie des sciences, séance du 16 novembre 1885.

Une belle hache en silex taillé (du type de Saint-Acheul), rencontrée par M. le Dr Prunières dans une grotte à *Ursus* des gorges du Tarn, fournit un argument nouveau.

Du 28 au 30 août 1885, nous avons enfin recueilli, à Nabrigas même, dans une poche profonde, vierge de fouilles et non remaniée par les eaux, quelques *ossements humains et un morceau de poterie, en contact immédiat* avec les restes d'au moins deux squelettes d'*Ursus spelæus.*

Les ossements humains, indéterminables en tant que race, comprennent : une portion de mâchoire (maxillaire supérieur gauche) avec sept alvéoles gardant encore trois dents adultes (canine, première et deuxième grosses molaires); une apophyse mastoïde, incomplète, du côté gauche, et sept morceaux de crânes, provenant d'individus d'âges différents.

La pièce de poterie, fort petite ($0^m,041$ sur $0^m,055$), a tout l'aspect des quelques fragments de céramique découverts jusqu'à présent dans les dépôts d'*Ursus* et donnés comme paléolithiques. La pâte est grise, noirâtre, friable, s'émiettant sous les doigts par suite de sa cuisson incomplète, liée par des grains de quartz et de mica et des parcelles de calcaire et de charbon.

Les rugosités des deux faces indiquent que le vase avait été façonné à la main. L'une, convexe, est rouge, engobée d'une couche de cette argile hydroxydée que le phénomène sidérolithique éocène a étendue sur les causses en nappes abondantes; l'autre face, concave, semble revêtue d'une sorte de vernis noir. L'épaisseur atteint $0^m,016$. Ces caractères témoignent de la plus primitive antiquité.

Plusieurs fois déjà on a signalé des restes de poterie ainsi associés, dans des cavernes contenant les restes d'animaux éteints de l'époque quaternaire. Les découvertes de Bize, de Pondres, de Souvignargues, d'Aurignac, de Nabrigas, etc., celles même de M. Dupont, en Belgique, ont été systématiquement contestées. MM. de Mortillet, Cartailhac, Cazalis de Fondouce, Trutat, etc., affirment que l'homme de la pierre taillée n'a pas fait le moindre essai de céramique. Ils ont pour adversaires Lartet, Crysty, MM. de Quatrefages, Hamy, Joly, Dupont, etc., qui ont admis l'authenticité de ces rares trouvailles. Il importerait donc, puisque nous produisons un nouvel élément de discussion, de parer d'avance à la grave objection des remaniements, et, à cet effet, de décrire avec précision le gisement où la découverte a eu lieu : c'est ce que nous aurons soin de faire dans une autre publication.

Dans sa Notice de 1835, M. Joly a démontré non seulement que la caverne de Nabrigas n'a subi aucun remaniement alluvial depuis l'époque quaternaire, mais encore que son remplissage s'est opéré par voie d'infiltrations et d'éboulements, et nullement par des inondations diluviennes. Il invoque comme preuves : la hauteur de la caverne au-dessus de la

rivière de la Jonte (300 mètres); l'absence totale de graviers et de cailloux roulés; la position relative des ossements de l'*Ursus*, indiquant que nombre d'individus sont morts où ils gisent aujourd'hui, dans leur repaire, leur abondance extrême et la conservation de leurs arêtes et de leurs angles, qui contredisent l'hypothèse du transport. On ne saurait discuter ces arguments : nous n'avons qu'à en ajouter un qui les corrobore tous.

Cette année, le 28 août, nous attaquâmes, contre la paroi gauche d'un large corridor, dans un coin reculé, derrière une saillie rocheuse, un petit mur de cailloux qui n'avait pas été touché et semblait dénoncer une poche. L'épaisseur, comme la hauteur de ce mur, était d'environ 1 mètre, et sa longueur à peu près double. Le déblaiement dégagea effectivement l'ouverture très large d'une sorte de cul-de-four, comblé jusqu'à la voûte. Sous les cailloux et en arrière se présenta d'abord, en guise de stalagmite, un lit de gros blocs argilo-calcaires, caverneux, de couleur jaune, agglomérés avec un limon de même teinte tout rempli d'ossements d'*Ursus :* cette formation argilo-calcaire avait assez exactement moulé certains os. Après l'enlèvement des plus grosses masses et de $0^{m},25$ de limon ossifère, après la rencontre de plusieurs vertèbres et dents d'ours, la mâchoire humaine apparut à travers un bloc troué. Tout à côté et au même niveau, vinrent successivement : une tête d'*Ursus*, d'un seul morceau et ayant conservé ses arêtes vives, comme si l'animal eût été enfoui encore en chair; des côtes entières; une suite de vertèbres emboîtées; un bassin; des os longs, etc.; en un mot, un squelette désarticulé, mais presque complet, et dont la position sur le flanc droit ne permettait pas de douter que l'animal fût venu expirer dans cette cavité.

La mâchoire gisait, on l'a vu, dans la partie supérieure du limon jaune, à côté du squelette d'*Ursus*. C'est plus bas, à différents niveaux, jusque dans la couche la plus foncée, que se sont trouvés les autres restes de crânes humains. La poterie s'est rencontrée aux deux tiers de la hauteur (environ 2 mètres de la surface). Un intermaxillaire gauche (d'*Ursus spelæus*) avec son incisive externe, la plus grande partie d'un frontal et divers débris de crânes, un radius incomplet, un calcanéum et nombre de fragments indéterminables étaient épars dans la même poche. Enfin, en dessous du premier squelette et plus à gauche, une seconde tête d'ours.

En résumé, si les têtes humaines n'ont pas été mangées par un *Ursus spelæus*, on serait au moins fondé à tenir pour démontrés les deux faits suivants, jusqu'ici controversés : 1° l'existence de l'homme, dans la Lozère, à l'époque du grand ours; 2° la connaissance de la poterie à cette même époque [1].

1. Académie des sciences, séance du 9 novembre 1885.

Réponse de M. Émile CARTAILHAC

Cette Note, dit M. Cartailhac, comprend deux parties. Dans l'une, les auteurs décrivent la fouille qu'ils viennent de faire à Nabriguas; dans l'autre, ils se préoccupent de l'existence de la poterie à l'âge de la pierre taillée, et m'accusent de l'avoir « systématiquement contestée ».

Je connais la poterie trouvée en 1835 par feu M. Joly. Elle est cuite au feu ; elle est pareille aux spécimens de poterie recueillis dans les stations ou sépultures néolithiques, soit aux environs immédiats de Nabriguas, soit dans maintes localités françaises. J'ai souvent examiné le crâne d'ours qui était associé à ce fond de vase ; rien ne prouve que la blessure de ce crâne soit due à un instrument tranchant, on va plus loin, à un silex taillé.

J'ai visité plusieurs fois la grotte de Nabriguas ; je l'ai trouvée pareille aux autres cavernes qui ont servi de repaires aux ours, aux lions et aux hyènes, et dans lesquelles les eaux ont joué un rôle considérable. Pendant toute la durée des temps quaternaires, elles ont été soumises aux retours subits et irréguliers des courants d'eau. Il va de soi que l'on n'a pas besoin de trouver des graviers et des cailloux roulés pour admettre ces inondations venues par en haut qui apportèrent en général un limon jaune particulier, dans lequel sont accumulés les os entraînés et les squelettes des animaux surpris et noyés. Ce que j'ai vu à Nabriguas m'a prouvé que les eaux, même après l'époque quaternaire, ont opéré des remaniements dans les dépôts qui recouvrent le sol et remplissent certaines poches.

Si cette caverne était seule à nous fournir des renseignements sur le quaternaire, sur l'homme et son industrie à l'époque préhistorique, nous dirions simplement que peut-être les ossements humains, les poteries, les restes de grands ours sont contemporains. Mais les gisements abondent ; les documents qu'ils nous ont livrés permettent le contrôle... Nous savons aujourd'hui que l'homme habitait la France en même temps que l'*Ursus spelæus*, depuis les débuts au moins de l'époque quaternaire ; mais, s'il s'est mesuré souvent avec ce carnassier, s'il s'est nourri de sa chair, paré de ses canines, il reste peu probable qu'il ait vécu avec lui. Sans doute, l'antre de Nabriguas, jusqu'à la disparition du dernier grand ours, fut un endroit soigneusement évité. Plus tard cette grotte, comme d'autres de la vallée de la Jonte, abrita nos ancêtres de l'âge de la pierre polie et fut même choisie pour servir de caveau funéraire.....

MM. Martel et de Launay me reprochent de contester « systématiquement » l'ancienneté des poteries des grottes belges. Lorsque je visitai

pour la première fois le splendide muséum que M. Dupont a organisé pour la Belgique, j'étudiai avec un soin tout spécial les morceaux de vases extraits des dépôts des cavernes : les uns étaient ornés de stries élégantes, d'autres avaient été fabriqués au tour. On y remarquait également des os d'animaux domestiques, tout à fait dépaysés dans les collections quaternaires. Or, plus tard, en 1875, ces échantillons ne figuraient plus dans les vitrines, l'erreur était reconnue.

Quant au vase du *trou du Frontal*, à Furfooz, il appartient à un type qu'on a trouvé dans la grotte purement néolithique de Gravanche-Belfort et ailleurs, dans les mêmes conditions. Il a toute la valeur d'une médaille ou d'un monument épigraphique qui porterait sa date.

En revanche, toutes les grandes stations de l'âge du renne ou plus anciennes ont fourni des résultats négatifs ; leurs couches si profondes, leur foyers si riches en objets de tous genres, explorés publiquement avec un soin parfait, n'ont révélé aucun fait à l'appui de l'existence de l'industrie du potier de terre à l'âge de la pierre taillée, industrie qui récemment encore était inconnue à certaines populations [1].

L'AGE DE PIERRE DANS LES BOIS DE CLAMART

PAR M. ÉMILE RIVIÈRE

C'est le 23 mars 1884 que j'ai trouvé les premiers silex taillés qui m'ont mis sur la découverte de la station ou atelier de l'âge de pierre sur lequel j'ai l'honneur d'appeler l'attention de l'Académie.

Ce premier jour, en effet, je ramassai au même endroit plusieurs pièces, dont un grattoir en silex, entier, muni de son bulbe de percussion sur sa face d'éclatement, et retaillé sur les côtés et à l'une de ses extrémités. Depuis lors, dans les nombreuses recherches que j'y ai faites, je n'ai pas découvert moins de *neuf cents pièces* en silex : instruments entiers ou brisés, ébauchés ou finis, silex brûlés, éclats, etc. Par contre, je n'ai trouvé qu'un seul ossement, un fragment de côte d'un petit ruminant, et encore cette pièce me laisse-t-elle quelques doutes au point de vue de sa grande ancienneté, de sa contemporanéité avec l'homme préhistorique.

Ce nouvel atelier de l'époque néolithique est situé au sud-ouest de Paris, dans les bois de Clamart, à cinq ou six minutes de marche des dernières maisons du village de ce nom, en suivant la route très montueuse dite de la *porte de Clamart*, sur un plateau assez élevé d'où la

1. Académie des sciences, séance du 23 novembre 1885.

vue s'étend au loin du côté de Châtillon, de Bagneux, etc. Il occupe une surface de peu d'étendue, une centaine de mètres carrés tout au plus, dans la clairière d'un taillis dont les principaux arbres avaient été abattus l'année précédente. Ce taillis forme un carré long, traversé obliquement par un fossé large et profond d'un mètre environ ; il est limité, entre autres chemins, par la *Cavalière du Trou-au-Loup*, d'où le nom que nous avons donné à cette nouvelle station humaine.

Tous les silex que nous y avons recueillis se trouvaient, soit à la surface du sol et plus ou moins cachés sous des amas de feuilles mortes et de mousse, soit à la profondeur de quelques centimètres seulement, si bien que nos recherches ont été relativement faciles.

Les silex taillés du Trou-au-Loup sont presque tous gris, d'une teinte parfois assez claire, voire même blanchâtre, d'autres fois plus foncée et même brune. Ils sont presque tous des silex de la craie et proviennent du gisement voisin de Meudon.

Au point de vue de la forme que l'ouvrier du temps leur a donnée et de l'usage auquel ils ont pu servir, ces silex doivent être divisés en :

Hache polie. — Plusieurs fragments, dont l'un surtout est assez bien conservé et parfaitement reconnaissable. Je l'ai trouvé le 1er mai 1884.

Grattoirs. — Ils sont généralement bien retaillés et entiers. Le plus beau et le plus grand d'entre eux mesure $0^m,085$ de longueur sur $0^m,025$ de largeur. Les autres sont tous plus petits ($0^m,03$ à $0^m,04$).

Racloirs. — Peu nombreux et bien retaillés sur l'un des bords.

Lames. — Elles sont en grand nombre, soit entières et avec leur bulbe de percussion sur leur face d'éclatement comme les autres pièces, soit brisées.

Pointes. — Elles sont très petites pour la plupart et minces; elles ne présentent que peu ou point de retouches sur les bords. Leur extrémité pointue est généralement assez bien conservée, au moins pour un certain nombre d'entre elles.

Percuteur. — Je n'en ai trouvé qu'un seul; il a été assez grossièrement fabriqué avec un fragment de hache, sur laquelle on aperçoit distinctement les stries de polissage. Il devait être destiné seulement à faire les petites retouches.

Polissoir. — J'ai recueilli deux petits polissoirs en silex; l'un d'eux surtout est intéressant : c'est un morceau de silex d'une certaine épaisseur qui présente, sur l'une de ses faces planes, plusieurs petites rainures de polissage, les unes profondes, les autres superficielles.

J'ajoute que, parmi les silex du Trou-au-Loup, il en est un certain nombre qui ont subi l'action du feu et présentent une infinité de craquelures plus ou moins prononcées.

Enfin, j'ai ramassé çà et là, mais toujours dans le même endroit, tantôt groupés, tantôt isolés, un très grand nombre d'éclats de silex, généralement assez petits; un grand nombre aussi d'instruments plus ou moins brisés et quelques *nuclei* en silex, de même nature que ceux que je viens d'indiquer brièvement.

Avant de terminer, je dirai que je viens de trouver, sur un autre point du bois de Clamart, dans la direction de Meudon et à quelques centaines

de mètres du Trou-au-Loup, également dans une petite clairière dont le sol est creusé en cuvette et entouré d'un taillis assez épais, plusieurs autres silex taillés, dont un également en grattoir. Ces silex sont identiques à ceux de l'atelier ou station humaine que je viens de signaler [1].

LE PRÉHISTORIQUE EN ALSACE

PAR M. HIRN

En transmettant à l'Académie les « Matériaux pour l'étude préhistorique de l'Alsace », par MM. Faudel et Bleicher, M. Hirn adresse à ce propos les remarques suivantes :

Les trois premières publications de cette série concernaient l'âge de la pierre et les monuments mégalithiques, dont les Vosges offrent des spécimens nombreux et variés. Celle-ci est consacrée principalement à l'étude de l'âge du bronze en Alsace ; des gravures coloriées représentent les types principaux d'instruments que les auteurs ont pu recueillir.

C'est le premier travail d'ensemble, entrepris en Alsace, sur ces questions encore si controversées. Les auteurs ont dressé les inventaires des objets et des monuments antiques découverts, vérifié les gisements, comparé les résultats de leurs investigations avec ceux qui ont été obtenus dans les pays voisins, s'abstenant de toute hypothèse et n'admettant que les conclusions qui ressortent de faits bien acquis. Ils ont pu établir de la sorte, non seulement la succession des âges préhistoriques en Alsace, mais encore la répartition et l'importance des populations à chacune des époques. Voici les conclusions auxquelles ils sont arrivés :

1° L'existence de l'homme, en Alsace, se révèle dès les plus anciens temps de l'âge de la pierre, par des vestiges, encore rares, il est vrai ;

2° Les périodes *paléolithiques* et *néolithiques*, si distinctes dans certaines régions, ne le sont nullement en Alsace et dans la Lorraine française, où leurs gisements se confondent ;

3° A l'époque néolithique, la densité de la population devait être déjà assez grande, d'après les nombreux instruments de pierre polie qu'on a découverts : elle occupait surtout la partie méridionale de la province confinant à la Suisse et la région des collines sous-vosgiennes ;

4° La transition de la pierre au métal n'est représentée que par quelques rares découvertes ;

5° A l'âge de la pierre, a succédé un âge de bronze bien caractérisé et qui a dû avoir une durée fort longue ;

6° La transition du bronze au fer (période de *Hallstatt*) est marquée par les innombrables tumulus qui couvrent la vaste plaine d'Alsace ;

1. Académie des sciences, séance du 7 décembre 1885.

7° Le premier âge du fer (période de *La Tène*) se révèle dans quelques gisements restreints.

Les auteurs se proposent de poursuivre leurs travaux par l'étude de l'âge du fer, encore très obscur dans notre contrée [1].

BOIS DE RENNE, ORNÉ DE GRAVURES

DÉCOUVERT PAR M. EUGÈNE PAINGON, A MONTGAUDIER

PAR M. ALBERT GAUDRY

J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de l'Académie un objet d'art des temps quaternaires.

On sait qu'il y a dans la Charente une petite rivière appelée la Tardoire, qui a des bords d'une rare beauté; les grottes, creusées dans leurs escarpements, ont été habitées par l'homme pendant l'âge du renne. La grotte de la Chaise, explorée par l'abbé Bourgeois et par M. de Bodard de Ferrière, les grottes de Rochebertier et de Vilhonneur, fouillées par MM. l'abbé Delaunay, Fermont, de Marel, ont fourni de curieux échantillons. Les grottes de Montgaudier semblent devoir en offrir de plus curieux encore. Heureusement pour la science, elles appartiennent à M. Eugène Paignon qui n'est pas seulement un jurisconsulte et un publiciste très distingué, mais qui s'intéresse aussi aux études préhistoriques. Depuis quelques années, M. Paignon a recueilli, à Montgaudier, de nombreux débris d'animaux et des instruments humains. Il vient d'y découvrir la pièce que je présente à l'Académie: c'est un des plus beaux spécimens artistiques de l'âge du renne qui ait été trouvé jusqu'à ce jour.

Cette pièce, comme on le voit, est un de ces bois de rennes, percés d'un large trou, qui sont connus sous le nom de *bâtons de commandement*. Elle est couverte de gravures où l'on peut admirer la sûreté de main de l'artiste et le sentiment de la forme; le travail est si fin qu'il gagne beaucoup à être regardé à la loupe.

L'une des faces du bâton de commandement offre la représentation de deux phoques. Un d'eux est vu dans son entier avec ses quatre membres; les membres postérieurs, si singulièrement portés en arrière chez les amphibies, sont fidèlement rendus; chaque patte a cinq doigts. La grandeur de la queue est exagérée. Tout le corps est couvert de poils très visibles. La tête est délicatement exécutée : le museau avec ses moustaches, la bouche, l'œil, le trou de l'oreille indiquent une réelle habileté.

Académie des sciences, séance du 14 décembre 1885.

Vraisemblablement l'animal qui est ici figuré est l'espèce habituelle de nos côtes, le veau marin, *Phoca vitulina* (sous-genre *Calocephalus*). L'autre phoque n'est pas vu dans son entier; il est plus grand et porte au cou des indices de longs poils; la patte de devant est très exacte. Je n'ose dire si l'artiste a voulu représenter une espèce différente.

En avant du grand phoque, il y a un poisson que M. Émile Moreau croit être un saumon ou une truite; ainsi que ces animaux, il a des taches, et ses nageoires ventrales sont fixées à l'abdomen. Trois tiges de plantes sont placées près du poisson. Toutes ces gravures se voient sur la même face.

La face opposée du bâton de commandement est occupée dans la plus grande partie par deux animaux grêles et allongés; bien que le plus long n'ait pas moins de $0^{m},34$, ils ne sont pas complets, mais l'un montre sa tête et l'autre le bout de sa queue. Je pense que ce sont des anguilles.

On voit sur la même face trois figures d'animaux de forme exactement identique, peu compréhensibles, et une figure qui représente peut-être un insecte hémiptère.

Je ne pense pas qu'il puisse y avoir de doutes sur l'authenticité de l'échantillon que je présente à l'Académie, car M. Paignon m'a assuré qu'il avait été trouvé devant lui par ses propres ouvriers, occupés à extraire les amas de terre mêlés d'ossements qui forment la base des grottes. Par leur richesse en phosphate, ces déblais répandus dans les prairies donnent, à ce qu'il paraît, de merveilleux résultats.

Jusqu'à présent, il a semblé que les gravures d'un caractère artistique avaient été exécutées surtout à la fin des temps quaternaires, alors que les animaux de races ou d'espèces éteintes avaient en grande partie disparu. En 1865, l'abbé Bourgeois avait signalé dans la grotte de la Chaise, située à 2 kilomètres de celle de Montgaudier, deux os avec des gravures qui représentaient des animaux. Ces pièces étonnèrent les personnes qui se livrent aux études préhistoriques, parce que l'abbé Bourgeois avait annoncé qu'elles avaient été recueillies dans une couche où se trouvent le *Rhinoceros tichorhinus* et l'*Ursus spelæus*. On a élevé des doutes sur la question de savoir si les objets gravés de la Chaise avaient été rencontrés dans l'assise qui renferme le rhinocéros ou dans celles qui la recouvrent. Ces doutes ne sont pas encore dissipés.

J'ai pensé qu'il serait utile de connaître la position où a été trouvé le bâton de commandement de Montgaudier, dont les gravures surpassent beaucoup en finesse celles de la Chaise. Provient-il des limons inférieurs dans lesquels dominent les restes des grands quadrupèdes d'espèces et de races éteintes? En d'autres termes, nos pères se sont-ils montrés artistes dès l'époque où le *Rhinoceros tichorinus* et plusieurs autres espèces ou races des temps géologiques vivaient encore?

Ainsi que le savent les personnes qui ont exploré les grottes riches

en ossements quaternaires, ces grottes sont de deux sortes différentes : les unes ont été surtout des repaires d'animaux féroces, les autres ont été des habitations humaines. En général, les premières sont d'un accès difficile; leur exploitation se fait dans des galeries obscures, parfois basses et étroites. Il en est tout autrement des grottes qui ont été la demeure permanente de l'homme; le plus souvent, elles sont larges, peu profondes, bien éclairées, situées près des rivières et dans des positions faites pour charmer les artistes. La grotte qu'explore M. Eugène Paignon, dans son domaine de Montgaudier, réalise complètement ces conditions.

Des rochers hauts de 32 mètres bordent la jolie rivière qu'on appelle la Tardoire; près de leur base, ces rochers ont une ouverture en forme d'arcade qui a près de 14 mètres de largeur sur $5^{m},50$ de hauteur : c'est l'entrée de la grande grotte de Montgaudier; la lumière y pénètre non seulement par cette ouverture, mais par une série d'arcades qui s'étagent les unes au-dessus des autres d'une manière grandiose et pittoresque. L'artiste qui a orné de gravures le bâton de commandement a pu exécuter son travail dans la place même où l'on a trouvé ce curieux objet, car il y a là assez de jour. Le peu de développement des stalactites indique tout de suite que l'intérieur n'était pas humide. Au-dessus de l'entrée se trouve une plate-forme surmontée d'un rocher d'où l'on contemple la vallée et où nos pères pouvaient se prémunir contre les attaques. Les animaux n'ont guère séjourné dans cette grotte magnifique; l'homme en a fait sa demeure; il a dû y rester longtemps, à en juger par les 12 mètres de limon qui se sont accumulés et où l'on découvre des instruments humains depuis la base jusqu'au sommet. Les limons sont descendus peu à peu et ont pénétré dans la grotte, pendant qu'elle était habitée par l'homme; ils ont fini par la combler en partie. On peut suivre la continuité du dépôt dans toute sa hauteur, compter les bandes de limons qui se sont superposées et les foyers qui se distinguent par leur couleur noire, leurs cendres, leurs charbons et l'état concassé des os des animaux mangés par nos pères.

La partie supérieure des couches de Montgaudier a été fouillée, il y a une quinzaine d'années, par l'abbé Bourgeois, M. l'abbé Delaunay et M. de Bodard de Ferrière; ils y ont recueilli des aiguilles et beaucoup d'autres objets travaillés en os et en silex qui caractérisent l'âge magdalénien, avec des débris d'hyène, de grand bovidé, de cheval et surtout de renne. M. de Maret a fait aussi quelques recherches.

A l'époque où ces premières explorations ont eu lieu, la partie inférieure de la grotte avait encore été à peine fouillée. Lorsque, en 1877, j'allai à Montgaudier, M. Paignon me montra des débris d'*Ursus spelæus* et d'un autre ours qui se rapproche de l'ours actuel; ils provenaient d'un ancien repaire d'animaux féroces, qui est distinct de la grande grotte

habitée par l'homme, bien qu'il en soit seulement à quelques mètres de distance.

M. Paignon a entrepris, dans un but agricole, de faire exploiter le limon qui remplit la grande grotte. Il a attaqué les couches inférieures. C'est là qu'en décembre 1885 il a rencontré le bâton de commandement orné de gravures que j'ai présenté à l'Académie. Il l'a recueilli à 0^{m},70 seulement au-dessus du niveau le plus bas de la grotte, telle qu'elle était lorsque je vins en septembre dernier à Montgaudier. M. Paignon a extrait en même temps des os diversement travaillés, des coquilles marines et fluviatiles, beaucoup de silex, notamment trois lames finement retouchées sur les deux côtés, comme celles qui sont caractéristiques de Solutré, et d'innombrables débris d'animaux.

Lors de mon arrivée à Montgaudier, je priai M. Paignon de faire creuser par ses ouvriers dans la prolongation de la couche où il avait trouvé son bâton de commandement. On découvrit alors devant nous : deux morceaux d'ivoire avec des gravures, une côte d'aurochs également travaillée, de nombreux éclats de silex dont plusieurs ont été retouchés, des restes de *Felis spelæus*, d'*Hyæna spelæa*, d'*Ursus spelæus* (grande et petite race), d'un autre ours moins trapu et plus voisin de l'ours actuel, de loup, de *Bison priscus*, de renne, de *Cervus canadensis*, de sanglier, de cheval et de *Rhinoceros tichorinus*. Je n'ai pas reconnu un seul os de mammouth, sauf des morceaux d'ivoire travaillés. Mais M. de Bodard de Ferrière m'a montré deux molaires d'un petit mammouth qu'il a trouvées à peu de distance de Montgaudier, dans la grotte de la Chaise, à un niveau qui paraît le même ; elles étaient associées avec les débris de l'*Ursus spelæus*, de l'*Hyæna spelæa*, du *Felis spelæus*, du *Rhinoceros tichorinus* et d'un énorme *Cervus canadensis ;* d'ailleurs M. Massénat a recueilli de semblables molaires d'*Elephas primigenius* jusque dans les couches de Laugerie, qui appartiennent au magdalénien.

Ainsi, le bâton de commandement découvert remonte au temps où régnaient encore les animaux caractéristiques de l'époque quaternaire. La paléontologie offre à nos esprits un noble spectacle, quand elle nous montre nos aïeux, petits comme nous le sommes, chétifs, mal armés, devenus vainqueurs des grands lions des cavernes, des grands ours, des grandes hyènes, des grands aurochs, des mammouths, des *Rhinoceros tichorinus*. Il est curieux d'apprendre qu'en ces temps de lutte pour la vie il y avait déjà des artistes.

Après avoir creusé au niveau qui nous semblait le même que celui où M. Paignon a découvert le bâton de commandement, on a fouillé à 1^{m},10 plus bas; à ce niveau, nous avons vu des foyers avec des cendres, des charbons, des silex taillés, des poinçons en os; nous avons recueilli, nous-même, un harpon barbelé comme ceux de la Madeleine, quelques morceaux de *Cervus elaphus*, de *Felis spelæus*, d'*Ursus spelæus*,

d'*Hyæna spelæa* et une grande coquille marine qui, suivant M. Fischer, est le *Pecten maximus*. Ce sont là des raretés comparativement aux débris d'os concassés de *Bison priscus*, de renne et de cheval. Par leur multitude, ces débris donnent aux foyers inférieurs une telle ressemblance avec les foyers de la fin des âges du renne que, si on ne les voyait très nettement en place au-dessous des limons où abondent les os des grandes races éteintes, on risquerait de les croire plus récents. Cela provient sans doute de ce qu'à l'époque où il y avait, dans notre pays, des éléphants, des rhinocéros, des *Ursus spelæus*, des hyènes, des lions, nos pères ne se nourrissaient guère de leur chair et apportaient surtout à leurs foyers du renne, du cerf, du bison et du cheval. Encore aujourd'hui, dans les pays où il y a des éléphants, des rhinocéros, des lions et des hyènes, il est probable que les résidus des repas des hommes contiennent moins souvent des débris de ces animaux que des débris de ruminants et de solipèdes [1].

ANTHROPOLOGIE GÉNÉRALE

Par M. de QUATREFAGES [2]

Dès les temps quaternaires, l'homme occupait la terre entière et avait atteint les extrémités de ce que nous appelons l'*Ancien* et le *Nouveau* continent. Certes, on devait s'attendre à quelque chose de semblable. Il aurait été bien étrange que nos régions européennes occidentales eussent seules été habitées antérieurement à l'époque géologique actuelle; mais les faits vont bien au delà de ce qu'il eût été permis de présumer, il y a fort peu d'années. La présence de l'homme fossile a été constatée sur divers point : en Asie, de la Mongolie au Liban et dans l'Inde; en Afrique, dans la région méditerranéenne et au Cap; en Amérique, du bassin de la Delaware et des montagnes Rocheuses jusqu'aux pampas de Buenos-Ayres et en Patagonie.

A elle seule, cette ubiquité de l'homme quaternaire autoriserait à admettre que l'espèce humaine date de l'époque précédente. Mais les preuves directes de l'existence de l'homme tertiaire se sont multipliées depuis quelques années. J'ai pu apporter ma part de renseignements sur ce sujet, grâce à une collection de silex de Puy-Courny (miocène supérieur) qu'a bien voulu m'envoyer M. Rames. L'un de ces silex, figuré dans mon volume, porte à la fois un plan de frappe très marqué, trois

1. Académie des sciences, séance du 22 novembre 1886.
2. Académie des sciences, séance du 26 octobre 1886.

bulbes de percussion, et sur sa tranche de petites écaillures, toutes dirigées dans le même sens et que j'ai pu reproduire en raclant un os avec un éclat de silex. Évidemment, cette pièce a été façonnée par un homme qui s'en est servi comme d'un grattoir.

Il me paraît donc démontré que l'homme a vécu en Europe à l'époque tertiaire. En a-t-il été de même en Amérique? J'ai examiné cette question avec quelque détail; et, malgré l'autorité de MM. Whitney et Ameghino, j'ai cru devoir partager l'opinion des savants qui ont répondu par la négative. On trouvera peut-être un jour l'homme tertiaire en Amérique, mais on ne l'a pas encore rencontré.

Nous ne connaissons encore les races fossiles asiatiques et africaines que par les produits de leur industrie. Nous sommes plus heureux en ce qui concerne l'Amérique. On sait que Lund avait extrait des cavernes de Lagoa-Santa, au Brésil, des restes humains faisant partie d'une faune que notre éminent confrère M. Gaudry regarde comme ayant été à peu près contemporaine de notre âge du renne. Bien plus tard, M. Ameghino découvrit l'homme des Pampas, et M. Roth a trouvé assez récemment, sous une carapace de Glyptodon, le squelette d'un individu dont la tête a pu être reconstituée. Grâce à M. Carl Vogt, j'ai eu deux photographies de cette pièce précieuse. Bien qu'elle soit en fort mauvais état, il est facile de reconnaître que cette tête est brachycéphale; celles de Lagoa-Santa sont dolichocéphales. Mais les unes et les autres sont hypsisténocéphales et se distinguent par ce caractère de toutes nos races fossiles européennes.

Quant à ces dernières, la découverte de M. Ragazzoni, à laquelle on ne peut opposer que des objections théoriques, permet de remonter jusqu'aux temps où se déposait le miocène supérieur. Or le crâne féminin de Castenedolo, comparé au crâne, également féminin, mais quaternaire de l'Olmo, présente avec ce dernier une ressemblance telle qu'on ne peut que les rattacher l'un et l'autre à la même race. La race de Canstadt, que M. Hamy et moi avions déjà regardée comme la plus ancienne race quaternaire, remonte donc jusqu'aux temps tertiaires et leur a survécu.

A cette race, que l'on doit considérer jusqu'à présent comme l'aînée de toutes les populations humaines, sont venues s'ajouter, pendant l'époque quaternaire, cinq autres races que M. Hamy et moi avons caractérisées dans nos *Crania ethnica*. On sait que ces races sont arrivées chez nous successivement et à des époques différentes, que les beaux travaux de Lartet ont permis de distinguer et de dater relativement.

Aucune de ces races, sauf peut-être celle de la Truchère, n'a disparu. Elles sont encore représentées dans les populations actuelles. La race tertiaire de Canstadt elle-même reparaît parfois d'une manière erratique en Europe et formait naguère en Australie le fond d'une tribu aujourd'hui, paraît-il, à peu près entièrement détruite. La race de Cro-Magnon, qui a

laissé de si curieux témoignages de ses aptitudes artistiques, s'est étendue de notre Vézère jusqu'aux Canaries, où elle était représentée par les vrais Guanches, dont il reste encore de nombreux descendants. Ce fait, signalé d'abord par M. Hamy, a été mis hors de doute par un excellent travail de M. Verneau. Quant aux races de Grenelle et de Furfooz, on les retrouve à Paris même, comme dans la vallée de la Lesse et aux environs d'Anvers.

Le même fait s'est produit en Amérique. MM. de Lacerda et Peixoto avaient montré que la race de Lagoa-Santa a fourni un des éléments ethnologiques des tribus botocudos. J'ai étendu ce résultat à diverses autres populations réparties à travers les Andes et de l'Atlantique au Pacifique. Des études semblables, faites sur la race des Pampas, conduiront à coup sûr à des conclusions analogues.

Quelques archéologues éminents ont admis qu'après l'époque quaternaire ou paléolithique, il s'était produit une sorte d'hiatus et que la chaîne des populations avait été comme brisée. Mais, en rapprochant les faits que Worsaae et Morlot avaient recueillis dans les kjoekkenmoeddings danois de ceux qu'ont fait connaître les savants portugais et M. Cartailhac, il m'a été facile de montrer qu'il n'en est rien. En réalité, les débuts de l'époque géologique actuelle sont marqués par l'arrivée en Europe de tribus qui conservaient encore les industries rudimentaires de la période précédente, et dont les plus avancées n'avaient encore d'autre animal domestique que le chien. J'ai proposé de donner à cette période, dont la durée a d'ailleurs dû être relativement courte, le nom de ce vieux serviteur de l'homme. C'est une sorte d'extension de la nomenclature de Lartet.

Après les hommes de l'âge du chien apparaissent ceux de la pierre polie. Ici, la géologie et la zoologie nous font défaut et nous ne pouvons plus échelonner dans le temps la venue de ces populations nouvelles. Mais la diversité de leurs caractères crâniologiques et d'autres circonstances que je ne saurais rappeler ici montrent que, à cette époque comme précédemment, l'Europe a reçu successivement, à des intervalles de temps plus ou moins éloignés, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, les tribus qui apportaient tout un nouvel état de choses.

Il en a été de même aux âges du cuivre, du bronze et du fer ; et enfin se montrent les envahisseurs dont la légende ou l'histoire ont gardé le souvenir.

Ainsi, c'est par voie d'immigrations successives et espacées dans le temps que l'Europe s'est peuplée. Considérée à ce point de vue, cette partie du monde nous apparaît comme une sorte d'estuaire, recevant d'âge en âge et par intermittence des espèces de *raz de marée* qui poussent et accumulent dans nos contrées des flots humains d'origines et de races diverses. Là, ces races se sont juxtaposées, mêlées ou fusionnées, et nous en sommes les descendants.

Bien que diverses circonstances, et en particulier les conditions géographiques et orographiques, aient sans doute amené des modifications secondaires dans les mouvements et la succession des populations, ce qui s'est passé en Europe n'a pu que se passer ailleurs. Tout ce que nous savons sur ce sujet confirme cette conclusion.

On est ainsi amené à se demander quel lieu du globe a pu être le point de départ premier de ces mouvements d'expansion et comment, dès l'époque quaternaire, l'homme a pu atteindre l'extrémité des continents. J'ai cru que je pouvais aborder ce double problème en ajoutant aux faits que je viens d'indiquer, à quelques autres du même ordre, des données empruntées à la paléontologie, à la géologie et jusqu'à l'histoire classique. Un certain nombre de faits précis permet de placer le centre d'apparition, autrement dit *le berceau de l'espèce humaine*, dans *l'extrême nord de l'Asie*. C'est là qu'ont commencé, dès l'époque tertiaire, les émigrations primitives dont j'ai essayé d'esquisser le tableau et sur lesquelles l'apparition des froids glaciaires a évidemment exercé une grande influence.

C'est encore en Asie qu'ont pris naissance les trois types fondamentaux auxquels on peut rapporter toutes les populations actuelles. C'est ce que met, je crois, bien en évidence, une carte que j'ai dressée. Tout autour du massif central sont distribuées des populations blanches, jaunes et noires, tantôt pures, tantôt plus ou moins métissées. En outre, les trois types linguistiques, et une foule de langues qui les relient l'un à l'autre, sont représentés dans les mêmes régions. Cette contrée a été le *centre de caractérisation* des types ethniques essentiels; elle a certainement joué un rôle très considérable dans l'histoire anthropologique de l'humanité.

FIN

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

Abri sous roche. (V. *Cavernes.*)

Adam, au Paradis, 138; — sa taille, d'après Henrion, 122; — sa naissance, 357.

Age de la Pierre (1re période, paléolithique). — Nombreux objets de l'âge de la pierre, 3. — Les plus anciens témoignages. Les silex taillés, 7. — Aspect de la nature à l'époque quaternaire, 19; — d'après Buffon, 22; — d'après Lucrèce, 24. — Durée de l'âge de la pierre. Les peuplades sauvages encore aujourd'hui à l'âge de la pierre, 28. — Les cavernes remontent aux temps paléolithiques, 31. — Témoignages de l'art et de l'industrie de cet âge, 33, 35.

Age de la Pierre (2e période, néolithique) succédant au précédent, 28. (V. *Pierres polies.*) — Son invasion indiquée par G. de Mortillet, 358, 371; — sa propagation pacifique, 518, 520, 532, 546.

Alignements des Menhirs, 411, 415, 421, 435; — explication, 474. — Carnac en comporte quatre. Leur division, 482, 484, 486; — leur description, 487.

Allée couverte, 419, 429.

Allemani, chassent les Helvètes, 534. — Ils traquent les Celtes, 615; — et les obligent à fabriquer des armes, 631, 632, 713.

Alluvions. Leur venue, 140; — dans les vallées des Alpes, 299.

Amande. l'*Amande d'Abbeville*, silex taillé trouvé par Boucher de Perthes, 167; — dénommée ensuite de *Saint-Acheul*, puis définitivement de *Chelles;* pourquoi, 175; — se trouve partout identique, 181.

Ame. Idée de l'immortalité de l'âme chez les Aryas, 340, 551, 556, 673, 675, 680.

Amulette, au Sénégal, 259; — en Dordogne, 312.

Ancêtres (Culte des), 234, 286, 434, 637.

Animal raisonnable au temps tertiaire, admis par l'abbé F. d'Envieu, 31.

Animaux. *Espèces disparues :* le mammouth, 4; le grand ours des cavernes, 4, 12, 31, 38, 194, 199, 230; — le rhinocéros tichorrinus, 7, 11; — l'éléphas primigenus, 11, 12; l'éléphas antiquus (antérieur au mammouth), 15; — l'aurochs, 7; — dessin primitif, 36; — le grand cerf, 6, 11, 22, 218; — le dinornis (oiseau géant), sa taille, 22, 29; — l'apyornis, le dronte, le palaptérix et et l'aphanoptérix, restes fossiles; tradition de la Nouvelle-Zélande, 22; — les grands sauriens de l'âge secondaire, 56; — dinothérium, 82, 86; — mastodonte, 82, 86; hipparion, 86.

Anthropoïde. Quel était-il à l'époque tertiaire, 74, 80.

Anthropologie. Cette science a reconstitué, d'après les crânes fossiles, les races primitives, 4. — Les anthropologues à la recherche du précurseur de l'homme, 100. — Dernières découvertes : documents, 715 à 814.

Anthropopithèque, d'après G. de Mortillet, 85. (V. *Singe.*)

Anthropophagie. Preuves recueillies dans plusieurs cavernes, 15; — au Xe siècle, 40.

Arabes. Leurs pillages, 292.

Araucans et Patagons, à la chasse du cheval, 223.

Arc. Il date de l'époque magdalénienne, 226, 310.

Archéologie humaine devenue le lien entre la géologie et l'histoire. — Préhistoire, 2. — Archéologie préhistorique dans l'Orne, 796.

Argile. Son étymologie, 334. (V. *Poterie.*)

Arènes de Lutèce, 700, 703.

Armes. Les premières armes, 7; — leur emploi, 14, 22, 23, 27, 38; — découvertes, 61, 199; — l'os remplace le silex comme arme, 235, 238; — les armes des lacustres, 310, 312; — des Danois aux kjoekkenmoeddings, 322. — Les outils des premiers immigrants n'étaient pas des armes offensives, 606, 630. — Les armes de l'âge du bronze, 641, 644, 649, 670, 678, 683, 692.

Armorique. A conservé le souvenir du Paradis, 132. — Légendes sur le séjour des âmes, 149, 150. — Les Magdaléniens, 242. — La céramique armoricaine, 344, 352. — Les dolmens, 390, 400, 425; — les menhirs, 445, 463; — les alignements, 483, 493; — les pierres branlantes; les druides, 507, 516; — les ascias, 558, 565. — Inscriptions celtiques, 580, 584; — dessins et ornements, 586, 592.

Art. L'Art primitif. Spécimens de l'âge de la pierre,

35, 39 (V. *Gravure*, *Sculpture*). — Apparition de l'art, 247; — il a pris naissance en nos régions, dans le bassin de la Dordogne, à l'époque solutréenne, 249; pourquoi; situation géographique, objets découverts, 250, 251; — résumé de l'esthétique de la race celtique, 251; — les Celtes, les plus grands naturalistes dans l'art, 252; — les Magdaléniens leurs précurseurs, 254; — examen de leurs œuvres, 254, 255; — contrefaçon allemande signalée, 256; — comment naquirent la gravure et la sculpture, 257; — c'est à la femme qu'est dû le premier germe de l'art, 259; — les colliers, les outils de femme, le mortier à broyer les couleurs, 260, 261; — les Papous, rapprochés, comme artistes, des Magdaléniens, 263. — La sculpture est moins avancée, objets sculptés, 264. — Outillage rudimentaire, 266; — les marteaux, les burins recueillis par M. Taté, à Coincy, 267. — Reconstitution de l'homme primitif, d'après les dessins gravés, 268, 269; — représentation de la femme en relief, 269; — la statuette de Laugerie-Basse, 270; — comparaison avec les idoles antiques et sauvages, 272; — Vénus, le seul idéal de l'art, 307. — La musique, l'appel des pâtres a été le premier chant de l'homme, 309, 310. — *L'art de terre*, 332, 333. — Son antiquité. Les premiers vases, origine de leurs formes, 333, 335; — l'argile, 334; — la poterie, sa naissance, 335, 336; — la fleur, modèle du vase, de la coupe; la femme l'inventa, 336; — la coupe, symbole du mariage. Le lotus, 337; — fabrication de la poterie, d'après Brongniart, 341 à 348. — L'art chez les hommes de l'époque lacustre. Ses spécimens indiquent la fleur et le fruit comme modèles, 352. — Cette conclusion est générale, 353. — L'art en Egypte, les Pyramides, 358. — L'ornementation chez les peuples des dolmens, 566, 568, 589; — le culte de la nature végétale, principe de l'art, 569, 570; — l'art hiératique dans l'Inde, l'Égypte, la Grèce, 571; — en Gaule, 572, 575; — gravures et signes néolithiques, 576, 587. — Dessins des poteries lacustres, etc., 590 à 600. — L'art de la métallurgie, 646.

Aryas. Ils continuent le culte des morts, 290, 340, 358. — A l'invasion de la pierre polie, 322; — leur séjour dans les Palafittes, 518; — leurs habitudes pacifiques dans cet envahissement lent et progressif, preuve tirée des objets trouvés dans les lacs, 519, 520. — Opinion conforme de M. d'Arbois de Jubainville; où est, suivant lui, la base de leur supériorité sur les autochthones, 539, 540; — M. Alexandre Bertrand et M. de Mortillet conviennent du même fait, 541 à 543; — Michelet, 546. — La marche des Aryas vers l'Occident, 547, 548; — leur station en Crimée, 550; — migration vers le Danube, les lacs de la Suisse où séjour. Époque robenhausienne, 551; — leur culte, 551 à 557. — L'Arya, ancêtre du Celte et du Gaulois, 639.

Ascia, *Ascie*. Charrues symboliques gravées, 556, 557, 560; — *Asciformes* du Dr Closmadeuc, 559; — sur les inscriptions tombales, 561, 562; étymologie par dom Martin, 562; — symbole de la résurrection de l'âme, chez les Aryas, 562; — même chez les Égyptiens, 563, 565.

Astronomie préhistorique, 779.

Aurochs. (V. *Animaux*, espèces disparues.)

Awen, chez les Celtes, 251.

Bardes. Triades bardiques renfermant la base de toutes les règles chez les Celtes, 251; — rappel : le point d'équilibre, 472; Taliesin, 578 à 580.

Bâtons de commandement, marteaux, 262, 268; — chez les lacustres, 312, 314, 519.

Baume. Grotte du midi de la France. La sainte Baume, 226.

Bible. Sur la création et l'homme primitif, 49 à 52. — Sur les géants, 100 à 102. — Histoire de David, de Judith, 103, 108. — Le Paradis terrestre, 132, 134, 146. — Rachel et ses idoles, 271. — Enterrement, tombeau de Sara, 290. — Vallée de Josaphat, 294. — Formation de l'homme, 333. — La coupe des Gédéonites, 335. — Établissement barbare de Jacob, 543. — Invasion sanglante des Hébreux, 543, 544.

Biche de Crimée, suivant légende, a appris aux Barbares qui la poursuivaient l'existence de l'Europe, 297, 375.

Blocs erratiques. Grands massifs de roche, 166; — preuve de leur transport par les glaciers, 167; — le *Bloc monstre* et autres, 167.

Boisiers (Les), d'après Em. Souvestre, 250.

Bourguignotte. Casque de l'âge du bronze, trouvé à Watsch, 649.

Breton moderne. Portrait et paysage. Analogie rétrospective, 331 (V. *Armorique*). — La poterie, 350. — Usages, 340, 394, 435, 437, 447, 462, 467, 471, 507, 526, 557, 558, 587, 595.

Bronze (*Age du*). Sur la date et l'existence de cet âge, invasion pacifique, 619 à 628; — chez les Protohelvètes, d'après Gross et Mortillet, 629, 632; — les armes et outils, 634, 644; — les tombes hallstattiennes, 642, 643, 647; — en Italie, 654, 656. — Préémin. de la civilisation de cet âge, 658; — d'après M. Chantre, 650, 653, 664. — Les découvertes françaises, 667, 668, 684, 688, 696.

Butte de Tumiac. Pyramide sans architecture, son âge, son origine, 358.

Cafres. La femme cafre façonne la poterie, 343.

Calaïs. Provenance de ces perles, d'après M. Alex. Bertrand; ses preuves, 370; — calaïs de Saint-Michel, 315, 372; 420, 431.

Calice. Symbole chez les Hindous et les Perses; — Dans le culte catholique; Jean Reynaud, 338, 339.

Castor. *Bièvre*, d'où le nom donné à la rivière, 18. Les castors construisent des habitations, l'homme les imite à l'époque lacustre, 301 à 303.

Catalauni. Celtes ayant conservé les rites funèbres, 669.

Cateïa. Sorte de javelot (Virgile), 635, 667.

Cavernes, grottes. Premiers refuges de l'homme primitif, 6, 14; — on y retrouve donc des restes humains, 30; — Quatre cents cavernes déjà explorées: type Aurignac, sa description. Conjectures, 31; — cavernes artificielles, 32; — Découvertes dans les cavernes du Gard, 63; — opinion de Cuvier, 63. — Les habitants des cavernes dans Virgile, 120. — Cavernes du Périgord, 186; — le Moustier, première caverne d'où l'homme chasse le grand ours, 186; — la grotte d'Aurignac; découverte de Lartet, 187 à 190; — caverne d'Engis, découverte par Schmerling, 191; — Garrigou décrit caverne de l'Ariège, 192, 193; — caverne de l'Herm, G. Marty, 194; — Habitation de l'homme à l'époque moustérienne, 199 à 202. — Abris sous roche: Solutré, 218; — Bruniquel, etc., 230, 238, 240; — grotte des Eyzies, 244. — L'homme magdalénien quitte en général les cavernes pour les huttes, etc., 273; — en Amérique, 274. — Les grottes de la Loire, de la Champagne, etc., 278, 279. — Cavernes, lieux de sépulture, 290. — Machpela, tombeau de Sara, 290, — cavernes sépulcrales en Orient, 291, 294. — Époque des cavernes en Chine, 367. — Grottes préhistoriques de la Marne, J. de Baye, 742; — grotte de Lortet, découv. par Éd. Piette, 749; — grotte de Nermont, par Ficatier, 788.

Celtæ de jade. A l'époque de la pierre polie, outil sacré sous le nom de *ceraunia*, 359; — Aucun gisement en Europe; vient de l'Extrême-Orient; en forme de ciseau, 360, 362; — origine, emploi (V. *Jade*); recueillies dans les dolmens, 420, 427, 429; — socs de charrue, 537; — objet de vénération, talisman, 556 à 558.

Celtes (Les). Règles de l'art chez les Celtes, 251; — les Celtes furent dans l'art les plus grands naturalistes du monde, 252; — viennent en Europe à la fin de la période néolithique; introduction des métaux; usage du cuivre, du bronze, 605, 626; — La France, patrie des Celtes, successeurs des Aryas et contemporains des dolmens, leur participation aux monuments mégalithiques, 552, 553; — leur invasion a été pacifique plutôt que guerrière, 606, 608; 713.

Céramique. Fabrication de la poterie, d'après Brongniart, 341 à 348 (V. *Poterie*). Art de terre, 352; — critique de la terminologie, 594; — classification naturelle des vases, 595. — Que la fleur et le fruit ont été les premiers modèles, 596, 599.

Ceraunia, Céraunies. *Ceraunia gemma*, chez les Romains, 60; — pierres de foudre citées par Buffon, 22; — la même que le Celtæ de jade, 359; — en Chine, 374; — soc de charrue importé à la deuxième époque lacustre, 537, 558.

Champs élyséens, dans Homère, 142.

Charrue. (V. *Celtæ, Ceraunia.*) Son origine, 178; — le jade sert de, 374; — objet de vénération en Chine et en Egypte, 374; — à la deuxième époque lacustre, 537.

Chelléen, époque chelléenne, 155 à 183.

Cheval. Ses restes au Cro-du-Charnier, 206; — grand amas de ses ossements. *Magma*, 211; — à l'époque solutréenne, 214; — chassé et dompté par l'homme de cette époque, 211; — reconstitution du pasteur de chevaux magdalénien, 268; — ses ossements dans les palafittes, 527.

Chine, Chinois. Fou-Hi fabrique le premier vase du sacrifice, 333. — La céramique chinoise, 337. — Les Chinois ont conservé la tradition de la gourde, 341, 342. — Fabrication de la poterie chinoise, 343 à 345; — antiquité de la Chine, sa civilisation, 366; — charrue primitive des Chinois, 374.

Choëphores d'Eschyle, rapprochées des pleureuses bretonnes, 435, 438; — n'ont rien de hiératique, 509.

Cierge. Symbole conservé, 287.

Cimetière (V. *Ossuaire*), placé près des eaux, 492; — d'Hallstatt, 642, 643, 647; — d'Italie, 650, 652; — de la Carniole, Watsch, etc., 654, 656; de Champagne, Crons de Vertus, Bergères, etc., 670, 680; — du sud de la France, 682; — de la Bretagne, 683, 686; — de Caranda, etc., 682, 699; — de Lutèce, 702; — d'Adamville, 704, 705.

Cité. Cité lacustre. La première due aux castors, 18; — semblable aux habitations des sauvages, 32; — la première cité, 303 à 306; — date de l'époque magdalénienne, 310.

Clergé. Ses travaux sur l'homme primitif. Découvertes de silex, etc., 50, 51; — sa part dans l'étude scientifique des origines, 51.

Collier. Le premier collier, 258; — formé de coquilles, puis de dents d'animaux, 259.

Conchoïde de percussion, 86, 87.

Coquille. (V. *Collier.*)

Costume. (V. *Vêtement.*

Coupe. Son type, le sein de la femme, la fleur solidifiée, 333; — la coupe des Gédéonites, 335; — des Magdaléniens, 336; — le signe féminin, 337, 338.

Crânes fossiles. Les anthropologistes ont reconstitué les races humaines primitives d'après l'étude des crânes, 4. — Des crânes portant traces de coups et blessures, 14, 16; — le premier crâne préhistorique trouvé à Canstadt, 60; — le crâne d'Engis, trouvé par Schmerling, 64; — le crâne de Neanderthal, par Fuhlrott, 64; — le crâne de l'Olmo, par Cocchi, 70; — le crâne d'Eguisheim, par Faudel, 70; — du Cro-Magnon, 70; — du Trou du Frontal, de la Truchère, 70. Ils permettent de déterminer la structure de l'homme, époque chelléenne, 179; — de l'homme, époque moustérienne, 196 à 198; — le crâne scié en deux, type de la coupe, 335. — Le type lapon, 731, 734.

Crâne gravé, de Papou, proposé comme type de l'homme magdalénien, 261, 263.

Crannoges en Irlande, 323.

Création (La). La création humaine n'est pas achevée, 40; — elle est permanente et consiste en transformations progressives, 43; — sujet du présent ouvrage, 43. — La Création poétique d'après la Bible, 49; — d'après les légendes, 53. — La Création, selon C. F., 53. — Formation de la Terre, 56. — La théogonie grecque, 109.

Croix. Signal de la tombe, 461. — Les apôtres irlandais l'ont gravée sur les menhirs, comme signification de l'espoir d'une vie éternelle, croyance empruntée aux peuples de l'Inde, 461. — A l'apparition de la pierre polie, on trouve en effet partout la croix *gammée*, 461; — plus tard, en Assyrie, la croix *pattée*, 462; — puis les Egyptiens ont la croix *ansée*, comme symbole de la vie divine. Enfin, le christianisme l'a adoptée. Depuis le IVe siècle, les Hyberniens et les Bretons ont planté des croix et des menhirs, en mémoire des morts, 463; — ces monuments appelés lec'hs, par M. de Keranflec, portaient des *oghams* ou inscriptions qu'il a expliquées en partie, 463. — Pierres consacrées par la croix, 466.

Cromlech. Cercle de pierres levées, enceinte sacrée des ossuaires, 385, 386, 435, 495; — étymologie, 444; — le cromlech de Stonehenge, 494, 495 (V. *Dolmens*, *Menhirs*.)

Cuivre. — L'âge du cuivre a dû précéder l'âge du bronze, mais sans traces en Europe, 619 à 626. — Opinions de MM. de Mortillet, V. Gross et Alex. Bertrand à ce sujet, 623 à 626.

Cyclopes. (V. *Géants*.)

Danois, des amas coquilliers, contemporains des solutréens et des magdaléniens, 322; — leur caractère, 327, 328.

David. Son histoire a servi de prototype aux légendes celtiques du moyen âge. Goliath et David, 103, 106, 107.

Déluge. La légende du déluge expliquée par les faits de la période glaciaire, 158; — sa durée ne fut pas seulement de quarante jours, mais de plusieurs siècles. Il ne fut pas universel, 162.

Dents, portées en collier, 258; — considérées comme *grisgris* ou amulettes, chez les naturels du Sénégal, 259; — en Dordogne et chez les lacustres, 312.

Dinornis. (V. *Animaux*, espèces disparues.)

Dolmen. Chambre carrée ou crypte, en Armorique, 359; — carte des dolmens, par Ad. de Mortillet, 359. — Alex. Bertrand, allée couverte, 370; — Stonehenge, Dracontium, en Angleterre, 385. — Maudet de Penhoët, 387. — — Dom Montfaucon, tombeaux, 388. — Deslandes, témoins de révolutions géologiques, 389; — La Sauvagère, camp de César, 390. — Caylus et Robien, monuments primitifs funéraires, 392 à 396. — Legrand d'Aussy a donné les dénominations depuis, monuments primitifs religieux, 397, 398. — La Tour-d'Auvergne et Cambry, monuments druidiques, 399, 401. — — Chateaubriand, cérémonies du culte druidiques, 407 à 409. — Hypothèses variées de Maudet de Penhoët, 410 à 413. — Autres de Voulot, Clauzel, etc., 414 à 417. — Fouilles de Boutarel et Le Bail, 418, 419. — Découvertes répétées de R. Galles, qui déterminent la véritable destination des dolmens-tombeaux et non autels, 419 à 434. — Théorie du dolmen, preuves, 427 à 440; — son étymologie, 444 — Carnac, 483, 489 — Coïncidence avec la deuxième époque lacustre, 518. — Le peuple des dolmens, 552, 553, 564. — Ornementation des dolmens, 567; — gravures, inscriptions, signes, emblèmes, 572 à 598.

Druides, Druidisme. Supposés auteurs des dolmens, 399, 402; — leur culte décrit par Chateaubriand, 407 à 409; — leur origine, leurs pratiques, 508 à 511; — leur organisation, leur influence, leur domination, 512, 513. — Témoignages de Dion Chrysostôme, de César, 514. — Déclin du druidisme, sa disparition, d'après Fustel de Coulanges, 515.

Eddas. Sur les géants, 127 à 129; — sur le Paradis, 135.

Églises. Leur orientation en France, 339.

Égypte, Égyptiens. Il y a 10,000 ans? 42; — la fable des amours du Ciel et de la Terre, d'origine égyptienne, 109; — mythe égyptien, explications d'après Champollion, 99, 110; — l'Égypte, pays des colosses, 124; — le Sphinx, 124; — les Pyramides, 124, 357, 365; — temple d'Ibsamboul, 125; — le Paradis Terrestre, 132; — la grande Athor, 271; — Petra et ses tombeaux, 292; — le Lotus, 337, 341, 382, etc.; — Mane-

thon; Joseph et son histoire, 367; — F. de Persigny, sur les Pyramides, 383; — les premiers Fellahs, les Égyptiens avant les Pyramides, 362, 363; figurines expliquées, 374, 563; — obélisques, 382; — transport d'un colosse en Égypte, 409. — La croix chez les Égyptiens, 462; — les Galiléens d'Égypte, 555; — charrues figurées, 563; — les idoles en Égypte, 576; — la pierre de Rosette, 579; — cartouches hiéroglyphiques expl., 582, 583; — vases au lotus, 599. — Les Égyptiens méprisaient le travail du fer, 646. — Culte des morts, 651.

Éléphas, Éléphant. Eléphas primigenus, 11, 12; éléphas antiquus, contemporain des silex de Chelles, 15. (V. *Animaux*, espèces disparues.)

Emmanchement, 175; — analogie des armes des sauvages modernes avec les primitives, 178; l'emmanchement démontré, 199; — procédés, 238, 311, 635.

Époque tertiaire. Se partage en trois grands âges: la période éocène, la période miocène, la période pliocène, qui précède immédiatement l'époque quaternaire, 92. — Etat de la planète à la période pliocène, 6. — Le précurseur de l'homme ou anthropoïde, à l'époque tertiaire, admis scientifiquement, 94. — Opinions de MM. Fabre d'Envieu, Valroger et Monsabré, 51, 52. — Le candidat à l'humanité, 59. — Paysage de l'âge tertiaire, par M. de Saporta 138. — Le jardin céleste, par Edg. Quinet, 139.

Époque quaternaire. Existence de races humaines à cette époque dans nos régions, 17; — aspect comparatif, 18, 19. — Citation de Buffon, 22. — Antiquité des premiers hommes quaternaires; leur existence établie par les outils, les armes, les ossements fossiles, etc., retrouvés, 92. — La période glaciaire au commencement de cette époque, 158; soulèvement des montagnes; marche des eaux venant du pôle; le déluge expliqué; l'Europe perd toute chaleur, 159; elle est couverte de glace, citation d'Edg. Quinet. Les fleuves de glace, 160. — Point de départ de la préhistoire, 164 à 170.

Epoque robenhausienne, 278; — qualificatif donné par M. de Mortillet, 314; contesté, 315, 318.

Époque néolithique. Invasion pacifique des hommes de cette époque; fusion avec les lacustres; introduction de l'agriculture; idée de la résurrection, 518, 546.

Esquimaux. Leur habitation, 164, 178; — leur vêtement, 203; — leurs armes, harpons d'os, 238, 283.

Faluns. Amas de fossiles marins, 86; — de Pouancé, explor. par l'abbé Delaunay, 76, 81.

Fans. Pierres, menhirs proscrits par les Conciles, 450.

Faucille, de Velleda, 407; — dans les palafittes, 636.

Fées, protectrices des menhirs, 616.

Fellahs. (V. *Égypte.*)

Femme. La femme au renne, gravure découverte par l'abbé Landesque, 50, 231; — naissance d'Eve dans Milton, 258; — action de la femme, les premiers colliers, la femme inspire l'homme, culte de la mère, 259. — Les outils façonnés par la femme, le mortier pour le tatouage, 260; — l'art a été révélé à l'homme par la femme; hommage à l'épouse, à la mère, 262-265; — mépris du sémite pour la femme, 262. — Statue de la femme, 269; — celle de Laugerie-Basse comparée, 271. — La première religion a été celle de la femme, 272; — son image a été la première façonnée en relief par l'homme, 272. — La femme a filé le lin à l'époque lacustre, preuve, 303; — la femme moderne en Bretagne: elle fait de la soude, parle peu, 330; — le sein de la femme, modèle de la première coupe selon les Grecs, 333; — la coupe inventée par la femme est le signe féminin par excellence, 337; — elle a la première pétri l'argile, 343; — après la coupe, elle a façonné la jarre, 343; — la poterie de la femme cafre, 343; — exercice de cette industrie par la femme en Basse-Bretagne, 345 à 348; la mise au feu, 349; — la légende indienne, 376; — les choëphores, les pleureuses, 435, 436; — la femme au temps druidique, 509; — la femme dans les sépultures gauloises, 671, 672; — l'immolation volontaire, 675.

Fer. L'âge du fer, 632; — la station de la Tène, 624; — les introducteurs du fer, 644; — son ancienneté, d'après Alex. Bertrand, 645; — sa fabrication dédaignée, 647; — la civilisation du fer, 668, 696, 699.

Feu. Par le frottement, 8; — autre hypothèse, 10; preuve de l'action du feu sur le silex, 93; — il est antérieur à l'homme, 93. — Représentant du Soleil sur la Terre, 285. — Culte du feu, 286, 339, 508; — synonyme du foyer domestique, 302.

Feuille de laurier, de saule, silex taillé de l'époque solutréenne, 206, 208. — A Constantine, 220.

Flèche. Son apparition à l'époque magdalénienne, 226; — en silex, en os, 232, 238, 310.

Fleur. La flore de l'époque tertiaire, décrite par Saporta et Edg Quinet, 138, 139; — la fleur, modèle de la coupe, 336; — la fleur et le fruit ont inspiré tous les ouvriers de l'art de terre, 352, 596. — Cette tendance encore plus accusée à l'époque néolithique, 596. — Spécimens des

collections Victor Gross, du musée de Vannes et du musée du Louvre, 598 à 600.

Flûte néolithique, 753, 756.

Fougère. Les fougères de l'âge primaire deviennent des arbres à l'époque carbonifère, 55.

Forêt. Les forêts de l'âge primaire forment le fond des mines de houille, 56.

Funérailles. (V. *Inhumation, Mort, Rites funéraires.*) A l'origine, 282, 283. — A l'âge du bronze, chez les Gaulois, 650, 651, 678, 680; chez les Égyptiens, 651; dans l'Inde antique, 652, 671.

Fusaïolles, pesons de fuseaux, 303, 519, 535.

Galgal. Tumulus de pierres amoncelées, 431, 432.

Galiléens au temps des Pharaons, leurs monuments mégalithiques en Syrie, 555.

Gargantua, planteur des pierres levées, des menhirs, 127, 447; — sa généalogie, par Gaidoz, 617; ses tombeaux, 618.

Gaule, Gaulois enfermés par César dans les cavernes de l'Aquitaine, 30. — L'*Ile d'Avallon*, paradis gaulois, 150, 491, 671. — Tradition du culte des morts, 290, 491. — Stations lacustres, Terramares en Gaule, 320. — Les Gaulois font de la coupe le symbole du mariage, 337. — Culte du serpent. Histoire de Pline, 386, 387. — Religion des Gaulois, d'après Caylus, Legrand d'Aussy, Latour-d'Auvergne, 396 à 400. — Revendication gauloise, 402. — Chez les druides, 542 à 545. — Guerre de César, 545, 546. — Les Gaulois successeurs des Aryas et des Celtes, 552, 562, 667. — L'art, l'esprit de la Gaule, d'après J. Reynaud, 578, 639. — Les huchées gauloises, 613. — Les Gaulois, d'après Virgile, 658; leurs funérailles, d'après César, 651; l'âge du bronze en Gaule, 667; cimetières gaulois, 669 à 699.

Gayant et sa famille. Géants imaginaires du nord de la France, 127.

Géants. D'après les traditions, avant l'homme sur la terre, 95; — d'après la Bible, 100. — Les géants d'Enac, 102. — Og, le roi des géants, 103. — Restes d'une race préhistorique, sur les bords de la mer Morte, 103. — Le géant Goliath, 104 à 107. — Chez les Grecs, les Titans, 108. — Briarée, 109. — Règne des Titans, 110, 111. — Leurs luttes et leur chute, 113, 114. — Les Cyclopes, 116, 117. — Polyphème, 118. — Cacus, 119. — Traditions de l'Orient, 123. — Monuments de l'Égypte, de la Perse, de l'Inde. Les géants assyriens. Le colosse de Bamyan, 124 à 127. — Similitude de la légende de l'Orient et de celle de l'Europe du nord. Gayant, Gargantua. Dans les Eddas, les géants scandinaves, 127, 128. — Les Ases, guerriers d'Odin, vainqueurs des géants. Skrymer, 130. — Sur la taille des géants, 131. — Gargantua, le bon géant, 616.

Généalogie des Juifs, d'après Moïse, 368.

Glaciaire (Période). Commencement de l'époque quaternaire, 158; — phénomènes qui la distinguent, 158; — l'Europe à ce moment, 159. — « Époque de mort, dit Quinet, »... Formation des glaciers, 160. — Analogie de l'état actuel des régions glacées avec celui de l'époque quaternaire, 163, 164. — L'Esquimau y peut habiter, 164. — L'homme de l'Olmo y a vécu, 203. — Elle disparaît à la fin de l'époque quaternaire, 298. — Fonte des glaciers. Epoque lacustre, 299 à 302. — L'homme à l'époque glaciaire en Alsace, suiv. Grad, 747.

Glaciers. Leur formation, 159, 160; — elle a été empêchée par les roches éruptives, 162. — L'état actuel des régions polaires montre des phénomènes analogues à ceux de l'époque quaternaire, 163. — Glaciers modernes, étudiés par Kane, Hayes et Dufferin, 163. — Leur fonte a transporté les blocs erratiques, 166, 167; — a formé les lacs, 299.

Goliath. (V. *David.*)

Gourde. Modèle primitif de la bouteille, 341; — chez les lacustres, 353. — Trouvée à Furfooz, par Dupont.

Grattoir. (V. *Racloir.*)

Gravure primitive, spécimens : femme, à Laugerie-Basse; homme, à la Madeleine, 36. — Le renne de Thaïngen, 37. — Mammouth à la Madeleine, 37. — Ours des cavernes, 38. — Sur l'homme de la Madeleine, 218. — Comment naquit la gravure, puis la sculpture, 257 à 264.

Grèce, Grecs. Témoignages d'Hésiode et d'Homère, 28; — sa civilisation, 41; — la Création, 53. — Gisement athénien exploré par A. Gaudry, 78. — Les Titans, les dieux de la Grèce. Théogonie d'Hésiode, 108 à 116. — Ulysse, 116 à 118. — La taille des premiers hommes, selon Hérodote et autres, 122, 142. — L'Atlantide, 142. — Les prêtres d'Athènes, 142, 143. — Les chevaux au temps d'Hercule, 211. — Hérodote, les Pœoniens, 304. — Prétentions des Grecs en fait d'arts, de sciences, etc., 333. — Leurs légendes artistiques, 334. — Le grec Euxène et la belle Gyptis, 337, 607, 610. — L'image de la Divinité chez les Grecs, 572.

Grisgris. Amulettes au Sénégal. (V. *Dents.*)

Groënlandais. Se servent du grattoir ou racloir comme l'homme moustérien, 203; — leur vie, 204, 290; — leur vêtement, 241; — descendants probables des Magdaléniens, 299.

Grottes. (V. *Caverne.*)

Grotte des Eyzies, 244

Haches, en silex, 177; — en jade, 431; — le

celtæ, hache ou hoyau, 539; — haches emmanchées, 553; — classification des haches de bronze d'après leur fabrication, 622; — tradition conservée par les peirerous et les tsiganes, 627; — elles sont plutôt des outils que des armes, comparaison, 633, 634, 635.

Haoma, Arbre, breuvage, 618.

Harpon en bois de renne, 38, 39; — il apparaît à l'époque magdalénienne, 227; — comme ustensile de pêche, 230, 235; — harpon d'os chez les Esquimaux, 238; — le harpon dans les palafittes, 310, 311.

Hautes-Bornes, 603 (Menhirs transformés en). 612, 663.

Hébreux. (V. *Juifs*.)

Helvêtes, repoussés par les Allemani, détruits par César, 534, 545.

Hercule personnifie mieux que tout autre l'homme chelléen, 179.

Histoire semblable à la nature, dans ses transformations, 603; — aurore de l'histoire, 606, 607.

Homme. Avant-propos, par Camille Flammarion : Origine de l'homme. Problème de la Création et des premiers âges de l'humanité. Sa solution scientifique. La *préhistoire*. Archéologie humaine, lien qui manquait entre la géologie et l'histoire. Nombreux objets de l'âge de la pierre. Stations de l'homme préhistorique reconnues en France. L'homme fossile de Boucher de Perthes et autres. Existence de races humaines primitives, démontrée par les anthropologues. L'homme n'a pu apparaître qu'après les singes anthropomorphes de la période pliocène précédant l'époque quaternaire. La découverte des silex et des cavernes témoigne de l'existence de races humaines dès cette époque. Quelle est la race humaine la plus ancienne? Tableau de la vie de l'homme primitif à l'époque quaternaire. Lutte perpétuelle. Preuves d'anthropophagie. Antériorité reculée de l'homme. L'homme de Solutré. Vue de la Gaule aux temps primitifs. Origine du langage. Les peuplades sauvages encore existantes nous offrent l'image des premiers hommes. L'homme des cavernes. Descriptions de Buffon, de Lucrèce, etc. L'âge de la pierre. Les Troglodytes. L'industrie primitive. Les rites funéraires. Nudité de l'homme, besoin de se vêtir. L'humanité, race intellectuelle. Origines naturelles de l'homme et de la terre démontrées par Camille Flammarion, 1 à 45. = Le précurseur de l'homme, 51. — Opinions de MM. Fabre d'Envieu, Valroger, Monsabré, Flammarion, sur l'origine de l'homme, 52, 53. — Admis à l'époque tertiaire par les écrivains ecclésiastiques, 51. — Hypothèse sur l'âge tertiaire, 59. — L'homme avant la formation du terrain diluvien, par MM. Gaudry et Boucher de Perthes, 67. — L'existence de l'homme à l'époque quaternaire, démontrée par les vestiges recueillis au Muséum, 71. — L'homme ou l'anthropoïde tertiaire est à découvrir. Examen des recherches faites, 77. — Rapports contradictoires. La théorie de l'homme tertiaire perceur d'os, chasseur, etc., est renversée, 80. — M. de Mortillet pense que les précurseurs de l'homme à l'époque tertiaire n'étaient pas des hommes; que les anthropopithèques ou hommes-singes, sont les auteurs des silex travaillés, 85. — Selon M. de Quatrefages, l'homme a pu être le contemporain des mammifères miocènes; questions de fait à résoudre, 88. — L'existence de l'homme à l'époque quaternaire reste acquise. Durée de cette époque, 90. — Les restes fossiles indiquent des hommes et non des singes ou une espèce intermédiaire, 92. — Absence d'ossements humains, de l'une des trois périodes de l'époque tertiaire, 93. — Les singes anthropomorphes non antérieurs à la période miocène. Il serait contraire à la loi du progrès d'admettre sur la terre le premier homme en même temps que les grands singes, 94. — On peut scientifiquement admettre à la fin de la période pliocène le précurseur de l'homme, 94. — L'homme primitif, par Haeckel. Éloquente description de ce précurseur, par Camille Flammarion, 95. — Conclusion, 96 à 98. — L'homme primitif, d'après les Persans, dans la statue de Bamyan, 126. — A la période *chelléenne*. Traces de l'homme; ses armes, ses instruments, son vêtement, 174 à 180; — sa structure, son habitation, 180 à 184. — L'homme, à la période *moustérienne*, chasse le grand ours des cavernes, 186; — il habite les cavernes, vestiges qu'il y en a laissés, 188 à 190; — sa constitution, d'après le crâne de l'Olmo, 196, 198; — il perfectionne ses armes. La lame, le poignard de pierre, 199; — il combat l'ours, le dépouille avec le racloir, se couvre de sa peau, 202. — Ressemblance avec les Yakoutes et les autres polaires, 203. — L'homme à la période *solutréenne*, 205; — il façonne la lance, la pique, le javelot, 206 à 208. — Le chien, son premier serviteur, partage ses chasses, 210. — Le cheval est chassé, dompté par l'homme, 211. — Il n'habite plus uniquement les cavernes, 218; — ses campements. Analogie avec ceux des Zoulous, des Patagons, etc., 222. — L'homme à la période *magdalénienne*; sa reconstitution, d'après le colonel Leclerc, 239 à 241; — sa distribution en Europe, 242, 246. — Les premiers artistes, 247. — La vie de l'homme se perfectionne. Solutré fit des guerriers; la Madeleine fait des artistes, 249. — Différence entre l'habitant de la Bourgogne et celui de l'Aquitaine, 250. — Règle de l'art celtique, 251; — les Magdaléniens plus

naturalistes que les Celtes. Exemples produits, 252, 253. — L'homme artiste a été inspiré par la femme, 262; — l'homme sculpteur, 266; — l'homme quaternaire reconstitué d'après des os gravés; statuettes et figures sculptées, 268 à 271; — l'homme magdalénien quitte les cavernes, 273; — habite des huttes ou abris sous roche; il campe: stations à l'air libre, 274; — il n'a jamais pensé, selon M. de Mortillet, à enterrer ses morts, 279; — opinion contraire d'Ern. Feydeau, 282; — l'homme en présence de la mort, 283. — Le culte de la mort dans l'Inde antique, 284. — Croyance à la résurrection, 285; — il allume le feu sacré, symbole de la génération, 286. — Hypothèse de Lartet (découverte d'Aurignac), que l'homme magdalénien a enseveli ses morts avec rites funèbres, 290. — Preuves tirées des traditions primitives chez les Juifs, les Egyptiens, les Perses, 290 à 294. — Sépultures dans les cavernes, 294. — Légende de la biche chassée par l'homme primitif, 298. — A l'époque lacustre, l'homme poursuit le renne qui se retire vers le Nord; il découvre les lacs produits par la fonte des glaciers, 298 à 300; — il observe et imite le castor, 301, 302; — sa cabane sur l'eau, 302; — habitations et magasins lacustres, 303. — L'homme laboureur, 303; — pasteur, 304; — il a des étables nombreuses, 304; — fixé au pied des Alpes, 306. — Son premier chant: l'appel des pâtres, 310. — L'homme lacustre et les Palafittes; ses armes et instruments emmanchés, 311 à 314; — il a perfectionné ses instruments à la fin de l'époque magdalénienne, dite époque robenhausienne, 314, 315. — Le Danois des Kjoekkenmoeddings, 318, 328; — cousin-germain de l'homme solutréen, 320, 322. — L'homme du Terramare, 325, 326. — Le Breton moderne, analogie, 330, 331. — L'art de terre chez l'homme, 332. — Toutes les religions ont divinisé par la légende les ouvriers de terre. Manou. Prométhée, 332, 333. — La fabrication de la poterie, 335, 336. — L'homme a pris comme types, le pistil, le calice, pour le vase à libation. Le premier sacrifice. Le rite funéraire, 338 à 340. — Les premiers vases, chez les Cafres, les Chinois, les Egyptiens, 342, 343. — Les potiers en Bretagne, 342, 351. — L'homme des Pyramides et l'homme des tumuli, 358. — Invasion de la pierre polie, 359. — Emigrants des pays du Soleil, 359; — venus de la Lémurie, vrai berceau de l'homme de la période actuelle, 360. — Une civilisation en Egypte antérieure à l'époque des Pyramides, 362, 363. — L'humanité primitive en Chine, 366; — dans l'Inde, 367; — les Juifs, 367 à 369. — Origine asiatique du peuple des dolmens, 370, 371. — Cause du peuplement de l'Europe, 372. — Légende indienne. Origine de la race Aryenne, 375 à 381. — Les hommes de la pierre polie mirent peut-être des siècles à introduire la charrue chez les Lacustres. L'invasion du peuple celte progressive, 607. — L'homme du bronze se confond pacifiquement avec celui de la pierre polie, 610 à 612. — Grec et Gaulois, 610. — Les Celtes, importateurs du cuivre et du bronze en Europe, 626 à 628. — Présence de l'homme en Alsace à l'époque glaciaire, 747; — dans les grottes de la Provence, 760; — à Nemours (âge de la pierre), 768; — en Dauphiné, 782.

Huchée. Poste d'observation des Gaulois, près des menhirs, devenus signaux à feu; appelé encore en Champagne, houppe, de *huppa*, crier, 613 à 615.

Huttes. Habitations de l'homme à la fin de l'époque magdalénienne, 273 à 279. — Huttes de pierres au Colorado, 274; — la hutte lacustre, 302, 303, 306, 522. — Reconstitution de la hutte de Schussenried, 526, 527.

Hyperboréens. Système de Caylus, réfuté par Legrand d'Aussy, 398; — d'après la théorie abandonnée, de M. Alexandre Bertrand, 396. — Premiers habitants, 530.

Hypnum diluvié. Mousse du Nord, nourriture du renne, 227.

Hypogée. Les allées couvertes de Bretagne sont des hypogées, comme celles de Beni-Hassan ou de Biban-el-Molouk, 290; — hypogées de Cuttack, 499.

Incinération, 640, 641; pendant l'âge du bronze, 643.

Inde antique. Sur la création, 53; — sur les géants. *Demrusch*, 123. — Idoles de Bamyan, 126. — *Laksmi*, compagne de Vischnou, 271. — Rites et usages funèbres, d'après Burnouf et Feydeau, 283 à 286. — La libation védique. Culte du Soleil, 338, 339. — Bharata, 340. — Le point de départ de la civilisation de la pierre polie, d'après M. de Mortillet, 359. — Envahie, ses habitants primitifs refoulés ont peuplé l'Europe, 375. — Légende boudhique à l'appui, 376 à 380. — Le tope de Sanchi, 498. — Les dolmens de l'Inde, les Khassias, les Khonds, 505, 506. — Point de départ de la migration, l'Hindoustan, 547. — L'art hiératique dans l'Inde, Brahma, 571; le repas funèbre, 651.

Industrie primitive. Témoignages de l'industrie humaine, 33; — de l'industrie lacustre, 522.

Inhumation, à l'origine, 282, 283; — à l'époque magdalénienne, 290; à l'âge du bronze, 647, 670, 671.

Inscriptions. Cartouches des dolmens, cartouches égyptiens, 572, 573. — Inscriptions oghamiques, 575, 576. — Taliesin, signes bardiques, 581,

582. — Explication des symboles égyptiens, comme exemple. 578 à 580. — Signes gravés de M. Closmadeuc, 590 à 594.

Invasion. Que la marche des hommes de l'époque néolithique ne fut pas une invasion guerrière, 518. — Témoignages de la migration pacifique, 519 à 530.

Israëlites. (V. *Juifs.*)

Jade, Jadèite. Celtæ de jade, cité par Buffon, 22. — Jade Locmaria, citation, 315. — L'art du jade en Scandinavie, 322. — D'où vient le celtæ de jade, 359; — originaire de la Lémurie, il sert d'outil à l'homme d'avant les Pyramides, 362; — il sert de charrue, 374. — Alex. Bertrand démontre qu'il est de provenance orientale, 370, 371.

Josaphat (Vallée de). Description, 294.

Juifs, Israëlites, Hébreux. Les livres bibliques et la Création, 49 à 52. — Race de géants chez les Hébreux, 100; — après leur sortie d'Egypte, 101, 102. — Histoire de Goliath et David, 103 à 108. — Le Paradis terrestre des Hébreux, 132 à 134. — Le premier vêtement. *Tunicæ pellicæ*, 179. — Les tombeaux juifs. La vallée de Josaphat, 291 à 294. — Permanence de leurs traditions, 294. — Nomades. Les Juifs n'ont que des légendes en fait d'histoire; n'en pas tenir compte, 367. — Histoire de Jousouf (Joseph). Généalogie imaginée par Moïse, 368 à 370. — L'invasion guerrière est toute l'histoire biblique, 519. — Procédés barbares de Jacob, 543. — Massacres des Madianites. Pillages ordonnés par Moïse, 544.

Kabyles. Sont-ils des Celtes? 554.

Kamtchadales. Représentent les hommes de l'époque moustérienne, 203; — ils vivent avec le renne, 234.

Khassias. Peuple de l'Inde, 493; — alignements, 506.

Khonds. Peuple de l'Inde, 505-506.

Kirghiz. Chasse le cheval comme l'homme solutréen, 211.

Kist-vean. Coffre de pierre, 643.

Kjoekkenmoeddings. Le mot et la chose, 317, 331.

Korrigan, korrigane. Explication natur., 455.

Lacs. Leur formation, d'après Mortillet, 299; — à l'époque lacustre en Suisse, 308, 310; — découvertes modernes, 314.

Lacustre Homme de la Madeleine; s'établit sur les lacs de la Suisse, 300, 301; — habitation ou palafitte construite sur pilotis dans l'eau, 302, 303. — Époque. La première étape de la civilisation, 306, 307; — armes et outils, 310, 314; — vêtements, 521; — ont été pacifiques. 522. 536.

Langage humain, son origine, 19; — d'après Lucrèce, 26.

Lapons. Représentent l'homme primitif, 203; — ils vivent avec le renne, 234, 241. — Crânes lapons, 732.

Lec'h. Pierre levée, 455, 463; — avec inscriptions, 575, 580, 581.

Lémurie. Terre problématique, qu'on suppose le berceau de l'homme de l'époque actuelle, 360; — ses peuples seraient les envahisseurs de l'Orient, 340, 362, 363; — antiquité des Lémuriens, leurs migrations, 370, 374; — quand disparut la Lémurie? 375, 547.

Libation funèbre. Origine de ce rite, 338, 340; — sa persistance, 340, 436, 450.

Ligures. Premiers habitants, thèse réfutée de R. de Belloguet, 530.

Lotus. A donné à la femme l'idée de la coupe. Le vase à libation. Il est offert au soleil, au dieu Nil, 337. — Les urnes, 341; le lotus de la légende du roi de Vaïçâli, 379, 380; — le lotus entr'ouvert, symbole, 382.

Lunette d'approche, son invention, 10.

Magdalénien. Époque, homme, outils, etc., 225 à 272; — l'homme quitte les cavernes et habite des huttes, 273, 279; — il devient lacustre, 298, 300; — l'art des Magdaléniens, 334, 353.

Magma du cheval à Solutré; grand amas d'ossements du cheval, 210; — opinion de M. de Mortillet à cet égard, 214. 215; — preuve de la domestication du cheval, 218.

Mammifère. Paraît à la fin de l'âge secondaire, 57.

Mammouth. Son époque, 4; — chassé par l'homme, 6; — ses restes découverts, 7; — postérieur à l'elephas antiquus, 15; — a parcouru la France, 18; — au nombre des espèces disparues, 22; — dessiné et gravé par l'homme magdalénien, 38; — ossements conservés avec un crâne humain, 61; — dans les cavernes du Périgord, 188; — son déclin, 226; — ivoire gravé, 254; — à Mont Dol, 756; — à Paris, 763.

Mané. (V. *Dolmen* et *Menhir.*)

Mastodonte (Omoplate de) blessé, 79.

Materis. Suivant Strabon, chez les Belges, bâton armé d'un fer; matras, matraque des Arabes, 634.

Menhir. L'image du cierge, 287; — son étymologie, 397, 444; — opinions de Maudet de Penhoet, 410, 414; — les menhirs de Mont-St-Michel, du Moustoir, de Crucuny, etc., 421, 422, 432, 443, 444, 447; — menhir-tombe, 455, 458, 459; — Carnac, 482, 488; — diminution de leur hauteur, 611; — les hautes bornes en Champagne, 612; — tours à feu, huchées, 613, 614; — leur destruction ordonnée par Charlemagne, 615; —

étaient sous la protection des fées et de Gargantua, 616.

Mégalithiques (Monuments), 385, 409, 438, 443, 446, 495, 532, 552, 555, 560, 570, 610, 611.

Meule. Les meules fixes avec leurs broyeurs, trouvées dans les stations lacustres, attestent que les hommes savaient déjà extraire la farine et fabriquer le pain, 519.

Monile. Collier gaulois, 659.

Mort. Son aspect chez le premier homme, 31, 262; — usages funèbres chez l'homme quaternaire, 279; — dans l'Inde antique, 283, 285; — dans l'Arabie, l'Égypte, Petra, Josaphat, 287, 294; — la libation funèbre, 340, 436; — les pleureuses, 437; — inhumation ou incinération, 459; — les fleuves partout véhicules, dans les religions primitives, de l'esprit des morts, 491; — ascia, signe funéraire, 562. (V. *Cimetières*.)

Muséum du Jardin des Plantes, a recueilli les ossements trouvés par Ami Boué, ces *reliquiæ diluvianæ*, témoignages de l'homme fossile, 62, 71, 86.

Musique. (V. *Art.*) L'appel des pâtres, 309.

Mythologie égyptienne, a fourni aux Grecs la fable des amours du Ciel et de la Terre, 109; — explication du mythe figuré, 110.

Mythologie grecque. La Création, d'après Hésiode, 53; — Apollon, le dieu de la chaleur et de la lumière, 58; — la théogonie d'Hésiode, les Titans, 109, 110; — Saturne, l'âge d'or, 111, 112; — Jupiter, 113, 115; — Ulysse et Polyphême, 116, 118; — les îles Fortunées, les Champs-Élyséens, 140, 142; — Prométhée, 151; — Hercule, 177, 179, 211.

Nature. N'offre pas d'exemples d'anachronisme, 93; — dans l'art, 251, 599; — ne se transforme pas instantanément, 603, 606.

Naturalisme dans l'art, chez les Magdaléniens, chez les Celtes, 252, 254.

Néant. Les premiers hommes en rejetèrent l'idée plus que nous, 283.

Néolithique. (V. *Époque.*)

Nouvelle-Guinée. Ses indigènes, types de l'homme primitif, 35; — leurs habitations, types des cités lacustres, 41, 301, 302.

Nouvelle-Zélande. Conserve la tradition d'oiseaux géants, les restes fossiles, 22.

Nudité. L'homme reste nu pendant bien des siècles; causes du besoin de se vêtir, 34.

Obélisque. Identifié avec le cierge, 287; — indice de la marche des peuples; rapport avec les menhirs, 382; — ce qu'on en a dit, 383; — inscriptions lues par Champollion, 582, 583.

Océan. Est dans toutes les religions l'origine des choses, 53.

Ogham. Inscriptions, 455, 463, 575, 578.

Ophiolâtrie. Culte du serpent, dont le Dr Stukeley a prétendu trouver la preuve dans les cromlechs qu'il appelle *Dracontia*, 386, 387; — opinion de Maudet de Penhoet, 411, 412.

Or. Pourquoi figure-t-il dans les conceptions du Paradis terrestre, de Platon, Virgile, Dante, Milton et autres? 143, 145.

Organisme. Les premiers organismes, d'où formés; organismes marins rudimentaires, 54.

Os. Introduction de l'os dans la fabrication des armes et outils; dégénérescence du silex taillé; les flèches en os, 238.

Ossements humains; de l'époque quaternaire, ayant trace de coups et blessures, 14; — découverts à Nabrigas en contact avec ceux de l'ours des cavernes, 12; — leur petit nombre, 16; — découvertes de Tournal et Christol, 63; — à Moulin-Quignon, 69; — à la Naulette, 70; — mâchoire trouvée à Arcy, époque magdalén., 239.

Ossuaire. Au pays d'Arvor, 483 (V. *Dolmen*).

Ostiakes. Leur pays a été habité par l'homme quaternaire, 323; — abri actuel, 248.

Ours des cavernes, le grand ours, *ursus spelæus;* chassé par l'homme de la période moustérienne, 194, 197, 220; — ossements d'ours des cavernes à Nabrigas, 12; — l'ours dessiné et gravé par l'homme primitif, 31, 38, 252, 254.

Pain. Preuve de sa fabrication chez les Lacustres, 319; — le pain est resté le symbole de la grande communion; il est dans les religions modernes l'emblème de la divinité, 320.

Palafittes de la Suisse, cabanes des lacs, 277, villages sur pilotis, 302, 303; — division des palafittes en quatre époques, par V. Gross, 315; — la première dite de Chavannes, répond à notre première lacustre, 315; — la deuxième époque répond à celle des dolmens bretons, 518; — trouvailles de V. Gross, 519, 520, 585, 596, 623; — ses observations sur les outils et les ouvriers de cette époque, 624, 631, 636.

Paléolithique. Période de la pierre éclatée; ses divisions, 170.

Paléontologie. Démontre la succession et le progrès des espèces, 93.

Papou, Papoua de la Nouvelle-Guinée, courent dans les arbres comme des singes, 35; — le crâne gravé, leur type, ils sont artistes, 263, 264; — leurs villages sur pilotis, cités lacustres modernes, 301, 302.

Paradis terrestre. A l'âge tertiaire, 58; — le souvenir en est resté dans la mémoire de tous les peuples, 132; — revue des traditions antiques, dans la Bible, 132, 134; — la situation du Paradis terrestre, d'après Dan. Huet, 134; — chez les Grecs, les Latins, 135; — dans les

Eddas, 135; — légende irlandaise, 135, 138; — l'origine de cette légende, 138; — paysage de l'âge tertiaire, d'après Saporta, *Monde des Plantes*, 138; — le jardin céleste, citation d'Edgar Quinet, *la Création*, 139, 140; — les îles Fortunées, les Champs élyséens, l'Atlantide, 140, 142; — l'introduction de l'or et des pierres précieuses dans les conceptions paradisiaques, due à l'influence hiératique, 142; — voir Platon, Virgile, Dante, Milton et autres, 143, 146; — revue des légendes du moyen âge, Cosmas, Fra-Mauro, Mandeville, 147, 148; — Chr. Colomb croyait avoir découvert le Paradis terrestre, 148; — légende celtique, 149, 150.

Peaux-Rouges. Leur campement, 222; — leur réunion pour la chasse, 230.

Peirerous, chaudronniers d'Auvergne, des Cévennes, 626, 627; — rappellent les ouvriers fondeurs de l'âge du bronze, 631.

Pen-bas. Bâton des Bretons, pourrait bien être le *sparus* de Virgile, ou le *telum rusticum*, 634.

Perse, Persans. Les sépulcres de Nakchi-Roustan; vénération des Perses pour leurs tombeaux; cérémonies sacrées expliquées par les bas-reliefs, 291; — les banquets du temple d'Ormuzd, le Haoma, 339.

Peulvan, en breton, signifie pilier, 451; — sa destination funéraire, 437, 458, 467; — pierre de limite, 611; — signal, 615.

Phéniciens, leur venue en Europe, d'après Le Hon, 629.

Pierre de tonnerre ou de foudre. Étymologie, d'après Cartailhac, 30; — citée par Buffon, 32; — préservatif contre les orages, en Angleterre, en Scandinavie, talisman dans l'Aveyron, 30; — la collection d'Auguste, 59; — celle de Clément VIII, 60; — appelées alors reliquiæ diluvianæ, 60; — la *ceraunia gemma* des Romains, 60 (V. *Ceraunie*); — *pierre de foudre*, son culte a persisté jusqu'à présent, 557.

Pierre branlante. Est la seule pierre vraiment druidique, 507.

Pierres polies, ont succédé aux pierres taillées, 28. — *Pierre de tonnerre* (V. plus haut); *pierres levées* (V. *Menhir*); *pierres vierges*, appellation des dolmens, etc., non usitée, 446.

Pistil. Type du vase à libation; pourquoi, 338.

Pleureuses bretonnes, comparées aux Choéphores, 437.

Poignards. Silex, 199, 200; leur forme en bronze, 622, 630.

Poterie. Son antiquité, 334, 335; — ne date pas de l'époque robenhausienne, 336; — la première opération du potier, 342; — le façonnage des jarres chez les Cafres, les Égyptiens et les Chinois, 341, 343; — en Bretagne, 344, 346; — la tournette et la roue, 347. — Poteries d'Hallstatt, 650, 651; coll. Gréau, 669; — des cimetières de l'Aisne, 696, 697. — Poterie néolithique, 790.

Pré-Colombiens. Leurs habitations, 274, 276.

Précurseur de l'homme. Simiens précurseurs de l'homme employant les silex, 7; — admis à l'époque tertiaire par les écrivains ecclésiastiques, 51; — hypothèses sur l'âge tertiaire; le candidat à l'humanité, 59; — fouilles de J. Desnoyers, Bourgeois, Laussedat, Capellini, à l'appui de cette thèse, contestées, 78, 80; — M. de Mortillet la soutient et appelle les précurseurs anthropopithèques ou hommes-singes, 85; — opinion de M. de Quatrefages, 88; — description de Camille Flammarion, 95; — l'existence du précurseur au temps de la période pliocène, hors de doute, 96.

Préhistoire. La science préhistorique vient de naître, 2, 3; — son objet est de résoudre la question de la création de l'homme par l'étude des vestiges du passé, 4; — recherches de Boucher de Perthes et autres. Synthèse générale due à G. de Mortillet, 4; — sur la période glaciaire, marche des eaux, citations de Mortillet, 160; — la préhistoire se divise en deux grandes périodes : la première (*paléolithique*) se partage en quatre âges, 170, 171; — dénominations savantes remplacées; point de départ de la préhistoire, 170; — première période, l'*âge de la pierre taillée*, ses quatre divisions plus intelligibles, 174; — la préhistoire affirme que l'homme fossile n'a jamais enterré, ni brûlé ses morts, opinion trop radicale, 190. — Documents de la préhistoire, 717 à 814.

Proto-Helvètes de Victor Gross; leur âge du bronze, d'après Le Hon, 629; — preuve de l'établissement pacifique des Celtes en Suisse, conclusions de V. Gross, 631.

Prussiens. Ne sont ni des Allemands, ni des Slaves, 547; — les Borussiens (ou Prutzi), 607.

Pyramides. Les plus anciens monuments connus, 357; — leur principe et modèle. Volney, Champollion, Jacquemart, 357, 358; — le tumulus, 358, 359; — l'homme avant les Pyramides; Mariette-Bey, citation, 362, 363; — opinion de F. de Persigny sur le but des Pyramides, 383; — le môle d'Adrien, dernière pyramide des Latins, 385; — opinion de Legrand d'Aussy, 399.

Race. Quelle est la race humaine la plus ancienne? 43; — l'humanité est une race intellectuelle, 44 — origines naturelles de la race et de la terre démontrées par C. Flammarion, 52, 53; — les géants, d'après Moïse, restes d'une race préhistorique, 103; — la race juive, permanence de ses traditions, 294. — Races humaines fossiles :

Canstadt, Cro-Magnon, etc., par de Quatrefages et Hamy, 719 à 731.

Racloir ou grattoir, silex taillé de l'époque moustérienne; seconde pièce typique de ce temps; sa forme; son emploi, 202, 203.

Religion chrétienne, reste le grand culte commun à tous, 287; — les religions, comme le druidisme, peuvent mourir de mort naturelle lorsque l'esprit et la conscience les quittent, 515.

Renne primitif. Son époque, 4; — serviteur de l'homme, 18; — ossements et bois fossiles portant des gravures primitives, 36, 37; — Harpon, 39; — son apparition à l'époque magdalénienne, 226; — chassé par l'homme, qui en fait sa nourriture et utilise ses cornes, 230; — sa domestication, 231; — armes, outils en bois de renne, 235, 238; — sa peau, vêtement de l'homme; préparation, 241, 242; — il s'éloigne vers le Nord, l'homme le poursuit, 298, 299. — Bois de renne gravé, 807.

Renne de Thaïngen, 253, 255.

Résurrection. Croyance née du culte des morts, 285; — selon Feydeau, l'homme refusa longtemps de croire à l'impossibilité du retour à la vie, 282; — l'idée de la résurrection chez les hommes de l'époque néolithique, 556; — leur symbole dans la charrue, 562.

Révélation. Respectée ici, mais écartée, 49; — ne s'oppose pas à toutes les découvertes de la science moderne, opinions de l'abbé Lambert, Fabre d'Envieu, etc., 50, 51.

Rites funéraires. Vestiges primitifs, 31 (V. *Mort*).

Robenhausienne (Époque). Période des Lacustres, d'après Mortillet, 315, 518, 551, 566, 632.

Sahara. A la période glaciaire, 159.

Salamandre trouvée à Œningen, par le docteur Scheuchzer, restituée par Cuvier, 63.

Samoyèdes. Emploient le renne autrement que les hommes de l'époque magdalénienne, 234.

Sauriens. Espèces disparues. Les grands sauriens, ichthio, plésio, mégalosaures, etc., 56; — à l'âge secondaire, monstres dont les dragons de l'antiquité sont un souvenir, 56.

Scandinaves. Identité de la race à l'époque des Kjoekkenmoeddings avec les Solutréens, 323.

Science (La) classique, représentée par Cuvier, son infaillibilité, ses sentences, 62, 64; — continuée après lui, 66, 67; — vaincue par la découverte de Boucher de Perthes, 69; — conclusion contre le déluge et la création de l'homme traditionnels, 69.

Sculpture primitive. Rennes de Solutré, leur origine, 215, 218; — chez les Magdaléniens, 264; — objets sculptés du Périgord et de Thaïngen, 266; — insuffisance des outils, marteaux des sculpteurs, 266, 267; — statuette de Laugerie-Basse, 270; — idoles analogues, 270, 271.

Sémites. Race sémitique. Les livres sémitiques ou bibliques, base de la foi religieuse, 49; — cette race a le mépris de la femme, 262; — elle a le luxe des sépultures, Petra, la vallée de Josaphat, 293, 294.

Sépulcres. Cavernes, premiers lieux d'inhumation, 280, 287; — la découverte de Lartet, caverne d'Aurignac, ses inductions, 287, 288; — tombeau de Sara, 290; — vallée de Moïse, Schiraz, Petra, 291, 292; — vallée de Josaphat, 293, 294; — les Pyramides, tombeaux des rois d'Égypte, 358; — les dolmens-tombeaux, 388, 395, 419, 434.

Sépulture des premiers hommes, 282, 290.

Silex taillés. Les plus anciens témoignages, les premières armes, les premiers outils de l'humanité, 7; — attribués même à des simiens (singes) précurseurs de l'homme, contemporains de l'*Elephas antiquus*, 7, 11; — les silex taillés trouvés aux environs de Paris, Clamart, le Perreux, Billancourt, le Pecq, Chelles, 8, 12; — preuve de stations de l'homme préhistorique par toute la France. Usage des silex comme armes et outils. Silex trouvé dans un tibia humain, 14, 15; — odeur du silex, 28; — flèches de silex attribuées aux fées, 30; — découverte de Boucher de Perthes, contestée par l'Institut, admise par la Société royale de Londres, 66, 67; — découverte de l'abbé Bourgeois, les silex de Thenay, discutés et repoussés, 80, 83; — les quatre états du silex, 84; — fouilles de Rames, à Aurillac, contestée, ainsi que celle de Ribeiro, à Otta. Silex en pleine roche. Preuve de Bellucci, admise par G. de Mortillet, 86, 87; — silex trouvés dans les terrains pliocènes et même miocènes, 93; — la découverte de l'amande d'Abbeville, point de départ des études préhistoriques, 170; — elle est devenue l'amande de Chelles, pourquoi, 175; — signalement du silex dit l'instrument de Chelles, son utilisation, 176; — cette preuve de la présence de l'homme trouvée partout, 181, 182; — à l'époque moustérienne, découverte avec des ossements d'animaux, bois de renne, etc., 187, 188; — les silex taillés du Moustier, notés par G. de Mortillet, en seconde ligne, après Chelles, 190; — la lame, silex caractéristique du Moustier, 199; — emmanchée comme les poignards des sauvages, 200; — l'arme de l'homme contre l'ours, 200; — le racloir ou grattoir, 202, 203; — les pointes de Solutré, 206; — caractéristique de cette époque : les armes de jet, lance, pique, javelot, 207; — pointes de sagaie, 210; — leur fini, leur délicatesse, 207; — les silex de l'époque magdalénienne, burins, couteaux, 232; — dégénérescence de l'emploi du silex remplacé par l'os et le bois de renne, 238; — les silex

d'Aurignac, 287; — des habitations lacustres, 310, 314; — dans les Kjoekkenmoeddings, 317, 318; — semblables aux silex de Solutré, 319, 322. — Gisements de Billancourt, 764; du Perreux, 798; de Clamart, 806; du Mont Dol, 785; — l'atelier de silex de Quiberon, 793.

Simiens. (V. *Singe.*)

Simoun ou *Foehn*, sa marche rapide, 159.

Singe. Les singes anthropomorphes à la période pliocène, 6; — anthropopithèques, auteurs des silex travaillés, précurseurs de l'homme, d'après Mortillet, 7; — différence du singe et de l'homme aux temps quaternaires, 92; — les singes ne sont pas antérieurs à la période pliocène, 94; — moment de l'anthropopithèque intermédiaire, 96.

Société polymathique, ses services, 419, 422, 427, 431, 458.

Société royale de Londres. Publie le mémoire de Lartet, sur l'ancienneté géologique de l'espèce humaine, etc., 64; — admet les conclusions de Boucher de Perthes, 67, 69; — délègue Christy comme associé aux recherches de Lartet, dans les cavernes du Périgord, et publie son mémoire, 190.

Soldures, frères d'armes, chez les Gaulois, d'ap. César, 675, 704.

Soleil. Dans les cultes antiques, 285, 286; — représenté par le feu, Indra, 298; — son action à la première époque lacustre, 298.

Soude. Comment les femmes bretonnes la produisent, 330.

Sphinx. L'ère des sphinx, 56; — le grand Sphinx, 124, 287, 381, 382.

Squelette de l'homme préhistorique à Solutré, à Menton, à Cro-Magnon, 17; à Aurignac, 31; — à Paris, découvert par Richard; à Menton, par Rivière, 70, 734, 736, 739; — l'*écrasé* de Laugerie-Basse, par Massenat, 239; — de l'âge du renne, 744; — découv. de Lartet, 287, 288, 751.

Stations de l'homme préhistorique reconnues à Paris, etc., 10, 12; — stations à air libre, gisements quaternaires, 273; — à Cravanche, d'ap. Grad et Voulot, 757, 758; — île d'Oléron, 765.

Symbole. Un exemple de sa persistance, 287.

Tanière. Habitation de l'homme chelléen, comme de l'Esquimau actuel, 178.

Terre. Contemporaine des premiers hommes; son aspect, d'après Buffon; d'après C. Flammarion, 22; — son origine cosmique, sa formation, 53; — période primordiale, organisme rudimentaire, 54; — âge primaire, les végétaux, les vertébrés, 55; — âge secondaire, les sauriens, 56; — les mammifères, 57; — le Paradis terrestre, 58; — âge tertiaire, transformation de la terre : l'homme est né, 59; — l'*art de terre.* (V. *Art.*)

Terramare. Décrit par M. de Nadailhac, 325, *terra mara*, terre noire, station ital. palustre ou lacustre, 653, 654.

Tertres de l'Amérique, 326; — en Égypte, 358.

Teutobochus, supposé un géant, n'est qu'un éléphant fossile, son histoire, 62.

Titans. (V. *Géants.*)

Tombeaux suédois (V. *Sépulcres*), 32; — des Perses, 291; — menhirs, 443.

Tombelle, 487, 496 (V. *Dolmen.*

Tope indien, 382; — Thuparamya comparé au Manè-Vras, 493; — pyramide indienne, contenant une chambre au centre, réservée aux reliques des morts; le tope de Sanchi, 498, 500.

Tournette égyptienne, chinoise, 345.

Trèfle, 570.

Trilobite. La première âme des mers primordiales, 54.

Troglodytes. Habitant les cavernes, 17; — cités par les anciens auteurs, 30; — l'homme des cavernes, 198; — encore au XIXe siècle, 273.

Tumulus, appelé Carn en breton, tertre renfermant un ossuaire, 484, 487, 492, 495, 496, 498, 651, 678.

Tunica pellicea, premier vêtement indiqué par la Genèse, 134, 179, 241.

Urne. Imitée de la corolle fermée, 340; — en Égypte, 341.

Ursus spelæus. (V. *Ours.*)

Usages funèbres, à l'origine, 282, 283; — l'inhumation, 284, 286 (V. *Mort*).

Vallée de Josaphat. (V. *Josaphat.*)

Vêtement. Causes du vêtement, 34; — quel fut le premier vêtement de l'homme, 35; — d'après la Bible; d'après la mythologie, 179; — le premier costume de l'homme, époque moustérienne, semblable à celui de l'Esquimau moderne, 202, 2 3; — analogie avec les peuplades polaires, 203, — la peau du renne habille l'homme magdalénien, 234, 242.

Vocero. En Corse comme chez les Celtes, chant de mort, 652.

Yakoutes de Sibérie, analogie avec l'homme de l'Olmo, 203; — descendants probables des Magdaléniens, 299.

Zoulous et Cafres. Campement, 222; leur portrait, 216, 217.

TABLE DES NOMS CITÉS

Ami Boué, 4, 62. Trouvaille de Lahr.
Aménophis, 124, 367, 583. Son cartouche hiéroglyphique.
Arbois (d') de Jubainville, 516, Druides; 539, 540, les habitants de la Gaule.
Arcy (d') Ernest, 175. Silex de Saint-Acheul.
Auclerc, 402. Origines gauloises.
Auguste, 59. Sa collection de silex polis.
Ausone, 530.
Aymard, du Puy, 4, 64. L'homme de la Denise.

Barthélemy (Ed. de), 677. fouille, casque de Berru.
Bataillard, 627. Exp. de 1878, couteaux et haches.
Baye (J. de), 742, 744, grottes de la Marne.
Beaumont (Elie de), 4.
Belgrand, 4.
Belloguet (Roger de), 443, 456, 483; 530, les Ligures; 681, Ethnogénie.
Bellucci, 87. Silex en pleine roche.
Bertrand (Alexandre), 4. 370, Jade et calaïs; — 371, origine asiatique des habitants des dolmens; — 523; 531, les Hyperboréens; — 540, 542, 558, la Gaule avant les Gaulois; — 610, 611, 620, 623, 621, 641, archéologie celtique, etc., 641, 644, 646, sur le fer, 651, 664.
Bosquet (Amélie), 447.
Boucher de Perthes, 3, 4, ses découvertes; — 66, communication repoussée par l'Institut; — 67, accueillie par les savants anglais; — 69, trouvaille de Moulin-Quignon; l'Institut constate.
Bourgeois (abbé), 4, 7, silex taillés; — 50, la période thénaisienne; — 80, 82, sa découverte, son récit; — 83, 84, discussion du Congrès; — 182, sa découverte à Tyr; — 659.
Brazza (de), 271. Son exposition. Femmes.
Broca, 3.
Brongniart, 67. Repousse conclusions de Boucher de Perthes; — 342, 348, 594, son traité de la céramique.
Buffon, 22, tableau des premiers hommes.
Bulliot, 614, tours, signaux des Gaulois.
Burnouf, 284, 286, 339, rites funèbres, Inde antique; — 448, sur les religions.
Busk, 79, contre le carcharodon.

Cahours, 576, sur l'Ascia.
Cambry, 330, île de Batz; 401, 473, menhirs.
Camper, 61.
Capellini, 78, ossements pliocènes; — 83, silex.
Carl (Dr), 61.
Cartailhac, 4, 28, 30, 59, ses ouvrages; 83, sur les silex taillés; — 557, culte de la pierre de foudre, — 623, 744, 803.
Caylus (de), 390, 392, dolmens; — 394, 397; 575.
Cazalis de Fondouce, 370, 611, sépult. mégalith.
César, 30, enferme Gaulois dans les cavernes de l'Aquitaine; — 511, sur les Druides; — 530, détruit les Helvètes; — 534, 545, 546, guerres barbares; — 613, les huchées, les Carnutes; — 639, 651, 660.
Chabas, 214, sur Solutré; — 554, 555, les Galiléens des Pharaons; — 579.
Champollion, 110, mythe égyptien expliqué; — 357, les Pyramides; 362, les premiers fellahs; 374, 387; 462; — 578, 579, la pierre de Rosette; — hiéroglyphes; — 582, 83.
Chantre, 4, 164, glaciers; — 626, origine de la métallurgie; 656, 664; 682, tombes âge du bronze; 782, Dauphiné préhistor.
Chaplain-Duparc, 219, fouilles de la vallée de l'Evre, cave à Margot, etc.; 751, Troglodytes pyrénéens.
Charlemagne, 450, 615, capitulaire contre les pierres, dolmens, etc.
Charlesworth, 79, dent de carcharodon.
Charpentier, 158, Alpes quaternaires; — 167, blocs erratiques.
Chateaubriand, 407, Velléda, Druides.
Chavée, 572, le dieu Houez.
Christol, 4, 63, caverne de Lunel Viel.
Christy, 66, 190, 254, associé aux travaux de Lartet.
Clausel, 415, dolmens.
Clément VIII, 60, sa collection au Vatican.
Closmadeuc (Dr), 558, 559, celtæ, asciformes, — 585, 586, sculptures; — 590, 592, hypothèses.
Cocchi, 70, crâne de l'Olmo.
Cochet, 50, sur les fouilles de Boucher de Perthes.
Collomb, 4.

Colomb (Christophe), 148, croyait avoir découvert le paradis.
Cosmas, 144-46, Paradis terrestre.
Cussé (Davy de), 598, musée de Vannes.
Cuvier (Georges), 4, 62, fossiles de Lahr; — 63, sur la salamandre, les cavernes.

Damour, 370, calaïs.
Dante, 143, le paradis.
Delacroix (Eug.), 58, plafond du Louvre.
Delanoue, 4.
Delaunay (abbé), 50, silex de Beauce; — 76, fossile de Pouancé.
Delfortie, 80, contre le carcharodon.
Denizet, 414, cromlechs.
Deslandes, 389, dolmens.
Desnoyers, 4, 74, découverte de Saint-Prest; — 76, opinion de M. de Quatrefages.
Desor, 83, contre silex de Thenay; — 177, 519, 522, 559, sur les lacustres; — 663, l'âge du bronze.
Dion Chrysostôme, 511, sur les druides.
Doigneau, 768, âge de la pierre, Nemours.
Ducalle, 402, pétition pour l'origine gauloise.
Du Cange, 483.
Du Chatellier, 683, fouille de Kérédan.
Ducrost (abbé), 50, Solutré.
Dulaure, 383, obélisque; — 573, fétichisme.
Dumesnil (Alfred), 551, immortalité de l'âme.
Dupont (Ed.), 4, 70, mâchoire, Dinant; — 219, Trou-Magrit; — 353, Furfooz.
Duquenelle, 663.

Ellis, 486, site de Stonehenge.
Enguelhardt, 83, silex.
Eschyle, 436, les choéphores.
Esper, 61.
Euxène, 337, 607, Phocéen accueilli par Gyptis et les Massaliotes.
Evans, 3, 67, examen, découverte de Boucher de Perthes; — 80, contre Capellini.

Fabre d'Envieu (abbé), 51, sur l'origine de l'homme, etc.
Falconer, 67, examen, découverte de Boucher de P.
Faudel, 70, crâne d'Eguisheim.
Favre, 158, Alpes quaternaires.
Fergusson, 486, 494, monuments mégalithiques; — 505, dolmens de l'Inde; 576, 577, 611.
Ferry (de), 16, 214, Solutré.
Feydeau (Ern.), 279, sépultures antiques; — 283, 284, usages funèbres, 502, Tope de Sanchi.
Ficatier, 788, grotte de Nermont.
Figuier, 188, sur l'homme primitif.
Filhol, 3. 66, cavernes de l'Ariège; — 77, découverte de Sansan.
Flammarion (Camille), 1-49, *Avant-Propos;* — 52, 62, a démontré les origines naturelles de la race humaine et de la terre; — 63, l'histoire de la salamandre fossile; — 95, l'existence du précurseur de l'homme; — 591, contre opinion de M. Closmadeuc; 779, astronomie préhistor.
Fleuriot de l'Angle, 443, 482, monum, mégalith.
Florus, 530, 679.
Flower, 3.
Forchaammer, 319, les kjoekkenmoeddings.
Fouquet, 419, fouille; 458, 506, la coupe aux sacrifices.
Fourdrignier, 679, casque.
Fraas, 83, contre silex de Thenay.
Frank, 526, station de Schussenried.
Fréminville (de), 413, 417, 464, dolmens.
Frere (John), 61.
Fuhlrott (Dr), 64, crâne de Neanderthal.
Fustel de Coulanges, 515, Druidisme.

Gaidoz, 617, Gargantua.
Gaillard, 795, ateliers de silex, etc., Quiberon.
Galles (L. et R.), 419-454, fouilles, découvertes, rapports; — 460, menhir tombeau; 684, sur l'âge du fer.
Garrigou, 3, 66, découv. cavernes de l'Ariège, Bruniquel; — 77, Sansan; — 191, détails; — 154, ours gravé.
Gastaldi, 79, mastodonte pliocène, réfut.
Gaudry, 3, 7, 67, sur les conclusions de Boucher de Perthes; 763, mammouth à Paris; 307, bois de renne.
Geoffroy d'Ault Duménil, 506, sur la désagrégation granitique.
Geoffroy Saint-Hilaire, 4, 74, sur la découverte de Moret.
Giani, 650.
Godron, 547, sur les Prussiens.
Gosse, de Genève, 70.
Grad, 747, l'Homme, ép. glaciaire, Alsace; 757, station. Belfort.
Gratiolet, 62, sur la trouvaille d'Ami Boué.
Grèau, 669.
Grégoire, de Rostrenen, 458, 483, 484.
Gross (Victor), 315, stations lacustres; division des palafittes, 353; 370; — 517, 519, station de Latrigen; — 522, 527, 559, 596, 623, 631, les proto-helvètes; — 643, Hallstatt; 663, 696, l'âge du bronze.
Guégan, 4, 12, découverte au Vésinet.
Gyptis, fille de Nann, 337, 607, choisit le Grec Euxène pour époux.

Haeckel, 89, 94, l'homme primitif reconstitué; — 360, carte de la Lémurie.
Hamy, 4, 60, 460, crâne de Canstadt; 719-736, races humaines fossiles.
Hardy, 4.

Hérodote, 122, le corps d'Oreste; 306, les Péoniens.
Hirn, 806, préhistorique, Alsace.
Hésiode, 28, 53, 108 à 116, Théogonie, les géants, etc.
Hochstetter, 655, fouilles de Watsch, etc.
Homère, 28, 116, 118, Ulysse, les cyclopes; — 142, champs élyséens.
Horace, 252, 347, citation, Art poétique.
Houzé, 483, noms de lieux.
Huet (Daniel), 134, le Paradis terrestre.
Hughes, 79, contre le carcharodon.
Huxley, 4.

Jacob, 367, 458, en Égypte; — 456, pierre, tumulus; — 543, en Judée.
Jacquemart, 358, la Pyramide.
Jacques Ier, 585, Stonehenge.
Jaubert, 760, grottes en Provence.
Joly, 4, 12, 800, découverte à Nabrigas.
Jones (Inigo), 385, Stonehenge.
Joseph, fils de Jacob, 367, 68, en Egypte.
Josèphe, historien, 367, à propos de Moïse.
Julien (Stanislas), 375, légende bouddhique.
Jussieu (Ant. de), 61.

Keart (John), 555, sur les Galiléens.
Keller (Dr), 519, 523, étoffes des palafittes; 632.
Kéranflech (de), 463, 491, explique les lec'hs et les oghams.

Lalande, 244, collection de l'époque magdalén. 744.
Lambert (abbé), 50, sur l'homme primitif.
Landesque (abbé), 50, gravure de l'âge du mammouth; — 231, explication non admise.
Lartet, 4, 64, 70, découverte; mémoire repoussé par les savants officiels; — 189, la Société royale de Londres lui adjoint M. Christy; — 190, sa publication; 186, 187, découverte d'Aurignac, squelette, hypothèses; — 254, gravure magdalén. — 260, le mortier; 751, Troglodytes pyrén.
La Sauvagère (de), 390, 391, sur les dolmens.
Latour-d'Auvergne, 399, les druides.
Launay (de), 12, 800, découverte à Nabrigas.
Laussédat, 77, rapport sur le fossile de Billy.
La Villemarqué, 311, Barzaz-Breiz; 438, Myrdhinn.
Layard, 126, fouilles de Nemroud.
Le Bail, 419, fouille de Plouharnel.
Le Bas, 470, obélisque de Louqsor.
Lebœuf, 670, 671, 676, fouilles de Vertus, etc.
Leclerc (colonel), 200, 204, 217, 220, 240, 242, 309, ses reconstitutions de l'homme.
Legonidec, 456; 580, inscriptions celtiques.
Legrand d'Aussy, 397, 399, dolmens; — 410, 443.
Le Gril, 478, 479, église de Carnac.
Le Hir (abbé), 52, chronologie biblique.
Le Hon, 4; 628, 629, sur les Phéniciens dans l'Océan.
Lelorrain, 670, 678.
Lelewel, 332, 335, 353, origine de la céramique.
Lubbock, 3, 67, 319, race danoise; — 632, les Celtes; 647.
Lucrèce, 23, cit. poème de la Nature.
Lyell, 3; 64, sur Schmerling; — 67, proclame authentique découverte de Boucher de Perthes.
Lyttelton, 61.

Macé, 704, 705, déc. cimetière gaulois, St-Maur.
Macpherson, 505, les Khonds.
Mahé (abbé), 409, 413, 417, autels celtiques; — 473, légende de Carnac; — 575, l'ascia phallus.
Maillard (abbé), 219, fouille, cave à la Chèvre.
Maistre (Jos. de), 99; 615.
Maitre (Abel), 84, sur les silex de Thenay; 650.
Mandeville (J. de), 145, 147, le Paradis terrestre.
Manet (abbé), 576, sur inscriptions des dolmens.
Manéthon, 367.
Marche (Alf.), 270, 271, statuettes d'Afrique.
Maret (de), 219, fouille; grotte des Fadets.
Mariette-Bey, 362, 363, Memphis; — 579.
Martel, 12, 800, découverte à Nabrigas.
Martin (Dom), 351, citation; 387; — 561, 562, 564, sur l'ascia.
Martin (Em.), 4, 70, squelette de Grenelle.
Martin (Henri), 362, celtæ; — 446, pierres vierges; — 455, antiquités irland., légende; 600.
Marty, 192, 194, caverne de l'Herm, plan, récit.
Massenat, 70, gravure de chasseur; — 239, 744, squelette de Laugerie-Basse.
Maudet de Penhoët, 360, 362, butte de Tumiac; — 387, Dracontia; — 410 à 417, mémoires sur les dolmens; — 576.
Mauro (Fra), 144, 146, le Paradis terrestre.
Mazurier, 62, Histoire de Teutobochus.
Meignan (Mgr), 50, cosmogonie.
Ménétrier (Père), 561, incription ascia.
Ménès, 1er roi d'Egypte, 582, son cartouche hiéroglyphique.
Mercati, 60, silex de Clément VIII.
Mérimée, 99, comme archéologue.
Michelet, 546, sur l'invasion aryenne; Bible de l'humanité; — 551, sur l'idée de résurrection; — 556, 607, 644.
Milton, 258.
Moïse, 50, sorti des écoles d'Égypte; — 101-103, les géants, la Genèse; — 367, sauvé par Thermutis; — 368, sa chronique; — 543, l'invasion hébraïque.
Monsabré (P.), 52, sur le précurseur de l'homme.
Montfaucon (Dom B.), 387, 395, sur les dolmens.
Moreau (Fréd.), 687 à 695, cimetière de Caranda, etc.
Moretain (abbé), 182, silex de Bethléem.
Mortillet (G. de), 4, synthèse de la préhistoire; — 7, 12, ses attributions; — 85, Thénay; anthropopithèque précurseur de l'homme; — 87,

silex d'Otta; — 156, la période glaciaire; — 70, 175, son tableau, base de toutes études anthropologiques; Chelles, point de départ; — 176, 178, l'*amande* de Chelles; définition; — 190, classe l'époque moustérienne; — 214, *magma* de Solutré; — 259, objection antireligieuse; — 270, 279, sur l'enterrement; — 299, formation des lacs. — 315, époque robenhausienne; — 358; 371, *Triticum vulg.*; — 542, sur l'invasion aryenne; — 551, contre les idées religieuses des Aryas; 567; — 625, 630, 640, l'âge du bronze; 650.
Mortillet (Ad. de), 525, la carte des dolmens.
Mouillard (abbé), 576, sur les dolmens.
Murchison, 3.

Nadaillac (de), 4, 61, citation; — 158, 164, période glaciaire; — 255, 275, les premiers hommes; — 325, le terramare; — 533, Auvernier.
Nemrod, 547.
Neyrinck, 83, contre silex Thenay; — 319, kjoekkenmoeddings.
Nicolazic, 480, station des Bocennos.
Nann, 337, 607, chef des Ségobriges, accueille les Phocéens.
Noulet, 3.

Omalius (d'), 83, sur silex taillés.
Ossian, 456.
Ovide, 27, cit. *Métaphormoses*.

Paignon, 807, grotte de Montgaudier.
Palissy (Bernard), 333, 434, art de terre, argile; — 521, en Saintonge.
Pascal, 98, définition de l'Être infini.
Pausanias, 450, pierre de Delphes.
Pauthier, 366, Chine.
Peccadeau de l'Isle, 70, 245, dessin de Montastruc.
Penhoët, Penhouet (*V.* Maudet de Penhoët).
Persigny (F. de), 383, Pyramides.
Peyron, 418, fouille de Carnoët.
Pierret (Paul), 563, charrue égyptienne.
Piette, 749, grotte, âge du renne; 753, 754, flûte.
Pineau, 765, fouilles d'Oléron.
Pitore, 4.
Platon, 1, 141, l'Atlantide.
Pline, 60, pierres de foudre; 122; — 386, œuf magique.
Pommerol, 790, poterie et parure néolith.
Pothin (Saint), 448.
Pouchet (G.), 3.
Prestwich, 3; 67, examen découverte de Boucher de Perthes.
Pruner-Bey, 62, 443, monuments mégalithiques.

Quatrefages (de), 4, 51, 60, 61, 62, citations; 69; — 76, découverte de Desnoyers; — 83, silex de Bourgeois; — 88, sur l'antériorité de l'homme, 263, type de la Nouvelle-Guinée; 502; — 547, 607, les Prussiens; — 719, 736, races humaines fossiles; — 811, anthropologie générale.
Quinet, 139, 140, citations de la *Création* : âge tertiaire, paysage; — 159, période glaciaire; — 298, 307, l'époque lacustre.

Rabelais, 616, Gargantua; — 638.
Rames, 7; 66, 86, 93, découverte du Puy-Courny.
Ramsay, 3.
Reboux, 4.
Renan, 99, 131, sur la légende; 143; — 618.
Reynaud (Jean), 339, 340, sur le calice dans le culte; 446, pierres vierges; 511; — 577, écriture druidique; — 578, 639, 681, esprit de la Gaule.
Ribeiro, 7, 87, 93, découverte d'Otta; 378, calaïs.
Richard (abbé), 182, silex en Palestine.
Rigollot, d'Amiens, 3.
Rivière, 4, 10, 11, découverte; — 70, 71, squelette de Menton; — 219, silex de Baoussé-Roussés; — 560, 586, charrues, dessin lacustre d'Italie; — 736, 742, nouv. squelettes; — 764, 798, le Perreux; 804, Clamart.
Robert (Charles), 75, sur la découv. Desnoyers.
Robien, 395, dolmens.
Rosenmüller, 61.
Rougemont (F. de), 611, âge du bronze.

Sacy (Sylvestre de), 52, sur la chronologie biblique.
Sainte-Marie (de), 560, Charrue à Carthage.
Sanson, 371; 527, sur le cheval et autres animaux domestiques.
Sand (Georges), 447.
Saporta (de), 4; 138, 139, paysage de l'âge tertiaire.
Schmerling, 4; 64, découverte d'Engis; — 191, récit.
Scheuchzer, 63, la salamandre fossile, homme antédiluvien.
Scott (Walter), 30, sur les armes des sorcières.
Sébillot (P.), 54, légendes de la mer.
Sésostris, 583, son cartouche hiéroglyphique.
Sieyès, 401, origines gauloises.
Sirodot, 756, mammouth à Mont-Dol; 785.
Souvestre (Em.), 452, 453, contes bretons.
Steenstrup, 83, contre silex de Thenay; — 319, Kjoekkenmoeddings.
Strabon, 634, le *materis* des Belges.
Stukeley, 386, 387, cromlechs. Stonehenge.
Suétone, 30, 59, cit. collection d'Auguste.

Taté (Émile), 267, burins en silex de Coincy.
Tournal, 4, 63, découverte de la caverne de Bise.
Thermutis, fille d'Aménophis, 367, 583, sauvés des eaux Moïse.

Valroger (P. de), 51, primates anthropomorphes.
Van Oort, 35, sauvages de la Nouvelle-Guinée.
Verneuil, 4.
Vibraye (de), 70, statuette des os du mammouth; — 83, sur les silex de Bourgeois; — 219, fouilles en Dordogne; — 239, mâchoire humaine; — 269, Vénus impudique.
Vimont, 796, archéol. préhist. Orne.
Vingtrinier, 447.
Viollet-le-Duc, 315; 614, tours à signaux des Gaulois.
Virchow, 83, contre silex de Thenay.
Virgile, 118 à 120, Cacus et l'homme des cavernes; — 143, le paradis dans l'Énéide; — 634, 635, le sparus et la cateia. — 668, les Gaulois.
Vogt (Carl), 4; 182, l'homme quaternaire.
Volney, 357, sur les Pyramides.
Von Ducker, 77, ossements de l'époque miocène, au Congrès de Bruxelles.
Voulot, 414, 415, Carnac; 757, 760, Cravanche, etc.

Wild (W.-R.), 632, les Celtes.
Worsaë, 83, sur les silex de Thenay; — 319, les kjoekkenmoeddings; — 647, fouille de Treenhoï.
Wurtemberg (duc de), 60, fouilles de Caustadt.

TABLE DES LIEUX CITÉS

Abbeville (Amande d'), 66, 170, silex.
Adamville, 704, cimetière gaulois, déc. par Macé.
Adour (Bassin de l'), 246, cavernes.
Afrique centrale, 35, tribus nues.
Allemagne, 242, cavernes.
Amérique (Montagnes Rocheuses), 274, huttes de pierres.
Angleterre, 242, cavernes; — 386, cromlechs.
Arcy (Yonne), 239, 242, grottes des fées, cavernes.
Ariège, 191, 245, cavernes.
Arzon. (V. *Tumiac.*)
Athènes, 78, ossements découv. par Gaudry.
Aurignac, 4, 17, 31, grotte; — 64, 187, 190, découvertes de Lartet.
Aude, 246, cavernes.
Auvernier (Suisse), 532, 636, station lacustre.
Avebury, 386. (V. *Stonehenge.*)

Bamyan, 126, statues.
Baoussé-Roussés. (V. *Menton.*)
Baume (Sainte-), 225.
Beauce, 50, silex découv. par Delaunay.
Bédeilhac, 191, caverne explorée par Garrigou.
Beg-er-Goallennec, 793, atelier de silex.
Belgique, 246, cavernes.
Berru, 678, casque.
Bièvre (Rivière), 18, étymologie de son nom.
Billancourt, 11, 764, silex découv. par Rivière.
Billy, 77, ossements de l'époque miocène.
Bise, 188, grotte explorée par Tournal.
Bloc monstre, 167, bloc erratique.
Bretagne, 242, grottes du Finistère; — 343, 352, poteries; — 360, 442, dolmens; 443, 472, menhirs; — 473, 493, alignements; — 494, 504, cromlechs; — 505 à 516, pierres branlantes; druides.
Brive, 219, grotte de Champ.
Bruniquel, 17, 66, 230, abri sous roche.

Canstadt, 4, 61, 719, premier crâne fossile.
Caranda, etc., 670-687 à 694, cimetières, fouilles de Fréd. Moreau.
Carnac, 390, 396, 399, 401, 409, 411, 414, 415, 422, 467; — alignements, 473-495, 611.
Carnoët, 418, 419, tumulus.
Carolines (îles), 523, vêtements des naturels, analogie.
Cave à Margot, à la Bigote, etc., 219, explor. par Chaplain, Duparc et Maillard.
Caves de Gavechou (Dordogne), 219, explorées par Chauvet et de Vibraye.
Cébazat, 790, poteries et parure néolithiques.
Charente, 242, grottes.
Chavannes, 315, station de palafittes; — 527, première époque lacustre.
Chelles (Amande de), 12, 171 à 176, gisement expl. par G. de Mortillet : d'où époque chelléenne.
Clamart, 10, 12, 804, silex découv. par Rivière.
Clermont-Ferrand, 161, 162, le Puy-de-Dôme.
Cocherel, 387, fouilles décrites par Montfaucon.
Coincy, 267, burins en silex, par E. Taté.
Cornouailles, 627, mines.
Cravanches, 757. Station âge de la pierre polie.
Cro-du-Charnier, 206, grand ossuaire du cheval; — 219, silex.
Cro-Magnon, 4, 14, 17, 70, 209, 210, crânes,

ossements fossiles; — 258, collier; — 721, race humaine.
Crons de Vertus, 662, 666, 670, cimetières.

Danemark, 319, 320, kjokkenmoeddings de Havelse, Meilgaart, etc.; — 647, butte de Treenhoï.
Delphes, 450, pierre citée par Pausanias; — 630, brûlée par les Gaulois.
Denderah, 362, Égypte.
Dinant, 70, mâchoire fossile, déc. par Dupont.
Dordogne (Bassin de la), 243, grottes.

Edfou, 361, Égypte.
Eguisheim, 70, crâne découv. par le Dr Faudel.
Engis, 170, caverne explorée par Schmerling.
Espagne, 246, cavernes.
Esquimaux, 164, 178, 203, 238, 242, 289, mœurs, costumes, etc.
Eyzies (Grotte des), 4, 39, 244, 258, 310, 336.

Fadets (Grotte des), 219, explor. par de Maret.
Fluelen (Suisse), 527, station lacustre.
Furfooz (Belgique), 353, trouvaille de Dupont.

Garonne (Haute-), **Gironde**, 244,245, grottes.
Gavrinis, 422, 426, 577, 590, île et grotte.
Genabum, 512, 613, centre des Carnutes.
Gizeh (V. *Pyramides*).
Gourdan (Haute-Garonne), 753, grotte; flûte.
Grækwyl, 651, tumulus.
Grenelle, 17, 70, squelette déc. par Martin; 730.
Groënland, 35, Angmagsalik; — 203, mœurs.
Grottes de Bordeaux, de la Champagne, de la Loire, de Saint-Chamas, etc., 278, 279.
Guernesey, 30, la pierre de tonnerre préservative.
Guinée (Nouv.), 35, indigènes dess. par Van Oort.

Havelse, 318, 320, 327, kjoekkenmoeddings danois.
Hérault (Bassin de l'), 246, grottes.
Hallstatt (Autriche), 518, 622, station, — 640, 660, nécropole.

Ibsamboul, 124, 125, temple.

Karnac, 362, Égypte.
Kercado, 427, 429, manè er Groez.
Kerlouan, 527, 528, costumes des pêcheurs.
Kerlescan, 482, alignements.
Kermario, 484, 487, 489, alignements.

Lahr, 62, déc. Ami Boué.
Langonbrach, 463, lec'h du Ve siècle.
Larnaud (Jura), 518, 622, 636, station.
Latrigen, 517, 518, d'après V. Gross, station, 2e époque lacustre.
Laugerie (Haute, Basse), 17, 36, 190, 215, explorées par Lartet; — 239, *l'écrasé de*; — 258, 266, 268, bijoux, etc.; — 277, les buttes; 744, squelette.
L'Herm-Montlaur, 194, caverne expl par Marty.
Loqmariaker, 425, 430, 434, tumuli. Manè er Groech.
Lortet (Hautes-Pyrénées), 749, grotte.
Louqsor, 361, obélisque.
Louverné (Mayenne), 17.
Lunel-Viel, 63, découverte de Christol.
Lutèce, 700-704, les arènes; 763, débris de mammouth.

Mâcon, 40, cas d'anthropophagie au moyen âge.
Madeleine (la), 17, 36, découverte de gravures; 70, 4e époque Mortillet; — 226, description; — 260, le mortier.
Manè Bras, 419, presqu'île d'Arzon.
Manè Kerlescan, 490, Carnac.
Manè Lud, 431, 432, Loqmariaker.
Manè Mikel, 382, 412, 421, 423, 427, 560, Mont-Saint-Michel, Carnac.
Manè er Groech, 425, 427, 430, 431, 560, Loqmariaker.
Manè er Groez, 427, 429, 489, 560, Kercado.
Memphis, 358; 362, sa civilisation.
Menec Vras, 486, 487, 493, 495, Carnac.
Menec Vihan, 486, 490, Carnac.
Mayenne, 242, grottes.
Menton (grotte de Baoussé-Roussés), 4, 17, 70, 219, homme fossile, découvert par Rivière; — 258, collier; — 734, 736, nouv. squelettes, déc. Rivière.
Moeringen, 622, 631, 636, station palafitte.
Montabard (Orne), 790, station préhist.
Montastruc, 70, dessin de Peccadeau de l'Isle.
Monte-Aperto, 78, découverte de Capellini
Mont-Dol, 785, gisement.
Montgaudier (Charente), 807, grotte.
Morges (Suisse), 518, 622, station.
Moulin-Quignon, 69, 170, mâchoire fossile, de Boucher de Perthes.
Moulin de Courdiec, 422, dolmen détruit.
Moustier (le), époque moustérienne, 184, 2e époque Mortillet; station découv. par Lartet et Christy; 186, 192, 199, caverne du grand ours.
Moustoir (le), 429, 434, 446, 466, dolmen, fouille de R. Galles.

Nabrigas (Lozère), 12, 800, découvertes de Joly, Mariel et de Launay.
Narbonne, 63, découverte de Tournal.
Naulette (la) 4, (V. *Dinant*).
Neanderthal (Dusseldorf), 64, crâne fossile du Dr Fuhlrott.
Nemours, 768, à l'âge de la pierre.
Nermont (Yonne), 788, grotte, fouille.

Océanie, 35, les tribus nues.
Oeningen, 63, salamandre fossile.
Oléron (Ile d'), 765, station néolithique.
Olmo (Italie), 70, crâne découvert par Cocchi.
Otta (Portugal), 87, silex de Ribeiro.

Paimpont, 438, le tombeau de Merlin.
Paris, 17, 18, aux divers âges; — 70, découverte de Gosse de Genève (V. *Lutèce*).
Pas-de-Calais, 242, grottes.
Pecq (le), 12, silex de Guégan.
Périgord, 65, cavernes explor. par Christy et Lartet.
Perreux (le), 11, 798, silex Rivière.
Ploemeur, 466, menhir.
Plouharnel, 419, fouille.
Pouancé, 76, faluns explorés par l'abbé Delaunay.
Puy (le), 64, découverte de Aymard.
Puy-Courny, 86, 93, gisement tertiaire; — 93, silex de Rames.
Pyramides d'Égypte, 357, 358, 361, 362, 383, 395, 399, 419, 562.
Ribe. (V. *Treenhoï*.)
Robenhausen (Suisse), 315, station lacustre, d'où Mortillet a fait la période robenhausienne; 336; 523.
Rolland (Grotte) (Marseille), 66, fossiles découverts par Boucher de Perthes.

Saint-Acheul (Amande de) 11. (V. *Abbeville*.)
Saint-Germain (Musée de), 12, 28.
Saint-Prest, 74, découverte de Desnoyers.
Saint-Rome (Tarn), 14, tibia fossile.
Sanchi, 498, tope indien.
Sansan, 77, ossements de l'époque miocène découverts par Garrigou et Filhol.
Schussenried (Wurtemberg), 526, hutte lacustre découverte par Frank.
Seine (la), 18, aux temps préhistoriques; — 242.
Solutré (Saône-et-Loire), 16, 190, 206, troisième époque, classif. Mortillet; — 214, découverte par de Ferry; — 50, par l'abbé Ducrost; 208, description; — 319, 322, 331, magma, rapport avec les kjoekkenmoeddings.
Somme-Tourbe, 679, 680, fouille de Fourdrignier.
Sorde (Pyrénées), 751, abri de troglodytes.
Spitzberg, 163.
Stonehenge (Angleterre), 385, 495, description; 498, 502, 503.
Stuttgart (Musée de), 61, crâne d'homme, avec ossement de mammouth.
Suède, 32, tombeaux.
Suisse, 246, cavernes; — 306, 315, époque lacustre; — 518, deuxième époque lacustre.

Tène (la), 624, 649, 696, oppidum helvète, station du fer.
Thaïngen, 37, 254, 255, le renne gravé.
Thèbes (Égypte), 345, 361, 367, 368, 430, 568.
Thenay, 82-84, silex de l'abbé Bourgeois.
Thuparamya (Inde), 492, Tope.
Treenhoï, 647, tumulus du Jutland.
Trou-Magrit (Belgique), 219, expl. par Dupont.
Trou-du-Frontal, 70, 239, 728, crânes, de Dupont.
Truchère (la), 70, 731.
Tumiac (Butte de), 358, 360, 382, comparaison avec les Pyramides; — 419, 420, 422, 430, 446, 492, 569, 586, 591, dolmens, etc.

Vésinet (le), 12, silex de Guégan.
Wangen (lac de Constance), 522, 523, palafittes, fouilles de Keller.
Watsch, 655, 669, nécropole.
Wesen, 525, station suisse.

Zélande (Nouv-), 22, restes fossiles des diornis.
Zurich (Musée de), 322, objets découverts dans les palafittes.

TABLE DES GRAVURES

	Pages
Les premiers hommes	1
Ils disputaient leur vie aux bêtes féroces	5
Premières armes et premiers outils	8
Ils habitaient des cavernes	9
Le premier outil	11
Cités lacustres	13
Crâne antique, de Cro-Magnon	16
Fragment de tibia humain, Saint-Rome	16
L'homme préhistorique. Squelettes	17
La plaine de Paris, il y a 100 mille ans	20
Paris il y a trois mille ans	20
Paris il y a quinze cents ans	21

Pages.
Paris il y a six cents ans. 21
Armes primitives des sauvages modernes. . 24
Les hommes primitifs : âge de la pierre. . . 25
Le *Dinornis*, oiseau contemporain de l'homme primitif 29
Coupe de la caverne d'Aurignac. 31
Sauvage moderne à l'affût. 32
Hommes primitifs actuels : Nouvelle-Guinée. 33
Tombeau suédois : âge de la pierre. 34
Gravure sur bois de renne. Jeune homme chassant, Laugerie 35
Autre gravure, femme près d'un cerf, Laugerie 36
Autre gravure, homme portant un bâton. Age de la pierre, La Madeleine 36
Autre gravure, renne de Thaïngen : âge de la pierre 37
Autre gravure, mammouth gravé par l'homme primitif, Périgord. 37
Ours des cavernes dessiné d'après nature, par l'homme primitif 38
Harpon en bois de renne : âge de la pierre. 38
Vertèbre de renne percée par un silex . . . 39
Fragment de brèche des Eyzies 39
Aiguille en os : âge de la pierre 40
Hameçon en os de sanglier : âge de la pierre. 40
Collier en coquillages : âge de la pierre. . . 40
Cités lacustres modernes : Nouvelle-Guinée. 41
Menhirs 45
Paysage primitif. 49
La *Création*, d'après Raphaël. 53
Le *Plafond d'Apollon*, par Eugène Delacroix 57
Celtæ, *ceraunia*, pierres de foudre 60
Paysage français à l'époque tertiaire 65
Fragment de crâne humain : Engis 68
Fragment de crâne humain : Neanderthal. . 69
Autre fragment de mâchoire humaine : Moulin-Quignon 69
Fragment de crâne humain : Olmo 71
Autre fragment de mâchoire humaine : La Naulette. 71
Autre fragment de crâne humain : Eguisheim. 72
Crâne trouvé à la Truchère 72
Crânes du Trou-du-Frontal 73
Crâne du vieillard de Cro-Magnon. 73
Premières traces de l'industrie humaine . . 76
Dents de carcharodon. 77
La mer des faluns. Beauce, ép. tertiaire. . 81
Coupe du gisement de Thenay. 84
Premiers instruments de pierre façonnés . . 85
Coupe du puits de l'abbé Bourgeois : Thenay. 86
Coupe géologique du Puy-Courny. 87
Instruments en silex pour couper, etc. . . . 88
L'homme primitif, reconstitué, d'ap. Haeckel 89

Pages.
Silex taillés avec conchoïde, etc. 90
Coupe de Monte-Redondo 90
Silex taillés avec conchoïde, etc. : Otta . . 91
Les volcans d'Auvergne en activité 97
Le ciel, hiéroglyphe des papyrus 99
Le pays des géants, de la Bible. 101
David vainqueur de Goliath. 104
Le triomphe de David 105
Oceanus, d'après Flaxman 108
Briarée aux cent bras, d'après Flaxman . . 109
La défaite des Titans, d'après Flaxman. . . 113
L'âge d'or, d'après Flaxman 116
Ulysse et Polyphême, d'après Flaxman . . . 117
Polyphême, d'après Poussin. 120
Le géant du Mont-Ida, d'après Flaxman. . . 121
Les géants du temple d'Ibsamboul 125
Les géants de Bamyan 128
Les géants assyriens du palais de Nemroud. 129
La vigne. 132
Carte du Paradis terrestre, par Huet. . . . 133
Paysage de l'époque pliocène. 136
Le Paradis terrestre, forêt de l'ép. tertiaire 138
Jardin Céleste, d'après Edg. Quinet 141
Carte de la terre habitée avant le déluge, d'après Cosmas. 144
Le Paradis terrestre, d'après Fra Mauro . . 144
Les quatre fleuves du Paradis. 145
La fontaine du jardin d'Eden 145
Le voyage des âmes. 148
Les Océanides et Prométhée 151
Carrières de Chelles. 155
Paysage de l'époque glaciaire. 157
Fonte des glaciers, transport des blocs . . . 160
Vue du Puy-de-Dôme, de Clermont. 161
Vue du Puy-de-Dôme, époque quaternaire. 161
L'homme de l'époque chelléenne. 164
Bloc erratique du Bourget. 168
Bloc erratique : Pierre du bon Dieu. 168
Les amandes de Chelles. 169
Carrières de Chelles, en juin 1886. 169
Coupe des alluvions de Chelles, 1880. . . . 171
Coupe des alluvions de Chelles. 172
Coupe des terrains de Saint-Acheul. 172
Silex taillés de la période chelléenne. . . . 173
Vue des sablonnières de Chelles, 1886. . . . 173
Casse-tête, massues, armes modernes des Sauvages 176
Instruments, haches de Taïti et de la Guadeloupe. 177
Pastrana, femme velue du Mexique 180
La fille de Pastrana. 180
La jeune Krao, du pays du Laos 180
Habitation d'hiver des Esquimaux 181
Kalutunah, chef esquimau. 182
Vue du Moustier. 184
Ursus spelæus, le grand ours des cavernes. 185

Pages.
Grotte de Bize (Aude). 188
Grotte de Champs (Corrèze). 189
Plan de la caverne de l'Herm (Ariège) . . . 192
L'Homme vainqueur de l'ours des cavernes. 193
Pointes ou lames en silex, moustériennes. . 195
Pointe ou lame de couteau, ép. moustér. . 196
Poignards en silex emmanchés (Mexique et Afrique centrale). 196
Racloirs moustériens. 197
Racloirs modernes des Esquimaux. 197
Costume d'Esquimau moderne. 200
Le premier racloir et la première corde. . . 201
L'Homme du Moustier (reconstitution). . . . 204
Vue de Solutré. 205
Les feuilles de laurier, de Solutré 207
Les feuilles de saule 208
Vue de Laugerie-Haute 208
Chasse aux chevaux à l'époque solutréenne. 209
Vue de Solutré 212
Vue de Cro-Magnon. 212
Solutréens à la chasse du cerf. 213
Rennes sculptés trouvés à Solutré. 215
Chef zoulou en costume de guerre. 216
Zoulou : musée d'artillerie 217
Cafre Bassouto : même musée. 220
Lances et boucliers des sauvages de l'Afrique. 221
Boucliers peints de Java, etc. 222
Boucliers peints de Java 223
Vue de la caverne de la Madeleine. 225
Harpons en bois de renne : Laugerie. . . . 227
Traîneau de rennes des Esquimaux 228
Traîneau de chiens esquimaux. 228
Chasse au renne, époque magdalénienne. . . 229
Pointes de flèches en pierre et en os, époque magdalénienne 232
Instruments en silex, époque magdalénienne. 232
Abri sous roche de Bruniquel. 233
Harpons et bois de renne : Laugerie. 235
Arcs, flèches, lances, carquois : Afrique. . . 236
Harpons, lances et flèches barbelées. 237
Chef Gallas : musée d'artillerie 240
L'Homme de la Madeleine : même musée. . 241
Entrée de la grotte des Eyzies. 243
Vue générale des Eyzies 244
Vue de la grotte de Gourdan. 245
Dessins primitifs d'animaux 247
Abri des Ostiaks de Sibérie. 248
Abri sous roche de Laugerie-Basse 249
Dessin reconstitué de l'éléphant. 252
Grand ours, d'après le galet de Massat. . . . 252
Chevaux, d'ap. les grav. de la Madeleine. 253
Rennes, dessin. d'ap. grav. de la Madeleine. 253
Le renne broutant, de Thaïngen. 253
Poisson et phoque, grav. : caverne de Duruty. 255
L'ours assis, contrefaçon allemande. 255
Dents, os, etc., de la Madeleine. 256
Aiguilles, cuiller, mortier, etc., de la Madel. 257
Motifs d'ornement. des objets gravés trouvés en Périgord. 260
Autres motifs. 260
Têtes de femme de la Nouvelle-Guinée et d'homme papoua. 261
Crâne gravé de Negrito Papou. 261
Le même, profil. 263
Sculptures des grottes du Périgord et de Thaïngen 264
Burins de graveurs magdaléniens 264
Les sculpteurs de Laugerie-Basse. 265
Marteaux de graveurs, dits bâtons de commandement. 267
Reconstitution du Chasseur d'aurochs. . . . 268
Gardien de chevaux de la Madeleine, reconst. 269
Bois de renne sculptés, Vénus impudique, etc. 270
Vénus grecque et gauloise, idoles d'Afrique. 271
Vue intérieure d'une caverne de Petra. . . . 273
Hutte de pierre du Canon Mancos 274
Construction découverte à Rattlesnake Bend. 275
Habitations des Pré Colombiens. 276
Les Troglodytes modernes. La Roche-Corbon. 277
Enterrement dans les cavernes magdalén. . . 280
Le premier feu allumé à l'entrée des cavernes sépulcres. 281
L'Enterrement de Sara 284
Cavernes, tombes, de Nakchi Roustan 285
La vallée des tombeaux à Petra. 288
Khasné, tombeau du roi des Géants. 289
Vue générale de la vallée de Josaphat. . . . 293
Vue du lac de Genève 297
Maison lacustre, d'après V. Gross. 300
Village papou, d'après Dumont d'Urville. . . 301
Habitations lacustres, Afrique méridionale. . 304
L'antique foyer reconstitué 305
Barque, ép. lacustre, trouvée dans la Saône. 308
L'Homme de l'époque lacustre, reconstitution. 309
Scies en silex, harpons : stations lacustres. 311
Arcs et flèches, etc , des palafittes. 312
Poignards, couteaux en silex. 313
Dents percées, boutons, peigne, etc., collection V. Gross. 313
Vue d'un Kjoekkenmoeding actuel 317
Lances et poignards des Kjoekkenmoeddings. 320
Vue des Kjoekkenmoeddings de Havelse. . . 321
Pointes de flèches, javelots et harpons des Kjoekkenmoeddings. 324
Un pré-Colombien (reconstitution, d'après le musée d'artillerie) 325
Paysan breton moderne (Finistère). 329
Gourde, vases et coupes de terre. 332
Céramique égyptienne, coupes forme de lotus, vases en forme de pistil. 336
Céramique chinoise, vases en forme de calice, bouteille, etc. 337

Pages.
Fabrication d'une jarre chez les Cafres. . . 341
Fabrication à la batté : poterie chinoise. . . 343
Potier breton levant une jarre au battoir. . . 344
La tournette égyptienne. 345
La tournette chinoise 345
La tournette bretonne. 346
Tournette et vases, poterie de Quimper. . . 347
La roue du potier en Chine. 348
La roue du potier à Saint-Jean-la-Poterie. . . 349
Four antique de Norwich (Angleterre). . . . 350
Four moderne de Redon 351
Poteries lacustres, coll. V. Gross 352
La gourde de Furfooz. 352
Vue des Pyramides d'Égypte. 357
Coupe de la grande Pyramide de Gizeh . . . 360
Coupe de la butte de Tumiac 360
Vue de la butte de Tumiac en Arzon. 361
Le Sphinx de Memphis et la grande Pyramide. 361
Carte de la Lémurie 363
Plan des Pyramides de Gizeh 364
Plan des Alignements de Kermario 365
Celtæ ou jadéite, musée de Vannes. 369
Colliers en calaïs, etc., du Mont-Saint-Michel. 372
Collier en calaïs, collier du Sénégal, haches polies, etc. (Exposition de 1878) 373
Charrues, hoyaux, etc., collection égyptienne du Louvre. 376
Pierres polies emmanchées : mers du Sud. . 377
Le Sphinx, emblème du soleil. 381
Un dolmen. 383
Allée couverte à l'Ile-Grande 384
Grande allée couverte, dolmen. 384
Petit dolmen de Saumur 385
Le grand dolmen de Bagneux. 388
Vue intérieure du dolmen de Bagneux. . . . 389
Dolmen de Condutto. 392
Dolmen au pied du Canigou. 393
Coupe du dolmen Manè er Groez. 396
Coupe du tombeau de Meneptha-Seti. 397
Coupe du dolmen de Kercado. 400
Chambre sépulcrale, nécropole de Thèbes. 401
Construction d'un dolmen 403
Transport d'un colosse en Égypte. 409
Le Manè er Groez, tumulus et dolmen. . . . 412
Le Manè Mikel. 413
L'Homme des dolmens : musée d'artillerie . . 416
Dolmen de Bosquet. 417
Dolmens de Kafr-el-Wal (Palestine) 420
Plan des chambres sépulcrales : Roche-Guyon. 421
Plan et coupe du Manè Mikel 424
Plan et coupe du dolmen Manè er Groez. . . 425
Plan et coupe du Manè er Groech 425
Plan et coupe du Manè Lud. 428
Plan et coupe du tumulus du Moustoir. . . . 429
Portes du Crach Vras. Le trou des Crions. . 432

Pages.
Les Choéphores à l'époque des dolmens. . . 434
Les pleureuses bretonnes, époque moderne. 437
Offrandes à un tombeau, d'ap. un vase grec. 440
Offrandes à un menhir tombeau, d'après un vase grec. 441
Un menhir 443
Menhir du Mesneau. 444
Menhir de Tredrez 445
Menhir de Capo di Luogo. 448
La danse des Korriganes 449
La pierre de la Justice, menhir. 453
Menhir sanctifié à Ploemeur 457
Croix antérieures au christianisme. 460
Lec'h et croix de Charles de Blois. 461
Tumulus et menhir de Crucuny 464
Érection d'un menhir. 465
Vue du tertre du Manio. 468
Kerveatou, menhir de Saint-Renan. 469
Les menhirs de Carnac, d'après Cambry. . . 473
Alignements du Menec-Vras 474
Vue des Alignements de Kermario. 477
Le front des pierres de Kermario. 480
Vue de l'Alignement de Kerlescan 481
Plan des quatre Alignements de Carnac. . . 482
Le moulin de Kermario. 484
Vue des Alignements d'Erdeven 485
Vue des Alignements du Toulinguet 485
Pierres levées de Peshawer. 488
Alignements des Khassias (Hindoustan). . . 488
Vue du Menec-Vras. 489
Vue du tope de Thuparamya. 492
Un cromlech 494
Le cromlech du Menec-Vras. 496
Le cromlech de Kerlescan. 497
Le cromlech du Manè Velin. 497
Plan du dolmen et du cromlech de Plougoumelen. 497
Le tombeau de la Chrétienne (Algérie) . . . 500
Vue du grand tope de Sanchi. 500
Porte du grand tope de Sanchi. 501
Le monument de Stonehenge. 503
Le monument de Stonehenge restauré 504
Pierre branlante. 505
La pierre pendue de Cos Yandet. 508
Min-Crouget, pierre pendue à Tregastel. . . . 509
Le druidisme 513
Station de Latrigen 517
Objets trouvés dans les lacs de Suisse. . . . 520
Bijoux de l'époque lacustre. 520
Station de Fluelen. 521
Meules trouvées dans l'Aisne. 522
Étoffes trouvées dans les palafittes suisses. . 523
Garde du sultan, au Soudan 524
Costume des naturels des îles Carolines. . . 525
Costume des pêcheurs de Kerlouan 528
Une habitation lacustre, ép. de la pierre polie. 529

Pages.
Le jobelin des femmes de Cornouailles. . . . 531
Station de Morges. 532
Dolmen lacustre d'Auvernier. 533
Plan du dolmen d'Auvernier 535
Vue de Wesen, lac de Lucerne. 537
Village de l'Afrique méridionale 540
Village dans les blés (Afrique centrale) . . . 541
Village de Cafres (Zoulous). 544
Habitation des Galiléens, époque pharaonique. 545
Coiffure des Galiléennes, rapprochée des coiffures modernes des Bretonnes. 545
Guerrier Galiléen, de l'Égypte 548
Guerrier nubien : musée d'artillerie. 549
Outils de pierre emmanchés 553
Ascias, charrues symboliques des dolmens. 556
Ascias des dolmens de Locmariaquer et d'Arzon. 557
Charrues gravées, lac des Merveilles (Italie). 561
Charrue gravée, trouvée à Carthage.. 564
Ascias des tombes gallo-romaines. 564
Charrues égyptiennes, Ouschabtiou. 565
Motifs d'ornements des poteries lacustres. . . 566
Pierres gravées du dolmen de Gavrinis. . . . 568
Pieds humains gravés, dolmen d'Arzon. . . . 569
Cartouches gravés sur les dolmens. 572
Cartouches gravés sur les dolmens. 572
Cartouches des rois égyptiens. 573
Signes *jugiformes*, Manè Lud. 576
Signes *pédiformes*, crosses ou bâtons de pasteurs 577
Crosses entourées d'un cartouche (Locmariaq). 581
Signes *cupuliformes* (Arzon). 583
Poteries lacustres, d'après V. Gross. 584
Autres poteries lacustres, d'après V. Gross. 585
Motifs d'ornementation des poteries lacustres. 588
Autres motifs d'ornementation des poteries lacustres. 589
Poteries des dolmens, musée de Vannes . . 592
Autres poteries des dolmens, même musée. 593
Poteries trouvées dans les dolmens. 596
Ornementation des poteries des dolmens. . 597
Vue de la Haute-Borne d'Avize. 603
Guerrier de l'époque celtique, reconstitution. 604

Pages.
Guerrier de l'âge du bronze, reconstitution. . 605
La huchée (huppa) gauloise. 609
La Haute-Borne, menhir. Vertus (Marne). . 612
La pierre de la Justice, menhir. Voipreux (Marne). 613
Hubaya, village africain. 616
Huttes des Sauvages modernes (Afrique). . . 617
Outils de bronze. 619
Haches de bronze : musée de Saint-Germain. 620
Poignards de bronze, d'après M. de Mortillet. 621
Couteaux de bronze des palafittes et tumuli. 624
Homme de la période des tumuli celtiques. 625
Épées de l'âge du bronze, etc. 628
Fibules, boutons, bracelets de l'époque du bronze, d'après M. de Mortillet. 629
Rasoirs et faucilles de bronze : Danemark, etc. 633
Guerrier indien moderne : musée d'artill.. . 637
Vue de Hallstatt 640
Épées et fourreaux, ép. du bronze. 641
Lances, épées, casque, etc., ép. du bronze : musée de Saint-Germain. 645
Guerrier indien moderne : musée d'artill. . . 648
Guerrier celte, ép. d'Hallstatt : même musée. 649
Guerrier persan : même musée. 653
Le Vocero, chant de mort chez les Celtes. . . 657
Vue des Crons de Vertus (Marne). 665
Plan de la nécropole des Crons 668
Carte des cimetières gaulois de la Marne. . . 669
Kist Véan de Quiberon. 672
Guerrier, ép. cimetières de la Marne : musée. 673
Double sépulture : Gorge Meillet (Marne). . 676
Tumulus à double sépulture : Caucase. . . . 677
Guerrier de l'âge du bronze : musée. 681
Serment des soldures 685
Caranda. 687
Dolmen de Caranda. 689
Plan du cimetière de Caranda 692
Carte de la vallée de l'Ourcq. 693
Poteries des cimetières de l'Aisne. 696
Poteries des cimetières de l'Aisne 697
Les Arènes de Lutèce. 700
Vases de la Marne et des Arènes 701
Fouilles de M. Macé à Adamville. 705
Chef Gaulois du temps de l'indépendance. . . 707

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS, PAR CAMILLE FLAMMARION

Pages.
La Création de l'homme et les premiers âges de l'humanité . . . . . 1 à 45

LIVRE PREMIER

L'Aurore de l'Ère humaine.

Chapitres
I. — *Le Précurseur de l'homme* 49
II. — *Les Géants* 99
III. — *Le Paradis terrestre* 132

LIVRE II

Les Premiers Hommes.

I. — *L'Époque chelléenne* 155
II. — *L'Époque moustérienne* 184
III. — *L'Époque solutréenne* 205
IV. — *L'Époque magdalénienne* 225
V. — *Apparition de l'art* 247
VI. — *Les Premiers sépulcres* 273

LIVRE III

Les Premières Cités.

I. — *Première époque lacustre, Chavannes* 297
II. — *Les Kjoekkenmoeddings du Danemark* 317
III. — *Premiers essais de l'art de terre* 332

LIVRE IV

Les Premiers Monuments.

I. — *Les Pyramides* 337
II. — *Les Dolmens* 383
III. — *Les Menhirs* 443
IV. — *Les Alignements* 473

Chapitres Pages.
V. — *Les Cromlechs* 494
V bis. — *Les Pierres branlantes* 505
VI. — *Deuxième époque lacustre* (instruments, bijoux, tissus de Latrigen). . . 517
VII. — *Les Premières charrues* 537
VIII. — *De l'ornementation chez le peuple des Dolmens* 566

LIVRE V

L'Aurore de l'Histoire.

I. — *Les Hautes bornes, les pierres fites et les grottes aux fées* 603
II. — *L'Age de cuivre, l'âge de bronze, l'âge de fer* 619
III. — *La Nécropole d'Hallstatt* 640
IV. — *Les Crons de Vertus* 665
V. — *Les Cimetières de Caranda* 687

APPENDICE

Dernières découvertes faites en Anthropologie préhistorique.

Documents originaux 715

DISTRIBUTION DES PLANCHES

Planches. Pages.
I. — *Le paradis terrestre. Paysage de l'époque tertiaire* 133
II. — *Les cités lacustres* 297
III. — *Reconstitution des alignements de Carnac* 357
IV. — *Construction d'un dolmen* 405
V. — *Un enterrement aux Crons de Vertus à l'époque des cimetières de la Marne* 525

Carte 1. *Distribution des dolmens en Europe* 361
— 2. *Distribution des dolmens en France* . . . . . (en regard du titre.)

PARIS. — IMP. C. MARTON ET E. FLAMMARION, RUE RACINE. 26.

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 072670257